TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased.

Bound, May 1892.

27715.

6245

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CIII. — 1er JANVIER 1891.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIe ANNÉE. — TROISIÈME PERIODE

TOME CENT TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1891

27715.

L'INSTITUTRICE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Mme Brunet habitait, à Tours, un ancien hôtel dont l'étroit jardin confinait au parc de l'Évêché. Il semblait qu'elle eût choisi cette demeure pour être en quelque sorte à l'ombre du représentant le plus élevé de Dieu dans son département. Cependant, quoiqu'elle appréciât cette situation, le choix de l'hôtel n'était point de son fait, elle le tenait de son alliance avec un riche propriétaire des environs de Bléré qui, lui-même, l'avait recueilli dans son héritage paternel. Les Brunet étaient une très ancienne famille tourangelle. L'un d'eux, échevin de Tours, vers 1740, avait fait construire cette demeure, qui, depuis lors, n'était pas sortie de la famille.

Une haute muraille, percée d'une porte cochère voûtée et d'un guichet, entourait une petite cour pavée au fond de laquelle se trouvait l'habitation. La poignée en fer de la sonnette était tellement polie par l'usage qu'on ne pouvait mettre en doute son service constant. A gauche, dans la cour, un hangar couvert en tuiles et supporté par des piliers de bois à peine dégrossis, précédait la

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1889.

porte de la cuisine. Cet abri servait surtout d'antichambre et de refuge aux nombreux mendians et aux solliciteurs d'ordre inférieur qui assaillaient sans cesse la porte de l'hôtel. Deux fois par semaine une distribution générale de pain était faite. Ce jour-là, Sylvain, valet de chambre et cocher de Mme Brunet, présidait à l'aumône pour maintenir le bon ordre dans cette armée de truands.

La vieille dame secourait une clientèle ultra-catholique, et son lieutenant avait ordre d'y veiller scrupuleusement. Sur ce chapitre, Mme Brunet était impitoyable ; la charité, chez elle, était purement politique, l'Évangile n'avait rien à y voir; elle n'admettait, comme pauvres, que ceux qui pratiquaient sa religion, les autres pouvaient s'adresser ailleurs.

Ses devoirs pieux l'appelaient au dehors, en toute saison, au petit jour. Bien qu'elle eût depassé la soixantaine et qu'elle fût appesantie par un embonpoint gênant, ses journées suffisaient à peine à toutes les entreprises dont elle surchargeait sa vie. Le Seigneur la portait, disait-elle; — et ce n'était pas une des moindres preuves de sa puissance.

Outre son œuvre de propagande charitable, elle avait des heures d'audience, aussi remplies que celles d'un ministre. Après les offices du matin, le cocher à tournure de sacristain attelait une jument blanche qui mourait de graisse à une vieille calèche, et l'équipage se mettait en route d'une allure de procession vers l'un des couvens de la ville.

Après le déjeuner, les audiences recommençaient pour se continuer sans interruption jusqu'au dîner. A cette heure, elle réunissait généralement à sa table quelques convives influens du parti catholique, des abbés, et quelquefois des pensionnaires des dames de la Visitation qu'elle voulait éprouver avant de leur confier une mission dans quelque honnête famille.

La bonne dame était invariablement vêtue de laine noire et chaussée de souliers à semelles de feutre, pour ne pas troubler la paix des sanctuaires. Elle avait adopté, pour abriter sa tête, une sorte de capote de cabriolet ; cette coiffure lui donnait l'avantage de dissimuler entièrement son visage en lui permettant de voir comme du fond de la guérite d'un douanier.

Le lendemain de son retour, avec cette violence de volonté qui la poussait à exécuter sans retard ce qu'elle avait résolu, Mme Brunet se rendait au couvent pour entamer sa négociation.

Le couvent des Dames de la Visitation s'élevait à l'extrémité du faubourg, sur la route qui conduit au Plessis. Mme Brunet sonna comme un maître, et aux marques de considération qu'elle reçut dès son entrée, on pouvait augurer de la haute estime dont

elle jouissait dans le couvent. Tout s'inclinait et les règles les plus sévères s'abaissaient devant elle, aussi ne lui fit-on pas faire antichambre. Une sœur la conduisit aussitôt vers la mère supérieure.

Celle-ci était une femme relativement jeune, qu'une distinction toute particulière et un savoir très réel avaient élevée à cette haute situation.

— Je vous croyais absente, ma bonne madame, dit-elle en avançant une chaise basse, la seule qui eût un coussin dans tout le mobilier de la pièce.

— Je suis rentrée, hier, pour une affaire qui nous intéresse également l'une et l'autre, et j'accours pour vous en entretenir, ma mère. Tout va bien ici ?

— Merci, madame. Quelques rhumes, toujours; l'abbé, assez souffrant.

— Voici, ma mère, ce dont il s'agit. Je vais, en peu de mots, vous mettre au courant, afin de ne point nous égarer dans des recherches vaines et aller directement à la solution qui convient, si le ciel vous accorde la faveur de la posséder. J'ai quelque part un neveu. Ce garçon, dont je n'ai point à faire ici le procès ni l'éloge, est bien le cerveau le moins équilibré du royaume. S'il était seul, dans mon impuissance à porter secours à cette âme en détresse, j'aurais fermé les yeux, mais il a perdu sa femme et il lui reste une fille, que je ne veux pas voir sombrer à son tour et qu'il nous faut arracher à tout prix à ce milieu de perdition. Vous devinez, ma mère, qu'élevée par un pareil homme, la pauvre enfant recèle déjà dans son âme troublée les germes de tous les vices, car aucun secours chrétien, aucune règle, aucune pratique, ne lui sont enseignés. Je songeais depuis longtemps à sonder moi-même ce gouffre d'impureté, mais vous le savez, je m'appartiens si peu que, jusqu'ici, ce devoir m'avait échappé comme beaucoup d'autres.

Une lettre de l'enfant vient d'éveiller ma sollicitude, — une écriture incorrecte, sans principes et sans orthographe, — et j'ai pris mon courage pour aller voir de près.

— Mais quel âge a la jeune fille ?

— Quinze ans.

— Elle a fait au moins sa première communion ?

— Oui, si l'on peut appeler cela communion. Le lendemain de mon arrivée à la Grolière, j'ai conduit l'enfant à l'église du village pour interroger le curé. Un curé ! un sacristain, devrais-je dire, un paysan, un ouvrier, un homme qui laboure son jardin de ses mains et mène ses animaux à l'abreuvoir, au lieu de conduire ses ouailles au paradis. Comment ose-t-on confier une paroisse à un homme qui abaisse à ce point le sacerdoce ? Tout ceci ne serait rien encore

si l'esprit était bon, mais un manque de tenue aussi manifeste est toujours l'indice d'un désordre moral.

Après l'office j'ai interrogé le curé Basseraud, retenez le nom, ma mère, pour en parler à l'occasion. Je lui ai fait part de mes inquiétudes pour l'avenir de l'enfant, et lui ai demandé son appui pour m'aider à la sortir de ce fumier de Job, ne lui dissimulant pas que la gravité du mal exigeait la violence du remède. J'ai parlé de votre maison, du secours qu'elle y devait trouver, et enfin de mon intention formelle de la mettre entre vos mains.

— Eh bien! qu'a-t-il répondu?

— Ah! ma chère mère, un philosophe, un voltairien, un rêveur, en tous les cas, un prêtre hostile qui m'a objecté des théories subversives et libérales, ne tendant rien moins qu'à prouver que le couvent est une institution criminelle et qu'il en faut écarter les femmes.

— Oh! ma sœur, est-ce Dieu possible?

— Comme je vous le dis, ma mère. Vous jugez si j'ai poussé plus avant l'entretien; je me suis retirée en me promettant... Mais patience. J'ai dû me retourner du côté de mon neveu. De ce côté non plus je n'ai trouvé aucun appui; celui-ci m'a repoussée comme si je lui proposais un crime : se séparer de sa fille, jamais! De fait, hélas! je crains que, réunis par l'enfer, ils ne soient jamais séparés.

— Mais cela fait trembler.

— Que vous disais-je? Enfin, je suis parvenu à faire adopter un terme moyen, et c'est là ce dont je viens vous entretenir. Puisque nous ne pouvons sauver cette âme en la conduisant directement au port, j'ai songé à lui donner un guide, un esprit dévoué et chrétien pour la redresser s'il en est temps encore.

Avez-vous parmi vos dames un caractère ferme, une âme absolument chrétienne, prête à entreprendre cette mission de confiance?

— Mais...

— Attendez, attendez. Il faut, avant de répondre, que vous soyez pénétrée des difficultés de l'entreprise. L'enfant est volontaire, gâtée et dépourvue de principes religieux, mais on y portera remède; aussi n'est-ce là pour nous que le sujet d'une préoccupation secondaire. Le plus grave est la tenue générale de la maison et surtout la présence du père.

— Quel âge a-t-il donc?

— Il n'a pas d'âge, ou plutôt il est toujours d'âge à commettre des fautes, et malgré les années il est incapable d'aucun raisonnement pour les éviter. Il faut donc considérer celui qui devait être notre meilleur auxiliaire comme notre plus grand ennemi. Mon

neveu a cinquante ans, mais pour les goûts il en a vingt-cinq. Il est le camarade de sa fille, souffre qu'elle lui manque constamment de respect et au besoin l'encourage, se refuse à toute réprimande et rit volontiers des incartades les plus répréhensibles. Vous le voyez, ma mère, il faut un esprit supérieur, une âme solidement trempée pour remettre dans la voie de Dieu cette brebis égarée, outre une vertu absolument à l'épreuve de toute tentation.

— En effet, madame, vous avez là une mission délicate. Pourtant il ne faut jamais désespérer; le Seigneur ne nous abandonnera pas; et c'est Dieu, sans doute, qui me désigne la jeune femme que je vais vous présenter. Aussi n'en aurais-je point une seconde à vous offrir, celle-ci seule me paraissant posséder toutes les qualités requises.

— Je la connais?

— Je ne le crois pas. Elle est à la communauté depuis peu de temps et tellement recueillie que vous ne l'aurez sans doute pas remarquée. Elle est de ce pays-ci, mais elle arrive de Pologne, où elle vient de terminer une éducation.

— Quel âge et quelle femme?

— Je ne veux rien vous dire, sinon que je la garantis comme instruite et bonne chrétienne, à vous de vous assurer par un examen approfondi si elle répond à vos exigences.

— Peut-on la voir?

— Sans doute, je ne pense pas qu'à cette heure elle soit déjà sortie, d'autant qu'en dehors de ses pratiques religieuses, elle quitte peu son appartement.

Mère Saint-Ange poussa le bouton de la sonnette, une sœur parut.

— Voyez, lui dit-elle, si Mlle Chenu de La Rogerie est chez elle, si oui, vous la prierez de descendre.

La sœur s'inclina et disparut.

— Vous ne pouvez rien me dire, ne fût-ce que pour être un peu préparée?

— Non, j'aime mieux m'en remettre à votre jugement.

Un coup discrètement frappé mit un terme à l'entretien.

— Entrez, dit la mère supérieure.

Dans l'embrasure de la porte, violemment éclairée par le soleil matinal qui donnait dans les fenêtres, apparut une jeune femme dans une attitude pleine de modestie et de respectueuse condescendance. Elle avançait, les yeux voilés par de longs cils, en s'efforçant de témoigner par sa tenue qu'elle était aussi flattée de la démarche qu'inquiète du motif de la visite. Arrivée près de la supérieure, elle osa seulement lever les yeux.

— Mon enfant, dit celle-ci en désignant un siège, laissez-moi vous présenter à l'une des grandes amies, je pourrais dire protectrices de notre communauté. Mme Brunet souhaite de vous entretenir. Son nom vous est certainement connu; sa réputation me dispense de vous dire à quel point il importe de vous montrer favorable à ses vœux. Mlle Chenu de La Rogerie, que je vous présente, madame, vient de terminer une éducation à l'étranger; elle rentre dans notre pays avec l'espoir d'en trouver une qui la maintienne à portée des siens. Mme Brunet cherche pour une jeune parente une institutrice pouvant à la fois compléter une instruction assez négligée et prendre un certain ascendant sur un caractère tant soit peu désemparé. J'ai dit, mademoiselle, que vous me paraissiez posséder toutes les qualités pour remplir cette mission, c'est à vous de nous répondre s'il vous convient de l'entreprendre.

Pendant ce petit discours, dont Mlle de La Rogerie n'avait sans doute pas la primeur, la jeune fille fouillait, avec une perspicacité rare, le paquet informe que présentait Mme Brunet du fond de sa chaise basse. Avant de répondre, il lui fallait des indications plus précises; en attendant, elle se renseignait des yeux.

— Je suis ici, ma mère, pour chercher un emploi, j'aurais mauvaise grâce à refuser. Toutefois, il est nécessaire que je sois renseignée, moins pour mes convenances, dont j'ai depuis longtemps fait le sacrifice, que pour m'assurer si je suis en état de remplir la mission.

Pendant ce temps, Mme Brunet n'était pas en reste d'examen avec la jeune fille, et leurs regards s'étaient souvent croisés d'une façon embarrassante. La bonne dame, toutefois, paraissait moins prompte à se former un jugement. Aussi bien la tâche était-elle moins facile.

Mlle Chenu de La Rogerie était une fille mûre, elle pouvait avoir trente ans. Sa tournure aisée, la finesse de sa taille maintenue par une maigreur distinguée, l'auraient fait paraître plus jeune si les fatigues de sa figure n'eussent trahi davantage. Elle était extrêmement brune, des bandeaux plats, lisses, d'un noir brillant, coupaient par une ligne arrondie un front blanc et bombé. Les yeux étaient superbes et très grands quand ils consentaient à s'ouvrir; le plus souvent, la jeune femme les tenait à l'ombre de longs cils baissés. Le nez était mince, droit et un peu serré du bout. La bouche était belle et garnie de dents fortes, blanches et irrégulièrement rangées. Le menton court empruntait à la mâchoire sa forme carrée, les lèvres minces ne devaient jamais s'épanouir dans un sourire aimable. Le teint était blanc et mat, un léger duvet noir ombrageait les joues et la lèvre supérieure. Le cou aussi marquait

les années, malgré le soin qu'elle prenait d'en dissimuler les désastres par un col élevé. L'examen le moins bienveillant ne pouvait rien reprocher aux formes, mais le jugement le plus sympathique n'aurait su se garantir d'une certaine inquiétude. Elle était, toutefois, parfaitement correcte dans sa mise et dans son langage, dont un léger zézaiement dénaturait seul l'expression.

— Madame, reprit la mère supérieure, après les renseignemens que je vous ai donnés, mon rôle m'oblige de m'abstenir. L'accord entre vous dépend désormais de convenances d'une nature intime auxquelles je dois rester étrangère. Je vous abandonne mon appartement.

Et la supérieure s'éloigna avant qu'on eût eu le temps de la retenir.

Mlle Chenu, qui s'était levée, vint se rasseoir, sur la prière qui lui fut faite, tout près de Mme Brunet, bien en face du jour.

— Mon enfant, dit la vieille dame, nous allons nous entendre, j'ai tout lieu de l'espérer : l'éloge de notre mère supérieure et mon jugement personnel m'en sont une garantie. Toutefois, pour éviter les surprises et les mécomptes, il est juste de nous renseigner mutuellement.

— Vous me trouvez disposée, madame, à répondre à toutes les questions qu'il vous conviendra de m'adresser.

— Je pense bien, je pense bien; et ce n'est pas de votre côté que me vient le doute. Aussi je commence. Pour les conditions matérielles, j'ose garantir qu'elles vous conviendront. Mon neveu, M. de Brassiou, est riche, il habite un joli château sur les bords de la Creuse, vous y serez bien accueillie et largement rétribuée, j'y veillerai. Mais là est la partie la moins délicate de votre mission. Il faut être, et je dois vous en prévenir, tout particulièrement douée, pour avoir raison du caractère de la jeune fille, et en outre s'accommoder des mœurs et des faiblesses du père. Il y a là, pour une femme chrétienne, résolue à ramener dans la bonne voie une pauvre enfant constamment incitée à prendre l'autre, une œuvre méritoire à tenter. Vous sentez-vous le courage de l'entreprendre ? Si vous acceptez, je vous donne juste le temps de faire vos préparatifs, j'écrirai en sortant d'ici, et demain nous serons à la Grolière. Je le répète, le temps presse.

Mlle Chenu avait écouté les paroles et deviné les sous-entendus, et cette partie mystérieuse de la mission ne lui déplaisait pas. On ne lui demandait rien moins que de se substituer au père dans l'esprit de la jeune fille, même contre la volonté de celui-ci. Elle connaissait vaguement le prosélytisme ardent que déployait Mme Brunet dans les questions religieuses, et celle-ci lui demandait

de conquérir une âme. Il était au moins intéressant de juger la question sur place; aussi souscrivit-elle aussitôt sans restrictions.

— J'accepte, madame, dit-elle avec une voix résolue : plus la tâche est difficile, plus je m'efforcerai d'être digne de votre choix. Si l'habitation de M. votre neveu était plus éloignée, je vous aurais demandé quelques jours pour faire mes adieux à mon père, mais je demeure à portée de lui, et je mettrai à profit mon premier congé pour m'acquitter de ce devoir. Je vais à l'instant faire mes préparatifs, et demain, madame, je serai à vos ordres à l'heure qu'il vous conviendra de m'indiquer.

— Eh bien! alors, mademoiselle, mademoiselle?..

— Hortense Chenu de La Rogerie.

— Hortense me suffit pour le moment; voulez-vous sonner et prévenir que j'attends Mme la supérieure?

Cinq minutes après, la bonne mère arrivait.

— Hé bien?

— C'est chose convenue, mademoiselle consent à faire l'épreuve. Nous partons demain, et je voulais vous prier, ma mère, de me donner Mlle Hortense ce soir pour dîner, afin de faire plus ample connaissance.

— Accordé, chère madame.

Et les préliminaires ainsi arrêtés, les trois femmes se séparèrent après force salamalecs.

VII.

La famille Chenu était nombreuse dans Indre-et-Loire. Les ramifications s'en étendaient à l'infini; et, pour se distinguer, les différentes branches combinaient le nom patronymique avec des noms de terres, ce qui ne laissait pas de rendre l'étude de leur généalogie assez difficile.

Mlle Hortense était fille d'Amédée Chenu,.. dit de la Rogerie, pour le distinguer de son frère, Antoine Chenu des Combes. La Rogerie était située sur le canton de Châteaurenault, près de Vendôme; mais la terre n'appartenait plus à Amédée. A la suite de partages et de discussions de famille, le château était devenu la propriété du frère cadet, — Antoine, — qu'on appelait des Combes, du nom de sa femme. Amédée, absolument ruiné, vivait seul sur une petite ferme dépendant de son ancien domaine. Le spectacle quotidien de la prospérité de son frère empoisonnait son existence; devenu à moitié paysan par sa misère et l'éloignement du monde, il avait rendu sa maison inhabitable pour sa fille unique. Aussi

avait-elle mis à profit l'espèce d'instruction qu'elle avait acquise pour se faire institutrice aussitôt que son âge le lui avait permis.

Avec une habileté peu commune, un certain charme féminin et une tenue parfaite, se servant adroitement de son nom de la Rogerie pour se faire accepter partout comme fille noble d'une famille ruinée, elle s'était mise de bonne heure en quête de la fortune pour corriger l'injustice d'un sort qu'elle ne se sentait pas le courage de subir avec résignation.

Elle avait débuté par deux ou trois éducations dans des maisons modestes du département, mais elle y avait retrouvé la gêne et l'étroitesse de sa vie de famille, et elle avait quitté la place. Par l'influence d'un prêtre qui s'intéressait à elle, Hortense s'était placée dans une famille autrichienne qui, pendant plusieurs années, l'avait promenée par l'Europe. Les deux jeunes filles ses élèves s'étaient mariées et l'avaient donnée à une riche maison possédant des terres importantes en Pologne, aux environs de la petite ville de Brody.

Là une aventure, dont on ne connaissait pas absolument le mystère, avait mis fin à ses fonctions. On prétendait que le frère de son élève s'était épris d'elle; et, pour éviter une union à laquelle les parens ne voulaient pas consentir, Mlle de La Rogerie avait été renvoyée en France.

Jusqu'où avait été le roman? Aucun témoin n'était là pour le dire; sur ce point, naturellement, la jeune fille montrait une discrétion parfaitement excusable. C'est à la suite de cet incident, qui la laissait sans position et presque sans ressources au milieu de l'année scolaire, qu'elle s'était réfugiée au couvent des Dames de la Visitation.

Le lendemain, le train omnibus déposait les deux femmes à la station du Port-de-Piles, qui desservait le château de la Grolière et la vallée de la Creuse en général.

— J'ai écrit à mon neveu, dit la vieille dame en descendant; il aura eu, j'espère, la convenance de venir au-devant de nous.

Un valet de pied, à la livrée de la maison, s'avançait pour débarrasser les voyageuses des petits paquets inévitables.

— Monsieur est là? lui demanda-t-elle.

— Non, madame, je viens prendre les bagages; mademoiselle est dans la cour, avec le break, pour emmener ces dames.

Mme Brunet jeta un regard du côté de Mlle de La Rogerie pour dire : « Vous voyez si j'exagère; voilà les excentricités qui commencent. »

En effet, dans la cour, un grand break à train rouge, attelé d'énormes carrossiers, stoppait correctement. Sur le siège, les

guides en main, le fouet en travers de l'épaule, Marguerite trépignait d'impatience.

En apercevant sa tante suivie de l'étrangère, la jeune fille s'était mise debout sur le siège et saluait de son fouet comme un officier avec son sabre.

— Bonjour, ma tante, mon père m'a chargée... Mais c'est trop long, je vous dirai ça en route, mes chevaux s'impatientent.

— Les chevaux, mon enfant, sont élevés comme des bêtes ; et, sans vouloir faire de comparaisons, je désire te voir agir autrement. Fais-moi l'amitié de descendre, ne fût-ce que pour me permettre de te présenter à mademoiselle.

Devant cet ordre formel, l'enfant n'osa résister. Elle sauta lestement sur les marchepieds, non sans montrer un peu trop ses jambes, et courut se jeter dans les bras de sa tante. Celle-ci lui rendit un baiser de nonne ; et, la tenant par la main :

— Voici votre élève, mademoiselle ; je ne sais pas si vous avez lieu d'être satisfaite de sa façon de se présenter, mais vous êtes avertie.

La jeune fille, plutôt irritée que confuse, regardait les deux femmes en se demandant ce qu'on pouvait lui reprocher.

— Et maintenant, quelle bonne raison donne ton père pour n'être point ici à notre arrivée ; il a reçu ma lettre, cependant?

— Oui, ma tante, mais il m'a chargé de vous dire qu'il lui fallait être aux courses de Niort, puis à Poitiers, pour la forêt, et puis, et puis, un concours d'étalons je ne sais où ; enfin il reviendra le plus tôt possible.

— Je le pense bien, mais le plus tôt possible sera encore trop tard pour les convenances, ajouta tout bas la vieille dame. Vous voyez, mademoiselle, que le cheval tient une place importante dans les préoccupations de ma famille. Mon neveu est aux courses, et votre élève sur un siège. A les en croire, il faudra faire vos cours sur une selle.

Les bagages étaient chargés ; la vieille tante grimpa péniblement, non sans gémir, dans la haute voiture ; Mlle de La Rogerie prit place à côté d'elle, et Marguerite, devant, dissimulait mal sa mauvaise humeur d'avoir abandonné ses guides.

Cette scène de l'arrivée avait laissé une sorte de malaise, sans autre motif plausible. Chacun obéissait au besoin de rentrer en soi pour envisager les conséquences d'une situation nouvelle. Mlle de La Rogerie ne pensait pas, sans une certaine anxiété grossie par son expérience, au sort qui l'attendait. Elle en cherchait les symptômes dans les moindres faits qui se produisaient autour d'elle, le pays lui-même avait son importance ; et elle examinait

d'un œil curieux la terre nouvelle qui devenait sa patrie de hasard.

Marguerite, de son côté, exerçait sa perspicacité enfantine sur ce visage sévère, rébarbatif même au repos, et que des efforts multiples ne parvenaient pas à rendre aimable. L'enfant n'avait aucune expérience, et il faut des termes de comparaison pour être bon juge. Aussi se bornait-elle à cette sorte d'instinct qui se traduit par la sympathie ou l'antipathie. C'est à ce dernier sentiment qu'elle se sentait entraînée ; sa sagacité n'allait point jusqu'à en découvrir les causes.

La tante seule, pensant avoir suffisamment rempli son devoir par les observations sévères du début, s'abandonnait au cours de ses pensées familières. Si ces différentes préoccupations leur en eussent laissé le temps, le charme du paysage aurait suffi pour distraire nos trois personnages.

La voiture, en quittant la gare, avait traversé la Creuse sur un pont de pierres cintré dont la borne médiane marque la délimitation entre l'Indre-et-Loire et la Vienne, et, tournant à gauche, s'était engagée à grande allure dans une route ombreuse qui suivait les sinuosités de la rivière.

Du haut de la falaise, dans certaines parties, on dominait la Creuse, profonde et noire, qui reflétait, comme un miroir de métal, les longs peupliers de la rive.

Le cours en était souvent interrompu par des digues que l'eau dormante franchissait avec colère pour s'engager dans le chenal d'un moulin. Partout des lessiveuses étendant du linge, dont la blancheur coupait d'une note gaie la verdure des frênes. Des filets séchaient à l'ombre, pendus aux arbres ; des éperviers se déployaient comme des ailes. Devant Leugny, un bac conduisait à l'autre rive une charrette chargée de pierres. Le vieux château de la Guerche mirait sa façade élégante dans la rivière ; les arches du pont servaient de cadre à ses tours crénelées. Au-delà la Touraine, avec ses cultures vertes, s'étendait à perte de vue.

A droite, la forêt se profilait en noir, avec ses longs sapins, sur la crête du coteau. Par de profondes crevasses dans la colline broussailleuse descendaient, sur un lit de pierres, de minces torrens qui se jetaient dans la Creuse après avoir franchi la route.

Au sommet d'un promontoire s'avançant en fer de lance dans la vallée, adossé aux sapins de la forêt, se dessinait sur le ciel le château de la Croix-Fulgent. Ce trésor de la renaissance venait d'être récemment acquis par un très riche industriel qui, après fortune faite, rentrait en grand seigneur dans son pays natal.

Mme Brunet faisait les honneurs du pays à Mlle de La Rogerie

avec cette précision de mémoire particulière aux souvenirs de l'enfance. Elle relisait avec délices cette page de sa jeunesse, en oubliant avec complaisance que le sujet était moins intéressant pour la jeune femme que pour elle.

Marguerite n'était pas contemplative. Son esprit avait peine à concevoir que ce paysage qui, tous les jours, posait pour elle, valût la peine d'être regardé. Elle écoutait d'une oreille distraite et légèrement ennuyée les descriptions de sa tante; aussi, pour éviter les bâillemens qui lui montaient aux lèvres, agenouillée sur les coussins, elle vint s'accouder sur la galerie du siège pour voir marcher les chevaux. La conversation de François était assurément plus intéressante que celle de tante Brunet.

— Vous en avez plein les bras, hein? Ce Lodi, il tire comme une locomotive. Et l'autre qui se laisse traîner comme un âne... Pas commodes à mettre ensemble, hein?

— Mademoiselle les mène bien! bien! bien! répondait François, fier et heureux de causer avec son enfant favorite.

Mais la tante Brunet, un instant distraite par ses contemplations, apercevait la jeune fille.

— Marguerite! Marguerite! criait-elle, y songes-tu? On te mettra à l'écurie, puisque tu préfères la vue des chevaux et la conversation du cocher à la nôtre...

— Dame! ma tante, la rivière et la forêt, ça m'amuse pas beaucoup, et le grand bazar de ce marchand de *clinquaillerie* m'exaspère. J'aime mieux voir marcher Lodi.

— Incorrigible!.. Oh! mademoiselle, vous aurez beaucoup à faire...

On avait passé le petit village, dont la place, taillée dans un contre-fort de la colline, s'arrondissait en dos de mulet entre des maisons basses et irrégulières. Les chevaux s'engageaient dans la route où nous avons rencontré pour la première fois Marguerite et Mme Brunet se rendant à la paroisse.

La Grolière appartenait à la famille de Brassiou depuis la révolution. Célestin de Brassiou, émigré, l'avait acquise en rentrant d'Angleterre, où il avait passé son temps d'exil. Avec les débris de sa fortune et des instincts d'industrie développés pendant son séjour dans la Grande-Bretagne, il avait su reconstituer un avoir bien supérieur à celui qu'il avait jamais possédé.

Le château, sans style bien déterminé, était situé dans la partie basse du parc, entre la Creuse, qui lui servait de miroir, et une rivière artificielle qu'avait amenée à grands frais l'aïeul de M. de Brassiou.

Ce n'était point pour le seul plaisir des yeux que Célestin de

Brassiou avait détourné une source de son cours; il en avait fait la force motrice d'une usine fort importante pour l'époque et qui avait beaucoup contribué à rendre meilleures les farines du pays, à accroître les approvisionnemens et à prévenir les famines, si redoutables encore en ce temps-là.

La petite rivière détournée continuait de rouler ses eaux rapides, la chute imprimait toujours le mouvement à la roue puissante, mais l'usine avait été louée à de gros industriels. Son utilité pour le château se bornait désormais à faire point de vue, et les Brassiou, de nouveau influencés par les idées étroites de leur milieu, avaient abandonné l'industrie active pour la paresse coûteuse. Le père d'Amédée de Brassiou avait voulu profiter de l'impulsion pour continuer le commerce, mais, comme il faisait marcher de pair les plaisirs et la meunerie, qui ne pouvaient s'entendre, il s'apperçut vite qu'à ses dépenses s'ajoutaient les pertes d'une industrie mal conduite, et il eut la sagesse tardive d'abandonner à d'autres ce qu'il était incapable de mener à bien. Une clôture élevée séparait le moulin du parc, et si le bruit sourd des meules et le clapotement de la roue se faisait encore entendre, aucun rapport n'existait entre l'habitation et l'usine. Le parc avait été dessiné à l'anglaise, les communs disposés pour recevoir un équipage important, et les écuries des chevaux pour tous les usages. Les terrains cultivés avaient été convertis en prairies et en paddocks. Et de beaux arbres, aujourd'hui demi-séculaires, ombrageaient les ruines du manoir démantelé par Richelieu.

— Mademoiselle, dit Mme Brunet, quand les deux femmes se trouvèrent seules dans le grand salon du rez-de-chaussée, je ne procède à votre installation qu'avec une certaine timidité, ne sachant encore si tout ce que je vous ai dit, joint à tout ce que vous allez voir, ne va pas vous mettre en fuite.

— Si vous me connaissiez davantage, madame, vous sauriez que la pensée d'un devoir à remplir me fait passer sur les inconvéniens personnels.

— J'entends bien, j'entends bien; vous êtes, j'en suis persuadée, pleine de courage et de dévoûment, mais cette petite fille est si difficile, elle est si mal élevée, que je n'aurais aucune surprise à vous voir abandonner la tâche.

Un maître d'hôtel, en tenue du matin, ouvrait les portes et annonçait le déjeuner. Mme Brunet prit le bras de Mlle de La Rogerie, et suivies de Marguerite, traînant son chien, les trois femmes passèrent à la salle à manger.

Le seul examen de la pièce eût indiqué les préférences du maître. Les murailles, tendues d'étoffe d'un ton neutre, étaient garnies du

haut en bas de massacres d'animaux, de têtes de sangliers et de toutes les bêtes, poil et plumes, connues dans la contrée, depuis le loup et l'aigle jusqu'à la caille et la perdrix rouge : les photographies alternaient avec des gravures anglaises. Le portrait du maître et ceux de ses amis, à pied et à cheval, se voyaient partout. Le lustre était fait de cornes de cerfs, et sur une crédence garnie d'argenterie de famille, des objets d'argent plus ou moins artistiques représentaient des prix de courses et de concours. Deux cerfs en bois sculpté de grandeur naturelle, portant entre les bois une croix en cristal, garnissaient chacun des côtés de la cheminée.

A la suite du maître d'hôtel, Louise fit son entrée. Elle ne pouvait contenir plus longtemps son désir de connaître celle qui venait, dans une certaine mesure, la supplanter, et qu'elle considérait déjà, sans autre preuve encore, comme une ennemie. Chez certaines personnes illettrées et d'une intelligence courte, l'instinct remplace le raisonnement. L'impression de la vieille femme fut aussitôt défavorable ; si on l'eût mise en demeure de formuler une opinion, elle en eût été sans doute incapable, aussi bien n'en cherchait-elle pas la cause, mais avec ce flair de paysanne jalouse, elle s'armait à l'avance : qu'avait-on besoin de cette créature? n'était-on pas heureux ainsi? L'instruction, pourquoi faire? Pour la surveillance et les soins, ne suffisait-elle pas? Pourtant, il fallait faire bonne figure et observer; mais cette grande fille sèche ne lui revenait pas.

— Mademoiselle, dit Mme Brunet, voici Louise la nourrice, et j'ose dire celle qui a remplacé ma nièce depuis sa mort. J'ai tout lieu de croire que vous en serez contente ; on ne peut lui reprocher qu'un amour aveugle pour son enfant.

Pendant ce petit discours, les deux femmes se considéraient attentivement. Louise, par un mouvement habituel, s'était rapprochée de sa fille et lui caressait les cheveux d'un geste maternel. Marguerite s'y prêtait avec une soumission de jeune chien.

Le repas fut court, Mlle de La Rogerie ne trouva pas moyen d'adresser la parole à Louise, et celle-ci ne put saisir l'occasion de lui rendre un de ces petits services qui eût rompu la glace. Les partis s'observaient.

Le reste de la journée fut consacré à combiner les arrangemens favorables à l'étude et à l'éducation. En l'absence du maître, Mme Brunet, sans s'occuper de ses préférences, taillait en autocrate, ne suivant que son idée dominante : soustraire la jeune fille à toute distraction, pour la maintenir sous la domination de celle qui serait son instrument. Ce projet eut pour premier résultat de séparer la nourrice de sa fille, et d'amener une révolte à peine contenue chez l'une et chez l'autre.

Marguerite habitait au premier étage une vaste chambre, séparée de celle où sa mère était morte par un cabinet qu'occupait Louise depuis son entrée dans la maison. Mlle de La Rogerie, avec les allures modestes qui lui étaient particulières, affectait de ne vouloir déranger personne. Elle se contenterait d'une chambre au deuxième, mais elle exigeait une salle d'étude vaste, aérée, dans l'intérêt de la santé du corps, et un modeste oratoire pour les soins de l'âme, le tout à portée pour s'interrompre le moins possible.

Sous son apparence sage, cette exigence était perfide : elle s'était vite aperçue que la disposition de l'appartement se prêtait à ses vues, et Mme Brunet, abondant dans son sens, trancha sur-le-champ la question. La chambre de la défunte serait affectée à mademoiselle, le cabinet de Louise servirait d'oratoire, Marguerite seule ne serait pas dérangée. Sans même consulter la vieille femme, on enleva son lit et ses hardes, et Mlle Hortense défit ses malles.

En voyant occuper par une étrangère cette chambre qui depuis la mort était respectée comme un sanctuaire, Marguerite eut une véritable rage. On la volait, pensait-elle, elle avait rassemblé dans cet appartement, où seule elle pénétrait, des reliques de toute nature, il lui semblait qu'on les jetait à la rue et qu'on salissait ses souvenirs. Quand on monta les effets de mademoiselle et qu'on enleva le lit de Louise, la jeune fille se mit en travers :

— Je ne veux pas, dit-elle, je ne veux pas, j'irai où on voudra, au grenier s'il le faut, mais je veux Louise à côté de moi et je m'oppose à ce que personne entre dans *la chambre*. Si mon père l'exige, eh bien ! je m'en irai, mais au moins qu'on l'attende. Ma tante, je vous en prie, vous ne voulez pas me faire de la peine...

— Mais, mon enfant, tu es folle, avait répondu Mme Brunet, pour respectable que soit ta piété filiale, il ne faut pas entraver la vie par une idée superstitieuse et enfantine. Tu sais d'ailleurs que ton père, en me chargeant de te trouver une institutrice, m'a donné carte blanche, il est donc inutile de l'attendre pour prendre un parti. D'autant que je n'ai pas le temps de m'éterniser à ton service. Il faut qu'à son arrivée toutes choses soient en place et que, la présentation faite, je puisse rejoindre au plus vite mes occupations et réparer le temps perdu.

Marguerite eut une crise de larmes dont on ne tint aucun compte. En vain, Mlle de La Rogerie s'efforçait-elle, par des paroles doucereuses, de consoler l'enfant, celle-ci refusait d'entendre et ne répondait que par des monosyllabes nullement parlementaires. Malgré les ordres de la tante Brunet et les prières de Mlle de La Rogerie, Marguerite avait quitté la place et traversait le parc en

courant, suivie comme toujours de son grand lévrier, pour lequel ce chagrin était une occasion de fête.

Les deux femmes se trouvèrent fort embarrassées devant cette scène inattendue ; le cas échappait à leur expérience de matrones. L'autorité de l'une et les formes suppliantes de l'autre échouaient devant la résolution subite de la jeune fille. Il fallait trouver un procédé intermédiaire ; tous les moyens employés d'habitude se trouvaient ici en défaut. Qu'adviendrait-il si on ne parvenait à faire accepter la bride à ce jeune cheval indompté? L'installation fut poursuivie et quand elle fut achevée, on s'occupa de Marguerite qui n'avait pas reparu.

Mme Brunet fit appeler Louise, on lui répondit qu'elle n'était pas au château, elle était sortie peu après mademoiselle et l'avait rejointe sans doute.

La cloche avait sonné le premier coup pour le dîner, les deux femmes étaient réunies au salon, assez anxieuses de cette escapade. Les jours étaient longs heureusement. Mais que faire d'une fille qui courait ainsi les champs et rentrait à son gré sans qu'on pût contrôler sa conduite? Elle était bien jeune encore, mais les années passent vite. Tout ceci se lisait sur les traits des deux complices, sans qu'il fût besoin de paroles pour traduire leur pensée.

Pourtant, Louise, qui, pour cause, était mieux renseignée sur le caractère de son enfant, n'avait pas été sans inquiétude en apprenant quelques heures plus tard qu'elle s'était enfuie. Elle la savait capable d'un coup de tête, elle seule à cette heure était en état de le conjurer.

Le concierge-jardinier de la grille n'avait pas vu mademoiselle, elle n'était sûrement pas sortie. Louise ne se méprit pas à ce renseignement, les murs n'étaient pas un obstacle, elle en avait eu souvent la preuve. En suivant l'enceinte, elle acquit, en effet, la certitude que la jeune fille l'avait franchie dans une partie basse derrière les ruines du vieux donjon. La nourrice revint à la grille et sortit sans rien dire pour reprendre la piste au dehors.

Les pas de Marguerite et surtout ceux du chien laissaient heureusement sur la terre humide des traces faciles à suivre, ils montaient directement vers la forêt en évitant le village.

Le soleil s'abaissait rapidement vers l'horizon ; déjà noyés dans une buée d'or, ses rayons semblaient un feu d'artifice tiré derrière les peupliers de la rivière. Il fallait se hâter, toute trace bientôt deviendrait invisible. Louise n'était plus jeune, et il ne fallait rien moins qu'un commencement d'anxiété pour donner à ses vieilles jambes l'énergie nécessaire. Le soleil avait disparu quand elle atteignit la lisière du bois. Jusqu'ici la piste ne laissait aucun

doute, mais dans l'allée verte abritée par l'ombre noire des sapins, il fallait renoncer à se guider, l'instinct seul pouvait la conduire.

Un pied de Sidney dans une flaque d'eau vint heureusement lui donner la direction. Marguerite avait dû se réfugier dans les ruines de la chapelle enfouie au fond d'une étroite vallée descendant à la Creuse. Elle affectionnait ce coin de forêt, c'était pour elle un pèlerinage dont la difficulté augmentait le charme. La légende qui s'y rattachait émerveillait son imagination de petite fille.

Les chroniques de la province disent que, sous le règne de Charles VII, un de ses fauconniers et sa fiancée furent attaqués par un loup dans la vallée de Prélong. La jeune fille mourut de ses blessures, et Agnès Sorel, qui avec son royal amant habitait le château de la Guerche, touchée de ce malheur, fit bâtir une chapelle pour y ensevelir la pauvre victime. Le fauconnier, après s'être distingué dans la guerre contre les Anglais, se fit ermite dans la chapel e où reposait sa bien-aimée. Abandonnée à la révolution, moins d'un siècle avait suffi pour en faire une ruine pittoresque. La forêt peu à peu avait envahi la clairière, l'humidité avait pourri la toiture. Les lianes et les végétations habillaient les murailles, et l'espace libre devant l'entrée se réduisait à une étroite prairie d'où s'écoulait un filet d'eau limpide. A peine les bûcherons la connaissaient-ils, et seuls les veneurs, quand la chasse les conduisait dans l'enceinte, arrêtaient leurs montures pour jouir de cette solitude. Les blaireaux et les renards s'étaient creusé de larges terriers sous les murailles, certains de n'être là jamais dérangés. Plusieurs fois, malgré les difficultés de l'entreprise, la vieille femme avait dû y conduire son enfant. Elle était elle-même fille de bûcheron, et son père lui avait indiqué le lit d'un petit torrent souvent à sec qui permettait d'atteindre la chapelle en s'épargnant la morsure des ronces.

Tout ceci était subitement venu à l'esprit de Louise, l'enfant s'était sûrement réfugiée dans la chapelle de Prélong. La nuit était tout à fait descendue quand elle atteignit le ruisseau qui en cette saison conduisait à la Creuse un filet d'eau opaline.

La nourrice eût été moins familière avec le bois que la solitude, les mille bruits mystérieux, la vie nocturne enfin, ne l'eussent point effrayée ; en ce moment, elle était obsédée par une seule terreur, ne pas retrouver sa fille.

En arrivant à la clairière, un rayon de lune, qui montait de l'horizon pour bientôt disparaître, vint au secours de la pauvre femme. Elle appela d'une voix que la terreur rendait sinistre, un appel de naufragé. A ce cri, une voix enfantine répondit, apportant la paix à ses angoisses terribles.

Sidney, le premier, apparut. L'enfant suivait. Pour la première

fois, à l'instant, la hardiesse de son escapade lui apparaissait; jusqu'alors la colère l'avait aveuglée. Elle aimait beaucoup Louise, la pensée de lui avoir causé tant de peine lui fit mal. Elle s'avançait dans l'ombre pour se jeter à son cou, mais la pauvre femme s'affaissait sur le sol, la force factice qui l'avait soutenue s'abîmait : l'émotion, la terreur nerveuse, la joie et les fatigues l'avaient abattue.

Les baisers de Marguerite ne pouvaient tirer la nourrice de sa prostration; un peu d'eau puisée à la source la ranima heureusement.

— Pardon! disait l'enfant, pardon, j'ai eu tort, je ne le ferai plus. Penser que c'est à toi que je fais de la peine quand j'avais voulu punir les autres! Pardon, pardon, c'est fini, embrasse ta fille, fini, fini. Nous allons rentrer, mais tu coucheras dans ma chambre, je veux pas voir cette créature, ce soir du moins.

Louise ne répondait pas : elle n'avait qu'à blâmer, et les mots pour sévir manquaient à son vocabulaire; son silence seul disait son mécontentement. Si la nuit n'eût obscurci l'éclat de ses yeux, Marguerite aurait pu lire sa joie de l'avoir retrouvée.

Après dix minutes de repos silencieux, la lune avare de sa lumière avait disparu, et ce fut à tâtons qu'elles reprirent le sentier du ravin, mouillées jusqu'à la ceinture, les mains et le visage déchirés par les ronces.

A la lisière de la forêt seulement, Louise respira, sa force de résistance était épuisée, il lui fallait s'accorder une caresse, elle prit la tête de Marguerite et l'embrassa passionnément.

Il faisait froid. Au fond de la vallée, la rivière, dans une buée cotonneuse, traçait un sillon blanc dans l'obscurité. La route était sûre, sinon facile à suivre; une heure après, les deux femmes étaient au mur du parc. La nourrice avait pardonné, mais elle n'avait encore rien dit. Un peu avant la grille seulement :

— Que va dire le concierge en te voyant rentrer, s'il ne t'avait pas vue sortir? es-tu capable de reprendre le même chemin?

— Quelle plaisanterie!

Et la jeune fille, pendant que la nourrice sonnait, remontait vers la brèche. Sous les ombrages du parc, les deux femmes se réunirent. Les vêtemens étaient dans un désordre indescriptible, il ne fallait pas songer à se montrer en cet état. Mme Brunet restait pendue à la sonnette du salon pour demander de minute en minute si Louise était rentrée.

On profita d'un moment où les domestiques étaient à l'antichambre pour grimper rapidement l'escalier de service; et hâtivement dévêtue, Marguerite se mit au lit. Louise, après avoir mis un peu d'ordre sur elle-même, descendit au salon.

Si Marguerite avait pu jouir de l'effarement que causait sa fugue,

elle eût éprouvé quelque satisfaction. Mme Brunet roulait sa grosse personne d'un angle du salon à l'autre.

— Peste, peste, disait-elle, si je n'avais peur de la voir dévorer par les loups, je rirais de l'aventure, mais dehors, à cette heure, que va dire son père s'il arrive? Aussi pouvait-on prévoir? il n'y en a pas deux pareilles sous la calotte des cieux. Et Louise qui ne revient pas, où envoyer?

Pendant ce monologue, Mlle Hortense de La Rogerie se demandait, avec ce sentiment des choses commerciales qui ne l'abandonnait jamais, par quel moyen elle allait sortir au plus vite d'une maison qui lui offrait dès le début de si aventureuses ressources.

L'entrée de Louise rompit brusquement les réflexions de l'une et de l'autre ; toutes les deux à la fois se précipitèrent vers la nourrice.

— Eh bien ?

— Marguerite est couchée.

— Comment et où l'avez-vous retrouvée ?

— Dans le parc, au kiosque des Abreuvoux; elle pleurait. Vous ne savez pas la prendre, madame; si vous m'aviez dit, moi je sais. Enfin, l'enfant va dormir, demain il n'y paraîtra plus.

— Il n'y paraîtra plus, il n'y paraîtra plus! Enfin attendons son père; pour le moment, je vais gagner mon lit pour me remettre. Venez-vous, mademoiselle? Louise, envoyez-moi de la camomille.

Louise sortit pour obéir, et les deux femmes remontèrent à leur appartement.

La nourrice descendit à la cuisine bien moins pour commander la camomille de la tante que pour y chercher des provisions pour l'enfant.

Les domestiques adoraient Marguerite; sa mauvaise éducation et sa familiarité les avaient depuis longtemps conquis. Aussi, avec un ensemble touchant, se mêlaient-ils aux jérémiades de la nourrice. En un tour de main, avant même de songer à la camomille, un plateau amplement garni était monté à la chambre de l'enfant.

Cette promenade nocturne et l'heure avancée avaient développé son appétit. Cette dînette improvisée effaçait jusqu'aux dernières traces du drame de l'après-midi.

— Que dit ma tante, et la demoiselle?

— J'ai obtenu qu'on ne te parlerait de rien jusqu'à l'arrivée de monsieur. Surtout ne fais pas la mauvaise tête.

— Moi, je n'ouvrirai pas la bouche. Ah! bien, si elle compte sur père pour me gronder, à d'autres ! Dire que cette *chipie* est cou-

chée dans le lit de maman et que je n'ai pas le droit de la jeter à terre! et prendre ta chambre pour en faire un oratoire, comme si on ne pouvait pas parler au bon Dieu n'importe où!

— Calme-toi, calme-toi, mange et dors.

Le repas terminé, la tête de l'enfant tomba sur l'oreiller; sa chevelure défaite nimbait d'un cercle d'or son visage de vierge.

De part et d'autre on redoutait une explication, aussi la rencontre, le lendemain à l'heure du déjeuner, fut-elle marquée par une prudente diplomatie. Marguerite tendit le front à sa tante, celle-ci y déposa un baiser de glace; pour mademoiselle, une courte révérence lui parut suffire. Pendant la journée, chacun se retrancha dans ses appartemens.

Au milieu de la nuit suivante, un branle-bas général, auquel le service paraissait habitué, mit en émoi tout le château. Les grelots des postières, les roues sur le sable, le va-et-vient dans les escaliers annoncèrent aux habitans endormis que le maître réintégrait son domicile.

Le jour suivant, un peu avant l'heure du déjeuner, tout le monde était réuni au salon. M. de Brassiou, le dernier, apparaissait en élégant costume du matin. Cette première entrevue avait une importance décisive, chacun se flattant de profiter de la circonstance pour faire prévaloir sa cause. Mlle de La Rogerie, qui n'avait encore entrevu que le mauvais côté de la situation, se réservait d'observer avant de prendre un parti. Elle avait adopté une attitude à la fois sévère, soumise et modeste qui lui permit de bien voir sans prêter en rien à la critique. Mme Brunet, elle, forte de son autorité d'ancêtre, et convaincue de la justice de sa cause, entendait profiter de l'incident pour faire plier l'enfant sous sa domination. Quant à Marguerite, elle comptait simplement sur l'amour aveugle de son père pour la disculper et la défendre contre les entreprises dont elle était menacée.

Chacun, par ces différens procédés, visait à l'indulgence du grand juge. Mais lui, qui faisait en toute chose bon marché de son rôle de maître, abandonnant volontiers les bénéfices pour en éviter les ennuis, ne pénétrait pas la cause de la gêne qui présidait à son entrée. Il marcha vers sa tante, dont il serra la main, reçut sa fille dans ses bras et la maintint sur sa poitrine jusqu'à ce qu'elle retombât à terre hors d'haleine, puis se tourna vers l'étrangère, qu'il avait légèrement saluée en entrant.

— Mon ami, je t'attendais avec impatience, dit Mme Brunet, pour me décharger sur toi de la tâche qui m'incombe. Je te présente Mlle Chenu de La Rogerie, qui veut bien se charger de l'éducation de ta fille. Ceci fait, je rentre dès ce soir dans mes pénates.

— Mais, ma tante...

— Toutefois, avant de me mettre en route, je compte avoir avec toi une conversation délicate et décisive.

— Volontiers, ma tante, mais après déjeuner. Vous ne connaissez pas notre pays, mademoiselle, soyez convaincue que je ferai tous mes efforts pour vous le rendre agréable. Après ma conférence avec ma tante, j'aurai l'honneur de vous interroger pour mettre à votre disposition tout ce qui doit assurer votre bien-être matériel et moral.

Pendant ces phrases, Marguerite battait le rappel sur les vitres du salon en faisant des grimaces à Sidney. On pouvait se demander si ses imperceptibles haussemens d'épaules étaient pour le chien ou pour la conversation.

M. de Brassiou donna le bras à sa tante pour passer à table, Marguerite suivait, séparée de Mlle de La Rogerie.

— Et d'où viens-tu ? demanda Mme Brunet après les premiers coups de fourchette.

— Ah! ma tante, de beaucoup d'endroits. Si vous saviez combien ceux qui ne sont pas défendus par une profession officielle sont absorbés par des occupations incidentes ! ce serait à faire n'importe quoi, ne fût-ce que pour avoir le droit de ne rien faire.

— Oui, je sais, il n'y a personne de si occupé que ceux...

— Précisément, ma tante. Mon grand-père faisait de la farine, et ne faisait que de la farine. Mon père le premier a mis les morceaux doubles, et moi, à cette heure, si je n'y mettais bon ordre, il me faudrait prendre sur mes nuits pour suffire à mes occupations.

— Ah! grand Dieu, tu m'effraies. Et gagnes-tu beaucoup, au moins, à ce métier ?

— Vous plaisantez, ma tante ; mais écoutez et apprenez ce que fait un homme qui n'a rien à faire, le compte de la semaine qui s'achève suffira à vous instruire. Comme président de la Société des courses de l'Ouest, j'ai dû assister à une réunion à Poitiers, le lendemain j'inspectais les terrains de Rochefort, Niort et La Rochelle ; une commission des haras m'a rappelé à la préfecture, le jour suivant j'ai dû assister aux courses de Saumur où j'avais deux chevaux engagés, et de retour à Poitiers, hier soir, j'ai présidé la réunion des forêts pour l'adjudication prochaine. Vous voyez, ma tante, si j'ai perdu mon temps.

— D'autres diraient sûrement oui, moi je me réserve, n'ayant aucune donnée sur l'utilité des choses dont tu parles. Je conclus, toutefois, que, si ton enfant était une pouliche au lieu d'être une fille, elle serait assurée des soins qui lui font défaut.

— Voyons, ma tante, quelle est cette querelle? et veuillez me dire ce qui manque à ma fille. Une instruction plus complète, peut-être, j'en demeure d'accord, aussi ai-je hésité? et la présence de mademoiselle n'est-elle pas une preuve de mes bonnes intentions?

— Laissons ce sujet, mon ami, ce n'est point un propos de table, réservons-le pour notre conversation de tout à l'heure.

— Père, père! reprit Marguerite, heureuse de voir la conversation prendre une tournure moins personnelle, qu'a fait Cacique?

— Second, placé.

— Parti à combien?

— A 3 demandé.

— Pleuk a bien monté?

— Heu! heu! toujours mou à l'arrivée. J'ai réclamé le cheval pour 7,000 francs. Il va faire la tournée du midi en plat encore cette année; l'an prochain, je le mettrai sur l'obstacle.

— Oh! ce sera amusant, et, après, ça fera un fameux hack, dis, père! J'ai mené les grands chevaux, l'autre matin, pour aller à la gare; tu sais, ils marchent! Lodi tire comme un cric; on a plein les mains.

— C'est que tu les laisses appuyer. Je te ferai voir.

Pendant cette conversation sportive, Marguerite regardait alternativement les deux femmes; elle semblait dire : « Voyez si je suis ignorante quand je parle avec quelqu'un qui sait me comprendre? »

On repassa au salon, et Marguerite servit le café.

— Mademoiselle, dit M. de Brassiou, quand Mlle de La Rogerie eut reposé sa tasse, j'ai à causer avec ma tante; pendant ce temps, votre élève, si vous le permettez, vous montrera le parc. Vous m'excuserez de vous épargner le tour du propriétaire.

Marguerite dissimula mal l'ennui d'une semblable mission, mais mademoiselle lui ayant affectueusement pris le bras, elle n'osa se dérober, et les deux jeunes filles descendirent les marches du perron.

— Je vous écoute, ma tante, dit M. de Brassiou en traînant un siège vers celui de la duègne. Elle est vraiment très bien, cette jeune femme.

— Fille, je t'ai dit.

— Fille ou femme, vous m'accorderez qu'à son âge on peut s'y tromper. Enfin, je le répète, elle est charmante, et je fais des vœux pour qu'elle nous convienne.

— Je suis heureux qu'elle te plaise, mon ami, mais c'est là le moindre sujet de mes préoccupations. Ce n'est pas de toi, mais bien d'elle que je redoute un refus.

— Comment cela? Vous l'avez instruite, je suppose, des avantages que nous lui offrons.

— Oui, sans doute, autant que j'ai pu le faire, mais j'ai dû forcément laisser dans l'ombre un point sur lequel il m'eût été difficile de la renseigner, je parle du caractère de Marguerite; eh bien! depuis notre arrivée, il s'est révélé sous une forme si violente et par des procédés d'indépendance si peu compatibles avec une éducation chrétienne que j'ai peine à croire que Mlle de La Rogerie veuille bien s'en charger. Il m'a déjà fallu user de toute mon influence pour la décider à t'attendre, maintenant que répondra-t-elle quand tu vas l'interroger?

— Mais, ma tante, vous me renversez. Marguerite, d'ordinaire, fait tout ce que je veux.

— Non, mon ami, tu intervertis les rôles, tu fais tout ce qu'elle désire, et comme, par ce moyen, il ne se produit jamais de discussion, tu es moins que personne renseigné sur le caractère de ton enfant; eh bien! moi, je vais t'éclairer. — Et elle entama le récit circonstancié de l'incident de la veille en atténuant toutefois le coup d'autorité qui en avait été la cause. — Comment juges-tu cette équipée?

— Mais, ma tante, comme un simple enfantillage, et, en y réfléchissant, un enfantillage qui témoigne, dans une certaine mesure, d'un respect exagéré pour les souvenirs de famille.

— Respect pour les souvenirs, possible! mais inconvenance pour les personnes, sûrement. Si l'enfant avait été à moi, elle eût pris, le soir même, le chemin du couvent pour n'en sortir qu'à sa majorité,.. et encore...

— Oh! ma tante, vous montez sur vos grands chevaux.

— Laisse là, je te prie, tes comparaisons équestres! Mlle de La Rogerie est une nature d'élite, une fille instruite et profondément religieuse, elle ramènera ta fille, j'ai tout lieu de l'espérer, dans le bon chemin; mais il ne faut rien moins que toutes nos volontés réunies pour atteindre cet heureux résultat. Es-tu décidé à lui accorder ton concours en toute circonstance et à fermer les yeux quand l'enfant réclamera ton appui? Si les choses marchent selon mes prévisions et mes désirs, je souhaiterais que Marguerite, après un certain temps de préparation, entrât au couvent de nos dames pour passer une année avant son mariage et...

— Ma tante, je me permets de vous rappeler qu'à cette demande j'ai fait une réponse catégorique, je n'entends me séparer de mon enfant à aucun prix.

— Eh bien! de mon côté, permets-moi de te dire que cette prétention est au moins singulière dans la bouche d'un homme qui n'est jamais chez lui.

— Raison de plus pour en jouir quand, par hasard, j'y rentre.

— Enfin, passons, puisque sur ce point tu es inébranlable, et tâchons d'obtenir de Mlle de La Rogerie qu'elle se consacre à ta fille.

— Et puis, si celle-ci n'y consent pas, nous en trouverons une autre.

— Te voilà bien, et je reconnais là ta légèreté. Tu te figures vraiment qu'on trouve une femme de cet ordre comme tu trouves un cheval ou un chien. Celle-ci est une perle, je te le répète, et, peut-être, nous faudrait-il des années avant de découvrir la pareille.

— Si les avantages ne lui paraissent pas suffisans, je vous autorise...

— Oh! sous ce rapport, très désintéressée, les conditions morales l'inquiètent plus particulièrement.

— Eh bien! ma tante, interrogeons-la.

Un domestique fut dépêché à la rencontre de ces demoiselles, qu'il découvrit aux écuries. Marguerite, pour obéir aux ordres de son père, montrait ce qui lui paraissait le plus intéressant. Et Mlle Hortense, pour se faire bien venir et atténuer le mauvais effet de l'arrivée, s'assouplissait à tous les désirs de l'enfant.

Mlle Hortense Chenu de La Rogerie était avant tout une fille fort intelligente et douée d'un coup d'œil qui la trompait rarement. Elle était aussi soigneuse de ses intérêts qu'on pouvait l'être et ne négligeait aucun profit. L'exemple de sa famille l'avait armée contre les incertitudes de l'existence en fermant son cœur aux sentimentalités inutiles.

Ce n'était point précisément par amour de son prochain qu'elle s'était consacrée à l'instruction, elle avait de bonne heure observé que la carrière était de celles qui procurent le plus de profits. Elle poursuivait la fortune à travers les occasions que les familles pouvaient lui donner, adroite à les faire naître, attentive à les recueillir. Elle avait été fort séduisante, elle l'était encore assez pour caresser l'espoir d'un brillant mariage. Son nom, dont on ne sondait point l'origine, était une précieuse enseigne. Elle avait été sur le point de réussir dans sa dernière éducation en Pologne, un fil mystérieux la rattachait encore à cette espérance. Elle envisageait aussi la possibilité de conduire une élève jusqu'au mariage et de s'emparer assez de la jeune fille pour continuer un rôle profitable auprès de la jeune femme. Ce parti la séduisait moins que l'autre, mais elle maintenait par prudence ces deux cordes à son arc.

Son entrée à la Grolière eût rebuté un esprit moins résolu, mais elle n'en était plus à tenir compte de ses répugnances. Marguerite lui avait déplu aussitôt, mais avant de prendre une détermination, elle voulait attendre l'arrivée du père. M. de Brassiou pouvait lui

assurer une autorité suffisante, et, en tout cas, la maison d'un veuf riche, avec une fille unique, méritait un examen sérieux.

On éloigna facilement la jeune fille, les joies de l'intérieur n'avaient guère ses préférences, et, quand elle fut sortie :

— Mademoiselle, dit M. de Brassiou, ma tante vient de me raconter l'aventure d'hier, et elle conclut de cette scène regrettable que vous êtes résolue à vous retirer sans pousser plus avant l'expérience. Mon Dieu, mademoiselle, je ne suis guère expert en la matière, mais j'ai lieu de croire que tous les enfans se ressemblent et que, habituée comme vous l'êtes aux écarts de cet âge ingrat, une semblable peccadille n'est pas de nature à rebuter un esprit aussi éclairé que le vôtre.

Mlle Hortense, tête baissée, écoutait ce discours. Cette explication attendue avait une trop grande importance pour qu'elle n'y prêtât pas toute son attention, afin de tirer profit même des imprudences de langage ; aussi ne répondait-elle rien. Son hésitation augmentait encore le désir manifeste qu'on avait de la conserver.

— Les conditions matérielles vous conviennent, affirme ma tante. J'ajoute que, si elles vous paraissent insuffisantes, je suis tout disposé à me soumettre à vos justes exigences... Si mon enfant était parfaitement élevée, si elle avait sa mère ou que je fusse moi-même, par mes habitudes et mes goûts, plus en état d'élever une fille, votre concours me serait moins nécessaire ; mais je ne saurais vous dissimuler que j'ai le plus grand besoin de vous. Ma tante, à cet égard, m'a ouvert les yeux. Nous autres parens, nous ne voyons pas grandir nos enfans. Marguerite est presque une femme, et la surveillance d'un homme, tant attentif soit-il, ne suffit plus. Aujourd'hui je m'en rends compte, et c'est œuvre sainte de m'aider. Voyons, mademoiselle, quelle forme de prière faut-il employer pour vous faire revenir sur la résolution que je lis dans vos yeux ?

Mlle de La Rogerie n'en demandait pas davantage. M. de Brassiou la suppliait, on se mettait à ses pieds, et tous les bénéfices qu'on semblait lui promettre, les circonstances aidant, elle saurait bien se les assurer. Avant d'entamer une mission aussi délicate, elle voulait être armée et certaine que la volonté du père viendrait appuyer la sienne en toute circonstance.

— Monsieur, répondit-elle en levant les yeux, jusqu'ici abaissés, c'est avoir charge d'âme que d'accepter le rôle qui m'est offert. Je ne pouvais répondre à la légère. Mais maintenant, et en connaissance de cause, je vous dis : oui, je me charge de votre fille. Je ne me dissimule pas les difficultés de l'entreprise et, si j'ai autant tardé à consentir, c'est que je voulais savoir quelles armes vous

me fourniriez. Vous me donnez les meilleures, la confiance et l'autorité; c'est à moi désormais de m'emparer du cœur de votre enfant. Elle n'est qu'égarée : ma patience et mon dévouement sauront la remettre en équilibre.

— Merci, mademoiselle, dit M. de Brassiou en tendant la main à la jeune femme. Vous en avez eu la preuve à votre arrivée, mes occupations multiples m'appellent souvent au dehors. Quelquefois, pendant une semaine je ne parais pas au château : c'est un peu vous dire qu'à votre rôle de... mère se joindra celui d'économe, j'entends dire de maîtresse de maison, s'il vous convient d'étendre jusque-là vos attributions.

— Je suis de bonne volonté, monsieur, et me plierai à toutes les exigences. Je vous demanderai seulement comme grâce insigne de mettre une voiture à ma disposition pour me conduire aux offices, la distance du château au village nous faisant perdre un temps précieux.

— Mais, mademoiselle, tout ce qui vous conviendra!

— Merci, monsieur; la suite de nos relations, j'espère, vous prouvera que je suis digne de vos gracieusetés.

Il n'y avait plus rien à dire. M. de Brassiou mit un terme à l'entretien en se levant pour appeler Marguerite. Celle-ci, montée sur un vélocipède, tournait autour du château, sans autrement se préoccuper de la conférence qui pourtant décidait, dans une certaine mesure, de son avenir. Mais elle était ainsi faite, une impression fâcheuse s'effaçait aussitôt devant un plaisir.

— Marguerite! Marguerite!

L'enfant, subitement interrompue dans son exercice, marqua un temps d'arrêt brusque, versa et accourut à l'appel de son père.

— Voilà! voilà! père.

Le plus grand désordre régnait dans sa toilette. Sa robe était couverte de poussière, et, sous la toque écossaise, son épaisse chevelure blonde s'échappait de toutes parts en mèches folles. Son visage, rosé par l'exercice et brûlé par le soleil, s'épanouissait; ses lèvres rouges restaient ouvertes, pour donner largement de l'air à ses poumons essoufflés.

— Comme te voilà faite! dit le père en passant son bras sous celui de l'enfant avec un geste amical, tu as l'air d'une moissonneuse...

— Dame! père, tu m'as fait peur et j'ai versé. Bast! un coup de brosse, il n'y paraîtra plus.

— Aussi n'est-ce point là ce dont je veux t'entretenir... D'abord je devrais te gronder. Ta tante m'a raconté ton équipée d'hier... Comment, une grande fille comme toi!

— Eh! que veux-tu? La demoiselle m'avait mise en colère; je me suis sauvée dans la forêt pour me faire chercher, et c'est cette pauvre Nou qui a eu la peine... Ma pauvre Nou! je lui ai bien demandé pardon; mais c'est fini, je n'y pense plus.

— J'entends bien, tu n'y penses plus... Il faut y penser, au contraire, pour te repentir et demander pardon à ta tante, que tu as vraiment offensée.

— Oh! si ce n'est que ça, je veux bien. Ma pauvre vieille tante! je ne lui en veux pas.

— Cela ne suffit pas tout à fait. Il y a encore Mlle de La Rogerie... Songes-y. Le premier jour, sur une simple observation...

— Tu appelles ça une observation! Dis une inconvenance! Prendre le lit de maman et déplacer Louise pour faire de sa chambre une chapelle...

— Voyons! voyons! mon enfant, tu passes la mesure... Je t'accorde ce que tu voudras; mais tu arrives à l'âge où les filles ne sauraient courir seule les grands chemins, et ma vie ne me permet pas de te suivre. Aussi, mon enfant, il faut accepter... avec grâce... la protection de Mlle de La Rogerie. Ta tante en dit le plus grand bien; la conversation sérieuse que je viens d'avoir avec elle me prouve qu'elle n'a point exagéré. Je t'en supplie, prends sur toi de la bien accueillir et de lui rendre la tâche facile.

— Oh! moi, je veux bien. Donnez-moi seulement le temps de m'y faire.

Et se jetant au cou de son père :

— Tout ce que tu voudras! dit-elle. Tu sais bien que toi, je t'adore!

La jeune fille se pendit au bras de M. de Brassiou, et tous les deux rentrèrent au salon, où Mlle de La Rogerie attendait avec un peu d'impatience. Marguerite était une fille de premier mouvement. Aussi courut-elle vers l'institutrice avec un élan plein d'effusion.

— Mademoiselle, dit-elle, je vous ai fait de la peine, paraît-il. Ai-je eu tort ou raison? Je ne veux pas le savoir. Vous m'avez contrariée, sans intention, je crois, et j'ai montré mon mécontentement. Il ne faut pas m'en vouloir, et je vous promets de ne plus vous faire de chagrin.

La jeune femme ouvrit ses bras : l'enfant s'y précipita les larmes aux yeux. La paix était faite, et les bases de la nouvelle existence établies. M. de Brassiou ne redoutait rien tant que les scènes de famille, et surtout ce qui entravait sa vie ordinaire. Il eût sacrifié beaucoup de l'avenir pour s'assurer une jouissance immédiate. Ce fut donc avec une satisfaction complète qu'il sentit de nouveau son indépendance assurée. Mme Brunet, sa sieste achevée, descendit au

salon. Marguerite renouvela pour elle l'acte de soumission inauguré pour Mlle Hortense, et un embrassement général scella la bonne harmonie.

VIII.

Deux ans se sont écoulés, et, à ne considérer que les choses extérieures, les engagemens ont été rigoureusement tenus. Marguerite est aujourd'hui une grande jeune fille; sa beauté, ébauchée dans l'adolescence, s'est confirmée sans aucun sacrifice. Elle a seulement grandi; mais ses formes, en la faisant femme, n'ont rien enlevé au charme de l'enfance. Au dehors, elle affecte la modestie, la décence d'une fille de son âge et de son monde.

Mlle de La Rogerie s'était vite aperçue que le programme imposé par la tante n'était point fait à la mesure de la nièce. Le lui faire accepter n'était rien moins que la revêtir de la camisole de force. Elle savait, par expérience, que la rigueur n'est jamais un procédé durable, surtout avec une femme, sur la limite de l'âge où l'indépendance s'impose, aussi s'était-elle emparée de la jeune fille par des moyens tout opposés.

Avec la sûreté de jugement qui l'avait toujours si bien servie, elle avait observé le caractère de la jeune fille, se réservant d'établir un plan d'études et d'éducation sur les enseignemens qu'elle saurait en tirer. Il fallait, avant tout, être la maîtresse, dût-elle flatter les passions, laisser grossir les défauts et éviter les répressions qui lui eussent aliéné la confiance.

Sur le chapitre de la religion, celui pour lequel elle avait pris une sorte d'engagement, elle se bornait aux pratiques extérieures.

— Mon enfant, avait-elle dit, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir des convictions religieuses; si le ciel n'accorde la foi qu'à quelques rares privilégiés, il peut du moins exiger de tous la pratique et le bon exemple. Hypocrisie, me direz-vous; non, bienséance et témoignage de bonne éducation. Si, dans le monde, une femme sincèrement religieuse est une perle rare, une athée, ou même une femme simplement indifférente, est une monstruosité. L'observance de la religion est donc aussi indispensable pour les personnes d'un certain rang que la façon de se présenter et de s'exprimer. A ce titre, au moins, j'implore votre soumission aux règles faciles qu'il est de mon devoir de vous imposer. Nous suppléerons, si vous le voulez bien, à l'absence d'un directeur, par un examen de conscience intime et journalier.

Sous cette forme familière, Mlle de La Rogerie avait fait de cette conversation une sorte d'espionnage habile qui lui per-

mettait de connaître les moindres événemens de la maison. Elle critiquait peu ; il lui suffisait de savoir, parfois aussi elle consentait à rire avec la jeune fille des ridicules observés et décrits avec une verve encouragée. Marguerite ne soupçonnait pas le piège, et, dans son plaisir de raconter, elle agrandissait chaque jour le champ de son reportage.

Pourtant elle avait bon cœur, et son intelligence ne demandait qu'une meilleure direction. Si Mlle de La Rogerie, au lieu de n'envisager que son intérêt mystérieux, eût appliqué son influence à la remettre dans la bonne voie, elle eût, sans aucun doute, ramené le calme dans cette âme assoiffée de plaisir. Elle quittait fort peu la jeune fille, et, pour ne la point perdre de vue, elle pratiquait, malgré son âge, tous les sports qui lui permettaient de la suivre. M. de Brassiou avait mis pour elle un vieux cheval de sang, et les deux femmes, en sa compagnie, ou seules, s'il était absent, faisaient des promenades interminables dans la campagne.

Le baron avait, du reste, singulièrement modifié ses habitudes pendant ces deux années. Il en attribuait la cause à l'âge, un observateur eût découvert d'autres motifs. Cet homme, adonné à tous les plaisirs, vivant dans un milieu peu sévère, était un chaste ou plutôt un indifférent. Il se dépensait de trop de façons pour laisser une grande part à la femme ; en dehors de quelques aventures qu'on lui prêtait, — trop facilement peut-être, — depuis la mort de Mme de Brassiou on ne lui avait pas connu de liaison. Aujourd'hui, la présence d'une femme jeune dans son intérieur procurait à cet homme naïf une satisfaction dont il ne se rendait pas compte. Il hésitait moins à rentrer chez lui, et les prétextes pour s'en tenir éloigné exigeaient de jour en jour un intérêt plus puissant. Il avait été admis en principe, lors de l'entrée en fonctions de Mlle de La Rogerie, qu'à ses attributions d'institutrice se joindraient celles d'économe. Cette partie du programme n'avait point été négligée ; elle s'était, dès l'abord, réservé d'en tirer grand profit. Le genre d'existence, le caractère même de M. de Brassiou, l'exposaient fatalement à un désordre dont il était difficile de sonder la profondeur. Parfois son régisseur le réveillait avec des réclamations urgentes ; mais il l'accueillait par de telles colères, qu'on hésitait de plus en plus à les encourir. Personne, si ce n'est l'homme d'affaires peut-être, ne savait l'état de la fortune. Pourvu qu'il eût de l'argent comptant, M. de Brassiou ne s'inquiétait guère du prix qu'il le payait. Quelques terres éloignées avaient été déjà vendues, et celles qui restaient, importantes du reste, n'étaient point entièrement exemptes d'hypothèques.

Après s'être orientée et avoir sûrement établi son influence,

Mlle de La Rogerie se préoccupa d'entrer plus avant dans l'intimité de la maison.

Un soir après le dîner, par une douce soirée d'août, sur la terrasse du château, la famille était réunie. Marguerite, qui était charitable à ses heures, s'était rendue au village, accompagnée de Louise, pour visiter un malade. M. de Brassiou n'avait pas quitté la Grolière de la semaine, et sa fille avait mis son séjour à profit pour faire des visites de voisinage.

Dans la promenade de la journée, on était entré au château de la Croix-Fulgent pour voir un cheval dont le propriétaire voulait se défaire. Mlle de La Rogerie, se trouvant seule avec M. de Brassiou, prit prétexte de cette visite pour parler de M. Debaissé, le voisin, et de son énorme fortune. Elle établit discrètement un parallèle entre l'ordre qui régnait dans la terre de la Croix-Fulgent et le laisser-aller que pratiquait M. de Brassiou à la Grolière.

— Voilà une maison bien tenue, disait-elle, rien ne manque, et cet homme a su, grâce à son industrie et à son intelligence, amasser une fortune colossale et constituer un état de maison tel qu'aucun gentilhomme du pays ne saurait l'égaler.

— Parbleu! ce n'est pas difficile, avec de l'argent le moindre bourgeois peut faire mieux qu'un duc ruiné; faire mieux, il faut encore s'entendre; si on regardait les détails...

— Oui; mais pour avoir de l'argent, il faut savoir en gagner, et tous vos hobereaux de ce pays-ci ne savent qu'en dépenser; j'en excepte votre grand-père, qui a su, lui, créer une industrie dont vous bénéficiez encore.

— Mon père aurait bien fait de continuer, car aujourd'hui il n'y a plus que l'argent; le quincaillier, du haut de sa falaise, nous écrase tous, malgré ses façons de rustre. Si la tradition n'était si difficile à reprendre, je ferais de l'industrie.

— Oui, mais le fil est rompu. Il faut maintenant, pour mettre les choses en ordre, employer un autre procédé,.. l'économie.

— L'économie! l'économie! quel sacrifice puis-je encore faire? J'ai baissé mon train, j'ai vendu dix chevaux, abandonné une forêt et réduit mes chiens et mon personnel.

— Aussi je vous remercie de tous ces sacrifices comme si j'en retirais un profit personnel. Veuillez vous souvenir, monsieur, que, quand vous avez consenti à ce que je prisse la direction de votre intérieur, le pillage avait élevé vos dépenses annuelles au double de vos revenus. A ce train, on va vite. Vos domaines de la Bâtardière, de la Groye et de la Loge étaient hypothéqués; si aujourd'hui vous n'êtes pas encore complètement quitte, le mal, du moins, est enrayé. Encore un peu de patience, et, dans quelques

années, quand Marguerite aura trouvé un mari, j'aurai la grande joie, en quittant votre maison, de laisser la paix et l'aisance assurée où je n'ai trouvé, permettez-moi de le dire, que le désordre et la ruine menaçante.

— Si vous croyez que cette perspective soit faite pour me séduire! Me quitter! vous n'avez que cette menace à la bouche. Oh! que vous êtes bien femme! Vous commencez par vous rendre indispensable, et, quand vous en êtes certaine, vous nous tirez la révérence. Et que voulez-vous que je devienne maintenant sans vous?

— Ah! ça, je n'y ai pas songé. Je ne puis pourtant pas rester chez vous comme institutrice quand vous n'aurez plus de fille à instruire. Non, cela n'est pas possible. Marguerite mariée, il faudra nous séparer. Pensez-y, dix-huit ans déjà, en raison de sa nature il est sage de prévoir.

— J'y pense, hélas!

— Oui, je veux le croire. Mais vous y pensez comme à toutes les choses qui vous contrarient, pour les éloigner.

— Il semble, à vous entendre, que je ferme ma porte et séquestre ma fille.

— Oh! pour ça, voilà un reproche qu'on ne saurait vous adresser. Votre maison est constamment remplie, et si je n'y mettais bon ordre, Marguerite serait toujours sur les routes. Mais au milieu de vos assidus, en voyez-vous un seul qui soit un parti pour votre fille? Non, avouez-le. Et puis, et puis, il faut en convenir, vous êtes jeune et pas en état que je sache de fournir une dot sonnante.

— Mais Marguerite a tout ce que j'ai.

— Oui, mais vous n'avez rien, ou plutôt vous ne pouvez rien distraire de votre avoir, puisqu'il vous suffit à peine à vous-même.

— Je me rangerai; pour mon enfant, pas de sacrifices dont je ne sois capable.

— En paroles, oui. En outre, si vous ne donnez pas de dot à votre fille, en revanche vous lui avez donné tous vos goûts, et elle est aussi incapable que vous de se priver de quoi que ce soit. Puisque nous parlons de votre voisin Debaissé, pourquoi n'y songez-vous pas pour Marguerite? Eh! mon Dieu, je devine vos objections : c'est un rustre, un lourdaud, un parvenu, tout ce qui vous plaira, mais il est immensément riche, et je ne verrais pas un inconvénient bien sérieux à ce qu'une alliance avec les Brassiou relevât un peu sa considération, quand par cela même son argent viendrait au secours de vos embarras.

— Ça, n'y songez pas : ce malotru pour gendre, je n'élèverai jamais d'un pareil sang.

— Le mot est joli... pas très sensé, mais joli, mes complimens! Je continue. Si Marguerite était une fille timide, modeste, dénuée d'ambition, sachant se contenter d'une couronne sur sa voiture, d'une tourelle à sa maison et pas un maravédis à l'intérieur, nous trouverions facilement dans le pays un beau jeune homme qui viendrait ajouter sa gêne à la vôtre et ferait avec elle souche de bons gentilshommes crève-de-faim; mais telles ne sont point ses vues, j'ose le garantir, et pour peu que vous preniez la peine de consulter ses tendances, vous vous convaincrez facilement qu'entre le gentilhomme dont nous venons de parler et le Crésus dont les créneaux vous dominent, elle se laissera facilement imposer la fortune.

— J'avoue que cette nouvelle façon de voir m'étonne un peu, il faut s'y faire; et puis, mademoiselle, pensez-vous que la perspective de vous perdre aussitôt aprés le mariage de mon enfant soit de nature à presser ma décision?

— Votre décision, d'abord nous n'en sommes pas encore là; à cette heure nous faisons du roman, rien ne prouve que Debaissé y songe, et rien de formel ne nous autorise à croire que Marguerite consente. Mais alors même que mon rêve viendrait à bien, laissez-moi dire que l'événement compenserait largement le sacrifice, et encore que sacrifice soit un bien gros mot. Je vous ai été utile, je l'espère, mais personne n'est indispensable. Après moi vous trouverez facilement une dame plus âgée et à l'abri de la médisance qui remplira mon rôle aisément. Et puis vous vivrez avec vos enfans, vous n'aurez plus autant besoin de compagnie.

— Ça, jamais! je suis trop vieux pour me mettre en tutelle. Ah! je trouve, mademoiselle, que vous prenez bien facilement votre parti. J'avais pensé que la douceur d'existence commune vous aurait fait jeter dans notre maison des racines plus profondes.

Mlle de La Rogerie, pendant cette réponse débitée lentement avec une intonation tendre, baissa son regard et resta sans rien dire.

— Vous ne répondez pas. Dites-moi au moins que je me suis trompé.

— Que puis-je répondre, monsieur? Vous le voyez, vous m'embarrassez beaucoup.

— Je vous dis bien, moi, en toute franchise que doucement tout votre être s'est emparé de moi. Pourquoi n'avoueriez-vous pas que notre séparation vous laisserait un regret? Ah! mademoiselle Hortense!

— Mais, monsieur... mais, monsieur, vous oubliez que je suis

votre humble servante, et pour flattée que je sois de l'aveu, je ne dois pas perdre de vue la modestie de ma situation ni les dangers d'une pareille offre. Mais revenons, je vous prie, à nos projets, si vous consentez à les envisager d'une façon plus pratique.

M. de Brassiou, sous l'impression de cette douche froide, avait renfermé ses désirs d'expansion et, dans une attitude résignée, écoutait le programme de l'institutrice.

— Voyons, monsieur, m'autorisez-vous à sonder Marguerite, prudemment, il va sans dire, de façon à ne rien compromettre? Nous connaîtrons ses idées, ses ambitions, ses rêves de jeune fille, et par là nous serons plus à même, ses aspirations mises à jour, de diriger nos batteries.

— Tout ce que vous voudrez, mais vous ne m'abandonnerez pas.

— Nous verrons. Commençons par marier Marguerite. Il est évident que le voisin ne laisse échapper aucune occasion de se rapprocher de vous. Une fois la brèche faite par votre alliance, il aurait vite ses grandes entrées dans l'aristocratie besogneuse du pays, ces gens-là ne boudent pas bien longtemps ceux qui sont riches.

M. de Brassiou était en proie à une émotion qui se trahissait par une série de gestes incohérens et de phrases inachevées. Plus le sang-froid de Mlle de La Rogerie s'affirmait, plus son désordre était apparent. Elle se jouait de lui avec une habileté qu'assurément elle n'avait point acquise chez les dames de la Visitation.

M. de Brassiou s'était levé et s'approchait de l'institutrice les mains tendues quand un frou-frou de robe et les bonds du chien le firent retourner. Marguerite montait les marches du perron.

— Je n'ai pas été longtemps, n'est-ce pas, mademoiselle? dit la jeune fille. Ma malade est mieux, je l'ai trouvée en train d'engloutir une tranche de lard, ces gens-là procèdent de l'autruche.

Ni le père ni mademoiselle ne s'attendaient à cette brusque entrée. La situation, à leur insu, les avait emportés, et un trouble manifeste trahissait leur embarras. M. de Brassiou était sur une pente dangereuse, et dans son désir de l'y faire glisser, la jeune femme s'était un peu oubliée.

Toutefois, elle fut prompte à se remettre, l'ombre heureusement venait au secours de son trouble.

— Ah! dit-elle, je suis bien heureuse, la nuit vient vite, j'étais presque inquiète, c'est trop tard, mon enfant. Est-ce bête? j'avais le cœur serré, je le disais à votre père. Ah! maintenant je respire. Alors la pauvre femme...

— Mange du lard, je vous dis, une autre en mourrait. Le thé n'est pas servi, je meurs de soif!

M. de Brassiou ajouta :

— Moi aussi.

Marguerite poussa le bouton de la sonnette, et un domestique apparut avec un plateau tout garni.

IX.

Antoine Debaissé était un homme de quarante ans environ, son apparence saine et robuste eût permis de lui en donner trente-cinq. D'une taille élevée quand il consentait à se bien tenir, ses larges épaules et ses bras de forgeron semblaient d'ordinaire courber son échine sous un poids anormal.

Antoine était fils d'un coutelier de Châtelleraudais. A l'époque de transition où les grandes industries avaient anéanti les petites, le jeune homme avait compris que le métier qui faisait vivre son père suffirait à peine à lui donner du pain. Il avait seize ans, son instruction était aussi complète que l'exigeait son état d'artisan. Il obtint de sa famille de se placer à Paris dans une maison de quincaillerie en gros de la rue des Lombards.

Après quatre ans de travail assidu et d'économies invraisemblables, Antoine Debaissé possédait quelques mille francs. Il avait en plus la connaissance approfondie de son état et de certains procédés commerciaux qui venaient en aide à son indomptable volonté. Antoine n'était pas homme à rester longtemps dans une boutique obscure. Son patron s'intéressait à lui, il composa une pacotille fournie à crédit moyennant un partage de bénéfices et s'embarqua à Nantes pour la Nouvelle-Orléans. A son arrivée à la Louisiane, la fièvre jaune sévissait sur la ville; sans déballer ses caisses, il remonta le fleuve jusqu'à Saint-Louis. Là, sans perdre de temps, il se défit de ses marchandises d'une façon si avantageuse qu'il tripla le capital, déduction faite des frais et du transport.

Pendant les quelques mois qu'il passa en Amérique, il se pénétra des besoins du pays, et de retour à Paris, amassa cette fois une énorme pacotille. La réussite de sa première entreprise avait confirmé son crédit, et toutes facilités lui furent offertes. Cette seconde campagne lui fournit des bénéfices assez importans pour lui permettre désormais de marcher avec ses seules ressources. Dans une période de dix ans, Antoine fit dix-sept voyages entre la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis et la France. Il avait étendu ses importations à toutes les choses utiles et abaissé ses prix de façon à s'assurer un monopole. Dans les deux villes, il avait installé d'im-

portans magasins de fournitures maritimes et d'approvisionnemens. De Bordeaux, qu'il avait pris une année comme port d'embarquement, il avait rapporté deux bateaux de vins, et depuis il avait joint ce commerce à tous ceux dont il était maître déjà.

Il faisait passer une partie de ses capitaux sur le continent, mais il en consacrait une part importante à acheter des terrains à Saint-Louis et à fonder une sorte de cité industrielle dont la location devint une source de profits incalculables. A la suite d'une maladie grave causée par la fatigue et aussi par les excès dont sa vie fiévreuse lui faisait une sorte d'obligation, il avait liquidé son commerce, ne conservant en Amérique que ses immeubles. Par un sentiment commun à tous les enrichis, sentiment qui prend sa source dans une satisfaction mal comprise de vanité et aussi peut-être dans une sorte d'instinct patriotique, Antoine, après quelques mois passés à Paris, était venu s'établir dans son pays natal, oubliant que la médiocrité de sa famille et le souvenir de ses antécédens pouvaient entraver son ambition.

Une grande terre, avec un château historique, se trouvait à vendre. Le domaine était en mauvais état : les cultures abandonnées, le bois au pillage et le château en ruines; mais il ne fallait à tout cela que beaucoup d'argent, et c'était là justement ce dont Antoine Debaissé manquait le moins. La terre était très étendue, et en tous points convenable pour appliquer les connaissances économiques du jeune négociant.

La Croix-Fulgent fut acquise dans des conditions avantageuses et payée comptant, ce qui renversa un peu les usages du pays. De sa famille il ne restait à Antoine qu'une sœur mariée à un petit artisan de la ville et un nombre illimité de cousins et parens dont le nom s'étalait sur toutes les enseignes. Après la juste satisfaction de montrer sa nouvelle fortune, il n'avait eu d'autre préoccupation que de les tenir à distance. Comme la plupart de ceux qui ont gagné leur argent, il en connaissait la valeur, et le souvenir de ses efforts pour l'acquérir le rendait un peu rebelle à l'idée de le dépenser. Sans être avare, Antoine était d'une économie sévère. Toutefois, cette disposition n'allait pas jusqu'à lui interdire un large emploi de sa fortune, et, pendant deux années, il avait dépensé des sommes importantes à la restauration du château et à la mise en état des terres.

Pendant cette période de grande activité, l'isolement ne lui fut point à charge; il descendait d'une échelle pour monter à cheval, et ne quittait ses travaux de construction que pour ceux de la culture. Mais quand il put se croiser les bras, ne trouvant d'autre emploi de son temps que celui de contempler son œuvre, une

pointe d'ennui se glissa dans sa vie. Depuis son enfance il n'avait jamais eu le temps de se reposer et de réfléchir, ces deux formes de l'existence lui étaient inconnues.

Antoine Debaissé avait un superbe écrin, mais absolument rien à y mettre. Il avait espéré que sa fortune colossale lui attirerait sans effort l'avance des voisins, il se flattait même de les accueillir avec quelque arrogance. Il s'attribuait et il avait en effet un mérite assez rare, mais il attendit en vain. C'est que le pauvre garçon, dans son inexpérience, se heurtait à un préjugé dont il allait sentir la puissance. Il ne suffit pas, pour faire figure dans un pays, d'avoir une grande installation et beaucoup d'argent pour la soutenir, on doit encore montrer une modestie et une souplesse dont il était incapable. Les gentilshommes pauvres ne cessent jamais de se prévaloir des avantages du nom ; ils envient le luxe dont ils ne peuvent user, mais ils se flattent d'être d'une race supérieure et trouvent, dans cette satisfaction qu'aucun bien ne peut procurer, pensent-ils, un soulagement à leur existence précaire.

Du haut de son donjon désert, Antoine songeait au moyen de meubler sa vie, car la solitude lui pesait. Il avait imprudemment, peut-être, éloigné ses proches, qui le boudaient aujourd'hui, et il ne voyait aucun moyen de se faire accueillir dans les châteaux des environs. On le jalousait, et de là à le punir par une sorte d'ostracisme, il n'y avait qu'un pas.

Aux élections municipales de sa commune, Antoine Debaissé se laissa porter sur la liste de l'opposition. Nouvelle faute, on le déclara aussitôt républicain farouche et anticlérical ; quoi qu'il fît pour détruire cette légende, ses votes et ses dons à l'église ne purent en avoir raison. Il se décida enfin à tenter des visites, la plupart ne lui furent pas rendues ; en tous les cas, aucune invitation n'en résulta. Il prit alors le seul parti par lequel il aurait dû commencer : se mettre en concurrence ouverte avec les chasseurs du pays et les obliger à entrer en composition.

La forêt des Souchons, qui confinait à ses terres, fut de nouveau mise en adjudication. L'ancienne société, composée de la plupart des gentilshommes de la contrée, élevait la prétention de la reprendre. Le fermage était peu élevé, les frais nuls, et le tout parfaitement à portée de leurs minces ressources.

M. de Brassiou, l'un des plus fortunés, en tout cas celui que la dépense arrêtait le moins, était président de la société. Debaissé lui fit une visite et lui exposa timidement son désir d'être admis comme sociétaire, offrant, comme don de bienvenue, l'abandon de la chasse dans ses bois. Si M. de Brassiou eût été seul, il eût accueilli cette offre ; sans aucun doute il était plus libéral que

les autres, et l'argent avait sur lui un pouvoir qu'il ne dissimulait pas. Antoine se montra suffisamment humble, et M. de Brassiou prit, pour lui répondre, des formes conciliantes; toutefois il n'était nullement autorisé à donner une réponse, il en conférerait avec ses amis.

Les amis, consultés, furent un peu troublés par cet incident imprévu; on avait encore quelque temps devant soi, il fallait réfléchir, pareille affaire était pour eux d'une telle importance que la vie semblait en dépendre. Toutefois, comme certaines tendances ne perdent jamais leurs droits, quelques-uns, pourtant bien résolus à évincer le fâcheux, trouvèrent l'occasion bonne pour lui vendre des chiens. Le gentilhomme chasseur est toujours un peu maquignon. Debaissé pensa avec juste raison que ceux-là mêmes qui l'aidaient à former un équipage ne pouvaient décemment lui refuser les moyens de s'en servir. Fort de cette promesse, il acheta pour une somme importante des animaux dont la valeur était contestable, mais dont on pouvait faire un fond d'espèce, après quoi il se montra plus hardi pour poser sa candidature.

Mais les sociétaires rejetèrent bien loin cette prétention : introduire ce malotru dans l'équipage, jamais!

— Il n'était peut-être pas très politique, avait dit le baron, de ne pas donner un os à ronger à cet ogre : il était assez riche pour prendre tout le morceau.

A cela on répondit qu'on l'en défiait. Pour être un Crésus et connaître la quincaillerie, il ne s'ensuivait pas qu'on pût chasser à courre. Pour ceux-là, être veneur exige l'atavisme d'une longue série d'ancêtres et un don du ciel que très peu possèdent. On n'avait rien à craindre.

M. de Brassiou dut se faire le porteur de ce triste message; il comptait, par sa démarche, en adoucir l'amertume.

Antoine Debaissé, prévenu de sa visite, déploya pour le recevoir tout l'apparat dont il disposait.

— Mon voisin, dit le baron, j'ai une assez mauvaise nouvelle à vous transmettre. Mes associés, malgré tous les efforts, dont vous ne doutez pas, je pense, refusent d'admettre un nouveau sociétaire. Il n'entre rien de personnel, soyez-en sûr, dans cette décision. Nous avons un nombre déterminé, et nos statuts s'opposent à l'élargir. En vain ai-je fait valoir les avantages incontestables dont vous payez votre bienvenue; ils ne veulent rien accepter. Il faut donc attendre la retraite de l'un des membres : sa place vous est assurée.

Pendant ce petit discours, débité sur un ton doucereux, Antoine Debaissé pâlissait sous l'outrage, car le miel dont on enveloppait la pilule n'en dissimulait pas l'amertume.

— Monsieur le baron, dit-il en se levant avec un geste brusque, les gens de votre pays m'ont habitué à pas mal d'affronts. Jusqu'ici, j'ai tendu l'échine; mais aujourd'hui, je me révolte! Ils veulent la guerre, ils l'auront. Je leur demandais une bien petite place; je ne les aurais pas gênés beaucoup, en somme. Ils n'auraient rien perdu et le pays aurait gagné pas mal. Tant pis pour eux... Ma roture va lutter contre leur noblesse. Ils verront si l'argent d'un quincaillier ne vaut pas celui d'un marquis. C'est pas pour vous, au moins, que je dis ça, mon voisin. Vous êtes franc, et, si vous voulez, nous prendrons la chasse à nous deux et nous leur ferons la nique.

En vain M. de Brassiou essaya-t-il de le calmer; la mesure était comble. Aussi, se sentant impuissant à le reprendre, voulut-il du moins sauvegarder ses intérêts personnels.

— Vous comprenez, mon cher voisin, dit-il, qu'il m'est bien difficile de me mettre avec vous contre mes amis, il y aurait là un manque de loyauté dont je ne saurais encourir le blâme; mais comme, en somme, vous êtes résolu, je ne refuse pas absolument votre offre. Portez-vous adjudicataire, et, quand votre chasse sera organisée, peu à peu, la chose acquise, je me rangerai de votre bord à des conditions que vous fixerez vous-même, mais sans rien afficher; vous admettez, je suppose, ma prudence.

— Eh bien! ça va! répondit Antoine en frappant dans la main de son partenaire, et à nous deux, je vous le garantis, nous ferons de la bonne besogne. Je n'y entends rien, mais je suis encore en âge d'apprendre. Ce n'est pas la mer à boire; il est plus difficile, je vous assure, de vendre des petits couteaux et de s'en faire quelques mille livres de rente. Voulez-vous, pendant que nous y sommes, me permettre de vous faire voir mes chevaux? Ah! dame! j'en ai de bons.

— Volontiers, répondit M. de Brassiou, qui ne résistait jamais au plaisir de visiter une écurie.

Et les deux hommes traversèrent le parc pour se rendre aux communs.

Le gentilhomme fut surpris de l'intelligence qui avait présidé à leur installation. Ici, la simplicité garantissait du mauvais goût. Antoine avait puisé en Amérique le sentiment des choses pratiques et appliquait bien son expérience. Les écuries formaient un corps de bâtiment distinct. Une habitation isolée abritait les hommes, un parloir, un billard et une buvette les dispensaient de chercher au dehors les distractions qui leur étaient ici offertes gratuitement. Antoine Debaissé avait littéralement copié cette disposition sur la demeure d'un riche Américain de ses amis.

Les écuries contenaient douze chevaux, dont la plupart étaient ramenés d'Amérique.

M. de Brassiou admira beaucoup l'installation générale. Son estime pour le maître s'en trouva subitement remontée, tant il est vrai qu'on apprécie souvent les gens en raison d'un défaut ou d'une qualité commune. Jusqu'ici, il critiquait lui-même comme les autres par habitude. Cette fois, il s'inclinait malgré lui devant une supériorité incontestable.

Si la question d'une alliance lui eût été posée en ce moment par Mlle de La Rogerie, il n'eût assurément pas répondu avec le même dédain. En se quittant, l'intimité entre les deux hommes avait fait un grand pas.

A la suite de cette entrevue, Antoine Debaissé fit, à la Grolière, une visite de remercîment. C'était le moins qu'il pût faire. Il n'était pas homme à négliger l'appui d'un voisinage qui s'offrait si à point pour l'aider à combattre le mauvais vouloir du pays. M. de Brassiou avait lui-même beaucoup réfléchi, et Mlle de La Rogerie, revenant à la charge, l'avait de plus en plus converti aux avantages de son projet.

De ce fait, Antoine fut accueilli de façon à le tromper sur ses mérites personnels. Il demanda à être présenté à Marguerite. Celle-ci, qui n'avait encore aucun motif d'entrer dans les vues de son père, se montra rebelle à l'entrevue. Il ne fallut rien moins qu'une volonté sévèrement exprimée pour l'y contraindre. Qu'avait-elle besoin de connaître ce malotru exotique? qui le priait de descendre de son pigeonnier? D'abord elle ne serait pas aimable; elle en prévenait d'avance : mieux valait la laisser chez elle. A toutes ces mauvaises raisons, M. de Brassiou n'en opposait qu'une : Je le veux. Il formulait rarement sa volonté; aussi, un peu surprise, Marguerite obéit-elle.

Elle ne prit même pas la peine de modifier sa toilette : elle arriva au salon avec une robe humide de la rosée des prairies, les cheveux décoiffés, parsemés de feuilles et de mousse. Elle était en bateau sur la Creuse quand la voiture de M. Debaissé avait débouché dans l'avenue.

Elle fit un salut négligent au visiteur, et, sans répondre à ses gauches salutations, elle se rencogna dans un angle, refusant de se mêler à la conversation.

Pourtant celle-ci offrait quelque intérêt pour elle. On s'entretint naturellement de la forêt, et Antoine formula plus que jamais la résolution de l'arracher à ses adjudicataires. Sans paraître encourager son voisin, mais aussi sans le détourner, M. de Brassiou, sous forme de causerie cynégétique, donnait des conseils précis, parlait de ce qu'il fallait faire, révélait les procédés, indiquait les différens usages et les ressources de la forêt; en un mot, traçait un plan auquel le futur veneur n'avait qu'à souscrire.

Au cours de la visite, Mlle de La Rogerie fit son entrée en rougissant : elle ne savait pas, elle cherchait Marguerite. Au fond, elle n'avait pu résister au désir de voir de près l'homme sur lequel elle fondait de grandes espérances.

Elle le trouva abominable, mais il lui importait peu; sa gaucherie même, son aplomb, mêlé de timidité, lui parut de bon augure. Elle sortit pour faire préparer des rafraîchissemens pendant que le baron faisait à son tour visiter son élevage à son hôte. Marguerite fut invitée à suivre et n'osa se dérober.

Devant les chevaux, la glace se fondit un peu. Ils trouvaient ici plus à dire qu'ailleurs : la langue des salons n'était favorable ni à l'un ni à l'autre, la jeune fille aida son père. On parla beaucoup de sport, de courses, et, en se quittant, Antoine Debaissé demanda à la jeune fille l'autorisation d'accompagner un jour son père et elle.

M. de Brassiou accepta, et une promenade fut décidée pour la semaine suivante.

— Je ne le trouve pas si mal, dit Mlle de La Rogerie, quand, après la sortie de Marguerite, elle se vit seule avec le baron; il a une distinction étrangère.

— Vous voulez dire qu'il est étranger à toute distinction.

— Non, réellement, c'est un bel homme. Pas gandin, très nature; il n'a rien qui puisse déplaire à une femme.

— Vous entendez par là que son argent doit plaire à beaucoup de femmes; mais, en dehors de ce mérite, je ne vois guère...

Marguerite, le soir au dîner, ne tarissait pas de critiques sur le visiteur. Avec sa verve enfantine, elle imitait son organe américain, ses gestes, parodiait ses intonations et ses mots : c'eût été à se tordre si ses interlocuteurs n'avaient été aussi intéressés à lui voir une opinion contraire.

ADRIEN CHABOT.

(La troisième partie au prochain n°.)

UN

ENNEMI DE DESCARTES

GISBERT VOET.

Gisbert Voet a mérité l'oubli; on ne l'a accordé qu'à ses écrits. Son nom est resté célèbre. Dans l'éloge emphatique et médiocre que Cousin, on ne sait pourquoi, a placé en tête des œuvres de Descartes, et que Voltaire aurait appelé du *galithomas,* Thomas le nomme : ce scélérat! Un tel jugement est ridicule; même relégué dans une note, il est odieux. Voltaire a parlé de Voet. De qui ne parlait-il pas? « C'était un professeur de galimatias scolastique qui intenta contre Descartes une accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. » C'est là tout ce que savent de Voet ceux qui apprennent l'histoire dans Voltaire. Pour les historiens de la philosophie, instruits par Descartes et par son panégyriste Baillet, Voet est un fanatique ignorant et fourbe, un jésuite protestant; on associe ces mots pour redoubler l'injure.

Si, pour faire un premier pas vers les sources, on réunit les passages que, dans l'histoire de la vie de Descartes, Baillet consacre à celui qu'il nomme *Voétius,* on y rencontre, avec plus de détails, les mêmes injures et le même dédain. Mais si l'on supprime les assertions produites comme douteuses et les épithètes qui les traduisent, l'impression est complètement changée. Si Baillet, par exemple, écrit : « Voétius trouva moyen, *par ses intrigues,* de se

faire nommer recteur de l'Université d'Utrecht, » il est permis de traduire ainsi : L'Université d'Utrecht choisissait chaque année un recteur. Voet, en 1642, fut élu à l'unanimité; il le fut de nouveau en 1651. Si Baillet raconte qu'un professeur, pendant la soutenance d'une thèse, que l'on nommait alors une dispute, a été hué, sifflé et ironiquement applaudi par les étudians, on doit terminer là le récit, sans ajouter que Voétius se réjouissait du scandale et l'avait *probablement préparé.*

Si Baillet nous apprend que Voétius a *fait composer* par ses élèves un poème satirique, *ou du moins* en a permis l'impression, il est permis de traduire en disant : un poème satirique anonyme fut répandu parmi les étudians. De telles plaisanteries étaient alors continuelles dans les universités, sans que les recteurs pussent les empêcher. Si Baillet nous dit, enfin, que Voétius a *extorqué* contre un des professeurs de l'Université un décret du magistrat, nous pouvons, en rejetant ce mot injurieux que rien ne justifie, dire simplement, après examen des pièces : un décret du magistrat fut rendu contre le professeur Régius, sur une requête présentée, à l'unanimité moins deux voix, par l'assemblée des professeurs.

Le récit de Baillet, tronqué et altéré de cette manière, comme c'est justice, ne laisse subsister aucune impression défavorable au caractère de Voet. On trouve en lui un esprit ardent, zélé pour les traditions et qui défend, le front haut, comme le veut sa conscience, ce qu'il croit juste et vrai. Voet, professeur de théologie et de langue hébraïque, enseignait les formes substantielles d'Aristote, il repoussait le système de Copernic et le mouvement de la terre condamné par les saintes Écritures. La circulation du sang, dont Galien n'a rien dit, lui paraissait une innovation absurde et dangereuse; il croyait à la magie et la condamnait. Mieux vaut mourir, disait-il, qu'être sauvé par un sorcier : *Præstat ægrotare quam talibus medicis sanari.* Ces opinions, aujourd'hui en défaveur, ne sont nullement d'un malhonnête homme, et, en 1640, n'étaient pas même d'un ignorant.

Si Voétius avait pensé autrement, il aurait eu le courage de le dire, car il était sincère jusqu'à la brutalité; mais le magistrat d'Utrecht ne l'aurait pas appelé, en 1634, à inaugurer l'enseignement de l'Université nouvelle, et ses collègues, en 1642, ne l'auraient pas choisi pour chef. Voet défendait la routine et l'erreur, nous le savons aujourd'hui; les honnêtes gens l'ignoraient alors. Voet avait leur confiance, il maintenait les traditions, croyait professer la vérité et s'indignait contre les abus avec autant de liberté que de force. En tenant compte de l'époque et des circonstances, il faut le juger avec indulgence.

Voet est né à Heusden en 1589. Aucun biographe n'a parlé des commencemens de sa vie. Sa naissance fut très humble. Dans un livre qu'il a inspiré et que Descartes lui attribue, il était dit : « René Descartes est d'une naissance illustre, ou du moins il est noble. Quant à cet avantage, que le hasard peut attribuer aux méchans et aux sots, je ne le lui envie pas. » Descartes répondit : « Vous n'avancez rien par là qui puisse me faire déshonneur, car si, d'une famille distinguée, il peut sortir quelquefois des méchans et des sots, vous ne voulez pas en conclure, je pense, que l'on doit moins estimer celui qui a reçu le jour de parens honnêtes que le fils d'un goujat *qui n'a fait son apprentissage de vertu et de piété qu'au milieu des valets d'une armée et des filles de joie.* »

Les dernières lignes, si l'on n'y sous-entend rien, affaiblissent la phrase et la gâtent. Le trait, s'il n'est pas lancé maladroitement et au hasard, ne peut s'adresser qu'à Voet. On peut convertir l'hypothèse en certitude. Voet, longtemps après, protestant contre les libelles qui l'ont flagellé sans relâche : *Coram Deo hominibusque protestor eas esse falsissimas*, rapporte spirituellement plusieurs pages d'injures invraisemblables. On y trouve le reproche d'avoir des voleurs et des vagabonds pour ancêtres : *De latronum et convenarum natus sum semine*. L'allusion de Descartes est claire et évidente. Voet, pasteur pendant près de vingt ans dans sa ville natale de Heusden, y était cité comme un modèle de dévoûment et d'activité. Il prêchait huit fois par semaine, sans préparation, naturellement; il confondait quelquefois Daniel avec Jérémie, saint Chrysostome avec saint Basile, et saint Bernard avec saint Augustin. Les érudits seuls s'en apercevaient, et personne ne l'accusait d'ignorance. Voet, pour le service de l'église, était toujours prêt; il remplaçait les absens, soit pour faire la lecture de la Bible, soit pour chanter un psaume en les attendant. Plusieurs fois, pendant les luttes contre l'Espagne, il quitta son poste pour suivre les armées et donner aux soldats, que l'on nommait alors les insurgés, l'encouragement et les secours de la religion. En l'an 1629, il entra à Bois-le-Duc avec l'armée victorieuse du prince d'Orange et y demeura une année, *inter strepitus, miserias et morbos militares.*

Toujours ardent contre les catholiques, Voet réclamait l'exécution sévère de la capitulation imposée. C'est sur son insistance que la flèche de l'église cathédrale de Bois-le-Duc perdit sa croix. La destinée de Voet était d'être calomnié. Le bruit courut que la croix, affranchie pendant sa chute des théorèmes de Galilée, avait miraculeusement quitté sa parabole pour aller frapper Voétius à une grande distance et punir de mort son sacrilège. Les nombreux écrits publiés depuis par la prétendue victime réfutent suffisam-

ment la calomnie; mais, quoique Voet écrivît sur tous les sujets, aucun de ses livrets ne lui est consacré.

La bonne renommée de Voet le fit appeler, bien jeune encore, au célèbre synode de Dordrecht, dont, cinquante ans plus tard, il avait l'honneur d'être le dernier survivant. L'humble ouvrier de la vigne du Seigneur se montra discoureur habile et savant; il contribua au triomphe du fervent calviniste Gomar, adversaire d'Arminius. La doctrine d'Arminius, suspecte de socinianisme, fut condamnée. On la résumait, comme celle de Jansénius, en cinq propositions, hérétiques aussi bien que celles de l'évêque d'Ypres, quoiqu'elles disent précisément le contraire. Le milieu n'est pas facile à trouver. Voet, qui plus tard combattit Jansénius, proposait sur la grâce une doctrine différente des deux autres, et, parmi ces mystérieuses subtilités, rencontrait sans doute une troisième hérésie. La prescience de Dieu et le libre arbitre sont incompatibles. La logique en conclut qu'il faut choisir entre eux; mais pour ceux qui n'osent percer le voile, le champ des conjectures s'accroît sans limite. La volonté est libre, suivant Arminius, qui, en cela, se rapproche de Pélage, et cependant, de toute éternité, Dieu a prévu le parti qu'elle doit prendre. On nie, malgré l'évidence apparente, que ces propositions soient contradictoires. La connaissance du passé ne nuit en rien à la liberté qui a présidé aux actes accomplis. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la prévision qui voit, sans les gêner, les faits de l'avenir? L'ingénieux argument remonte à saint Augustin, qui, sur la question de la grâce, a beaucoup varié, et peut être invoqué, suivant le progrès de ses études, en même temps par tous les partis.

Rotterdam, La Haye, Dordrecht, Bois-le-Duc, Middelbourg, désirèrent successivement attirer Voet dans leurs temples. Il préféra, sans discuter les conditions, le service de sa ville natale. Jamais il ne consentit à débattre la question de salaire : *Ne quidem de qualitate aut quantitate, directe aut indirecte quæsivi.* Le salaire souvent était donné en nature. Voet ne s'informait ni de la quantité, ni de la qualité du vin ou de la bière qu'on lui fournissait, il laissait faire ceux que cela regardait, qui sans doute connaissaient ses besoins, car il a élevé dix enfans.

Voet, nous l'avons dit, a pris plaisir à montrer ingénieusement, par la variété et la contradiction des injures adressées à son caractère et des jugemens dédaigneux portés sur son talent, l'inimitié sans frein de ses adversaires. Voet, a dit Ménage, ne croyait en Dieu que sous bénéfice d'inventaire. On l'a déclaré tout haut, *aperto ore,* faussaire, criminel, scélérat, fou furieux, la honte de son ordre, *ordinis sui propudium ;* on l'a nommé pharisien, ana-

baptiste, browniste, novateur en théologie, athée, sophiste et jésuite.

Descartes a dit : « Voet a publié volume sur volume, mais dans un style si barbare que personne, ne pouvant le lire sans dégoût, n'examine s'ils sont bons ou mauvais! » Voet aurait pu, et nous pouvons plus facilement encore, opposer à ces condamnations des louanges non moins nombreuses accordées par de bons juges.

La célèbre, on disait alors l'illustre Anna Schurmann, a écrit en parlant de Voet, qu'elle connaissait bien : *Virum cum paucis comparandum, solidæ eruditionis.* Un de ses collègues d'Utrecht, Jean Wipart, a comparé Voet à un nouvel Hercule qui nettoie les écuries d'Augias, attaquant tous les vices et sachant les vaincre.

« Rien, a dit Vossius, n'arrête son zèle; il ne marche pas vers le but, il y court : *Quidquid vult, ita vehementer vult, ut non eat, sed currat.* »

Un autre théologien, son collègue Cunæus, a loué sa science étendue et variée, sa probité, sa piété et son zèle toujours prêt contre toute atteinte aux bonnes mœurs.

Un historien moderne très estimé, Hagenbach, dans son *Histoire du Protestantisme*, accorde une page à Voétius : « Ses paroles, ses décisions et ses leçons étaient acceptées presque sans discussion, comme règles de la vérité et oracles sans appel. »

Le zèle infatigable de Voet qui, dans sa jeunesse, lui inspirait un sermon tous les jours, lui dictait, quand il devint professeur, des thèses innombrables pour l'instruction et l'exercice de ses élèves. Les *Disputationes* de Voet forment cinq volumes de 1,200 pages chacun environ; leur nombre approche de quatre cents, exactement trois cent quatre-vingt-cinq. Les sujets, très variés, se succèdent sans aucun ordre. Ce n'est pas, quoi qu'en dise Descartes, la forme qui rebute, c'est le fond. Ses questions, aujourd'hui, nous intéressent peu. Quatre dissertations sont consacrées à l'athéisme. On les a souvent citées et rarement lues, car elles ne justifient nullement les accusations souvent répétées contre l'auteur. Voet, suivant ses accusateurs, aurait eu la mauvaise foi d'accuser Descartes d'athéisme, et, en le rapprochant de Vanini, brûlé vingt ans avant à Toulouse, de le désigner ainsi pour le dernier supplice. C'est par là qu'on l'a rendu tristement célèbre.

L'accusation est ridicule.

L'étude de Voet sur l'athéisme semble le commentaire et le développement des *Questions rares et curieuses* de Mersenne, qui signalait l'athéisme quinze ou vingt ans avant Voet comme la grande hérésie du siècle, et n'évaluait pas le nombre des athées, dans la ville de Paris, à moins de 50,000.

Les athées, suivant Voet, sont innombrables. On le comprend sans peine d'après la définition qu'il en donne. Il tient pour athées ceux qui nient la Providence et la justice de Dieu, l'immortalité de l'âme et les peines éternelles, ceux qui négligent leurs devoirs religieux : *Quando quis veræ religionis professionem et exercitia externa abnegat.* Il y joint ceux qui, non par leur sentiment ou leur profession de foi, mais par leur vie, leurs mœurs et leur pratique de la religion, montrent qu'ils repoussent Dieu.

Il faut enfin compter dans cette classe les indifférens dans le choix d'une religion : *Qui neutrales et indifferentes sunt ad cujuscunque religionis professionem...*

Le réformé qui devient papiste est une bête ou un athée : *Bestiam an atheum.* On peut être athée en acte ou en puissance : *Alii sunt athei in fieri, alii in facto esse.* Quelques-uns, sans se croire athées, le sont cependant, parce qu'ils donnent aux autres l'occasion de le devenir : *Qui, si ipsi in atheismum non ruunt, aliis saltem eo viam parant.*

Voet cite, comme appartenant à cette catégorie d'athées en puissance, un admirable philosophe, plus grand mathématicien que physicien, qui, pour créer un monde, ne demande qu'un peu de matière. Le doute de ce philosophe, s'il est mal compris, peut devenir la voie qui conduit à l'athéisme, non l'auteur lui-même, mais ses lecteurs.

C'est bien de l'auteur de *la Méthode* et des *Méditations* qu'il s'agit. Voet fait de lui un athée en puissance, alors que tant d'autres, le cardinal Duperron et Ronsard, par exemple, sont athées en acte. Pourquoi Ronsard? — Pour avoir placé ce vers dans la bouche d'Éros :

Je suis Amour, le grand maître des dieux.

Voet, en signalant tant d'athées, ne prétend pas, évidemment, les faire brûler tous. Il le demande d'autant moins, que sa dissertation, qui n'a pas moins de cent pages, se termine par cette conclusion inattendue, qu'il n'y a pas de véritables athées : *Concludamus nullos dari atheos proprie datos.*

Il faut, dans un exercice d'école, montrer toutes les faces d'une question.

Voet, dans ses quatre discours, quoiqu'on le lui ait amèrement reproché, ne compare nullement Descartes à Vanini. Plusieurs pages séparent les lignes qui font allusion à Descartes des phrases consacrées à l'hérétique de Toulouse.

Tel était, s'il est permis de s'exprimer ainsi après des renseigne-

mens aussi contradictoires, celui qu'à l'âge de quarante-cinq ans, le sénat d'Utrecht, en créant l'Université destinée à tant d'éclat, appela spontanément à la chaire de théologie et de langue hébraïque.

Peu de temps après, Leroy, dont le nom fut latinisé et devint *Regius*, obtint, après de pressantes sollicitations, le partage de la chaire de médecine, dont le titulaire ne pouvait remplir seul tous les devoirs. Sans repousser Régius, il aurait accepté volontiers pour adjoint l'un ou l'autre des deux concurrens qu'on lui opposait, et qui, tous deux, avaient bonne renommée. Régius, pour obtenir les suffrages, dut se faire bien venir de tous et se garder, surtout, de laisser deviner les luttes que son enseignement ne pouvait manquer de faire naître. Loin de se déclarer ami des nouveautés, Régius, pendant sa candidature, se montra respectueux de la tradition. Lorsque Voet, rendu inquiet par quelques indices, lui demanda une profession de foi, ils se trouvèrent d'accord sur tous les points et s'embrassèrent en se quittant. Régius fut nommé; et, pendant plus d'une année, ses relations avec Voet témoignèrent en toute occasion d'une excellente confraternité. Ce début, qui pourrait le croire? a été reproché à Voet, qui, suivant Descartes, témoigna d'abord à Régius une fausse amitié, pour le surprendre plus aisément lorsqu'il ne serait plus sur ses gardes.

Voet et Régius, dans leur premier entretien, ont abordé les questions qui plus tard devaient les diviser. Voet était orthodoxe et péripatéticien; Régius admirait les théories de Descartes. Ni l'un ni l'autre n'ont changé; ils se trouvent cependant complètement d'accord! L'un des deux, évidemment, a dissimulé sa pensée. Voet était le juge, Régius désirait son suffrage et l'a obtenu; c'est de lui, — l'évidence est entière, — que sont venues toutes les concessions. Comment les a-t-il conciliées avec sa conscience? Lui seul peut le savoir. Le masque a disparu, Voet s'en est indigné; il est inique de le lui reprocher. La philosophie de Descartes, disait Voet, est dangereuse et nuisible aux études. C'est son opinion, il a raison de la dire. Les académies doivent la repousser : *Philosophiam Cartesii esse ineptam studiis præsertim theologiæ et periculosam; in academias minime recipiendam censeo.*

Régius, professeur de médecine, chargé plus particulièrement d'enseigner la botanique, pouvait adopter les principes de Descartes, étudier et propager ses découvertes, sans modifier en rien l'enseignement qu'on attendait de lui. Mais il associait à beaucoup de prudence une ardeur enthousiaste pour les idées nouvelles; non content de s'inspirer, dans l'enseignement de la médecine, du maître qui, sur tout problème, avait une solution, il aspirait, dût-il contredire ses collègues, à exercer, dans un cercle moins

borné, une action plus utile et plus illustre. On applaudissait ses leçons. Les vieux maîtres, offensés, envieux a-t-on dit, dénoncèrent ses écarts. *Le magistrat* jugea, s'il faut en croire Descartes, que, si les nouvelles opinions étaient vraies, il ne fallait pas en défendre l'enseignement, et que, si elles étaient fausses, il n'en était pas besoin, parce qu'en peu de temps elles se détruiraient d'elles-mêmes. Cette assemblée élue, qu'on nommait *le magistrat*, en plâtrant, au nom de principes aussi libéraux, une paix qui ne pouvait durer, devançait de plusieurs siècles son époque et même la nôtre. Jamais on n'a accordé, dans les universités, une liberté sans limite en se fiant à l'auditoire, qui, de lui-même, se tournera vers la vérité. Que dirait aujourd'hui, malgré les progrès accomplis, le doyen de la Faculté des Sciences de Paris, si le professeur d'astronomie, renonçant au système de Copernic, démontrait à ses auditeurs que la terre ne tourne pas? Il aviserait, avec le recteur, aux moyens de faire cesser un tel scandale. La question de droit est identique. Ainsi ferait M. Darboux avec non moins de raison que Voet, si le professeur de physique s'avisait en 1891, comme Régius en 1651, d'enseigner la théorie des météores et la dioptrique de Descartes, en en acceptant les principes. On ne peut, dans une chaire officielle, autoriser chacun à enseigner la doctrine qu'il préfère, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire supprimer tout contrôle. Régius, qui, sur les questions scientifiques, enseignait des erreurs et des absurdités, laissait, au milieu des ténèbres, apercevoir parfois quelques lueurs. Le recteur n'avait pas à s'en informer, son devoir était de maintenir les limites.

Régius, intraitable d'ailleurs, en protestant de sa soumission, mettait tous les torts de son côté. Voet, devenu recteur, témoigna d'abord à Régius beaucoup de bienveillance et d'amitié. Il approuvait, sans y rien mêler que des observations raisonnables, — Descartes alors ne faisait pas difficulté de le lui écrire, — les thèses publiques que, suivant la méthode d'enseignement adoptée alors, le professeur de médecine exerçait ses élèves à soutenir. Régius abordait des sujets de plus en plus éloignés de son enseignement régulier. Les nouvelles doctrines triomphaient, par ses soins, dans toutes ses disputes. Régius assistait même, — comme c'était le droit de tous, — aux disputes présidées par ses collègues; et, quand les novateurs faiblissaient, il prenait la parole pour les défendre.

Régius soumettait au recteur avec une déférence irréprochable toutes les thèses discutées sous sa présidence. Le contrôle n'était qu'apparent. Voet n'avait dans l'esprit aucun dessein de guerre, il se reconnaissait incompétent et se montrait indifférent aux pro-

blèmes de physiologie, de mécanique ou de physique. Sur les questions seules de philosophie ou de théologie, la surveillance était efficace; on peut ajouter qu'elle était nécessaire. Plusieurs des sujets proposés auraient fait scandale; quelques citations seront utiles :

Les anges peuvent-ils être dits des animaux : *An angeli a Platonicis recte definiantur animalia?* A cette question, proposée sans doute par des écoliers en bonne humeur, Voétius répondait en note avec le plus grand sérieux : (Q. A.) (*Quæstio absurda*). Ophir était-il le Pérou : *An Ophir, quo navigatio Salomonis fuit instituta, sit Peru?* Voet inscrivait : (N.) (*negatur*).

Les Pygmées sont-ils des hommes? (N.) L'âme humaine est-elle une substance : *Anima humana sit aliquid subsistens?* La note était : (*A. cum D.*) (*Affirmatur cum distinctione.*)

On proposait la possibilité de la pierre philosophale. *An non repugnet ordini creationis, si dicatur speciem unam rerum in aliam per hominum industriam transmutari posse, e. g. viliora metalla in aurum?* Voet, tout en acceptant la question, la marquait (N.). Il fallait conclure pour la négative.

Un prédicateur doit-il faire des gestes, et dans quelles limites : *An externi gestus sint adhibendi; et qui ac quales sint adhibendi?* Cette question excellente n'a pas besoin d'être annotée; elle a occupé plusieurs séances.

Faut-il distinguer l'intelligence de la volonté : *An intellectus distinguatur a voluntate?* On peut discuter, mais la conclusion doit être affirmative.

L'amour est-il la première des passions concupiscibles : *An amor sit prima passionum inter concupiscibiles?* (A. c. D.) (*affirmatur cum distinctione*).

Faut-il distinguer l'amour d'amitié de l'amour de concupiscence : *An recte distingui posset in amorem amicitiæ et concupiscentiæ* (A.). On affirme, sans distinction cette fois.

Ces exemples, que l'on pourrait étendre sans limite, montrent l'esprit des exercices dans l'un desquels on a été conduit à demander si les argumens de Descartes, mal compris, pouvaient conduire à l'athéisme.

Régius, comme son maître Descartes, prétendait toucher à tout. Il mit en dispute la question de l'union de l'âme et du corps, et dans ses conclusions, risqua, au jugement de Descartes, une proposition un peu dure : *L'homme est un être par accident.* Professeurs et élèves comprenaient alors ou croyaient comprendre le sens exact de ces mots; presque tous les trouvaient scandaleux et horribles. Régius les entendait d'une manière toute simple;

l'âme, étant distincte du corps, aurait pu ne lui être jamais associée. Un accident a uni ces natures dissemblables et procuré le pouvoir de l'une sur l'autre.

Cette décision dure, odieuse et contraire à la foi, fit disparaître la confiance de Voet. La facilité se changea en rigueur. L'idée de faire de l'homme un *être par accident* mit l'Université en rumeur. En l'entendant énoncer, l'auditoire, révolté, mêla des clameurs furieuses à d'ironiques applaudissemens. Régius, conciliant en paroles, se rendit chez Voet, protestant de son respect pour la religion et offrant, pour l'impression de sa thèse, toutes les corrections qu'on jugerait utiles. Mais Voet était sur son terrain : le mouvement de la terre et la circulation du sang étaient la querelle commune, il y représentait ses collègues ; sur l'*être par accident*, le défi s'adressait à lui-même. Impatient de répondre, il compose de nouvelles thèses et les met sans tarder en discussion, en ayant soin d'introduire, dans le titre, pour la condamner, l'expression d'*être par accident*. Dans un poème satirique, on chante ces graves dissentimens; Régius y était clairement désigné par ces mots : *O. Regium factum*, et l'influence de Descartes diffamée par ce vers, signalé comme une injure atroce :

Simia mendacis galli, mendacior ipse.

Les convenances, qui changent avec le temps, ont toujours permis les duretés dites avec esprit. Lorsque Paul-Louis Courier a félicité Jomard d'entrer à l'Académie *comme dans un moulin,* les honnêtes gens ont beaucoup ri. Après soixante ans, quand ils y songent, il leur arrive d'en rire encore. On aurait blâmé et oublié Courier si, traduisant clairement sa pensée, il avait écrit : Mon concurrent n'est qu'un âne. Au XVIIe siècle, cela se disait. L'œuvre de l'écolier d'Utrecht paraissait à ses contemporains spirituelle et modérée. Descartes en jugeait autrement, mais il devait savoir que Voet n'y pouvait rien.

Tels sont les débuts de la querelle célèbre dans l'histoire du cartésianisme et les actes du premier martyr. Il est injuste de blâmer Voet et difficile de condamner Régius. L'incident reste sans importance; et si Régius, enivré de Descartes et de lui-même, n'avait pas maintenu le droit d'étendre son enseignement jusqu'à attaquer ses collègues, il n'aurait eu sans doute aucune suite. Descartes lui conseillait d'accepter tous les accommodemens. Le récit qu'il voulut publier blesse toutes les convenances. Il est en partie du style de Descartes, qui, malgré les conseils de prudence, consentit à revoir la rédaction.

On lisait dans le *factum* de Régius : « Il y a déjà longtemps que je m'aperçois que les grands progrès que font sous moi mes auditeurs font jalousie à quelques-uns.

« Que les termes dont les autres se servent d'ordinaire pour résoudre les difficultés ne satisfont jamais les esprits tant soit peu éclairés et clairvoyans, mais, au contraire, ils les obscurcissent et les remplissent de ténèbres et de nuages.

« On apprend bien plus aisément et plus promptement avec moi à concevoir le vrai sens d'une difficulté que l'on ne fait ordinairement chez les autres, ce que l'expérience fait voir très clairement. Car il est constant que mes disciples ont déjà fort souvent paru avec honneur dans les disputes publiques sans avoir donné sous moi à l'étude que quelques mois de leur temps.

« Nous avons reconnu que les formes substantielles et les qualités réelles (on les enseignait dans les chaires rivales) ne sont propres à rien du tout, sinon peut-être à aveugler les esprits de ceux qui étudient, et à faire qu'au lieu de cette docte ignorance que vous estimez et vantez tant, leur esprit ne se remplisse d'une certaine autre ignorance toute bouffie d'orgueil et de vanité. De l'opinion de ceux qui admettent les formes substantielles, on tombe facilement dans l'opinion de ceux qui disent que l'âme est corporelle et mortelle. »

Le recteur, quelle que fût sa bienveillance, devait réprimer l'impertinence de Régius. Il est étrange qu'on l'ait accusé d'hostilité. Les décisions prises, sur sa proposition, par le conseil de l'Université, furent au contraire très modérées. Régius fut blâmé et méritait de l'être.

Descartes écrivait au recteur à cette occasion : « On m'apprit que le professeur Régius, qui enseigne, comme on le sait, une doctrine assez semblable à la mienne, était en butte de votre part aux attaques les plus injustes. » Il était mal informé ou manquait de justice. Régius était l'agresseur. Le recteur, pour l'empêcher dans la chaire de médecine d'enseigner toutes les autres sciences, n'avait pas à faire le discernement entre les méthodes. Descartes prétendait tourner les faits à l'avantage de Régius, dont les succès, en inspirant la jalousie, étaient, suivant lui, la seule cause du conflit.

Descartes, cela est incontestable, comptait, dans l'Université d'Utrecht, des admirateurs et des disciples, mais la majorité des professeurs le repoussait avec indignation. Était-ce amour des doctrines anciennes ou jalousie contre un rival? il est impossible de le savoir.

Un professeur très estimé, dont l'Université déplorait la perte, avait admiré non moins que Régius, mais avec plus de discrétion

et de prudence, les principes de la philosophie cartésienne, il faisait de Descartes son soleil et son flambeau et allait jusqu'à s'écrier : *Is est mea lux, meus sol, erit mihi semper Deus;* mais, s'il le laissait deviner en chaire, il le taisait dans les disputes publiques. Lorsque Reniéri mourut, un de ses collègues, Æmilius, prononça son oraison funèbre. L'influence du maître sur son savant disciple fut proclamée et célébrée. Les admirateurs, on pourrait dire les prêtres d'Aristote, entendirent avec colère traiter l'audacieux adversaire qui prétendait le diffamer et l'abattre, de : *Nostri sæculi Atlantem Archimedem unicum et philosophorum aquilam.*

La lutte était engagée, mais les maîtres, en grande majorité, tenaient pour l'ancienne doctrine. Les cartésiens étaient tolérés. Régius criait victoire. Il était, comme presque tous les savans de l'époque, enclin à la dispute et brutal dans les attaques.

Un de ses écrits a pour titre : *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Primerosi.* A quoi *Primerose* répondait : *Antidotum adversus Regii venenatam spongiam.*

Cela paraissait tout simple : pourquoi ne pas éponger les ordures et prescrire le contre-poison? Descartes, en publiant la traduction française de ses *Méditations*, y ajouta une lettre au père Dinet, provincial des jésuites. Il y annonçait une réponse au jugement porté et aux objections produites par quelques pères de la compagnie. Mais, laissant bientôt de côté les problèmes de métaphysique, il raconte les persécutions de Régius et les torts du recteur de l'Université d'Utrecht. La transition était brusque : « Mais de peur qu'il ne semble peut-être ici que c'est à tort que je me vante de l'envie que l'on me porte, et que je n'en ai point d'autre témoignage que la dissertation du révérend père, je vous dirai ici ce qui s'est passé il n'y a pas longtemps dans une des plus nouvelles académies de ces provinces. »

Descartes approuvait Régius sur tous les points. Le libelle injurieux, dont nous avons rapporté d'intolérables passages, était, suivant lui, irréprochable : — « Régius prit la résolution de faire réponse par écrit aux thèses du théologien, dans laquelle, quoiqu'il réfute par de bonnes et solides raisons tout ce qui avait été dit contre lui ou contre ses opinions, il ne cessait pas cependant de traiter leur auteur si doucement et avec tant d'honneur qu'il faisait bien voir que son dessein était de se le rendre favorable, ou du moins de ne pas l'aigrir. Et, en effet, sa réponse était telle que plusieurs de ceux qui l'ont lue ont jugé qu'elle ne contenait rien dont ce théologien eût sujet de se plaindre, sinon peut-être de ce qu'il l'avait appelé homme de bien et ennemi de toute sorte de médisance. »

Descartes élève contre Voet plus d'un grief. Comme recteur,

il a combattu l'enseignement, dans la chaire de médecine, de ses principes de métaphysique et de l'application de sa méthode à tous les problèmes de la nature; dans ses thèses sur l'athéisme, il l'a désigné comme athée en puissance, c'est-à-dire dont les écrits, sans qu'il en ait eu l'intention, peuvent conduire à l'athéisme. Il l'a, dans d'autres thèses, ironiquement appelé un nouvel Élie; et, enfin, preuve certaine d'intentions perfides, il a écrit à Mersenne, le sachant inquiet des progrès de l'athéisme, pour lui signaler le danger des preuves proposées par Descartes; il croit les argumens nouveaux périlleux pour beaucoup d'esprits et engage un théologien qu'il croit profond à les combattre, s'adresse à lui directement, loyalement, sans s'informer de ses relations d'amitié avec l'adversaire qu'il lui signale. Mersenne l'avait, en apparence au moins, favorablement accueilli, il espérait sans doute grossir de ses remarques les objections que Descartes l'avait prié de réunir; c'est après une année seulement qu'il chargeait Descartes lui-même de lui transmettre l'expression de son admiration sans réserve pour l'auteur des *Méditations*. Descartes voyait en Voet un adversaire et ne se trompait pas : rien ne lui donnait le droit de le traiter en ennemi déloyal.

« Afin que l'on sache, dit-il, de quelle qualité sont mes adversaires, je veux vous en faire ici en peu de mots le portrait. C'est un homme qui passe dans le monde pour théologien, pour prédicateur, et pour un homme de controverse et de dispute, lequel s'est acquis un grand crédit parmi la populace, de ce que, déclamant tantôt contre la religion romaine, tantôt contre les autres qui sont différentes de la sienne, et tantôt invectivant contre les puissances du siècle, il fait éclater un zèle ardent et libre pour la religion, entremêlant aussi quelquefois dans ses discours des paroles de raillerie qui gagnent l'oreille du menu peuple ; et de ce que, mettant tous les jours en lumière plusieurs petits livrets, mais qui ne méritent pas d'être lus; et que citant divers auteurs, mais qui sont plus souvent contre lui que pour lui, et que peut-être il ne connaît que par les tables; et enfin que, parlant très hardiment, mais aussi très impertinemment, de toutes les sciences, comme s'il y était fort savant, il passe pour docte devant les ignorans. Mais les personnes qui ont un peu d'esprit, et qui savent combien il s'est toujours montré importun à faire querelle à tout le monde, et combien de fois dans la dispute il a apporté des injures au lieu de raisons, et s'est honteusement retiré après avoir été vaincu, s'ils sont d'une religion différente de la sienne, ils se moquent ouvertement de lui et le méprisent, et quelques-uns même l'ont déjà publiquement si maltraité, qu'il semble qu'il ne reste plus rien désormais à écrire

contre lui. » Voet n'avait pas à se plaindre cette fois qu'on trahît la vérité en l'appelant homme de bien. Occupé cependant d'une polémique contre les magistrats de la ville de Bois-le-Duc, et croyant peut-être par modestie, cela est peu vraisemblable, que les doctrines cartésiennes seraient plus aisément vaincues par un adversaire plus habile, il engagea Schoockius, son ancien élève, professeur à Groningue, à relever le gant. Il le fit venir à La Haye, l'invita à un repas dans lequel étaient réunis à des défenseurs célèbres de la philosophie ancienne, des personnages importans dans la ville. On déplora l'oubli des traditions en vantant l'honneur réservé à leurs défenseurs. Schoockius, encouragé à prendre la plume, flatté de la confiance de ses anciens maîtres et loué de ses bonnes intentions, promit une réfutation, non-seulement de la lettre au père Dinet, mais des *Méditations* de Descartes. Il composa un livre de plus de trois cents pages, dans lequel, suivant la coutume du temps, le rhéteur, croyant l'égayer par des traits d'esprit, injuriait l'œuvre sévère du philosophe. Descartes avait donné l'exemple qui, pour les pédans innombrables que les universités fabriquaient par milliers, n'avait malheureusement rien de nouveau.

Voet, comme il l'avait promis, prêtait son concours à Schoockius, il revoyait les épreuves, changeait des phrases et des pages avec l'assentiment de l'auteur, quelquefois, a-t-on dit, sans prendre le temps de le consulter. Quelles sont ces phrases et ces pages? Schoockius a déclaré ne pas s'en souvenir. Peu importe, si, comme on l'a dit, le livre est infâme, Voet en est responsable à l'égal de Schoockius. Il ne semble pas qu'il le fût. Le ton de la préface est celui des pamphlets de l'époque. La réponse qu'y fit Descartes fut plus violente encore. Ni l'une ni l'autre ne devaient se faire remarquer dans la suite innombrable des attaques et des ripostes, familières alors aux philosophes et aux érudits. Les exemples seraient faciles à réunir. Saumaise a laissé un nom respecté. Dijon, sa patrie, a fait à sa mémoire, à une époque où l'on en avait moins abusé qu'aujourd'hui, l'honneur de donner son nom à l'une de ses rues. Sorbière parle de lui en ces termes :

« Saumaise est véritablement trop bilieux et trop colérique, il a le sentiment trop aigu, il se pique du moindre mot et entre trop aisément en fureur. Il n'y a pas moyen d'être tant soit peu dissentant de ses opinions sans devenir un ignorant, une bête ou bien un fripon et un méchant homme, et il se faut résoudre, pour peu qu'on veuille lui résister, à recevoir dix mille injures qui attaquent la personne. »

Pour qui n'est pas décidé d'avance à flétrir sans examen, par respect pour le grand philosophe, les esprits médiocres qu'il dé-

passe de toute la tête, ce petit livre intitulé : *Philosophia cartesiana, sive admiranda methodus novæ philosophiæ Renati Descartes*, est la pièce importante du débat. Il faut le rapprocher, pour le peser aux mêmes balances, de la lettre de Descartes à Voet, qui parut à Amsterdam en 1643. « Cette lettre, dit Victor Cousin, en la reproduisant dans le tome XI des œuvres de Descartes, est une réfutation de deux *libelles*, l'un de Voet lui-même et l'autre de l'un de ses *écoliers* auquel Descartes *ne daigna pas répondre*, mais qu'il fit assigner et *condamner* par-devant un tribunal. »

Il est difficile de réunir plus d'erreurs en moins de mots.

Voet n'a dirigé aucun libelle contre Descartes. Schoockius, auteur d'un livre de trois cents pages contre la philosophie cartésienne, n'était pas un écolier, mais un professeur déjà célèbre. Descartes a daigné lui répondre. Schoockius poursuivi, non devant un tribunal, mais devant le sénat académique de Groningue, n'a pas été condamné.

Schoockius, dès la première page, marque par son épigraphe empruntée à Plaute la volonté de respecter les anciens auteurs, sans chercher présomptueusement des voies nouvelles : *Viam qui nescit qua veniet ad mare, eum oportet amnem quærere comitem sibi.*

Le premier soin de l'auteur est de défendre Voet, son maître vénéré : *Pro theologo dilectissimo, mihi professore, paucula tantum verba faciam.* Schoockius proteste contre la violence de Descartes, digne d'*Archiloque*. Je n'ai pas souvenir d'avoir lu *Archiloque*, mais pour que la comparaison soit calomnieuse, il faudrait le supposer terriblement violent. La modestie, conseillée sans doute par Voet, qui corrigeait les épreuves, empêche de rapporter les louanges que de grands hommes lui ont accordées. *Pudor et modestia non permittant exhibere litteras magnorum virorum quibus illius theses quotidie efflagitant.*

Voet, suivant Schoockius, n'a jamais accusé Descartes d'athéisme. Chacun peut lire ses thèses, il fait seulement le récit de leur discussion publique. On a demandé, d'une manière générale, si, dans un certain cas, un philosophe peut être traité de bête et d'athée. Le pour et le contre ont été produits avec une entière liberté. Schoockius s'écrie : *Hoccine est per calumniam alios vocari atheos et bestias ? O Thersitica capita!*

L'exclamation me paraît, contre la thèse des insulteurs de Voët, un argument décisif.

Voet, suivant leur accusation, a, dans une dispute universitaire publique, adressé à Descartes les plus atroces injures en préparant pour lui, par l'accusation d'athéisme, le supplice justement infligé vingt ans avant à Vanini.

On ajoute qu'avec une hypocrisie qui redouble le mépris, l'ennemi furieux de Descartes, se cachant sous un nom d'emprunt, a renouvelé ses accusations et désigné de nouveau le grand philosophe aux bûchers des défenseurs de la foi.

Le livre publié sous le nom de Schoockius relève l'accusation avec une énergie indignée. Que le livre soit ou non du style de Voet, le recteur d'Utrecht l'a inspiré et revu. Personne à Utrecht ne l'ignorait alors; l'entente avec Schoockius s'était faite devant seize témoins; tous les membres de l'Université, maîtres et élèves, avaient entre les mains le texte imprimé des thèses tant reprochées. La dispute publique, soutenue pendant trois jours, avait eu un grand retentissement: tout mensonge, toute interprétation infidèle aurait été une maladroite imprudence. Le livre raconte les faits et ajoute : « Est-ce là, ô race de Thersites, traiter quelqu'un d'athée ? »

En repoussant avec un tel accent, comme calomnie, une vérité connue dans ses détails de tous ceux qui l'entouraient, Voet aurait perdu l'estime de ses collègues.

Quelques années après, en 1651, puis en 1660 et 1661, en 1671 et en 1675, à l'âge de quatre-vingt-six ans, ils le choisissaient de nouveau pour recteur.

Comment répondre à ceux qui disent en le rapportant: Il dut ses élections à ses intrigues ?

L'attaque, dans le livre de Schoockius, succède à la défense, et l'auteur produit cette fois le rapprochement avec Vanini dont, pour rendre hommage à la vérité, il a voulu d'abord décharger Voet.

« Vanini se vantait de vaincre les athées; c'est ce que fait Descartes. Vanini ruinait l'autorité des preuves vulgaires de l'existence de Dieu. C'est ce que fait Descartes. Il y substituait des argumens sans force. C'est ce que fait Descartes. Ce n'est donc pas injustice d'établir une comparaison entre Descartes et Vanini, justement brûlé à Toulouse. »

Voet, si la phrase est de lui, était assurément sincère. Pour lui, comme pour Pascal, les argumens métaphysiques de l'existence de Dieu sont dangereux et sans force. Ils peuvent conduire à l'athéisme le lecteur, fier d'en apercevoir une réfutation dans laquelle il se complaît. Quant à l'approbation donnée au supplice de l'hypocrite et débauché Napolitain, il ne faut pas oublier que les honnêtes gens, au XVIIe siècle, étaient loin d'avoir même horreur que nous pour le bûcher... des autres.

Fénelon écrivait: « Toute religion à part, il est bon par pure police de brûler ceux qui sèment une doctrine capable de renverser les bonnes mœurs et de troubler le genre humain. »

L'assimilation de Schoockius ne cache aucune intention perfide, on ne brûlait personne en Hollande.

Non content d'attaquer les opinions et les livres de Descartes, Schoockius diffame sa vie privée. Il a débuté par la carrière des armes et l'a quittée, désespérant de mériter les hauts grades. Le gouvernement de l'Église l'aurait tenté, mais esclave de convoitises brutales, il y aurait craint le scandale. Il change sans cesse de demeure, comme s'il voulait fuir les regards. D'impudiques Phrynés l'accompagnent : *Phrynæ quas in deliciis habere arcteque complecti dicitur*. Descartes, tout en trouvant l'accusation atroce, prend pour y répondre le ton dégagé d'un gentilhomme : il n'est pas vieux encore, n'a pas fait vœu de chasteté, et ne prétend pas valoir mieux que les autres.

Les calomnies de Schoockius pouvaient avoir cependant de graves conséquences. Si l'on ne craignait pas de mériter la louange donnée, dit-on, à Lamartine historien : « Vous élevez l'histoire à la hauteur du roman, » on pourrait hasarder un rapprochement. Au moment où Schoockius, avec l'indélicatesse de son époque, soulevait ces questions étrangères au débat, une jeune et belle princesse, admiratrice admirée du maître, dont le visage représentait pour lui, il avait la franchise de le lui dire, celui que les poètes attribuent aux Grâces, traversait peut-être, curieuse et pensive, les belles prairies et les riches parterres d'Endegeest, où Descartes s'entourant, pour la recevoir souvent, d'un luxe dédaigné jusque-là, tantôt lui enseignait la métaphysique, tantôt lui faisait résoudre un problème de géométrie, quelquefois analysait pour elle l'amour d'affection et l'amour de concupiscence, tous deux favorables à la santé. On pourrait rappeler l'exil d'Élisabeth, encore mal expliqué, la correspondance avec son ami continuée à l'insu de sa mère par la complaisance de sa sœur Louise Hollandine, dont les principes n'avaient rien de sévère. On comblerait enfin la mesure en citant les dernières lignes écrites par Élisabeth, qui, rappelant à sa sœur un passé qu'elle n'ignorait pas, se reproche d'avoir préféré la créature au créateur.

De telles insinuations, sans commencement de preuves, ressembleraient fort à des calomnies. Descartes s'indignait avec raison contre celui qui en a suggéré l'occasion. C'est à Voet que Descartes répondit. Il se plaint du titre donné au livre : *Philosophia cartesiana*. On pourrait croire que lui-même l'a écrit. Mais Schoockius a ajouté : *Admiranda methodus*. Descartes ne pouvait l'écrire ni sérieusement sans manquer de modestie, ni ironiquement sans manquer de franchise.

Descartes croyait adresser la réponse à l'auteur de l'attaque. L'explication de son erreur est surprenante. Tandis que le livre

s'imprimait à Utrecht, Descartes, par une indiscrétion plus facile à expliquer qu'à approuver, recevait les épreuves en même temps que l'auteur, qui ne l'avait ni ordonné, ni permis, et dont il ignorait même le nom. Descartes ne l'apprit que par la page du titre qui, suivant la coutume, est tirée la dernière : c'est lui qui le raconte. Le nom de Schoockius fut sans doute effacé, car il ne figure pas sur le titre.

Descartes, grâce à cette indiscrétion, imprimait la réponse en même temps que l'attaque; ne voulant pas la perdre, il se borna à expliquer, à la fin seulement, par quel accident il s'est mépris sur le nom de son adversaire.

Dans le cours de la même discussion, il disait à Voet : « Vous n'avez jamais vu ma philosophie, puisque je ne l'ai pas encore publiée, vous ne pouvez donc pas la connaître. » Voet aurait pu lui répondre : « Vous avez bien connu le livre de Schoockius avant qu'il fût publié ! »

Pendant que Descartes poursuivait à Groningue le livre de Schoockius devant le Sénat académique, Voet poursuivait la réponse de Descartes devant le tribunal d'Utrecht : ils obtinrent des succès différens.

La lettre de Descartes fut interdite et publiquement brûlée par la main du bourreau. Faut-il reprocher au tribunal une complaisance coupable pour l'adversaire du grand philosophe?

La lettre condamnée ne traitait aucune question de science ou de philosophie ; les juges ordinaires étaient compétens. Le livret était-il injurieux pour le chef d'une grande Université? La réponse est facile. On n'avait pas même à demander si l'auteur, usant de représailles comme il l'affirmait, repoussait d'odieuses calomnies. Voet ne s'avouait pas et n'était pas l'auteur de la *Philosophia cartesiana.* S'il avait donné quelques conseils, le tribunal n'en pouvait rien savoir. Les thèses sur l'athéisme étaient, il est vrai, signalées comme un premier grief, mais le nom de Descartes n'y était pas prononcé, et la désignation très claire qui le remplace ne s'associe à aucune injure.

Les juges, en ouvrant la lettre de Descartes, y ont aperçu tout d'abord l'allusion à la basse extraction de Voet, fils d'un goujat, élevé au milieu des filles de joie, sans qu'elle fût assez claire pour en faire un délit.

Mais en rencontrant cette apostrophe à Voet, *qui n'avait rien écrit contre lui :* « Croyez-moi, monsieur Voet, tout lecteur éclairé reconnaîtra qu'en écrivant cet ouvrage, vous étiez tellement possédé de la rage de nuire que vous n'avez pas aperçu ce qui convenait à votre position et à votre caractère, ni ce qui était vrai, ni même

vraisemblable, » les juges purent songer à interdire dans une ville où l'Université tenait une si grande place le débit du livre qui prétend déchirer à chaque page le caractère et les talens du recteur.

La seconde partie de la lettre de Descartes à Voet est intitulée : *Des actions de Voet qui m'ont appris à connaître quelles étaient ses vertus.* On y lit : « Une triste alternative se présentait à moi : ou vous étiez effectivement un saint homme, ou vous étiez (pardonnez-moi si je ne trouve pas d'expression moins dure pour dire la vérité) un grand hypocrite; car avec tous les talens que l'on s'accordait à vous reconnaître, il me semblait que rien ne pouvait être médiocre en vous, ni les vertus, ni les vices. Depuis, j'ai vu clairement ce que je devais penser à votre égard, et c'est votre conduite envers M. Régius qui a fait cesser mon incertitude. »

Nous avons raconté la dissidence entre Voet et Régius. Descartes décide en faveur de Régius : « J'ai appris, dit-il, comment, à peine nommé recteur de l'université, vous lui aviez tout à coup témoigné plus d'amitié que jamais; comment vous aviez fait en sorte qu'il pût, à peu près à volonté, soutenir des thèses publiques, ce qui n'avait jamais lieu précédemment sans une permission spéciale du Magistrat. » Car, suivant l'usage, deux de ses collègues, professeurs de physique et de médecine, voyaient avec peine qu'il enseignât une doctrine toute différente de la leur, et craignaient que ces discussions publiques ne vinssent accréditer de plus en plus la nouvelle philosophie. « Vous aviez examiné les thèses où M. Régius exposait tout son système de physiologie, et vous n'aviez exprimé aucune désapprobation. »

Descartes manque de mémoire. Voet avait proposé quelques objections qui, soumises par Régius à Descartes, furent déclarées par lui *raisonnables*.

« Peu de temps après, continue Descartes, il en composa quelques autres. Comme elles ne contenaient rien d'important qu'il n'eût avancé déjà dans celles que vous aviez vues, il ne jugea pas qu'elles dussent vous être présentées avant leur publication. Mais, saisissant avec une sorte d'empressement un mot, un simple mot, qui s'y trouvait, dans un sens un peu différent de celui des écoles, vous prîtes de là l'occasion de l'attaquer directement. »

Descartes oublie que ce simple mot, c'était *l'être par accident*, avait été dans l'Université l'occasion d'un effroyable tumulte.

Voet, pour répondre à Régius, avait composé rapidement des thèses sur les mêmes sujets, pour les proposer, suivant la coutume, à une discussion publique. Descartes apprécie sévèrement cet usage, très régulier pourtant, des droits universitaires : il fallait laisser Régius se corriger lui-même.

« Quelque grandes que pussent être les erreurs de Régius (et il n'en avait commis aucune), quelle était cette piété, cette charité chrétienne, ce zèle ardent qui vous portait à ne pas vouloir l'écouter, lorsqu'il venait de lui-même vous promettre de faire toutes les corrections que vous désireriez, et à le livrer, pendant trois jours, *contre tout droit*, *toute justice et toute bienséance*, à la dérision du public? »

La quatrième partie de la lettre de Descartes a pour titre : *De l'usage des livres et du savoir de Voet*. Il démontre, on doit s'y attendre, que Voet est un ignorant, et qu'il ouvre les livres qu'il cite, non pour s'instruire, mais pour les piller. « Vous voulez paraître les avoir lus, et vous le prouvez sans réplique en intercalant dans vos écrits des raisonnemens qui leur appartiennent tout entiers. »

« J'ai lu, ajoute Descartes, plusieurs de vos ouvrages et je n'y ai jamais aperçu une seule pensée qui ne fût basse et commune, une seule qui annonçât l'homme d'esprit ou le savant. Observez que je dis le savant et non l'érudit. »

Tel est le ton du libelle de Descartes. Pour n'y apercevoir, comme l'ont fait ses admirateurs, que quelques termes d'aigreur et un portrait peu flatté de Voet, il faut pousser loin le parti-pris de l'euphémisme. Les magistrats d'Utrecht, plus sévères, condamnèrent la lettre au feu, et l'on peut pardonner à Voet d'avoir joyeusement recommandé d'en faire une belle flambée.

Les conséquences de cette décision inquiétèrent Descartes. On n'a jamais dit nettement ce que, personnellement, il pouvait craindre. L'intervention de l'ambassadeur de France mit les poursuites et les décisions à néant.

Descartes, condamné à Utrecht, sollicitait à Groningue la punition de Schoockius. La sentence ne le satisfit pas : « Vu dans le sénat académique les lettres de messire René Descartes où il réitère ses plaintes contre maître Martin Schoockius, professeur en philosophie dans cette Université, lesquelles ont été portées aux très illustres et très puissans seigneurs des états de cette province par Son Excellence Monseigneur de la Thuillerie, ambassadeur du Roy très chrétien, et où le dit sieur Descartes demande réparation des calomnies et des injures atroces à lui faites par maître Martin Schoockius dans le libelle qu'il a publié sous le titre de *Philosophia cartesiana*, et qu'il a reconnu pour son ouvrage, afin de faire plaisir au sieur Voétius, son ami ; comme il est plus amplement porté dans la requête que ledit sieur Descartes a présenté à sa dite Excellence, Monseigneur l'ambassadeur, dont copie a été présentée et lue dans ce sénat, d'une part, et ouï, de l'autre, maître Martin Schoockius, qui a non-seulement consenti, mais demandé

que cette affaire fût terminée dans cette Université, persuadé que Messieurs les curateurs le trouveraient bon. »

« Le Sénat aurait mieux aimé n'avoir point eu connaissance de cette cause, ne pouvant voir qu'avec peine que deux savans hommes soient tombés dans de telles contestations, quoique la philosophie dont ils font profession dût leur inspirer des sentimens tout contraires, et de plus, eût préféré que ledit Schoockius n'eût pas écrit ce libelle, et eût laissé vider à messieurs d'Utrecht un démêlé qui les regardait, et où il ne devait prendre aucune part.., et qu'enfin ce n'a pas été jusqu'ici la coutume de notre Université de se mêler des différends d'autrui. Néanmoins, pour tâcher de rétablir la paix et l'union entre les savans, et pour faire droit, sur les plaintes dudit sieur Descartes, vu principalement qu'on ne peut prouver, par de bonnes conséquences tirées de ses écrits, qu'il enseigne les maximes d'une nouvelle secte qu'on lui impute, ni l'athéisme, ni aucun des autres crimes dont il est chargé dans le libelle dudit Schoockius, le sénat académique a prononcé et jugé que ledit sieur Descartes devait se contenter des protestations et déclarations volontaires dudit sieur Schoockius, et acquiescer à la disposition où il est de les confirmer par serment. »

Tel est le texte auquel Cousin fait allusion, en disant que Descartes, ne daignant pas répondre à un écolier, le fit assigner et *condamner* par-devant un tribunal.

La vente du livre de Schoockius resta permise; on a peine aujourd'hui à en rencontrer un exemplaire. La lettre de Descartes a été défendue et brûlée; elle se trouve dans toutes les bibliothèques.

Le magistrat d'Utrecht, partageant les sentimens du conseil académique de Groningue, sur la stérilité et le scandale des querelles entre savans, prit à son tour la résolution de les interdire, en défendant très rigoureusement à tous imprimeurs et libraires dans la ville d'Utrecht, d'imprimer ou faire imprimer, de vendre ou faire vendre aucuns libelles ou autres écrits tels qu'ils puissent être, pour ou contre Descartes.

Ces décisions ne mirent pas fin aux disputes. Descartes se brouilla avec Régius, et Voet avec Schoockius. Cela, véritablement, est pour nous sans intérêt.

Voet, en même temps, se trouvait engagé dans une querelle qui dura trente ans, et ne cessa qu'avec sa vie. La question de la confrérie de Bois-le-Duc, dans laquelle Descartes avait pris parti, fut débattue avec chaleur par un théologien, alors fort connu, Marésius, qui répondit à Voet; Voet répliqua, et la mort seule de Marésius lui laissa le dernier mot. J'ai cherché inutilement les pam-

phlets de Voet, et je n'ai pu rencontrer que ceux de Marésius; en voici les titres :

Defensio pietatis et sinceritatis. — Specimen assertionum partim ambiguarum aut lubricarum, partim periculosarum, non tantum theologiis sed christianis hominibus, indignissimarum. Epistola ad amicum. — Pauca academica. — Ultima patientia tandem expugnata a D. G. Voet. — Bonæ fidei sacrum. — Lingua abortiva a Gisberto Voet refossa. Expostulatio ad G. Voetium. — De violata fide publica. — Theologus paradoxus relictus et refutatus. — Chacun de ces libelles, bien entendu, était précédé et suivi par un factum de Voet. Tous trouvaient des acheteurs; c'était le goût de l'époque.

L'intervention de Descartes répand un lustre sur une question en elle-même sans importance.

La ville de Bois-le-Duc, sous la domination espagnole, était un des foyers de la foi catholique dans les Pays-Bas. Les bourgeois de la ville avaient fondé une confrérie sous l'invocation de la sainte Vierge. Les offrandes accumulées représentaient de grandes richesses; on les employait en bonnes œuvres et en cérémonies religieuses, particulièrement à l'occasion des obsèques des sociétaires. Lorsque le prince d'Orange s'empara de la ville, la capitulation accorda aux habitans le libre exercice de leur religion. Les églises cependant et les biens des communautés devaient être partagés entre les deux cultes. Le gouverneur, en vertu de cette clause, revendiqua les biens de la confrérie de Marie. Les sociétaires protestèrent, ils étaient associés comme citoyens, non comme catholiques, ils invoquaient le respect des propriétés garanti par les conventions. Tous les droits, en Hollande, étaient scrupuleusement respectés. Le gouverneur de Bois-le-Duc renonça à ses prétentions, mais sollicita l'honneur d'entrer dans la confrérie, et présenta une liste nombreuse de protestans considérables dans la ville, qui devinrent, comme lui, membres de l'association. Les directeurs de l'œuvre ne pouvaient refuser; on se fit des concessions mutuelles, et la confrérie, plus nombreuse, devint plus riche pour faire le bien. Voet s'en irrita, il trouvait la situation scandaleuse. On ne doit pas semer le bon grain par-dessus le mauvais. La confrérie de Marie était une association catholique, et restait telle. Les protestans avaient manqué à leur devoir en ne la supprimant pas, ils y manquaient plus gravement encore en s'y associant.

Descartes, en abordant, on ne sait pourquoi, cette question, y a rencontré des traits heureux qui font songer à Voltaire.

« Vous vous plaignez que certains théologiens, par un amour im-

modéré de la paix, *détruisent toute orthodoxie et toute religion*, comme si l'amour de la paix était un péché capital et habituel aux théologiens : l'amour de la paix que, pour moi, je regarde comme la plus grande et la plus véritablement chrétienne de toutes les vertus! Heureux les hommes pacifiques, monsieur Voet! Mais tant que vous chercherez ainsi des querelles, vous ne serez pas heureux. »

Ce pauvre Voet était batailleur, cela est certain, et sur presque toutes les questions, prenait le mauvais parti. Mais il le prenait avec conviction, et ne mérite pas les reproches dont on l'a accablé. C'était, comme on disait alors, un très suffisant homme et ayant quelques belles parties.

Nous ne voulons parler, bien entendu, ni de science, ni de philosophie. Quand on traite un homme de scélérat, d'hypocrite, de fourbe, d'adversaire déloyal et pervers, on n'a pas évidemment l'intention de l'accuser d'erreurs en mécanique, en astronomie, en physiologie, en métaphysique ou même en théologie. La question qui se pose entre les deux adversaires est celle des procédés dont ils ont usé. Descartes a eu les premiers torts.

Les historiens de la philosophie s'accordent pourtant à conclure tout différemment! L'explication est simple ; ils élargissent la question. La lutte s'est élevée entre la routine et le progrès ; qui pourrait hésiter? Dans le combat où Descartes, pour l'honneur de l'esprit humain, doit rester vainqueur, toutes les sympathies lui sont dues. Voet est un impertinent. Il sied bien à cet esprit médiocre, à ce pédant, à ce savant en *us*, de se mesurer avec un génie immortel! Il devrait se taire ou, plutôt, étudier le *Discours de la méthode*, s'avouer vaincu et saluer son maître.

A Descartes tout est permis, même les injures. De quel droit?

> Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Ceux qui refuseront ce respect au génie, dont l'absurdité ne manque pas de grandeur, doivent avouer que, dans ses querelles avec Descartes, comme dans toutes les circonstances connues de sa vie, Voet a le rôle d'un honnête homme.

J. Bertrand.

LA CAISSE

DES

DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

Il y a quelques jours, dans un débat très ardent à la chambre au sujet des caisses d'épargne et de la réduction du taux d'intérêt qui leur est concédé, débat où se sont engagées à la fois presque toutes les illustrations financières du Palais-Bourbon, la Caisse des dépôts et consignations a été attaquée et défendue, non pour ses actes, mais pour son droit même à l'existence, avec une extrême vigueur. Pareil accident lui était déjà advenu il y a plusieurs mois, toujours à cause des caisses d'épargne. L'attention s'est tout à coup portée, avec une nuance marquée de respect, vers cet établissement, aussitôt que le public eut appris qu'il y était conservé et administré pour près de 4 milliards de francs de capitaux et de valeurs. Pour beaucoup, la Caisse des dépôts et consignations n'a jamais été rien de plus qu'un nom vide de signification. Pour ceux-là et pour d'autres aussi qui savent d'une manière générale ce qu'est l'institution, quelques détails sur son caractère et sur ses opérations ne seront peut-être pas sans intérêt.

La Caisse des dépôts et consignations n'est pas une institution de crédit au sens que l'on attache habituellement à ce terme. Elle ne fait aucune opération de banque pour le compte de tiers, ne pratique ni l'escompte commercial ni le prêt sur hypothèque, ne participe à aucune émission. Elle n'a point d'actionnaires, et, bien qu'elle réalise des bénéfices d'une réelle importance, ces bénéfices sont en quelque sorte impersonnels. La plus grande partie en est

versée dans le compte général des recettes de l'État, fondateur et propriétaire de la Caisse. Le personnel comprend : un directeur-général, deux sous-directeurs, un caissier-général, quatre chefs de division, dix-neuf chefs de bureau, vingt-cinq sous-chefs, trois cent dix commis, dont vingt principaux, dix agens de comptoir, trente-neuf agens du service intérieur. C'est un personnel fort occupé; le mouvement des fonds maniés par l'établissement est énorme. Dans l'année 1888, le total des entrées et des sorties a été de près de 5 milliards de francs; l'ensemble des comptes constituant la situation de la Caisse, au 1er janvier 1889, tant pour elle-même que pour les divers services dont elle a la gestion, était de 3,856 millions, comptes d'ordre non compris, et ces chiffres grossissent chaque année.

La multiplicité des opérations est aussi remarquable que l'importance de quelques-unes. Il faut avoir eu l'occasion de porter un regard curieux et attentif dans le dédale des comptes (le bilan contient 81 chapitres) et avoir pénétré le mystère des indications, en nombre infini, destinées à guider le voyageur égaré dans les couloirs du bâtiment de la rue de Lille, pour imaginer toute l'utilité de l'institution et comprendre la grandeur de son rôle dans la vie économique du pays. La Caisse des dépôts et consignations a déjà une longue existence. Née en 1816, elle compte soixante-quatorze ans, ce qui est un âge respectable même pour une administration. Elle est cependant restée toujours peu connue du public, qui ne possède, sur les services qu'elle est apte à rendre et qu'elle rend tous les jours, que les notions les plus vagues, en dehors naturellement du cercle des individus et des associations appelés à recourir à ces services. Comme une personne très sage, vivant dans l'observance de principes rigides, tenue scrupuleusement dès son enfance loin du tumulte des passions et à l'écart de toute aventure, elle n'a connu ni les splendeurs bruyantes et éphémères, ni les catastrophes éclatantes. Elle a suivi, sans s'en écarter d'une ligne, une voie régulièrement et mathématiquement tracée, faisant peu parler d'elle, vouée pour ainsi dire à l'obscurité, à l'incognito.

Naguère encore la Caisse des dépôts et consignations n'apparaissait à l'imagination du vulgaire, d'après les propos tenus çà et là sur son compte par ceux qui avaient eu affaire à elle, que comme une sorte de geôle spéciale pour les capitaux. La légende disait qu'il était assez facile d'y faire entrer une somme d'argent déterminée, mais bien plus difficile de l'en faire sortir. Ce n'était qu'une légende. La vérité est que la Caisse des dépôts est simplement un rouage, un mécanisme, qui absorbe et restitue les capitaux avec une égale facilité, moyennant l'accomplissement des formalités éta-

blies. Si, depuis quelques années, l'absorption est de beaucoup plus considérable que la restitution, on ne peut s'en prendre qu'à la puissance de développement acquise par l'épargne française, la Caisse des dépôts ayant reçu, en outre de beaucoup d'autres attributions, celle de dépositaire, gardienne, tutrice de cette épargne en voie constante de formation.

Depuis un an environ, la Caisse a commencé à sortir de la pénombre où elle avait paru se complaire jusqu'alors. Elle n'en est pas sortie *proprio motu*; des circonstances extérieures ont provoqué l'évolution.

C'était après les élections générales de l'automne dernier. Le gouvernement républicain se trouvait fortifié par le grand succès populaire de l'Exposition et par la déroute du boulangisme. La nation se mit à épargner avec frénésie, et, comme le Panama, les cuivres et le Comptoir d'escompte l'avaient dégoûtée, pour un temps, des placemens aventureux, elle porta ses économies à peu près exclusivement aux Caisses d'épargne. En même temps se produisit à la Bourse un autre phénomène qui avait, avec le précédent, une relation fort étroite que tout le monde n'aperçut pas d'abord, la hausse de la rente française à des prix que pas un économiste, pas un boursier, pas un homme du métier n'eût osé concevoir comme possibles quelques mois auparavant.

Cette hausse du 3 pour 100 français se poursuivant avec une régularité inaccoutumée, n'admettant ni repos ni réaction, broyant les résistances, écrasant les découverts, parut une sorte de prodige. Mais aujourd'hui les prodiges veulent être expliqués. On n'acceptait pas que la spéculation eût seule assez de puissance pour porter si allégrement le poids de la dette française, encore moins était-il concédé que les demandes des petits capitalistes eussent un pareil pouvoir. Le public entrevit d'instinct la cause du phénomène, mais sous une forme vague, comme il fait toujours : la hausse de la rente était due aux achats des « caisses publiques ; » le gouvernement faisait la hausse de la rente. Quelles étaient ces caisses? Le Trésor lui-même, la Banque de France, le Crédit foncier? Ces hypothèses ne tenaient pas debout. Les initiés savaient, dès l'origine, qu'une seule caisse opérait ces achats, la Caisse des dépôts et consignations, agissant pour le compte des caisses d'épargne.

Au mois de mai dernier, M. Rouvier, ministre des finances, fut appelé, à propos d'une interpellation, à donner à la chambre et au pays l'explication officielle de la hausse de la rente. Il montra le flot des dépôts montant sans cesse aux guichets des Caisses d'épargne sur tous les points de la France, poussée extraordinaire de confiance datant d'octobre 1889 et apportant millions sur millions

à la Caisse des dépôts et consignations. Mais, lui dit-on, la Caisse des dépôts, c'est l'État, elle n'opère d'achats que sur vos ordres, c'est vous-même qui jetez à la Bourse les capitaux qui ont aidé une spéculation audacieuse à fausser tous les ressorts du marché, à réduire artificiellement le taux de revenu des placemens mobiliers de toute sécurité ! Il fallut que le ministre des finances expliquât à la tribune ce qu'est cette Caisse des dépôts dont on paraissait si peu connaître les attributs organiques, et il donna sur son fonctionnement, avant tout sur le conseil de surveillance qui contrôle ses opérations, des renseignemens qu'il eût été loisible au premier venu de se procurer par une simple excursion rue de Lille, mais dont on ne s'était jamais inquiété, et qui causèrent quelque surprise.

On apprit ainsi que la Caisse était douée d'une vie autonome, tout en étant essentiellement un mécanisme bien monté, et que si sa fonction paraissait être actuellement d'acheter de la rente française à jet continu, c'était là un résultat heureux de l'abondance de l'épargne et une conséquence obligatoire de prescriptions légales remontant déjà à quelques années, et non point un effet de combinaisons volontaires du ministre des finances. Depuis lors, les dépôts ont continué d'affluer aux Caisses d'épargne, et la Caisse a continué d'acheter de la rente, consacrant en moyenne par mois à ces achats un capital de 25 à 30 millions de francs, et comme ces rentes achetées vont s'enfouir dans les bureaux de la rue de Lille, pour n'en plus sortir et transformer même leurs arrérages en rentes nouvelles, cette absorption continue a fait peu à peu le vide sur le marché. Les petits rentiers, mis au courant des fameux achats, se sont gardés de vendre leurs inscriptions, et la rente française a été portée de 87 à 95 francs, dans cette même année où les Consolidés anglais avaient baissé de 4 points et les Consolidés allemands de près de 7 unités.

I.

Tout le monde sait donc aujourd'hui que la Caisse des dépôts est le plus gros acheteur de rentes françaises qui existe et ait même jamais existé. C'est assez pour qu'on parle beaucoup plus de cet établissement qu'on ne le faisait jadis, et peut-être pour qu'on ait la curiosité d'en savoir un peu plus sur son compte que par le passé. Il n'est pas nécessaire pour cela d'étudier toutes ses attributions et fonctions, qui sont innombrables. Il vaut mieux se borner aux essentielles, qui sont de deux espèces : les unes résultent de la loi propre de son institution, les autres sont des services spéciaux, étrangers à son intime raison d'être, mais que le légis-

lateur lui a rattachés par mesure d'économie. Parmi les premières, deux sont définies par le titre même de la Caisse, les dépôts et les consignations. Viennent ensuite les prêts aux départemens, communes et établissemens publics, et la gestion des fonds des Caisses d'épargne ordinaires, de la Caisse d'épargne postale et des Sociétés de secours mutuels. Les principaux services de la seconde classe sont : la Caisse de retraites pour la vieillesse, les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidens, la Caisse des chemins vicinaux et celle des lycées, collèges et écoles primaires. Pour ces deux dernières, la Caisse des dépôts ne fait plus guère qu'office d'intermédiaire ou de régisseur du Trésor. Elle ne réalise, d'ailleurs, aucune sorte de bénéfice sur tout l'ensemble des opérations de la seconde catégorie.

Comme son nom l'indique, la Caisse reçoit des dépôts volontaires des particuliers ; mais elle ne délivre pas de carnets de chèques, et ne se charge d'aucune des opérations de banque auxquelles les dépôts pourraient être destinés. Il est servi à ces dépôts depuis 1884 un intérêt de 1 pour 100. Les sommes déposées sont remboursables aux intéressés dix jours après la demande.

L'importance de ce service a été très variable. Le montant des dépôts avait atteint 88 millions en 1868. Le solde au 1er janvier 1883 n'était plus que de 9 millions. Le 9 mars de cette même année, la commission de surveillance (sur la proposition du ministre des finances) admit les dépôts volontaires des sociétés commerciales et industrielles, éleva de 1 à 2 pour 100 l'intérêt servi aux déposans et réduisit de quinze à cinq jours le délai de préavis pour les retraits. Les dépôts affluèrent et le solde au 31 décembre 1883 s'éleva à 71 millions. Le but était dépassé, car il ne s'agissait point de faire de la Caisse une concurrente des banques de dépôts. Le 15 février 1884, un arrêté du directeur-général ramena l'intérêt de 2 à 1 pour 100 ; le délai de préavis fut reculé à dix jours. Le montant des dépôts dès la fin de l'année était retombé à 10 1/2 millions. Quatre ans plus tard, il n'était plus que de 5 millions appartenant à 136 déposans.

La Caisse reçoit aussi des dépôts des établissemens publics et autres établissemens assimilés, et le total en était, il y a deux ans, de 14 millions. Elle reçoit enfin en dépôt des fonds des séquestres, liquidateurs, administrateurs et autres mandataires de justice, ainsi que des notaires, et ces capitaux sont productifs chez elle d'un intérêt de 2 pour 100.

Le service fondamental, pour lequel a été fondée la Caisse en 1816, est celui des consignations. Sa mission, définie par la loi de constitution, est de recevoir, conserver et remettre aux parties qui justifient de leurs droits, les sommes dont la consignation a

été ordonnée, soit par un jugement, soit par une décision administrative. La « consignation » résulte de la faculté accordée à un débiteur de se libérer, suivant des conditions déterminées, lorsque son créancier ne peut ou ne veut recevoir. Elle est un dépôt d'une nature particulière, toujours effectué au profit d'un tiers, et provoqué par un litige, ou destiné à en prévenir un (1). La Caisse des dépôts et consignations est aujourd'hui et depuis 1816 l'unique dépositaire légal. Il est interdit aux tribunaux et aux administrations d'autoriser ou ordonner des consignations en autres caisses et dépôts publics ou particuliers.

Il n'en était pas ainsi sous l'ancien régime. Les consignations, confiées d'abord à des particuliers désignés par les juges ou les parties, furent plus tard effectuées chez des receveurs spéciaux. Les dépositaires ne furent pas tous fidèles, et le trésor royal, de son côté, céda fréquemment à la tentation de s'emparer de ces fonds. Ce qui n'était jusqu'alors qu'un accident fâcheux devint la règle pendant la Révolution. La Convention supprima les receveurs spéciaux. Les fonds des consignations, versés au trésor, constituèrent une dette de l'État et subirent le sort des autres engagemens publics.

Le service des consignations fut confié ensuite en 1805 à la Caisse d'amortissement; mais celle-ci était trop dépendante de l'État et de nouveau les consignations furent confondues avec les ressources générales du trésor. La loi du 28 avril 1816 établit enfin la séparation définitive entre les fonds de consignations et ceux de l'impôt ou de l'emprunt, en faisant de la Caisse des dépôts un établissement public, placé sous la surveillance d'une commission spéciale et sous la garantie de l'autorité législative, en fait, un « établissement autonome. »

Aux temps anciens où les consignations étaient confiées à des particuliers ou à des receveurs, elles devaient être conservées en nature et restituées à première réquisition et en conséquence ne produisaient aucun intérêt. Lorsque la Caisse d'amortissement fut chargée de ce service, la loi ordonna qu'il serait tenu compte aux déposans d'un intérêt de 3 pour 100 par an. La même obligation fut imposée à la Caisse des dépôts. Dès lors, celle-ci n'avait plus à rembourser les mêmes espèces que celles reçues, puisque l'obligation de servir un intérêt aux sommes consignées ou déposées impliquait la nécessité de faire emploi de ces fonds. L'intérêt que paie la Caisse est toujours de 3 pour 100 l'an, et il commence à courir du soixante et unième jour de la consignation. Les sommes consignées doivent être remises dix jours après la réquisition de paie-

(1) *La Caisse des dépôts et consignations*, par Charles Bornot. Paris, 1886.

ment; mais le retrait des dépôts de ce genre est subordonné à l'accomplissement de certaines formalités et à la production de certaines justifications qui ont fait quelquefois adresser à la Caisse le reproche d'accumuler les obstacles au point de rendre presque chimérique le retrait des sommes et valeurs consignées. La Caisse répond avec raison que les précautions qu'elle prend sont justifiées par les conditions mêmes de l'acte en vertu duquel la consignation a été effectuée ou doit être retirée, de l'autre par l'obligation où elle est elle-même de garantir sa responsabilité lors du paiement.

Au 31 décembre 1884, le compte général des consignations en numéraire présentait un solde créancier, réparti sur 200,000 comptes environ de 398,949,000 francs (intérêts compris), dont 187 millions 39,000 francs à Paris et 211,910,000 francs dans les départemens en Algérie et dans les colonies. Le solde est descendu à 385,783,000 francs fin 1887 et à 382,511,000 francs fin 1888. Ce dernier chiffre comprenait: des prix d'immeubles pour 136 millions, des fonds de faillite et de concordat pour 64, des loyers, fermages, deniers saisis pour 47, des produits de successions vacantes ou bénéficiaires pour 43, des cautionnemens d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux pour 28, des consignations administratives diverses pour 27, etc. La Caisse a payé en 1888 une somme de 10,577,796 francs d'intérêt sur les consignations.

Quel emploi est fait des capitaux ainsi confiés à la Caisse, soit comme dépôts volontaires des particuliers, des associations littéraires, scientifiques ou autres, soit comme consignations? La Caisse, étant tenue de fournir un intérêt à ces fonds, en doit avoir et en a effectivement la libre disposition. Il en est de même, d'ailleurs, pour les capitaux de toute autre provenance, entrant dans l'asile hospitalier de la Caisse, sauf, ainsi que nous l'allons voir, pour ceux qui proviennent des caisses d'épargne ordinaires ou de la Caisse d'épargne postale et qui ont un emploi déterminé légalement. Il est vrai que ces derniers sont de beaucoup plus importans à eux seuls que tous les autres réunis, et que l'exception semble être devenue ainsi la règle. Il importe néanmoins de constater que pour des sommes dont le montant dépasse plusieurs centaines de millions, aucune prescription légale ne limite l'action de la Caisse des dépôts en ce qui regarde l'emploi de ces fonds. Hâtons-nous de dire que sa constitution propre, la façon dont elle est gouvernée, ses relations étroites avec le trésor, l'ont préservée de toute tentation dangereuse. Elle pouvait prêter à des États besogneux ou à des entreprises aléatoires. Elle ne l'a jamais fait et ne le pouvait faire, bien qu'elle soit sollicitée de chercher un emploi rémunérateur, puisqu'elle ne peut bénéficier que de la diffé-

rence entre le taux de l'intérêt qu'elle sert et celui de l'intérêt qu'elle reçoit.

Pratiquement ses emplois de fonds ne sortent pas d'un cercle ainsi délimité : achats de valeurs absolument sûres, comme les rentes françaises ou des titres garantis par l'État ; avances au trésor pour divers services, prêts aux départemens et aux communes, compte courant au trésor. Ce compte courant a été ouvert à la Caisse en 1829. Il est productif d'un intérêt à 3 pour 100 aujourd'hui, comme il l'était à l'origine. De 1848 à 1860 seulement, le taux a varié de 3 1/2 à 4 pour 100. C'est dans ce compte courant que la Caisse verse les fonds disponibles provenant de toutes sources autres que les caisses d'épargne. C'est un compte d'attente, en quelque sorte le fonds de roulement de l'institution. Elle y puise les sommes nécessaires pour ses avances à l'État et pour ses prêts aux départemens, communes et établissemens publics ; il constitue pour une bonne partie l'actif propre de la Caisse. Dans ces dernières années, le montant du compte courant général à 3 pour 100 s'était maintenu dans les environs de 230 millions de francs. Mais il a beaucoup grossi depuis un an et atteignait d'après le dernier compte trimestriel publié (30 septembre 1890) un total de 344 millions.

A la fin de décembre 1888, le solde des prêts concédés aux départemens, communes et établissemens publics (généralement à 4 1/2 pour 100) était de 94 millions. A la même date les valeurs de caisse et le portefeuille comprenaient, pour un capital de 119 millions, des effets publics constituant une propriété de l'établissement, dont 68 millions en rente 3 pour 100 perpétuelle, 41 millions en rente 3 pour 100 amortissable, 8 millions en obligations de chemins de fer, le solde en annuités et en obligations du trésor à long terme.

II.

Nous arrivons à l'attribution que l'on aurait aujourd'hui à considérer comme la plus importante de toutes celles qu'embrasse la Caisse des dépôts, si l'importance devait se mesurer uniquement à l'énormité des totaux d'opérations. Il s'agit de l'accumulation des fonds des caisses d'épargne et de leur transformation en inscriptions de rentes françaises. Le rôle de la Caisse est, en cette affaire, presque exclusivement mécanique. La Caisse, ainsi le veut la loi, ouvre un compte courant à chacune des caisses d'épargne existant en France (il y en a plus de cinq cents). Elle n'a aucune relation avec les déposans eux-mêmes. Les caisses d'épargne ordinaires ne versent à la Caisse des dépôts que l'excédent de leurs

sommes disponibles, c'est-à-dire tout ce qui dépasse, dans leur encaisse, le montant jugé nécessaire pour assurer le service jusqu'au plus prochain jour de recette.

Voici les termes de la loi du 31 mars 1837 : « La Caisse des dépôts et consignations est chargée de recevoir et d'administrer, sous la garantie du trésor public et sous la surveillance de la commission instituée par la loi du 28 avril 1816, les fonds des caisses d'épargne et de prévoyance. Elle bonifie l'intérêt de ces placemens à raison de 4 pour 100 l'an. » L'article 3 de la même loi est ainsi conçu : « La Caisse a la faculté de placer au trésor public, à l'intérêt de 4 pour 100 l'an, soit en compte courant, soit en bons royaux à échéance fixe, les fonds provenant des caisses d'épargne. La Caisse des dépôts ne peut acheter ou vendre des rentes sur l'État qu'avec l'autorisation préalable du ministre des finances; les achats et les ventes ne peuvent avoir lieu qu'avec concurrence et publicité. » Répondant à l'interpellation de M. Laur, le 17 mai dernier, M. Rouvier s'est exprimé ainsi : « Puisque la Caisse des dépôts et consignations est obligée de servir aux déposans un certain intérêt, il faut bien qu'elle fasse produire les capitaux qui lui sont confiés. La loi organique a prévu ce cas et *ordonné* que l'emploi de ces fonds se ferait en valeurs de premier ordre, *en valeurs d'État*, et c'est ce qui a toujours lieu. » La loi et l'usage ont ainsi peu à peu très étroitement limité les emplois des fonds provenant des caisses d'épargne, bien que le choix, à l'origine, eût été laissé entièrement à la commission de surveillance. Pratiquement, la Caisse fait emploi, pour son propre compte, des sommes qu'elle tient des caisses d'épargne, et elle reste *responsable* envers ces caisses du montant total, en espèces, des dépôts qu'elle a reçus. C'est là un point d'une grande importance et sur lequel il y aura lieu de revenir.

C'est en 1841 qu'a été ouvert par le trésor à la Caisse des dépôts, conformément à la loi du 31 mars 1837, le compte courant spécial à 4 pour 100. Les versemens des caisses d'épargne atteignaient un peu moins de 700 millions en 1868. Ils prirent, après 1871, des proportions extraordinaires et augmentèrent de plus d'un milliard en sept années. Ces dépôts étaient placés, pour moitié environ, en rentes ou en obligations du trésor à long ou à court terme, et moitié en compte courant au trésor à 4 pour 100, constituant une créance de la Caisse sur la dette flottante. En 1882, le compte courant à 4 pour 100 s'élevait à 959 millions. La commission de surveillance ne cessait d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur la progression des versemens. Une loi du 31 décembre 1882 intervint alors et autorisa la consolidation de ce compte courant jusqu'à concurrence de 1,200 millions de francs.

Deux opérations furent effectuées à cet effet en 1883, l'une le 16 avril, pour 1,000,010,277 francs, l'autre le 14 septembre, pour 80,029,107 francs. Le portefeuille de la Caisse recevait, comme contre-valeur de ces sommes, un titre de 40,241,550 francs en rente 3 pour 100 amortissable.

A la fin de 1883, le compte courant de la Caisse au trésor à 4 pour 100 était encore de 152 millions. Deux ans plus tard, en 1885, les versemens affluant toujours, le compte atteignit 400 millions et une nouvelle conversion eut lieu. Enfin, en 1887, un article de la loi des finances limita à un maximum de 100 millions de francs la créance de la Caisse sur le trésor concernant les fonds des caisses d'épargne ordinaires. La commission de surveillance se trouva contrainte, dès lors, de procéder à des achats constans de valeurs pour tous les fonds que lui remettaient les caisses d'épargne. A la fin de 1888, le portefeuille de ces caisses possédait 46,677,490 francs de rente amortissable, pour un capital d'environ 1,250 millions, et le montant des rentes 3 pour 100 y était porté de 7,685,000 francs à 30,912,000 francs, ce dernier chiffre représentant un capital de 806,169,000 francs, supérieur de plus de 600 millions à celui de 1883. Dans la seule année 1888, la Caisse a acheté 7,808,671 francs de rente 3 pour 100, pour un capital de 214 millions, au prix moyen de 82.30 pour 100. Les versemens ont continué depuis à affluer avec la même intensité et les achats de rentes ont forcément marché du même pas. Le trésor ayant suspendu ses émissions d'obligations trentenaires ou sexennaires, la Caisse n'a pu prendre de ces valeurs. Elle ne pouvait davantage acheter des obligations de chemins de fer, sous peine de provoquer une hausse formidable de ces titres. Enfin, les fonds des caisses d'épargne ne peuvent servir aux prêts consentis aux départemens et aux communes. La Caisse est donc réduite aux acquisitions de rentes. De là ces achats quotidiens depuis une année et la publication périodique, dans le *Journal officiel*, de tableaux indiquant le montant de ces achats. On peut évaluer à 200 millions de francs environ le capital employé en rentes en 1889 et à 275 millions celui qui a reçu la même affectation pendant les neuf premiers mois de 1890, pour l'ensemble des caisses d'épargne. Le dernier trimestre devant fournir probablement un montant correspondant, soit de 50 à 60 millions, ce serait de 500 millions de francs environ que se seraient accrus, dans ces deux dernières années, les fonds de cette provenance confiés à la gestion de la Caisse des dépôts. Comme le total s'élevait à 2,534 millions fin 1888 (1),

(1) La loi du 30 juin 1851 avait limité à 1,000 francs le montant maximum de chaque compte particulier, non compris les intérêts échus dans le courant de l'année. La loi

le chiffre correspondant, au 1er janvier 1891, sera probablement de 3 milliards environ, capital formidable auquel la Caisse des dépôts doit un intérêt annuel s'élevant à 112 millions de francs (au taux de 3.75 pour 100).

Au moment où M. Rouvier parlait, il y a huit mois, le portefeuille de la Caisse des dépôts, correspondant aux emplois des fonds des caisses d'épargne ordinaires, comprenait, entre autres valeurs, 35,987,579 francs de rente 3 pour 100, ayant coûté 953 millions, et 48,413,895 francs de rente amortissable, ayant coûté 1,300 millions. L'ensemble des valeurs du portefeuille représentait un prix d'achat total de 2,703,804,000 francs, et il restait, en outre, une somme de 88,992,000 francs en compte courant au trésor. Le même portefeuille représentait, calculé au cours du 14 mai, une valeur de 3,030,308,695 francs, soit un écart de plus de 325 millions (1), sans compter la réserve constituée par la Caisse des dépôts en vue

du 9 avril 1881 a porté ce montant à 2,000 francs pour les caisses d'épargne ordinaires, comme pour la caisse d'épargne postale. Au 31 décembre 1869, le solde créditeur du compte des caisses d'épargne à la Caisse des dépôts s'élevait à 694,551,507 fr. Au 31 décembre 1884, il a atteint 2,046,888,283 francs, soit près de 1,350 millions de francs d'augmentation ou près de 200 pour 100 en l'espace de quinze ans.

Le solde s'est accru comme suit depuis 1882 :

Fin 1882	— 1,770,791,227	
— 1883	— 1,838,129,550	+ 67,338,323
— 1884	— 2,046,888,283	+ 208,758,733
— 1885	— 2,211,350,372	+ 164,462,089
— 1887	— 2,399,432,749	+ 188,082,377
— 1888	— 2,534,107,257	+ 134,674,507.

Ces augmentations annuelles ne résultent pas seulement de l'excédent des versemens nouveaux sur les remboursemens, mais aussi, et pour une grande partie, de la capitalisation des intérêts échus que les déposans laissent à leurs comptes, ce qui équivaut bien, d'ailleurs, à un versement réel. Le montant ci-dessus indiqué, 2 milliards 534,107,257 francs, comprend 87 millions pour la capitalisation des intérêts dans l'année. Il était représenté à la même date par les valeurs suivantes :

	Rentes.	Capital.
3 pour 100	30,912,036 fr.	806,169,281 fr.
3 pour 100 amortissable	46,697,490 »	1,247,085,880 »
4 1/2 pour 100	745,997 »	18,875,112 »
52 obligations Morgan		278,053,804 »
29,198 obligations de chemins de fer		10,147,355 »
Compte courant 4 pour 100 du trésor		81,425,822 »

Le solde des caisses d'épargne, au 31 décembre 1889, a atteint, en nombre rond, 2,700 millions; on peut présumer qu'à la fin de décembre 1890 il aura dépassé 3 milliards.

(1) Et la rente 3 pour 100 perpétuelle n'avait pas encore, à cette date, dépassé le cours de 90 francs.

de faire face à la dépréciation que les valeurs acquises pourraient éprouver dans un moment de crise. Ce fonds a été formé sur l'initiative de la commission de surveillance, dès 1860, par l'application d'une portion des bénéfices de la Caisse. La somme mise en réserve chaque année représente l'excédent des revenus produits par l'emploi des fonds, après déduction de l'intérêt de 4 pour 100 payé aux caisses d'épargne. Ce fonds de réserve atteignait, au 31 décembre 1884, la somme de 34,609,509 francs, et fin 1889, 43 millions 1/2.

Lorsque la Caisse d'épargne postale fut créée en 1881, la gestion des fonds provenant des versemens effectués aux guichets des bureaux de poste fut naturellement confiée à la Caisse des dépôts et consignations. Le succès de cette création a été, on le sait, considérable, bien que les déposans de la Caisse d'épargne postale n'aient reçu que 3 pour 100 d'intérêt alors que les Caisses d'épargne ordinaires donnaient de 3 fr. 50 à 3 fr. 75 pour 100 à leur clientèle.

Au 31 décembre 1884, le solde au crédit de la Caisse d'épargne postale s'élevait déjà à 114 millions. A la fin de 1889, la Caisse des dépôts avait acheté, au compte de cette institution encore si récente, des valeurs sur l'État pour un total de 284 millions, dont 199 millions en rente 3 pour 100 amortissable. Si l'on ajoute à ce chiffre le montant du solde-espèces déposé en compte courant au Trésor à 3 fr. 25 pour 100 et qui est légalement limité, depuis 1887, à 50 millions, on obtient 350 millions comme montant probable de l'avoir de la Caisse d'épargne postale dans les premiers mois de 1890. A la fin de juin dernier le compte général des déposans s'élevait à 373 millions.

On doit noter ce point essentiel que la Caisse d'épargne postale est directement propriétaire des valeurs achetées pour l'emploi des sommes déposées par elle. Il n'en est pas de même du portefeuille des valeurs acquises avec les fonds disponibles des Caisses d'épargne ordinaires. Ces valeurs sont, en effet, achetées par la Caisse des dépôts pour son propre compte et à ses risques et périls, bien que placées dans un portefeuille qui est l'objet d'une gestion spéciale. Elles ne constituent point une propriété directe des déposans des Caisses d'épargne, mais font partie de l'ensemble des gages que fournit la situation même de la Caisse des dépôts et consignations. Si le remboursement en espèces devenait un jour difficile par suite de graves événemens politiques ou financiers, les valeurs du portefeuille ne pourraient être réparties aux déposans aux lieu et place du montant déposé. L'interprétation contraire ne saurait être admise; elle est, d'ailleurs, de plus en plus abandonnée. La Caisse des dépôts doit aux déposans des capitaux, non

des titres. En cas de crise, il lui faudrait réaliser les rentes, et si cette réalisation laissait une insuffisance, ce serait à la Caisse des dépôts à la combler, et, à son défaut, au gouvernement.

Il y a là une éventualité sérieuse, un péril réel. On a vu plus haut que le prix de revient des valeurs achetées représentait d'abord les 3 milliards déposés et donnait, en outre, une garantie, sous forme de plus-value de cours, supérieure à 325 millions, soit de plus de 10 pour 100 du montant éventuellement remboursable, sans compter les 45 millions de la réserve spéciale. Cette situation est actuellement encore rassurante. Mais elle ne conserverait pas longtemps ce caractère si les capitaux continuaient d'affluer aux Caisses d'épargne et que la Caisse des dépôts fût obligée d'acheter tous les jours une quantité de plus en plus forte de rentes et à des prix toujours plus élevés. Bientôt la garantie, dont M. Rouvier faisait ressortir avec raison l'importance, s'atténuerait au point de ne plus paraître suffisante et l'inquiétude pourrait naître dans le public. D'un autre côté, le rendement du portefeuille des Caisses d'épargne qui, jusqu'ici, était resté supérieur au taux d'intérêt de 4 pour 100, n'est plus aujourd'hui que de 3 fr. 75 pour 100, par suite des derniers achats faits à des cours très élevés, et la Caisse se trouve en perte. Des circonstances nouvelles peuvent, il est vrai, amener un ralentissement dans les dépôts comme d'autres circonstances avaient provoqué depuis un an une accélération si remarquable. Mais cette simple possibilité ne peut être considérée comme une garantie efficace contre un danger dont les hommes politiques et les économistes se sont avec raison préoccupés.

Le plus sûr et le plus simple moyen de ramener dans de justes limites le mouvement naturel d'apport, aux Caisses d'épargne, des économies de la population, est de réduire le taux d'intérêt qui leur est offert (1) au point exact où il correspondrait avec le rendement du portefeuille. En ramenant de 4 pour 100 à 3 1/2, même à 3 1/4 le taux payé par la Caisse des dépôts aux Caisses d'épargne, on ne ferait, d'ailleurs, que mettre la rémunération des petits capitaux en harmonie avec les changemens que les dernières années ont introduits dans le taux général de l'intérêt. On a beaucoup discuté sur l'emploi qui devrait être fait du bénéfice ou *boni* que réaliserait la Caisse des dépôts en payant un intérêt

(1) La question est pendante depuis trois ans devant le pouvoir législatif. Les chambres n'ont que le choix entre les diverses propositions de réforme des Caisses d'épargne émanées soit du gouvernement, soit de l'initiative individuelle. Un débat sur le point spécial de la réduction du taux de l'intérêt, engagé à la chambre le 3 décembre courant, a eu pour résultat la fixation à 3 fr. 75 pour 100 du taux de l'intérêt à payer à l'avenir par la Caisse des dépôts et consignations aux Caisses d'épargne.

moindre aux 3 milliards déposés chez elle par les Caisses d'épargne, alors qu'elle continuerait à toucher le même revenu sur les valeurs acquises par elle avec ces capitaux. La solution la plus équitable, la seule rationnelle, est que ce *boni*, s'il vient à se produire, soit affecté à l'augmentation de la réserve déjà constituée pour parer aux insuffisances éventuelles de réalisation.

III.

Si nous voulons maintenant avoir une idée de ce que représentent de capitaux employés les opérations déjà passées en revue de la Caisse des dépôts et consignations, il suffit de consulter le tableau suivant dont les données sont empruntées au bilan général de la Caisse au 31 décembre 1888. A cette époque, nous trouvons au passif, c'est-à-dire déposées à la Caisse et dues par celle-ci, les sommes suivantes :

Dépôts particuliers à 1 pour 100	5,306,436	francs.
Dépôts d'établissemens publics à 2 pour 100	14,674,106	—
Consignations à 3 pour 100	382,551,189	—
Caisse d'épargne postale, compte courant à 3 fr. 25 pour 100	48,186,903	—
Caisses d'épargne ordinaires, dépôts à 4 pour 100	2,534,107,257	—
Réserve provenant de l'emploi des fonds des Caisses d'épargne	43,561,972	—

Soit environ 3 milliards sur un montant total, au passif, de 3,856 millions. Comme contre-partie de ces engagemens, nous trouvons, à l'actif, les articles suivans :

Comptes courans au Trésor :		
» général à 3 pour 100	231,695,171	francs.
» des Caisses d'épargne à 4 pour 100	81,425,822	—
» de la Caisse d'épargne postale à 3 fr. 25 pour 100.	46,661,171	—
Valeurs appartenant à la Caisse	119,492,856	—
Valeurs provenant de l'emploi des fonds des Caisses d'épargne	2,452,681,435	—
Intérêts sur obligations du Trésor public	171,746,195	—

Il reste à joindre à ces chiffres ceux des capitaux des sociétés de secours mutuels et de la Caisse nationale des retraites.

Parmi les avantages et privilèges considérables dont l'État a successivement doté les sociétés de secours mutuels, se trouve la faculté de verser leurs fonds libres (tout ce qui excède 3,000 fr. dans la caisse d'une société de plus de cent membres), moyennant un intérêt de 4 1/2 pour 100, à la Caisse des dépôts. Ces fonds

dépassent 22 millions et appartiennent à près de 2,000 sociétés. Comme il est impossible d'employer ces capitaux en valeurs rapportant 4 1/2 pour 100, le service d'un intérêt si élevé est une charge très sensible pour la Caisse, dont les bénéfices sont diminués d'autant, et comme ces bénéfices font retour chaque année à l'État, c'est à celui-ci qu'incombe en dernier ressort la perte. Mais il ne viendra à l'idée de personne de trouver regrettable cette subvention indirecte donnée à des institutions populaires, si utiles et si dignes d'être encouragées. Ces observations s'appliquent également à l'intérêt de 4 1/2 pour 100 que la Caisse des dépôts alloue, d'autre part, au fonds de retraites constitué chez elle par les sociétés de secours mutuels au profit de leurs membres participans. Ce fonds est formé : de prélèvemens faits par les sociétés sur leurs excédens de recettes ; de subventions spéciales accordées par l'État ; des dons et legs dont l'acceptation a été approuvée. Cette organisation, qui date d'un décret du 25 avril 1856, a produit de très heureux résultats. Au commencement de 1889, le fonds de retraite géré par la Caisse s'élevait à 35 millions de francs appartenant à plus de 3,500 sociétés. C'est là que sont puisées les sommes nécessaires pour la création, au profit des participans des sociétés, de rentes viagères sur la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse. Ces rentes viagères étant constituées à capital réservé, le capital des pensions, rendu libre par le décès des pensionnaires, fait retour au fonds de retraites. A la date indiquée ci-dessus, 25,000 pensions environ avaient été créées, s'élevant à un total annuel de 1,800,000 francs et ayant coûté 40 millions.

La Caisse des dépôts gère en outre les fonds de retraites des administrations et établissemens suivans : l'Assistance publique, l'Imprimerie nationale, le Mont-de-Piété, l'Octroi de Paris, l'Opéra, la Préfecture de police, la Préfecture de la Seine, les préfectures et sous-préfectures des départemens, les mairies, octrois, hospices et bureaux de bienfaisance, la Caisse générale des retraites ecclésiastiques. L'avoir disponible de ces divers fonds de retraites est de près de 7 millions. La Caisse des dépôts reçoit le montant des retenues mensuelles et répartit les pensions. En 1888, elle a payé de ce chef 14,600,000 francs à 16,000 titulaires.

On a déjà pu voir que la situation de « gérant » qu'occupe la Caisse des dépôts et consignations n'est pas une sinécure. Il nous reste, sans que nous ayons la prétention d'épuiser la liste de ses attributions et services, à dire quelques mots d'une de ses plus intéressantes incarnations, la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse. Créée en 1850, cette institution est, en effet, gérée par la Caisse des dépôts, sous la garantie de l'État. Les frais de gestion incombent à la Caisse, qui les prélève sur ses produits géné-

raux. Nous avons fait remarquer que la Caisse des dépôts, tout en ayant le maniement, l'administration et la garde des fonds confiés aux Caisses d'épargne ordinaires ou postales pour un montant de plus de 3 milliards par plus de 7 millions de déposans, en sommes variant des chiffres les plus minimes jusqu'à 2,000 francs, ne connaît pas ces déposans et n'a de relations qu'avec les Caisses elles-mêmes. En tant que Caisse nationale des retraites, notre établissement se trouve, au contraire, directement en présence de la clientèle humble et populaire pour laquelle a été créé ce service spécial. Le capital des rentes viagères est formé, en effet, par des versemens volontaires qui peuvent être d'un franc au minimum. Le but a été de recueillir les plus humbles épargnes et de les faire fructifier à l'abri de tout risque, en vue d'assurer aux déposans une ressource suprême pour les dernières années de leur existence (1).

Le maximum de rente viagère, pouvant être inscrit sur la même tête, avait été fixé à l'origine (loi du 18 juin 1850) à 600 francs. Il fut porté à 750 francs en 1856, à 1,000 en 1861, à 1,500 en 1864. La limite des versemens individuels en une année était élevée en même temps de 2,000 francs à 3,000, puis à 4,000. Enfin, le taux d'intérêt composé pour le calcul des rentes viagères, fixé d'abord à 5 pour 100, puis à 4 1/2, fut rétabli à 5 pour 100 en 1864 et maintenu à ce taux jusqu'en 1882. Cette combinaison du maximum de rente à 1,500 francs, du maximum de versemens à 4,000 francs et du taux d'intérêt à 5 pour 100, transportait les opérations de la Caisse nationale de retraites fort loin du but que leur assignait l'intention originelle du législateur. Il ne s'agissait plus seulement de solliciter l'épargne du travailleur économe et prévoyant. On offrait une véritable prime aux capitaux de la petite et moyenne bourgeoisie. Pour assurer une rente viagère de 1,500 francs à partir de cinquante ans à chacun de leurs enfans, des pères de famille avisés n'eurent, pendant cette période, qu'à verser à la Caisse des retraites, en une fois, une somme de 1,300 francs environ, pour chaque tête, à l'âge de trois ans : — « Beaucoup l'ont fait, soyez-en assurés, dit un jour M. Blavier au sénat, et je l'eusse fait moi-même pour mes petits-enfans si j'avais, en temps utile, connu ce placement si exceptionnellement avantageux. » — Beaucoup ont profité, en effet, des avantages qu'offrait alors la Caisse de retraites, mais M. Blavier allait un peu loin en affirmant que, de 1864 à 1882, la Caisse avait été livrée aux spécula-

(1) M. Tirard, rapport au sénat, 1886. La mission de la Caisse est ainsi définie : « La Caisse recueille les plus humbles épargnes, les fait fructifier, accumule les intérêts jusqu'au jour de l'entrée en jouissance de la pension. L'État n'intervient que pour établir les comptes gratuitement. »

teurs. Il est certain seulement que l'institution avait dévié de son véritable et légitime objet et que ces libéralités, si profitables pour ceux qui surent y participer, causèrent à l'État des pertes considérables, évaluées à plusieurs dizaines de millions, un tarif excessif ayant rompu toute relation entre l'intérêt servi et le taux des placemens.

Les versemens annuels, qui ne dépassaient pas 14 millions en 1875, atteignirent 53 millions en 1863, 68 en 1881, 56 en 1882. Il fallut inscrire dans la loi de finances du 30 janvier 1884 une dotation suffisante pour couvrir les pertes subies jusqu'à la fin de l'année précédente et assurer le service des rentes viagères en cours à la même date. D'ailleurs, depuis un an déjà, le taux de l'intérêt, dont il doit être tenu compte dans la constitution des rentes, avait été abaissé de 5 à 4 1/2 pour 100, et le montant des versemens effectués en 1883 s'était trouvé ramené, par le seul effet de cette mesure, vainement réclamée depuis 1876 par la commission de surveillance de la Caisse, à 39 millions, soit 17 millions de moins qu'en 1881. Les capitaux de placement, qui ne cherchaient qu'un intérêt avantageux, se trouvèrent écartés dès lors de la Caisse. Depuis 1886, le taux de l'intérêt est devenu mobile, il est actuellement de 4 pour 100; la limite des versemens a été abaissée et le maximum de la rente viagère individuelle ramené à 1,200 francs. Aussi le montant des versemens n'a-t-il plus dépassé de 22 à 25 millions dans chacune des dernières années. La Caisse a été rappelée à son vrai rôle, qui est de donner gratuitement aux travailleurs sans fortune la facilité de garantir, en pleine sécurité, leur vieillesse contre l'éventualité d'une indigence absolue. L'importance des versemens a diminué, mais le nombre des participans s'est accru, ce qui était le dessein poursuivi par le législateur.

Depuis son origine jusqu'au 1er janvier 1889, la Caisse des retraites a reçu, en versemens directs ou en arrérages, un total de 952 millions. Elle a payé, en rentes viagères et remboursemens de capitaux réservés, 233 millions. Elle possédait donc, à la dernière date, un capital de 719 millions, représenté, pour 672 millions, par des rentes ou valeurs diverses produisant un revenu de 26,571,000 francs, et, pour 47 millions, par le solde en compte courant au trésor à 4 pour 100 (1). Dans l'année 1888, la Caisse a reçu 55 millions, dont 24 de versemens nouveaux et le solde en arrérages, et elle a déboursé 40 millions, dont 29 d'arrérages de rentes viagères, qui ont donné lieu à près de 500,000 quittances.

(1) Au 30 septembre 1890, le total des rentes et valeurs s'élevait à 700,227,802 fr., et le compte courant à 49,732,182, — ensemble 750 millions.

Nous ne dirons qu'un mot de deux autres caisses confiées à la gestion de la Caisse des dépôts, celle des assurances en cas de décès, et celle des assurances en cas d'accidens. Cette double création a été un double insuccès. Ici encore l'intention du législateur était de mettre à la portée des petits, des humbles, de ceux qui ne disposent que d'une modeste épargne, lentement produite, des combinaisons que des établissemens privés, comme les compagnies d'assurances, offrent à l'esprit de prévoyance des classes moyennes et riches.

Le résultat, on ne saurait le contester, n'a pas répondu à l'intention. Les deux caisses végètent. La première est dans une situation franchement mauvaise et en déficit. La seconde est, en apparence au moins, plus prospère, mais elle manque de clientèle. Le public ignore ses services, ou, ce qui est plus grave, ne les apprécie pas. Ce résultat paraît d'autant plus singulier, si on le rapproche du grand succès obtenu par la Caisse de retraites pour la vieillesse. Il est vrai que celui-ci, comme on a pu le voir, a été obtenu à un très haut prix.

IV.

Après ce rapide exposé de quelques-unes, à vrai dire les principales, des attributions exercées par la Caisse des dépôts et consignations, devrons-nous conclure avec certains des plus brillans économistes de la chambre des députés, qui soutenaient il y a quelques jours à peine cette thèse, à l'occasion du débat sur les caisses d'épargne, que la Caisse des dépôts est une simple fiction? ou, si le terme peut paraître étrange appliqué à un mécanisme aussi substantiel, une superfétation? que tous ses services pourraient être avantageusement rattachés d'une façon directe au trésor, et son administration dépendre d'une division du ministère des finances? qu'entre les sept millions de déposans des caisses d'épargne et le crédit de l'État, il n'est besoin ni d'un rouage intermédiaire, ni d'un tiers garant, ni d'une montagne de paperasseries et de combinaisons obscures et compliquées?

Nous avons déjà répondu, dès le début de cette étude, à cette opinion qui, présentée sous une forme aussi absolue, ne paraît pas sérieusement soutenable. Mais il importe de déterminer en quoi peut consister l'indépendance que des économistes d'une autre école se plaisent à attribuer à la Caisse des dépôts, et dans quelle mesure cette indépendance peut s'exercer. Il n'est pas inutile d'abord de se reporter aux intentions des créateurs de la Caisse en 1816, qui ne sont pas un instant douteuses. L'ancienne Caisse d'amortissement fut supprimée parce que les fonds des consigna-

tions s'y trouvaient confondus avec ceux destinés au service de l'amortissement. Elle fut remplacée par deux établissemens, distincts par leurs livres, registres, écritures et comptes, une Caisse d'amortissement et une Caisse des dépôts et consignations. La première a végété jusqu'en 1871, et il ne reste d'elle aujourd'hui que son titre. La seconde a pris une importance de plus en plus grande, tout en restant ce que le législateur de 1816 voulait clairement qu'elle fût, une administration soustraite à l'action ministérielle et capable, par son organisation même, d'inspirer une confiance absolue au public.

Irons-nous donc jusqu'à dire que la Caisse est un établissement possédant une personnalité complètement distincte de celle de l'État? Non, elle ne peut recevoir des dons et legs, et, si elle en pouvait recevoir, l'État seul en aurait le profit. Les préposés de la Caisse, dans les départemens, sont les agens financiers du trésor. Chaque année elle verse elle-même au trésor l'excédent de ses bénéfices, déduction faite de ses dépenses administratives (1). Elle aurait le droit, d'autre part, de réclamer le concours financier de l'État si ses ressources propres venaient à lui faire défaut, et elle l'a fait à plusieurs reprises.

Tout cela concédé, il reste cependant que les hommes qui ont créé la Caisse des dépôts ont voulu qu'elle ne fût pas une simple annexe du ministère des finances, et la meilleure preuve en est la constitution même de la commission de surveillance sous le contrôle de laquelle est placé le directeur-général, qui n'est lui-même révocable que sur un avis de la commission directement adressé au chef de l'état.

De 1816 à 1848, la commission comprenait : un pair de France, président, deux députés, un des présidens de la cour des comptes, désigné par le roi, le gouverneur de la Banque de France et le président de la chambre de commerce de Paris. En 1848, la commission fut supprimée et ses attributions confiées au ministre des finances. Mais ce régime ne dura que six mois, au terme desquels

(1) La Caisse des dépôts et consignations étant autorisée à faire fructifier les fonds qu'elle reçoit, la différence entre l'intérêt qu'elle sert et l'intérêt produit par l'emploi des fonds constitue le bénéfice brut. A ce profit s'ajoute celui qui provient de la retenue de soixante jours d'intérêts sur les sommes consignées, le montant du droit de garde sur les consignations de titres et valeurs mobilières, etc. Déduction faite des dépenses administratives de toute nature, 1,600,000 à 1,700,000 francs environ, il reste le solde créditeur du compte de profits et pertes, le bénéfice propre de la Caisse, 3,118,147 francs en 1883; 3,193,972 francs en 1884; 3,024,000 en 1888. Les bénéfices de la Caisse, de 1816 à 1884, se sont élevés à un total de 178,849,000 francs dont 126,352,000 ont été versés au trésor public, le reste affecté à divers emplois, paiement de soulte des conversions, acquisitions d'immeubles, constitution du fonds de réserve pour les Caisses d'épargne.

la commission de surveillance fut rétablie. Aujourd'hui, conformément à la loi de 1876, elle se compose de dix membres : deux sénateurs, élus par le sénat; deux députés, élus par la chambre; deux membres du conseil d'état, désignés par le conseil d'état: un président de la cour des comptes, désigné par la cour ; le gouverneur de la Banque de France ou l'un des sous-gouverneurs désigné par le conseil de la Banque, le président ou l'un des membres de la chambre de commerce de Paris, choisi par cette chambre; enfin, le directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances. Les nominations sont faites pour trois ans et les membres sortans sont rééligibles.

Le directeur-général prend l'initiative des améliorations que les services lui semblent comporter, mais doit soumettre ses vues à la commission de surveillance. Il ordonne les opérations et règle les diverses parties du service, prépare le budget des dépenses administratives qui doit être approuvé par le chef de l'état. Il préside le conseil d'administration institué en 1847 et qui se compose, avec le directeur-général, des deux sous-directeurs, des chefs de division et du caissier-général. Il nomme et révoque les employés de tout grade, autres que les sous-directeurs et le caissier-général. Ceux-ci sont nommés par le chef de l'état sur la présentation du ministre des finances. Le caissier-général est directement responsable de sa gestion envers la cour des comptes.

La commission de surveillance ne se contente pas de contrôler les opérations de la Caisse, elle se prononce sur la direction à donner à la marche de l'institution et doit s'inquiéter particulièrement du mode d'emploi des fonds. Dans le procès-verbal de la séance du 29 mai 1847, on lit le curieux passage suivant : « Le directeur-général est invité par la commission de surveillance à conserver dans ses relations officielles avec le ministre des finances l'indépendance de situation qui lui a été attribuée par la loi du 28 avril 1816 et à ne pas accepter, par les formes de sa correspondance à Paris, ou dans les départemens, un rôle subordonné qui pourrait altérer la position légale et la confiance publique qu'il importe de conserver intactes à l'institution dont il dirige le service. »

Dans cette même année 1847, le 15 juillet, le ministre des finances dit à la chambre des députés : « La Caisse des dépôts a été instituée, — ç'a été la prétention et le but du législateur, — dans un état de *presque complète* indépendance. » Le 15 juin 1881, le ministre des finances fut encore plus affirmatif : « La Caisse des dépôts et consignations est une institution *absolument indépendante* de l'état. Et il faut qu'il en soit ainsi, il faut qu'elle gère ses fonds comme

elle l'entend, comme elle le juge à propos... Elle doit rester libre et indépendante vis-à-vis du gouvernement; c'est la garantie des sommes considérables qu'elle détient, c'est la garantie de ses créanciers. »

On ne saurait évidemment prendre tout à fait à la lettre ces affirmations si catégoriques; il est bon toutefois de les relever, car elles établissent que l'indépendance de la Caisse des dépôts et consignations n'est pas exclusivement du domaine de la théorie. Rappelons encore que la Caisse est placée sous le contrôle et la surveillance des chambres, que ses opérations sont l'objet d'un rapport annuel au parlement, que son budget ne fait pas partie du budget des recettes et des dépenses publiques. Elle ne figure au budget de l'État qu'au chapitre des « produits divers » pour le montant de ses bénéfices nets. Encore est-il opportun de remarquer qu'aucun texte organique n'a soumis la Caisse à l'obligation de verser ses bénéfices nets au trésor. Ce sont les lois annuelles de finances qui ont établi la tradition.

Il ne faut rien exagérer dans l'un ou l'autre sens. Il est difficile, mais non absolument impossible, d'imaginer des circonstances qui mettraient aux prises un ministre des finances et la commission de surveillance de la Caisse des dépôts. Dans la pratique, l'accord est aisément maintenu par les relations si étroites, de tous les jours et de tous les instans, qui unissent les deux administrations. En outre, le plus souvent le rôle de la Caisse est passif. Elle gère d'énormes capitaux, mais d'après des règles strictes et des formules immuables. Enfin, l'indépendance que le caractère même de son institution lui confère existe surtout à l'égard du ministre des finances ou plutôt des actes arbitraires que celui-ci pourrait vouloir imposer à la direction de la Caisse. Mais celle-ci est étroitement soumise à la commission de surveillance qui elle-même est une émanation directe du parlement et des grands corps de l'État. Ceux pour qui la Caisse est une simple fiction ou un *impedimentum* dont on se pourrait débarrasser sans dommage, sont surtout frappés de l'avantage que présenterait la suppression de tout intermédiaire entre l'État, *dépositaire* de trois milliards et plus, et les légions de déposans. C'est précisément pour éviter ce trop étroit tête-à-tête que l'on jugera indispensable de conserver, aussi autonome que possible, un établissement sur lequel l'État s'est très heureusement déchargé d'une gestion qui pourrait l'entraîner, aujourd'hui surtout, en de trop périlleuses tentations.

AUGUSTE MOIREAU.

DANS L'INDE

I.

EN MER. — CEYLAN. — LE BOUDDHISME.

EN MER.

3 novembre 1888.

Nous passons à la hauteur de Massaouah. Voici trois jours que nous descendons tout droit dans le sud. Un beau matin, comme les lignes blondes du Sinaï s'évanouissaient à l'horizon, nous sommes entrés dans les régions brûlantes. Chaleur molle et moite, où les membres semblent se dénouer, où tout l'être se fond et se défait, chaleur humide qui, nuit et jour, accable et prosterne. Par instans, les vêtemens brûlent : on voudrait les arracher. On ne descend plus aux heures des repas; la journée passe, et l'on reste inerte sur la même chaise longue. Malgré la double tente qui, de tous côtés, couvre le navire et cache la mer aussi bien que le ciel, les yeux sont enflammés par l'excès de lumière.

Avez-vous lu l'*Ancient Mariner,* le fantastique poème de Coleridge? Cette navigation ressemble à la sienne. Même engourdissement, même torpeur étrange que l'on ne parvient pas à secouer. Pas un souffle; notre vitesse annule celle du vent, qui vient de l'arrière; l'air de feu pèse, immobile, et l'on a l'illusion que le ba-

teau n'avance plus. Cette mer ne paraît pas naturelle; on la croirait ensorcelée, frappée d'une malédiction; elle n'a pas la fluidité de l'eau. Quelquefois, on l'aperçoit à travers une fente de la toile qui nous protège de son intolérable éclat. C'est une nappe de verre en fusion, inerte, épaisse, pesante : rien de lugubre comme son flamboiement monotone sous le soleil. Au loin, elle fume : cela fait une moiteur blanchâtre qui tremble, une brume vacillante et vague où l'eau s'enfonce et, à quelques kilomètres, disparaît... Là-bas, derrière l'horizon, on devine de vastes déserts enflammés, des solitudes terribles où rien ne vit.

La nuit, renaît la sensation de fuite et de glissement vers un monde inconnu. Les constellations quittent leur place familière. Tous les soirs, elles ont avancé de quelques degrés vers le nord. La Grande-Ourse plonge à l'horizon septentrional. Voici qu'elle a perdu deux, trois de ses grandes étoiles; voici qu'elle n'est plus visible. A l'avant, les quatre pointes de la Croix-du-Sud surgissent, étincelantes, et, lentement, la grande ceinture de la Voie-Lactée recule.

Couché sur le pont qui, dans la nuit, semble désert, on écoute l'incessant bruissement de l'eau; les yeux dans le poudroiement des astres, on se sent monter vers l'équateur, avancer sur la convexité du globe, sur la grande surface nocturne tendue dans le vide ténébreux, et, à certaines minutes, on croit saisir la fuite régulière des étoiles, des éternels points de repère perdus à des millions de lieues, au fond de l'inconcevable espace...

... *Une heure du matin.* — Trente-huit degrés de chaleur, et cette chaleur est toujours humide. Étranges somnolences, coupées de réveils fiévreux où le pullulement des astres apparus tout d'un coup est un effroi. On roule dans un sommeil lourd, dans une nuit épaisse où la cervelle tâtonne confusément parmi des éclairs d'angoisse, des évanouissemens brusques, avec des chutes subites dans du noir, et l'on se débat faiblement contre une torpeur écrasante. Puis une sorte d'exaltation et de fièvre, une lucidité singulière de l'esprit, des souvenirs qui surgissent par files, des pans de la vie apparus tout entiers, et brusquement, autour de soi, l'étonnante nuit tropicale, large et lumineuse, d'un bleu profond d'éther entre les étoiles qui flambent au ras de l'horizon, aussi claires qu'au zénith. Et la mer n'est pas obscure, mais pénétrée d'une lueur profonde, illuminée dans ses fonds par la clarté qu'elle a bue pendant la journée, sa surface tout éclaboussée d'astres réfléchis...

Quatre heures. — Les poussières blanches qui tachaient l'espace sont effacées. Seules, les larges étoiles palpitent d'un éclat devenu

blanc. Maintenant, un peu de rose affleure à l'Orient, un rose pâle, imperceptible. Tout d'un coup, ce rose a fait le tour de l'horizon, et c'est comme un fluide profond et léger, d'une infinie ténuité, qui se fond délicieusement dans l'espace blanchâtre. Le bleu de l'eau apparaît, un bleu terne, neutre, chaste, qui n'est pas encore touché par le soleil. L'horizon recule, se limite, et le cercle des eaux s'élargit encore une fois dans la lumière.

5 novembre.

Arrivés cette nuit à Aden. Ce matin, en ouvrant les yeux, j'aperçois la côte. Comment exprimer cela? C'est une terre nègre, nue et noire, sous le soleil qui brûle, une montagne de houille écroulée dans la mer. Nulle vapeur, nulle végétation n'adoucit la silhouette aiguë des sinistres roches volcaniques qui découpent avec une implacable dureté le bleu du ciel. Devant ce paysage d'enfer, l'eau paraît plus fraîche et plus fluide, d'un vert plus tendre et plus délicat. A gauche, la terre d'Arabie, un désert éblouissant et pâle qui se fond au loin dans l'ondoiement blanc de la chaleur.

Nous partons presque tout de suite. Impossible de visiter Aden. D'ici, j'aperçois sur un chemin des groupes de nègres superbes, drapés de rouge, d'un rouge brutal et victorieux dans cette lumière, flamboyant sur la noirceur du paysage; des chameaux maigres, arides, balançant leurs fines têtes lippues avec une ondulation douce et hautaine; des files de petits mulets bibliques, deux soldats anglais, la raquette de tennis à la main. Tout ce monde avance sur une route de cendre qui longe les roches carbonisées.

A bord, des juifs huileux, de figure avide et piteuse, pleurent pour nous faire acheter des plumes d'autruche. Avec une obstination tranquille et invincible, ils se collent à nous, ils nous enveloppent de leurs gestes tenaces et craintifs. Quel contraste entre ces physionomies lamentables de chiens battus et la gaîté des négrillons souples, au large rire blanc! Leurs torses cambrés et dispos sont tout brillans de soleil. Un tout petit, cinq ans à peine, un bebé noir, avec des grimaces impayables, des gaucheries gracieuses de jeune chat, veut à toute force me vendre et me mettre dans la main une vieille roupie de la compagnie des Indes. Étrange contact de cette petite paume de singe, sèche, parcheminée.

On jette à l'eau des piécettes d'argent, et tout ce petit monde plonge. Les jarrets se débandent avec une détente sèche de grenouilles, les têtes crèvent la surface moirée, et l'on suit le gigotement noir, qui s'évanouit dans les profondeurs vertes de l'eau pâle. D'autres pagaient, à cheval sur des troncs d'arbre, s'excitant avec

un claquement des mâchoires, des cris stridens qui rappellent le bruissement des sauterelles. Voilà les petits enfans de la côte et de la mer. Insouciance, joie de remuer au soleil, comme celle des insectes éclos sur les plages qui sautillent dans le sable. Peu importe que le requin les happe dans un plongeon; peu importe qu'une hirondelle gobe une mouche en glissant dans la lumière. Justement, l'un de ceux-ci, le plus alerte de tous, a eu le bras droit enlevé d'un seul coup de la formidable mâchoire, et l'on s'étonne presque que le bras n'ait pas repoussé tout seul, comme une patte de homard.

Quatre navires anglais, arrivés en rade cette nuit, repartent presque tout de suite. Notre bateau, long, mince, bas sur l'eau, avec ses deux cheminées obliques fumantes, semble un coureur arrêté malgré lui, encore et toujours en élan, pressé de reprendre sa course, d'arriver là-bas, à la rive lointaine du Japon.

A neuf heures, j'entends de nouveau la pulsation de l'hélice qui, sans arrêt, va battre encore pendant huit jours...

6 novembre.

Sous la double tente, les soirées sont pénibles : odeurs fades de cigarettes, de cuisine, d'huile de machine. D'ailleurs, on est las de faire les cent pas avec des connaissances de voyage, d'échanger des lieux-communs à propos du général Boulanger ou de M. Gladstone, de subir toutes les banalités de cette civilisation. On voudrait fuir le coudoiement de cette foule qui circule sous la lumière Edison, semblable à toutes les foules d'Hyde-Park ou des Champs-Élysées; grands Anglais corrects qui, par principe, soignent leur digestion et chaque soir, à cette heure, font le cinquième mille de leur promenade hygiénique; fonctionnaires français qui fument, accoudés sur les bastingages; flâneurs qui bâillent, étalés sur des chaises longues; enfans aux jambes nues qui poussent des cerceaux tandis que les mamans brodent, lisent le dernier Besant ou le dernier Maupassant. Du salon des dames partent des airs de valse entendus sur tous les orgues ambulans de Paris et de Londres, *le Beau Danube bleu,* ou bien *Sweet Dream faces*, ou cet éternel *Kathleen Mavourneen* qui, malgré la sentimentalité sotte de ses paroles, saisit toujours par sa mélancolie de vieille chanson... Que tout cela est connu!.. Et pourtant, on ne peut s'abstraire de toutes ces choses usées... Vraiment, il faut un grand effort pour ressaisir par l'imagination l'étrange réalité, pour songer à l'étendue obscure qui nous porte, qui se meut dans la nuit autour

des bruits humains, aux trois mille mètres verticaux qui nous séparent de cette terre sous-marine, éternellement opprimée du poids de l'eau noire, à ces fonds inconnus où les choses sont immobiles depuis des milliers de siècles... Mais allez tout à l'arrière et levez la tête au-dessus de la tente : brusquement les promeneurs disparaissent, les valses cessent, la lumière Edison s'éteint. Un vent violent vous frappe au visage et vous surprend. Tout d'abord, vous ne voyez rien que la noirceur du vide : soudain les grands mâts surgissent avec l'entre-croisement des vergues, leurs immenses lignes géométriques, balancées lentement sur les claires étoiles, sur le fourmillement des poussières cosmiques : une rumeur infinie emplit l'obscurité. A vos pieds, sous un bouillonnement noir, des masses phosphorescentes, des globes bleuâtres fuient, et, battus follement par l'hélice, font une large route laiteuse, un grand sillon vague dans les ténèbres. Et l'on se croit seul sur l'énorme chose qui court aveuglément dans l'ombre, perdu dans la nuit entre le mystère de cette eau qui couve une vie lumineuse et le mystère de ce ciel où luisent, en taches blanchâtres, les soleils qui ne sont pas encore formés, — entre ces deux noirceurs accablantes où flottent les ébauches, venues on ne sait d'où, des mondes et de la vie.

7 novembre.

Peu de promeneurs sur le pont, ce matin. Toute la journée, de grands mouvemens de roulis : le navire se couche lentement à bâbord, se relève, se couche à tribord et ses trois mâts décrivent leur oscillation régulière sur le ciel... L'énorme bête, dont on perçoit les sourdes pulsations intérieures, tressaille, exulte de ce mouvement puissant et lent, de ce profond balancement rythmique, de cette course en avant dans la lourde houle bleue qui soulève la mer en larges dômes vitreux, de toute cette agitation qui nous vient du Sud, des grands espaces d'eau qui couvrent tout l'hémisphère austral. Par-delà l'épaisseur des bastingages, c'est un tumulte liquide, un fracas joyeux d'écume splendide croulant dans du bleu, de folle poussière blanche étalée en nappes frémissantes dans un éblouissement de lumière et qui s'enfuit en sillon sinueux avec un grand bruit de soie qu'on déchire.

Tout alentour, le disque de la mer, d'un bleu étonnant, tout brûlant par tribord comme une plaque ardente... Rien que l'eau stérile, enflammée, livrée à la fureur du soleil embrasant, du Seigneur qui, là-haut, dévore le ciel, peuple l'espace de son rayonnement, — rien qu'une splendeur infinie et morne, rien que ces

forces brutes, la chaleur et la lumière, rien que des choses éternelles dont l'indifférence accable ; nulle vie. Eux-mêmes, les petits poissons volans semblent des flammes qui rebondissent sur la surface irritée, brusquement dardés comme des traits de feu blanc...

Au bout de plusieurs jours, cet éclat universel attriste et le cœur se serre d'une tristesse invincible. Je conçois les nostalgies de nos marins du Nord condamnés à errer par ces immensités splendides. Ici, l'infini n'a plus rien de vague ou de doux; il a perdu ce charme mélancolique qui attire et tente, cette tristesse subtile que l'on savoure en en souffrant. Il écrase, il stupéfie. Volontiers on reste immobile avec la sensation toujours présente d'un poids au cœur : on redoute de remuer. C'est une prostration de tout l'être sentant qui ne peut faire effort pour se relever. Le monde intérieur des souvenirs se met à vivre : il grandit, il emplit l'esprit. C'est une obsession amollissante que l'on n'a pas la force de rejeter, un demi-rêve très simple et pourtant lourd d'émotion. Des figures apparaissent comme dans une vapeur qui se déchire et se referme : des épaisseurs de feuillage jettent une clarté verte, un coin de route mouillée tourne dans l'ombre entre des genêts fleuris, de petits arbres sombres se tordent sur un ciel gris, quelques toits de chaumières luisent, lavés par la pluie. Pourquoi donc aujourd'hui n'ai-je pu chasser la vision d'un coin de cette triste rade de Brest? — Je le vois encore : c'est au-delà du Portzic. Solitude absolue. Des champs nus, des champs navrés d'hiver font des carrés ternes entre de petites haies noires. Le vent vient avec les nuages : ils montent, et, insensiblement, tissent un grand voile pâle sur le ciel. Trois arbres frôlent et froissent leurs grêles ramures. Derrière est le Goulet : que cette eau est froide et grise, tourmentée d'un frisson obscur qui va s'irradiant du point où tremble le morne soleil réfléchi! Un frisson la tourmente entre les deux côtes qui semblent de fer rouillé. Sur ces falaises, pas un détail, pas un accident dans la couleur. Rien que la dure et âpre silhouette. Sensation profonde de mélancolie amère, non passagère, mais éternelle. Ces pierres, ces ajoncs, cette eau, ce petit vent glacé, il semble que tout cela ait toujours souffert ainsi, durement et patiemment... Longtemps, longtemps l'eau grise frissonne entre les deux murailles de fer rouillé. Enfin, on remarque une chose étrange : au-dessus de ce rude promontoire de pierre, très haut dans la pâleur du ciel, il y a comme des flaques et des traînées de sang, des clartés rougeâtres, de mystérieuses lueurs immobiles et ternes. Et l'on comprend que ce sont encore les eaux, mais des eaux infiniment éloignées qui semblent hors de notre monde.

Au-dessus pèsent des ténèbres, une cendre froide, épaisse, où la mer lointaine, empourprée par un soleil invisible, s'enfonce, s'éteint, finit comme une souffrance qui s'absorbe dans le néant.

CEYLAN.

9 novembre.

Hier, entre deux parties de palet, une petite *girl* anglaise, toute pâle et mutine, a promis un sourire au commandant si nous arrivions ce soir à Colombo, et le commandant va gagner son sourire. A cinq heures, des taches brumeuses sont visibles dans l'Est. Vers six heures, sous un ciel lourd, sous de grands nuages violacés, on aperçoit une terre basse de cocotiers. A mesure qu'on avance, on distingue le peuple des hautes tiges rigides et sveltes, qui, d'un jet oblique, s'élancent dans un épanouissement de palmes. C'est une vaste forêt qui paraît surgir de la mer. A deux milles de la côte, on n'aperçoit pas encore le sol, mais seulement de la verdure sombre. De tous côtés, cette végétation toute-puissante, regorgeante de force et de sève, la grande végétation équatoriale qui jaillit d'une terre trempée par les orages, déploie ses vertes palmes dans l'embrasement de l'air.

Nous n'avons pas encore stoppé, et pourtant la sensation du monde équatorial est déjà très nette. Ce n'est pas la limpidité, le bleu fluide de l'Orient classique. L'eau et le ciel ont ici je ne sais quoi de violent et de surchargé. On devine un pays d'orages et de typhons, un monde situé sur la ceinture du globe, en face d'un hémisphère liquide, une nature accablante où le soleil est presque toujours vertical...

Maintenant, la mer s'assombrit, se couvre de rougeurs, de moires mouvantes. Elles s'effacent, et il reste une sombre lueur violette qui palpite sous le ciel tumultueux. Là-haut, c'est un chaos de lumière et de couleurs ; dans l'Ouest, un vague rayonnement de rose paisible ; à l'Orient, d'énormes nuées roulent, s'entassent, s'écroulent en fantastiques amas de violets, de verts, d'oranges enflammés. Puis, tout devenant livide, des amoncellemens noirs, des amas de gigantesques formes mortes.

Mais l'eau lourde, huileuse, épanche encore une mystérieuse clarté qui tressaille dans l'espace terne. A la surface, un fourmillement d'êtres noirs qui grouillent entre les vagues, sur des pirogues à balanciers, sur des troncs d'arbres creusés qui glissent, se collent aux flancs du navire avec une clameur assourdissante... Et rapidement, en deux minutes, tout cela disparaît dans la nuit, nuit

impénétrable, étouffante et que vient emplir une lourde, une violente pluie chaude.

A terre, impossible de rien voir, l'obscurité est trop épaisse. Plus loin, à la lueur du gaz, je devine de larges allées droites de terre rouge, bordées de grands jardins, de palmiers. La chaleur, supportable sur l'eau, est accablante ici. L'atmosphère, immobile, chargée de la senteur troublante des fleurs invisibles, pèse sur la ville muette... Très vite, les pieds nus, silencieusement, des indigènes en étroites robes blanches nous frôlent, passent, disparaissent... Un monde tout à fait nouveau, tout à fait différent de l'Orient d'Égypte... Oui, on se sent très loin dans ce silence, dans cette nuit, dans ces parfums lourds, dans cette chaleur molle...

L'*Oriental-Hotel* est un vaste et confortable bâtiment. La propriétaire, une Anglaise fort correcte, m'installe avec des ordres brefs que les serviteurs accueillent par des inclinations muettes de la tête. On me donne une grande chambre blanchie à la chaux; point de meubles, rien qu'un petit lit de fer, couvert d'une moustiquaire, et un fauteuil profond de paille fraîche où l'on s'affaisse pendant les heures pesantes et silencieuses... Au plafond, une tache bizarre : un petit lézard immobile, puis deux, trois petits lézards immobiles qui me guettent avec des yeux très fins.

Dans les longs couloirs, des nuées de serviteurs bengalis et cinghalais, frêles, de figure douce. Ils glissent sans bruit, avec des gestes timides, très respectueux devant les grands et lourds Européens, devant les beaux et musculeux Anglais, qui, en habit de soirée, le jabot resplendissant, avec une démarche d'êtres supérieurs et inabordables, pénètrent dans la vaste salle à manger.

Elle est très belle, cette salle, pleine d'Européens de passage, qui font des taches noires sur la foule blanche des Asiatiques. C'est ici comme un grand buffet posé au carrefour des grand'routes de la terre. A ces tables, se rencontrent des voyageurs partis des points opposés du globe,... passagers du *Paramatt* qui fait route demain pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande, militaires français, passagers du *Calédonien*, qui continue ce soir vers Singapour et Saïgon, Chinois qui vont visiter l'Europe, *civilians* anglais qui vont administrer l'Inde.

En face de moi, quatre Français, riches bourgeois fatigués de la Suisse ou de l'Écosse, qui vont faire un tour au Japon, Parisiens de naissance et de race, flâneurs du boulevard, lecteurs du *Figaro*, habitués du Palais-Royal, admirateurs de M. Sarcey, républicains et libéraux à la façon de M. Thiers, l'un lauréat de l'Académie des Sciences morales, tous les quatre produits typiques de l'éducation

française, du lycée, de l'École de droit et du boulevard. Deux d'entre eux ont de la littérature et de la philosophie : la philosophie de Victor Hugo et de M. Paul Bert. Avec cela une verve un peu amère, mais brillante, un esprit lucide, mais visiblement dérouté par la vue d'un monde qui semble pouvoir se passer de Paris. Un autre est plus simple, d'une pousse plus vaillante et plus drue, plus sanguin et plus rude, plus naïvement épanoui, plus largement jouisseur, bruyant et galant, moins gourmet et plus gourmand, tout à fait le bourgeois gras qui digère le ventre au feu, le représentant de la classe moyenne, tel que l'a conçu M. Zola. Ils sont là, le sang à la tête, le geste et la parole rapides, la figure mobile à côté des Anglais pâles et calmes, des Cinghalais graciles, les deux premiers agréablement excités, le troisième trônant, épanoui, dilaté, déboutonné, plus heureux, plus jovial et naturellement égoïste que jamais. Il crie : « A nous les vins généreux ! » Et l'on boit le champagne dans les grands verres. Deux cents convives festoient. Les immenses *pankahs* se balancent lentement, d'un mouvement régulier et ample, rouges entre les grands murs de chaux blanche... Sur les nappes qui resplendissent, une profusion de grandes fleurs sanglantes, et, tout autour de nous, l'agitation d'une multitude de serviteurs cinghalais, très graves, très doux, un peigne d'écaille blonde posé au haut de leur chignon, sombres dans leurs minces jupes blanches, muets, portés sans bruit par leurs pieds nus entre les tables fleuries et peuplées de dîneurs.

10 novembre.

Au matin, nous traversons la ville, étonnante ville où l'on ne voit que de la verdure, où les plantes cachent les maisons. L'air est humide et très chaud, profondément pénétré de lumière moite.

Les rues sont les allées d'un grand jardin tropical. Les palmiers, les fougères, les ébéniers, les santals, la cannelle, le camphre, les ananas, les plantes aux sucs violens; les fleurs précieuses y sont chez elles, s'y épanouissent à l'aise, et toute cette vie végétale répand partout le même grand parfum qui entête... On songe que cet été est éternel, que, sans arrêt, tous les mois, la chevelure sombre des grands cocotiers se couvre de ces fruits pesans, que cette terre rouge travaille incessamment, que toujours elle pousse en avant ce pullulement de larges fleurs, que toujours ces palmes ont la même splendeur souple et verte. Toutes les tiges ondoient, s'enlacent : rien ne rappelle ici la croissance régulière et lente de nos arbres d'Europe. Les cocotiers ont un éclat et une mollesse de grandes herbes : on dirait d'énormes graminées fra-

giles, pliantes, tout humides de sève, qui auraient démesurément grandi dans une chaude nuit de juin. Quelques-uns s'élancent très haut, surgissent au-dessus du fouillis de tous les autres, avec une courbe flexible, avec un élan fort et svelte, leurs palmes sublimes, épanouies largement dans l'éther tiède.

Et la route rouge s'allonge entre des monceaux lustrés de palmes retombantes, des masses de végétation sombre où les lames végétales qui débordent font des éclats de lumière verte... Çà et là, de grands étangs d'eau noire, eau qu'on ne voit point, tant la végétation environnante s'y mire avec éclat et précision. De grandes bandes de lotus roses y traînent et ne semblent pas plus réelles que la verte image des palmes reflétées... Çà et là, toute blanche au fond d'un fabuleux jardin, une noble villa couronnée de cocotiers, galeries, vérandahs, balustrades, perrons chargés de fleurs enchantées. Timides, grêles, des Cinghalais vont, race délicate et douce, aux grands cheveux d'ébène, aux grands cheveux de femmes, race alanguie par le perpétuel été, par l'éternelle lumière humide. Ils vont avec lenteur, leurs sérieuses et placides figures, étrangement exotiques, exprimant une âme inconnue, l'âme qu'a pu former ce monde très éloigné du nôtre...

J'ai pris le train pour Kandy, et j'ai fait en wagon la connaissance d'un *gentleman* cinghalais. Très civilisé, ce *gentleman*, très correct dans son veston de *tweed* qui ferait honneur à un *masher* de Londres, la boutonnière décorée d'une fleur de gardenia; seulement ses jambes sont serrées dans un fourreau blanc très étroit. Physionomie presque européenne : un Italien plus fin, féminin et basané. Traits osseux, saillans, jolies boucles noires de sa barbe dure et luisante.

Après un quart d'heure de silence, la conversation s'engage comme dans un wagon d'Europe. Il m'offre des allumettes et remarque qu'il fait très chaud. Une phrase sur la température, c'est, en pays anglais, un rite nécessaire et préalable par lequel les êtres humains entrent en communication. A présent, en quelques mots très précis, il me renseigne sur la population de l'île, sur l'administration, sur les religions. A mesure qu'il va, je sens combien profonde est chez lui l'empreinte anglaise; il parle la langue avec une pureté singulière : on ne distingue aucun accent. Il est chrétien, avocat, membre du conseil législatif. Sa pitié dédaigneuse pour « l'ignorance et l'idolâtrie » du pauvre paysan cinghalais est digne d'un colon anglais. Mais dans cinquante ans, dit-il, tout cela sera bien changé, — les chemins de fer ont déjà fait beaucoup de bien, devant eux le pays sauvage recule. — A Colombo, nous voudrions fonder une grande université, comme celle de Bombay et

de Bénarès, et plus tard, quand nous en serons dignes, avoir notre parlement, une assemblée nationale élue par un suffrage à plusieurs degrés ; tout cela, bien entendu, petit à petit et sans nous séparer du grand empire britannique, de l'Angleterre, à qui nous devons d'être entrés dans le « monde civilisé. » Il ajoute qu'il est « aryen, » cela est aussi clair et sûr pour lui, qu'il est sûr et clair que je suis Français. Par suite, il s'estime l'égal de tout Européen, et certainement il est supérieur à beaucoup d'Européens par l'intelligence, l'instruction, les manières.

Pourtant il est trop Anglais ; trop visiblement, l'Anglais est pour lui le modèle idéal de l'humanité. Une copie aussi parfaite n'est pas naturelle. Et puis tout cet étalage européen jure avec sa jupe blanche, avec certaines nuances asiatiques de sa physionomie. De même on aime mieux un Chinois avec une tresse et une robe bleue qu'un Japonais en jaquette et en chapeau melon. On se defie de l'adresse étonnante avec laquelle les personnages à peau jaune ou à peau noire nous imitent, et on se demande si l'imitation va plus loin que la surface, si le fonds ne reste pas mystérieusement mongol ou nègre. Certainement celui-ci travaille à m'étonner par la froideur de son débit, par la raideur de son maintien, par la lenteur nonchalante du geste dont il prend une cigarette égyptienne dans son étui d'écaille blonde...

Il est drôle, ce petit chemin de fer sur lequel compte mon ami l'avocat pour amener la civilisation au fond des forêts de cocotiers ; un joli joujou, un gentil chemin de fer de poupée et qui ne doit pas effrayer beaucoup l'éternelle végétation de l'équateur. La machine ne brûle pas de vilaine houille noire, mais des bois odoriférans. Nous nous faufilons sous les grands arbres, dont les palmes font une voûte verte au-dessus de la ligne. Il y a de charmantes stations qui ne rappellent que de fort loin nos gares de France, petites cabanes toutes roses et bleues de fleurs grimpantes, enfouies sous les grandes plantes lisses. Point de buffet ; mais des éphèbes sveltes et bronzés, en robes éclatantes, passent lentement, nous tendent, avec un sourire, des paniers remplis d'ananas, de mangues, de grosses bananes en grappes roses, ou bien de jeunes cocos jaunes qu'ils ouvrent lestement en trois coups de hache et dont on boit à même l'eau fraîche et parfumée.

Nous courons dans le pays bas, humide sous l'interminable forêt marécageuse. Cette terre est une boue végétale qui, infatigablement, enfante ces multitudes de grands arbres primitifs et sauvages. La lumière ne les pénètre pas : leurs verdures sombres se reflètent dans la noirceur des flaques mornes. Entre leurs troncs serrés l'air obscur dort lourdement. Les pieds dans l'eau tiède, la

tête dans le feu du soleil, ils jaillissent tout droit d'un fourré de grandes fougères, enlacés, étreints par les lianes vivaces. Là dedans on devine le bourdonnement dense, l'agitation furieuse de myriades d'insectes, la vie violente et simple des premiers âges géologiques quand, après les grandes pluies, les choses organisées sortaient de la terre molle à l'appel du soleil torride.

Nous traversons le Kelanya-Ganga, un fleuve tout brun qui roule entre de hauts bambous verts; la montée commence, et, presque tout de suite, le paysage change. On sort enfin de l'accablante forêt vierge et l'on entre dans un jardin sauvage coupé de claires et fraîches rizières, constellé de fleurs, — des fleurs odorantes du champak et de la frangipane, — un jardin de délices où des rochers reposent sous de hautes fougères tremblantes, où de petites huttes moussues, tapies sous les verdures cinghalaises, sont presque invisibles, un Éden où des perruches raient l'air d'un trait de lumière, où de larges papillons semblent des flammes qui voltigent, où les arbres sont semés de fruits d'or, où les nobles palmes lumineuses font des transparences vertes sur le ciel. Quelquefois les routes apparaissent, dans l'éclat des fleurs, comme des rubans rouges, et une extraordinaire senteur tiède, une senteur de serre, monte de cette terre pourprée.

Tout près de nous, demi-cachées par un rideau de lianes, deux hautes masses sombres, ternes comme le roc, remuent, et je reconnais deux éléphans. Pacifiques, imperturbables, leurs vastes têtes baissées, balayant la terre de leurs trompes pendantes, leurs larges pieds étalés mollement dans la poussière rouge, ils cheminent sans hâte, ils passent comme endormis, berçant de leur mouvement monotone leurs cornacs, qui somnolent aussi. Pourquoi donc saisit-elle ainsi, la soudaine vision de ces monstres dans le cadre de cette nature équatoriale? Est-ce parce qu'ils sont chez eux dans ces fourrés, parce que l'on sait que là-bas, derrière les montagnes, leurs frères errent encore en liberté, parce qu'ils font partie de ce monde, parce qu'ils sont la manifestation vivante de cette nature, comme ces cocotiers?

Nous montons toujours, accrochés maintenant au flanc des rochers, contournant des précipices. A cette hauteur, la végétation est moins folle et l'homme peut lutter avec elle : les plantations de café et de cacao commencent. A présent, nous dominons un cirque immense qui descend au-dessous de nous à des milliers de pieds, vêtu de fougères et de palmiers, un cirque brumeux, une vallée sombre qui traverse la moitié de l'île et s'étend jusqu'à Colombo. Dans l'obscurité du fond, ce sont toujours les sauvages forêts humides, les impénétrables forêts ténébreuses d'où s'élève

une mystérieuse rumeur de vie. Mais au-delà, de l'autre côté de la vallée, les montagnes cinghalaises montent dans le ciel, les vieux pics sacrés dont rêvent toutes les religions de l'île, les crêtes de pierre nue dressées vers le soleil, victorieuses, affranchies enfin du poids de tant de végétation.

Voici Kandy, l'antique ville indigène, l'ancienne capitale des rois cinghalais. Les rois cinghalais... Le mot a un charme singulier. N'évoque-t-il pas une féerie paradoxale et délicieuse, une petite cour fantaisiste comme en ont rêvé les poètes? Le vieux palais est là, au bord d'un lac d'eau noire, sous les grands palmiers.

Tout autour de la petite ville endormie au fond des collines douces, des allées heureuses serpentent entre des fleurs...

Près du palais, au bord du lac noir où des cygnes mirent leur splendeur, est un temple bouddhiste, un vieux temple étrange, un peu chinois avec ses toits coniques, ses pavillons ventrus, ses balustrades ouvragées, ses portes gardées par des monstres, un monument bizarre, biscornu, tout blanc dans l'ombre des verdures épaisses. Je ne sais pourquoi j'ai tant de mal à concevoir que ceci est un temple. Du premier coup on devine, on sent qu'une mosquée d'Égypte est un lieu sacré. Mais le monde sémite est voisin du nôtre, il l'a pénétré. Celui-ci en est tout à fait séparé et l'a toujours été. Impossible de le comprendre par sympathie, de découvrir l'état d'âme habituel de la race qui se perpétue sous ces palmes, et dont les vagues aspirations s'expriment par ces architectures, par la quotidienne offrande des fleurs au Bouddha souriant.

D'où viennent-ils et que signifient-ils, ces trois monstres inquiétans qui grimacent sur le portique? A quoi rêvent-ils, tout le long du jour, ces moines qui errent sur les parois de marbre? La tête rasée, les pieds nus, un bras nu sortant de la grande étoffe jaune qui les drape, ils glissent par les couloirs... En voici cinq ou six qui passent sans bruit, éclairant les ombres intérieures de l'éclat doux de leurs robes orange... Ils sourient avec mystère, un sourire d'une douceur et d'un sérieux inexprimables...

Le religieux qui me guide me conduit dans la grande cour centrale, jusqu'au pied du figuier sacré qui fait la sainteté du monastère. C'est un rejeton de l'arbre Bo, qui abrita pendant cinq ans la méditation du divin Çakya-Mouni. Avec une lente inclination le religieux m'en a remis une feuille : à ce moment, j'ai cru saisir ce qu'exprime sa figure, figure pâle de végétarien, immobile et fine, front saillant, lèvres intelligentes, serrées, et toujours ce même demi-sourire si grave et si paisible...

Ils errent, silencieux, parmi les fleurs éternelles, à l'ombre des bambous géans, nourris des quelques grains de riz de l'aumône, ou méditent, dans l'ombre fraîche du marbre des couloirs, aux pieds de l'image sereine du grand Bouddha, très différens des hommes qui, en ce moment, l'œil soucieux, le front plissé, se bousculent dans les brouillards de Broad-Street ou sur le pavé glissant de Paris.

Qu'y a-t-il sous cet immuable sourire? L'abbé bouddhiste, supérieur du monastère de Kandy, homme très sage et très savant, qui s'intéresse à notre Europe et juge que par leur positivisme, leur psychologie et leur morale, nos penseurs sont tout près des doctrines du Bouddha, l'abbé Sri Smangala, veut bien causer avec moi pendant une demi-heure. Il m'indique quelques livres spéciaux et me donne une idée de la vie de ces religieux. Mais, en somme, on n'aperçoit que le dehors; on n'arrive pas à pénétrer dans les âmes.

Deux classes de moines : les novices (*samanera*) ou mendians proprement dits; les aînés (*sramana*) ou hommes qui savent contrôler leur volonté. Pour arriver à la conquête de soi-même, qui est l'objet final, le religieux suit les préceptes indiqués dans le *Pittri mokkha*, le plus vieux des livres sacrés du bouddhisme, et que la plus sévère critique fait remonter à l'an 350 avant notre ère.

Le moine peut posséder huit objets : trois robes, une ceinture, une sébile pour recevoir les aumônes, un rasoir, une aiguille, un filtre pour écarter de sa boisson les particules de matière organisée, qui sont sacrées parce qu'elles sont vivantes. Dans le couvent, toutes les règles qui dictent le détail de cette vie de pauvreté sont scrupuleusement observées : le novice se lève avant l'aurore, lave son linge, balaie les couloirs du temple et la terre autour de l'arbre Bo, puise l'eau de la journée et la filtre. Alors il se retire dans un lieu solitaire et médite : ayant placé des fleurs devant l'arbre sacré, il pense aux grandes vertus du Bouddha et à ses propres défaillances; puis il prend sa sébile et suit son supérieur, qui va mendier. Ils ne demandent rien, mais se tiennent en silence devant les portes. Au retour, le novice lave les pieds de son maître, lave la sebile, fait bouillir le riz, pense à Bouddha, à sa bonté, à sa charité. Une heure après, il allume une lampe et se met à l'étude, copiant des manuscrits, ou bien, assis aux pieds de son supérieur, il reçoit son enseignement et confesse les fautes qu'il a commises pendant la journée.

Les aînés, affranchis du travail manuel, donnent plus de temps à la méditation, non pas à la prière, car le bouddhiste n'invoque point le secours d'une divinité. Pour se soustraire à la douleur,

il ne compte que sur soi, usant d'un moyen que recommandèrent aussi Spinoza et les stoïciens, oubliant le moi passager, pour contempler l'ensemble des êtres. Ce monde entier, il le contemple par cinq méditations dont la première s'appelle *Mutta bhavana* ou réflexion sur l'amour.

Pensant à toutes les créatures vivantes et songeant quelle félicité serait la sienne s'il était lui-même affranchi du chagrin, de la passion, des mauvais désirs, il souhaite à tous les êtres cette félicité. Puis, à l'endroit de ses ennemis, ne se souvenant que de leurs bonnes actions, il s'efforce en toute sincérité de leur souhaiter tout le bien qu'il pourrait chercher pour lui-même.

La seconde méditation (*Karuna bhavana*) est celle de la pitié.— Pensant à tous les êtres qui souffrent et s'efforçant de concevoir leur douleur, il tâche d'y compatir et d'éveiller en soi le chagrin des autres.

La troisième est la méditation sur la joie (*Muditha bhavana*). Pensant à tous les êtres qui sont heureux ou qui croient l'être, le religieux se figure le bonheur des autres et se réjouit de leur joie.

La quatrième méditation (*Asuba bhavana*) est celle de l'impureté. Pensant à la bassesse et aux souillures des corps, aux horreurs de la maladie, le moine se dit que tout cela passe comme l'écume de la mer, que tout cela n'existe que par l'éternelle succession des naissances et des morts et que cette succession n'est qu'une apparence.

Enfin, arrive la méditation sur la sérénité (*Upeskha bhavana*). Pensant à toutes les choses que les hommes tiennent pour bonnes ou pour mauvaises et qui toutes sont passagères, au pouvoir et à la dépendance, à l'amour et à la haine, à la richesse et à la pauvreté, à la renommée et au mépris, à la jeunesse et à la beauté, à la décrépitude et à la maladie, il les contemple avec une indifférence invincible, avec une sérénité absolue.

Cent vingt moines dans le monastère : le couvent est une institution savante et de plus légale, respectée comme autrefois une grande abbaye, Cîteaux ou Saint-Germain au moyen âge. J'ai vu la bibliothèque, une salle retirée qui s'élève en dôme, où les palmes manuscrites sont enveloppées de linge. Dans un coin, des novices japonais lisaient, venus en pèlerins et en étudians de l'autre bout du monde bouddhiste. On m'a montré un beau livre rouge qui contient les trois *pitakas* ou écritures sacrées des bouddhistes du sud. Sur la première page on lit :

Au très révérend Sri Weligama, supérieur du monastère de Kandy, en témoignage de respect,

ÉDOUARD, *prince de Galles.*

Vers cinq heures, le soleil est plus doux. Je quitte le temple, pressé de me perdre un peu dans cette nature équatoriale. On ne voit qu'elle ici, et devant sa grandeur on est peu curieux des hommes et des coutumes. D'où vient donc son tout-puissant attrait? Est-ce que nos ancêtres lointains, les premiers êtres qui eurent la forme humaine, apparurent dans un monde semblable à celui-ci, lorsque les grandes fougères couvraient encore les continens? Est-ce que leurs instincts, endormis depuis des milliers de siècles, se remettent à vivre en nous au spectacle des choses qui leur furent familières?

Je suis une route déserte, entre des haies constellées d'étoiles bleues, jaunes, rouges, chargées d'énormes fleurs resplendissantes, aux pétales raides et satinés, sauvages ici, mais plus belles que dans les serres des rois. Et de cette floraison somptueuse, montent follement de hautes tiges souples, caoutchouc, bambou chinois, pesantes palmes, longues de dix pieds. A gauche, au-dessous de la route, un bois de cocotiers dévale, et les troncs droits, serrés, couronnés d'un large bouquet de palmes raides, semblent une armée de jeunes hommes fiers et primitifs, la tête hérissée de grandes plumes sauvages. Ils sont là par milliers, l'aisselle des branches chargée de jeunes cocos dont on devine la mollesse et la fraîcheur. Rien de puissant comme les jets parallèles, la montée rigide de leurs colonnes. On sent la violence de la force organisatrice qui les dresse hors du sol, la succion de la terre et de l'eau par leurs racines, le pullulement dans la chaleur du monde végétal. D'autres arbres portent des fruits verts, écailleux, gros comme des têtes d'hommes. Je reconnais l'arbre à pain, le jaquier. Voici le cacao, le café, le manguier, la muscade, la cannelle, l'acajou, d'impénétrables fourrés d'essences inconnues d'où surgissent en gerbes vingt espèces de palmiers, non pas roides, solitaires, poudreux comme les palmiers d'Égypte, mais souples, lisses, herbeux comme les enfans de l'équateur humide. Du pied, l'on touche l'herbe verte qui borde la route, et aussitôt, on la voit remuer, se crisper, jaunir par grandes plaques. C'est ici la plus grande intensité de la vie végétale. Elle frémit dans ces sensitives, elle se roidit dans ces grosses lianes qui, projetées des plus hauts arbres, descendent à terre en rideaux tendus, elle flambe dans ces feuilles rouges, dans l'éclat de ces fleurs vénéneuses allumées dans la verdure. Au milieu de cette folie des plantes, la route s'allonge, toujours pourprée. En bas, aperçue par instans, entre les colonnes des cocotiers qui descendent, une large rivière jaune, roulant avec véhémence, et au loin, dans le nord, noyé sous une marée de nuées grises, le déroulement vaporeux des montagnes. Là-bas, c'est le pays vierge où errent encore l'éléphant sauvage, parent du mammouth disparu, et le veddah, dernier survivant des hommes préhistoriques.

Quelques Cinghalais passent, des hommes vêtus d'un long jupon noué aux reins, le torse nu, les cheveux relevés en chignon, sveltes, bronzés, et des femmes gracieusement drapées, le bras levé, demi-ployé, s'abritent la tête d'une grande feuille raide qui leur sert de parasol. Une, au torse grec, aux traits aryens, sa peau de bronze mate sur la pourpre de son pagne, avec un geste classique, pose un vase sur son épaule. Passe en file indienne une famille qui semble rentrer de la chasse. En tête, l'homme en jupon rouge, un long fusil mince à la main, avance à petits pas timides. La femme suit; derrière, trottent deux petits garçons tout grêles, tout nus, et le premier tient le gibier par la patte, — une pauvre petite perruche jaune dont la jolie tête pend, les yeux fermés par la mort. Population heureuse et pacifique qui se perpétue sous les grandes palmes, qui trouve une nourriture facile dans le coco ou l'arbre à pain. Une famille possède un cocotier, vit à son ombre, vit de ses fruits. Ils vont demi-nus, avec grâce et lenteur, souriant aux passans, peignant éternellement leur chevelure d'un peigne d'écaille blonde. A toutes les fontaines, des baigneurs s'ébattent ou flânent dans la fraîcheur, dans l'ombre verte des feuillages. Population heureuse, paresseuse existence qui fait songer au divin poème de Tennyson, aux pâles mangeurs de lotos, tout entière passée dans la sieste et la rêverie. Leur religion est digne d'eux, toute simple et calme. Elle ne porte pas aux mouvemens passionnés du cœur comme le christianisme, elle ne conduit pas à l'écrasante méditation métaphysique, aux rites tyranniques, aux pratiques folles comme le brahmanisme de l'Inde. Certes, il y a de la grande métaphysique dans le bouddhisme et que les prêtres cinghalais connaissent. Elle n'inquiète pas le peuple. Vivre paisiblement, s'incliner le soir en jetant les grandes fleurs de frangipane aux pieds du Bouddha souriant, la religion ne leur commande rien d'autre. L'homme est très doux ici, très alangui, dominé par l'accablante nature, par le soleil de feu, par la regorgeante végétation. Il ne se révolte pas, il ne lutte pas contre le développement indifférent et rival des choses. Point de combat tragique, nul effort pour vivre, rien de ce déploiement de volonté par lequel l'homme affirme sa dignité et se pose comme une force devant la force du monde matériel. Ici, les destinées sont toutes pareilles. Chacun végète au milieu des fleurs, avec moins de puissance que les fleurs, assoupi dans une demi-torpeur par la tiédeur de l'air, par les parfums qui énervent...

A présent la route tourne, revient vers Kandy, longeant le sommet d'un plateau, toujours sous les verdures épaisses. D'un côté, une jungle dense, ténébreuse, pleine de singes; à gauche, la vallée

vaporeuse terminée tout là-bas par un peuple fantôme de crêtes et de sommets. Brusquement, sans qu'on ait vu de crépuscule, la nuit tombe, et les forêts et les horizons s'engloutissent dans l'ombre subite comme un songe lumineux qui fond tout entier...

Maintenant, toutes les étoiles de l'équateur s'allument. — Un grand silence où remuent quelques bruits tristes, hululemens grêles et plaintifs, sortis des forêts invisibles, bourdonnemens d'insectes. Ces minutes sont chargées d'une mélancolie indicible et voluptueuse : certaines suites de sons serrent ainsi le cœur, sans qu'on sache pourquoi, traversent l'âme de ce tressaillement étrange et profond. Tout d'un coup, on se sent si loin, si perdu dans le calme indifférent de cette nature immense. On se détache du groupe naturel auquel on appartient, patrie, société, famille : l'illusion qui fait la vie se défait, et l'on se retrouve seul, apparition sortie pour un instant de la nuit, agitée sur la surface de l'être incompréhensible.

Des millions d'étoiles, d'étoiles vivantes emplissent l'espace de leur frissonnement. En bas, les silhouettes silencieuses, les fantômes géans des fougères et des arbres inconnus semblent un rêve. L'air est plein du bruissement des grands insectes du sud. Dans les ténèbres des mouches de feu zigzaguent, et l'on se penche pour saisir très loin, à peine perceptible, une musique sauvage, une sonnerie étrangement rythmée de trompettes et de gongs, annonçant l'offrande des fleurs dans quelque temple de village perdu.

Comme j'approche de Kandy, la route se peuple. Dans la nuit, des hommes et des femmes se pressent vers la ville. Là-bas, dans le silence, l'étonnante mélopée bouddhiste les appelle à travers les jungles, et ils sont sortis je ne sais d'où, de toutes les petites cases dispersées dans les fourrés, cachées sous les grandes plantes.

Vite, mêlé aux bandes silencieuses des fidèles chargés de fleurs, je traverse Kandy presque invisible dans la nuit épaisse. Nul autre bruit que la pulsation des gongs qui emplit la ville. A côté de l'étang noir, sur le grand portique, les monstres veillent toujours et l'entrée des jardins est gardée par des prêtres qui silencieusement reçoivent les offrandes. Nous passons sous une grille d'argent, et nous voici dans l'ombre d'une grande salle où de petites lampes sacrées font des lumières mystérieuses. Des parfums montent de cent cassolettes, s'épandent en nappes bleuâtres qui flottent immobiles, et cet encens lourd, assoupissant, donne à toute la scène je ne sais quoi d'irréel et de fantastique. Çà et là, demi-visibles dans l'obscurité, des silhouettes inquiétantes de grands Bouddhas, Bouddhas couchés, Bouddhas accroupis, qui reposent au-dessus des fleurs.

Nous montons un escalier ténébreux, bordé de fresques vagues où des démons s'agitent confusément parmi des flammes. En haut, debout, derrière une balustrade d'argent, les prêtres reçoivent les fleurs que le peuple dévot dépose sur une grande table. Devant la foule muette, un adolescent très beau est immobile, les bras chargés d'un monceau de frangipanes et de jasmins. Après l'offrande, il s'est courbé plusieurs fois devant l'image, et maintenant il s'arrête dans une demi-inclinaison, les deux mains croisées sur la poitrine, avec un sourire de ses belles lèvres arquées, de ses longs yeux d'émail, un étrange sourire mystique et sauvage... Un grand silence pèse, soudain rompu par la vibration profonde du tam-tam et de la trompette, par la mélopée asiatique qui monte d'en bas. De la foule, aucun bruit ne sort. Sous les veilleuses sacrées, les prêtres, indistincts, muets, debout derrière les fleurs, sont solennels et hiératiques. A le voir s'agiter dans la vapeur trouble des parfums, ce peuple sombre et féminin; à le voir accomplir avec lenteur tous les gestes prescrits par les rites, on songe à quelque mystère sacré d'autrefois, à quelque initiation démoniaque.

Tout au fond d'un tabernacle solitaire, derrière les prêtres, dans une retraite inviolée, une grande figure de cristal, les contours vagues, dépourvus d'ombres, siège, les jambes croisées. Et sa transparence semble d'un fantôme, d'un esprit pur, affranchi du poids et de la matière. Symbolique image de celui qui, par l'intensité de sa méditation, a rompu les liens de la chair et du désir. Dominant la foule, il paraît retiré de l'humanité remuante, et l'éternel sourire de ses lèvres translucides le dit pour toujours entré dans la paix.

Plus je regarde ce pays et ces hommes, plus je crois comprendre cette morale et cette religion. Le point de départ est dans l'homme, la fatigue, l'accablement, un immense besoin de repos et de quiétude, en face d'une nature disproportionnée, violente et fluide, où toutes les choses visibles, incessamment renouvelées, sont toujours en train de naître et de mourir. Ce que disent aujourd'hui nos grands penseurs européens, les sages bouddhistes l'enseignent depuis vingt-trois siècles. Rien n'est, disent-ils, tout devient : l'univers n'est qu'un flux d'apparitions éphémères; rien de stable en lui, rien de permanent, sinon le changement lui-même. La terre, le ciel, les vingt-huit enfers, les démons eux-mêmes et les mondes inférieurs qu'ils habitent, tout est en voie d'écoulement, comme les eaux d'une rivière; bien mieux, en voie d'arrivée et de fuite, comme les couleurs diverses d'une flamme qui jaillit, s'avive, décroît, s'éteint. Après celle-ci, une autre, puis une autre, et ainsi de suite, par une série de cycles, de périodes qui se répètent. La

série est éternelle : elle n'a jamais commencé et ne finira jamais.

Qu'est-ce que l'homme dans cet univers? Un être pensant, mais un être comme les autres, c'est-à-dire un ensemble de forces réunies pour quelque temps, mais condamnées à se dissoudre; un système de facultés et de tendances, une série d'images, d'idées, de velléités, de volontés, de sentimens qui passent, mais dont l'*ordonnance* subsiste pendant quelque temps, comme la forme et la structure d'un corps organisé persiste à travers les morts et les renouvellemens de ses cellules. Rien de stable dans l'homme, ni les événemens qui, en s'assemblant et en se succédant suivant une certaine loi, constituent sa personne, ni cette loi elle-même, qui va changeant lentement avec sa croissance et son déclin. Il y a cinq groupes (*skandhas*) de ces élémens, dont la cohésion fait l'individu, et les bouddhistes montrent par le détail qu'aucun de ces élémens, aucun de ces groupes n'est une substance permanente. Le premier comprend les qualités matérielles (étendue, solidité, couleur); elles sont comme une écume qui naît graduellement et s'évanouit. Le second contient les sensations : elles sont pareilles aux bulles qui dansent à la surface des eaux. Dans le troisième, les perceptions et les jugemens ressemblent au mirage incertain de midi. Dans le quatrième, les dispositions morales et mentales rappellent « la tige de plantain, dépourvue de force et de solidité. » Enfin, les pensées sont un spectre, une illusion magique!..

« O mendians! dit Gautama, de quelque façon que les différens maîtres contemplent l'âme, ils imaginent qu'elle est l'un des cinq groupes ou leur ensemble. C'est ainsi, ô mendians! que l'homme qui n'est pas converti et qui ne comprend pas la loi des convertis considère l'âme tantôt comme identique aux qualités matérielles ou comme les possédant, ou comme les contenant, ou comme y résidant, tantôt comme identique à la sensation ou comme la contenant, ou comme y résidant, » et ainsi de suite, prenant, l'un après l'autre, les trois derniers groupes. Concevant donc l'âme de l'une ou de l'autre de ces façons, il arrive à l'idée : *Je suis*. De la sensation, par exemple, l'homme sensuel et ignorant tire la notion : « Je suis, ce moi existe. Je serai ou je ne serai pas, j'aurai ou je n'aurai pas de qualités matérielles, je serai muni ou dépourvu d'idées. Mais le sage disciple des hommes convertis, bien qu'il possède les cinq organes des sens, s'étant débarrassé de l'ignorance, est parvenu au savoir. C'est pourquoi les idées : *Je suis, ce moi existe, je serai ou je ne serai pas*, ne se présentent plus jamais à son esprit. »

Descartes a dit : « Je pense, donc je suis. » Volontiers le Bouddha

aurait dit : « Je pense, donc je ne suis pas. » Car qu'est-ce que la pensée, sinon une série de changemens, une suite d'événemens différens? Selon les psychologues modernes, elle n'est pas autre chose. Un mécanisme qu'ont étudié Stuart-Mill en Angleterre et M. Taine en France crée en nous l'illusion du moi substance, la plus pernicieuse de toutes, disent les bouddhistes, le principal piège que nous dresse Mara le tentateur; car elle est le lien qui nous attache aux choses, le grand mirage qui nous arrache à l'immobilité et à l'indifférence pour nous jeter dans l'action et nous pousser en avant. Le bouddhisme l'appelle hérésie, hérésie de l'individualité (*sakkaya ditthi*).

Une fois admis qu'il n'y a dans le monde qu'un écoulement d'apparences, que ni en nous, ni en dehors de nous, rien ne persiste, la pratique devient claire. Ce *moi*, qui lui semblait si important, l'homme le reconnaît pour une illusion. Aussitôt il est affranchi, il n'aspire plus à continuer ce moi, il cesse de faire effort et de désirer, il a perdu la soif de la vie et, par là, il s'est dérobé à la douleur. Car d'où vient la douleur? Précisément de ces événemens qui constituent l'existence personnelle, naissance, vieillesse, maladie, décrépitude, mort. Et pourquoi donc ces événemens sont-ils souffrance? Parce que l'illusion du moi, d'où sort la volonté de vivre et de persister dans notre être, créant le désir et la crainte, nous fait repousser ces événemens et désirer leur contraire. Déracinons en nous cet amour de l'être, et, cessant de vouloir, d'agir, de penser, échappant à la loi universelle du changement, nous deviendrons inaccessibles à la douleur, qui procède du changement. « Celui-là qui dompte cette méprisable soif d'être, la souffrance le quitte comme les gouttes d'eau glissent de la feuille de lotus. » Suit l'énumération des voies qui conduisent à cet état parfait : la première, qui détruit l'hérésie de l'individualité et la croyance à la nécessité des rites et des cérémonies; la seconde, qui dissout toute passion, toute haine, toute illusion; la troisième, qui efface les derniers vestiges de l'amour de soi; la quatrième, ou voie supérieure des *arahats*, c'est-à-dire des hommes affranchis par l'intuition et qui ont cessé d'aspirer à toute existence, matérielle ou immatérielle.

Arrivé là, l'homme s'est abandonné : il ne gravite plus sur soi, il n'est plus un centre d'attraction, une force égoïste qui travaille à persister. Il peut se donner aux autres, et la charité, la pitié pour la souffrance d'autrui pénètrent en son cœur. « Comme une mère, au risque de sa propre vie, défend son fils, son fils unique, qu'il cultive un amour sans bornes pour tous les êtres, un amour sans bornes pour l'univers entier; que cet amour s'épande autour de lui, au-dessus de lui, au-dessous de lui, pur du sentiment rival de

ses propres intérêts ; qu'il persiste fermement dans cet état d'esprit pendant tout le temps qu'il veille, qu'il soit debout ou assis, qu'il agisse ou qu'il se couche. » — « Ses sens sont devenus paisibles. Il est comme un cheval dompté, affranchi de l'orgueil, lavé de la souillure de l'ignorance, insensible à l'aiguillon de la chair, à l'aiguillon de la vie. » — Les dieux mêmes sont envieux de son sort. « Celui-là dont la conduite est droite est comme la large terre, immobile; comme le pilier qui soutient un portique, immuable; calme comme un lac de cristal clair. » Pour lui, il n'est plus de naissance. « Tranquille est l'esprit, tranquilles les paroles et les actes de ceux qui se sont affranchis par la sagesse. Ils n'aspirent pas à une vie future; l'appât qui les poussait à vivre ayant disparu, aucun nouveau désir ne se levant dans leur cœur, eux, les sages s'éteignent comme une lampe qu'aucune huile nouvelle ne vient nourrir. » Telle est la félicité suprême. Ayant sondé le fond dernier des choses, Çakya-Mouni, comme les brahmes ses prédécesseurs, n'a rien trouvé qui résistât. Toute substance tâtée lui a fondu dans la main, et son étreinte n'a serré que du vide. Partout flamboient des fantasmagories illusoires, partout tourbillonnent et fuient des événemens. Point d'être qui persiste : cessons donc de vouloir persister dans notre être. La nature trompe l'ignorant pour atteindre ses fins, mais le sage refuse de se laisser duper. Il échappe au mouvement sans trêve des apparences pour se réfugier dans le calme du néant. Il a fait le vide dans son esprit, rien en lui ne remue plus, et si ses lèvres se détendent encore, c'est en un sourire de charité et de compassion pour tout le douloureux tumulte humain.

Voilà quelques-uns des traits de cette religion bouddhiste dont je suivais les rites dans le temple obscur, à côté de l'étang noir. Inertie, apaisement, quiétude bienheureuse, assoupissement de la volonté, engourdissement du moi, douceur, on entrevoit ces qualités bouddhistes chez ces Cinghalais de l'intérieur, chez ce peuple gracieux, tout à l'heure silencieusement courbé devant l'image sacrée, ignorant de l'effort, de la révolte et du désespoir, et qui repose, souriant, parmi les fleurs. Que son calme et son alanguissement lui viennent de la doctrine ou que la doctrine ne fasse qu'énoncer certaines tendances établies chez lui par la nature environnante, il est vraiment bouddhiste. Il marche dans la première des voies sacrées qui conduisent au salut. Au-dessus de lui, ces prêtres qui recevaient les fleurs, impassibles derrière la grille d'argent, ces mendians ascétiques aux lèvres serrées, au front intelligent, sont les sages qui cheminent dans la deuxième et la troisième voie, vainqueurs de la passion, de la haine, de l'illusion. Mais, disent les bouddhistes, nul n'est arrivé à la voie supé-

rieure, nul n'est monté jusqu'aux hautes régions sereines, jusqu'au calme du Nirvana, sauf le maître dont la pâle et indécise figure flottait dans l'ombre au-dessus des prêtres et de la foule, les yeux mi-clos parmi les nuages mouvans des parfums.

11 novembre.

Ce matin, une grande surprise en m'éveillant de me trouver ici devant la route rouge, devant les petites maisons tapies entre les verdures des collines. A cette première heure, les choses ont un éclat inconnu, un lustre humide et frais. Aux flancs des hauteurs, des brumes d'argent traînent, enveloppent de leur mollesse les palmes étagées qui sortent des vapeurs avec de pâles lueurs d'or, toutes ruisselantes de rosée, toutes brillantes d'une clarté vierge. Personne sur la route qui mène aux Peradinya-Gardens, rien que cette végétation parfumée de paradis jeune, tout neuf, où l'homme n'aurait pas encore paru.

Au detour d'un chemin, on rencontre un pont de bois noir, et vraiment l'on demeure saisi. En pleine lumière, entre deux murs de verdures massives, un fleuve roule avec lenteur son onde boueuse et luisante. Pas un flot, pas une ride, pas un frisson : l'eau lourde avance d'un seul mouvement, comme emportée tout d'une pièce, son éclat brun coupé d'ombres violentes, immobiles. Des deux côtés, la luxuriance de la végétation humide ; à gauche, des plans superposés de nobles palmes, lustrées, puissantes et régulières, trois fois reines par leur grandeur, par leur beauté, par leur éclat ; à droite, d'épais massifs, des murailles végétales de bambous et de lianes, un foisonnement de choses vertes et souples qui s'élancent hors de la boue, se pressent, s'écrasent pour parvenir à la lumière et retombent pêle-mêle, étalées dans la noirceur que leurs ombres projettent sur la poitrine du fleuve. Et, tout au loin, le long de la courbe éclatante, le même déploiement de force inutile, indifféremment regorgeante et prodiguée, la même montée furieuse de vie.

Tout près de là sont les Peradinya-Gardens, où je passe la journée, dînant seul d'un peu de riz et de quelques cocos dans la hutte d'un gardien cinghalais. On peut parcourir ici plusieurs lieues ; si longtemps que l'on erre, on ne rencontre pas l'homme et, pourtant, on sent un ordre, un plan dans ce merveilleux jardin sauvage. C'est un paradis des contes d'Orient, dessiné, habité par des génies invisibles, loin du monde réel et terrestre. Les colibris, les oiseaux-mouches, tout un petit monde ailé étincelle dans la magnificence de cette solitude. Il y a de vastes pelouses où les plantes de l'Équateur peuvent grandir à l'aise, atteindre toute leur taille, des allées

rigides d'aréquiers qui montent d'un jet luisant et métallique, un seul bouquet de palmes brillantes épanoui à cent vingt pieds de hauteur. Il y a des fougères aux nuances invraisemblables, des fougères bleues, subtiles comme des vapeurs, des feuilles délicates qui semblent une végétation de rêve, des dentelles vertes sans épaisseur, des capillaires exquises qui sont des cheveux de fées. Au fond d'une allée de banians, des caoutchoutiers géans projettent leurs énormes branches si loin que, ne pouvant plus se soutenir, elles retombent à terre, s'y enfoncent, remontent, forment un nouvel arbre. Tout autour, leurs racines monstrueuses, perçant la croûte du sol, surgissent en échines rudes, hautes de quatre pieds et serpentent au loin avec un mouvement sinueux et puissant. On dirait des coulées de granit, un rayonnement de lave figée, épanchée d'un cratère aux premiers jours du globe.

Enfin, voici le triomphe et comme l'apothéose de la végétation de l'île. A la limite des jardins, au bord de l'eau jaune et lente d'un *ganga*, une gerbe de bambous. Elle a trente mètres de tour. Ils sont là par centaines qui s'étouffent, chacun est aussi gros qu'un arbre d'Europe. Les rudes tiges bleuâtres et lisses, divisées en articles de deux pieds, parfaitement rondes, sont gorgées d'eau. Quelques-unes, tachetées de vert, semblent empoisonnées. Elles poussent si drues que l'on ne voit que les premiers rangs, les autres, recouvertes, oppressées, jaillissent tout droit dans la nuit. Avec un mouvement souple, à une hauteur de cent pieds, elles s'écartent, s'épanouissent comme un vase, se perdent dans une grande chevelure bruissante et triste. Cette gerbe sombre a je ne sais quoi de sinistre, c'est une poussée de sève vénéneuse. Vraiment on se sent plier d'effroi devant une force gigantesque que rien ne peut empêcher de se déployer. Impossible de décrire ce peuple de troncs pressés les uns contre les autres, la violence de leur élan, la légèreté, la sveltesse des hautes tiges. Ce sont des êtres simples et forts, ces géans de la flore tropicale. En juin et juillet, on les voit croître d'un pied par jour. A ce moment, la sève est toute bouillonnante et l'œuvre d'organisation se fait dans un frémissement d'impatience ; que nous voilà loin de la croissance pénible de nos chênes d'Europe, construits cellule à cellule par la main lente des âges ! Ces bambous sont des tiges d'herbe ; ils ont l'éclat, la souplesse des fougères, et montent impétueusement de la profonde terre végétale vers le soleil créateur.

12 novembre.

Hier, en chemin de fer, revenant de l'intérieur, j'ai rencontré un Hollandais : gras, doux, pâle, geste pacifique, parole rare. Du tem-

pérament hollandais, il ne reste que le flegme et la mollesse, la carnation sanguine a disparu sous la chaleur. Au bout de cinq minutes, il m'a demandé mon adresse pour m'envoyer des fleurs; car mes poches bourrées de roses, de sensitives, de jasmins, de pétales multicolores, mon admiration pour ces grandes fleurs, qui poussent partout, l'avaient surpris. Petit à petit, j'apprends que mon homme est né à Ceylan, qu'il possède des plantations de thé dans la montagne et demeure avec sa famille à Colombo. Aujourd'hui, je déjeune chez lui. Son *bungalow*, situé dans les *cinnamon-gardens* (jardins de cannelle), ressemble à une villa d'ancien Romain riche : clarté et fraîcheur délicieuse, immenses salles séparées par des cloisons de bois odorant, ouvragé, découpé à jour ; grandes chaises longues d'osier où l'on passe les journées étendu, la cigarette aux lèvres ou les yeux sur un livre. Jolis enfans, mais étrangement pâles, d'un teint translucide de cire blanche, affinés, alanguis par le climat; famille de serviteurs qui semblent très aimés ; enfans et maîtres leur parlent cinghalais.

Après le déjeuner, flânerie dans le jardin, où s'épanouissent librement les fleurs rares de nos serres et les plus belles palmes cinghalaises. Comme je cassais la lame d'une plante grasse, un jet de sève m'a brûlé la main. Voilà qui fait comprendre l'ardeur et l'activité de cette végétation.

Il faut partir. Cette nuit nous reprenons la mer. J'ai voulu revoir les yeux calmes, les yeux graves des religieux et le sourire du grand Bouddha couché, afin que le souvenir n'en mourût point tout de suite, et cette dernière journée, je l'ai terminée dans le temple de Colombo.

Le soir, tandis que le jour mourait, je suis allé jusqu'à la plage de Mount-Lavinia, plage solitaire, bordée d'une haute forêt sombre de cocotiers et qui fait penser aux petites îles sauvages perdues sur la ligne de l'équateur dans l'étendue des eaux immenses. Au loin, remuée par le vent du large, bleuissait la mer, le vaste Océan Indien tout vivant, plein d'ardeur et de force, écumant à l'horizon en subites et silencieuses blancheurs. Les hautes vagues lancées à l'assaut de la terre rouge croulaient tout d'une pièce avec un fracas massif et sourd. Et par instans, dans la monotonie de cette clameur, le bruissement triste des grands cocotiers...

André Chevrillon.

UNE

COUR DE LA HAUTE-ITALIE

A LA FIN DU XVE SIÈCLE

II[1].

LUDOVIC LE MORE ET LÉONARD DE VINCI.

IV.

A supposer que Léonard fût resté à Florence, il aurait peut-être peint, pour quelque couvent de sa ville natale, une *Sainte Cène*, égale à celle de Sainte-Marie des Grâces; mais il n'aurait certainement pas reçu la commande d'un ouvrage de sculpture aussi important que la statue équestre du duc François, important par ses dimensions autant que par les idées de triomphe qu'il s'agissait d'y exprimer. A Florence, l'humeur égalitaire des masses avait depuis longtemps réduit la sculpture au cycle religieux : tout au plus la république avait-elle fait à deux de ses chanceliers, Léonard Bruni et Charles Marsuppini, les honneurs d'un mausolée monumental. Mais dresser sur une place publique la statue d'un capitaine, et surtout d'un capitaine dont la famille conservait quelque

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

pouvoir, voilà qui eût soulevé ses ombrageux concitoyens! Autant leur proposer de rétablir le culte des idoles! Aussi fut-ce en dehors de leur patrie que tous les sculpteurs florentins de mérite se virent réduits à exécuter des effigies monumentales : Donatello, à Padoue (statue équestre du général Gattamelata); Baroncelli, à Ferrare (statue équestre du marquis Nicolas d'Este); Verrocchio, à Venise (statue équestre du général Colleone); et enfin Léonard, à Milan.

Le duc François était mort en 1466 : ce fut en 1472 seulement que son successeur, Galéas-Marie, conçut le projet d'élever au fondateur de la dynastie des Sforza un monument digne de lui, un tombeau au-dessus duquel se dresserait, comme sur les tombeaux des Scaliger à Vérone, la statue équestre du défunt. Une dizaine d'années durant, on consulta artistes sur artistes, on rédigea projets sur projets. Sur le refus ou le désistement des frères Mantegazza, les habiles sculpteurs de la chartreuse de Pavie, Galéas-Marie fit appel au fameux sculpteur et peintre florentin Antonio del Pollajuolo. Après la mort de cet artiste (1498), « on trouva chez lui le projet et le modèle qu'il avait exécutés pour la statue équestre de François Sforza, commandée par Ludovic le More. Ce modèle était représenté de deux manières différentes dans les dessins faisant partie de son recueil : l'un montrait le duc François ayant au-dessous de lui Vérone; l'autre le même duc, tout armé, faisant sauter son cheval par-dessus un homme armé. Je n'ai pu savoir pourquoi ce projet n'a pas été exécuté (Vasari). » — C'est ce second dessin qu'un amateur italien, M. Morelli, a cru retrouver dans un dessin du cabinet des estampes de Munich, tandis que M. Courajod le considère, au contraire, comme la représentation même de la statue de Léonard. Rien ne s'oppose d'ailleurs, ajoute le savant conservateur du musée du Louvre, à ce que Pollajuolo ait vu et dessiné la statue de Léonard. M. Richter, de son côté, a supposé que le même programme, — un cheval se cabrant sur un homme tombé, — fut imposé aux différens concurrens. Je ferai observer, pour ma part, que, si le dessin de Munich représente l'œuvre de Léonard, il la représente singulièrement alourdie et déformée. Rien de plus raide ni de plus inerte que l'arrière-train du cheval; c'est à peine s'il est affermi sur ses jarrets; les jambes de devant, très visiblement ankylosées, ne sont pas moins défectueuses. Seuls la tête et le cou ont une certaine allure. Quant au cavalier, il se tient maladroitement en selle, sans noblesse comme sans naturel. L'ensemble, enfin, ne présente aucune des lignes monumentales, rythmées, on serait tenté de dire chantantes, que Léonard a si visiblement recherchées dans ses dessins de Windsor.

Le bruit des discussions auxquelles avait donné lieu, une dizaine d'années durant, le choix d'un modèle, était venu jusqu'aux oreilles

de Léonard. Dans son épître-programme à Ludovic, il se déclare prêt à entreprendre l'exécution du *Cavallo*, c'est-à-dire de la statue équestre. Il se mit effectivement à l'œuvre. Mais personne ne s'entendait moins que lui à mener les choses rondement; Ludovic, de son côté, n'avait pas assez de fermeté pour s'en tenir au projet une fois adopté; nul doute que Léonard ne l'ait ébloui à chaque entrevue par des combinaisons nouvelles. Les projets, en effet, succédaient aux projets; il fut tour à tour question d'élever la statue sur un vaste soubassement, soit circulaire, soit rectangulaire, en forme de rotonde ou en forme d'arc de triomphe; de creuser dans ce soubassement une cavité qui devait recevoir la statue couchée du défunt, etc. En 1490 encore, Léonard inscrivait sur un de ses registres : « Aujourd'hui, j'ai commencé ce livre et recommencé le cheval. » Assurément, rien n'est, d'ordinaire, plus compliqué ni plus long que l'exécution d'une statue équestre (Donatello avait employé neuf ans à celle de Gattamelata; Verrocchio était mort au bout de huit ou neuf ans sans avoir terminé la sienne). Mais le temps consacré par Léonard à son travail, — seize années entières pour exécuter rien que le modèle en terre, — dépasse toutes les limites de l'invraisemblance. Comme Michel-Ange pour le tombeau de Jules II, il eût pu appeler la statue de François Sforza *la tragédie de sa vie*.

Conformément à ses habitudes d'homme de science, avant de prendre en main l'ébauchoir, Léonard voulut recueillir sur le cheval en général, et sur les statues équestres en particulier, toutes les informations imaginables. Quoiqu'il connût à fond le noble art de l'équitation, il y a gros à parier que, pour la circonstance, il reprit la question *ab ovo*, et que des semaines, des mois, peut-être des années se passèrent en expériences sur l'anatomie et la locomotion hippiques. L'examen des statues équestres antérieures aux siennes, — ce que l'on pourrait appeler la bibliographie du sujet, — ne l'occupa pas moins. Les principaux modèles qu'il consulta furent les chevaux de Monte-Cavallo, à Rome; la statue équestre de Marc-Aurèle, dans la même ville; les quatre chevaux de Venise; et enfin la statue de Gattamelata, élevée par Donatello à Padoue. Quant aux travaux exécutés par son maître Verrocchio, à Venise, en vue de la statue du Colleone, ils ne purent lui être que d'un faible secours; commencés en 1479, ainsi quatre ans avant la statue de François Sforza, ils étaient loin d'être terminés en 1488, date de la mort de Verrocchio.

Je n'entreprendrai pas de retracer ici les vicissitudes, la lamentable odyssée de la statue équestre de François Sforza. Ce travail a été mené à bonne fin, il y a peu d'années, par M. Louis Courajod, dans un volume spécial, auquel je renvoie le lecteur. Il suf-

fira de rappeler que le modèle en terre existait en 1501 encore, mais qu'il ne tarda pas à être détruit, partie par les intempéries, partie par la soldatesque étrangère campée à Milan.

Le *Cavallo* a péri irrévocablement, et aucun dessin ne nous permet même d'entrevoir ce qu'a pu être cette création de génie. Aussi bien, à mon avis, est-ce ailleurs qu'il faut en chercher le reflet; les fondeurs de bronze, si ardens pendant toute la première renaissance à multiplier les chefs-d'œuvre, antiques ou contemporains, n'auraient-ils pas été tentés par cette merveille, eux qui nous ont laissé par douzaines la reproduction de la statue équestre de Marc-Aurèle! Padoue et Vérone, foyers de l'art du bronze, Venise même n'étaient pas si éloignées de Milan que les épigones de Donatello, les Vellano et les Riccio, ou ceux de Verrocchio, les Leopardi et les Lombardi, n'aient pu connaître *de visu* ou par des maquettes la statue équestre de Fr. Sforza. Cette piste, jusqu'ici négligée, était la bonne. Le lecteur peut juger de mon saisissement lorsque je me trouvai face à face, il y a peu de semaines, dans un des plus somptueux hôtels du boulevard Haussmann, avec une statuette de cheval, libre, souple, vivante, fière et inspirée, comme seul le *Cavallo* de Léonard a pu l'être. L'honneur d'avoir conquis pour la France ce morceau merveilleux, on serait tenté de dire miraculeux, revient à Mme Édouard André, qui, après avoir créé tant d'admirables portraits, alors qu'elle s'appelait Mlle Nélie Jacquemart, s'ingénie aujourd'hui avec autant de sagacité que de patriotisme à recueillir pour notre pays les plus purs chefs-d'œuvre de la renaissance italienne. La haute valeur de la statuette, en bronze doré, qu'elle a découverte à Venise, n'a pas échappé à sa clairvoyance d'artiste, et elle n'a pas hésité à la baptiser du glorieux nom de Léonard, attribution que tout connaisseur impartial ratifiera. La souplesse et la liberté infinies que seul Léonard savait donner à ses créations, son habileté à présenter ses sculptures de telle façon qu'elles parussent également belles, sous quelque aspect qu'on les envisageât, sa science approfondie des proportions, se trouvent au suprême degré dans ce bronze.

En tant que peintre, Léonard reçut tour à tour la commande de décorations improvisées, destinées aux fêtes, de portraits, de tableaux de sainteté, de peintures ornementales, et enfin d'une page monumentale, la *Sainte Cène*.

Le mariage de Blanche-Marie Sforza aurait fourni à Léonard, d'après une tradition accréditée jusqu'à ces derniers temps, l'occasion de peindre le merveilleux portrait de la Bibliothèque Ambrosienne, cette jeune femme de profil et à mi-corps, à la physionomie

un peu longue et amincie, mais du galbe le plus pur, s'enlevant dans une gamme brunâtre sur un fond sombre, à la bouche qui sourit légèrement, avec ses coins accentués, à l'œil noir, profond et limpide, du faire le plus gras et le plus généreux. Mais voilà que M. Morelli revendique ce portrait en faveur d'un artiste médiocre et inconnu, un certain Ambrogio de Predis, tandis que M. Bode, tout en proclamant les droits de Léonard, affirme que la jeune dame représentée n'est pas Blanche-Marie Sforza. Heureusement, la démonstration de M. Bode est absolument décisive en ce qui concerne l'authenticité du portrait. Le savant conservateur du musée de Berlin prouve qu'Ambrogio de Predis a bien dessiné un portrait de Blanche-Marie, qui se trouve aujourd'hui à l'Académie de Venise, mais que ce dessin n'a rien de commun, ni pour la physionomie, ni pour la facture, avec le chef-d'œuvre de la Bibliothèque Ambrosienne.

A la période milanaise de Léonard appartient probablement aussi le portrait du Louvre, connu sous le titre de la *Belle Ferronnière*. On sait que cette œuvre délicate, avec sa facture franche et ferme, son coloris nourri comme celui des plus beaux Ghirlandajo, est malheureusement déparée par de nombreuses craquelures et par des retouches maladroites qui l'ont alourdie et comme estompée. N'importe, sa distinction native perce à travers toutes les mutilations. Le costume y est à la fois noble et simple : corsage d'un beau rouge; manches à crevés qui alternent avec des nœuds jaunâtres; broderie d'or à fond noir sur l'échancrure qui laisse voir le cou. Pour bijoux, un rubis ou un diamant fixé sur le front par un cordon; puis, autour du cou, dont il fait quatre fois le tour, un collier à cylindres alternativement blancs et noirs. Devant le portrait, une balustrade en pierre. C'est toute la simplicité, la fraîcheur, le parfum des Primitifs, mais avec une grâce plus haute et plus de liberté. Les yeux sont grands, bien fendus; les paupières caressées avec amour, un peu chargées et alourdies; la bouche suave et noble; les cheveux aplatis en bandeaux sur les tempes; le galbe d'une grâce rare; l'expression générale enfin sérieuse et cependant chaste et timide. Assurément, si nous avons devant nous la favorite d'un prince, ce n'est pas une de ces maîtresses qui s'affichent, à qui il faut d'éclatantes parures et des fêtes sans nombre, la belle Catelina par exemple. On songe plutôt à une de ces femmes à qui suffit le bonheur de savoir qu'elles sont aimées d'un grand prince, — une Marie Touchet ou la Claire d'Egmont, — et qui ne veulent de lui ni richesses ni gloire, mais seulement son affection.

L'embellissement de la résidence ducale occupa Léonard à diverses

reprises. Malheureusement, il ne reste aucun vestige des peintures dont il orna ce fameux castello di Porta Giovia (la porte de Jupiter, aujourd'hui porte de Verceil), dans lequel les Visconti avaient accumulé tant de trésors, et qui, après avoir été démoli de fond en comble lors de la révolution de 1447, fut reconstruit par les Sforza avec plus de magnificence encore, puis de nouveau livré au pillage, et enfin réduit de nos jours en vulgaire caserne, en attendant que la restauration confiée à un éminent architecte, M. Lucas Beltrami, fasse de ce monument vénérable le musée central digne de la ville de Milan. Une note autographe de Léonard nous a conservé le détail de quelques-uns de ces travaux : ils rentrent dans le domaine de la décoration plutôt que dans celui de la peinture d'histoire. Voici ce document : « La gouttière étroite sur les salles, 30 livres; la gouttière placée sous celle-ci, chaque compartiment carré à 7 livres; dépenses pour azur, or, céruse, plâtre, enduit, colle, 3 livres; temps employé, trois journées; les histoires (les sujets) sous ces gouttières avec leurs pilastres, 12 livres chacune; j'estime la dépense pour l'émail et l'azur et d'autres couleurs à 1 livre 1/2. J'estime les journées à 5 pour la recherche de la composition, le petit pilastre et autres choses. Item pour chaque petite voûte, 7 livres... La corniche sous la fenêtre, 6 sous la brasse. Item pour 24 histoires romaines (c'est-à-dire des sujets antiques, peut-être des grotesques), 10 livres, » etc. La modicité du prix alloué pour ce dernier travail, — 10 livres seulement, — nous autorise à croire qu'il ne s'agissait que de petits motifs de décoration, peut-être en camaïeu.

Dans le parc du château, Léonard construisit et décora les bains destinés à la duchesse Béatrix. Il ne se contenta pas d'y faire œuvre d'architecte et de décorateur, mais composa le modèle des têtes d'anguilles destinées à livrer passage soit à l'eau chaude, soit à l'eau froide, et poussa la précaution jusqu'à indiquer la proportion de chacun de ces liquides : trois parties d'eau chaude contre quatre d'eau froide. La date de 1492, tracée à quelque distance du plan de ces bains, paraît se rapporter à l'année de leur construction.

V.

Rien de plus obscur que l'histoire de la *Cène* de Santa-Maria delle Grazie : on ignore quand ce chef-d'œuvre fut commencé, quand il fut fini, de même que l'on ignore (et là se trouve, à mon avis, le nœud de la question) dans quelles conditions il prit naissance. Disons tout de suite, pour n'avoir plus besoin de revenir sur ce problème de chronologie, que Léonard travaillait à sa peinture en 1497 encore et qu'il la mena à fin en 1498 au plus tard.

Je voudrais essayer de montrer ici comment le peintre de la *Joconde*, de la *Vierge aux rochers*, de la *Sainte Anne*, a procédé, quels enseignemens il a empruntés à ses prédécesseurs, par quelles vicissitudes intimes sa composition a passé avant d'aboutir à l'immortelle page de Santa-Maria delle Grazie, car il ne s'agit pas, — ce point est hors de conteste, — d'une œuvre abstraite, artificielle, née du caprice d'une imagination d'artiste, mais d'une page du livre de la vie, d'une page qui a été vue et sentie, d'un drame qui a été vécu. Heureusement, les notes publiées par M. Richter permettent de suivre la marche des travaux d'étape en étape. C'est à la reconstitution de ce *processus* intime que je m'appliquerai ici, en me félicitant de ce que mes prédécesseurs se soient bornés à mettre au jour les matériaux et m'aient laissé le plaisir d'offrir aux lecteurs de la *Revue* la primeur d'un essai de coordination qui aura, sinon son mérite, du moins sa nouveauté.

Quelques mots, avant d'aborder ces différens points, sur l'origine de la peinture et sur sa destination.

Le mot *Cenacolo,* qui correspond dans une certaine mesure au mot français cénacle, a en italien une acception plus large; désigne tour à tour la salle où l'on dîne, en d'autres termes le réfectoire, puis la salle où le Christ a donné la Cène aux apôtres, et enfin la peinture même qui représente cette auguste cérémonie. L'église de Sainte-Marie des Grâces, ce chef-d'œuvre de l'architecture lombarde, telle que celle-ci s'était formée sous l'impulsion de Bramante, avait été fondée par les dominicains, qui en commencèrent la construction en 1464, dans les données du style gothique. Les travaux avancèrent lentement et furent menés avec parcimonie, jusqu'au moment où Ludovic le More, s'étant pris d'affection pour ce sanctuaire, donna l'ordre de reconstruire la coupole et l'abside et en fit poser en 1492 la première pierre. Mais ce fut surtout après la mort de Béatrix d'Este que ce prince prodigua les présens à son église favorite, où il avait fait ensevelir sa femme et ses enfans : non content de faire pousser les travaux avec la plus grande activité, il en remplit la sacristie de vases et de tissus précieux.

Le réfectoire de Sainte-Marie des Grâces forme un rectangle fort long et assez haut, voûté au moyen de petites voûtes dont les retombées se relient aux murs verticaux et donnent naissance, aux deux extrémités de la salle, à trois demi-lunes; des fenêtres rectangulaires, sept à gauche, quatre à droite, percées dans la partie supérieure du mur, laissent pénétrer une lumière suffisante. La salle est humide, odieusement dégradée ; une couche de briques sert de parquet; un badigeon d'un vert sale, écaillé en maint endroit, remplace les tentures et les incrustations de marbre. On

arrive brusquement devant le chef-d'œuvre de Léonard et de la peinture moderne, sans avoir traversé cette gradation de sentimens que nous ménage une peinture placée dans un milieu digne d'elle. — La composition orne le mur du fond ; elle en occupe toute la largeur et se trouve ainsi tout naturellement encadrée à droite et à gauche par les murs en retour ; dans le haut, par les deux petites voûtes.

Léonard, répétons-le, n'aimait pas la fresque; ce procédé lui aurait demandé une décision, une rapidité, inconciliables avec ses habitudes de travail. Il se servit de l'huile, qui, outre tant d'autres avantages, avait à ses yeux l'attrait de la nouveauté.

Avant d'analyser la peinture du réfectoire de Sainte-Marie des Grâces, il importe de passer en revue les *Cénacles* qui l'ont précédée. Je prendrai comme termes de comparaison ceux de Giotto, d'Andrea del Castagno, de Ghirlandajo et du peintre anonyme du couvent de Sant' Onofrio à Florence.

Ainsi que Jacques Burckhardt l'a fait justement observer, la représentation de ce banquet sacré comprend deux motifs bien distincts : l'un, l'institution du sacrement de la communion, l'autre, la déclaration faite par le Christ à ses apôtres : *Unus vestrum..*, l'un de vous me trahira.

Dans la *Sainte Cène* de Giotto, à l'Arena de Padoue, les disciples font le tour de la table, disposition qui supprime en réalité trois d'entre eux, puisqu'ils tournent le dos au spectateur. Par une disposition non moins bizarre, — je ne voudrais pas appliquer le mot de comique même à l'erreur d'un maître tel que Giotto, — ces trois disciples ont le nimbe placé non derrière la tête, mais devant le visage, de sorte qu'ils ne peuvent pas voir ce qui se passe devant eux. L'action, d'ordinaire si vive chez Giotto, est nulle ici ; pas un geste, pas un mouvement ; les disciples se regardent pour s'interroger ; voilà tout le drame ; il est négatif, comme on voit. Une fresque de l'école de Giotto, dans le cloître de Santa-Croce, à Florence, montre une disposition infiniment plus habile et plus mouvementée. On y trouve quelques réminiscences des *triclinia* antiques et un motif des plus touchans, le disciple bien-aimé inclinant la tête sur le sein de Jésus (*discipulus recumbens in sinu Jesu ;* saint Jean, chap. XIII, verset 23).

Infiniment plus près du chef-d'œuvre de Léonard, et son vrai prototype à bien des égards, est la *Cène* peinte par le dur et farouche Andrea del Castagno dans le réfectoire du couvent de Sainte-Apollonie, à Florence. Pour cadre, un motif d'architecture sévère, avec des incrustations de marbres, et une banquette monumentale faisant le tour de la table : sur un tel fond, les figures ne pouvaient manquer de gagner en vigueur et en tenue. Au centre, le

Christ qui bénit; à côté de lui le disciple bien-aimé, dans l'attitude traditionnelle, la tête appuyée sur la table; en face, Judas, tout saisi et tout tremblant. Parmi les autres apôtres, l'un ouvre les mains comme frappé de stupeur (c'est le précurseur du troisième avant-dernier apôtre de droite dans la composition de Léonard); un de ses voisins joint, au contraire, les siennes en témoignage de surprise; un autre laisse retomber sur sa main sa tête, dont la fatale découverte semble lui avoir rendu le poids insupportable; d'autres se font part de leurs soupçons ou s'abîment dans leurs réflexions. La mimique, on le voit, est des plus animées; elle abonde en traits pris sur le vif et qui témoignent de rares facultés d'observateur. Quant aux figures considérées en elles-mêmes, elles sont graves, austères, presque grandioses. L'ordonnance, voilà le côté faible de cette page importante, que Léonard a incontestablement connue, puisqu'il l'a imitée : Andrea y a isolé les acteurs au lieu de les relier les uns aux autres en groupes harmonieux; il a donc sacrifié et la variété des lignes et la richesse des combinaisons. N'importe! Par son caractère de profonde conviction et par la vivacité des gestes, la fresque, trop peu connue, d'Andrea del Castagno est celle qui se rapproche le plus du chef-d'œuvre de Léonard.

Avec la fresque de Domenico Ghirlandajo, au couvent de Saint-Marc, à Florence, nous retombons dans les erremens des Primitifs. Rien de plus défectueux que le groupement : les apôtres, placés au bout de la table, sont trop serrés, ceux qui se tiennent aux côtés du Christ trop espacés; saint Jean, plié en deux, forme de ce côté un trou désagréable que la figure de Judas, placé en face, en dehors de la table, est impuissante à boucher. Le manque d'animation et le manque d'unité ne rachètent pas ce premier défaut : la plupart des apôtres ne savent que penser, à plus forte raison que dire. L'un joint les mains et lève les regards au ciel; un autre écarte les plis de sa toge, sans que l'on sache pourquoi; nul enfin ne montre d'éloquence ni même de force. Ghirlandajo a d'ailleurs représenté l'institution de la Cène (*Dispono vobis sicut...*), plutôt que la révélation de la trahison de Judas.

Une *Sainte Cène* contemporaine de celle de Léonard orne le réfectoire du couvent de Sant' Onofrio, également à Florence; des juges délicats, entre autres M. Vitet (1), l'ont attribuée, mais sans fondement, à Raphaël. C'est une œuvre timide; n'était l'expression juvénile et gracieuse de certaines têtes, on serait tenté de la traiter d'enfantine, tant il y a d'inexpérience dans la conception dramatique du sujet : l'apôtre bien-aimé, la tête retombant sur la

(1) Voyez la *Revue* de 1850 et de 1862.

table, semble dormir, c'est donc un acteur de moins; un autre se verse à boire; les autres regardent tranquillement devant eux. Quant à Judas, il a pris place, comme d'ordinaire, en dehors de la table, et fait face au Christ. Vous chercheriez en vain des hommes qui s'étonnent, s'indignent ou souffrent : nous avons affaire à des personnages, — encore ce terme dépasse-t-il ma pensée, — sans élévation et sans caractère. Je passe sur les autres défauts de la composition : l'absence de groupement, la diversion produite par l'épisode parasite que l'on aperçoit au fond (le Christ au jardin des Oliviers), l'emploi de disques mobiles se détachant puérilement sur le chancel qui encadre le tableau principal, etc.; bref, il est trop évident que ce n'est pas dans une page aussi faible que nous avons à chercher soit le prototype, soit le pendant de la merveille de Sainte-Marie des Grâces.

Dans ses compositions religieuses, Léonard, — qui oserait soutenir le contraire! — aimait à tourner quelque peu autour du sujet : la *Vierge aux rochers*, la *Sainte Anne*, l'*Adoration des mages*, le *Saint Jean-Baptiste*, étonnent et charment au suprême degré; ils ne provoquent pas au même point l'édification. Dans la *Cène*, au contraire, le maître a attaqué le problème de front, sans ambages, sans subterfuges, résolu à se renfermer strictement dans la donnée des Évangiles et à demander au sujet tout ce que celui-ci pouvait donner. Aussi la peinture de Sainte-Marie des Grâces peut-elle passer, avec les cartons de tapisseries de Raphaël, pour l'œuvre qui respire le plus pur esprit évangelique, une œuvre devant laquelle les croyans de toutes les confessions aiment également à se recueillir, dans l'admiration de laquelle ils viennent également retremper leur foi.

Jamais peinture ne fut plus longuement caressée : elle avait mûri dans l'esprit avant que la main se mît de la partie pour traduire l'image gravée dans le cerveau; Léonard y pensait jour et nuit, et lui, l'homme des contradictions, appliquait rigoureusement cette maxime du *Traité de la Peinture* (chapitre XVII) : « Qu'il est utile de repasser durant la nuit, dans son esprit, les choses qu'on a étudiées. J'ai encore éprouvé, ajoute-t-il, qu'il est fort utile, lorsqu'on est au lit, dans le silence de la nuit, de rappeler les idées des choses qu'on a étudiées et dessinées, de retracer les contours des figures qui demandent plus de réflexion et d'application; par ce moyen, on rend les images des objets plus vives, on fortifie et conserve plus longtemps l'impression qu'ils ont faite. » Si grande était sa puissance d'évocation, qu'à distance il entrevoyait subitement les traits, les accens qui manquaient à telle ou telle figure; voulant battre le fer pendant qu'il était chaud, il courait en toute hâte au Cénacle faire les corrections nécessaires, puis s'en retour-

nait à ses affaires ou à sa promenade. Rien de plus instructif à cet égard que l'anecdote racontée par Matteo Bandello, l'habile diplomate-évêque et le licencieux auteur des *Novelle :* « Au temps de Ludovic-Sforza Visconti, duc de Milan, quelques gentilshommes se trouvaient au monastère des Grâces, appartenant aux frères de l'ordre de Saint-Dominique, et se tenaient immobiles en contemplation devant la merveilleuse et très célèbre *Cène du Christ* que peignait alors l'excellent peintre florentin Léonard de Vinci. Celui-ci prenait plaisir à entendre chacun dire librement son avis devant ses peintures. Il avait encore l'habitude, et moi-même je l'ai vu et examiné plusieurs fois, de monter le matin, de bonne heure, sur l'échafaudage, car la *Cène* était à quelque distance du sol, et depuis le lever jusqu'au coucher du soleil il ne déposait pas un instant le pinceau; mais, oubliant le manger et le boire, il peignait sans discontinuer. Il arrivait ensuite que deux, trois ou quatre jours de suite il n'y mettait pas la main, et cependant il restait devant la peinture une ou deux heures par jour, se bornant à la contempler, considérant et examinant en lui-même les figures qu'il avait créées. Je l'ai également vu, selon les inspirations du caprice ou de la bizarrerie, partir à midi, alors que le soleil était sous le signe du lion, de la corte Vecchia, où il modelait en terre sa merveilleuse statue équestre, et se rendre en droite ligne au couvent des Grâces ; là, monté sur l'échafaudage, il saisissait le pinceau, donnait un ou deux coups à une des figures, puis repartait et allait ailleurs. A cette époque, le cardinal de Gurck, l'ancien, logeait au couvent des Grâces ; il entra au réfectoire au moment où les gentilshommes en question s'y trouvaient réunis. Dès que Léonard l'aperçut, il descendit pour lui tirer sa révérence, et le prélat l'accueillit gracieusement et le combla d'éloges. On discourut de beaucoup de choses, et en particulier de l'excellence de la peinture; plusieurs des assistans exprimèrent le regret que l'on ne possédât pas de ces peintures anciennes, si hautement célébrées par les bons auteurs, afin de décider si les peintres de notre temps peuvent s'égaler à ceux de l'antiquité. Le cardinal demanda au peintre quel salaire lui donnait le duc. Léonard répondit que, pour ordinaire, il avait une pension de 2,000 ducats, non compris les dons et cadeaux que le duc lui faisait tout le long de la journée avec la plus grande libéralité. Le cardinal trouva que c'était beaucoup, puis quitta le réfectoire. Léonard se mit à raconter une belle histoire aux gentilshommes qui étaient là, pour leur prouver que les peintres excellens avaient été de tout temps honorés, et moi, qui étais présent à son discours, je le notai dans ma mémoire et le conservai présent à l'esprit quand je commençai à écrire mes *Nouvelles.* »

D'après la tradition, le prieur aurait beaucoup tourmenté Léonard pour obtenir le prompt achèvement de la peinture. « Ce personnage assez ignare ne pouvait comprendre, affirme Vasari, que l'artiste restât parfois une demi-journée comme perdu dans la contemplation ; il eût voulu que, pareil aux manœuvres qui piochaient dans son jardin, il ne donnât pas un instant de répit à son pinceau ; bien plus, il allait se plaindre au duc et fit tant que celui-ci se vit forcé de faire appeler l'artiste. Ludovic s'y prit très adroitement pour presser Léonard de terminer ; il lui laissa bien deviner qu'il n'avait tenté cette démarche que sur les instances du prieur. Léonard, connaissant la pénétration et le tact du prince, commença une discussion approfondie (chose qu'il n'avait jamais faite avec le prieur), il lui parla longuement des conditions de l'art et lui fit comprendre que parfois les esprits supérieurs, moins ils paraissent travailler et plus ils font de besogne, car ils cherchent dans leur tête ces combinaisons et y élaborent ces idées parfaites que leur main vient ensuite exprimer et rendre d'après l'idéal qu'ils se sont formé. Il ajouta qu'il ne lui restait plus que deux têtes à exécuter : celle du Christ, qu'il renonçait à chercher sur terre, et dont son imagination était impuissante à concevoir la beauté et la grâce céleste, apanage de la divinité incarnée. La seconde tête qui manquait était celle de Judas ; elle ne l'embarrassait pas moins, car il ne pouvait se figurer un visage capable d'exprimer la bassesse de celui qui, après tant de bienfaits, s'était résolu à trahir son maître et le créateur du monde. Il promit néanmoins de chercher un prototype, mais en avertissant le duc que, s'il ne trouvait pas mieux, il prendrait pour modèle le prieur lui-même, si indiscret et si importun. Ce dernier trait fit singulièrement rire le duc, et il donna mille fois raison à l'artiste ; aussi le pauvre prieur, confus, s'occupa-t-il de surveiller les travaux de son jardin et laissa-t-il Léonard en repos. » — Nous savons cependant que Ludovic lui-même dut finir par presser l'artiste trop méticuleux : le 30 juin 1497, il donna l'ordre à un de ses agens « de demander à Léonard de Florence d'achever l'ouvrage du réfectoire des Grâces. — Celui-ci termina bien la Vierge (c'est là un *lapsus* de Vasari, car la *Cène* ne contient pas de figure de Vierge), et Judas, type achevé de la trahison et de l'inhumanité. Quant à la tête du Christ, il la laissa inachevée. »

Un autre auteur du XVIe siècle, le Milanais Lomazzo, a complété le récit de Vasari en nous expliquant pourquoi Léonard renonça à terminer la figure du principal acteur : « Après avoir donné à saint Jacques-Majeur et à saint Jacques-Mineur la beauté que l'on admire en eux, à travers les ruines du *Cenacolo*, Léonard, désespérant de rendre le visage du Christ tel qu'il le rêvait, alla demander

conseil à son confrère Zenale, et celui-ci lui fit cette réponse mémorable : « O Léonard, la faute que tu as commise est telle que Dieu seul peut t'absoudre. En effet, il est impossible de représenter une figure plus belle, plus douce que celles de saint Jacques-Majeur et de saint Jacques-Mineur. Prends donc ton mal en patience et laisse ton Christ imparfait comme il l'est actuellement, car, comparé aux apôtres, il ne serait plus le Christ, ne serait plus leur maître. » Ainsi fut fait et voilà pourquoi la tête du Christ est restée à l'état d'ébauche.

Les dessins pour la *Cène* sont en petit nombre, et cependant l'enfantement, tout le prouve, a été des plus laborieux. Je citerai seulement, pour l'ordonnance générale, un croquis conservé au Louvre et qui nous montre quatre personnages attablés, l'un accusant l'autre, le doigt étendu, tandis que le personnage accusé soutient avec fixité le regard de l'accusateur, et que les deux autres écoutent sans sourciller, puis un cinquième acteur montant sur la table comme pour protester.

Dans un dessin à la sanguine, faisant partie des collections de l'académie des beaux-arts de Venise, dessin fort médiocre et cependant authentique, la composition est plus mouvementée et moins rythmée que dans la peinture. Judas est assis en dehors de la table ; le disciple bien-aimé repose la tête sur la nappe, ce qui produit un trou dans le groupement, les autres s'agitent et déclament ; seul, l'avant-dernier apôtre de droite est resté à peu près identique ; quant au Christ, sa physionomie et son attitude n'ont rien de très remarquable. Constatons que, pour la *Cène* aussi bien que pour l'*Adoration des Mages*, Léonard dessina d'abord ses figures nues, afin de se rendre compte du jeu des mouvemens (de même qu'il représenta presque tous les apôtres sans barbe afin de mieux saisir le jeu de la physionomie) : tel est, dans le même dessin, le Christ nu, à mi-corps, assis à table, et bénissant de la gauche le plat posé devant lui, tandis qu'il appuie la droite, par un geste assez déclamatoire, contre sa poitrine. Ce croquis montre combien d'étapes la composition a traversées avant d'aboutir.

A ces dessins font suite les notes dans lesquelles Léonard indique l'attitude qu'il se propose de donner à chaque apôtre : « L'un, occupé à boire, laisse là son verre et tourne la tête vers l'orateur ; un autre, enlaçant ses doigts, se tourne vers son compagnon, les sourcils froncés ; un autre, les mains ouvertes et la paume tournée vers le spectateur, hausse les épaules, tandis que sa bouche exprime la plus vive surprise ; un autre parle à l'oreille de son compagnon, qui se retourne vers lui et lui prête l'oreille, tandis que d'une main il tient un couteau et de l'autre un pain coupé en

deux; un autre, en se retournant, un couteau à la main, renverse un verre sur la table; un autre pose les mains sur la table et regarde; un autre souffle à pleine bouche; un autre se penche en avant pour voir l'orateur en se faisant une visière avec la main; un autre, se reculant derrière celui qui se penche, regarde dans l'intervalle compris entre le mur et l'apôtre penché. »

En comparant ce projet à la peinture, on s'aperçoit que la *Cène* devait contenir, à l'origine, un assez grand nombre de traits réalistes, peut-être même un peu familiers pour un sujet aussi solennel; au fur et à mesure qu'il avançait, l'artiste les supprima. C'est ainsi qu'il fit disparaître le geste par lequel un des apôtres remettait en place le verre dans lequel il avait commencé à boire, de même le geste de l'apôtre tenant un pain coupé en deux; des deux couteaux mentionnés dans la note, un seul subsiste dans la composition définitive : celui que tient saint Pierre. Plus d'apôtre, non plus, se faisant une visière de sa main. — Bref, l'action, sans cesser d'être aussi vive, aussi dramatique, est devenue plus imposante, a gagné en élévation.

Au projet qui vient d'être analysé se rapporte sans contredit un dessin de la bibliothèque de la reine à Windsor (n° 80), dans lequel on voit un disciple se faisant une visière de sa main. On découvre en outre dans le même dessin saint Jean, la tête posée sur la nappe, et un autre disciple s'approchant, en s'inclinant, du Christ: Léonard a donc songé un instant à représenter l'institution de la communion, thème traité si souvent par les artistes byzantins et que Justus de Gand encore avait illustré peu d'années auparavant dans un tableau peint pour le duc d'Urbin.

Sur la même feuille, un croquis, dont il est difficile de dégager l'intention, nous montre une dizaine de personnages assis à table, avec Judas relégué tout seul du côté opposé, comme s'il était d'ores et déjà exclu de la communion des disciples. Un peu plus tard, cependant, Léonard rompit sur ce point avec la tradition : au lieu de placer, comme ses devanciers, Judas à un des côtés de la table, où il se trouvait absolument isolé, comme une brebis galeuse, il pensa qu'il serait infiniment plus dramatique de placer le traître à côté de la victime, et il tira de ce rapprochement un coup de théâtre merveilleux, cette explosion de surprise ou d'indignation parmi les disciples au moment où le maître révèle la trahison.

En résumé, la donnée primitive avait quelque chose de violent : l'artiste a successivement tempéré et discipliné les gestes, et c'est au spectacle de cette force condensée et latente qu'il a dû son plus éclatant triomphe.

Aux esquisses pour l'ordonnance générale font suite celles pour

les figures isolées. Ces dessins se trouvent principalement dans la collection de la reine à Windsor. Je signalerai tout d'abord une étude à la sanguine pour la tête de l'apôtre placé à l'extrême droite; la barbe y est encore courte et légère (n° 8); puis une autre étude à la sanguine (n° 9) avec une tête vue de profil et tournée à droite. C'est une étude pour l'apôtre imberbe de droite, le troisième en partant de l'extrémité, celui qui montre le Christ des deux mains étendues. (Ce croquis offre toutefois également quelque analogie avec la tête du dernier apôtre de l'extrême gauche.) La sanguine n° 10 représente une tête imberbe vue de profil, tournée à droite; elle se rapporte à un des apôtres placés à gauche dans la peinture. La même tête, à ce qu'il semble, mais vieillie, reparaît dans le dessin n° 11 qui reproduit exactement l'attitude de Judas. Nul doute que ce dessin ne soit la pensée première de cette physionomie justement fameuse. Un dessin à la pierre noire (n° 17) nous offre une autre tête d'une expression énergique, vue de profil, tournée à droite, avec des cheveux crépus et une barbe courte : c'est soit le dernier, soit l'avant-dernier apôtre de gauche. L'artiste, on le voit par ces quelques exemples (1), a donc autant tâtonné dans le choix des types que dans le tracé général de la composition.

A elle seule, la science du groupement qui éclate dans la *Cène* suffirait pour faire époque dans les annales de la peinture; elle offre une aisance et un rythme intraduisibles. Les personnages, placés au plus sur deux rangs de profondeur, sont groupés trois par trois, à l'exception du Christ, qui se trouve isolé et qui par conséquent domine l'action. Huit des apôtres se montrent de profil, trois de trois quarts; seuls le Christ et saint Jean font face au spectateur. La science qu'il a fallu pour marier ensemble ces têtes disposées trois par trois, pour animer ces groupes sans en rompre la pondération, pour varier les lignes tout en leur laissant l'harmonie, enfin pour rattacher les uns aux autres les groupes principaux, est telle que ni le calcul, ni le raisonnement n'eussent réussi à résoudre un problème aussi ardu; sans une sorte d'inspiration divine, l'artiste le plus habile eût échoué. J'ajouterai qu'à l'entente de l'ordonnance il était indispensable de joindre une connaissance parfaite du clair-obscur et de la perspective aérienne, car certaines juxtapositions, par exemple, à la gauche du Christ, la tête vue de trois quarts qui se détache sur une tête de profil, ont trop de hardiesse pour avoir pu être obtenues avec le seul secours du dessin ou de la perspective linéaire.

(1) Les dessins de la collection grand-ducale de Weimar, — les têtes des Apôtres, — passent aujourd'hui pour avoir été exécutés non pour la peinture, mais d'après elle; ils ne sont point, par conséquent, de la main de Léonard.

La voie était enfin ouverte; Raphaël ne devait pas tarder à s'y lancer à la suite de son initiateur Léonard; il se montra son digne émule dans la *Dispute du Saint-Sacrement* d'abord, puis dans l'*École d'Athènes*.

A ne s'attacher qu'aux anecdotes rapportées par Bandello, Vasari ou Lomazzo, on pourrait être tenté de croire que Léonard a donné place dans la *Cène* à des portraits. Rien de plus erroné. Le maître a bien pu s'inspirer, pour les lignes générales d'une physionomie, de quelque modèle pris dans la réalité; mais il était trop profondément idéaliste pour se contenter de ce qu'il ne regardait que comme la première moitié de sa tâche, comme un travail préparatoire. Aussi, à l'exception de deux ou trois types, où percent certains accens populaires, toutes les têtes ont-elles subi un long et minutieux travail d'assimilation et d'arrangement. De là vient que nous n'avons pas uniquement devant nous des représentans de la race milanaise, mais bien des citoyens de l'univers. Léonard n'a pas davantage mis à contribution ses prédécesseurs : seule, peut-être, la tête de l'avant-dernier apôtre de droite (saint Thadée), avec son type sémitique assez accentué et ses cheveux flottans, se rattache-t-elle à quelque modèle de l'école de Giotto ou de l'école de Sienne.

Le caractère distinctif des physionomies, c'est la virilité, l'ampleur, le sérieux, la conviction; nous avons affaire à des hommes libres et à des natures droites, ayant conscience de leurs sentimens et prêts à affronter la responsabilité de leurs actes. L'énergie et la loyauté éclatent dans tous les traits. L'artiste a d'ailleurs varié les types à l'infini (je ne parle pas tant des différences physiques, — cheveux crépus, cheveux bouclés, cheveux ondulés, — que des différences morales) : aux uns, simples pêcheurs transformés en missionnaires, il a conservé la rudesse propre à leur métier premier, — tel est l'apôtre qui, assis à la gauche du Christ, étend les bras et ouvre la bouche sous l'action de la stupeur; — à d'autres, par exemple au vieillard à longue barbe assis à gauche, il a donné la majesté des patriarches; à d'autres, — le disciple bien-aimé et saint Philippe, — la suavité des adolescens du quattrocento avec la résignation chrétienne en plus. — De Judas, avec son nez crochu d'oiseau de proie, son front hardi, sa silhouette admirablement découpée, il a fait le type par excellence du malfaiteur. Rien ne se saurait imaginer de plus dramatique que de tels contrastes.

Que nous voilà loin des raffinemens et des molles élégances de la cour de Ludovic le More! Quelle fermeté et quelle puissance dans ces acteurs d'un drame qui, débordant sur l'étroit cadre mi-

lanais, n'a cessé depuis bientôt quatre siècles de faire vibrer l'âme de l'humanité entière!

Si nous nous attachons à l'expression et aux gestes, il faut ici encore nous incliner devant la merveilleuse entente de l'effet dramatique. Le Christ vient de prononcer, avec une résignation sublime, le mot fatal : « L'un de vous me trahira! » A l'instant, comme par une commotion électrique, il a provoqué chez les disciples, selon le caractère d'un chacun, les sentimens les plus divers. L'un se lève, comme pour demander que le maître répète cette accusation, car il ne peut en croire ses oreilles; un autre frémit d'horreur; les apôtres placés plus loin se communiquent leurs impressions ; saint Jacques-Majeur étend les bras comme frappé de stupeur; saint Thomas menace, l'index levé, le traître inconnu; saint Philippe, se levant et appuyant les deux mains sur sa poitrine, s'écrie douloureusement : « Maître, est-ce moi que tu soupçonnes? » Le doute, la surprise, la défiance, l'indignation, éclatent en traits ineffables. D'un bout à l'autre de la table, les âmes vibrent à l'unisson. Mais pour rendre le contraste encore plus saisissant, il était nécessaire de mêler à ce concert épique, à ces sentimens si généreux, des notes moins graves : Judas, commodément accoudé, le sac d'argent dans la main droite, la gauche ouverte comme par un mouvement involontaire, au moment où il apprend que sa trahison est dévoilée, personnifie le scélérat endurci, ayant raisonné son crime et prenant la résolution de le pousser jusqu'au bout. Saint Jean, assis à la droite du Christ, la tête inclinée, les mains jointes posées sur la table, représente au contraire la suprême formule du dévoûment, de la douceur, de la foi.

L'inspiration ou une science expérimentale prodigieuse, — quel que soit le terme que l'on veuille choisir, et, en vérité, vis-à-vis de Léonard, le doute est permis, — se manifestent jusque dans les parties d'ordinaire sacrifiées par les artistes les plus éminens : — « Rien qu'à considérer les mains, a dit éloquemment Jacques Burckhardt, il semble que la peinture ait sommeillé auparavant et qu'elle se réveille subitement ici. » — En réalité, depuis Giotto, le grand dramaturge, jamais effort aussi considérable n'avait été tenté pour traduire au moyen de gestes les passions qui agitent l'âme. Mais si Léonard ne nous fait pas entendre les cris déchirans des mères, à qui les bourreaux d'Hérode arrachent leurs enfans pour les massacrer, ou des damnés que les démons torturent dans l'Enfer (le sujet ne comportait pas l'expression de sentimens aussi violens), avec quel art consommé n'a-t-il pas rendu toute la gradation des sentimens; comme la mimique chez lui est mesurée, finement nuancée, sans pour cela être artificielle ; comme on sent l'artiste maître de son sujet, je dirai plus, l'artiste éprouvant les

sentimens qu'il prête à ses personnages; car, on a beau dire, la *Cène* du couvent des Grâces est plus encore qu'une merveille de l'art; le cœur et l'âme de Léonard y ont eu autant de part que son imagination et son esprit! Sans eux, est-il une œuvre viable?

Sans cesser de proclamer d'un bout à l'autre de son œuvre le principe de l'idéalisme, Léonard a cherché à donner à sa composition toutes les apparences de la réalité. De crainte de tomber dans l'abstraction, il a multiplié les détails capables de produire l'illusion de la vie : avec quel soin n'a-t-il pas représenté les apprêts de ce repas frugal! La table est garnie de plats, d'écuelles, de fioles, de verres aux jeux de lumière variés, de pains ronds et de fruits, — poires ou pommes, gardant encore une feuille attachée à la tige. — Par un sacrifice fait aux préjugés de son temps, l'artiste n'a eu garde d'oublier la salière renversée à côté de Judas. Il a traité la nappe elle-même avec le soin le plus scrupuleux, accusant nettement les plis de l'étoffe, les dessins damassés vers les extrémités, les quatre bouts noués. C'est à cette observation minutieuse, qu'un peintre de style désavouerait aujourd'hui, et dont Léonard a emprunté le secret aux leçons des Primitifs, que l'ensemble doit son caractère de conviction si saisissant. C'est parce qu'il a approfondi, creusé, jusqu'au bout la masse infinie de détails que comporte un tel problème, que Léonard a eu le droit de simplifier et de résumer quand il l'a fallu, sans tomber dans la déclamation.

Le décor ajoute encore à l'illusion, outre qu'il fait merveilleusement valoir la composition : c'est une salle aux lignes d'une extrême simplicité; les parois de droite et de gauche sont tendues de trois panneaux d'une étoffe brunâtre, à dessins très simples, encadrée par des chaînes en pierres blanches; quant à la paroi du fond, elle est percée de trois fenêtres rectangulaires, dont une seule, celle du milieu, est surmontée d'un fronton semi-circulaire; à travers ces fenêtres on aperçoit un paysage aux lignes légèrement ondulées, avec quelques fabriques et quelques montagnes bleues. Un plafond à poutrelles apparentes complète la structure de cette salle, d'un aspect monumental, malgré sa simplicité, et où pas une sculpture, pas un ornement ne vient distraire l'attention.

Léonard était à coup sûr un partisan déclaré de la séparation des genres; autrement on ne s'expliquerait pas comment lui, si familiarisé avec les lois de l'architecture, a comme proscrit de ses peintures les encadremens architecturaux ou les vues d'édifices si propres à les relever. Personne, en dehors de Brunellesco, de Piero della Francesca et de Mantegna, n'avait raisonné les lois de la perspective linéaire avec autant d'ardeur; il lui eût donc été facile de mettre en relief dans ses peintures, par exemple, les différens plans au moyen de fabriques (il n'a eu recours à cet artifice

que dans la *Cène*, et dans le carton de l'*Adoration des Mages*, et dans ce dernier pour le fond seulement). Scrupule d'artiste, si l'on veut, qui a peut-être valu aux tableaux de chevalet de Léonard leur tour souverainement libre, mais qui leur a aussi enlevé bien des mérites. Qui ignore, en effet, que c'est grâce aux innombrables artifices de la perspective linéaire, à l'art de détacher les uns sur les autres les monumens, les personnages, les ornemens, que Mantegna a pu donner à la peinture décorative une puissance et une richesse de combinaisons inconnues auparavant; que ces progrès furent poursuivis par les Vénitiens, surtout par Paul Véronèse, qui fut en cela le continuateur de Mantegna, et enfin, portés plus haut encore, au XVIIe siècle, par le grand Rubens, le continuateur, à son tour, de Véronèse? Quant à Léonard, il semble avoir accordé trop de prix à la figure humaine pour l'abandonner aux exigences d'un architecte quelconque, cet architecte fût-il son émule Bramante.

Il n'est malheureusement plus possible, après tant de mutilations sacrilèges, d'apprécier les qualités d'exécution de la *Sainte Cène*. Je me bornerai à constater que la tonalité générale était blonde, légère, d'une délicatesse exquise. L'artiste n'a employé que des tons simples, mais agréablement variés; la plupart des personnages portent une robe rouge et un manteau bleu ou *vice versâ;* on remarque, en outre, des tuniques jaunes, des manteaux verts, des tuniques vertes, des manteaux d'un brun jaunâtre, une tunique et un manteau violacés; quelquefois un liséré ou une bordure jaunâtre ou d'une autre couleur destinés à les relever. Ces costumes, en eux-mêmes, offrent une extrême simplicité, tel que l'on se plaît à se figurer ceux du Christ et de ses compagnons : ils se composent d'une toge (ou plus exactement d'une tunique) à manches assez collantes, mais laissant en revanche le cou découvert, puis d'un manteau fort ample jeté par-dessus; parfois une pierre précieuse en cabochon tient lieu de broche ou de fibule. Les pieds ne sont chaussés que de sandales. Malgré cette austérité, les draperies sont d'une science et d'une perfection consommées; rien de plus ample et de plus majestueux que celles du Christ, avec la tunique découverte sur la partie droite de la poitrine et sur l'épaule droite, tandis que le manteau recouvre l'épaule gauche et descend en sautoir sur le côté droit, où il enveloppe la figure tout entière.

Avec la *Cène* du couvent des Grâces, la peinture avait triomphé des derniers obstacles, résolu les derniers problèmes de la technique et de l'esthétique. Désormais, que l'on se place au point de vue de l'ordonnance, du coloris, de l'aisance des mouvemens, de la science des draperies, de la puissance dramatique, partout, vis-à-vis des chefs-d'œuvre de l'antiquité, Léonard avait réalisé son

idéal. Le maître ne devait pas longtemps, hélas! jouir de son triomphe. Bientôt des désastres sans nom fondirent sur son protecteur et sur ses concitoyens. Mais n'anticipons pas sur les événemens et sachons savourer à loisir, dans la plénitude de ses sublimes qualités, l'immense chef-d'œuvre de Sainte-Marie des Grâces.

La *Cène* a traversé bien des vicissitudes. Le roi Louis XII fut tellement frappé de sa beauté qu'il résolut de la transporter en France. Il chercha partout des architectes qui se chargeassent de former, au moyen de barres de bois ou de fer, une armature assez puissante pour la déplacer sans accident, disposé qu'il était à ne reculer devant aucune dépense, tant était grand son désir de la posséder. Mais comme la peinture tenait au mur, « Sa Majesté, d'après le témoignage de Paul Jove combiné avec celui de Vasari, dut se borner à emporter avec elle son désir et laissa le chef-d'œuvre aux Milanais. » Le procédé employé par Léonard était, d'ailleurs, si défectueux que, dès le milieu du XVIe siècle, la *Cène* pouvait être considérée comme aux trois quarts perdue. Vasari, qui la vit en 1566, en déplore déjà la ruine, de même que Lomazzo. En 1652, on tailla brutalement, impitoyablement, les jambes du Christ et celles de ses voisins pour pratiquer une porte dans le mur. En 1726, on la fit restaurer ou plutôt repeindre par Belloto; en 1770, par Mazzo; probablement dans notre siècle aussi elle a subi les outrages de quelque misérable barbouilleur. Pendant la Révolution, le réfectoire fut converti en magasin de fourrages et en écurie !

Avant de quitter la *Cène* de Léonard, je dois encore accorder une mention, un souvenir, à l'artiste éminent, enlevé si prématurément à notre pays, dont le burin devait éterniser ce qui reste encore du chef-d'œuvre de Sainte-Marie des Grâces. Le lecteur a deviné que je veux parler de Ferdinand Gaillard, le coryphée sans conteste de la gravure contemporaine. On sait que, par une inspiration qui honore au plus haut point l'administration des Beaux-Arts, celle-ci avait commandé à Gaillard la gravure de la *Joconde* et de la *Sainte Cène*. L'artiste, qui s'était mis à l'œuvre avec la plus grande ardeur, est mort avant d'avoir pu mener à fin ces deux ouvrages, qui auraient formé le couronnement d'une carrière si brillante; parmi tant d'épreuves qu'a traversées la *Cène* de Léonard, ce n'est pas là une des moins cruelles. Du moins, un admirable dessin, exécuté par Gaillard pendant son séjour en Italie, nous montre dans quel esprit de respectueux scrupule il aurait traité sa planche. Ce dessin orne la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, où ont également trouvé un asile les innombrables croquis que le graveur avait pris d'après toutes les répliques con-

nues de la *Cène* et à l'aide desquels il espérait pouvoir restituer, reconstituer, la composition originale dans sa beauté première.

VI.

Avec la statue équestre de François Sforza, avec les portraits, avec la *Sainte Cène*, nous n'avons épuisé qu'une minime partie de l'activité véritablement miraculeuse déployée par Léonard pendant ces seize ou dix-sept années du labeur le plus opiniâtre et de la plus extraordinaire fécondité. Il nous reste à passer en revue ses travaux comme architecte, comme ingénieur, comme mécanicien, comme naturaliste, comme philosophe, et enfin son enseignement devant l'Académie à laquelle il attacha son nom.

La statue équestre de François Sforza, tout inachevée qu'elle fût, n'avait pas tardé à placer Léonard au premier rang des sculpteurs, de même que la *Cène* l'avait placé à la tête des peintres. Eu égard à la variété de ses connaissances dans les sciences positives, il était tout naturel que l'artiste brûlât également de s'essayer dans l'architecture. Et, de fait, les problèmes de construction l'occupèrent autant que ceux d'esthétique ; c'est ainsi qu'il s'efforça de se rendre compte des causes qui produisent les fissures dans les murs, les fissures dans les niches, de la nature des arcs, etc. L'acoustique des églises ne l'intéressa pas moins ; il chercha une combinaison architecturale qui permît au prédicateur de faire porter sa voix jusque dans les parties les plus reculées de l'édifice et il imagina le *teatro da predicare*, c'est-à-dire une salle de conférences en forme d'amphithéâtre.

L'occasion de se produire dans ce domaine nouveau ne tarda pas à s'offrir au sculpteur-peintre-architecte. Depuis des années, l'achèvement de la cathédrale de Milan préoccupait tous ceux qui de près ou de loin s'occupaient d'architecture gothique. Les maîtres d'œuvre de Strasbourg, Bramante, Francesco di Giorgio Martini et bien d'autres avaient dû donner des conseils, élaborer des projets. Léonard voulut prendre part, lui aussi, à ce grand concours, qui surexcitait l'ardeur des derniers champions du moyen âge ; il concentra son attention sur la coupole qui devait couronner le transept, le *tiburium*. Mais tout tend à prouver que son projet fut écarté et que le maître se borna désormais à des recherches toutes platoniques.

Quoique l'on ne puisse attribuer avec certitude à Léonard aucun édifice existant, il est facile, au moyen de ses croquis, de deviner ce qu'ont pu être ou ce qu'auraient été ses projets, traduits en pierre. Ils devaient révéler en premier lieu le sentiment de l'har-

monie qui caractérisait ce puriste par excellence, cet équilibre parfait des différentes parties de l'édifice, rattachées au corps du bâtiment central par un lien véritablement organique et vivant. Les églises à plan concentrique, c'est-à-dire avec les bas côtés et les chapelles groupées, le plus étroitement possible, autour d'une coupole centrale qui régnait en quelque sorte également sur toutes les parties de l'édifice, ce système particulièrement cher aux Byzantins, semblent avoir eu toutes les préférences du maître. Il en a esquissé un grand nombre dans les feuillets publiés par M. de Geymüller. Son chef-d'œuvre, dans le domaine de l'architecture circulaire, est un projet de mausolée (inspiré peut-être de celui d'Halicarnasse, qui subsistait encore en partie au commencement du xve siècle); la disposition en est aussi simple que grandiose : elle suffirait, d'après M. de Geymüller, à ranger Léonard au nombre des plus grands architectes qui aient jamais existé.

En tant qu'architecte, Léonard, ajoute M. de Geymüller, procédait en droite ligne de Brunellesco. C'est ainsi qu'il releva le plan de l'église Santo-Spirito de Florence, qu'il esquissa une vue latérale de l'église San-Lorenzo dans la même ville et composa un plan presque identique à celui de la fameuse chapelle des Anges, trois des chefs-d'œuvre de Brunellesco. Il s'inspira en outre, dans ses projets d'églises, de la coupole et de la lanterne de Sainte-Marie des Fleurs. Il est possible que l'influence d'un autre de ses compatriotes florentins, le grand Léon-Baptiste Alberti, ne se soit exercée sur lui qu'après son arrivée à Milan, par l'intermédiaire de Bramante, qui, à tant d'égards, reprit et développa les données d'Alberti. Mais ce fut surtout Bramante, dans sa manière classique, plutôt que dans sa manière lombarde, qui agit profondément sur lui.

Léonard faisait alterner avec ses travaux d'architecte d'importans travaux d'ingénieur. En 1492, Ludovic le More, s'occupant de tirer parti des eaux du Tessin pour l'irrigation de la rive droite du fleuve, le chargea des études préparatoires. L'artiste-ingénieur commença vers cette époque ses recherches sur le moyen de rendre navigable le canal de la Martesana depuis Trezzo jusqu'à Milan et dans le circuit même de cette ville (1).

Léonard ne se contentait pas de produire, il voulait en même temps enseigner. Aussi devons-nous accorder une mention spéciale

(1) Telle n'est point toutefois l'opinion d'un juge pour les lumières duquel je professe la plus grande déférence : M. Lucas Beltrami. Dans un mémoire dont je me réserve de discuter ultérieurement les conclusions, il a cherché à démontrer que Léonard n'avait pris qu'une part indirecte à l'établissement du canal.

à l'Académie fondée par lui à Milan. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'un corps académique, institué pour consacrer le talent, ni peut-être même destiné à donner des cours publics; mais, selon toute probabilité, d'une réunion libre d'hommes unis par la communauté des études et des goûts, discourant, travaillant ensemble, et par là même exerçant une action plus féconde. Six gravures contenant des entrelacs avec l'inscription : *Academia Leonardi Vinci*, voilà tout ce que nous possédons, en fait de documens, sur cette institution mystérieuse, qui a certes joué un rôle actif dans la formation de l'école milanaise, et on peut ajouter dans la genèse de la science moderne.

On se représente d'ordinaire l'académie de Léonard comme une de ces compagnies essentiellement graves et formalistes qui, mises à la mode par le XVIe siècle, trouvèrent au XVIIe leur complet épanouissement. Quel anachronisme! L'époque que nous étudions avait encore trop de sève et d'indépendance pour se renfermer dans une réglementation aussi étroite. Abstraction faite du royaume de Naples, où les distinctions extérieures tinrent de fort bonne heure une place considérable dans l'encouragement de l'art, de la littérature et de la science, on ne trouve, dans l'Italie de la première renaissance, que quelques réunions amicales, sans lien rigoureux, et nullement des institutions officielles. A la cour des Sforza notamment, les poètes, les artistes, les savans pouvaient s'attendre à la fortune et à la gloire, mais en aucune façon à des honneurs déterminés, tels que les titres de chevalier, que l'on commençait à leur conférer soit à Rome, soit à Naples. Tout au plus Ludovic le More ceignit-il publiquement de la couronne de poète son favori Bellincione et créa-t-il comte de Rosate le médecin Gabriel Pirovano, qui l'avait guéri.

Ce qui prouve bien qu'il ne s'agissait pas d'une institution analogue à nos académies ou écoles des beaux-arts modernes, c'est que Léonard ne cessait de prendre en pension des élèves, c'est-à-dire des apprentis. Il avait fixé la rétribution à cinq livres par mois, compensation bien faible en regard de tous les ennuis que lui suscitait l'apprentissage, avec le cortège de corvées qu'il comportait alors. Écoutons ses doléances; elles ajoutent un nouveau témoignage à ce que nous savons de sa mansuétude. « Jacques vint demeurer avec moi le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine 1490. Il avait dix ans. Le second jour, je lui fis tailler deux chemises, une paire de chausses et un pourpoint; quand je mis de côté l'argent pour payer ces objets, il me prit l'argent dans la bourse, et jamais je ne pus le lui faire avouer, quoique j'eusse la certitude du vol. Voleur, menteur, entêté, gourmand. Le lendemain, j'allai souper avec Jacques André et le susdit Jacques; celui-ci mangea

pour deux et fit des dégâts pour quatre, car il brisa trois fioles, renversa le vin et, après cela, vint souper où j'étais. *Item* au jour 7 de septembre, il vola un style de la valeur de 22 sous à Marc, qui était avec moi,, et le lui prit dans son atelier; puis, lorsque ledit Marc s'en fut longuement enquis, il le trouva caché dans la caisse dudit Jacques. Livre, 1, sous de livre, 2. — *Item*, au jour 26 de janvier suivant, tandis que j'étais chez messire Galéaz de Sanseverino à ordonner la fête de sa joute, et que quelques estaffiers se déshabillaient pour essayer des vêtemens d'hommes sauvages devant figurer dans cette fête, Jacques s'approcha de l'escarcelle de l'un d'eux, qui était sur le lit avec d'autres effets, et prit quelques deniers qu'il y trouva. Livres : 2, sous de livre : 4. — *Item*, une peau turque m'ayant été donnée en ladite maison par maître Augustin de Pavie, pour faire une paire de bottines, ce Jacques me la vola dans le mois et la vendit à un savetier pour 20 sous; et de ces deniers, selon ce que lui-même me confessa, il acheta des sucreries d'anis. Livres, 2. — *Item*, encore au jour 2 d'avril, Jean-Antoine laissant un style d'argent sur un de ses dessins, ce Jacques le lui vola, et il était de la valeur de 24 sous. Livre, 1; sous de livre, 4 (1). »

On s'accorde à considérer les manuscrits de Léonard comme des fragmens de l'enseignement qu'il donna devant cette académie véritablement encyclopédique. Nous devons donc passer en revue les différentes disciplines représentées dans un programme presque aussi vaste que celui-ci de Pic de La Mirandole, car il embrassait toutes les connaissances humaines, sans en excepter les sciences occultes.

Commençons par les belles-lettres. Léonard ne semble pas avoir entretenu de relations suivies avec les humanistes ou les poètes, comme Michel-Ange et Raphaël : ce fut de sa part un oubli, qu'il paya chèrement. Aucun artiste n'obtint moins d'éloges des sonneurs de louanges. Il n'était cependant nullement étranger aux choses de la littérature (quoique le fameux sonnet qu'on lui attribue ne soit pas de lui, comme M. Uzielli l'a prouvé); ses lectures, ses extraits en font foi. A un moment donné, il éprouva le besoin de combler une lacune de son éducation première; il lui pesait, au milieu d'une cour si lettrée, d'ignorer le latin. Il se mit donc bravement à l'œuvre et, en vérité, il avait fort à faire, car si nous en jugeons par le glossaire latin-italien qu'il rédigea pour son usage personnel, et dans lequel il fit figurer des mots aussi élémentaires que *sed*, *aliquid*, *quid*, *instar*, *tunc*, *præter*, etc., il n'était même

(1) Charles Ravaisson-Mollien, *les Manuscrits de Léonard de Vinci*, t. III, fol. 15.

pas allé jusqu'aux rudimens de la langue. Il accompagna cet essai de glossaire d'un essai de grammaire. (On les trouve réimprimés tous deux dans la publication de M. Charles Ravaisson-Mollien, t. IV, I, fol. 50 et suiv., 123 et suiv., et fol. 138.) Le désir d'étudier dans le texte original Vitruve, Pline et *tutti quanti*, fut probablement pour autant dans cette détermination que la vaine satisfaction de tenir tête aux humanistes groupés autour du More. Qui mieux que Léonard eût pu s'appliquer cette devise : *Sempre imparo!* — j'apprends toujours!

Dans le fameux manuscrit connu sous le titre d'*Atlantico*, Léonard nous a laissé le catalogue de sa petite bibliothèque. Elle comprenait trente-sept ouvrages appartenant à toutes les branches des connaissances humaines, depuis la théologie jusqu'à l'agriculture et même la magie. Léonard avait en outre emprunté un certain nombre de volumes à ses amis : un Vitruve, un Marliano, *de Calculatione*, un Albert le Grand, une *Anatomie*, un Dante. Il résulte des doctes recherches du marquis d'Adda que ces différens ouvrages existaient tous dès le XVe siècle à l'état d'imprimés. Pour former sa collection, le Vinci n'eut donc le plus souvent qu'à s'adresser aux imprimeurs mêmes de Milan ou des environs, car c'est en Lombardie que la plupart de ces éditions avaient vu le jour.

On est surpris de voir l'élément littéraire tenir une si grande place dans les études de Léonard ; Ovide, Dante, Pétrarque, coudoient le Pogge, Philelphe, Burchiello, Pulci ; *la Rhétorique nouvelle* a pour pendant *le Formulaire épistolaire*. La philosophie ne le cède guère à la poésie dans cette bibliothèque en miniature : les titres seuls des traités prouvent le large éclectisme du possesseur : il a associé Albert le Grand et *le Doctrinal* à Diogène Laërce, à Platina, à Marsile Ficin. La religion et la morale ne sont pas oubliées ; elles sont représentées par *la Bible*, *les Psaumes*, Ésope, *les Fleurs de vertu*, de même que l'histoire a pour champions Tite-Live, Justin, la chronique d'Isidore. Des traités spéciaux, — arithmétique, cosmographie, art militaire, médecine, anatomie, agriculture, — complétaient l'encyclopédie de Léonard. On remarquera surtout la section consacrée à l'histoire naturelle : elle comprend les ouvrages de Pline, de Jean de Mandeville, et un *Lapidaire*, c'est-à-dire des compilations où la légende tient autant de place que la science. Insistons sur ce dernier point : Léonard a partagé beaucoup d'erreurs de son temps : la preuve en a été faite récemment à l'occasion de son Traité sur les animaux. Ce Traité, conservé en manuscrit à la bibliothèque de l'Institut, contient, en effet, une longue dissertation sur les vertus mystérieuses de toutes sortes de quadrupèdes, de volatiles, de reptiles ou de poissons. Or cette dissertation, un des maîtres de l'histoire de l'art, M. A. Springer, vient

d'en donner la démonstration, n'est qu'un extrait d'un ouvrage célèbre au moyen âge, le *Physiologus* ou *Bestiaire*. On y apprend, par exemple, que l'oiseau appelé *callendrino*, placé devant un malade, détourne la tête si le malade doit mourir; si celui-ci au contraire doit en réchapper, l'oiseau le regarde en face et prend pour lui sa maladie. Là où *les Bestiaires* ont fait défaut à Léonard pour l'étude des mœurs des animaux, il a eu recours au *Trésor* de Brunetto Latini. Ici encore, M. Springer a mis hors de doute, par une série de rapprochemens, les emprunts faits par le Florentin du XVe siècle à son compatriote du XIIIe. Enfin, Pline lui-même, le crédule naturaliste romain, a été mis à contribution. Comment cet esprit si libre a-t-il pu prendre la peine d'analyser, — je n'ose pas dire d'accueillir, — tant de croyances absurdes, où le basilic, le phénix, les sirènes, sont décrits comme des êtres réels? Il n'a pour excuse que l'exemple des plus éminens d'entre ses contemporains.

Léonard ne s'est point toutefois borné à une simple compilation. Plusieurs comparaisons ou maximes révèlent une note personnelle. C'est ainsi qu'il dit du lion : « On peut le comparer aux fils (aux sectateurs) de la vertu, qui se réveillent au cri de la gloire et s'élèvent par des études honorables, grâce auxquelles ils montent toujours davantage. Quant à ceux qui sont rebelles à ce cri, ils s'enfuient et se séparent d'avec les hommes vertueux. »

Des *Bestiaires* à la chiromancie, il n'y a qu'un pas : la curiosité de Léonard était trop vive pour qu'il ne cherchât pas, comme un autre Faust, à étendre ses connaissances au monde de l'invisible et du magique : sur la liste de ses livres figure un *Traité de chiromancie*. Cependant dans son *Traité de peinture* (chapitre CCXCII) il condamne formellement cette prétendue science, ainsi que *la Physionomie*. Fidèle à ses habitudes, il proteste, non point *a priori;* mais après vérification, ce qui donne un poids tout particulier à son argumentation. « T'attaches-tu aux lignes de la main, dit-il, tu découvriras que de grandes armées sont mortes à la même heure sous le fer, et que chez chaque victime les signes étaient absolument différens, et de même dans des naufrages. » Partout, on le voit, se révèle non point le philosophe à système, mais, ce qui vaut mieux à mon avis, le penseur.

Dans le domaine des sciences naturelles, les relations de Léonard avec un célèbre professeur de l'université de Pavie, Marc-Antonio della Torre, furent bien autrement intéressantes que la lecture des auteurs anciens. Ce savant, qui avait pour patrie Vérone, cité chère aux études classiques, et pour père un médecin distingué, professeur à l'université de Padoue, fut un des premiers qui s'affranchirent du joug des Arabes pour s'attaquer de nouveau, sous les

auspices des Grecs, notamment de Galien, à la nature. A peine sorti de l'adolescence (il était né vers 1482), il acquit une réputation européenne par ses recherches anatomiques; ses cours obtinrent le plus vif succès à Padoue d'abord, où il enseigna jusqu'en 1506, à Pavie ensuite. Son séjour dans cette dernière ville, se trouvant circonscrit entre les années 1506 et 1512, date de sa mort prématurée (Della Torre disparut à peine âgé de trente ans), c'est pendant le second séjour de Léonard à Milan qu'il faut placer les relations du peintre avec le savant anatomiste. Un des domaines des Melzi, à Vaverole (Vapri?), aurait servi de théâtre aux entretiens des deux amis. Écoutons à ce sujet Vasari : « Della Torre se servit beaucoup, dans ses œuvres, du génie, de la science et de la main de Léonard, qui de son côté fit un livre, dont les figures sont dessinées à la sanguine avec des hachures à la plume. Après les études de pure ostéologie vinrent celles des nerfs et des muscles, divisées en trois sections : la première pour la couche la plus profonde, la seconde pour la couche moyenne, la troisième enfin pour la couche superficielle. Chacune de ces figures est accompagnée de notes explicatives en caractères bizarres, tracés à rebours et de la main gauche, de façon que celui qui n'en a pas l'habitude n'en peut rien déchiffrer sans l'aide d'un miroir. »

Aucun des ouvrages de Della Torre ne semble avoir obtenu les honneurs de l'impression. Quant à ceux de Léonard sur la même matière, ils viennent d'être partiellement publiés par M. Richter. Ajoutons que Léonard fut en ces études le maître et nullement l'elève de della Torre, comme on l'a universellement admis jusqu'ici. Un de ses recueils, le *Libro titolato de figura umana,* fut commencé, d'après le témoignage même de l'auteur, le 2 avril 1489, ainsi, à une époque où della Torre ne comptait que sept ans. Il semble que l'artiste continua ses recherches après son retour à Florence. Lorsque le cardinal d'Aragon lui rendit visite en 1516, Léonard se glorifia en effet d'avoir disséqué (*haver facta notomia*) plus de 30 cadavres, soit d'hommes, soit de femmes, de tout âge. *L'Anonyme*, publié par M. Milanesi, ajoute que ces expériences, il les avait entreprises dans l'hôpital de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.

L'anatomie dont s'occupa Léonard était moins, a affirmé un homme du métier, la science des muscles, où triompha Michel-Ange, que l'observation des effets produits sur nos organes par les affections de l'âme ou les passions. Un juge autorisé, M. Mathias Duval, professeur à l'École de Médecine et à l'École des Beaux-Arts, en reproduisant un des dessins d'anatomie de Léonard, ajoute que ce dessin montre avec quel soin (peut-être trop scrupuleux) l'illustre maître s'était attaché à séparer, par la dissection, les

divers faisceaux des muscles pectoraux, deltoïde et sterno-cléido-mastoïdien. Rappelons, ajoute M. Duval, que, dans son *Traité de la peinture*, Léonard de Vinci a consacré de nombreux chapitres à la description des muscles du corps, des jointures des membres, des « cordes et petits tendons qui se ramassent, lorsque tel muscle vient à s'enfler pour produire telle action (1). »

Aux recherches sur la physionomie se rattachent les fameux recueils de caricatures. La même méthode qui avait présidé à la composition de la *Sainte Cène* inspira ces recherches d'un ordre si différent. Écoutons Lomazzo, qui avait recueilli son anecdote de la bouche des familiers (*domestici*) de Léonard : « Un jour, l'artiste, voulant représenter dans un tableau des paysans qui riaient, fit choix de certains individus dont la physionomie lui paraissait propre à son dessein ; ensuite, s'étant lié avec eux, il leur offrit un banquet avec le concours de ses amis, et là, s'asseyant près d'eux, il leur raconta les histoires les plus folles, les plus risibles, de manière à les faire rire aux éclats, quoiqu'ils ne sussent pas de quoi. Lui, ne perdait pas un des gestes, pas une des impressions, provoqués par ses récits ; puis, après leur départ, il se retira chez lui et les dessina de telle manière que son dessin ne faisait pas moins rire les spectateurs, que ses récits avaient fait rire les auditeurs pendant le banquet. La composition resta malheureusement à l'état d'ébauche. »

Cette idée bizarre rappelle celle d'un peintre de la primitive école milanaise, Michelino da Besozzo, qui en avait fait le sujet d'un tableau, où l'on voyait deux paysans et deux paysannes se tordant de rire. Vers la même époque, Bramante, qui cultivait à ses heures de loisir la peinture, s'essayait dans un thème analogue : il représenta Démocrite riant, et Héraclite pleurant.

Le même Lomazzo raconte que Léonard prenait en outre grand plaisir à aller voir les gestes des condamnés que l'on conduisait au supplice ; il notait avec un soin extrême les mouvemens de leurs yeux, les froncemens de leurs cils, les tressaillemens de la vie.

On a prononcé, bien à tort, devant ces études, le nom de caricatures : ce sont les fragmens, — des fragmens gigantesques, — d'un traité de physionomie. Léonard avait l'intelligence trop haute pour s'arrêter à des rapprochemens frivoles, uniquement destinés à provoquer le rire, — ce genre d'esprit est en général inconnu aux Italiens de la renaissance ; — mais il s'intéressait passionnément aux lois qui président aux déformations de l'espèce humaine, aussi bien qu'à celles qui en régissent le perfectionnement.

(1) *Précis d'Anatomie artistique*, p. 15.

Ainsi, longtemps avant Grandville, il a entrevu le lien qui rattache certaines de ces déformations aux types des animaux; le vieillard à figure de boule-dogue, la vieille femme à tête de linotte, ne sont pour lui que des reflets d'espèces plus ou moins inférieures; il va jusqu'à chercher dans la physionomie humaine les analogies avec les palmipèdes et les crustacés. Un peu plus, et l'on serait tenté de prononcer le nom d'évolution et d'évoquer le souvenir de Darwin.

Pour compléter cette esquisse, il faudrait y faire entrer les travaux sur la perspective, sur la théorie des couleurs et sur la peinture, sur les machines de guerre, sur la géométrie, la mécanique, la botanique et bien d'autres branches encore. Mais qui pourrait se flatter de suivre en ses infinies investigations un chercheur aussi infatigable, agité par toutes les ardeurs et toutes les espérances d'un alchimiste ou d'un astrologue! Et combien il est touchant de voir cette puissante intelligence s'évertuer, avec la bonne foi la plus naïve, à découvrir les lois du mouvement des eaux, celles de la locomotion aérienne, à inventer des machines de guerre, des écluses, des miroirs ardens, des chèvres, que sais-je encore! Il a fait fausse route, il recommence ses combinaisons, sans jamais se lasser.

N'est-ce pas ici l'occasion de nous demander si une vocation scientifique si prononcée a favorisé ou contrarié en Léonard l'œuvre de l'artiste? On cite Léonard comme un exemple de ce que peut l'union de l'art et de la science. En lui, dit-on, le génie créateur reçoit une nouvelle impulsion grâce aux minuties de l'analyse, le raisonnement fortifie les visions de l'imagination ou les élans du cœur. Mais cela est-il bien vrai? Qui ne voit que Léonard, gêné par ce besoin perpétuel d'investigation, s'est senti troublé à tout instant dans son inspiration! Personne n'a tâtonné autant que lui, personne n'a laissé tant d'œuvres inachevées. Et ces œuvres mêmes, ces rares chefs-d'œuvre, combien en est-il, à l'exception de la *Sainte Cène*, qui traduisent une idée complète, une idée forte, généreuse, véritablement concrète, à la façon des créations de Raphaël? Ce sont des portraits, tout au plus des *Saintes Familles*, un bout de paysage, des fragmens admirables, bien propres à démontrer que, si l'application scientifique avait fini par développer en Léonard le culte le plus exquis de la forme, elle lui avait en revanche enlevé la faculté de concevoir des vues d'ensemble, à la fois pittoresques et littéraires, et de les livrer toutes chaudes encore, toutes vibrantes de l'inspiration première, à l'admiration du public.

Renonçons donc à cette chimère : il a fallu toute la supériorité du génie de Léonard pour concilier des données aussi opposées que l'art et la science. Cette fusion, il ne l'a réalisée qu'incomplètement, et tout autre y aurait échoué.

Vers la fin de son séjour à Milan, sur un des feuillets du *Codex Atlanticus*, qui forme comme le *palladium* de la Bibliothèque Ambrosienne, Léonard dressa une liste de ses dessins. Malgré le laconisme de ce document, je le reproduirai ici, car il prouve la singulière dispersion de ses études, en même temps qu'il nous permet de plonger dans quelques-uns des plis mystérieux de son esprit : « Une tête de jeune homme de face avec une belle chevelure. Un grand nombre de fleurs copiées d'après nature. Une tête de face avec des cheveux frisés. Plusieurs saint Jérôme au-dessus d'une figure. Dessins de fourneaux. Une tête du duc. Beaucoup de dessins de groupes. Quatre dessins du tableau de *Sant'Angelo*. Une petite composition historiée de Ghirolamo da Feghini. Une tête de Christ dessinée à la plume. Un saint Sébastien. Beaucoup de compositions d'anges. Une calcédoine (probablement un camée antique). Une tête de profil avec une belle chevelure. Quelques coupes en perspective. Quelques instrumens pour des navires. Quelques instrumens à eau. Une tête d'Atalante (Atalante de Migliorotti, l'élève de Léonard) levant les regards. Une tête de Geronim da Feghine. La tête de Jean Francesco Borro. Beaucoup de gorges de vieilles femmes. Beaucoup de têtes de vieillards. Beaucoup de figures nues en pied. Beaucoup de bras, de jambes et de pieds (dessins d'attitudes). Une Notre-Dame terminée. Une autre presque de profil. La tête de Notre-Dame montant au ciel. Une tête de vieillard avec un long menton. Une tête de bohémienne. Tête couverte d'un chapeau. Une composition de la Passion, *fatta in forma*. Une tête de jeune fille avec des tresses nouées. Une tête brune coiffée (*à conciatura*). »

Qui ne connaît la fin lamentable du More, son châtiment trop mérité et cependant trop rigoureux ? Chassé une première fois de ses états, en 1499, par Louis XII, il fut rappelé dans le Milanais au bout de quelques mois par ses sujets mécontens du gouvernement des étrangers. Mais une nouvelle invasion française mit en péril, dès l'année suivante, en 1500, ce pouvoir éphémère. Trahi par les Suisses, près de Novare, le duc fut livré par eux à un vainqueur impitoyable. Avec cette cruauté qui est le propre des caractères faibles, — et quel prince fut jamais plus faible que ce monarque si improprement appelé le père du peuple ? — Louis XII fit enfermer

son malheureux prisonnier dans le donjon de Loches, où il expira le 27 mai 1508 après une horrible agonie de huit ans. Il n'avait même pas été permis au prisonnier, — Paul Jove tenait cette circonstance d'un témoin oculaire, — de se servir d'encre et de plume : *erepto scribendi solatio!*

J'ai entrepris, il y a quelques années, un voyage, j'allais dire un pèlerinage, à ce donjon de Loches, situé sur les bords de l'Indre, à une dizaine de lieues de Tours, dans un site admirable. Le cachot souterrain, dans lequel était enfermé l'infortuné prince milanais, dépasse en horreur tout ce que l'on peut imaginer : des blocs de rochers tout nus pour parois, la terre battue pour parquet. La seule distraction du martyr, c'étaient les images grossières qu'il peignait, — affirme-t-on (je ne garantis pas l'authenticité de la légende), — sur les parois de son cachot, dernier souvenir de cette protection éclairée accordée aux arts, à Léonard, à Bramante, et qui, aux yeux de l'impassible histoire, contrebalance tant de crimes odieux commis envers sa famille et sa patrie.

Par une coïncidence qui mérite d'être relevée, Léonard mourut à quelques années de là, également en France, également en Touraine, à environ 30 kilomètres de Loches, tandis que le maréchal de Trivulce, le plus implacable des ennemis de Ludovic le More, terminait ses jours à Chartres.

La chute de Ludovic le More était le plus grand malheur qui pût frapper Léonard : elle le réduisit, aux approches de la vieillesse, à chercher un autre protecteur, — qui fut long à se trouver, — à recommencer sa carrière, qui avait été plus riche en chefs-d'œuvre et en témoignages d'admiration qu'en résultats positifs; elle le livra enfin au danger qui l'avait menacé toute sa vie : la dispersion, l'éparpillement de ses admirables facultés. Quelle qu'eût été en matière de politique l'indécision du More, quelles qu'eussent été ses fluctuations, ses faiblesses : en matière d'art, du moins, il avait réussi à obtenir des artistes attachés à son service le concours le plus efficace, un travail suivi, des œuvres faites pour vivre à travers les siècles. Rien de plus injuste à cet égard que l'amère boutade de Léonard sur son ancien bienfaiteur : « le duc perdit l'État et la fortune et la liberté, et aucune de ses entreprises ne fut terminée par lui. » Privé de cette sage et énergique direction, le Vinci erra sur les flots comme un vaisseau desemparé prêt à se briser contre le premier écueil.

EUGÈNE MÜNTZ.

EMPEREURS ET IMPÉRATRICES

D'ORIENT

I.

L'EMPEREUR BYZANTIN.

Gustave Schlumberger, de l'Institut, *Un empereur byzantin au Xe siècle, Nicéphore Phocas*, 1 vol. in-4° de 781 pages, avec 4 chromolithographies, 3 cartes et 240 gravures dans le texte. Paris, 1890; Firmin-Didot.

M. Gustave Schlumberger était admirablement préparé par ses études d'archéologie, de numismatique et de sigillographie orientales (1) à la tâche qu'il a entreprise: faire revivre une époque de cette histoire byzantine, si longtemps négligée parmi nous, après avoir été si fort en faveur chez nos grands érudits du XVIIe siècle. Il ne s'est point borné à la raconter dans un exposé précis et vivant: près de deux cent cinquante illustrations, rigoureusement authentiques, empruntées aux sceaux, aux monnaies, aux miniatures de manuscrits grecs ou slavons, aux mosaïques et autres monumens

(1) *Sigillographie byzantine*, 1884; *les Principautés franques au point de vue des plus récentes découvertes de la numismatique*, 1877; *les Iles des Princes*, 1884.

iconographiques, lui ont permis de montrer à nos yeux les personnages de son récit, empereurs et impératrices, patriarche et grands dignitaires de la cour, légionnaires grecs et auxiliaires barbares, guerriers russes, bulgares ou arabes du xe siècle. Dans les vastes annales de Byzance, l'époque dont M. Schlumberger se proposait de renouveler l'histoire par toutes les ressources de l'érudition et de l'art a été fort heureusement choisie. C'est une de celles où l'empire grec se montre le plus énergique et le plus heureux contre les barbares qui l'assiégeaient depuis tant de siècles, reconquérant sur les Arabes la Crète et la Syrie, mettant aux prises sur le Danube les Bulgares et les Russes, disputant aux Allemands la possession de l'Italie. C'est une de celles aussi où les questions d'ordre intérieur présentent le plus de variété : conflits du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, efforts du prince pour protéger les petits propriétaires contre les grands, résistance de l'État aux empiétemens territoriaux des monastères. Dans le palais même, un drame des plus émouvans qui se poursuit à travers les victoires du dehors et les réformes du dedans ; l'amour de Nicéphore Phocas pour la belle impératrice Théophano, leur mariage après l'élévation de celui-là au trône, puis le caprice de celle-ci se détournant du mari choisi et couronné par elle, s'excitant à une autre intrigue, mettant le couteau aux mains de l'amant contre l'époux. Nous n'entreprendrons pas, après M. Schlumberger, de raconter les exploits et les infortunes de son héros. Le drame met en présence deux personnages principaux, l'empereur Nicéphore Phocas et l'impératrice Théophano. L'intérêt capital du livre est peut-être dans l'opposition et le contraste de ces deux natures; l'homme vaillant, dévot et fruste, presque un primitif; la femme perverse, raffinée et sceptique, une fleur de décadence. En les étudiant de plus près, ce sont deux aspects très différens de cette civilisation byzantine, si variée et si complexe, qu'on peut saisir à la fois. Nicéphore représente la province, la montagne arménienne, les camps, c'est-à-dire les élémens rudes et forts, à demi barbares; Théophano, c'est Constantinople, c'est la grande ville, avec ses élégances et ses corruptions. Ils marquent comme les deux termes extrêmes d'une évolution historique; ce sont deux types humains qui pourraient appartenir à deux époques séparées par des siècles et qui cependant sont rapprochés par le jeu des événemens; plus que rapprochés, unis, mariés; et cette union même fait éclater les incompatibilités d'humeur et de race, au point qu'elle ne peut se dissoudre que par un meurtre. A propos de Nicéphore et de Théophano, on peut essayer de bien comprendre ce qu'était un empereur et ce qu'était une impératrice d'Orient, ce qu'était le palais et ce qu'était le harem de Byzance. C'est le principal objet de cette étude.

I.

Le chef de l'État byzantin portait le titre de *Basileus*, celui-là même que les Grecs des anciennes républiques donnaient au roi de Perse et aux autres dynastes barbares, et qui emportait dans leur esprit cette nuance de mépris que les Romains attachaient au mot *rex*. Ce titre avait fini, à Byzance, par prendre la place de ceux d'*imperator*, de *princeps* et de *cæsar* qu'avaient portés les chefs du haut-empire, mais dont aucun ne répondait plus à la réalité. Rien que la substitution de ce vocable aux anciens suffirait à indiquer qu'une profonde révolution politique et ethnographique s'était accomplie, que l'État byzantin était autre chose que la continuation de l'État romain, que le commandement avait passé d'une race à une autre, du peuple conquérant du monde au plus cultivé des peuples conquis. A la vérité, celui-ci avait oublié son ancien nom : les Byzantins se donnaient à eux-mêmes le nom de *Romains ;* et ils réservaient celui d'*Hellènes* à leurs ancêtres païens et même aux païens de toute catégorie qui pouvaient encore se rencontrer dans le monde, par exemple aux Slaves idolâtres du Péloponnèse. Au fond, ce nom de Romains leur convenait encore mieux que celui d'Hellènes, car la population de l'empire était loin d'être tout hellénique. Tout au plus si les Grecs de race y formaient la majorité; sans parler des *thèmes* ou provinces de langue italienne, la péninsule des Balkans était à moitié slave; celle d'Asie-Mineure était à moitié arménienne, arabe ou turque. Or ce qui faisait le lien entre tous ces peuples, c'est que tous professaient la même religion que l'empereur, s'efforçaient, sans toujours y parvenir, de parler la même langue, voyaient en lui l'héritier des Césars de l'ancienne Rome. L'empire byzantin n'était pas l'expression politique d'une nation ; il était une création artificielle, gouvernant vingt nationalités différentes et les réunissant dans cette formule : un seul maître, une seule foi. Il s'enorgueillissait d'une pure fiction : l'héritage de Rome ; mais il avait une force réelle : l'unité religieuse. Il s'appelait officiellement l'empire romain, bien que le latin, à partir du VIIe ou du VIIIe siècle, fût passé en Orient à l'état de langue étrangère, de langue morte. Nous l'appelons l'empire grec, parce que l'idiome hellénique était la langue de l'Église et de l'État. En réalité, c'était simplement un Saint-Empire, comme celui d'Allemagne, existant par et pour une religion. Plus simplement encore, c'était l'Empire, puisqu'il n'admettait la légitimité et même l'existence d'aucun autre. Il ne possédait pas d'armée nationale, puisqu'il n'y a jamais eu de nation byzantine. Tous les peuples de

l'orient, parfois de l'occident, du midi et du nord, se rencontraient dans les camps du *Basileus*. Non-seulement ses provinces italiennes, slaves, albanaises, roumaines, turques, arméniennes, arabes, lui fournissaient des recrues; mais, comme une bonne partie des troupes se composaient ou de mercenaires ou d'auxiliaires étrangers, elles présentaient une infinie variété au point de vue ethnographique. Sous les étendards de Justinien ont combattu des Slaves, des Goths, des Vandales, des Longobards, des Perses, des Maures. Dans l'armée que l'anti-césar Thomas réunit contre Michel II, nous voyons en outre des Indiens, des Égyptiens, des gens du Tigre et de l'Euphrate, des Alains, des Ibères et les contingens de toutes les tribus du Caucase. Au xe siècle, apparaissent des élémens tout septentrionaux, Russes, Bulgares, Hongrois, Khazars; et, en même temps, des élémens tout occidentaux, car les auxiliaires vénitiens et amalfitains font prévoir les mercenaires français, allemands, espagnols de la période suivante. Les chefs de cette armée ne sont pas nécessairement des Grecs, pas même des natifs de l'empire; car l'eunuque Narsès était un esclave d'origine perse: parmi les autres généraux de Justinien, Pharas, qui vainquit en Afrique le roi des Vandales Gélimer, était un Hérule; Mundus, un Gépide; Chilbud, vainqueur des Slaves, un Slave; Péran, un roi d'Ibérie; Philemuth et Akoum, des Huns. Il en fut de même sous les successeurs de Justinien. Il y a plus : les empereurs eux-mêmes, très souvent, ne furent pas de race grecque; la dynastie qui commence par Justin et Justinien n'est sûrement point hellénique, car, avant de porter ce nom romain, le grand législateur s'appelait Upravda, son père et sa mère Istok et Beglenitsa : trois noms slaves. Il y eut plusieurs dynasties arméniennes : d'abord celle qui porte effectivement ce nom dans l'histoire, et qui commence à Léon V; ensuite, celle qui porte le nom de *macédonienne* et qui commence avec Basile Ier, un autre grand législateur. Romain Lécapène, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, sont des empereurs arméniens. Léon V, dit le Khazar, appartenait par sa mère à cette peuplade turco-finnoise des bords du Don.

L'Empire était une institution cosmopolite, comme furent le saint-siège et le sacré-collège pendant toute la durée du moyen âge. C'était non la nationalité, mais la foi qui faisait le « Romain » de Byzance. De quelque race qu'on fût issu, il suffisait d'entrer dans le giron de l'Église pour entrer dans celui de l'État. Le baptême orthodoxe conférait le droit de cité. La Byzance chrétienne présentait, parmi tant d'autres, ce point de ressemblance avec la Byzance musulmane. On devenait « Romain » en embrassant le christianisme comme plus tard on devint Turc en professant l'Islam. Com-

bien de grands-vizirs ou de pachas ottomans furent de naissance grecque, albanaise ou slave!

L'empereur byzantin procédait de quatre origines distinctes. De par la tradition, il était le successeur direct des Césars romains, l'*Imperator*, le chef militaire, et en même temps le législateur, la loi vivante. Grâce à la substitution des Hellènes aux Latins comme race dirigeante, il était devenu le *Basileus*, c'est-à-dire le chef de l'hellénisme. Sous l'influence toujours croissante des idées et des mœurs de l'Asie, son pouvoir avait pris la forme despotique : il était le Maître (*despotès*), l'Autocrate (*autocratôr*), un homme de palais et de harem. Après le triomphe définitif du christianisme, il fut l'*Isapostolos* (semblable aux apôtres), comme le pontife de Rome s'appelle, dans nos vieux auteurs français, l'*apostole;* il était, en effet, l'apôtre armé, et, suivant l'expression du grand Constantin, l'*évêque des choses du dehors*. Il était, concurremment avec le patriarche, le chef suprême de la religion orthodoxe. En Orient aussi, le patriarche et l'empereur, ce sont les « deux moitiés de Dieu. »

Les quatre personnages qui sont en lui, étant issus d'origines si différentes, entrent parfois en conflit et en lutte. Souvent l'homme du palais et du harem fait tort en lui à l'homme des camps, et Byzance a des empereurs fainéans. L'*Imperator* introduit dans la conduite de l'*Isapostolos* des procédés violens, lui prête sa main rude de militaire, oublie qu'il n'a pas, à lui tout seul, le dépôt de l'orthodoxie, et Byzance a des empereurs hérétiques, comme les ariens Constance et Valens, iconoclastes, comme les princes de la première maison arménienne et de la maison phrygienne, persécuteurs par zèle orthodoxe, comme Alexis Comnène, ou bien entrant en lutte avec le patriarche pour la primauté et donnant à l'Orient le pendant de la querelle des investitures d'Occident.

Le mal est qu'aucune de ces quatre origines n'a donné à la monarchie byzantine ce qui est l'essence même d'une monarchie : la fixité du droit de succession. La Rome des empereurs ne l'avait pas connu; elle n'avait jamais eu de dynastie impériale, parce que le principe de l'élection était censé être toujours en vigueur. L'hérédité du pouvoir n'est pas non plus une idée grecque. L'Orient asiatique ne suggérait aucun exemple qui pût faire loi : la succession des rois de Perse ou des khalifes de Bagdad, pour des raisons diverses, a été aussi incertaine et hasardeuse que celle des empereurs romains. Enfin l'idée chrétienne n'avait point pour corollaire essentiel l'hérédité de la couronne.

Il y avait plusieurs manières légales, à Byzance comme à Rome, de devenir empereur. La première, la primordiale, c'était l'élection par le sénat et le peuple; mais à Byzance le sénat n'était

qu'une assemblée de fonctionnaires et le peuple n'était qu'une tourbe. La seconde, c'était la naissance, et c'est ainsi qu'il y eut à Byzance des espèces de dynasties. La troisième, c'était l'adoption, qui avait été pratiquée par les empereurs Nerva, Trajan, etc., l'adoption emportant, du vivant même de l'adoptant, une sorte d'association de l'adopté au pouvoir. La quatrième, c'était l'association sans l'adoption, système que Dioclétien avait inauguré à Rome, et dont Byzance offre nombre d'exemples.

Mais ni l'élection, ni la naissance, ni l'adoption, ni l'association ne constituaient un système solidement établi, universellement reconnu.

Dans toute l'histoire byzantine, le droit est très peu de chose, le fait est tout. Or le fait, c'est souvent l'usurpation pure et simple, par le complot de palais et de harem, par l'insurrection de la plèbe, par la révolte militaire. On a calculé que sur cent neuf empereurs byzantins qui régnèrent, seuls ou en association, d'Arcadius à Constantin Dragazès, trente-quatre seulement moururent dans leur lit impérial et huit à la guerre ou par quelque accident. En revanche, on en compte douze qui de gré ou de force abdiquèrent, douze qui finirent au couvent ou en prison, trois qu'on fit périr de faim, dix-huit qui furent mutilés ou qui eurent les yeux crevés, vingt qui furent empoisonnés, étouffés, étranglés, poignardés, précipités d'une colonne. Cela représente, en 1058 ans, soixante-cinq révolutions de palais, de rue ou de caserne, aboutissant à soixante-cinq détrônemens. C'est par une de ces soixante-cinq révolutions que se termine le livre de M. Schlumberger.

Cette instabilité du pouvoir tenait surtout à ce qu'à Byzance il n'y avait pas de sang royal, et qu'aucune maison, — à part une seule dont nous allons parler, — ne put durer assez longtemps pour que son origine eût le temps de se faire oublier. Or cette origine était presque toujours une usurpation : comment y trouver le principe d'une légitimité qui eût frappé d'illégalité toute tentative de révolution nouvelle? Le droit d'un empereur étant presque toujours incertain, tout le monde pouvait arriver à l'empire. Tout le monde était assez noble pour y prétendre. Qui donc se serait trouvé de trop modeste extraction pour ne pas aspirer à la pourpre? Léon Ier avait d'abord été boucher; Justin Ier était venu à Constantinople, pieds nus, la besace sur le dos, de son village de l'Illyrienne; Phocas était un simple centurion quand il prit la place de Maurice; Léon III avait d'abord été artisan et gagne-petit; Léon V était né de parens arméniens chassés de leur pays pour leurs méfaits; Michel II et Basile Ier avaient été palefreniers chez le patricien Bardanios. Dès lors n'importe quel aventurier, n'importe quel sol-

dat heureux pouvait être roi. Les supplices atroces qui, au Forum Amastrianum, déchiraient les conspirateurs malheureux ne décourageaient pas les autres ; on pouvait toujours espérer être plus habile ou mieux servi par la fortune.

II.

Le souverain de Byzance procédait, à certains égards, de l'*Imperator* de Rome ; mais, à Byzance, le caractère civil du pouvoir tend à prévaloir sur le caractère militaire. L'empire, suivant l'expression de Finlay, cesse d'être « la propriété des légions avec l'empereur pour agent comptable. » La prépondérance passe des hommes d'épée aux hommes de loi, d'église, d'administration, de palais, de harem ; les armées sont fréquemment commandées par des eunuques. Dès le IVe siècle, Léon Ier, tout Isaurien (c'est-à-dire presque un barbare) et tout militaire qu'il fût, formulait ce vœu : « Puisse la solde de nos troupes revenir toujours à des docteurs ! » Nous sommes loin de Septime-Sévère, dont les dernières paroles à ses fils furent : « Faites tout pour les soldats. » — Sans doute, la situation dangereuse de l'empire imposait souvent aux empereurs l'obligation de commander en personne les armées : beaucoup de souverains furent avant tout de vaillans soldats ; mais presque tous les princes guerriers étaient des hommes nouveaux, arrivés par la force, obligés de se soutenir par la victoire. Dès que la dynastie paraît fondée, si le danger extérieur n'est pas trop pressant, l'empereur délègue le commandement des armées : ni Léon VI, ni Constantin Porphyrogénète, par exemple, le fils et le petit-fils du belliqueux Basile Ier, ne firent suspendre à la porte de leur palais le bouclier, la cuirasse d'or et le glaive qui annonçaient leur prochain départ pour l'armée. Toute cette maison macédonienne, à part le Bulgaroctone, fut une lignée de princes lettrés et sédentaires. Il s'était même répandu la croyance à une prétendue loi du Basileus Théophile, interdisant aux empereurs de paraître à l'armée. Sous cette dynastie, qui compta aussi des règnes de femmes, les exploits militaires furent accomplis non par les souverains légitimes, non par les *porphyrogénètes,* issus du sang de Basile Ier, mais par des empereurs qui s'étaient imposés à ceux-là comme tuteurs, comme associés, comme maris des princesses porphyrogénètes, et qui, ayant leur fortune à faire ou leur intrusion à justifier, se battaient comme des soldats. Tels furent Romain Lécapène, Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, Romain Argyre, qui régnèrent sans que la dynastie légitime fût détrônée. En règle, le pouvoir impérial est surtout un pouvoir civil. Les cérémonies du palais, sur lesquelles Con-

stantin VII a publié une compilation infiniment détaillée, n'ont pas du tout le caractère militaire. Sur les monnaies, les empereurs nous apparaissent rarement sous l'armure, presque toujours avec les insignes de l'autorité pacifique : les longs vêtemens, le globe du monde, la main de justice, la croix, le code.

Le pouvoir impérial était despotique, et cependant survivait encore le souvenir des temps où le premier des Augustes n'avait été que *princeps,* le prince d'un sénat dans une république. De là, dans la langue officielle, un mélange singulier de jargon servile et de phraséologie républicaine. Depuis Dioclétien, les empereurs avaient emprunté aux despotes de l'Orient ces insignes royaux qui avaient été un objet de mépris et de haine pour les anciens Romains : le diadème et le trône. Leurs sujets s'intitulaient leurs *esclaves* (*douloi*). On se prosternait devant eux, on baisait leurs pieds. Pour donner un ordre, ils n'avaient pas besoin de parler : il leur suffisait de faire un signe imperceptible : « de la paupière, » dit *le Livre des cérémonies.* On ne parlait d'eux, ils ne parlaient d'eux-mêmes qu'en termes abstraits : « Votre Majesté, Notre Royauté. » — La litanie des épithètes fastueuses accolées à leur nom rivalisait de servilité avec celles que les Orientaux prodiguaient à leurs shahs, à leurs sultans, à leurs khalifes. Les statues des empereurs étaient honorées comme celles des saints : c'était même ce qui rendait si difficile aux princes iconoclastes de trouver de bonnes raisons contre les images des bienheureux. Le haut fonctionnaire ou le général victorieux qui recevait une lettre impériale, écrite à l'encre de cinabre et munie de la bulle d'or, avant de l'ouvrir, la portait à son front, à ses yeux, à ses lèvres, comme font les esclaves des sultans. Sans doute, la religion enseignait que l'empereur était mortel comme les autres hommes; l'expérience le prouvait; mais c'était comme homme, non comme Basileus, qu'il était mortel. Justin, successeur d'Anastase, annonçant aux soldats la fin de son prédécesseur, disait : — « Notre maître, *en tant qu'homme,* vient de mourir. »

Le pouvoir du prince était absolu et s'étendait sur tout, même sur la religion. Les lois, il les faisait et les défaisait, étant la loi vivante. Le prince avait autorité sur les mœurs, sur les modes. Le vieux Michel Stratiotique édicta une loi pour obliger les citoyens à porter la coiffure qui avait été en vogue au temps de sa première jeunesse. Théophile, devenu chauve, promulgua une Novelle enjoignant à tous de se raser la tête. Léon VI, intervenant dans l'art culinaire, interdisait de se nourrir du sang des animaux. Codinus déclare que l'empereur a le droit de changer la signification des mots : rien ne l'empêchait d'être le tyran des syllabes, comme essaya

de l'être notre Chilpéric. Du reste, n'a-t-on pas dit des rois et reines de la Grande-Bretagne qu'ils peuvent tout, excepté changer en homme une femme?

A côté de ces théories absolutistes, on est tout étonné de retrouver dans les écrivains byzantins les vieux mots classiques de liberté, d'esclavage, de tyrannie. Ils continuent à parler le langage de Démosthène et de Cicéron. Les empereurs eux-mêmes ne font nulle difficulté d'en user. Justinien changeait le nom du Pontus Polemoniacus, parce que Polémon avait été « un tyran. » Après la reconquête de l'Afrique, il félicitait en ces termes ses nouveaux sujets : « Ils doivent savoir de quelle dure servitude ils ont été affranchis et de quelle liberté ils ont été dotés sous notre heureux empire. » — Mais qui ne voit que tous ces vocables ont changé de sens? La barbarie, avec sa liberté anarchique, voilà l'esclavage; les institutions romaines, despotiques, mais nationales, voilà la liberté. Hors de la romanité, hors de l'empire, il n'y a que servitude et abjection. C'est ce que fait très bien entendre ce passage de Lydus : « Il est contraire à la liberté romaine d'avoir un maître : les Romains ne doivent obéir qu'à un Basileus. » — Michel II, marchant contre l'usurpateur Thomas, exhorte ses soldats « à être des hommes, à ne pas prostituer à un exécrable tyran leur liberté. » Théophile, quand il obligeait ses sujets à se raser la tête, se proposait de « restaurer chez les Romains la vertu de leurs ancêtres; » c'est avec la sanction du fouet qu'il travaillait à réaliser cette libérale pensée, sans crainte de voir un Brutus sortir de ce retour à la coiffure républicaine.

Byzance continuait à avoir son sénat, ses consuls, ses curies. Léon VI fut le premier qui s'avisa d'en prononcer l'abolition; mais ses trois Novelles n'amenèrent aucun changement dans la réalité, car il y avait longtemps que la révolution s'était opérée. Réforme grammaticale et non point politique. C'étaient des lois abrogées de fait, tombées en désuétude, « errant vainement autour du sol légal, » qu'il prenait la peine d'abroger. Désormais, nous apprennent ces Novelles, il n'y aura plus de sénat, de consuls, de curies, « car la majesté impériale s'étant arrogé les attributions sénatoriales, le sénat est devenu inutile; » il en est de même pour les consuls; en un mot, « les choses civiles se sont transformées, et tout dépend désormais de la sollicitude et de l'administration de la majesté impériale. »

Voilà donc la théorie de l'absolutisme byzantin formulée en son extrême rigueur. Mais nous ne cessons de marcher de contradiction en contradiction. Après comme avant Léon VI, il y eut à Byzance un sénat : tout au plus si la Novelle 78 a eu pour effet de

lui retirer le pouvoir législatif. L'empereur avait beau, en principe, être l'auteur de la loi : elle le limitait et le contenait. Si le Coran a pu parfois servir de frein au despotisme, combien mieux la loi romaine avec sa majesté et sa clarté souveraines! En principe, c'était l'empereur qui légiférait; en réalité, un corps de jurisconsultes, imbus de la tradition et qui, sous les souverains les plus ignares et les plus ineptes, sous un Michel l'Ivrogne aussi bien que sous un Basile le Grand, gardaient intact le dépôt de la doctrine, opposaient aux caprices et à la mobilité du prince la fixité du droit écrit. Le sénat n'est rien, et il est tout. Les successeurs de Léon VI continuent à soumettre à l'approbation de cette haute assemblée les lois les plus importantes; ils lui demandent des juges pour les grands procès politiques; aucun avènement d'empereur, fût-ce à la suite d'un complot ou d'une révolte militaire, qui ne réclame la sanction du sénat, au même titre que le consentement du peuple et la bénédiction du patriarche. Presque toutes les grandes charges sont aux mains de familles sénatoriales ou donnent accès dans le sénat. Il est ce que les Russes du XVIIIe siècle appelaient la *généralité*, c'est-à-dire la réunion des généraux et des chefs de service. Il est le centre de ralliement de l'aristocratie byzantine, car à Byzance, il y avait une noblesse, noblesse administrative, il y est vrai, mais dont les membres trouvaient dans les charges mêmes qu'ils tenaient de l'empereur, dans l'importance qu'ils leur avaient conférée, des moyens de lui résister. Ils savaient, comme nos vieux parlementaires français, présenter des remontrances, apporter une sage lenteur à l'exécution des ordres qu'ils désapprouvaient, opposer au torrent du caprice la force d'inertie, amener l'empereur à résipiscence, ou, lorsque sa tyrannie était tout à fait débridée, lui préparer dans l'ombre un successeur.

En second lieu, il y avait un clergé, groupé autour du patriarche et du saint-synode, et qui, malgré sa sujétion, possédait une autorité immense. Il supportait, il tolérait beaucoup, mais sa condescendance avait des limites. A l'occasion, il se rencontrait des hommes comme Théodore le Confesseur, comme Théodore le Stigmatisé, comme le patriarche Nicolas, qui protesta contre les quatrièmes noces de Léon VI, comme le patriarche Polyeucte, qui blâma ouvertement le mariage de Nicéphore Phocas avec la femme de son prédécesseur et ensuite flétrit les assassins de ce même Nicéphore.

Ainsi, le clergé et la noblesse, le saint-synode d'une part, le sénat de l'autre, c'est, comme dans notre ancien régime, le droit des parlemens et le droit des assemblées du clergé limitant le despotisme d'un Louis XIV.

En troisième lieu, il y avait les résistances armées des tribus montagnardes, des peuplades éloignées, chez lesquelles il n'était point prudent aux percepteurs de taxes illégales et aux agens du despotisme de trop se hasarder.

Enfin, il y avait à Constantinople une opinion publique. Même dans les temps calmes, où le peuple n'était pas en humeur de révolutions, elle savait se faire entendre. Par une sourde agitation, des rumeurs, même des clameurs (*kataboéseis*), elle forçait un Michel III à se donner pour collègue Basile Ier. Le plus souvent elle se manifestait par des mots piquans, des épigrammes qui couraient la ville. On en affichait sur le socle des statues : ainsi dans la Rome des papes sur le piédestal de Pasquino. Quand Michel Stratiotique entreprit de faire revenir les modes de sa jeunesse, comme il était en même temps un grand bâtisseur, il ne pouvait remuer une pierre dans Byzance sans qu'on racontât qu'étant enfant il avait en jouant perdu un osselet et que c'était pour le retrouver qu'il bouleversait les pavés. Le peuple donnait des sobriquets parfois peu aimables à ses maîtres : Constantin *Copronyme* (parce qu'il avait souillé les fonts baptismaux), Michel *le Calfat*, Michel *l'Ivrogne*. Quand Alexis Comnène fut battu par Robert Guiscard, sa fille nous apprend qu'il fut chansonné dans toute la ville ; partout on répétait le mot de son ennemi : « Je l'ai amené dans la gueule du lion. » — Quand la goutte empêchait ce même Alexis de marcher contre les Turcs, dans tous les cabarets et dans tous les salons de la ville, on mettait la chose en comédie : les uns se déguisaient en médecins complaisans, d'autres en courtisans qui se confondaient en génuflexions, celui-ci en empereur qu'on portait doucement dans une litière, ceux-là en barbares qui, en son absence, faisaient le diable à quatre. Byzance avait sa comédie politique et ses *soties* comme l'Athènes d'Aristophane, comme le Paris des confrères de la Basoche. Même les libellistes ne respectaient pas ce que le bon Louis XII entendait qu'on respectât : « l'honneur des dames. » Que de chansons n'a-t-on pas faites contre Théodora, la femme de Justinien! L'écho en est venu jusqu'à M. Sardou.

Le prince était bien obligé de compter avec le peuple, avec la plèbe. S'il quittait sa capitale pour se rendre à l'armée, il faisait ses recommandations au préfet de la ville. Celui-ci devait : 1° s'assurer que le blé ne manquerait pas, car rien comme la disette ne dispose aux émeutes ; 2° surveiller ces nouvellistes qu'Anne Comnène nous représente, comme ceux de La Bruyère, discutant les plans de campagne, indiquant les manœuvres à faire contre l'ennemi, plaçant ici les auxiliaires dalmates et là les mercenaires albanais, bloquant les places et jetant des ponts sur les rivières ; 3° punir

ceux qui répandaient les mauvaises nouvelles, démentir celles-ci dans des proclamations au peuple annonçant que « l'empereur et l'armée se portaient bien ; » 4° au besoin parler, mais très vaguement, d'une dépêche qui serait venue du camp, de renseignemens apportés par un voyageur, de bulletins de victoire attendus d'un instant à l'autre.

De là aussi, pour amuser le peuple, toutes ces fêtes civiles et fêtes ecclésiastiques, les théâtres et les jeux de l'Hippodrome, les processions où l'empereur jetait l'argent à poignées, les banquets monstres, semblables aux *congiaria* de Rome, auxquels s'asseyaient tous les citoyens, les solennités des triomphes, où défilaient les émirs et les khans vaincus, les prisonniers slaves ou sarrasins, les machines de guerre, les chameaux, les éléphans conquis sur l'ennemi. Afin d'attacher le peuple à la dynastie, on fondait des hospices pour les vieillards, des hôpitaux pour les malades, des greniers à blé que le cérémonial obligeait l'empereur à visiter en grande pompe une fois par an. Romain Lécapène faisait fermer de planches les portiques où s'abritaient les *lazzaroni* de la capitale. L'impératrice Irène dégageait les objets que les indigens avaient été obligés de mettre en dépôt aux monts-de-piété de l'époque. D'autres souverains rachetaient les billets souscrits par les citoyens pauvres et en faisaient un feu de joie sur une des places publiques : double largesse pour les créanciers et pour les débiteurs. D'autres délivraient les prisonniers pour dettes, ou les captifs emmenés chez les barbares. Aucun moyen de popularité n'était négligé. Le plus sûr était celui qu'employait Théophile et qui consistait à parcourir incognito, comme son contemporain Haroun-al-Raschid, les rues de la capitale, à écouter les plaintes du peuple contre les fonctionnaires, à lui rendre prompte et sévère justice. Comme saint Louis sous le chêne de Vincennes, Théophile jugeait en personne dans la Phialè, Basile Ier dans la Genikos, le césar Bardas à l'Hippodrome. Le droit de pétition était un des droits imprescriptibles du peuple de Byzance : le prince recevait lui-même les suppliques du plus humble de ses sujets ou se faisait remplacer dans ce soin par le préposé aux requêtes. Quand l'empereur montait à cheval pour parcourir la ville, « les tambours battaient, les trompettes sonnaient, les clairons d'argent des *buccinatores* déchiraient l'air, et tout le peuple était averti de venir présenter ses pétitions à l'empereur. » (Codinus.) Dans les processions les plus solennelles, le Basileus s'arrêtait pour écouter ce qu'on avait à lui dire et prendre les papiers. La justice qu'il rendait était souvent une justice à l'orientale, à la turque. Théophile surtout est célèbre par des traits de ce genre : les bouffons de l'Hippodrome, dans une pantomime, révélèrent un

vol commis par un haut fonctionnaire ; celui-ci fut à l'instant brûlé vif sur une des places de Byzance. On voyait, représentées en airain, les deux mains qu'il fit couper à un marchand qui avait usé de fausses mesures. On montrait un four où il fit jeter un boulanger qui trompait ses cliens. Un fonctionnaire qui, en élevant de plusieurs étages son palais, avait ôté l'air et le jour à la chaumière d'une vieille femme, fut fouetté, rasé, et sa maison donnée à la plaignante. Plus le châtiment était soudain, violent, disproportionné à la faute, plus il frappait l'imagination des masses et plus le justicier en devenait populaire. Il fallait aussi que le prince sût, à l'occasion, se condamner lui-même comme il condamnait les prévaricateurs. Un courtisan avait fait présent d'un magnifique cheval à Théophile ; pendant une procession, une vieille femme s'avance hardiment, saisit le cheval par la bride et déclare qu'il lui a été volé. Le prince descend, restitue le coursier et continue la route à pied. Pour conserver la mémoire de ce trait qu'eût admiré le meunier de Sans-Souci, le cérémonial prescrivit que désormais le cheval monté par l'empereur serait toujours suivi d'une file de chevaux tout sellés : si le prince était encore forcé à restitution, il n'aurait plus le désagrément de se retrouver simple piéton. Six siècles après l'aventure, l'usage s'observait encore.

Le peuple avait son rôle dans toutes les cérémonies de la ville et de la cour. Il y était représenté par les quatre factions des Verts, des Bleus, des Rouges, des Blancs. Ces factions étaient des espèces de gardes nationales, chargées de faire la haie sur le passage de l'empereur, de l'acclamer et de chanter des hymnes, en s'accompagnant sur les orgues d'argent. Elles étaient armées de piques et de boucliers : l'ambassadeur italien Luitprand, que les mauvais traitemens reçus de Nicéphore Phocas mettaient de fort méchante humeur, nous dépeint ces miliciens sous les plus fâcheuses couleurs, vêtus de haillons galonnés, les pieds nus, les armes toutes rouillées. C'était tout ce qui restait de ces *factions* célèbres qui avaient agité l'Hippodrome et l'empire, livré bataille à Justinien. C'était cela qui représentait le peuple romain, mais dompté, domestiqué, réduit à un rôle de parade, ne poussant que des cris rythmés et réglés par les maîtres des cérémonies. Quelquefois aussi apparaissait un autre peuple, celui qui prit d'assaut le palais de Michel le Calfat et lapida ce prince dans la rue.

Après avoir défini l'empire une monarchie absolue et l'empereur un autocrate, il était bon d'indiquer les limites que les institutions, les mœurs, l'opinion et les faits apportaient au despotisme. C'était une monarchie absolue, mais tempérée par des chansons, comme dans la France de Mazarin, et aussi par le régicide, comme dans le Stamboul des sultans ou le Pétersbourg de Paul Ier.

III.

Il convient d'insister sur le caractère religieux de la royauté byzantine ; assurément il se retrouve aussi dans les royautés européennes, surtout dans la royauté française, et même, hors de la chrétienté, dans les monarchies de l'Orient ; mais à Byzance, ce caractère religieux présente des nuances qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Les potentats de l'ancien Orient, de l'ancienne Égypte, étaient sur la terre les incarnations de la divinité, Mithra ou Osiris ; ils étaient issus des dieux, étaient eux-mêmes des dieux ; ils recevaient après leur mort et parfois de leur vivant les honneurs divins. Les dynasties du ciel et de la terre se confondaient ; parmi les radjepoutes de l'Inde, les uns descendent du soleil et les autres de la lune ; les rois de Perse étaient frères de ces deux astres, et l'empereur de la Chine est fils du ciel. Sur les bords du Tibre, la déesse Rome, c'est-à-dire la Patrie, s'était incarnée dans un homme, et le peuple romain s'était fait César.

L'empereur se laissa d'abord élever des autels qu'il partageait avec la déesse Rome, comme Auguste à la place des Terreaux de Lyon ; puis il en accepta pour lui seul. Quiconque insultait à sa statue, même à son effigie empreinte sur les monnaies, était sacrilège. Sacrilège aussi le conspirateur politique : le crime de lèse-majesté impliquait un crime contre la religion. Rien d'étonnant si les poètes s'obstinaient à placer l'empereur encore vivant dans le ciel, entre deux signes du zodiaque ; s'il se parait du nom et des attributs de Jupiter ou d'Hercule, comme Dioclétien et Maximien ; si le plat de champignons d'Agrippine faisait de Claude un habitant de l'Olympe, et si Vespasien, railleur devant la mort, disait : « Je sens que je deviens dieu. » Tout trépas d'empereur était une *apothéose*, dans le sens étymologique du mot, même quand elle était une « apokolokynthose. »

Oui, mais tous ces rois de Perse ou d'Égypte, tous ces empereurs de Rome étaient des païens : ceux de Byzance étaient des chrétiens. Ils se réduisirent donc à être les représentans et les vicaires de Dieu. Ainsi firent les souverains musulmans, pour la même raison, se contentant d'être « l'ombre d'Allah sur la terre. » Le Basileus ne pouvait être un dieu, mais seulement un prêtre. Il aspira donc aux honneurs non plus de l'apothéose, mais du sacerdoce. Constantin savait ce qu'il voulait dire en se proclamant l'évêque des choses du dehors. Les pères du concile de Chalcédoine disaient à Marcien : « Tu es à la fois prêtre et empereur, vainqueur à la guerre et docteur de la foi. » Léon l'Isaurien, signifiant au pape Grégoire III ses décrets iconoclastes, les motivait

ainsi : « Attendu que je suis roi et prêtre. » Les premiers successeurs du grand Constantin, pour assister aux offices, franchissaient les portes de l'iconostase, pénétraient dans le saint des saints et trônaient parmi le clergé. Saint Ambroise fut le premier qui, à Milan, enjoignit à Théodose de repasser les portes sacrées et de se tenir parmi les laïques. Le prince se soumit, alléguant qu'il n'avait pas prétendu empiéter sur les droits des clercs, mais que tel était l'usage à Byzance. Et en effet, revenu dans sa capitale, comme il s'asseyait à l'église parmi les laïques, le patriarche Nectaire l'invita à reprendre sa place dans le sanctuaire, à *ecclésiastiser* (ἐκκλησιάζειν) parmi les clercs. La différence entre l'esprit de l'église latine et celui de l'église grecque s'accuse ici bien nettement. Les successeurs de Théodose n'eurent affaire qu'à l'église grecque ; ils ne conservèrent cependant pas sans contestations leur place de l'autre côté de la cloison aux icones d'or. Justinien Rhinotmète fit décider ceci par le concile *in Trullo* : « Il n'est permis à aucun laïque de pénétrer dans le sanctuaire ; cette défense ne concerne pas l'empereur, quand il veut offrir ses présens à Dieu, suivant l'usage. » L'usage nous apparaît solidement établi au xe siècle, dans les *Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète. L'important pour l'empereur était de ne pas rester un simple fidèle : pour obtenir cette distinction, il se soumit à faire de riches offrandes chaque fois qu'il pénétrait dans le sanctuaire ; pour la justifier, il accepta les titres et les fonctions les plus humbles de la hiérarchie ecclésiastique. Il n'ambitionne plus d'être évêque comme Constantin, pas même d'être prêtre ; il se contente d'être *lecteur*, diacre ou sous-diacre. C'est à ce titre que les secondes noces lui sont interdites ; mais il jouit de prérogatives que n'ont point les laïques. Il touche à la nappe de l'autel et peut y poser les lèvres, non pas au milieu comme le prêtre, mais au bord comme les clercs d'ordre inférieur. Il prend lui-même le pain consacré et communie avec les prêtres. Lecteur, diacre, sous-diacre, il lit l'*Épître* à l'*ambôn*, porte l'évangile dans ses mains, reçoit du patriarche l'encensoir et en encense la sainte table. Il allume les cierges, change la nappe de l'autel, époussette celui-ci avec un éventail en plumes de paon. On sait que nos rois de France avaient le privilège de communier sous les deux espèces et de prendre part à certaines cérémonies du rituel : nos Capétiens étaient chanoines de Saint-Denis et abbés de Saint-Martin de Tours. Pour les empereurs byzantins, l'acceptation de titres inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique constituait une déchéance ; sans parler des ambitions de Constantin, ils ne pouvaient oublier que le titre de souverain pontife avait été celui des empereurs païens, dont ils se considéraient comme les successeurs.

L'Église leur permit de prendre leur revanche sur d'autres points. Elle a fait de l'intronisation de l'empereur une cérémonie religieuse, un sacrement. Tandis que l'élection à l'empire n'était plus qu'une vaine formule, que la coutume des ancêtres était abolie, que la volonté ou le consentement des sujets étaient supposés, c'est Dieu même qui remplaçait le peuple et le sénat d'autrefois. C'est lui qui était censé *élire* (χειροτόνειν) le prince; c'est le Christ qui est le grand électeur, et l'empereur, parmi ses titres, porte celui d'*élu* de la Trinité, nommé par le suffrage (*psêphos*) du Roi des rois. Sur les monnaies byzantines, on voit fréquemment une main qui, au-dessus de la tête du Basileus, sort d'un nuage pour bénir et pour élire. Quand l'empereur a été, à la mode des barbares, élevé sur un bouclier et a reçu ainsi l'investiture militaire, on procède au couronnement, cérémonie civile et surtout religieuse. Où se fait ce couronnement? Sous les premiers empereurs, c'est en général dans quelque salle du palais; puis, quand on sent la nécessité d'imprimer à la dignité impériale un caractère de plus en plus sacré, c'est dans une église, c'est même presque uniquement dans Sainte-Sophie, parmi les chants religieux, les flots d'encens et la plus grande pompe ecclésiastique qui se puisse imaginer. Ce n'est plus par la main de l'empereur lui-même, mais par la main du patriarche, que la couronne, prise sur l'autel, est posée sur la tête impériale. Enfin, quelque confusion que présentent parfois les textes et malgré le silence du *Livre des cérémonies*, on peut affirmer que l'empereur recevait l'onction. Siméon de Thessalonique le dit expressément : « Le patriarche fait la croix, avec l'huile sainte, sur le front du prince, en mémoire de celui qui est le Roi de l'univers et qui, par cette imitation de sa propre onction, le constitue en puissance sur la terre... L'huile, versée en forme de croix par le patriarche, montre que c'est le Christ qui fait l'onction. »

Ce sacrement, que l'Église a créé pour l'empereur, qui le marque du sceau de Dieu, sinon au même titre que l'évêque ou le prêtre, du moins à un titre égal, donne à sa personne un caractère particulièrement auguste. Rappelons-nous que le sacre de Reims rendait nos rois inviolables, et que Jeanne Darc pensait avoir fait du dauphin un roi, uniquement parce qu'elle lui avait ouvert, les armes à la main, le chemin qui conduisait à la sainte-ampoule. Il fallut toute l'instabilité des institutions à Byzance pour que le même résultat n'y fût pas obtenu. Déjà cependant l'empereur, élu de Dieu, oint de Dieu, prenait une autorité considérable : il cessait de n'être que la créature des légions, ou d'un peuple d'émeutiers, ou d'intrigues de sénat et de palais, pour devenir vraiment un roi. Les *factions*, dans leurs acclamations rythmées, le pro-

clamaient saint (*hagios*). C'était en Dieu qu'il régnait; les inscriptions monétaires portent : « N.., en Christ, le Roi éternel, roi des Romains. » Il régnait par Lui, sous son œil, sous sa main : de là, cet œil qui, sur les médailles, prend quelquefois la place de la main qui élit et bénit. Il a reçu de Lui mission, comme disait le grand Constantin, « de dissiper et balayer l'erreur, de l'orient à l'océan britannique, d'instruire et de ramener à Dieu le genre humain. » Oui, le genre humain ; car il n'est pas seulement le souverain de Byzance; il est le maître de l'univers (*kosmikos autocratôr*), le maître de toute la Terre habitée (*œkuménê*); il est le monarque *œcuménique,* comme est œcuménique l'Église elle-même. Non-seulement la Grèce et l'Asie, mais l'Italie, l'Espagne, les Bretagnes, les Gaules, lui appartiennent légalement : aucune usurpation d'empereur ou de roi barbares n'a pu prescrire ses droits. L'autocrate grec aurait parfaitement pu tenir à l'ambassadeur de Charlemagne le propos que lui prête, en se gaussant, le moine de Saint-Gall : « Pourquoi ton prince se fatigue-t-il à guerroyer contre les Saxons?.. Je te les donne, prends-les, ainsi que le pays qui leur appartient. » De même qu'il n'existe qu'un Dieu, il n'existe sur terre, pour les choses temporelles, qu'un vicaire de Dieu : le Basileus. Bien plus, il est Dieu autant qu'un homme, autant qu'un chrétien peut l'être : à certains jours il fait le personnage du Christ. A la fête de Pâques, nous dit M. Schlumberger, il se montre à ses sujets dans le costume de Jésus ressuscité, « avec des bandelettes dorées autour du corps, qui représentent celles du Christ dans le tombeau, les cuisses enveloppées dans un linceul, les sandales dorées aux pieds, avec le sceptre crucigère dans une main, et dans l'autre l'*akakia*, sachet d'étoffe de pourpre, enveloppé dans un sac de soie et plein de la poussière des tombeaux. » Autour de lui de hauts dignitaires, en nombre égal à celui des apôtres, vêtus de costumes semblables, portent aussi la croix dans leurs mains.

Mais enfin l'empereur n'était Dieu que par procuration et non plus de son propre chef comme les empereurs païens. Il n'était Christ que par l'onction du Christ et comme son élu. Le véritable empereur de Constantinople, c'est Jésus : combien de monumens iconographiques nous représentent le *Christos Basileus* avec la couronne, le costume et tous les insignes impériaux! Sous les premiers empereurs, les monnaies représentaient d'un côté l'effigie du prince régnant, de l'autre une Victoire, à laquelle succéda bientôt une croix supportée par des degrés. Puis devient fréquente la légende : « Jésus-Christ vainqueur. » Sur les médailles de Léon VI, le revers porte l'effigie de la *Théotokos* (Mère de Dieu), qui partage ainsi avec l'empereur les honneurs monétaires. Sous Romain

Lécapène, les empereurs (ils étaient alors quatre ou cinq associés) sont d'un côté, et, de l'autre, assis sur le trône impérial, pieds nus, la main levée pour enseigner et bénir, la tête environnée d'un nimbe, le Christ « Roi des rois. » Sous Romain II et Nicéphore, les puissances du ciel empiètent plus encore sur les puissances de la terre : au revers, le Christ aux pieds nus continue à occuper le trône; sur la face, l'empereur est en partage avec la Théotokos. Enfin, sous Zimiscès (qui sans doute avait conscience de son usurpation), l'empereur disparaît complètement : d'un côté, l'effigie du Christ; de l'autre, cette légende : « Jésus-Christ, Basileus des Romains. » C'est seulement sous les héritiers légitimes, Constantin VIII et Basile II, que les princes reparaissent sur la face, laissant ordinairement le revers à Celui dont ils se reconnaissent les lieutenans. Dans les réceptions d'ambassadeurs, à côté du trône occupé par l'empereur, il y a un trône vide : c'est celui du vrai Roi. Les envoyés barbares amenés au pied de l'estrade sont moins impressionnés par la majesté du Basileus visible que par le mystère de ce trône vide et de ce Basileus invisible. Quelquefois, sur le siège non occupé, on place un Évangile ouvert, cette loi suprême des Byzantins; ou bien quelque image révérée, comme celle d'Édesse, après qu'on l'eut reconquise en Asie.

De même que le Basileus règne par le Christ, c'est par lui qu'il gouverne. Basile Ier apprenait par des songes envoyés d'en haut la solution des affaires difficiles. « Quoi d'étonnant, disait-il, si ceux qui exercent le pouvoir sur le monde comme un sacerdoce (*litourgia*), et qui accomplissent un ministère (*diakonia*) vraiment divin, reçoivent de la Providence une direction vers le salut et apprennent d'elle les choses futures ? » Inspiré de Dieu, possédé de l'Esprit Saint, le Basileus donnait des ordres comme la sibylle antique rendait des oracles : *thespisma,* dans le langage officiel, est synonyme de décret impérial.

C'est aussi par le Christ que le Basileus était victorieux. On n'entrait en campagne qu'après avoir pris l'avis du ciel : Alexis Comnène plaçait sous la nappe de l'autel deux plans d'opérations militaires, passait la nuit en prières et, au matin, prenait celui des deux plans que la Providence lui mettait sous la main. Jean Zimiscès, sur le point de marcher contre les Russes, visitait les églises et avec la plus entière conviction demandait à la sainte Sophia, la Sagesse divine, de lui envoyer un ange pour marcher en tête de l'armée. Ce qui précédait les légions, ce n'étaient pas des drapeaux militaires, une impériale bannière : c'était l'image de la Vierge conductrice, ou celles de saint Michel, des saints Théodore, de saint George. Marie était non-seulement la conductrice, mais le « collègue des généraux » (*systratègos*). Héraclius clouait des images

de la Vierge au grand mât de ses navires et faisait porter la vraie croix à l'avant-garde de son armée. Le chant de guerre, par lequel s'animaient les troupes, c'étaient des hymnes, le cantique de Moïse au passage de la Mer-Rouge, les psaumes de David, ou bien le *Staurikon*, le chant de la croix. Leur cri de guerre, c'était : « Christ vainqueur ! » Les exhortations des empereurs et des généraux, c'étaient des sermons. Quoi de plus naturel, puisque tout ennemi de l'empire était nécessairement un ennemi de Dieu et qu'en dehors de la romanité, il n'y avait que des infidèles, comme les musulmans et les païens, des hérétiques, comme les manichéens, et, à partir du XIe siècle, des schismatiques, comme les peuples latins ? Basile Ier ne se faisait pas scrupule de demander à la Vierge la faveur de percer de trois traits la tête de son ennemi, l'hérétique Chrysochir. Avait-on remporté la victoire, on l'attribuait à une intervention divine : c'était saint Démétrios qui avait sauvé Thessalonique, saint André qui avait fait lever le siège de Patras, saint Théodore qui avait vaincu les Russes à Dorostole (Silistrie). La Vierge conductrice avait fait merveille contre les Arabes, l'image d'Edesse contre les Perses. Le *maphorion* (scapulaire ou mantille) de la Mère de Dieu, plongé dans les flots du Bosphore, avait soulevé la tempête dont la flotte russe fut engloutie. Aussi, quand on célébrait le triomphe à l'Hippodrome, c'était la Théotokos qui paradait dans le char attelé de chevaux blancs, tandis que l'empereur suivait à pied, portant une croix sur l'épaule.

Les lois de l'empire régissent l'Église, et les décrets des conciles sont obligatoires dans l'empire. L'hérésie, l'apostasie, le sacrilège, sont crimes d'État ; la rébellion contre l'empire est un sacrilège : se révolter, c'est « lever le talon de l'apostasie. » Contre les rebelles, on emploie à la fois le glaive temporel et l'excommunication. Une Novelle de Constantin VII est intitulée : « De l'anathème contre les apostats, » c'est-à-dire les conspirateurs. M. Schlumberger nous montre Nicéphore Phocas anathématisé lorsqu'il fit son *pronunciamiento* pour s'emparer du trône : « ses os ne devaient pas reposer dans le tombeau. » Mais cette même arme de l'anathème, quelques jours après, lorsqu'il eut reçu l'onction sainte, se tournait contre ses adversaires.

Comme l'empereur est l'image de Dieu, l'empire doit être l'image du ciel. « Quand nous montrons dans la puissance impériale cet ordre et cette harmonie, nous dit l'auteur du *Livre des cérémonies*, nous représentons en miniature l'ordre et le rythme que le Démiurge a mis dans l'univers. » L'empire, c'est donc la reproduction terrestre de la cité de Dieu. Il est l'État chrétien par excellence ; romanité et chrétienté sont synonymes. L'idée religieuse

est si bien la dominante de cette monarchie que la distinction du civil et de l'ecclésiastique y est impossible : en quoi il diffère des royaumes d'Occident et se rapproche des monarchies khalifales. Entre l'Église et l'État, il n'y a pas lutte, mais harmonie, presque confusion. Il n'y a pas de honte pour le patriarche à être nommé par l'empereur, ni pour l'Église à être subordonnée à l'État, car l'État est à peine laïque. Ce n'est point une main profane que l'empereur étend sur elle quand il entreprend de la réformer : c'est elle-même qui se réforme par l'un de ses membres. Les princes les plus religieux, les plus étroitement dévots, comme Basile Ier ou Nicéphore Phocas, ne se font aucun scrupule de restreindre les abus du droit d'asile ou de limiter les possessions des couvens.

La hiérarchie civile de Byzance s'appelait la sainte-hiérarchie. L'empereur conférait une fonction ou une dignité comme il eût administré un sacrement : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, ma majesté, qui me vient de Dieu, te crée patrice. » Pour recevoir ce sacrement administratif, il fallait être en état de grâce, prêt à communier, et avoir la crainte du Seigneur. A Byzance, l'état de grâce aurait été l'état normal des consciences d'employés.

Les lois se promulguaient au nom du « Seigneur Jésus-Christ, notre maître. » En tête du code Justinien, à la place où dans nos codes modernes se trouverait l'exposé des principes, il n'est question que de la Trinité, de la foi catholique et des interdictions portées contre l'hérésie.

L'existence que l'étiquette byzantine imposait à l'empereur était vraiment une vie pontificale, pour emprunter une expression de Christine de Pisan à propos de la cour de Charles V. Son costume civil rappelait celui des prêtres ; dessous, une longue chlamyde blanche qui est l'aube de notre clergé ; par-dessus, une sorte de longue chasuble couvrant les épaules et les bras, étincelante d'or et de pierreries, rigide et pesante comme une chape. La couronne, surmontée de la croix, est presque la tiare du patriarche et des métropolites de l'Église orientale ; de cette couronne descendent, le long des deux joues, les *praependulia*, pendeloques ou rivières de diamans et de pierreries qui se rejoignent sous le menton. Le Basileus, ainsi accoutré, ne montre presque pas de visage, presque pas de mains, presque pas de chair, comme la Théotokos et les saints des icones, dont l'image est cachée sous une croûte d'or et de gemmes. Ainsi immobilisé, emmailloté, étouffé, écrasé sous ce lourd et splendide appareil, le Basileus, assis roide sur le trône de Salomon, les mains occupées par les insignes impériaux, ne peut faire un mouvement ; il s'offre aux hommages des courtisans et à la piété du peuple dans une sorte d'immobilité hiératique,

comme une idole d'Orient, parmi les flots d'encens et les chants d'église. Une étiquette plus rigide que ses vêtemens, fixée dans les plus infimes détails par le *Livre des cérémonies*, l'emprisonne plus étroitement encore. Elle lui dicte l'emploi de chaque jour de l'année, de chaque minute de la journée. Elle prescrit la forme de la couronne ou du vêtement qu'il doit porter dans chaque cérémonie. Ses changemens de costume sont aussi fréquens que ceux du patriarche officiant en grande pompe à Sainte-Sophie. Tantôt, il portera le diadème impérial, et tantôt la *krinonia*, décorée de lis en l'honneur de la Vierge. Il couvrira ses épaules tantôt du *sagion* et tantôt du *tsitsakion*, du *dibétésion* ou du *scaramangion* aux fourrures précieuses. Il se chaussera des brodequins de pourpre ou des sandales dorées. Tous ces changemens s'opèrent derrière un voile tendu par des eunuques et par la main de ceux-ci ; car personne autre qu'eux ne peut mettre la main à cette toilette sacrée. Quand l'empereur s'agenouille pour la communion, deux ostiaires (huissiers eunuques) relèvent des deux côtés son vêtement sacerdotal, comme cela se pratique pour les agenouillemens du prêtre officiant. Ces draperies, ces couronnes, qui participent à la sainteté des cérémonies dont elles relèvent l'éclat, ne sont pas déposées ensuite dans une garde-robe profane ; on les conserve dans les sacristies ; on les étale sur l'autel de Sainte-Sophie, on les suspend aux voûtes du temple. C'est l'église qui est le vestiaire du Basileus. Si les rois barbares convoitent ces oripeaux augustes, on devra leur répondre qu'ils ont été apportés au grand Constantin par des anges du ciel, et que des maladies effroyables puniraient les sacrilèges qui oseraient s'en revêtir.

Le Basileus passe sa vie au milieu des cantiques, des psaumes, des processions. L'enceinte de son palais renferme moins d'appartemens que d'églises. Sa salle du trône est pleine de reliques : la verge de Moïse, la vraie croix, etc. Sa salle à manger, sa chambre à coucher, sont décorées des images gigantesques, sur fond d'or, du Christ sévère ou de la Théotokos impassible. Le *papias* ou concierge du « Palais gardé de Dieu » est un clerc. Les portes sont les *portes saintes*, et, comme celles de l'iconostase, qui ne s'ouvrent pendant l'office qu'à de certains momens, elles ne roulent sur leurs gonds qu'à de certaines heures et se referment ensuite pour dérober aux profanes les mystères de l'intérieur. Tous les mois, on procède en grande pompe à la bénédiction de la demeure impériale ; et, à travers les *triclinia* (salles à manger), les *cubicula* (chambres à coucher), les *kætones* (salons ou boudoirs), on promène les saintes icones. Le Basileus est dans son palais le commensal de Dieu, de la Vierge, des bienheureux et des anges.

En revanche, il a dans les églises son appartement à lui, sa toilette, comme le *Metatorion* de Sainte-Sophie ou des Saints-Apôtres. L'empereur est chez lui dans la maison de Dieu, comme Dieu dans la maison de l'empereur.

On cite l'étiquette de la cour de France sous Louis XIV et ces cérémonies qui constituaient comme un « culte du roy. » Combien ce caractère de culte est plus marqué dans les pratiques de la cour byzantine! Le même mot, *offikia*, sert à désigner les cérémonies ecclésiastiques et les cérémonies auliques; Codinus et le Porphyrogénète les décrivent dans le même ouvrage. La même formule sert à donner, pour les unes comme pour les autres, le signal de la fin. A l'issue de la messe, on dit : *Ite missa est;* au palais, dans un grec barbare ou un latin corrompu, l'empereur dit au préposé : *Apelthe, poièson minsas.* Sous Louis XIV il y avait, au lever du roi, les *entrées;* à Byzance, cela s'appelle les *vela* (voiles ou levers de rideau). Dans un ordre immuable, le préposé introduit successivement les patrices, les magistri, les protospathaires et spathaires, les *hypati* (consuls), les stratores, les comtes, les candidats, puis les foules, sans cesse grossissantes, des officiers de terre et de mer et des fonctionnaires de tout ordre.

C'est encore le cérémonial qui détermine à quel jour l'empereur doit aller s'agenouiller à l'église des Saints-Apôtres devant les tombes de ses prédécesseurs; se plonger, en *lention* ou chemise brodée d'or, dans le *natatorion*, piscine sacrée de Sainte-Marie des Blachernes; visiter le monastère des Sources, hors des murs, ou quelque autre sanctuaire; présider, dans son palais, à la fête des vendanges ou aux folies disciplinées du carnaval byzantin.

Avec une vie aussi sacerdotale, aussi occupée de représentation et d'offices, aussi accaparée par les prêtres et les dignitaires du palais, aussi minutieusement réglée par un rituel auguste et compliqué, est-il étonnant que la plupart des empereurs aient perdu toute initiative et toute énergie, que les Héraclius, les Basile Ier, les Nicéphore Phocas, les Zimiscès, les Basile II, aient été à Byzance des exceptions?

Encore n'avons-nous pas indiqué l'entrave la plus forte à toute activité : la vie du gynécée, l'influence des femmes, en particulier de l'impératrice.

ALFRED RAMBAUD.

CRIMES ET PEINES

Depuis une quinzaine d'années, plusieurs savans se sont avisés de changer la notion du droit pénal. Ce n'était pas une médiocre entreprise, car la nouvelle école se proposait d'établir que l'humanité tout entière avait, de tout temps, fait fausse route en s'attribuant le droit de *punir*. Elle remuait par là les assises mêmes des sociétés humaines. Il y avait tout un édifice à renverser, tout un édifice à bâtir. La science nouvelle à laquelle ce double rôle était assigné recevait ou prenait le nom d'*anthropologie criminelle*. Elle planta fièrement et solidement son drapeau sur le sol de l'Italie : là, de hardis pionniers commencèrent à déblayer le sol, d'infatigables apôtres donnèrent les premières leçons à l'Europe.

Le premier congrès international d'anthropologie criminelle s'était réuni, dès 1885, à Rome ; un autre se tint à Paris, en 1889, à la faveur de notre Exposition, sous la présidence d'un ministre français. En 1885, une seule revue, l'*Archivio di psichiatria, scienze penali e antropologia criminale*, propageait les idées des novateurs : ils ont aujourd'hui beaucoup d'autres publications importantes. Les hommes, les écrits se pressent, et si l'observateur attentif n'apercevait déjà plusieurs symptômes de décadence, on pourrait croire que l'heure de la moisson est proche.

Les disciples de cette école diffèrent, nous l'allons voir, sur les moyens d'arriver au but. Mais un lien commun les rattache l'un à l'autre : il faut extirper la doctrine, acceptée dans le monde entier, qui fait reposer la responsabilité pénale sur le discernement

et la volonté libre du délinquant. Personne n'a déployé plus de ressources et dépensé plus d'efforts pour saper ce fondement des législations pénales actuelles que M. Ferri, professeur à l'Université de Rome, dans son grand ouvrage sur *l'Imputabilité*. La pensée fondamentale du livre est inscrite à la première page : « Le principe essentiel de l'ordre moral, tel qu'il est établi par les nouvelles doctrines, c'est la négation du libre arbitre, » et la première partie du livre, intitulée la *Questione del libero arbitrio*, qui ne compte pas moins de 460 pages, n'est que le développement de cette proposition. Il n'y a pas un criminaliste qui puisse, aujourd'hui, se dispenser de lire les chapitres intitulés : *la négation du libre arbitre et l'ordre social ; la négation du libre arbitre et le droit pénal ; la négation du libre arbitre et la science criminelle*. La *teorica dell' imputabilita* ne date que de douze ans, et les anthropologues italiens ou leurs émules considèrent la question comme tranchée ; l'ancienne théorie du libre arbitre est un mensonge puéril qu'il convient à peine de réfuter : elle a décidément fait place à la théorie du causalisme, ou, pour parler moins obscurément, du fatalisme scientifique. On le vit bien à Rome, en 1885, dans la séance finale du congrès international. M. Righi ayant osé prendre parti pour la liberté, le professeur Moleschott lui répondit dédaigneusement : « Le préopinant nous dit qu'il se sent libre ; sa déclaration a la même valeur que s'il avait dit : c'est le soleil qui se lève, car je le vois... Pour moi, la question est résolue et elle est la base de nos travaux. » Le procès-verbal porte aussitôt : *Applaudissemens très vifs ; presque tous les membres du congrès présens vont serrer la main à l'orateur*. Ce serait donc outrager les anthropologues que de les supposer capables de faire grâce à la liberté humaine. Mais, comme tout l'ordre moral et tout l'ordre social reposent encore, dans l'univers entier, sur cette prétendue chimère, il importe d'examiner comment on s'y prend pour la remplacer.

I.

Le crime s'expliquerait par les influences héréditaires. Telle est, dans l'ordre logique, la première conception de l'anthropologie criminelle. Pour éviter toute équivoque, il importe de s'accorder, sans autre délai, sur la portée des expressions qui vont être employées. Lorsque les maîtres de la nouvelle école parlent de la science et du mouvement scientifique, ils attachent, en général, à ces mots un sens étroit ; il ne s'agit guère que des sciences médi-

cales, dont le domaine est, à vrai dire, singulièrement agrandi. Or la science a constaté que l'organisation physiologique de l'enfant ressemble à celle du père : si ce poitrinaire ou ce cancéreux est envahi par un mal incurable, c'est qu'il a reçu de ses parens le germe de la tuberculose ou du cancer. Qu'y peut-il? La maladie le prend à son berceau, l'étreint et le couche, au jour fixé, dans la tombe. Il joue son personnage et ne le compose pas. Pourquoi donc en serait-il autrement du penchant au crime? En admettant qu'il faille encore discerner les sciences morales des sciences naturelles, il n'y a pas deux manières d'arriver à la découverte du vrai : la psychologie n'est qu'une branche de la physiologie. M. Ferri consent à reconnaître l'existence de règles « psycho-anthropologiques, » mais à la condition d'écarter d'abord « les incertitudes de la théologie et de la métaphysique, » c'est-à-dire l'âme et Dieu. Tout se réduit à l'étude d'un organisme tangible, qui est le corps humain, et l'évolution « psycho-morale » n'est, par conséquent, qu'un mode de l'évolution physiologique. La loi de l'hérédité s'applique donc, avec une égale rigueur, dans un cas comme dans l'autre.

Ce qui frappe, avant tout, dans cet exposé succinct de la première thèse anthropologique, c'est l'oubli de la méthode expérimentale qu'on prétend appliquer. D'abord il est avéré que toutes les maladies ne sont pas héréditaires; ensuite il n'est pas établi, tant s'en faut, que les maladies réputées héréditaires se transmettent nécessairement. Nul n'ignore, par exemple, que l'enfant né d'un père valétudinaire et d'une mère saine peut tenir de l'un comme de l'autre; ajoutons : peut ne tenir ni de l'un ni de l'autre. Ensuite on greffe une conjecture sur une conjecture : la pensée, le sentiment, la volonté n'étant pas des choses tangibles, il reste à démontrer qu'on peut les assimiler à des faits « somatiques, » c'est-à-dire les soumettre aux mêmes règles que des phénomènes purement physiologiques. Or, en affirmant qu'il faut écarter d'abord « les incertitudes de la métaphysique, » on énonce une proposition négative, et l'on n'a rien prouvé du tout. Il faut donc, sous peine de manquer jusqu'au bout à la méthode expérimentale, faire appel à la statistique; mais les prémisses de la science exacte ne s'accordent pas avec les conclusions de la science conjecturale. A quelque source qu'on puise, on découvre que les criminels issus de parens ayant subi des condamnations sont en minorité (1), que les criminels nés de parens honnêtes forment à

(1) Voir, entre autres documens, les chiffres cités par M. d'Haussonville dans la *Revue* du 1er avril 1887.

peu près une majorité des deux tiers. Encore faudrait-il établir, ce qu'on ne prouve pas (on peut même aisément prouver le contraire), qu'il y a lieu d'expliquer tous les délits des premiers par l'hérédité seule, tandis qu'on est contraint d'attribuer les délits des seconds à d'autres facteurs.

C'est pourquoi les maîtres de la science anthropologique substituent à la thèse de l'hérédité directe celle de l'hérédité « alternante et interrompue. » Le baron Garofalo, vice-président du tribunal civil de Naples, explique avec une grande précision, dans sa *Criminologie*, que l'interruption, plus encore quand il s'agit des tendances criminelles (on ne comprend pas bien pourquoi) que des autres transmissions pathologiques, a lieu pendant plusieurs générations et que le caractère d'un ancêtre se rencontre exactement chez un descendant éloigné. C'est l'atavisme humain; car il y a, nous le verrons bientôt, un atavisme préhumain. « Le crime, a dit M. Lombroso, professeur de médecine légale à l'Université de Turin et chef de l'école, dans le second chapitre de l'*Uomo delinquente* (*Il delitto e la prostituzione nei salvaggi*), n'est pas, chez les sauvages, une exception ; c'est la règle presque générale. » Le savant professeur étudie à ce point de vue l'avortement chez les Tasmaniens, dans la baie d'Hudson, dans le bassin de l'Orénoque, dans l'île Formose; l'infanticide dans la Mélanésie, dans l'Inde, en Chine, au Japon, chez les Hottentots, les Peaux-Rouges, les Esquimaux; l'homicide des vieillards, des femmes et des valétudinaires chez les Tahitiens, à la Nouvelle-Calédonie, dans la Terre-de-Feu, chez les Sioux, parmi les tribus de la vallée du Missouri, et nous signale ces sauvages de l'Australie, « qui ne font pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'un crapaud. » Or les *délinquans nés*, ceux qu'on nomme vulgairement malfaiteurs de profession, forment une race à part, minorité dégénérée par voie d'atavisme et retournant à l'état sauvage; ils présentent tous les instincts et tous les sentimens du sauvage, entre autres l'insensibilité physiologique, l'insensibilité morale, la manie de l'argot, l'habitude du tatouage, etc. Ces êtres mal constitués, incapables de s'adapter à notre milieu social, *auraient dû* périr dans la lutte pour l'existence, ainsi que le démontre ou croit le démontrer M. Sergi, professeur à l'Université de Rome, dans son étude sur *les Dégénérations humaines*. Par malheur, ils survivent, mais dans de telles conditions d'infériorité qu'ils sont conduits fatalement au crime. Cette thèse, au moment même où M. Lombroso commençait peut-être à s'en écarter, tout au moins à la présenter sous une forme différente, a été reprise en Sicile, avec une grande vigueur, par le docteur Napoléon Colajanni (*la Sociologia criminale*. — *Ca-*

tania, 1889). Pas de compromis. Le criminel n'est pas seulement un arriéré, un traînard de l'armée civilisée en marche, comme l'enseigne timidement M. Lacassagne à la faculté de médecine de Lyon : c'est un néo-sauvage ou un néo-barbare, un revenant ou, comme disent les anthropologues, une « réapparition ancestrale. »

Il est vrai que les données de l'histoire gênent les théoriciens de la régression atavique. Sumner Maine, dans son *Ancien droit*; Fustel de Coulanges, dans sa *Cité antique;* Pictet, dans ses *Origines indo-européennes;* d'Arbois de Jubainville, dans ses *Études sur les anciens Celtes,* ne nous représentent pas nos ancêtres historiques comme un troupeau de bêtes insensibles, impitoyables, volant, violant et tuant sans conscience du délit. Le docteur Letourneau, secrétaire général de la *Société d'anthropologie,* constate lui-même chez les Peaux-Rouges, chez les Gopas et les Koupnis d'Asie « le développement de sentimens altruistes » (pitié, dévoûment, etc.)! C'est qu'on ne remonte pas assez haut, reprend la nouvelle école. Il faut se livrer à des sondages archéologiques, interroger, avec M. Colajanni, l'homme quaternaire, l'homme de l'âge de pierre. A vrai dire, le terrain se dérobe encore sous les pas des anthropologues, et les découvertes de la paléontologie donnent à penser que ni la probité ni la pitié n'étaient inconnues à ces hommes préhistoriques. Il faudra donc aller jusqu'aux anthropoïdes, et nous touchons au point culminant de l'atavisme préhumain. La voie avait été frayée par M. Lombroso, étudiant successivement, au premier chapitre de l'*Uomo delinquente*, « les apparences du crime dans les plantes et dans les animaux, » « les équivalens du crime et de la peine chez les animaux. » Mais qui ne voit que la science nouvelle, plongeant dans ces profondeurs, roule de conjecture en conjecture? D'ailleurs, ces ancêtres, dont parlent avec irrévérence quelques enfans ingrats, ont aussi trouvé dans leur descendance de respectueux défenseurs. Brehm et d'autres observateurs nous signalent « la pieuse coopération, la mutuelle assistance et l'héroïque abnégation » des sociétés simiennes.

C'est ici qu'il convient de placer l'incident bizarre, presque comique, du 18 novembre 1885 au congrès anthropologique de Rome. Un irrégulier jeta le trouble dans le camp des criminalistes positivistes, qui bâtissent leur édifice scientifique sur le transformisme : le professeur Paul Albrecht, docteur en médecine et en philosophie, de Hambourg. Nous ne descendons pas des singes, au dire de ce savant anatomiste, car nous sommes singes nous-mêmes, mais, par malheur, singes d'une espèce très inférieure. Il est faux que l'homme criminel soit un être « anormal » et dégénéré : l'être

anormal, c'est l'homme honnête! En effet, tous les « organismes » ravagent, pillent, assassinent et font ce qu'ils peuvent faire pour leur avantage, sans mélange de sentimens « altruistes. » Qu'est-il arrivé? Les hommes, ces singes inférieurs, se sont décidés, à une certaine époque de leur développement « phylogénétique », à ne plus vivre solitaires et à former un état : à partir de ce moment, ils ont dû cesser d'agir comme la grande majorité des « organismes, » c'est-à-dire que chacun d'eux a été contraint de garder certains égards envers les autres membres de l'État. « Les hommes anormaux, c'est-à-dire les hommes honnêtes, tuent et punissent les hommes normaux, précisément parce que ceux-ci ne veulent pas se laisser anormaliser! » Les classiques ne furent pas contens. C'est du *dilettantisme!* s'écria M. Lacassagne. La thèse est « paradoxale jusqu'à l'invraisemblance, » remarqua M. Lombroso, qui n'hésitait pas cependant à proclamer, dans le même congrès, « l'étroite fraternité de l'homme et du singe. » Ni plus paradoxale, ni plus conjecturale, à notre avis, que la thèse de la réapparition ancestrale et de la « régression » vers l'âge de pierre. Mais puisque M. Albrecht a prêché dans le désert, laissons l'hérésiarque et revenons aux orthodoxes.

La série des observations auxquelles se sont livrés M. Lombroso et plusieurs de ses disciples pour établir la dégénérescence atavique des criminels les conduit à reconnaître ou à supposer l'existence d'un *type* criminel. Le criminel né nous offre non seulement les instincts et les sentimens, mais l'organisation physiologique et le type de l'homme primitif que le cours des siècles et la marche ascendante de la civilisation n'ont pas modifié. M. Lombroso raconte encore, dans des communications faites en juin 1888 à la *Revue scientifique* et à la *Rivista di antropologia criminale*, qu'il a photographié *synthétiquement* six crânes d'assassins, six crânes de voleurs de grand chemin, et que ces deux portraits complexes présentent les caractères de l'homme criminel, c'est-à-dire, au moins par certains côtés, ceux de l'homme sauvage : sinus frontaux très apparens, apophyses zygomatiques et mâchoires très volumineuses, etc. Toutefois nous nous hâtons de reconnaître que l'éminent professeur a, deux ans plus tard, présenté la même thèse au public sous un aspect un peu différent : « En progressant, lit-on dans *l'Anthropologie criminelle et ses récens progrès* (Paris, 1890), nous avons vu qu'il n'y a pas un seul type de criminel, mais plusieurs types spéciaux de voleur, d'escroc, de meurtrier, bien évidens. » Il n'importe, car une des deux conceptions vaut l'autre.

L'histoire de l'anthropologie offre, à ce point de vue spécial,

une particularité remarquable. On étonne ou l'on indigne ces savans qui croient renouveler le monde par la plus grande des découvertes en les rattachant, par un lien quelconque, à deux des utopistes les plus discrédités parmi ceux qui ont agité l'opinion publique au XVIIIe et au XIXe siècle. Cependant, c'est l'Italie même qui, la première, leur adressa ce reproche : « Vous ressuscitez tardivement, disait en 1885 M. Aristide Gabelli dans la *Nuova Antologia,* Gall et Lavater. » Un juge d'instruction français, M. Tarde. a fait une observation du même genre. « L'anthropologie criminelle, écrivait-il, n'est qu'une phrénologie nouvelle : peut-être même fait-elle de la phrénologie sans le savoir. » N'en doutons pas, c'est sans le savoir, et nous aurions mauvaise grâce à confondre ces patiens observateurs avec les hommes d'imagination qui avaient découvert la bosse de la vénération chez le mouton, celles de la musique et de la surnaturalité chez l'oie. Cependant, comment disconvenir que les anthropologues italiens poursuivent, dans leurs derniers ouvrages, le cours de leurs observations et de leurs déductions phrénologiques? Le docteur Marro classe encore les criminels d'après la *brachycéphalie* et la *microcéphalie*, détermine des catégories par l'étroitesse du front et le diamètre vertical de la tête; Mingazzini, Varaglia, ont fait des découvertes étonnantes sur la crête frontale hypertrophique des criminels en général; d'autres ont calculé que le poids du cervelet et de ses annexes était de 153 grammes chez les femmes criminelles et de 147 seulement chez les femmes honnêtes. D'après Lombroso, les auteurs de viols ont le front étroit; il y a, chez les assassins et les meurtriers, prévalence de la courbe, du diamètre transversal et de la demi-circonférence postérieure de la tête; mais « l'anomalie qui est peut-être la plus caractéristique et certainement la plus atavistique chez les criminels, c'est, conformément au témoignage de Tenchini, de Benedikt, de Mingazzini, la fossette occipitale moyenne (1). » Tout cela, c'est bien de la phrénologie! Quand M. Ottolenghi se livre à d'innombrables observations sur l'échancrure nasale des criminels, et plus généralement sur la forme de leur nez (2); quand MM. Frigerio (3) et Gradenigo (4) divisent et subdivisent ces criminels (*violateurs*, voleurs de grand chemin, homicides, voleurs et faussaires, incendiaires) d'après les indices fournis par la conque et le pavillon des oreilles; quand M. Lombroso se décide par la couleur des yeux ou des cheveux, par l'épaisseur des lèvres, par le volume de la mâchoire

(1) Lombroso, *l'Anthropologie criminelle et ses récens progrès*, p. 29.
(2) *Archivio di Psichiatria e scienze penale*, 1888.
(3) *Archives d'anthropologie criminelle*, 1888, p. 17.
(4) *Giornale della R. academia di Torino*, n°s 8, 9, 10, 1889.

inférieure, par le jeu des muscles du visage, c'est bien de la physiognomonie. C'est sans doute imprimer un mouvement à la science que de rééditer Gall et Lavater, mais un mouvement de recul.

Rajeunissant, si l'on veut, mais copiant, en définitive, les procédés des phrénologues et des physiognomonistes, les anthropologues se sont exposés à la même mésaventure : on s'est donné le malin plaisir de faire ressortir leurs contradictions. L'assassin serait « brachycéphale » et le voleur « dolichocéphale ; » l'assassin aurait le nez crochu et le voleur l'aurait retroussé ; mais alors, demande le docteur Dubuisson, comment se fait-il que la plupart des criminels débutent par le vol et finissent par l'assassinat? le voleur change-t-il de nez en devenant assassin ? Le criminel est grand et lourd, dit Lombroso : ni grand ni lourd, répliquent Thomson en Angleterre, Virgilio en Italie. La capacité crânienne du criminel est inférieure, dit Lombroso ; égale ou supérieure, répliquent Bordier, Heger, Wiesback, Ranke, etc. Ferri lui-même révèle que l'homicide a le bras plus long en Piémont, en Vénétie, en Émilie, en Romagne, en Calabre, plus court en Lombardie et en Sicile, tantôt plus long et tantôt plus court dans les Marches et dans la Napolitaine : singulier type, car enfin qu'est-ce qu'un type, sinon un ensemble de caractères qui permet de distinguer soit un groupe, soit un individu d'un autre groupe et d'un autre individu? Cependant le docteur Marro, qui s'est proposé spécialement de décrire cet ensemble de caractères dans ses *caratteri dei delinquenti* et s'est livré, dans cette vue, à des investigations nouvelles, donne tort à tous ceux qui l'ont précédé dans la carrière. S'agit-il de la taille? Il a découvert une supériorité de taille chez l'homme normal dans les statures élevées, mais seulement dans les statures élevées, puis remarqué que la supériorité du délinquant, générale jusqu'à vingt ans, s'arrête à cet âge où il devient égal ou même inférieur à l'homme normal. Lombroso et Ferri croyaient pouvoir affirmer que les criminels l'emportent sur les hommes normaux par la longueur des bras : il arrive à des conclusions opposées. Lombroso attribuait des mains plus courtes aux auteurs de violences, de coups et de meurtres ; il leur donne des mains plus longues. Lombroso classait parmi les anomalies ataviques des criminels le front fuyant et les sinus frontaux ; il a rencontré plus de fronts fuyans chez les normaux que chez les délinquans et met à peu près sur le même plan, quant aux sinus frontaux, les uns et les autres. La même divergence éclate lorsqu'il s'agit des crânes pointus, des oreilles à anse, du strabisme, des déviations du nez, de l'asymétrie faciale

et de cinq ou six autres anomalies. Le premier chapitre à faire, dans un ouvrage complet sur l'anthropologie criminelle, c'est une histoire des variations (1).

Il importe de signaler, en dehors de ces contradictions partielles, une contradiction d'ordre général et qui prend les proportions d'un schisme, parce qu'elle porte sur un principe fondamental du nouveau système. C'est la théorie de l'atavisme physique que M. Lombroso développe non-seulement dans la première édition de l'*Uomo delinquente*, mais encore en 1890, au premier chapitre de son dernier ouvrage, sous le titre « anomalies morphologiques. » Aux yeux du docteur Colajanni, cette thèse est une pure chimère, d'abord parce qu'elle suppose gratuitement l'existence d'un type physique propre aux délinquans, ensuite parce que, si ce type, constitué par l'assemblage de certaines déformations et de certains stigmates, existait réellement, tout porte à croire qu'il n'offrirait aucune similitude avec la structure et les traits de nos premiers parens. Ce n'est pas qu'il ne faille, d'après l'auteur de la *Sociologie criminelle*, remonter à l'âge de la pierre polie ou éclatée pour trouver l'explication unique de toute criminalité. Mais le spectre qu'on doit évoquer, c'est la monstruosité morale, non la monstruosité physique : le criminel est celui qui reproduit les difformités morales de nos ancêtres primitifs. La doctrine de l'atavisme moral est, à vrai dire, aussi conjecturale que l'autre. D'abord, certains anthropologues, comme M. Garofalo, soutiennent d'une façon plausible « qu'un caractère moral accentué dans le bien ou dans le mal ne persiste plus dans la même famille après la cinquième génération ; » ensuite, comme il n'est pas démontré que ces ancêtres, si préhistoriques qu'on les suppose, soient uniformément des échantillons de scélératesse, le prétendu délinquant né, s'il existe dans leurs rangs des hommes probes et justes, pourrait bien tenir des uns comme des autres : que dis-je? tenant à la fois des uns et des autres, il serait peut-être à même d'opter ou, si l'on veut (faisons cette concession), de se persuader qu'il est libre d'opter entre ces deux types. Mais ce qu'il importe de constater, c'est que la base primitive de l'anthropologie criminelle est déplacée : sous le régime de l'atavisme moral, la question des circonvolutions cérébrales, la fameuse question de la fossette occipitale, perdent toute leur importance, et la science nouvelle est ébranlée dans ses fondemens.

Puis, pour dissiper la surprise que provoquent les résultats contradictoires des statistiques dressées par les anthropologues,

(1) Nous signalons particulièrement au lecteur, à ce point de vue, le récent ouvrage du professeur G. Vidal.

MM. Ferri et Lombroso emploient un argument dangereux. A ceux qui leur présentent des gens honnêtes offrant les particularités caractéristiques et l'organisation physiologique des criminels, ils répondent : — « Qui sait? ces honnêtes gens sont peut-être, au fond, des voleurs ou des homicides. » — Laissons parler M. Ferri lui-même dans ses *Nouveaux horizons :* — « Un homme peut être honnête, au sens du Code pénal, c'est-à-dire n'avoir jamais volé, tué, violé, et cependant n'être pas normal. Chez les individus des classes élevées, les instincts criminels peuvent être refrénés par l'influence du milieu (richesse, pouvoir, crainte de l'opinion, etc.). Combien qui n'ont pas volé parce qu'ils ont vécu au milieu des richesses, et qui, s'ils étaient nés pauvres, auraient encombré les prisons! » — Il ne sera pas commode, avec un tel procédé, de faire parler la statistique, ou plutôt cette science exacte deviendra la science inexacte par excellence. Mais qu'on y prenne garde! si certaines anomalies ne conduisent pas fatalement au crime comme d'autres conduiraient à la phthisie, à l'épilepsie, etc., l'analogie ne serait donc pas complète entre les facteurs du mal physique et les facteurs du mal moral! N'allons-nous pas retomber dans les « incertitudes de la métaphysique » et ne rouvre-t-on pas (que l'anthropologie me pardonne cette proposition téméraire!) la porte à l'ennemi, c'est-à-dire au libre arbitre? Quoi! je pourrais, sous certaines impulsions, quelles que soient la longueur de mes bras ou de mes mains, la couleur de mes yeux ou de mes cheveux, en dépit du goître ou du nez tordu, triompher du penchant qui m'entraîne au mal! Je ne dispose pas, sans doute, de ces influences extérieures et de ces causes sociales; mais je serais capable de m'y prêter, par conséquent, de les utiliser! Je concède encore à M. Marro que ces causes jouent un rôle secondaire; mais si les causes secondaires, à un moment donné, l'emportent et si le mal est évité, comment tout attribuer à l'aveugle jeu des forces naturelles, comment supprimer la liberté, c'est-à-dire l'homme lui-même?

La comédie moderne a quelquefois raillé la statistique et les statisticiens. Le docteur Marro semble avoir pris à cœur de justifier ses plus fines épigrammes en donnant une explication nouvelle de la criminalité (1). Des observations minutieuses lui paraissent établir que les malfaiteurs comparés aux hommes « normaux » sont des gens conçus dans des conditions défavorables eu égard à l'âge trop précoce ou trop avancé de leurs parens. Phénomène remarquable! « les progéniteurs trop jeunes abondent surtout dans la parenté des voleurs, les vieillards dans celle des escrocs et des

(1) *I caratteri dei delinquenti,* part. II, ch. XIII.

assassins. » La vieillesse, en effet, se caractérise par l'insensibilité, la tendance au délire de la persécution, qui engendrent l'homicide, tandis que la folle jeunesse procrée des enfans gais, conduits par leur gaîté même et par leur ardeur exubérante au vol, dans lequel ils trouvent la satisfaction de leur penchant au plaisir. C'est, par excellence, le roman de la statistique.

Mais il ne faut voir là sans doute qu'une cause médiate de la criminalité, puisque le même anthropologue réduit les facteurs du délit, dans la conclusion de son ouvrage sur les *Caractères des délinquans*, à une seule cause organique prépondérante, suffisante pour expliquer l'instinct criminel et les diverses anomalies physiologiques ou psychiques, présentées par les délinquans nés : *le défaut de nutrition du système nerveux central.* Les effets de cette insuffisance sont variés et se manifestent tantôt par une faiblesse générale qui ne permet ni de supporter une fatigue morale ni d'opposer une résistance aux mauvaises impulsions, tantôt par un état psychique particulier : penchant à la colère, esprit exagéré de vengeance, ardeur excessive des passions, absence totale de sentimens altruistes, état que M. Marro désigne sous le nom bizarre de « polarisation cérébrale. » Il ne s'agirait donc plus que d'arrêter, par l'emploi de procédés hygiéniques et par la distribution de certains remèdes, la diminution des matériaux propres à réparer la déperdition de la substance nerveuse. Nous touchons à la dernière théorie de M. Lombroso.

Le criminel ne serait décidément qu'un épileptique. Tel fut le système développé dans une édition nouvelle de l'*Uomo deliquente*, sur laquelle a été rédigée la traduction française : il y était exposé dans un nouveau chapitre que la folie morale et la criminalité innée, se rattachant à l'épilepsie comme à leur source commune, ne sont en quelque sorte que des états épileptoïdes. Cette idée a été reprise et développée par M. Lombroso dans le second volume de l'*Uomo delinquente*, publié en 1889. L'illustre professeur arrive, en 1890, dans son dernier livre, à des conclusions de plus en plus nettes. « Le problème le plus important, dit-il, résolu seulement à moitié au congrès de Rome, celui de la concomitance de l'épilepsie avec la criminalité congénitale, a été maintenant complété par les études de Verga, Pinero, Brunati, Marro, Gonzalès, Tonnino, Lucas et par les miennes. » D'abord on a constaté chez les criminels, dans une proportion qui varie fort, il est vrai, selon les observateurs (tantôt 12 ou 14 pour 100, tantôt 33 pour 100), des cas d'épilepsie convulsive. Puis les cheveux des criminels et des épileptiques tombent et blanchissent plus tard que ceux des hon-

nêtes gens. Dans les jours d'orage, où les accès des épileptiques deviennent plus fréquens, les hôtes des prisons déchirent leurs vêtemens, brisent leur mobilier, frappent leurs surveillans. M. Lombroso remarque aussi chez les uns et chez les autres « la tendance au vagabondage, l'obscénité, la paresse, la vanité du délit, la graphomanie, l'argot, le tatouage, la dissimulation, l'absence de caractère, l'irritabilité instantanée, la mégalomanie, l'intermittence dans les sentimens et dans l'intelligence, la lâcheté, etc. » Parlant des criminels « passionnés, » il dit encore : « L'instantanéité, la conscience dans l'acte incriminé, l'éréthisme, la sensibilité exagérée dont ces gens sont dotés absolument comme quelques épileptiques, sont les anneaux qui renouent les deux phénomènes. »

Une objection saute aux yeux d'abord. On ne rencontre guère chez les criminels les symptômes de cette névrose à marche chronique que les savans, comme les gens du monde, nomment épilepsie. L'épileptique pâlit, pousse un cri, tombe ; les muscles se raidissent, la sensibilité s'efface et presque aussitôt les convulsions commencent ; il se tord, écume, grince des dents, se mord la langue : encore une fois ces phénomènes ne se reproduisent, en général, ni chez le délinquant né, ni chez le délinquant *per impeto*. C'est pourquoi les anthropologues usent et abusent des mots « épilepsie larvée ; » mais, une fois lancés, ils ne s'arrêtent plus, et M. Lombroso prétend établir, nul ne l'ignore, que le génie, cette manifestation éclatante de l'intelligence humaine, est une variété de l'épilepsie larvée. Ce ne sera pas, pour la postérité, l'une des moindres aberrations de l'esprit « scientifique » contemporain que d'avoir englobé dans une même « catégorie » Napoléon, Molière, Jules César, Pétrarque, Pierre le Grand, Mahomet, Hændel, Swift, Richelieu, Charles-Quint, Flaubert, Dostoïewski, saint Paul, et l'ignoble population des prisons ou des bagnes. Cette épilepsie larvée, qui mène à tout, qui fonde des religions ou des empires, inspire des sonnets immortels et donne *le Misanthrope*, *l'Avare* au théâtre, en même temps qu'elle enfante des escrocs et des meurtriers, apparaît comme une véritable imagination, plus bizarre et plus conjecturale que les autres. M. le professeur Lacassagne a dit, avec une grande politesse, au congrès de Rome : « Tout en faisant les plus grandes réserves sur la théorie de mon savant ami M. Lombroso, je ne puis cependant m'empêcher d'objecter que le mot d'épilepsie larvée n'est pas assez nettement défini pour en faire l'équivalent de criminalité. » Je ne peux pas plus m'en empêcher que M. Lacassagne.

Mais comment concilier cette théorie de l'état épileptoïde avec la thèse de la régression atavique? Je crois bien que M. Lombroso

n'a pas renoncé précisément à les combiner, tout en paraissant reconnaître, au congrès international de 1889, qu'on avait fait d'abord à l'atavisme une part bien large. En effet, il reproche vivement à ses adversaires, au lendemain du congrès, de contester encore « la continuité entre les hommes et les animaux, continuité dont les découvertes paléontologiques les plus récentes comblent chaque jour les lacunes, » et se prévaut d'observations faites sur les anthropoïdes. Mais la conciliation n'est pas facile, car il faudrait prouver d'abord que ces ancêtres, historiques ou préhistoriques, étaient eux-mêmes des épileptiques ou tout au moins qu'on peut trouver dans leurs rapines et leurs violences le germe d'un état épileptoïde. Comment le prouver? M. G. Vidal a déjà remarqué, répondant au docteur Marro, que l'affaiblissement physiologique des centres nerveux, loin d'offrir un phénomène de réapparition ancestrale, doit être plutôt regardé comme un produit de la civilisation, de ses vices et de ses excès. Il ne faut pas, pour mieux terrasser la liberté humaine, tout ramasser contre elle et recourir à des argumens qui se heurtent ou s'excluent l'un l'autre: ce serait méconnaître les règles de la méthode expérimentale, qu'on prétend appliquer, et s'ôter le droit de médire des antédiluviens qui font encore de la « métaphysique. »

II.

C'est le moment de faire un peu de science appliquée, car on ne peut pas rester, en cette matière, dans les hautes régions de la théorie pure. Pendant que le criminologiste disserte sur la dégénérescence atavique ou sur l'état épileptoïde des malfaiteurs, un voleur l'attend peut-être au coin de la rue pour le dévaliser. Par bonheur, la police est aux aguets et, quand le crime sera consommé, suivra les traces du délinquant: celui-ci sera bientôt reconnu, désarmé, saisi, mis hors d'état de nuire. On procède à son interrogatoire.

Mais l'inculpé se défend et proteste de son innocence: à l'en croire, la police était sur une fausse piste; il invoque un *alibi*, produit des témoins à décharge, apporte de bons certificats et jette le trouble dans l'esprit du juge. Appelons donc à la rescousse la science anthropologique. M. Anfosso n'a-t-il pas lu, le 13 août 1889, au congrès de Paris, un mémoire écrit en collaboration avec M. Romiti, professeur à l'université de Pise, « sur la possibilité de faire servir la méthode et les instructions de l'anthropologie cri-

minelle aux recherches de la police? » Dès 1885, M. Pugliese n'avait-il pas soutenu devant le congrès international de Rome, qu'il fallait, au début des procès criminels, scruter non-seulement « les conditions du milieu où le phénomène s'était produit, » mais encore « les précédens *somatiques* et psychiques » du prévenu? Or on n'a que faire, pour une telle besogne, de magistrats versés dans l'étude des Pandectes : la criminologie positiviste ne peut pas supporter que des licenciés en droit participent à l'administration de la justice criminelle ; elle regarde les jurisconsultes comme une gent routinière, imbue de sots préjugés, et nous assigne probablement, dans sa théorie de la réapparition ancestrale, des aïeux peu considérables. C'est donc le personnel des juges instructeurs qu'il faut renouveler d'abord : on les remplacera, comme l'exige M. Garofalo, par des hommes nourris du suc des sciences anthropologiques et qui pourront « discerner l'une de l'autre les classes de délinquans par leurs caractères anthropologiques et psychologiques. » Toutefois il est à craindre qu'on n'arrive pas du premier bond à cette transformation radicale et que le personnel, même épuré, ne laisse longtemps à désirer. On devra donc appeler, à chaque phase de la procédure, des experts anthropologues.

L'emploi des experts dans l'instruction criminelle n'est pas une nouveauté : même aujourd'hui, sous l'empire de la législation qu'il s'agit d'abolir, le juge les consulte sans cesse. Ces coups, ces blessures étaient-ils de nature à donner la mort? ont-ils été suivis d'une infirmité permanente? quelle incapacité de travail ont-ils occasionnée? cette substance est-elle un poison mortel? cette femme a-t-elle été violemment outragée? le délinquant est-il sain d'esprit ou n'a-t-il plus la plénitude de sa responsabilité morale? On appelle des médecins ou des chimistes pour préparer la solution de ces questions techniques, et leurs conclusions sont non-seulement accueillies avec la plus grande déférence, mais généralement adoptées. Dans la nouvelle procédure, le rôle de l'expert sera démesurément agrandi. Tant qu'il s'agit de prononcer sur la culpabilité d'un homme à l'aide du bon sens et de l'équité naturelle, le juge est au premier plan ; dès que tout devient la matière d'une investigation scientifique, l'expert absorbe le juge. Il faut transporter, a dit logiquement M. Ferri, le droit de prononcer de ceux qui ne savent pas à ceux qui savent. Encore une fois, s'il faut se décider, quelle que soit la nature de l'accusation, d'après l'inspection anthropologique et physiologique du délinquant, la juridiction d'instruction, comme la juridiction de jugement, devient un rouage tout à fait secondaire. Ce qui importe, c'est le résultat des expériences faites, par exemple, conformément aux indications

de MM. Lombroso et Marro, sur la sensibilité tactile, générale et comparée des deux côtés du corps des prévenus à l'aide de l'esthésiomètre et de la pile électrique, sur leur pouls à l'aide du sphygmographe, sur leur respiration, sur la force respective de leurs mains à l'aide du dynamomètre, sur l'état de leur vision, etc. La société peut être rassurée. Dans les circonstances délicates, où le juge des temps passés n'eût pas osé peut-être décerner un mandat de dépôt contre l'inculpé, le juge de l'avenir, apprenant des experts que la sensibilité des index gauche et droit est à peu près égale chez ce personnage (indice d'une gravité particulière !) et pouvant constater par ses propres yeux qu'il a le crâne allongé, les oreilles retombantes, la mâchoire volumineuse, un sourcil plus haut que l'autre, maintiendra notre homme en état d'arrestation.

C'est que la nature même des preuves serait désormais changée. M. Gabelli, répondant aux anthropologues dans la *Rivista penale* du 30 juin 1886 (1), prête à quelque avocat-général ce plaisant discours : « Messieurs les jurés, l'accusé n'a pas avoué, et les indices qui le chargent ne suffisent pas pour engendrer dans vos esprits une conviction absolue, mais les médecins experts l'ont examiné, ils lui ont trouvé un angle facial de tant de degrés et un crâne d'une forme irrégulière. Regardez-le en face ; son front est bas, son teint foncé, son regard oblique, ses bras sont longs, ses cheveux hérissés et plantés au milieu du front, il est tatoué. En outre, son père a subi une condamnation pour vol et est mort dans une maison de fous. Les signes corporels de l'hérédité complètent la preuve, insuffisante par elle-même, de sorte que vous pouvez tenir pour certain que cet homme est coupable et le déclarer tel. » C'est là, qu'on le remarque, une nouvelle théorie des *preuves légales*, plus scientifique en apparence, au fond non moins déraisonnable que celle de l'ancien régime. Nos contemporains se souviennent à peine de ce qu'était, avant 1789, ce système absurde, si rudement bafoué par Voltaire. Alors on ne demandait pas au juge quelle était sa conviction intime ; il ne pouvait condamner sans que l'accusation eût fourni certaines preuves déterminées d'avance : quand elle les avait fournies, il ne pouvait plus ne pas condamner. Il faudra, ce me semble, un grand courage aux criminologistes modernes pour faire sanctionner par des lois ces nouvelles règles de certitude et transformer les tribunaux, sous le joug de la « science, » en machines à juger. Une nouvelle légion de philosophes sommera les gouvernemens de « prêter l'oreille au sang innocent » d'autres

(1) Comparez le *Bulletin de la Société générale des prisons du* 30 *juin* 1889 (Albert Desjardins).

Calas ; un nouveau Servan fera parler les victimes du fond de leur tombeau.

Ce qui peut être prédit à coup sûr, c'est qu'on ne pliera pas à ce joug le jury, ce jury auquel le législateur français « ne demande pas compte des moyens par lesquels il s'est convaincu, n'impose point de règles desquelles il doive faire particulièrement dépendre la plénitude, la suffisance d'une preuve, et prescrit seulement de s'interroger dans le silence et le recueillement, de chercher en toute sincérité quelle impression ont faite sur sa raison les preuves rapportées contre l'accusé, les moyens de sa défense (1), » et qui ne supporterait pas un autre langage : aussi l'anthropologie criminelle n'a-t-elle pas assez de dédains pour les jurés. Il n'est pas inutile de faire connaître à la démocratie contemporaine les anathèmes lancés par les chefs de l'école positiviste contre une institution prônée par les démocrates. Ces « délégués du pays qui n'ont point d'esprit de corps à ménager, de position à défendre, de préjugés juridiques à consulter, associés aux sentimens qui se manifestent dans la société parce qu'ils les éprouvent eux-mêmes, avertis de ses périls et ressentant ses inquiétudes, qui doivent à la justice leur appui parce que la justice est la sauvegarde des droits de tous (2), » paraissent à M. Ferri comme au baron Garofalo tout à fait incapables d'appliquer les principes de la science nouvelle. Ce dernier signale le jury comme un « reste malencontreux et baroque des âges barbares, égaré dans les législations modernes. » — « La garde nationale, dit-il encore, a été abolie comme un non-sens, et cependant elle était au moins inoffensive : le jury est aussi un non-sens ; mais il est extrêmement dangereux. » Je n'essaierai pas de nier certaines défaillances ; mais ce que la criminologie positiviste reproche aux jurés, c'est de juger dans la simplicité de leur conviction, comme ils ont jugé naguère dans l'affaire Eyraud et Gabrielle Bompard, c'est de se former une opinion d'après leur sens intime et non d'après une déduction scientifique, ce qui fait précisément leur mérite et leur raison d'être. En dépit de ses faiblesses, le jury l'emporte, pour décider du fait, au grand criminel, sur un collège d'anthropologues diplômés.

En général, la criminologie positiviste est dure pour les inculpés.

D'abord, elle fait de son mieux pour ébranler une règle fondamentale de notre procédure pénale, la présomption de l'innocence de l'accusé, sinon dans la période de l'instruction préparatoire, au

(1) Art. 342 du code d'instruction criminelle.
(2) M. Faustin Hélie, *Traité de l'instruction criminelle.*

moins quand on arrive à la phase définitive des débats, dans le cas où les indices organiques et psychiques relevés par l'anthropologie tendent à démontrer la culpabilité (1).

Depuis un demi-siècle, les législateurs ont cru non-seulement en France, en Belgique, en Italie, mais dans presque toute l'Europe, qu'il convenait d'apporter à la détention préventive tous les tempéramens conciliables avec les exigences de l'intérêt public : on a donc fait, à peu près partout, des lois sur la mise en liberté provisoire. Les criminalistes de l'ancienne école en critiquent certaines timidités ou certaines exagérations, mais en approuvent unanimement le principe, et les juges d'instruction les moins disposés à subir une réforme hâtive de la législation criminelle ne songent plus qu'à les perfectionner (2). Au contraire, les anthropologues ne regardent, en général, la prolongation d'une détention préventive, même injuste, que comme un « accident désagréable, » et cette sorte d'erreur judiciaire n'est pas pour leur faire « jeter les hauts cris. » Aussi malmènent-ils la liberté provisoire : « Elle change, s'il faut en croire M. Garofalo, les tribunaux en théâtres à bouffonneries et à pochades, elle encourage le monde criminel, elle décourage la partie lésée et les témoins, elle démoralise la police; l'absurde atteint son comble lorsqu'un premier jugement établit déjà la culpabilité. » Ces logiciens supposent évidemment que, l'inspection anthropologique et physiologique ou l'examen d'une généalogie étant défavorables à l'inculpé, la société ferait un métier de dupe en se dessaisissant un moment de sa capture. Singulière façon d'entendre et de rendre la justice !

C'est qu'il n'y a plus, à proprement parler, de justice. A la transformation de l'organisation judiciaire et de la procédure pénale succède nécessairement la suppression des *pénalités*. On peut dire que toute l'anthropologie criminelle aboutit à cette proposition de M. Ferri : « La société doit seulement considérer le délit comme l'effet d'anomalies individuelles ou comme un symptôme de pathologie sociale, réclamant de toute nécessité l'isolement des élémens d'infection et l'assainissement de l'atmosphère où s'en développent les germes. » C'est logique. Toute peine suppose un coupable, et la culpabilité suppose la responsabilité, par conséquent implique le libre arbitre. Or le libre arbitre est, pour la criminologie positiviste, la superstition qu'il faut extirper à tout prix. Ainsi la société peut assainir, isoler, éliminer : elle est décidément privée du droit de punir.

(1) Voir le chapitre IV des *Nouveaux horizons*, de M. Ferri.

(2) Voir l'ouvrage de M. Guillot, juge d'instruction à Paris, sur *les Principes du nouveau code d'instruction criminelle* (Paris, 1884), ch. IX.

Cette théorie de l'élimination est la plus impitoyable et la plus décourageante qui ait hanté le cerveau des savans et des philosophes. Il y a déjà plus d'un siècle que l'humanité, rougissant des anciens systèmes répressifs, s'est révoltée contre un régime pénitentiaire propre à dégrader le coupable, à lui inspirer des sentimens abjects, à fomenter en lui la haine et la vengeance. Non-seulement elle a maudit les peines dépravatrices qui préparent le criminel à de nouveaux crimes et doublent le péril social ; mais, soulevée par une grande espérance, elle s'est élancée vers des horizons nouveaux. Elle a jugé possible d'organiser un système de peines correctionnelles en même temps qu'afflictives, c'est-à-dire de parler à l'âme du coupable, de l'amender en le frappant, de vaincre ses habitudes de paresse, de lui donner un apprentissage professionnel, une instruction morale et religieuse ; elle n'a pas désespéré de le convertir. De là, ces prisons coûteuses dans lesquelles on ouvre la cellule des détenus aux communications bienfaisantes en la fermant aux communications corruptrices; de là ces œuvres de sauvetage, de patronage et de protection fondées en faveur de l'enfance abandonnée ou coupable, ces colonies pénitentiaires, ces asiles, ces ouvroirs où l'on reçoit des milliers de petits vagabonds et de petits voleurs dans une vue de redressement et de régénération ; de là ces libérations conditionnelles qui s'introduisent peu à peu dans les principales législations de l'Europe et de l'Amérique pour récompenser, après un certain temps d'épreuve, les détenus dont la conduite fait supposer l'amendement. Mais tout cela devient absurde, si le délit n'est que la manifestation d'une loi d'évolution, ou si la criminalité n'est que le résultat fatal d'une mauvaise organisation cérébrale. Aussi M. Ferri, le théoricien de l'école, commence-t-il par nier le remords : « Sauf les délinquans entraînés par l'élan d'une passion, les malfaiteurs, par l'effet d'une insensibilité qui leur est propre, ne sentent pas plus le remords après avoir commis le mal, qu'ils n'éprouvent de répugnance avant de le commettre. » Il va, par conséquent, nier l'amendement : « L'homme n'est pas libre, dit-il : dès lors, que sert-il de le contraindre à s'amender? Celui qui sera sorti de prison, même après avoir donné des preuves de sa résipiscence, retournera là où le délit a son foyer, là où il donne son impulsion, préparant une société corrompue et corruptrice (1). » Ainsi donc le temps des illusions est passé : la peine doit être exclusivement répressive, parce qu'elle atteint des êtres également incorrigibles,

(1) Voir, sur cette théorie de M. Ferri, l'article de M. Albert Desjardins publié en janvier 1888 dans le *Bulletin de la société générale des prisons.*

ou plutôt, la société ne punit plus ; elle se débarrasse de ce qui la gêne.

Quel est l'acte punissable? Les vieux criminalistes répondront : tout acte contraire à la notion du juste et qu'il importe à la société de réprimer. En effaçant la première de ces conditions, en envisageant la pénalité comme « une simple réaction de la société contre les élémens qui la troublent, » on arrive à des conséquences effroyables. Le juge, aujourd'hui, croirait enfreindre un devoir s'il ne mesurait le châtiment à l'acte coupable : l'anthropologie criminelle propose, par la bouche de M. Garofalo, de remplacer la proportionnalité de la peine au délit « par la recherche de l'idonéité du coupable à la vie sociale. » Un accusé sera donc puni plus sévèrement pour s'être emparé d'un pain que pour avoir dévalisé la Banque de France, s'il est jugé moins capable de s'adapter au milieu social et de livrer le combat pour l'existence, « tout se ramenant à la vraie détermination de la nécessité sociale. » M. Garofalo, fidèle à ses prémisses jusqu'au bout, n'a pas craint d'imprimer « que, si le fou homicide est réellement et en permanence dangereux, comme le serait un délinquant né, il ne verrait aucune raison pour distinguer l'un de l'autre devant la guillotine. » Cette proposition, n'en déplaise à la « science, » nous paraît fort peu scientifique.

Il faut « éliminer pour toujours » les délinquans vraiment incurables, disait encore au congrès de Paris, le 14 août 1889, M. Ferri. Or le plus sûr moyen d'élimination, c'est la mort. Mais si la peine de mort est, comme nous le pensons, légitime, l'homme ne doit l'appliquer à ses semblables qu'avec une extrême circonspection. Les anthropologues répondent que si, dans le règne animal, « la difformité physique d'un individu le fait mettre au ban de la communauté, » l'homme parvenu à l'extrême limite de la difformité morale « ne peut plus être considéré comme notre semblable. » « Si ses sentimens, écrit M. Garofalo, ne se trouvent pas à l'unisson de ceux qui, dans le degré actuel d'évolution, sont communs à notre race, il n'est donc pas un membre de notre société et ne peut être assimilé à ceux qui en font partie ; il se trouve attaché, par hasard, à notre milieu, comme une mauvaise plante qu'il importe d'arracher. » M. Proal, conseiller à la cour d'Aix, un des adversaires de la nouvelle école, blâme à bon droit le magistrat napolitain de citer avec admiration les terribles exécutions d'Henri VIII et d'Élisabeth qui, en débarrassant la société des mendians et des vagabonds, ont opéré sur le sol anglais une sélection importante, et d'avoir fait des vœux pour que l'œuvre d'épuration fût continuée. Il est au moins étrange qu'un certain

nombre d'anthropologues italiens, acceptant ou professant de telles doctrines, aient inscrit le nom de Beccaria sur leur drapeau (1).

Cependant, on veut bien réserver (c'est peut-être une inconséquence!) la peine capitale aux malfaiteurs qui ont « violé le sentiment de pitié avec une cruauté innée et instinctive. » C'est par la déportation que les autres seraient éliminés. M. Lombroso, après avoir montré dans son dernier ouvrage, d'une façon d'ailleurs très sommaire, « quel foyer de corruption et quelle source d'incorrigibilité sont les prisons, » oppose la transportation à l'emprisonnement comme le seul régime qu'on puisse « rationnellement appliquer » à certaines catégories de délinquans. Nous aurions voulu connaître, à vrai dire, son avis sur le système compliqué que M. Garofalo développe dans sa *Criminologie*. La transportation ordinaire dans une colonie de l'État pour un temps indéterminé, avec une période d'observation de cinq à dix ans, ne serait appliquée qu'aux condamnés pour viol, pour blessures suivies de mutilation et pour des délits moins graves, tels que la calomnie, les sévices sur une personne incapable de se défendre : les voleurs, les incendiaires, les escrocs et les faussaires non aliénés, mais ayant un instinct criminel (soit une névrasthénie morale, selon le professeur Benedikt), que leur improbité fût congénitale ou devînt instinctive après avoir été fortuite, partiraient pour une terre éloignée, une colonie naissante, où la population serait encore espacée, et où le travail assidu serait la condition absolue de l'existence. Mais si la « névrasthénie » est insurmontable, une nouvelle élimination devenant nécessaire, on conduira le relégué dans une contrée sauvage et on l'y abandonnera; il deviendra l'esclave des indigènes, à moins que ceux-ci ne le percent de leurs flèches. Le même sort attend les condamnés de la première catégorie, qui seraient en état de récidive. Voilà sans doute une nouvelle manière, ingénieuse et terrible, de pratiquer la sélection, et j'entends retentir l'exclamation de notre vieux Montaigne : « Combien j'ai vu de condamnations plus criminelles que crimes! »

C'est ici qu'il convient de mettre en relief une des fantaisies les plus surprenantes de la criminologie positiviste. Il est bon d'éliminer, pour le présent; le chef-d'œuvre serait d'éliminer pour l'avenir. Le criminel « engendrant nécessairement un criminel, comme une vipère produit une vipère, » la sélection sera défectueuse si l'on permet aux délinquans de se reproduire. M. Garofalo demande, en conséquence, que l'infécondité leur soit imposée par

(1) Voir Ferri, *la Teorica dell'Imputabilità*, *Introduzione*, p. 8.

une opération chirurgicale (1). La science a de dures exigences, et ce sera, pour beaucoup de pays, un revirement pénible, la castration étant généralement regardée comme un crime des plus graves, par exemple en France, où elle est punie des travaux forcés à perpétuité. Cependant l'idée, toute scientifique qu'elle puisse être, ne pèche-t-elle pas par le côté pratique? Outre qu'on ne peut voir apparaître sans inquiétude une nouvelle et nombreuse classe de fonctionnaires préposés à cette immense et délicate besogne, le législateur manquerait son but, croyons-nous, d'abord parce que beaucoup de délinquans ont déjà procréé des enfans avant d'être découverts et mis sous la main de la justice ; or ce serait le comble de l'extravagance que d'imposer l'infécondité sur de simples soupçons ou par voie de médication préventive. Mais la raison décisive est dans le vice de la théorie fondamentale. Il est établi, disions-nous, que la grande majorité des criminels est issue de parens honnêtes, et, par conséquent, le point de départ est faux. Le voleur et l'homicide n'engendrent pas le voleur et l'homicide comme la vipère engendre la vipère ; le fils d'un scélérat peut être un bienfaiteur de l'humanité. Cela suffit pour que l'homme ne s'arroge pas le droit de mutiler l'homme et d'empêcher la transmission de la vie.

La théorie de l'élimination se présente sous un aspect moins farouche depuis que la thèse du criminel aliéné se combine avec celle de l'atavisme, la pénètre et tend à la modifier. « Nous appelons de tous nos vœux, lit-on dans un rapport fait au congrès de Rome, en 1885, par M. Frigerio, le moment non éloigné où le triomphe de la méthode expérimentale arrachera des prisons les délinquans de naissance pour les confier aux cliniques criminalistes. » Les criminels vont évidemment profiter, dans cette nouvelle phase, des égards qu'on doit aux fous.

Tous les anthropologues n'assignent pas, à vrai dire, la même place à la folie dans le développement de la criminalité : — « Le criminel est un infirme et un malade, » écrivait en 1887 M. Acollas. Si l'on tombe dans cet excès de généralisation, si l'on se laisse aller à confondre la folie et la criminalité, le législateur n'a plus qu'à fermer les prisons en les remplaçant par des hôpitaux. Aussi M. Acollas supprime-t-il entièrement la peine pour lui substituer « le traitement le mieux approprié à l'état du délinquant. » — « Il n'y a pas encore un siècle, lit-on dans *il Diritto di punire* de M. Ferri, on punissait les fous comme les délinquans, parce qu'on imputait à la volonté malfaisante ce qui n'était l'effet que d'un organisme malade : le changement qui s'est produit dans la ma-

(1) *Criminologia*, p. 269.

nière de traiter les fous doit se produire maintenant dans celle de traiter les délinquans, victimes de leur nature, » et cette idée paraît être à l'éminent professeur la plus féconde qu'il ait produite.

Mais ces délinquans, qui sont-ils? L'anthropologie criminelle n'a pas inventé que les véritables fous devaient être placés dans les maisons de fous : on le savait bien avant sa naissance! Elle a découvert un état mental particulier, la « folie morale, » qui n'a rien de commun avec la folie ordinaire. Le fou moral ou « psychopathe » pense avec logique, raisonne ses actions, mais est dépourvu de toute notion morale, ne songe qu'à lui et ne s'inquiète pas des autres : tout ce qui lui sert est bien, tout ce qui le contrarie est mal; il ne voit que la minute présente, et, pour satisfaire son caprice, ira jusqu'au crime. Le professeur Babinsky propose de ne pas le punir, parce que c'est un malade irresponsable, et de ne pas l'enfermer même dans une maison d'aliénés, parce qu'il est incurable et que cette mesure aggraverait plutôt son état (1). Mais cet avis lui appartient en propre. On s'accorde, en général, à reconnaître que le psychopathe doit être séquestré dans un asile spécial pourvu que rien n'y fasse pressentir « une expiation, une punition, une vengeance. » Mais où commence, où finit ce criminel étrange, qu'il faut soigner et non punir? M. Ferri distingue les délinquans fous ou demi-fous, les délinquans nés, les délinquans d'occasion, de passion ou d'habitude, mais en déclarant aussitôt qu'on trouve dans les deux dernières catégories comme dans la première des gens incapables de résister à la mauvaise impulsion. Quant à M. Lombroso, il enseigne clairement, au dernier chapitre de l'*Uomo delinquente*, « l'analogie, l'identité complète entre le fou moral et le délinquant né. » — « J'ai trouvé, dit-il encore au congrès de Paris, que le fou moral et le criminel n'étaient qu'un (2). » M. Brouardel faisait observer au même congrès que, s'il fallait appliquer les idées de M. Garofalo, le criminel né devrait être gardé à vie dans un établissement spécial.

A quelque nuance qu'on s'arrête, tous ces criminologistes éten-

(1) « Mais est-il un seul criminel, remarque judicieusement M. A. Guillot (*les Prisons de Paris*, p. 187), chez lequel on ne rencontre les traits de ce personnage, et dès lors l'unique ressource des honnêtes gens ne sera-t-elle pas de se mettre eux-mêmes en prison pour échapper aux coups des criminels? »

(2) Les essais de classification sont très nombreux. Par exemple, M. Marro divise les criminels en trois catégories : 1° ceux qui présentent un type anatomique où l'on retrouve les caractères des races inférieures; 2° ceux qui offrent des caractères congénitaux morbides ; 3° ceux qui présentent des caractères morbides acquis. M. Bianezi les répartit encore en trois classes : 1° délinquans nés; 2° névropathiques; 3° tous les autres. M. Garofalo distingue : 1° *les aliénés ou les non aliénés* ayant une anomalie psychique qui détermine le crime; 2° ceux qui n'ont pas cette anomalie, mais sont contraints au délit surtout par les circonstances extérieures, etc., etc.

dent démesurément le domaine de la folie et restreignent beaucoup trop celui du crime. Il faut se donner beaucoup de mal pour déplacer ces frontières naturelles. On n'aura pourtant fait ce grand effort que pour obtenir un résultat fâcheux : s'il est mauvais de traiter un fou comme un criminel, il est presque aussi regrettable de laisser croire qu'on enferme un criminel comme on enferme un fou. Par là même on abolit la véritable idée de la sanction pénale, on altère dans la conscience publique la notion du bien et du mal. Il est vrai que nous faisons sourire un peuple de savans en admettant qu'il existe encore une distinction entre le bien et le mal.

Mais les législateurs, gens nécessairement pratiques, sentent très bien que la société va se dissoudre si le contre-sens moral de la criminologie positiviste passe des livres dans les lois. Aussi peut-on prédire qu'aucun pays n'en fera le principe réformateur de ses codes criminels. L'Italie nous donne, à ce point de vue, un exemple décisif. Elle vient de promulguer un code pénal et, si les doctrines de la nouvelle école devaient prévaloir quelque part, c'est assurément sur la terre classique de l'anthropologie criminelle. L'occasion était admirable, unique. Cependant, ainsi que le constate M. L. Lucchini, professeur à l'Université de Bologne et rédacteur du projet de code pénal (1), les idées de M. Lombroso et de ses disciples ne furent accueillies ni par le gouvernement du roi, ni par les chambres. M. Ferri était bien placé pour en réclamer l'application, puisqu'il appartenait à la chambre des députés. Il prononça dans la discussion générale un long discours, mais ses paroles n'eurent pas d'écho dans le parlement : il ne put, au demeurant, faire modifier le projet de loi. C'est un grand échec et peut-être le symptôme d'une décadence prochaine.

III.

M. Lombroso, en constatant, dans la préface de son dernier livre, écrite quelques semaines après la clôture du dernier congrès international, que les novateurs ont de rudes assauts à soutenir, traite avec un certain mépris « les éclectiques doucereux qui, pareils aux éponges, absorbent tout et, ne rejetant rien ou presque rien, laissent chacun satisfait de lui-même. » Nous ne sommes pas de ces éclectiques, le lecteur a pu s'en apercevoir. Mais il est bien rare, nous nous trouvons d'autant plus à l'aise pour le reconnaître, qu'un aussi grand nombre d'hommes sérieux, de savans con-

(1) Voir la *Revue critique de législation et de jurisprudence,* de septembre-octobre 1888, p. 637. Comparez l'ouvrage précité de M. G. Vidal, p. 628.

vaincus, se soient livrés à de tels travaux sans qu'il y ait lieu d'en tirer quelque profit. La criminologie positiviste s'égare le plus souvent; pourtant, elle nous suggère un certain nombre de réflexions utiles et nous permet de glaner, même dans le champ de ses erreurs, quelques vérités.

Il n'est pas besoin d'une longue réflexion pour s'apercevoir que les anthropologues italiens, trop souvent prêts à sacrifier les droits des individus aux intérêts du corps social, réagissent, avec un certain nombre d'hommes d'État et de moralistes, contre l'affaiblissement systématique de la répression pénale. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'opinion publique se révoltait à bon droit contre l'atrocité des peines. C'est l'époque où la torture interroge et la douleur répond, où le bourreau peut se dire, après l'exécution décrite par Joseph de Maistre : « Nul ne roue mieux que moi; » où la peine de mort est appliquée, en dix ans (1760-1770), quarante-six fois à Valence, cent deux fois à Lyon, cinquante-huit fois par le parlement de Grenoble, quatre cent soixante-douze fois par celui d'Aix. On comprend que Voltaire, d'Alembert, Helvétius, d'Holbach, Servan, aient avant tout réclamé l'adoucissement des lois pénales; que Catherine II, dans des instructions célèbres, Louis XVI, dans sa déclaration du 1er mai 1788, aient pressé l'accomplissement de cette réforme, et que Marat lui-même ait fait imprimer, en 1789, un livre contre la peine capitale. Mais, ainsi que le reconnut Servan, « l'adoucissement des peines a son époque comme il a sa mesure. » Il serait absurde de se figurer qu'on peut, en affaiblissant indéfiniment le système pénal, le perfectionner indéfiniment, et, si quelques philanthropes se repaissent encore de cette illusion, il est bon de la leur enlever. Quand la crainte du châtiment n'intimide plus le malfaiteur, la criminalité se développe. Non-seulement la société ne doit pas encourager le crime, mais elle est tenue de le décourager. Or, depuis que la France, par exemple, note chaque année le nombre de ses crimes et de ses délits, l'accroissement des uns et des autres n'a point, pour ainsi dire, cessé. La série des cinquante dernières années (1838-1887) a commencé par 237 accusés ou prévenus (jugés à la requête du ministère public), elle finit par 552 pour 100,000 habitans. Dans ce demi-siècle, la criminalité de notre pays a donc augmenté de 133 pour 100. Il y a plusieurs manières d'expliquer cet accroissement déplorable; mais comme aucune d'elles ne satisfait ni ne rassure l'opinion publique (1), il est impossible que la société ne

(1) Voir sur ce point le premier chapitre de M. H. Joly dans *la France criminelle* (Paris, 1889).

se demande pas si, par amour de l'humanité, ses faiseurs de lois n'ont pas sacrifié les premiers intérêts de l'humanité. N'a-t-on pas trop désarmé? La criminologie positiviste est de cet avis. Sans cesser de maintenir la théorie du libre arbitre et la proportionnalité de la peine à la culpabilité, les criminalistes de l'ancienne école auront à tenir compte, en ce point, de ses travaux et de ses leçons, ne fût-ce que pour empêcher l'abus des circonstances atténuantes, à plus forte raison l'introduction des circonstances « très atténuantes » et pour défendre la légitimité de la peine capitale contre trois ou quatre survivans du XVIIIe siècle.

C'est au même mouvement d'idées qu'il faut attribuer la réaction de l'opinion publique contre le jury. Quand un certain nombre d'anthropologues traitent cette institution de « prudhommesque, » la comparent ironiquement à la garde nationale et proposent de l'enterrer au plus vite, ils n'ont pas de courant à remonter. Il y a trente ans, une telle proposition eût discrédité leur système ; je crains qu'elle ne le réhabilite. Quelques acquittemens inattendus ont été débattus et blâmés par la presse parisienne : de grands journaux qui suivent ordinairement l'opinion générale et la guident quelquefois, se sont avisés de juger ces juges populaires, et les ont malmenés. Un de nos plus illustres philosophes ne se plaignait-il pas hier encore, dans une notice lue à la séance publique de l'Académie des sciences morales, de retrouver « l'influence des doctrines ambiantes, » non-seulement au théâtre et dans les romans, mais « dans les jugemens du jury? » Peut-être, au moment où nous écrivons ces lignes, faut-il un peu plus d'indépendance pour défendre le principe de l'institution que pour l'attaquer. Profitons donc de la nouvelle leçon que nous donnent M. Garofalo et ses alliés, non pour supprimer le jury, mais pour l'améliorer. La magistrature française, par exemple, suspecte, quoi qu'elle fasse, à d'implacables adversaires, incessamment secouée par nos révolutions politiques, dénigrée par les uns et mollement défendue par les autres, ne peut plus administrer la justice pénale à elle seule ; elle succomberait à cette tâche écrasante, sans profit pour le pays. Mais ne pourrait-on pas enlever au jury les crimes contre les mœurs, les avortemens, même les infanticides? est-il utile de déplacer et d'arracher à leurs affaires un si grand nombre de citoyens pour juger, entre autres infractions, les vols commis par des domestiques, des aubergistes ou des voituriers? Personne n'ignore que, dans la pratique, le ministère public, d'accord avec le juge d'instruction, *correctionnalise* un certain nombre de crimes secondaires, et que les prévenus, loin d'accepter la suppression des circonstances aggravantes, avec la perspective d'une

peine plus douce, astreignent souvent par des conclusions expresses, dans l'espérance d'obtenir un verdict négatif du jury, le tribunal correctionnel à constater sa propre incompétence : ne vaudrait-il pas mieux que la loi même eût d'avance dessaisi le jury? Plusieurs hommes d'état se sont figuré qu'il fallait faire coïncider le droit à l'électorat et l'aptitude aux fonctions de juré. Si l'on s'entête dans cette idée, le mal est sans remède. Il faudrait avoir le courage de ne pas mêler la politique à tout ce qui lui échappe, et de laisser chaque chose à sa place. Il s'agit bien moins de faire participer le plus grand nombre à l'administration de la justice que de constituer un jury très éclairé, très solide, capable de ne se laisser ni séduire ni dominer. Qu'on fasse de bonnes listes, comme le demande M. Proal, et l'on aura du même coup vengé, relevé, consolidé le jury.

On sait que l'action pénale et la peine elle-même sont éteintes en général et dans notre pays en particulier, par un laps de temps assez court. Les criminologistes proposent de supprimer ou de restreindre à quelques cas cette double prescription, estimant sans doute que, si la criminalité doit être envisagée comme le résultat fatal d'une mauvaise organisation cérébrale ou d'une difformité morale héréditaire ou d'un état épileptoïde, il importe peu que le souvenir du délit commence à s'effacer : la société garde le même intérêt à réagir contre les élémens qui l'ont troublée et la troubleront encore. Tout en contestant les prémisses du raisonnement, je me demande s'il n'y a pas une part de vérité dans la conclusion. Des incendies ont ruiné quelque pauvre village, plusieurs assassinats y ont semé l'épouvante, et le souvenir de ces forfaits subsiste encore : l'intérêt social exige-t-il que l'incendiaire ou l'assassin puisse impunément, au bout de dix ans, proclamer son crime et s'en glorifier? Il y a longtemps que Bentham demandait à la société de ne pas conclure un tel pacte avec les grands coupables.

La criminologie positiviste ne traite pas le droit de grâce avec une moindre défaveur et peut-être n'est-elle pas, sur ce point, en désaccord avec l'opinion publique. Celle-ci n'a plus, de nos jours, qu'un médiocre souci de l'ancienne prérogative royale, et pardonne aisément à Richelieu lui-même d'avoir « au fils du roi Henri rayé son droit de grâce. » Elle féliciterait plutôt le roi régnant de Suède et de Norvège, repoussant dans une circonstance mémorable deux demandes de commutation parce qu'il ne lui appartenait pas de supprimer d'un trait de plume une loi votée par les chambres et sanctionnée par la couronne. Au demeurant, elle désapprouve la grâce systématique et la grâce arbitraire : la première est une injure au législateur lui-même, dont elle critique et corrige

de parti-pris les ordres souverains; la seconde est un acte de mollesse ou de complaisance : l'une et l'autre ont le tort de réformer au préjudice du corps social des condamnations mûrement réfléchies et régulièrement prononcées par les pouvoirs compétens. Peut-être y a-t-il lieu de mettre à profit les conseils des anthropologues italiens, non pour abolir le droit de grâce comme le demandaient déjà les philosophes du dernier siècle, irrités par l'abus des lettres de rémission, d'abolition, etc., mais pour le contenir. Un criminaliste des plus distingués enseignait à la Faculté de Paris, il y a trente ans, que la grâce est un rouage obligé de tout système « construit à la fois sur l'idée de répression et de correction, » et la formule nous semble encore irréprochable. L'anthropologie criminelle va sans doute plus loin, puisqu'elle ne compte pas sur l'amendement du condamné ; mais répudiant le principe, nous n'adoptons pas la conséquence. Nous concevons que la science ne s'accommode pas des « baguettes magiques (1) ; » mais la grâce motivée, raisonnée, reste le palliatif des longues peines, à plus forte raison des peines perpétuelles. La criminologie nous amène à conformer l'exercice du droit aux données de la philosophie pénale, et c'est un service qu'elle rend; il s'agit seulement de contrôler ses prémisses et de l'arrêter à temps.

L'anthropologie criminelle force aujourd'hui tous les criminalistes, par l'excès même de ses généralisations, d'approfondir une des questions les plus intéressantes qui se soient offertes aux méditations de la science pénitentiaire. Convient-il d'établir des manicomes, c'est-à-dire des asiles spéciaux pour les criminels? Ce qui gâte, en ce point comme en d'autres, les propositions de la nouvelle école, c'est sa tendance à confondre la folie et la criminalité. Si la plupart des délinquans sont des fous ou des demi-fous; si, d'ailleurs, comme le soutenait au congrès international de Rome le professeur Solivetti, la « responsabilité partielle » n'existant pas, il faut envoyer tous les « névrosés, » tous les alcooliques, tous les hystériques, tous les « impulsifs, » quelles que soient « la forme ou l'intensité de la psychopathie, » dans ces manicomes, les prisons proprement dites ne seront plus habitées que par leurs gardiens. Mais on peut, cette fois encore, éviter les exagérations des criminologistes en profitant de leurs travaux. Ils n'ont pas été, d'ailleurs, les premiers à s'apercevoir qu'il pouvait être utile à la société de prendre des mesures particulières soit contre les aliénés

(1) « Faites de bonnes lois, disait Bentham, et ne créez pas une baguette magique qui ait la puissance de les annuler. »

criminels, soit en leur faveur. En vertu d'une loi du 28 juillet 1800, votée à la suite d'un attentat commis à Drury-Lane contre la vie du roi par le fou Hadfield, les cours de justice anglaises durent enjoindre que toute personne acquittée comme irresponsable du crime à raison de son état mental serait retenue sous une étroite surveillance. Des établissemens spéciaux ont été créés, en 1850, à Dundrum pour l'Irlande; en 1858 à Perth pour l'Écosse; en 1863, à Broadmoor pour l'Angleterre; d'autres se sont fondés aux États-Unis et au Canada. Mais au contraire, à Paris, la préfecture de police, recevant de la justice un prévenu que celle-ci regarde comme irresponsable, peut, à la condition de ne pas le laisser en prison, agir à sa guise; soit le rendre à la liberté, c'est-à-dire le mettre à même de recommencer, presque sans interruption, ses tristes exploits, soit le placer dans un asile où il ne sera pas soumis à un régime spécial, c'est-à-dire où toutes les facilités lui seront offertes pour une évasion (1). Aussi ne sommes-nous pas éloigné de partager l'avis des docteurs Semal et Motet, qui proposèrent, au congrès international de 1889, la fondation d'asiles spéciaux, « tels que ceux de Broadmoor et de Montelupo, » pour les aliénés criminels. Il n'est pas inutile de remarquer que le principe même de cette réforme vient d'être accepté par les rédacteurs du code pénal italien, si rebelles aux utopies de la nouvelle école, et même par le sénat français (2).

Tel n'était pas sans doute, au congrès de 1889, l'avis de M. Bajenof, directeur d'un asile où les aliénés criminels sont confondus avec les autres malades. Celui-ci ne trouve aucun motif pour distinguer les uns des autres, ne s'étant jamais aperçu « que les aliénés envoyés après un crime eussent exigé le moindre changement dans le régime de la maison. » Cette maison est assurément favorisée du sort, et ses cliens sont atteints d'une folie bien douce. Cependant le sens commun prescrit d'isoler les fous violens, les fous homicides, ceux qu'un délire érotique pousse aux attentats contre les mœurs, et bien d'autres encore. Il faut sans doute leur infliger un traitement spécial, intimider ceux que la crainte peut contenir, en tout cas les surveiller plus étroitement, défendre le personnel de la maison contre leurs excès, prendre des mesures rigoureuses pour empêcher leur évasion. Mais tout cela n'est possible que si l'on crée soit des quartiers distincts dans le même établissement, soit des établissemens distincts.

(1) Et où le chef de service, ajoute M. Adolphe Guillot (*les Prisons de Paris*, p. 180), qui ne connaît ses antécédens que d'une manière inexacte, se hâtera de le mettre dehors à la moindre apparence de guérison.

(2) Le 7 mars 1887 dans le projet de revision de la loi du 30 juin 1838.

M. Adolphe Guillot ne s'arrête pas à mi-chemin. Ce criminaliste pratique, d'un esprit si judicieux et si mesuré, tendant la main, dans cette unique circonstance, aux anthropologues italiens, propose l'érection d'établissemens où l'on recevrait non-seulement les aliénés criminels proprement dits, mais les demi-criminels, les demi-responsables, qui, dans l'état actuel des choses, obtiennent « une complète et scandaleuse absolution. » La loi, croit-il, faute d'organiser les moyens de répression et de préservation, ne sait pas atteindre le crime s'il est conçu dans un cerveau détérioré par l'alcoolisme ou s'il procède d'une volonté qui s'émiette. Il hâte donc de ses vœux l'ouverture de quelques maisons « où l'on retiendra sous de solides verrous » ces demi-fous, ces « candidats à la folie » qui circulent aujourd'hui dans les rues. Il y a peut-être, en effet, une expérience de ce genre à faire; mais j'en signale immédiatement le péril. Le nombre des « candidats à la folie » va démesurément s'accroître. Il y a déjà beaucoup trop de coquins qui se targuent, devant les tribunaux de répression, de n'être qu'à moitié responsables : les nouvelles recrues formeront une armée. Or la perspective des manicomes n'est pas effrayante : si le code pénal n'est plus appliqué que par exception, la société devra se tenir sur ses gardes et les honnêtes gens seront à plaindre. Pour conclure, si l'on ne se sentait pas à même d'apporter dans l'appréciation des « demi-responsabilités » une extrême circonspection unie à la plus inébranlable fermeté, mieux vaudrait ne pas tenter l'épreuve.

Comment n'être pas frappé du péril auquel la nouvelle école expose le corps social non-seulement par la substitution plus ou moins générale de l'asile ou de l'hôpital à la prison, mais avant tout pour la négation du libre arbitre? Il est assurément difficile d'enlever à l'espèce humaine le sentiment de sa propre liberté : je n'ose cependant contester qu'on puisse parvenir à le voiler par un très grand effort, et j'admets qu'un certain nombre de gens, peut-être un peu plus disposés qu'il ne faut à se laisser convaincre, soient fascinés par les raisonnemens du déterminisme. Les conséquences de ce bouleversement moral sont incalculables! La statistique nous révèle le nombre des meurtriers et des voleurs, mais non celui des hommes qui, sollicités par leurs passions ou par leurs besoins, se sont raidis contre la tentation de mal faire. Persuadez à ces derniers que la résistance est impossible, que « tous nos actes, comme le disait Mme Clémence Royer au congrès international de 1889, sont déterminés par notre nature physique, » que « notre pensée est aussi déterminée, » peut-on douter que la criminalité

n'augmente dans des proportions formidables? Pourquoi lutter quand le combat n'est qu'un simulacre? Ce pauvre est attiré par l'or de son voisin riche; c'est que sa nature physique le pousse fatalement à se l'approprier: il se sent prêt à supprimer deux ou trois de ses semblables pour atteindre le but; c'est que la nature a déposé dans son sein d'inextinguibles convoitises sans les atténuer par un sentiment altruiste. Laissez-vous donc aller! subissez cette impulsion irrésistible! Au lieu de violer la loi, vous l'accomplissez, sans qu'il y ait d'ailleurs mérite ou démérite à l'accomplir! Si la société vous cherche noise, vous lui répondrez que l'homme avait naguère l'illusion de sa liberté « comme il a eu si longtemps l'illusion du mouvement du soleil, » mais que, formé par le progrès de la science, vous avez perdu la première comme la seconde. C'est un personnage éclairé, dira sans doute la magistrature nouvelle, mais un psychopathe, et l'on vous conduira probablement dans un asile où, pour obéir aux préceptes de la science, la société s'abstiendra de vous « humilier. » Vous y serez vite, n'en doutez pas, en nombreuse compagnie, car vous ne manquerez pas d'imitateurs.

Il n'importe, répliqueront certains philosophes. L'erreur doit être combattue sans merci, quoi qu'il en coûte. La société s'était accommodée de la croyance au libre arbitre? Mais, puisqu'il est établi que le libre arbitre est une chimère, il faut faire resplendir la vérité sans ombre aux yeux du genre humain, même au prix de tous les sacrifices. D'accord, si la démonstration était faite; mais l'est-elle? Aucun sophisme ne peut m'empêcher de sentir en moi, avant la détermination, la force qui peut se déterminer de telle manière ou de telle autre, ni d'avoir conscience que je suis le maître de ma résolution, de pouvoir l'arrêter, la continuer, la reprendre, ni faire cesser la conscience du pouvoir qui produisait l'acte volontaire alors même que cet acte a cessé. L'homme n'est plus qu'une chose s'il cède mécaniquement à la pression du motif le plus fort; il lui suffit de s'interroger pour apercevoir à la clarté la plus intense ce qui distingue la personne de la chose. On ne renverse pas les données de cet interrogatoire en expliquant la cause abstraite des actes individuels par une généralisation fondée sur des moyennes approximatives : il s'agit, pour chaque sujet, de saisir sur lui-même la cause concrète d'un acte personnel et concret. C'est la véritable méthode expérimentale, opposée à l'esprit de système et d'hypothèse. Pour contester tout ce qu'elle nous révèle, c'est-à-dire le jugement du bien et du mal, le sentiment moral, l'idée du mérite et du démérite, le libre arbitre, il faut soutenir que ces phénomènes sont d'un ordre purement subjectif et que l'instrument même de

l'observation trompe l'observateur. Mais, s'il en est ainsi, le même instrument égare tous les observateurs dans tous les ordres d'investigations, et chacun n'a qu'à se taire.

Il ne faut pas se figurer, au surplus, que les études faites sur la personne même des criminels suivis du berceau jusqu'à la tombe contredisent les données de l'observation psychologique. Il suffit de retourner aux *Prisons de Paris*, de M. Guillot, pour se convaincre que les deux séries d'expériences se contrôlent et se fortifient l'une par l'autre. L'auteur a dû, pour s'acquitter de sa tâche professionnelle, scruter l'âme et la vie des plus grands criminels : Blin et Beghen, Lebiez et Barré, Marchandon, les quatre assassins de Mme Ballerich, et d'autres, par centaines. Ce qui l'a peut-être le plus frappé dans cette suite interminable d'instructions, c'est le développement progressif de la dépravation. Au lieu d'envisager le criminel d'habitude, à l'exemple de Ferri, comme un être voué au crime par sa constitution héréditaire, organique et psychique, il reconnaît à la plupart des délinquans (et peut-être ne trouvera-t-il pas un contradicteur en France parmi ses collègues) les mêmes facultés et les mêmes aptitudes qu'aux autres hommes. Le crime n'a pas fait tout d'un coup irruption dans leur vie : il s'y est introduit lentement, par une succession de défaillances s'enchaînant les unes aux autres ; leur conscience n'a pas été muette dès le premier jour, c'est à la longue qu'elle a cessé de se faire entendre dans le tumulte des passions ou des intérêts. Leurs mauvaises actions ne sont donc pas le résultat nécessaire d'un désordre physiologique, d'une « réapparition ancestrale » ou d'une dégénérescence. Le récit de leur jeunesse et de leur âge mûr, leurs aveux mêmes prouvent qu'ils pouvaient s'arrêter, à tel ou tel moment, sur la mauvaise pente. D'autres l'ont fait, dont on connaît aussi l'histoire, acceptant, sans doute, la main qui leur était tendue, profitant des leçons qui leur étaient données, mais ne l'auraient pas fait sans un effort de leur énergie propre. Les premiers s'appartenaient comme les seconds. C'est pourquoi la société peut et doit non pas, à proprement parler, éliminer ces délinquans, mais les punir.

ARTHUR DESJARDINS.

L'EMPEREUR GUILLAUME II

ET

SES VUES SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Dès les premiers jours de son règne, l'empereur Guillaume II s'est imposé à l'attention de l'Europe; rien de ce qu'il fait, rien de ce qu'il dit ne paraît indifférent. Les premiers actes de son gouvernement ont révélé un caractère; il peut dire, comme les gentilshommes de Calderon : Je suis celui que je suis. La plupart des jeunes souverains ont des commencemens obscurs et confus; ils s'étudient, ils se tâtent, ils se sondent; ils cherchent leur voie, ils éprouvent le besoin de faire leurs années d'apprentissage et ils demandent qu'on ne les juge pas sur leurs coups d'essai. Guillaume II a procédé tout autrement. Il s'est senti de très bonne heure : une sorte d'inspiration ou d'instinct naturel lui a fait reconnaître sur-le-champ ce qu'il voulait être, ce qu'il voulait faire. A la précocité du jugement, il joint l'assurance, l'accent de certitude et ce noble orgueil qui veut être honoré comme il s'honore.

Il avait acquis tout de suite et la pratique et les maximes du gouvernement. Il s'était convaincu que, dans le nouvel empire germanique, l'empereur est la première des institutions, que tout doit partir de lui, que tout doit se rapporter à lui, qu'il est le centre de tout et que partout son influence et sa volonté personnelles doivent se faire sentir. Il a donné l'autre jour son portrait à son ministre de l'instruction publique; il avait écrit au-dessous : *Sic volo, sic jubeo.* Il veut, il ordonne; ce n'est pas seulement son droit, c'est son devoir. Les Romains, qui ont inventé et créé la politique impériale, estimaient que toute la grandeur de la chose romaine s'incarnait dans l'empereur. « C'est dans l'empereur que nous existons, disait Pline; c'est en lui

que réside la république, et le seul vœu que nous puissions former, celui qui contient tous les autres, *summa votorum*, c'est de souhaiter un bon empereur ; l'avoir, c'est tout avoir. » Et, s'adressant à Trajan : « Nous sommes flexibles sous ta main, nous te suivons partout où il te plaît de nous mener. Tu nous ordonnes d'être libres, nous le serons. » Être libre par ordre et parce que le prince le veut, c'est la vraie liberté dans tout véritable empire.

Dès son avènement, Guillaume II s'avisa que la situation de l'empire allemand avait quelque chose d'anormal, que les pouvoirs y étaient mal distribués, que l'empereur n'y était pas à sa vraie place. La condition qui lui était faite lui parut incompatible avec l'idée qu'il se faisait de ses fonctions souveraines et avec les fiertés de son jeune courage. Un homme de très haute taille s'était mis entre le trône et la nation et cachait le souverain à ses sujets. Par l'éclat des services rendus, par la puissance de son génie, par le prodigieux crédit dont il jouissait dans toute l'Europe, M. de Bismarck avait usurpé la première place; il était le centre où tout aboutissait, il était le maître des affaires. En tout ce qui ne concernait point l'armée, ce n'était pas l'empereur, c'était le chancelier qui gouvernait. Guillaume Ier avait consenti à ce partage inégal, il se tenait volontairement dans l'ombre ; il n'en sortait que par occasion et quand il plaisait à M. de Bismarck de le faire intervenir dans les débats publics.

Guillaume II ne pouvait se résigner à ce rôle effacé ni s'accommoder de la gênante et lourde tutelle d'un grand-vizir. Un autre se serait dit : « C'est un grand maître, et ses entretiens sont fort instructifs; supportons-le. » Il s'est dit, au contraire : « Aussi longtemps qu'il sera là, je ne serai que le second; il mettra sa main dans tout ce que je ferai, et je ne pourrai entrer en communication directe avec mon peuple. » Il n'entendait pas, comme Ibrahim, traîner, exempt de périls, une éternelle enfance, et, avec une promptitude, une fermeté de résolution qui a étonné tout le monde, il signifia à M. de Bismarck qu'il se passerait désormais de ses services. Il a déclaré plus d'une fois que l'initiative doit émaner visiblement du souverain, qu'un véritable empereur doit avoir son sentiment personnel sur toutes les questions, être seul responsable de ses desseins et de ses actes et dire en toute rencontre : Voilà ce que je pense, voilà ce que je veux. Dans son empressement à se montrer, à se découvrir, il ne s'est pas contenté de se débarrasser de son grand-vizir, il a successivement éloigné de lui tous les hommes marquans qui passaient pour posséder sa confiance, pour être fort avant dans ses bonnes grâces, pour exercer une influence décisive sur son esprit et ses déterminations. Un véritable empereur peut avoir des confidens, surtout quand il aime à parler; mais dès qu'on le soupçonne de les trop écouter, de se gouverner par leurs con-

seils, quoi qu'il lui en coûte, il est tenu de les sacrifier et de n'avoir jamais d'autre favori que son peuple.

Guillaume II n'avait pas seulement décidé qu'il gouvernerait lui-même, il savait d'avance quel caractère il donnerait à son gouvernement. Il disait, il y a quelques jours, que nous vivons dans un âge de transition, dans un temps où beaucoup de changemens, de réformes, sont nécessaires : « Nous allons bientôt entrer dans un siècle nouveau. Mes ancêtres se sont toujours efforcés de tâter le pouls à leur époque et de prévoir le cours des événemens. Comme eux, je pense avoir reconnu de quel côté se dirigent les tendances du siècle qui touche à sa fin, et je suis décidé à suivre de nouvelles voies. » Les réformes sont heureuses ou malfaisantes, tout dépend de la façon dont on les opère; les remèdes sont des poisons si le médecin céleste ne s'en mêle. Les mauvaises réformes sont celles qui viennent d'en bas, celles qui émanent de la souveraineté du peuple ou de l'initiative d'une assemblée, celles qui se ressentent de l'influence de la révolution française. Le prince, qui est en haut, voit seul de haut les choses de ce monde, il connaît seul les vrais besoins des peuples, et il n'y a de bonnes réformes que celles où il met son empreinte et qu'il marque à son effigie.

Le jeune souverain était résolu à prendre place parmi les princes réformateurs; le rôle qu'il paraît ambitionner le plus est celui de directeur de l'esprit public. Il aspire à tout renouveler. Sans parler des innovations militaires qu'il médite, de la réforme sociale à laquelle il s'est si vaillamment attaqué, questions de costumes, de mœurs, de langue, de théâtre, il a déjà dit son mot sur tout. Ce mois-ci, c'est sur la réforme de l'enseignement secondaire qu'il s'est prononcé. Il avait convoqué à Berlin une grande commission, composée non-seulement d'hommes du métier, mais de membres du parlement, de hauts fonctionnaires, de publicistes, de grands industriels, de dignitaires de l'église. Le jeudi 4 décembre, il ouvrait la première séance de cette assemblée. Il a paru devant elle dans son uniforme de hussard, et, la main sur la poignée de son sabre, il lui a exposé son programme, lequel, quoi qu'en aient pu dire des étourdis, ne ressemble à aucun autre. Vérités et illusions, tout y porte la marque d'un roi de Prusse, empereur d'Allemagne, qui, en s'occupant de l'éducation de la jeunesse, songe beaucoup à lui et voit en elle l'instrument de ses desseins, *instrumentum regni*.

Le jeune empereur s'est plaint des abus du surmenage, et ce n'est pas là ce qu'il y a d'original dans son discours. Il paraît avoir gardé un fâcheux souvenir des années qu'on l'obligea de passer au lycée de Cassel. Un journal allemand a prétendu qu'il y avait trop de noir, des ombres trop fortes, dans la peinture qu'il en a faite, que nombre de

ses condisciples avaient moins pâti que lui dans cette geôle, et que, s'il lui fallait sept heures pour faire ses devoirs, c'est sans doute qu'il travaillait avec plus de distraction ou plus de conscience qu'un autre. « Je puis dire en connaissance de cause, a-t-il ajouté, que même à Cassel où nous avions, grâce à l'intervention de ma mère, une belle salle de classe, avec une bonne lumière d'un seul côté et une ventilation satisfaisante, sur vingt et un élèves, dix-huit portaient des lunettes, et que, dans le nombre, il en était deux, qui, même avec leurs lunettes, ne voyaient pas jusqu'au tableau. » N'y a-t-il pas là encore quelque exagération ? « Qu'on songe à la jeunesse qui s'élève pour la défense du pays! Je cherche des soldats. Cette quantité de myopes, à quoi nous seront-ils bons? Moi souverain et père public de ce pays, je déclare que cette situation ne peut se prolonger. Messieurs, les hommes ne doivent pas voir le monde à travers des lunettes, mais avec leurs yeux, et trouver plaisir à ce qui est devant eux, à leur patrie et à ses institutions. » Cela est bien dit; mais, hélas! ce ne sont pas seulement les myopes qui regardent le monde à travers leurs lunettes; empereurs ou bourgeois, chacun a les siennes, et quelquefois elles sont troubles ou nous les mettons de travers.

Voici qui est plus grave. Passe encore si on devenait myope en apprenant des choses utiles! Mais on use ses yeux sur des versions grecques et des discours latins. « A bas la composition latine! Elle nous gêne et nous fait perdre notre temps. Il faut que nous abandonnions l'ancienne éducation monastique du moyen âge, où le latin était enseigné avec un peu de grec. Celui qui a été lui-même au collège sait où cela cloche. Ce qui manque surtout, c'est une base nationale. Nous devons élever des jeunes Allemands et non des jeunes Grecs et Romains. »

L'Allemagne a toujours été le pays de la pédagogie, le pays où l'on a le plus médité sur le but de l'enseignement et sur le choix des méthodes. Si le respect n'avait enchaîné les langues, tel membre de la commission consultative aurait représenté sans doute à son souverain que les humanités sont destinées à faire des hommes et que l'Allemand lui-même doit être un homme, qu'il faut être sorti de soi pour arriver à se connaître, qu'il faut s'être donné pour se posséder, qu'on n'acquiert le vrai sentiment de soi-même que par les comparaisons, que, pour avoir une idée juste de son pays et de sa maison, il est bon de voyager, et que les études classiques font faire aux esprits les plus beaux voyages du monde, qu'au surplus les anciens sont les meilleurs maîtres de la jeunesse, étant plus simples que nous et plus près de la nature, qu'on trouve dans leurs œuvres une sagesse plus accessible aux jeunes intelligences et la divine fraîcheur des choses vues, senties et dites pour la première fois, que l'eau de source puisée au pied du rocher est une boisson plus salubre que l'eau troublée des fleuves. Il

aurait ajouté peut-être que l'éducation est une greffe, que les rameaux des sauvageons sont épineux, que leurs fruits sont âpres et amers, que les plus beaux génies de l'Allemagne furent des sauvageons greffés. Qu'auraient été Lessing, Goethe, Schiller, si la muse antique n'avait mêlé son suc et sa douceur à leur sève native? Il y avait une fois un vieux cordonnier allemand qui, ayant fréquenté dans sa jeunesse le collège des jésuites, se souvenait d'avoir lu Virgile. Il s'écriait quelquefois en ressemelant des pantoufles : « Combien un petit bout de latin orne l'homme tout entier! » Et il bénissait à sa manière le bon jardinier qui l'avait greffé. On ne dit pas que ses cliens se soient jamais plaints de ses souliers.

Mais Guillaume II a peu de goût pour les cordonniers qui se souviennent d'avoir lu Virgile ou Cicéron, et on assure qu'il n'a pour Goethe lui-même qu'une froide admiration et qu'il range Schiller parmi les génies dangereux qui ont travaillé à propager dans le monde les faux principes et les idées subversives. Entez le Prussien sur le Saxon, le Bavarois et le Souabe, c'est la seule greffe heureuse et désirable, la seule qui convienne à l'Allemand, et quant au Prussien lui-même, gardez-vous de gâter par d'impures vaccinations le bon sang qu'il a reçu de ses ancêtres. Qu'il apprenne de plus en plus à préserver sa justice originelle de tout mélange adultère, à ne rien emprunter à ses voisins, à se défier de leurs doctrines et à condamner leurs coutumes, à se suffire à lui-même, à trouver en lui tout ce qui est nécessaire à son bonheur, voilà le but où il doit tendre, et rien n'est plus propre à l'en rapprocher que de bons cours d'histoire, qui, en chauffant son patriotisme, lui inspireront de nobles dégoûts et le mépris des idoles étrangères. Or voilà justement le grand mal et le principal grief de Guillaume II contre les gymnases : on y enseigne l'histoire à rebours du bon sens, et c'est dans cette branche d'instruction surtout que le nécessaire est sacrifié à l'inutile.

« Du temps où je fréquentais le collège, le Grand-Électeur n'était qu'une apparition nébuleuse; la guerre de sept ans était presque en dehors du programme. » Ses souvenirs ne l'ont-ils pas trompé? Mais peut-être aussi n'a-t-il pas poussé ses études jusqu'à l'examen de sortie. Quoi qu'il en soit, le Grand-Électeur et la guerre de sept ans, c'est encore le passé et c'est l'histoire de ce siècle qu'il veut qu'on enseigne en premier lieu dans les gymnases. « Les guerres d'émancipation, qui sont la période la plus importante pour tout jeune Allemand, n'étaient pas étudiées; c'est grâce à des cours complémentaires très intéressans faits par M. Hinzpeter que j'ai été, Dieu merci! en mesure d'apprendre ces choses. Mais c'est là précisément le *punctum saliens :* pourquoi donc nos jeunes gens sont-ils induits en erreur? pourquoi fait-on tant de plans confus qui visent à réformer la société tout entière? pourquoi tant d'Allemands critiquent-ils leur gouvernement

et ont-ils la manie de s'en rapporter à l'étranger? Parce que la jeunesse ne sait pas comment notre nation s'est développée et qu'elle ignore que les origines de notre situation actuelle datent de l'époque de la Révolution française. » Il s'est trouvé encore des étourdis pour prendre acte de cette déclaration comme d'un hommage rendu par l'empereur Guillaume II à la Révolution de 1789. Ces innocens n'ont pas compris qu'à ses yeux la Révolution est un de ces fléaux qui, par une dispensation divine et contre toute attente, se changent en bienfaits, une de ces œuvres du diable qui tournent au profit des enfans de la lumière, que, selon lui, elle a commencé la diminution, l'affaiblissement de la France et préparé du même coup la grandeur de la Prusse, qu'il lui sait un gré infini d'avoir abouti à des désastres, à Waterloo et de conséquence en conséquence à Gravelotte et à Sedan. Or ce qu'il veut qu'on enseigne en premier lieu dans les collèges prussiens, c'est Gravelotte et Sedan.

L'empereur a reconnu, il est vrai, que l'école avait beaucoup fait jadis pour exalter le patriotisme et qu'elle avait travaillé, à sa manière, aux destinées de la Prusse. « Dans les années 1864, 1866, 1870, a-t-il dit, les écoles prussiennes, les collèges enseignans prussiens étaient dépositaires de l'idée d'unité qui était prêchée partout. Quiconque sortait de l'école pour faire son volontariat ou entrer dans la vie active, était unanime sur ce point : l'empire allemand serait de nouveau restauré et l'Alsace-Lorraine reconquise. » Mais il s'est plaint que, depuis 1871, le mouvement s'était arrêté.

N'a-t-il pas été injuste? Faut-il croire que les professeurs qui enseignent l'histoire dans les gymnases prussiens sont plus occupés d'instruire la jeunesse et de former sa raison, que de lui donner la plus haute idée de son pays et de son gouvernement? Autrefois, les Allemands se piquaient et se vantaient de représenter seuls dans le monde la véritable liberté d'esprit, ou pour parler leur langue, d'être le plus objectif des peuples. Une complaisance excessive pour soi-même, la sotte vanité, l'infatuation, la vaine gloire, la jactance, étaient, à les entendre, des maladies exclusivement françaises, et ils nous rappelaient que les Nabuchodonosor, qu'ils soient des rois ou des peuples, finissent toujours mal, qu'il est bon de songer à ses pieds d'argile et de redouter la petite pierre ou le rocher qui se détache de la montagne. Aujourd'hui cela n'est-il pas changé? Je suis tenté de croire que la modestie est une plante plus répandue et qui donne plus de fleurs de ce côté-ci des Vosges que sur la rive droite du Rhin.

L'étude de l'histoire, a-t-on dit, se divise en deux parties, l'utile et le délectable, et le délectable comprend non-seulement ce qui amuse l'imagination, mais surtout ce qui flatte la vanité, ce qui chatouille l'amour-propre. S'il fallait juger de l'enseignement historique qui se donne dans les gymnases allemands, par celui qui est à la mode dans

les universités, il serait permis de croire que le délectable y tient beaucoup de place. L'un de nos jeunes historiens, M. Abel Lefranc, qui avait fait un séjour en Allemagne au sortir de l'École des chartes et passé deux ans dans les universités de Leipzig et de Berlin, a rendu compte de ses impressions dans un rapport fort intéressant (1). M. Lefranc est une de ces abeilles diligentes, avides, gourmandes, ingénieuses et sans préjugés, qui n'ont garde de demander aux fleurs comment se nomme le maître du champ qui les a vues naître et quels vents les ont caressées ; peu leur importe, pourvu qu'elles trouvent de quoi composer leur miel. Il était plein de respect pour la science allemande, et il a éprouvé de grands étonnemens.

Il suivit à Leipzig les cours des professeurs d'histoire les plus en vue, MM. Arndt et Maurenbrecher. « Tous deux, nous dit-il, considèrent volontiers leur mission comme patriotique autant que scientifique. Cette tendance qui se manifeste en ce qui nous concerne par un gallophobisme assez apparent les rend très chers aux étudians. Ils aiment à prononcer des allocutions de circonstance, dans lesquelles ils s'efforcent de pénétrer les jeunes générations qui les écoutent des sentimens dont ils débordent eux-mêmes. Ils excellent à prendre dans ces harangues familières, comme dans leurs cours, un débit bonhomme, tout à fait sans gêne et partant souvent vulgaire, que la jeunesse actuelle prise singulièrement. » Ils professaient le soir, de six à sept heures, et on se portait en foule à leurs cours. « Prendre des notes étant peine à peu près superflue pour des sujets de ce genre, les étudians n'avaient guère qu'à écouter. Ils remplissaient la grande salle du *Bornerianum*, attentifs, recueillant pieusement toutes les paroles du maître, riant bruyamment à ses lazzis, applaudissant avec enthousiasme à toutes les sorties chauvines. Je m'abstiens de juger de pareilles séances, trouvant qu'il n'est nullement souhaitable d'introduire chez nous cette formation factice du patriotisme, mais ne pouvant cependant m'empêcher de reconnaître tout ce qu'elle doit exercer d'influence sur la jeunesse universitaire. » Et M. Lefranc ajoute qu'il en est ainsi du haut en bas de l'échelle, depuis l'école primaire et ses manuels jusqu'au plus haut enseignement.

A Berlin, il entendit les professeurs qui sont plus particulièrement « les apôtres de la mission prussienne, » ceux qui enseignent que les peuples latins sont pourris jusqu'à la moelle, que leur prétendue civilisation est méprisable, que depuis Louis XIV la France est en décadence continue, mais que le monde germanique lui-même, quoique moins décrépit, a besoin de se rajeunir, de se régénérer par l'infusion d'un sang nouveau; que le salut lui viendra de Berlin, que la Prusse

(1) *Notes sur l'enseignement de l'histoire dans les universités de Leipzig et de Berlin*, par Abel Lefranc. Paris, 1888; Armand Colin et Cᵉ.

est ce qu'on a vu de plus grand et de plus parfait dans l'histoire, que ses grands hommes ont toujours marché dans les voies de la justice et qu'on ne saurait censurer une seule de leurs actions sans se rendre coupable de sacrilège, que Frédéric II fut non-seulement un souverain de génie, mais un type achevé de droiture et d'honnêteté. « Je me souviens encore, poursuit M. Lefranc, des plaisanteries dont Leibniz fut l'objet pour s'être hasardé à dire quelque part que la conduite du Grand-Électeur, dans je ne sais quelle circonstance, était entachée de duplicité. » Et il conclut en disant : « Ce qu'il importe de constater avant tout, c'est le rôle toujours grandissant de l'université dans la formation de l'âme nationale. Le résultat auquel on tendait jadis par voie indirecte et détournée, on le vise et on l'obtient ouvertement aujourd'hui. Considérée à ce point de vue, l'université n'est plus seulement une école, un atelier scientifique, c'est presque un temple ; comme au temple, on y fait le prêche, comme au temple, on y enseigne un catéchisme, celui de la patrie, sous toutes ses formes. En même temps, ce culte prépare à la caserne. D'un côté comme de l'autre, la liberté d'action n'est pas plus grande, ni la consigne plus sévère. »

Il y a quelque apparence que la manne sacrée, jusqu'ici du moins, était distribuée dans les collèges prussiens avec plus de ménagement, plus de circonspection que dans les universités. L'Allemagne, avons-nous dit, est le pays de la pédagogie, et les vrais pédagogues ont toujours pensé que la jeunesse avait mieux à faire que de s'occuper des questions du jour, des querelles des partis et des haines internationales, que toute chose doit venir en son temps, qu'on a tort de forcer la terre et les saisons et de hâter les fruits, que les plus précoces ne sont pas les plus savoureux. Ils croient rendre service à leurs écoliers en ne les aidant pas trop tôt à se faire une opinion sur les réalités présentes, en les laissant séjourner quelque temps dans le monde des nobles fictions ou des réalités lointaines. Ils estiment que le premier devoir d'un maître est d'inspirer à ses élèves ce goût de curiosité qui ne nous laisse indifférens à rien, de leur ouvrir l'esprit, de faire de ces jeunes têtes des maisons bien percées, riches en portes et en fenêtres, où l'air et la lumière abondent. « Les enfans, se disent-ils, ne s'ingèrent que trop tôt dans les intrigues et les âpres conflits d'ici-bas. Qu'est-ce que la politique ? Le jeu des passions et des intérêts. Retenons-les pendant quelques années dans ce paradis de l'intelligence où règnent le désintéressement, la paix, où l'on n'entend pour tout bruit que le cri des alcyons. Ils seront tôt ou tard des hommes de parti. Qu'ils commencent par être du parti des neutres ! Quand ils auraient appris de nous à respecter la pensée d'autrui et à croire peut-être qu'il y a quelquefois dans ce monde deux manières d'avoir raison, le mal ne serait pas grand. »

Mais voilà précisément ce que blâme l'empereur Guillaume. Il veut

introduire de plus en plus la politique dans les collèges. On ne les a pas fondés pour répandre les connaissances utiles ou inutiles et pour faire des curieux; la vraie destination de l'enseignement secondaire est de faire de bons royalistes et de prêcher les bonnes et saines opinions. « L'empire est fait; nous avons ce que nous voulions obtenir. L'école devrait maintenant diriger la jeunesse et lui faire comprendre que la nouvelle forme existante de l'état est là pour être conservée. A cet égard, on n'a rien fait, et bien que l'empire n'existe que depuis peu de temps, certaines tendances centrifuges se sont développées. » Ce n'est pas seulement la politique que le jeune empereur veut naturaliser dans les gymnases, c'est l'étude de la question sociale. « Si l'école avait fait ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, elle aurait dû avant tout engager elle-même le duel avec la démocratie sociale. Le corps enseignant tout entier aurait dû attaquer sérieusement la question, et instruire la génération naissante de telle façon que les jeunes gens de mon âge seraient déjà les instrumens avec lesquels j'aurais pu travailler dans l'état, afin de me rendre plus vite maître du mouvement. » Et il s'en prend aux philologues, « qui ont siégé en *beati possidentes* dans les gymnases, et qui ont principalement porté leur attention sur la matière de l'enseignement, sur la question d'apprendre et de savoir, mais non sur la formation du caractère et sur les besoins de la vie présente. »

Qu'est-ce qu'un jeune homme qui a le caractère formé ? C'est un adolescent qui a toutes les bonnes opinions. Qu'est-ce que les besoins de la vie présente? C'est tout ce qui est nécessaire au maintien de l'empire allemand. A quoi bon raconter à vos élèves l'histoire des Gracques si vous n'en prenez occasion de leur inspirer l'horreur et de la démocratie sociale et des tendances centrifuges? Enseignez-leur surtout que leur souverain est le seul juge impartial et éclairé de ce qui convient à son peuple, et préparez-lui des instrumens avec lesquels il puisse travailler. A quoi peuvent servir des jeunes gens qui non-seulement sont myopes et portent des lunettes, mais qui n'ont aucune opinion faite sur la meilleure méthode à suivre pour combattre la démagogie? Laissez là le discours latin, et apprenez-leur à régler toujours leur montre sur la grande horloge qui seule connaît et marque l'heure vraie, et qui la sonne à si grand bruit que sa voix d'airain se fait entendre jusque dans les vallons les plus reculés des Alpes bavaroises.

Guillaume II reproche aux professeurs des gymnases d'enseigner à la jeunesse trop de choses inutiles, au détriment de la seule qui soit vraiment nécessaire; il leur reproche aussi d'avoir trop d'élèves. Il y a surcharge dans les programmes; il demande qu'on les allège; les élèves sont trop nombreux, il y a de l'encombrement dans les collèges classiques et par suite ce qu'il appelle « une surproduction de gens

instruits; » c'est un autre inconvénient auquel il faut parer. Il a répété à sa façon le mot de Virgile : Les prés ont assez bu. « Notre patrie, a-t-il dit, ressemble à un champ trop arrosé. On nous donne plus d'instruction que nous n'en pouvons supporter, et on donne à la Prusse plus d'hommes instruits que la nation n'en peut nourrir. » En ceci, du moins, il considère le bien des particuliers autant que celui de l'état. C'est un fléau assurément que « le prolétariat des bacheliers et les candidats de la faim. » On ne saurait trop combattre ce que Pascal appelait les respects d'établissement, les sottes ambitions, le culte superstitieux rendu aux professions libérales, le préjugé qui fait croire à un avocat sans talent, à un médecin sans clientèle, qu'ils sont de plus grands personnages qu'un épicier intelligent et qu'un bon laboureur.

L'empereur désapprouve formellement, et on ne saurait l'en blâmer, le système ou la chimère de l'instruction intégrale et universelle. Sa devise est : « *Cuique suum!* à chacun ce qui lui revient et ce qui lui convient. » Il a trop de bon sens pour être de ceux qui désirent qu'on puisse devenir médecin ou avocat sans savoir le latin. Quoiqu'il ne voie pas très bien à quoi peut servir l'étude des langues mortes, il entend la conserver comme une barrière heureuse à l'entrée du chemin qui mène aux professions libérales, déjà trop encombrées. Les collèges classiques donneront seuls accès aux universités, aux cours des facultés de philosophie, de droit et de médecine. D'autre part, pour diminuer la population flottante des gymnases, pour en éloigner les jeunes gens qui ne passent jamais l'examen final et dont le seul but est d'être admis au volontariat d'un an, il demande « qu'on place un examen à l'entrée du volontariat et qu'on exige de ceux qui fréquentent les *Realschulen* le certificat de sortie de ces établissemens. » On verra alors la foule des aspirans refluer des gymnases dans les écoles professionnelles, où ils trouveront ce qu'ils cherchent.

A l'égard des gymnases *réels* où l'on enseigne « ce petit bout de latin qui orne tout l'homme, » Guillaume II les supprimerait volontiers. Il en est pourtant de fort prospères et où l'étude des langues modernes est poussée très loin. Dernièrement, les élèves du *Realgymnasium* de Stettin, dont le directeur est un homme de grand mérite, ont joué le *Malade imaginaire*, aux vifs applaudissemens d'un nombreux public accouru pour les entendre; Toinette surtout a remporté tous les suffrages. Si Guillaume II avait honoré cette représentation de sa présence, il n'aurait pas applaudi Toinette, il aurait froncé le sourcil; de jeunes Allemands ont un meilleur emploi à faire de leur temps que de réciter et de jouer du Molière. Mais ce qui lui déplaît surtout dans les institutions mitoyennes, qui ne sont ni de vrais gymnases, ni de vraies

écoles, c'est qu'on y donne « une éducation bâtarde, dont la mauvaise influence se fait sentir pendant toute la vie. »

Si l'utopie de l'enseignement intégral lui est odieuse, il a aussi la sienne. Il n'admet pas que l'aristocratie intellectuelle d'une nation se recrute, du haut en bas de la société, parmi l'élite des jeunes gens de toute condition. Par haine de la démocratie, il veut introduire ou maintenir dans l'instruction publique des séparations de classes, un esprit de caste. Les nobles et les officiers doivent être élevés dans les écoles de cadets; il faut réserver les gymnases classiques à la haute bourgeoisie et aux futurs fonctionnaires, et les petits bourgeois doivent envoyer leurs enfans dans les écoles professionnelles. Ainsi chaque jeune Prussien saura dès sa naissance à quel genre d'éducation il a droit, sans qu'il vienne à personne l'idée de s'élever au-dessus de ses pères. Un fils d'épicier qui apprend le latin devient fatalement un déclassé, et par une fatalité tout aussi rigoureuse, les déclassés se font journalistes et passent leur vie à censurer les actes du gouvernement, à discuter à tort et à travers les affaires publiques.

Dans ces trois genres d'écoles, les études seront tout à fait différentes, à cela près qu'on y enseignera, sinon le même catéchisme, du moins les mêmes principes de morale religieuse. Guillaume II a rappelé à la commission consultative qu'il est le *summus episcopus* de son église, et il a déclaré qu'il veillerait « à ce que l'école fût pénétrée de l'esprit chrétien. » Au surplus, quelles que soient les règles particulières de ces divers établissemens, l'instruction y sera subordonnée à l'éducation ou, pour mieux dire, au dressage, qui est un art tout prussien.

Henri Heine a parlé quelque part de ces compagnons ouvriers, qui, sans le sou dans leur poche, parcouraient l'Allemagne en tous sens. D'ordinaire, ils étaient trois dans leurs pèlerinages. L'un, grand raisonneur, avait la fureur de discuter; il avait une remarque à faire sur chaque oiseau qui s'envolait devant lui, sur chaque cavalier qui traversait le chemin, et quand il arrivait dans un vilain pays, il disait ironiquement : « Le bon Dieu a fait le monde en six jours, et il y paraît, car il reste encore beaucoup à faire. « Le second était toujours en colère; jurant comme un païen, il maudissait tous les patrons chez qui il avait travaillé, et il se repentait de n'avoir pas administré et laissé en souvenir une volée de coups de bâton à l'hôtesse d'Halberstadt, qui lui apportait journellement sa choucroute. Le troisième, qui était le plus jeune et faisait sa première tournée dans le monde, pensait toujours à deux beaux yeux couleur de pervenche, et la tête basse, il se plongeait dans de longues méditations, marchait pendant des heures sans dire un mot. Le premier de ces compagnons représentait l'Al-

lemagne raisonneuse et philosophante, le second celle qui se fâche, le dernier celle qui rêve.

Voilà trois variétés d'Allemands dont aucune n'agrée à Guillaume II. Il goûte aussi peu le philosophe qui discute tout, même Dieu, que le mécontent qui jure, et que le rêveur, qui ne sera jamais un bon soldat. Il espère que, grâce aux nouvelles instructions qu'il fera donner à ses professeurs de gymnases et à ses maîtres d'école, il verra se multiplier la graine de ce qu'on peut appeler le bon jeune homme allemand, flexible, souple, docile, respectueux, rompu à la discipline, instruit de tous ses devoirs, exact à les remplir, toujours content de son sort et de son empereur. Comme le disait M. Lavisse, ce n'est pas pour eux qu'il veut élever les jeunes Prussiens, c'est surtout pour lui. Sa réforme de l'enseignement, s'il réussit à l'exécuter, restera comme un chef-d'œuvre d'utilitarisme politique.

Les hommes du métier qui faisaient partie de la commission consultative ont éprouvé, paraît-il, une sorte de saisissement en entendant le premier discours de Guillaume II. Ils étaient aussi émus que ces paysans du XVIe siècle qui, s'étant assemblés, selon l'ancienne coutume, pour danser sur la place du Vieux-Marché de Laybach, près d'une fontaine ombragée par un beau tilleul, virent tout à coup paraître un jeune homme bien taillé et bien vêtu, lequel les salua et présenta à chacun sa main, qui était froide comme la glace. Ce jeune homme imposant était un esprit des eaux, et les ondins ont en eux quelque chose qui fait frissonner les professeurs comme les paysans. Mais enfin, la commission s'est exécutée. On a résolu d'alléger les programmes, d'éliminer la composition latine, de simplifier les examens, de supprimer, s'il est possible, les écoles professionnelles où on lit Cornelius Nepos; on a décidé surtout que la première chose qui serait enseignée aux plus jeunes élèves des gymnases serait l'histoire contemporaine. En congédiant l'assemblée, l'empereur a déclaré qu'il était content d'elle. « Jusqu'à ce jour, a-t-il dit, nos jeunes gens allaient des Thermopyles à Vionville, en passant par Rosbach; moi, je veux que, désormais, ils partent de Sedan et de Gravelotte pour arriver à Mantinée. » Quand le bon jeune homme allemand aura sucé avec le lait toutes les saines doctrines, l'orgueil de sa race et tous les nobles mépris, il pourra étudier sans danger l'histoire grecque. Il ne risquera pas de se méprendre, de laisser s'égarer ses admirations, de surfaire un Épaminondas qui n'a jamais commandé à plus de soixante mille hommes, et qui mettait sa gloire à être un bon pythagoricien et le serviteur très modeste d'une petite république.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA CRITIQUE IMPRESSIONNISTE.

Lorsque l'on fait soi-même profession ou métier de critique, s'il est toujours facile, — et tentant quelquefois, — d'opposer son opinion à celle de ses confrères, de louer le roman qu'ils condamnent, de blâmer l'écrivain qu'ils admirent, il l'est déjà moins de se donner les airs de les juger eux-mêmes, et d'affecter ainsi sur eux je ne sais quelle espèce de supériorité. Cela sent, comme l'on dit, son pédant de collège. Mais ce qui est bien plus difficile encore, ce que l'on craint à bon droit qui ne paraisse un peu outrecuidant, c'est de leur reprocher qu'ils entendent mal leur science ou leur art, parce qu'ils l'entendent autrement que nous; c'est d'oser le leur dire; et c'est enfin de prétendre que leur manière de penser se soumette ou se convertisse à la nôtre... Il y faut cependant venir : d'abord, pour ne pas être dupe, — ce qui est la chose du monde qu'on nous pardonne le moins, dans ce siècle d'américanisme; — et puis parce que, dans ces sortes de querelles, comme j'espère qu'on le verra tout à l'heure, les questions de personnes recouvrent des questions de principes. Née avant nous, et destinée sans doute à nous survivre, il y a longtemps qu'en effet la critique serait morte, si elle n'avait un objet, un rôle, une fonction, extérieurs ou supérieurs à l'idée que s'en font M. Anatole France, M. Jules Lemaître, M. Paul Desjardins, quelques autres encore que je pourrais citer; — et moi-même.

Ai-je besoin de dire ici que je fais le plus grand cas de M. Anatole

France, de sa manière aimable, ironique et fuyante, où de si subtiles pensées s'enveloppent de si jolis voiles, avec tant d'élégance, de nonchalance, et au besoin de négligence? Je n'en fais guère moins de M. Jules Lemaître; et, avec « tout Paris, » je m'amuse, ainsi qu'il convient, de ses doctes gamineries, où tant de naïveté, d'ingénuité même, s'allie toujours à tant d'esprit et quelquefois de bon sens. Son chef-d'œuvre est peut-être l'oraison funèbre de Victorine Demay, du concert de l'Horloge ou des Ambassadeurs, et le récit qu'il nous a laissé de l'entrevue de la chanteuse populaire avec le savant auteur de l'*Histoire générale et comparée des langues sémitiques*. Nul d'ailleurs n'écrit mieux que lui, d'un style plus vif, plus souple et plus inattendu : il joue avec les mots, il en fait ce qu'il veut, il en jongle. Et j'estime aussi M. Paul Desjardins, pour son inquiétude, pour sa bonne volonté, pour la préoccupation qu'il a d'être agréable à ceux qu'il aime, pour la tristesse émue avec laquelle il leur dit les choses les plus déplaisantes. Mais, avec tout leur talent, si j'ai peur qu'ils ne réussissent à diriger la critique dans une voie fâcheuse, et si j'en vois de grands inconvéniens, pourquoi ne les signalerais-je pas? Je les aime beaucoup tous les trois, mais je leur préfère encore la critique; et je ne pense pas qu'ils s'en fâchent, mais le lecteur m'en approuvera.

M. Paul Desjardins le redisait hier même, à l'occasion de M. Taine; et M. Jules Lemaître l'a dit vingt fois pour une; mais c'est peut-être M. Anatole France, dans un article sur M. Jules Lemaître, qui a le plus énergiquement revendiqué pour la critique le droit de n'être plus désormais que personnelle, impressionniste, et, comme on dit, *subjective*. « Il n'y a pas plus de critique objective qu'il n'y a d'art objectif, et tous ceux qui se flattent de mettre autre chose qu'eux-mêmes dans leur œuvre sont dupes de la plus fallacieuse philosophie. La vérité est qu'on ne sort jamais de soi-même. C'est une de nos plus grandes misères. Que ne donnerions-nous pas pour voir, pendant une minute, le ciel et la terre avec l'œil à facettes d'une mouche, ou pour comprendre la nature avec le cerveau rude et simple d'un orang-outang? Mais cela nous est bien défendu. Nous sommes enfermés dans notre personne comme dans une prison perpétuelle. Ce que nous avons de mieux à faire, ce me semble, c'est de reconnaître de bonne grâce cette affreuse condition et d'avouer que nous parlons de nous-mêmes, chaque fois que nous n'avons pas la force de nous taire. » On ne saurait insinuer, en vérité, d'une façon plus habile des choses plus « fallacieuses; » brouiller plus adroitement ensemble des idées plus distinctes; ni surtout affirmer avec plus d'assurance qu'il n'y a rien d'assuré.

Que d'ailleurs cette manière d'entendre la critique ait de grands avantages, je n'en disconviens pas. Elle souffre, ou plutôt encore elle autorise toutes les complaisances et toutes les contradictions. La « re-

lativité » des impressions changeantes explique tout et répond à tout. En ne nous donnant pas ses opinions comme vraies, mais comme « siennes, » la critique impressionniste se ménage le moyen d'en changer; et l'on sait qu'elle ne s'en fait point faute. Elle dispense, avec cela, d'étudier les livres dont on parle et les sujets dont ils traitent, ce qui est parfois un grand point de gagné. « Faut-il essayer de vous rendre l'impression que j'ai éprouvée en lisant le deuxième volume de l'*Histoire du peuple d'Israël?* nous demandait naguère M. Anatole France. Faut-il vous montrer l'état de mon âme quand je songeais entre les pages? » Et, sans attendre notre réponse, — car, après tout, nous autres, officiers du 199e d'infanterie ou négocians de la rue du Sentier, je suppose, et bonnes gens de Carpentras ou de Landerneau, pourquoi serions-nous si curieux de l'état de l'âme de M. France? — M. France nous raconte qu'aux temps de son enfance, il avait parmi ses joujoux « une arche de Noé, peinte en rouge, avec tous les animaux par couple, et Noé et ses enfans faits au tour. » Si le procédé est ingénieux, on voit qu'il est surtout commode. Grâce à son « arche de Noé, » M. Anatole France n'a pas eu besoin seulement de lire l'*Histoire du peuple d'Israël;* il a songé *entre* les pages du livre; et, comme il est M. France, il n'en a pas moins très agréablement parlé.

C'est un peu moins agréablement, s'il faut être sincère, mais c'est de la même manière aussi que M. Paul Desjardins nous parlait l'autre jour du cinquième volume des *Origines de la France contemporaine.* Il disait que M. Taine a vu Bonaparte et la Révolution avec les yeux de M. Taine, et il ajoutait, ou du moins il donnait à entendre que ses yeux à lui, Desjardins, n'étant pas ceux de M. Taine, il se représentait une autre Révolution et un autre Bonaparte. Mais quel Bonaparte et quelle Révolution? Il n'avait garde de nous le dire; et, au fait, pourquoi nous l'eût-il dit, puisque toutes les « Révolution » et tous les « Bonaparte » sont également légitimes, je veux dire également vrais? Ne serait-il pas plaisant, si M. Paul Desjardins a une opinion sur Bonaparte ou sur la Révolution, que les travaux de M. Taine prétendissent l'obliger d'en changer? Mais si par hasard il n'en avait pas, exigerons-nous qu'avant de parler de M. Taine et de son livre, il s'en fasse une? Autre avantage encore de la critique impressionniste : elle nous dispense de conclure. *Quot capita tot sensus,* comme disait le rudiment : puisque nous ne saurions jamais nous dégager de nous-mêmes, à quoi bon y tâcher? quoi de plus inutile et de plus fatigant? de plus fatigant, si ce n'est pas sans doute une petite affaire que de se former sur la Révolution une opinion raisonnée; de plus inutile, puisqu'enfin M. Paul Desjardins, M. Jules Lemaître et M. Anatole France le pensent, et qu'en vain nous déguiserons-nous, nous n'exprimerons jamais que nos « préférences personnelles. »

Mais je voudrais qu'ils ne se fussent pas contentés de le penser et de le dire, je voudrais qu'ils eussent essayé de le prouver; et c'est ce qu'ils ont oublié de faire. Des métaphores ne sont pas des raisons. Assurément, si nous avions « l'œil à facettes de la mouche, » ou le « cerveau rude et simple de l'orang-outang, » notre vision du monde serait autre, elle serait surtout moins complexe et moins contradictoire : il ne paraît pas prouvé qu'elle fût aussi différente qu'on a l'air de le poser en principe, et nous savons, par exemple, que, chez beaucoup d'animaux, les sensations de forme et de couleur sont assez analogues aux nôtres. Mais ce qui est encore plus certain, c'est que nous ne sommes ni des « mouches, » ni des « orangs-outangs ; » nous sommes hommes ; et nous le sommes surtout par le pouvoir que nous avons de sortir de nous-mêmes pour nous chercher, nous retrouver, et nous reconnaître chez les autres. Impressionniste ou subjective, lorsqu'elle emprunte à la métaphysique des argumens dont elle ne prend seulement pas la peine de mesurer la portée, la critique ne fait pas attention que la valeur de ces argumens est purement métaphysique. Je veux dire qu'on peut bien disputer si la couleur est une qualité des objets colorés ou une pure sensation des yeux ; mais, sensation des yeux ou qualité des objets, c'est tout un pour nous, il n'importe ; et, dans l'un comme dans l'autre cas, les choses se passent de la même manière. Le rouge est toujours du rouge, et le vert toujours du vert. Pareillement, ce qui est carré n'est point rond, ce qui est rond n'est pas carré. Quoi que l'on puisse dire de la *relativité* de nos impressions, ou de la *subjectivité* de nos sensations, la capacité de ressentir les unes et d'éprouver les autres, semblable en chacun de nous, sinon toujours égale, et de même nature, sinon de même degré, fait un des caractères de l'espèce, pour ne pas dire une partie de la définition de l'homme. Laissons donc là les « mouches » ou les « orangs-outangs : » nous n'en avons que faire, et on ne les met que pour brouiller. Ce qui est fallacieux, disons-le à notre tour, c'est d'abuser des mots pour donner le change sur le fond des choses. La duperie, s'il faut qu'il y en ait une, c'est de croire et d'enseigner que nous ne pouvons pas sortir de nous-mêmes quand au contraire la vie ne s'emploie qu'à cela. Et la raison sans doute en paraîtra assez forte, si l'on se rend compte qu'il n'y aurait autrement ni société, ni langage, ni littérature, ni art.

On demande, il est vrai, d'où vient alors la difficulté de s'entendre? et comment il se fait qu'en matière d'art ou de littérature, les opinions soient si diverses? Car il semble au moins qu'elles le soient ; et, pour ne rien dire de nos contemporains, qu'il est convenu que nous ne voyons pas d'assez loin, ni d'assez haut, combien de jugemens, combien divers, depuis trois ou quatre cents ans, les hommes n'ont-ils

point portés sur un Corneille ou sur un Shakspeare! sur un Cervantes ou sur un Rabelais! sur un Raphaël ou sur un Michel-Ange! De même qu'il n'y a point d'opinion extravagante ou absurde que n'ait soutenue quelque philosophe, de même, il n'y en a pas de scandaleuse, ou d'attentatoire au génie, qui ne se puisse autoriser du nom de quelque critique. Les poètes ou les romanciers ne se sont pas d'ailleurs mieux traités entre eux : Ronsard a injurié Rabelais, et Corneille, on le sait, n'a jamais compris Racine : il lui a même préféré publiquement Boursault... Qu'est-ce à dire, sinon que nous sommes enfermés dans notre personne comme dans une « prison perpétuelle? » et quelque effort que nous fassions pour nous en échapper, il nous fatigue, mais il nous y rengage de plus belle.

C'est ce que je me permets de nier; et nos critiques impressionnistes se croient ici trop originaux. Il n'est pas vrai que les opinions soient si diverses, ni les divisions si profondes. « Entre mandarins vraiment lettrés, — c'est une phrase de M. Jules Lemaître, — il est établi que tels écrivains, quels que soient d'ailleurs leurs défauts ou leurs manies, *existent*, comme l'on dit, et valent la peine d'être regardés de près. » Voilà toujours un premier point : Racine existe, Voltaire aussi, j'entends l'auteur de *Zaïre*, d'*Alzire* et de *Tancrède;* Campistron n'existe pas, ni l'abbé Leblanc, ni M. de Jouy. En voici un second : c'est qu'il y a des degrés entre Campistron et Voltaire; c'est qu'il y en a d'autres entre *Zaïre* et *Bajazet;* c'est qu'il y en a partout, et qu'il n'est personne qui n'en tombe d'accord. On peut n'en pas convenir. On peut se moquer de ceux qui « donnent des rangs. » On ne peut pas ne pas mettre Victor Hugo au-dessus de M. Vacquerie; Lamartine au-dessus de Mme Desbordes-Valmore; Balzac au-dessus de Charles de Bernard; — et ni M. France, ni M. Lemaître, ni M. Desjardins ne l'ont eux-mêmes jamais essayé, ne l'essaieront jamais. Et, à ces deux points, enfin, j'en ajoute un troisième : « défauts » ou « manies, » ce sont les mêmes choses que les uns aimeront dans Balzac ou dans Hugo, que les autres y aimeront moins, que les autres y critiqueront, mais que tous ils y reconnaîtront. Même lorsqu'il s'agit d'un écrivain contemporain, voyez plutôt ce que M. France dans *le Temps*, M. Lemaître dans la *Revue bleue*, M. Desjardins dans le *Journal des Débats*, ont dit de l'auteur du *Rêve* et de *la Bête humaine;* toute la différence est dans ce qu'ils ont mêlé indûment d'eux-mêmes, de l'expression de leurs sympathies personnelles, à ce qu'ils ont cru tous les trois devoir dire de M. Zola; il n'y a que les mots de changés.

Mais j'ai tort de dire « indûment. » Nous ne sommes pas capables de nous dépouiller si complètement de nous-mêmes qu'il ne se mêle rien, absolument rien de notre personne dans nos jugemens. Nous nous aimons trop pour cela. En littérature comme en tout, nous allons à

ceux qui nous flattent ou que nous croyons qui nous profiteront. Je veux faire la part plus large encore à nos impressionnistes. Le jugement littéraire est un rapport complexe de trois termes inégaux. Dans une œuvre littéraire, poème, drame ou roman, nous y trouvons d'abord ce que nous y apportons de nous-mêmes, ce que nous y mettons de notre fond ; et, en ce sens, comme on l'a dit, nous en faisons la beauté. Les uns s'aiment mieux dans *Candide*, et d'autres se préfèrent dans *Paul et Virginie*. Nous y trouvons ensuite ce que leurs admirateurs ou leurs critiques y ont mis, ce que le temps, lui tout seul, en son cours insensible, y a comme ajouté de qualités ou de défauts qui n'en étaient point pour les contemporains. Les contemporains n'ont pas vu dans *l'École des femmes* ou dans *Tartufe* ce que nous y voyons, — et pour cause, car Molière n'y avait point songé. Ils n'ont pas vu non plus dans *Cléopâtre* ou dans *le Grand Cyrus* ce que nous y trouvons de longueurs, de langueurs et de fadeurs : c'est qu'ils pensaient moins vite, ils lisaient plus lentement, et ils étaient plus polis. Mais ne faut-il pas enfin que nous retrouvions dans *Cléopâtre*, et dans *Tartufe*, et dans *Candide*, quelque chose aussi de ce que La Calprenède, et Molière, et Voltaire y ont mis? Quels que nous soyons, pour provoquer en nous des impressions déterminées, ne faut-il pas qu'il y ait dans *Candide* ou dans *Tartufe* des qualités qui les déterminent ou qui les provoquent? Et ces qualités, quelles qu'elles soient elles-mêmes, n'est-il pas vrai qu'elles ne se retrouvent pas dans un roman du jeune Crébillon ou dans une comédie de Poisson ou de Montfleury?

Il n'en faut pas davantage pour fonder la critique *objective*. Lorsque nous nous sommes rendu compte à nous-mêmes de la vraie nature de nos impressions, ce qui n'est pas toujours facile, et ce qui est toujours long; lorsque nous avons fait, ce qui est bien plus difficile encore, la part du préjugé, celle de l'éducation, celle du temps, celle de l'exemple ou de l'autorité dans nos impressions, il reste une œuvre, un homme, et une date. C'en est assez. On peut se proposer de déterminer cette date avec exactitude, et par là de préciser en quel temps, à quel moment de l'histoire d'une littérature, dans quel milieu social, parmi quelles préoccupations l'homme a vécu et l'œuvre a paru. On peut se proposer de dire quel fut cet homme, quelle espèce d'homme, triste ou gaie, basse ou noble, digne de haine ou d'admiration. Car les générations héritent, plus qu'elles ne le croient, de tout ce qui les a précédées. Nisard aimait à dire que ce qu'il y a en tout temps de plus vivant dans le présent, c'est le passé. Et l'on peut enfin se proposer, après l'avoir ainsi expliquée, de classer et de juger cette œuvre. C'est tout l'objet de la critique. Que voit-on là qui ne soit *objectif?* qui ne soit, ou qui ne puisse être indépendant des goûts personnels, des sympathies particulières de celui qui se propose d'expliquer, de classer,

ou de juger? et, si l'on ne le voit pas, ou qu'on ne puisse pas le dire, que reste-t-il des paradoxes insinuans de M. Anatole France, des paradoxes étincelans de M. Jules Lemaître, et des paradoxes chagrins de M. Paul Desjardins?

Insisterai-je ici sur l'obligation de juger? rappellerai-je qu'elle est comme impliquée dans l'étymologie même du nom de la critique? ou montrerai-je que peu de jugeurs, aujourd'hui même, le sont plus résolument que nos impressionnistes? Les *Contemporains*, de M. Jules Lemaître, ne sont qu'un recueil de jugemens, — sur les hommes, il est vrai, plutôt que sur les œuvres,—et dont l'« impressionnisme,» après tout, ne consiste guère que dans la malice ou la drôlerie des considérans qui les motivent. Mais qui donc a été plus sévère, ou plus dur, pour M. George Ohnet, par exemple, ou pour M. Émile Zola, que le sceptique, l'indulgent et souriant M. France? « Extravagance, » « platitude, » « lourdeur, » « méchantes rapsodies, » « abominables pauvretés, » M. France en perdit ce jour-là jusqu'au goût d'atticisme, ou plutôt d'alexandrinisme, dont il se pique d'habitude. Et ne pourrais-je pas citer des jugemens de M. Desjardins, qui, pour être moins vifs, ne sont pas moins décisifs. Que Dieu me garde, au moins, de les leur reprocher! Il ne me déplaît pas qu'on appelle une rapsodie par son nom, ni, que ce que l'on pense, on le dise. En littérature, comme ailleurs, tout n'en irait que mieux, si nous le faisions plus souvent et plus hardiment! Mais quelle est cette affectation de prétendre ne pas « juger » quand en effet on juge? de nous donner pour des « impressions » des jugemens que l'on entend bien, dans le fond de son cœur, qui soient pris comme tels? et, quand on fait une chose, de prétendre nous persuader qu'on en ferait une autre?

A la vérité, je sais bien que, s'ils subissent, bon gré mal gré, l'obligation de juger, parce qu'elle est dans la nature des choses, nos impressionnistes se flattent, en revanche, d'échapper à la nécessité de classer. Classer, c'est, comme ils disent, donner des rangs, distribuer des prix, mettre Balzac au-dessus de Flaubert, ou une tragédie de Racine au-dessus d'un vaudeville de Labiche; et cette occupation est justement à leurs yeux le comble même du ridicule. Ne leur parlez pas seulement de comparer entre eux les hommes et les œuvres! Tous les plaisirs ne se valent-ils point? j'entends, ceux qu'on appelle esthétiques. Quelle utilité de comparer les *Fleurs du mal* aux *Méditations?* Le *Cid* est une belle chose; *Andromaque* en est une autre; cela fait-il que *Ruy Blas* n'en soit une troisième? Si je préfère *Valentine* à *la Cousine Bette*, à quel titre et de quel droit prétendra-t-on me faire changer ou renverser l'ordre de mes préférences? Chacun de nous, à lui tout seul, n'est-il pas un petit univers? La variété n'est-elle pas une condition même du plaisir? car, de quoi ne se lasse-t-on point? Qu'y a-t-il donc de plus barbare,

ou de plus inhumain, — disent-ils, — que de vouloir ainsi passer sur toutes les têtes, au nom d'un principe théorique et d'un idéal abstrait, le lourd niveau des mêmes définitions, des mêmes règles, ou des mêmes lois? Laissons aller le monde; que chacun se montre tel qu'il est; s'il découvre en soi quelque défaut original, ou le germe de quelque vice inédit, qu'il le cultive, bien loin de le détruire; et qu'il s'en fasse, s'il le peut, un moyen d'existence littéraire, une réclame, et des rentes.

Contre ces théories, je ne saurais ici discuter les principes de la classification des genres : il y faudrait trop de place et de temps. Mais ce que je me contenterai de répondre à nos impressionnistes, c'est qu'ils n'ont peut-être assez réfléchi ni sur la nature de la classification, ni sur celle de la comparaison? Ne serait-il pas, en effet, bien extraordinaire que, dans un siècle comme le nôtre, où la méthode comparative a presque tout renouvelé, la critique seule dût se l'interdire, pour ne pas s'exposer aux plaisanteries de quelques philologues ou de quelques anatomistes, lesquels ne vivent, dans leurs séminaires ou dans leurs laboratoires, que de « comparer » de vieux textes ou de vieux os entre eux? Quoi, ce serait une besogne utile, intéressante, et féconde, que de comparer le « calcaneum » ou le « naviculaire » des Lémuriens avec celui des Simiades, le mètre et les « assonances » de la chanson de *Roland* avec les « assonances » ou le mètre de la chanson d'*Aïol;* et ce serait perdre son temps que de comparer la tragédie de Racine avec le drame de Shakspeare, ou le roman de Fielding avec celui de Balzac? Mais la « relativité » des choses, qu'en fait-on donc? Un homme n'est ni grand, ni petit, ni maigre, ni gras, ni beau, ni laid; il est seulement *plus* laid ou *plus* beau, *plus* gras ou *plus* maigre, *plus* petit ou *plus* grand qu'un autre, que les autres, que la moyenne de sa race ou de son espèce. C'est ainsi qu'une œuvre d'art n'est ce qu'elle est, n'achève de l'être, ne l'est pleinement et décidément qu'autant qu'on la compare elle-même avec une autre. *Zaïre* serait une belle tragédie si *Bajazet* n'existait pas; et nous lirions sans doute encore avec avidité *le Doyen de Killerine* ou *Cleveland*, si nous ne connaissions pas les romans de George Sand et de Balzac. Tous les progrès que la critique peut se flatter d'avoir accomplis dans ce siècle, c'est à ce genre de comparaison qu'elle les doit; et il est possible, si l'on y tient, que cette manie de comparer soit un signe de lenteur ou d'étroitesse d'esprit; mais, en attendant, je ne la recommande pas moins à tous ceux qui croiront devoir mettre la vérité au-dessus d'eux-mêmes et des intérêts de leur propre talent.

Quant au pouvoir, et, si je puis ainsi dire, quant à la vertu de la classification, tant de philosophes, tant de savans en ont si bien parlé que je ne sais trop lequel il faut que j'appelle à mon aide ici, d'un

Hæckel ou d'un Agassiz, d'un Stuart Mill ou d'un Auguste Comte. J'y pourrais joindre aussi les Darwin et les Huxley. Le bel *Essai sur la classification*, d'Agassiz, est un livre dont on ne saurait trop conseiller la lecture à nos impressionnistes. Mais s'ils aiment mieux qu'on leur cite un Français, Auguste Comte n'a pas moins bien montré, dans sa *Philosophie positive*, que « dans tous les genres quelconques de composition intellectuelle, soit scientifique, soit littéraire, soit artistique, » de même qu'en histoire naturelle, « une classification méthodique était non-seulement l'indispensable résumé du système actuel de nos connaissances, mais encore le principal instrument logique de leur perfectionnement ultérieur. » Et comment, en effet, dans la hiérarchie des genres, placerait-on la tragédie, par exemple, au-dessus du mélodrame, *Polyeucte* au-dessus de *la Tour de Nesle*, ou dans le roman, *le Père Goriot* au-dessus des *Exploits de Rocambole*, sans en donner des raisons? Comment en donnerait-on sans pénétrer plus avant dans la connaissance de l'histoire, de l'évolution, de l'essence du genre? et, comment, à mesure qu'on y pénétrerait, ces raisons elles-mêmes, de « subjectives » ou de personnelles, ne deviendraient-elles pas de plus en plus générales, et proprement « objectives? » Après l'obligation de juger, la nécessité de classer nous apparaît ainsi comme étroitement inhérente à la notion même de la critique.

Ce n'est donc pas de classer ou de comparer qui est vieux et suranné, mais, au contraire, c'est de s'en abstenir; et ce qui est arbitraire, ce n'est pas de « distribuer des prix, » mais c'est de vouloir être le seul juge, le juge infaillible et le juge sans appel, de ceux que l'on décerne. Ainsi procèdent « les gens du monde, » à qui leur « goût » tient lieu de compétence et d'étude, et qu'on voit décider de la pièce ou du roman du jour sur la beauté des choses qu'ils trouvent eux-mêmes à en dire. Mais Boileau, Boileau lui-même se proposait déjà quelque chose de plus. Il savait bien que si son goût était bon, ce n'était pas comme sien, mais, au contraire, comme extérieur et supérieur au sien propre, et que l'objet de la critique est d'apprendre aux hommes à juger souvent contre leur propre goût. La morale et l'éducation même ne consistent-elles pas aussi, comme la critique, à substituer en nous d'autres motifs de jugement et d'action que ceux que nous suggèrent le « tempérament, » l'instinct, et la nature? C'est une observation que je soumets encore à nos impressionnistes. Si chacun de nous avait la prétention de ne rien concéder ni céder aux autres de lui-même, la vie ne serait pas tenable; et, pareillement, si l'œuvre d'art n'était que l'expression de l'individualité de l'artiste, ce n'est pas seulement la critique, mais c'est l'art même qui y périrait.

Cependant, juger et classer ne sont encore qu'un commencement, et

il faut enfin expliquer. Cette obligation de la critique ou cette fonction, si l'on veut, qui a jadis été pour Sainte-Beuve toute la critique, et qui en doit demeurer l'une des parties essentielles, dirai-je que la critique impressionniste ne s'y soumet pas plus qu'aux autres? En réalité, elle n'explique point, elle constate ; et elle décrit, ou elle commente, mais elle ne « raconte » point. Je crains bien d'en savoir l'un au moins des motifs. C'est, que si l'on voulait distinguer dans un livre ou dans un auteur ce qu'ils doivent l'un et l'autre à tous ceux qui les ont précédés, et « causés, » pour ainsi parler, on serait effrayé du peu d'originalité qu'il y a parmi les hommes. Nous ne faisons tous qu'un poème, qu'une pièce, qu'un roman, qu'un article ; et combien y mettons-nous de nous, qui soit à nous, qui soit de nous, qui ne soit que de nous et à nous ? L'explication s'en trouve donc d'abord, ou du moins il faut qu'on la cherche partout ailleurs qu'en nous ; et trop heureux sont ceux alors dont l'originalité n'a pas comme fondu dans cette recherche même ! Autre preuve, s'il en faut encore une, de l'existence d'une critique objective. L'originalité d'un écrivain, de M. Zola, par exemple, ou de M. Henry Becque ne se définit pas par rapport à lui-même, ce qui impliquerait contradiction ; elle ne se définit point par rapport à moi, qui ne suis pas sans doute plus original qu'eux ; elle se définit par rapport aux auteurs dramatiques ou aux romanciers qui les ont eux-mêmes précédés, lesquels sont dans l'histoire, et elle se définit par rapport à ce qu'ils ont eux-mêmes fait des lois de leur genre, ce qui est également dans l'histoire.

Le fondement de la critique objective est donc, à vrai dire, le même que celui de l'histoire. Pas plus qu'il n'y a de doute possible ou d'hésitation permise sur le génie militaire de Napoléon ou sur le génie politique de Richelieu, pas plus il n'y en a sur l'unique originalité de la comédie de Molière ou de la tragédie de Racine ; et quiconque traitera de « polisson » l'auteur d'*Andromaque,* il fera comme ce naïf Lanfrey, quand il donnait des leçons de tactique rétrospective au vainqueur d'Austerlitz ; c'est lui-même qu'il aura jugé. Mais quiconque dira qu'on peut, si l'on le veut, préférer la comédie de Regnard à celle de Molière, *le Distrait* à *l'École des femmes,* et *les Folies amoureuses* à *Tartufe,* ce sera bien pis encore, car ce sera comme s'il disait qu'il n'y a pas de raison de placer un être vivant au-dessous ou au-dessus d'un autre dans l'échelle animale ; et, avec le fondement de la critique objective, il renversera du même coup celui de l'histoire naturelle. Un genre littéraire n'est, en effet, supérieur à un autre ; et, dans un même genre, drame, ode ou roman, une œuvre n'est plus voisine ou plus éloignée de la perfection de son genre que pour des raisons analogues à celles qui élèvent dans la hiérarchie des organismes les vertébrés au-dessus des mollusques, par exemple, et parmi les vertébrés, le chat ou le chien au-

dessus de l'ornithorynque. Telle est la vraie manière d'entendre « la relativité de la connaissance ; » telle est la bonne ; telle est la seule qui ne soit pas sophisme et logomachie pure. Eussions-nous « l'œil à facettes d'une mouche » ou « le cerveau rude et simple de l'orang-outang, » les choses pourraient changer pour nous d'aspect ou de signification, mais non pas les rapports qui continueraient pour nous de les unir entre elles, ni le système quelconque, mais toujours lié, qu'ils formeraient ensemble. Et, de là, puisque les lois ne sont pas autre chose que l'expression de ces rapports, il en résulte enfin que de nier la possibilité de la critique objective, c'est nier la possibilité d'une science quelconque. S'il n'y a pas de critique objective, il n'y a pas non plus d'histoire naturelle, ni de chimie, ni de physique objectives. Ce qui ne veut pas dire que la critique soit une « science, » mais qu'elle en tient pourtant, et qu'ayant, comme la science, un objet précis, elle peut emprunter à la « science » des méthodes, des procédés, et des indications.

Comment donc l'a-t-on pu méconnaître? Il y en a bien des raisons, parmi lesquelles je ne veux choisir, pour la donner ici, que la moins désobligeante, ou la plus flatteuse même, pour nos critiques impressionnistes. C'est qu'ils ont beau faire de la critique : ils nourrissent tous dans le fond de leur cœur une secrète ambition de romancier, d'auteur dramatique ou de poète. Ainsi Sainte-Beuve, autrefois, qui savait bien, puisqu'il l'a dit lui-même en propres termes, que « la vraie condition de l'esprit critique est de n'avoir point d'*art* à soi, » mais qui ne pouvait s'empêcher, aussi souvent qu'il lui fallait parler de Balzac ou d'Hugo, de regarder du côté de *Joseph Delorme* ou de *Volupté*. Il en est de même de M. France, et de M. Lemaître, et de M. Paul Desjardins. Quand M. Desjardins, le plus jeune des trois, ne serait pas déjà l'auteur de quelques *Nouvelles*, ses articles de critique, la forme habituelle qu'il leur donne, ce qu'il prend plaisir à y mêler de traits descriptifs ou de retours sur lui-même également étrangers au sujet qu'il traite, nous dénonceraient encore le romancier qui sommeille en lui. Pour M. Lemaître, après avoir presque débuté par de *Petites Orientales*, si j'ai bonne mémoire, et après avoir écrit des *Contes*, parmi lesquels il y en a bien deux ou trois de charmans, c'est le théâtre qui l'attire aujourd'hui, comme le savent tous ceux qui naguère applaudissaient *Révoltée*, ou, plus récemment, *le Député Leveau*. Enfin, pour ne rien dire des *Noces corinthiennes* ou des *Poèmes dorés*, ce n'est pas dans sa critique, c'est dans *le Crime de Sylvestre Bonnard* ou c'est encore dans *Thaïs* que M. France a mis le meilleur de lui-même. Évidemment, tous tant qu'ils sont, si la critique les intéresse, elle n'a jamais été ni ne sera jamais leur principale affaire ; ou plutôt ils n'y font qu'essayer, en attendant de leur donner une autre forme, plus per-

sonnelle encore, les idées qui seront un jour l'âme de leurs drames, de leurs poèmes ou de leurs romans.

Rien de plus naturel. Poète ou romancier, ce qui fait l'originalité de l'artiste, c'est sa manière impressionniste, subjective, et vraiment personnelle de voir ou de sentir. Ajouter quelque chose à la connaissance que nous avons de la vie commune ; en découvrir, s'il en est encore, quelque province inexplorée ; compléter, corriger ou modifier l'idée que nous nous en faisons, voilà l'œuvre du poète, au sens le plus général du mot ; et voici celle de l'artiste : il élargit, il assouplit, il perfectionne les moyens de son art ; il en trouve de rendre ce que son art n'avait pas encore exprimé ; il y ajoute enfin l'individualité de ses propres sensations. La seule précaution que je crois qu'on doive prendre alors, c'est, en perfectionnant les moyens de l'art, de ne pas tout entier le réduire à la perfection de la forme, comme l'ont fait nos « Parnassiens, » ou de ne pas commencer par mutiler et par calomnier en quelque sorte la vie, comme l'ont fait nos « naturalistes, » avant de l'imiter. Mais, si l'objet de la critique est entièrement différent, les qualités du poète et du romancier n'y deviennent-elles pas autant de défauts ? Cette façon d'intervenir de sa personne, si peut-être elle aide beaucoup la nouveauté des impressions, n'en altère-t-elle point la justesse et la vérité ? C'est ce que croient tous ceux qui, comme Villemain ou Guizot jadis ; comme Littré, comme Scherer plus prés de nous ; et comme enfin M. Taine, beaucoup plus convaincus de la « relativité » des choses que nos impressionnistes eux-mêmes, mais l'entendant comme il la faut entendre, n'en ont pas moins cru à l'existence d'une critique objective ; — et nous y croyons avec eux.

Je ne sais, en effet, si l'on voit les inconvéniens, ou les dangers même, de cet impressionnisme ; et par exemple, et d'abord, qu'il romprait les liens qui unissent étroitement la critique et l'histoire. M. Anatole France, M. Jules Lemaître, M. Paul Desjardins, ne sont pas seulement des écrivains de talent. Ce sont aussi des lettrés, des mandarins, comme dit M. Lemaître, dont les impressions, quoi qu'ils en aient, sont déterminées ou causées, plus souvent qu'ils ne le croient, par l'éducation littéraire qu'ils ont reçue. Ils reprochent volontiers à la critique objective que son « dogmatisme » n'est qu'une forme qu'elle donne à ses « préférences personnelles. » Cependant, parmi leurs « préférences personnelles, » ou qu'ils prennent pour telles, il y a toute une part de « dogmatisme » qui n'est point d'eux ni à eux. C'est qu'ils « savent ; » et leur science les préserve du piège que l'impressionisme tient toujours tendu pour l'ignorance. Ils peuvent donc préférer *Madame Bovary* à l'*Athalie* de Racine. En réalité, leur paradoxe les amuse eux-mêmes ; ils en conviennent en dépit d'eux ; et la preuve, c'est qu'ils ne peuvent s'empêcher, en le développant, d'y laisser passer quelque chose

de la vérité qui le ruine. Mais de moins lettrés viendront à leur tour ; ils sont déjà venus, qui ne sauront rien, qui se seront gardés de rien lire, de peur qu'on ne leur ait pris leurs impressions « par avance, » et qui ne s'en constitueront pas moins, du droit de leur impressionnisme, les juges partiaux des choses de l'esprit. J'en connais plus de vingt, que je pourrais nommer. L'histoire littéraire y périra d'abord ; la tradition ensuite, avec l'histoire littéraire ; et finalement, avec la tradition, le sentiment de la solidarité qui lie les générations les unes aux autres.

Une conséquence en résultera ; et, ainsi coupée de ses communications avec l'histoire, la critique, en même temps que la notion de son objet, perdra la conscience de son rôle ou de sa fonction. Car, de dire qu'elle n'ait point de fonction ni de rôle, c'est une erreur, comme on a vu que c'en était une, pour nier son objet, que d'exagérer à plaisir le nombre, la nature, et la portée de ses contradictions. Il lui appartient de donner des directions à l'art, et cela s'est vu plusieurs fois dans l'histoire. Avec un peu d'emphase, mais non pas sans quelque vérité, n'a-t-on pas pu prétendre que la littérature allemande moderne était l'œuvre ou la création de la critique de Lessing? Et, chez nous, trois fois au moins en trois cents ans, la critique n'a-t-elle pas orienté l'évolution de notre poésie? Du Bellay, Ronsard lui-même, Baïf surtout ont commencé par être des critiques autant que des poètes ; Boileau n'a été que cela ; et qui ne sait aujourd'hui que le romantisme était déjà contenu tout entier dans *le Génie du christianisme?* S'il n'est permis à personne de se flatter d'être jamais ou Chateaubriand, ou Boileau, ou Ronsard, il n'est, je pense, interdit à personne d'essayer de les suivre ; et, en tout cas, leur exemple suffit à montrer quels services et de quelle nature la critique peut rendre. Infatués qu'ils sont aujourd'hui d'eux-mêmes et de leur « sens propre, » comme on disait jadis, si la critique ne peut pas agir immédiatement sur les auteurs, elle peut agir, elle agit tous les jours encore efficacement sur l'opinion, dont ils ne sont que l'expression, quand ils n'en sont pas les humbles serviteurs. Elle peut leur enlever leur public ; et elle peut, en modifiant le « milieu, » réduire les plus récalcitrans à modifier eux-mêmes leur manière.

En veut-on des exemples? L'un de nos impressionnistes, M. Paul Desjardins, n'a-t-il pas quelque part défini le naturalisme « l'application des procédés de la critique à la littérature d'imagination ; » et pour être un peu étroite, la définition n'en est pas moins ingénieuse et heureuse. Mais ce que j'en retiens comme absolument vrai, c'est que, sans la critique, le naturalisme n'aurait jamais fait la fortune qu'on lui a vu faire. Presque tout ce qu'il est, on prouverait aisément que l'auteur de *la Bête humaine* et de *l'Assommoir* le doit, non pas à Balzac,

ni non plus à Flaubert, mais à M. Taine, à l'essai de M. Taine sur *Balzac* et à *l'Histoire de la littérature anglaise*. Aussi, combien de fois, à ses débuts, quand il n'était l'auteur encore que de *la Fortune des Rougon* ou de *la Conquête de Plassans*, ne s'est-il pas plaint que M. Taine l'eût abandonné ! *Quare me dereliquisti !* C'est que M. Taine, s'il avait posé, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, les principes du naturalisme, avait eu soin de marquer, dans sa *Philosophie de l'art*, les bornes que le naturalisme ne saurait dépasser sans sortir des conditions de l'art même. Si bien que, non-seulement la critique a déterminé, comme nous le disions, la direction du naturalisme contemporain, mais encore elle l'a défendu contre ses propres excès, et ainsi ce qu'il y a de meilleur dans le naturalisme, — où personne, que je sache, n'a nié qu'il y eût beaucoup de bon, — c'est à la critique qu'il en faut faire honneur.

Je dirai la même chose du théâtre. Voilà vingt-cinq ou trente ans passés qu'il n'a paru sur la scène aucune œuvre qui marque une époque dans l'histoire de l'art, qui soit capable de faire école, de se susciter à elle-même d'heureux imitateurs. Cependant, l'esthétique du théâtre a complètement changé. Si nous sommes encore quelques-uns qui louions à l'occasion l'ingéniosité, la fertilité de moyens, la très réelle habileté d'Eugène Scribe, combien sommes-nous ? Et qu'y a-t-il, aux yeux des jeunes gens, qui soit plus démodé, plus artificiel, et plus faux qu'*Une chaîne*, par exemple, si ce n'est *Bertrand et Raton?* On ne veut plus de ces préparations, ni de ces conventions, ni de cette confusion ou de ce mélange des genres. La critique seule a fait cet ouvrage. C'est elle qui s'est demandé pourquoi le théâtre demeurait de trente ou quarante ans en arrière du roman ? C'est elle qui en a signalé la raison dans les conventions dont l'école de Scribe avait fait, pour ainsi dire, comme autant d'articles de foi. Mieux encore : parmi ces conventions, c'est elle qui travaille à débrouiller les nécessaires d'avec les arbitraires. Et c'est pourquoi, si quelque jour M. Becque, ou un autre, nous donne cette comédie, non pas sans doute entièrement nouvelle, mais enfin plus libre et plus franche dont il faut bien avouer que *la Parisienne* ou *les Corbeaux* ne sont encore que la promesse, c'est à la critique encore que le xxe siècle en sera redevable.

Là est, dans le présent comme en tout temps, la vraie fonction de la critique, dont on voit bien qu'elle ne peut s'acquitter qu'en se débarrassant de l'illusion de l'impressionnisme. Si la critique veut agir, il faut qu'elle soit autre chose, et quelque chose de plus intéressant que la manifestation de nos goûts ou de nos préférences, lesquels, à vrai dire, n'intéressent habituellement que nous. Le reste d'autorité qu'elle conserve encore dans les provinces, M. Lemaître et M. France ne savent-ils pas bien qu'elle la doit à ce qu'ils mêlent eux-mêmes

dans leurs jugemens de raisons qui ne sont point à eux, mais à tout le monde? C'est ainsi que, dans les *Mémoires* ou dans les *Confessions* des autres, nous croyons aimer ce que nous y trouvons de semblable ou d'applicable à nous; et en réalité, ce que nous y cherchons, c'est une connaissance plus étendue, plus diverse, et plus approfondie de l'homme en général. Convenons-en donc de bonne grâce; mettons quelque chose au-dessus de nos goûts; et puisqu'il faut de la critique, disons qu'il n'y en saurait avoir qui ne soit *objective*. C'est tout ce que j'ai tâché de montrer dans ces pages; et je pense qu'il ne serait indifférent d'y avoir réussi ni à l'idée qu'on doit se faire de la critique, ni à l'éducation de l'esprit, ni peut-être à l'avenir même de la littérature, — ou à la littérature de l'avenir.

Car, pour quelques dilettantes, qui demandent à quoi bon la critique, et pourquoi l'on ne se passerait point d'elle, on pourrait se contenter de répondre par cette autre question: à quoi bon aussi l'art? à quoi l'histoire? ou à quoi la science? Et en effet, le monde n'en sera pas changé si la Comédie-Française nous donne cette année, je dis même un chef-d'œuvre de moins; et, puisque l'on vit très confortablement dans une ignorance entière de la nature des *Institutions mérovingiennes*, à plus forte raison se passera-t-on de savoir ce qu'il faut penser des travaux de ceux qui les ont étudiées! Mais j'ajouterai, qu'inférieure à l'histoire ou à l'art par tant d'autres côtés, la critique a sur l'art et sur l'histoire ce grand avantage ou cette supériorité qu'elle seule peut empêcher le monde, selon l'expression de M. Renan, « d'être dévoré par le charlatanisme. » Trop occupée, trop appliquée, trop asservie au labeur de la vie quotidienne, incapable d'analyser son plaisir et d'en reconnaître la qualité, la foule court toujours à l'appel de ceux qui la flattent; et les charlatans de l'art ou de la littérature le savent bien. C'est précisément affaire à la critique de penser ou de juger pour la foule. En donnant ses rangs et en distribuant ses prix, il est possible qu'elle prête à rire à de petits philosophes, mais elle fait œuvre deux fois utile: elle apprend à la foule qu'il y a quelque différence entre Ponson du Terrail et Balzac, ce qui est sans doute bon à savoir; et elle venge le talent des succès de la médiocrité, lesquels ont je ne sais quoi d'humiliant pour tout le monde. Pourquoi faut-il, hélas! terminer en disant que, si jamais la tâche n'a été plus urgente à remplir, ce mot de la fin n'en est pas un? et que, comme nos pères auraient pu s'en servir, ceux qui nous succèderont s'en serviront à leur tour; — et il sera toujours vrai.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Lorsqu'il y a un an, à pareil jour, à pareille heure, le rideau mystérieux derrière lequel se dérobe le passé s'abaissait sur la scène publique, on peut dire qu'il tombait sur une belle et rare représentation. C'était la dernière heure d'une année unique qui venait d'avoir, avec ses spectacles de tout genre, ses agitations, ses incidens et ses péripéties.

Le centenaire, s'il n'y avait eu que le centenaire, eût été peut-être une fête un peu abstraite, un peu froide, avec ses processions au Jeu de paume, ses cérémonies de circonstance et ses harangues banales. Il serait resté la fête officielle des évocations et des souvenirs d'un siècle de révolutions qui est encore livré à toutes les contestations, dont on ne sait pas le dernier mot; mais le centenaire disparaissait dans la prodigieuse magie d'une Exposition qui avait, six mois durant, fixé la curiosité du monde et attiré des millions d'hommes autour du plus merveilleux assemblage de toutes les œuvres de l'industrie et des arts. Le centenaire était complété et illustré ou transfiguré par cette Exposition, qui résumait ce qu'il y a eu de plus fécond dans la révolution française, le progrès de la race humaine par le génie du travail émancipé. Et comme si ce n'était pas assez, au milieu de tous ces spectacles d'un intérêt universel, on venait d'avoir les élections et la tragi-comédie qui les avait préparées, et le procès d'un héros d'aventure et les luttes passionnées d'opinions où la France, qui aurait pu d'un seul coup perdre la liberté, la dignité et la paix, restait heureusement maîtresse d'elle-même par le scrutin. Que fallait-il de plus pour une grande représentation de la vie contemporaine? Aujourd'hui une année de plus s'est écoulée, élargissant l'intervalle entre ce passé déjà lointain et le présent. Le centenaire est oublié, — il ne reviendra plus que dans un siècle! L'Exposition a laissé un souvenir éblouissant, et, à part

ce souvenir, il n'en reste plus que ce qu'on peut voir au Champ de Mars : cette haute tour solitaire et froide, avec quelques-uns de ces édifices demeurés debout, un peu disparates, qui n'ont plus la vie et qu'on cherche à approprier aux usages les plus ordinaires. Les élections elles-mêmes, ces élections préservatrices, expression souveraine des vœux d'apaisement du pays, sont loin d'avoir tenu tout ce qu'elles promettaient. — Le rideau tombe encore une fois; mais pour aujourd'hui, vraiment, il ne tombe plus que sur une année assez médiocre, où l'on n'a peut-être fait ni tout le mal ni tout le bien qu'on aurait pu faire, où gouvernement et partis semblent n'avoir eu d'autre souci que de vivre avec leurs vieilles passions, avec leurs vieux préjugés, sans avoir le courage des résolutions décisives.

C'est en effet le caractère de cette année 1890 qui finit aujourd'hui, — qui a suivi l'année de l'exposition et des élections,— d'avoir été une période d'indécision et de halte, de s'être traînée sans éclat et sans accident jusqu'au bout. Elle a eu sans doute cela d'heureux qu'elle n'a rien aggravé, qu'elle n'a eu ni agitations nouvelles, ni complications violentes; elle n'a été marquée, non plus, par aucune amélioration sensible, décisive dans les affaires publiques, dans l'état moral des partis. On en est encore à s'observer, à se défier, à se débattre sous la pression de cette grande manifestation électorale qui est restée bon gré, mal gré, le point de départ d'une situation nouvelle. S'il y eut jamais cependant un scrutin significatif dans son ensemble, c'est ce scrutin de 1889, avec lequel on a tant rusé depuis. Le pays avait parlé aussi clairement, aussi distinctement qu'il pouvait parler dans le vacarme universel dont il était assourdi. Il avait mis dans son vote ce qu'il sentait intimement, ce qu'il pensait, ce qu'il voulait, — et ce qu'il voulait était bien simple. D'un seul coup, il avait balayé à peu près les agitateurs et les aventuriers, ceux qui se flattaient d'exploiter ses griefs et ses mécomptes pour l'entraîner dans tous les hasards, les fauteurs d'anarchie et les fauteurs de dictature. Il avait de plus attesté à sa manière ses instincts conservateurs, ou si l'on veut ses répugnances pour toutes les révolutions, en consacrant pour ainsi dire une fois encore par son vote, les institutions sous lesquelles il vit depuis vingt ans, — la république ; mais en même temps, à n'en pas douter, il s'était prononcé contre la politique de parti et de secte qui l'avait conduit à une crise redoutable, contre les guerres religieuses, contre les abus de domination, contre l'anarchie parlementaire et les confusions financières. De cette grande manifestation, en un mot, se dégageait une pensée d'apaisement, de conciliation et d'ordre. C'était si bien là l'état moral du pays, que la plupart des républicains eux-mêmes s'étudiaient à ménager l'opinion, à atténuer leurs programmes, à désavouer les violences persécutrices, — et à parler d'économies dans les finances ; ils

étaient les premiers à déclarer que le moment était venu d'en finir avec les questions irritantes, de mettre la stabilité et la prévoyance dans le gouvernement, de songer aux affaires de la France, — et d'être sages !

On n'a qu'à interroger leurs programmes, dont M. Barodet s'est fait l'historiographe : ils sont instructifs, ils respirent la modération! Malheureusement, avec le péril, la sagesse de circonstance a disparu ou à peu près, et on n'a pas tardé à avoir de nouveau ce spectacle de partis, effrayés la veille, revenant le lendemain à leurs passions les plus jalouses, à leurs préjugés les plus exclusifs, à leurs tactiques les plus stériles. Qu'est-ce que cette année qui s'achève aujourd'hui? Elle se résume tout entière dans cette situation nouvelle où, en définitive, faute d'un sentiment supérieur des choses et d'un peu de résolution, on se débat sans réussir à retrouver une politique, une majorité, une direction fixe et assurée. Ce n'est pas que les républicains, ou du moins une partie des républicains, n'aient gardé des dernières crises un goût vague de l'ordre, de la paix morale et surtout de la stabilité ministérielle : c'est même la seule chose qu'ils aient gardée! Seulement, ils comprennent la paix et l'ordre à leur façon. Ils subissent l'influence des radicaux, qu'ils craignent et dont ils n'osent se séparer. Ils se sentent particulièrement liés par la passion antireligieuse, et, après avoir désavoué les persécutions aux élections, ils en sont venus, de peur de se brouiller avec le radicalisme, à prétendre imprimer le sceau de l'inviolabilité constitutionnelle à des lois qui n'ont été et ne sont encore que des lois de guerre. C'est ce qu'ils appellent la paix! Ils font aussi de leur mieux, sans doute, pour ne pas ébranler le ministère, — à condition pourtant de ne lui laisser ni l'autorité morale, ni la liberté sans lesquelles il n'y a que des pouvoirs sans force et sans durée. Le ministère, pour sa part, ne demanderait peut-être pas mieux quelquefois que de secouer cette tutelle, et même de se montrer modéré, — d'autant plus qu'il sait bien que la modération serait aujourd'hui plus que jamais la plus habile des politiques; mais il se sent à la merci d'un vote de hasard, et il craindrait de jouer son crédit en parlant avec quelque fermeté le langage de la raison, dès qu'il s'agit d'imposer une laïcisation, fût-ce par les gendarmes. Il est réduit à acheter chaque jour de son existence par des concessions. Le sceptique et habile ministre de l'intérieur, M. Constans lui-même, ne se risquerait pas dans une affaire de laïcisation; il hausserait peut-être les épaules et ne soutiendrait pas moins ses fonctionnaires allant à l'assaut d'une école!

Le résultat est qu'avec tout cela, quinze mois après les élections, on n'est pas plus avancé, qu'il n'y a ni la stabilité réelle du gouvernement, ni la fixité d'une majorité de bien public, ni la liberté nécessaire pour s'occuper sérieusement et efficacement des affaires du pays. On

se traîne dans une situation pour ainsi dire nouée. On vit comme on a vécu depuis un an, en faisant le moins possible, en évitant les questions difficiles, en se donnant tout au plus le passe-temps de voter des lois socialistes qui seraient la ruine de l'industrie si elles devenaient définitives. Le plus clair de la besogne législative de l'année, au demeurant, est encore le budget, que la chambre des députés a mis cinquante jours à discuter et que le sénat a été obligé d'expédier en quelques heures; c'est cette loi des finances où M. le ministre Rouvier n'a réussi à introduire sa réforme de l'unification budgétaire qu'en se prêtant à toute sorte de fantaisies, et où M. Brisson, au dernier moment, a fait entrer l'esprit de secte sous cette triste figure d'une fiscalité abusive à l'égard des congrégations religieuses.

Il y a ici deux points. C'est d'abord, on en conviendra, un fait extraordinaire que, par un calcul obstiné, le budget de la France, qui devrait être l'œuvre des deux chambres, reste huit mois dans l'une des assemblées, et doive être voté en trois jours par l'autre assemblée, par celle qui réunit le plus de lumières et d'expérience. C'est une des formes les plus sensibles, les plus périlleuses, de cette altération incessante de toutes les garanties parlementaires qui fait du régime lui-même une fiction. Que le budget, malgré tout, soit toujours soumis à une étude attentive au Luxembourg; que le dernier budget en particulier ait été l'objet d'une savante et lumineuse controverse entre des hommes comme M. Blavier, M. Buffet, M. Lacombe et M. le rapporteur-général Boulanger, oui, sans doute. Il n'est pas moins vrai que tous les ans les finances de la France ne peuvent être examinées que sommairement, au pas de course, par le sénat, et c'est une garantie perdue pour le pays. — C'est la chambre qui par ses retards rend impossible, au moins très difficile, tout contrôle sérieux; c'est le sénat qui est accusé de susciter des conflits, s'il prend un jour de plus pour remplir ses devoirs.

On en est toujours là, rien n'est changé sur ce point comme sur bien d'autres; mais à part l'importance des questions qui se rattachent à la loi des finances, ce qu'il y a de particulier cette fois, c'est cette taxe sur les congrégations qui imprime au budget comme un caractère nouveau, qui pèse encore sur les esprits. M. le rapporteur Boulanger souffre d'entendre appeler ces taxes,— interprétées et appliquées comme elles le sont,— des confiscations. C'est cependant un fait : la confiscation est démontrée, avérée, constatée. Et quelles sont les victimes de ces excès de fiscalité? Ce sont les communautés les plus utiles, les plus secourables. On crée des fantasmagories de millions possédés par les ordres religieux. La vérité est que tous ces religieux et ces religieuses, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, les filles de la Charité, les Maristes, les Lazaristes n'ont rien par eux-mêmes, que ces mil-

lions représentent surtout des maisons consacrées aux malheureux, aux vieillards, aux enfans abandonnés, à toutes les infirmités humaines, aux écoles d'Orient pour l'honneur de la France. C'est donc sur le bien des pauvres que cette triste dîme est prélevée, et on se souvient involontairement de cette parole indignée que M. de Serre laissait échapper autrefois à propos de confiscations réclamées par d'autres hommes de parti : — « Notre trésor peut être pauvre, mais qu'il soit pur ! » — Il n'est plus pur si le bien des pauvres y est entré. Il y a, s'il faut tout dire, quelque honte à puiser à cette source. Cela est si vrai que le gouvernement lui-même s'en est ému, qu'il s'est senti un peu troublé devant la révélation précise, saisissante de faits dont il ne se doutait pas; M. le ministre des finances n'a point hésité à déclarer qu'il se réservait d'examiner de nouveau la question, qu'il la résoudrait de toute justice, et ce n'est peut-être même que par cette déclaration qu'il a arrêté au sénat le vote d'un amendement proposé par M. Bardoux, à l'exemple de l'amendement proposé par M. Clausel de Coussergues à l'autre chambre. M. Brisson, qui est un inquisiteur sévère, n'a pas été content des ménagemens de M. le ministre des finances et il a laissé entrevoir une menace d'interpellation. Soit; il interpellera, et le gouvernement peut certes se donner le beau rôle en défendant la raison, l'équité, le droit contre le fanatisme de secte.

Chose curieuse! Voici, au même instant, deux hommes embarrassés de leur importance oisive, qui s'efforcent de reprendre position par les mêmes moyens, en cherchant la complicité des fanatismes sectaires. M. Brisson, qui est un personnage un peu oublié depuis un stérile passage au pouvoir, que M. le ministre des finances lui rappelait malicieusement l'autre jour, a trouvé les taxes d'accroissement sur les congrégations. M. Jules Ferry, qui brigue une place au Sénat dans les Vosges, n'a trouvé rien de mieux que d'appuyer sa candidature par un discours où il renouvelle les vieilles déclamations radicales sur les lois scolaires, sur la loi militaire, sur les laïcisations. L'un et l'autre, M. Brisson et M. Jules Ferry, sans être précisément des alliés, se flattent probablement de réparer une popularité un peu délabrée, en réchauffant à leur profit les ardeurs anticléricales. Réussiront-ils? C'est possible : ce n'est peut-être pas aussi sûr qu'ils le croient. Sans doute, dans le monde officiel, il y a toujours la vieille passion de guerre religieuse prompte à se réveiller; il y a les républicains qui suivent le courant, qui crient avec les radicaux, de peur d'être suspects. Même dans les chambres, pourtant, on sent comme une vague impatience, comme une fatigue intime de toutes les violences de parti, et il n'en aurait pas fallu beaucoup l'autre jour pour que l'amendement de M. Clausel de Coussergues fût adopté. Et puis, en dehors des chambres, il y a toujours le pays, étranger aux tactiques des partis, plus que

jamais dégoûté et lassé de toute cette politique d'agitation et d'irritation. Ce qu'il voulait au moment des élections, il le veut encore, et, aujourd'hui comme il y a un an, il ne demande pas qu'on le divise, qu'on le trouble, qu'on mette aux prises toutes les passions; ce qu'il attend, c'est la paix, non pas cette prétendue paix sous laquelle on déguise la guerre, mais une vraie paix morale, qui lui permette de rester la France, libre, reconciliée et puissante devant le monde.

A travers ce fracas des affaires publiques, cependant, l'imprévu nous réserve parfois de cruelles surprises. Il nous réservait pour aujourd'hui un deuil bien fait pour attrister cette fin d'année. La mort, l'inexorable mort, vient d'enlever à la France un de ses plus brillans écrivains, — elle nous enlève, à nous, un de nos plus anciens, un de nos plus chers collaborateurs, un de nos plus illustres compagnons de la vie littéraire. M. Octave Feuillet vient de quitter ce monde après de douloureuses souffrances, dont nous avions le chagrin de voir les traces sur sa personne bien récemment encore, mais dont on ne voulait pas croire le terme si prochain. Avec lui disparaît un esprit rare, un maître dans les fictions du roman et du théâtre, un inventeur aimable qui alliait la grâce de l'homme à l'éclat du talent. Lorsqu'il y a déjà plus de quarante ans, tout près d'un demi-siècle, il entrait dans la carrière, il laissait entrevoir dès ses premiers essais, dès ses premiers proverbes et ses premières nouvelles, tous les dons qui, en se développant, devaient l'illustrer. Il n'était pas, dans ce siècle, de la première génération des Lamartine, des Hugo, des Musset, des Sand, des Balzac, des Dumas, des Mérimée. Il venait quelques années après eux; il avait sûrement subi le charme de leur génie, il ne leur ressemblait plus. Il avait son originalité à lui, toute faite de délicatesse et de force, de poésie et d'observation juste, de fantaisie et de sagacité spirituellement honnête, de finesse industrieuse et de hardiesses piquantes, de mesure élégante et de liberté. Et c'est ainsi que dans cette carrière, aujourd'hui demi-séculaire, il a prodigué, sans parler de ses aimables proverbes, toutes ces œuvres ingénieuses ou fortes, et *la Petite Comtesse*, et *Dalila*, et *le Roman d'un jeune homme pauvre*, et *Monsieur de Camors*, et *Sibylle*, et *Julia de Trécœur*, et *un Mariage dans le monde*, et *l'Histoire d'une Parisienne*, jusqu'à ce dernier récit encore récent, *Honneur d'artiste*, où il gardait certes toute la vivacité ingénieuse de son talent. M. Octave Feuillet avait une qualité supérieure : comme il avait le respect de lui-même dans ses actions, il poussait jusqu'au scrupule le plus raffiné le respect de son esprit. Il avait eu tous les succès, il les avait mérités, sans rien sacrifier au faux goût, sans se faire le complice des corruptions et surtout des vulgarités de l'imagination contemporaine. Il nous quitte aujourd'hui pour notre chagrin, pour le deuil des lettres françaises. Il aura des

successeurs : personne ne laissera de plus doux souvenirs et n'aura mieux représenté jusqu'au bout l'honneur dans la vie, la supériorité dans un art charmant.

Les années passent pour les états comme pour les hommes, pour toutes les nations de l'Europe et du monde comme pour la France. Elles se succèdent rapidement, affairées, agitées, — elles ne se ressemblent pas toujours.

Elles laissent l'Europe tour à tour à demi rassurée ou inquiète du lendemain, parce que depuis longtemps elle vit sous cette perpétuelle obsession d'une crise jusqu'ici heureusement ajournée, mais toujours possible, toujours redoutée. Il n'y a qu'une compensation : c'est qu'on finit par s'y accoutumer, par se dire que ce qui a duré déjà vingt ans pourrait durer encore, que s'il y a bien des élémens inflammables répandus à la surface du continent européen, il y a aussi dans les intérêts, dans le sentiment universel des peuples une force de préservation contre les grands conflits. Rien, d'ailleurs, n'indique pour le moment que cette année qui finit, qui s'est passée en paix, doive être suivie d'une année de troubles extérieurs et de guerre. Nations et gouvernemens semblent trop occupés de leurs entreprises lointaines ou de leurs affaires intérieures, pour songer à une politique d'agression et d'agitation. Ce n'est sûrement pas la France, quelles que soient ses blessures intimes, qui peut être suspectée d'être un trouble-fête : elle n'a jamais été plus mesurée dans ses actions et dans son langage. La Russie, sans cesser d'être recueillie dans sa force, a donné depuis quelques années des gages si évidens de sa modération dans les affaires d'Orient qu'elle ne peut être accusée de chercher les conflits. L'Angleterre, si jalouse qu'elle soit de défendre ou d'étendre son empire sur tous les continens, tient certainement plus que toute autre nation à prolonger la paix européenne. L'Autriche a chez elle, dans ses provinces, en Bohême, jusqu'en Hongrie aujourd'hui, toute sorte de difficultés intimes qui suffisent à occuper sa politique. L'Allemagne elle-même, il faut l'avouer, a des airs assez pacifiques, avec tous ses projets de réformes intérieures, — elle a un peu moins souvent de ces accès de fièvre belliqueuse que M. de Bismarck lui donnait à volonté, quand il en avait besoin. Nations et gouvernemens, en un mot, semblent d'accord pour éviter les querelles et les incidens. Il en sera sans doute de l'avenir ce qui pourra, ce que voudront les augures qui ne disent pas toujours leurs secrets. Pour l'instant, on n'en est pas là, et, par le fait, cette année qui s'achève pacifiquement aujourd'hui aura été moins une année de grands et dangereux débats européens qu'une année d'expériences intérieures, de tentatives réformatrices, de luttes d'opinions, d'élections, même de révolutions ministérielles dans plus d'un pays.

Évidemment, il y a depuis un an quelque chose de changé en Alle-

magne, comme dans le Danemark du temps du jeune Hamlet. L'empereur Guillaume II, à ce qu'on assure, aurait dit récemment à M. le professeur Dessausen, qui venait d'accoucher l'impératrice, que cette année 1890 lui avait été heureuse, qu'elle lui avait donné un prince de plus, le sixième, et un nouveau territoire allemand, l'île d'Héligoland. Qu'un Hohenzollern de plus vienne au monde, qu'un rocher de la mer du Nord inutile à l'Angleterre ait été cédé par la reine Victoria à son petit-fils, ce sont là sans doute des événemens qui ont leur importance. On ne peut cependant pas oublier qu'il y a eu depuis quelque temps en Allemagne d'autres vicissitudes de la fortune, que cette année qui finit reste précisément l'année de l'éclipse, ou pour dire plus vrai, de la déposition de M. de Bismarck. Qui aurait dit encore au 1er janvier 1890 que le premier chancelier de l'empire allemand reconstitué, le ministre qui depuis vingt-cinq ans remuait l'Allemagne à son gré, tenait l'Europe en suspens, occupait le monde de sa personne et de ses boutades, que ce prépotent sacré par le succès disparaîtrait autrement que par la mort? Il a disparu cependant par une disgrâce éclatante. sous le regard impérieux du jeune homme couronné qui peu auparavant le désignait comme le porte-étendard de l'Allemagne. Il a si bien disparu que quelques mois à peine après sa chute il est presque oublié. De temps à autre encore il s'agite, il essaie de faire parler de lui. Il a son journal de Hambourg, à qui il confie ses griefs, ses censures acerbes de tout ce qui s'est fait après lui : on sent qu'il n'est plus rien, et même qu'il s'amoindrit par son humeur morose, qu'il s'amoindrirait encore plus en reparaissant. Il comptera sans doute dans l'histoire, il ne compte plus dans le présent. Il est bien clair que son omnipotence était de trop, que Guillaume II a voulu de propos délibéré s'émanciper. C'est la moralité de l'événement de l'année, et l'impatient souverain s'est effectivement émancipé; il s'est hâté de s'emparer de la scène, au risque de prodiguer un peu trop les monologues et de créer une situation qui n'est peut-être plus à l'heure qu'il est aussi facile qu'on le croirait.

Le fait est que la situation est assez nouvelle et commence à devenir singulière, que le jeune empereur, sans trop tenir compte des difficultés pratiques de son gouvernement, continue ses expériences, ses prouesses de parole. Il ne veut être ni éclipsé, ni devancé! Il n'y a que quelques semaines, il ouvrait à Berlin une sorte de conférence scolaire par un discours d'une vivacité originale et impétueuse sur la réforme des méthodes, de l'esprit même de l'enseignement; ces jours derniers, il a clos les travaux de la conférence par un discours nouveau où il accentue encore plus ses hardiesses, en donnant libre carrière à son imagination. Ce jeune prince qu'on ne croyait pas si savant a trouvé la formule de la réforme scolaire. Il ne veut plus de la routine qui

jusqu'ici conduisait la jeunesse allemande, dans ses études historiques, « des Thermopyles jusqu'à Rosbach et Vionville; » il veut qu'on remonte « de Gravelotte par Leuthen et Rosbach jusqu'aux Thermopyles. » En d'autres termes, il prend l'histoire à rebours, comme l'a dit un journal inspiré par M. de Bismarck. A la bonne heure, c'est une expérience intéressante à suivre. En réalité, ce qu'il y a de plus curieux, c'est l'accent personnel que Guillaume II met de plus en plus dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait. Il vient d'envoyer à son ministre de l'instruction publique, à M. de Gossler, son portrait avec cette fière et impérieuse devise : *Sic volo, sic jubeo !* Il veut être le réformateur scolaire comme il s'est institué par ses rescrits le réformateur socialiste. Dans un de ses derniers discours, il s'est proclamé aussi le *summus episcopus* dans les affaires de religion. Il a l'œil et la main à tout. Il veut rester à la tête de son siècle, le représentant de l'esprit nouveau comme il est le chef de son église, le représentant de l'esprit chretien, — et c'est ainsi qu'il entend continuer la mission de sa maison, qui de tout temps, on le sait, fut la messagère de l'esprit nouveau en Prusse ! Guillaume II va vite en paroles et depuis qu'il a inauguré son règne, il a déjà réformé bien des choses dans ses discours.

Ce n'est malheureusement pas d'une réalisation toujours facile, et tandis que l'empereur pérore, promulgue ses réformes sociales, ses réformes scolaires, la marche pratique des affaires n'est pas aussi aisée. Les maîtres de l'enseignement ne laissent pas de regimber sous la férule impériale et de se défendre contre des expériences qui leur semblent visiblement assez chimériques. Les ministres eux-mêmes, chargés du poids du gouvernement devant les chambres, ne laissent pas de rencontrer depuis quelque temps d'assez sérieuses difficultés dans le Landtag de Prusse. Le ministre de l'instruction publique, celui qui a reçu le *sic volo* impérial, M. de Gossler, s'est créé des embarras avec un projet de réforme des écoles primaires qui soulève les susceptibilités les plus vives. Le nouveau ministre des finances, M. Miquel, malgré tout son talent, a de la peine à faire accepter son impôt sur le revenu, ses projets financiers qui touchent à une multitude d'intérêts vivaces. Le ministre de l'intérieur surtout, M. de Herrfurth, qui a proposé une réforme communale, rencontre une résistance décidée, opiniâtre de tous les hobereaux intéressés à défendre leurs privilèges locaux. Une commission du Landtag, où les conservateurs dominent, a déjà adopté un amendement qui dénaturerait à peu près complètement la loi, et M. de Herrfurth, qui n'a pas la faveur des conservateurs, a riposté avec une rudesse un peu hautaine. Le chancelier lui-même, M. de Caprivi, s'est cru obligé d'intervenir comme chef du ministère, menaçant le Landtag d'une dissolution. On en était là à la veille des vacances de Noël, de sorte que, si l'empereur multiplie les discours

retentissans, les affaires parlementaires de la Prusse n'en vont pas mieux; elles restent assez énigmatiques pour un avenir prochain.

A la vérité, ce n'est pas seulement à Berlin que les affaires parlementaires semblent un peu troublées à ce moment où l'année finit, où va commencer une année nouvelle. Elles le sont peut-être encore plus d'une certaine façon, dans des pays où les partis sont le plus fortement organisés, où les libertés publiques se déploient avec le plus de puissance. L'Angleterre elle-même, pour le moment du moins, depuis quelques semaines, est dans une crise singulière qui ressemble à du désarroi, et ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que ce désarroi est dû uniquement à un homme, à ses mésaventures personnelles, à ses malencontreuses galanteries. C'est M. Parnell qui, par son orgueil et son obstination, met la division partout, le trouble dans les partis anglais, une sorte de guerre civile en Irlande. Avec un peu de réflexion et de désintéressement patriotique, M. Parnell, après les débats de la *court-divorce* de Dublin qui ont divulgué ses aventures, aurait dû sentir la nécessité de s'éclipser temporairement; il aurait compris qu'il y avait même peut-être de sa part une certaine habileté à laisser passer le déchaînement du pharisaïsme anglais avant de reparaître. Au lieu de s'effacer par un calcul habile si ce n'était par un sentiment moral plus relevé, il s'est cru de force à tenir tête à tout le monde. Il ne s'est pas borné à défier la sévérité puritaine de M. Gladstone et des chefs les plus éminens du libéralisme anglais qui ont décliné désormais toute alliance avec lui, il a résisté aux supplications de ses amis qui se sont crus obligés de mettre l'intérêt de leur cause au-dessus des leur attachement à leur ancien chef. Il a bravé le clergé irlandais qui se prononçait contre lui. Il n'a rien écouté, il a voulu à tout prix ressaisir son ascendant compromis. Il s'est jeté à corps perdu dans cette malheureuse Irlande, parcourant le pays, cherchant les ovations, provoquant les manifestations populaires, poursuivant une guerre désespérée contre ses anciens alliés, les libéraux anglais, contre ses anciens amis. Jusqu'ici, depuis quinze ans il avait mis un art supérieur de tacticien à apaiser et à discipliner l'Irlande, à la faire entrer dans la voie des revendications régulières. Maintenant, pour sa propre cause, il a changé de langage; il s'est mis à réveiller et à irriter toutes les passions, à faire appel aux sociétés secrètes, au fenianisme, aux violences révolutionnaires. Il a tout tenté, au risque de provoquer des agitations, des troubles où il a failli lui-même être victime d'une sorte d'attentat.

Qu'a-t-il gagné, en définitive, à cette campagne qui a remis l'Irlande en feu? Il a eu une occasion récente d'essayer ses forces, de montrer ce qu'il pouvait encore. Une élection se préparait dans le nord de l'Irlande, à Kilkenny, où se trouvaient en présence un candidat nouveau

de M. Parnell lui-même, et un de ses amis d'hier, un dissident d'aujourd'hui, sir John Pope Hennessy. Jusqu'au dernier moment, M. Parnell s'est flatté d'enlever le succès pour son candidat, et il ne s'est fait faute de signaler comme un traître, comme un faux patriote M. Hennessy, qu'il présentait naguère comme un fidèle Irlandais. Au jour du scrutin, cependant, M. Hennessy a eu une immense majorité! C'est évidemment la preuve du déclin de la popularité du « roi non couronné. » Cette crise, ces divisions fomentées et envenimées par M. Parnell dans un intérêt personnel, n'ont pas moins pour résultat de compromettre la cause irlandaise en Angleterre auprès d'une partie des libéraux eux-mêmes, des amis de M. Gladstone. Elles ont ruiné peut-être pour longtemps la politique du *home-rule;* elles ont tout au moins suspendu un mouvement d'opinion favorable qui allait en grandissant, et rien ne le prouve mieux que la récente élection de Bassettlaw, dans le Nottinghamshire, où les libéraux croyaient pouvoir compter sur un succès qu'ils n'ont pas eu. De sorte que, pour ses passions, pour sa vanité, M. Parnell compromet son pays en le divisant, en le troublant et en refroidissant l'opinion anglaise, déjà à demi gagnée aux revendications irlandaises. Et maintenant comment tout cela tournera-t-il? C'était évidemment ce que le ministère conservateur pouvait désirer de mieux pour son intérêt, pour sa sûreté. Il peut suivre tranquillement, non sans une certaine ironie, cette malheureuse crise où il est obligé d'intervenir par sa police pour séparer des combattans. Ses ennemis font ses affaires et le fortifient provisoirement par leurs divisions.

Il n'aurait rien à craindre pour sa situation parlementaire, ni peut-être même pour les élections qui viendront bientôt, si, d'ici là, tous ces incidens ne pouvaient avoir leur contre-coup dans les combinaisons des partis et déterminer d'autres scissions ou d'autres évolutions. Déjà, en effet, un des alliés du ministère, un des principaux unionistes, M. Chamberlain, a laissé entrevoir la pensée de rapprocher dans un parti nouveau une fraction des conservateurs, les libéraux dissidens qui ont soutenu le ministère, et une partie de l'armée de M. Gladstone, que les derniers événemens détachent un peu de la cause irlandaise. Ce n'est qu'une coalition de plus, dira-t-on; oui, sans doute, comme la majorité ministérielle elle-même est une coalition, comme la majorité qui soutiendrait les libéraux, s'ils revenaient au pouvoir, ne serait qu'une coalition. Cela prouve une incertitude universelle, d'où l'imprévu peut toujours sortir.

Et au-delà des Alpes, les affaires parlementaires de l'Italie ne sont pas non plus sans avoir eu leur épreuve avant que l'année ait fini. Elles ont eu d'abord la crise des élections, le mois dernier; elles ont aujourd'hui à s'éclaircir et à se préciser dans le nouveau parlement, que le roi Humbert a inauguré, sans se compromettre par son dis-

cours. A première vue, il y a sans doute un fait dominant qui semblerait tout décider; M. Crispi reste le grand victorieux du scrutin; il a obtenu une immense majorité favorable à son gouvernement, à sa politique. A y regarder de plus près cependant, ce ne serait plus, à ce qu'il semble, aussi simple; la réalité ne répondrait pas absolument aux apparences, et il resterait bien des obscurités, bien des nuages dans la situation ministérielle comme dans la situation parlementaire. Il est certain, dans tous les cas, qu'il y a eu, avant l'ouverture du parlement, des incidens successifs qui ont déterminé l'éloignement ou la retraite de plusieurs ministres. C'est d'abord le ministre des finances, M. Seismit-Doda, qui a été assez brutalement congédié. Puis, à la veille même de la session, c'est un autre ministre des finances, M. Giolitti, le ministre des économies, qui a été remplacé à l'improviste par M. Grimaldi, connu autrefois pour ses programmes de dépenses excessives, de taxes nouvelles. Et toutes ces petites crises, qui tiennent tantôt à des désaccords sur la politique extérieure, sur l'irrédentisme, tantôt à des dissentimens sur la manière de faire face aux difficultés financières, ces crises ont eu naturellement, dès la première heure, leur retentissement dans une chambre qui semble elle-même assez divisée, assez indécise. Sans doute, M. Crispi a la majorité qui lui a déjà donné des votes de confiance, il n'a pas eu de peine à avoir raison des interpellations de M. Imbriani, de M. Pantano, soit sur les dernières crises ministérielles, soit sur la politique extérieure. Il ne reste pas moins dans une situation difficile en face d'une chambre très partagée, où même parmi ceux qui votent pour lui, il y a les amis douteux, les tièdes, les incertains, les censeurs secrets ou timides de sa politique. C'est là le péril pour lui.

Par une tactique qui n'a rien de nouveau et qui n'est plus même sérieuse, M. Crispi, quand il est serré de trop près, en est encore à recourir aux procédés les plus usés : il évoque le fantôme extérieur! Il disait récemment, pour justifier sa diplomatie, que les alliances de l'Italie avaient empêché des actes nuisibles pour les intérêts italiens, et lorsqu'on lui a demandé à quoi il faisait allusion, il aurait répondu, dans une conversation, qu'il s'agissait de Tripoli. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tantôt on parle, pour se donner des émotions, de l'occupation de Tripoli par la France, tantôt on parle des craintes qui se seraient manifestées en France au sujet des desseins de l'Italie sur la Tripolitaine. Il y aurait même, dit-on, une interpellation prochaine destinée à provoquer des explications nouvelles. Quand donc les Italiens sensés, qui ne manquent pas au-delà des Alpes, cesseront-ils d'être les dupes de ces puérilités? La vérité est qu'on ne s'occupe guère de Tripoli en France, pas plus pour le prendre que pour craindre

sérieusement de voir l'Italie l'envahir, par cette raison bien simple que la Tripolitaine est une province de l'empire turc à laquelle on ne peut toucher sans réveiller la question d'Orient tout entière. Ce ne sont là que d'oiseuses polémiques. C'est perdre en discussions vaines ou irritantes un temps que les hommes d'état de Rome pourraient mieux employer à s'occuper de leurs finances épuisées, de leur commerce, qui décroît sans cesse, d'une situation économique de plus en plus cruelle pour l'Italie. Ce serait certes là un programme encore suffisant pour un parlement nouveau, pour une année nouvelle !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française 3 pour 100 avait été portée au-dessus de 96 francs au milieu du mois. Un coupon trimestriel a été détaché le 16, et le prix de la rente se trouvait ramené à 95.50. De fortes réalisations se sont produites au courant de la seconde quinzaine. Le 3 pour 100 a fléchi jusqu'à 94.50. Il s'est relevé ensuite aux environs de 95 francs.

Une des principales raisons de ce recul a été la crainte d'une élévation des taux de report à la liquidation de fin d'année, crainte bien justifiée par l'avertissement donné à la dernière liquidation de quinzaine, où le report s'est subitement tendu à 7 et 8 pour 100. En général, l'épargne est peu disposée à acheter dans les deux semaines qui précèdent l'ouverture d'une nouvelle année. D'importans capitaux ont dû, en outre, être mis en réserve depuis un mois, en vue de la souscription à l'emprunt national qui va être lancé du 10 au 12 janvier.

Le vote du budget par le sénat et la séparation du parlement n'ont pas produit l'effet habituel d'allègement. Les affaires sont restées languissantes. Une réaction de 7 à 10 francs sur les obligations de chemins de fer a montré combien était inopportune la mesure insérée dans le budget, et devenue définitive par conséquent aujourd'hui, de l'élévation de 3 à 4 pour 100 de l'impôt sur les valeurs mobilières.

L'état du marché monétaire s'est amélioré sensiblement. Les derniers bilans de la Banque de France ne portent point de trace de mouvemens de capitaux représentant des précautions exceptionnelles, soit

pour l'échéance de fin d'année, soit pour la souscription à l'emprunt. A Londres, la position de la Banque d'Angleterre reste très forte, malgré une diminution de 1,036,000 livres sterling à l'encaisse, et une réduction assez sensible du taux de proportion de la réserve aux engagemens. Le change sur Londres a faibli et les banquiers ont commencé à faire revenir à Paris des fonds pour l'opération de janvier. Les deux liquidations de Londres et de Berlin ont attesté que d'importans dégagemens s'étaient opérés au cours du mois et que la spéculation n'était plus chargée outre mesure. La facilité avec laquelle les acheteurs sur ces deux places ont pu effectuer la prorogation de leurs engagemens a rendu quelque animation aux affaires dans les derniers jours et déterminé sur la plupart des fonds étrangers un mouvement de reprise qui est pour l'exercice 1890 une clôture favorable. Au point de vue de la politique internationale, l'année qui s'achève ne lègue à celle qui va naître absolument aucun motif d'inquiétude. Aucune question grave n'est posée et tous les incidens secondaires ont été successivement réglés. La paix, comme le déclarait le roi Humbert dans son dernier discours du trône, est plus que jamais assurée.

Pour le marché de Londres, et, par solidarité, pour les autres marchés, il y a encore deux points d'appréhension : l'état incertain de la législation monétaire aux États-Unis et le désordre croissant dans les affaires argentines.

Au congrès de Washington s'agitent en ce moment les projets les plus divers ayant tous pour fin un accroissement du volume, reconnu décidément insuffisant, de la circulation fiduciaire. Les certificats et billets du Trésor émis en représentation soit de dépôts de monnaies d'argent par les particuliers, soit d'achats de lingots d'argent fin par le gouvernement, ne comblent pas le vide laissé dans la circulation par le retrait graduel des billets des banques nationales. Il faut élargir encore les voies par où le système monétaire américain doit s'avancer vers le bimétallisme, ou, plus exactement, vers l'adoption de l'étalon unique d'argent.

Il est donc proposé que le Trésor achète tout le stock d'argent en lingots que les manœuvres de la spéculation à la hausse ont accumulé à New-York et qui s'élève à 12 millions d'onces, et cela, naturellement, sans préjudice des achats réguliers, prescrits par le *silver act*, de 4,500,000 onces par mois. Le Trésor, de plus, ferait refondre d'anciennes pièces d'argent hors d'usage dont il détient un stock d'environ 20 millions de dollars, enfin il émettrait pour 100 ou 200 millions de dollars d'un nouveau fonds 2 pour 100 qui remplacerait peu à peu les fonds 4 1/2 et 4 0/0 que le Trésor ne cesse de racheter avec ses excédens de recettes, et permettrait ainsi aux Banques nationales de maintenir leur montant actuel de circulation fiduciaire et même de l'augmenter.

D'autres combinaisons sont encore en discussion, notamment le remède extrême préconisé avec enthousiasme depuis plusieurs années par les docteurs financiers de l'ouest et du sud des États-Unis, la frappe illimitée de l'argent. Tandis qu'une solution se fait attendre, les disponibilités font toujours défaut à New-York et la crise commerciale n'a pas dit son dernier mot, bien que la situation se soit un peu détendue.

Le problème argentin comprend trois règlemens distincts, celui de la dette fédérale, celui des emprunts provinciaux, enfin celui des cédules ou obligations hypothécaires. Ces dernières se divisent elles-mêmes en cédules nationales et cédules provinciales, les premières émises par la Banque hypothécaire nationale avec la garantie du Trésor fédéral, les secondes par la Banque hypothécaire de la province de Buenos-Ayres avec la garantie de la province.

Que deviendra tout ce papier? Les porteurs d'emprunts fédéraux et de cédules nationales obtiendront encore, on peut l'espérer, des conditions à peu près satisfaisantes. Mais les porteurs d'obligations des provinces ou de cédules de la province de Buenos-Ayres devront se résigner à de très durs sacrifices. Les questions déjà très complexes à résoudre dans un arrangement embrassant toutes les catégories de dettes se compliquent encore de l'affaire des Eaux de Buenos-Ayres, charge spéciale de la maison Baring, et sur laquelle le comité anglais s'est efforcé jusqu'ici d'établir le pivot du règlement général. Le congrès argentin a été saisi, par le gouvernement, de propositions diverses relatives à des accroissemens d'impôt. Là, très probablement, est le plus sérieux, sinon l'unique remède à la situation.

La rente italienne a fait assez bonne figure sur la cote dans cette quinzaine, malgré de très importantes livraisons de titres et un report élevé à la dernière liquidation.

Les fonds russes ont été quelque temps délaissés tandis que le rouble s'alourdissait à Berlin jusqu'à 232. Cette réaction ne se justifiant par aucun fait nouveau dans la situation financière de la Russie, le rouble n'a pas tardé à se relever brusquement à 239, les emprunts libellés en roubles crédit se sont avancés parallèlement à 79.25. Les 4 pour 100 ont conservé à peu près sans changement leurs cours de 97 et 98.

Le Portugais est à 58. Si le conflit avec l'Angleterre n'est pas encore résolu, il est au moins sorti de la phase aiguë. Le gouvernement de Lisbonne a obtenu d'un syndicat de banquiers une avance de 75 millions, remboursable sur le produit d'un emprunt de 200 millions qui sera émis, lorsque les circonstances seront devenues favorables, avec la garantie spéciale d'une organisation du monopole des tabacs. L'Extérieure est soutenue à 75.50 par la comparaison que les porteurs de

ce titre établissent entre son prix et celui des autres fonds étrangers. Il y a en outre dans le système budgétaire espagnol et dans les richesses encore non développées du pays des ressources latentes dont il convient de tenir compte. Les capitalistes espagnols, depuis plusieurs années, ont acheté eux-mêmes une partie notable de leur dette extérieure, ce qui est une nouvelle cause de stabilité.

Les fonds turcs ont été endormis pendant tout le mois et se sont réveillés quelques jours avant la liquidation. L'obligation Douane et la Privilégiée ont été recherchées entre 462.50 et 467.50, et entre 405 et 407.50. L'action des Tabacs vaut 335, et la Banque ottomane 617.50.

La Banque de France a réparti 80 francs pour le second semestre de 1890, contre 70 en 1889 dans la même période. Quelques haussiers avaient compté que le dividende atteindrait 100 francs; sur cette déception, ils ont vendu, et l'action a reculé à 4,290. On s'attend au dépôt prochain du projet de loi portant renouvellement du privilège.

La Banque de Paris, le Crédit lyonnais, le Crédit foncier, la Banque d'escompte, ont été bien tenus à travers quelques fluctuations assez étroitement limitées. L'action de l'ancien Comptoir d'escompte s'est avancée de près de 50 francs, jusqu'à 390, sur des calculs relatifs au dividende probable que donnera la liquidation de la Société des métaux. Tous les comptes sont d'ailleurs réglés entre l'ancien Comptoir et ses divers créanciers, y compris la Banque de France. Les résolutions proposées à cet égard par le liquidateur ont été votées dans l'assemblée des actionnaires réunis le 29 décembre.

Il s'est produit un tassement dans les cours des valeurs industrielles pour la généralité desquelles l'année 1890 aura été très favorable.

La comparaison de la cote actuelle avec celle du 31 décembre 1889 fait ressortir quelques différences intéressantes :

Le 3 pour 100 était à 87.50; il est à 95 francs. Notre grand fonds d'Etat a donc gagné 6.25 et un emprunt de 870 millions en rente perpétuelle va être émis dans quelques jours.

L'amortissable a été porté de 92 francs à 96.25. La Banque de France est en hausse de 180 francs à 4,290; la Banque de Paris, de 65 francs à 857.50; le Crédit lyonnais, de 125 à 815 francs; la Banque d'escompte, de 50 à 572.50; la Banque ottomane, de 85 francs à 617.50; le Suez, de 100 francs à 2,420; le Rio-Tinto, de 190 francs à 590; le Russe 4 pour 100, de 4.50 à 97; le Hongrois, de 5 à 93; le Turc, de 1 à 18.50; la Douane ottomane, de 65 fr. à 466.25; l'action Lyon, de 140 francs à 1,485; le Nord, de 70 à 1,855.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

II[1].

SITUATION DES DIVERSES PUISSANCES AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE 1747. — PREMIÈRES OPÉRATIONS DES ARMÉES DE FLANDRE ET D'ITALIE.

« Je vois, écrivait Voltaire à Frédéric, ce qui était vrai en automne devenu faux au printemps, et tout le monde criant la paix, la paix, et faisant la guerre à outrance. » On ne pouvait mieux définir la situation. Après six mois de discussions et de conférences de toutes sortes sur divers théâtres, la guerre recommençait sur toute la ligne exactement dans les conditions où elle s'était arrêtée l'année précédente. L'invasion du territoire hollandais ayant produit dans le gouvernement intérieur des Provinces unies, une réaction toute différente de celle qu'on espérait (et qu'on aurait probablement obtenue quelques mois plus tôt), le seul effet de ce coup d'éclat était d'ouvrir un champ plus libre aux opérations de Maurice et de le débarrasser des entraves qui l'avaient gêné dans la dernière campagne. Mais, sauf cette différence (qui n'était assurément pas

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890.

sans importance pour les chances de la lutte nouvelle), les combattans rentraient en lice dans la même position respective qu'à pareille date, un an auparavant. C'étaient toujours France et Espagne d'un côté; Angleterre, Autriche, Sardaigne et Hollande de l'autre; et entre deux, l'Allemagne en observation et la Russie sur la réserve, maintenues, par des sentimens divers, dans une neutralité inquiète. Le théâtre de la guerre qui recommençait n'avait pas non plus changé. C'était toujours l'Italie à reconquérir et la Flandre à garder, les mêmes pièces, en un mot, aux mêmes cases de l'échiquier. Tant d'efforts et de sang versé n'avaient fait, à vrai dire, faire aucun pas dans aucun sens.

Et à l'intérieur des divers états engagés dans le conflit comme acteurs ou comme spectateurs intéressés, les dispositions aussi étaient les mêmes. Entre les deux royautés de la maison de Bourbon, on allait voir encore le même renversement des rôles naturels: l'aînée, la plus puissante, celle qui aurait dû commander et conduire, suivant à regret et avec une docilité chagrine les injonctions de la cadette et de la plus faible, et Ferdinand VI exerçant sur Louis XV la même pression que son père, bien que par d'autres et plus doux moyens. Ce n'étaient plus, à la vérité, les violences de l'impérieuse Farnèse; mais la reine portugaise, plus adroite que l'Italienne, tenait tout autant, sans en avoir l'air, à rester maîtresse dans son ménage et dans son royaume. Elle avait l'art d'entretenir à Lisbonne, dans son ancienne patrie, tantôt avec l'Angleterre, tantôt avec l'Autriche, une négociation qui continuait toujours sans aboutir jamais : manœuvre censée secrète, mais que tout le monde soupçonnait, qu'elle désavouait un jour et à laquelle elle faisait mine le lendemain de vouloir associer l'ambassadeur de France. L'Espagne gardait ainsi une porte ouverte pour sortir de l'alliance, à son gré, le jour où elle trouverait mieux son compte ailleurs, en laissant dans l'isolement la France privée de son seul auxiliaire. C'était une menace toujours suspendue dont on pouvait à tout moment supposer et craindre l'exécution. Il n'en fallait pas davantage pour qu'on n'osât jamais mécontenter une alliée si peu sûre et qui pouvait, d'un jour à l'autre, cesser de l'être. En regimbant, en murmurant contre des prétentions capricieuses et des exigences incommodes, on finissait toujours à Versailles par obéir. L'artifice avait beau être apparent, Puisieulx, on va le voir, ne devait pas mieux parvenir que d'Argenson à s'en dégager. Et le plus disposé comme le plus propre à faire jouer tous les ressorts de cette politique captieuse, c'était le nouveau ministre de Ferdinand, le comte de Carvajal, Anglais d'origine et toujours attaché à la patrie de ses aïeux, dont un agent britannique qui le connaissait disait quelques années plus tard: « Nous

ne le rendrons jamais aussi Anglais que nous le voudrions, mais je réponds qu'il ne sera jamais Français (1). »

On se rappelle quel trouble cette méfiance réciproque, entretenue entre les deux cours alliées, avait jeté déjà, à plus d'une reprise, sur le théâtre de la guerre où leurs armées devaient manœuvrer en commun, et par suite de quelles déplorables rivalités l'Italie septentrionale, un instant conquise, avait été perdue et le territoire français envahi. Il n'y avait malheureusement pas plus de garantie que par le passé et beaucoup moins d'espoir encore que ces fâcheux dissentimens ne se reproduiraient pas. La substitution de Belle-Isle à Maillebois, réclamée par la cour d'Espagne et accordée pour lui complaire, n'avait produit entre les deux états-majors en conflit qu'une conciliation momentanée. Le général espagnol, le marquis de La Mina, gardait toujours, avec ses ressentimens contre la prépondérance française, la prétention d'exercer, malgré le nombre et la qualité très inférieure des forces dont il disposait, la direction suprême des opérations. Belle-Isle, comme on le connaît, n'était pas homme à la lui céder sans contestation. De là, désaccord, incertitudes, fausses manœuvres et par suite nouvelles défaites et nouveaux désastres en perspective.

Heureusement pour la France, les mêmes divergences existaient avec un degré au moins égal d'acrimonie, dans les rangs des puissances coalisées contre elle. Je n'ai point à revenir sur ce que j'ai tant de fois fait connaître, — la querelle toujours ouverte entre l'Angleterre et l'Autriche, — chacune, au fond de l'âme, désirant que la paix fût conclue aux dépens de l'autre, — la méfiance trop fondée qu'avait dû laisser dans l'âme de Marie-Thérèse, contre les intentions suspectes du roi de Sardaigne, le souvenir d'une défection un instant consommée. Là aussi, ces soupçons réciproques, ce défaut de concert et d'union, se faisaient ressentir dans la conduite des opérations militaires; chacun des mouvemens exécutés en commun donnait lieu, soit dans l'action à de vives discussions, soit à des récriminations amères quand le succès n'avait pas répondu à l'espérance. Si l'Autriche accusait l'Angleterre d'avoir entraîné malgré elle ses troupes d'Italie dans la mauvaise campagne de Provence, l'Angleterre répondait en imputant les succès de Maurice de Saxe au retard et à l'insuffisance des contingens autrichiens envoyés en Flandre. C'est du reste l'histoire assez monotone de toutes les coalitions, et on peut la deviner d'avance sans qu'il soit nécessaire d'en signaler à chaque incident la répétition.

La seule modification notable que le cours d'une année eût apportée aux dispositions dans lesquelles les puissances alliées en-

(1) Coxe. — *L'Espagne sous les rois de la maison de Bourbon*, t. IV, p. 60.

gageaient la lutte, c'était un refroidissement très sensible survenu en Angleterre dans les sentimens belliqueux, non pas encore du roi, mais du parlement et du public. On n'en était plus à Londres à l'accès de confiance enthousiaste qui avait suivi l'écrasement de l'insurrection écossaise. Le retour du duc de Cumberland en Flandre n'avait nullement produit l'effet qu'on se promettait de la seule apparition du vainqueur de Culloden : c'était une déception que venait encore d'accroître l'échec de l'invasion autrichienne en Provence, objet un instant des espérances du fanatisme protestant. Et il n'en fallait pas moins inscrire au budget de la nouvelle année plus de deux millions de livres sterling pour l'entretien des troupes sur le continent et les subsides distribués aux souverains allemands : il n'était pas étonnant que cette proposition fût tristement accueillie. On avait espéré vaincre : il fallait encore combattre et toujours payer. La fatigue gagnait même les rangs ministériels et on disait aussi que, dans le cabinet, les avis étaient partagés et que plus d'un ministre, lassé de demander toujours de l'argent, eût été désireux de poser les armes. Les deux frères Pelham, qui présidaient le conseil, semblaient même s'être fait entre eux, pour conserver le pouvoir, un partage de rôles tout à fait significatif. Tandis que l'aîné, le duc de Newcastle, faisait sa cour au roi en partageant ses désirs guerriers, le cadet, chargé de conduire la majorité parlementaire, commençait à exprimer assez haut ses souhaits pacifiques et son dégoût de tant d'efforts stériles et ruineux. Un instant même on put croire que le parti de la paix allait l'emporter dans le ministère, quand on vit le secrétaire d'état chargé de la politique extérieure, lord Harrington, faire place à un successeur inattendu qui ne fut autre que le célèbre Chesterfield. Cet homme aimable, d'humeur conciliante, en relations affectueuses avec les principaux personnages de la cour de France, ne devait pas aimer la guerre, encore moins travailler à la faire durer.

Bien loin cependant qu'on dût voir dans cette nomination imprévue un acheminement vers cette paix qui devenait le vœu général, c'était plutôt le contraire qu'on devait attendre de la circonstance qui l'avait amenée. Si Harrington sortait du conseil, c'est qu'il avait découvert que le roi, se méfiant des instructions conciliantes qu'il avait pu donner à Sandwich à son départ pour Bréda, entretenait avec ce plénipotentiaire une correspondance secrète par le moyen du duc de Newcastle, afin de pouvoir prévenir à temps toute concession trop facile. Harrington s'étant montré justement piqué de cet espionnage royal, offrit sa démission qui fut immédiatement acceptée. Quant au choix, effectivement inattendu, de son successeur, il s'expliquait tout simplement par ce fait que Chesterfield, appelé par la lieutenance d'Irlande à entrer quelquefois en

relation personnelle avec le roi, avait su désarmer ses préventions grâce à l'agrément de ses manières. Cette fonction, de plus, l'avait éloigné de Londres, au moment de la crise de l'année précédente, dont le dénoûment avait été si pénible pour la royauté, obligée de congédier son favori, après quelques jours seulement d'un pouvoir éphémère. George ne voyait pas en lui un des auteurs directs de l'humiliation qu'il avait dû subir. Faut-il croire aussi, suivant la remarque ingénieuse que fait à cette occasion un noble historien anglais (descendant lui-même de Chesterfield), qu'un esprit vulgaire ne peut contenir qu'une certaine dose d'affection et de haine et la transporte toujours d'un sujet à l'autre sans la diminuer ni l'accroître? Bref, Chesterfield, d'ennemi personnel qu'il était la veille, se voyait l'objet, sinon d'une faveur, au moins d'une préférence royale. — « J'ai foi en vous (*I believe you*), » lui avait dit le roi. Il fallait bien répondre à cette confiance, au moins au début, par un peu de complaisance, et sans renoncer à ses sentimens personnels, les contenir au fond de son cœur jusqu'à un moment plus propice pour les produire au dehors (1).

C'est, ce me semble, ce que laissait entendre le nouveau secrétaire d'État, avec le tour habituellement gracieux de son esprit, en répondant à une de ses amies françaises, qui, apprenant qu'il était ministre, croyait déjà la paix conclue. « Vous me demandez la paix comme si je l'avais en poche : je voudrais bien l'y avoir. Si vous voulez la prendre comme je vous la donnerais, vous l'aurez dès demain : mais malheureusement, vous voulez que nous la prenions telle que vous nous la voulez donner, et voilà ce que nous ne voulons pas plus que vous ne voulez de la nôtre. Dans cette différence de sentimens, je doute fort si les plénipotentiaires à Bréda seront assez habiles pour constater un certain milieu raisonnable, et il me semble que vous nous forcerez à renvoyer cette négociation à cent quarante mille plénipotentiaires que nous aurons en Flandre, et à soixante mille autres qui vont actuellement négocier en Provence (2). Je ne doute nullement que vous n'envoyiez à leur rencontre un nombre égal de ministres que vous croyez aussi habiles qu'eux, et le résultat de ces conférences sera sûrement plus intéressant et plus décisif que ne le serait celui des conférences de Bréda. Pour dire deux mots sur cet article, voici la vérité du fait. J'avoue vos succès en Flandre : avouez-moi vos pertes en Italie. Vous voulez une paix sur le pied de vos succès : une telle paix nous serait aussi funeste que la campagne

(1) Coxe. — *Pelham administration*, t. I, p. 340 à 346. — *Journal de lord Marchemont* (ami de Chesterfield), t. I, p. 180 et suiv.

(2) La lettre est écrite avant la séparation de la conférence et pendant l'invasion de la Provence.

la plus malheureuse, il vaut mieux tenter l'une que de se soumettre à l'autre. Pour faire montre de ma lecture, je vous remarquerai que c'était la maxime des Romains, de ne jamais faire la paix que victorieux: peut-être poussaient-ils cette idée quelquefois trop loin, mais au fond ils s'en sont bien trouvés. Ne croyez pas, au reste, que je cherche plaies et bosses : au contraire, je vous assure que je suis pacifique, et que je serais bien heureux de contribuer à une paix qui fût solide et ne bouleversât pas l'Europe (1). »

Une chose aussi venait, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, en aide au roi pour combattre le sentiment de lassitude qui aurait pu porter ses sujets et son parlement vers une conclusion de paix trop accommodante à son gré : c'étaient les avantages aussi glorieux que profitables que les flottes anglaises ne cessaient de remporter sur mer et le bénéfice que le commerce anglais pouvait s'en promettre. Il y avait là une source d'honneur et de lucre à laquelle les moins belliqueux ne renonçaient pas aisément, et sur ce point aucune satisfaction n'était refusée à l'amour-propre pas plus qu'à l'intérêt bien entendu, d'une nation qui mettait déjà son commerce au premier rang de ses préoccupations. Ce n'était pas seulement l'expédition tentée par le duc d'Enville pour reprendre Louisbourg, le cap Breton et Annapolis qui venait d'échouer misérablement, les vaisseaux français s'étant vus jetés par la tempête sur une côte désolée de la Nouvelle-Écosse où le duc lui-même avait péri. Ce succès, quelque important qu'il fût déjà, n'était rien auprès de l'éclatante victoire que remporta l'amiral Anson en vue même des côtes anglaises au cap Finistère, juste au moment où la guerre allait recommencer sur le continent, et à propos pour tempérer l'effet étourdissant produit par la poussée audacieuse de Maurice en Hollande. Dix vaisseaux de la marine royale, escortant sept navires de la compagnie des Indes, également armés en guerre, étaient capturés d'un coup avec leurs chargemens et leurs équipages. L'issue du conflit, à la vérité, n'avait pu être un instant douteuse ; toute la valeur déployée par les navires français et leur commandant La Jonquière ne pouvait rien contre l'écrasante supériorité de l'escadre anglaise qui comptait dix-sept vaisseaux de haut bord. Mais la prise n'en était pas moins d'une valeur inappréciable; on eut de quoi remplir vingt-deux chariots d'or, d'argent et de denrées de prix, auxquels on fit remonter la Tamise et traverser Londres au milieu d'une foule enthousiasmée. De tels trophées allaient au cœur même des né-

(1) Lettre à Mme la marquise de Monconseil. — 2 décembre 1746. (*Correspondance de Chesterfield*, t. III, p. 186.)

gocians de la cité, d'autant plus que l'avenir promettait encore plus d'une perspective flatteuse du même genre, la marine de France ainsi réduite ne pouvant plus guère suffire à faire la police de la mer, ni à protéger son commerce. « C'est le dernier soupir de notre marine, » disait d'Argenson (dans le journal dont il avait repris la suite au fond de sa retraite), et cette réflexion un peu chagrine n'était pas dépourvue de vérité. Après des journées pareilles le parlement, de quelque humeur d'économie qu'il fût animé, aurait eu mauvaise grâce à chicaner sur l'argent qu'on lui demandait, quand on pouvait prétendre qu'en définitive il était placé à gros intérêts.

On voit qu'en fin de compte, ceux qui descendaient en champ clos n'y portaient guère moins d'obstination et d'ardeur que par le passé. En revanche, ceux qui s'étaient abstenus d'y paraître, les témoins et les neutres, éprouvaient moins d'envie que jamais de s'y engager. La neutralité de l'empire, encore douteuse l'année précédente, était, cette fois, tout à fait assurée. La diète faisait décidément la sourde oreille aux exhortations passionnées de Marie-Thérèse : à ce point que la princesse, désespérant de faire mouvoir ce corps immense et inerte, se bornait à essayer de grouper dans des associations particulières les États qui, plus exposés en cas d'invasion, pouvaient se croire plus intéressés à se mettre en garde. C'est ainsi qu'elle avait rêvé d'établir une petite confédération au sein de la grande, composée des cinq cercles du Haut et Bas-Rhin, de Souabe, de Bavière et de Franconie; mais cette tentative restait également sans résultat, parce que la France conservait parmi les princes, compris dans ces circonscriptions administratives, des amis ou des partisans attachés à sa cause soit par affection héréditaire, soit par des motifs moins désintéressés. C'était le cas du duc de Wurtemberg dans le cercle de Souabe et de l'électeur palatin dans le Haut-Rhin, et ce dernier apportait un concours d'autant plus efficace, qu'à sa dignité personnelle, il joignait la qualité de chef de la maison de Wittelsbach, dont la branche cadette régnait en Bavière et fournissait habituellement, suivant une coutume consacrée par le temps, un souverain ecclésiastique à l'électorat de Cologne. D'Argenson lui avait très heureusement suggéré l'idée d'user de son autorité de chef de famille pour unir dans une ligne de conduite commune, par une sorte de pacte domestique, les trois souverains issus du même sang. Cologne et Bavière avaient bien quelque peine à s'y décider, étant liés, chacun pour son compte, envers les puissances maritimes ou l'Autriche par des obligations dont aucune n'était gratuite. Mais comme ce n'était qu'une surenchère à établir, et que la France ne se refu-

sait pas à en faire les frais, le marché était à débattre et en attendant qu'il fût conclu, personne ne bougeait (1).

En réalité, aucun mouvement sérieux n'aurait pu être suscité dans le midi de l'Allemagne tant que les deux principales puissances du nord, Saxe et Prusse, décidées à rester en repos, maintenaient la confédération entière dans un équilibre pacifique. Or, sur ces deux théâtres de grande, bien qu'inégale importance, une résolution pareille était dictée par des sentimens différens : Auguste III avait trouvé le moyen de devenir le parent et même pécuniairement l'obligé de Louis XV, sans cesser d'être l'ami de Marie-Thérèse. Ce tour de force politique était dû à l'habile manœuvre de Brühl que j'ai fait connaître. En faisant prendre à son souverain un rôle de médiateur plus apparent que réel, et en prolongeant cette situation à dessein sans beaucoup d'espoir d'aboutir, cet adroit ministre lui avait permis de rester en relation avec les deux ennemis, et de jouer un double jeu sans être accusé de duplicité. Grâce à cet artifice, Auguste pouvait être à la fois dans les confidences intimes de Versailles par l'appui fraternel de Maurice et par les filiales communications de la dauphine (2), et le même jour négocier son accession à un traité de garantie et de défense réciproque de l'Autriche et de la Russie. C'était pourtant là une balance d'intérêts et d'affection très difficile à maintenir, et qu'un parti décisif, dans quelque sens qu'il fût pris, aurait troublé. Auguste, d'ailleurs, ne pouvait oublier que, s'étant trouvé successivement, depuis le début de la guerre, l'allié, tantôt de la France, tantôt de l'Autriche, il n'avait pas été plus à son aise dans un camp que dans l'autre : l'une des deux alliances l'asservissant aux caprices, et l'autre l'exposant à la colère de son fâcheux voisin de Prusse. Ce souvenir toujours présent suffisait pour que son opposition fût assurée à toute mesure qui l'aurait exposé à être de nouveau appelé sur le champ de bataille. Et dans l'état de division de l'Allemagne, une résistance moins puissante même que celle du vicaire-général de l'empire aurait suffi pour tout arrêter. « Dites bien au roi, monsieur l'ambassadeur, disait Auguste un jour à l'envoyé de France, que l'Allemagne est comme la Pologne, chacun y a sa voix, et on ne peut jamais être unanime : comptez sur moi et sur mes amis. » Puis,

(1) Voir sur la tentative d'association des cinq cercles la *Correspondance de Lanoue*, résident à Francfort. (*Correspondance d'Allemagne.*) — Et pour le pacte de famille de la maison Palatine, celle de Tilly résident à Manheim, d'Aunillon à Cologne et de Renaud à Munich.

(2) La dauphine, dit Chambrier, accroche tout ce qu'elle peut par Mme de Pompadour et par toutes les cordes qui tiennent au roi de France (22 avril 1747). — Ministère des affaires étrangères.

après cette déclaration qui, au fond, n'avait rien d'héroïque, il buvait au succès des armes françaises, sans avoir négligé de s'assurer auparavant qu'il n'était ni vu ni entendu de l'envoyé d'Autriche (1).

C'était bien aussi une crainte (bien que plus virilement supportée) d'être compromis par des complications nouvelles, qui retenait à Berlin Frédéric dans cette attitude de neutralité et même d'indifférence un peu dédaigneuse dont j'ai plus d'une fois indiqué les causes. Sans doute il ne redoutait plus autant qu'au lendemain de la paix de Dresde le danger qui l'avait un instant menacé de se trouver pris entre deux feux, entre la Russie en armes sur ses derrières, et l'Autriche en face, rendue libre de ses mouvemens par une réconciliation soudaine avec la France. Les protestations complaisantes de Puisieulx devaient le rassurer contre tout revirement de la politique française. Et, de son côté, l'indolente tsarine était retombée dans son sommeil et dans ses incertitudes, dont pendant plus d'une année les incitations de Marie-Thérèse ne devaient pas réussir à la faire sortir. Les armemens russes, toujours annoncés, toujours ajournés, perdaient leur caractère menaçant. Mais ce n'étaient là que des gages d'une sécurité momentanée, et il n'était pas dans la nature de cet esprit vigilant et perspicace de se confier à la tranquillité du jour en oubliant les périls de la veille et du lendemain. Les chances de cette coalition d'Autriche, Russie et France (qui, effectivement un jour réalisée, devait le mettre à deux doigts de sa perte) étaient, on le voit, toujours présentes à son esprit, et il n'en fallait pas davantage pour que, ne se fiant désormais à aucun des partis qui se disputaient la victoire, — se rendant aussi peut-être la justice qu'il n'inspirait pas plus de confiance qu'il n'en éprouvait, — il fût résolu à rester en arrêt, laissant la querelle se vider sous ses yeux sans s'en mêler.

De plus, un des motifs, — si ce n'est le principal, — qui le décidait plus que jamais à rester en dehors des hasards de la guerre, c'était son désir très vif et son dessein très arrêté de se faire comprendre dans l'acte final qui, tôt ou tard, y mettrait un terme. Obtenir que sa conquête de Silésie lui fût expressément reconnue et garantie dans le traité qui viendrait, en rétablissant la paix générale, rendre une stabilité nouvelle à l'ordre européen, c'est la pensée qui reparaît à chaque instant dans sa correspondance et qu'il ne laisse jamais oublier à ceux qui le représentent à Paris, à Londres, à La Haye et même à Vienne, partout, en un mot, où une ombre de négociation possible paraît à l'horizon. La crainte de

(1) Des Issarts à Puisieulx, 20 mai 1747. (*Correspondance de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

laisser échapper cette sanction suprême semble l'obséder, et si on ne craignait de faire trop d'honneur à sa conscience en le supposant capable d'un scrupule, on dirait, à certains momens, qu'il ne se croira complètement maître d'un bien acquis par la force que lorsqu'une consécration unanime en aura fait disparaître le vice originel. Mais quel moyen plus assuré d'arriver à être ainsi confirmé par tout le monde que de rester immobile au-dessus des orages dans la situation supérieure que la victoire lui a faite? De quelque côté que la balance penche à la dernière heure, quels que soient les vainqueurs ou les vaincus, s'il a eu l'art de n'offenser mortellement personne, il trouvera dans les rangs des uns comme des autres des avocats pour plaider et gagner sa cause. Ce sera, ou la France, qui a proclamé d'avance que la Silésie, passée des mains de l'Autriche à celles de la Prusse, avait à ses yeux le caractère d'une conquête personnelle et suffisait pour la payer de tous ses sacrifices; ou l'Angleterre, qui s'est déjà portée caution de toutes les cessions faites à Dresde et à Breslau, et ne laissera pas protester sa signature. L'objet désiré va donc tomber tout naturellement entre ses mains, pourvu qu'il sache rester en repos et ne rien commettre de nouveau à la fortune des combats.

Aussi, point d'intervention, pas même de médiation, dussent un roi à Versailles et une république à La Haye se mettre à ses pieds pour le conjurer de se faire l'arbitre de leurs prétentions. Les médiations font toujours un et le plus souvent deux mécontens, c'est ce qu'il veut surtout éviter. Son rôle est de sourire à droite et à gauche et de faire entendre, aux échos des deux côtés, des appels à la conciliation. Rien n'est curieux et parfois comique comme de voir ainsi celui-là même qui, mettant le premier le feu à la mèche, a allumé l'incendie qui embrase en ce moment l'Europe, se présenter gravement au monde comme un modérateur suprême, exempt de toutes les passions qu'il a déchaînées, puis de l'entendre pleurer sur les maux des peuples et entonner une véritable idylle sur les bienfaits de la paix. — « A Vienne, écrit-il à son ministre Podewils, on me regarde comme un ennemi implacable; à Londres, on me croit plus remuant, plus ambitieux et plus riche que je ne suis; Bestucheff suppose que je suis vindicatif... Ils se trompent tous : détrompons l'Europe prévenue (1). »

« — Monsieur mon cousin, écrit-il au prince d'Orange, qui lui a notifié son avènement... Vous allez maintenant monter sur un théâtre où vous pourrez déployer aux yeux de toute la terre ces vertus que, jusqu'à ce temps, vous ne renfermiez pas tant en vous-même que vos amis ne les connaissent. Vous trouverez les

(1) *Pol. corr.*, t. v, p. 315.

affaires de la république dans une situation critique; c'était dans des circonstances semblables où les Romains élisaient des dictateurs, et que souvent le mérite d'un seul homme donnait à cet état une face heureuse et nouvelle. Puissiez-vous contribuer à ramener dans votre patrie cette paix dont toute l'Europe a tant besoin, et que toute l'Europe désire, en continuant la guerre. Les mains ensanglantées qui *cueillissent* des lauriers sont souvent détestées par le mal involontaire qu'elles font et par ces veuves et ces orphelins qui redemandent leurs pères et leurs parens. Il n'y a que les mains pures qui *cueillissent* l'olive qui reçoivent des bénédictions d'autant plus sincères qu'elles s'emploient réellement pour le bonheur de l'humanité. Votre façon de penser m'est trop connue pour que je m'expose à m'égarer dans mes conjectures, et je vous assure que je saisirai, avec l'empressement le plus vif, les occasions où je pourrai concourir avec vous au rétablissement du repos de l'Europe et à l'affermissement d'une république dont mes ancêtres ne furent pas des alliés inutiles (1). »

Et en même temps il ne négligeait rien pour bien convaincre les spectateurs naïfs qui tenaient les yeux fixés sur lui, que, libre de toute préoccupation d'ambition ou de guerre, il ne songeait plus qu'à faire le bien de ses sujets par d'utiles réformes, et à chercher d'honnêtes délassemens dans ses études favorites de philosophie et de littérature. Le 1er mai, juste au moment où tout retentissait du bruit des armes, il inaugurait sa modeste et champêtre demeure de Sans-Souci, où il ne se réservait que trois chambres, dont une bibliothèque, et où il avait d'avance fixé sa tombe. S'il envoyait à Paris son ami d'Argens, c'était uniquement afin de lui ramener des comédiens pour son théâtre. Enfin, le 2 juin, il faisait à l'Académie une lecture solennelle des premiers chapitres de son travail historique sur les débuts de la maison de Brandebourg. — « Ce morceau, disait Valori en sortant ravi de la séance, est d'un goût bien singulier, beau et noble, sentant la liberté et la grandeur de l'auteur,.. également curieux par la beauté et la singularité du style... Il m'a paru que son modèle, quant aux digressions, est M. le président de Montesquieu dans *la Grandeur et la Décadence des Romains.* » — « Je m'applaudis sans cesse de ma position présente, écrivait-il enfin à un de ses confidens habituels, d'où je vois les orages gronder et la foudre qui tombe sur les chênes les plus inébranlables sans que cela me touche. Heureux lorsqu'on est tranquille par sagesse et que l'expérience amène avec elle la modération! A la longue, l'ambition n'est que la vertu d'un fou : c'est un guide

(1) Frédéric au prince d'Orange, 17 mai 1747. — *Pol. corr.*, t. v, p. 394.

qui vous égare et qui vous casse le cou en vous conduisant dans un précipice qui est couvert de fleurs. » — Notez que le correspondant à qui ces lignes bucoliques étaient adressées avait été employé à de délicates négociations et savait parfaitement à quoi s'en tenir sur leur sincérité. Mais les grands acteurs aiment à jouer la comédie même devant ceux qui les voient rire sous leur masque (1).

I.

Quand Frédéric invitait le nouveau stathouder de Hollande à travailler avec lui au rétablissement de la paix, ni lui ni personne n'avait assurément l'illusion que de tels conseils seraient écoutés. Ce n'était pas d'une contrée en feu, où une invasion armée venait de susciter une réaction révolutionnaire, que pouvaient venir des inspirations pacifiques. Ce qui fut plutôt surprenant, c'est qu'après une si vive impulsion belliqueuse donnée de part et d'autre, la guerre, engagée aux portes mêmes du pays menacé, subit un temps d'arrêt inattendu de quelques semaines comme si assaillans et défenseurs eussent craint également d'en venir aux mains.

De la part de l'armée des puissances coalisées, cette hésitation s'expliquait assez naturellement. A la première nouvelle de l'entrée des troupes françaises en Zélande, Cumberland, qui s'était fait investir du commandement suprême, avait cru, je l'ai dit, pouvoir parer le coup en venant mettre lui-même le siège devant Anvers : il se flattait de prendre les agresseurs à revers et au dépourvu et de ne trouver dans la place qu'une garnison réduite et insuffisante. Mais la rapidité des succès enlevés par Maurice avait trompé son attente, et, craignant de se voir en face du vainqueur si promptement de retour, il avait dû arrêter sa marche, retardée d'ailleurs déjà par la formation lente et irrégulière des contingens autrichiens et hollandais qui étaient placés sous ses ordres. Il restait campé dans un espace étroit entre les deux affluens de l'Escaut qui portent le nom de la petite et de la grande Nèthe.

De là il surveillait et tâchait de deviner le prochain mouvement de son adversaire. Si Maurice continuait à procéder comme il avait

(1) Valori à Puisieulx, 2 juin 1747. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Rothembourg, 24 juillet 1747. (*Correspondance générale.*) — Rothembourg est l'envoyé que Frédéric avait chargé en 1744 de négocier avec la France le traité qui précéda la seconde guerre de Silésie et qui disait à cette occasion à Valori : *Il faut une pâture à mon oiseau.* — Frédéric et Louis XV, t. II, p. 124.

opéré dans les Pays-Bas, et comme il venait de faire en Zélande, son dessein devait être de s'emparer successivement de toutes les places fortes qui dominaient la contrée. Il y en avait deux, également pourvues d'un système de fortifications respectable et qui, situées à deux extrémités opposées du territoire proprement dit de la république, étaient comme les clés qui en ouvraient et fermaient l'entrée : Berg-op-Zoom et Maestricht. Laquelle devait être l'objet de la première attaque? Cumberland, dans la position qu'il avait prise, se trouvait à peu près à égale distance de l'une et de l'autre et tenait à rester en mesure de les secourir au premier signal : il n'osait bouger, craignant de se découvrir à droite s'il se portait à gauche et réciproquement. L'incertitude le tenait dans l'inaction.

De plus, pour prendre l'initiative de marcher à l'ennemi, il eût fallu être certain d'être suivi sans résistance par tous ceux qui devaient obéir; or cette docilité absolue n'était le fait ni du prince de Waldeck, qui commandait encore les Hollandais, ni du général Batthyanyi, qui remplaçait le prince de Lorraine à la tête des Autrichiens. L'un et l'autre, assez blessés de la position secondaire qui leur était faite, se montraient toujours disposés à attendre quand leur supérieur proposait d'agir, ou à se porter en avant quand il inclinait à rester en place. A ces difficultés naturelles de tout commandement partagé, venaient s'ajouter des complications imprévues produites par le changement politique qui était survenu en Hollande. L'élu du peuple, bien que très novice en fait d'opérations militaires, se montrait désireux d'y prendre part et croyant de son devoir de veiller à la défense nationale, envoyait de La Haye des demandes incommodes et élevait des exigences qui ressemblaient à des ordres. Orange et Cumberland étaient beaux-frères, l'un fils et l'autre gendre du roi d'Angleterre, mais il fut bientôt évident que cette parenté si proche semblait faire naître entre eux plus de rivalité que d'affection. On eût dit que chacun des deux regrettait de ne pas joindre à son propre rôle celui qui était échu à l'autre. Le prince-magistrat trouvait dur de ne pas être chargé de défendre lui-même l'indépendance de l'État qui lui était confié, et le prince-général, qui avait peut-être rêvé un instant que le choix populaire se porterait sur lui, aurait voulu tenir en main les pouvoirs civils aussi bien que militaires. De là, dans l'opération à laquelle ils devaient s'employer en commun, des contrariétés et par suite des lenteurs inévitables : — « Nos deux héros, écrivait le ministre anglais Pelham, s'accordent assez mal ensemble; le nôtre (Cumberland) est ouvert, franc, résolu, peut-être un peu vif. L'autre est prétentieux, pédant, raisonneur et tenace. L'un qui voit le danger à sa porte demande qu'on l'assiste

d'un ton de maître; l'autre, plus circonspect, ne veut jamais se priver des forces dont il ne croit pas pouvoir se passer avec sécurité (1). »

Ce serait faire trop d'honneur au sens politique de Maurice que de supposer que, soupçonnant ces dissentimens intérieurs de la coalition, il patientait, de son côté, uniquement pour laisser opérer le désordre et le désarroi qui en étaient la suite; son calcul, en se posant en face de Cumberland et en restant l'arme au bras, était plus simple. Il considérait la position que Cumberland s'obstinait à occuper comme étroite, gênée, impossible à conserver indéfiniment. Tandis que lui-même, maître de toutes les ressources des riches provinces flamandes, assis sur une base d'opérations aussi large qu'assurée, n'ayant à craindre ni pénurie de subsistances, ni obstacle quelconque dans ses communications, campait aussi à l'aise que s'il eût été en France, en pleine paix, l'armée alliée, au contraire, se trouvait resserrée dans une bande de terre de quelques lieues de superficie, que la consommation de plus de cent mille hommes ne devait pas tarder à épuiser. Le moment devait donc arriver (si on savait l'attendre) où le général anglais n'aurait que l'alternative soit d'opérer un mouvement rétrograde sur la Hollande, qui aurait la honteuse apparence d'une fuite sans combat, soit de faire un effort pour se dégager et de venir ainsi chercher la bataille en rase campagne. De ces deux résolutions, il n'était guère douteux que la seconde serait au dernier moment préférée par un guerrier en renom qui avait l'honneur de Culloden à soutenir et à prendre la revanche de Fontenoy : et, d'ailleurs, le parti qui régnait à La Haye, obéissant à des passions populaires toujours en fermentation, ne lui aurait pas laissé la liberté de l'hésitation. C'étaient donc pour l'armée française quelques jours à passer après lesquels le combat serait offert dans les conditions mêmes que son chef aurait choisies, et, le lendemain de la victoire, qui ne pouvait manquer (il l'espérait bien) de lui rester fidèle, le siège pouvait être mis indifféremment devant telle place forte qui conviendrait, sans gêne d'aucune sorte, toute armée de secours se trouvant détruite et dispersée d'avance. C'est ce que Maurice a expliqué lui-même dans quelques lignes pleines de sens : — « Mon opinion, dit-il, était, après la prise de la Flandre hollandaise, de ruiner par notre position l'armée de l'ennemi et de conserver la nôtre et d'attendre le bénéfice du temps. — Mais,

(1) D'Arneth, t. III, p. 313, 316. — Suivant cet historien, Batthyanyi aurait voulu agir tout de suite, il n'y put décider le général anglais. — Le général Pajol (*Guerres de Louis XV*, t. III, p. 529, d'après les correspondances du ministère de la guerre *français*) pense au contraire que Cumberland était pressé de livrer bataille et fut retenu par ses associés. — Coxe, *Pelham administration*, t. I, p. 372.

ajoute-t-il, cette conduite a été jugée trop unie, et on a jugé à propos d'opérer et de provoquer les événemens (1). »

Qui voudrait le croire, en effet, si ces paroles un peu tristes n'en étaient le témoignage assuré? Tout l'éclat, tout l'enchantement des premiers succès si rapidement obtenus en quelques semaines ne devaient pas suffire pour affranchir Maurice cette année plus que la précédente de la critique frivole des impatiens et des envieux. On s'accoutume d'ailleurs vite aux prodiges, et la curiosité éveillée en attend et bientôt en exige chaque jour de nouveaux. On s'était habitué à apprendre par chaque courrier la prise d'une ville et la capitulation d'une garnison. Quand cette marche triomphale fut un instant interrompue, ce fut une déception que vint accroître la douloureuse impression causée par la défaite de la marine française au cap Finistère. On croyait marcher à une prompte fin : tout était donc encore une fois suspendu et à recommencer. Les murmures se firent de nouveau entendre à la cour, à Paris et à l'armée, et Maurice étant, parmi les puissans du jour, le plus en vue et le plus en crédit, s'y vit tout particulièrement exposé. Il était impossible, à la vérité, après l'épreuve qu'on venait de faire, d'accuser la lenteur et la timidité de ses conceptions; aussi on se rabattit sur une imputation d'un autre genre : c'était bien lui, dit-on, qui, pouvant tout terminer par un coup d'éclat, se refusait à toute action décisive pour prolonger avec la guerre la position dominante qu'elle lui assurait et l'apparence comme les agrémens d'une véritable souveraineté exercée sur les provinces conquises. Il était le roi des Pays-Bas et voulait le rester : — « M. le maréchal de Saxe, écrit Chambrier (à la suite d'une conversation avec quelqu'un, dit-il, qui voit clair), regardera toujours son intérêt personnel ;... il aime la conquête qu'il a faite pour le bien qui lui en revient, et au comte de Lowendal, son favori. Le maréchal de Saxe est, dit-on, comme le souverain des Pays-Bas autrichiens : il y taille, il y rogne comme il lui plaît : cette position est trop flatteuse pour lui pour qu'il risque de la perdre sans y être forcé... Ses envieux disent qu'il se soucie médiocrement que la guerre finisse, parce qu'il lui est bien plus avantageux de toutes les façons que la situation brillante dans laquelle il est se prolonge le plus longtemps possible, que de se retirer à Chambord, de n'être plus rien et d'être exposé aux critiques qu'on pourra faire sur son compte lorsque personne ne le craindra et ne croira pas en avoir besoin (2). »

(1) Maurice au maréchal de Noailles, 17 août 1747. (Ministère de la guerre.) On verra plus loin à quelle occasion fut écrite la lettre où se trouve ce passage.

(2) Chambrier à Frédéric, 16 juin 1747. (Ministère des affaires étrangères.)

Si cette humeur frondeuse n'avait été le fait que des courtisans, des nouvellistes ou d'une jeunesse trop ardente, Maurice, accoutumé aux mauvais propos, s'en serait médiocrement soucié ; mais la présence du roi, qu'il n'avait probablement pas souhaitée, vint lui donner un plus sérieux embarras. Louis XV arrivait précipitamment, faisant violence au désespoir de Mme de Pompadour qui, peu de jours auparavant, écrivait encore au comte de Clermont : — « J'ai pris des eaux ces derniers jours pour une bile affreuse qui m'est causée par l'attente du moment qui s'approche et que ma mort certaine ne me ferait pas reculer quand il sera nécessaire pour la gloire de celui à qui je suis attachée. » — Afin d'éviter le cruel moment des adieux, le départ eut lieu, nous dit Luynes, de grand matin, par un escalier de derrière du palais, sans que personne, même la reine, fût prévenu de l'heure exacte. Tant de hâte ne pouvait s'expliquer que par l'attente d'un événement décisif et la crainte d'en manquer l'occasion. Le roi avait cru sans doute que tout allait se passer comme à Fontenoy, où il était arrivé à point comme au théâtre, tout, acteurs et décorateurs, étant prêt à lui donner le spectacle d'une bataille. Quand, au lieu de cette entrée de jeu brillante il fui fallut voir des jours, puis des semaines s'écouler dans une inaction monotone, l'ennui le prit : ce mal lui était familier, et il le laissa si bien voir sur son visage qu'à Paris même on en fut informé : « A l'armée de Flandre, écrit Barbier dans son journal, on ne fait que des mouvemens sans rien entreprendre encore, ce qui fait dire que le roi s'ennuie. » Chacun alors se mit à se plaindre, à trouver comme lui le temps long et à faire tout haut des vœux et même des plans d'attaque pour sortir de cette torpeur (1).

Enfin, il n'y eut pas jusqu'au ministre de la guerre lui-même, le comte d'Argenson, qui, bien qu'ayant su se faire épargner dans

(1) Mme de Pompadour au comte de Clermont, 21 mai 1747. (Ministère de la guerre. Papiers de Condé.) — *Journal de Luynes*, t. VII, p. 230. — *Journal de Barbier*, juin 1747. — « Comme le Français est impatient, ajoute Barbier, on a fait courir le bruit qu'un secrétaire de M. le maréchal de Saxe trahissait et donnait depuis un temps avis aux ennemis des marches qu'on pouvait faire. Ce couplet du temps, fait sur un refrain connu, donne aussi l'idée des propos qu'on tenait déjà pour rabaisser la gloire de Maurice :

Que Maurice, ce fier-à-bras,
Pour avoir forcé de se rendre
Cités qui ne résistaient pas,
Soit plus exalté qu'Alexandre.
Ah ! le voilà, ah ! le voici !
Celui qui n'en a pas souci.

Voir aussi *Journal de d'Argenson*, t. V, p. 84.

la disgrâce de son frère, en voulait toujours au maréchal de Saxe de l'avoir provoquée, laissa clairement entendre qu'il était de l'avis des mécontens.

Ce n'était pas cependant que, pour faire prendre patience à son monde, Maurice n'eût pris soin, cette fois encore, de lui procurer des divertissemens. L'inappréciable Favart était revenu, prenant autant que jamais son rôle de chantre de l'armée au sérieux, et pour ne favoriser personne et ne point faire de jaloux, sa troupe était divisée en deux bandes, dont l'une faisait son joyeux office à Namur, où le comte de Clermont tenait garnison, et l'autre auprès de Louvain, ayant l'honneur de distraire, à l'occasion, le maréchal et le roi lui-même. Les rivalités et les querelles de ces deux compagnies donnaient lieu (ce sont les correspondances quasi-officielles elles-mêmes qui l'attestent) à des scènes dignes du roman comique et presque aussi amusantes que les pièces de leur répertoire.

Je recommanderais volontiers à ceux qui voudraient faire une étude de mœurs peignant bien la physionomie de cette armée aussi brillante que frivole, toute une série de lettres échangées, presque sans rire, au milieu des rapports et des ordres de service, entre le comte de Clermont et le comte de Saint-Germain (plus tard ministre de la guerre et fameux à plus d'un titre), au sujet d'une petite actrice qui veut quitter sa troupe pour passer dans la rivale, et que son directeur veut retenir malgré elle. Le prince se vante d'être le *défenseur des princesses affligées*, et le général accepte le rôle du *seigneur châtelain qui les délivre*, « bien que, dit-il, tout Louvain soit en deuil, et que le directeur, au désespoir, veuille se passer l'épée au travers du corps; et souhaite que la captive affranchie témoigne à son libérateur sa reconnaissance. » Le prince l'en remercie, « mais quant à la reconnaissance, ajoute-t-il, vous savez que selon les règles du roman, le cavalier doit courir bien longtemps avec son héroïne en linge sale et en pierreries, avant d'oser seulement la toucher du bout du doigt. »

Une aventure non moins réjouissante est celle de la demoiselle Grimaldi qui, voyageant sans escorte, est surprise par un parti de hussards autrichiens et, qui, au moment où ses défenseurs vont dégainer pour la protéger, se jette entre les combattans, dans un négligé plus que galant, en suppliant qu'afin d'éviter l'effusion du sang, on la prenne pour seule victime du combat. Enfin celui qui prête, sans le savoir, le plus à rire, c'est le pauvre Favart lui-même, risquant, à plus d'une reprise, d'être enlevé dans ses tournées d'inspection, et qui, une fois entre autres, pour rester

inaperçu, doit passer trois jours et trois nuits sans dormir, debout appuyé sur un arbre et les pieds dans l'eau, « enviant, écrit-il lui-même à sa femme, le sort du plus misérable bourgeois de Paris (1). »

Encore, si le digne homme n'avait à se plaindre que de ses mésaventures guerrières; mais les assiduités chaque jour plus visibles du maréchal pour la femme dont il est lui-même plus épris que jamais, l'exposent à des plaisanteries d'un autre genre; celles-là, il faut bien en convenir, atteignent aussi le grand homme de guerre, incapable, même dans cette heure critique, de dominer ou de dissimuler ses faiblesses. Les relations du mari et du protecteur de la belle Chantilly deviennent, cette année, très orageuses. Inquiet de l'effet que pourraient produire les hommages de ce redoutable soupirant, Favart, tout en jurant qu'il n'est pas jaloux et n'aura jamais lieu de l'être, fait partir sa femme pour Bruxelles, sous prétexte d'y chercher des soins pour une maladie qui ne lui permet plus de paraître en scène. Le vainqueur de Fontenoy, alors, pour lui faire ses adieux, se met en frais de rhétorique galante et même de poésie : — « Mademoiselle de Chantilly, lui écrit-il, je prends congé de vous : vous êtes une enchanteresse plus dangereuse que feue Mme Armide. Tantôt en pierrot, tantôt travestie en amour, vous faites si bien que vous nous enchantez tous. Je me suis vu au moment de succomber aussi, moi dont l'art funeste est d'effrayer l'univers. Quel triomphe pour vous, si vous aviez pu me soumettre à vos lois! Je vous rends grâce de n'avoir pas usé de tous vos avantages. Vous ne l'entendez pas mal pour une jeune sorcière, avec votre houlette, qui n'est autre que la baguette dont fut frappé ce pauvre prince de Flandre, qui Renaud se nommait, je crois. Déjà, je me suis vu entouré de fleurs et de fleurettes, équipage funeste pour tous les favoris de Mars : j'en frémis! Qu'aurait dit le roi de France et de Navarre, si, au lieu du flambeau de sa vengeance, il m'avait trouvé une guirlande à la main? Malgré le danger auquel vous m'avez exposé, je ne puis vous savoir mauvais gré de mon erreur, elle est charmante.

Adieu, divinité du parterre adorée;
Faites le bien d'un seul et le désir de tous,
Et puissent vos amours égaler la durée
De la tendre amitié que mon cœur a pour vous.

« Pardonnez, madame, à un reste d'ivresse, cette prose rimée que votre talent m'inspire; la liqueur dont je suis abreuvé dure souvent plus qu'on ne pense. »

(1) Le comte de Clermont à Saint-Germain et Saint-Germain à Clermont, 12, 20, 21 mai 1747. (Ministère de la guerre. — Papiers de Condé.)

Il est regrettable que Favart, qui insère cette épître tout au long dans ses mémoires, pour attester la vertu de sa femme, n'ait pas produit le *fac-simile* de l'original. Écrite de l'orthographe qu'on connaît, ce devait être une pièce tout à fait piquante. Mais le malheur voulut que les rieurs, qui probablement en avaient eu connaissance, insinuèrent discrètement au maréchal que la maladie prétendue n'était qu'une feinte pour lui échapper en se jouant de lui. — « Envoie-moi, écrit Favart tout effaré, à sa femme, un certificat du chirurgien pour le faire voir au maréchal... On m'a menacé de te faire venir de force par des grenadiers et de me punir si j'en impose sur ta maladie. » Ces alternatives de douceurs et de menaces donnaient aux dépens du commandement suprême une assez triste comédie (1).

On avait beau rire cependant : rien n'ôtait l'envie de se battre. Maurice, voyant que l'impatience gagnait tout le monde, se décida à la satisfaire. Le comte de Clermont qui, à plusieurs reprises, avait écrit à Mme de Pompadour « son regret de n'avoir rien à lui mander, » put enfin lui annoncer que l'armée du roi allait se mettre en mouvement et que lui-même devait marcher vers Maestricht (2). Ce fut, en effet, dans cette direction et avec l'intention manifeste de mettre le siège devant cette place importante que tous les corps d'armée successivement reçurent l'ordre de se porter. Le roi quitta Bruxelles, transportant avec le maréchal lui-même son quartier-général à Tirlemont, puis à Tongres. — « J'obéis, » disait plus tard le maréchal, ne se dissimulant pas qu'il commettait une faute en étendant sa ligne, et en donnant à Cumberland la facilité de la couper. Il risquait par là de se voir séparé de Bruxelles et de sa base d'opérations. « Cet événement, ajoutait-il, aurait mis nos ennemis dans l'abondance, et nous, fort à l'étroit et dans la nécessité de *manger notre pain.* » Heureusement il y a remède à tout, et le vice de l'opération fut réparé par l'habileté de l'exécution. Le dangereux mouvement fut assez bien masqué, et conduit avec assez de promptitude pour que Cumberland n'en fût averti que quand il était à peu près accompli et que toute l'armée française était déjà groupée en vue et à portée de Maestricht. Le prince craignit alors d'être encore cette fois gagné de vitesse, et se porta rapidement lui-même vers la place menacée. Restait à savoir s'il arriverait à temps pour s'opposer à l'investissement. En ce cas, la bataille tant désirée était inévitable, et chacun dut s'y préparer.

Il semble qu'à ce moment solennel, le roi de France eût dû

(1) *Mémoires de Favart*, t. I, p. 24, 34.

(2) Le comte de Clermont à Mme de Pompadour. 14 juin 1747. (Papiers de Condé.) — Maurice à Noailles, lettre déjà citée du 1er août 1747.

n'avoir d'autre devoir et d'autre souci que de veiller au succès de cette grande épreuve où il allait engager encore une fois l'État tout entier, avec sa personne. Mais ce n'était pas le moindre des inconvéniens de la présence du souverain à l'armée que tout le gouvernement s'y transportait avec lui et que, dès lors, les affaires de toute nature, même les plus étrangères à l'action engagée, devaient être traitées et toutes les résolutions devaient être débattues devant lui, au milieu de l'agitation des camps, tantôt à la veille, tantôt au lendemain des émotions du champ de bataille. C'est ainsi que, pendant que tout se préparait pour un combat qui pouvait devenir nécessaire d'une heure à l'autre, on vit arriver à Tongres, où était encore le quartier-général du roi, le ministre des affaires étrangères, Puisieulx, et l'ambassadeur d'Espagne, le duc d'Huescar. Aussi troublés l'un que l'autre, ces importans personnages venaient soumettre au jugement de Louis XV un différend très grave survenu entre le marquis de La Mina et le maréchal de Belle-Isle et solliciter une décision dont pouvaient dépendre l'accord des deux couronnes de France et d'Espagne et le sort de leurs armées combinées en Italie.

Il fallut bien les écouter, toute affaire cessante. Le narrateur est donc obligé de faire comme le roi et son conseil et d'oublier pour un instant les deux armées prêtes à entrer en conflit dans les plaines de Flandre, pour se transporter en esprit à trois cents lieues de là, sur les bords de la Méditerranée. Ce temps d'arrêt est indispensable pour ne pas perdre de vue l'ensemble de cette situation complexe, qui présente à tout instant deux intérêts, l'un politique, l'autre militaire, solidaires l'un de l'autre et engagés à la fois sur deux théâtres différens.

II.

La nouvelle campagne d'Italie s'était ouverte sous d'assez brillans auspices. Belle-Isle était venu reprendre son commandement après quelques mois passés à la cour, où il s'était vu très chaudement félicité par les uns pour avoir chassé l'ennemi des territoires français, non moins vivement critiqué par d'autres pour n'avoir pas su profiter de l'occasion et reprendre pied tout de suite en Italie. Il se remettait à l'œuvre très excité par ce mélange bruyant de blâmes et d'éloges qui est le propre de ce qu'on appelle la gloire. Après quelques années de retraite et d'oubli, attristées peut-être par la comparaison du succès d'un rival, il jouissait de voir s'ouvrir devant lui un champ nouveau d'activité et d'émulation. Ses amis, au nombre desquels il fallait compter tous ceux qu'importunait la renommée du maréchal de Saxe, se plaisaient à faire remarquer

que les victoires remportées en Flandre avaient été jusque-là plus brillantes qu'utiles, et que c'était en Italie réellement que le sort de la guerre allait se décider. Ils lui faisaient sentir toute l'importance du rôle qui lui était rendu. En réalité, une sorte de concours était ouvert entre les deux hommes de guerre de France les plus en renom, et c'était à qui aurait l'honneur de porter à l'ennemi le coup décisif et de rendre à sa patrie le bienfait de la paix.

A plus de soixante ans accomplis, cependant, et déçu déjà une fois dans ses plus hautes espérances, s'il ne se fût agi que de travailler à son succès personnel, peut-être Belle-Isle eût-il été moins sensible que par le passé aux désirs et aux rêves de l'ambition. Mais une pensée plus désintéressée et presque aussi chère l'animait dans cette nouvelle épreuve. Son frère, le chevalier, avec qui il était dès l'enfance tendrement uni, et qui avait toujours modestement rempli à ses côtés le rôle de confident et de conseiller, venait de sortir aux yeux de tous de cette position secondaire. Appelé par son tour de service à servir d'aide-de-camp à Maurice dans la journée de Rocoux, il s'était acquitté si valeureusement de son devoir qu'une part de la victoire lui était attribuée d'un commun aveu; depuis lors, la direction de l'armée d'Italie lui avait été remise avant l'arrivée, puis pendant l'absence de son frère, et il y avait fait preuve de toutes les qualités propres au commandement supérieur. Ces services très appréciés le plaçaient au premier rang des officiers de son grade. S'il venait à y joindre quelque action d'éclat dont le résultat fût incontestable, il n'était pas de si haute récompense qui ne pût lui être légitimement accordée. L'amitié fraternelle devait chercher à lui en fournir l'occasion et à lui en réserver l'honneur. Deux maréchaux dans une seule famille, c'eût été une grandeur presque sans exemple. Quelle aventure si, de la disgrâce où ils étaient nés, les deux petits-fils du proscrit Fouquet finissaient par s'élever l'un et l'autre à cette fortune inouïe!

Confiée à des frères si intimement liés, la nouvelle campagne prenait en quelque sorte le caractère d'une affaire de famille : et pour que rien ne manquât à cette réunion, le maréchal se faisait suivre cette fois par son jeune fils, à peine âgé de quinze ans, cet aimable comte de Gisors, dont la brillante destinée devait être si tôt tranchée et qui a dû, de nos jours, à un récit plein de sentiment et de grâce, une célébrité posthume qui ne périra plus. Le petit comte, bien que mis nominalement, suivant l'usage du temps, à la tête d'un régiment (celui de Royal-Barrois), était encore accompagné de son gouverneur et servait de secrétaire à son père, quand le chevalier était séparé du maréchal et que des communications confidentielles devaient passer de l'un à l'autre. Les correspondances militaires de ce temps fécond en contrastes réservent, en vérité, à

celui qui les étudie, après d'arides recherches, des momens de surprise qui ont leur prix. Je n'ai pas craint, il y a peu d'instans, de faire sourire le lecteur par des anecdotes de coulisse tirées des papiers de l'armée de Flandre, ceux de l'armée d'Italie présentent un autre genre d'agrément. Qui ne serait touché d'y rencontrer des détails d'intérieur et de familiarité domestique comme ceux-ci? « Donnez, écrit le maréchal à son frère, les ordres nécessaires pour nos équipages. Je porte un lit de fer léger pour l'enfant. » Et en *post-scriptum* à une lettre tracée d'une main enfantine : « Vous trouverez, mon cher oncle, un pâté dans la lettre de mon cher papa où il y a de mon écriture. Je vous avertis qu'il n'est pas de moi; j'avais presque envie de le mettre à la marge : je suis bien aise de vous avertir, parce que vous connaissez mon inclination pour toutes sortes de pâtés. »

Les troupes espagnoles et françaises passèrent en commun le Var dès les premiers jours du printemps, et, comme pour répondre au vœu secret du maréchal, débutèrent par un fait d'armes dont l'heureux succès dut être attribué principalement au chevalier. Les Autrichiens, ne possédant plus un pouce du sol français sur la terre ferme, restaient encore maîtres des îles Sainte-Marguerite, et six gros vaisseaux anglais croisant en vue des côtes, sous la conduite de l'amiral Byng en personne, pour prévenir tout débarquement, semblaient rendre impossible de les en déposter. On réussit cependant à tromper la vigilance de l'amiral. Une flottille de bâtimens de transport vint silencieusement prendre à Cannes son chargement d'hommes, de canons et de munitions de toute espèce; puis, un gros orage ayant, un soir, obligé les vaisseaux anglais d'aller chercher un refuge dans le port de Villefranche, tout se trouva prêt d'avance; le lendemain, la descente dans l'île put être opérée en quelques heures. La tranchée fut immédiatement ouverte devant le fort de l'île principale, et le capitaine autrichien, pris au dépourvu, dut capituler et se rendre prisonnier de guerre avant que l'amiral Byng, prévenu de la surprise, eût pu donner le signal de retour à son escadre. L'exécution de ce coup d'audace avait été confiée au brave Chevert, qui l'accomplit avec sa précision et sa vigueur habituelles; mais la pensée première et l'habile combinaison des préparatifs étaient l'œuvre du chevalier, et le maréchal, arrivé au camp de la veille seulement, tint à lui en rendre publiquement le témoignage.

Les Gallispans, entrés aussitôt dans le comté de Nice, n'y rencontrèrent ni une plus longue, ni une plus forte résistance : au bout de quelques semaines, la ville de Nice même avait fait sa soumission sans combat; les forts de Montalban et de Villefranche cédaient au premier coup de canon, et le siège était mis devant la

place de Vintimille, dont la défense, un peu plus solide, ne pouvait cependant être prolongée au-delà de quelques jours. Ce fut à ce moment et sur la suite qu'il convenait de donner à cette brillante entrée en campagne que s'éleva, entre les deux généraux La Mina et Belle-Isle, un différend si profond que, aucune conciliation n'étant possible et aucun d'eux ne voulant céder, il fallut en remettre la décision à leurs cours, et, quelque fâcheux que fût le délai, aller chercher une solution à la fois à l'Escurial et en Flandre.

Voici quel était le sujet, effectivement très grave, du dissentiment. Ces premiers succès, si facilement obtenus, avaient au fond plus d'éclat que d'importance, car ils s'expliquaient par la même cause qui avait amené la fin précipitée de l'invasion de la Provence. Les garnisons autrichiennes et piémontaises laissées dans les places fortes étaient partout réduites à un chiffre insuffisant, parce que le gros des forces de l'impératrice et du roi de Sardaigne était concentré devant Gênes, occupé à faire le siège de cette ville où une population tout entière en armes et un gouvernement rétabli par l'insurrection se défendaient avec ténacité. En réalité, ce siège de Gênes était l'affaire principale et (comme nous dirions de nos jours) le véritable objectif de la campagne nouvelle sur lequel tout le monde avait les yeux fixés. Une révolte, victorieuse de troupes réglées et sachant se maintenir contre elles; la résistance populaire justifiée par le sentiment patriotique; c'étaient, à cette époque, des faits assez étranges pour exciter une curiosité et même un intérêt général. « Je ne sais, écrivait Vauréal à Belle-Isle, si jamais la république romaine a fait un acte aussi hardi et aussi vigoureux. Quoi qu'il en soit, les deux couronnes (de France et d'Espagne) n'ont pas, ce me semble, à délibérer sur la résolution de faire l'impossible pour soutenir un peuple dont le courage, si on l'abandonne, n'aura eu d'autre effet que d'assurer son entière destruction, qui imprimera une tache éternelle à l'honneur des deux monarchies. »

L'évêque disait vrai : l'honneur français et castillan avait trop souffert l'année précédente de l'abandon qui avait causé la chute de la noble république; renouveler la même faiblesse et laisser succomber, faute d'aide, des gens qui savaient si bien s'aider eux-mêmes, c'eût été le comble de l'humiliation. Mais, de son côté, Marie-Thérèse ne pouvait digérer l'injure faite à ses armes par une population rebelle, et à tout prix il lui fallait sa vengeance. Le point d'honneur était ainsi engagé des deux parts, soit à seconder, soit à écraser cet effort suprême d'une nation au désespoir.

On avait si bien senti cet intérêt à Madrid et à Versailles, que, dès le commencement de l'hiver, on était tombé d'accord de faire passer

à la république, dès que l'état de la mer le permettrait (la voie de mer étant la seule ouverte), un corps de douze mille hommes, moitié Français, moitié Espagnols, et, pour relever le caractère de l'expédition, on lui donnait comme chef un très grand seigneur qui était aussi un bon militaire, le duc de Boufflers. Effectivement, dès le commencement de mars, les bataillons français étaient embarqués, partie à Toulon, partie à Marseille ; mais des deux convois, un seul put arriver au port, l'autre ayant dû renoncer à passer sous le feu des croisières anglaises. Quant aux bataillons espagnols, ils avaient dû être expédiés de Naples, où leur présence était inutile (puisque l'infant qui y régnait n'avait à craindre aucune attaque). Mais à l'heure dite, on n'en entendit pas parler, et La Mina (ce fut le premier sujet de querelle entre les deux généraux) ne se mit nullement en peine de les faire venir, de sorte qu'en définitive le secours annoncé se borna à un faible corps de deux à trois mille hommes, très inférieur à l'attente de la population et peu en rapport avec la dignité de son commandant.

Le duc de Boufflers n'en fut pas moins très bien accueilli ; et, pour faire oublier le pauvre appareil dans lequel il se présentait, il crut devoir enfler son langage et donner en paroles et en promesses ce qu'il n'apportait pas en réalité. — « Sérénissime prince et très excellens seigneurs, disait-il au doge et au sénat de Gênes, le monarque de l'Europe le plus puissant, et, ce qui n'est pas un moindre titre, le plus fidèle à ses engagemens, m'envoie vers vous pour partager vos travaux et votre gloire. Il m'ordonne de déclarer qu'il est résolu, à quelque prix que ce soit, de rendre à cette généreuse et infortunée république la splendeur et l'indépendance que les nations les plus barbares rougiraient de vous disputer... Une puissance décidée à vous subjuguer a détruit vos forteresses, elle a tenté de vous réduire à l'esclavage le plus humiliant,.. mais elle n'a pu vous enlever ni votre honneur ni votre liberté ; ces biens inestimables, mille fois plus précieux que la vie, sont en votre pouvoir... C'est à vous-même que vous devez cette heureuse révolution qui a prévenu le secours de vos alliés ; c'est vous, illustre république, qui vous rendez l'émule de cette ancienne Rome, de ce sénat romain dont la présence d'Annibal et d'une armée victorieuse, répandue sous ses murailles, ne put ébranler le courage. Ne perdez donc jamais de vue vos véritables intérêts : d'un côté la honte et l'esclavage, de l'autre la gloire et la liberté... Très excellens seigneurs, daignez prendre confiance, je vous en conjure, en l'homme du monde qui a le plus à cœur votre liberté. Je n'en suis que meilleur Français en devenant le plus zélé de vos citoyens. Montrez-moi le péril ; ma charge est de le connaître. Je ferai toute ma gloire de vous en prémunir. »

Malgré le ton un peu emphatique de ces assurances, Boufflers n'était pas, ou du moins ne fut pas longtemps dupe lui-même de l'illusion qu'il voulait causer. Pendant qu'il tenait en public ce langage retentissant, il prenait connaissance de la véritable situation et se mit discrètement en devoir d'avertir que la partie était très compromise et ne pouvait, en réalité, être continuée dans de telles conditions. Le peuple, plein de courage, était sans discipline et sans habitude des armes : les patriciens qui composaient le gouvernement suivaient mollement un mouvement qu'ils n'avaient pas provoqué, et, tremblant pour leurs biens, leurs personnes et leurs familles, étaient disposés, au fond de l'âme, à accepter les conditions de l'Autriche, pourvu qu'on leur offrît quelque accommodement raisonnable, Boufflers ajoutait que l'argent faisait défaut, que les fonds qu'il avait apportés ne tarderaient pas à être épuisés, et il concluait que, ne pouvant rien avec les ressources dont il disposait, un secours devait lui être donné au plus tôt, si on ne voulait pas qu'une aventure, si glorieuse à son début, finît d'une façon aussi triste pour les Génois que ridicule pour lui-même et pour la couronne de France (1).

Ni Belle-Isle ni La Mina, informés du péril et de l'urgence par des émissaires qui traversaient les lignes des assiégeans, ne pouvaient méconnaître la nécessité de répondre promptement à l'appel qui leur était adressé avec tant d'insistance. Mais ce fut sur le moyen le plus efficace d'apporter le secours réclamé que leur désaccord prit naissance. Le plus simple, celui qui se présentait le plus naturellement à l'esprit et auquel tout le monde était préparé, c'était, une fois la capitulation de Vintimille obtenue, de continuer à marcher résolument le long de la côte et d'arriver ainsi par Oneille, Finale et Savone sur les derrières des assiégeans. C'était l'avis de La Mina, qui ne paraissait même pas admettre qu'un autre plan pût être suivi. Belle-Isle, à la surprise assez générale, ne partagea point ce sentiment; quelque naturelle que fût la voie indiquée, il ne la trouvait ni facile ni sûre. Rien de plus imprudent, suivant lui, que d'engager deux armées, qui réunies formaient plus de cent mille hommes, dans le chemin étroit et resserré, coupé de torrens et d'accidens de toute nature, qui circule pendant une distance de plus de quarante lieues le long de la mer et au pied des montagnes, de Vintimille jusqu'à Gênes. Il représenta vivement, pour emprunter les expressions d'un historien militaire de nos jours, « le danger de s'avancer ainsi sur une route hérissée de mauvais pas, où l'on ne pouvait marcher qu'un à un, la difficulté

(1) Boufflers à Puisieulx, 9, 17, 23 mai 1747. (*Correspondance de Gênes.*— Ministère des affaires étrangères.)

de garder ensuite une communication aussi éloignée en prêtant le flanc, d'un côté, aux ennemis occupant les hauteurs, et de l'autre à la flotte anglaise, qui tenait la mer, » et Vintimille (il le déclara très nettement) était pour lui les *colonnes d'Hercule* que l'armée ne devait pas dépasser.

Aussi, à un plan qui, sous un air de simplicité, cachait des pièges sans nombre, il substituait une conception plus hardie en apparence, mais qui, frappant l'ennemi droit au cœur, allait par là-même plus directement au but. Trente bataillons avaient déjà été laissés en Dauphiné, autour de Briançon, pour garder les passages des Alpes; que vingt autres, détachés de l'armée d'Italie, vinssent rapidement s'y joindre, et, cette force devenant assez considérable pour passer de l'observation à l'action, l'entrée du Piémont pouvait être emportée d'assaut. La route de Turin se trouverait ainsi ouverte, et Charles-Emmanuel, menacé dans sa personne et dans sa capitale, serait contraint de rappeler à lui toutes ses troupes : le général autrichien, privé du contingent piémontais qui était sous ses ordres, ne pourrait continuer le siège de Gênes. Turin mis en péril, c'était Gênes délivrée sans coup férir.

Que ce dessein si audacieusement conçu dépassât le courage ou l'intelligence de La Mina, toujours est-il qu'il refusa absolument de s'y associer et donna, pour s'y opposer, des raisons dont la valeur était au moins spécieuse. Le temps d'arrêt subit de la marche de l'armée, suivi d'un mouvement rétrograde d'un important détachement, serait, dit-il, considéré comme un commencement de retraite. On y verrait l'abandon de tout effort immédiat pour délivrer Gênes. Le bruit, accueilli avec triomphe par les Autrichiens, ne tarderait pas à se répandre dans la ville assiégée et jetterait le découragement dans les rangs de ses défenseurs, qui se croiraient une seconde fois délaissés. L'honneur ne permettait pas de prêter au soupçon d'une telle faiblesse. A cette imputation blessante, Belle-Isle n'était pas embarrassé de répondre que, les bataillons espagnols n'étant pas arrivés à temps au rendez-vous, c'étaient eux, non pas les Français, qu'on pouvait soupçonner de défaillance. Mais cet échange de récriminations, en aigrissant les esprits, ne faisait que rendre la dissidence, déjà très grave en elle-même, moins susceptible encore d'accommodement.

Le recours à une décision supérieure était nécessaire, et les deux généraux ne songèrent plus qu'à plaider leur cause par écrit auprès de leurs cours. Mais Belle-Isle était si convaincu de l'excellence de la sienne et de la conviction qu'il saurait porter dans l'esprit, tant du roi que du ministre de la guerre dont il était resté l'ami, qu'il n'hésitait pas à tout préparer d'avance pour ne pas perdre un instant quand lui parviendrait la décision qu'il préjugeait. Tout

était réglé et concerté dans le moindre détail avec son frère. C'était, en effet, dans sa pensée, le chevalier qui devait être chargé d'exécuter le coup hardi qu'ils avaient imaginé en commun. Serait-ce faire tort au héros de Prague de supposer que, parmi les considérations qui militaient dans son esprit en faveur de son audacieux projet, figurait (au second rang sans doute, et loin derrière les raisons stratégiques) le désir d'en confier le soin et d'en assurer la gloire à ce frère aimé? Ne peut-on pas croire qu'il le voyait déjà en espérance, descendant en vainqueur les pentes des Alpes, et dictant dans Turin même à Charles-Emmanuel épouvanté une soumission qui jetterait le désordre dans la coalition des ennemis, et donnerait peut-être ainsi le signal de la paix générale? Ainsi un nouveau Belle-Isle terminerait glorieusement la guerre qu'un autre Belle-Isle avait commencée.

Malheureusement, il était beaucoup plus aisé au général espagnol de faire partager aux médiocres ministres de Ferdinand VI ses vues étroites et son jugement superficiel, qu'au général français d'associer à la hardiesse de son dessein l'irrésolution et la timidité des conseillers de Louis XV.

Le comte d'Argenson avait déjà entre les mains le mémoire envoyé par Belle-Isle à la défense de son système et peut-être avait-il eu le temps d'en donner connaissance au roi, quand arrivèrent, comme on l'a vu, au quartier-général de Tongres, le ministre des affaires étrangères accompagné du duc d'Huescar. Cet ambassadeur apportait l'ordre exprès de sa cour de réclamer à tout prix la marche immédiate de toute l'armée combinée sur Gênes et de s'opposer tout aussi nettement à la diversion méditée par le Dauphiné sur le Piémont. Il jetait les hauts cris, disait plus tard Puisieulx, déclarant qu'il y allait de l'honneur de son souverain, par suite du maintien de l'alliance entre les deux cours. Ce fut sous l'impression de cette menace que la question dut être portée par les deux ministres devant le roi : il s'agissait de mettre en balance les raisons militaires développées par Belle-Isle et les considérations d'un tout autre ordre que Puisieulx, très à regret, mais par la nécessité de son office, était obligé d'exposer. Le seul qui fut admis à la délibération tout intime de ce petit concile, ce fut le maréchal de Noailles, encore présent en Flandre et à qui Belle-Isle (quelque peu de goût que les deux maréchaux eussent l'un pour l'autre) avait cru devoir écrire directement, en faisant appel, pour obtenir son appui, à son expérience : « Ce n'est pas vous, disait-il, qui nous conseillerez de nous embarquer dans cet *étau de Gênes* par un défilé de cinquante ou soixante lieues, sans plage, sans communication et sans subsistances (1). »

(1) Belle-Isle à Noailles, 7 juin 1747. (Papiers de Mouchy.

Quant au maréchal de Saxe, présent aussi sur les lieux, et dont le conseil eût été peut-être bon à prendre, il était trop occupé de sa tâche propre et des préparatifs du combat qui ne pouvait guère être retardé, pour s'en distraire un seul instant. Il eût été délicat d'ailleurs de le consulter sur un intérêt qui touchait à la réputation d'un rival; le comte d'Argenson, qui tenait de moins en moins à lui complaire, n'était nullement pressé de rendre un tel hommage à la supériorité de son caractère et de son jugement.

Il fallait que la démonstration de Belle-Isle fût bien concluante et le danger d'aventurer l'armée sur le littoral étroit de la Méditerranée, mis par lui en bien pleine lumière, car personne ne songea, semble-t-il, à en contester l'évidence ou même à en atténuer la gravité, et cependant la conclusion fut qu'il fallait ordonner à Belle-Isle de commettre cette souveraine imprudence en exigeant de lui ce sacrifice comme une preuve de son patriotisme et en le déchargeant par avance de toute la responsabilité des conséquences. Le danger de mécontenter l'Espagne et de la pousser à abandonner l'alliance l'emportait sur toute autre considération.

Il faut avoir lu de ses propres yeux cette incroyable résolution pour y ajouter foi, et il faut la laisser commenter à ceux qui la prirent avec une candeur qui accroît encore la surprise. Le premier à qui il convient de donner la parole, c'est le roi lui-même :

« Mon cousin, écrit-il de sa propre main, le 30 juin, si je ne consultais que l'intérêt de la conservation de mes troupes, et si je n'avais d'autre objet que de faire en Italie une guerre offensive, telle qu'elle pût avec le temps procurer un établissement à l'infant Philippe, mon gendre, j'entrerais dans les vues que vous me proposez d'agir, après la prise de Vintimille, par la voie de la diversion en Piémont : j'en sens toute la sagesse et toute la solidité, et je conviens qu'elle est plus conforme aux règles militaires et à la sûreté de nos opérations; mais des motifs plus puissans m'obligent de passer par-dessus cette considération : c'est le reproche éternel que j'aurais à me faire si la république de Gênes, venant à succomber, pouvait imputer sa ruine au défaut d'un secours que j'aurais pu lui donner... Soyez persuadé que je ne vous imputerai rien des événemens, tels qu'ils soient, qui peuvent résulter de l'exécution des ordres que je vous donne, et que je vous saurai gré de tous les efforts que vous ferez pour les rendre heureux (1). »

C'est Puisieulx maintenant qui ne craint pas (on se demande si c'est sérieusement) de vanter le désintéressement du roi et de

(1) Le roi à Belle-Isle, de Tongres, 30 juin 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

faire à Belle-Isle un devoir et un mérite de s'y associer : « Aucun des dangers, lui écrit-il, que vous faites envisager comme devant être une suite nécessaire de cette marche, n'a échappé à la pénétration de Sa Majesté, mais des motifs supérieurs ont déterminé la résolution qu'elle vient de prendre, de céder aux instances et aux désirs de la cour de Madrid... La crise est violente et je vous avoue que je ne puis y penser de sang-froid ; mais le roi, après avoir mûrement pesé tous les risques, a pris sa résolution avec une fermeté et un désintéressement dignes de la grandeur de son âme, et Sa Majesté compte trop sur votre zèle pour son service pour n'être pas bien persuadée qu'en soumettant votre juste répugnance aux raisons qui l'ont décidée, vous lui donnerez de nouvelles preuves de votre respect et de votre attachement... Je sais avec quelle noblesse vous subordonnez toute autre considération aux volontés du roi et au bien de son service. Au reste, quel que puisse être l'événement, Sa Majesté vous saura toujours gré de ce que vous croirez devoir et pouvoir faire pour la parfaite exécution de ses ordres. — J'ai vu et lu toutes vos lettres, écrit-il encore peu de jours après, monsieur le maréchal, Sa Majesté ne vous rendra sûrement pas responsable des événemens. Elle est convaincue que, quoique la nécessité l'ait obligée à tenir une route dangereuse et tout opposée à votre opinion, vous n'en aurez pas moins mis d'attention à faire réussir le projet de M. de La Mina. »

Puis c'est le tour du comte d'Argenson : — « Je sens tout le poids de la besogne dont vous allez être chargé ; mais je vous demande en grâce, par l'amitié que j'ai, que j'aurai toute ma vie pour vous, de vous y livrer comme si elle était de votre choix et de votre goût (1). »

Le maréchal de Noailles enfin répond lui-même à Belle-Isle, et, sentant bien qu'il n'était pas possible de prendre au sérieux le motif tiré de la nécessité de courir promptement au secours de Gênes, puisque (ce que Belle-Isle mettait en doute) c'était précisément la possibilité d'arriver à Gênes par la voie directe, il se met en devoir de donner, non sans embarras, les vraies raisons et ce qu'il appelle les raisons politiques de l'épreuve à laquelle le roi se décide à soumettre son général et son armée : ces raisons d'ordre supérieur, c'est en deux mots la subordination pure et simple aux volontés et aux fantaisies de l'Espagne. — « Il n'est pas douteux, dit Noailles, que l'Espagne ne se déterminera jamais à agir par la seule voie du Dauphiné : on lui a exposé toutes les difficultés d'agir par la côte de la mer, et elles ne l'ont point dé-

(1) Puisieulx à Belle-Isle, 28 juin. — D'Argenson à Belle-Isle, 30 juin 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

tournée de préférer cette route à toute autre, en sorte qu'elle regarde aujourd'hui ce point comme convenu et qu'on ne peut s'en écarter sans me compromettre et courir le risque de rompre avec cette couronne. *Il serait à craindre que, si on la sollicite de faire un accommodement particulier, elle ne s'y laissât entraîner, si on lui en fournissait un prétexte plausible.* » Puis, après quelques considérations assez obscures sur la nécessité de reprendre pied dans le centre même de l'Italie pour rendre plus facile l'établissement de l'Infant et par suite la conclusion de la paix : — « Dans la situation actuelle, ajoute-t-il, l'objet militaire est encore moins intéressant que l'objet politique. J'ai senti quelquefois dans le cours de ma vie combien les intérêts politiques mettent d'entrave aux opérations militaires, et que souvent ils font abandonner les projets qui seraient le plus conformes aux principes de guerre pour en exécuter d'autres qui le sont moins, mais lorsqu'on réunit comme vous, monsieur, ces différentes vues, on sent combien il est indispensable de se conduire suivant les circonstances... c'est ici le cas... Du succès de ce que vous allez tenter dépendra en grande partie le rétablissement de la paix, et on ne douterait presque plus de l'obtenir s'il vous était possible de remplir les objets qui vous sont indiqués. Un si puissant motif est bien propre à vous exciter de mettre tout en usage pour surmonter des difficultés et des obstacles dont je ne sens que trop l'embarras ; quel que soit l'événement, s'il n'est point heureux, dès que vous aurez pris toutes les précautions qu'exige la prudence, l'ordre du roi vous justifie. S'il est heureux comme on peut l'espérer, vous en recueillerez la gloire en rendant à l'État les services les plus signalés. Il n'y a que de ne pas tenter l'exécution de ce que le roi veut et désire qui pourrait vous compromettre (1). »

Si l'on veut maintenant savoir ce que pensaient au fond de l'âme de cette décision souveraine, ceux mêmes qui l'avaient conseillée et étaient chargés de la transmettre, il faut entendre Puisieulx lui-même, parlant à cœur ouvert et en dehors de son rôle officiel. — « Je tremble, écrit-il dans une lettre particulière adressée à Madrid, à Vauréal, en pensant à l'Italie : on l'a voulu et on a travaillé longtemps pour mettre ces affaires dans l'état où elles sont... Je vous avoue que tout cela me désespère. L'Espagne nous échappait quand je suis parvenu au ministère. J'ai fait l'impossible pour la ramener, j'y avais presque réussi, un instant renverse tout, et notre situation est telle que, si M. de Belle-Isle n'exécute pas le projet d'aller par la côte de Gênes, nous nous brouillons sans retour avec l'Espagne ; nous n'entrerons pas en

(1) Noailles à Belle-Isle, 10, 13 juillet 1747. (Papiers de Mouchy.)

Italie, et nous laisserons Gênes et Naples exposées : et si au contraire M. de Belle-Isle, en exécutant les ordres du roi, défère aux sentimens de M. de La Mina, il en résultera peut-être la perte de l'armée du roi, et en ce cas, ajoute-t-il ailleurs, je dois convenir que la complaisance serait un peu forte (1). »

Quel aveu ! Encore si cette complaisance, comme il l'appelle, devait être appréciée de ceux à qui le sacrifice est offert ! Mais Vauréal, en lui répondant, n'a garde de lui laisser cette illusion. — « C'est à nous, lui écrit-il, sur un ton de raillerie à peine déguisée, à remercier Dieu de nous avoir fait naître sous un roi encore plus généreux et plus magnanime que sa puissance n'est redoutable. Mais quand j'ai voulu faire valoir cet acte de complaisance, croyez-vous, m'a-t-on dit, que nous imaginions que le roi de France voulût sacrifier son armée par complaisance pour le roi d'Espagne ? Cette complaisance serait également funeste aux deux rois ; cet ordre a été donné parce que tous les généraux qui ont été consultés ont pensé comme M. de La Mina. — J'ai cru ne pas vous devoir cacher ce trait, parce qu'il importe que vous connaissiez les caractères. »

Aussi, rien d'étonnant que Vauréal, lui-même, écrive à Belle-Isle avec désespoir. — « Vous n'aurez pas tardé à savoir la décision du roi, je vous avoue que les larmes m'en sont venues aux yeux. Nous perdons tout, généraux et ministres, et jamais on ne nous en saura gré, au contraire, on dira que c'est vous qui avez eu tort (2). » Enfin, d'Argenson lui-même ne pouvait se contenir. — « C'est une déraison, écrivait-il à Belle-Isle, un entêtement de la part des Espagnols, dont je ne saurais démêler le motif, ni le but. Je me suis trouvé en quatrième dans des conversations avec M. de Noailles, M. de Puisieulx et M. d'Huescar, où la patience des anges aurait échoué (3). »

S'il en était ainsi, pourquoi donc obéir ? Qui croirait que cette résignation douloureuse était imposée à des serviteurs d'un roi de France, commandant à deux grandes armées, servi par les plus grands hommes de guerre du temps, et à la veille d'une grande victoire ? La funeste conséquence d'une si douloureuse faiblesse ne devait pas se faire attendre.

DUC DE BROGLIE.

(1) Puisieulx à Vauréal, 28 juin, 1er juillet 1747. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.) La dernière phrase est tirée textuellement d'une lettre de Puisieulx à Belle-Isle du 13 juillet.

(2) Vauréal à Puisieulx, 21 juillet 1747. (*Correspondance d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères. — A Belle-Isle, 14 juillet 1747. (Ministère de la guerre.)

(3) Le comte d'Argenson à Belle-Isle, 20 juillet 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

L'INSTITUTRICE

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Le jour de l'adjudication arriva. Tous les veneurs étaient réunis dans une salle de la préfecture. Antoine Debaissé, comme un paria, se tenait à l'écart des différens groupes où l'on discutait à voix basse. Des regards haineux étaient échangés sourdement; M. de Brassiou n'avait pas paru.

Après quelques adjudications, vint le tour des Souchons. Antoine mit subitement une enchère de dix mille francs : un murmure répondit seul à la demande de surenchère, et la forêt fut adjugée à M. Antoine Debaissé, propriétaire au château de la Croix-Fulgent.

Ce fut un hourra dans la salle, mais Antoine se retira, en feignant de ne rien entendre.

Dès le lendemain, il se rendait à la Grolière. M. de Brassiou avait déjà reçu nombre de dépêches lui annonçant le désastre, toutes avec une violence d'expression qu'il n'eût point été prudent de montrer au vainqueur.

M. de Brassiou félicita son voisin sur l'heureuse issue et compléta

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890 et du 1er janvier 1891.

ses instructions sur la campagne prochaine. On se reverrait du reste, pas trop ouvertement d'abord; mais peu à peu, quand ce grand orage serait calmé, on agirait avec franchise.

Ce projet amena des rapports presque journaliers entre la Croix-Fulgent et la Grolière. M. de Brassiou prenait un véritable plaisir à monter en équipage sans qu'il lui en coûtât rien. Antoine lui avait donné carte blanche, et le gentilhomme oubliait volontiers la prudence qu'il s'était imposée au début. On commença bien par lui savoir mauvais gré du rôle qu'il avait pris, mais comme, au fond, on lui reprochait surtout ce que chacun regrettait de n'avoir point fait à sa place, on ne lui tint pas longtemps rigueur.

M. de Brassiou, n'ayant plus de forêt, céda son équipage à Antoine, autrement dit devint son associé. On adjoignit quatre hommes à son piqueur, qui passa au service de la Croix-Fulgent; on acheta des chevaux, la tenue fut décidée, on installa des gardes, enfin on se mit en état d'inaugurer brillamment la campagne. M. de Brassiou se faisait fort de lancer des invitations et de recruter assez de veneurs pour faire une suite honorable.

Marguerite, comme pour tout ce qui l'amusait, se montrait désormais plus conciliante, du moins ne fuyait-elle plus à l'approche du voisin, et consentait même à prendre part aux conférences sur la future organisation. Elle se laissait doucement séduire par cette fortune qui rendait tout si facile quand déjà, dans sa maison, de légères entraves se manifestaient pour les grosses entreprises. Mlle de La Rogerie l'encourageait de son mieux. Il ne se passait guère de jours sans que des visites fussent échangées entre les deux châteaux.

Sur ce terrain, du reste, Antoine Debaissé retrouvait toute sa finesse commerciale; il arrivait à se rendre indispensable. Un cheval de femme venait il à manquer à la Grolière, il en proposait un de ses écuries; Marguerite s'était enthousiasmée pour les trotteurs américains, Antoine mit son meilleur à sa disposition, offrant en outre ses leçons pour ce menage spécial. On juge du bruit qui se fit dans le pays quand, pour la première fois, on vit passer en tête à tête, huchés sur ce véhicule, le quincaillier et la demoiselle du château; on était habitué à ses excentricités, mais celle-ci dépassait la borne des convenances; on en conclut naturellement à un prochain mariage,

Antoine le désirait ardemment, non pas qu'il fût sérieusement épris de Marguerite, il avait une façon à lui d'envisager l'amour où le platonisme n'avait aucune part; cette fille, un peu garçon par ses allures, lui rappelait beaucoup les mœurs américaines; il ne s'apercevait pas qu'en France celle-ci était une exception dange-

reuse, il s'applaudissait, au contraire, d'avoir rencontré dans sa patrie un échantillon des femmes qui avaient ses préférences. Outre la sympathie qu'il éprouvait pour ce camarade féminin, nombre de raisons politiques le confirmaient encore dans sa résolution; l'accueil qui lui avait été fait le poussait à une alliance avec une famille en mesure de le faire admettre. Aussi se montrait-il, en toutes circonstances, d'une galanterie fort empressée.

Il dînait souvent à la Grolière; à l'heure de se mettre à table, au retour d'une promenade, M. de Brassiou le retenait, Marguerite en profitait pour le façonner un peu, mais ce n'était pas chose facile, bien qu'il s'y prêtât avec une souplesse qui contrastait avec sa brutalité ordinaire.

De quelle façon cette situation se dénouerait-elle? Mlle de La Rogerie n'avait qu'un désir : se débarrasser au plus vite de Marguerite pour demeurer maîtresse de la place et tirer de la situation le parti qu'elle jugerait convenable; M. de Brassiou, sous l'influence de sa passion quasi sénile, n'entrevoyait pas non plus cette alliance d'une fortune avérée avec sa médiocrité discrète sans un sentiment de satisfaction égoïste. Marguerite, seule, ne se prononçait pas. En elle, deux choses se combattaient sans qu'elle parvînt à fixer son goût; son éducation, à son insu, la poussait vers des régions où elle entrevoyait des aventures dont elle serait l'héroïne. Elle rêvait vaguement d'amours étranges, d'échelles de corde, de fuite en berline. Mais parfois aussi elle envisageait le côté pratique des choses et les avantages de la réalité. Sans doute, il était beau d'être aimée; mais la satisfaction assurée de toutes les jouissances matérielles, satisfaction qu'elle n'avait que très incomplètement goûtée dans la maison de son père, avait bien aussi ses charmes. Pouvoir, sans souci d'aucune sorte, s'étaler à son aise dans un luxe solide, avoir château, équipage de chasse, voitures et chevaux à discrétion, sans compter les toilettes, les voyages, un salon à Paris et le flirtage partout, cela donnait à réfléchir et augmentait singulièrement le courage qu'il faut à une jolie fille pour faire le bonheur d'un vilain homme.

Elle était parfois sur le point de faire elle-même les premiers pas et puis, l'instant d'après, un geste maladroit, une galanterie intempestive la rejetait dans ses incertitudes et ses brusqueries. Antoine n'arrivait pas à se former une opinion : la jeune fille était d'un caractère tellement ondoyant qu'il avait peine à se décider; elle lui faisait aussi des critiques inutiles et cruelles. A table, il n'avait jamais su se tenir, il mettait volontiers la tête dans ses mains, ses coudes sur la nappe, ou les deux pieds sur la chaise de sa voisine; il mangeait gloutonnement et, pour éviter les taches,

fixait sa serviette autour de son cou; il faisait avec la mâchoire un bruit insupportable; quand un plat lui convenait, il essuyait son assiette, et la laissait pleine s'il lui déplaisait. Il buvait force rasades de vin pur; en sortant de table, il avait une grosse gaîté bruyante qui allait en augmentant avec le nombre des petits verres absorbés.

Tout ceci était bien peu fait pour séduire une jeune fille, et si, le jour d'après, il ne fût arrivé dans une voiture supérieurement attelée ou monté sur un cheval de prix, il eût été certainement éconduit.

Marguerite avait essayé de tout, des conseils et des critiques, c'était invétéré, il oubliait toujours.

La situation pouvait s'éterniser si Mlle Hortense ne se fût montrée plus active. Elle n'avait pas tant fait pour rester en si bon chemin; une circonstance imprévue pouvait entraver ses projets, il fallait agir.

Mme Brunet était apparue plusieurs fois pour s'informer de l'état des esprits. On ne lui avait, bien entendu, pas ouvert la bouche du projet de mariage.

M. de Brassiou, de son côté, se montrait de plus en plus pressant, non pas précisément sur le chapitre du mariage, il se fût contenté de satisfactions extra-légales qui lui eussent permis d'attendre, mais Mlle de La Rogerie n'était pas femme à se contenter de demi-promesses. En attendant, elle usait avec son maître d'une coquetterie aiguë pour le maintenir en haleine. Elle accordait à tout instant ces demi-faveurs qui ne font qu'aggraver les désirs. M. de Brassiou payait ces courtes joies, d'expressions passionnées et de sermens timides; Mlle Hortense enregistrait avec soin tous ces billets pour l'échéance prochaine.

Mlle de La Rogerie n'avait point encore usé de la jalousie avec son vieil amoureux. Elle n'avait malheureusement pas d'homme à portée, d'autant que sa situation d'institutrice ne se prêtait guère à ce qu'on s'occupât d'elle.

Depuis son retour de Pologne, elle entretenait une correspondance active avec le jeune seigneur qui avait été la cause de son départ précipité; ses lettres étaient adressées au bureau restant de la commune. Elle avait perdu tout espoir depuis longtemps. Le comte Ladislas Osciewicz était sans fortune dans le présent; du même âge qu'elle, il était douteux que son amour persistât jusqu'à ce que la mort de son père lui rendît sa liberté. Toutefois, ce fil la rattachait à une espérance, si peu fondée fût-elle, et ses aspirations romanesques s'en flattaient encore.

Mlle de La Rogerie songea à utiliser l'aventure, qui n'était plus

pour elle que l'occasion d'une sorte d'exercice épistolaire. Elle changea l'adresse et pria le comte de lui écrire directement à la Grolière. M. de Brassiou, sans se préoccuper de la correspondance de l'institutrice, fut malgré lui, et peut-être en raison de la jalousie commune à son âge, un peu inquiété par les lettres fréquentes de Brody.

Un soir, Mlle Hortense s'était mise au piano; Marguerite, sur une table éloignée, faisait des patiences, peut-être pour savoir si elle devait épouser le quincaillier. M. de Brassiou, une partition à la main, s'approcha de la jeune femme. En se penchant pour poser le livre, il effleura ses cheveux et lui dit à l'oreille, d'une voix sourde et tremblante :

— Il va bien, votre Polonais?

Il parlait au hasard, car il ignorait presque tout de l'aventure.

— Mais fort bien, répondit Hortense sans lever les yeux.

— Et quand vient-il vous prendre pour vous emporter dans son désert?

— Quand je voudrai.

— Et vous voudrez bientôt?

— Cela dépend de beaucoup de choses, d'une surtout.

— Peut-on savoir laquelle?

— Vous êtes bien curieux, monsieur!

— Vous voyez que je suis à la torture. Pourquoi persister? Quel plaisir prenez-vous à me rendre malheureux? Je vous aime et, malgré moi, je soupçonne quelque chose entre nous. Dites-moi la vérité, ce sera charitable...

— Qui vous fait supposer?.. Et enfin, quel droit avez-vous à une confession de cette nature?

— Quel droit? Aucun autre que celui de vous aimer et de souffrir par vous!

Cette causerie ne pouvait se prolonger sans attirer l'attention de Marguerite. Mlle de La Rogerie préluda brusquement, pour couvrir les voix, mais trop tard; la jeune fille, que son occupation silencieuse n'absorbait guère, avait entendu deux mots, isolés; mais l'intonation même lui en avait révélé l'importance. Elle rattacha ce fait à ses observations précédentes et demeura convaincue que son père était amoureux de l'institutrice. De là à admettre qu'elle fût sa maîtresse, pour une enfant aussi peu naïve, il n'y avait qu'un pas; aussi se promit-elle d'observer et, le cas échéant, de briser les vitres, car elle était jalouse de l'affection de son père. Tous les orages du début lui revinrent à la mémoire : cette femme s'était déjà emparée de la chambre de sa mère; allait-elle en prendre sérieusement la place? La jeune fille eut peine à

se contenir. Elle pâlit horriblement, jeta les cartes et remonta brusquement à sa chambre.

— Qu'a donc Marguerite? dit M. de Brassiou en entendant frapper la porte.

— Elle a, elle a, ce qui arrive souvent, un accès de folie, un caprice, un rêve creux, un chagrin imaginaire ou un désir insatisfait. Sa patience lui aura mal répondu. Ah! ce n'est pas une nature facile à gouverner.

— Selon vous, il serait prudent de la marier?

— Incontestablement.

— Et alors?

— Oh! alors nous verrions, car je dois vous le confesser, puisque l'occasion s'en présente, je ne suis pas libre.

Le gentilhomme, à cette confidence, ne put maîtriser un mouvement de colère, et, quittant brusquement sa place, il se mit à arpenter le salon.

— Pas libre, pas libre, répétait-il, c'est bien le moment de me faire cet aveu après m'avoir affolé. Coquette! coquette!

Le dernier mot de ce discours incohérent avait porté en plein. L'institutrice, fermant brusquement le piano, vint se planter en face de M. de Brassiou :

— Coquette, avez-vous dit, non, mais répétez, coquette et avec qui je vous prie, avec vous? Ah! monsieur, c'est un peu fort. Pouvez-vous citer un geste, une parole de moi qui ait pu vous donner de l'espoir? Si vous m'avez fait dans votre maison une place un peu plus large que celle à laquelle pouvait prétendre une simple institutrice, avouez que ce n'est pas sur ma demande, je n'aspirais, moi, qu'à rester dans l'ombre. Est-ce vous qui m'avez conjuré de mettre ordre à vos affaires? Est-ce vous qui m'avez révélé les embarras de votre existence et m'avez priée d'y porter remède? Osez vous plaindre maintenant de ce que j'ai fait! Et parce que je reçois les lettres d'un ami, dévoué celui-là, vous vous croyez le droit de me faire injure. Assez, monsieur, je sais ce qui me reste à faire, je quitte votre service. Pour éviter les commentaires, je finirai le mois et rentrerai dans le couvent dont je n'aurais pas dû sortir.

M. de Brassiou était atterré. Il avait parlé haut malgré lui, ses paroles avaient dépassé ses intentions, peut-être sa pensée; devant cette violence, il s'efforçait de se reprendre. Il balbutiait, ne trouvait pas ses expressions et voulait y suppléer par des gestes tendres. Il avait pris les mains de la jeune femme.

— Qu'ai-je dit? répétait-il, je ne sais plus moi, vous m'avez rendu fou.

— Vous savez parfaitement.

— Non, mais je m'excuse si j'ai rien dit qui vous ait offensée. Je sais seulement que depuis votre arrivée tout, hormis vous, m'est devenu odieux, au moins indifférent. J'ai tout remis entre vos mains avec l'espoir qu'ainsi attachée, vous ne pourriez jamais m'abandonner, et quand je vous crie : Je vous aime ! vous me répondez : Je ne suis pas libre. Oh ! avouez-le, c'est à perdre la tête !

— Que dirait le monde, je vous prie, si l'on vous voyait épouser l'institutrice de votre fille avant que celle-ci fût pourvue? ça ferait un beau tapage !

— Qui vous parle d'y songer avant l'établissement de Marguerite ! Mais après... après... Laissez-moi entrevoir ce bonheur aussi lointain que vous voudrez, mais ne me fermez pas l'avenir en me disant : « Je ne suis pas libre ! »

La jeune femme avait des larmes dans les yeux, elle montrait un attendrissement bien en dehors de son caractère ; le gentilhomme ne savait comment l'interpréter. Elle s'était laissée tomber sur un meuble, il lui tenait les mains et, de son mouchoir parfumé, recueillait ses larmes.

— Éloignez-vous, disait-elle ; laissez-moi me remettre. Vous le voyez, monsieur, je suis toute troublée. Eh bien ! oui, oui, nous verrons, mais songeons à votre fille d'abord ; rien, d'ici là, vous me le jurez. Moi aussi je me sens pour vous, comment dirai-je?.. un sentiment tendre. Mais un mariage, pensez-y, l'humilité même de ma situation me fait un rôle bien embarrassant. Vos yeux demandent encore autre chose. Oui, je vais vous répondre. Un homme, là-bas, m'a aimée, il m'aime encore, et ces lettres ont pour but de me faire revenir sur ma détermination ; car, à cause de lui, j'ai quitté la Pologne. Eh bien ! pour vous plaire, je vais lui renvoyer ses lettres et lui interdire de m'en adresser de nouvelles. Êtes-vous content, monsieur?

Pour toute réponse, M. de Brassiou prit les mains de la jeune femme et les couvrit de baisers.

Ce soir-là, Mlle de La Rogerie se retira heureuse ; elle pouvait, avec une certaine satisfaction, envisager le chemin parcouru. M. de Brassiou, de son côté, éprouvait le repos d'un homme qui, ayant brûlé ses vaisseaux, ne saurait plus reculer : la résolution exprimée le reposait des angoisses de l'incertitude.

XI.

Marguerite était loin de partager cette ivresse. Remontée précipitamment dans sa chambre, elle avait appelé Louise et s'était jetée dans ses bras en pleurant à chaudes larmes.

— Sais-tu ce qui se passe? avait-elle dit; non, mais devine, Mlle de La Rogerie, cette créature impudente et hypocrite, est la maîtresse de mon père. J'en suis sûre, sans en avoir encore la preuve; mais je l'aurai, et elle connaîtra mon opinion sur son compte. Et je ne me méfiais pas. Ah! tu me voles mon père. A nous deux! le grand mot n'est pas encore prononcé.

En vain, Louise essaya de l'adoucir : quelle preuve avait-elle? des surprises d'imagination sans doute. — Je t'en prie, calme-toi et regarde bien avant de faire un esclandre. Et puis, alors même, à quoi bon, si ça est, ce que je ne crois pas. Ferme les yeux, les fantaisies de vieil homme, ça ne dure pas longtemps.

A ces raisons, peut-être sages, Marguerite ne répondait qu'un mot : — Voleuse! voleuse! ma tante peut se vanter de son choix. J'ai entendu, je te dis, j'ai entendu, et ce n'est rien, je devine davantage.

Tout ce que put obtenir Louise, qui, de la nuit, ne quitta son enfant, fut qu'elle s'abstînt d'un scandale le lendemain. Marguerite avait juré, elle avait réfléchi qu'une scène aussi violente exigeait des preuves plus sérieuses qu'un propos facilement niable. Elle résolut donc d'attendre et de montrer une prudence en dehors de ses habitudes.

A partir de cette soirée, M. de Brassiou et Mlle de La Rogerie, sur cette pente fatale à leur insu, se laissaient glisser. La jeune femme enfermait son amoureux dans un cercle de privautés quasi permises qui l'affolaient, mais malgré la prudence et l'adresse de la demoiselle, certains gestes et des sous-entendus transparens les trahissaient sans cesse.

Marguerite veillait. En vain, pour la distraire, multipliait-on les parties, les promenades à cheval, les réceptions, les visites, même les voyages : Mlle de La Rogerie partageant toutes ces distractions, le plaisir, pour elle, était empoisonné. Il en résultait pour Antoine une sorte de paix armée. Dans son isolement, Marguerite avait besoin de se rapprocher de quelqu'un, fût-il antipathique.

Un soir, la jeune fille, qui était remontée à sa chambre pour chercher un objet, en rentrant au salon, ne trouva ni son père ni Mlle de La Rogerie. Ils étaient sortis, sans doute. La soirée était douce : Marguerite descendit dans le parc et se blottit dans un massif.

La lune venait de disparaître, l'obscurité était complète; seules les allées de sable tranchaient sur le noir des gazons. Marguerite, de sa place, était assurée de voir venir : elle avait choisi la route principale qui ramenait au château.

Elle n'attendit pas longtemps; des pas se firent entendre sur le gravier sec, et elle put voir l'institutrice amoureusement enlacée

par son père. Ils marchaient lentement, sans rien dire; la tête de la jeune femme, ainsi bercée, se laissait tomber parfois sur l'épaule de son compagnon, qui se penchait pour baiser ses cheveux.

Le doute n'était plus permis. Marguerite contint sa rage; étant donnée sa nature, ce ne fut pas un mince mérite. Cependant une sorte de respect et d'amour filial la retint : elle n'avait, en somme, aucun contrôle à exercer sur la conduite de son père; mais, l'institutrice étant un peu sa chose, elle se réservait de lui faire payer sa peine.

Quand le couple eut disparu dans la longueur de la route, elle rentra précipitamment par un escalier de service pour ne rencontrer personne. Dans sa chambre, elle s'abandonna à sa colère. Une maîtresse jalouse, convaincue de la trahison de son amant, n'eût pas montré plus de désespoir. C'est que Marguerite, dont les instincts n'étaient qu'éveillés, bien qu'elle eût déjà l'esprit ouvert sur nombre de choses inquiétantes, avait concentré sur son père tous ses besoins d'affection.

Elle se roulait sur son lit et mordait son oreiller quand Louise fit son entrée. La nourrice se précipita; mais les sanglots étouffaient son enfant, des sons inarticulés sortaient seuls de sa gorge. Louise devina toutefois la cause de ce grand chagrin : la scène des jours précédens était un indice.

— Dis à ta vieille Nou ce qu'elle t'a fait, dis?

La pauvre femme arrachait les mains de la jeune fille pour découvrir sa face inondée et la couvrir de baisers. Sous ces caresses, Marguerite reprit, sinon son calme, du moins la faculté de parole.

— Je les ai surpris... dit-elle, ils s'embrassaient. Elle ne pourra nier, la misérable! Je l'ai vue, tu m'entends! vue de ces yeux qui ne me trompent pas! Oh! quelle scène elle va avoir!

Louise ne pouvait rien dire. Les conseils d'un esprit rassis ne pouvaient être entendus en ce moment, il fallait laisser tomber la colère : elle se réservait de la ramener le lendemain à des mesures plus acceptables, mais au fond elle n'était pas fâchée, car nous savons qu'elle n'aimait guère l'institutrice.

Quand elle vit son enfant relativement calmée, Louise se retira doucement. Malgré tout, la nuit fut cruelle pour la jeune fille; elle souffrait horriblement de cette confirmation brutale, et pourtant elle avait tout fait pour s'assurer... Inconséquence humaine!

C'est que de toutes les jalousies, la plus cruelle peut-être est celle qu'éprouvent les enfans à partager l'affection de leurs parens. Dans la jeunesse on n'est ni indulgent, ni philosophe, et les sensations violentes n'ont rien qui les modère. Un fils éprouve une révolte douloureuse à voir un homme prendre la place de son

père. Sa mère s'en trouve diminuée à ses yeux, par ce fait, elle cesse d'être une mère pour devenir une femme. Chez la jeune fille, la jalousie est encore plus pénible, en ce que ce sentiment pour elle s'aggrave de la surprise, car elle ignore l'influence des sens que connaît et admet l'homme : la trahison reste inexpliquée, et elle ne pardonne jamais à la femme qui se substitue à sa mère. Elle n'a ni respect ni affection, elle l'appelle généralement madame, et le nom de son père, que celle-ci porte hautement, est toujours une injure nouvelle.

Pour Marguerite, M. de Brassiou était le type accompli de l'homme du monde ; sa distinction et ses avantages physiques, maintenus par un entraînement sévère, en faisaient un compagnon prêt à tout. L'atmosphère du plaisir perpétuel, dans laquelle il la maintenait, contribuait à éloigner pour elle toute idée d'un autre établissement. Et tout cela allait s'écrouler par la lâche ambition d'une fille intrigante. Elle saurait bien l'empêcher! Mais comment? Dans la colère, tout semble facile, on passe sur les obstacles, l'embarras commence quand il faut trouver un moyen pratique de sévir. Marguerite était bien résolue à chasser Mlle de La Rogerie : sur ce premier point, il n'y avait aucune hésitation, mais comment son père prendrait-il cet acte d'autorité? Elle lui donnerait à choisir entre elle et l'institutrice, elle ne pouvait demeurer sous le même toit que sa maîtresse. Oui, mais, si pour conserver cette créature, il en faisait sa femme... Oh! non, pas cela! cette idée lui donnait le vertige. Cependant la jeune fille n'était pas de caractère à s'arrêter longtemps aux conseils de la prudence. Confiante dans son bon droit, elle résolut de marcher à l'ennemi, on verrait après à panser les blessures.

Mlle de La Rogerie était désormais plutôt une dame de compagnie qu'une institutrice, elle-même était ici maîtresse de maison, à défaut de sa mère, et, dans une certaine mesure, gardienne du foyer. Or, la demoiselle était de mauvaises mœurs, elle la chassait simplement.

Sa résolution arrêtée, elle ferma son esprit sur cette page douloureuse et put goûter un peu de repos le reste de la nuit.

Le matin, à son réveil, elle procéda à une toilette sévère, il lui semblait revêtir une robe de juge ; peut-être par ces soins, voulait-elle retarder l'heure de l'exécution : ce n'était pas chose facile, mais elle était résolue.

Un peu avant l'heure de la réunion habituelle, elle se rendit à la salle d'étude et fit prier Mlle de La Rogerie de l'y rejoindre.

A l'entrée de l'institutrice, la jeune fille se sentit aveuglée par un nuage de sang : toute résolution de prudence s'effaçait, les

termes arrêtés dans son esprit faisaient place à des épithètes violentes. L'enfant mal élevée reparaissait tout entière.

— Mademoiselle, je vous chasse, entendez-vous? je vous chasse! — Et, les poings serrés, elle marchait sur elle. — Vous êtes la maîtresse de mon père; j'en ai la preuve, je vous ai vue... hier soir. Osez nier? Sauvez-vous, je vous en conjure, pour éviter un scandale, car je ne saurais me contenir. Allez dire à votre amant que sa fille vous a chassée, nous verrons s'il ose vous retenir malgré moi. Allez, allez, mademoiselle.

Mlle de La Rogerie avait pâli extrêmement; au premier mot elle avait paru défaillir, car la surprise était extrême. Comme tous les amoureux, ceux-ci croyaient leur liaison bien secrète, et cette révélation brutale était faite pour la confondre. Toutefois, son audace ne tarda pas à la mettre en défense.

— Mon enfant, dit-elle avec un calme qui semblait celui de l'innocence, je pourrais vous dire que je ne comprends rien à vos grossièretés et m'éloigner simplement pour échapper à cet accès de folie furieuse; mais ma mission ici est de vous instruire, et alors même que cela devient difficile et dangereux, je dois l'accomplir. Je ne sais ce que vous avez vu ou entendu; je sais, moi, que l'affection paternelle dont m'honore M. votre père n'est, en aucune sorte, de nature à vous porter ombrage. Seule et sans famille, j'ai cru pouvoir, sans vous faire tort, accepter une protection qui manquait à ma vie. Si dans la forme, parfois, cette intimité douce a dépassé les bornes des choses admises, il n'y a pourtant, je vous le jure, rien dans nos relations que la morale la plus sévère puisse condamner. Ceci dit, je vais me mettre sous sa protection et savoir de lui ce que je dois faire devant une pareille injure.

— C'est joliment écrit, cette phrase-là, il est fâcheux que vous ne vous borniez pas à être maîtresse de langue. Quant à l'enseignement de la morale, il faut y renoncer, vous pratiquez trop bien les caresses. Me croyez-vous, par hasard, aveugle, sourde et imbécile? J'ai vu et entendu, je vous dis; pour une fille prudente et expérimentée, vous parlez trop haut, et on *aime*, entendez-vous, *on aime* à vous entendre.

— Comprends pas.

— Comprenez-vous aussi qu'hier soir, dans le parc, je vous ai vue marcher, le bras de mon père passé autour de votre taille et la tête sur son épaule, il vous couvrait de baisers. Nierez-vous?

— Mais c'est de la folie! Il faudra vous doucher, je vous assure; pour le moment, je vous laisse, vous me faites sérieusement peur.

— Et vous avez raison, mademoiselle; car, si je vous retrouve

au château aujourd'hui, je ne sais vraiment pas ce dont je suis capable.

En quittant la salle d'étude, Mlle de La Rogerie, confondue, malgré son audace, courut frapper à la porte de M. de Brassiou. Celui-ci vint ouvrir, le visage souriant et comme imprégné encore des joies de la soirée précédente.

— Vous! dit-il, quelle imprudence! Entrez, entrez vite. — Et il attirait la jeune femme pour refermer vivement la porte.

— Non, non, inutile, l'heure des allures mystérieuses est passée, Marguerite vient de casser les vitres; elle me chasse de chez vous, de chez elle, paraît-il, et je viens vous demander, monsieur, ce que je dois faire.

— Mais vous me renversez; comment a-t-elle pu s'apercevoir?

— Oui, je me le demande, et surtout de quoi elle s'est aperçue? Aussi vous êtes d'une imprudence, j'ai beau vous dire... Derrière le piano, l'autre soir, et hier, dans le parc, elle a vu, paraît-il... Presque rien, sans doute, mais enfin elle a vu, et j'ai eu beau nier, elle m'a chassée, entendez-vous, chassée, et je ne saurais rester ici une heure de plus après un pareil affront.

— Oh! mais, oh! mais, c'est trop fort; qui commande ici? suis-je le maître, oui ou non? et de quel droit se permet-on de donner un ordre, et surtout de faire injure à une personne que... que... j'estime? Aussi j'ai trop gâté cette enfant; il est bien tard, mais elle verra si on plaisante avec mon autorité. Ne vous inquiétez pas, mademoiselle, vous verrez si je sais vous défendre.

— Non, monsieur, je vous en prie, laissez-moi me retirer sans autre explication. Je suis une cause de discorde dans votre intérieur : mon devoir est de m'en aller, non pas sans peine, croyez-le bien, j'avais pris la douce habitude de me sentir protégée par vous, c'était un trop beau rêve, il ne le faut pas. Vous l'ai-je dit assez souvent, notre vie à nous qui n'avons jamais que des bonheurs d'emprunt, est faite de sacrifices; l'affection qu'on nous témoigne, nous la volons aux autres, semble-t-il. Laissez-moi partir, il y a lâcheté à vous laisser voir ce que je souffre, je veux du moins vous dérober mes larmes.

— Non, mille fois non! vous ne partirez pas. Elle ne veut pas voir, la cruelle enfant, que bientôt elle aura déserté la maison pour se faire une existence ailleurs, et que moi ici, sans personne à aimer, je n'ai plus qu'à mourir d'ennui et de solitude. Ah! mon dévoûment ne va pas jusque-là : j'entends vivre aussi moi; je vous aime et je vous le prouverai.

M. de Brassiou déposa un baiser sur le front de la jeune femme et la pria de sortir pour lui permettre de parler à sa fille. Après son départ, il fit demander à Marguerite de passer chez lui.

Le domestique revint dire que mademoiselle, un peu souffrante, venait de se mettre au lit. Le baron bondit de colère, un peu d'inquiétude se mêlait malgré lui à son irritation : il se précipita pour savoir à quoi s'en tenir.

Marguerite, en effet, était alitée; ses vêtemens, dispersés au milieu de la chambre, indiquaient une grande exaspération. La tête retournée contre la muraille, ses cheveux défaits, les sanglots qui soulevaient sa poitrine en témoignaient assez. Au bruit de la porte, elle ne se retourna pas. M. de Brassiou dut marcher jusqu'au lit et lui prendre la tête pour éveiller son attention. Devant cette douleur muette, le père sentit tomber sa colère. S'il eût trouvé Marguerite debout et en état de se défendre, il n'eût peut-être pas faibli, mais devant ces sanglots et cet état de prostration, son cœur paternel s'attendrissait, et c'est par une prière qu'il débuta.

— Voyons, ma chérie, dit-il, qu'arrive-t-il, quel mal subit? Calme-toi, conte tes peines à ton vieux père.

Sous ces caresses, la jeune fille se retourna; elle avait réellement le visage défait; si elle eût persisté dans son rôle de douleur résignée, elle aurait sans doute obtenu au moins de la pitié; mais sa nature violente l'emportait; elle n'était malheureusement pas femme à s'incliner sans lutte. Se dressant sur son lit : — Elle vous a dit sans doute que je l'avais chassée, la voleuse! eh bien! elle a dit vrai. Oserez-vous, mon père, m'imposer la honte de coucher une nuit de plus sous le même toit que votre maîtresse? Plutôt que de subir cette humiliation, je lui céderais la place : à vous de choisir. Si j'ai dépassé mes droits en chassant cette créature, veuillez vous souvenir que je suis en quelque sorte maîtresse de maison et à défaut de ma mère responsable des bonnes mœurs. Cette femme est entrée ici pour mon service, elle m'offense par sa conduite; je la congédie, libre à vous de la voir ailleurs, mais pas dans notre maison, ou bien je l'abandonne.

Devant cette mise en demeure, la colère de M. de Brassiou reparut plus violente.

— Mlle de La Rogerie me l'avait bien dit, je me refusais à le croire, et il faut l'entendre de ta bouche pour m'en convaincre. Alors, mon enfant, je ne suis plus le maître ici et il faut m'incliner devant les décisions d'une petite fille fantasque et volontaire. Je t'ai gâtée, c'est un peu ma faute, mais il est toujours temps de se reprendre, et tu n'es pas si vieille qu'on ne puisse refaire ton éducation. Ta tante avait raison : le couvent te convenait mieux.

— Assurément que l'éducation de cette fille qui vient sous mes yeux me voler mon père.

— Mais tu es insensée!

— Osez nier qu'elle soit votre maîtresse, et qu'au train dont vont les choses, elle ne soit avant peu ici chez elle. Oh! je ne suis pas sa dupe, allez!

— C'est une infamie, je te le répète. Mlle de La Rogerie est digne de tous les respects, et j'entends qu'elle reste ici aussi longtemps qu'il lui plaira. Est-ce à toi d'oublier les services qu'elle nous a rendus? Si j'ai rencontré en elle une nature sympathique, si elle a mis un terme au désordre, oui, au désordre de notre maison, il faut l'avouer, c'est singulièrement reconnaître ses services que de la renvoyer quand elle achève à peine sa besogne.

— Eh bien, gardez-la, amour et arithmétique, car elle avait tout prévu en entrant ici pour vous, bien plus que pour moi.

— Assez d'injures, te dis-je; tu me manques de respect.

— Je vous en demande pardon, mon père, mais vous me donnez l'exemple; en tous les cas, voici mon dernier mot. Je ne sortirai de ma chambre que quand Mlle de La Rogerie aura quitté la maison. Si elle tarde trop, la première j'abandonnerai la partie.

Après cet *ultimatum*, M. de Brassiou sortit, en proie à une véritable exaspération, et Marguerite se retourna pour pleurer à chaudes larmes.

XII.

La situation demeurait horriblement tendue, et les trois personnes intéressées ne savaient comment s'y prendre pour mettre un terme à cet état de choses. Chacun s'obstinait à garder ses positions, mais aucun ne pouvait se flatter de remporter la victoire; il était impossible de mettre d'accord des intérêts aussi opposés.

M. de Brassiou, d'ordinaire, était incapable de réflexion; il lui était surtout impossible de conserver pour lui seul une impression fâcheuse. L'incident méritait qu'on y réfléchît mûrement. Si la forme qu'avait prise Marguerite n'était pas exempte de reproche, sa conduite à lui non plus n'était pas sans mériter quelque blâme; il le sentait vaguement, mais sans vouloir reconnaître ses torts, sans abandonner surtout le projet qui lui tenait au cœur. Il cherchait avant tout quelqu'un qui lui donnât raison, personne n'était plus en mesure que celle qui bénéficiait des avantages; aussi M. de Brassiou se rendit-il directement à la chambre de Mlle Hortense.

Il la trouva au milieu de ses préparatifs de départ. Elle avait fait apporter ses malles et vidait ses armoires à pleines mains.

Le plus grand désordre régnait dans la pièce, et l'institutrice, la figure rougie par le travail, entassait sans méthode tout ce qui lui appartenait.

— Est-ce là ce que vous m'aviez promis? dit M. de Brassiou.

— Je n'ai rien promis, absolument... Mais j'ai réfléchi, je ne puis rester près de vous contre la volonté de votre fille. Il faut partir d'abord, nous verrons plus tard.

— C'est fou, vous dis-je, et vous avez mal réfléchi.

— M'apportez-vous les excuses de Marguerite?.. Non, eh bien, alors j'ai raison. Elle m'a injuriée, je ne suis pas la plus forte, il faut m'éloigner, d'autant qu'au fond elle a un peu raison : nous n'avons ni l'un ni l'autre la sagesse nécessaire. Il vaut mieux nous séparer.

— Mais, malheureuse enfant, avez-vous pensé aux propos que fera tenir votre départ précipité? La prétendue maladie de Marguerite concordant avec votre retraite entraînera toutes sortes de suppositions. Attendez, peut-être même reviendra-t-elle à de meilleurs sentimens? en tous les cas nous aurons le temps de préparer l'opinion, de trouver un motif plausible. Je vous en conjure, remettez tout en place. Cette précipitation même sans raison apparente vous condamnerait.

Mlle de La Rogerie ne demandait qu'à se laisser convaincre, mais elle se défendait pied à pied.

— Non, disait-elle, maintenant je ne puis rester ici, c'est un trop grand danger. Que dira-t-on en me voyant seule en face de vous? Laissez-moi partir. Plus tard,.. mais pour le moment... Je ne m'éloignerai guère de vous,.. vous me verrez souvent,.. car...

La jeune femme se couvrait le visage de ses mains, et de grosses larmes filtraient à travers ses doigts blancs.

Après un long débat dont le charme atténuait les tristesses, Mlle de La Rogerie se laissa convaincre. M. de Brassiou l'aida à remettre tout en place, et la vie reprit son cours, malgré la résolution de Marguerite, qui s'obstina à ne pas quitter sa chambre.

Louise faisait son service et la tenait au courant des bruits de la maison. Elle lui rapportait les propos de l'office, car on commençait à parler, et les commentaires les plus étranges se débitaient sur l'événement. Chaque jour à son réveil :

— Eh bien ! est-elle partie? demandait la jeune fille.

— Pas encore.

— Alors monte-moi mon déjeuner.

Pourtant, au bout d'une semaine, cet état de choses devenait intolérable et la situation n'était guère favorable à nos amoureux. L'attention était éveillée, ils sentaient les yeux braqués sur eux,

ils étaient condamnés à une attitude sévère, cent fois plus pénible qu'auparavant.

M. de Brassiou résolut de tenter une nouvelle démarche. Cette fois, il écrivit. « Mon enfant, tu n'es pas raisonnable, permets à ton vieux père de te faire quelques observations : ton intelligence et ton bon cœur, j'en suis certain, t'en feront apprécier la justesse. Admettons en principe que Mlle de La Rogerie quitte notre maison, ni elle ni moi n'y mettrons obstacle, sans admettre, toutefois, les griefs que tu allègues ; mais réfléchis qu'un aussi brusque départ, sans motif plausible, donnera fatalement lieu à des commentaires de nature à lui faire le plus grand tort. Tu n'es pas méchante, tu ne saurais vouloir nuire sans raison. Consens à me voir et convenons ensemble d'un plan de conduite qui nous satisfasse les uns et les autres. Réponds-moi, ou plutôt viens m'embrasser, c'est encore ce que tu as de mieux à faire. »

Marguerite, en recevant cette lettre, ne prit pas beaucoup de temps pour méditer sa réponse; en moins de cinq minutes, Louise l'avait rapportée :

« Mlle de La Rogerie a-t-elle quitté le château ? Si oui, je vais me jeter dans vos bras, sinon, j'attendrai, ne voulant me rencontrer avec elle ni là... ni ailleurs. »

Cette fois, la guerre était réellement déclarée ; tout moyen de conciliation étant épuisée, on verrait bien qui aurait le dernier mot.

Toutefois, afin de préparer l'opinion, Mlle de La Rogerie crut devoir s'absenter pendant quelques jours. Elle avait été voir son père souffrant, disait-elle. Elle n'était pas femme à amoindrir ses ressources par des concessions maladroites. En cela, elle était aidée par des qualités de tempérament, qui jamais ne l'exposaient, quelque tentative qu'on fît. Elle avait renfermé sa vertu dans un cercle dont elle était assurée de ne jamais sortir. Elle pouvait se laisser aller parfois à quelque abandon, mais sur le point essentiel, elle était inattaquable. Le baron n'en était que plus résolu à obtenir à tout prix une capitulation. Dans son affolement sénile, la résistance de sa fille cessait d'être un obstacle, et sa rigueur même devenait un encouragement.

XIII.

Louise, en entrant un matin chez son enfant, lui annonça le départ de Mlle de La Rogerie.

— Enfin, dit la jeune fille, est-elle partie tout à fait, et sa chambre est-elle vide ?

— Non, répondit la nourrice, elle n'a emporté qu'une valise, elle doit revenir sous peu de jours.

— Alors j'attendrai.

Le surlendemain, M. de Brassiou se mettait lui-même en route. Cette absence avait un motif trop transparent pour qu'on pût s'y méprendre. La jeune fille en ressentit une nouvelle colère.

— Ils ne se gênent plus maintenant qu'ils sont débarrassés de moi, ils le croient du moins, et ils en prennent à leur aise, dit-elle.

Marguerite mit à profit l'absence de son père pour sortir de sa cellule. La privation d'air et d'exercice était pour elle une pénitence cruelle. Elle revêtit une amazone, fit seller son cheval et partit pour la forêt. Elle avait soif de grand air.

On était à l'automne. Un épais brouillard avait trempé les arbres et les feuilles s'égouttaient sur le tapis de mousse avec un bruit doux et musical. Marguerite avait longuement galopé sur le gazon des allées; son cheval, suffisamment baissé, la berçait maintenant de son pas souple. Après la jouissance de se sentir libre et de goûter l'existence dont elle était privée depuis quelques jours, la jeune fille se prit à réfléchir. Comment allait-elle sortir de l'impasse dans laquelle elle s'était engagée? Faire des concessions, elle n'y songeait pas : les torts n'étaient pas de son côté. Tant que cette situation, qu'elle n'avait pas faite, lui serait imposée, son devoir était de se mettre en travers d'un projet dont le résultat devait gâter sa vie. Pourtant, à la rentrée de son père, surtout à celle de l'institutrice, il lui faudrait reprendre sa prison sous peine de lâcheté; son amour-propre, du moins, le lui disait.

Une résolution subite s'empara d'elle. Marguerite était une fille d'initiative, et le bonheur d'agir lui faisait négliger souvent la prudence du raisonnement. Cette disposition ne laissait pas que d'être dangereuse pour une femme.

La jeune fille pensait qu'un mariage était le seul moyen d'échapper au contrôle de son père et de se soustraire à la vie commune, désormais intolérable. En passant sous les tours de la Croix-Fulgent, l'idée d'aller s'offrir à Antoine Debaissé lui était subitement venue. Elle ne prit pas même le temps de réfléchir à l'énormité d'une mesure aussi radicale; l'originalité de l'entreprise lui en dissimulait l'inconvenance. D'un temps de galop, au risque d'abattre son cheval sur les pentes rocailleuses, elle franchit la petite vallée qui séparait la forêt du château.

La course avait redonné à son visage pâli par la prison toute sa fraîcheur ordinaire. La jeune fille était ravissante quand elle jeta la bride à un valet de pied. Celui-ci, dans sa surprise, ne savait que répondre quand Marguerite lui demanda si son maître était chez lui.

— Je le crois, finit-il par dire ; je n'ai pas vu sortir monsieur.

Marguerite ne connaissait pas le château ; aucun autre domestique ne se trouvant à l'antichambre, elle frappa à l'une des portes de la galerie. Personne n'ayant répondu, elle pénétra au hasard et découvrit, au fond d'une pièce un peu sombre, le maître de céans profondément endormi dans un vaste fauteuil. Il sortait de table, sans doute ; sa pipe était tombée de ses lèvres, et, après l'avoir couvert de cendres, gisait à ses pieds sur le tapis.

Vu ainsi, dans l'abandon de l'assoupissement, celui que la jeune fille venait de choisir pour maître n'avait rien de séduisant ; sa face congestionnée, ses yeux éteints au milieu de ce bouquet de poils, lui donnaient assez l'air d'un fauve endormi. Un léger ronflement troublait seul le silence de la pièce.

La jeune fille fut sur le point de se retirer sans rien dire, le cœur lui manquait, mais dans ces heures de trouble, la pensée va vite ; elle entrevit rapidement sa rentrée à la Grolière, l'existence qui l'y attendait entre son père et l'institutrice, et sa résolution se confirma à ce souvenir. Elle ne voulait pas avoir tant fait, s'être armée d'une résolution aussi difficile à prendre, pour reculer, et puis l'audace était le côté dominant de sa nature.

Pourtant, voulant épargner au châtelain l'embarras d'être ainsi surpris, elle se retira sourdement et frappa de nouveau à l'entrée, avec une plus grande insistance.

— Entrez ! cria une voix de stentor. Marguerite entr'ouvrit la porte, et passant sa tête charmante :

— Avant tout, êtes-vous présentable ? dit-elle, car c'est une femme qui, sans être annoncée, vient solliciter une audience.

Antoine était encore mal éveillé. Il ne fit qu'un bond jusqu'à la porte, croyant trouver le père derrière la fille. Sa surprise, en la voyant seule, fut extrême.

— Votre père, mademoiselle, conduit sans doute vos chevaux à l'écurie ? Il n'y a donc personne pour les prendre, pas un valet de pied à l'antichambre, oh mais ! oh mais !

— Ne grondez pas, mon père n'est point ici, le valet de pied de service conduit mon cheval, et je viens seule vous faire une visite, car j'ai à vous parler.

A cette confession, l'embarras du maître fut au comble,, sa gaucherie ordinaire s'aggravait, il ne savait que dire et n'offrait même pas un siège. Marguerite l'avait toujours intimidé, l'espèce de persiflage dont elle l'honorait lui causait une gêne invincible ; elle abusait souvent de cette supériorité, c'était ici le cas d'en profiter pour faire une communication de cette importance.

— Voyons, laissez-moi m'asseoir. Vous me recevez comme un fournisseur !

Et elle se laissa tomber sur le premier meuble à sa portée, en relevant son amazone noire, mouchetée de boue.

— Voulez-vous m'épouser? dit-elle d'une voix assurée, puis elle attendit, les yeux fixés sur son partenaire, l'effet de son audacieuse demande.

— Si je veux vous épouser? Mais de tout mon cœur; seulement, j'avoue que je ne comprends pas. Je suis bien heureux, mais je voudrais être sûr que ce n'est pas une plaisanterie. Dame, vous ne me les épargnez guère, j'avoue toutefois que celle-ci serait un peu forte. (Il passa la main sur ses yeux, comme pour éclaircir sa pensée). Voyons, c'est sérieux? Mais quelle idée vous a prise? Non pas que votre démarche si originale et si franche me déplaise, j'aime ça, moi, au contraire; en Amérique, les femmes agissent ainsi, et n'en sont pas plus mauvaises, mais vous ne vous êtes pas dit comme ça, ce matin, en sortant de table : « Tiens, si j'allais demander la main d'Antoine Debaissé, pour me distraire? » Non, il y a quelque chose, une raison que vous allez me dire; il y a trop longtemps que je tourne autour de vous pour ignorer que je vous adore.

— Tout beau, tout beau! Si je viens vous faire une proposition... inconvenante,... je ne vous autorise pas encore à me débiter des galanteries. Oui, je me suis bien aperçue, mais j'ai horreur de ce qu'on appelle faire la cour et j'ai voulu m'épargner cet ennui. Je n'en suis pas moins au courant de tout ce que vous pensez. A quoi servirait d'être femme si on ne devinait les gens qui nous aiment? Or j'accepte de confiance tout ce que vous n'osez pas me dire, et je viens franchement vous offrir ma main. Je ne vous empêche pas de croire qu'un événement dont je désire ne pas parler à cette heure a précipité ma résolution; pour le moment, contentez-vous du résultat sans approfondir la cause. Mon père est absent aujourd'hui, sans cela!... Il rentre demain, je pense, venez franchement lui faire votre demande; s'il hésite, j'ai un argument tout prêt pour le contraindre. Maintenant, nous n'avons plus rien à dire, veuillez sonner pour faire amener mon cheval, notre entretien ne saurait se prolonger davantage. J'entends d'ici les commentaires sur ma démarche; bien que M. le maire doive bientôt les étouffer, il vaut mieux ne pas les faire naître.

Antoine Debaissé, tout à fait en confiance et enivré par la bonne nouvelle, aurait voulu obtenir au moins un gage pour lui prouver qu'il ne rêvait pas, il s'était précipité aux pieds de la jeune fille et

débitait dans un langage imagé tout ce que lui suggérait son cœur en délire. Marguerite renouvela son engagement en termes plus précis encore pour mettre fin à ce lyrisme. Le gros homme se releva et, agité par un tremblement nerveux, vint pousser le bouton de la sonnette.

Un valet de pied parut.

— Veuillez faire avancer le cheval de Mlle de Brassiou, dit-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre naturelle.

Le serviteur obéit non sans montrer une nouvelle surprise.

— Laissez-moi vous accompagner au moins, je vais faire seller.

— Il ferait beau voir une promenade à travers champs après ma visite, ce serait le comble et on ne manquerait pas de dire que ce mariage est une réparation. Non, restez ici, j'ai tout lieu d'espérer que la communication que je viens de faire vous aidera à supporter les ennuis de la solitude; libre à vous, du reste, de reprendre le sommeil que j'ai si maladroitement interrompu.

— Comment! vous m'avez surpris?

— Baste!.. qu'importe!.. un peu plus tôt, un peu plus tard...

On annonça le cheval de mademoiselle. Marguerite, qui ne perdait pas la tête, dit en se levant de façon à être bien entendue :

— C'est convenu, mon voisin, et vous me gardez le secret. Je désire en faire la surprise à mon père, et vous seul pouviez me rendre ce service.

Un autre se fût inquiété de cette audace, lui se contenta de formuler un serment. Après avoir accompagné la jeune fille jusqu'au pied du perron, il la mit en selle, en déployant avec une certaine satisfaction beaucoup plus de force qu'il n'était nécessaire.

Marguerite remonta l'avenue au galop, et Antoine resta sur les marches pour la voir disparaître. Il avait une joie débordante et ne cherchait même pas à pénétrer la raison qui lui valait ce bonheur inattendu.

XIV.

La grille franchie, la jeune fille avait poussé son cheval dans l'avenue bordée de pelouses; la réaction se faisait, elle ne voulait pas réfléchir encore à l'engagement qu'elle venait de prendre.

Qu'avait-elle fait? Ne payait-elle pas trop cher une indépendance mal assurée? Qui lui garantissait qu'elle n'échangeât pas un mal contre un autre? Comment ces réflexions lui venaient-elles si tard? à quelle folie subite avait-elle obéi? Quand il serait son mari et que la passion satisfaite lui aurait enlevé tout son pouvoir, quel

homme deviendrait ce maître? Elle le revoyait endormi, ronflant, congestionné, la pipe aux lèvres; comment ne s'était-elle pas enfuie?

Il était temps encore. En rentrant, elle allait écrire, son imagination lui fournirait un moyen; on la savait peu sérieuse. Antoine, lui-même, avait eu peine à la croire. A cette heure, peut-être doutait-il encore? Pourtant la plaisanterie était un peu forte, elle l'avouait, et c'était se faire un ennemi irréconciliable.

Elle mit son cheval au pas, et, s'étant retournée comme pour s'assurer que sa pensée ne laissait pas de trace dans cette solitude, elle apercevait encore, par-dessus la tête des sapins, la plus haute tour de la Croix-Fulgent. Le fier castel, avant de disparaître, semblait lui donner un dernier avis : « Prends garde, semblait-il dire, tu abandonnes volontairement une conquête précieuse pour retomber dans une existence sans issue. » Elle revit la scène du parc et le drame qui en avait été la conséquence. Au lieu de cette vie tourmentée, elle trouvait ici la fortune, le luxe, la liberté relative, des jouissances que son imagination lui peignait sans bornes, Paris, les voyages, un château superbe et un monde qu'elle saurait choisir. Quel motif la faisait hésiter? Une révolte physique? La belle affaire! les avantages ne devaient-ils pas l'emporter sur un pareil scrupule?

En somme, le mariage était une affaire; il importait qu'elle fût bonne. Elle n'aimait pas, n'avait jamais aimé, et avait montré jusqu'ici un profond dédain pour les choses de sentiment. L'amour, au sens platonique du mot, était pour elle une expression sans valeur, une forme littéraire, qui lui échappait. Elle avait parfois ouvert, par curiosité, un roman d'amour ou des poésies sentimentales, elle n'avait pas compris. Atala était une niaise de se laisser mourir pour si peu, et Jocelyn un infirme qui n'avait pas su profiter d'une bonne occasion. Elle traduisait tous les sentimens dans une sorte de langue railleuse, que ses lectures favorites lui avaient enseignée.

Après cette sorte d'examen de conscience, Marguerite reprit sa course à travers la forêt; sa résolution, cette fois, était bien arrêtée. Elle maintenait son esprit dans le cercle des avantages, et l'écartait soigneusement des répugnances entrevues.

Sont-elles donc si rares, celles qui se vendent légalement? c'est une question de volonté et de courage; l'homme le plus adoré au début devient souvent à charge; un peu plus tôt, un peu plus tard, l'amour officiel se convertit en corvée; c'est une bien faible nuance de débuter par le plus mauvais. Marguerite se disait tout cela pour se fortifier dans sa résolution.

Elle ne pouvait se résoudre à rentrer ; le soleil, par cette belle journée d'automne, répandait à cette heure une chaleur tiède, les feuilles jaunies faisaient un épais tapis sous les grands arbres; les fleurs tardives s'inclinaient, fauchées par la gelée du matin. Une harmonie indéterminée, produite par les mille bruits de la nature, dans cette solitude, emplissait le bois. Le sifflement des merles, l'appel des coqs dans le lointain, l'aboiement des chiens, les cris des bergers, la hache du bûcheron sur les arbres, le bruit sourd de leur chute, le vent dans les feuilles, faisaient un concert délicieux dont Marguerite était impressionnée, malgré sa révolte contre toute poésie.

La journée s'avançait; personne, si ce n'est Louise, ne s'inquiétait d'elle. Elle avait oublié l'heure, son estomac la lui rappela, elle mourait de faim. Elle avait dépassé la route de Leugny depuis longtemps déjà et marchait à l'aventure vers la vallée de la Vienne.

Elle interrogea un bûcheron. Celui-ci répondit qu'elle était à petite distance de la Bordure, la vue devait être belle et méritait qu'on poussât jusque-là.

— Trouverai-je, dit-elle, une ferme pour avoir une tasse de lait? J'ai faim.

— La maison la plus rapprochée, lui fut-il répondu, est le château des Richardries, à un kilomètre environ au bord de la lande. Vous trouverez sûrement à la ferme au moins une tasse de lait.

Marguerite suivit le chemin indiqué; le besoin lui donnait le vertige, elle n'aurait pu sans inconvénient reprendre sa longue route. Le mot de château l'effrayait bien un peu, mais l'espoir de trouver à la ferme ce qu'elle n'eût point osé demander aux châtelains la décida. Un quart d'heure après, enfouie dans une maigre futaie de chênes, Marguerite découvrit une misérable habitation recouverte en ardoises, ce qui sans doute lui méritait le titre de château.

Si la maison était habitée, elle restait du moins dans le plus grand abandon. Rien de ce qui indique d'ordinaire la présence du maître ne se révélait au dehors ; les volets des étages étaient soigneusement fermés, et deux ouvertures seules donnaient du jour au rez-de-chaussée. La cour du château semblait commune avec celle de la ferme, une mince clôture en indiquait les limites, mais le treillage de bois était dans un tel état que les animaux de la basse-cour n'avaient aucune raison de la respecter ; aussi les poules, les canards et les dindons s'ébattaient-ils à l'aise sur les gazons, pelés comme un tapis hors d'usage. A droite et à gauche du perron, des corbeilles, dévastées par les volailles, contenaient encore quelques vestiges de chrysanthèmes. Au centre du boulingrin, des rosiers du Bengale montraient quelques fleurs au milieu des feuilles jaunies.

Il n'était du reste pas facile de pénétrer: des bâtimens d'exploita-

tion fermaient l'accès de toutes parts, et la jeune fille dut faire le tour avant de trouver une porte, encore n'eût-elle pu entrer, si les aboiemens féroces des chiens de berger n'eussent attiré l'attention d'une vieille femme.

Celle-ci s'empressa d'ouvrir, et vint, bouche béante, au-devant de l'amazone. Pareille visite n'était pas commune à la ferme, peut-être n'avait-elle jamais vu de femme en semblable équipage.

— Faut pas avoir peur, ma bonne demoiselle, voyez-vous, c'est pas habitué, c'est sauvage... Muscadin, muscadin! — Et la femme jetait des pierres aux malappris.

— Qué qu'y a pour votre service? Vous êtes égarée, ben sûr, on vient pas aux Richardries seulement pour se promener, c'est des pays perdus. D'où que vous venez comme ça, ma bonne demoiselle, sans vous commander?

Marguerite était réellement épuisée.

— Je meurs de faim, dit-elle, donnez-moi une tasse de lait.

Et la jeune fille se laissa glisser de sa selle, sur un tas de paille. Elle eut un instant de vertige et dut s'appuyer contre le tronc d'un cep dont les feuilles roussies encadraient la porte de la maison. Un garçonnet de quinze ans prit la bride du cheval, en considérant avec des yeux ébahis cette belle fille habillée en homme, qui paraissait tombée du ciel comme les fées du livre dans lequel il apprenait à lire.

— Faut-y ben! faut-y ben! disait la fermière. N'en pouvez pus. Du lait, c'est pas ben réconfortant. Un verre de vin vous vaudrait mieux, avec une pierre de sucre. Dame! c'est du chéti, l'année n'y est pas; mais c'est de bon cœur. Si je vous faisais cuire quéque chose?

— Non, un peu de lait seulement; mais vite, je vous prie. Le soleil baisse, et j'ai encore beaucoup de chemin à faire.

— Puisque vous voulez, je vas traire une vache.

La fermière prit un de ces pots de grès dont on se sert en Poitou et disparut dans l'étable. Cinq minutes après, elle reparaissait avec le vase débordant de lait. Marguerite ne voulut point attendre qu'elle le versât dans une tasse : elle s'empara du vase rustique et ses lèvres plongèrent dans l'écume blanche. Elle vida le contenu presque d'un trait.

— Oh! que j'avais faim! dit-elle. Je me sens renaître... Comme c'est désert, ici! Où sommes-nous?

Elle avait oublié le nom.

— Vous êtes pas dans un beau pays, ma petite demoiselle, ni dans un ben riche; mais on s'y fait... J'y suis née, mes enfans aussi... je serais pas heureuse ailleurs; mais je comprends...

— Comment s'appelle le château?

— Le château! si vous voulez... s'appelle les Richardries, et notre pauv' maître, qui l'habite depuis six mois, ne paraît pas s'y accoutumer pus que vous. Ah! dame! aussi y n'était guère fait à c'te vie-là, songez donc!

La fermière, tout en causant, avait avancé une chaise de jonc devant la porte, et Marguerite l'écoutait. Quel pauvre être abandonné du ciel et des hommes pouvait vivre dans cette thébaïde? Assurément quelque petit bourgeois que ses affaires y maintenaient momentanément.

— Les Richardries, dites-vous? Et à qui appartient le domaine?

— A M. Pierre de Gauthrai, un homme de bonne famille, savez-vous, mademoiselle! Pauvre garçon! Défunt son père avait voulu le faire demeurer ici; le vieux connaissait rien de si beau, mais le petit gas a pas voulu. Y s'est engagé dans l'Afrique, et il a avancé. Il est maintenant... Comment qu'on dit? lieutenant, capitaine... Si le bourgeois était là, y vous dirait ben, lui... Dis donc, eh! toi, sais-tu ça qu'il est, not' maître?

Le petit, qui promenait le cheval de long en large, répondit :

— Capitaine.

— C'est ça... capitaine... et un joli, je vous en réponds! C'est bien dommage que ça moisisse ici...

— Mais depuis six mois seulement, dites-vous?

— Eh ben oui, depuis la mort du vieux. Défunt le père Gauthrai avait jamais quitté d'ici. Ah! bonnes gens, il avait assement pas une carriole. Quand il allait à la ville, chez le notaire, fallait que mon pauv'homme le conduise à cheval en tenant la bride. Y n'allait seulement pas jusqu'à la Roche, une fois l'an, pour la foire. Tout ça, ça n'empêche pas de mourir, et un beau matin, nous l'avons trouvé sous la table dans la salle basse, il était noir comme du charbon; à quoi que ça lui avait servi de ne pas se donner ses aises? M. Pierre est arrivé, dame! pas tout de suite, songez donc! y a loin d'ici; comment qui s'appelle ce pays-là? Toine, d'où qu'y vient le maître?

— De Tunisie.

— C'est ça, de Tunisie; enfin, quand il est arrivé, y avait huit jours que le bonhomme était en terre. Ils s'étaient pas beaucoup connus pendant leur vie ; ça lui manquait guère de ne pas le retrouver, mais on voit bien qu'y se mange les foies ici le pauv'-garçon. Dame! c'est pas gai quand on arrive d'un pays où qu'y a des orangers en pleine terre et des figues au mois de janvier. Ici, y a assement pas de pommes, et on mange plus de prunelles que d'abricots. Enfin, fallait ben rester tout de même, y avait pus personne, et puis des affaires, des affaires à n'en pas finir. Le vieux

achetait toujours, il payait avec ses revenus quand ils venaient. Il a ici plus de quatre cents hectares d'un seul tenant, mais ça vaut pas cher, la boisselée, encore quand y a un lièvre dessus. Le pauv'-garçon ne sait trop guère par quel bout s'y prendre pour sortir de là et s'il est obligé d'y rester jusqu'à ce que la terre soit bonne, y n'est pas parti.

— Il n'a pas d'amis, personne pour l'aider ou lui tenir compagnie?

— Ah! ben oui, des amis! qui que vous voulez qui vienne dans c'te cambuse? Et puis y avait longtemps qu'il avait quitté le pays, et son bonhomme de père ne voyait pus personne. Si y avait pas le notaire, M. Seuilly, qui vient de temps en temps, y connaîtrait pus figure humaine. Ah! y va pas être content de vous avoir manquée, ma belle demoiselle.

— Et moi, je suis ravie de ne pas le rencontrer. Voyez-vous une jeune fille seule, venant faire visite à un capitaine de...

— De quoi? demanda encore la vieille à son fils.

— De spahis.

— Ça, c'est encore des affaires que je connais pas. Enfin, de spahis ou autre, ça l'aurait amusé, ce garçon, de vous voir.

— Et moi je l'en dispense : j'ai déjà fait assez d'inconséquences pour un jour, se dit à demi-voix la jeune fille, en route.

Le garçonnet approcha le cheval, dont la sueur commençait à blanchir, et à l'aide de la chaise qu'elle venait de quitter, Marguerite se mit en selle.

— Ma chère femme, dit-elle en arrangeant les plis de son amazone et en fixant son feutre rond sur ses cheveux rebelles, je ne vous dis ni qui je suis, ni d'où je viens, mais pour vous remercier du bon accueil, de l'excellent lait et de la jolie histoire, je vous invite à ma noce, car je suis promise, et avant peu on me marie.

— C'est-y Dieu possible! Et vot' galant vous laisse courir comme ça?

— Mon galant l'ignore, et je profite de ce qu'il n'est pas encore le maître, car après...

— Tout de même, c'est ben drôle. Mais enfin, vous me direz, car encore faut-y savoir où.

— Soyez sans inquiétude. Vous serez bien invitée.

— Et not' maître, ça m'amuserait tant de l'emmener.

— Votre maître aussi, peut-être.

— Allons, bonjour, mademoiselle, bon voyage, et ne m'oubliez pas! Voulez-vous que mon garçon vous conduise?

— Non, merci! La route de La Roche est à droite?

— Oui, à une petite demi-lieue à peu près.

— Bien, merci! Vous aurez prochainement de mes nouvelles. Adieu!

Le cheval s'était refroidi; Marguerite dut le mettre au pas pour partir. Elle allait prendre le trot sur le chemin rocailleux quand, par une route pelousée, déboucha de la lande un homme dont l'élégante silhouette se détachait en noir sur le ciel du couchant. Il s'avançait, la tête un peu basse, mais le portrait que venait de faire la fermière ne permettait pas de se méprendre sur l'identité du personnage.

Son costume et sa démarche, à ne s'y point tromper, accusaient un militaire et même un cavalier. Il était de haute taille et d'une maigreur de Kabyle. Autant qu'on en pouvait juger à contre-jour, son visage était bruni par le désert bien plus que par la nature. La peau était plus foncée que les cheveux, tant elle semblait imprégnée de soleil. Une barbe fine et rare, séparée au menton par deux pointes égales, encadrait sa figure jeune. Sur des cheveux courts et légèrement bouclés se tenait en équilibre par un procédé inconnu des autres hommes un fez d'un rouge éclatant.

Il était vêtu d'un costume de velours couleur oreille d'ours, ses jambes nerveuses étaient entourées de ces bandes de laine que portent les Indiens et dont il avait fait usage en Cochinchine, une large ceinture de laine écarlate dessinait sa taille élégante, son fusil était passé en bandoulière, et deux admirables *irish setters* marchaient à ses côtés.

Les pas du cheval lui firent lever la tête, la pensée du jeune homme était si loin sans doute d'une semblable rencontre, qu'il s'arrêta brusquement, hésitant à en croire ses yeux. Marguerite, surprise par cette apparition, marqua un temps d'arrêt rapide qui, cependant, permit aux deux personnages de se bien considérer.

Le jeune homme mit la main à sa coiffure en s'inclinant, la jeune fille baissa la tête, et d'un appel de langue fit prendre définitivement l'allure à son cheval.

Marguerite ne se retourna pas, malgré l'envie qu'elle en eût, et le jeune homme resta planté à la même place jusqu'à ce que l'amazone disparut au tournant du chemin. Quelle pouvait être cette femme courant ainsi la campagne seule malgré sa grande jeunesse? Avant de rentrer chez lui, contre son habitude il passa par la ferme pour s'informer.

— Vous avez dû voir passer une femme à cheval? demanda-t-il à la fermière.

Celle-ci, sur sa porte, causait encore de l'incident avec son fils.

— Si je l'ons vue, ah! malheur, a sort d'ici, et je disais comme ça à Toine; c'est-y une malchance que not' maître soit pas ici!..

Ça l'aurait amusé, de recevoir une belle visite comme ça. Mais elle n'a pas voulu attendre, et quand je lui ai dit que vous alliez pas tarder, elle s'est ensauvée comme si que le diable était à ses trousses. Un beau cheval, pas vrai, et une jolie fille? Not' maître l'a rencontrée?

— Oui, à l'instant. Mais vous ne savez ni d'où elle vient, ni qui elle est, mère Rimbaud?

— Ma fine, non. Elle n'est point fière, elle a bu dans mon pot à lait comme un chat; mais elle n'est pas causante. Elle vient de loin, ben sûr : elle pouvait assement pas se tenir debout en descendant de sa monture. C'est peut-être ben une jeunesse qui s'ensauve de chez ses parens. Dame! on a vu ça. Pourtant, elle m'a dit comme ça : Je vous invite à ma noce, je vas me marier; vous aurez bientôt de mes nouvelles. J'en sais pas plus long, m'sieur.

Tout ceci n'était pas de nature à satisfaire la curiosité de Pierre de Gauthrai, et son imagination était excitée à l'excès.

Les événemens prennent une valeur plus ou moins grande en raison des circonstances. Marguerite fût passée sous les yeux de M. de Gauthrai partout ailleurs, il n'y eût, sans doute, donné d'autre attention que celle qu'on accorde à une belle fille montée sur un beau cheval; mais ici, cette rencontre prenait l'importance d'une aventure, d'un premier chapitre de roman. Sans rien qui pût le distraire de cette apparition, l'esprit du jeune homme devait s'y acharner. Aussi se promit-il de tout entreprendre pour découvrir l'héroïne mystérieuse.

Marguerite, elle, un peu inquiète de s'être ainsi attardée à la nuit, ne perdait pas son temps à réfléchir; elle talonnait son cheval, un peu épuisé, pour gagner le bon chemin avant l'obscurité. Le soleil tirait son feu d'artifice au sommet de la colline, quand elle atteignit la route de La Roche.

Là, du moins, elle était assurée de ne point se perdre; ce n'était plus qu'une question de temps. Personne, en fait, ne s'inquiétait d'elle; la pauvre Louise, peut-être... Mais il est des êtres dont la bonté est tellement éprouvée qu'on ne craint pas de les faire souffrir : une caresse les ramènera toujours.

Pourtant, par cette nuit sans lune, une terreur vague l'obsédait. Elle avait peur sans raison : la fatigue et la faim, sans doute. Les vapeurs qui montaient de la rivière faisaient avec les peupliers noirs comme une armée de fantômes vêtus de grands linceuls blancs. En passant devant les fermes, l'aboiement des chiens la rassurait; mais les chats-huans lançaient dans l'air leurs cris sinistres, et des terreurs nerveuses la faisaient frissonner.

Depuis près d'une heure le soleil avait disparu quand elle arriva

devant la grille entr'ouverte. La nourrice attendait, les yeux fixés sur le noir, l'oreille tendue.

Au perron, elle ouvrit les bras, reçut la jeune fille et la maintint longtemps sur sa poitrine, comme autrefois.

— Méchante! méchante enfant!

— Je t'ai fait peur, Nou... pas exprès... Je me suis perdue. Ah! aussi, j'avais tant besoin de grand air...

— Et maintenant, tu as besoin de manger, car je suis sûre...

— Oh! je meurs... Pour un souffle, je tomberais... Va vite... Rien de nouveau?

— Rien. Ah! si, une lettre pour toi, de Tours, de monsieur, je crois.

Un homme arrivait des écuries pour prendre le cheval.

— Une bonne litière et des flanelles! lui dit Marguerite.

Et les deux femmes rentrèrent à la salle à manger, qu'éclairait un feu de sarmens. Pendant que la jeune fille présentait ses bottes souillées de boue à la flamme claire, elle parcourait la lettre.

« J'arrive dans la nuit, disait M. de Brassiou. Envoie-moi le coupé au Port-de-Piles. J'espère te trouver avec des idées plus conciliantes qu'à mon départ. »

— Fais servir, Nou! criait Marguerite. Nous verrons, nous verrons! A cette heure, fille affamée n'a pas d'oreilles.

Marguerite put à peine achever son repas, le sommeil abattait ses paupières. Si Louise avait pu, elle l'eût emportée comme autrefois, pour la mettre endormie dans son berceau; mais la vieille femme dut se contenter de la soutenir et de la déshabiller en toute hâte. Une heure après, la jeune fille réparait, par une nuit sans rêves, sa longue et fatigante journée.

A peine entendit-elle ouvrir et refermer les portes, à l'arrivée de son père, pour la faire souvenir que la lutte allait recommencer. Avant de rentrer dans la réalité de la vie, appuyée sur son coude, les cheveux répandus sur la blancheur des oreillers, Marguerite repassait les incidens de la veille. Était-il possible qu'elle eût engagé sa parole et que, volontairement, elle se fût offerte à cet ogre? Il lui fallait un effort pour s'en convaincre... Et pourtant, c'était vrai. Tout à l'heure, il allait venir réclamer le paiement de cette obligation librement consentie. A quelle folie subite avait-elle obéi? Elle se rappela alors la douloureuse situation qui l'y avait poussée. Elle essaya de se peindre le fiancé de son choix sous des couleurs plus favorables; mais elle le voyait toujours ronflant, la pipe aux lèvres. Elle repassait sa journée, et l'apparition de la lande lui revint aux yeux. Une comparaison inévitable se fit dans son esprit et, pour la première fois peut-être, l'image d'un homme lui apparut sous une forme romanesque.

Il était vraiment beau, ce soldat d'Afrique, avec sa démarche fière et libre et sa tournure étrange. Baste! il n'y fallait pas songer, elle n'était pas rêveuse d'ordinaire, et ce roman de pensionnaire ne devait pas laisser de traces bien profondes dans son esprit.

XV.

Ni le père, ni la fille n'avaient hâte de se rencontrer, il y avait entre eux un sujet pénible et inévitable qu'on redoutait d'entamer; aussi, ce jour-là, la cloche du déjeuner les réunit-elle pour la première fois à la salle à manger.

Marguerite se jeta, en entrant, au cou de son père, et celui-ci la reçut comme si rien ne s'était passé. Ils obéissaient l'un et l'autre à une sorte de paresse, autant qu'à un besoin d'expansion, pour écarter d'abord toute question irritante. Ils n'avaient ni l'un ni l'autre de bien bonnes raisons à alléguer. Avant d'entamer la question, ils se donnaient des gages de tendresse, savaient-ils si après?..

— Bien, ma chérie? dit M. de Brassiou.

— Très bien, mon père, et vous?

— Oh! moi, un peu fatigué.

— Vous venez de Tours?

— Oui, aussi de Saumur et d'Angers.

— Ah! vous avez vu ma tante?

— Non, je n'ai pas eu le temps... Et toi, qu'as-tu fait, es-tu sortie, au moins? Avoue que ce n'était guère raisonnable de rester ainsi enfermée, et pourquoi, je te demande? réponds-moi franchement, maintenant que tu es de sang-froid.

— Ah! mon père, vous m'y forcez, et quand je vous demandais tout à l'heure si vous aviez vu ma tante, c'était pour savoir si vous l'aviez consultée sur le projet qui me met à la torture.

— Tu es incorrigible, vraiment; et quel projet, je te prie?

— Voyons, mon père, je ne suis ni bête ni aveugle. Épargnons-nous des finesses inutiles; c'est, je vous assure, nous diminuer l'un et l'autre. Si j'ai eu tort dans la forme, je m'en excuse, mais n'essayez pas d'en conclure que je suis à blâmer dans le fond. J'aurais voulu, je le répète, que vous vissiez ma tante pour savoir s'il entrait dans ses vues de placer auprès de moi une sainte fille pour qu'elle passât aussitôt à votre service.

— Mais je ne souffrirai pas...

— Eh bien, mon père, ce débat m'est aussi pénible qu'à vous. Tranchons la question pour n'y jamais revenir : ma tante nous a donné Mlle de La Rogerie, c'est elle que je veux faire juge de la ques-

tion; si elle pense que malgré votre intimité... naissante je puis continuer à m'inspirer de ses vertus, je fermerai les yeux; si elle en décide autrement, vous vous soumettrez à sa volonté, est-ce dit? Je vais lui écrire et vous contrôlerez les termes que je m'engage à adoucir dans les limites du possible.

— Décidément, tu es folle, j'ajoute méchante et irrespectueuse.

— Eh! mon père, ne posons pas pour l'austérité. Vous m'avez élevée comme il vous a convenu et je ne vous fais pas de reproches, mais il est trop tard pour faire de moi une pensionnaire naïve. Le roman de votre demoiselle est facile à lire comme un conte d'enfant, elle a trouvé une bonne place et elle s'en empare, c'est bien naturel. Vous êtes justement à l'âge qui favorise ces combinaisons, je ne sais trop pourquoi; toutefois je le devine: vos changemens d'habitudes suffiraient à vous trahir. Enfin, je ne puis rien empêcher, mais j'exige du moins que la personne attende que je n'y sois plus pour occuper ma place... et celle de ma pauvre mère. Ce ne sera, du reste, pas bien long désormais, j'espère.

— Qu'entends-tu par là? Ne crois pas, du moins, que j'accepte tes insinuations; mais, je le répète, quels sont tes projets?

— Acceptez-vous d'abord l'arbitrage de ma tante?

— Et qu'avons-nous besoin d'une étrangère dans nos débats de famille? Je ne te demande pas de conserver indéfiniment Mlle de La Rogerie. A ton âge, sa protection n'est plus absolument nécessaire, mais laisse-lui choisir sa forme de retraite : ton mariage, par exemple.

— Oh! je la connais, sa forme de retraite. Je sais bien où elle entend la trouver, et vous aussi, je suppose?

— Tu prends un ton avec moi, mon enfant, qu'il m'est impossible d'admettre. Tu es trop grande, et, comme tu l'as dit, j'ai fait jusqu'ici trop bon marché de mon autorité pour t'imposer silence, il me reste donc à te céder la place.

— Oh! mon père, vous n'y pensez pas! — Et la jeune fille, dans un mouvement de tendresse passionnée, s'était jetée au cou de son père. Avec une souplesse de chatte elle s'était assise sur ses genoux et l'enlaçait de ses deux bras, des larmes jaillissaient de ses beaux yeux et tombaient en gouttes serrées sur les mains qui essayaient de se dégager. — A peine arrivez-vous, pour la première fois depuis une semaine nous trouvons l'occasion de causer sans témoins et vous vous dérobez à une explication nécessaire. Voyons, ne puis-je donc plus trouver le chemin de votre cœur? Vous voyez bien que j'ai raison de lui en vouloir, puisque son nom seul suffit

à nous séparer. Ne pouvez-vous donc admettre qu'il me soit cruel de vous partager? Eh bien, oui, je suis jalouse de vous, de votre affection, de vos caresses; on me vole, semble-t-il, en vous prenant à moi, rappelez-vous jadis... et maintenant! Pardonnez-moi de vous aimer ainsi et de vous le montrer autant à l'heure où je crains de vous perdre. Pourtant, je ne voudrais pas vous rendre malheureux! Que puis-je faire? voulez-vous que je m'engage à ne jamais vous quitter et renoncer au mariage pour rester près de vous? Mais pas cette femme dans le lit de ma mère.

Et la jeune fille couvrait son père de caresses pour le mieux convaincre.

— Je ne sais vraiment, ma chérie, où ton imagination affolée t'entraîne. Où vois-tu que j'aie l'intention de me remarier? Si Mlle de La Rogerie nous est précieuse à plus d'un titre, quel motif t'autorise à croire que je la veuille sortir de ses attributions?

— Oh! oh! qui m'autorise? Enfin, je ne veux pas vous faire de la peine, mon bon père, et si j'étais sûre... Enfin, vous ne songez pas à l'épouser, me dites-vous; je me contente de cette promesse, et, pour vous donner une preuve de mon affection,.. qu'elle revienne, je l'accueillerai bien.

— Oui, mais tu l'as chassée, songes-y, une fille délicate!

— Vous n'espérez pas pourtant que je rende hommage à ses vertus?

— Qui te parle de ses vertus! On a déjà bien assez de prendre soin des siennes, mais enfin...

— Je comprends, une démarche; eh bien! je la ferai; si elle s'en contente, elle n'est pas difficile!

Marguerite songeait à la demande qui allait être faite aujourd'hui même; plus que jamais, la tournure des choses la confirmait dans sa résolution. Il ne fallait pas qu'Antoine Debaissé tombât justement au milieu d'une querelle de famille et puis, elle mariée, qu'importait le reste!

Le repas, commencé sous d'aussi fâcheux auspices, s'acheva sous la forme la plus joyeuse, chacun s'efforçant de donner des gages d'un traité qui paraissait sincère.

Au salon, avant même d'avoir servi le café, Marguerite écrivit à Mlle Hortense et tendit à son père la lettre toute fraîche :

« Mademoiselle,

« J'ai eu, paraît-il, des torts envers vous, mon père me le fait justement observer. J'en dois conclure que l'éducation à laquelle vous avez bien voulu consacrer vos soins n'est point encore achevée

et je vous saurai gré de vouloir bien vous y employer de nouveau : nous travaillerons, cette fois, le caractère de votre jeune amie et dévouée,

« M. DE BRASSIOU. »

Ce n'était point tout à fait la forme soumise qu'eût désirée le père : il aurait voulu des excuses plus humbles et un engagement pour l'avenir plus formel, mais c'était déjà beaucoup; il considéra cette lettre plus ironique que respectueuse comme une victoire et embrassa sa fille avec l'effusion accoutumée.

Pour inaugurer cette paix récente, le père et l'enfant s'en allèrent de compagnie visiter l'élevage négligé depuis quelques jours. On passa d'abord par les écuries, Marguerite en profita pour examiner l'état de son cheval. La pauvre bête, morne et la tête basse, avait son râtelier rempli, son poil sous les couvertures était piqué et ses jambes engorgées jusqu'aux genoux.

— Eh! grand Dieu! demanda M. de Brassiou, qu'est-il donc arrivé à Brutus? il a l'air d'un cheval de *toreros*.

— C'est que, répondit Marguerite, je l'ai monté un peu sévèrement hier et j'ai beaucoup galopé.

— Mais tu as fait le tour du département; jamais, même après une chasse dure...

— Du département? Non, mais bien de la forêt; je n'avais jamais été aussi loin. Connaissez-vous un château ou plutôt la ferme qu'on appelle les Richardries?

— Ah! grand Dieu! si je connais les Richardries! c'est bien l'endroit le plus désert et le plus abandonné de France et de Navarre. Bien des fois les cerfs nous ont conduit dans les Landes, je ne les ai jamais traversées sans un sentiment de tristesse.

— Vous connaissez le propriétaire?

— Oui et non. M. de Gauthrai est un vieux sauvage avec lequel on n'a pas de relations, mais j'ai eu fréquemment maille à partir avec lui pour de prétendus dégâts et pour le droit de passage. Nos affaires n'ont jamais été bien définitivement réglées, je me propose un jour...

— Vous dites, mon père, M. de Gauthrai est un,.. était, faut-il dire, car il est mort.

— Comment, tu es allée jusque-là! Ah! maintenant je m'explique l'état de Brutus, et tu as appris?..

— Oui, j'ai bu du lait à la ferme, la fermière m'a annoncé que le vieillard était mort, et que son fils, un officier d'Afrique, lui succédait dans ce désert.

— Pauvre garçon! Tiens, c'est utile à savoir, à la première occa-

sion je nouerai connaissance et ferai un nouveau traité : avec un jeune, c'est toujours plus facile.

Marguerite ne parla pas de sa rencontre : pourtant la silhouette de l'officier de spahis s'était fixée dans sa mémoire ; mais à cette heure, une autre préoccupation talonnait son esprit ; le temps marchait, Antoine allait venir ; d'un moment à l'autre son existence allait s'engager.

La promenade s'achevait quand le grincement de la grille, un bruit particulier qu'on connaît si bien à la campagne, se fit entendre. Marguerite eut un serrement de cœur.

— Tiens ! quelqu'un, dit M. de Brassiou, qui cela peut-il être ?.. Je n'attends personne, et on ne me sait pas rentré... Allons.

Comme ils débouchaient dans la grande avenue, un coupé s'arrêtait au perron, et Antoine Debaissé sautait sur les marches.

— Tiens, c'est le voisin Debaissé ! dit le baron ; il est malade, pour sûr, qu'est-ce qui lui prend de venir en coupé, lui qui d'ordinaire ne voyage qu'en trotteuse ? Oh ! mais, oh ! mais, regarde, en cravate blanche à cette heure, il va à la noce. Courons pour savoir.

Marguerite n'avait pas besoin de courir, elle était déjà fixée, aussi laissa-t-elle son père la devancer ; et pendant que les deux hommes se rencontraient sur la terrasse, elle grimpait à sa chambre par un escalier dérobé.

— Vous êtes de noce, pour sûr, mon voisin, dit M. de Brassiou, en abordant Antoine.

— Non, pas encore, répondit celui-ci, mais ça ne tardera pas, je pense, pour peu que vous vous y prêtiez.

— Vous venez me prier de faire une demande : tout à votre service, mon cher ami.

— Vous me comprenez mal ; mais entrons, voulez-vous ? la solennité de ma démarche exige une place plus discrète.

— Mais vous m'effrayez avec vos airs mystérieux.

Le baron fit entrer son hôte ; et, l'ayant invité à s'asseoir :

— Je vous écoute, dit-il.

— Mon cher voisin, vous me facilitez singulièrement l'entrée en matière en me parlant mariage, car, moi-même, je viens vous entretenir d'un projet qui... enfin, de mes intentions qui, si... Bref, depuis longtemps je songe à Mlle Marguerite, et je viens vous demander sa main.

M. de Brassiou, passant brusquement de l'enjoué au sérieux, se redressa, il ne s'attendait pas.

— Mais, comme ça, tout de suite, je ne sais trop que vous répondre. Je n'ai aucune objection à faire, mais non plus aucun

motif d'accepter. Je suis surpris, donnez-moi le temps de réfléchir, je ne dis ni oui ni non, d'abord il faut consulter l'enfant.

— Elle consent, je pense...

— Comment savez-vous?

— Dame, c'était mon droit, j'en ai un peu causé avec elle.

— Sournois!

— Je suis presque Américain, songez-y, et en Amérique on se fiance d'abord et on demande l'autorisation après.

— Quel âge avez-vous?

— L'âge vrai?

— Sans doute; devant M. le maire, on ne triche pas.

— Eh bien! quarante ans, mais, pour le cœur...

— Oui, on dit toujours ça; savez-vous, mon voisin, que cela fait juste vingt ans de plus que ma fille, et que, pour une femme de vingt ans, un homme de quarante est un vieillard.

— Vous exagérez; tout cela est bien conventionnel, allez, et puis, je vous le répète, si Mlle de Brassiou en juge autrement...

— Il n'en est pas moins de mon devoir de vous montrer les inconvéniens et de les lui signaler.

— Je ne vous en veux pas, mais il y a aussi des avantages, qui sont un puissant correctif. Je suis très riche et je vous assure qu'une femme satisfaite dans tous ses goûts ne se montre pas bien exigeante sur le chapitre de l'amour. Les enfans viennent, et la mère ne tarde guère à être l'égale de l'homme, pour peu que celui-ci y fasse attention. Que voulez-vous? moi, j'ai des goûts au-dessus de mon origine, et mon argent me permet de les satisfaire. Je suis bourgeois, même un peu moins, mais j'aime les jolies filles de l'autre monde, de l'aristocratie. Marguerite, Mlle Marguerite, me plaît beaucoup; elle a une petite tournure indépendante, et j'ai idée que nous ferons bon ménage, si vous m'accordez sa main, ce que j'ai tout lieu d'espérer.

— Dame, mon voisin, vous avez une telle confiance, je pourrais dire... fatuité, que je n'ai pas d'objection à faire. Il ne reste plus qu'à consulter ma fille pour savoir si elle ratifie vos espérances.

— Oui; mais avant, laissez-moi vous mettre au courant de ma position et de mes projets de contrat.

— A quoi bon! Si vous plaisez à Marguerite, vous êtes assez riche, je pense, pour la nourrir; et, si vous ne lui convenez pas, je n'ai pas besoin de connaître vos affaires.

— A votre aise, mais vous constatez que je vous ai offert.

— Maintenant, votre avis? Vaut-il mieux informer ma fille de votre démarche ou lui laisser la surprise?..

— Inutile, faites-la appeler simplement, et là, sans cérémonie, devant elle, je ferai la demande; si elle consent, tope! ça y est.

— Moi, je veux bien; mais, pour un homme qui ne veut pas de cérémonies, vous êtes tout de noir habillé et cravaté de blanc, à trois heures de l'après-midi.

— On dit qu'en France c'est l'usage.

Antoine passait la main dans ses cheveux et rajustait le nœud de sa cravate quand Marguerite entra la première, précédant le baron.

— Vous avez à me parler? — Et un fou rire lui coupa la parole; à la vue de cette tenue officielle, elle n'avait pu se contenir. De fait, sa gaîté intempestive était assez justifiée, car Antoine avait aggravé son costume de tous les américanismes connus. Son habit, un peu étroit, avait d'amples revers en satin; le gilet, outrageusement décolleté, était en soie blanche, brodé de grandes fleurs; la chemise, en batiste bouillonnée, était ornée de trois énormes diamans. La cravate, en soie, était traversée d'une épingle, et la montre retenue par une double chaîne d'or et de rubis. Il avait des gants paille, des escarpins et des bas à jours. Un dentiste de foire, un prestidigitateur, un marchand d'eau de Cologne n'eût pas trouvé mieux. Marguerite ne pouvait se remettre.

— Non, attendez, disait-elle, je vous demande pardon, c'est plus fort que moi... Aussi vous m'avouerez qu'à cette heure, quand on n'est pas de noce, ou parrain d'un baptême...

— Il est dit que vous ne serez jamais sérieuse, même un jour comme celui-ci; car enfin, mademoiselle, je viens,.. je fais,.. enfin j'espère... M. le baron veut bien...

— Allons, il faut vous aider, je le vois, sans cela vous n'en sortirez pas. Eh bien! mon honorable voisin, cette tenue a du moins l'avantage de m'éclairer sur vos intentions, je présume qu'on ne se déguise pas ainsi, si ce n'est en carnaval, pour autre chose qu'une demande en mariage, et comme je suis seule ici, en l'absence de Mlle de La Rogerie à la main de laquelle, etc., eh bien! formulez, il ne sera pas dit qu'un si beau costume sera demeuré en panne.

— Aussi, mademoiselle Marguerite, vous êtes décourageante; j'avais préparé,.. maintenant je ne sais plus.

— Faut-il aussi que je demande à moi-même ma propre main pour vous, car c'est là, je suppose...

— Eh bien, oui. Je viens demander votre main, mademoiselle; il y a longtemps, et si vous n'étiez toujours moqueuse, j'aurais osé plus tôt, mais on ne peut pas vous saisir; maintenant écoutez. Monsieur le baron, j'ai l'honneur...

— Ah! complet, l'habit et la phrase, tout y est! Eh bien! moi, sans phrases, je vous réponds que nous avons l'honneur d'accepter.

M. de Brassiou pendant cette scène ne savait quelle contenance tenir.

— Mon ami, dit-il, quoique cette réponse manque de la solennité d'usage, vous avez, il me semble, quelque raison d'être satisfait. J'avais soumis ma décision à celle de ma fille, elle vient de prononcer, je m'incline.

— Topez là, mon voisin, dit Marguerite en tendant sa belle main.

Antoine la prit et s'inclina pour la baiser.

— Oui, mais vous allez remonter chez vous au plus vite et dévêtir cette livrée officielle. Je ne saurais poursuivre l'entretien devant une pareille tenue, le respect m'étouffe.

— Voyons, mon enfant, reprit M. de Brassiou, la chose mérite qu'on suspende la plaisanterie. Causons sérieusement.

— Si vous l'exigez, moi j'y consens.

Et les trois personnages s'assirent devant la cheminée.

— J'espère, mademoiselle, que vous consentirez à entendre ce que M. votre père s'est refusé à connaître, à savoir l'état de mes affaires.

— Qu'est-ce que ça me fait? elles sont bonnes, n'est-ce pas? Eh bien! alors?

— Oui, certainement, et bien que je sois flatté de votre confiance, encore faut-il préciser. Puisque ces détails vous importunent à cette heure, j'aurai l'avantage, mon cher voisin, de vous faire tenir par Me Charbonneau, mon notaire, l'état approximatif de ma fortune. J'ai encore beaucoup d'intérêts à Saint-Louis et les revenus de ce côté sont variables.

— Eh bien! c'est entendu, Charbonneau est également mon notaire, il n'aura qu'à échanger nos mutuelles confidences. Ah! dame! je ne vous garantis pas que la dot de Marguerite égale à beaucoup près la vôtre.

— Baste! ne parlons pas de cela pour le moment, mademoiselle, dès demain je compte entrer en campagne pour mettre à vos pieds une corbeille digne de vous.

Le baron insista pour retenir son futur gendre à dîner. Marguerite, avec sa brusquerie habituelle, le força d'accepter, et Antoine remonta chez lui pour changer de costume; il n'avait pas lieu d'être satisfait de l'impression qu'avait produit le sien.

Le père écrivit aussitôt à Mlle de La Rogerie et Marguerite à sa tante. Et en attendant le retour du fiancé, chacun s'enferma dans

sa chambre pour réfléchir à l'événement. Au fond, M. de Brassiou était ravi, son gendre était assez riche pour se montrer coulant sur la dot de sa fille ; la fortune de sa femme, dont il était comptable, avait été en partie dissipée. Le plus clair de son bien était représenté par sa terre : s'il fallait la diviser pour constituer une dot, elle perdrait tout son charme. Et puis, au fait, il n'avait qu'un enfant; après lui tout devait lui revenir, il suffisait de pouvoir attendre et les revenus d'Antoine étaient en état d'y pourvoir. Plus il réfléchissait, plus le baron était satisfait de cette demande et de la réponse de sa fille.

Marguerite, de son côté, bien qu'elle eût pris l'initiative, était moins pénétrée des avantages de sa résolution; toutefois, l'un et l'autre firent un accueil plein de cordialité quand le futur se présenta à l'heure du dîner.

La soirée se passa à faire des projets et à rédiger le menu du trousseau. Marguerite n'y entendait pas grand'chose, les deux hommes encore moins; on décida de faire un voyage à Paris et de commander la corbeille en commun. M. de Brassiou insinua qu'une jeune fille ainsi seule entre deux hommes serait fort embarrassante pour les uns et les autres; plus que jamais la présence d'un chaperon était nécessaire, ce ne serait plus bien long désormais. Marguerite, bonne fille à ses heures et charmée pour le moment de cette vacance imprévue, répondit qu'on attendrait Mlle de La Rogerie.

Le lendemain, à son réveil, Louise apportait à son enfant l'anneau de fiançailles, un écrin contenant une bague de 500 louis. C'était bien décidé.

Tante Brunet se montra moins satisfaite. Bien qu'elle eût renoncé depuis longtemps à ses espérances de cloître, elle ambitionnait pour sa petite-nièce une alliance plus chrétienne et plus décorative que celle de ce demi-sauvage qui venait de si loin, tout en étant de si près. On ne tint naturellement aucun compte de ses bouderies de vieille dévote, bien qu'elle eût chargé Mlle de La Rogerie, à son passage à Tours, de porter ses observations.

Elle s'adressait mal. L'institutrice qui, depuis longtemps, préparait cette union, s'en montrait trop ravie pour y mettre le moindre obstacle; aussi en fit-elle discrètement l'éloge.

La lettre de Marguerite n'avait pas tout à fait contenté Mlle Hortense ; elle lisait entre les lignes, mais son échine savait se plier aux circonstances, et si elle devait jamais se redresser, l'occasion n'était point encore venue. Après sa visite à la rue de la Corderie, elle avait répondu à son élève :

« Mon enfant, je n'attendais pas moins de votre bon cœur et de votre jugement, j'avais fait au ciel de trop ardentes prières pour qu'il restât sourd à mes invocations. Je rentre près de vous sans aucun ressentiment du passé, avec un dévoûment sans bornes pour l'avenir. La nouvelle que me donne M. votre père, tout en me causant une grande joie, m'attriste par la pensée que mes services ne vous seront bientôt plus nécessaires. Toutefois en ce moment, à défaut de votre sainte mère, ma présence près de vous peut avoir son utilité. Cette lettre ne précède donc mon arrivée que de quelques jours.

« Je me réserve, en vous embrassant, de vous exprimer toute ma satisfaction.

« HORTENSE CHENU DE LA ROGERIE. »

— Sainte mère, béguine! va! si tu crois me faire oublier, m'empêcher de voir que c'est justement sa place que tu ambitionnes! Dans les bras du père, peut-être, mais dans le cœur de la fille, jamais, je t'en réponds.

Dans ce concert, Louise seule apportait une note discordante; elle connaissait depuis son enfance tous les Debaissé petits et grands, leur nom s'étalait sur plus d'une enseigne. Avec le respect et cette admiration aveugle qu'ont encore certains paysans pour leur maître, la nourrice n'acceptait pas sans révolte que les Brassiou s'alliassent aux Debaissé, surtout dans la personne de son enfant. Elle lui avait fait de timides observations, mais Marguerite avait répondu qu'un mari en vaut un autre: il importait peu, puisqu'il en fallait un. Par le temps qui court, les familles se valent. Louise, sans être convaincue, n'avait rien ajouté.

ADRIEN CHABOT.

(La quatrième partie au prochain n°.)

DANS L'INDE

II[1].

PONDICHÉRY ET CALCUTTA. — L'HIMALAYA. BÉNARÈS.

PONDICHÉRY ET CALCUTTA.

16 novembre.

Nous reprenons la vie de bord. Longues journées énervantes sur l'eau tranquille, sous le même ciel pâli par l'excès de lumière, longues nuits sur le pont, sous les étoiles des tropiques, et puis la lassitude de cette monotonie.

Un matin, nous nous sommes réveillés devant Pondichéry. Des indigènes tout nus, tout noirs, la tête ceinte d'un gros turban, sont venus pagayer autour du navire. Vite, ils ont revêtu leur costume de cérémonie, un simple mouchoir passé entre les jambes, et lestement, grimpant aux sabords comme une bande de fourmis actives, ils nous ont saisis et précipités dans leurs chaloupes. Ils pagayaient violemment, les yeux brillans de bonheur, jetant des cris enthousiastes où l'on reconnaît tout à coup du français :

« Hurrah pour papa !

« Hurrah pour maman !

« Hurrah pour le bon voyage ! »

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Voilà tout ce qu'ils savent de notre langue, ces grands enfans sauvages. Cela ne les empêche pas, me dit-on, d'être électeurs, de voter avec toute la dignité de citoyens libres. Le grand-prêtre de la pagode s'entend avec le gouverneur, et ils votent à son gré comme ils accompliraient un rite, une cérémonie religieuse analogue à la procession périodique des images sacrées dans les chars.

Grande cohue sur la jetée. Nous amenons un haut fonctionnaire de la République. Les forces de l'Inde française, les trois cents cipayes que la Grande-Bretagne tolère sont là, formant la haie, enchantés de jouer au soldat, très heureux de leur uniforme brillant. A grands coups de crosse, on chasse la cohue des curieux indigènes, mais les blancs passent librement sous les arcs de triomphe où se déploient les souhaits de bienvenue et les acclamations officielles. Pauvre population blanche de Pondichéry, pauvres Français nés si loin, descendus des ancêtres vaillans qui s'installèrent là quand la France était une puissance glorieuse sur la terre de l'Inde, aujourd'hui si oubliés, si éloignés de nous! J'aperçois des enfans de vieilles familles créoles et rien n'est saisissant comme de retrouver chez eux le masque et l'expression de notre race. Ils semblent étonnamment provinciaux, arriérés, avec quelque chose de fatigué, d'amolli, d'alenti, de flétri quelquefois. Je ne sais pourquoi tout respire ici l'odeur de la petite ville de province française, très éloignée du centre et pourtant ne vivant que des quelques gouttes de vie que lui distribue le centre de la sous-préfecture banale, où tout est régulier, ennuyeux, vieillot. Celle-ci est beaucoup plus loin de Paris que Carpentras ou Landerneau.

Cependant, le haut fonctionnaire débarque. Les notables l'accueillent : il y a de longues présentations et des sourires officiels. Très pompeusement, un personnage indigène s'incline devant lui, embarrassé dans ses robes blanches, chargé de bijoux, très gros, très lourd, très ventru, ses petits yeux clignotant dans sa grasse figure terne de brahmane. Il s'appuie avec dignité sur la canne d'argent dont fut gratifiée sa famille le jour où, les boulets manquant, son ancêtre offrit des lingots d'or pour en bombarder les Anglais qui assiégeaient Pondichéry.

Encore des présentations, des discours, des serremens de main. Maintenant, le fonctionnaire de la République, flanqué de ses secrétaires, en habit noir, s'avance en tête du cortège, passe sous les arcs de triomphe et les forces françaises, les trois cents cipayes battent aux champs. Très touchante et un peu comique dans ce cadre exotique, cette cérémonie qui rappelle nos distributions de prix, nos inaugurations officielles de monumens ou les tournées électorales de nos ministres.

Jolie ville, claire et propre. Toujours cette terre rouge indienne et ces parfums qui sortent on ne sait d'où. Les routes s'allongent droites, bordées de palmiers, traversées à tout moment par les petits écureuils rayés qui soulèvent un petit flot de poussière. On se sent déjà loin de Ceylan; cette végétation a quelque chose de précis, d'arrêté. Voici une allée de palmiers qui certainement était la même il y a dix ans qu'aujourd'hui : on ne voit plus ici la mollesse et l'ondoiement de la vie rapide.

Le plus grand plaisir des yeux, c'est de voir remuer ce peuple de femmes si simplement, si magnifiquement drapées. Avec leur port droit, leurs poitrines rejetées en arrière, leurs têtes chargées de vases de cuivre, elles font des lignes pures et nobles. Malgré l'éclat des couleurs, ce monde fait penser à la Grèce antique : mêmes attitudes de statues, même tranquillité des gestes, même vie en plein air, mêmes petites maisons de terre, basses, fraîches, blanches, carrées, vides de meubles, où des femmes assises dans l'ombre s'occupent à filer.

A trois kilomètres de Pondichéry, nous arrivons à la pagode de Vilenoor et nous ne pensons plus à la Grèce. Au-dessus du village, — vingt pauvres cabanes de boue séchée, vingt huttes sauvages à l'ombre desquelles des noirs à têtes bestiales somnolent, — se dresse une chose indescriptible, un paquet bleuâtre de formes grouillantes, une pyramide confuse de monstres en porcelaine, grimaçans, innombrables, étagés en rangs serrés. Il est hideux et fou, ce toit de pagode, c'est une imagination de cerveau malade qui, accablé, perverti par le soleil torride, délire en cauchemars horribles et grotesques. Et dans cet entassement de figures difformes, de membres contournés qui s'enlacent, il n'y a pas seulement de la déraison, mais encore quelque chose de sauvage, d'inquiétant, d'incompréhensible comme les idoles polynésiennes ou les antiques divinités sanguinaires du Mexique, quelque chose qui nous parle des vieilles races indigènes que les conquérans aryens rencontrèrent partout lorsqu'ils pénétrèrent dans l'Inde, des mystérieuses races noires qui peuplent encore cette partie méridionale de la péninsule et dont on rencontre les tribus errantes dans les forêts de l'intérieur. On retrouve partout ce caractère dans les architectures du sud. A deux pas d'ici, à Madura et à Trichnopoli, elle atteint toute son extravagance et toute son étrangeté, se déployant en pagodes de granit vastes comme des villes, couvrant la terre de ses piliers, entassant en pyramides géantes les dieux, les déesses, les démons, les héros, les singes, les chevaux, les éléphans, tout un monde vivant qui se mêle, se presse, s'étouffe, monte, entassé dans la plus étonnante promiscuité.

Une cohue de prêtres et de fidèles à peau noire nous bousculent

avec des glapissemens, et cent mains sont avidement tendues. Des coups de canne que mon guide distribue au hasard, et les visages se contristent, les cris se changent en pleurs, les mains mendiantes se joignent et supplient. Vite, quelques piécettes d'argent pour rétablir la joie dans ce pauvre monde noir, et les physionomies piteuses des brahmes se détendent en rires enfantins de plaisir. A présent, ils écartent la foule, et se consultent avec des airs mystérieux. Deux minutes de conciliabule; puis les deux plus vieux s'esquivent, disparaissent dans le sanctuaire, et, triomphalement, le visage épanoui à l'idée de la surprise qu'ils nous ménagent, reviennent conduisant une troupe chamarrée de bayadères. Magnifiquement vêtues de soie, le nez, les oreilles, les bras, les chevilles chargées d'anneaux, avec des gestes d'une lenteur voluptueuse, des frémissemens du corps et du bout des doigts, elles exécutent une pantomime érotique. Peu séduisantes, ces bayadères : figures brutales et trop grasses, lèvres épaisses qui disent la race inférieure : le regard est vide et presque idiot, la bouche ouverte dans un sourire stupide. Évidemment, l'âme manque : ces femmes noires sont trop près de l'animal. Toute la journée, elles rêvassent à l'ombre et ne se réveillent de leur torpeur que pour leurs devoirs de bayadères : la danse et la prostitution. L'union avec une bayadère, disent les brahmes, efface tous les péchés.

Derrière elles, le sanctuaire s'ouvre, un sanctuaire que les brahmes nous interdisent, mais là-bas, dans l'ombre, je devine des formes vagues de dieux dorés, une idole très laide qui siège au fond d'un tabernacle. Idoles, bayadères, pyramide de monstres accumulés, fidèles à peau noire, prêtres mendians et sauvages, nous quittons tout cela bien vite, un peu déconcertés, sans avoir compris grand'chose à ce monde...

Le soir, en rentrant à Pondichéry, j'ai vu la statue de Dupleix. Il fait face à la mer, debout dans une attitude de commandement, hardi, impérieux, les yeux jetant le défi, plein d'une volonté et d'une audace extraordinaires. « Un fameux homme, nous dit un Anglais, et qui nous a donné du fil à retordre. A présent à quoi vous sert Pondichéry? Vous nous forcez à maintenir des douaniers autour de la frontière, et tous nos voleurs se sauvent chez vous. Qu'est-ce que cette colonie vous rapporte? — Rien du tout, a répondu un Français, mais il importe que Dupleix ait sa statue dans l'Inde et qu'il soit chez lui. »

19 novembre.

Quelle est cette mer nouvelle dans laquelle nous naviguons ce matin, toute brune, bourbeuse, aux vagues épaisses et lourdes?

Point de côtes à l'horizon. Aussi loin que la vue peut percer frissonne, sous le clair ciel bleu, ce grand cercle couleur de boue tout palpitant de lumières fauves. Nous entrons enfin dans l'embouchure de l'Hoogly : ces eaux sont chargées d'une terre apportée par le Gange et le Brahmapoutre des plaines de l'Indoustan, des pentes de l'Himalaya; vers deux heures de l'après-midi, la mer se couvre de taches brunes comme elle, mais immobiles, ternes ou uniformément luisantes, et qui seules, dans le scintillement universel, ne pétillent pas sous le soleil. Voilà le limon que le fleuve dépose, la terre qu'il jette à la surface des eaux, terre inerte encore, toute nue, toute brute, matière primitive, mais grosse de vie future, d'où sortiront des jungles tropicales avec leur pullulement de vie, leur végétation vénéneuse, leur bourdonnement d'insectes de feu, leurs marais pestilentiels. Et l'on se dit qu'au loin derrière l'horizon, sur une étendue de deux cents milles, s'accumule lentement ce limon prolifique, se crée silencieusement, au milieu des eaux stériles, un nouveau morceau d'Asie.

Peu à peu s'ébauche une rive, mais très vague, informe, une rive de boue molle, émergeant à peine de l'eau, comme la terre aux premiers jours. Enfin la végétation paraît, végétation herbeuse tout d'abord, fourrés sombres de bambous et de lianes, puis jungles ténébreuses qui grandissent dans l'air empesté par la végétation et la corruption trop rapides, foyers mortels de fermentation où le choléra et les fièvres sont endémiques, où la nature solitaire, loin de l'homme, s'essaie encore aux formes molles de la vie primitive, où crocodiles, serpens, crapauds géans, se traînent dans la vase tiède, où les fleurs, exaspérées par les miasmes putrides, montent comme des flammes autour des grands arbres. Si vous faites naufrage ici, l'eau sera moins dangereuse que la jungle, que ses fièvres, que ses fauves. Çà et là, sur la rive, des tours blanches sont des refuges où les naufragés, à l'abri des tigres, trouvent de la nourriture, des médicamens, peuvent attendre qu'un bateau passe.

Nous avançons lentement, avec des précautions infinies. Le grand fleuve est véhément et nous culbuterait bien vite si, arrêtés un instant par un banc de sable, nous lui présentions le travers. Nous sondons à tout moment. Le fond est fait de sables mouvans que l'élan violent de l'eau déplace, agite, creuse, entasse. Les rives se resserrent et les cultures paraissent : vastes moissons dorées, claires rizières, nobles bouquets de palmes lustrées. Tout au bord, une file blanche d'Indiens circule dans les hautes herbes. Sur le fleuve, de grands bateaux passent lentement, de puissans steamers dont les ports d'attache sont en Angleterre, en Amérique, en Australie. Il y a des bricks à l'ancre par paquets, immobiles, le

nez au fil de l'eau, et la lumière est bien belle sur leurs pauvres ventres usés dont la courbe a la sinuosité du flot. Ils ont peiné solitairement, perdus au large dans les océans noirs, secoués dans leurs membrures, dressés sur les lames mauvaises, tombant dans les creux traîtres avec des chutes sourdes, heures patientes de souffrance obscure... Aujourd'hui que leur sommeil est paisible sur le sein splendide et frémissant du fleuve!

Activité grandissante : on sent l'approche d'une grande ruche humaine. Passent de lourdes gabarres, plaquant leurs larges panses sur la pesante eau brune, penchées sous l'effort de la voile tendue, l'homme de barre, debout à l'arrière, noir sur la pâleur du ciel. Tout alentour l'eau est jaune, sirupeuse, et les vagues, soulevées en sinuosités claires, serpentent sur le fond, plus sombre. Un grand steamer de Liverpool nous croise, haut sur l'eau, long de cent cinquante mètres, tout noir, et sa grande muraille se dresse comme une forteresse de fer. On entrevoit un peuple anglais, des visages affairés, des hommes en flanelle blanche, des jeunes filles en casquettes de drap, des soldats rouges...

Encore des palmes, des cocotiers qui font un contraste singulier avec les grandes fabriques jaunes, les usines fumantes, toutes pareilles à celles qui noircissent la grisaille de notre ciel du Nord. Tout d'un coup le fleuve tourne; une forêt de mâts paraît, et, derrière de hautes maisons, Calcutta toute blanche, tout étincelante de lumière.

23 novembre.

Trois jours à Calcutta. Je n'ai rien vu, ahuri par la foule, accablé par la chaleur. Une chose surnage, la sensation du blanc : lumière blanche, maisons blanches, foule vêtue de blanc qui ruisselle à travers les rues. Ceci ressemble à Colombo ou à Pondichéry, comme Londres ressemble à une paisible ville de province. Au nombre des magasins, des bureaux, des banques, des voitures, aux affiches qui couvrent les murs, on se croirait dans Holborn, à Londres, ou à Paris, près de la Bourse. Seulement dans les rues, au lieu d'Européens en redingote noire et en chapeaux tubes, une multitude bruissante de menus et maigres Bengalais couverts de mousseline blanche, délicats, féminins de traits, non pas indolens, assoupis comme à Ceylan, mais actifs, nerveux, rapides, frémissans de vie. Ici comme à Londres, depuis les vendeurs de crayons agenouillés en rang sur les trottoirs jusqu'aux gras babous affaissés dans leurs calèches, tout le monde est lancé à la chasse de l'argent; on sent que cette ville est une des places commerciales, un des grands marchés du monde.

Rien de bizarre comme ce mélange d'Asie et de Londres. Par instans on se croirait dans le West-End, près d'Hyde-Park. Mêmes larges rues droites, mêmes maisons monumentales, mêmes porches à colonnes grecques, même ampleur des trottoirs, mêmes squares ceints de grilles, mêmes statues anglaises à tous les coins de rue. Seulement, à certaines heures, tout cela est désert, la lumière emplit l'espace, vibre d'un éclat blanc dans le silence. Aux heures actives, des hommes nus, la peau noire toute suante, courent, luttent contre la poussière, lançant l'eau d'un sac de cuir qu'ils pressent sous leur aisselle. Dans les bureaux on travaille sous la pankah. Parfois, en été, les magasins se ferment, les tramways s'arrêtent, les rues se vident. Toute vie cesse pendant plusieurs jours, et seul le soleil habite la ville désolée. En somme, ici, l'activité est artificielle. La nature est trop forte pour que l'homme puisse l'oublier, comme il fait en Belgique ou en Angleterre, pour qu'il puisse se donner tout entier à son travail, pour qu'il couvre tout de son œuvre. On peut être heureux ici ; mais il faut le calme, le silence, l'ombre verte des plantes, la vie naturelle au pays. Les vastes villes actives sont des morceaux d'Europe transportés ici, en réalité de grands comptoirs.

Quelques courses au hasard. Un matin j'essaie de pénétrer dans les quartiers indigènes. Dans les rues, plus étroites, toujours la même foule bengalaise précipitée en avant, les mêmes milliers de jupes blanches, les mêmes milliers de figures sombres, maigres, fines. De temps à autre, des faces jaunes de Chinois en pagnes bleus, des têtes étrangères du Népaul, du Dekkan, de l'Afghanistan. Et j'ai beau m'éloigner du centre, les rues continuent, s'entre-croisent, finissent encore dans de nouvelles rues, toujours pleines du même papillonnement des jupes blanches et de la même multitude, d'où monte une rumeur confuse, un bourdonnement continu de ruche. Et l'on revient oppressé par le sentiment de ce flux humain. Nous nous disons bien que notre Europe n'est qu'un petit coin du globe où se poursuit un développement local et particulier de l'humanité, nous savons bien qu'il y en a d'autres, qu'il y en a eu d'autres, comme à côté d'une certaine forêt de chênes végète une certaine forêt de sapins, comme avant une certaine forêt de chênes a vécu une certaine forêt de grandes fougères. Mais ce n'est là qu'une notion abstraite et froide, vide d'images et d'émotions. Ici on aperçoit vraiment le mystère et la diversité de cette humanité qui surgit de sources profondes et noires en milliards de vagues ondoyantes, toutes éphémères, qui ne naissent que pour s'évanouir, toujours chassées de l'être par l'incessant afflux de l'eau nouvelle que soulève vers la lumière on ne sait quel effort impérieux et aveugle. Jeté soudain au cœur d'une fourmi-

lière asiatique, on découvre une de ces sources, distincte de la nôtre, et qui a longtemps coulé sans se mêler à la nôtre, mais aussi profonde, aussi intarissable, aussi violemment ruisselante, manifestant, avec une grandeur égale, l'Être qui ne se lasse point de devenir et de s'éparpiller suivant des types innombrables dans la variété des êtres.

L'HIMALAYA.

24 novembre.

Vingt-quatre heures de chemin de fer suffisent pour atteindre Darjeeling et la grande chaîne de l'Himalaya. On s'embarque à la gare du Bengale-Nord. Cela est vaste comme King's-Cross ou notre gare de Lyon. Dans le grand terminus vitré, les trains formés attendent et un peuple indien d'employés de toute espèce, inspecteurs, contrôleurs, gardes, porteurs, allumeurs de gaz, vendeurs de rafraîchissemens, vaque sûrement et tranquillement à ses affaires. Des libraires indigènes ont leurs échoppes garnies des derniers romans anglais ; des piles de journaux arrivent humides, sentant encore l'encre d'imprimerie, de grands *papers* anglais de huit pages, surchargés d'annonces, raides, satinés et que l'on a du mal à déployer. Cinq ou six babous montent dans mon wagon; leurs boys les installent. Ils ouvrent des journaux, allument des cigarettes. Molles figures douceâtres et lourdes, vestons anglais; mais la nudité brune de leurs cuisses transparaît sous leurs jupes de mousseline drapée.

Nous sortons : dépôts de charbon, cloches à gaz, usines, le décor accoutumé des banlieues de grande ville. Puis la campagne plate, des rizières, des bouquets de palmes qui luisent dans la plus riche et la plus douce lumière.

Vers l'horizon bleu pâle et sans vapeurs, le soleil descend, mais sans se brouiller, sans se déformer. Il se liquéfie, mais reste intact : un disque pur de feu fluide qui palpite lentement, insensiblement s'abaisse, fond en touchant la plaine, s'évanouit en une clarté rose qui flotte immobile, vaporisée sur la ceinture de l'horizon, et qui meurt dans le bleu des régions supérieures. Là tremble une étoile unique et sans rayons, une grosse goutte d'eau toute blanche. En haut, le ciel noircit, tandis que l'horizon s'empourpre d'une cendre ardente, et nous filons dans la plaine, dans la plaine interminable et vide qui, maintenant, fuit de tous côtés dans la nuit.

Au nord, on distingue de vastes étendues pâles, des clartés indécises, les nappes lointaines d'un grand fleuve débordé.

25 novembre.

Au matin, grand pays plat, blond de blés, puis roux d'herbes sèches. Je ne sais pourquoi cela fait songer à Tourguénef et aux steppes russes. Tout s'éveille dans la paix de la première heure : cris frais de grands oiseaux qui passent en triangles; dans les hautes herbes, des files d'hommes vont au labeur quotidien. On retrouve ici le sentiment familier qu'inspirent les plaines de nos pays, on aime cette terre riche et douce, pleine de puissance calme, bonne aux hommes, aux bêtes, aux plantes, à tous les êtres qui poursuivent sans hâte leur vie régulière sur son sein profond.

Vers huit heures, tout droit devant nous, en plein ciel, bien au-dessus de la plaine, quelque chose flottait que je regardais sans y faire attention, une silhouette pâle, dont la pâleur et la précision finissent par inquiéter. Tout d'un coup l'idée vient que ce doit être l'Himalaya, dressé à quarante lieues de distance. Si hautes, si légères, ses neiges, à peine bleuâtres, semblent des régions d'air plus rare au milieu de l'azur épais. Cela ne fait point partie de la terre... Au-dessous, il n'y a rien, les rochers ne s'aperçoivent point : c'est encore le vide, la profondeur bleue de l'espace, et l'on croit voir s'ouvrir le ciel et, suspendu dans l'éther, paraître un paradis inaccessible, un séjour de devas lumineux et souverains.

A Siliguri, changement de voiture. Les premières pentes ne sont qu'à vingt milles d'ici, et l'approche d'un nouveau monde est déjà très sensible. A côté des Bengalais menus, voici des montagnards mongols trapus et courts, la face carrée, le teint jaune, les yeux obliques, bottés de feutre, un poignard à trois lames passé dans la ceinture, et leurs manteaux de laine sombre tranche sur les robes claires des Hindous féminins. C'est ici la frontière de deux races, la limite de deux continens humains, car les Tatares, qui commencent ici, couvrent l'Asie centrale, la Chine, s'étendent jusqu'aux glaces arctiques. Quelle étonnante variété humaine dans cette station perdue au pied de la montagne! Une douzaine de planteurs et officiers anglais, deux ou trois touristes allemands et suédois, puis une foule d'Hindous, de Lepchas, de Bhoutanais. Les jaquettes européennes, les jupes blanches des Bengalais, les robes rouges des femmes lepchas, qui, par les traits, les bijoux, les costumes, sont presque sibériennes, les houppelandes thibétaines, tout cela s'entasse dans des voitures ouvertes qui ressemblent à des traîneaux. La petite locomotive siffle, et nous courons vers la muraille bleue qui termine la plaine.

Lorsque les vapeurs pompées de l'Océan par le soleil équatorial sont poussées par la mousson du sud-ouest, elles emplissent le

ciel de l'Inde, le traversent en grandes troupes blanches ou fondent invisibles dans l'air chaud. Au nord, elles se choquent à une barrière glacée de sept mille mètres et se précipitent en neiges ou en pluies sur les pentes. Presque rien ne passe au-delà. Les plateaux du Thibet sont arides, et le versant méridional reçoit toutes les eaux venues des océans du sud. Rien ne peut donner une idée de ces pluies. Tandis qu'à Londres il tombe deux pieds d'eau par an, il en tombe ici trente et un. En 1861, il en est tombé soixante-sept. La terre est profonde, le soleil ardent, et l'on conçoit ce que doit être la végétation. Ces montagnes, d'où sortent tous les grands fleuves de la plaine, épanchent la vie par tout l'Hindoustan, et c'est à sa source que la vie a sa violence suprême. Qu'on imagine donc une levée monstrueuse de la terre, l'échine principale du globe, où les tempêtes venues de la mer viennent se briser dans des orages et des chutes d'eau qui rappellent les premiers cataclysmes du monde; une végétation primitive qui pousse dans le feu, dans l'eau, dans le brouillard, où tous les arbres et toutes les plantes de la terre, depuis les jungles de lianes et de bambous jusqu'aux forêts de sapins, sont superposés; là dedans, la rumeur des torrens, le fracas des cascades, le cri impétueux des fleuves naissans; en bas, le miaulement des tigres, et là-haut, au-dessus des roches, le cri des aigles dans l'espace glacé; partout, journellement, les éclats répercutés du tonnerre, une vie dense, violente, bruyante, qui semble ruisseler d'en haut, ou plutôt qui va montant dans l'espace, s'affaiblit comme le bruissement d'une multitude, expire à l'indifférence silencieuse des glaces élancées dans le vide, et l'on sentira peut-être la grandeur de ce monde.

Nous y pénétrons; nous voici dans la jungle, dans l'épaisse fourrure végétale qui s'étend jusqu'aux neiges. Certainement, les forêts cinghalaises m'ont paru moins grandes que celles-ci; les palmiers et les bambous, trop vite poussés, semblaient fragiles, et l'admirable lustre des tiges et des grandes palmes ne durer que par un perpétuel miracle de lumière et de chaleur. Ici, c'est l'arbre véritable, solide, ligneux, antique, non pas svelte et lisse, mais rugueux, énorme de tronc. Magnolias, acajous sont enfouis sous les lourdes mousses vertes qui, de toutes les branches, pendent comme des chevelures trempées. Des lianes, longues de deux cents pieds, courent des uns aux autres, tendues comme des câbles, comme des serpens raidis dans un effort. Et sous la grande forêt, il y en a une autre, un brouillard léger de fougères, des épaisseurs de hautes herbes, des rhododendrons qui s'étouffent dans l'ombre.

A présent, les premières pentes sont au-dessous de nous et les

forêts descendent, se prolongent dans la plaine comme un grand manteau sombre tombé aux pieds de la montagne, étalé tout en bas en vastes plis, en monceaux de verdure luisante, voilé de vapeurs lumineuses, percé de profonds trous d'ombre... Parfois la montagne s'ouvre en un amphithéâtre large de quinze lieues, plein d'air épais bleuâtre, visible. Là dedans, trois forêts semblent écroulées, entassées et fument vers le soleil, épandent des nappes de chaleur résineuses que l'on voit trembler, exhalent la respiration de leur grande vie végétale.

Au-delà, les plaines du Bengale se déroulent, vagues, indistinctes, montent dans le ciel, s'évanouissent, se perdent très haut dans la lumière et dans la brume.

A 2,000 mètres, il fait très froid ; c'est déjà le froid de l'Asie centrale. Nous rencontrons le brouillard qui traîne devant nous comme une marée vague et grisâtre, circule lentement parmi les troncs de la grande forêt, s'y colle, envahit les fourrés, se déchire, ondoie, se reforme, éteint le soleil, le verdit comme une lune étrange. A droite et à gauche, des fantômes pâles d'arbres géans, des percées vaporeuses sur des lianes et des fougères ruisselantes, une végétation brumeuse et colossale qui semble avoir poussé loin de la lumière dans quelque monde de rêve. Que nous voilà déjà loin de la plaine lumineuse où l'homme languit dans la mousseline blanche ! De temps en temps de pauvres villages lepchas à peine visibles dans l'ombre humide, petites huttes coniques, presque chinoises, où flambe un grand feu clair, des échoppes basses, obscures, chargées de bananes, d'oranges venues de la plaine, de viandes fumées, une population mongole qui patauge dans la boue, des enfans qui semblent des magots de cire jaune, des petites femmes carrées, vêtues de lourde laine rouge, des hommes qui s'enveloppent dans leur houppelande en poil de chèvre, chaussés de bottes vertes, petit feutre à trois cornes sur la tête, bien plus différens de nous avec leurs figures massives, leurs pommettes saillantes, leurs yeux obliques, bien plus étranges que l'Hindou ou le Cinghalais et nous parlant vraiment d'une espèce humaine à part. Tout est mongol ici. Les yatagans, les objets de bois laqué, les statuettes trapues que l'on vend dans le plus grand de ces villages sentent tout à fait la Chine, c'est déjà le même art biscornu, la même étrangeté baroque. Comment expliquer cela, sinon par l'affinité de race plus forte que les barrières et les distances? Car le Thibet ne commence que là-bas, derrière les hautes passes glacées, presque inaccessibles, et l'Inde anglaise est à deux pas.

Tout d'un coup le brouillard fond, fuit au-dessous de nous, fondu, disparu comme un rideau que l'on tire, découvrant en pleine lumière,

de la base au sommet, toute la grande chaîne blanche. Nous venons d'atteindre le faîte du seul contrefort qui sépare les hautes cimes des plaines de l'Inde : entre nous et les neiges, il n'y a plus rien qu'un cirque sombre de cent lieues carrées où se mêlent l'ombre des brouillards et la noirceur des forêts primitives. De l'autre côté, déployés sur un arc de 150 degrés, vingt pics s'élancent à 7,000 mètres, montent du fond de la vallée comme une vague en mouvement, dressée, figée dans son élan. Au centre, en face de nous, si près qu'il semble que sa chute va nous atteindre, la Kitchijunga déroule les jungles denses de sa vaste base, soulève ses rochers, ses glaciers bleuâtres, profile là-haut, à vingt-six mille pieds, sa crête aiguë sur la pâleur froide du ciel. En un clin d'œil, comme la vallée descend très bas, le regard mesure cette prodigieuse hauteur. En ce moment, voici ce que j'ai devant moi : au premier plan, sur la ligne de faîte que nous venons d'atteindre, semant de points blancs le fond noir des forêts, les petites villas de Darjeeling, dernière limite du monde civilisé, au bord de l'abîme où commence l'Asie sauvage, le grand pays inconnu que peuplent les hommes jaunes. Puis le vide ténébreux, l'immense cirque plein de nuit où roulent des lambeaux informes de nuées. Cinq rayons grêles et brumeux le traversent, dardés d'une masse éblouissante amoncelée derrière nous sur l'épaule noire de la montagne. Ils mesurent le gouffre, fixes au-dessus du chaos sombre des vapeurs mouvantes. Aucune mer, aucun désert ne peut donner la sensation vertigineuse de l'espace comme ces cinq lignes rigides lancées à travers cette vallée, large de quinze lieues, fermée là-bas par un mur de 8,000 mètres. Dans cette profondeur, un entremêlement vague de lignes et d'échines, mais au-delà, l'élancement calme, la clarté souveraine, la sérénité inviolée de la grande cime où viennent s'achever toutes les chaînes obscures qui, du Népaul, du Thibet, de l'Inde, se soulèvent, font effort dans l'ombre pour se réunir et, d'un commun élan, monter au-dessus de tout, dans le silence de l'espace clair, et dominer le monde.

26 novembre.

On arrive, préparé par le voyage pour les grandes émotions, et l'on trouve une ville de plaisance anglaise. Sur la route de la gare, faisant face à l'Himalaya, de grandes affiches : *Colman's Mustard*, *Pear's Soap*, *Beecham's Pills*, des troupes d'enfans à cheval, petits Saxons actifs et joufflus, des jeunes filles droites sur leurs selles, le teint clair, du sang rose aux joues, coiffées du béret de jockey, correctes dans leurs amazones, suivies du domestique hin-

dou, que le respect ploie devant la race forte. On passe devant des cottages dont les fenêtres à baies sont encadrées de clématites et de roses grimpantes. Aux grilles des petits jardins, des noms de villas anglaises : *Birchwood* ou *Woodland House*. Le plus haut sommet de Darjeeling, d'où l'on plonge sur tout le Sikkhim, est tacheté de villas coquettes, couronné par un petit clocher saxon de pierre grise, tout semblable à ceux qui veillent sur la pâle campagne anglaise. A côté, un *tennis-ground* que vont quitter des joueurs en flanelle. Devant ces images, l'orientation de l'esprit change, de vieux souvenirs émergent de l'ombre où ils sommeillaient, de vieux courans d'idées et d'émotions se reforment tous seuls. Vous vous croyez en Angleterre à la tombée d'un jour d'été, et lorsque vous relevez la tête, les yeux s'attendent à rencontrer des bandes rouges de couchant au bout d'une prairie terne. Voici les *Assembly Rooms* où l'on danse le soir, où se font les premières flirtations qui conduisent au mariage. Voici la chapelle dissidente que méthodistes, baptistes, wesleyens, possèdent tour à tour. Voici les soldats rouges, athlétiques, pommadés, qui vivent en gentlemen dans leurs barracks et, la badine en main, se prélassent avec des airs d'amateurs et de conquérans. Voici le *Boarding house*, *genteel and respectable*, où vous avez vécu à Eastbourne ou à Scarborough. On a mis son habit noir pour le dîner : la maîtresse de la maison dit les grâces, et fait passer cérémonieusement de fines tranches d'agneau, de bœuf rôti ou de pesans morceaux de *pudding*. Le mari, personnage effacé, mais correct, ajoute à la respectabilité de la maison. La conversation s'engage, conversation paisible de gens bien élevés, tranquilles, sociables et qui s'abordent sans méfiance. On passe au salon : une jeune femme se met au piano, la soirée s'achève par des morceaux du dernier *burlesque* de Sullivan ou bien par des chansons patriotiques et sentimentales, et l'on se sépare en projetant quelque promenade pour le lendemain. Comparez le colon français en Tunisie ou au Tonkin, généralement célibataire. Comme il s'ennuie! comme il sent son exil! Ces Anglais sont en Angleterre, ici. Ils ont transporté non-seulement leurs institutions, leurs coutumes, leurs préjugés, mais tout leur milieu natal, mais tout le décor de leur pays. Le contact d'un monde différent n'a pas de prise sur eux. Au fond, nulle race n'est moins capable d'adaptation, moins flexible, nulle ne persiste aussi continûment dans son type et sa personnalité. De là leur énergie morale, la force de leur volonté tendue par quelques idées immuables, mais de là les limites de leur sympathie et de leur intelligence. Ceux-ci ignorent tout à fait l'indigène et ne font pas d'effort pour le comprendre. Du haut de leur civilisation, ils le regardent comme un demi-sauvage *idolâtre*. « Idolâtre, » voilà le terme par lequel

on désigne indistinctement les Hindous, les Bouddhistes, les Parsis (1). Voilà bien le point de vue biblique ; c'est ainsi que les Juifs parlaient des peuples étrangers. A Ceylan, un planteur, installé dans l'île depuis quinze ans, m'a posé la question suivante : « Et comment s'appellent leurs idoles, qu'est-ce qu'ils adorent? » J'admirais tout à l'heure la hauteur, le flegme, le silence dédaigneux de deux soldats installés chez un marchand de chinoiseries : ils maniaient ses bibelots sans le regarder. Ce soir, à table d'hôte, un jeune officier qui vient passer ici quelques jours, ayant visité dans la journée un temple de lamas, résume ainsi ses impressions : « Un misérable trou puant et dont je me suis sauvé le plus vite possible » (*A dirty stinking hole which I was only too glad to get out of*). Ils ne voient dans l'indigène qu'un coolie ou qu'un boy bon pour porter les bagages ou cirer les souliers, comme ils ne voient dans le pays qu'une exploitation agricole ou industrielle. Infatigablement, ils ont défriché les plus belles forêts de Darjeeling ou de Ceylan pour couvrir le terrain dénudé de leurs tristes plantations de thé. Montez au Sinchul, le sommet qui, à deux pas d'ici, domine Darjeeling, vous verrez le plus grand panorama du monde ; au sud, les plaines de l'Inde ; au nord, les crêtes himalayennes, mais les premiers plans sont anglais, couverts de jardins, de culture, de villas, d'églises, de casernes. Ils *civilisent* et non pas seulement pour eux-mêmes, mais encore par esprit de devoir envers l'indigène. Couvrir l'Inde de chemins de fer, agrandir et multiplier ses ports, décupler son commerce, la convertir au christianisme protestant, supprimer ses castes, affranchir ses femmes, ouvrir ses zenanas, lui donner, avec le goût des pantalons, des jaquettes noires, du cricket, du *foot-ball*, de la musique et de la poésie anglaise, une éducation « pratique et rationnelle, » en cela, disent-ils, consiste leur mission, persuadés comme Addison, comme Sydney Smith et Macaulay, que l'augmentation du bien-être humain, la civilisation décente, raisonnable, confortable, en un mot la civilisation anglaise, voilà les fins suprêmes de l'humanité. « Quand nous aurons achevé notre œuvre dans l'Inde, me disait un Anglais à Ceylan, probablement les Hindous pourront se passer de nous et nous mettront à la porte. Mais nous aurons accompli notre mission. » Là-dessus, il vantait « le chemin de fer qui perce les forêts, amène à l'intérieur la vie et la lumière, fait la guerre aux vieilles superstitions, à toutes les *momeries bouddhistes*. » Ils sont si entreprenans que l'Inde, munie de manufactures, de voies ferrées, d'universités, de banques, a aujourd'hui le budget et le

(1) En Allemagne, en Italie, en France, ils appellent les habitans *the natives*. En anglais, le mot *foreigner* a un sens analogue à celui du mot barbare chez les Grecs.

commerce de l'Italie ou de l'Autriche. Ils sont si raides et si forts que, perdus au milieu de deux cents millions d'Hindous, ils ne se transforment pas, tandis que l'Hindou semble se faire Anglais au contact de leurs cent mille colons. A Calcutta, j'ai pu voir des livres et des journaux écrits par des indigènes : non-seulement l'anglais en est excellent, mais on y rencontre le tour, le style, les préjugés, toutes les façons anglaises de sentir et de penser. Quelques articles semblaient sortis de la plume d'un révérend rédacteur d'une bonne revue de Londres. De même certains individus artistes, d'âme plastique, après avoir causé quelques heures avec un homme de personnalité originale et puissante, copient sans s'en douter ses attitudes, ses gestes, ses inflexions de voix. « Race de silex, » disait Carlyle des Anglo-Saxons : oui, race de silex qui, s'implantant sans se déformer dans la molle argile hindoue, lui imprime ses angles et ses saillies. Conquérans hautains, organisateurs infatigables, ils sont ici la race noble, une nouvelle race de brahmanes, des devas supérieurs. Et je le sentais ce matin en regardant, par-dessus la cohue grotesque des Mongols misérables, le port droit, les mouvemens calmes, le geste tranquille et fort, la figure claire, le regard résolu et serein de trois de leurs jeunes gens.

27 novembre.

Il faut se lever avant quatre heures pour voir les premiers feux du soleil sur la Kitchijunga. Il gèle, il fait très noir : rien de visible que des silhouettes d'arbres voisins, et là-haut, parmi les froides constellations, le croissant très clair, mais trop mince pour jeter de la lumière. On ne voit rien, mais on sait que partout devant soi la terre se dérobe, descend, et l'on sent tout en bas la présence des grandes forêts obscures, du pays de Sikkhim, étendu dans la nuit. La grande chaîne a disparu tout entière.

Vers quatre heures et demie, très haut dans le ciel paraît un astre, un astre étrange, car voici qu'il semble s'élargir. Une tache rose se fait, demeure, grandit... Puis des lignes aiguës s'éclairent. Au-dessous, la noirceur de la nuit, aucun signe d'aube, la terre dort dans les ténèbres, et l'on a peur de ces choses lumineuses apparues là-haut dans l'espace, de ces clartés qui ne sont pas de notre monde, qui semblent un prélude à quelque vaste changement de l'ordre accoutumé...

Ensuite, toutes les crêtes de neige sortant de la nuit se sont éclairées comme le bord mystérieux d'une mer rose et puis, longtemps après, les vieilles forêts ont reparu dans la lumière.

Vers sept heures, j'ai pris un guide pour pénétrer un peu dans

la jungle. Nous suivons la route qui longe et domine le grand cirque. Au-dessous de nous, de l'épaisseur des fourrés surgissent comme des palmes les fougères arborescentes qui sortent d'une gaine de mousse fauve, trempées de rosée fraîche. Plus bas, la jungle descend avec ses dômes d'arbres luisans, vus d'en haut, voilés par l'air dense, descend jusqu'au fond de la grande vallée du Sikkhim, qui, à quatre mille pieds au-dessous de la route, déploie l'étendue sombre de ses forêts vierges. Au-delà, par-dessus la végétation bleuâtre, commencent les coulées de glacier, et les hautes lignes blanches découpent avec précision le ciel pâle.

Mon guide marche d'un puissant pas lourd, le pas des montagnards thibétains, vrai type de Chinois, non le Chinois délicat et fin, mais celui du Nord, grand, anguleux. Figure fouillée de traits profonds, ridée, plissée, figure curieuse, gercée, tannée par le soleil. Petit tricorne vert, d'où sort une queue noire de cheveux tressés, vaste manteau de poil, bottes de feutre vert, recourbées en très longues pointes. Des ornemens sauvages, une bague verte, un gros anneau d'ivoire au pouce, l'oreille gauche distendue, allongée par un disque d'argent. Il avance silencieusement, de son pas régulier, appuyé sur une grande pique en bois de tek, couverte de caractères pointus qui ne ressemblent pas aux lettres hindoustanies, compliquée d'un cadran solaire où les Thibétains lisent l'heure quand ils parcourent là-bas leurs grands plateaux déserts. Parfois, avec un geste du bras, un sourire lent et des gutturales qui ne sont pas humaines, il désigne des sommets lointains. Nous communiquons par signes, lui, l'étrange homme mongol, dont la race erre depuis les premiers temps de l'humanité par les steppes de l'Asie centrale, et moi, touriste parisien débarqué sur cette terre après la longue traversée des eaux monotones. Quel abîme entre sa race et la mienne! Impossible de nous retrouver une origine commune dans la nuit du passé. Impossible de comprendre ce visage immobile qui m'est fermé, ce visage qui n'est pas fait comme les nôtres, impossible d'y déchiffrer son âme...

Au bord de la route, comme j'examinais avec surprise une roche curieusement sculptée, il a levé deux fois le bras vers le ciel, et, je crois, vers le soleil. Cette fois, il me semble l'avoir compris. Même geste devant une rangée de longues perches où pendent des loques blanches chargées de caractères sacrés. Ces pauvres drapeaux sont des emblèmes religieux et portent des prières innombrables. Vient le vent qui les soulève vers le ciel, et toutes les prières silencieuses sont entendues. En ce moment, ils pendent, inertes, le long d'une petite allée qui dévale jusqu'aux cases misérables d'une lamasserie accrochée aux flancs du grand cirque. A l'entrée, un enfant, un novice accroupi, déroule avec une mélopée nasillarde des prières écrites

en lettres chinoises sur de vieilles bandes d'étoffe. Sort d'un coin sombre où je ne l'avais point vu, tapi, un être jaunâtre, un bonze qui vient tourner autour de nous, qui nous fait de profonds saluts en portant les mains à son front. Il est horrible et lamentable, ce bonze, un vrai monstre, tous les traits tatares exagérés, les yeux saignans et pas de menton, la bouche se perdant dans les plis flasques du cou jaune, la figure abrutie et rigide.

A la porte, une rangée de cylindres à prières que le Thibétain guette depuis quelques instans. Furtivement, il s'est avancé, et avec un sourire énigmatique, un à un, sans se presser, voici qu'il fait tourner tous les cylindres. A quoi songe-t-il, tandis qu'à voix basse il marmotte ses gutturales? Quel est le sentiment obscur qui a dicté son geste?

A l'intérieur, dans l'ombre, derrière une vitrine, la vague ébauche d'un Bouddah assis, non pas souriant et calme, mais grimaçant d'une grimace mongole. Devant lui, sur un autel, des offrandes, pauvres offrandes, non des fleurs somptueuses comme à Ceylan, mais des grains de riz, de l'eau, et, dans de vieilles bouteilles anglaises qui ont contenu du gin et du whiskey, de maigres plantes séchées. Tout cela sent une misère primitive et sauvage. Sur les murs de très vieilles fresques s'écaillent, de très anciennes peintures bleuâtres où se pressent les monstres de l'imagination mongole, ventres énormes, têtes bouffies, yeux saillans, bouches tordues... *Darjeeling*, prononce le bonze, en me montrant l'un d'eux, un autre est la Kitchijunga. Par quelle mystérieuse association d'idées, la grande forme simple et noble a-t-elle pour symbole ce dragon difforme et compliqué? Quel genre d'émotion vague, de terreur ou de tristesse sa vue a-t-elle donc soulevé chez les ancêtres?

Dans la patte jaune que tend sournoisement le pauvre lama, je glisse quelques annas, et nous laissons le petit temple de boue à l'ombre de ses drapeaux sacrés, sous la protection des mille prières qui flottent au vent, suspendu tout seul au bord du grand cirque brumeux...

Ce soir, les nuages emplissent tout, et les vapeurs grises noient les vallées qui vont vers l'Inde ou vers la Chine. Très loin, dans l'ouest, des lueurs roses traînent venues on ne sait d'où... Aux flancs noirs des montagnes, sur le peuple des crêtes, c'est une procession monotone et lente de choses grises qui rampent sans se lasser. Dans cette vapeur pâle, les contreforts inférieurs entre-croisent leurs lignes noires, et l'on ne distingue rien que des pans superposés de nuit. Et cela fait un infini vague, non de surface comme la mer, mais profond, où s'ébauche un monde obscur, où s'assemblent

lentement des formes inachevées, espaces d'ombres, taches indécises de lumière brouillée, forêts devinées, arêtes entremêlées, rayons bleus dardés à travers le vide, tout un pêle-mêle gris qui ondoie.

Sur la ligne de faîte, un grand arbre tordu semble marquer la fin du monde au bord de l'abîme. Au-dessous, rien, un néant vaporeux où flottent des formes vagues. Littéralement, on se croit arrivé devant l'espace vide, à la rive brumeuse de la terre au-dessus du chaos.

Chose étrange, on entend des chants, des voix claires d'enfans qui viennent d'une école de petites filles anglaises cachée sur la hauteur, et cela saisit comme un souvenir des premières années quand on arrive au bout de la vie devant la noirceur de l'au-delà. Pourquoi donc ces minutes sont-elles pleines de ce frisson subtil et douloureux, pourquoi donc ces tombées de nuit sont-elles si mystérieusement tristes, plus inoubliables que tous les grands spectacles qu'on vient chercher si loin ?

L'arbre froisse ses branches, et la vapeur grise rampe toujours sur le fond terne du ciel. A présent, tout le Sikkhim est enseveli dans le brouillard humide. Mais au-dessus de cette tristesse et de cette confusion, on songe que les grandes cimes empourprées surgissent, dorment, posées sur un lit de calmes nuages, seules en face du soleil mourant.

BÉNARÈS.

29 novembre.

Changement très soudain de décor. Arrivé ici hier soir, après vingt-quatre heures de trajet sur le Bengale-Nord et vingt et une heures sur le Grand-Péninsulaire. Rien à voir sur la route : des froides régions mongoles, nous passons tout de suite dans les plaines sacrées de l'Inde, aux bords du vieux Gange divin.

Car c'est ici l'Inde classique, l'Inde indienne. L'Européen n'y habite pas, il ne fait que passer. Il n'a rien transformé, il ne s'est pas établi en marchand ou en manufacturier. Cette ville, ces Hindous, ces temples sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a dix siècles. C'est le cœur du monde hindou, le foyer toujours brûlant du brahmanisme. Ces vieux brahmes qui, lorsqu'ils avaient vu le fils de leur fils, s'enfonçaient dans une forêt pour y méditer solitairement sur le fond de toute chose, sortaient de Bénarès ou des parties voisines de la vallée du Gange. Sur cette terre furent élaborés les six grands systèmes de philosophie de la pensée hindoue. Il y a vingt-cinq siècles, cette ville était déjà fameuse. Oui, lorsque Ba-

bylone luttait contre Ninive; quand Tyr jetait ses colonies sur les plages méditerranéennes, avant que l'agora d'Athènes retentît de l'éloquence de ses orateurs et que ses temples se peuplassent de statues de marbre; quand Rome n'était qu'une petite cité de paysans, quand florissaient les vieux cultes égyptiens, cette ville, grande et fameuse, était remplie, comme aujourd'hui, de brahmes à peau blanche, semblables par les traits à ceux que je vois ici, déjà courbés par la tyrannie des rites, ployés sur eux-mêmes, absorbés dans le rêve métaphysique, dévidant indéfiniment le fil subtil de leur spéculation, arrivant au vertige et, dans leur hallucination, voyant le monde solide chanceler et s'effondrer dans le néant calme d'où montent éternellement les apparences. Çakya-Mouni fut l'un d'eux : il naquit à trente lieues d'ici, et, après sa méditation de cinq années, vint prêcher à Bénarès.

Aujourd'hui, rien n'est resté de notre Occident d'alors. C'est un monde absolument mort, fini, abîmé dans les ténèbres du temps... Mais cette ville est toujours la Kasi, la « resplendissante » de l'Inde.

Le matin, lorsque le disque palpitant du soleil monte derrière le Gange, vingt-cinq mille brahmes, accroupis au bord de l'eau devant un peuple hindou, disent encore les vieux hymnes védiques à l'astre, à la rivière divine, aux puissances primitives, aux sources visibles de la vie. Rome est moins sacrée pour le catholique que Bénarès pour l'Hindou : chaque pierre en est sainte. Aucune souillure, aucun péché ne peut perdre l'homme qui meurt dans ses murs. Fût-il chrétien, fût-il musulman, eût-il même tué une vache ou mangé de la chair, il est certainement transporté dans le Kailas, dans le paradis himalayen de Siva. Heureux donc qui peut y terminer ses jours! Plus de deux cent mille pèlerins y accourent tous les ans de tous les coins de l'Inde; parmi eux, beaucoup de vieillards et de mourans. Quand un homme ne peut s'éteindre ici, souvent on y apporte ses cendres, afin que les « fils du Gange, » les brahmes de Bénarès, puissent prononcer les prières des morts et que le fleuve sacré les reçoive. « Kasi, la sainte Kasi, disent les Hindous, on meurt tranquille quand on l'a contemplée! »

Cette cité est véritablement extraordinaire. Ailleurs, la religion n'est qu'une portion de la vie publique. A Bénarès, on ne voit qu'elle; elle emplit tout, prenant à l'homme toutes les minutes de son existence, couvrant la ville de ses temples : il y en a plus de dix-neuf cents, et la multitude des chapelles est incalculable. Quant au peuple des idoles, il est à peu près deux fois plus nombreux que celui des habitans. On en compte environ cinq cent mille.

Hier soir, en arrivant, comme il faisait encore jour, je suis allé jusqu'au fleuve. Les ruelles tortueuses grouillent d'humanité demi-nue. Aux portes des lieux sacrés, la cohue est plus épaisse;

des brahmes à figure blanche se pressent et vous coudoient; des fakirs, assis sur leurs talons, nus, couverts de cendres, le crâne brillant, le regard fixe, immobiles dans le fourmillement universel, semblent de pierre. Les échoppes regorgent d'objets religieux, colliers de fleurs jaunes, chapelets, pierres sacrées, étranges emblèmes phalliques, lingams et yonis. Dans les murs, au-dessus des portes, des niches abritent des dieux difformes, des dieux monstres aux têtes d'éléphans, et dont les corps d'androgynes sont enlacés par des serpens. Çà et là, des puits, d'où monte une odeur fétide de fleurs pourries, sont habités par des dieux, et autour d'eux la foule se serre plus dense. Sur les murailles, des peintures bleues racontent la mythologie hindoue; les temples sont ceints d'une guirlande de dieux obscènes, et au milieu des rues, comme si les idoles, trop nombreuses, débordaient des temples trop rares, de petits autels soutiennent le gras Ganesh ou la monstrueuse Kali. On glisse dans un fumier de fleurs, on avance dans une boue étrange faite d'ordures, de jasmins sacrés qui pourrissent dans cette eau du Gange, dont on asperge tous les autels, et du sol gluant monte une extraordinaire et fade senteur. Au milieu de la multitude humaine, des singes gambadent ou jacassent, accrochés à des toits, et les vaches vont, libres, mangeant des fleurs. Et c'est la même sensation d'ahurissement et de vertige que lorsqu'on lit les vieux poèmes hindous qui font défaillir l'esprit par l'accumulation des myriades de millions de siècles, par l'énumération infinie des dieux, des élémens, des plantes, des animaux qui tourbillonnent et s'enlacent. Toutes nos habitudes d'esprit sont renversées. Imaginez que vous débarquez dans un pays où les hommes marcheraient sur la tête. Cette race pense, sent, vit d'une façon contraire à la nôtre, et la première idée, quand on arrive à Bénarès, c'est que le délire y est normal.

30 novembre.

Levé à cinq heures. — A six heures et demie, je suis sur la rivière. — Fraîche lumière matinale, blanche à l'horizon comme de l'argent fluide. Le large Gange étale sa poitrine brune, roule son onde bourbeuse et clapotante entre des étendues désertes de sables et une lieue de temples, de palais, de mosquées, de murs de marbre dont la file se fond au loin dans une brume rose. — Les vastes degrés descendent noblement jusqu'au fleuve, et leurs lignes parallèles font une large surface oblique, tout éblouissante de lumière. — Dans cette clarté, grouille le peuple hindou, pèlerins, fidèles, prêtres, qui viennent accomplir leurs dévotions matinales, adorer le Gange et le Soleil levant. Ils sont là par milliers, vieux brahmes

à peau blanche, au triple ventre bouffi, au crâne luisant, assis sur des tables de pierre, sous de vastes ombrelles de paille, lisant les textes sacrés au peuple qui barbote,— çoudras bruns, la tête rasée, sauf une petite touffe qui retombe sur la nuque, souples dans leur nudité sombre, — femmes de la tête aux pieds drapées de couleurs éclatantes et qui prient debout, les bras levés, les mains jointes vers le soleil. — A mesure que la barque avance sur l'eau splendide, les temples, la foule, se multiplient. Des escaliers larges de quatre cents pieds montent en pyramides énormes, régulièrement rayés par leurs mille degrés. De pesans piliers octogonaux plongent dans le fleuve; les façades carrées, les grands cônes feuillus de pierre rouge, les cubes de marbre creusés de niches et de chapelles se succèdent, se recouvrent : c'est l'accumulation colossale de la pierre prodiguée, superposée en constructions géométriques comme dans la vieille Égypte, comme dans les villes légendaires de l'Assyrie. Et sous ces architectures, au bord du fleuve antique, cent mille Hindous s'agitent, accomplissant les rites.

Pendant quatre heures, je monte et je redescends la rivière. Comment décrire cette inépuisable variété, cet ondoiement des formes et des attitudes? — Sur les larges degrés, blancs de soleil, entre les pilotis, plus haut, sur les terrasses, sur les blocs entassés des temples ruinés, plus haut encore sur les balcons, sur les toits de pierre massive, sous la forêt des parasols de paille, c'est un pullulement de corps bruns, un bouillonnement de couleurs simples. — Cinq corps nus, accroupis sur un pilier se débandent brusquement, lancés dans l'eau qui rejaillit en étincelles. Derrière eux, les lèvres agitées par une prière, des brahmes brandissent des branches, dont ils frappent monotonement le fleuve. Au-dessous, des femmes sortent de l'eau, moulées dans leurs voiles bleus qui ruissellent, graves et droites. — Accroupi sur un haut bloc de marbre, isolé de la foule, enveloppé de soie rouge, un homme immobile, dans une posture hiératique, regarde monter le soleil. — Puis des attitudes étranges, des gestes qui semblent de maniaques; deux femmes se tiennent le nez d'une main et frappent leur poitrine de l'autre ; une vieille, toute tremblante, le pauvre corps dessiné dans sa maigreur par le voile trempé, joint ses mains ridées et six fois tourne sur elle-même. D'autres, avec une vibration rapide des lèvres, éclaboussent le fleuve méthodiquement, font jaillir l'eau devant elles; des vieillards, dans des attitudes de fleuves, inclinent des urnes de cuivre. Et comme fond à tout cela, derrière les innombrables chapelles coniques dressées au milieu même des degrés, une file de quatre-vingts temples et palais. Au hasard j'en note un plus grand que les autres, un vaste carré rose, vivement découpé sur le ciel, fleuri de balcons, couvert d'arabes-

ques, dentelé de colonnettes, troué par ses fenêtres d'ombres ogivales. Il jette jusqu'au fleuve son grand escalier, qui tombe déployant son ample nappe oblique; et tout en haut, sur les dernières marches, des hommes nus tendent leurs muscles luisans, brandissent des massues, dessinent sur le marbre des silhouettes héroïques.

A présent nous avons parcouru deux milles, et le spectacle est le même. Cette foule, ces architectures, cette lumière, semblent vues dans un de ces rêves d'opium où le temps, l'espace et toutes les choses qu'ils contiennent sont monstrueusement grandis et multipliés. Ici comme là-bas, au pied des édifices, les plates-formes de pierre ou de bois s'avancent dans l'eau lumineuse, et c'est un fourmillement distinct autour de chacune, — cent femmes voilées de blanc qui se courbent sur l'eau, — des torses d'éphèbes dressés dans la lumière, — des brahmes immobiles, maigres, aux vertèbres saillantes, pliés en deux, courbés, comme absorbés dans quelque rêverie morne, — des groupes d'enfans qui gambadent autour des bûchers où l'on brûle les morts, — des vaches sacrées, silhouettes paisibles profilées sur le blanc des escaliers de marbre; et de toute cette multitude mouvante, priante, chantante, monte une rumeur immense, un bruissement confus d'humanité. Partout, au bord de la grande eau indifférente, c'est la même vie qui pullule, le même flot de foule qui coule et qui s'amasse. Des milliers de colombes volent et s'abattent sur les cônes des temples, des corbeaux gris, de grands vautours à la gorge pendante sont posés sur des fûts de colonnes. Le ciel est bruyant du piaillement des perroquets splendides; la fumée monte des cadavres que l'on brûle, et par endroits le fleuve est noir des cendres que l'on y jette. L'eau charrie des fleurs; des prières innombrables s'élèvent vers Siva, vers Durga, vers Ganesh, vers Surya, le soleil qui maintenant brûle. Devant le vaste Gange, entre les pyramides, sous les colonnades des chapelles, au pied des architectures démesurées, étranges comme les végétations de l'Inde, comme les religions de l'Inde, fourmille la vie innombrable de l'Inde. Pendant un instant on croit retrouver la sensation accablante qui, répétée sur des générations, modifiant la structure des cerveaux aryens, se traduit dans leurs poèmes et dans leurs philosophies. Derrière les êtres particuliers et périssables, on aperçoit une force qui se déploie, pour produire toutes les choses et toutes les vies, impérissable, éternellement présente, la même à travers les millions de morts et de naissances qui la manifestent sans la diminuer. C'est cette force qu'ils adorent, c'est le culte de cette force qui fait le fond de leur religion. Une fois cela compris et senti, on s'explique les contradictions, les incohérences de cet hindouisme si complexe, où le

fétichisme sauvage s'allie aux spéculations pénétrantes, qui adore trois cent trente millions de dieux en même temps que les bêtes, les arbres, les élémens, les astres, les pierres, à la fois panthéiste, monothéiste, polythéiste, selon qu'il considère l'Être universel, son incarnation principale, quelques-unes ou la totalité de ses manifestations par la Matière ou par l'Esprit. Une fois cela compris, on s'explique les folies de leur imagination, l'étrangeté de leurs rêves exprimés dans ces poèmes interminables et touffus où l'homme noyé au sein de la nature a pour égaux et compagnons les singes, les ours, les éléphans, les plantes, les insectes. Avant tout, ils ont senti la vie, la vie ondoyante, fluide, qui meurt et qui devient, multiple, indéfiniment diverse. Et le contraste me le faisait comprendre quand par-dessus la multitude confuse, par-dessus la floraison des temples, je suivais la montée blanche dans le bleu du ciel des deux minarets d'une mosquée musulmane. Ils s'élançaient d'un jet rigide avec l'ardeur d'une prière et l'impétuosité d'un cri, et l'on sentait l'œuvre fervente d'une race simple, volontaire, monothéiste et passionnée.

Midi. Je quitte le Gange et au trot nous traversons la ville. Très vite, les ruelles, les échoppes, les cuivres ciselés étalés sur les trottoirs, les temples, les idoles des rues, la foule multicolore, défilent. Puis la campagne poudreuse. A l'hôtel, c'est une étrange sensation que de retrouver la tranquillité et la raison européennes, le bel ordre tranquille, les costumes corrects, la conversation banale et courtoise. Tout d'un coup on retombe dans son assiette ordinaire, et l'impression enfoncée par ce qu'on vient de voir disparaît comme un rêve qui fond au réveil. Pourtant une certaine inquiétude reste. Quand on voit un homme faire des gestes désordonnés, tenir des discours incohérens, vivre à rebours des autres, on dit qu'il extravague. Quand on s'est promené seul au milieu d'un peuple qui se conduit ainsi, il faut être bien fort et bien sûr de soi pour porter un tel jugement. Si quelqu'un ici vit en dehors des règles, c'est moi, c'est mon compagnon de table d'hôte. A tout le moins, on sent qu'il n'y a pas de règle, on reste déconcerté, on a perdu l'instrument de mesure avec lequel on évaluait et on avait vu évaluer toute chose. On éprouve très violemment que nos idées et nos coutumes européennes ne sont que des coutumes et des idées locales, que notre point de vue n'est que différent du point de vue hindou, qu'au fond l'un et l'autre se valent, et que toutes les façons d'être sont légitimes par cela même qu'elles sont. De quel droit disais-je tout à l'heure que l'état normal chez ce peuple est la folie?

Après le *tiffin* on ne sait que faire : dehors le soleil flamboie

dans la campagne solitaire à cette heure. J'ouvre quelques ouvrages spéciaux pour y chercher le sens de ce que je viens de voir. Que signifiaient ces rites, que voulaient dire ces gestes de maniaques? Quelles prières récitaient-ils devant le peuple, les brahmes, nus sous leurs grandes ombrelles d'osier? Au bout d'une heure de lecture on retrouve la sensation primitive : ils sont bien fous.

Voici la vie quotidienne de l'un des vingt-cinq mille brahmes de Bénarès. Il se lève avant l'aurore, et son premier soin est de porter les yeux sur un objet de bon augure. S'il aperçoit une corneille à sa gauche, un milan à sa droite, un serpent, un chat, un lièvre, un chacal, un vase vide, un feu qui fume, un tas de bois, une veuve, un borgne, toute la journée de grands malheurs le menaceront: s'il allait entreprendre un voyage, il le remet. Mais si son premier regard tombe sur une vache, sur un cheval, un éléphant, un perroquet, un lézard, un feu bien clair, une vierge, tout ira bien. S'il éternue une fois, il peut compter sur une grande joie. S'il éternue deux fois, il doit s'attendre à quelque catastrophe. S'il bâille, un démon peut entrer dans son corps. Ayant évité tous les objets de mauvais augure, le brahme est pris dans l'engrenage sans fin des rites religieux. Sous peine de rendre inutiles tous les actes de la journée, il doit se laver les dents au bord d'un fleuve ou d'un étang sacré en récitant un mantra spécial qu'il termine par l'hymne suivant :

« O Gange, fille de Vichnou, tu jaillis du pied de Vichnou, tu es aimée de lui; — Écarte de nous la souillure du péché et de la naissance, et, jusqu'à la mort, protège-nous, tes serviteurs. »

Ensuite il se frotte le corps avec des cendres, disant : « Hommage à Siva, hommage à la source de toute naissance! Qu'il me protège pendant toutes les naissances! » Puis il trace les signes sacrés sur son front : les trois raies verticales qui représentent le pied de Vichnou, ou les trois raies horizontales qui rappellent le trident de Siva, et fait un nœud des cheveux que le rasoir a laissés sur le sommet de son crâne, afin qu'aucune impureté n'en tombe qui puisse souiller la sainte rivière.

A présent, les cérémonies du matin (*sandhya*) peuvent commencer, celles que célébraient tout à l'heure les brahmes de Bénarès au pied des grands escaliers de pierre. Minutieusement, mécaniquement, chacun accomplit de son côté la série des actes et des gestes prescrits.

D'abord l'ablution interne : le fidèle prend de l'eau dans le creux de sa main, et, la versant de haut dans sa bouche, nettoie son corps et son âme. Cependant il invoque mentalement les vingt-quatre

grands noms du dieu Vichnou, disant : « Gloire à Kesava, à Narayana, à Madhava, à Godinva, etc. »

Le second acte est l'exercice ou discipline de la respiration (*Prajayama*). On y distingue trois opérations : 1° le fidèle comprime sa narine droite avec le pouce et chasse son haleine à travers l'autre ; 2° il aspire à travers la narine gauche, puis, comprimant celle-ci, respire à travers la narine droite ; 3° il se bouche complètement le nez avec l'index et le pouce et aussi longtemps qu'il le peut retient sa respiration.

Tous ces actes doivent précéder le lever du soleil et préparent le fidèle à ce qui va suivre. Debout, au bord de l'eau, immobile, solennellement il la prononce, la fameuse syllabe AUM, dont la longueur doit égaler celle de trois voyelles. Elle lui rappelle les trois personnes de la trinité hindoue, Brahma qui crée, Vichnou qui conserve, Siva qui détruit. Plus noble que toute parole, impérissable, dit Manou, elle est éternelle comme Brahma lui-même. Elle n'est pas un signe, mais un être, une force, une force qui contraint les dieux, supérieure à eux, l'essence même de toutes choses. Mystérieuses opérations de l'esprit, étranges associations d'idées d'où peuvent sortir de semblables conceptions...

Ayant prononcé l'antique et redoutable syllabe, l'homme appelle par leurs noms les trois mondes : la terre, l'air, le ciel et les quatre cieux supérieurs. Il se tourne alors vers l'orient et répète les vers du Rig-Véda : « Méditons sur la gloire splendide du vivificateur divin, qu'il éclaire nos intelligences. » En prononçant ces derniers mots, il prend de l'eau dans la paume de sa main et la verse sur le sommet de son crâne. « Eaux, dit-il, donnez-moi la vigueur et la force, afin que je me réjouisse. — Comme des mères aimantes, bénissez-nous, pénétrez-nous de votre essence sacrée. — Nous venons nous laver de la souillure du péché : faites-nous féconds et prospères. » Suivent d'autres ablutions, d'autres mantras, des vers du Rig-Véda, et cet hymne qui chante l'origine des choses : « De la chaleur brûlante sortirent tous les êtres, oui, l'ordre entier de cet univers : la Nuit, l'Océan qui palpite, et, après l'Océan qui palpite, le Temps, qui sépare la Lumière de la Nuit. Tous les mortels sont ses sujets. C'est lui qui dispose de tout et qui a fait l'un après l'autre le soleil, la lune, le ciel, la terre, l'air moyen. » Cet hymne, dit Manou, répété trois fois, efface les péchés les plus graves.

Vers ce moment, derrière les sables qui bordent l'autre rive du Gange, le soleil surgit. Aussitôt qu'émerge le disque éblouissant, la foule l'acclame et le salue par « l'offrande de l'eau. » On la lance

en l'air, soit d'un vase, soit de la main. Trois fois le fidèle, plongé jusqu'à la ceinture, la fait jaillir vers le soleil. Plus elle s'éparpille au loin, et plus grandes sont les grâces attribuées à cet acte. Cependant le brahme, assis sur ses talons, accomplit le plus sacré des exercices religieux : il médite sur ses doigts. Car les doigts sont saints, habités par diverses manifestations de Vichnou : le pouce par Govinda, l'index par Mahidhara, le troisième doigt par Hrikesa, le quatrième par Trivikama, le cinquième par Vichnou lui-même, tandis que la paume est le séjour de Madhava. « Hommage aux deux pouces, dit le brahme, aux deux index, aux deux doigts du milieu, aux deux doigts sans nom (les annulaires), aux deux petits doigts, aux deux paumes, aux deux dos de la main. » En même temps il touche sa poitrine, ses yeux, son nombril, sa gorge, sa tête, et finalement la partie sacrée entre toutes, l'oreille droite, où résident à la fois le feu, l'eau, le soleil et la lune. Il prend alors un sac rouge (*go-mikhi*), y enfonce sa main, et, par des contorsions des doigts qu'il contourne et entre-croise, figure rapidement les principales incarnations de Vichnou : un poisson, une tortue, un sanglier, un lion, une charrette, un nœud coulant, une guirlande. Il y a cent huit de ces figures, dont pas une ne doit être omise, et les mérites attribués à ces gestes sont infinis.

La seconde partie du service est aussi riche que la première en ablutions et en mantras. Le brahme invoque le soleil, « Mitra, qui regarde les créatures d'un œil immuable » et les Aurores « brillantes, filles du ciel, » premières divinités de nos races aryennes ; il glorifie le monde de Brahma, celui de Siva, celui de Vichnou, récite des morceaux du Mahabharata, des Puranas, tout le premier hymne du Rig-Véda, les premiers vers du second, les premiers mots des principaux Védas, du Yajur, du Sama, de l'Atharva, puis des morceaux de grammaire, des prosodies inspirées, enfin les premiers mots du livre des lois de Yajna Valkya, des sutras philosophiques, et termine enfin la cérémonie par trois espèces d'ablutions qu'on appelle rafraîchissement des dieux, des sages et des ancêtres. Plaçant d'abord son fil sacré sur l'épaule gauche, le brahme puise de l'eau dans la main droite et la laisse couler sur les doigts étendus. Pour rafraîchir les sages, le fil doit pendre sur le cou comme un collier et l'eau couler sur le côté de la paume, entre la racine du pouce et l'index replié en dedans. Pour les ancêtres, le fil passe sur l'épaule droite, et l'eau coule de la même façon que pour les sages : « Que les pères soient rafraîchis, dit la prière, que cette eau serve à tous ceux qui habitent les sept mondes jusqu'à la demeure de Brahma, quand même leur nombre serait plus grand que des milliers de millions de familles. Que cette eau consacrée

par mon fil soit acceptée par les hommes de ma race qui n'ont pas laissé de fils. »

Par cette prière s'achève le service du matin. A présent, dites-vous que ce culte est journalier, que ces formules doivent être prononcées, ces gestes accomplis avec une précision mécanique, que si le fidèle oublie la cinquantième des incarnations de Vichnou qu'il doit figurer avec les doigts, que s'il bouche sa narine gauche au lieu de sa narine droite, la cérémonie tout entière perd son efficacité, que, pour ne point s'égarer à travers la multitude des paroles et des gestes rituels, il doit user de moyens mnémotechniques, qu'il y en a cinq pour se rappeler telle série de formules, que son attention, toujours tendue et portée sur la partie extérieure du culte, ne laisse pas à l'esprit une minute pour rêver au sens profond de quelques-unes de ces prières, et vous comprendrez la scène extraordinaire que les bords du Gange présentent tous les matins à Bénarès : cette foule anxieuse et démente, ces gestes pressés et pourtant méthodiques, cette agitation rapide des lèvres, les yeux fixes de ces hommes et de ces femmes qui, debout dans l'eau, semblent ne point voir leurs voisins et compter intérieurement comme dans une fièvre. Songez qu'il y a des cérémonies semblables l'après-midi et le soir, et que, dans l'intervalle, dans la rue, à la maison, à l'heure des repas, à l'heure du coucher, des rites pareils, aussi minutieux, poursuivent le brahme, tous précédés par les exercices de la respiration ; l'énonciation de la syllabe AUM, l'invocation des principaux dieux. On calcule qu'entre l'aube et le milieu du jour il n'a guère plus d'une heure pour se reposer du culte. Après les grandes puissances naturelles, le Gange, l'Aurore, le Soleil, il va honorer dans leurs temples les dieux figurés : le Lingam, qu'il arrose ; les arbres sacrés dont il fait le tour ; les vaches, auxquelles il offre des fleurs. Chez lui, de nouvelles divinités le réclament et lesquelles ! Cinq pierres noires qui représentent Siva, Ganesh, Surya, Devi, Vichnou, disposées suivant les points cardinaux : l'une au nord, l'autre au sud-est, la troisième au sud-ouest, la quatrième au nord-ouest, la dernière au milieu, cet ordre changeant selon que le fidèle considère tel ou tel dieu comme le plus important ; puis une coquille, une sonnette à laquelle, prosterné, il offre des fleurs, un vase enfin dont la bouche contient Vichnou, le cou Rudra, la panse Brahma, tandis qu'au fond dorment les divines mères, c'est-à-dire à la fois le Gange, l'Indus et la Jamuna.

Tel est le culte ordinaire d'un brahme de Bénarès, et les jours de fête ce culte se complique. Depuis la grande époque du brahmanisme il est le même. Telle ou telle pratique a pu changer, mais l'ensemble a toujours été aussi tyrannique et aussi extravagant. Déjà,

dans les Upanishads, on rencontre la même foi dans la puissance de la parole articulée, les mêmes prescriptions absolues et innombrables, les mêmes formules étranges, les mêmes énumérations de gestes bizarres. Tous les jours, depuis plus de vingt-cinq siècles, puisque le bouddhisme fut une protestation contre le despotisme et la folie des rites, cette race a mécaniquement passé par cet engrenage, aboutissant à quelles déformations mentales, à quelles attitudes habituelles de l'esprit et de la volonté, ils sont à présent trop différens de nous pour que nous puissions le concevoir. Un nègre, un sauvage de la Terre-de-Feu, nous ressemblent davantage. Ils sont plus simples que nous, plus voisins de la vie animale, mais en retranchant de nous-mêmes l'acquis instable de notre civilisation, nous retrouvons enfouis, mais vivant encore au plus profond de notre âme, le plus grand nombre de leurs instincts. Au contraire, l'âme hindoue est aussi complètement développée que la nôtre; sa végétation est aussi riche, mais elle est extraordinaire. On reste stupéfait devant le pêle-mêle des notions, selon nous incohérentes et absurdes, qui forment le fonds permanent de leur esprit. Le premier venu d'entre eux appartient à une caste dans laquelle, comme ses aïeux, il se trouve inexorablement enfermé. Au fond l'idée de caste se ramène à l'idée d'espèce animale. La distinction est de même nature entre un chien et un taureau qu'entre un çoudra et un brahme. De là l'horreur qui s'attache à la pensée d'un mariage entre gens de castes différentes. Notez qu'aujourd'hui les castes sont aussi nombreuses que les professions. Chaque Hindou est donc né prêtre ou médecin, scribe ou potier, forgeron ou ciseleur; il se croit perdu si un homme de caste inférieure touche à sa nourriture ou mange à son côté. S'il quitte l'Inde, s'il traverse la mer, il devient paria, c'est-à-dire qu'il perd ses parens et ses amis, qu'il ne peut plus ni vendre, ni acheter, manger ou vivre avec personne. Il est souillé, et rien n'effacera la souillure que la purification suprême, que la purification *par la vache*. Ayant donné de grandes sommes d'argent aux brahmanes et réuni les hommes de sa caste, il avale les quatre produits du plus sacré des animaux, une pâte faite de lait, de beurre, d'urine et de fiente. Car cette vache est une des hautes incarnations de Dieu, inférieure au brahmane, mais supérieure à presque toute l'humanité. Nulle matière plus précieuse que son fumier; les démons n'approchent point la maison qui en est enduite.

Notre Hindou a beaucoup de dieux, étranges dieux qui sont peu faits pour donner des habitudes d'ordre et de clarté à la cervelle qui s'efforce de les concevoir. Au fond, presque tous sont des êtres métaphysiques si abstraits qu'ils échappent à la prise d'une intelligence ordinaire. Par exemple, Kali est « l'énergie de Siva, » et

Siva lui-même est la puissance éternelle qui persiste sous les changemens des apparences. Voilà des idées religieuses qu'on n'accusera point d'anthropomorphisme et qui ne semblent guère capables de représentations figurées. Pourtant Kali peuple les temples de ses idoles. Elle est un monstre noir qui veut du sang. On lui sacrifiait des enfans, aujourd'hui on immole des chèvres devant ses autels. Aucun culte ne lui est plus agréable que la répétition de ceux de ses noms qui contiennent la lettre *M*. Nous croyons la saisir et la connaître et voici qu'elle se transforme; elle ondoie, ses attributs changent, elle se confond avec Durga, avec Parvatti, avec Çamunda. Elle était noire et hideuse, elle est voluptueuse et belle. Ses formes sont innombrables, c'est une charmante vierge de seize ans, c'est une femme nue et sans tête, une cigogne, un nuage de fumée. — De même Siva est un géant et un nain, il a le cou bleu, il est vêtu de peau, c'est le patron des voleurs, c'est un monstre destructeur, un dieu bienveillant et amoureux, il a 1,008 façons d'être et autant de noms. Par momens, il se confond avec Vichnou: l'adorateur de Siva vénère aussi Vichnou et ses diverses incarnations: le poisson, le licou, le sanglier, la corde. Il adore aussi Ganesh, et s'il écrit un livre, il le lui dédie comme au dieu de la littérature. Et comment le conçoit-il? Sous les traits d'un brahme gras et blanc dont la figure s'achève en une trompe d'éléphant. — Quand il prie, après avoir retenu sa respiration, il répète jusqu'à soixante-quatre fois le même mantra. Il croit à la vertu surnaturelle de pures syllabes. « Am pour le front, dit-il, afin d'honorer Durga, Im pour l'œil droit, Im pour l'œil gauche, Um pour l'oreille droite, Um pour l'oreille gauche, Rim pour la narine droite, Rim pour la narine gauche. » Non content de ses trois cent trente millions de dieux, il révère aussi les animaux, les plantes, les pierres. Les vaches sacrées encombrent les temples, les taureaux errent en liberté par les rues. Acheter des herbes pour les leur offrir est un acte méritoire. Les lieux saints sont des ménageries où voltigent les pigeons, où mugissent les vaches, où jacassent les singes, et de cette confusion de bêtes et d'hommes monte avec les plus étranges odeurs le plus assourdissant vacarme. Les singes ont ici leur temple où l'on ne pénètre que déchaussé. On a vu un rajah célébrer solennellement le mariage d'un orang et d'une guenon; cent mille roupies furent dépensées en cérémonies, en fêtes et en sacrifices. Le singe, traîné sur un char, servi par une armée de fidèles, portait une couronne et les réjouissances durèrent douze jours. Tout près d'ici, à Allahabad, où les serpens sont dieux, prêtres et fidèles rampent jusqu'au sommet de la colline où se dresse le temple en se tortillant sur le ventre avec des contorsions de vers. De même, on vénère les paons, les aigles, les tortues, les corbeaux, les crocodiles.

« Respect, dit un hymne, aux chiens et aux seigneurs des chiens ; respect aux chevaux et aux seigneurs des chevaux. » Même culte pour certains arbres, pour certaines fleurs, pour les pierres noires, pour les pierres rondes, pour les pierres à repasser, pour les rasoirs, les charrues, les soufflets, les ciseaux. On peut affirmer qu'il n'y a point d'être dans le monde animal, d'objet végétal ou minéral qui ne soit divin dans l'une ou l'autre partie de l'Inde. Au milieu de ces folies, des intuitions, des percées profondes sur la divinité de la nature, sur l'unité foncière de toutes ses manifestations. — « Vénération, chante l'Hindou, respect au mâle infini et éternel, à Purusha qui a des milliers de noms, des milliers de formes, des milliers de pieds, des milliers d'yeux, des milliers de têtes, des milliers de cuisses, des milliers de bras, et qui vit pendant dix mille millions d'années. »

Notre Hindou a une morale. Une voix intérieure lui dicte certaines actions dont l'accomplissement est un mérite, dont l'omission appelle un châtiment. Nul rapport entre son code et le nôtre. Toute société repose sur un certain nombre de sentimens communs à tous ses membres et qui enraient ou dirigent les instincts égoïstes par lesquels l'individu tendrait à se développer démesurément aux dépens de ses voisins et de la vie harmonieuse de tout le groupe. Certainement ces sentimens sont très variables et selon qu'ils varient, la forme, la structure, la puissance, le degré de cohésion de la société varient. Ils peuvent être très simples comme dans les cités antiques, ils peuvent être très complexes comme dans nos sociétés modernes où lentement, à travers les siècles, des circonstances très diverses ont superposé aux instincts anciens des sentimens délicats et nombreux. Mais, simples ou compliqués, ils sont une condition d'existence de toute société. — Chez l'Hindou, la morale semble avoir une origine et un caractère différens. Elle n'est pas un code de devoirs envers autrui, mais seulement une série de prescriptions qui règlent sa vie extérieure, ses gestes, sa nourriture, son costume. Imaginez qu'au moyen âge aient disparu l'instinct social qui défendait à l'homme de trahir, de mentir, de voler, de tuer, de ravir les femmes, et aussi l'honneur qui lui commandait de se battre hardiment, de protéger son vassal, de suivre son suzerain, de ne pas abandonner son compagnon, de se dévouer pour la bande dans laquelle il était enrôlé, d'adhérer à sa parole, de maintenir haut sa bonne réputation. Supprimez encore la partie de la morale religieuse, qui ne fait que consacrer certains sentimens dont l'origine se rencontre dans un état social antérieur, et ne gardez que les pratiques commandées par l'Église, aller à la messe, communier à Pâques, se confesser, jeuner, observer le Carême, faire baptiser ses enfans, oindre le mourant,

multipliez ces pratiques à l'infini, de façon qu'elles emplissent toute la vie de l'homme, et vous aurez une idée de ce qu'est la loi morale pour notre Hindou. Il ne lui est pas défendu de mentir, il ne lui est pas défendu de voler : avant la domination anglaise, certaines sectes prescrivaient l'assassinat, ou honoraient Siva par le viol organisé. Mais si l'Hindou voit manger de la viande, s'il avale un poil de vache dans une tasse de lait mal filtré, il est perdu, condamné aux pires transmigrations, à l'enfer du sang, à l'enfer de l'huile bouillante, à l'enfer des reptiles, à l'enfer de cuivre ardent ; bien plus, il se prend lui-même en horreur, car ces prescriptions et ces défenses ne s'adressent pas seulement à l'homme extérieur : des sentimens leur correspondent, enracinés par une pratique de vingt-cinq siècles, sentimens organiques et traditionnels qui forment la partie permanente de l'âme, les mêmes à travers toute la vie, indépendans du jeu des circonstances et des idées, véritables impératifs catégoriques semblables à ceux qui nous interdisent de tuer ou de voler. — On a vu des babous intelligens, au courant de nos idées, de nos sciences, européens par la philosophie et la morale, goûter par mégarde à du bouillon et s'évanouir d'horreur. — En 1857, les cipayes ont cru qu'on leur faisait déchirer avec les dents des cartouches enduites de graisse, et ils se sont révoltés en désespérés et en fous furieux. — Autrefois, quand les Anglais négligeaient d'observer dans le régime des prisons les prescriptions de caste, des criminels condamnés pour assassinat se sont laissés mourir de faim plutôt que de toucher à la viande qui souille. — Désobéir à un précepte dont l'origine et le but incompréhensibles ne sont jamais examinés, voilà le *péché*, le péché abominable qui flétrit et qui tue. Étrange péché pourtant que ni le repentir, ni l'action vertueuse, ne rachètent, et qu'efface l'accomplissement mécanique d'un acte dépourvu de sens, l'énonciation d'une syllabe, une baignade dans le Gange, un plongeon dans tel puits fétide habité par Siva. Toucher l'oreille d'un brahme, écouter l'histoire de la descente de Ganga, manger à certaines époques un mélange de riz et de légumes, voilà des moyens de rachat tout-puissans. Tout Hindou connaît l'histoire édifiante d'Ajamil, l'assassin que sauva Vichnou, parce qu'en mourant il avait appelé son fils Naradyana et que ce nom désigne aussi l'une des incarnations du dieu, — de Valmik, ce voleur que Siva emporta dans le paradis de Kailas, parce qu'il avait souvent crié *Mar*, *Mar*, c'est-à-dire tue! tue! et que ce mot renversé (*Ram*) est le nom du grand Rama.

Regardons quelques coutumes générales, elles manifestent non moins clairement l'étrangeté, les contradictions de leurs sentimens habituels. Voici près de moi, dans les rues, des oiseaux qui vivent

paisiblement au milieu des hommes, des paons bleus qui errent par la ville, voici des hôpitaux de bêtes malades où l'on soigne des chiens, des gazelles, des aigles, toutes les créatures animales qui souffrent. N'est-ce pas là un signe de la douceur et de la bonté foncière de ces Hindous? Pourtant, en 1857, ils ont surpassé les Peaux-Rouges en cruauté, et, bien que les sacrifices humains aient disparu sous la domination anglaise, on trouve encore des cadavres d'enfans devant l'autel de la hideuse Kali. L'amour est inconnu dans l'Inde. On marie des enfans de neuf ans, puis on les sépare pour ne les rapprocher qu'à l'âge de la puberté. Dès lors, la femme est cloîtrée. Sauf ses parentes, nul ne la voit : défense aux amis de faire allusion à son existence, même de la façon la plus vague, de dire par exemple : « Comment va-t-on chez vous? » Si le mari apprend qu'elle a vu un parent, qu'elle a parlé à son frère, il la flétrit : il peut lui couper le nez. Veuve, elle devient un paria, un objet de mauvais augure dont on se détourne avec abomination. L'homme marié n'est pas tenu à la fidélité, pas même à la décence la plus extérieure. On étale au grand jour ce que nous entourons de tant de barrières et de réserves : aucune loi religieuse ne commande d'en faire un mystère. Bien plus, les prostituées forment une caste reconnue, leur métier est un devoir sacré, et dans le sud chaque temple a sa troupe de bayadères. Selon les saktistes qui adorent « l'énergie de Siva, » c'est-à-dire « la force qui développe le monde, » nul acte n'est supérieur à celui qui symbolise la production de l'univers, l'union de Prakriti et de Purusha, de la Matière et de l'Esprit. Aux époques de fêtes, les initiés s'assemblent. Ces jours-là, les distinctions de caste et les liens de parenté disparaissent. Hommes et femmes revêtent un caractère mystique, ils ne sont plus des êtres particuliers et bornés, mais des incarnations directes de Siva et de Kali. « Tous les hommes sont moi-même, » a dit le dieu à la déesse. Après avoir bu du vin et des liqueurs enivrantes, mangé du poisson, de la viande, du riz hommes et femmes célèbrent l'union de Kali et de Siva. A ce moment, le fidèle sent tomber les limites qui l'enfermaient dans sa personne, il s'absorbe dans Siva, il s'identifie à *l'âme du monde.* Ce culte est « la voie qui conduit à la plus haute forme de salut, à l'anéantissement dans l'Être suprême. » Qui le connaît mérite le nom de *Siddha,* c'est-à-dire d'être parfait, qui l'ignore est un *Pasu,* c'est-à-dire une « bête, » un être impur. Car, dit un texte, il n'y a de salut que par l'usage des liqueurs qui enivrent, de la viande, et par l'union avec les femmes. Énormité qui fait mesurer la distance qui nous sépare de ce monde hindou. Certes tous les Hindous ne pratiquent pas le culte saktiste, mais rappelons-nous que ces notions qui nous paraissent inconcevables ou monstrueuses habitent fami-

lièrement dans leurs têtes, qu'elles ne s'y choquent pas aux idées et aux sentimens qui chez nous leur opposent un obstacle insurmontable et les rejettent hors du jeu régulier de l'intelligence, que tous s'inclinent journellement devant le Lingam et le Yoni, les symboles mâles et femelles de la reproduction, bref, qu'entre le saktiste et l'Hindou ordinaire, il n'y a pas une différence d'espèce, mais de degré, et que dans toute la race on rencontre les germes des maladies intellectuelles et morales qui chez quelques sectes semblent chroniques et développées volontairement.

Voilà des âmes étrangement constituées, troublées, perverties, viciées dès leur naissance. Dans ces âmes viennent encore tomber au hasard et à foison des idées générales de toute provenance comme des semences morbides dans un organisme déjà malsain. Des milliers de jeunes Hindous se préparent aux examens qui leur ouvriront les carrières de l'État et peuplent les nombreuses universités de l'Inde. Beaucoup y étudient le sanscrit, le persan, l'arabe, les vieilles philosophies asiatiques, deux ou trois littératures. Tous se pénètrent des idées anglaises qui flottent partout autour d'eux. Dans les hautes classes, leurs professeurs sont anglais. Dès les basses classes, Addison et Macaulay ont été leurs classiques. Plus tard ils abordent les philosophes, Hamilton ou Spencer. Ils lisent des revues et des journaux anglais; ils y rencontrent des études littéraires, politiques, des faits-divers, des statistiques, des comptes-rendus de toute espèce qui décrivent dans le détail, découpent, classent, cataloguent, les innombrables portions de la vie publique, intellectuelle ou morale, artistique ou religieuse, mondaine ou commerciale de l'Angleterre. Le roman leur présente tous les types anglais, ouvriers, clergymen, matelots, jeunes filles, squires, commerçans, et sous cette diversité une conception de la vie, de la religion, du devoir, de l'amour, de la mort, qui n'est pas d'une autre race, mais d'une autre humanité. Non-seulement ils se nourrissent d'idées étrangères, mais ils vivent de la vie d'une âme étrangère qui sent, veut, pense d'une façon opposée à la leur. Inquiétante opération que cette infusion d'un autre sang, et qui peut aboutir, comme les croisemens entre espèces animales très éloignées, à des avortemens, à des monstruosités qui ne sont pas viables.

Ce matin, au bord de la rivière, ces pensées me traversaient l'esprit tandis que j'échangeais quelques mots avec un jeune brahme dont la physionomie intelligente et douce m'avait beaucoup frappé. Ce garçon est élève d'une école anglaise de Bénarès et compte suivre les cours de l'université d'Allahabad pour parvenir au *civil-service*. Il a lu Addison, il étudiera les Upanishads. En attendant, il s'apprête à passer des examens de mathématiques; il discute la

question de l'Inde pour l'Inde, il s'intéresse au congrès d'Allahabad qui demande un parlement autonome. En même temps, il appartient à une caste dont il ne peut sortir, il pratique le culte du Lingam, révère Siva, Ganesh, Vichnou, les honore en prononçant la syllabe AUM, en retenant sa respiration, en offrant des fleurs aux vaches sacrées. Certainement, la culture européenne tend à détruire sa foi héréditaire aux rites; mais n'oublions pas qu'il vit parmi des cultes hindous, que tous les matins il voit la foule barboter religieusement dans le fleuve, les brahmes figurer avec leurs doigts les cent huit incarnations de Vichnou; que les premières paroles qu'il ait entendues, celles qu'il entend encore le plus souvent sont des formules religieuses, des syllabes sacrées, des textes védiques, des morceaux des Pouranas; que, devant lui, son père rend un culte à cinq pierres noires, à une sonnette, à un vase, et que ce spectacle incessamment répété enfonce au plus profond de son être une empreinte définitive sur laquelle ni lecture, ni raisonnement n'aura de prise, en sorte que ce qui nous semble extraordinaire lui paraît naturel et que les idées qui, chez nous, se contredisent, s'associent dans son esprit. Étonnante structure intellectuelle et morale, trop différente de la nôtre pour que nous puissions la concevoir par sympathie. Avec beaucoup d'érudition, un esprit européen peut être assez flexible et ondoyant pour reproduire en lui les idées et les sentimens, les liaisons d'images et d'émotions qui formaient l'âme d'un moine du moyen âge ou d'un architecte athénien. C'est qu'en dépit des siècles écoulés, ils ne lui sont pas tout à fait étrangers, c'est qu'ils font partie du même groupe humain que lui, c'est qu'ils furent sur le passage de la lente évolution qui aboutit à lui-même, de l'onde historique qui vient de le soulever et qui l'amène en ce moment à la lumière : ils contribuèrent à la diriger comme à lui donner sa forme. La sève vivante qui circule en lui les a traversés comme celle qui nourrit une extrême feuille s'est élaborée dans des racines obscures. Quelque chose d'eux vit encore et fait partie de l'héritage accumulé que se transmettent les générations européennes, car le présent contient tout le passé. Quelques personnes peuvent comprendre un temple grec ou une prière du IXe siècle. Qui de nous sentira pleinement un pourana ou une architecture hindoue? S'il y a eu quelque parenté entre nous et ces gens de l'Inde, les croisemens avec les races noires, l'action séculaire d'une nature et d'un climat différens l'ont effacée. Leur âme est un composé d'espèce mystérieuse, situé non pas seulement au-delà, mais au dehors de ce que nous pouvons imaginer. Nous notons ses manifestations, nous apercevons l'extérieur, les physionomies, les gestes, les rites, les prières, le style, l'art, les coutumes. Le fond nous est impénétrable.

ANDRÉ CHEVRILLON.

LA

MORGUE DE PARIS

La Morgue est l'un des établissemens de Paris qui ont le privilège d'exciter le plus vivement la curiosité du public. A l'attraction qu'exerce le spectacle de la mort se mêle l'intérêt du drame : qu'il s'agisse d'un suicidé, d'un individu mort subitement dans la rue ou d'un assassiné, tous ces cadavres exposés ont une histoire presque toujours dramatique, souvent bruyante et dont le dernier mot a bien des chances de rester mystérieux. La foule, qui s'écrase à certains jours devant les vitrines de la salle d'exposition, n'y vient chercher que des émotions violentes; ce n'est pour elle qu'un spectacle à sensation, permanent et gratuit, dont l'affiche change tous les jours. La triste maison est pourtant autre chose : c'est l'un des organes indispensables de la grande ville, l'un des plus intéressans; mais, il faut aussi l'avouer, l'un des plus lugubres. On n'aime pas à y penser, encore moins à en parler. A part les belles études de M. Maxime du Camp (1), parues ici même il y a une quinzaine d'années, mais depuis lesquelles la maison a bien changé; à part le tout petit opuscule aujourd'hui presque introuvable de Firmin-Maillard (2) et le gros livre de M. Guillot (3); à part, bien entendu, des travaux purement scientifiques dont il ne saurait être question ici, la Morgue n'a pas, en général, très heu-

(1) *Paris et ses organes,* 1875.
(2) *Recherches historiques et critiques sur la Morgue,* 1860.
(3) *Paris qui souffre,* 1887.

reusement inspiré les auteurs qui se sont occupés d'elle. Journalistes et romanciers n'y ont vu qu'un sujet de descriptions plus macabres que nature et dont l'horreur fait parfois sourire, tant elle est naïvement combinée. C'est autre chose que j'ai cherché dans cette étude. Attiré il y a trois ans dans l'établissement par les conférences de médecine légale; amené plus tard à y faire un long séjour pour les besoins d'un travail scientifique, j'en ai presque habité tous les coins et recoins, tantôt avec les vivans, tantôt avec les morts; et, soit que la maison ne m'ait pas porté malheur, soit que l'habitude transforme les lieux les plus tristes, j'ai fini par voir la Morgue sous un jour moins sinistre, et l'idée m'est venue d'en parler à mon tour sans trop d'adjectifs. J'entre dans un sujet qui n'a pas, je pense, besoin d'être excusé et sur lequel une discussion toute récente devant le conseil général de la Seine vient de rappeler l'attention publique; j'espère, d'ailleurs, montrer à mon lecteur, en le promenant dans tous les dédales de la funèbre maison, que l'intérêt n'y manque pas et qu'on peut y mettre un pied devant l'autre sans trébucher contre quelque chose de répugnant.

M. Brouardel, dont le nom restera attaché à tout ce qui s'est fait de réformes dans l'établissement depuis une dizaine d'années, m'en a ouvert les portes avec une bienveillance dont j'ai presque abusé. Je dois également beaucoup à ses collaborateurs, MM. Descouts, Ogier et Vibert, ainsi qu'à M. Lépine, secrétaire général de la Préfecture de police, qui a bien voulu autoriser le greffe de la Morgue à me communiquer tous les documens dont j'avais besoin.

I.

Tous les Parisiens connaissent la Morgue. Bâtie sur le quai de l'Archevêché, à la pointe de la Cité, entre les deux bras de la Seine et le jardin Notre-Dame, elle profile sur l'un des plus jolis paysages de Paris la silhouette plate et morne de son pavillon carré, flanqué de deux ailes surbaissées.

Le pavillon central, qui s'ouvre sur la rue par trois larges baies, comprend la salle d'exposition, séparée par des glaces de la galerie où circule librement le public. L'aile gauche renferme les bureaux du greffe, le cabinet des magistrats et des médecins, une salle de garde où se tiennent habituellement les garçons de service, une loge de concierge et l'amphithéâtre, qui sert à la fois aux cours, aux autopsies et aux confrontations judiciaires. L'aile droite du bâtiment est occupée par la machine frigorifique, le ves-

tiaire, un petit laboratoire, le dépôt des cercueils et diverses annexes du service. Au niveau et en arrière du pavillon central, les deux ailes se raccordent par une vaste halle couverte et dallée qui est le cœur même de la maison et qui en commande toutes les issues; c'est là que sont d'abord déposés les cadavres à leur arrivée à la Morgue; c'est là qu'on les examine, qu'on les déshabille et qu'on fait la toilette dont ils ont souvent grand besoin, avant de les introduire dans la salle d'exposition; c'est là aussi que se font les reconnaissances et les levées de corps au moment de l'ensevelissement.

Bien plus vaste qu'on ne le croirait à première vue, couvrant un espace de 1,400 mètres carrés, la Morgue possède encore des sous-sols considérables qu'on ne peut malheureusement utiliser en raison des infiltrations de la Seine. Rien n'est d'ailleurs plus mauvais que le terrain de fondation de l'édifice : formé de gravois et de décombres provenant de la construction de la cathédrale, il est appelé, dans un vieux cartulaire de 1258, du nom significatif de *mota papalordorum*, la « motte aux gens d'église, » et ne prit que plus tard celui de Terrail, puis de « terrain Notre-Dame. » C'est un sol très instable, constamment battu par le fleuve, dont le courant est assez fort dans ces parages. Les bâtimens actuels, construits en 1864, sont ainsi exposés à un travail de lente destruction contre lequel il faut soutenir une défense sérieuse.

Ils ne touchent pas directement à la Seine, dont ils sont séparés sur toute leur longueur par un chemin de ronde assez large pour la circulation des voitures et venant aboutir au hangar couvert dont nous parlions tout à l'heure. Un très haut grillage, qui court tout le long du parapet, transforme le chemin de ronde en couloir à ciel ouvert et le protège contre tous les regards indiscrets; c'est ce grillage qui donne à la Morgue, vue du fleuve, l'aspect d'une maison sinistre où il se passe beaucoup de choses qui ne regardent pas les voisins.

Par sa façade de la place, elle est, au contraire, ouverte à tout venant : hommes, femmes, enfans de tous les âges se coudoient et se bousculent de huit heures du matin à la nuit tombante dans la galerie du public. C'est à la petite porte de gauche, au-dessus de laquelle est écrit le mot « greffe » en grosses lettres rouges, que commencent les difficultés. Le gardien est là, véritable cerbère, qui défend le seuil avec la dignité d'un homme dont la vertu souvent tentée résiste toujours. Il connaît tous les genres d'amateurs, depuis l'effronté qui demande sans sourciller « si on ne peut pas visiter l'intérieur, » jusqu'au timide qui cherche des périphrases pour exprimer son désir et qui, confus et très poli, ne manque

jamais de remercier du renseignement. Si vous le poussez un peu, ce gardien, il vous dira que la pire des curiosités est celle d'outre-Manche : elle a un front d'airain, rien ne la rebute. Mais le voici qui nous a vus ; il sait que nos papiers sont en règle et s'empresse de nous ouvrir la porte du greffe.

Nous entrons dans une pièce assez exiguë, séparée en deux par une barrière à hauteur d'appui ; c'est accoudés sur cette barrière que des malheureux viennent chaque jour dévider un long chapelet de misères. Un des leurs a disparu ; après mille démarches, il ne leur reste plus que la ressource de s'adresser à la Morgue. Le commis-greffier est là devant son bureau et inscrit, au fur et à mesure, tous les renseignemens qui peuvent faciliter les recherches. Au fond de la pièce s'ouvre une petite porte qui nous fait passer dans le cabinet du greffier ; nous y trouvons un aimable homme qui ne demande qu'à causer, quand il est bien sûr de son interlocuteur. Bientôt les cartons verts, empilés jusqu'au plafond, vont s'ouvrir et verser sur la table une avalanche de papiers, de tableaux et d'imprimés. Tâchons de nous reconnaître dans ce déluge de statistiques et de registres ; c'est la seule manière de nous faire une idée un peu nette du service très compliqué que nous venons étudier.

« La Morgue, dit le premier article du règlement de 1882, est un établissement destiné spécialement à recevoir les corps des personnes décédées dans le ressort de la Préfecture de police, soit lorsqu'il doit y avoir lieu à une expertise médico-légale ou à une confrontation, soit lorsque l'identité du cadavre n'a pas été constatée. A ces services sont joints, depuis 1880, des conférences de médecine légale et un laboratoire d'enseignement médico-légal installé dans les dépendances de la Préfecture de police. »

Cette destination complexe fait que la Morgue dépend à la fois de la Préfecture de police, de la Faculté de médecine et du pouvoir judiciaire. Administrée par un greffier assimilé aux commis principaux de l'administration centrale, qui a sous ses ordres un commis-greffier, un aide pour les recherches au dehors, trois garçons de service, un garçon de bureau et un gardien, elle est confiée à la haute surveillance d'un médecin-inspecteur en chef, assisté de deux adjoints et d'un suppléant.

Comme le fait remarquer M. Guillot, rien n'est absolument légal dans l'organisation de la Morgue. « La Préfecture de police y règne par des règlemens et non par des lois, et, tandis que l'administration ne saurait disposer du moindre objet trouvé sur la voie publique, c'est par de simples arrêtés qu'elle s'empare des cadavres abandonnés pour les livrer à l'autopsie. » On pourrait ajouter que

si c'est la Préfecture de police qui règne à la Morgue, c'est un peu la Faculté de médecine qui y gouverne.

Dépôt mortuaire où viennent échouer toute une catégorie de cadavres provenant d'une agglomération de plus de deux millions et demi d'habitans, on n'est pas étonné que la Morgue reçoive chaque année une moyenne de 900 cadavres. Ce chiffre, qui a passé de 283 en 1835 à 945 en 1883, varie légèrement d'une année à l'autre; mais ces variations, prises dans leur ensemble, traduisent pour chaque moyenne décennale un mouvement d'ascension régulier.

Nous avons devant les yeux toutes les statistiques de ces dix dernières années; laissons de côté celle de 1889, qui n'est pas encore terminée et qui se ressent, d'ailleurs, un peu de l'Exposition universelle, et prenons celle de 1888, qui représente une année moyenne; nous emprunterons, chemin faisant, aux années précédentes un complément de renseignemens, si nous en avons besoin.

Le sexe fort domine de beaucoup dans les entrées. Sur 911 admissions en 1888, on compte 520 hommes, 140 femmes, 108 nouveau-nés, 100 fœtus et 43 fragmens lamentables qualifiés officiellement de « débris humains, » et qui n'en sont pas toujours. C'est ainsi qu'il y a quelques années, un sinistre farceur avait pris l'habitude de déposer à intervalles réguliers, sur certaines tombes du cimetière Montmartre, un cœur criblé de gros clous de fer; le premier qui fut apporté à la Morgue fit l'objet d'une expertise au cours de laquelle on reconnut que ce n'était qu'un cœur de veau. Cette curiosité macabre, qui a failli avoir son heure de célébrité, traîne encore aujourd'hui parmi les bocaux de la salle du cours.

Les cadavres qui affluent au triste dépôt sont classés à divers points de vue dans les statistiques. Si l'on consulte les tableaux relatifs au genre de mort, on est tout de suite frappé par ce fait, que plus de la moitié des cadavres sont des noyés. Sur 660 adultes, la submersion compte 340 cas, la mort subite 72, la mort naturelle 52, les écrasemens 37, l'homicide 28, la pendaison et la strangulation 28, les chutes d'un lieu élevé 28. Suivent des genres de mort beaucoup plus rares, parmi lesquels on trouve même un cas de rage.

Au point de vue de la cause de la mort, les statistiques font ressortir d'emblée la prépondérance du suicide. Sur 660 adultes, il fournit à lui seul un contingent de 232 cadavres; viennent ensuite : les accidens 100, la mort subite 72, l'homicide 57, la maladie 52, les manœuvres abortives 2. Enfin, pour 155 cadavres, la cause de la mort est restée inconnue ou incertaine.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de faire une remarque. Les statistiques de la Morgue sont dressées avec tant de soin et sont si riches en données de toute sorte, qu'on serait facilement porté à en abuser. Je le ferai d'autant moins que je ne veux pas exagérer le côté technique de cette étude et que, de plus, il y a lieu de faire, au sujet de la généralisation des résultats fournis par ces statistiques, des réserves qui leur enlèvent une partie de leur intérêt.

Voici, par exemple, une longue série de tableaux relatifs au suicide : motifs, procédés d'exécution, influence de l'âge et du sexe, tout est classé avec un soin minutieux; mais, si bien faits qu'ils soient, ces tableaux ne montrent le suicide que tel qu'il est représenté à la Morgue, ce qui est, en somme, d'un intérêt assez médiocre. Leur étude conduirait à des résultats incomplets et même inexacts, si l'on y cherchait une idée générale du suicide à Paris. Les statistiques ne portent que sur les corps amenés au greffe; or, un grand nombre de suicidés échappent à la Morgue, d'abord parce qu'eux-mêmes prennent souvent d'avance toutes les précautions nécessaires pour éviter cette pénible extrémité, ensuite parce que les corps n'y sont envoyés qu'en cas de nécessité impérieuse, alors qu'il y a doute sur l'identité ou indice de crime. De là toutes les contradictions qu'on constate entre les statistiques particulières de l'établissement et celles de la Préfecture de police, qui englobent tous les cas sans exception.

Ainsi, il est un fait d'observation des plus curieux relatif à l'influence qu'exerce le sexe sur le mode de suicide choisi. Sous son énoncé le plus brutal, il revient à ceci : la femme se noie, l'homme se pend, en quoi d'ailleurs il fait un choix assez judicieux. Si nous prenons les statistiques générales du suicide en France, telles que M. Brouardel les reproduit dans ses *Commentaires à la Médecine légale* d'Hoffmann, nous y constaterons que, sur 1,000 suicides de femmes, il y a 426 submersions contre 320 pendaisons; que sur autant de suicides d'hommes, il y a, au contraire, 473 pendaisons pour 244 submersions seulement. Comparons ces chiffres à ceux que nous fournissent nos statistiques de la Morgue. En 1888, sur 51 suicidées amenées au greffe, il y avait 48 noyées et pas un seul cas de pendaison. Les années précédentes, pour un nombre de submersions variant de 38 à 51, il n'y a eu qu'un cas de pendaison par an. Si nous consultons la liste des hommes, nous trouvons, pour 1888, 122 noyés contre 25 pendus; pour les années précédentes, un nombre variant de 97 à 139 submersions contre 33 à 37 pendaisons.

On voit que les statistiques particulières de la Morgue exa-

gèrent fortement la proportion des suicidées par submersion, et que, pour ce qui est des hommes, elles renversent le rapport réel entre les cas de submersion et de pendaison (1). Cela tient tout simplement à ce que l'individu qui se noie a bien plus de chances de venir échouer à la Morgue que celui qui se pend. Ce dernier reste à la place même où il s'est exécuté; il est reconnu généralement d'emblée, et le genre même de la mort éloigne plus facilement l'idée de crime, toutes raisons qui diminuent les chances d'un transfert à la Morgue pour cette catégorie de cadavres.

Ces réserves faites, terminons rapidement l'examen de nos statistiques. Le tableau « suicides par état civil » nous montre que ce sont les célibataires qui ont le moins de peine à se débarrasser du fardeau de la vie. En 1888, sur 232 suicides, on a compté 97 célibataires pour 88 individus mariés, 28 veufs et veuves et 19 inconnus. Le tableau « suicides par âges » nous donne l'âge moyen des suicidés de la Morgue : c'est pour les hommes la période décennale de 40 à 50 ans; les femmes sont beaucoup plus jeunes, presque la moitié des suicidées a dépassé 15 ans et n'a pas atteint 30 ans. On serait tenté d'attribuer le fait à la fréquence du suicide par peine de cœur. Il n'en est rien, comme le montre le tableau suivant, où sont consignées toutes les causes, relevées à la suite d'une enquête minutieuse.

Sur les 181 suicides masculins de 1888, 36 sont rapportés à des désordres d'intelligence, 27 à la misère, 17 à la maladie, 16 à l'ivresse, etc.; 2 seulement sont le résultat d'une peine de cœur. Sur les 51 suicides de femme, les chapitres les plus chargés sont les désordres d'intelligence, les contrariétés et l'ivresse; en queue de la liste figure un seul et unique chagrin d'amour.

Il est inutile de souligner ces chiffres : si c'est le suicide qui peuple en grande partie la Morgue, c'est le détraquement cérébral

(1) L'influence du sexe sur le choix des moyens de suicide se poursuit d'une manière non moins frappante lorsqu'on sort des deux procédés les plus employés. Bien que la question ne rentre qu'indirectement dans notre sujet, le tableau dont nous parlions plus haut est assez curieux pour être reproduit dans son ensemble. Sur 1,000 individus suicidés des deux sexes, on relève les chiffres suivans pour chaque mode de suicide :

Strangulation et pendaison	473	hommes,	320	femmes.
Submersion	244	—	426	—
Armes à feu	134	—	7	—
Asphyxie par le charbon	53	—	122	—
Instrumens tranchans	42	—	27	—
Chute d'un lieu élevé	27	—	52	—
Poison	16	—	40	—
Autres procédés	11	—	6	—

qui conduit le plus souvent au suicide; et, si l'on veut aller plus loin encore, remontant de cause en cause, on arrive, en fin de compte, à incriminer l'alcoolisme, « ce grand coupable qui a si bon dos. »

Lorsqu'on dresse la statistique rationnelle du suicide selon l'âge, c'est-à-dire lorsqu'on fait le calcul du nombre de suicidés pour tant d'individus ayant un âge déterminé, on voit que la fréquence augmente régulièrement avec le nombre des années : la charge de la vie s'aggrave, les moyens de combat s'émoussent, et l'alcool pèse de plus en plus lourdement dans la balance des déterminations humaines.

Les professions les plus diverses fournissent à la Morgue son contingent de suicidés. En tête de la liste des hommes viennent 26 employés, 10 journaliers, 10 cordonniers; dans la longue série qui suit, je relève au hasard 4 rentiers, 2 banquiers, 2 chiffonniers, 1 caricaturiste, 1 percepteur, 1 avocat, 1 ingénieur, 1 concierge, 1 photographe, 1 sculpteur, 1 fumiste et 1 conducteur d'omnibus. Dans la liste des femmes, ce sont les domestiques et cuisinières qui tiennent la tête avec 11 suicides sur 51; 1 concierge, 1 balayeuse, 1 rentière et 1 fille soumise ferment la liste.

Je me suis étendu sur les chiffres concernant le suicide, parce que c'est le genre de mort le plus largement représenté à la Morgue et sur lequel les statistiques donnent le plus de renseignemens; poursuivre ce lugubre triage pour chaque classe de cadavres nous entraînerait hors de notre cadre sans grand profit.

On a vu que la moyenne des entrées annuelles de la Morgue oscillait autour de 900, ce qui équivaut à l'admission de deux à trois corps par jour. Cette entrée journalière suit dans ses variations, qui sont considérables, une loi très curieuse. Il y a régulièrement un maximum d'admissions au commencement de la belle saison, ce qui semble assez étrange au premier abord, et un minimum au milieu de l'hiver, ce qui paraît non moins surprenant. Les mois d'avril et de mai comptent environ deux fois plus d'entrées que les mois de janvier et février : ainsi, en 1888, les premiers figurent pour 141 cadavres, les seconds pour 75 seulement. Certaines années même, la recette d'hiver n'est pas le tiers de celle du printemps. Le fait, qui est constant, est dû à plusieurs causes : c'est d'abord que le printemps et l'été fournissent à eux seuls les trois cinquièmes des suicides, et qu'ensuite c'est aux mêmes saisons que correspond le maximum de fréquence des submersions accidentelles ou volontaires; enfin, on peut ajouter que c'est régulièrement de mai à juin que les assassins travaillent le plus.

On est frappé à chaque pas, en compulsant les tableaux de la

Morgue, par des faits bizarres, en apparence inexplicables, et qui doivent cependant avoir une raison d'être. Ainsi, dans les statistiques qui établissent le quartier de provenance des cadavres apportés au dépôt, c'est toujours Saint-Germain-l'Auxerrois qui tient la tête avec un chiffre d'entrées variant de 25 à 30, tandis que certains quartiers, comme le Palais-Royal, la Santé, les Arts-et-Métiers, les Épinettes, reviennent, avec la même régularité, à la queue de la liste; c'est à peine s'ils envoient un ou deux cadavres par an. Le hasard a ses lois; mais, dans le cas particulier, elles sont bien difficiles à pénétrer. A part son large contact avec la Seine, qui est, en somme, la grande source où puise le dépôt du quai de l'Archevêché, nous ne voyons pas ce qui peut valoir au quartier Saint-Germain-l'Auxerrois son triste privilège.

II.

Nous avons expliqué plus haut, en quelques mots, la destination si complexe de la Morgue. Ajoutons qu'elle fonctionne, avant tout, au milieu de tous les cadavres qu'elle recueille, comme un des rouages indispensables de l'état civil.

Dans toute société bien organisée, chaque individu doit avoir ses papiers en règle; nul n'y entre sans l'acte de naissance qui établit sa personnalité civile, nul n'en sort sans l'acte de décès qui éteint cette personnalité. Il en serait du moins ainsi si les registres de l'état civil pouvaient être tenus avec toute la rigueur qu'exige la loi. S'il est difficile de faire disparaître un cadavre, il est malheureusement souvent impossible de restituer son identité au corps repêché dans la Seine ou trouvé dans quelque rue de Paris. C'est à la recherche de cette identité qu'est surtout destinée la Morgue; c'est à obtenir la reconnaissance du plus grand nombre possible de corps que l'administration met tout son zèle et toute son activité.

On se demande, avec M. Guillot, si le personnel est réellement suffisant pour une pareille tâche et comment les deux fonctionnaires sur lesquels retombe tout le travail des écritures peuvent arriver à consommer tant d'encre, de papier, d'imprimés et de registres. Nous sommes loin du temps de la légende où certain greffier trouvait des loisirs pour jouer du piano dans son cabinet et pour cultiver des fleurs sur l'appui de sa fenêtre.

Le greffier et son adjoint doivent d'abord faire face à tout le travail qu'exige la constatation des identités; ce n'est pas une petite besogne, comme on va le voir: établissement des actes de décès, inhumations, demandes de renseignemens au dehors, correspondance avec les maires, les commissaires de police, les familles,

lettre de convocation aux personnes pouvant reconnaître les cadavres, déclarations de reconnaissance rédigées sur l'attestation de deux témoins, vérification de l'état civil, demande d'autorisation de sortie du corps adressée au préfet de police, avec un rapport en double exemplaire sur le signalement de l'individu et la désignation de tous les objets trouvés en sa possession, envoi d'un permis d'inhumer au parquet, restitution des objets réclamés par les familles, inhumation des individus inconnus ou non réclamés, classement et destruction des vêtemens abandonnés, confection des dossiers individuels, préparation et classement des photographies, rapports à envoyer à chaque instant au parquet et à la préfecture de police. A ces travaux, dont j'emprunte la liste à M. Guillot, il faut ajouter tout ce qui concerne le service du cours, la préparation du matériel et le détail des autopsies, dont un résumé sommaire est établi en double.

Le greffe doit enfin s'occuper de la rédaction des statistiques annuelles et de la tenue de sept gros registres, dont les deux premiers sont de véritables monumens et méritent de nous arrêter, parce que c'est en bonne partie sur eux que roule le service et qu'ils représentent, réunis, le « grand livre » de la maison. Ils sont tenus comme dans la banque la plus soucieuse de son bilan.

Voici d'abord le registre des déclarations (il y en a en réalité deux, dont l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes). C'est là que sont consignés tous les renseignemens possibles sur les individus dont la disparition est signalée soit par les familles, soit par la préfecture de police. En face du nom se trouvent inscrits l'âge du disparu, les dates précises de la disparition et de la déclaration. Vient ensuite le signalement de l'individu, l'énumération des bijoux, papiers, objets divers qu'il pouvait avoir sur lui, la description de ses vêtemens, les initiales de son linge. Les déclarans donnent ensuite leur nom, leur adresse et signent; il ne reste plus alors en blanc que la large colonne des « annotations, » où sera consigné tôt ou tard le résultat des recherches. Sera-ce demain, dans un mois, dans un an? Personne ne peut le dire à l'infortunée famille qui vient de coucher un des siens sur le terrible registre. De nouvelles déclarations en font rapidement tourner les pages (1), et le greffier est souvent obligé de revenir bien en arrière pour inscrire de son gros crayon bleu le dernier mot du drame : « Déposé à la Morgue. — Repêché et conduit à domicile. — Retrouvé dans un asile. » Heureux quand il peut boucler une déclaration par cette mention laconique : « Rentré dans sa famille. »

(1) Il y a de dix à vingt inscriptions par jour.

On a fait un coup de tête, on est parti; la réflexion ou le repentir sont venus, et la brebis égarée rentre piteusement au bercail sans se douter de tout le temps qu'elle a fait perdre à des fonctionnaires qui n'en ont guère de reste. Ainsi un mari un peu innocent vient déclarer la disparition de sa femme; le surlendemain il envoie ce simple mot: « Ne vous inquiétez pas de ma femme, elle était chez ma belle-mère. » On peut croire que le greffe n'a pas eu l'indiscrétion de vérifier.

Le hasard semble se jouer sur toutes les lignes du registre et y réunir à plaisir tous les contrastes. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, voici deux déclarations qui se suivent à quelques lignes de distance. Il s'agit de deux jeunes filles qui ont disparu le même jour. La première, une grande blonde de dix-neuf ans, semble, d'après tous les renseignemens, appartenir à quelque bonne famille; la seconde est une petite brune de vingt-trois ans, probablement une simple ouvrière. En face de la blonde, le gros crayon bleu a écrit : « Rentrée dans sa famille, » et immédiatement au-dessous la dernière mention de la petite brune : « Repêchée aux Chartrettes (Seine-et-Marne) et reconduite à domicile. »

Le second registre, qui est en quelque sorte la contre-partie du précédent, contient la liste de tous les cadavres apportés à la Morgue du 1er janvier au 31 décembre; il est tenu en double, le second exemplaire étant envoyé chaque année aux archives de la préfecture de police. Chaque corps y est inscrit sous un numéro d'ordre, avec les indications suivantes : « Date d'entrée, heure de l'arrivée, nom, prénoms ou désignation, sexe, âge, état civil, lieu de naissance, profession, demeure, vêtemens, genre de mort, temps écoulé depuis la mort, suicide ou homicide, causes présumées du suicide ou de l'homicide, quartier de provenance, lieu où le corps a été trouvé, autopsie et ses résultats, époque de l'inhumation, observations diverses. » Cette dernière colonne reçoit, avec toutes les mentions spéciales qui ne trouvent pas place ailleurs, la photographie du cadavre.

Dès qu'une déclaration de disparition ou une admission de corps se produit, on va d'un registre à l'autre, et de la comparaison jaillit quelquefois d'emblée le renseignement cherché. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'établissement de l'identité exige en général un travail dont on ne se fait aucune idée; malgré les efforts de l'administration, malgré la possibilité de conserver indéfiniment les corps grâce à l'appareil frigorifique, la proportion des individus qui demeurent inconnus s'élève encore à 1 sur 7.

On se demande comment on peut recueillir chaque année à Paris et dans ses environs une centaine de cadavres sur lesquels il

soit impossible, au prix des recherches les plus minutieuses, de mettre une étiquette. Tout individu, si misérable qu'on le suppose, a toujours sinon quelque parent ou quelque ami, du moins quelque voisin qui doit s'apercevoir de sa disparition et la signaler. Si peu de place qu'il ait tenu sous le soleil, si peu de vide qu'il laisse après lui, ce n'en est pas moins un être humain, et il est vraiment lamentable de penser à cet « incognito *post mortem* » si négligeable que personne ne vient le troubler. Et ces malheureux ne sont pas toujours des misérables : rien ne serait plus faux que de se représenter l'inconnu de la Morgue comme un va-nu-pieds en guenilles. J'ai pendant quelque temps partagé un recoin de la salle de dépôt avec une jeune noyée qu'on avait repêchée dans la Seine après un très court séjour dans l'eau. On l'avait exposée sans résultat, on la ramena dans le petit coin écarté où j'avais installé mes appareils. Rien dans sa personne ni dans sa toilette décente, encore chiffonnée et raidie par l'eau, n'indiquait la misère; on eût dit une bonne petite bourgeoise victime de quelque mauvais roman. Un jour, en arrivant, je trouvai le chariot vide; il avait fallu faire de la place, elle avait disparu. Il ne restait d'elle qu'un petit tas de vêtemens qu'on allait envoyer au vestiaire, en attendant l'usine du Port-à-l'Anglais, qui transforme toutes les défroques de la Morgue en engrais chimiques !

La note « inconnu » ne revient que trop souvent dans les registres. En 1888, sur 660 adultes, 560 seulement ont été reconnus; pour 100 cadavres, par conséquent, l'identité n'a pas pu être établie. C'est à peu près exactement la proportion des trois années précédentes qui, pour un total de 2,073 adultes, donnent 314 individus restés inconnus. Cette proportion paraît encore plus forte lorsqu'on défalque du nombre des individus « reconnus » tous ceux dont l'identité était établie avant leur entrée à la Morgue. En 1888, sur 560 reconnus, 215 étaient connus dès l'entrée; il ne reste donc que 345 cadavres dont l'identité a été réellement constatée à la Morgue. Parmi ces 345 reconnaissances, 254 ont été obtenues par recherches et investigations, 7 par l'examen des vêtemens, 8 au moyen de la photographie et 76 par l'exposition publique. On est étonné que dans la masse des individus qui se détruisent par un procédé quelconque, il y en ait si peu qui prennent les précautions nécessaires pour épargner à leurs derniers restes l'indignité de cette exposition publique. Tout récemment, en fouillant devant moi le cadavre d'un noyé, le greffier-adjoint trouva cousu au gilet un morceau de parchemin sur lequel étaient écrits en grosses lettres ces mots : « Je ne veux pas être exposé ! » Le pauvre diable n'avait oublié qu'une chose, son nom, son

adresse ou une indication quelconque qui pût mettre sur la trace de son identité et qui eût rendu sa protestation superflue. Bien rare est l'exemple de ce suicidé qui, avant de s'exécuter, libellait tranquillement la déclaration suivante : « Je demeure,... je m'appelle ;... je me tue volontairement ; ainsi ce n'est pas la peine de m'exposer. » Si tous les individus qu'on amène à la Morgue étaient si avisés, la besogne du greffe serait singulièrement simplifiée.

Ce ne sont pas seulement les intéressés qui protestent ainsi contre l'exposition publique : elle a été combattue de tous temps par des adversaires acharnés. On ne demande rien moins que la suppression d'un spectacle d'autant plus désastreux pour la morale publique qu'il est plus accessible aux enfans et à la jeunesse des deux sexes. C'est, dit-on, une école de dépravation dont l'influence se ferait sentir jusque dans la formidable augmentation de criminalité observée depuis vingt ans. La thèse est fort brillante, mais n'y a-t-il pas quelque exagération à la soutenir?

Que le spectacle de la Morgue soit aussi impropre que possible à développer de nobles instincts et même de bons sentimens dans la foule, tout le monde en convient ; mais en quoi est-il plus mauvais que tant d'autres qui sont inutiles et auxquels on se garde de toucher, les exécutions publiques de la Roquette, par exemple? Si les jeunes criminels viennent achever leur éducation devant les dalles, ce qui est loin d'être démontré, il faut avouer qu'elle est si bien commencée par la mauvaise presse, les mauvais romans et les mauvais bouges, sans compter le reste, que ce supplément doit paraître un luxe superflu.

Et puis l'intérêt public est là : tant que la Morgue sera destinée à obtenir le plus grand nombre de reconnaissances possible, l'exposition des corps s'imposera ; en la supprimant on ferait immédiatement doubler le nombre des inconnus. Nous avons cité les chiffres relatifs à 1888. En 1885, sur 858 corps amenés à la Morgue, 93 sont restés inconnus et sur les 765 reconnus, 91 l'ont été par l'exposition publique. M. Guillot, qui constate très loyalement ce résultat, quoiqu'il vienne contredire une thèse qui lui est chère, ajoute que la plupart de ces individus n'auraient pas manqué d'être réclamés quelques heures plus tard par leurs parens ou leurs amis. C'est possible, mais est-ce bien sûr? Quand la moitié seulement n'auraient été réellement reconnus que grâce à l'exposition publique, ne serait-ce pas une raison suffisante de la conserver malgré des inconvéniens que personne ne nie, mais dont la gravité est au moins discutable?

Les enfans même, qui seraient évidemment les premiers à tenir à distance des vitrines, ne sont pas toujours des spectateurs inu-

tiles. Tout dernièrement, des coups de sonnette énergiques et répétés vinrent mettre le greffe en émoi. En ouvrant la porte, on trouva suspendu au cordon un petit gamin de six ans qui se démenait comme un beau diable au milieu de la foule ameutée : « Je le connais, cet homme-là! répétait-il avec énergie en montrant un noyé exposé de l'autre côté de la vitrine; je le connais, il passe tous les jours dans ma rue! » Le petit homme n'en savait pas plus long, mais du moins était-il très sûr de son fait. Il donna l'indication de « sa rue » qui, à la manière dont il prononçait ce pronom possessif, semblait n'être qu'à lui. On alla aux renseignemens et, le lendemain, l'identité du noyé put être établie et l'acte de décès dressé en toutes règles.

L'histoire de ce gamin, et ce n'est pas le seul enfant qui ait rendu un service analogue au greffe, m'en rappelle une autre, celle du chien retrouvant son maître sur les dalles de la Morgue et amenant par l'explosion de son désespoir de bête la reconnaissance du cadavre. L'histoire n'est peut-être qu'une légende, et c'est dommage !

Ce qui est vrai n'est pas toujours vraisemblable : il suffit, pour s'en convaincre, d'aller passer quelques heures au greffe de la Morgue. Il s'y passe des scènes inouïes. Les malheureux parens, qui viennent s'enquérir d'un des leurs qui a disparu, appartiennent souvent à un monde peu raffiné ; la douleur de leur situation, l'aspect du lieu sinistre, leur enlèvent parfois tous leurs pauvres moyens. M. Maxime Du Camp a entendu là des dialogues inconcevables : — « Quelle forme a son nez? Ah ! dame, je ne sais pas. — A-t-il le nez droit, aquilin ou retroussé? — Mais ce pauvre homme, monsieur, il a un nez comme tout le monde. »

Il est quelquefois impossible de tirer de ces infortunés autre chose qu'une interjection ou une exclamation qui revient perpétuellement la même. J'ai vu une pauvre paysanne des environs de Versailles qui venait reconnaître son mari ; comme on ne pouvait obtenir d'elle un seul renseignement sérieux, le greffier la fit conduire en présence d'un cadavre, qui, selon toute probabilité, devait être celui qu'elle cherchait. — « *Hélati* mon Dieu! mon pauvre François! » répétait-elle convulsivement en le couvrant de caresses. — On avait beau l'encourager, la raisonner, la questionner, la pauvre vieille, entre deux sanglots, répétait son exclamation de douleur. Ce n'est que le lendemain qu'elle put dire autre chose.

Quelques jours après, c'était une femme du peuple qui venait faire la reconnaissance de son fils. Un parent s'était fait un devoir de l'accompagner. Pendant tout le temps que dura la scène, ce brave homme, comme anéanti par le spectacle de tant de douleur,

se tint au pied du cercueil en murmurant un « Oh là!.. oh lala! » suivi d'un claquement de langue bizarre qui m'est resté dans les oreilles comme un cri de protestation et de révolte contre la destinée.

Des scènes analogues se renouvellent tous les jours; elles sont navrantes, elles sont quelquefois, ose-t-on le dire? si lugubrement grotesques qu'on serait aussi incapable d'en sourire que d'en pleurer. On se sent désarmé devant tant de misères si crues et si nues : il n'y a qu'à se découvrir et à s'effacer.

Des intérêts très graves peuvent être engagés dans la reconnaissance d'un cadavre; aussi le métier de greffier de la Morgue demande-t-il autant de flair et d'instinct que de patience. Les renseignemens, en apparence les plus sérieux, les affirmations les plus nettement formulées, demandent toujours à être contrôlés, parce qu'il faut tenir compte de l'état d'esprit que provoque la Morgue chez les gens les moins impressionnables. Si le greffe n'avait pas, dans les services de la Préfecture de police, des moyens d'investigation aussi rapides que sûrs, les erreurs d'identité seraient continuelles. Sanderson raconte qu'un provincial vint se présenter un jour à la Morgue; il avait été appelé en toute hâte par un télégramme désespéré lui annonçant que son neveu, qu'il aimait comme un fils, s'était laissé entraîner à jouer une forte somme et que, l'ayant perdue, il s'était noyé. On lui présente un cadavre qu'il reconnaît sur-le-champ; l'ensevelissement a lieu le lendemain. En rentrant chez lui après la cérémonie funèbre, l'oncle se trouva en présence d'un revenant qui se jette à son cou. On devine le reste : il pardonne et paie, trop heureux d'annuler un acte de décès en acquittant une différence de jeu et en soldant les funérailles d'un inconnu.

L'histoire est jolie, mais nous doutons qu'elle se soit passée à la Morgue de Paris; elle n'y a, du moins, laissé aucun souvenir. De pareilles erreurs seraient d'autant plus graves qu'elles pourraient être commises volontairement par des personnes ayant intérêt à se procurer un acte de décès.

En 1887, une dame fort bien mise se présente au greffe en déclarant qu'elle vient de reconnaître son mari sur une dalle de la salle d'exposition; trois personnes qui l'accompagnaient confirment son dire. Le greffier s'installe devant son bureau et s'apprête à dresser l'acte de reconnaissance; mais au moment où il demande quelques renseignemens sur l'état civil du défunt, la jeune femme se met à rougir, balbutie et finit par avouer que, depuis cinq ans, elle vit séparée de son mari. On lui fait l'objection qu'en cinq ans un homme peut beaucoup changer, qu'elle a peut-être été victime

d'une fausse ressemblance et que, pour plus de sûreté, il est nécessaire de voir le cadavre de plus près. Une fois en présence du noyé, tout le monde se récrie ; aucune méprise n'est possible : « C'est lui, c'est bien lui ! » Malgré cette affirmation unanime, le greffier ne fut pas absolument convaincu ; il trouva la veuve trop peu émue et trop pressée d'en finir ; ses soupçons s'éveillèrent. Il rédigea rapidement l'acte, fit signer tout le monde et, sous un prétexte quelconque, remit au lendemain matin quelques formalités qui restaient à remplir. Aussitôt seul, il dépêcha son aide à la Préfecture et, deux heures plus tard, il apprend qu'un individu portant le même nom que le défunt se trouvait dans un garni de la rue Jean-de-Beauvais. Le logeur est mandé ; il arrive avec son livre et donne tous les renseignemens qu'on lui demande sur son locataire : il l'a vu le matin même ; quant au noyé qu'on lui présente, c'est pour lui un inconnu.

Le lendemain, à l'heure fixée, la veuve revient, accompagnée cette fois de six personnes ; nouvelle scène de reconnaissance, même unanimité que la veille devant le cadavre qu'on avait disposé sur un support pour le photographier. Quand tout le monde eut bien vu et suffisamment affirmé, le greffier prit la jeune femme à part et lui dit très aimablement : — « Vous tenez bien, madame, à retrouver votre mari ? Oui, eh bien ! consolez-vous, voici un monsieur qui va vous donner son adresse ; vous le retrouverez plein de vie et de santé. » — La fausse veuve changea légèrement de couleur, mais se remit très vite et protesta de son ardent désir de revoir son époux perdu.

Le soir même, les deux conjoints étaient rendus l'un à l'autre par le greffier de la Morgue ; après un abordage extrêmement vif, on se résigna de part et d'autre, et la vie commune fut reprise.

On pourrait composer tout un volume avec les anecdotes du greffe ; je n'en raconterai plus qu'une, parce qu'elle donne une idée tellement monstrueuse de la bêtise humaine qu'elle mérite d'être conservée à titre de document.

Une lettre arrive au greffe ; rien qu'à en voir la suscription, c'est quelque lettre de mendiant. On l'ouvre : après un préambule sur la misère de ce bas monde, l'auteur demande comme une faveur à figurer sur les dalles de la Morgue ou à remplir un rôle quelconque dans le spectacle du jour ; la requête se termine par des protestations de bons services et par une vague allusion à un salaire qu'on est décidé à accepter si minime qu'il soit : « Vous me donnerez ce que vous voudrez, » et même on se contenterait de figurer « au pair, » c'est-à-dire logé et nourri. L'auteur est mandé à la Morgue ; on voit alors arriver un pauvre loqueteux qui répète verbalement ses offres de service et appuie sa demande de tout ce

qu'il croit de nature à la faire mieux valoir. Ce n'est pas une fois par hasard que pareille chose est arrivée, c'est trois ou quatre fois par an que cette scène se répète régulièrement. On a toutes les peines du monde à convaincre ces pauvres diables de l'absurdité de leur demande; tout dernièrement, l'un d'eux insistait tellement que le greffier, ne sachant comment s'en débarrasser, lui déclara gravement qu'il fallait figurer immobile sur la dalle de huit heures du matin à la nuit tombante à 3 degrés au-dessous de 0. Le postulant réfléchit quelques minutes, trouva que décidément c'était trop dur et se retira. Lorsqu'on va au fond des choses, on met généralement la main sur un sinistre farceur qui racole ses victimes en leur promettant sa haute protection; il les persuade qu'il en est de la Morgue comme du premier théâtre venu et que figurer sur les dalles n'est qu'un commencement qui mène à tout : « Écrivez votre demande, je n'ai qu'un mot à dire en haut lieu et vous êtes sûr de votre affaire. » Éblouis par d'aussi brillantes perspectives d'avenir, les victimes s'exécutent avec la plus parfaite innocence.

Il serait à souhaiter que les mystificateurs, sur lesquels les remontrances sérieuses de l'administration ne produisent aucun effet, eussent plus souvent affaire à quelque solide gaillard comme celui qui, descendant un jour le boulevard Sébastopol et s'arrêtant devant un grand magasin de nouveautés, demanda à deux employés qui faisaient l'étalage s'ils croyaient que la maison pût lui donner quelque travail : « Va donc à la Morgue, lui dirent-ils, on t'embauchera sûrement pour figurer! » Il vint au greffe et fut un instant à se reconnaître, mais dès qu'il eut compris qu'on lui avait fait une atroce plaisanterie, il ramassa sa canne et son chapeau et repartit comme un trait. Les deux farceurs reçurent une correction si soignée et si bruyante que la foule s'ameuta. L'aventure se termina devant le commissaire de police du quartier, qui, lorsqu'il eut tiré l'histoire au clair, ne put s'empêcher de sourire de la naïveté de notre homme tout en le felicitant de sa vigueur. Il est certain que, si toutes les dupes étaient capables de se faire ainsi justice, le greffe ne recevrait plus des offres de volontaires.

Il n'en a, Dieu merci, pas besoin; la Morgue est déjà suffisamment encombrée par les malheureux dont elle est l'abri forcé. Recevant par an 900 cadavres dont le séjour se prolonge parfois jusqu'à six semaines, les salles renferment en permanence de vingt à trente corps. C'est là le service courant; mais qu'il survienne une catastrophe publique, un incendie de théâtre ou un accident de chemin de fer; qu'il se produise tout simplement un de ces engorgemens périodiques que nous avons signalés plus haut, le nombre des

corps qu'il faut trouver à loger monte à cinquante, soixante, et même davantage. Comment faire face à de pareilles exigences? Comment recueillir dans des conditions décentes, comment conserver une telle masse de cadavres?

C'est à ce point de vue que la Morgue a subi depuis une dizaine d'années une transformation radicale; ceux qui l'ont connue, qui l'ont pratiquée avant cette réforme peuvent seuls dire ce qu'avait d'ignoble et de hideux ce dépotoir de l'incognito et du crime. Il est juste de rappeler le passé : c'est montrer tout ce qu'on a déjà fait et tout ce qu'on pourra faire encore à l'avenir.

« Si l'on considère, disait en 1882 le docteur Vibert (1), que parmi les cadavres déposés beaucoup ne sont reconnus qu'au bout de plusieurs jours, ou ne le sont pas du tout, ce qui exige une exposition prolongée; que d'autres ne sont soumis à l'autopsie médico-légale que plusieurs jours après leur arrivée; on ne sera pas étonné qu'il y ait à la Morgue en permanence environ dix cadavres dont quelques-uns y séjournent depuis huit ou dix jours; plusieurs de ces corps sont déjà au moment de leur entrée dans un état de putréfaction très avancé. Il en résulte que la salle qui contient ces cadavres (distincte de la salle d'exposition où sont déposés seulement les individus dont la décomposition est à peine commencée) présente le spectacle le plus abject qu'on puisse imaginer. »

M. Vibert fait ensuite un tableau navrant de cette pièce infecte et malpropre où étaient entassés côte à côte sur les dalles, sous un simple couvercle de cuir arrondi, des cadavres en pleine décomposition; la face hideusement tuméfiée, plus méconnaissable encore que le reste du corps; plus de poils ni de cheveux; un épiderme disparu laissant à nu une peau de toutes les couleurs, depuis le vert jusqu'au rouge livide; tout cela dans une atmosphère de charnier et grouillant dans une vermine innommable contre laquelle les vivans eux-mêmes étaient obligés de se défendre jusque dans les bureaux du greffe. Et c'était dans cette salle qu'on conduisait les infortunés parens cherchant dans cette charogne humaine quelque trace reconnaissable d'un fils, d'une mère ou d'une femme!

Au point de vue médico-légal le résultat n'était pas moins déplorable; l'autopsie faite sur des cadavres putréfiés ne pouvait plus donner aucun renseignement vraiment sérieux. Le médecin lui-même qui en était chargé, quels que fussent son esprit de devoir et son goût du métier, arrivait à la limite de sa tolérance. Chaque autopsie devenait un véritable empoisonnement pour l'opé-

(1) Note à la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle

rateur, empoisonnement qu'il faut avoir subi soi-même pour savoir ce que c'est! « Enfin ajoute le docteur Vibert, le foyer d'infection créé à la Morgue n'y restait pas confiné; les plaintes aussi fréquentes que légitimes des habitans du voisinage étaient là pour l'attester. »

III.

L'ancienne Morgue dans laquelle tant de romanciers se sont vautrés avec délices n'est heureusement plus qu'un souvenir; sans cesser d'être aussi lugubre, elle a pris un aspect beaucoup moins dégoûtant. Par la transformation des locaux destinés aux cadavres et par l'installation d'un vaste appareil frigorifique on a créé une nouvelle Morgue qui peut servir de modèle à bien des points de vue, que les étrangers sont venus étudier de toutes parts et qu'ils s'apprêtent à imiter de leur mieux dans les grandes villes d'Europe. Si répugnante que soit la maison, elle mérite d'être visitée en détail et avec méthode.

Des bureaux du greffe un étroit couloir mène d'un côté à la salle des médecins et des magistrats qui donne sur le jardin Notre-Dame, de l'autre à la salle de garde des garçons et à l'amphithéâtre. En laissant à main droite celui-ci, nous nous trouvons sur le chemin de ronde qui nous conduit au hangar couvert. C'est en pénétrant sous cette grande halle que l'étranger commence à sentir son cœur se serrer. On se croirait au premier abord dans une usine. Au fond une série de casiers disposés en trois étages, fermés par des portes à grosses ferrures avec des garnitures de givre à tous les joints; ce sont les alvéoles du frigorifique. Un grand treuil métallique monté sur des rails, un dédale inextricable de tuyaux serpentant de tous côtés, les battemens monotones de la machine qu'on entend dans le lointain, complètent l'illusion. Mais à l'odeur fade et nauséeuse qui vous prend à la gorge, aux cercueils déposés en séries, aux cadavres qu'il est bien rare de ne pas trouver étalés sur le sol dallé, on a vite fait de reconnaître dans quelle usine on se trouve. Cette halle est bien aménagée pour le service intérieur; elle commande à la fois la salle d'exposition, la chambre des machines et l'amphithéâtre, elle se prête à toutes les manipulations qu'on est obligé de faire subir aux cadavres; mais ce qui est inadmissible, c'est qu'on soit forcé d'y introduire le public pour les reconnaissances et les levées de corps. Quelques précautions qu'on puisse prendre pour sauvegarder le respect de la mort et pour ménager les justes susceptibilités des familles, il faut reconnaître que le hangar de la Morgue est

bien fait pour terrifier les malheureux qui sont obligés d'y venir chercher un des leurs. L'affreuse impression se propage dans la foule, et l'on ne s'explique que trop la lutte désespérée que soutiennent dans certains cas les familles contre les exigences de la justice. Celle-ci n'a pas toujours la main également lourde; sa rigueur est sujette à des défaillances, et les exceptions ne font que rendre la loi plus dure à ceux qui sont forcés de la subir.

J'ai assisté dans cet ignoble hangar à une scène lugubre. Un cadavre était là dans son cercueil encore ouvert; autour de lui un commissaire de police et tout le personnel de la Morgue attendaient en faisant les cent pas. Il s'agissait d'un parfait honnête homme dont le seul tort avait été de s'interposer entre un assassin et sa victime qui vidaient ensemble une querelle assez sale. Sa générosité lui coûta la vie. Après une opération chirurgicale tentée *in extremis* dans un grand hôpital de Paris, après une longue agonie, malgré les supplications d'une jeune femme et de toute une famille, malgré l'intervention du directeur de l'hôpital qui offrait son cabinet pour faire l'autopsie, le cadavre fut transféré par ordre à la Morgue. La famille venait le reconnaître. On avait donné un coup de balai sur les dalles, rien de suspect n'y traînait, mais à quelques pas du cercueil s'en trouvaient d'autres, et à travers les joints des couvercles improvisés les parens de la victime en voyaient assez pour deviner le reste. N'étaient-ils pas en droit de croire que le corps qu'ils n'avaient pu arracher à la Morgue y avait traîné dans une promiscuité honteuse parmi les pendus et les noyés, avec les restes de la malheureuse domestique cause de tout le mal, abandonnée des siens et de tous, et qui, elle aussi, se trouvait à deux pas de là? Ces apparences sont d'autant plus fâcheuses qu'en réalité tout est combiné pour éviter une promiscuité qu'on n'empêchera jamais le public de considérer comme la dernière des infamies.

Dès qu'un cadavre est apporté, il est examiné par le médecin de service et par le greffier au double point de vue de son état de conservation et de son identité.

Tout cadavre dont la putréfaction est commencée doit d'abord être congelé; après quoi il rentre dans la loi commune à tous les sujets: s'il est inconnu, on l'expose au public; s'il est connu, et c'est le cas le plus général pour les cadavres judiciaires, on le garde simplement en dépôt dans une des alvéoles du frigorifique.

Réparties en trois étages, au nombre de quatorze, ces alvéoles sont encastrées dans une vaste caisse en bois qui occupe tout le fond du hangar. Complètement indépendantes les unes des autres, elles ont la forme d'un parallélipipède rectangle de deux mètres de

profondeur sur soixante-dix centimètres de hauteur et autant de largeur; leur paroi est constituée par un serpentin à spires contiguës dans lequel circule un liquide glacial dont nous verrons tout à l'heure la provenance. Les quatre alvéoles de l'étage inférieur sont les plus froides, la température n'y dépasse jamais — 16 à — 17 degrés; les autres forment une sorte de clavier frigorifique avec échelle de température qui va de 10 à 4 degrés au-dessous de zéro. L'introduction des corps s'y fait facilement, grâce à la disposition suivante: le plancher est muni de rails sur lesquels glisse à la manière d'un tiroir un plateau métallique destiné à recevoir le cadavre. Le treuil roulant qui circule en regard des cellules permet de manier sans effort et sans secousse le plateau et sa charge, de l'introduire dans une cellule quelconque ou de l'en retirer, de l'élever au troisième étage ou de le ramener sur le sol.

Les alvéoles les plus froides sont réservées aux cadavres dont la putréfaction est commencée et qu'il s'agit de surprendre par une congélation aussi brusque que possible. Au moment où la porte hermétiquement close s'ouvre, une bouffée de froid glacial vous saisit et l'on aperçoit sur toutes les parois une couche épaisse de givre sec qui se détache en une fine pluie floconneuse piquant les doigts comme des aiguilles. Le cadavre est introduit vivement et l'on referme aussitôt. Au bout de dix à douze heures, le corps congelé se trouve transformé en un bloc de glace aussi dur et aussi raide qu'une statue de pierre dont il rend le son mat lorsqu'on le percute. Si le sujet n'était pas trop avancé au moment de sa mise en cellule, la congélation répand sur toute sa physionomie une illusion étrange de vie; les chairs prennent une apparence fraîche et rosée; d'innombrables paillettes de glace microscopiques se forment dans tous les pores de l'épiderme; il en résulte un aspect lustré et brillant qui imite à s'y méprendre la moiteur de la peau vivante. L'impression qu'on éprouve en voyant extraire du casier certains assassinés, la figure terrifiée, la bouche comme prête à s'ouvrir, les yeux fixes et étincelans est si saisissante que les garçons morgueurs eux-mêmes, tout bronzés qu'ils soient par l'accoutumance, n'y échappent pas complètement; l'impression se traduit chez eux par un maintien de circonstance et un je ne sais quoi de réservé et de respectueux dans le geste et dans la voix.

Une fois que le cadavre a subi une congélation totale, la putréfaction s'arrête et le corps peut être conservé indéfiniment dans une atmosphère beaucoup moins basse que celle des alvéoles du rez-de-chaussée. S'il est connu, on le place d'habitude dans une des cellules supérieures en mettant sa fiche sur la porte; s'il est

inconnu, il est nécessaire de l'exposer. Ici encore nous retrouvons des appareils mécaniques très ingénieux dont l'emploi réalise un grand progrès. Rien n'est plus ignoble que le spectacle d'un pauvre sujet qu'on manipule à force de bras, et le service a tout à gagner en rapidité comme en décence à ce que cette manœuvre indispensable soit réduite au strict minimum. Le corps qu'on va introduire dans la salle est installé sur une sorte de table roulante en prenant soin de mettre en évidence tous les indices caractéristiques qui peuvent faciliter sa reconnaissance. Autrefois les inconnus étaient exposés dans la nudité la plus complète sur la dalle de marbre; aujourd'hui le règlement exige qu'on leur laisse leurs vêtemens; il ne fait exception que pour les noyés (1). Quand le corps est bien installé sur son chariot, on n'y touche plus jusqu'au moment de la mise en bière. C'est ainsi qu'il va parcourir toutes les étapes de son séjour à la Morgue, c'est ainsi que tout d'abord on le roule dans la salle d'exposition où nous n'avons qu'à le suivre.

Une double porte qui joue le rôle d'un tambour isolant nous introduit dans une première pièce où l'on a généralement juste la place de passer. Servant de dépôt aux cadavres reconnus ou soustraits pour une raison quelconque aux regards du public, cette pièce n'est séparée de la salle d'exposition, dont elle fait partie, que par une simple cloison à hauteur d'homme. La température y est la même, c'est-à-dire de 2 à 4 degrés au-dessous de zéro. Au milieu, deux ou trois corps sur leurs chariots; au fond, soigneusement disposés, des séries de cercueils dont le couvercle non encore scellé laisse voir ici des cheveux, là un bout de main; ailleurs encore une double rangée d'orteils. Souvent en été, lorsque la place manque, les bières sont dressées debout; les cadavres, raides comme des statues, ont l'air de monter une faction. Le regard immobile de la mort est pénible à soutenir longtemps, quelque habitude qu'on en ait, et je dois avouer, au risque de faire sourire, qu'en travaillant seul dans cette pièce il m'est arrivé quelquefois de masquer une figure qui me gênait. Mais aussi quelles figures! Je me souviendrai toujours d'un grand diable de noyé dressé dans le coin à droite; bouffi, ballonné, monstrueux, n'ayant plus forme ni couleur humaine, on eût dit qu'un démon l'avait insufflé, puis passé au cirage en laissant çà et là des plaques vert livide. Pour

(1) Ce sont les corps dont la putréfaction marche le plus vite et qui subissent en quelques heures les transformations les plus profondes. Il se produit entre autres un ballonnement de l'abdomen et un gonflement de tous les membres tels que les vêtemens s'imprimeraient dans leurs parties serrées et finiraient même par éclater sous la pression des tissus. La prescription du règlement est d'ailleurs presque tombée en désuétude depuis qu'on s'est rendu maître de la conservation des cadavres.

comble d'horreur, sa face avait été labourée par un coup de gaffe au moment où on le repêchait. C'était à se sauver!

Ces cadavres, que l'administration n'ose pas exposer tant ils sont hideux, sont par bonheur l'exception, les autres sont plus présentables; si c'est toujours la mort, c'est du moins une mort qui se laisse regarder.

Mais il fait trop froid pour nous attarder; hâtons-nous de jeter un coup d'œil dans la salle d'exposition. Au premier plan, devant la vitrine, la rangée de chariots et des cadavres exposés; au fond, la caisse des alvéoles qui fait rentrée dans la salle et dont on ne voit que l'enveloppe close de toutes parts; à droite, dans l'encognure formée par la caisse, des vêtemens montés sur des mannequins d'osier; tout le long des murs, de gros tuyaux couverts de givre qui font partie du même système que les serpentins des alvéoles et qui se rendent à la machine, qu'on entend battre sans la voir derrière la muraille. La salle a de belles proportions, elle est soigneusement tenue et contraste étrangement avec la pièce que nous venons de traverser. Derrière le double vitrage qui la ferme en avant et qui lui donne un faux air d'aquarium, on voit circuler le public ; rien n'est plus curieux à observer que ce flot perpétuel de vivans qui viennent regarder les morts. Les hommes entrent carrément, jettent un coup d'œil sur chaque cadavre et passent; les femmes, plus réservées, font un visible effort pour satisfaire leur curiosité, elles sont venues chercher le cauchemar qui les poursuivra toute la nuit; les enfans grimpent sur la galerie de fer, se hissent pour mieux voir et frétillent comme des poissons dans l'eau. Voici une nourrice avec son nourrisson; voici plus loin une femme de chambre avec la marmaille qu'on lui a confiée pour la mener jouer dans le square Notre-Dame. Dans les grands jours, au moment d'un crime retentissant et d'une exhibition de victime extraordinaire, la foule devient formidable. La queue s'organise régulièrement sous la surveillance du gardien et des sergens de ville. Au milieu des rires, des plaisanteries, des calembours, on se pousse, on s'excite, mais cette gaîté a quelque chose de forcé. C'est un énervement agité et fiévreux qui saisit le public au moment d'arriver devant un spectacle qui dans le fond lui fait peur: aucun de ceux qui se touchent les coudes devant la vitrine ne consentirait à passer deux minutes seul à seul avec le cadavre qui l'attire avec tant de force. Quand l'assassinat d'une femme galante remplit les journaux, on voit apparaître un public tout spécial dans la galerie. Ce sont des femmes, souvent accompagnées d'une petite bonne, qui, la figure décomposée, contemplent avec terreur la dalle sinistre qu'elles entrevoient dans leurs rêves comme le dé-

noûment de toute leur existence. La vision les hante jour et nuit; il faut qu'elles viennent chercher une réalité plus terrifiante encore.

On a beaucoup médit du public de la Morgue et, partant, on a beaucoup exagéré; il faut se défier de la psychologie à outrance. Qu'il se passe de temps en temps dans la galerie quelque acte de nature à motiver l'intervention du gardien, du « père la Pudeur » comme l'appellent les voyous, c'est possible. Il y a dans toutes les foules de ces détraqués à demi responsables que Lassègue a baptisés du nom « d'exhibitionnistes. » Ils ne reculent pas plus devant les tristesses de la Morgue que devant la majesté des églises ou des audiences judiciaires. Pour ma part, je n'ai jamais rien vu de suspect pendant tout le temps que j'ai passé dans la maison, et j'ai souvent entendu parler avec un haussement d'épaules de tous les ignobles racontars qu'on a faits à ce sujet. Je crois que dans la foule qui fait queue, les bonnes mœurs courent moins de danger que les porte-monnaie.

La température glaciale de la halle n'est pas longtemps soutenable, il est temps de revenir sur nos pas. Revenus au hangar, nous n'avons qu'à continuer le chemin de ronde qui nous y a conduits. Chemin faisant, regardons les loques lamentables qui sèchent au soleil et le petit bassin où un garçon est occupé à sa triste lessive; celle-ci doit se faire à la main tout en examinant s'il n'y a nulle part sur le linge une initiale ou une marque quelconque d'identité. Tous ces vêtemens proviennent d'inconnus inhumés après un séjour variable dans la salle; on les met en paquet avec une fiche; c'est, avec la photographie du cadavre, la dernière ressource du service des reconnaissances. Après un délai de six mois, on s'en débarrasse en les envoyant à la Société de l'Azotine qui les transforme en engrais chimiques dans son usine du Port-à-l'Anglais. Les garçons avaient autrefois le privilège de les vendre à leur bénéfice, mais l'administration a mis bon ordre à ce petit commerce depuis longtemps. Le pauvre honteux qui « s'habille à la Morgue » n'est plus qu'une légende.

A côté du petit bassin, un couloir en retour nous mène, à travers un fouillis de petites pièces, à la salle où est installé l'appareil frigorifique. Nous nous retrouvons en pleine usine : voici la chaudière, le moteur à gaz, les pompes, le bain à congélation, tout un monde de tuyaux, de poulies et de courroies. On se demande comment cela peut tenir sur un si mauvais terrain.

C'est toute une histoire que l'installation de cet appareil, ou plutôt c'est l'histoire même de la nouvelle Morgue, et à ce titre, elle mérite d'être racontée.

A la suite d'une vigoureuse campagne dont l'honneur revient surtout à M. Brouardel, une commission officielle fut réunie en

1879 pour étudier les réformes reconnues nécessaires et notamment un système de conservation des cadavres.

Tous les essais faits jusqu'alors, irrigation continue, momification par l'air chaud, n'avaient donné que de mauvais résultats. D'autre part, on ne pouvait songer à employer les moyens chimiques qui réussissent si bien dans les amphithéâtres d'anatomie et qui font pénétrer dans le corps des substances étrangères de nature à rendre vaine toute recherche toxicologique ultérieure. De plus, leur introduction ne peut se faire utilement que par injection dans les gros vaisseaux du cœur, ce qui exige l'ouverture du thorax au niveau de cet organe et par conséquent une véritable mutilation au point de vue médico-légal. Après des études multipliées, M. Brouardel préconisa l'emploi de l'air froid et sec comme le seul moyen répondant au but. « Les agens physiques, disait-il, ne créent pas d'actions chimiques ; ils les arrêtent. » Le principe fut adopté d'emblée par la commission, mais il restait à en trouver la réalisation pratique.

Les expériences avaient établi que, pour se rendre absolument maître d'un cadavre déjà putréfié (et le tiers des corps reçus à la Morgue est dans cet état), il fallait pouvoir disposer d'une température de 15 à 20 degrés au-dessous de zéro, de manière à tuer d'un seul coup les germes putrides ; on savait d'ailleurs qu'une fois la congélation totale obtenue, il suffisait d'empêcher le dégel du cadavre pour le conserver indéfiniment. Conclusion pratique : il fallait avoir d'une part de petites chambres à congélation donnant — 15 au minimum, d'autre part, un local dont la température fût inférieure à 0° et qui fût d'ailleurs assez vaste pour recevoir tous les cadavres déjà congelés ou arrivés au dépôt dans un état de conservation suffisant. Ces conditions paraissaient d'autant plus difficiles à remplir que tout appareil à courans d'air froid était condamné d'avance; en effet lorsque l'air se renouvelle rapidement autour d'un cadavre même congelé, la peau brunit, se parchemine, et en fin de compte le sujet se momifie; de plus, on devait se servir, sans modifications trop radicales, des locaux actuels de la Morgue et par conséquent refroidir au-dessous de 0° une salle de 500 mètres cubes de capacité; enfin, le sol de fondation de l'édifice était trop menacé pour supporter la surcharge d'un appareil un peu pesant.

Un programme aussi complexe ne découragea pas les constructeurs : dix projets furent présentés. Trois surtout fixèrent l'attention de la commission. Le premier, celui de M. Tellier, basé sur la vaporisation de l'éther méthylique, avait déjà fait ses preuves sur le navire-glacière le *Frigorifique;* le second, dû à MM. Giffard et Berger, avait été également expérimenté en grand dans une

usine de Grenelle; utilisant le froid produit par la brusque détente de l'air comprimé, il avait l'avantage d'être très simple; mais pour diverses raisons, la commission, qui l'avait d'abord préconisé, dut y renoncer et se rabattre sur un troisième et dernier appareil, celui de MM. Mignon et Rouart, qui fut adopté et qui fonctionne depuis huit ans à la Morgue.

Compliqué dans ses détails, très simple dans son principe, il vaut la peine d'être étudié rapidement.

On sait que, lorsqu'un corps liquide passe à l'état gazeux, il y a toujours disparition d'une certaine quantité de chaleur due au travail moléculaire qui résulte du changement d'état : c'est ainsi que l'alcool ou l'éther versés sur la main produisent une sensation de froid d'autant plus vive que le liquide est plus volatil. De tous les corps qui, par leur changement d'état, donnent lieu à un abaissement de température, aucun ne se prête mieux à une application industrielle que le gaz ammoniac : très soluble dans l'eau, facilement liquéfiable, il possède une chaleur de vaporisation énorme, condition essentielle pour produire de grands froids.

La solution saturée du gaz à 15 degrés en contient 783 fois son volume, à 0° jusqu'à 1,147 fois; ce n'est pas autre chose que le produit connu sous le nom « d'ammoniaque » ou « alcali volatil. » Or cette solution si facile à obtenir n'est pas moins facile à dissocier : il suffit de la chauffer pour qu'elle laisse dégager tout le gaz dissous qui se liquéfie sous sa propre pression lorsqu'on prend la précaution de le diriger dans un récipient clos et refroidi. Que la pression vienne à tomber, l'ammoniaque repasse à l'état gazeux en empruntant aux corps environnans une quantité considérable de chaleur.

Tel est le principe des petits appareils Carré qui servent à la production artificielle de la glace; tel est également le principe du grand appareil qui fonctionne à la Morgue.

Il est constitué par deux parties distinctes : la machine à produire le froid et le système de distribution du froid produit. La première consiste en une chaudière qui reçoit une solution saturée de gaz ammoniac; cette solution étant chauffée à 150 degrés, le gaz s'échappe et se rend par un tube à un récipient clos refroidi par un courant d'eau, où il se liquéfie par sa propre pression. Une fois liquéfié, il est repris par une pompe qui l'envoie dans les serpentins d'un congélateur; là, ne trouvant plus de pression, il passe immédiatement de l'état liquide à l'état gazeux, et c'est à ce moment qu'il y a production de froid par soustraction d'un calorique énorme au milieu dans lequel sont plongés les serpentins, c'est-

à-dire au bain de chlorure de calcium dont nous allons parler tout à l'heure. Revenu à l'état gazeux, le gaz est ramené par un conduit au contact de la solution appauvrie de la chaudière, parvenue dans ce même vase par sa propre pression. La redissolution s'effectue presque immédiatement, et, la solution ammoniacale régénérée retournant à la chaudière, le même cycle se reproduit continuellement.

Voyons maintenant comment on distribue le froid produit. En visitant la salle, comme en ouvrant les casiers du frigorifique, qui, nous le rappelons, ne sont séparés du local de la machine que par une cloison, nous avons remarqué le long des parois des tuyaux métalliques couverts de givre; tous ces tuyaux font partie d'un vaste système tubulaire dans lequel circule une solution étendue de chlorure de calcium, cette solution ayant été choisie d'abord parce qu'elle est incongelable à la plus basse température produite par l'appareil, ensuite parce qu'elle offre la propriété précieuse d'absorber la vapeur d'eau et de pouvoir être étalée en nappe à l'air libre sans produire d'humidité. On peut se figurer le système tubulaire comme un circuit fermé dont le point de départ serait précisément le bain de chlorure de calcium, dans lequel se trouvent plongés les serpentins du congélateur où se vaporise l'ammoniaque. C'est dans le bain, dont la température est ainsi maintenue entre 20 à 30 degrés au-dessous de zéro, qu'une pompe puise la solution glaciale et l'envoie dans les chambres; c'est dans ce même bain que la solution est ramenée après avoir épuisé son pouvoir frigorifique. Le système représente en définitive un calorifère dont les conditions thermiques seraient exactement renversées, c'est-à-dire fonctionnant de manière à emprunter du calorique au milieu traversé et non pas à lui en fournir.

En fait, le trajet des tubes est assez compliqué : immédiatement au sortir du bain d'origine le liquide glacial pénètre tout d'abord dans les serpentins des quatre alvéoles de l'étage inférieur du grand casier frigorifique; c'est pour cela que ces alvéoles donnent la température la plus basse dont on puisse disposer à la Morgue. Au sortir de ces cellules, le liquide est détourné de la caisse de bois pour être élevé au sommet de la salle d'exposition sur un double plan incliné qui joue le rôle d'une seconde toiture : il s'écoule de là à l'air libre sur une série de petites rigoles en formant une nappe très mince dont le développement en surface permet un large contact avec l'air de la salle. Celle-ci n'ayant pas moins de $7^{m},50$ de hauteur, il était nécessaire de refroidir son atmosphère par ses couches supérieures, l'air froid gagnant, comme on le sait, la partie inférieure d'un local en chas-

sant l'air chaud dans les parties supérieures. Lorsqu'elle a parcouru toute la série des rigoles du plan incliné, la solution de chlorure de calcium encore très froide est recueillie, puis ramenée dans les alvéoles qui forment les deux étages supérieurs de la caisse de bois ; à sa sortie du dernier serpentin, elle est renvoyée dans le bain au contact de l'ammoniaque, où elle retombe à sa température initiale, prête à continuer son circuit.

Comme on le voit, c'est toujours la même solution de chlorure de calcium qui circule dans les conduits, de même que c'est toujours le même gaz qui sert à la refroidir ; théoriquement, la seule dépense qui traduise le fonctionnement de l'appareil, c'est le charbon, et, résultat presque paradoxal, le froid produit est en raison directe de la consommation de combustible. Pratiquement, il faut ajouter la dépense du moteur à gaz qui fait manœuvrer les pompes et le prix de l'eau que la machine consomme en quantité considérable. On arrive ainsi, tous comptes faits, à une dépense d'une quinzaine de mille francs par an.

En hiver, la machine est mise en train au petit jour et arrêtée à la nuit tombante ; en été, elle marche en permanence. Le mécanicien la pousse plus ou moins selon les nécessités du moment ; il a d'ailleurs à sa disposition une série de robinets qui commandent le tuyautage et au moyen desquels il peut agir séparément sur tel ou tel compartiment des chambres. S'il se présente en même temps plusieurs cadavres à congeler, il donne ce qu'on appelle dans le langage pittoresque de la Morgue un « coup dans les caisses. » Si, au contraire, la salle d'exposition se trouve encombrée ou que la température tende à s'y élever, on détourne sur elle la plus grande partie du liquide glacial, on donne, en un mot, le « coup dans la salle. » Enfin, en été, lorsque la Morgue renferme une soixantaine de corps et qu'au moindre signe d'orage un vent de révolte s'élève parmi les cadavres entassés, la machine est mise à grande marche sur toute la ligne. Si le mécanicien se laisse surprendre, il est rapidement débordé, et ce n'est pas toujours facile de rattraper l'avance prise par les germes putrides.

Réglementairement, on doit avoir 16 à 17 degrés au-dessous de zéro dans les alvéoles à congélation, 4 à 10 degrés dans les alvéoles supérieures, et 3 dans la salle d'exposition. Dans des essais à outrance, on peut arriver à maintenir le thermomètre à 6 degrés au-dessous de zéro dans cette dernière ; mais il faut mettre la machine à une allure qu'elle ne supporterait pas longtemps.

Toutes les précautions ont, d'ailleurs, été prises pour faciliter la tâche de l'appareil : les parois des chambres ont été rendues aussi peu conductrices que possible. La grande salle est fermée en avant

par un double vitrage de 75 mètres de surface; on a ménagé entre les deux glaces une couche d'air qui s'oppose à une trop grande déperdition de froid et au dépôt de givre qui masquerait complètement l'intérieur de la salle aux yeux du public. Toutes les autres parois sont recouvertes d'un doublage en sapin, isolé des murs par une épaisse couche de paille; enfin la fermeture hermétique, tant de la salle que des alvéoles, est assurée par des précautions spéciales.

Nous avons dit combien la Morgue a gagné à l'installation de l'appareil frigorifique; on a vite fait d'en signaler les petits inconvéniens : c'est d'abord le danger qui résulte pour les garçons de service du brusque passage de la température extérieure à celle de la glacière.

On leur avait imaginé au début un costume des plus bizarres, composé d'un pantalon de flanelle, d'une veste de peau de mouton et du bonnet de laine dit « passe-montagne ». C'est ainsi affublés qu'ils circulaient, à la grande joie du public; mais le costume n'a pas prévalu : il suffit de quelques précautions élémentaires et d'un peu d'accoutumance pour circuler sans danger dans la glacière. Les garçons morgueurs ont, du reste, une petite hygiène à eux dans laquelle nous n'avons rien à voir.

Un autre inconvénient de l'appareil et du procédé même qu'on a adopté provient de la congélation des sujets transformés en un bloc de glace, dont il n'y a rien à faire au point de vue médico-légal. L'autopsie demande un dégel préalable, qu'on obtient d'ailleurs facilement au moyen d'une étuve métallique chauffée par le gaz. Comme on est obligé d'élever la température avec ménagemens, l'opération dure de deux à trois heures au minimum; mais on arrive du moins, après tant de travail, à ce résultat précieux, que le cadavre peut être mis sur la table d'autopsie et présenté au médecin, au magistrat ou à messieurs les assassins dans l'état même où il se trouvait à son entrée et quelle qu'ait été la durée de son séjour à la Morgue.

Car il n'est pas au bout de ses aventures, le pauvre cadavre! Nous l'avons vu amener sous le hangar, nous l'avons vu fouiller, dévêtir, retourner dans tous les sens; on l'a charrié sur sa table roulante dans tous les recoins de la salle, on l'a congelé, on le dégèle, et voilà que la justice ou la science, quelquefois toutes les deux, le réclament encore. Après tant de tribulations, il aura bien mérité quelques pelletées de terre et le repos éternel.

IV.

La Morgue a servi de tout temps aux confrontations judiciaires. C'est là que des milliers de criminels ont été mis en présence de leur victime; c'est là que se passe encore aujourd'hui cette opération qui joue un si grand rôle dans les racontars de la presse, et qui frappe tant l'imagination de la foule. « Pour donner plus d'attrait à son récit, dit M. Guillot (1), le reporter organise une mise en scène où l'on voit la justice se livrer aux plus surprenantes opérations et à de hautes fantaisies d'instruction; il y a à l'usage de ces récits un certain nombre de clichés fort connus. D'abord, on ne manque jamais de dire que le meurtrier a été conduit à la Morgue et mis en présence du cadavre, qu'il a manifesté la plus violente émotion ou le cynisme le plus révoltant, selon que la nature de l'affaire comporte l'une ou l'autre de ces appréciations; ensuite on raconte que le magistrat a fait représenter la scène où, comme dans un tableau vivant digne du musée Grévin, on reproduit toutes les péripéties du drame, jusqu'au bruit des coups portés par l'assassin, jusqu'aux plaintes de la victime. »

Le malheur est que, le plus souvent, il n'y a pas plus de vérité dans tous ces beaux récits que dans des commérages de concierge : la confrontation est une opération absolument secrète, et si les assistans ont une langue, ils ont de bonnes raisons de la tenir au chaud. Ce n'est que longtemps après que les langues se délient et qu'on peut alors se faire une idée rétrospective des confrontations judiciaires.

Disons tout d'abord que ce n'est, le plus souvent, qu'une simple formalité à laquelle bien des magistrats ne tiennent pas plus qu'à un hors-d'œuvre inutile. Si le coupable avoue, le tête-à-tête macabre est, les trois quarts du temps, superflu ; s'il nie, il est bien rare que la vue de sa victime provoque chez lui autre chose qu'un redoublement de dénégations. La justice a heureusement d'autres moyens beaucoup plus pratiques, quoique infiniment moins dramatiques, pour avoir raison de l'entêtement d'un assassin. Géomay, après avoir fait preuve devant sa victime d'un sang-froid tellement inouï que le magistrat lui-même en fut ébranlé, avouait tranquillement son crime le soir même, entre la poire et le fromage, et le racontait par le menu à l'inspecteur de la sûreté qui trinquait avec lui.

On aurait vite fait de compter, dans les confrontations de ces

(1) *Paris qui souffre,* ouvrage cité.

dix dernières années, celles qui ont donné un résultat décisif et même celles qui ont laissé dans la mémoire des assistans un souvenir vraiment dramatique. Ils se rappellent avoir vu Gamahut s'agenouiller devant sa victime, dont il implora le pardon avant de commencer ses aveux; ils se souviennent d'avoir entendu un de ses complices, après s'être débattu énergiquement contre les dénonciations de ses camarades, avouer tout d'un coup, lorsqu'en soulevant la robe de la morte on lui montra son propre foulard avec lequel il lui avait ligoté les deux jambes. D'un millier de confrontations il reste surtout le souvenir confus d'un millier de brutes ou de bêtes féroces défilant sans grande émotion devant un cadavre, s'accusant et se chargeant entre complices, insultant parfois le juge, les assistans et le cadavre lui-même dans une explosion de grossièretés, où le respect de la victime n'est pas plus sauvegardé que la dignité de la justice. Souvent, enfin, l'accusé se renferme dans une dénégation continue et exaspérante, ou dans un mutisme obstiné encore moins dramatique que tout le reste.

Le jour des confrontations, les abords de la Morgue sont toujours envahis par la foule qui flaire on ne sait comment un spectacle à sensation. Quand elle est plus mauvaise ou plus excitée que d'habitude, il se fait quelquefois une poussée formidable au moment où arrive la voiture de Mazas; on crie : « A l'eau! » et malgré les efforts des sergens de ville, l'accusé court bien des risques de recueillir au passage quelques coups de poing ou de parapluie. On l'introduit aussitôt entre ses deux gardiens dans le salon des magistrats; c'est là qu'on lui offre une de ces fameuses chaises recouvertes de velours vert qu'un amateur paierait bien cher. Quand on les retourne, on est frappé par une multitude de petites inscriptions dans le genre de celles-ci : — Philippe s'est assis sur cette chaise; — Lebiez (femme coupée en morceaux) s'est assis là; — Troppmann s'est assis sur cette chaise le 27 octobre 1869. — Tous les criminels célèbres ont leur fauteuil, ou plutôt, chaque fauteuil a ses criminels célèbres, et la liste est parfois fort longue. Ce sont les garçons de la Morgue qui s'amusent; ils font un assez dur métier pour qu'on ne les chicane pas sur le petit plaisir qu'ils peuvent trouver à fixer sur la serge verte des chaises les souvenirs de leur carrière.

Quand le juge, le médecin légiste, et le chef de la sûreté ou son représentant sont arrivés, on se rend à l'amphithéâtre, où l'assassin est mis en présence de sa victime placée dans son linceul sur la table d'autopsie. On cherche alors à tirer de cette terrible épreuve tout ce qu'elle peut donner; le magistrat tâche de la diriger de manière à lui faire prendre le tour qu'il juge le plus convenable,

et, avec de l'habileté, il arrive souvent à des constatations de détail sur les coups portés, la manière dont ils ont été portés, l'instrument qui a servi au crime, etc., toutes constatations dont le médecin légiste peut faire son profit. Quand l'assassin s'entête, on le remet entre les mains de ses gardiens, qui se chargeront de le « cuisiner » à leur idée. Un ancien juge d'instruction avait imaginé pour ces cas-là une méthode qui, paraît-il, donnait de très bons résultats. Il avait l'habitude de placer l'inculpé devant le cadavre et de le livrer à ses propres réflexions; pendant ce temps le juge se promenait en long et en large, les deux mains derrière le dos, mais toutes les fois qu'il passait derrière l'assassin, il lui disait à voix basse en lui détachant un léger coup de coude : « Avouez donc!.. Si j'étais vous, j'avouerais. » — Et le malheureux, exaspéré, trahi par ses nerfs, finissait souvent par tout dire.

L'amphithéâtre dans lequel se font les confrontations judiciaires est le même qui sert aux conférences de médecine légale et aux autopsies; il a été aménagé dans cette ancienne salle de dépôt dont M. Vibert nous a fait une peinture si énergique. Disposé en gradins circulaires qui s'étagent autour de la table d'autopsie, munie de tablettes à hauteur d'appui, très étroites, sur lesquelles les assistans s'assoient, s'accoudent ou posent les pieds, à leur convenance, il peut contenir jusqu'à cent auditeurs. On y est fort serré, mais du moins peut-on suivre de partout et de très près tous les détails de l'autopsie.

C'est là que, depuis douze ans, M. Brouardel et ses élèves, MM. Descouts et Vibert, font, trois fois par semaine, une autopsie médico-légale devant un auditoire composé surtout de candidats au quatrième examen de doctorat. Complément obligatoire du cours de la Faculté, qui n'est et ne peut être que théorique, ces conférences sont destinées, sinon à faire des médecins légistes de profession, du moins à donner aux futurs praticiens une culture médico-légale assez étendue pour qu'à l'occasion ils puissent se tirer d'une expertise judiciaire sans être exposés à commettre de graves sottises professionnelles. Habitués aux autopsies hospitalières, faites à un point de vue purement scientifique, ils apprennent à lire dans le cadavre tout ce qui peut éclairer la justice. Ils trouvent d'ailleurs à la Morgue des élémens d'étude qu'aucun hôpital ne peut leur offrir : la pendaison, la submersion, l'homicide, le viol, l'infanticide, l'avortement, ne se rencontrent presque jamais dans la pratique hospitalière et constituent le fonds commun de toutes les expertises médico-légales.

Les conférences de la Morgue sont faites dans un esprit de scepticisme raisonné et discret qui est celui même du maître qui y

préside. On y inculque aux élèves la prudence de serpent, qui est la première vertu du médecin légiste; on leur montre tous les écueils, toutes les responsabilités du métier; en les mettant en garde contre les entraînemens d'une affirmation risquée ou d'une hypothèse séduisante, on leur apprend à calculer chaque mot, à peser chaque terme d'un rapport judiciaire. On leur fait entrevoir l'avocat, ce redoutable adversaire, prêt à profiter de la plus petite faute, de la moindre maladresse pour entrer dans la place, c'est-à-dire dans l'œuvre du médecin-légiste pour la démolir aux yeux du jury. La partie est d'autant plus inégale, que la défense peut dire ce qu'elle veut (et soit dit en passant, c'est un droit dont elle abuse quelquefois), tandis qu'emprisonné par son serment, l'expert ne doit dire que la vérité, rien que la vérité. Vis-à-vis d'un adversaire décidé à tout, souvent fort habile, qui possède à fond l'art des questions insidieuses et troublantes, il faut être bien sûr de soi et retourner dix fois sa langue dans sa bouche pour se tirer de l'épreuve avec honneur.

L'institution des conférences a rencontré au début de sérieuses difficultés. Une première tentative faite par Devergie en 1832 avait échoué au bout de deux ans. On comprend, en effet, ce qu'il y a d'étrange dans le fait d'un expert astreint au secret le plus absolu et qui fait l'expertise, à lui confiée, devant une centaine d'assistans qui ne sont tenus au silence que par une sorte d'engagement tacite et très vague. Le parquet redoutait l'innovation ; il faut dire à l'honneur du public des cours que depuis dix ans aucune indiscrétion quelconque n'est venue justifier les craintes des magistrats. N'ont-ils pas eux-mêmes, comme le disait un jour M. Brouardel, le plus grand intérêt à ce que les autopsies judiciaires se fassent devant des témoins qui sont autant de garans du soin et de la méthode qu'y apportent les médecins légistes? Le magistrat a d'ailleurs toujours la faculté de réserver certaines expertises lorsqu'il a des raisons particulières de tenir à ce qu'elles restent secrètes.

Une centaine d'autopsies sur trois cents se font devant les élèves; les autres se font en dehors de l'heure des cours. En 1888, 158 adultes, 129 fœtus et nouveau-nés et 7 débris humains ont passé dans l'année sur la table de l'amphithéâtre. On voit que, si le greffe a fort à faire, la médecine légale ne chôme pas non plus à la Morgue.

Que deviennent ces restes encombrans? Comment la Morgue, qui se remplit comme nous l'avons dit, se débarrasse-t-elle de tous ces cadavres qu'elle a abrités pendant un temps variable?

La moitié à peu près est réclamée par les familles et inhumée par leurs soins et à leurs frais ; l'autre moitié reste sur les bras de

l'administration. Sur 911 cadavres reçus en 1888, le greffe en a envoyé 480 au cimetière des hôpitaux; dans ce chiffre figurent, outre les 100 inconnus, 129 corps abandonnés par les familles ou inhumés avant la reconnaissance, 208 fœtus et mort-nés et 43 débris humains. Il y avait autrefois à la Morgue une hideuse voiture où l'on empilait à la douzaine ces misérables restes pour les conduire au cimetière : grâce à l'intelligente initiative de M. Pierre, ce procédé qui donnait lieu à des scènes lamentables de la part des familles indigentes qui malgré toute leur bonne volonté ne pouvaient faire les frais d'un convoi, ce honteux procédé, disons-nous, a disparu. Il coûtait encore de 10 à 11 francs par tête à l'administration. Le greffe a eu tout intérêt à liquider son affreux véhicule ; pour la somme très modique de 14 francs, un contrat intervenu entre l'administration et les pompes funèbres assure à chaque cadavre abandonné le convoi décent du pauvre des hôpitaux.

V.

En quittant la Morgue par la porte du chemin de ronde qui vient de s'ouvrir pour laisser passer le misérable convoi, en nous retrouvant sur la place ensoleillée, devant le gai jardin du square où s'ébat toute la marmaille des quartiers voisins, les impressions de notre visite se résument en un sentiment de profonde compassion pour toutes les misères que nous venons de voir et de toucher du doigt.

N'y a-t-il rien à faire pour les adoucir ? La Morgue de Paris est-elle réellement ce qu'elle devrait être ? A-t-on atteint le *desideratum* des réformes nécessaires en installant l'appareil frigorifique ? Toutes ces questions que nous sommes amenés à nous poser, nous sommes d'autant plus obligés de les résoudre que le projet tout récent de M. Alpy vient d'ajouter à leur actualité.

Si la Morgue ne recevait que des suicidés, des noyés ou des pendus qui n'y viennent, en somme, que parce qu'ils sont inconnus et qu'ils n'ont rien fait avant de se tuer pour assurer leur identité, on pourrait encore dire, bien que ce ne soit pas très humain, que leurs cadavres n'ont que le dernier abri qu'ils méritent. Mais à côté d'eux, il y a les cadavres que la justice s'approprie, qu'elle arrache aux familles pour les transporter dans le lugubre dépôt. Cette saisie judiciaire suivie d'autopsie est déjà une mesure extrêmement pénible pour ceux qu'elle frappe, presque révoltante même pour quelques-uns d'entre eux. C'est une nécessité impérieuse,

soit! mais du moins doit-on s'entourer de toutes les conditions de décence et de convenance propres à la rendre moins intolérable. Dans un temps où l'on pousse jusqu'aux dernières limites la sollicitude pour les assassins et les criminels qui encombrent nos prisons, c'est bien le moins qu'on pense un peu à leurs victimes et à tous ceux qui sont frappés autour d'elles.

La question de la Morgue est posée depuis dix ans devant l'opinion publique. En 1881, déjà M. George Berry obtenait du conseil général de la Seine une résolution invitant le préfet à étudier d'urgence les réformes qui s'imposaient; en 1882, M. Brouardel déposait un plan complet dont le premier avantage était de supprimer jusqu'au nom sinistre de la Morgue actuelle et de le remplacer par celui de l'Institut médico-légal; tout dernièrement, M. Alpy (1), reprenant pour son compte la question, déposait un nouveau projet. C'est dire que rien n'a été fait depuis dix ans, et qu'une réforme reconnue urgente en 1881 l'est encore en 1891.

Le projet de M. Brouardel, déposé depuis huit ans, a pour lui un avantage incontestable : c'est l'unité d'un plan mûrement réfléchi, élaboré en toute connaissance de cause par l'homme qui était le mieux à même de savoir ce qu'il y avait à faire. Malheureusement, ce projet, qui comporte la construction d'un nouvel établissement avec disparition de la Morgue actuelle, a l'inconvénient d'exiger une dépense évaluée à 3 millions. C'est là, il faut le dire, la raison principale, sinon de son échec définitif, au moins du retard apporté à son adoption.

Voici en quoi il consiste :

On utiliserait, pour la construction du nouvel institut médico-légal, un vaste terrain de forme triangulaire, occupé autrefois par les écuries de l'archevêché et qui présente son angle à l'entrée du pont Saint-Louis. La pointe du terrain serait réservée à la salle d'exposition et à l'entrée publique de la Morgue. Immédiatement en arrière s'ouvrirait une vaste cour intérieure avec un dégagement qui serait pratiqué sur une ruelle ouverte entre le coude de la rue du Cloître-Notre-Dame et le Quai-aux-Fleurs. Sur la cour, s'élèveraient deux ailes de bâtiment qui ne comporteraient qu'un seul étage, en vue surtout de ne rien gâter aux abords de la cathédrale. Tous les services actuels de la Morgue trouveraient place dans les sous-sols et dans le rez-de-chaussée; il y aurait une salle réservée pour les familles qui viennent reconnaître un cadavre, un dépôt mortuaire pour les corps déjà reconnus, une salle d'attente pour les familles qui attendent un convoi, un cabi-

(1) Séance du conseil général de la Seine du 1er décembre 1890.

net pour les magistrats, une pièce d'attente pour les accusés, une salle de confrontation. Au premier étage seraient installés les laboratoires avec toutes leurs annexes; il y aurait une salle de cours, une bibliothèque, un dépôt d'archives et un musée médico-légal.

Comme on le voit, ce projet donne à la fois pleine satisfaction à la justice, à la science et au public. Il n'y aurait plus rien dans l'institut médico-légal qui rappelât ce honteux hangar de la Morgue où la promiscuité des vivans n'est pas plus tolérable que celle des morts.

Le projet tout récent de M. Alpy qu'il n'a d'ailleurs déposé, croyons-nous, qu'après s'être assuré l'appui de M. Brouardel, est plus modeste. C'est même par là qu'il a le plus de chances d'aboutir.

En demandant la création d'un institut médico-légal, l'honorable conseiller municipal paraît songer avant tout à la séparation ostensible et palpable des deux services actuellement réunis de la Morgue et de la médecine légale. Ses considérans seraient à citer en entier, parce qu'ils résument ce qu'on a dit de plus net, de plus simple et de plus sensé sur la question des réformes de la Morgue. Après avoir montré que les bâtimens actuels peuvent être conservés, mais ne sauraient être agrandis, enserrés qu'ils sont entre la Seine et la rue, M. Alpy se félicite à certains points de vue de l'échec des divers projets déposés par l'administration en 1881 et 1883, parce que ces projets entraînaient le transfèrement en bloc des deux services qu'il désire voir séparer.

« La première condition, dit-il, que doit remplir à l'heure présente un projet d'institut médico-légal est en effet de donner satisfaction à une réclamation très légitime, maintes fois formulée dans ces dernières années par l'opinion publique, et dont il ne nous paraît pas permis de ne pas tenir compte.

« On sait quelle répugnance instinctive et invincible manifestent les familles des malheureuses victimes d'un crime chaque fois que le juge d'instruction, jugeant, dans son appréciation souveraine, une autopsie nécessaire, se voit obligé de faire transporter le cadavre dans ce lieu frappé de la réprobation populaire qu'on appelle la Morgue.

« Or ce fait est des plus fréquens; on peut même dire qu'il est la règle générale dans tous les cas d'attentats contre les personnes. Il est rare, en effet, que l'on puisse commodément pratiquer dans l'appartement même de la victime, surtout lorsqu'on se trouve dans un milieu pauvre ou même simplement aisé, une opération comme celle de l'autopsie, avec toutes les complications qui résultent aujourd'hui des progrès de la science. Force est donc, le plus souvent, au magistrat instructeur, dans l'intérêt supérieur

de la manifestation de la vérité, d'ordonner, — malgré ses répugnances personnelles et les protestations attristées de la famille, — le transport du cadavre dans l'établissement public destiné aux autopsies ; d'où la nécessité, pour les pouvoirs publics, d'assurer à cet établissement toutes les conditions de convenance, de décence et de bon fonctionnement que l'opinion a le droit d'exiger. »

Après ces considérations, M. Alpy, tenant compte de toutes les nécessités du service judiciaire et du service de l'enseignement, propose la création d'un institut médico-légal « absolument distinct, mais aussi voisin que possible de la Morgue, » cette dernière étant conservée telle quelle, mais réservée aux inconnus.

Outre les salles de dépôt et d'autopsie, outre les cabinets pour confrontations et interrogatoires que réclament depuis longtemps les magistrats, le nouveau projet emprunte au précédent le plan complet d'installation du laboratoire de toxicologie, dont nous n'avons encore parlé qu'incidemment, bien qu'en réalité il fasse partie intégrante de la Morgue.

Ce laboratoire, dont la création, qui remonte à 1882, est due à l'infatigable initiative de M. Brouardel, n'a pu être installé, faute de place, dans les bâtimens du quai de l'Archevêché ; établi provisoirement dans les dépendances de la Préfecture de police, il dispose d'un local absolument insuffisant à tous les points de vue. C'est là que s'exécutent les travaux très divers, chimiques, physiologiques, histologiques, qui sont le complément de beaucoup d'autopsies médico-légales ; c'est là que les travailleurs qui veulent entreprendre des études personnelles sur un sujet de médecine légale trouvent un accueil et des ressources qu'ils chercheraient vainement ailleurs ; c'est là enfin que se font des conférences pratiques destinées à compléter l'enseignement de la Morgue. Trois fois par semaine, M. Ogier, directeur du laboratoire, et MM. Descouts et Vibert initient les élèves à ce qu'on peut appeler la « cuisine » des expertises judiciaires : recherche des différens poisons dans les organes, examen des taches suspectes sur des vêtemens, etc. Pour faire face à un programme aussi chargé, le laboratoire demanderait un emplacement beaucoup plus considérable : il n'y a même pas de pièce spéciale pour les conférences ; aussi faut-il introduire les élèves dans les salles mêmes de travail, salles déjà exiguës et encombrées par le matériel ; la bibliothèque est réduite à un espace tout à fait insuffisant, et c'est dans une cave qu'on a dû reléguer les quelques pièces qui forment le noyau du futur musée médico-légal, dont la création s'impose et dont la place n'est pas plus au Palais de justice qu'à l'École de médecine, parce qu'il ne rendra de réels services que s'il est annexé au labo-

ratoire d'enseignement. Enfin, le très beau matériel, qui s'enrichit toutes les années sous l'administration intelligente du directeur actuel, offrira de bien autres ressources aux travailleurs lorsqu'on lui aura donné une installation qui réponde à son importance.

Le projet de M. Alpy concilie, en somme, bien des exigences, et s'il est regrettable, à certains points de vue, qu'on n'ait pas pu se résigner à une solution plus radicale et plus coûteuse de la question de la Morgue, c'est-à-dire à une reconstruction totale, il faut reconnaître que la séparation effective des services actuellement réunis dans un même établissement est la mesure qui peut donner la plus ample satisfaction à l'opinion publique. En adoptant une partie de l'emplacement dont nous parlions plus haut, en réduisant d'autant les premiers plans de l'Institut, nous espérons qu'on saura construire à peu de frais quelque chose qui fera encore bonne figure et qui sera à la fois très proche et tout à fait distinct de la Morgue actuelle.

Souhaitons que tout le monde y mette quelque bonne volonté, que l'on ne s'attarde pas à des questions de détail qui n'intéressent personne; que le conflit entre l'état et le département au sujet du partage des dépenses ne se renouvelle pas, et que, sur une réforme urgente depuis dix ans, il ne vienne pas se greffer de ces discussions oiseuses, bonnes tout au plus à défrayer les loisirs des réunions électorales et dans lesquelles il est question de tout, depuis les enterremens civils et la crémation jusqu'au choix d'une ornementation symbolique à mettre sur la façade d'un établissement qui n'en a que faire.

Qu'on ne fasse pas grand, puisqu'il faut tenir compte des exigences budgétaires, mais du moins qu'on fasse vite! La situation actuelle ne peut pas durer. Le public qui paie se plaint, et il n'en a que trop le droit. Dans ce siècle bon ou mauvais de scepticisme universel, où tant de vieilles choses craquent et chancellent autour de nous, il nous reste une sainte superstition qui a fait la force du monde antique et qui a traversé toutes les civilisations, parce qu'elle répond au besoin le plus intime de l'âme humaine. C'est ce « culte des morts » que, sous ses dehors légers et gouailleurs, le Parisien pratique plus qu'aucune race au monde. Il s'agit de lui rendre ce qu'on lui doit, c'est tout ce que nous demandons.

ERNEST CHERBULIEZ.

LE

PROCÈS DES TEMPLIERS

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

I. K. Schottmüller, *Der Untergang des Templer-Ordens*, 2 vol. — II. H. Prutz, *Entwicklung und Untergang des Tempelherrenordens*. — III. C.-H. Lea, *A History of the inquisition of the middle ages*, t. III (*the Templars*). — IV. L. Delisle, *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* (1).

Après six cents ans, le procès de l'ordre du Temple est encore pendant. Au commencement du XIVe siècle, les églises et les princes de l'Occident se sont divisés sur le point de savoir si les chevaliers de l'ordre du Temple s'étaient ou non rendus coupables d'hérésies et de pratiques abominables. Les templiers ont été condamnés en France, en Angleterre et en Chypre; ils ont été acquittés en Allemagne, en Espagne et en Italie. Le concile général de Vienne, chargé de les juger au nom de l'Église universelle, ne se prononça pas; il abandonna la décision à un pape d'une impartialité douteuse. La postérité a voulu faire, elle, ce que le concile de Vienne n'avait pas fait; elle a voulu instruire à nouveau cette cause célèbre, avec sang-froid, dans un esprit de vérité et de justice. Mais comme elle n'a disposé d'abord que de renseignemens insuffisans, elle est demeurée longtemps dans le même état d'hésitation dou-

(1) Voir la bibliographie complète et critique du sujet dans la *Revue historique*, mai 1889, et dans la *Revue des Questions historiques*, juillet 1890. — Cf. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, avril 1890.

loureuse que les contemporains de Philippe le Bel. C'est ce qu'il a été donné au public de constater l'année dernière, lorsque la bibliographie relative au procès de l'ordre du Temple, qui se composait déjà d'une centaine de volumes ou de brochures, s'est enrichie coup sur coup d'un nouveau réquisitoire et de nouvelles apologies. Mais ces livres récens sont heureusement, pour la plupart, accompagnés de pièces inédites, empruntées aux archives du Vatican et aux archives locales. S'ils ne sont pas d'accord, ils achèvent de placer sous nos yeux la meilleure partie des pièces qui avaient été produites par charretées pour l'édification des pères du concile de Vienne, en 1311; ils ont assez bien disposé les faits dans leur ordre chronologique pour qu'il soit facile désormais de les embrasser d'un coup d'œil, et de haut. Voilà un exemple frappant, et d'ailleurs fort rare, d'un gain net que la science tire d'une guerre prolongée des érudits autour d'un problème historique. On n'a que trop souvent à constater, au contraire, la justesse de cet aphorisme d'Edgar Poë, que l'accumulation des livres sur un sujet donné est un des plus sérieux obstacles au progrès des connaissances sur ce sujet.

I.

L'ordre du Temple fut fondé, après la première croisade, pour défendre les lieux saints et pour protéger les pèlerins. Le premier maître, Hugues de Payns, Champenois comme saint Bernard et saint Robert de Molême, voulut faire de ses « pauvres chevaliers du Christ » la gendarmerie de la Palestine. Ils s'établirent dans le voisinage du temple de Jérusalem, d'où leur nom de templiers. Au concile de Troyes, en 1128, ils reçurent une règle brève et dure, dictée, dit-on, par saint Bernard, une règle toute cistercienne qui leur imposa, sous des peines sévères, l'observance des trois vœux monastiques : obéissance, pauvreté, chasteté. Nous avons le texte de ce document des temps héroïques, où tous les détails de la vie des moines-soldats sont prévus : qu'ils aient des armes solides, mais simples; ni or ni argent aux étriers ou aux éperons; qu'ils aient, par-dessus le haubert de mailles, un manteau d'uniforme, blanc pour les chevaliers, noir ou roussâtre pour les sergens et les écuyers : « Blanche robe signifie, pour ceux qui ont abandonné la vie ténébreuse du monde, réconciliation avec le Créateur. » Eugène III ajouta plus tard la croix rouge au manteau blanc. L'équipement doit être de couleur sombre, sans ornemens; si un chevalier a pris ou reçu un harnais doré, qu'il gratte la dorure avant de s'en servir, « afin d'éviter l'orgueil. » Que tous aient les cheveux tondus à l'ordonnance, « afin de pouvoir regarder devant et der-

rière, » et la barbe courte. Qu'ils mangent bien : ils ont besoin d'être vigoureux en campagne; on leur permet largement le vin et la viande; les « abstinences immodérées » sont interdites. L'ordre pourvoira ses membres de toutes les choses nécessaires, mais qu'ils n'aient rien à eux, car ils sont « pauvres, » même si l'ordre est riche. Leurs cantines (*sacculi et mala*) n'ont pas de serrures; ils ne peuvent rien accepter sans l'autorisation des chefs. Un templier, du reste, doit éviter scrupuleusement toutes les tentations; il ne doit pas embrasser les femmes, pas même sa mère, pas même sa sœur; il doit garder une lumière allumée dans la chambre où il dort, même en voyage, « de peur que le prince des ténèbres n'en prenne avantage contre lui. »

En résumé, la vie des premiers templiers était confortable, active, disciplinée, très peu mystique, telle qu'il convenait à des hommes brutaux, pieux et simples d'esprit.

Le développement de l'institut des templiers fut rapide; comme tous les ordres monastiques, il bénéficia d'immenses donations, faites pour le remède de l'âme des donateurs. La règle de 1128 portait (art. 57) que la nouvelle société « pourrait avoir des terres et des hommes et des vilains pour les tenir et gouverner justement; » elle acquit, en effet, des domaines non-seulement en Syrie, mais dans toute l'Europe; elle y bâtit des « Temples » innombrables. Une hiérarchie compliquée s'organisa, depuis le maître jusqu'aux commandeurs des provinces et des maisons; les chevaliers eurent à leur service une très vaste clientèle de personnes affiliées à l'ordre, frères sergens et frères chapelains, soldats et prêtres; l'ordre eut ses troupes et son clergé à lui, ses assemblées délibérantes ou *chapitres*. Enfin le saint-siège épuisa sur les templiers, comme plus tard sur les prêcheurs et sur les mineurs, toutes ses faveurs spirituelles. Ils furent exemptés des taxes ecclésiastiques; leurs églises et leurs maisons furent pourvues du droit d'asile; ils reçurent le bénéfice de l'inviolabilité cléricale; ils furent déclarés justiciables de Rome seulement, et il fut défendu aux évêques de les excommunier. La bulle *Omne datum optimum*, accordée par Alexandre III le 15 juin 1163, créa ainsi aux templiers une place privilégiée dans l'Église, au détriment des ordinaires.

A partir du milieu du XIIe siècle, l'ordre eut, par conséquent, des destinées en partie double. Il demeura, en Orient, à l'avant-garde des armées chrétiennes, où il combattit l'Islam avec plus ou moins de bonheur, et parfois, grâce à l'affaiblissement général du zèle, avec plus de prudence que d'énergie. En Occident, il devint une grande puissance temporelle et internationale. Leur qualité de riches propriétaires terriens procura aux templiers, surtout en France, en Angleterre, en Aragon, en Portugal et sur les bords du

Rhin, beaucoup de revenus et d'influence. Mais cela ne leur suffit pas. Plus d'une association religieuse aurait pu rivaliser avec eux sous le rapport de l'étendue de ses propriétés foncières; aucune ne fut en mesure de les égaler quand ils se furent faits les banquiers de la chrétienté. L'ordre avait toujours eu des tendances pratiques et positives : les templiers furent, dès l'origine, en même temps que des soldats, d'excellens administrateurs, plus occupés, dans leurs commanderies d'Occident, d'économie domaniale que de raffinemens théologiques; quand les officiers de Philippe le Bel visitèrent leurs maisons, après la confiscation de leurs biens, ils y trouvèrent plus de « cartulaires » et de livres de comptes que de traités sur le dogme. Les couvens de l'ordre étaient d'ailleurs des édifices religieux, inviolables, construits comme des forteresses, toutes circonstances très favorables à leur transformation en banques de dépôt. Cela explique la confiance que les « Temples » d'Europe et d'Asie inspirèrent de bonne heure aux capitalistes. Les rois, les princes et même les marchands prirent très tôt l'habitude de considérer les trésors des templiers comme des caisses où ils pouvaient avec sécurité consigner en compte courant des fonds considérables. Les chevaliers, de leur côté, furent amenés à faire valoir l'argent des déposans au lieu de l'immobiliser dans des coffres. Ils ouvrirent des crédits aux personnes solvables, se chargèrent de transporter de grosses sommes d'une ville à l'autre, d'une place commerciale à une autre place, soit matériellement, par des convois bien escortés, soit au moyen de correspondances et de jeux d'écritures entre leurs « maisons » des divers pays. Ils firent ainsi la plus heureuse concurrence, comme hommes d'affaires et manieurs de capitaux, aux juifs et aux Lombards.

Le bon renom de leur comptabilité leur permit bientôt d'étendre le champ de leur activité financière et de diriger, pour le compte des rois, des princes et des grands barons, leurs cliens, les opérations de trésorerie les plus compliquées. Au XIIIe siècle, les « Temples » de Paris et de Londres, — immenses domaines enclos et fortifiés, qui ont laissé leur nom à des quartiers situés aujourd'hui au cœur de ces capitales, — étaient des établissemens publics de crédit. C'était aux templiers que les papes confiaient presque toujours le soin de recevoir, de garder et de délivrer aux porteurs de chèques les sommes levées au profit de saint Pierre ou pour les préparatifs de croisade. Les templiers de Paris furent les banquiers de Blanche de Castille, d'Alphonse de Poitiers, de Robert d'Artois et d'une foule d'autres personnages, qui trouvèrent avantage à se décharger sur eux du souci de l'administration de leurs biens. Jean sans Terre et Henri III faisaient verser au Temple de Londres le

produit des contributions publiques. L'ordre fournit des ministres des finances à Jaime Ier, roi d'Aragon; à Charles Ier, roi de Naples. Thierri Galeran, qui fut le principal conseiller de Louis VII pendant trente années, mourut sous le manteau blanc des templiers. Enfin, pendant plus d'un siècle, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Philippe le Bel, le trésor du Temple de Paris fut le centre de l'administration des finances de la royauté française. Quand Philippe-Auguste partit pour la Palestine, il ordonna que l'argent perçu pour lui pendant son absence serait porté au Temple et enfermé dans des coffres à plusieurs clés, dont l'une serait gardée par les chevaliers et l'autre par les régens. Sous les règnes de saint Louis et de Philippe le Hardi, ce fut le trésor du Temple qui fournit la majeure partie des fonds nécessaires à l'entretien de l'hôtel royal. Il y avait donc entre la couronne et l'ordre, à l'avènement de Philippe le Bel, des relations d'intérêt très intimes et tout à fait publiques. Un compte de la Chandeleur 1288 prouve qu'à cette date la gestion des finances royales était encore presque entièrement entre les mains des chevaliers, qui fournissaient aux baillis du roi de quoi faire face aux dépenses locales, encaissaient les produits des tailles, acquittaient beaucoup de rentes et de gages dont le budget était grevé, avançaient de l'argent au roi et remboursaient les emprunts faits par lui, soit aux banquiers italiens, soit à ses propres sujets.

Un ordre pauvre de soldats dévots et grossiers n'avait guère pu se transformer en une république magnifique, riche en terres, riche en privilèges, enrichie encore par le commerce des métaux précieux et par le crédit, toute-puissante à Rome, créancière des rois, sans que, d'une part, l'austère simplicité de son premier âge ne se corrompît en quelque mesure, et sans que, d'autre part, la malveillance de toutes les classes de la société ne se soulevât contre une prospérité plus insolente que dangereuse, mais dont beaucoup de gens avaient à souffrir. L'ordre, en apparence si fort à la fin du siècle de saint Louis, avait des ennemis et il avait des vices, qui le minaient silencieusement.

Le principal grief que les grands de la terre et le peuple avaient contre les chevaliers du Temple, c'était leur avidité. Le peuple a détesté de tout temps les « féodalités financières, » les fortunes hautaines et bien administrées, en voie de perpétuel accroissement. « A quoi sert, disait le prédicateur Humbert de Romans en parlant des templiers, à quoi sert de s'emparer d'une quantité de terres et de châteaux à l'homme vaincu par son propre cœur? » Les pauvres gens, à qui les portiers des maisons du Temple refusaient brutalement un morceau de pain se plaignaient de cette dureté pareille à celle du riche de l'Évangile : « On ne faisait pas les au-

mônes, dit le 89e article de l'acte d'accusation, dressé plus tard par Clément V, on ne donnait pas dans l'ordre l'hospitalité. » Des légendes s'étaient formées pour expliquer cette opulence, et cette rapacité proverbiale des frères. Le bruit courait qu'ils promettaient le jour de leur réception d'augmenter les biens de leur communauté par tous les moyens, tant illicites que licites. Plusieurs témoins, d'ailleurs favorables à l'ordre, comme Philippe d'Ibelin, sénéchal du royaume de Chypre, déposèrent au cours du grand procès qu'ils avaient entendu dire, « par la voix publique, » que les templiers n'avaient point de scrupules pour s'agrandir, *ad utilitatem ordinis procurandam*. Un chanoine de Paphos déclara qu'on disait couramment en Chypre : « Je te promets de te défendre comme font les templiers, à tort ou à raison, *ad tortum et directum*. » On racontait qu'un jour deux templiers montés sur le même cheval s'étant lancés dans la mêlée contre les païens ; l'un d'eux « se recommanda à Dieu et fut blessé, » l'autre « qui était le diable sous figure humaine, se recommanda à qui pourrait le mieux l'aider » et resta sauf ; il se moqua de son pieux compagnon et lui persuada que, si « l'ordre voulait croire au démon, il s'enrichirait infiniment. » Ce conte de bonne femme et d'autres historiettes non moins absurdes trouvaient aisément créance, aussi bien que les atrocités imputées aux juifs, et pour la même raison. Les princes n'étaient pas fâchés, du reste, de cette impopularité de leurs banquiers ordinaires. Ne pouvaient-ils pas être tentés d'apurer brusquement leurs comptes avec les caisses du Temple,— comme ils liquidaient d'habitude leurs dettes envers les financiers hébreux, — par une confiscation arbitraire? — Des écrivains modernes ont avancé, il est vrai, que les rois avaient eu raison de voir dans l'élargissement indéfini des richesses et de la clientèle de l'ordre, dans sa puissance exorbitante, « en dehors des nations, qui arrêtait le premier besoin du temps, la formation de l'état, » un péril pour leur autorité, comme si les templiers avaient été en mesure de fonder au XIIIe siècle, aux dépens des royaumes d'Occident, des républiques cléricales analogues à celle des chevaliers teutoniques en Allemagne ou à celle des jésuites du Paraguay. Mais ce sont là des hypothèses. Si considérable que fut le corps entier de l'ordre, il était répandu de l'Irlande à l'île de Chypre, affaibli par là même ; et il n'était redoutable nulle part pour les dominations temporelles, d'autant plus qu'il n'eut jamais la moindre velléité d'action politique. On n'avait donc pas à le craindre ; on le haïssait seulement. Son orgueil et sa fortune avaient suffi à le rendre odieux à tout le monde : au peuple qui l'enviait d'en bas ; aux princes qu'il obligeait ; au clergé des églises locales, naturellement hostiles aux confréries internationales et privilégiées par Rome ; aux

papes eux-mêmes. Clément IV, dans une lettre datée de 1265, rappelle aux templiers que, sans la maternelle protection de l'église de Rome, ils ne pourraient résister longtemps à l'animosité « des prélats et des princes de la terre qui se déchaînerait contre eux. » Et il les accable sans peine par l'antithèse manifeste de leur orgueil et de leur isolement.

Tant d'orgueil seyait mal cependant à un institut qui avait eu le malheur de ne pas satisfaire aux intentions de ses fondateurs et de ses bienfaiteurs, et qui n'avait plus droit à l'existence, depuis que la prise des dernières forteresses chrétiennes de Syrie avait supprimé sa raison d'être. Saint-Jean-d'Acre, le dernier port de la chrétienté latine en Asie, tomba entre les mains de l'ennemi en 1291; et bien que le maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, eût été tué sur les murailles avec cinq cents de ses chevaliers, ce désastre excita en Europe une recrudescence de mépris pour les ordres militaires de terre-sainte. Depuis cent ans, l'Occident, étonné et affligé des continuels revers de la bonne cause dans les pays d'outre-mer, n'avait déjà que trop appris à les attribuer à la décadence des templiers et des hospitaliers, à leurs querelles jalouses, et même à leur traîtrise. Il était bien naturel d'ailleurs que des soupçons s'élevassent contre eux. Leurs qualités mêmes de prudence réfléchie, acquises par une expérience chèrement payée des hommes et des choses de l'Orient, les exposaient à la méfiance des pèlerins ignorans et enthousiastes, choqués de les voir opiner toujours en faveur de la temporisation et des solutions diplomatiques. De fausses rumeurs circulaient parmi les chrétiens, comme dans les armées en déroute. Un franciscain anglais déclara aux enquêteurs de Clément V qu'il avait entendu dire à un chevalier que les templiers prévenaient le Soudan des mouvemens des armées chrétiennes. On racontait en Saintonge que le maître Guillaume de Beaujeu, le défenseur de Saint-Jean-d'Acre, avait été un ami des Sarrasins, et que « l'ordre ne s'était si longtemps maintenu outre-mer que grâce à la protection du Soudan. » D'après une tradition très répandue, un maître du Temple, ayant été captivé par les musulmans, n'avait été remis en liberté qu'en leur promettant d'introduire dans son ordre certaines coutumes détestables : « Et c'est depuis ce temps-là, dit un témoin du diocèse de Lyon, que les Soudans ont, paraît-il, tant de bienveillance pour les templiers et qu'ils les aident de toutes leurs forces. »

Détestés à cause de leur orgueilleuse prospérité, soupçonnés à cause de leurs défaites, les chevaliers avaient accumulé contre eux, au commencement du XIVe siècle, des préjugés opiniâtres. Il leur aurait fallu, pour se maintenir, assez de sagesse pour prévoir et déjouer la calomnie, assez de vertu pour décourager la médisance.

Malheureusement l'ordre comptait dans ses rangs inférieurs beaucoup de frères employés aux services domestiques dont la moralité était douteuse et la grossièreté sans frein. Ces templiers peu respectables ne laissaient pas de jeter sur les autres un discrédit immérité. Plusieurs avaient des mœurs ignobles, des vices de moines : on dit encore aujourd'hui en France : « Boire comme un templier, » et le vieux mot allemand *tempelhaus* s'entend d'une maison de prostitution. — Quelques-uns paraissent avoir eu le goût le plus déplorable pour ces farces énormes, *trufes* ou *gabs* à demi obscènes, où se complaît la brutalité des héros de nos chansons de geste. Il semble bien probable que, dans quelques couvens de l'ordre, des templiers s'amusaient à des plaisanteries de corps de garde : « Méfiez-vous, criaient les enfans dans les écoles, du baiser des templiers. » *Custodiatis vos ab osculo templariorum!* On prenait certainement plaisir à brimer les novices, à leur faire subir pour rire *(causa joci seu truphæ)* des épreuves blasphématoires ; on leur proposait, par exemple, sous la menace des épées nues en cas de résistance, de cracher sur la croix ou de renier le Christ. Ces enfantillages condamnables, même en un temps où les mœurs n'étaient pas prudes, et où le respect des choses saintes était, bien que plus profond, moins extérieur qu'aujourd'hui, ne pouvaient manquer d'être envenimés par la malignité publique. Les hospitaliers aidaient volontiers, pour leur part, à les répandre. Agrémentés, compliqués, ils se transformaient facilement en impiétés monstrueuses. Ajoutez qu'il y avait peut-être dans le Temple quelques esprits forts, satisfaits d'étonner les bonnes âmes par une affectation de cynisme soldatesque. Que devait-on penser, en entendant ces défenseurs du Christ dire, comme tel chevalier bourguignon : « Cela ne tire pas à conséquence de renier Jésus ; on le renie cent fois pour une puce dans mon pays ; » ou bien, comme ce chevalier d'Angleterre : « Les hommes meurent comme des chiens. Les païens ont des croyances qui valent bien les nôtres. » Tout cela était pris au pied de la lettre, aggravé, généralisé, et l'idée se popularisait obscurément que des doctrines diaboliques s'étaient infiltrées dans l'ordre durant son long séjour dans cet Orient lointain, patrie des hérésies et de l'Islam.

Une circonstance fâcheuse aiguisait d'ailleurs à l'extrême les soupçons populaires, qui sans cela se seraient peut-être affaissés d'eux-mêmes. C'est que, par une bizarrerie unique et inexplicable, toutes les affaires de l'ordre du Temple étaient conduites dans le plus strict secret. La Règle, si belle, si pure, n'existait qu'à un petit nombre d'exemplaires (on n'en possède plus que quatre maintenant) ; la lecture en était réservée aux seuls dignitaires ; beaucoup de templiers n'en avaient jamais eu connais-

sance. « Le grand-maître et les précepteurs provinciaux, dit le chevalier Gérard de Caus, ne souffraient pas que les simples frères possédassent la règle ni les statuts. Quand j'étais outre-mer, le grand-maître ordonna une ou deux fois à tous les frères de lui apporter leurs livres, et j'ai entendu dire qu'il retira à quelques-uns leurs exemplaires de la règle; nos anciens disaient que l'ordre n'avait pas profité depuis que trop de gens sachant lire *(litterati)* y étaient entrés. » Comment les ennemis du Temple n'auraient-ils pas conclu de ces précautions minutieuses que la règle contenait de terribles mystères? Raoul de Presles, avocat du roi, entendit un jour le recteur du Temple de Laon dire qu'il avait un livre secret des statuts de l'ordre qu'il ne montrait à personne. « Nous avons des articles, dit un autre templier, avec quelque forfanterie, que Dieu, le diable et nous autres frères de l'ordre sommes seuls à connaître. » — Mais ce n'était pas tout; la règle elle-même recommandait le secret des assemblées capitulaires (art. 387) : « Saichés qu'il (les templiers) se doivent prendre garde ententivement que nul homme, se il ne fust frére do temple, ne le puisse oïr quant il tienent lor chapistre. » Comment l'auteur de cette prescription ne prévit-il pas que le bon sens vulgaire croira toujours que quiconque se cache, a quelque chose à cacher? Les templiers tenaient leurs chapitres, et notamment les chapitres où avait lieu la réception des nouveaux membres, pendant la nuit, en salle close, gardée par des sentinelles. « On les soupçonne au sujet de leurs réceptions, dit un témoin chypriote, parce qu'ils ont l'air de ne pas vouloir qu'on sache ce qui s'y passe. » Quand les enquêteurs demandèrent à Humbert Blanc, précepteur d'Auvergne, pourquoi l'on se cachait, si l'on ne faisait rien de mal, il répondit : « Par bêtise. » C'était une faute, en effet, qu'exagéraient encore ceux qui, comme le précepteur de Laon, déjà nommé, laissaient entendre aux profanes, d'un air de bravade, que « les frères tueraient aussitôt quiconque, fût-ce le roi de France, assisterait à leurs chapitres. » — Qu'on songe à ce qu'était l'imagination puérile des hommes du moyen âge, toute peuplée de démons, de fantômes et de terreurs, et l'on devinera les atrocités dont le mystère de leurs réunions fit charger les templiers. Ceux qui avaient risqué un coup d'œil aux fentes des salles capitulaires du Temple revenaient de ces expéditions avec des récits effroyables : ils avaient vu des orgies innomées, des scènes d'idolâtrie et de débauche, « le sol piétiné comme après un sabbat. » On en vint ainsi à accuser les chevaliers des crimes que la populace a de tout temps attribués libéralement aux membres des sociétés clandestines, ceux-là même que Rome païenne a imputés à ces chrétiens des âges apostoliques, dont les réunions, parce qu'elles étaient secrètes et nocturnes, passaient

pour des conventicules de plaisirs infâmes. Pouvait-on douter que les templiers eussent vendu leurs âmes à Satan, puisqu'on en avait vu un « arpenter un pré en disant : « Hélas ! hélas ! pourquoi suis-je né, puisqu'il me faut renier Dieu ! » et un autre reconnaître qu'il avait perdu son âme le jour où il avait pris la croix rouge ? Tel est le tempérament des foules : dès qu'elles soupçonnent, elles renoncent à toute critique ; rien de trop roide pour leur robuste crédulité ; c'est sur la constance de ce phénomène qu'ont toujours spéculé les hommes d'état sans scrupules qui ont eu besoin de déchaîner la force populaire contre des personnes ou des institutions. C'était donc une chose bien grave que l'opinion publique, vers l'an 1300, fût disposée à tout croire au sujet de l'ordre du Temple.

Malgré tout, au XIIIe siècle, les rumeurs hostiles au Temple s'étaient propagées sous le manteau, et seulement dans les rangs inférieurs de la société. Aussi bien, des contes presque également défavorables circulaient sur les hospitaliers, dont la règle n'était cependant point secrète, et qui n'étaient pas des financiers. Mais les hommes mêmes qui rejetaient la légende en formation proclamaient, sans hésiter, la nécessité d'une réforme des ordres militaires. Ils les voyaient avec tristesse sur la pente de la décadence, étrangers à l'esprit primitif de leurs statuts, et médiocrement utiles au service de Dieu. Saint Louis, Grégoire X, le concile œcuménique de Lyon en 1274, avaient recommandé, comme remède, la fusion du Temple et de l'Hôpital en un seul corps. Nicolas IV et Boniface VIII étudièrent cette mesure sans l'accomplir; on peut dire que, pendant vingt-cinq ans, elle fut à l'ordre du jour des questions qui préoccupèrent l'Europe chrétienne. En 1306-1307, peu de temps avant le procès qui devait aboutir, non à la réforme, mais à la destruction du Temple, deux mémoires importans furent encore publiés sur ce sujet. L'un porte la signature de Jacques de Molay, maître de l'ordre ; il combat à la fois le principe et l'opportunité de la fusion, sans donner toutefois de raisons, si ce n'est que les inconvéniens d'un nouvel état de choses seraient supérieurs aux avantages espérés. C'est déjà la fameuse alternative du jésuite : *Sint ut sunt, aut non sint.* — Le second mémoire est de Pierre Dubois, le pamphlétaire ordinaire de Philippe le Bel. L'auteur ne fait aucune allusion à ce qui se disait autour de lui des templiers. Il se borne à constater qu'ils sont riches et que leurs biens profitent peu à la défense des lieux saints. « Rien de plus simple à corriger, dit-il, il faut les forcer à vivre en Orient des biens qu'ils y possèdent; plus de templiers ni d'hospitaliers en Europe. Pour leurs terres situées en-deçà de la Méditerranée, elles seront livrées à ferme noble, d'abord de trois ou quatre ans avec le croît, et plus

tard, s'il se peut, en perpétuelle emphytéose. On aura ainsi plus de 800,000 livres tournois par an, qui serviront à acheter des navires, des vivres et des équipemens, de façon que les plus pauvres pourront aller outre-mer. Les prieurés et commanderies d'Europe seront utilisés : on y installera des écoles pour les garçons et les filles adoptés par l'œuvre des croisades, où les arts mécaniques, la médecine, l'astronomie et les langues orientales seront simultanément enseignés. » Ce plan se réduit, comme on voit, à deux propositions essentielles : se débarrasser, en Europe, des personnes des templiers, et confisquer leurs biens. Voilà sans doute une réforme telle qu'aurait pu en souhaiter un prince dont le compte, au trésor du Temple, se serait soldé par un passif considérable! Ces projets du pamphlétaire sont symptomatiques ; ils montrent qu'au moment où l'on était disposé à tout croire, Philippe le Bel, sans argent, était décidé à tout oser.

II.

« Le roi Philippe, dit Guillaume de Nogaret, est religieux, fervent champion de la foi, vigoureux défenseur de sainte mère Église, bâtisseur de basiliques, comme ses ancêtres. Il est chaste, humble, modeste de visage et de langue. Jamais il ne se met en colère ; plein de grâce, de charité, de piété, il n'a de haine pour personne. Très beau, il est agréable à tous, même à ses ennemis quand ils sont en sa puissance... Dieu fait aux malades des miracles évidens par ses mains. » Ce portrait idyllique d'un des tyrans les plus rudes qui furent jamais est peut-être ressemblant : il y a de ces âmes douces, décidées et impitoyables. Philippe n'en est pas moins resté, à bon droit, dans la tradition, sous la figure d'un bourreau. Dante l'a marqué, en deux strophes vengeresses et symétriques, comme celui qui abreuva Boniface VIII de dérisions, de vinaigre et de fiel, et comme celui qui renouvela contre l'ordre du Temple les cruautés de Pilate :

Veggio in Alagna entrar lo flordaliso
E nel vicario suo Cristo esser catto.
Veggio il nuovo Pilato si crudele
Che cio nol sazia, ma senza decreto
Porta nel Tempio le cupide vele...

Ces deux épisodes accablans pour la mémoire de Philippe : le procès de Boniface VIII, le procès de l'ordre du Temple, accusent en effet les mêmes tendances ; on y reconnaît les mêmes procédés de tactique. L'histoire de la lutte de Philippe le Bel contre le pape

est comme la préfiguration de l'histoire de la destruction du Temple. Il semble que Guillaume de Nogaret, qui, dans les deux cas, a été le protagoniste de la royauté, se soit d'abord fait la main en terrassant Boniface; plus tard, il n'a rien trouvé de mieux que d'employer contre les templiers l'escrime traîtresse et brutale qui lui avait réussi une première fois.

Boniface VIII passait, quand le roi de France entreprit de l'abattre, pour un pape mondain et d'un caractère très dur. Une satire de fra Jacopone atteste qu'on jasait, en Italie, de la liberté de son langage, comme on jasait en France des mystères des templiers. Son tempérament autoritaire lui avait fait beaucoup d'ennemis, comme leur orgueil traditionnel en avait fait aux chevaliers. Bref, comme le Temple, Boniface était impopulaire; c'est là-dessus que Nogaret tabla. Ce personnage, Guillaume de Nogaret, qui occupe dans notre histoire une place analogue à celle du Thomas Cromwell d'Henri VIII dans l'histoire anglaise, était un Languedocien né dans un pays jadis hérétique, d'une race enflammée et malveillante; il avait été professeur de droit à Montpellier, juge-mage à Nîmes, avant d'être conseiller du roi; l'influence d'une éducation toute juridique et toute biblique (il cite constamment le Digeste et l'Ancien Testament) avait corroboré en lui les dispositions natives : la sécheresse et la ruse des gens du Midi. Il vit très bien tout le parti qu'on peut tirer, contre un adversaire, d'une impopularité naissante, adroitement avivée par la calomnie. Il fut le plus habile des diffamateurs, parce que, ayant sondé les profondeurs de la crédulité humaine, il fut le plus éhonté. Mais sa principale originalité n'est pas là; il eut l'idée audacieuse, ayant à combattre l'Église, d'abord dans son chef, puis dans le plus florissant de ses membres, de retourner contre elle ses propres armes. Ce fils d'albigeois a immolé Boniface et l'ordre du Temple avec un fer sacré : il les a accablés sous cette terrible accusation d'hérésie, sous laquelle les papes et les ordres d'autrefois avaient fait trembler si souvent la société laïque. Il a épuisé sur l'Église toutes les rigueurs de la procédure inquisitoriale inventée par l'Église. Et c'est là un juste retour dont Nogaret, ce singulier défenseur de l'orthodoxie et de la discipline ecclésiastique, plus catholique que le pape, a dû goûter toute l'ironie.

Sa conduite, dans l'affaire de Boniface, fut, pour un coup d'essai, un coup de maître. Dès que le conseil du roi eut résolu de pousser à fond la guerre avec le pape, il multiplia à Paris, pendant l'année 1303, les conférences au Louvre, les réunions tumultuaires des grands seigneurs et du bas peuple dans les jardins du palais royal et de la Cité. Là il prononça ou fit prononcer des harangues,

dans le goût de celles que nous voyons encore quelquefois, pendant les luttes électorales, les concurrens se cracher au visage, toutes bouillonnantes d'injures et d'invraisemblances, propres à remuer les foules jusque dans les bas-fonds de leurs passions élémentaires. Boniface fut représenté par les aboyeurs au service de Nogaret, dans la grande assemblée populaire du 24 juin 1303, comme coupable d'avoir nié l'immortalité de l'âme; de ne croire « qu'en sorciers et en sorceresses; » de révéler les confessions des pénitens. Les orateurs excitèrent encore davantage l'auditoire en faisant vibrer, comme on dit, la fibre patriotique. « Boniface avait avoué qu'il aimerait mieux être chien que Français. » — « Le pape dit, s'écria un frère prêcheur, qu'il veut détruire le roi et le royaume; eh bien! nous les maintiendrons! » Les applaudissemens se déchaînèrent : « la plus grande partie de ceux qui étaient présens disaient : *Oil, oil, oil!* » Comment ces braves gens n'auraient-ils pas ajouté foi à de semblables réquisitoires? De nos jours, la crudité des accusations n'éveille encore nullement la défiance des masses, qui les avalent et les savourent. Nogaret devait trouver des témoins pour prouver contre le pape, sous la foi du serment, les faits les plus monstrueux, y compris la sodomie, l'homicide et l'athéisme. Comment les hommes du XIVe siècle, dont la psychologie était aussi simple que celle des plus humbles de nos concitoyens actuels, auraient-ils observé qu'un pape n'aurait point choisi, comme confidens de son paganisme ou de sa paillardise, des gens tels que les suppôts produits par Nogaret? Comment auraient-ils réfléchi que les superstitions qu'on lui prêtait, son prétendu culte pour Belzébut, étaient en contradiction avec la philosophie averroïste dont, par ailleurs, on le déclarait sectateur? Aussi bien, les accusateurs de Boniface n'avaient pas eu à se mettre en frais d'imagination : les blasphèmes et les vices qu'ils lui reprochent sont justement ceux que les papes avaient jadis reprochés à l'empereur Frédéric II, à tous les malheureux qu'ils avaient voulu perdre. On y croyait toujours. Et ce vieil attirail de calomnies, décroché dans l'arsenal du saint-siège, ne fut pas encore tellement usé, après que les ministres de Philippe IV s'en furent servis contre un pontife, qu'il n'ait pu encore être remis à neuf pour assommer les templiers.

Nogaret connaissait donc par expérience, dès 1307, l'art de créer contre ses ennemis « un grand mouvement d'opinion. » Mais ce n'était pas seulement un agitateur, c'était aussi un homme d'action, toujours prêt aux coups de force, aux arrestations en masse. Ce sombre fanatique avait mis un tempérament révolutionnaire au service de la monarchie : il fut, comme on l'a dit, « la

hache du roi, » de même qu'il aurait été, d'un cœur également impassible, s'il avait vécu à l'époque des Saint-Just et des Fouquier-Tinville, « la hache de la Convention. »

Ses qualités d'homme d'action, il les avait affirmées avant 1307. On peut croire que, dès 1303, il inspira l'idée de chasser hors du royaume de France tous ceux, clercs ou laïques, qui ne voulurent pas adhérer à son manifeste contre Boniface. Il avait mené à l'assaut du palais papal d'Anagni les bandes sauvages de la Romagne. Enfin, dans l'été de 1306, il s'acquitta d'une mission qui le rompit aux grandes saisies ou confiscations arbitraires, et qui lui suggéra certainement le thème de sa procédure ultérieure contre les templiers. — Cette année-là, le roi, épuisé par les frais de la guerre flamande et de la guerre anglaise, était très pauvre ; c'était l'état normal des trésors royaux de France et d'Angleterre d'être vides depuis le commencement de ces hostilités ruineuses qui ont paralysé l'évolution des deux pays pendant cent cinquante ans. Philippe, dès 1291, avait fait arrêter, puis relâcher, après en avoir tiré de fortes sommes, les banquiers lombards établis en France, sous prétexte qu'ils contrevenaient aux ordonnances contre l'usure. En 1306, il lui parut bon d'exprimer de l'argent des juifs ; il confia ce soin à trois commissaires, dont Guillaume de Nogaret fut le chef. La commission est du 21 juin ; elle resta secrète pendant un mois, que Nogaret employa à d'occultes préparatifs. Mais le 22 juillet éclata un coup de théâtre : tous les juifs furent arrêtés simultanément et à l'improviste d'un bout à l'autre du territoire. Il n'en échappa pas un seul. L'affaire avait été menée avec une prudence et une énergie consommées, bien faites pour inviter le roi et son ministre à de nouvelles et plus fructueuses spoliations.

La confiscation des biens du Temple, en 1307, fut, au fond, de même nature que celle des biens des juifs en 1306 ; l'une et l'autre eurent la même cause : la pénurie des finances royales. Mais l'action contre le Temple était inouïe, tandis que la juiverie était soumise de longue date à l'arbitraire. Les templiers étaient des soldats protégés par l'immunité ecclésiastique, armés des deux glaives : le spirituel et le temporel ; contre eux la violence toute pure n'aurait pas suffi, il fallait inventer des artifices juridiques, esquisser des apparences de légalité. On osa néanmoins entreprendre de dépouiller les banques du Temple comme on avait dépouillé les banques juives et lombardes. Mais, pour promouvoir et pour mener à bien cette entreprise, Guillaume de Nogaret était sans contredit le ministre désigné, car il avait déployé, en 1303, les ressources d'une diplomatie très efficace, et il avait montré, en 1306, la ténacité de sa poigne.

Il est inutile de rechercher dans l'histoire des relations de Philippe le Bel avec les templiers, pendant la première partie de son règne, les traces ou les symptômes de sentimens d'hostilité qui se révélèrent brusquement par le guet-apens de 1307. Au contraire, Philippe récompensa le Temple de l'appui moral qu'il lui prêta pendant le différend avec Boniface VIII, par de belles lettres de protection ou de privilèges, écrites en 1303 et en 1304. Nous savons que le roi, en 1305, avait toujours une partie de son trésor au Temple de Paris. On raconte, il est vrai, qu'une sédition s'étant élevée à Paris, en 1306, à l'occasion du taux des loyers, les mutins « foulons et tisserans, terrassiers et plusieurs autres ouvriers d'autres métiers, » assiégèrent la forteresse du Temple « où le roi de France était alors avec quelques-uns de ses barons. » La légende s'est emparée de ce fait divers. « Les templiers, dit Mézeray, furent notés pour avoir contribué à cette sédition ; » d'autres historiens disent que le roi, « humilié d'avoir eu à se mettre sous la protection des templiers dans sa capitale, et mis à même, pendant son séjour derrière les murs du Temple, de juger des richesses et de la puissance des chevaliers, » médita dès lors leur perte. Mais l'incident de 1306 eut certainement moins d'effet sur l'esprit d'un prince qui connaissait les ressources du Temple pour y avoir, hôte volontaire, séjourné longuement plus d'une fois que l'état de son compte à la banque de l'ordre. La balance de ce compte penchait alors lourdement en faveur des chevaliers.

Philippe le Bel et son entourage formèrent des projets plus ou moins vagues pour la réforme ou la suppression de l'ordre du Temple, à partir de 1305 au plus tard. En effet, lorsque Clément V fut couronné à Lyon, le 14 novembre 1305, le roi, qui voulut assister à la cérémonie, fit des ouvertures au nouveau pape, au sujet des templiers. L'aide du saint-siège lui était indispensable pour abattre l'ordre, et ce fut un merveilleux atout dans son jeu que l'avènement d'un homme sans courage, d'un pape servile comme Clément. Pendant toute l'année 1306, il y eut entre la cour de France et la curie pontificale un échange de correspondances secrètes, qui n'ont pas laissé de traces et qui n'aboutirent pas. Mais les idées du roi se précisèrent dans l'intervalle : il sollicita de Clément une entrevue soit à Tours, soit à Poitiers, pour le printemps de 1307. Le grand maître du Temple, Jacques de Molay, venait d'arriver d'Orient en France, avec une « retenue » de soixante chevaliers, appelé par le pape, en même temps que le maître des hospitaliers, pour l'éclairer sur la situation de la terre-sainte. Son arrivée avait soulevé d'absurdes commentaires : on disait que les templiers renonçaient à l'œuvre d'outre-mer, que le grand-maître allait établir son quartier-

général en Occident, qu'il avait apporté d'immenses trésors dans ses bagages. Clément V, qui savait de source certaine l'injustice de ces venimeux récits, hésita misérablement : d'un côté, il était trop dans la main de Philippe pour refuser l'entrevue demandée ; de l'autre, il devinait les complaisances indignes que le roi allait essayer de lui arracher. Ses lettres font pitié ; il est malade, il faut qu'il prenne médecine, il s'excuse sur les migraines et sur les saignées. Enfin l'entrevue eut lieu à Poitiers. On y parla des templiers : « Vous n'avez pas oublié, écrit Clément le 24 août 1307, qu'à Poitiers, vous nous avez plusieurs fois entretenu des templiers. Nous ne pouvions nous décider à croire ce qui nous était dit, tant cela paraissait impossible. Cependant nous sommes forcés de douter et d'enquérir en cette matière, suivant le conseil de nos frères, avec un grand trouble de cœur. Attendu que le maître du Temple et plusieurs précepteurs du même ordre, ayant appris la mauvaise opinion que vous avez manifestée sur eux, à nous et à quelques autres princes, nous ont demandé de faire une enquête sur les crimes qui leur étaient, disaient-ils, faussement attribués, nous avons résolu d'instituer, en effet, une information. » — Tel était l'état des choses à la fin du mois d'août 1307 : le pape, plusieurs princes, les chefs des templiers eux-mêmes, étaient instruits de ce qui se tramait ; ils savaient que le roi de France accusait l'ordre d'énormités incroyables, relativement à la foi ; le formidable assemblage de calomnies que Nogaret produisit plus tard était déjà fabriqué. Le pape se disait prêt à instituer une enquête sur les faits articulés. Mais Clément V avait fatigué Philippe de ses tergiversations. Il le priait encore, à la fin de sa lettre du 24 août, de ne pas se presser de lui répondre au sujet du projet d'enquête « parce que, sur le conseil de nos médecins, nous nous disposons à prendre quelques potions préparatoires, puis de nous purger en septembre, ce qui nous sera fort utile. » Or, tandis que le pape espérait, comme un enfant, gagner du temps en gardant la chambre, le roi, installé dans sa chère abbaye de Maubuisson près Pontoise, méditait avec ses conseillers des actes foudroyans. Un dominicain, régent de théologie en l'université de Paris, écrit en octobre au roi d'Aragon, qu'il a « assisté depuis six mois à des réunions où la question des templiers a été débattue dans le plus rigoureux mystère. » Le conseil royal paraît avoir été d'abord divisé ; mais le parti de la violence y prévalut, et Gilles Aiscelin, archevêque de Narbonne, *leader* des modérés, résigna ses fonctions de chancelier. « L'an 1307, le 23 septembre, dit le notaire rédacteur de l'un des registres du Trésor des Chartes, le roi étant au monastère de Maubuisson, les sceaux furent confiés au seigneur Guillaume de Nogaret, chevalier ;

on traita ce jour-là de l'arrestation des chevaliers. » On voit encore à Maubuisson les ruines de la salle où se tint cette mémorable séance du 23 septembre qui plaça le sort du Temple entre les mains inexorables de Nogaret. — Les chevaliers étaient alors sans défiance. Jacques de Molay avait quitté le pape entièrement rassuré, persuadé qu'il avait justifié son ordre. Le 12 octobre, à Paris, il porta un des cordons du poêle aux obsèques de Catherine, femme de Charles de Valois, et il dut voir dans cet honneur le signe de sa réconciliation avec le roi, beau-frère de la défunte. Mais, le 13, jour de la Saint-Édouard, Molay et tous les chevaliers de France furent arrêtés, le matin, à la même heure; leurs biens furent mis sous séquestre, au nom de l'inquisition, sous l'inculpation d'hérésie. Nogaret avait préparé silencieusement ce grand coup de filet, en expédiant à tous les officiers royaux des ordres précis, sous pli cacheté, à ouvrir au jour fixé par d'autres lettres patentes. L'inquisiteur de France, Guillaume de Paris, confesseur du roi, avait envoyé de son côté ses instructions à tous les prieurs dominicains, pour leur enjoindre de recevoir et d'interroger, au plus tôt, les templiers qui leur seraient présentés par les gens du roi. Nulle part les chevaliers ne résistèrent; c'est à peine si quelques-uns réussirent à s'enfuir « en habits de couleur. » — Nogaret voulut procéder en personne à l'arrestation des hôtes du Temple central de Paris.

III.

L'intérêt du drame qui commence le 13 octobre 1307 réside surtout dans la lumière qu'il jette sur le caractère des principaux acteurs, le roi, le pape et les chevaliers. Les *dramatis personæ* apparaissent, en effet, dans les documens, avec une étonnante intensité d'expression. Après avoir lu les correspondances secrètes et le texte si pittoresque des enquêtes, on a vu ces hommes, on les a entendus, on a sondé leurs reins et leurs cœurs. — Les historiens du passé ont bien rarement le bénéfice d'être ainsi en communication directe avec la vie. C'est d'ordinaire le privilège des romanciers observateurs, qui sont les historiens du présent. L'historien de l'antiquité et du moyen âge est trop souvent condamné aux abstractions artificiellement extraites de faits fragmentaires et sans couleur, pour ne pas jouir profondément de ces épisodes de l'ancien temps qu'il lui est donné de revivre d'un bout à l'autre. Telle la joie du paléontologue, obligé de se contenter, d'habitude, de débris informes, qui découvre entre deux

feuilles de schiste l'image imprimée d'un être très ancien, avec l'estampage exact de ses plus délicates nervures.

Le caractère de Philippe le Bel, de Nogaret et des leurs se dessine dès les premières scènes. Quel monument que la proclamation dont lecture fut donnée au peuple dans la journée du 13 octobre, pour justifier l'arrestation ! Nogaret s'y peint tout entier. Cela débute par un préambule ronflant, verbeux, prétentieux : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose terrible à penser, terrible à entendre, détestable, exécrable, abominable, inhumaine, avait déjà retenti à nos oreilles, non sans nous faire frémir d'une violente horreur. Après avoir pesé la gravité de ces rumeurs, une douleur immense se développe en nous, en présence de crimes si nombreux et si atroces, qui aboutissent à l'offense de la majesté divine, au détriment de la foi catholique, au scandale de tous. La raison souffre de voir des hommes s'exiler au-delà des limites de la nature ; elle est troublée de voir une race oublieuse de sa condition, ignorante de sa dignité, ne pas comprendre où est l'honneur. Elle a abandonné Dieu, son auteur ; elle s'est retirée de Dieu, son sauveur ; elle a sacrifié au démon et non à Dieu, cette race sans bon sens et sans prudence ! » L'auteur du manifeste continue longtemps sur ce ton ; il a parfois des élégances qui font frémir : « Elle a abandonné la fontaine de vie, elle a changé sa gloire en l'adoration du Veau, elle a sacrifié aux idoles, cette race immonde et perfide dont les actes détestables et même les paroles souillent la terre de leur ordure, suppriment les bienfaits de la rosée, et infectent la pureté des airs. » Il précise enfin, et, après tant de précautions oratoires, résume les accusations fangeuses ramassées par la royauté contre les frères de la milice du Temple, qui, « cachant le loup sous l'apparence de l'agneau, supplicient Jésus-Christ une seconde fois. » Il les accuse, entre autres choses, de s'obliger, par le vœu de leur profession, à renier le Christ et à se livrer entre eux à d'ignobles désordres. Sans doute, il était hardi de représenter ces crimes comme des points du règlement d'un ordre religieux, mais plus la calomnie est audacieuse, plus aisément elle trouve créance. Nogaret le savait bien. Il savait bien aussi qu'autant il importe peu que le réquisitoire soit fondé en fait, autant il importe que la procédure soit régulière. Aussi s'empresse-t-il de protester que le roi n'a pas cru d'abord à de pareils forfaits ; ce bon apôtre a commencé par attribuer les dénonciations « à l'envie, à la haine, à la cupidité, » plutôt qu'à « la ferveur de la foi, » au « zèle de la justice, ou à un sentiment de charité, » mais il a bien fallu se rendre « aux motifs de croire légitimes, » aux conjectures probables, surtout aux « constatations. »

Le pape a été consulté ; le roi a délibéré avec ses prélats et avec ses barons, c'est pourquoi il cède maintenant « aux supplications de son bien-aimé en notre Seigneur, frère Guillaume de Paris, inquisiteur de l'hérésie, qui a invoqué spontanément le secours du bras séculier. L'assentiment supposé du pape et l'initiative suggérée de l'inquisiteur étaient destinés à légitimer aux yeux de la foule, et au point de vue du droit canonique, l'arrestation, la confiscation, et toutes les mesures à venir. L'opération arbitraire se transformait de la sorte en œuvre pie. « La colère de Dieu, dit Nogaret, s'abattra sur ces fils d'incrédulité ; car... nous avons été établis par Dieu sur le poste élevé de l'éminence royale pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église. » — Le roi qui souffrait qu'on le fît parler ainsi ne se souvenait plus des fortes paroles qu'il avait écrites en 1301, à la requête du frère Bernard Délicieux, pour flétrir les excès de l'inquisition albigeoise : « Sous l'apparence de la piété, ils ont osé des choses impies et tout à fait inhumaines ; sous ce prétexte qu'ils avaient à défendre la foi catholique, ils ont commis des forfaits... »

L'emphatique discours fut lu publiquement en province. A Paris, le dimanche 15 octobre, il y eut un *meeting* populaire dans les jardins du palais royal ; ce fut une seconde édition de la réunion publique de 1303 contre Boniface. Des dominicains, des gens du roi, y brodèrent sur le thème de la circulaire officielle.

Cette circulaire était pour la parade ; on ne sonne de pareilles fanfares que pour les badauds ; mais elle était accompagnée d'une instruction confidentielle du roi à ses agens, qui est très nette, en style bref et tranchant. Les commissaires du souverain sur le fait des templiers administreront les biens de l'ordre, dont ils dresseront l'inventaire ; ils « mettront les personnes sous bonne et sûre garde, » ils les interrogeront, et ce n'est qu'après le premier interrogatoire qu'ils appelleront les commissaires de l'inquisiteur pour examiner la vérité, « par torture, s'il en est besoin. » Ils feront écrire les confessions de ceux qui auront avoué. Pour les exhorter à confesser, on leur proposera l'alternative du pardon ou de la mort. On les interrogera par paroles générales jusqu'à ce que l'on tire d'eux la vérité ; la vérité, « c'est-à-dire les aveux, » et qu'ils y « persévèrent. »

Ces instructions furent exécutées à la lettre. En un mois, frère Guillaume de Paris et ses acolytes expédièrent au Temple cent trente-huit prisonniers. Nous avons les procès-verbaux de leurs assises et ceux des enquêtes faites par les inquisiteurs en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Bigorre et en Languedoc.

Les templiers de Paris comparurent successivement dans une

salle basse de leur propre forteresse, devant les moines blancs assistés de conseillers du roi : Hugues de la Celle, Simon de Montigni, de greffiers, de bourreaux et entourés d'une foule de spectateurs, *multi astantes et multi pueri garziones*. Les comptes-rendus notariés n'enregistrent que les dépositions; ils sont muets sur les tortures; mais ces tortures préalables furent atroces, comme l'ont déclaré plus tard les victimes. Jacques de Saci vit mourir vingt-cinq de ses frères des suites de la question. On fit attacher des poids aux parties génitales des récalcitrans, *usque ad exanimacionem*. Ceux qui ne furent pas mis à la gêne furent reclus au pain et à l'eau pendant un mois avant leur comparution. La meilleure preuve de l'intensité des supplices, c'est, du reste, l'unanimité des aveux, que leurs auteurs rétractèrent dès qu'ils se crurent devant des juges impartiaux. Sur cent trente-huit frères qui passèrent à Paris par le fer et par le feu de l'inquisition, il n'y eut que deux ou trois cœurs inébranlables. Tel fut Jean, dit de Paris, âgé de vingt-quatre ans. Il n'avoua rien, *nihil dixit*. Tel fut le frère Lambert de Toysi, âgé de quarante ans : il récita les statuts de l'ordre, « tous bons et saints, » et jura qu'il ne savait rien du reste. Les autres ne surent pas cueillir cette palme. Quelques-uns essayèrent de lutter, et, à travers la rédaction impassible des greffiers, on devine des scènes touchantes. « Un templier de Bayeux, Gautier de Bullex, essaya d'abord, dit le compte-rendu, de s'échapper par des prières et des tergiversations. Les frères prêcheurs, à force d'objurgations, de bonnes raisons et d'*inductions*, l'encouragèrent à parler. » Gautier demanda enfin aux inquisiteurs et aux chevaliers du roi présens s'il pouvait parler librement sans crainte « pour ses membres; » il hésitait encore. — « Oui, dirent les inquisiteurs, si vous avez l'intention de revenir à la vraie foi. » Gautier comprit et se décida; il se jeta à genoux en pleurant, demanda la grâce de l'Église et avoua la moitié des crimes formulés contre l'ordre, croyant sans doute, dans sa simplicité, concilier par là, autant que possible, son respect pour la vérité et sa terreur des supplices. Un autre templier, Foulques de Troyes, âgé de vingt-huit ans, manifesta aussi quelques velléités de résistance; il succomba cependant et avoua l'insulte au crucifix; comme on continuait la torture sur les autres articles : « Ne lui faites pas trop de mal, dit un moine, il est si jeune. » Ce cri d'humanité arraché à un juge cuirassé par des habitudes professionnelles contre la pitié dit tout ce que les confessions de 1307 ont dû coûter de douleurs. Parmi les confès de 1307, il y avait des hommes très braves, par exemple le maître Jacques de Molay, Hugues de Payraud, visiteur de France, et Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie.

Eh bien, le précepteur de Normandie avoua qu'il avait renié le Christ; interrogé s'il avait craché sur la croix : « Je ne sais plus, nous nous dépêchions; » il reconnut qu'un précepteur d'Auvergne lui avait recommandé la sodomie. Hugues de Payraud s'abandonna tout à fait, avoua que les baisers, le reniement, le crachement, faisaient partie des statuts, et qu'il avait lui-même conseillé les mœurs infâmes; il déclara toutefois que tous les frères n'avaient pas été reçus suivant ces rites détestables, mais, après une suspension d'audience, il se rétracta: « J'ai mal compris, j'ai mal entendu; je crois que tous les frères sont reçus comme je l'ai été. » Quant à Jacques de Molay, il avoua le reniement du Christ et les crachats. — Voilà comment se comportèrent les trois premiers dignitaires de l'ordre; comment ne pas excuser les subalternes qui, pour complaire à leurs tourmenteurs, s'ingénièrent à inventer des perfidies inédites, ce Guillaume de Gi, qui raconta ses rapports immondes avec le grand-maître; ce Reynier de Larchent, qui suggéra aux inquisiteurs la pensée de rechercher une allusion obscène dans les premiers mots du psaume des degrés de David, *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum...* que les templiers chantaient pendant la cérémonie de leur profession?

Les inquisiteurs de province, comme ceux de Paris, firent leur métier consciencieusement. On leur avait demandé non pas de rechercher la vérité, mais de faire reconnaître certaines choses comme des vérités. Ils ouvrirent en effet les mâchoires rebelles et ils surent étouffer jusqu'au plus faible écho des réticences (1). Il n'y a que les persécutions modérées qui échouent; les persécutions bien faites réussissent toujours. Si les collaborateurs de Guillaume de Paris étaient restés à la tête de l'affaire des templiers, si Nogaret et les dominicains n'avaient pas eu à compter avec Clément V, jamais les cachots n'auraient entre-bâillé leurs portes, jamais les accusés n'auraient pu faire entendre les simples paroles qu'ils dictèrent, en 1310, aux notaires apostoliques : « On ne peut invoquer contre nos frères les aveux passés (en 1307) parce que ces aveux ont été arrachés à force de gehennes. Ils ont dit ce que voulaient les bourreaux : *Dixerunt voluntatem torquencium.* »

Mais Clément V fut vivement choqué d'apprendre le coup de main du 13 octobre, accompli presque sous son nom, et, en réalité, sans sa permission. Si bas que ce pape valétudinaire fût tombé,

(1) Frère Pierre Du Marais, bachelier en théologie et dominicain, déclara plus tard aux commissaires pontificaux qu'il avait assisté aux dépositions de beaucoup de templiers : « Les uns ont avoué, quelques-uns ont nié. J'ai beaucoup de raisons de croire que ceux qui niaient méritaient plus de créance que les autres. »

quelque chose de la fierté de ses libres prédécesseurs survivait en lui. Il écrivit au roi, sur un ton doux, afin de se plaindre d'un procédé précipité, outrageant pour l'Église romaine. De longs pourparlers suivirent entre le pape et le roi, en vue d'arriver à un compromis qui satisfît l'avidité de l'un et les susceptibilités de l'autre. Rien de plus fastidieux que ce jeu diplomatique. Il eut des revirements brusques. En novembre 1307, Clément V parut apaisé; sa bulle *Pastoralis preeminentiæ*, adressée à tous les rois de l'Europe, vante le zèle de Philippe, rapporte les aveux du chef de l'ordre, ordonne aux princes temporels de saisir les templiers de leurs états et de les tenir sous la main de saint Pierre. En 1308, tout est changé; le pape condamne la conduite des inquisiteurs et des prélats de France, les suspend de leurs fonctions, et évoque à lui toute l'affaire. L'ordre était peut-être sauvé, si Clément, chef de l'Église, avait persisté dans cette conduite virile, mais Philippe le Bel le comprit, et Nogaret greffa aussitôt une campagne contre le pape à sa campagne contre le Temple. Il parut évident que, pour réduire le Temple, il fallait réduire d'abord Clément; et les pamphlétaires qui avaient jadis mordu la papauté sous Boniface furent découplés de nouveau.

La campagne de presse qui fut alors dirigée contre Clément est une des plus furieuses qu'on ait jamais vues. « Que le pape prenne garde, écrivait Dubois, il est simoniaque, il donne, par affection de sang, les bénéfices de la sainte église de Dieu à ses proches parens. Il est pire que Boniface, qui n'a pas commis autant de passe-droits. Cela doit lui suffire; qu'il ne vende pas la justice. On pourrait croire que c'est à prix d'or qu'il protège les templiers, coupables et confès, contre le zèle catholique du roi de France. Moïse, l'ami de Dieu, nous a enseigné la conduite qu'il faut tenir vis-à-vis des templiers, quand il a dit: *que chacun prenne son glaive et tue son plus proche voisin.* Moïse a fait mettre à mort, pour l'exemple d'Israël, vingt-deux mille personnes sans avoir demandé la permission de son frère Aaron, que Dieu avait établi grand-prêtre. » Le peuple était échauffé par ces déclamations quand il fut appelé à désigner des délégués à une réunion d'États; la lettre de convocation, rédigée dans le style pompeux, est encore une production de Nogaret. Il y est dit que le roi est l'ennemi né des hérésies, le défenseur de « cet incomparable trésor, la très précieuse perle de la foi catholique. » On rappelle les abominables erreurs du Temple: « le ciel et la terre sont agités par le souffle d'un si grand crime. » C'est au peuple de France qu'il appartient d'en purger le monde. « Contre une peste si scélérate doivent se lever les lois et les armes, les animaux même et les

quatre élémens. » Il s'agit de l'extirper. — « Nous voulons vous faire participer à cette œuvre, très fidèles chrétiens, et nous vous ordonnons d'envoyer sans délai à Tours deux hommes d'une foi robuste, qui au nom de vos communautés nous assistent dans les mesures qu'il sera opportun de prendre. »

Clément V eut peur; il renoua avec Philippe, revint aux tentatives de conciliation de 1307, non sans appeler à son secours toutes les temporisations de la subtilité cléricale, dernière ressource de sa faiblesse. On convint, dans une seconde entrevue qui eut lieu à Poitiers en mai 1308, que les templiers, jusque-là placés sous la main du roi, seraient remis au pape, lequel en restituerait aussitôt la garde, au nom de l'église romaine, aux officiers royaux; les biens seraient administrés par des commissaires appointés conjointement par le pape, les évêques diocésains et le roi. Quant aux crimes d'hérésie, Clément en distingua deux sortes : crime de l'ordre en tant qu'ordre; crimes particuliers à chacun des membres de l'ordre. Le sort de l'ordre ne pouvait être réglé que par un concile général: un concile fut convoqué, dans la ville de Vienne, pour le mois d'octobre 1310, et plusieurs commissaires furent désignés, entre autres l'archevêque de Narbonne, les évêques de Bayeux, de Mende et de Limoges, pour recueillir des documens propres à éclairer cette assemblée. Le procès contre les personnes des templiers, distinct du procès contre l'ordre du Temple, devait être repris dans l'intervalle; le pape en chargea les évêques diocésains et les inquisiteurs, auxquels il restitua leur autorité. Seuls le grand-maître et les hauts dignitaires furent réservés au jugement personnel du pape. La conclusion de ce pacte, qui a scellé le sort du Temple et des templiers, fut suivie d'une comédie assez odieuse. On amena devant le pape et le sacré-collège soixante-douze templiers extraits des prisons de Paris, assouplis par la torture, triés parmi les lâches, prêts à persister dans leurs confessions. Il semble que Philippe, après avoir forcé Clément à se faire son complice, ait encore eu l'insolente prétention de le convaincre.

Les deux procès se poursuivirent aussitôt parallèlement, dans toute l'étendue de la chrétienté. Jusqu'au fond de l'Achaïe, des Baléares et de la Sardaigne, des cours épiscopales s'organisèrent pour examiner les personnes des templiers. L'épiscopat européen fut occupé à cette besogne depuis l'automne de 1308 jusqu'au printemps de 1310. Pendant ce temps, le procès contre l'ordre s'ouvrit. Le 9 août 1309, la commission pontificale, assemblée dans l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, fit savoir qu'elle était constituée, et prête à recevoir en novembre les témoignages de tous.

Mais cette compagnie d'hommes modérés et relativement indépendans, couverte par le prestige du saint-siège, hostile à l'emploi de la question, était vue avec méfiance par les conseillers de Philippe le Bel. Ils l'empêchèrent quelque temps de fonctionner en interdisant aux intéressés de comparaître. Il semble que Philippe ne l'ait laissée agir que quand il se fut assuré d'avoir un contrôle sur elle. Quoi qu'il en soit, les audiences ne furent réellement inaugurées que le 26 novembre. Les admirables archives de ces audiences, publiées par Michelet, sont une source unique. C'est là que se révèle le mieux, dans sa naïveté pitoyable, l'état d'âme des « pauvres chevaliers du Temple, » à peu près libres pour la première fois, depuis leur arrestation, de parler à leur aise, devant un auditoire en apparence bienveillant, et même doucereux, sans crainte immédiate des ceps et du chevalet, de l'entonnoir et du réchaud.

La séance initiale du 26 novembre fut marquée par une scène caractéristique. Ce jour-là, le grand-maître Jacques de Molay fut amené, à sa requête, devant les commissaires installés dans une chambre de l'évêché de Paris, derrière l'*aula episcopalis*. On lui demanda s'il voulait « défendre l'ordre, » plaider coupable ou non coupable. — « Je ne suis pas, répondit-il, aussi sage qu'il faudrait, cependant je suis prêt à défendre l'ordre de toutes mes forces, et je serais bien vil si je ne le faisais pas, après en avoir reçu tant de biens et d'honneurs. Mais il m'est difficile de défendre convenablement, dans la position où je suis, prisonnier du pape et du roi, n'ayant pas même quatre deniers à dépenser à mon gré! Je demande donc aide et conseil, car je veux qu'on sache la vérité en ce qui touche l'ordre, non-seulement par les templiers eux-mêmes, mais par les rois, princes, prélats et barons, bien que ceux de l'ordre aient été plus d'une fois trop raides, avec quelques prélats, pour la défense de leurs droits (1). Je m'en tiens au témoignage de ces prud'hommes. » Les commissaires, un peu surpris de ce début modeste et franc, manifestèrent aussitôt l'esprit qui les animait, une partialité cauteleuse : « Prenez garde, réfléchissez, songez aux aveux que vous avez déjà passés! Nous sommes prêts à vous entendre si vous persistez à défendre, et à vous accorder un délai si vous voulez délibérer davantage. Nous vous rappelons seulement qu'en matière d'hérésie et de foi, on procède simplement, *de plano*, et sans noise d'avocats. » Ils ne voulaient évidemment pas que Molay prît position pour la défense. Le voyant ébranlé par leurs exhortations à la prudence, ils lui firent lire et traduire en langue vulgaire cinq ou six pièces officielles, entre

(1) Molay parlait devant des évêques.

autres la liste des aveux que les procureurs de la cour romaine avaient reçus ou affirmaient avoir reçus de sa bouche à l'époque de la seconde entrevue de Poitiers. Durant cette lecture, Molay donna les marques d'une vive stupéfaction et se signa deux fois en disant « que, si les seigneurs commissaires étaient gens à entendre certaines paroles, il les leur dirait à l'oreille. » — « Nous ne sommes pas ici pour recevoir le gage de bataille. » — « Ce n'est pas ce que je veux dire, mais plût à Dieu qu'on observât ici l'usage des Sarrasins et des barbares, qui coupent la tête des pervers en la fendant par le milieu. » — « Rappelez-vous, repartit le commissaire sans répondre à cette apostrophe, que l'église romaine convainc les hérétiques d'hérésie et qu'elle livre les obstinés au bras séculier. » — Molay, à bout d'argumens, regardait au fond de la salle. Il avisa un chevalier du roi de France, Guillaume de Plasian, qui était venu là sans l'aveu des commissaires, pour surveiller leur procédure et la proie de son maître. Molay demanda à lui parler en particulier : « Vous savez comme je vous aime! dit Guillaume, ne sommes-nous pas tous deux chevaliers? Je ne veux pas que vous vous perdiez sans raison. » — Voilà le templier déjà irrésolu, enveloppé par ces mensongères protestations : « Je vois bien que, si je ne délibère pas, je pourrais courir des dangers. » Il requit aussitôt les commissaires de lui accorder un délai de douze jours. Les commissaires, enchantés, auraient fixé volontiers un terme encore plus éloigné, persuadés que plus les gens du roi auraient de temps pour manier le prisonnier, plus sûrement ils sauraient le réduire à leurs volontés.

Le 28, en effet, le grand-maître reparut à peu près complètement maté. Il débuta en remerciant la commission du délai qu'elle lui avait imparti : « Vous m'avez mis la bride sur le cou. » On lui réitéra alors la question : « Voulez-vous défendre l'ordre? » — « Je suis, dit-il, un chevalier pauvre et illettré. Dans une des lettres apostoliques qui m'ont été lues l'autre jour, j'ai entendu que le seigneur pape m'a réservé, moi et quelques dignitaires de l'ordre, à sa justice. Dans l'état où je suis, je préfère m'abstenir. J'irai en présence du pape quand il plaira au pape. Je vous prie même de lui signifier que, étant mortel et sûr seulement du moment présent, je souhaiterais qu'il lui plaise le plus tôt possible de m'entendre. Alors seulement je lui dirai ce que je pourrai pour l'honneur du Christ et de l'Église. » — Tout semblait terminé par cette réponse, mais au moment de se retirer, le cœur du grand-maître se souleva; il s'arrêta et se tournant vers le tribunal : « Pour l'allégement de ma conscience, je veux vous dire trois choses au sujet de l'ordre : la première, c'est que je ne connais pas de *religion*

dont les chapelles et les églises aient de plus beaux ornemens que celles du Temple ; il n'y a que dans les cathédrales que le service divin soit célébré plus richement. Secondement, je ne connais pas de *religion* où l'on fasse plus largement l'aumône, car, dans toutes les maisons de l'ordre, on donne trois fois par semaine à quiconque demande. En troisième lieu, il n'y a nulle sorte de gens qui aient tant versé de sang pour la foi chrétienne que les templiers et qui soient plus redoutés des infidèles. A Mansourah, le comte d'Artois mit les templiers à l'avant-garde, et s'il les avait crus... » — Ici une voix interrompit : « Tout cela ne sert en rien au salut, sans la foi. » — « C'est vrai, dit Molay, mais je crois en Dieu, au Dieu en trois personnes, à toute la foi catholique, *unus Deus*, *una fides*, *una ecclesia*. Je crois que, quand l'âme sera séparée du corps, on distinguera le bon du méchant et que nous saurons tous la vérité sur les choses qui s'agitent ici. » — Sur ces entrefaites, Guillaume de Nogaret, chancelier du roi, qui était entré dans la chambre, prit sans façon la parole : « Dans les chroniques qui sont à Saint-Denis, il est écrit qu'au temps de Saladin, sultan de Babylone, un maître du Temple fit hommage audit Saladin, et que le même sultan, apprenant un grand échec de ceux du Temple, dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment du vice infâme et de leur prévarication contre la loi. » Étrange document qui renseigne sur le sens critique, sur la bonne foi, et sur l'impudence de celui qui s'en est servi ! — Molay resta stupéfait : « Je n'ai jamais entendu dire cela, répondit-il. Je sais seulement que pendant que j'étais outre-mer, au temps de la maîtrise de frère Guillaume de Beaujeu, moi et plusieurs templiers qui étions jeunes et avides de voir des faits d'armes, nous murmurions contre le maître, parce qu'il avait conclu une trêve amicale avec le sultan. Nous vîmes bien ensuite qu'il n'aurait pas pu agir autrement pour garder les villes que l'ordre possédait sur les frontières des infidèles. » — Comme la séance se prolongeait en pure perte, Molay y mit fin lui-même en priant humblement les commissaires et le chancelier de lui permettre d'entendre la messe et d'avoir ses chapelains. On loua fort sa dévotion, dit le greffier, et on lui permit de la satisfaire.

Il y a dans le *processus* publié par Michelet nombre de dépositions aussi vivantes et aussi étendues que celle-là. Elles font défiler sous nos yeux des hommes de toute sorte : les simples, les prudens, les beaux parleurs, les lâches, les sincères, les exaltés. On assiste aux mouvemens de ces intelligences effarées ; on voit les malheureux trembler, mentir, combiner de pauvres petites habiletés, ou bien s'indigner, fondre en larmes ; on entend des cris d'honnêteté qui saisissent, des cris navrans de désespoir. C'est la voix qui s'élève des profondeurs : *De profundis clamavi...*

Les dignitaires, travaillés comme Jacques de Molay, par les gens du roi, comptèrent tous parmi les moins vaillans. Il y eut aussi, dès le début, de nombreuses défections dans les rangs inférieurs, parmi ceux qui étaient entrés depuis trop peu de temps dans le Temple pour l'aimer et pour le bien connaître. Quant aux anciens, les plus circonspects s'en tinrent à leurs aveux antérieurs et excipèrent de leur ignorance. Beaucoup dirent comme Jacques Verjus : « Je suis un paysan, je ne sais pas plaider, je défendrais volontiers l'ordre si je pouvais ; » et sur l'insistance des commissaires : « Non, je ne veux pas défendre, je ne sais pas, je ne peux pas. » — Quelques-uns déclarèrent prudemment qu'ils s'en remettaient à la sagesse des grands de l'ordre et des grands de la terre, refusant de mettre le doigt entre cet arbre et cette écorce. « Si les maîtres veulent défendre l'ordre, c'est leur affaire, » dit Étienne de Provins. Jean de Cormeilles réclama « le conseil des maîtres. Ils savent bien ce qui en est. » Jean de Tourteville eut un mot profond : « Je ne veux pas plaider contre le pape et le roi de France. » Le frère Pierre de Safet dit au fond la même chose, mais avec une plate hypocrisie : « L'ordre a sans moi d'assez bons défenseurs, le pape et le roi, bonnes, loyales et saintes personnes! je n'ai rien à dire personnellement, je suis très content de la manière dont elles défendent. » — Les templiers de cette trempe ne se laissèrent pas prendre à l'impartialité affectée de la commission papale. Clairvoyans et peu timorés, ils pensaient tous au fond du cœur ce qu'Aimeri de Pratimi déclara tout haut : « Je ne veux pas défendre contre le pape et le roi ; je suis pauvre et simple, mais nullement hérétique : je suis innocent, laissez-moi sortir du Temple et entrer dans un autre ordre. Celui-ci ne me plaît plus. »

D'autres furent plus naïfs, et, sans apercevoir, derrière les commissaires, le Nogaret ou le Plasian qui les guettaient, crurent venu le jour de la sincérité. Tel le frère Ponsard de Gisi. Dans un élan touchant de confiance, il déclara que ce que lui-même et les autres frères avaient avoué devant les inquisiteurs était faux et leur avait été arraché par les moines : — « Avez-vous été torturé ? » — « Oui, trois mois avant ma confession, on m'a lié les mains derrière le dos, si serré que le sang jaillissait des ongles, et on m'a mis dans une fosse, attaché avec une longe. Si on me fait subir encore de pareilles tortures, je nierai tout ce que je dis maintenant, je dirai tout ce qu'on voudra. Je suis prêt à subir des supplices pourvu qu'ils soient courts ; qu'on me coupe la tête, qu'on me fasse bouillir pour l'honneur de l'ordre, mais je ne peux pas supporter des supplices à petit feu comme ceux qui m'ont été infligés depuis plus de deux ans en prison. » — Ici, comme dans les séances où Jacques de Molay avait comparu, l'homme du roi interrompit, il produisit

une dénonciation contre le Temple, librement écrite jadis par ce même Ponsard de Gisi : « Je l'avoue, dit le coupable, j'ai écrit cette cédule, mais c'était pour être admis en présence du pape et de la commission. Je l'ai écrite, du reste, dans un jour de trouble contre l'ordre, un jour que le trésorier du Temple m'avait injurié. » Il s'écria en s'en allant : « Je crains bien que l'on ne m'aggrave ma prison, parce que je veux défendre l'ordre. »

Des centaines de templiers prirent la même attitude que celui-ci, mais d'une manière encore plus virile et la plupart du temps sans phrases : « Je veux défendre l'ordre; je n'y sais rien de mal. » Le 28 mars 1310, 546 templiers casernés à Paris étaient défenseurs de l'ordre. La commission, pour obtenir d'eux une constitution de procureurs, envoya ses notaires, à partir du 31 mars, dans chacune des maisons où ils étaient enfermés : chez Guillaume de la Huche, rue du Marché-Palu, au Temple, au palais du comte de Savoie, à l'abbaye de Sainte-Geneviève, à l'abbaye de Saint-Magloire, etc. Presque tous les prisonniers, au rapport de ces notaires, demandèrent à genoux à être admis aux sacremens, à être nourris, vêtus plus convenablement. Tous affirmèrent de nouveau avec force l'innocence de l'ordre. Plusieurs remirent aux scribes de la commission de longues suppliques, personnelles, collectives. Rien de plus attendrissant que ces productions en mauvais latin ou en patois, fleurs écloses sous de rudes et maladroites mains. Frère Élie Aimeri, l'un des templiers emprisonnés à Sainte-Geneviève, confia aux notaires, en les priant de corriger ses barbarismes, une interminable homélie qui commence ainsi : « O Marie, étoile de la mer, conduis-nous au port du salut... » morceaux de bréviaires et de litanies qui étaient remontés, aux heures d'angoisse, à la surface de la mémoire du pauvre homme. La cédule présentée par Jean de Monréal aux commissaires, le 3 avril, au nom d'un grand nombre de ses frères, mérite d'être lue; c'est un plaidoyer où les accusés manifestent leur désarroi par la plus bizarre accumulation de bons argumens et d'argumens puérils : « Dans les églises du Temple, le plus grand autel était celui de Notre-Dame;.. les templiers faisaient de très belles processions aux grandes fêtes;.. notre sire le roi de France et d'autres rois ont eu des templiers comme trésoriers et comme aumôniers; les auraient-ils choisis si le Temple avait été coupable?.. Les épines de la couronne du Sauveur, qui fleurissent le vendredi-saint entre les mains des frères chapelains du Temple, ne fleuriraient pas si ces frères étaient coupables... Il est mort plus de 20,000 frères pour la foi de Dieu outre-mer... Nous sommes prêts à combattre tous les adversaires du Temple, excepté les gens de N. S. le roi et de N. S. le pape. » — Citons

encore le mémoire transmis par Colard d'Évreux : « Nous avons souffert d'atroces tourmens, par quoi beaucoup d'entre nous sont morts. Aurions-nous tant souffert si notre *religion* n'était pas bonne? » — Les procureurs, élus d'un commun accord par les 546, résumèrent, le 7 avril, devant la commission, les meilleurs traits de ces cédules partielles dans leur grande adresse inaugurale, qui est, malgré sa simplicité, un beau morceau d'éloquence judiciaire, plein d'émotion et de logique.

Les affaires des templiers semblaient en bonne voie, vers le commencement de mai 1310. L'ordre avait trouvé à Paris une légion de défenseurs, qui étaient représentés par des procureurs réguliers; c'était un noyau autour duquel des milliers auraient pu se grouper. Mais Philippe le Bel vit le danger; et ses conseillers n'avaient encore imaginé rien d'aussi scandaleux que l'expédient qu'ils lui recommandèrent pour rabattre la cause renaissante de ses adversaires. Ils abusèrent de ce que les procès contre l'ordre et contre les personnes se poursuivaient parallèlement, et de ce que les juges du procès contre les personnes étaient, à Paris, à leur dévotion, pour effrayer mortellement les témoins du procès contre l'ordre. Le jugement des personnes des templiers, dans l'évêché de Paris, appartenait, en vertu des lettres papales, au concile provincial, présidé par l'archevêque de Sens, métropolitain de Paris. Or, l'archevêque de Sens était le frère de l'un des principaux ministres du roi, Enguerrand de Marigny. Il assembla à Paris le concile de sa province. Ce tribunal d'inquisition avait le droit de condamner sans entendre les coupables et de faire exécuter ses arrêts du jour au lendemain. Les procureurs des prisonniers comprirent la terrible menace contenue dans la brusque convocation de ce synode de justice. Ils la signalèrent dès le 10 mai à la commission pontificale. Mais le président de ladite commission, archevêque de Narbonne, se retira dès qu'ils eurent dénoncé l'attentat projeté par les conciles provinciaux, disant « qu'il avait à entendre ou à célébrer la messe. » — « Certains devoirs pieux, dit Tartufe, me rappellent là-haut. » — Les autres commissaires ne surent que répondre : « Nous vous plaignons de tout notre cœur. Mais quoi! l'archevêque de Sens agit régulièrement contre les personnes. Nous ne pouvons rien. » Le 12, ils essayèrent timidement d'arrêter le bras suspendu du concile par un message très raisonnable et très modéré; mais, comme ils l'avaient prévu, leur intervention fut inutile. Ce jour-là même, cinquante-quatre templiers, condamnés comme relaps par l'archevêque de Sens et ses suffragans, furent empilés dans des charrettes et brûlés publiquement, entre le bois de Vincennes et le Moulin-à-Vent de Paris, hors de la porte Saint-Antoine. « Ils souffrirent,

dit un chroniqueur contemporain, avec une constance qui mit leurs âmes en grand péril de damnation, car elle induisit le peuple ignorant à les considérer comme non coupables. »

C'en était fait ; il n'était plus possible d'entretenir la moindre illusion sur la liberté de la défense. Deux procureurs élus sur quatre avaient disparu. La commission, désemparée, n'en reprit pas moins, dès le 13, l'ironique comédie de ses séances dans la chapelle Saint-Éloi. Mais quelque chose était changé depuis la veille. L'apparition du premier témoin qu'on introduisit fut émouvante. C'était un chevalier du diocèse de Langres, Aimery de Villiers-le-Duc, âgé d'une cinquantaine d'années, templier depuis vingt-huit ans. Comme on lui lisait les articles d'accusation, il interrompit, pâle et comme terrifié, protestant que, s'il mentait, il voulait aller droit en enfer par mort subite, se frappant la poitrine de ses poings, levant les bras vers l'autel, les genoux en terre. « J'ai avoué, dit-il, quelques articles à cause des tortures que m'ont infligées G. de Marcilli et Hugues de la Celle, chevaliers du roi ; mais tout est faux. Hier, quand j'ai vu cinquante-quatre de mes frères, dans les fourgons, en route pour le bûcher parce qu'ils n'ont pas voulu avouer nos prétendues erreurs, j'ai pensé que je ne pourrais jamais résister à la terreur du feu. J'avouerais tout, je le sens ; *j'avouerais que j'ai tué Dieu, si on voulait.* » Et il supplia les commissaires et les notaires de ne pas répéter ce qu'il venait de dire à ses gardiens, de peur qu'il ne fût brûlé comme les cinquante-quatre. Cette déposition tragique fit assez d'impression sur les gens du pape pour qu'ils se décidassent à surseoir provisoirement. Ils ne reprirent leurs opérations, désormais fictives, qu'après six mois d'interruption, et seulement pour la forme. Les témoins entendus à partir de décembre 1310 furent tous des templiers réconciliés par les synodes provinciaux, c'est-à-dire soumis, qui comparurent « sans manteau et barbe rase. » Quand l'enquête fut enfin close, on l'expédia en deux exemplaires pour servir à l'édification des pères du prochain concile de Vienne. Elle remplissait 219 folios d'une écriture très compacte.

Le concile de Vienne, prorogé à plusieurs reprises, avait été fixé en dernier lieu au mois d'octobre 1311. Clément V employa les mois d'été qui précédèrent ce terme à centraliser, contre ceux qu'il avait condamnés d'avance, un immense arsenal de preuves. Il savait qu'on disait couramment en Occident : « Les templiers ont nié partout, excepté ceux qui ont été placés sous la main du roi de France. » Il fallait couper court à ces rumeurs, et c'est pour cela qu'il rédigea alors des bulles pour exhorter les rois d'Angleterre et d'Aragon à employer la torture, malgré les coutumes locales de leurs royaumes qui interdisaient cette procédure. Des ordres de

torture furent expédiés aussi, au dernier moment, en Chypre et en Portugal. Il y eut encore, à cette occasion, des effusions de sang martyr. Nous avons la relation des supplices infligés en août et septembre 1311, par l'évêque de Nîmes et l'archevêque de Pise; ces inquisiteurs intelligens n'envoyèrent, du reste, au pape que les dépositions agréables; ils passèrent sous silence, comme leurs confrères de 1307, les témoignages des obstinés.

IV.

Guillaume le Maire, évêque d'Angers, fut convoqué au concile œcuménique de Vienne, comme tous les prélats de la chrétienté. Malade, il envoya son « avis » par écrit, et cet avis, qui était sans doute celui d'une grande partie de l'épiscopat français, est singulièrement instructif. « Il y a, dit-il, deux opinions au sujet des templiers; les uns veulent détruire l'ordre sans tarder, à cause du scandale qu'il a suscité dans la chrétienté et à cause des deux mille témoins qui ont attesté ses erreurs; les autres disent qu'il faut permettre à l'ordre de présenter une défense, parce qu'il est mauvais de couper un membre si noble de l'Église sans discussion préalable. Eh bien! je crois, pour ma part, que notre seigneur le pape, usant de sa pleine puissance, doit supprimer *ex officio* un ordre qui, autant qu'il a pu, a mis le nom chrétien en mauvaise odeur auprès des incrédules et qui a fait chanceler des fidèles dans la stabilité de leur foi. C'est ce que nous enseigne saint Jérôme : Arius ne fut d'abord qu'une étincelle dans Alexandrie; mais comme cette étincelle ne fut pas étouffée à temps, le monde en a été embrasé. »

Guillaume le Maire avait son siège fait. Mais supposons qu'un évêque, moins zélé royaliste, eût voulu s'éclairer sincèrement au moment de l'ouverture du procès; en quels termes la question de la culpabilité de l'ordre du Temple se serait-elle posée à sa conscience?

L'ordre du Temple était accusé d'être tout entier corrompu par des superstitions impies, par les illusions de la magie sarrasine. D'après les formulaires pontificaux d'inquisition, qui contiennent jusqu'à cent vingt-sept rubriques, il était plus précisément inculpé d'imposer à ses néophytes, lors de leur réception, des insultes variées au crucifix, des baisers obscènes, d'autoriser la sodomie parmi ses membres. Les prêtres, en célébrant la messe, auraient omis volontairement de consacrer les hosties; ils n'auraient pas cru à l'efficacité des sacremens; enfin les templiers auraient été adonnés à l'adoration d'une idole (en forme de tête humaine) ou d'un chat. Ils auraient notamment porté nuit et jour, sur leurs

chemises, des cordelettes enchantées par leur séjour autour de cette idole. Telles étaient les accusations majeures. Il y en avait d'autres : le grand-maître, quoique laïque, se serait cru le droit d'absoudre les frères de leurs péchés; les biens étaient mal acquis, l'hospitalité mal exercée, les aumônes mal faites. Le réquisitoire représentait tous ces crimes comme recommandés par une règle secrète de l'ordre, depuis une très haute antiquité.

Les officiers de Philippe le Bel pratiquèrent dans tous les «Temples» de France de sévères perquisitions, en vue d'y découvrir des objets compromettans, à savoir : 1° des exemplaires de la règle secrète; 2° des idoles; 3° des livres hérétiques. Ils ne trouvèrent (nous avons leurs inventaires) que quelques ouvrages de piété et des livres de comptes; çà et là, des exemplaires de la règle de saint Bernard. A Paris seulement, Guillaume Pidoye, administrateur des biens séquestrés, présenta aux commissaires de l'inquisition « une tête grande, belle, en argent doré; elle avait la figure d'une femme et renfermait des fragmens de crâne enveloppés dans un linge blanc cousu. Elle portait une étiquette : *Caput LVIII*. Les ossemens ressemblaient à ceux d'une petite tête de femme, et on disait qu'ils avaient appartenu à l'une des onze mille vierges. » Les archéologues reconnaîtront à cette description un de ces reliquaires très communs, en forme de tête parce qu'ils étaient censés renfermer les os du crâne d'un bienheureux, comme il y en a dans presque tous les trésors ecclésiastiques du XIIIe siècle. Ce reliquaire était exposé, sans doute, les jours de fête, à la vénération des templiers, et il n'est pas impossible que des chevaliers aient parfois déposé dessus, pour les sanctifier, les cordelettes ou scapulaires dont la règle primitive leur imposait de se ceindre continuellement, en signe de chasteté; mais il n'y a point là d'idole ni d'idolâtrie, si les reliquaires des cathédrales ne sont point des idoles, si les fidèles qui font toucher les reliques aux malades, à leurs vêtemens, à leurs chapelets, ne sont point des idolâtres.

L'enquête ne produisit donc contre l'ordre aucun document matériel, aucun de ces « témoins muets » dont parle un ancien historien. Toute la preuve repose sur des témoignages oraux qui, avant d'être admis, peuvent et doivent être attentivement critiqués.

Or ces dépositions, si nombreuses qu'elles soient, perdent toute valeur si l'on considère qu'elles ont été arrachées par la procédure inquisitoriale. L'expérience de plusieurs siècles montre qu'à l'aide de cette procédure on faisait avouer aux gens tout ce qu'on voulait : les maléfices, les rapports avec Satan, les cavalcades à travers l'espace sur le manche à balai des sorcières. Rappelons-nous le mot d'Aimery de Villiers-le-Duc : « J'avouerais que j'ai tué Dieu. » Les dépositions des templiers qui ont avoué ne prouvent rien;

quant à celles des templiers qui n'ont pas avoué, elles ont presque toutes disparu. — Un seul procédé d'exégèse reste légitime en pareil cas, c'est d'examiner la masse des attestations, non pas au point de vue de leur sincérité, mais au point de vue de leur vraisemblance, à la lumière du bon sens.

Si les templiers avaient réellement pratiqué les rites et les superstitions qui leur sont attribués, ils auraient été des sectaires; ils auraient vécu d'une vie spirituelle intense, et il se serait trouvé parmi eux, comme dans toutes les communautés hétérodoxes, des enthousiastes pour affirmer leur foi en demandant à participer aux joies mystiques du martyre. Or pas un templier, au cours du procès, ne s'est obstiné dans les erreurs de sa prétendue secte. Tous ceux qui ont avoué le reniement et l'idolâtrie les ont abjurés, ont demandé l'absolution. Chose surprenante, la doctrine hérétique du Temple n'aurait pas eu un martyr! Car les centaines de chevaliers et de frères sergens qui sont morts dans les affres de la prison, entre les mains des tortionnaires, ou sur le bûcher, ne se sont pas sacrifiés pour des croyances; ils ont mieux aimé mourir que d'avouer, ou, après avoir avoué par force, que de persister dans leurs confessions. On a supposé que les templiers étaient des cathares ; mais les cathares, à l'exemple des anciens montanistes d'Asie, avaient la folie, la passion du supplice; ils se sentaient fortifiés miraculeusement par la proclamation répétée et frénétique de leurs doctrines. Chez les templiers, point de joie sacrée, pas de triomphe, pas d'espérance en présence de la persécution ; il ne sort de leur bouche qu'une négation, celle des saints de l'église de Lyon persécutés sous Marc-Aurèle : « Je suis chrétien, on ne fait rien de mal parmi nous. » C'est pour cette négation qu'ils ont tout enduré, avec une obstination qui ne s'explique que par l'amour de la vérité. — Les chefs de l'ordre, dira-t-on, étaient peut-être seuls à connaître les secrets de la secte. Mais si des milliers d'hommes avaient été terrorisés, pendant un siècle, par leurs supérieurs, et obligés à des pratiques aussi incompréhensibles pour eux que visiblement blasphématoires, beaucoup sans doute se seraient révoltés (on admettait dans l'ordre des hommes très jeunes qui n'auraient pas pu tenir leur langue, et des personnages considérables, au déclin de leur carrière, qui auraient osé parler); en tout cas, l'ordre abattu par Philippe le Bel, les non dignitaires auraient soulagé leur conscience avec allégresse. Les inquisiteurs n'auraient pas eu besoin de s'adjoindre des bourreaux. Tous se seraient empressés de jeter le manteau du Temple. Or nous voyons au contraire que les frères subalternes se sont comportés, en face de la persécution, de la même manière que les chefs, et qu'il y eut même dans leurs rangs plus de défenseurs obstinés de l'ordre. — Si

les templiers s'étaient réellement livrés aux excès qui leur furent reprochés, tous, interrogés l'un après l'autre, et forcés de confesser, auraient décrit ces excès de la même manière. Nous voyons au contraire, en lisant leurs dépositions, que d'accord entre eux, quand ils parlent des règles et des cérémonies légitimes de l'ordre, ils varient grandement sur la définition des rituels blasphématoires. A la vérité, comme ils furent tous interrogés article par article sur le même formulaire d'accusation, les traits essentiels de leurs aveux leur furent suggérés à tous dans les mêmes termes; mais, sur le canevas commun, ils ont dessiné des motifs où se marque la fantaisie individuelle. Michelet, qui croyait aux désordres du Temple, a très bien observé « que les dénégations sont identiques, tandis que les aveux sont tous variés de circonstances spéciales, » mais il en tire l'étrange conclusion « que les dénégations étaient convenues d'avance et que les différences des aveux leur donnent un caractère particulier de véracité. » C'est justement le raisonnement des enquêteurs envoyés par Henri VIII et par Thomas Cromwell, en 1539, pour examiner la situation morale des monastères à supprimer : « Ils nient tous, écrivaient Layton et Legh à Cromwell, c'est qu'ils s'entendent : *Illic subolet suspicio vehemens confederationis, quia nihil confessum.* » Mais quoi? Si les templiers étaient innocens, leurs réponses aux mêmes chefs erronés d'accusation ne pouvaient pas ne pas être identiques; s'ils étaient coupables, leurs aveux auraient dû être pareillement identiques. Par exemple, l'adoration des idoles en forme de tête était représentée par les accusateurs comme habituelle; beaucoup de templiers l'ont avouée, mais leurs aveux s'infirment par leur diversité même. L'idole était dévoilée, suivant les uns, dans toutes les cérémonies d'initiation; suivant les autres, on ne l'adorait qu'en chapitre secret. Ils dirent : « Je l'ai vue. » Mais quand on leur demanda de la décrire, il n'y en eut pas deux à donner les mêmes détails. Pour l'un, cette tête était blanche, noire pour l'autre, dorée pour un troisième; un quatrième lui avait vu des yeux flamboyans d'escarboucle, un cinquième deux faces, un sixième trois faces, un autre deux paires de jambes, un autre trois têtes. Celui-ci dit : « C'était une statue, » et celui-là : « Une peinture sur une plaque. » « On croyait, dit l'un, que c'était le Sauveur. » C'était, dit l'autre, « Bahomet ou Mahomet. » Pour ceux-ci, c'est le Dieu créateur qui fait fleurir les arbres et pousser les moissons; pour ceux-là un ami de Dieu, un puissant intercesseur. Quelques-uns l'ont entendu parler. D'autres l'ont vu se transformer brusquement en chat noir, ou en corbeau, ou en démon, sous forme de femme. Voilà l'être protéique dans lequel des historiens ont reconnu alternati-

vement saint Jean-Baptiste déifié et le Makroposopopus de la Kabbale.

L'invraisemblance des charges, la brutalité des procédés d'enquête, le caractère contradictoire des aveux, n'auraient pas manqué de frapper des juges non prévenus, même des juges du XIVe siècle. Mais quels cœurs auraient résisté à la comparution des suppliciés de l'enquête, à l'exhibition de leurs plaies, à leurs protestations d'amour pour l'église persécutrice, à ces accens douloureux dont l'écho, recueilli par les notaires de la grande commission, émeut et persuade encore! Ceux qui avaient leurs raisons pour ne pas tenir à ce que la lumière se fît, devaient donc chercher, par tous les moyens, à supprimer les débats publics. Dès lors, le bâillon qui fut mis en effet sur la bouche des derniers défenseurs de l'ordre au concile de Vienne n'est-il pas l'argument décisif qui force la postérité à acquitter les templiers?

L'histoire de ce concile de Vienne, dont les actes, par un singulier hasard, manquent dans les archives pontificales, est très obscure. Mais à travers l'ombre ménagée où l'ont laissée les écrivains ecclésiastiques, on entrevoit des intrigues malpropres : intrigues du roi de France pour forcer la main du pape; intrigues du pape pour escamoter la sentence du concile *sine strepitu judicii*. Clément V ne se sentait pas maître des trois cents pères assemblés; il n'était sûr que des évêques français; ceux d'Allemagne, d'Aragon, et même quelques évêques d'Italie qui avaient acquitté les templiers de leurs circonscriptions synodales, inclinaient à instituer une discussion en règle. Pour comble d'embarras, sept chevaliers du Temple se présentèrent inopinément dans Vienne, comme représentans des templiers fugitifs qui erraient dans les montagnes du Lyonnais; ils venaient « défendre » l'ordre. L'ordre retrouvait les procureurs que l'archevêque de Sens lui avait enlevés l'année précédente. Il fallut que Clément, feignant de craindre pour sa vie, dénonçât à Philippe les *outlaws* du Lyonnais. De son côté, il fit enfermer sous triple clé les sept malencontreux défenseurs; c'était supprimer une seconde fois la défense, sans autre droit que celui de la force; il y eut à Vienne des prélats qui s'en indignèrent, et le conflit entre ces prélats et le pape dura trois mois. C'est alors que le roi comprit qu'on n'en finirait pas sans lui : usant du moyen qui lui avait si bien réussi à Tours en 1308, il avait convoqué à Lyon ses dociles États-généraux. De Lyon, d'où il surveillait le concile, il vint à Vienne avec une armée. Il parut au milieu des évêques et s'assit à côté du pape, sur un siège plus bas. Celui-ci, tout d'un coup raffermi, s'empressa de faire lire, devant les pères silencieux, une bulle qu'il avait élaborée d'avance en collaboration avec les gens du roi.

Dans cette bulle *Vox in excelso*, le pape avoue qu'il n'existe point contre l'ordre de preuves suffisantes pour justifier sa condamnation canonique; mais il considère que l'ordre n'en est pas moins déshonoré, que ses biens sont et seraient de plus en plus dilapidés au grand dommage de la terre-sainte pendant la durée d'un procès dont on ne pourrait plus prévoir la fin; de là la nécessité d'une solution provisoire. Le pape n'a pas le droit de juger définitivement et de se substituer au concile; mais, comme Guillaume le Maire l'avait conseillé, il peut juger par voie de provision. Il supprime donc l'ordre du Temple, en fait, et renvoie la solution de la question de droit à un concile mieux informé, qui ne devait jamais se réunir.

Ainsi périt l'ordre du Temple, supprimé, non condamné, égorgé injustement, sans résistance. Injustement, cela n'est pas pour étonner ceux qui ont étudié la politique : malheur à qui gêne l'homme puissant. Sans résistance, cela s'explique moins aisément. Les templiers ont reçu la mort avec douceur; ils n'ont pas eu le courage actif de la résistance ouverte; les meilleurs d'entre ces soldats n'ont eu qu'un héroïsme passif de victimes. Mais cette attitude pacifique ne les décharge-t-elle pas justement de la suprême accusation que l'histoire a portée contre eux : celle d'avoir été un état dans l'état, celle d'avoir mis en péril l'unité et la sécurité de la monarchie française? — Les templiers n'ont tiré l'épée qu'en Allemagne et en Aragon, et là, ils n'ont rien perdu, ni la vie, ni l'honneur. Hugo de Salm, rhingrave et commandeur de Grumbach, força la porte du synode de Mayence avec vingt chevaliers cuirassés : il parla haut, s'en alla libre et fut acquitté. Si les templiers de France s'étaient ainsi protégés eux-mêmes, en octobre 1307, contre les sergens du roi, ils auraient succombé sans doute, mais ils seraient morts au soleil, au lieu d'être enfumés ou de pourrir en prison. Qu'à aucun moment du procès les templiers de France n'aient eu la moindre velléité de se servir contre l'Église de leurs armes bénites par l'Église, malgré l'asservissement de l'Église aux passions d'un prince temporel, c'est, je crois, la preuve la plus manifeste de leur innocence et de leur soumission, pour ne pas dire de leur faiblesse.

V.

La bulle *Vox in excelso* régla les destinées de l'ordre, mais elle laissa en suspens deux grandes questions difficiles à liquider : le sort des templiers prisonniers; le sort des biens du Temple supprimé.

La curée des biens immenses de l'ordre du Temple, cause directe

de sa ruine, but final de la persécution, avait commencé pendant le procès, malgré la vigilance des administrateurs pontificaux (1). L'appétit des rois avait été aiguisé, dès 1307, au point que quelques-uns songèrent à faire partager le sort des templiers aux hospitaliers et aux chevaliers porte-glaives. L'ordre teutonique fut accusé d'hérésie en 1307 par l'archevêque de Riga. C'était déjà l'avidité spoliatrice des princes protecteurs de la réforme du XVIe siècle. Après le concile de Vienne, on procéda au dépècement méthodique de la proie, non sans garder les apparences. En théorie, toutes les propriétés de l'ordre furent transférées au saint-siège, qui les remit aux hospitaliers, mais ce transfert fictif n'empêcha pas Philippe le Bel de retenir la meilleure part. A partir de 1307, les embarras financiers de Philippe avaient visiblement diminué; ses dettes envers l'ordre avaient été éteintes, car les canons défendent de payer leur dû aux hérétiques; il avait saisi tout le numéraire accumulé dans les banques du Temple, dont il ne rendit jamais compte; et le trésor du Temple de Paris avait été transformé en caisse royale, sans qu'il eût été procédé à la liquidation des opérations engagées sous l'administration des derniers comptables du Temple. C'est comme si l'État s'emparait du capital de la Banque de France, de son portefeuille, et annulait d'un trait de plume ses dettes envers elle. Philippe le Bel alla plus loin encore, lorsque les dépouilles du Temple eurent été officiellement attribuées à l'Hôpital. Il prétendit que, ses anciens comptes de banque avec le Temple n'ayant pas été réglés, il restait créancier de l'ordre pour des sommes considérables, d'ailleurs indéterminées, car il avouait qu'il ne possédait à l'appui de son dire aucune écriture authentique : les écritures authentiques des trésoriers conventuels, c'était lui-même qui les avait fait supprimer dès la première heure pour anéantir jusqu'à la trace, non pas de ses créances, mais de ses dettes. Les hospitaliers substitués aux droits et aux charges du Temple furent obligés de consentir à une transaction ; ils payèrent une soulte de 200,000 livres tournois le 21 mars 1313, et ce sacrifice ne les délivra même pas des exigences de la couronne ; ils plaidaient encore à ce sujet devant le parlement sous le règne de Philippe le Long. — Quant aux biens immobiliers, Philippe le Bel les garda sous sa main jusqu'à sa mort, en perçut paisiblement les revenus (2); et les hospitaliers, pour en obtenir la délivrance, durent

(1) Dans une dépêche, envoyée d'Avignon au roi de France le 24 décembre 1309 par ses envoyés secrets, on lit : « Au sujet de l'administration des biens du Temple dans votre royaume, le pape a déclaré savoir qu'ils se perdaient et étaient dissipés, ainsi qu'il l'avait bien prévu lorsqu'il était à Poitiers. »

(2) Philippe mit aux enchères la ferme des domaines du Temple; les prix de fer-

verser plus tard des sommes énormes, sous prétexte d'indemniser la couronne de ce qu'elle avait déboursé pour l'entretien des templiers emprisonnés de 1307 à 1312 : frais de geôle et frais de torture. — Il paraît avéré, en résumé, que les hospitaliers furent plutôt appauvris qu'enrichis par le splendide cadeau offert à leur ordre, tant en France que dans les autres pays, où personne ne se fit scrupule de profiter d'une si belle occasion de gagner. « Il y eut, dit un historien, de véritables saturnales ; une immense débauche princière de pillage et de chantage. »

Restaient les templiers prisonniers. On relâcha tous ceux qui voulurent passer par l'humiliation des aveux. Ces libérés eurent, par la suite, des fortunes diverses, les uns vagabondèrent sur les routes, d'autres essayèrent de gagner leur vie par des travaux manuels ; quelques-uns entrèrent dans des ordres monastiques et quelques-uns aussi, dégoûtés du couvent, se marièrent. Les impénitens et les relaps furent frappés des plus terribles châtimens de la loi inquisitoriale : bûcher ou prison perpétuelle. Les plus illustres de ces relaps de la onzième heure sont, comme on sait, deux des hauts dignitaires que le pape avait réservés à son jugement personnel : le grand-maître Jacques de Molay et le maître de Normandie, Geoffroy de Charnay. C'est seulement en décembre 1313 que Clément V appointa trois cardinaux pour examiner ces chefs que des espérances égoïstes avaient persuadés jadis d'abandonner leurs frères et leur ordre, ce qui avait décapité et paralysé la défense. Le 19 mars 1314, ils furent amenés au portail de Notre-Dame pour écouter leur sentence; à savoir, le *mur*, la détention à perpétuité en pénitence des crimes avoués. Molay et Charnay avaient été soutenus jusque-là par l'assurance d'une délivrance prochaine, mainte fois promise; ils étaient en prison depuis sept ans ; ils aimèrent mieux n'y point rentrer désespérés : « Nous ne sommes pas coupables, dirent-ils, des choses dont on nous accuse, mais nous sommes coupables d'avoir bassement trahi l'ordre pour sauver nos vies. L'ordre est pur, il est saint, les accusations sont absurdes, les confessions menteuses. » Comme la foule présente s'étonnait et remuait, les cardinaux livrèrent hâtivement au prévôt de Paris ces deux confesseurs tardifs de la vérité; le roi fut prévenu, et, le soir du même jour, au coucher du soleil, un échafaud se dressa, dans l'île des Juifs, entre l'église des Augustins et le jardin du palais. Ils moururent dans la gloire du crépuscule printanier, avec un courage invincible qui frappa grandement les assistans. Il était réservé à un apologiste moderne de l'Église de

mage furent si élevés que la plupart des fermiers, qui avaient espéré faire fortune, se ruinèrent. Le roi fit saisir leurs biens.

dire que leur intrépidité finale est la marque de la forte prise que le démon avait sur eux.

L'ordre du Temple avait été détesté par le peuple tant qu'il avait été florissant; après sa chute, il y eut dans les masses, comme il arrive, un revirement de sympathie en sa faveur. Le bûcher du 19 mars flamboya d'un éclat sinistre dans l'imagination populaire; on en recueillit les cendres pour les vénérer à titre de reliques, et, comme les temps étaient durs, on crut que la colère de Dieu s'appesantissait pour venger le sang innocent. Il y eut des éclipses, des parahélies, des parasélènes, toutes sortes de prodiges astronomiques, météorologiques et physiologiques : le tonnerre dans un ciel serein, de la grêle, des naissances monstrueuses. Comme Clément V succomba, un mois après l'exécution de Molay, à une affreuse maladie, et comme Philippe le Bel disparut bientôt à son tour, à l'âge de quarante-six ans, la légende se répandit que Molay supplicié avait assigné le pape et le roi au tribunal de Dieu. Guillaume de Nogaret mourut aussi vers ce temps-là, après Clément, avant Philippe.

Le deuil public s'apaisa lentement, il dura autant que les derniers contemporains du drame. Seize ans après la mort de Philippe le Bel, un noble provençal, Bertrandet de Pellissier, écrivait dans son testament une belle oraison funèbre de ce Temple dont la fin était restée le cauchemar de ses jours et de ses nuits. Et combien de parens des victimes, combien de spectateurs des exécutions auraient pu dire avec Bertrandet : « J'ai souvent réfléchi aux vicissitudes des choses humaines, en pensant au sort pitoyable de cet ordre magnifique que j'avais vu si haut, et qui, en un clin d'œil, est tombé si bas. Comment ne pas pleurer, surtout quand les malheurs privés se joignent aux désastres publics? Je ne sais pas comment j'ai pu survivre à la mort déplorable de mes frères Pons et Guiraud, de mes proches et de mes amis sacrifiés!.. Cet ordre si illustre, qui avait formé tant de braves chevaliers; cet ordre à qui mes ancêtres étaient si redevables, que tant de mes cousins et de mes oncles, les Pellissier, les Pellipaire, ont servi, sous les auspices duquel ils ont suivi la voie de la gloire et de la vertu militaire, il fut, hélas! et s'est évanoui! Présent me sera toujours ce jour fatal, signe terrible de l'indignation céleste! Je voudrais que mes fils l'eussent toujours devant les yeux, pour apprendre l'horreur de la richesse, de la mollesse, de l'ivrognerie, des séductions féminines et de tous les vices que la paresse engendre... » — Telle est la philosophie à laquelle s'arrêta le bon sens public. Oui, les templiers, ou quelques templiers avaient été coupables d'orgueil, de débauches, et peut-être d'irrévérences. Non, les templiers n'étaient pas coupables des atrocités relevées à leur charge par

l'inquisition. Plus le temps s'écoula, plus l'opinion s'affermit en ce sens. Saint Antonin de Florence, au xve siècle, n'hésita pas à attribuer la chute du Temple à l'envie allumée par leurs richesses. Boccace prit leur parti. Campi nous apprend qu'au xviie siècle les chevaliers étaient regardés universellement, en Italie, comme des saints et des martyrs.

On parle communément, de nos jours, de la « justice de l'histoire. » Les personnages qui se croient lésés par le jugement des hommes de leur temps en appellent volontiers à l'histoire, au lieu d'en appeler, comme le bon Jacques de Molay, à Dieu. Mais la justice de la postérité n'est pas toujours juste ; elle a des oscillations ; aucune force mystérieuse ne la garantit contre l'erreur ; beaucoup de causes l'y prédisposent. Les templiers devaient éprouver la vanité de cette justice posthume, après avoir éprouvé en première instance celle de la justice temporelle de leur siècle. L'arrêt de Clément V, dicté par Philippe le Bel, fut, il est vrai, revisé d'abord par les foules attendries. Mais, quand la monarchie absolue trouva en France des apologistes intransigeans, l'arrêt de la pitié publique fut cassé à son tour par les savans, appliqués à réhabiliter en tous points la mémoire de Philippe le Bel, fondateur officiel de l'absolutisme. Des hommes comme Du Puy accablèrent les templiers sous le poids d'une érudition assez solide pour dissimuler longtemps la pauvreté de leurs conclusions. Les partisans de l'infaillibilité rétrospective de la papauté trouvèrent aussi intérêt à blanchir Clément V : « Il ne faut pas, dit un écrivain catholique, que le procès des templiers serve de thème aux déclamations des incrédules contre le saint-siège. » D'autre part, des sectes adonnées à un mysticisme hétérodoxe et désireuses de rattacher leur origine à une tige ancienne, comme les francs-maçons et les rosecroix, glorifièrent les chevaliers d'une partie des crimes dont un pape les a chargés, et voulurent voir de la profondeur dans l'inepte symbolisme décrit par leurs accusateurs. — La postérité a donc crucifié une seconde fois l'ordre du Temple, qui a été victime, mort et vivant, des préjugés et de la mauvaise foi. Amer sujet de réflexions pour ceux qui ont besoin de croire à la sanction terrestre des récompenses et des châtimens, à la justification finale de l'innocence, à la punition des méchans, aux balances de « l'équitable avenir. »

Ch. V. Langlois.

LA

JEUNESSE DE LA FAYETTE

PREMIÈRE PARTIE

Il eût manqué quelque chose à la haute société du XVIIIe siècle, on ne connaîtrait pas les conséquences logiques de ses lectures et de son éducation d'esprit; on ne saurait pas davantage jusqu'où pouvaient aller, dans le milieu aristocratique le plus élevé, chez les jeunes nobles qui vivaient le plus près du trône, la liberté de la pensée, la hardiesse du jugement, le détachement des vanités du rang, si le marquis de La Fayette n'eût pas existé.

Si leur instruction politique eût été faite, si leur libéralisme n'eût pas été dans leur imagination et dans leur cœur plus que dans leur raison, un certain nombre de grands seigneurs, la minorité, nous le reconnaissons, aurait pu, avec l'aide des circonstances, constituer en France une chambre des lords. Mais le pays n'était pas préparé à les comprendre. Ce rêve devait donc s'évanouir bien vite, aux premiers rayons du soleil de la révolution. Les hobereaux de province, si peu éclairés, devaient, de leurs propres mains, détruire tout projet d'imitation de la constitution anglaise. On peut même affirmer que c'est l'idée qui leur a été la plus antipathique; et de tous les hommes de 1789, les premiers qu'ils ont poursuivis de leurs sarcasmes et de leurs haines ont été ceux qui voulaient essayer d'acclimater dans notre nation les institutions

d'au-delà de la Manche. L'influence de l'événement considérable qui doit jouer un rôle si important dans cette étude, l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord, fut grande sur le tour d'esprit de nos jeunes patriciens; les salons qu'ils fréquentaient, à Paris, virent leur langage et leurs goûts transformés, et, pendant les dix années qui précédèrent le choc inévitable de deux sociétés en hostilité sourde, l'insurrection des *Bostoniens*, comme on les appelait, fut un point d'appui pour cette poussée d'idées généreuses qui n'avaient d'égales, dans leur vigueur, que la confiance aveugle dans l'avenir et dans la bonté humaine.

Celui qui représente le mieux ce groupe de l'école américaine, par la simplicité et la chevalerie, par le courage et le désintéressement, par la probité et la volonté, par l'unité des lignes, par l'ignorance des hommes poussée jusqu'à la crédulité et la candeur, en même temps que par l'amour, nouveau jusqu'alors, de la popularité, mérite d'être étudié de près : des documens nouvellement publiés et les communications qui nous ont été faites permettent de juger équitablement cette honnête et noble figure.

Les historiens les plus austères, M. le duc Victor de Broglie, qui l'avait connu, et M. Guizot, qui l'avait approché, ont parlé de lui avec une secrète estime et une liberté d'appréciation mêlée de bienveillance; mais ils ont surtout jugé le La Fayette de la restauration et des journées de Juillet, celui qui « était entouré de gens qui le flattaient et le pillaient. » Les quatre révolutions auxquelles il a assisté l'ont vu jouer un rôle considérable, sinon le premier, dans toutes apportant une ardeur d'esprit que les années n'amortissaient pas, une rectitude de conduite dont il ne dévia jamais, une sincérité et une absence de calculs que ses ennemis les plus acharnés n'ont jamais songé à contester, et un amour du pays qui fut pour lui une religion.

Si les années avaient un peu affaibli ses facultés, lorsque la mort l'atteignit, elles n'avaient pas modifié son caractère. Et cependant, pourquoi ne le dirions-nous pas? On s'est habitué à ne voir en lui que le côté extérieur; on se le représente toujours habillé en garde national, avec la cocarde aux trois couleurs et dans la banalité des accolades patriotiques. De l'esprit fin, du grand seigneur, simple de manières, du causeur charmant, du cœur généreux, du patriarche se faisant aimer de tous ceux qui l'approchaient, de l'âme indomptable, désintéressée, avec l'unité de la vie, il n'en est presque plus question. C'est de l'injustice.

Voir, à travers un homme pareil, tant d'événemens si divers, si intéressans, si dramatiques, est un sérieux attrait pour ceux qui ne se lassent pas de réfléchir sur les suites de la révolution française. Mais si ce n'était pas assez d'être attiré vers La Fayette par le

rôle historique qu'il a joué, il se trouve à côté de lui, le soutenant dans toutes ses épreuves, partageant sa captivité, une femme qui a eu tous les héroïsmes avec toutes les modesties, et qui reste le modèle accompli de l'amour conjugal. On peut dire de Mme de La Fayette que son dévoûment s'est élevé au-dessus de tous les genres d'épreuves. Née d'une des plus illustres familles de France, ayant vu de près les grandeurs en même temps que les extrémités de toutes les calamités humaines, elle n'avait gardé aucune vanité de ses joies mondaines comme de ses souffrances incomparables. Son cœur n'avait jamais aspiré qu'à la liberté de se consacrer en paix aux saintes affections qui remplissaient son âme, à celle surtout qui les dominait toutes. Les sentimens et les devoirs faciles d'une obscure destinée eussent suffi à la fille des Noailles. Elle était surtout, suivant sa touchante expression, une fayettiste.

Son mari et Dieu occupèrent sa vie. « Sa dévotion, comme lui disait en riant sa tante, Mme de Tessé, était un mélange du catéchisme et de la Déclaration des Droits. » — Et sa dernière parole devait être, en s'adressant à La Fayette : « Je suis toute à vous. » Elle l'avait bien prouvé depuis l'heure où il la quitta, après quelques mois de mariage, pour aller se battre en Amérique, et pendant les premières années de la révolution, où elle avait accepté les opinions libérales, sans redouter le blâme de la société aristocratique dans laquelle elle vivait, mais aussi avec un tact qui l'empêchait de devenir une femme de parti ; jusque pendant les mois terribles de la Terreur, le cou sous la hache, elle persistait à signer ses lettres : *Femme La Fayette.*

Quelle vie héroïque et sainte! Quelle âme forte et tendre! Y a-t-il dans notre histoire un plus noble exemple des vertus domestiques? Et pour les révéler au monde, peut-on lire un livre plus touchant que celui consacré par Mme de Lasteyrie à sa mère?

Nous étudierons La Fayette à côté de l'âme de sa femme. Quand elle mourut et quand il eut écrit à M. de Latour-Maubourg l'admirable lettre de janvier 1808, il n'y eut plus pour lui de bonheur. Dans les luttes de la restauration, ainsi que dans les premières années de la monarchie de Juillet, n'ayant plus à côté de lui celle dont l'élévation, la délicatesse, la tolérance honoraient et charmaient sa vie, on sent que quelque chose lui manque. Il eut raison d'écrire au meilleur de ses amis : « Je ne m'en relèverai jamais. »

Il semble que l'heure soit venue de juger avec équité l'honnête homme qui a joué un rôle si considérable pendant cinquante ans. Si les passions ne sont pas éteintes, tous les documens ont du moins été mis au jour et permettent aux esprits éclairés et calmes d'asseoir un jugement sans craindre d'être accusés de faiblesse ou d'injustice.

I.

Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert de Motier, marquis de La Fayette, appartenait à une ancienne et illustre maison. Elle se partagea, au XIVe siècle, en deux branches : l'aînée, la branche des Gilbert-Motier de La Fayette, dont était issu Gilbert, troisième du nom, le vaillant maréchal dont les chroniques nous ont gardé le nom; et la cadette, la branche des Roch-Motier de Champetières, qui n'avait qu'une importance provinciale. La branche aînée fut attirée, en 1472, du côté du Velay par le mariage d'un de ses membres avec une Polignac.

Mme de La Fayette, de la branche aînée, l'auteur de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*, avait laissé deux fils. L'un était abbé, l'autre eut une fille mariée à M. de La Trémoille. Héritière d'une partie des terres des La Fayette, elle se prêta à faire rentrer dans les mains de ses cousins ceux de ses biens que les héritiers du nom pouvaient tenir à conserver. La branche à laquelle appartenait le marquis de La Fayette réunissait donc, au XVIIIe siècle, toutes les terres de la famille en Auvergne et possédait jusqu'au manoir du maréchal de La Fayette, qui s'appelait Saint-Romain.

Notre héros était venu au monde, le 6 septembre 1757, dans un vieux manoir du XIVe siècle, à Chavaniac, en Auvergne. Son père, colonel aux grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis, avait été tué à la bataille de Minden, avant l'âge de vingt-cinq ans. Il laissait sa femme, Marie-Louise-Julie de la Rivière, enceinte de Gilbert, le dernier représentant de la seule branche qui restait de la famille.

Cet enfant fut élevé en Auvergne, auprès de sa mère et de ses tantes, Mlle de Chavaniac et Mlle de Motier, sœurs de son père, et remis aux soins de l'abbé Fayon, un prêtre fort instruit. De cette enfance, recueillie et solitaire, il ne gardait le souvenir que d'une hyène qui, échappée d'une ménagerie, terrifiait le voisinage. Au grand désespoir de sa mère et de ses tantes, le jeune La Fayette n'avait qu'un désir, celui de la rencontrer, et cet espoir animait ses promenades dans les bois.

A l'âge de onze ans, il fut envoyé à Paris et entra au collège du Plessis. Il perdit presque aussitôt sa mère, et se trouva, encore enfant, à la tête d'une fortune considérable, plus de 120,000 livres de rente. Son grand-père maternel, le comte de La Rivière, capitaine-lieutenant des mousquetaires noirs, devint son curateur et le confia, pour son éducation militaire, à un officier de mérite, M. de Margelay. A douze ans, il entrait donc aux mousquetaires et sortait du collège pour prendre part à toutes les revues. A qua-

torze ans, pour compléter son éducation d'officier, il passa, comme tous les jeunes gentilshommes, une année à l'académie de Versailles.

Ceux qui l'ont connu dans son adolescence, le comte de La Marck, le comte de Ségur, le représentent comme un peu gauche, un peu embarrassé de sa personne, fuyant le monde, sérieux, d'un excellent caractère, d'une grande bonté et d'une bravoure à toute épreuve. Sa taille était très élevée, ses cheveux roux. Il recherchait néanmoins avec soin ce qu'on appelait alors le bon air, mais il montait mal à cheval; et, à cause de sa taille, il dansait sans grâce. Les jeunes nobles avec lesquels il vivait se montraient plus adroits que lui aux exercices alors à la mode, au jeu de paume; mais tous l'aimaient. Comme le jeune La Fayette avait la libre disposition de ses revenus, « il avait beaucoup de chevaux et les prêtait avec obligeance à ses amis. »

Il avait quatorze ans à peine, et l'on s'occupait déjà à le marier; celle qu'on lui choisissait était l'une des petites-filles de la maison de Noailles, Adrienne d'Ayen.

M. le duc d'Ayen, fils aîné du dernier maréchal de Noailles, avait cinq filles qu'on appelait, avant leur mariage : Louise, Mlle de Noailles; Adrienne, Mlle d'Ayen; Clotilde, Mlle d'Épernon; Pauline, Mlle de Maintenon; et Rosalie, Mlle de Montclar. Leur mère, née d'Aguesseau, était la petite-fille du chancelier.

Il était impossible de rencontrer plus de contrastes entre les deux époux. Le duc d'Ayen était partout ailleurs que dans son ménage. Occupé à la fois de chimie et des nouveaux opéras, de philosophie et des affaires de cour, il parlait de tout cela légèrement, mais avec grâce, comme des seules choses importantes ici-bas. La duchesse d'Ayen, au contraire, élevée d'abord au couvent, puis dans la maison de son père, « non moins grave et non moins réglée qu'un couvent, » n'aimait que la retraite et portait dans sa piété quelque chose de l'austérité janséniste. Elle surveillait elle-même l'éducation de ses filles (1).

C'est toujours un problème que de savoir comment avait été élevée cette admirable génération de grandes dames qui surent si bien monter sur l'échafaud. Nous trouvons dans deux documens d'une valeur morale inappréciable, la vie de Mme d'Ayen et la vie de Mme de La Fayette, la réponse à cette question : Comment furent élevées les femmes les plus parfaites qui aient vécu à la fin du XVIIIe siècle?

Il n'y avait rien d'absolu dans la manière d'éduquer, de corri-

(1) *Correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck*, introduction. — *Vie de la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette. *Mémoires de la marquise de Montagu.*

ger ou de conduire de Mme d'Ayen. Elle croyait n'avoir rien fait quand elle n'avait pas convaincu l'enfant à qui elle parlait, et elle écoutait tous les raisonnemens de ses filles avec une bonté persévérante. Il en résultait peut-être quelques inconvéniens, comme le manque de docilité. « Cela peut bien être, maman, lui répondait un jour Adrienne, celle qui fut Mme de La Fayette, parce que vous nous permettez les raisonnemens et les objections; mais vous verrez qu'à quinze ans nous serons plus dociles que les autres. »

On leur enseignait d'abord le petit catéchisme de Fleury, puis le grand catéchisme du même auteur, ensuite l'Évangile. Les lectures étaient l'Ancien-Testament abrégé de Mesenguy, le *Magasin des enfans*, les *Élémens de géographie*, l'*Histoire ancienne* de Rollin. La conversation était un important moyen d'éducation. Mme d'Ayen lisait aussi avec ses filles et leur faisait lire les plus beaux morceaux de la poésie française, les plus belles pièces de Corneille, de Racine et de Voltaire. Elle leur apprenait à dicter des lettres, même avant qu'elles sussent elles-mêmes écrire.

Pauline, Mlle de Maintenon, celle qui fut Mme de Montagu, raconte dans ses mémoires qu'à trois heures, tous les jours, leur mère dînait avec elles et les emmenait, après le repas, dans sa chambre à coucher. La duchesse s'asseyait dans une bergère, près de la cheminée, ayant sous la main sa tabatière, ses livres, ses aiguilles. Ses cinq filles se groupaient alors autour d'elle : les plus grandes sur des chaises, les plus petites sur des tabourets, se disputant doucement à qui serait le plus près de la bergère. Tout en chiffonnant, on causait des leçons de la veille et des petits événemens du jour. Cela n'avait pas l'air d'une leçon, et à la fin c'en était une, et de celles qu'on retenait le mieux. On comparait la duchesse d'Ayen pour le tour d'esprit, l'élévation des sentimens, la force d'âme, à la mère Angélique de Port-Royal, si la mère Angélique eût vécu dans le monde.

Cette méthode d'éducation avait développé chez Adrienne l'habitude de tout discuter. Elle saisissait toujours les difficultés et voulait les approfondir. « Elle fut, dans sa jeunesse, fort troublée par ses doutes sur la religion. Ses inquiétudes étaient loin de la détourner des pratiques de piété; au contraire, le désir de connaître la vérité animait sa ferveur. Elle éprouvait un tel tourment de ses incertitudes, qu'elle l'a depuis comparé aux plus grandes peines qu'elle ait ressenties dans une vie si remplie de douleurs et d'anxiétés. Cette disposition commença vers l'âge de douze ans et dura plusieurs années. On la préparait alors à sa première communion; mais son caractère si sincère ne lui permettait pas d'approcher de Jésus-Christ avec une foi chancelante. »

Mme la duchesse d'Ayen jugeait ces troubles, et ils ne lui déplai-

saient pas. Elle en distinguait la source et y trouvait des motifs de consolation. Elle crut devoir différer la première communion d'Adrienne jusqu'à l'époque où elle serait calmée et raffermie.

C'est vers ce temps qu'elle reçut des propositions de mariage pour ses deux filles aînées. L'union de Louise et de son cousin le vicomte de Noailles fut rapidement résolue; mais il n'en fut pas de même du mariage d'Adrienne avec le marquis de La Fayette. La future avait à peine douze ans et le futur quatorze. Nous lisons dans la *Vie de la duchesse d'Ayen* que l'extrême jeunesse de M. de La Fayette, l'isolement où il se trouvait, n'ayant aucun guide qui pût avoir sa confiance, une grande fortune et tout acquise, ce que Mme d'Ayen regardait comme un danger de plus, toutes ces considérations la décidèrent d'abord à le refuser, malgré la bonne opinion qui était donnée de sa personne. Ce refus persista pendant une année; le consentement était au contraire vivement désiré par le duc d'Ayen. La froideur qui existait entre les deux époux s'en accrut. Enfin, rassurée par la certitude que sa fille ne la quitterait pas pendant les premières années, et sur la promesse de différer le mariage jusqu'au moment où l'éducation de M. de La Fayette serait achevée, elle consentit. « Elle accepta, dit sa fille, celui que depuis elle a toujours chéri comme le fils le plus tendrement aimé, celui dont elle a senti le prix dès le premier moment qu'elle l'a connu, celui qui seul, de tous les appuis humains, pouvait soutenir les forces de mon cœur après l'avoir perdue. Son consentement la raccommoda avec mon père, qui, pendant quelque temps, avait été réellement brouillé avec elle (1). » L'attrait avait devancé, chez Adrienne d'Ayen, ce sentiment si profond qui l'unit à La Fayette d'une manière encore plus étroite et plus tendre, au milieu de toutes les vicissitudes de la vie la plus agitée qui fut jamais, au milieu des alternatives de joies et de douleurs qui devaient la remplir pendant plus de trente années.

Le mariage se célébra le 11 avril 1774. La petite femme avait quatorze ans et demi; le jeune mari n'en avait pas dix-sept. Quelques voyages, comme capitaine, à Metz, où le régiment de Noailles tenait garnison, et dont le colonel était le prince de Poix, fils du maréchal de Mouchy, occupèrent une partie de l'été de 1774. La Fayette revint du régiment au mois de septembre, et, grande nouveauté en ce temps-là, il résolut de se faire inoculer. On loua à cet effet une maison à Chaillot, et le jeune ménage s'y enferma avec la duchesse d'Ayen, qui voulut donner à son gendre tous les soins que sa vigilance et sa tendresse savaient multiplier. L'hiver suivant, elle présenta les jeunes époux à la cour. Le duc d'Ayen

(1) *Vie de Mme la duchesse d'Ayen*, par Mme de La Fayette.

était capitaine des gardes du corps. Le marquis et la marquise de La Fayette furent chaque semaine du bal de la reine. Il ne semble pas que ce grand monde ait plu à La Fayette. Ses fragmens de *Mémoires* sont, sur ce point, très sobres de détails. Il était silencieux, « parce qu'il n'entendait guère de choses qui lui parussent mériter d'être dites (1). » C'était le résultat d'un amour-propre déguisé et d'un penchant observateur. Il constate du reste le jugement défavorable que cette attitude lui attirait et qui était accru par la gaucherie de ses manières, « qui, sans être déplacées dans les grandes circonstances, ne se plièrent jamais aux grâces de la cour, ni aux agrémens d'un souper de la capitale. »

Les mémoires du temps complètent cette confession très sincère. Le jeune comte de Ségur, qui avait épousé une sœur d'un second lit de la duchesse d'Ayen et qui vivait dans l'intimité de son neveu, dit « qu'à dix-huit ans, La Fayette avait un maintien grave, froid et qui annonçait très faussement de l'embarras et de la timidité. Ce froid extérieur et ce peu d'empressement à parler faisaient un singulier contraste avec la pétulance, la légèreté et la loquacité brillante des personnes de son âge ; mais cette enveloppe, si froide aux regards, cachait l'esprit le plus actif, le caractère le plus ferme et l'âme la plus brûlante. » Le comte de Ségur avait été mieux que personne à portée de l'apprécier. A peine adolescent, La Fayette avait été amoureux. Il avait cru mal à propos que Ségur était son rival, et, malgré son amitié, dans un accès de jalousie, il avait passé presque toute une nuit chez son ami pour lui persuader de disputer, l'épée à la main, le cœur de la belle (2).

Cependant, un souffle novateur se faisait sentir même dans les fantaisies. En attendant les batailles d'idées, la cour assistait à une querelle entre les jeunes et les vieux courtisans relativement à la mode. Les costumes paraissaient surannés à la nouvelle génération de gentilshommes. Le comte de Provence et le comte d'Artois avaient levé l'étendard de la révolte (3). Le triomphe fut d'abord dans le camp des novateurs. Ils eurent un brillant succès ; mais il ne dépassa pas la durée d'un carnaval. Dès qu'il fut fini, les vieux usages reprirent leur puissance ; et les jeunes *beaux*, y compris La Fayette, allèrent oublier dans leurs garnisons respectives leurs rêves trop courts de paladins.

Cet essai d'innovation avait commencé fort gaîment par des parties de plaisir et des ballets. Une société de jeunes gens et de jeunes dames s'était formée. La Fayette et sa femme y figuraient avec

(1) *Mémoires*, t. 1er, p. 7.

(2) *Mémoires de Ségur*, t. 1er.

(3) Voir Ségur, *Mémoires*, t. 1er, et *Correspondance de La Fayette*, t. 1er, p. 96. — Voir La Marck, introduction, t. 1er.

MM. d'Havré, de Guéméné, de Durfort, de Coigny, les deux Dillon, les deux Ségur, la comtesse Auguste d'Aremberg, la duchesse de Fronsac, belle-fille du maréchal de Richelieu. Cette société tenait d'abord ses assises à Versailles; elle prit ensuite ses rendez-vous près des Porcherons, dans l'auberge *A l'Épée de bois*, qui donna son nom à la société elle-même. Elle y venait déjeuner et souper.

La nécessité de faire des répétitions, avant d'exécuter des ballets devant Marie-Antoinette, avait donné à cette folle jeunesse, heureuse de vivre, un libre et fréquent accès chez la reine et dans les appartemens des princes. La Fayette y vit de très près le comte d'Artois. Il était admis dans les quadrilles arrangés à Trianon. Il n'était pas élégant danseur, et la reine, qui devait ne jamais l'aimer, ne le trouvait pas déjà à son gré.

Quoiqu'il eût plus d'esprit que son beau-frère, le vicomte de Noailles, il était loin d'avoir sa grâce : « Mais aussi il ne possédait pas comme lui la malheureuse passion de vouloir toujours se signaler dans tout ce qui produisait de l'effet. » — Ainsi, depuis que le duc d'Orléans avait introduit à Monceau les habitudes anglaises, on buvait beaucoup dans le grand monde; et le jeune vicomte de Noailles passait pour un buveur émérite, pouvant tenir tête aux seigneurs anglais qui venaient sur le continent. Un jour, dans un dîner auquel il n'assistait pas, mais dont le comte de La Marck faisait partie, La Fayette (n'oublions pas qu'il avait à peine dix-sept ans) avait bu plus de champagne qu'à l'ordinaire, et, comme il était indisposé, il fallut le mettre dans sa voiture et le ramener chez lui. Pendant le trajet, il répétait à ceux qui l'entouraient ce mot d'enfant : — « N'oubliez pas de dire à Noailles combien j'ai bu! » — C'est à peu près tout ce que le comte de La Marck, qui n'est pas bienveillant pour La Fayette et que nous retrouverons plus tard, a pu raconter de lui dans ces années si renommées pour la douceur de vivre.

Au milieu des soupers et des bals, la politique osa pénétrer en riant. Le rappel des parlemens occupait alors les esprits. La société de l'*Épée de bois* s'avisa de parodier les séances de ces graves assemblées. Le comte d'Artois jouait le rôle de premier président; et, ce qui peut sembler assez piquant, La Fayette, dans une de ces joyeuses audiences, remplit les fonctions de procureur-général.

Le mécontentement que l'intimité, accordée par les princes à quelques jeunes gentilshommes, inspirait aux représentans de la vieille cour, éclata brusquement. On prit prétexte d'une étourderie et l'on fit sentir à M. de Maurepas l'inconvénient de laisser les princes entourés de légers courtisans qui s'étaient permis de tourner en dérision la haute magistrature. Brid'oison n'était pas loin. — Pour détourner l'orage, le comte de Ségur, un des grands

coupables, se trouvant au coucher du roi, s'approcha d'un de ses amis, fit le récit d'une de leurs folles séances et prit soin de rire avec une indiscrétion qui le fit remarquer de Louis XVI. Venant alors au comte de Ségur, il lui demanda le sujet de cette bruyante gaîté. Après s'être défendu quelques momens de pouvoir en avouer tout haut le motif, le roi lui dit de le suivre, et, s'approchant d'une fenêtre, il se fit conter tout ce qui s'était passé dans une des séances pseudo-parlementaires. Ségur donna à son récit la forme, la couleur, l'esprit, qui pouvaient le rendre amusant. Louis XVI l'écouta et rit beaucoup. Le lendemain, au moment où Maurepas tentait de provoquer contre la jeune cour les sévérités royales et s'efforçait de grandir les conséquences d'un travestissement qui, disait-il, livrait au ridicule la dignité du parlement : « Cela suffit, répondit le roi, on y songera pour l'avenir; mais, pour le présent, il n'y a rien à faire, car je suis presque moi-même au nombre des coupables (1). »

Ainsi se passa la première année du mariage de La Fayette. On peut le croire, quand il écrit qu'il ne se plia jamais *aux grâces de la cour*. Il donna, du reste, en ce temps-là, une preuve éclatante de ses goûts modestes et de sa volonté en ne balançant pas à déplaire à ses nouveaux parens pour sauvegarder son indépendance. Il s'agissait d'un titre dans la maison du comte de Provence. Le maréchal de Noailles désirait cet arrangement. Pour l'empêcher, sans résister à ceux qu'il aimait, La Fayette fit en sorte de mécontenter par un mot le prince, à la personne duquel on voulait l'attacher! Toute négociation fut à jamais rompue. On sentait déjà dans l'air les effluves de 1789.

Une vie de dissipation n'était pas non plus de l'éducation de Mme de La Fayette. Elle était obligée d'aller, ainsi que sa sœur, la vicomtesse de Noailles, au spectacle et au bal de la cour. Mais jamais, même dans sa plus grande jeunesse, elle n'avait cru pouvoir goûter un seul des amusemens du monde sans quelque motif de devoir : « Elle ne s'y décidait pas légèrement; mais, après cela, elle s'y livrait franchement et sans scrupule. » Son sentiment pour son mari était au-dessus de toutes ses autres affections; et ce sentiment, au dire de Mme de Lasteyrie, s'accordait avec une délicatesse qui l'éloignait de toute espèce de jalousie, « ou du moins des mauvais mouvemens qui en sont d'ordinaire la suite. »

Ses doutes sur la religion, qui avaient violemment agité sa conscience, s'étaient dissipés. En pleine connaissance d'elle-même, elle fit sa première communion le dimanche de Quasimodo qui suivit l'hiver de 1776. Elle devint grosse cette même année et mit au

(1) *Mémoires de ma main*, p. 8.

monde une fille qu'elle appela Henriette et qui ne devait pas vivre plus de vingt-deux mois.

Des événemens se préparaient qui allaient à jamais entraîner La Fayette loin du monde où son beau-père, le duc d'Ayen, eût voulu le retenir.

II.

C'est à Spa, le café de l'Europe au XVIIIe siècle, le lieu de plaisir où l'on jouissait d'une liberté plus étendue que dans aucune contrée du monde, grâce au souverain de ce petit pays, l'évêque de Liège, c'est à Spa que le comte de Ségur, l'ami et l'oncle de La Fayette, apprit les événemens qui annonçaient en Amérique une prochaine révolution. On était dans l'été de 1776, La Fayette était alors en garnison à Metz. Le duc de Glocester, frère du roi d'Angleterre, vint dans cette ville, et un dîner lui fut donné chez le gouverneur, le comte de Broglie, personnage de beaucoup d'esprit et de talent, dont la correspondance secrète avec le roi Louis XV tient une place considérable dans l'histoire du XVIIIe siècle. Le comte de Broglie attirait à lui la jeunesse par sa bienveillance et par sa perspicacité. Il avait invité le jeune La Fayette à ce dîner; le duc de Glocester venait de recevoir des lettres d'Angleterre et il mit la conversation sur ce qu'elles contenaient, c'est-à-dire la nouvelle de la déclaration d'indépendance de l'Amérique. Tout cela était nouveau pour La Fayette. Il écoutait avec une ardente curiosité. Il pressait le duc de questions. Les réponses ajoutaient à son intérêt ou plutôt à son enthousiasme. Avant la fin du repas, il avait conçu le projet de partir pour l'Amérique (1).

A compter de ce moment, il n'eut plus d'autre pensée. Pour réaliser son dessein, il se rendit presque aussitôt à Paris. Le premier coup de canon qui avait été tiré dans l'autre hémisphère avait retenti dans toute l'Europe avec la rapidité de la foudre. On appelait alors les Américains « insurgens » et « Bostoniens. » Leur courageuse audace électrisait les esprits, particulièrement à Paris. Dans cette société encore aristocratique par ses formes, La Fayette fut frappé de voir éclater un si vif et si général intérêt pour la révolte d'un peuple contre un roi. La mode elle-même montra bien la rapidité de l'engouement. Dans les salons, le jeu anglais, le *whist*, se vit tout à coup remplacé par un jeu non moins grave qu'on nomma le *boston*. « Ce mouvement, remarque M. de Ségur, quoiqu'il semble bien léger, était un notable présage des grandes conversions

(1) *Writings of George Washington*, t. v, appendice, n° 1, p. 445.

auxquelles le monde entier ne devait pas tarder à être livré (1). » Personne à Paris ne se montrait favorable à la cause de l'Angleterre, et chacun y faisait publiquement des vœux pour celle des *bostoniens*.

Quoiqu'il eût à peine dix-neuf ans, La Fayette vit clairement que jamais si belle cause n'avait attiré l'attention des hommes. Avec un sens politique très juste, il jugea en même temps que, dans cette question de liberté des colonies anglaises, les destins de la France et ceux de sa rivale allaient se décider. La Grande-Bretagne se voyait enlever, avec les nouveaux états, un important commerce, un quart de ses sujets, augmentant sans cesse par une incessante émigration. Les treize colonies retombaient-elles au contraire sous le joug de la métropole, c'en était fait de nos Antilles, de nos possessions d'Afrique et d'Asie, de notre commerce maritime et par conséquent de notre marine.

Le comte de Ségur était aussi accouru à Paris et il avait rejoint La Fayette et le vicomte de Noailles, tous les trois unis par les liens du sang, et, ce qui les serre mieux, par des idées et des passions communes. Ils devaient s'embarquer ensemble, et en attendant l'organisation de leur expédition, le secret devait être par eux fidèlement gardé. Il le fut aussi par le comte de Broglie, qui, ayant reçu la confidence de La Fayette, essaya d'abord de le détourner de son dessein. — « J'ai vu mourir votre oncle dans la guerre d'Italie, lui disait-il. J'étais présent à la mort de votre père à la bataille de Minden, et je ne veux pas contribuer à la ruine de la seule branche qui reste de la famille. » Cependant reconnaissant une résolution inébranlable, il sut la comprendre, et son cœur, après de vains efforts pour arrêter La Fayette, le suivit « avec une tendresse paternelle (2). »

Si le comte de Broglie voulut être son guide, il n'en fut pas de même du duc d'Ayen. Sa colère fut violente contre son gendre, dès qu'il connut sa résolution. L'opinion du grand monde, au contraire, fut hostile aux Noailles. « Les dames françaises, écrivait lord Stormont, ambassadeur d'Angleterre, à son gouvernement, blâment les parens de M. de La Fayette d'avoir tâché de l'arrêter dans une si noble entreprise. Si le duc d'Ayen, disait l'une d'elles, traversait un tel gendre dans une telle tentative, il ne devrait plus espérer de marier ses filles (3). »

Le vieux maréchal de Noailles, qui naguère priait le comte de

(1) *Mémoires de Ségur*, t. Ier.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 9.
(3) Voir *Vie de Mme de La Fayette* et *Mémoires de Ségur*.

Ségur d'user de son influence sur son ami pour échauffer sa froideur, le réveiller de son indolence, et pour communiquer un peu de flamme à son caractère, n'en revenait pas lorsqu'il apprit tout à coup que ce jeune sage de dix-neuf ans, emporté par la passion de la gloire, voulait franchir l'océan pour combattre en faveur de la liberté américaine.

Le gouvernement français, qui désirait l'affaiblissement de la puissance de l'Angleterre, allait être insensiblement entraîné par cette opinion libérale qui se déclarait avec tant de vivacité. Il laissait donner par la marine marchande des secours en armes, en munitions et en argent aux *insurgens*. Il laissait Beaumarchais faire ses envois de fusils, et quand l'ambassadeur d'Angleterre se plaignait à notre cour, elle niait les faits, ordonnait le déchargement des objets de contrebande et chassait de ses ports les corsaires américains. Notre gouvernement s'aveuglait au point de croire que ses démarches secrètes ne seraient pas aperçues. Les voiles dont il se couvrait devenaient de jour en jour plus transparens.

Bientôt on vit arriver à Paris les députés américains, Sileas Deane et Arthur Lee. Le docteur Franklin vint les rejoindre peu de temps après.

Il serait difficile d'exprimer avec quelle faveur furent accueillis en France, au sein d'une vieille monarchie, ces envoyés d'un peuple en insurrection. Tous les mémoires du temps en font foi. Les commissaires du congrès n'étaient pas encore reconnus officiellement comme agens diplomatiques. Ils n'avaient pas obtenu d'audience de Louis XVI, et cependant on voyait chaque jour accourir dans leur demeure, les hommes les plus distingués et les plus en renom, philosophes, savans, littérateurs. Nos jeunes officiers s'empressaient de leur côté de questionner les commissaires américains sur la situation de leurs affaires et sur leurs moyens de défense. Leurs milices encore inexpérimentées, novices dans le métier des armes, venaient d'éprouver des revers successifs, devant la solidité et la tactique des troupes anglaises. Sileas Deane et Arthur Lee ne dissimulaient pas que le secours de quelques officiers instruits leur était indispensable. Sans doute, l'attrait des périls et l'amour de l'indépendance avaient déjà attiré en Amérique plusieurs volontaires européens, entre autres deux Polonais dont l'histoire a conservé les noms, Pulawski et Kosciusko, mais on juge de quelle importance eût été pour la cause américaine l'adhésion franche et complète de vrais officiers français appartenant aux premières familles du royaume. Cette adhésion, le marquis de La Fayette, le comte de Ségur et le vicomte de Noailles la donnèrent. La conformité de leurs sentimens, de leurs opinions, de leurs désirs, ne

s'étendait pas alors à leur fortune. Le vicomte de Noailles et le comte de Ségur ne jouissaient que de la pension payée par leurs parens. La Fayette, au contraire, quoique plus jeune et moins avancé en grade, se trouvait, à l'âge de dix-neuf ans, maître de ses biens, de sa personne et possesseur de plus de 120,000 livres de rente.

Voulant s'adresser à M. Deane, il eut recours au comte de Broglie, qui le mit en relations avec le baron de Kalb, officier allemand au service de la France, cherchant de l'emploi chez les *insurgens*, suivant l'expression du temps. Kalb savait l'anglais, il servit d'interprète à La Fayette, et l'accompagna chez M. Deane. « En présentant à M. Deane ma figure à peine âgée de dix-neuf ans (c'est La Fayette qui le raconte), je parlai plus de mon zèle que de mon expérience; mais je lui fis valoir le petit éclat de mon départ, et il signa l'arrangement. »

Le secret de cette négociation et des préparatifs qui la suivirent fut miraculeusement gardé. Le comte de Broglie trouva aisément des officiers sans place et sans fortune, parmi lesquels il en choisit plusieurs destinés à servir d'escorte à Lafayette. Celui-ci les prit à sa solde. Ce n'est pas le seul service que lui rendit le comte de Broglie. Il envoya son secrétaire, M. du Boismartin, à Bordeaux pour assurer l'achat et l'équipement du vaisseau dont La Fayette avait besoin. La défense du duc d'Ayen n'avait fait qu'irriter son gendre. Cependant il dissimula et parut d'abord obéir aux ordres qu'il avait reçus.

Pendant qu'on s'occupait d'armer le navire, de funestes nouvelles arrivaient d'Amérique. Les forces de Washington étaient anéanties. Trois mille hommes seuls restaient en armes, et le général Howe les poursuivait. L'envoi d'un bâtiment devenait presque impossible. Deane et Lee eux-mêmes crurent devoir faire témoigner à La Fayette leur découragement et le détourner de son projet. C'était bien peu le connaître. Il se rendit chez M. Deane, et le remerciant de sa franchise : « Jusqu'ici, monsieur, dit-il, vous n'avez vu que mon zèle! Il va peut-être devenir utile; j'achète un bâtiment qui portera vos officiers. Il faut montrer de la confiance, et c'est dans le danger que j'aime à partager votre fortune (1). »

Ainsi, dans le même temps où le général Washington, réduit à un corps de deux à trois mille hommes, ne désespérait pas de la chose publique, le même sentiment animait à mille lieues de là un jeune homme de dix-neuf ans, destiné à devenir son intime ami et à participer avec lui à l'heureux résultat de cette lutte. Les commissaires américains lui promirent le grade de major-général.

(1) *Mémoires de ma main*, p. 12.

Pour mieux couvrir ses préparatifs, il réalisa un voyage en Angleterre, depuis longtemps projeté. Il séjourna à Londres trois semaines, avec son parent le prince de Poix. Il y vit Bancroft et fut présenté au roi George, par l'ambassadeur de France, le marquis de Noailles, frère du duc d'Ayen, oncle de Mme de La Fayette. Il alla même danser chez lord Germain, ministre des colonies, et rencontra à l'Opéra le général Clinton, qu'il devait retrouver sur le champ de bataille de Monmouth. Il affichait ses sentimens pour les Américains, et son attitude le fit rechercher par lord Shelburne, qui l'invita à déjeuner.

La résolution de La Fayette étant inébranlable, il écrivit de Londres le 7 mars 1777 à son beau-père :

« Vous allez être étonné, mon cher papa, de ce que je vais vous mander ; il m'en a plus coûté que je ne puis vous l'exprimer pour ne pas vous consulter. Mon respect, ma tendresse, ma confiance en vous, doivent vous en assurer ; mais ma parole était engagée, et vous ne m'auriez pas estimé si j'y avais manqué. J'ai trouvé une occasion unique de me distinguer et d'apprendre mon métier. Je suis officier général dans l'armée des États-Unis d'Amérique. Mon zèle pour leur cause et ma franchise ont gagné leur confiance. De mon côté, j'ai fait ce que j'ai pu pour eux, et leurs intérêts me seront un jour plus chers que les miens. Enfin, mon cher papa, pour le moment je suis à Londres, attendant toujours des nouvelles de mes amis : dès que j'en aurai, je partirai d'ici, et sans m'arrêter à Paris j'irai m'embarquer sur un vaisseau que j'ai frété et qui m'appartient... Je suis au comble de la joie d'avoir trouvé une si belle occasion de faire quelque chose et de m'instruire. Je sais bien que je fais des sacrifices énormes, et qu'il m'en coûtera plus qu'à personne pour quitter ma famille, mes amis, vous, mon cher papa, parce que je les aime plus tendrement qu'on n'a jamais aimé ; Mais ce voyage n'est pas bien long ; on en fait tous les jours de plus considérables pour son seul plaisir, et d'ailleurs j'espère en revenir plus digne de tout ce qui aura la bonté de me regretter. Adieu, mon cher papa, j'espère vous revoir bientôt ; conservez-moi votre tendresse. J'ai bien envie de la mériter, et je la mérite déjà par celle que je sens pour vous et le respect que conservera toute sa vie votre tendre fils. »

Après avoir écrit cette lettre si digne, si chevaleresque, qui le met hors de son milieu, et au-dessus des ambitions vulgaires, il se rembarque pour Paris, y arrive incognito, descend chez M. de Kalb et se cache trois jours à Chaillot.

Un matin, à sept heures, il entre brusquement dans la chambre de son ami, le comte de Ségur, ferme hermétiquement la porte

et s'asseyant près de son lit, lui dit : « Je pars pour l'Amérique (1), tout le monde l'ignore ; mais je t'aime trop pour avoir voulu partir sans te confier mon secret. — Et quel moyen as-tu pris, lui répondit Ségur, pour assurer ton embarquement? » La Fayette lui fit alors un récit complet de son plan, lui donna même le nom des officiers qui consentaient à partager son sort et qui lui avaient été désignés par le comte de Broglie. Il lui cita particulièrement M. de Ternant, militaire aussi brave qu'instruit, M. de Valfort, dont la science profonde le fit désigner quelques années plus tard pour la direction de l'école militaire.

La Fayette alla faire les mêmes confidences à son beau-frère, le vicomte de Noailles.

Le point le plus pénible était la séparation de sa jeune femme. Elle était au milieu d'une seconde grossesse. On juge de sa douleur ! Outre ce qu'elle souffrait elle-même, elle avait encore le chagrin de voir la colère de son père. Elle mit toute sa volonté en œuvre pour dissimuler les tortures de son cœur. Les soins de sa vaillante mère furent pour elle une vraie consolation. La duchesse d'Ayen, alarmée pour son propre compte de l'éloignement et des dangers du gendre qu'elle chérissait comme un fils, ayant, moins que personne au monde, le goût de l'ambition, la soif de la gloire humaine, jugea cependant l'entreprise « comme elle a été jugée par le reste du monde (2). » Retranchant absolument des torts apparens de cette entreprise ce qu'elle pouvait coûter à la fortune de son gendre, Mme d'Ayen trouva, dès le premier moment, un motif de la distinguer de ce qu'on appelle une folie de jeune homme. « Les sentimens de son cœur pour mon mari, écrivait Mme de La Fayette, la rendaient propre à adoucir les déchiremens du mien. Elle m'apprit elle-même le cruel départ et s'occupa de me consoler en cherchant les moyens de servir M. de La Fayette avec cette tendresse généreuse, cette supériorité de vues et de caractère qui la développaient tout entière. »

Le départ et le voyage furent toute une série d'aventures. A peine La Fayette était-il en route pour Bordeaux que le duc d'Ayen lui-même courut informer Maurepas. Des ordres furent immédiatement expédiés à M. de Frenel, commandant en Guyenne, pour qu'il retînt La Fayette. Il fut en même temps convenu que Maurepas lui enverrait l'ordre de se rendre à Avignon, où il trouverait son beau-père et sa tante, la comtesse de Tessé, et que de là on partirait pour visiter l'Italie.

(1) Voir Ségur, *Mémoires*, t. Ier.

(2) Voir *Vie de la duchesse d'Ayen*. — *Vie de Mme de La Fayette*.

Après avoir conduit son vaisseau au port du Passage, La Fayette, au risque de se faire arrêter, était revenu à Bordeaux, et par une déclaration remise à M. de Frenel, il assumait sur lui seul les suites de son évasion. Il écrivit aux ministres, à ses amis. Parmi ces derniers était M. de Coigny, qui l'avertit aussitôt de ne concevoir aucune espérance d'obtenir l'autorisation de partir. Ce fut le comte de Broglie qui le tira encore d'embarras. Il s'engagea à se rendre en Espagne et à ne pas revenir à Paris, où l'avortement de ses projets l'exposerait au ridicule. Feignant alors de se rendre à Marseille, La Fayette partit en chaise de poste avec un officier nommé Monroy. A quelques heures de Bordeaux, il monta à cheval, déguisé en courrier et courut devant la voiture qui prit la route de Bayonne (1). Là, ils restèrent deux ou trois heures, et pendant que Monroy y faisait quelques affaires indispensables, La Fayette resta couché sur la paille de l'écurie. Ce fut la fille du maître de poste qui reconnut le faux courrier à Saint-Jean-de-Luz pour l'avoir vu, quand il revenait du port du Passage à Bordeaux. Mais un signe la fit taire.

C'est ainsi que La Fayette rejoignit son vaisseau, qu'il nomma *la Victoire*, le 26 avril 1777, et, le même jour, après six mois d'efforts et d'impuissance, il mit à la voile pour le continent américain. La cour de France dépêcha des ordres aux îles Sous-le-Vent pour l'arrêter s'il y relâchait. La Fayette déclara au capitaine que, le vaisseau lui appartenant, il le destituerait à la moindre résistance et donnerait le commandement à son second. S'étant aperçu que le motif de cette résistance était la crainte pour le capitaine de perdre une cargaison de 8,000 dollars, La Fayette en garantit la valeur sur sa caisse personnelle, et le bon accord fut rétabli (2).

Un autre péril menaçait le bâtiment qui portait La Fayette et sa fortune, c'étaient les corsaires anglais. Ce lourd navire, armé seulement de deux canons et de quelques fusils, n'eût pas échappé. La Fayette avait pris la résolution de sauter plutôt que de se rendre. Les mesures furent prises en conséquence, avec un brave marin hollandais nommé Bedaux. Le capitaine insista sur une relâche aux îles Sous-le-Vent; mais, comme le prévoyait La Fayette, on y eût trouvé des lettres de cachet, et, moins de gré que de force, le capitaine dut suivre une route directe.

A quarante lieues des côtes, on fut atteint par un petit bâtiment. On se prépara pour la défense. Par bonheur, c'était un vaisseau américain, qu'on s'efforça vainement d'accompagner. A peine

(1) Sparks et *Mémoires de ma main.*

(2) Washington's writings.

fut-il perdu de vue qu'on rencontra deux frégates anglaises. On put encore leur échapper.

Les longues heures de la traversée, notre héros les remplissait en pensant à Mme de La Fayette. Il est impossible de ne pas être charmé par ses lettres si sincères, si jeunes, si tendres : « A bord de *la Victoire*, ce 30 mai 1777. — C'est de bien loin que je vous écris, mon cher cœur, et à ce cruel éloignement se joint l'incertitude encore plus affreuse du temps où je pourrai savoir de vos nouvelles... Que de craintes, que de troubles j'ai à joindre au chagrin déjà si vif de me séparer de tout ce que j'ai de plus cher! Comment aurez-vous pris mon second départ? (Le premier était le voyage à Londres.) M'en aurez-vous moins aimé? M'aurez-vous pardonné? Aurez-vous songé que, dans tous les cas, il fallait être séparé de vous, errant en Italie et traînant une vie sans gloire, au milieu des personnes les plus opposées à mes projets et à ma façon de penser? Toutes ces réflexions ne m'ont pas empêché d'éprouver un mouvement affreux dans ces terribles momens qui me séparaient du rivage.

« Vos regrets, ceux de mes amis, Henriette (son premier enfant, qu'il perdit pendant son voyage), tout s'est représenté à mon âme d'une manière déchirante. C'est bien alors que je ne me trouvais plus d'excuse. Si vous saviez tout ce que j'ai souffert, les tristes journées que j'ai passées en fuyant tout ce que j'aime au monde! Joindrai-je à ce malheur celui d'apprendre que vous ne me pardonnez pas? En vérité, mon cœur, je serais trop à plaindre.

« Mais je ne vous parle pas de moi, de ma santé, et je sais que ces détails vous intéressent. Je suis dans le plus ennuyeux des pays. La mer est si triste! et nous nous attristons, je crois, mutuellement, elle et moi... Je devrais être arrivé; mais les vents m'ont cruellement contrarié. Je ne me verrai pas avant huit ou dix jours à Charlestown...

« Pourvu que j'apprenne que vous vous portez bien, que vous m'aimez toujours et qu'un certain nombre d'amis sont dans le même cas, je serai d'une philosophie parfaite sur tout le reste, de quelque espèce et de quelque pays qu'il puisse être. Mais aussi, si mon cœur était attaqué dans un endroit bien sensible, si vous ne m'aimiez plus tant, je serais trop malheureux. Mais je ne dois pas le craindre, n'est-ce pas, mon cher cœur? J'ai été bien malade dans les premiers temps de mon voyage, et j'aurais pu me donner la consolation amusante qui est de souffrir en nombreuse compagnie. Je me suis traité à ma manière. J'ai été plus tôt guéri que les autres; à présent, je suis à peu près comme à terre... Vous voyez que je vous dis tout, mon cher cœur; aussi ayez-y confiance

et ne soyez pas inquiète sans sujet... Parlons de choses plus importantes! Parlons de vous, de la chère Henriette, de son frère ou de sa sœur! (Mme de La Fayette était grosse.) Henriette est si aimable qu'elle donne le goût des filles. Quel que soit notre nouvel enfant, je le recevrai avec une joie bien vive. Ne perdez pas un moment pour hâter mon bonheur, en m'apprenant sa naissance. Je ne sais pas si c'est parce que je suis deux fois père, mais je me sens plus père que jamais... »

« 7 juin. — Je suis encore dans cette triste plaine. Pour me consoler un peu, je pense à vous, à mes amis! Je pense au plaisir de vous retrouver. Quel charmant moment, quand j'arriverai, que je viendrai vous embrasser tout de suite, sans être attendu! Vous serez peut-être avec vos enfans. J'ai même, à penser à cet heureux instant, un plaisir délicieux! Ne croyez pas qu'il soit éloigné; il me paraîtra bien long, sûrement; mais, dans le fait, il ne sera pas aussi long que vous allez vous l'imaginer...

« Vous avouerez, mon cœur, que l'occupation et l'existence que je vais avoir sont bien différentes de celles qu'on me gardait dans ce futile voyage (en Italie). Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant, comme ami, offrir mes services à cette république si intéressante, je n'y porte que ma franchise et ma bonne volonté, nulle ambition, nul intérêt particulier; en travaillant pour ma gloire, je travaille pour leur bonheur. J'espère qu'en ma faveur, vous deviendrez bonne Américaine; c'est un sentiment fait pour les cœurs vertueux. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité; elle va devenir le respectable et sûr asile de la liberté.

« Adieu, la nuit ne me permet pas de continuer, car j'ai interdit toute lumière dans mon vaisseau depuis quelques jours. Voyez comme je suis prudent! Adieu donc! Si mes doigts sont un peu conduits par mon cœur, je n'ai pas besoin de voir clair pour vous dire que je vous aime et que je vous aimerai toujours. »

Tout La Fayette est déjà dans cette lettre *sensible*, héroïque, avec le grain de chimère et d'optimisme généreux qui sent le XVIIIe siècle.

Ce ne fut que le 16 juin 1777, après sept semaines de navigation et d'incidens de toute sorte, que La Fayette eut la bonne chance d'aborder en Caroline et de mouiller devant Georgetown. Remontant en canot la rivière, il sentit enfin sous ses pieds le sol américain, « et son premier mot fut un serment de vaincre ou de périr pour la cause de l'indépendance (1). »

(1) Nous renvoyons nos lecteurs pour l'ensemble des faits à la remarquable *Histoire*

III.

Il descendit chez le major Huger, le père de celui qui devait si vaillamment se dévouer pour le sauver des prisons d'Olmütz.

Sa pensée va trouver Mme de La Fayette, et il lui écrit aussitôt ce billet tout pimpant :

« J'arrive, mon cher cœur, en très bonne santé, dans la maison d'un officier américain, et, par le plus grand bonheur du monde, un vaisseau français met à la voile; jugez comme j'en suis aise. Je vais ce soir à Charlestown. Je vous y écrirai. Il n'y a point de nouvelles intéressantes. La campagne est ouverte; mais on ne se bat point, très peu du moins. Les manières de ce monde-ci sont simples, honnêtes et dignes en tout du pays où tout retentit du beau nom de liberté. Je comptais écrire à Mme d'Ayen. Mais c'est impossible. Adieu, adieu, mon cœur. — De Charlestown, je me rendrai par terre à Philadelphie et à l'armée. N'est-il pas vrai que vous m'aimerez toujours? »

La nouveauté de toutes choses autour de lui, la chambre même, le lit entouré de moustiquaires, les domestiques noirs qui venaient lui demander ses ordres, la beauté et l'aspect étrange de la campagne, qu'il voyait de ses fenêtres et que couvrait une riche végétation, tout se réunissait pour produire sur La Fayette un effet magique et pour éveiller en lui des sensations inexprimables.

Jamais il ne fut un désillusionné, et, du commencement à la fin de sa vie, il resta profondément attaché à l'Amérique. A son arrivée, beaucoup d'aventuriers voulurent en vain se lier avec lui et lui inspirer leurs préventions. Sa parfaite droiture le garantit de toute intrigue. Son objectif était d'être admis le plus tôt possible, comme officier, par le congrès et d'être reçu par Washington.

Après s'être procuré des chevaux, il partit avec six officiers pour Philadelphie. Il fit ainsi près de neuf cents milles.

Les circonstances dans lesquelles se présentait La Fayette étaient peu favorables aux étrangers. Dégoûtés par la conduite de plusieurs aventuriers français, les Américains étaient révoltés des prétentions des impudens. La honte des premiers choix, les jalousies de l'armée, les préjugés nationaux, « tout servait à confondre le

de la participation de la France à l'indépendance des États-Unis. L'auteur, M. Henry Doniol, a été le premier éditeur de tous ces documens. Personne ne les avait jusqu'à ce jour mis en ordre et agencés dans l'histoire générale. Ce beau travail a mérité le prix Gobert.

zèle avec l'intérêt, les talens avec le charlatanisme (1). » La froideur du premier accueil que reçut La Fayette avait tout 'air d'un congé.

Dès son arrivée à Philadelphie, il avait remis les lettres de Franklin et de Deane à M. Lowel, président du comité des affaires étrangères. Le lendemain, il se rendit au congrès. M. Lowel sortit et lui fit connaître qu'il n'y avait pas d'espoir que sa demande fût accueillie. Sans être déconcerté par le langage des députés qui vinrent ensuite lui parler, La Fayette les pria de rentrer dans la salle du congrès, et, soupçonnant que ses papiers n'avaient pas été lus, il écrivit le billet suivant, avec prière au speaker d'en donner lecture publiquement : « D'après mes sacrifices, j'ai le droit d'exiger deux grâces : l'une est de servir à mes dépens, l'autre est de commencer à servir comme volontaire. » Un style aussi nouveau réveilla l'attention; on ouvrit les dépêches de Deane et de Franklin, et, le 31 juillet, le congrès des États-Unis prit une résolution conçue en ces termes :

« Attendu que le marquis de La Fayette, par suite de son grand zèle pour la cause de la liberté, dans laquelle les États-Unis sont engagés, a quitté sa famille et les siens et est venu à ses frais offrir ses services aux États-Unis sans réclamer ni traitement ni indemnité particulière, et qu'il a à cœur d'exposer sa vie pour notre cause;

« Résolu : que ses services sont acceptés, et que, en considération de son zèle, de l'illustration de sa famille et de ses alliances, il aura le rang et la commission de major-général dans l'armée des États-Unis. »

Il lui restait à voir Washington. Les combinaisons militaires avaient contraint le général à se rapprocher du siège du gouvernement : l'armée anglaise, forte de 18,000 hommes environ, avait fait voile de New-York; les deux Howe s'étaient réunis pour une opération secrète, tandis que Clinton, resté à New-York, y préparait de son côté un mouvement. Toutes les forces britanniques étaient donc en mouvement. Pour parer tant de coups, Washington, laissant Putnam, son lieutenant, sur la Rivière du Nord, avait passé le Delaware avec 11,000 hommes et était venu camper à portée de Philadelphie.

La Fayette lui fut pour la première fois présenté à un dîner où assistaient plusieurs membres du congrès. Au moment où l'on allait se séparer, Washington prit La Fayette à part, lui témoigna beaucoup de bienveillance, le complimenta sur son zèle et sur ses sacrifices, et l'invita à regarder le quartier-général comme sa maison. Il ajouta, en souriant, qu'il ne lui promettait pas le luxe d'une

(1) Voir Sparks et les *Mémoires de ma main*, t. Ier.

cour; mais que, devenu soldat américain, il se soumettrait, sans nul doute, de bonne grâce aux mœurs et aux privations de l'armée d'une république (1).

Le lendemain, Washington fit l'inspection des forts du Delaware et invita La Fayette à l'accompagner. Il resta auprès de lui jusqu'à ce qu'il eût le commandement d'une division. La cour de France, dont l'embarras, feint ou réel, était grand, avait exigé que les envoyés américains à Paris écrivissent en Amérique pour empêcher que La Fayette ne fût employé dans leur armée. Ils ne pressèrent pas l'envoi de cette lettre, et, quand on en eut connaissance, la popularité du jeune Français, comme on l'appelait, était déjà trop grande pour que cette missive pût produire aucun effet. Il n'est donc aucun genre d'obstacles qui, dès les premiers temps, n'ait été bravé et surmonté par La Fayette pour embrasser et servir la cause américaine.

Cette cause semblait alors très compromise. Les 11,000 hommes réunis autour de Philadelphie offraient un spectacle singulier. Médiocrement armés, plus mal vêtus encore, leurs meilleurs vêtemens étaient des chemises de chasse, larges vestes de toile grise usitées en Caroline. Quant à la tactique, elle n'existait pas. Malgré ces désavantages, c'étaient de solides soldats, conduits par des officiers zélés. La vertu tenait lieu de science militaire, et chaque jour ajoutait à l'expérience et à la discipline. Stirling, plus brave que judicieux, un autre général, quoique souvent ivre, Greene, dont les talens n'étaient encore connus que de ses amis, commandaient en qualité de majors-généraux. L'artillerie était sous les ordres du général Knox, qui de libraire s'était fait artilleur : « Nous devons être embarrassés, dit le général Washington, de nous montrer à un officier qui quitte les troupes françaises. — C'est pour apprendre et non pour enseigner que je suis ici, » répondit La Fayette, et ce ton modeste réussit, parce qu'il n'était pas commun aux Européens.

Jusqu'alors les Américains avaient eu à livrer des combats et non des batailles. Au lieu de harasser une armée, disputer des gorges, il fallut protéger une capitale ouverte, manœuvrer en plaine, près d'un ennemi habile. S'il eût écouté les avis de l'opinion publique, Washington aurait enfermé dans Philadelphie et son armée et les destinées américaines ; mais, en évitant cette folie, il fallait qu'une bataille dédommageât la nation. C'est alors qu'eut lieu, à 26 milles de Philadelphie, la bataille de Brandywine. La division centrale, que commandaient les généraux Sullivan et Stirling, et où combattait La Fayette, fut débordée par les troupes du commandant de

(1) Voir *Fragmens extraits de divers manuscrits*, t. Ier.

l'armée anglaise, lord Cornwallis. La confusion devint extrême, et c'est en ralliant ses soldats que La Fayette eut la jambe traversée d'une balle. Il dut à Gimat, son aide-de-camp, de pouvoir remonter à cheval. Washington arrivait de loin avec des troupes fraîches; La Fayette allait le joindre, lorsque la perte de son sang l'arrêta; on dut bander sa blessure. Il faillit encore être fait prisonnier. A Chester, à 12 milles du champ de bataille, on trouva un pont qu'il fallait passer. La Fayette s'occupa d'y arrêter les fuyards. Un peu d'ordre se rétablit; les généraux et le commandant en chef arrivèrent, et le jeune blessé eut le loisir de se faire soigner. Transporté par eau à Philadelphie, il donna de ses nouvelles à Mme de La Fayette dans cette lettre sans fanfaronnades et pleine de tendresses :

« Ce 12 septembre, je vous écris deux mots, mon cher cœur, par des officiers français de mes amis qui étaient venus avec moi, et qui, n'ayant pas été placés, s'en retournent en France. Je commence par vous dire que nous nous sommes battus hier tout de bon, et nous n'avons pas été les plus forts. Nos Américains, après avoir tenu ferme pendant assez longtemps, ont fini par être mis en déroute; en tâchant de les rallier, messieurs les Anglais m'ont gratifié d'un coup de fusil qui m'a un peu blessé à la jambe; mais cela n'est rien, mon cher cœur, la balle n'a touché ni os ni nerf, et j'en suis quitte pour être couché sur le dos pour quelque temps, ce qui me met de fort mauvaise humeur. J'espère, mon cher cœur, que vous ne serez pas inquiète. C'est au contraire une raison de l'être moins, parce que me voilà hors de combat pour quelque temps. Cette affaire aura, je crains, de bien fâcheuses suites pour l'Amérique. Il faudra tâcher de réparer, si nous pouvons.

« Vous devez avoir reçu bien des lettres de moi, à moins que les Anglais n'en veuillent à mes épîtres autant qu'à mes jambes. Je n'en ai encore reçu qu'une de vous, et je soupire après des nouvelles.

« Adieu, on me défend d'écrire plus longtemps. Depuis plusieurs jours, je n'ai pas eu *celui* de dormir. La nuit dernière a été employée à notre retraite et à mon voyage ici, où je suis fort bien soigné. Faites savoir à mes amis que je me porte bien. Mille tendres respects à Mme d'Ayen, à la vicomtesse (de Noailles) et à mes sœurs. Ces officiers partiront bientôt. Ils vous verront; qu'ils sont heureux!

« Bonsoir, mon cher cœur, je vous aime plus que jamais. »

Cependant le bruit de la mort de La Fayette s'était répandu à Paris. La duchesse d'Ayen put dérober à sa fille cette nouvelle émotion. Elle venait en effet de mettre au monde son second enfant, Anastasie, celle qui fut la comtesse de Latour-Maubourg, et

sa santé était fort ébranlée. Pour l'éloigner de toutes les fausses nouvelles, Mme d'Ayen conduisit Mme de La Fayette chez M. d'Aguesseau, en Bourgogne, et de là chez la comtesse Auguste de La Marck, à Raismes (1).

Une autre lettre de son mari (1er octobre) vint la rassurer. Le congrès avait quitté Philadelphie pour se rassembler derrière la Susquehannah. Lord Cornwallis allait entrer dans la capitale. Un bateau porta La Fayette à Bristol. De là, il fut conduit à Bethléem, chez les frères Moraves. C'est de cet asile de paix qu'il avait écrit à sa femme. Toutes ces lettres font aimer l'homme, toutes sont intéressantes :

« Je vous ai écrit, mon cher cœur, le 12 septembre, c'est que le 12 est le lendemain du 11, et pour ce 11 là, j'ai une petite histoire à vous raconter. A la voir du beau côté, je pourrais vous dire que des réflexions sages m'ont engagé à rester plusieurs semaines dans mon lit à l'abri du danger. Mais il faut vous avouer que j'y ai été invité par une légère blessure que j'ai attrapée je ne sais comment. C'était la première affaire où je me trouvais ; ainsi voyez comme elles sont rares. C'est la dernière de la campagne, du moins la dernière grande bataille, suivant toute apparence, et s'il y avait quelque autre chose, vous voyez bien que je n'y serais pas. En conséquence, mon cher cœur, vous pouvez être bien tranquille. J'ai du plaisir à vous rassurer, en vous disant de ne pas craindre pour moi, je me dis à moi-même que vous m'aimez, et cette petite conversation avec mon cœur lui plaît fort, car il vous aime plus tendrement qu'il n'a jamais fait.

« Je n'eus rien de plus pressé que de vous écrire le lendemain de cette affaire. Je vous disais bien que ce n'est rien, et j'avais raison ! Tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez pas reçu ma lettre...

« Mais parlons donc de cette blessure, elle passe dans les chairs, ne touche ni os ni nerfs. Les chirurgiens sont étonnés de la promptitude avec laquelle elle guérit. Ils tombent en extase toutes les fois qu'ils me pansent et prétendent que c'est la plus belle chose du monde...

« Voilà, mon cher cœur, l'histoire de ce que j'appelle pompeusement ma blessure pour me donner des airs et me rendre intéressant.

« A présent, comme femme d'un officier général américain, il faut que je vous fasse votre leçon. On vous dira : « Ils ont été battus. » Vous répondrez : « C'est vrai ; mais entre deux armées égales en nombre et en plaine, de vieux soldats ont toujours de l'avantage

(1) *Vie de la duchesse d'Ayen*, p. 60.

sur des neufs; d'ailleurs, ils ont eu le plaisir de tuer beaucoup, mais beaucoup plus de monde aux ennemis qu'ils n'en ont perdu. » Après cela, on ajoutera : « C'est fort bien, mais Philadelphie est prise, la capitale de l'Amérique, le boulevard de la liberté ! » — Vous repartirez poliment : « Vous êtes des imbéciles. Philadelphie est une triste ville, ouverte de tous côtés, dont le port était déjà fermé, que la résidence du congrès a rendu fameuse, je ne sais pourquoi. Voilà ce que c'est que cette fameuse ville, laquelle, par parenthèse, nous leur ferons bien rendre tôt ou tard. » S'ils continuent à vous pousser de questions, vous les enverrez promener en termes que vous dira le vicomte de Noailles, parce que je ne veux pas perdre le temps de vous écrire à vous parler politique...

« Soyez tranquille sur le soin de ma blessure, tous les docteurs de l'Amérique sont en l'air pour moi. J'ai un ami qui leur a parlé de façon à ce que je sois bien soigné, c'est le général Washington. Cet homme respectable dont j'admirais les talens, les vertus, que je vénère à mesure que je le connais davantage, a bien voulu être mon ami intime...

« Tous les étrangers employés ici sont mécontens, se plaignent, sont détestans et détestés. Moi, je ne comprends pas comment ils y sont si haïs. Pour ma part, moi qui suis un bonhomme, je suis assez heureux pour être aimé par tout le monde !..

« Je suis à présent dans la solitude de Bethléem dont l'abbé Raynal parle tant. Cet établissement est vraiment touchant et fort intéressant...

« Nous causerons de tout cela à mon retour, et je compte bien ennuyer les gens que j'aime, car vous savez que je suis un bavard. Soyez-le, je vous en prie, mon cher cœur, dans tout ce que vous direz pour moi à Henriette, ma pauvre petite Henriette ! Embrassez-la mille fois ! Parlez-lui de moi ! Mais ne lui dites pas tout le mal que je mérite, ma punition sera de ne pas être reconnu par elle en arrivant. A-t-elle une sœur ou un frère ? Le choix m'est égal, pourvu que j'aie une seconde fois le plaisir d'être père et que je l'apprenne bientôt. Si j'ai un fils, je lui dirai de bien connaître son cœur, et s'il a un cœur tendre, s'il a une femme qu'il aime, comme je vous aime, alors je l'avertirai de ne pas se livrer à un enthousiasme qui *l'éloigne de l'objet de son sentiment*...

« Mille tendresses à mes sœurs. Je leur permets de me mépriser comme un infâme déserteur, mais il faut qu'elles m'aiment en même temps. Mes respects à Mme la comtesse Auguste et à Mme de Fronsac. Si la lettre de mon grand-père ne lui parvient pas, présentez-lui mes tendres hommages. Adieu, mon cher cœur ! Aimez-moi toujours ! Je vous aime si tendrement.

« Faites mes complimens au docteur Franklin et à M. Deane. Je voulais leur écrire, mais le temps me manque. »

C'est ainsi que s'exprimait ce général de vingt ans, ayant de bonne heure le sentiment de la responsabilité et se conduisant avec autant de tact que de discernement au milieu des difficultés de toute nature.

Condamné à l'inaction pendant plus de six semaines, il écrivait tantôt au gouverneur de la Martinique pour lui proposer, sous pavillon américain, un coup de main sur les îles anglaises, tantôt à M. de Maurepas, pour lui exposer un projet d'entreprise plus considérable dans l'Inde. Le vieux ministre, par des considérations de prudence, n'adopta pas cette idée; mais il en fit publiquement l'éloge. « Il finira quelque jour, disait-il de La Fayette, par démeubler Versailles pour le service de sa cause américaine; car lorsqu'il a mis quelque chose dans sa tête, il est impossible de lui résister. »

N'attendant pas que sa blessure fût fermée, La Fayette avait rejoint le quartier-général. C'est là qu'il apprit la capitulation de Burgoyne à Saratoga. Réduit à 5,000 hommes, n'ayant pu parvenir à forcer ni à tourner les troupes de Gates, Burgoyne voulut trop tard se retirer; ses communications n'étaient plus libres. La convention qu'il signa eut en Europe un immense retentissement et contribua à faire cesser les irrésolutions de Maurepas. La Fayette s'empressa de célébrer les mérites de Gates, mais il le blâma de s'être rendu ensuite indépendant de Washington et d'avoir retenu les troupes qu'il devait lui renvoyer.

Pour effacer le mauvais effet de la journée de Saratoga, Cornwallis s'était empressé de se porter avec 5,000 hommes dans les Jerseys. Le général Greene en nombre égal lui fut opposé, et La Fayette accompagna Greene. Détaché pour une reconnaissance, il rencontra les ennemis à Gloucester en face de Philadelphie. N'ayant que 350 hommes, la plupart miliciens, La Fayette attaqua brusquement un poste de 400 Hessois, Cornwallis accourut avec ses grenadiers : étant au milieu des bois, il crut avoir affaire au corps entier de Greene et se laissa repousser avec perte d'une soixantaine d'hommes. Ce petit succès de Gloucester plut à l'armée et surtout aux milices.

Le congrès vota : « Qu'il lui serait extrêmement agréable de voir le marquis de La Fayette à la tête d'une division. » Il quitta alors son état de volontaire et remplaça Stéphen dans le commandement des Virginiens (1).

Il fut obligé d'équiper ses soldats à ses frais. Jamais la situation

(1) *Journal du congrès* du 1er décembre 1777 et *Mémoires de ma main*, p. 35

des Américains ne fut si critique. Le papier-monnaie, contrefait par les Anglais, était discrédité. On craignait d'établir des taxes. On pouvait encore moins les lever. Habits, shakos, chemises, tout manquait aux malheureux soldats. Les provisions de l'armée faisaient défaut des jours entiers, et la patiente vertu des officiers et de leurs hommes était un miracle, à chaque instant renouvelé. Plus la situation était critique, plus la discipline devint nécessaire. Dans ses surveillances de nuit au milieu des neiges, La Fayette eut à faire casser quelques officiers négligens.

Il voulut être plus simple, plus frugal, plus austère qu'aucun autre. Élevé mollement, il changea tout à coup de vie, et son tempérament se plia aux privations comme aux fatigues. Pour surcroît de malheur pour les États-Unis, tout un parti était hostile à Washington. Très attaché au général en chef, La Fayette ne balança pas. Il repoussa les avances des ennemis de ce grand citoyen. Il le voyait souvent. « Je n'ai pas recherché cette place, disait-il à La Fayette ; si je déplais au peuple, je m'en irai, mais jusque-là, je résisterai à l'intrigue. »

Il passait l'hiver près de lui, au camp de Valley-Forge, et le 6 janvier 1778, il écrivait à Mme de La Fayette :

« Quelle date, mon cher cœur, et quel pays pour écrire au mois de janvier! C'est dans un camp, c'est au milieu des bois, c'est à 1,500 lieues de vous que je me vois enchaîné au milieu de l'hiver. Il n'y a pas encore bien longtemps que nous n'étions séparés des ennemis que par une petite rivière ; à présent même, nous en sommes à 7 lieues, et c'est là que l'armée américaine passera l'hiver sous de petites baraques qui ne sont guère plus gaies qu'un cachot... De bonne foi, mon cher cœur, croyez-vous qu'il ne faille pas de fortes raisons pour se déterminer à ce sacrifice? Tout me disait de partir, l'honneur m'a dit de rester et vraiment quand vous connaîtrez en détail les circonstances où je me trouve, où se trouve l'armée, mon ami qui la commande, toute la cause américaine, vous me pardonnerez, mon cher cœur, vous m'excuserez même et j'ose presque dire que vous m'approuvez... Outre la raison que je vous ai dite, j'en ai encore une autre que je ne voudrais pas raconter à tout le monde, parce que cela aurait l'air de me donner une ridicule importance. Ma présence est nécessaire dans ce moment-ci à la cause américaine plus que vous ne le pouvez penser : tant d'étrangers qu'on n'a pas voulu employer, ou dont on n'a pas voulu ensuite servir l'ambition, ont fait des cabales puissantes. Ils ont essayé par toute sorte de pièges de me dégoûter de cette révolution et de celui qui en est le chef; ils ont répandu tant qu'ils ont pu que je quittais le continent. D'un autre côté, les Anglais l'ont dit hautement, je ne peux pas en conscience

donner raison à tout ce monde-là. Si je pars, beaucoup de Français utiles ici suivront mon exemple. Le général Washington serait vraiment malheureux si je lui parlais de partir. Sa confiance en moi est plus grande que je n'ose l'avouer à cause de mon âge; dans la place qu'il occupe, on peut être environné de flatteurs ou d'ennemis secrets ; il trouve en moi un ami sûr dans le sein duquel il peut épancher son cœur et qui lui dira toujours la vérité... D'ailleurs, après un petit succès dans le Jersey, le général, par le vœu unanime du congrès, m'a engagé à prendre une division dans l'armée et à la former à ma guise, autant que mes faibles moyens le pourraient permettre. Je ne devais pas répondre à ces marques de confiance en lui demandant ses commissions pour l'Europe. Voilà une partie des raisons que je vous confie sous le secret... Je vous ai écrit, il y a peu de jours, par le célèbre M. Adams. Il vous facilitera les occasions de me donner de vos nouvelles. Vous en aurez reçu auparavant que je vous envoyai dès que j'eus appris vos couches. Que cet événement m'a rendu heureux, mon cher cœur! j'aime à vous en parler dans toutes mes lettres, parce que j'aime à m'en occuper à tous momens. Quel plaisir j'aurai à embrasser mes deux pauvres petites filles et à leur faire demander mon pardon à leur mère! Vous ne me croyez pas assez insensible et en même temps assez ridicule pour que le sexe de notre nouvel enfant ait diminué en rien la joie de sa naissance. Notre caducité n'est pas au point de vous empêcher d'en avoir un autre sans miracle. Celui-là, il faudra absolument que ce soit un garçon. Au reste, si c'est pour le nom qu'il fallait être fâché, je déclare que j'ai formé le projet de vivre assez longtemps pour le porter bien des années moi-même avant d'être obligé d'en faire part à un autre. C'est à M. le maréchal de Noailles que je dois cette nouvelle. J'ai une vive impatience d'en recevoir de vous. . . . . .
Plusieurs officiers généraux font venir leurs femmes au camp. Je suis bien envieux, non de leurs femmes, mais du bonheur qu'ils ont d'être à portée de les voir. Le général Washington va se déterminer à envoyer chercher la sienne. Quant à MM. les Anglais, il leur est arrivé un renfort de 300 demoiselles de New-Yorck, et nous leur avons pris un vaisseau plein de chastes épouses d'officiers qui viennent rejoindre leurs maris. Elles avaient grand'peur qu'on ne voulût les garder pour l'armée américaine.

« Ne pensez-vous pas qu'après mon retour nous serons assez grands pour nous établir dans notre maison, y vivre heureux ensemble, y recevoir nos amis, y établir une douce liberté et lire les gazettes des pays étrangers sans avoir la curiosité d'aller voir nous-mêmes ce qui s'y passe? J'aime à faire des châteaux en France de

bonheur et de plaisir. Vous y êtes toujours de moitié, mon cher cœur, et une fois que nous serons réunis, on ne pourra plus nous séparer et nous empêcher de goûter ensemble, et l'un par l'autre, la douceur d'aimer et la plus délicieuse et la plus tranquille félicité. Adieu, mon cher cœur, je voudrais bien que ce plan pût commencer dès aujourd'hui. Ne vous conviendra-t-il pas? Présentez mes plus tendres respects à Mme d'Ayen ; embrassez mille fois la vicomtesse et mes sœurs. Adieu! adieu! Aime-moi toujours et n'oublie pas un instant le malheureux exilé qui pense toujours à toi avec une nouvelle tendresse. »

On nous pardonnera d'avoir reproduit cette lettre un peu longue; nous n'avons pas résisté au désir de faire connaître chez La Fayette cette âme pleine d'amour contenu, de gaîté française, de santé morale et de bon sens. La maturité d'esprit est déjà complète dans ce jeune homme que les événemens et l'élévation des sentimens transforment jour par jour.

Sa correspondance militaire avec Washington, dans cette année 1778, est remarquable de fermeté de caractère et aussi de sagesse précoce.

Sa lettre à Mme de La Fayette arrivait à propos : le premier fruit de leur union, cette petite Henriette tant aimée, mourait, et la santé de la mère donnait à Mme d'Ayen de cruelles préoccupations.

Le 22 janvier, il fut résolu par le congrès qu'on entrerait dans le Canada; La Fayette fut choisi pour commander l'expédition. On voulait tenter son ambition. En effet, Washington reçut un pli du ministre de la guerre renfermant pour La Fayette un diplôme de commandant en chef, avec ordre d'aller à Albany recevoir les instructions du congrès. Washington le lui remit sans se permettre une réflexion. L'occasion était solennelle. La Fayette n'hésita pas : il déclara sur-le-champ aux commissaires du congrès qui se trouvaient en ce moment au camp : « Qu'il n'accepterait jamais aucun commandement indépendant du général et que le titre de son aide-de-camp lui paraissait préférable à tous ceux qu'on pourrait lui donner (1). »

Il écrivit ensuite au président dans le même sens, ajoutant qu'il ne voulait être qu'un officier détaché par Washington ; qu'il lui adresserait ses rapports, et que les lettres reçues par le bureau de la guerre ne seraient que des *duplicata*. Ces conditions, qui firent le plus grand honneur au caractère de La Fayette, furent acceptées. Quant à l'expédition du Canada, entreprise en plein hiver, sans vivres, sans magasins, sans traîneaux, il eut la sagesse d'y renoncer. On fut inquiet à Georgetown, résidence momentanée

(1) Fragmens de divers manuscrits. — Lettre du 10 mars 1778. — *Mémoires*, t. 1er.

du congrès, parce qu'on craignait que La Fayette ne se fût engagé sur les lacs dans la saison où les glaces commençaient à fondre. Les contre-ordres seraient arrivés trop tard, et il reçut pour sa clairvoyance des complimens tant du ministre de la guerre, le général Gates, que de Washington.

A son retour du camp, on lui confia la mission de faire prêter entre ses mains, dans toute la région des États-Unis du Nord, le serment solennel « de reconnaissance de l'indépendance et d'éternelle renonciation à George III, à ses successeurs et à tout roi d'Angleterre. » Peu de temps après, Siméon Deane apportait enfin le traité de commerce entre la France et les États-Unis d'Amérique.

C'était un grand événement. Le docteur Franklin, Silas Deane et John Adams, accompagnés de tous les Américains présens à Paris, avaient été présentés au roi et à la famille royale. Ils s'étaient rendus ensuite chez la jeune Mme de La Fayette, qui se trouvait à Versailles, voulant par cet acte solennel témoigner combien ils se croyaient redevables à son mari de l'heureuse tournure que leurs affaires avaient prise (1).

La nouvelle du traité fit une grande sensation en Amérique et surtout à l'armée. La Fayette était, depuis quelques jours, revenu de son commandement du Nord au quartier-général de Washington. En apprenant cette heureuse nouvelle de l'alliance française, il avait embrassé avec des larmes de joie son illustre ami. En notifiant le traité au cabinet britannique, les ministres de la cour de Versailles se servaient de cette expression : — « Les Américains étant devenus indépendans par leur déclaration de tel jour. » — « Voilà, dit en souriant La Fayette, un principe de souveraineté nationale qui leur sera rappelé un jour chez eux. » — La Révolution française et la part qu'il y a prise devaient vérifier cette prédiction. Il pouvait être fier, du reste, de ce résultat; il était pour beaucoup dans l'enthousiasme qui avait électrisé en France l'opinion publique, avait eu raison de la ténacité de Maurepas et encouragé l'esprit politique de M. de Vergennes. Le tort du gouvernement de Louis XVI avait été de ne pas prévoir assez la guerre, ou du moins de s'y préparer fort mal (2).

Le 2 mai 1778, l'armée américaine fit un feu de joie, et La Fayette, ceint d'une écharpe blanche, passa dans les rangs, accompagné de tous les Français. De leur côté, les troupes anglaises, prévoyant une coopération des nouveaux alliés des États-Unis, se préparèrent à abandonner Philadelphie.

(1) *History of the American Revolution*, by doctor Ramsay. Philadelphie, 1789.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 46.

IV.

Une reconnaissance, destinée à l'assurer des desseins de l'armée anglaise, faillit coûter cher à La Fayette. Il s'était porté le 18 mai jusqu'à Barren-Hill, avec deux mille hommes choisis. Le général Howe qu'on allait rappeler à Londres, Clinton qui le remplaçait, combinèrent si bien leurs mouvemens, que la capture de La Fayette parut certaine. Le commandant en chef avait déjà invité « les dames à souper avec le jeune Français. » L'amiral Howe, le frère du général, avait préparé une frégate pour conduire « le Boy, » comme on disait, en Angleterre. S'il n'avait, en effet, manœuvré mieux que les Anglais, la petite armée était perdue. On tira le canon d'alarme. Washington fut dans une inquiétude d'autant plus vive que les troupes confiées à La Fayette étaient une élite. Mais ce dernier prit son parti sur-le-champ : il fit de feintes attaques en montrant des têtes de colonne, et pendant que les généraux anglais s'arrêtaient pour le recevoir, il faisait filer son détachement par le gué de Matson. Il le passa en présence des ennemis et sans perdre un seul homme. Deux lignes ennemies se rencontrèrent et furent au moment de s'attaquer; il n'y avait plus rien entre elles. Les Américains étaient déjà de l'autre côté du Schuylkill.

Cependant, le 17 juin, Philadelphie avait été évacuée et l'armée anglaise sur deux colonnes se dirigeait vers New-York. L'indigne conduite du général Lee avait compromis la journée de Monmouth. La Fayette, avec deux bataillons formés par Washington lui-même, arrêta l'ennemi. L'affaire, mal préparée, fut bien finie : jamais Washington n'avait été plus grand à la guerre que dans cette action. Sa présence avait fait cesser la retraite, et ses dispositions fixé la victoire. Lee, suspendu de ses fonctions par un conseil de guerre, quitta le service, et l'armée américaine marcha vers White-Plain, la seconde ligne, sous les ordres de La Fayette, formant la colonne de droite. On avait atteint Brunswick, après avoir célébré la fête de l'indépendance, le 4 juillet, lorsqu'on apprit l'arrivée de l'amiral d'Estaing et de l'escadre française devant New-York.

Une lettre de La Fayette au duc d'Ayen du 11 septembre 1778, et un extrait de l'histoire du docteur Gordon et de celle de Ramsay, annexé aux *Mémoires de ma main*, rendent un compte détaillé de l'entrée de d'Estaing dans le Delaware et de l'expédition contre Rhode-Island. La Fayette y conduisit deux mille hommes de troupes continentales. Il fit cette route de 240 milles très lestement, et arriva avant que le reste de l'armée, aux ordres de Sullivan, fût prêt. Son

cœur battait de pouvoir coopérer à une action avec la marine française. Se rendant à l'escadre, il y fut comblé d'honnêtetés, surtout par l'amiral, dont il admirait les rares qualités, l'activité infatigable, jointe à beaucoup d'esprit. Comme le bailli de Suffren était placé en avant de la flotte, La Fayette lui apporta l'ordre du comte d'Estaing d'attaquer trois frégates anglaises, qui furent brûlées.

Les plus grandes espérances étaient fondées sur la coopération de la flotte française. Le 8 août, l'armée américaine s'était portée à Howland's-Ferry, tandis que notre escadre forçait le passage entre Rhode-Island et Connecticut. La droite, composée de 5,000 miliciens et de 1,000 continentaux, était commandée par La Fayette. La nuit du 8 au 9, les Anglais évacuèrent le nord de l'île et se renfermèrent dans les fortifications de Newport. « Le soir de notre arrivée (1), la flotte anglaise parut devant la passe avec tous les vaisseaux que lord Howe avait pu ramasser et 4,000 hommes de renfort. Heureusement que le lendemain matin le vent du nord souffla, et la flotte française, passant fièrement sous le feu le plus vif des batteries, auxquelles elle répondit de ses bordées, alla accepter la bataille que lord Howe avait l'air de lui proposer. L'amiral anglais coupa sur-le-champ ses câbles et s'enfuit à toutes voiles, poursuivi vivement par tous nos vaisseaux, l'amiral en tête. Ce spectacle se donnait par le plus beau temps du monde, à la vue des armées anglaise et américaine. Je n'ai jamais été si fier que ce jour-là. C'est le lendemain, — au moment que la victoire allait se compléter, que les canons du *Languedoc* portaient sur la flotte anglaise, — qu'un coup de vent, suivi d'un orage affreux, sépara et dispersa les vaisseaux français. Le *Languedoc* et le *Marseillais* furent démâtés, le *César* perdu pour quelque temps; il n'y avait plus moyen de retrouver la flotte anglaise. M. d'Estaing revint à Rhode-Island, y resta deux jours, en cas que le général Sullivan voulût se retirer, et puis relâcha à Boston. »

C'est ce départ précipité pour Boston qui faillit tout compromettre (2). Au départ de la flotte, l'affliction, l'indignation furent générales. La perte des espérances, l'embarras de la position, tout irritait les milices, dont le mécontentement fut contagieux. Déjà le peuple, à Boston, parlait de refuser son port; les généraux rédigèrent une protestation que La Fayette refusa de signer. Emporté par la passion, Sullivan mit à l'ordre de l'armée « que nos alliés nous avaient abandonnés. » La Fayette se rendit chez Sullivan et exigea que l'ordre du matin fût rétracté dans celui du soir. Plutôt que de suivre le torrent de l'opinion, il risqua sa popularité.

(1) Voir lettre au duc d'Ayen.
(2) *Mémoires de ma main*, p. 57.

Séquestré dans son quartier, il ne paraissait qu'à la tranchée et aux conseils de guerre et ne souffrait pas une critique contre l'escadre. Espérant encore les secours de d'Estaing, les généraux américains décidèrent une retraite au nord de l'île, et La Fayette fut prié d'aller trouver l'amiral. Après une marche forcée toute la nuit, il arriva au moment où d'Estaing entrait à Boston. Dans une conférence, l'illustre marin lui démontra l'insuffisance de ses forces navales et justifia sa conduite.

Apprenant le lendemain que les deux armées ennemies se touchaient et que le général anglais Clinton était arrivé avec un renfort, La Fayette repartit pour Howland's-Ferry, en faisant près de 80 milles en moins de trente heures. Il réussit à retirer de l'île un millier d'hommes sans perdre une sentinelle, et le 13 septembre 1778, le président Laurens lui envoyait cette résolution du Congrès :

« Le président est chargé d'écrire au marquis de La Fayette, que le congrès a jugé que le sacrifice qu'il a fait de ses sentimens personnels, lorsque pour l'intérêt des Etats-Unis il s'est rendu à Boston, dans le moment où l'occasion d'acquérir de la gloire sur le champ de bataille pouvait se présenter ; son zèle militaire en retournant à Rhode-Island, lorsque la plus grande partie de l'armée l'avait déjà quittée, et ses mesures pour assurer la retraite, ont droit au présent témoignage de l'approbation du Congrès. »

Ce général de vingt ans, déjà si assagi, montra une fois de plus par un trait de bravoure chevaleresque qu'il ne s'était pas désaccoutumé des habitudes et des mœurs des jeunes paladins français.

Dans une lettre publique signée par lord Carlisle, l'un des commissaires envoyés de Londres pour une tentative de conciliation (1), la nation française était taxée *d'une perfidie trop reconnue pour avoir besoin d'une nouvelle preuve.* Avec l'effervescence de la jeunesse et du patriotisme, La Fayette lui écrivit qu'il ne daignait pas réfuter cette phrase insultante, mais qu'il désirait la punir. Il le provoquait donc. Carlisle refusa le cartel. Washington n'approuva pas la conduite du marquis ; La Fayette lui-même écrivait du reste vingt ans après : « Lord Carlisle eut raison ; ce défi ne laissa pas d'exciter contre la commission et son président des plaisanteries qui, bien ou mal fondées, ont toujours quelque inconvénient pour ceux qui en sont l'objet. »

Il adressa une dernière lettre à Mme de La Fayette avant de solliciter un congé du congrès et d'apporter son épée à la France, en guerre avec l'Angleterre. « Je me flattais, disait-il, que la

(1) Voir *Correspondance,* t. 1er, p. 236 et 238.

déclaration de guerre me mènerait sur-le-champ en France. Indépendamment de tous les liens de cœur qui m'attirent vers les personnes que j'aime, l'amour de ma patrie et l'envie de la servir étaient des motifs puissans. Je craignais même que les gens qui ne me connaissent pas pussent imaginer qu'une ambition de grades, un amour pour le commandement que j'ai ici, et la confiance dont on m'honore, m'engageraient à y rester quelque temps de plus. J'avoue que je trouvais de la satisfaction à faire ces sacrifices à mon pays et à tout quitter sur-le-champ pour voler à son service.... Vous allez apprendre ce qui m'a retardé et j'ose dire que vous approuverez ma conduite.

« La nouvelle de la guerre a été portée par une flotte française qui venait coopérer avec les troupes américaines ; on allait commencer de nouvelles opérations ; on était au milieu d'une campagne. Ce n'était pas le moment de quitter l'armée. D'ailleurs, on m'assurait de bonne part qu'il n'y aurait rien cette année en France... Je risquais, au contraire, d'être tout l'automne sur un vaisseau, et, avec le désir de me battre partout, de ne me battre nulle part. Ici, j'étais flatté de voir des entreprises faites de concert avec M. d'Estaing, et les personnes chargées des intérêts de la France, comme lui, m'ont dit que mon départ était contraire et mon séjour utile au service de ma patrie. Il m'a fallu sacrifier des espérances charmantes, reculer la réalisation des plus agréables idées. Enfin, mon cher cœur, le moment heureux approche où je vais vous rejoindre, et l'hiver prochain me verra heureusement réuni à tout ce que j'aime.... Je vous prie, mon cher cœur, de présenter mes plus tendres respects à M. le maréchal de Noailles. Il a dû recevoir les arbres que je lui ai envoyés... Embrassez mille et mille fois mes sœurs... Que vous écrirai-je, mon cher cœur? Quelles expressions ma tendresse pourra-t-elle trouver pour ce qu'il faudra dire à notre chère Anastasie? Vous les trouverez bien mieux dans votre cœur. Couvrez-la de baisers, apprenez-lui à m'aimer en vous aimant... Cette pauvre petite enfant doit me tenir lieu de tout. Elle a deux places à occuper dans mon cœur. C'est une grande charge que notre malheur lui a imposée : mais mon cœur me dit qu'elle la remplira autant qu'il lui est possible. Je l'aime à la folie...

« Adieu, mon cher cœur! Quand me sera-t-il permis de te revoir, pour ne te plus quitter, de faire ton bonheur comme tu fais le mien, de demander mon pardon à tes genoux! Adieu, adieu! Nous ne sommes plus séparés pour longtemps. »

Il disait vrai. Washington lui-même, dans une lettre du 25 septembre, écrivait à La Fayette : « Si vous avez conçu la pensée,

mon cher marquis, de faire cet hiver une visite à votre cour, à votre femme, à vos amis, et que vous hésitiez par la crainte de manquer une expédition dans le Canada, l'amitié m'engage à vous avertir que je ne crois pas la chose assez probable pour déranger vos projets. Il faudrait bien des circonstances et des événemens pour rendre cette invasion praticable et raisonnable (1). »

Cette pensée d'arracher le Canada aux Anglais et de le rendre à la France hantait toujours le cerveau et le cœur de La Fayette. C'est en partie pour entretenir de ce plan Washington, et plus tard le cabinet de Versailles, qu'il insistait pour avoir une conférence avec le général en chef et pour retourner en France avant l'hiver. Il lui envoya même un de ses aides-de-camp, M. de La Colombe, et il fut invité à s'expliquer sur ce projet devant un comité du congrès (2).

Le plan fut adopté en principe, mais on décida que Washington serait préalablement consulté. Le général développa ses objections dans un message au congrès et dans une lettre confidentielle au président Laurens (14 novembre 1778). La décision définitive de l'assemblée se fit attendre. Ce ne fut que le 29 décembre qu'on la communiqua à La Fayette, avec une lettre du nouveau président, John Jay, chargé de lui exposer que la difficulté de l'exécution, le manque d'hommes et de matériel, et surtout l'épuisement des finances, ne permettraient pas de donner suite au projet; que si, cependant, le cabinet de Versailles en prenait l'initiative, les États-Unis feraient tous leurs efforts pour seconder les troupes françaises.

Pendant ces négociations, et dès le 13 octobre, La Fayette demandait, avec l'assentiment de Washington, la permission d'aller en France. Il expliquait dans sa lettre : qu'aussi longtemps qu'il avait pu disposer de lui-même, il avait mis son bonheur et son orgueil à combattre sous les drapeaux américains; mais que, la France étant engagée dans une guerre, il était pressé, par un sentiment de devoir et de patriotisme, de se présenter devant le roi et de savoir de lui comment il jugeait à propos d'employer ses services. Il se regardait comme un soldat en congé qui souhaitait ardemment rejoindre ses drapeaux et ses chers compagnons d'armes.

A la réception de cette demande, le congrès, qui était rentré à Philadelphie, prit deux résolutions qui sont trop importantes pour que nous ne les citions pas en entier. C'est le plus grand honneur

(1) Voir *Correspondance de La Fayette*, t. Ier, p. 238.

(2) *Vie de Washington*, par Marshall, t. III, et *Correspondance* de Washington, t. VI.

d'un homme de mériter d'une nation libre de tels témoignages d'estime :

« 21 octobre 1778. — Résolu : Qu'il est accordé au marquis de La Fayette, major-général au service des États-Unis, une permission d'aller en France, avec la liberté de fixer l'époque de son retour ; — que le président offrira au marquis de La Fayette les remercîmens du congrès pour le zèle désintéressé qui l'a conduit en Amérique, les services qu'il a rendus aux États-Unis par son courage et ses talens dans beaucoup d'occasions importantes ; — que le ministre plénipotentiaire des États-Unis à la cour de Versailles sera chargé d'offrir en leur nom, au marquis de La Fayette, une épée de prix, ornée d'emblèmes convenables. »

Le 22 octobre, le lendemain, le congrès prend cette autre résolution : « Qu'il sera écrit au roi de France la lettre suivante pour recommander le marquis de La Fayette :

« *A notre grand, fidèle et cher allié et ami Louis XVI, roi de France et de Navarre* :

« Le marquis de La Fayette ayant obtenu notre permission de retourner dans sa patrie, nous ne pouvons le laisser partir sans lui témoigner les profonds sentimens que nous inspirent son zèle, son courage et son dévoûment. Nous l'avons élevé au rang de major-général dans nos armées, avancement manifestement mérité par sa prudente et courageuse conduite. Nous recommandons ce noble jeune homme à l'attention de Votre Majesté, parce que nous l'avons vu sage dans le conseil, brave sur le champ de bataille, patient au milieu des fatigues de la guerre. Le dévoûment à son souverain a toujours dirigé sa conduite, conforme à tous les devoirs d'un Américain, et c'est ainsi qu'il a acquis la confiance des États-Unis, vos bons et fidèles amis et alliés, et l'affection de leurs citoyens. Nous prions Dieu de tenir Votre Majesté dans sa sainte garde.

« Fait à Philadelphie, par le congrès des États-Unis de l'Amérique du Nord, vos bons amis et alliés.

« Henri Laurens, *président*. »

En adressant à La Fayette la copie de ces deux résolutions qui recommandent son nom à l'histoire, le président ajoutait : — « Je prie Dieu de vous bénir et de vous protéger, monsieur, et de vous ramener en sûreté près de votre prince, au milieu de votre famille et de vos amis. »

Le plus beau bâtiment des États-Unis, l'*Alliance*, de trente-six canons, fut désigné pour le porter en Europe. Il recommença un voyage de 400 milles pour s'embarquer à Boston; il espérait y prendre congé de l'amiral d'Estaing, dont l'amitié et le malheur le touchaient autant qu'il admirait son patriotique courage. Échauffé par ses courses et ses fatigues, mais plus malade encore du chagrin conçu à Rhode-Island, La Fayette voyageait à cheval avec la fièvre, par une forte pluie d'automne. A Feshkill, 8 milles du quartier-général, il fallut céder à la violence d'une maladie inflammatoire. Le bruit de sa mort prochaine affligea l'armée, où il était appelé *the soldier's friend*, l'ami du soldat, et la nation entière réunit ses vœux pour le rétablissement de la santé du *marquis*, nom sous lequel il était plus familièrement désigné.

A la première nouvelle de sa maladie, le directeur des hôpitaux, Cochrane, à qui Washington avait dit, lorsque La Fayette fut blessé à Brandywine : — « Soignez-le comme mon fils, car je l'aime de même, » — Cochrane, quitta tout pour lui. « Washington venait tous les jours savoir des nouvelles de son ami. Brûlé par la fièvre, La Fayette se sentait mourir. Heureusement, la nature ajouta, aux soins assidus du docteur Cochrane, une hémorragie aussi effrayante que salutaire. Il fut sauvé, et Washington et lui purent se dire « un adieu bien tendre et bien pénible. » L'équipage de l'*Alliance* était incomplet. Le gouvernement offrit ce qu'on appelait une presse de matelots. Mais ce moyen déplut à La Fayette, et l'on prit pour compléter l'équipage des déserteurs anglais et des volontaires. Ce choix faillit lui coûter cher, car il devait miraculeusement échapper pendant la traversée à un complot qui aurait livré le navire aux Anglais.

Le jeune major-général de l'armée américaine s'embarquait pour la France, le 11 janvier 1779. Il était porteur d'une lettre dans laquelle Washington disait à Benjamin Franklin, ministre d'Amérique : — « Lorsque le marquis de La Fayette arrive avec tant de titres à votre estime, il serait inutile, si ce n'était pour satisfaire mes propres sentimens, d'ajouter que j'ai pour lui une amitié très particulière. »

Il était à l'âge où l'on est heureux! Il accomplissait donc sans encombre ce premier voyage, et il entrait dans le port de Brest, le 20 février.

BARDOUX.

REVUE DRAMATIQUE

Théâtre du Gymnase : *L'Obstacle*, pièce en 4 actes, de M. Alphonse Daudet. — Comédie-Française : *Une conversion*, comédie en 1 acte, de M. de Courcy. — M. Got dans *Tartufe*.

La loi de l'hérédité physiologique est-elle absolue et implacable ? A cette question, que la science moderne a posée et que la littérature, roman ou théâtre, aborde à son tour, Ibsen, dans son terrible drame des *Revenans*, a répondu oui. M. Daudet réplique non. Cette fois, ce n'est pas du Nord que nous vient, non pas la lumière, mais la pitié, cette fameuse pitié, la grande vertu jusqu'ici des âmes polaires. Un des nôtres a compati plus profondément que le poète norvégien à la misère humaine, il l'a consolée et rassurée ; au lieu de la perte certaine, il a montré le salut possible, probable même ; cette étreinte de la folie, et, comme disait George Sand, cette main chaude de colère, qui s'était posée sur le front d'un père, il l'a détournée du front de l'enfant.

Le drame commence à Nice, où le jeune marquis Didier d'Alein et Madeleine de Rémondy sont venus passer le temps de leurs fiançailles : l'un avec sa mère et son ancien précepteur, demeuré son ami, Hornus ; l'autre, orpheline, avec son tuteur, le conseiller de Castillan, et la sœur de celui-ci, Mlle Estelle, fille de quarante ans et de peu de cervelle. Mais, à quelques jours du mariage, M. de Castillan reprend brusquement sa parole et brise net : il vient d'ap-

prendre que le marquis d'Alein, le père de Didier, était mort fou après quinze ans d'une affreuse maladie.

C'est la vérité; mais de cette vérité la marquise n'a jamais voulu faire à son fils la confidence douloureuse et qui pouvait, qui pourrait encore être fatale. Aussi ne dira-t-on rien à Didier; on ne lui parle pas de rompre, mais de remettre le mariage, et, pour gagner du temps, on couvre d'un prétexte insignifiant la véritable et terrible cause.

Au second acte, la marquise et Didier sont revenus chez eux, avec le fidèle Hornus. Le jeune homme a tout préparé, tout embelli dans cette demeure où il espère encore que viendra bientôt la bien-aimée. Une autre vient, hélas! la cousine Estelle, sotte et cruelle messagère de malheur. Elle rapporte à Didier la bague de Madeleine, qui ne veut plus se marier, qui n'aime plus. Atterré d'abord, le jeune homme se redresse, s'emporte, et naturellement les yeux prévenus de la vieille fille ne voient qu'un accès de folie dans cet accès de désespoir. Demeuré seul avec sa mère, Didier l'interroge éperdument. Elle savait tout et ne lui a rien dit. La cause! la cause! Elle ne peut ignorer la cause d'un revirement qui, chez Madeleine au moins, ne saurait être une trahison. Car Estelle a menti; il est impossible que Madeleine n'aime plus son Didier, qu'elle se reprenne après s'être sinon donnée, du moins promise de tout cœur. Y a-t-il donc une tache sur nous? demande le jeune homme frémissant; porterais-je le poids d'une honte héréditaire? Et la mère, torturée, le rassure et sauve de ses soupçons l'honneur intact de leur nom.

Ce qu'on cache à Didier, Madeleine le lui dira sans doute. La jeune fille s'est retirée dans le couvent où elle a été élevée; c'est là qu'il ira l'interroger; si elle ne l'aime plus, c'est à elle, mais à elle seule de le lui dire. Elle le lui dit en effet, à la fin du troisième acte, mais si bas, avec un tel effort, qu'il peut à peine l'en croire. Certaines paroles d'Hornus lui reviennent à la mémoire : Madeleine est riche; si M. de Castillan a brisé le mariage, c'est qu'il veut lui-même épouser sa pupille. Voilà ce que devine Didier, ce dont il accuse hautement M. de Castillan. Mais celui-ci, pour toute réponse, lui jette la révélation fatale : « Monsieur, on ne se bat pas avec des hommes comme vous; on les douche et on les enferme. Vous tenez de votre père; vous êtes fou. »

Enfin, Didier connaît l'obstacle; il le franchira. L'étude, patiente et scrupuleuse comme une enquête, de la maladie paternelle, les livres et les médecins consultés, toutes les données de la science écartent de son front la menace incertaine d'une hérédité problématique. Il ne se sent pas moins sûr de son esprit que de son cœur; il épousera Madeleine, que sa majorité vient d'affranchir.

De la pièce de M. Daudet on a dit tout bas, par déférence, mais on a dit : pièce mal faite. Imparfaite eût suffi ; imparfaite pour plus d'une raison : par défaut d'équilibre d'abord. Incertaine en sa seconde moitié, l'œuvre n'est pas tout à fait d'aplomb sur ses quatre actes ; elle boite un peu comme sur des pieds inégaux. L'action, très pathétique au second acte, languit au troisième et se dérobe au dénoûment.

Les personnages aussi manquent de concordance les uns avec les autres et parfois avec eux-mêmes. Il en est d'inutiles, j'irai jusqu'à dire de fâcheux ; il en est d'inconséquens ; les uns vont plus loin, les autres, ailleurs qu'il ne faudrait. Inutile, une jeune personne que nous voyons d'abord, fiancée comme Madeleine, mais évaporée et bavarde, pour la retrouver au troisième acte, assagie, attristée par une déception d'amour et prête à prendre le voile. Au premier acte, une scène entre les deux jeunes filles nous avait plu par un charme de jeunesse et de gaîté ; il était superflu de lui donner, par pure symétrie, un pendant mélancolique. Quant à certain garde-chasse Sautecœur, dont a pu se passer notre récit, il est non-seulement en dehors de l'action, mais contre l'idée de la pièce. C'est un héréditaire, lui aussi, fils de braconnier, braconnier lui-même, que, dans l'espoir de l'amender, Didier a pris à son service. Pourquoi nous le montrer incorrigible, celui-là, et rendant au marquis, par nostalgie de la maraude, des insignes qui le brûlent comme un fer rouge ? L'exemple du serviteur affaiblit, infirme presque celui du maître, qu'il aurait dû au contraire et qu'il aurait pu confirmer. Si M. Daudet ne voulait pas sauver tout le monde, s'il entendait faire la part du feu et laisser une victime à l'atavisme, cette concession pouvait tourner encore au profit de sa thèse. En quelques mots, il suffisait d'expliquer l'inévitable retour d'un braconnier au braconnage par l'absence ou la faiblesse dans une âme instinctive et grossière, de la conscience, de la volonté, de l'éducation, de toutes les puissances morales qui peuvent défendre et faire triompher une âme supérieure de la fatalité héréditaire.

D'autres caractères encore s'égarent parfois ou s'exagèrent. Le rôle d'Estelle, surtout, a été poussé par l'auteur et l'artiste trop près du mauvais goût et de la caricature. Mlle de Castillan, venant annoncer à Didier la rupture du mariage, recule trop loin les bornes de la bêtise, je dirais volontiers de la stupidité. Nulle main, surtout la main d'une femme, fût-ce d'une vieille fille, n'irriterait de telle sorte une aussi saignante blessure. « Chez nous, dit la grosse Estelle, en riant de son rire insupportable et en rendant à Didier la bague des fiançailles, chez nous on n'achète jamais *ces choses-là* qu'à condition. » Le trait, le dernier de la scène, est de trop ; cette oie en avait dit assez pour provoquer plus tôt le cri du jeune homme à sa mère : « Emmène-la, ou je vais la tuer ! »

Les figures mêmes de Madeleine, de Didier et de la marquise, les plus intéressantes et les mieux tracées, ne sont pas à l'abri de tout reproche. La scène entre les deux fiancés, au couvent, malgré la poésie qui l'enveloppe, malgré les roses et les cantiques d'un cloître qui rappelle un peu celui du *Domino noir*, cette scène, écrite du meilleur style et plus d'une fois touchante, ne nous a pourtant satisfait qu'à demi. « Je ne vous aime plus, » balbutie Madeleine; mais de ces lèvres, même contraintes et tremblantes, comment peut tomber un si cruel mensonge? Quelle jeune fille, je le demande à celles qui peut-être nous lisent, n'aurait dit plutôt à Didier : On ne veut plus que je vous aime! »

Plus encore que Madeleine, Didier nous a désorienté. Au début du quatrième acte, après la révélation fatale, nous l'avons vu agité, nerveux. Les livres, les médecins qu'il consultait semblaient d'abord ne lui répondre que par des menaces; la mère elle-même croyait que le mal commençait son œuvre et que l'idée fixe avait déjà saisi l'enfant. Elle se trompait, et nous avec elle, et c'est Didier qui nous trompait. Tout d'un coup il nous désabuse, mais d'un coup trop brusque et qui nous déconcerte. Nous ne comprenons pas comment, encore moins pourquoi ce visage tourmenté s'apaise, pourquoi ces yeux que hantait déjà l'affreuse vision s'illuminent d'espérance et de joie. Il y a là dans l'âme du jeune homme une volte-face inintelligible, et qu'il eût fallu d'autant mieux préparer d'abord ou justifier ensuite, qu'elle décide du dénoûment, qu'elle est ce dénoûment lui-même.

Enfin, dans le beau rôle de la mère, il reste encore un point faible (ou fort, car il a été très discuté), au moins un point douteux : c'est la scène où la marquise d'Alein, pour arracher Didier à la menace de la folie, pour chasser de son cerveau l'idée funeste qu'il est le fils d'un fou, va presque jusqu'à lui laisser entendre que ce fou n'était pas son père, et qu'elle, sa mère, a failli. Le moyen est pathétique, d'autant plus que le complice choisi par la marquise et présent à la tentative hardie est le vieil Hornus, qui jadis a secrètement aimé la mère de son élève. Ce mouvement, c'est là ce qui l'excuse et peut-être le sauve, amène chez Didier un contre-coup émouvant, une belle protestation de piété filiale sur laquelle a compté l'auteur avec raison; mais pourtant c'est là trop d'audace; l'effort est au-dessus, au-dessous plutôt, d'une mère. Dans le chef-d'œuvre dramatique de M. Daudet, l'*Arlésienne*, une autre mère allait, pour sauver son enfant, jusqu'à lui laisser épouser une coquine; elle n'eût pas été plus loin. Et puis, comme tout à l'heure à toutes les fiancées, faut-il en appeler ici à tous les fils? En est-il un qui, à la place de Didier, mis entre les deux terribles héritages, préférerait celui de la faute, et de la faute maternelle, à celui du malheur?

Voilà bien des critiques, n'est-ce pas; mais critiques de détail, de métier aussi, qui laissent debout la pièce sympathique, intéressante, émouvante de M. Daudet. Un souffle de tendresse, de jeunesse et de passion l'anime tout entière et quelquefois, au second acte par exemple, la porte sur les sommets. Quand cette écervelée d'Estelle, qui n'est pas méchante au fond, dit naïvement à Didier, qu'elle vient de frapper au cœur : « Je vous ai fait de la peine, » avec quelle indignation et quelle éloquence le jeune homme se récrie devant ce pauvre petit mot appliqué à son immense douleur! Mais surtout, après la fuite de la vieille fille, épouvantée d'avoir déchaîné cet orage, entre la mère et le fils quelle scène magnifique s'engage! Didier interroge la marquise; il la presse de lui avouer quelle honte, quelle malédiction pèse sur eux. « Mon père? demande-t-il avec angoisse. — Ton père était un honnête homme, je le jure. » Et au cri de soulagement que pousse l'enfant, la mère répond, ou plutôt elle se répond à elle-même, à elle seule, par cet adorable cri de fierté et de reconnaissance maternelle : « Il ne m'a rien demandé, à moi! Pas même effleurée d'un soupçon. » Le mot, d'un seul éclair, illumine ces deux âmes aussi pures l'une que l'autre. Toute la scène d'ailleurs est à la même hauteur, et l'on voudrait pouvoir la citer en entier. Retenons-en un mot encore, aussi délicat que l'autre est éclatant. Au bas de sa photographie, donnée à son fiancé, Madeleine avait écrit : « A Didier, pour la vie. » De ce portrait qu'on vient lui reprendre, le pauvre garçon invoque désespérément le témoignage, qu'il ne peut croire menteur; il en relit la dédicace, et comme s'il ne suffisait pas de ses yeux obscurcis par les larmes pour rassurer son angoisse d'amour : « Lis maintenant, dit-il à sa mère, lis tout haut pour que j'entende. »

Voilà les scènes capitales de *l'Obstacle;* voilà par quelles beautés tour à tour délicates et puissantes, jamais vulgaires et toujours honnêtes, l'œuvre, qui peut ne pas être d'un dramaturge consommé, est encore du grand poète, du grand artiste et du grand écrivain que vous savez. Ah! *Petit Chose*, *Petit Chose*, depuis votre enfance exquise, bien des sentimens, bien des passions ont traversé votre âme. Vous avez connu l'ironie, la malice, l'amertume parfois et peut-être la haine. Mais vous avez vieilli, souffert, et la souffrance et l'âge ont désarmé vos rigueurs et mouillé de larmes tous vos sourires. Au lieu de railler, vous compatissez maintenant; vous écoutez de nouveau, comme dit le rêveur allemand, chanter l'oiseau de vos jeunes années; vous avez retrouvé votre tendresse première, votre cœur d'autrefois, votre cœur pitoyable et bon, celui dont vous chérissiez jadis Désirée Delobelle, le pauvre Jack, le petit roi Madou, enfin et surtout peut-être la vieille maman Jansoulet. Plus encore que des autres femmes, vous serez aimé de toutes les mères, parce que nul ne les a aimées comme vous.

Le fait est qu'elle hantait notre mémoire, tandis que nous écoutions

la marquise d'Alein, cette admirable, cette antique figure de Rose Mamaï. A l'honnête langage, un peu sentencieux et fleuri, du brave Hornus, il ne manquait rien que l'accent de Provence avec je ne sais quelle grandeur de la Bible ou d'Homère, pour qu'il fût digne du vieux pâtre Balthazar. Le précepteur et le berger n'ont-ils pas souffert du même mal, silencieux et stoïques tous deux ? La nature enfin est pareille dans le chef-d'œuvre de M. Daudet et dans sa dernière œuvre, où l'on trouve encore des coins de paysage embaumés. Autour de Didier enfant, quand il lisait Virgile, Hornus nous conte que les abeilles d'or tourbillonnaient et semblaient s'échapper du vieux livre ; sur le cloître où s'est réfugiée Madeleine, sur le parc du jeune marquis d'Alein, menacé lui aussi dans sa raison et ses amours, le ciel est aussi bleu que sur la pauvre cour de ferme où se meurent les beaux vingt ans de Frédéri.

Remercions M. Daudet de s'être rappelé et de nous avoir rappelé *l'Arlésienne*, admirable drame autrefois méconnu, mais aujourd'hui, j'espère, à jamais glorifié ; note unique dans le théâtre contemporain et dont l'écho nous a enchanté. Remercions encore l'auteur de *l'Obstacle* de n'avoir pas traité en pièce à thèse, dans le sens fâcheux du mot, cette pièce où cependant une thèse aussi grave est effleurée. Je dis effleurée seulement, et de ce chef on a critiqué M. Daudet. Par cela seul qu'il a reporté deux ans après la naissance du fils l'explosion de la folie paternelle et qu'il a donné pour cause à cette folie non pas une prédisposition organique, mais un accident fortuit, il a, dit-on, tranché le nœud qu'il avait promis de dénouer. — Non, M. Daudet n'a pas, selon nous, éludé la question ; il l'a seulement réduite et pour ainsi dire éloignée ; il y a vu un élément de drame et non pas un sujet de raisonnement et de démonstration. Plus de rigueur pathologique nous eût jetés dans la science pure, dans un calcul de probabilités médicales ; serré entre des conditions plus strictes, la pièce ne passait plus, elle étouffait.

Que si d'ailleurs M. Daudet l'avait voulu, il pouvait prendre les choses d'une autre manière, voire de deux autres. Il pouvait à son choix, supposant toujours alors chez le feu marquis d'Alein la folie spontanée et antérieure à la naissance de Didier, il pouvait, dis-je, ou sauver le jeune homme ou le perdre, et donner ainsi la victoire, une victoire plus éclatante, j'en conviens, et plus décisive, à la liberté ou à l'atavisme. Ibsen, nous le disions au début, a montré dans ses *Revenans* un exemple de cette hérédité inéluctable, qui pourrait bien n'être elle-même, sous une forme compatible avec la science moderne, que le revenant du *fatum* antique. M. Daudet a choisi pour ainsi dire une solution mitigée. Il a mis les deux principes, les deux forces aux prises, mais il a adouci les conditions du combat.

M. Daudet enfin, dans ces quatre actes, ne disserte pas un instant ;

jamais il ne fait le savant, encore moins le pédant. Il n'a garde d'étaler une facile et vaine érudition d'aliéniste. Il a pu écrire son drame et tous peuvent l'entendre sans la moindre notion technique des maladies cérébrales. Les jeunes réalistes, naturalistes, matérialistes, physiologistes de l'heure présente et du Théâtre-Libre auraient sans doute fait le contraire. Ils auraient penché aussi vers un autre dénoûment. Ils auraient parié pour le désespoir ; M. Daudet a tenu pour l'espérance. Il n'a pas conclu comme pouvaient s'y attendre quelques-uns de ceux qui se réclament de lui, se disent tout haut ses disciples ou ses égaux et tout bas ses maîtres. Il a protesté contre la fatalité qui nous épouvante, au nom de la volonté et de la liberté qui nous rassurent. Il a opté pour la raison et selon la raison, car il est raisonnable d'espérer que Didier d'Alein ne deviendra pas fou, et cela est consolant aussi. Et puis, comme dit Hornus à M. de Castillan, en parlant de Didier : « Vous avez peur de l'hérédité, de son hérédité. Mais lui, qui le garantit de la vôtre ? » Et il poursuit : « Que deviendrait-on si l'on scrutait ainsi le passé de tous et le lointain des générations ? » Il avait raison, le vieux sage, et nous rappelait un vers de *l'Espoir en Dieu :*

Vous les voulez trop purs, les heureux que vous faites !

Si le mariage, comme le disent quelques personnes mariées, est le ciel sur la terre, qu'il ne les veuille pas plus purs que le ciel de là-haut, les heureux qu'il fera, ou bien il n'en fera jamais.

L'Obstacle est bien joué : par M. Lafontaine, avec l'onction, la sensibilité romanesque et un peu chevrotante qui sied au personnage ; par Mme Pasca, de tout point excellente et dont le talent nous a semblé aussi ferme, aussi sobre, aussi dramatique et moins nerveux qu'il y a deux ou trois ans ; par M. Raphaël Duflos enfin, dont nous n'espérions ni cette émotion, ni cette tendresse. Mlle Sizos pèche par un peu de maniérisme, et Mme Desclauzas, dans un rôle dangereux, par l'excès de ses qualités comiques.

La Comédie-Française, avant la grosse partie de cet hiver, qui se jouera dans quelques jours, en a gagné une petite, grâce à un aimable proverbe en un acte de M. de Courcy : *une Conversion.* Quoi qu'en ait dit l'auteur du *Caprice,* le père des proverbes en un acte, ce ne sont pas toujours les jeunes curés qui font les meilleurs sermons. Il frise la cinquantaine, le beau Raoul de Briche, qui sermonne la petite Mme de Champnollin, la femme d'un de ses bons amis. M. de Champnollin délaisse sa femme, qui s'ennuie et se distrait au bal, au théâtre ; plaisirs innocens encore, mais dangereux au gré de l'amitié inquiète de Raoul. Voilà pourquoi Raoul prêche ; mais il prêche d'étrange sorte : d'abord

contre un certain M. de Latour, puis insensiblement pour lui-même. Tout ce que Mme de Champnollin devait refuser de M. de Latour, et surtout lui refuser, devient possible et permis avec M. de Briche. Comme bien vous pensez, la jeune femme entend à demi-mot la leçon; elle invite son garde du corps à dîner en tête-à-tête, à la mener au théâtre en loge grillée. Mais, au dernier moment, elle se dérobe et prend le train du soir pour aller rejoindre son mari, ne laissant sur la table qu'un billet moqueur avec lequel de Briche allume philosophiquement son cigare. Le sermon a profité, quoique le curé ne fût plus tout jeune, peut-être parce qu'il ne l'était plus.

Ce badinage, qui n'est ni sans agrément, ni sans esprit, a réussi. Mme Barretta et M. Febvre le disent fort bien. M. Febvre le joue mieux encore. Il est charmant dans la scène muette, un peu longue, mais, grâce à lui, très plaisante, qui termine la pièce, et Mlle Ludwig, la soubrette, lui donne là quelques silencieuses mais spirituelles répliques.

« Et *Tartufe?* » Eh bien! un grand comédien de plus vient de s'y essayer et d'y échouer à demi. A demi seulement, car si l'illustre doyen de la Comédie-Française a donné au personnage les allures plus qu'équivoques, je dirais, si j'osais, un peu répugnantes, d'un vieux sacristain libidineux, il a dit le rôle avec une largeur singulière, même pour lui. Cette ampleur, cette puissance, cette clarté de diction, n'ont que trop manqué aux autres interprètes du chef-d'œuvre, du moins à plusieurs d'entre eux, qui ne sont ni Mlle Reichenberg, ni M. Silvain, ni même Mlle Marsy, ni surtout M. Coquelin, exquis dans le petit rôle de Loyal.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Comme la dernière année a fini, l'année nouvelle a commencé sous les mêmes influences, sous l'astre clément, quoique un peu froid et un peu terne, de la paix. Le passage de 1890 à 1891 s'est fait sans contretemps, sans accident et à peu près sans bruit dans l'Europe entière aussi bien qu'en France. Cette année nouvelle, qui est déjà vieille de quinze jours, a vécu ses premières heures en toute tranquillité; elle ne nous a porté ni promesses bien séduisantes, ni pronostics trop inquiétans, et, si ce n'était l'imprévu, l'obscur et insaisissable imprévu qu'elle peut toujours garder en réserve, elle semblerait destinée à passer encore une fois sans troubler et sans étonner le monde. On verra bien ce qui en sera. En attendant, à en croire l'apparence des choses, on n'en est pas aux agitations, aux grands conflits, aux perspectives troublantes. Il y a certainement partout assez d'affaires, assez de problèmes délicats ou profonds pour alimenter les discours et les polémiques, pour tenir en éveil la vigilance soucieuse des esprits réfléchis et prévoyans. On ne se hâte pas de s'émouvoir de tout; le goût de la paix, qui est universel, est aussi une force. C'est le goût du moment, — et pour la France particulièrement, pour la France qui entre avec toute sa bonne volonté dans l'année nouvelle, qui retrouve aujourd'hui son parlement, ce n'est pas la dernière élection sénatoriale qui l'a sérieusement émue et agitée.

C'est toujours, assurément, une affaire grave que le renouvellement d'une des deux assemblées, puisqu'il est plus ou moins une manifestation des sentimens publics et qu'il peut avoir son influence sur la politique du pays. Par le fait, cependant, s'il faut tout dire, ces dernières élections sénatoriales ont passé sans remuer sensiblement l'opinion; elles l'ont à peine effleurée. Est-ce parce que l'expression d'un suffrage limité et partiel est moins saisissante, moins faite pour intéresser le pays? Est-ce parce que d'avance on n'attendait rien d'extraor-

dinaire de ce renouvellement, que des candidats de bonne humeur ont appelé le « rajeunissement » du sénat? Toujours est-il que le scrutin s'est ouvert, puisqu'il s'est fermé, — que, dans trente départemens, il y a eu quelques nouveaux sénateurs élus, quelques autres sénateurs demeurés en chemin, et que tout cela s'est passé au milieu d'une parfaite placidité d'opinion. La campagne a été menée sans chaleur, le vote a été recueilli et reçu sans surprise. Tout au plus, dans ce mouvement électoral, si on peut l'appeler un mouvement, y a-t-il eu quelques incidens à demi caractéristiques, comme la réélection de M. de Freycinet à Paris et l'élection de M. Jules Ferry dans les Vosges. M. le président du conseil, qui avait adressé, avant le vote, à ses électeurs un discours où il avait prodigué l'art des euphémismes et des concessions habiles, a été élu surtout, on n'en peut douter, comme le représentant par destination d'une idée patriotique, comme le ministre chargé des intérêts de l'armée. M. Jules Ferry, quant à lui, ne cachait plus son impatience de rentrer en scène, et il n'a point hésité à donner des gages aux radicaux pour retrouver une tribune. Il a été élu, c'est bien heureux! Il souffrait trop du silence auquel il a été réduit depuis un an : il se dédommageait, il est vrai, par toute sorte de conversations et d'allocutions; il se dédommagera encore mieux au sénat, où il a tout l'air de vouloir représenter l'infatuation de l'homme qui en est encore à mettre son orgueil dans tout ce qui a fait son impopularité, dans des lois de combat qui ont si profondément divisé la France. M. de Freycinet, M. Jules Ferry, sont les deux personnages de la dernière représentation du scrutin.

Pour le reste, pour l'ensemble de ces élections du 4 janvier, le résultat était trop faiblement contesté, trop prévu, pour avoir été une surprise. On ne peut s'y tromper : c'est un vote de plus pour la république et pour les républicains, parce que là est le courant aujourd'hui; c'est une défaite de plus pour les conservateurs, qui ont perdu encore quelques voix, parce que, depuis quelque temps, il faut l'avouer, les conservateurs, attardés dans une immobilité chagrine, n'ont rien fait pour reprendre position, pour défendre utilement les intérêts qu'ils représentent. Les élections du sénat, si l'on veut, sont la suite et le complément des élections législatives, et, si l'opinion s'en est si peu émue, c'est qu'elle a bien senti que quelques voix de plus ou de moins ne changeaient rien, que la question n'était pas là. Que les républicains servis par les circonstances, et, tout pleins de l'esprit de parti, tirent vanité d'un facile succès, qu'ils s'extasient une fois de plus sur leurs progrès dans le pays, soit. C'est bien certain, ils ont la majorité dans le sénat comme dans la chambre des députés; ils l'avaient déjà, ils l'ont un peu plus. Seulement, qu'est-ce que cela prouve pour la sûreté même, pour la bonne administration de la république? Quelle poli-

tique prétend-on dégager de cette situation dont le dernier scrutin sénatorial n'est qu'un incident?

La majorité, tous les gouvernemens, tous les régimes l'ont eue successivement, sans en être plus avancés, sans être plus sûrs du lendemain. Est-ce que la monarchie de Juillet n'avait pas la majorité, l'assentiment du pays paisible et laborieux, à la veille de cette révolution de février, qui contenait en germe un avenir de désastres? Est-ce que le dernier empire lui-même n'avait pas son plébiscite, une majorité qui touchait presque à l'unanimité, la veille du jour où il se précipitait dans cette effroyable aventure qui a coûté à la France son intégrité et son prestige? L'erreur de tous les gouvernemens est de croire que leur unique affaire est de gagner des voix, de se délivrer de leurs adversaires, de les exclure des assemblées, des conseils, des fonctions, d'avoir la majorité et de s'en servir. Ils ne veulent pas voir que le danger, pour eux, n'est pas dans les hasards d'un vote ni dans la force de leurs adversaires, puisque c'est un phénomène à peu près invariable, depuis un siècle, que les régimes ne périssent pas par leurs adversaires; le danger, le vrai danger pour eux est dans leurs faiblesses, quelquefois dans leurs folies, surtout dans l'illusion que donne un succès, dû souvent à un état particulier des esprits. Et c'est là précisément la question, aujourd'hui. Évidemment, les républicains ont la majorité. Ils ont la faveur des circonstances; ils n'ont certes pas beaucoup à craindre de leurs adversaires. Ce qui les menace, ce n'est pas une opposition préméditée et habilement conduite contre la république; le vrai danger pour eux est en eux-mêmes, dans leurs passions exclusives, dans leurs préjugés, dans leurs faux calculs, dans leurs abus de domination, dans un esprit de secte obstiné à défier les croyances religieuses, dans l'instabilité qu'ils créent, par une altération systématique de toutes les garanties constitutionnelles. Ah! sans doute, à travers tout, le pays se soutient et vit de sa vie propre, toujours actif à féconder la terre et à multiplier ses industries. Il ne marchande pas ses votes quand on les lui demande, surtout en lui faisant des promesses qu'on oubliera le lendemain. Si on fait un emprunt nouveau, comme celui qu'on ouvrait hier, cet emprunt, nécessité par des fautes financières, est couvert dix-sept fois: quatorze milliards vont s'offrir au Trésor! Cela signifie qu'au-dessous et en dehors des partis qui s'agitent stérilement, il y a toujours la masse nationale qui reste laborieuse et productive, une France qui garde la puissance de son crédit. Le danger de la fausse politique n'existe pas moins, en dépit de toutes les apparences et des majorités officielles.

Chose curieuse! Il y a moins de deux ans, une crise des plus graves, des plus violentes, a éclaté, une crise qui pouvait être mortelle, non-seulement pour la république, mais pour les libertés, pour la dignité, pour la sécurité de la France. S'il y a un fait avéré, c'est que cette

crise périlleuse et humiliante était la suite de toute une politique qui, en prodiguant les dépenses ruineuses, les vexations de parti, les tyrannies locales, les persécutions de croyances, avait accumulé les mécontentemens, les défiances, les désaffections. Le danger a été conjuré parce qu'on n'avait, heureusement, affaire qu'à un fantôme affublé en dictateur de vaudeville, et parce que le pays s'est victorieusement ressaisi devant le péril. C'est un fait; le souvenir en est encore vivant! Et pourtant, à peine la petite représentation césarienne a-t-elle cessé d'être une obsession, à peine deux ans sont-ils passés, cette politique, qui a donné la mesure de sa malfaisante influence, essaie de revivre, soutenue avec la jactance de secte par les uns, avec une timide docilité par les autres.

M. Jules Ferry, qui, dans les momens où il veut paraître un homme de gouvernement, est, comme on sait, un grand défenseur du concordat, de la paix religieuse, n'est pas moins opiniâtre pour les laïcisations à outrance, pour la guerre à toutes les habitudes, à toutes les traditions d'enseignement religieux. C'est son programme sénatorial! Le nouveau sénateur des Vosges ne veut ni halte, ni ménagemens dans la laïcisation. Si même un député de Lyon, républicain instruit et prudent, M. Aynard, demande qu'on ne se hâte pas, qu'on écoute au moins les communes, M. Jules Ferry se refuse fièrement à la plus modeste des atténuations. De sorte que, dans son libéralisme, M. Jules Ferry en est toujours à ne tenir compte ni du plus simple droit des communes, ni du droit des pères de famille! Il n'est pas jusqu'à l'honnête et paisible M. Méline qui, oubliant un moment l'agriculture, ne se soit cru obligé de dire son mot tout récemment, dans un discours qu'il a prononcé à Remiremont. A la vérité, M. Méline est un peu partagé. Homme de bon sens et de modération, il avoue son respect pour l'idée religieuse, qu'il ose même appeler « une grande force morale et sociale. » Il admettrait volontiers quelques tempéramens dans l'application des lois scolaires et de la loi militaire; mais aussitôt, comme s'il craignait d'en avoir trop dit, de se brouiller avec les radicaux, il se hâte d'ajouter qu'il ne tient pas à être agréable au clergé, qu'il faut être sans ménagemens pour les prêtres qui se mêlent de politique, que le gouvernement a été peut-être « trop faible » dans ses répressions à l'égard des ecclésiastiques. Il ne méconnaît pas l'importance de manifestations comme celle de M. le cardinal Lavigerie; mais, en même temps, il se hâte de prendre ses précautions, de déclarer que les républicains doivent être « circonspects et méfians, » qu'il faut se garder de « livrer imprudemment les clefs de la maison! » Moins fanatique que M. Jules Ferry ou que M. Brisson, qui redoutait si plaisamment, l'autre jour, les « infiltrations » religieuses dans la république, M. Méline a eu visiblement quelque intention modératrice : il a craint d'aller jusqu'au bout, d'avouer tout haut une pensée d'apaisement,

d'être suspect dans son propre parti. Les républicains les plus modérés en sont là. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'on maintient une situation où la république, au lieu d'être un gouvernement régulier et fixé, reste un régime de guerre et de combat, soumis par suite à toutes les chances de la guerre. C'est tout simplement la prolongation de l'état révolutionnaire. En est-on plus avancé?

Le malheur des républicains, en effet, est d'être entrés dans les affaires sans avoir pu se dégager encore de leurs habitudes révolutionnaires. Ils ont les majorités, c'est entendu; ils ont le pouvoir, les ministères, les fonctions, le budget, la force administrative et militaire; ils sont établis dans le règne, ils sont l'état, ils ne cessent de revendiquer les droits de l'état: au fond, ils sont restés des révolutionnaires dans leurs idées et dans leurs procédés, dans leur politique, dans leur manière d'entendre les lois, les institutions parlementaires de la république. Et, quand on cherche parfois pourquoi, en dépit de tous les succès de scrutin, il y a toujours un sentiment vague d'incertitude, à quoi tiennent ces instabilités, ces crises obscures, ces débats stériles, ces confusions qu'on va revoir peut-être dans la session ouverte d'hier, la raison est bien simple: c'est que nous n'avons pas le vrai régime parlementaire, ou du moins, que nous n'avons qu'un régime parlementaire faussé et dénaturé par l'esprit d'un parti resté révolutionnaire. La constitution dit qu'il y a deux assemblées qui ont des droits égaux, et un pouvoir exécutif, qui a, lui aussi, ses prérogatives. Cela signifie, pour les partis, qu'il n'y a qu'un seul pouvoir omnipotent, que les deux autres pouvoirs sont effacés et subordonnés, qu'ils doivent même se résigner à leur rôle, s'ils ne veulent pas être supprimés. C'est là la réalité !

C'est le fait évident, sensible, qui depuis dix ans va par degrés en s'accentuant, en se développant. C'est la chambre, et la chambre à peu près seule, qui règne et gouverne par ses commissions, par ses interpellations, par ses interventions incessantes et remuantes dans les affaires, par une sorte de prépotence abusive qui s'étend à tout. Chaque année, c'est une habitude invétérée, elle garde le budget huit mois dans sa commission, laissant à peine huit jours au sénat pour exercer ses droits, et par le fait, le budget est un moyen de pénétrer dans l'intimité des bureaux et dans les plus minutieux détails des services publics, de toucher à tout, à l'administration, à la justice, à l'armée, à la législation générale elle-même. A tout propos, par la voie indirecte d'un crédit supprimé et quelquefois d'un amendement improvisé, on change une loi permanente au risque d'ébranler toute une organisation. Par sa commission du budget, la chambre gouverne la fortune de la France comme elle s'introduit à tout instant dans bien d'autres affaires par toutes ces commissions de fantaisie qui sont allées gravement cet été inspecter des mines, s'immiscer dans les

détails les plus intimes de l'organisation du travail industriel. A l'heure qu'il est et depuis quelques mois déjà, elle a sa grande commission des douanes. Assurément, la chambre a le droit de faire ses enquêtes, de s'occuper des conditions du commerce national. On ne peut cependant se dissimuler le danger de cette omnipotence d'une commission, qui, sous prétexte de remanier des tarifs, touche à toute la diplomatie commerciale de la France, sans se préoccuper des conséquences que peut avoir pour la production française dans le monde entier une dénonciation sommaire de tous les traités de commerce. Au fond, c'est une usurpation parlementaire de la chambre sous toutes les formes. Que reste-t-il au sénat? Oh! sûrement, on est prêt à relever et à exalter le sénat quand il rend le service d'exécuter le boulangisme. Le lendemain, on le ramène à son rôle plus que modeste. On lui donne ses huit jours pour voter le budget et s'il fait quelque difficulté, on l'accuse de provoquer des conflits. On lui envoie une loi comme cette récente loi des syndicats qui serait le bouleversement de l'industrie française, et s'il hésite, on menace de le supprimer. Le sénat est un grand corps qui a l'avantage des lumières, de l'expérience, de l'éloquence, et le malheur de ne rien décider. On lui a même signifié un jour qu'il ne comptait pas dans la politique.

Entre les deux assemblées vivant dans des conditions si inégales, le gouvernement reste perplexe. Nous ne parlons pas de M. le président de la république qui, assurément, pour sa part, garde toujours le décorum de sa magistrature et fait avec autant de conscience que de bonne grâce les honneurs de la France en se renfermant dans une dignité impartiale et désintéressée. Le gouvernement lui-même, le ministère, quel qu'il soit, se résigne à subir le rôle effacé qu'on lui fait. Il a les attributions officielles de l'exécutif, il n'en a ni l'autorité morale, ni l'initiative. Il cède devant les commissions et devant la chambre, M. le ministre des finances en sait quelque chose depuis la dernière discussion du budget; il cède devant une interpellation un peu pressante. Il craindrait de se compromettre par l'expression d'une opinion résolue, d'une volonté. Il n'est pas le gouvernement, il est aux affaires le gérant d'une majorité qui lui impose ses passions et se croit tout permis sans savoir toujours ce qu'elle veut. De telle façon que des trois pouvoirs, l'un dépasse sans cesse ses droits, l'autre ne va pas même jusqu'à la limite de ceux qui lui restent, le troisième n'exerce pas du tout les siens. Et voilà comment tout reste assez vague, rien ne se fonde, même avec des succès de scrutin en apparence décisifs! Il y a longtemps déjà qu'un homme illustre, M. Guizot, a dit que lorsqu'on était sorti de l'ordre, le progrès était d'y rentrer. Le progrès serait aujourd'hui de revenir enfin aux conditions d'un vrai gouvernement parlementaire, d'un régime sensé, réparateur, prévoyant pour tous les intérêts, pacificateur des esprits, — et ce serait, avec l'année nouvelle,

ce qu'il y aurait de mieux pour la république elle-même comme pour la France.

Qu'adviendra-t-il de cette année nouvelle pour l'Europe? A la vérité, elle est longue et elle peut toujours nous ménager des surprises. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est qu'elle a commencé avec des apparences favorables et par des complimens à Berlin, comme à Vienne et à Rome. A Paris, la réception du corps diplomatique à l'Élysée a eu un caractère particulier de cordiale courtoisie. Entre le nonce et M. le président de la République, on n'a parlé que de paix, de liberté, de justice, de sympathies mutuelles. Tout est pour le mieux, — et il faut vraiment qu'il y ait dans quelques pays un singulier besoin de s'émouvoir pour aller chercher une arrière-pensée belliqueuse dans le discours que M. le président du conseil a adressé à ses électeurs parisiens avant le scrutin sénatorial. On peut se rassurer, M. le ministre de la guerre de France n'a donné aucun ordre de mobilisation et n'a sûrement menacé personne! Rien n'indique donc qu'il y ait en Europe des complications prochaines ou quelque grosse question près de se réveiller. Tout se réduit, pour le moment, à des incidens lointains, à des négociations spéciales ouvertes un peu de toutes parts : négociations entre la France et l'Angleterre sur les pêcheries de Terre-Neuve, — négociations entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la mer de Behring, — négociations du Portugal avec l'Angleterre et même avec la Belgique au sujet de quelques territoires du Congo; mais ce ne sont là que de simples débats entre diplomates, et ce qu'il y aurait tout au plus de caractéristique dans une de ces affaires, c'est que l'exemple donné il y a quelques années par M. de Bismarck a décidément des imitateurs. Le Portugal et la Belgique ont d'un commun accord invoqué l'arbitrage du pape dans leur petit différend du Congo, — et ce n'est sûrement pas là un présage de guerre!

Des incidens de diplomatie, des mouvemens intérieurs, des crises de pouvoir ou d'élections, c'est l'histoire de tous les ans, c'est l'histoire de tous les pays. Sans avoir été troublée par des commotions violentes, l'année qui a dit son dernier mot il y a quinze jours ne laisse pas d'avoir son intérêt pour l'Espagne. On pourrait dire que c'est le terme de la première étape de la régence espagnole, du règne de ce jeune roi qui n'était pas même encore né au moment de la mort prématurée de son père Alphonse XII. Cette période a fini avec le ministère de M. Sagasta, remplacé il y a six mois par un ministère conservateur, et avec la première législature de la régence qui va être renouvelée dans quelques jours par l'élection. Elle avait duré quatre années, et ces quatre années difficiles n'ont pas été sans avantages ou sans compensations, puisque dans l'intervalle l'Espagne a pu traverser sans trouble les premières épreuves d'une minorité inaugurée dans les conditions les plus périlleuses. Elles ont laissé à la nouvelle régente, à la reine Marie-Chris-

tine, le temps de se faire aimer et respecter du pays, de se populariser par sa droiture et sa bonne grâce. L'art du premier ministre de cette régence si cruellement improvisée a été d'atténuer autant que possible une crise qui pouvait être redoutable, de profiter de la trêve des partis, de désarmer les hostilités révolutionnaires en montrant que cette monarchie d'un enfant et d'une femme était compatible avec tous les progrès libéraux. M. Sagasta a réussi, non sans peine quelquefois, à faire accepter une série de réformes civiles ou politiques dont le rétablissement du suffrage universel a été le couronnement. Il s'est maintenu jusqu'au jour où il a été évident que son règne était épuisé et compromis par les divisions de ses amis, de ses alliés de toutes les nuances libérales, que le moment d'une évolution nouvelle était arrivé. C'est une autre phase qui a commencé avec l'avènement du ministère conservateur de M. Canovas del Castillo, qui a repris le pouvoir, qui l'exerce encore aujourd'hui au-delà des Pyrénées.

Le mérite de M. Canovas del Castillo a été d'entrer simplement, sans arrière-pensée, dans cette situation nouvelle. Premier ministre au moment de la mort du roi Alphonse XII, il s'était prêté lui-même, avec autant d'abnégation que de prévoyance, à la formation d'un ministère libéral dans l'intérêt de la monarchie. Il s'était conduit en homme d'état, et depuis, du moins jusqu'à ces derniers temps, il n'avait pas cessé de garder une prudente réserve à l'égard de M. Sagasta. Il pouvait rester un adversaire, il a pu combattre quelques-unes des lois proposées par le dernier cabinet, il s'abstenait de toute contestation trop ardente de parti, de tout ce qui aurait pu créer des difficultés à la régence. Le jour où la coalition qui formait la majorité ministérielle a commencé à se dissoudre, où les divisions libérales rendaient le pouvoir à peu près impossible à M. Sagasta, M Canovas del Castillo était naturellement désigné pour reprendre la direction des affaires. C'était le jeu régulier des partis dans un pays constitutionnel, et ici encore, par ses déclarations, par le choix de ses collègues, le nouveau président du conseil a eu le soin d'éviter toute apparence de réaction systématique et violente. Il a loyalement accepté l'héritage des lois libérales du dernier ministère, et par une combinaison qui n'avait plus peut-être rien d'imprévu depuis quelque temps, c'est M. Canovas del Castillo qui se trouve avoir à présider à la première application du suffrage universel rétabli par M. Sagasta. En réalité, à part toutes les autres questions de diplomatie ou d'intérêt commercial qui occupent aujourd'hui tous les gouvernemens, c'est cette application du suffrage universel qui reste à Madrid la grande affaire du ministère conservateur, surtout du ministère de l'intérieur, M. Francisco Silvela. De ce scrutin, en effet, dépend la direction prochaine de la politique de l'Espagne. Le ministère s'y prépare activement depuis qu'il est au pouvoir; les partis s'y préparent, eux aussi, avec une ar-

deur croissante, à laquelle le pays jusqu'ici semble avoir quelque peine à s'associer.

Déjà la bataille a commencé le mois dernier à l'occasion du renouvellement partiel des conseils provinciaux. Ce n'était sans doute qu'une première escarmouche qui gardait encore un caractère local; elle n'était pas cependant sans signification et sans importance, puisqu'une partie du sénat est élective, et qu'en Espagne comme en France les conseils provinciaux, aussi bien que les conseils municipaux, concourent, avec quelques autres corporations, au choix de cette fraction de l'assemblée sénatoriale : il y avait donc un intérêt évident. En dépit de tout, le fait le plus frappant, dans cette première élection, qui aura son influence sur la nomination des sénateurs, c'est l'abstention des masses : près des trois quarts des électeurs ont négligé d'aller exercer leurs nouveaux droits. Tel qu'il est, ce premier scrutin a donné sans doute quelques succès aux diverses oppositions, aux libéraux à Madrid, aux républicains dans le midi, aux carlistes dans le nord. Au demeurant, le gouvernement a gardé ou reconquis l'avantage dans un assez grand nombre de conseils, à Valence, à Grenade, à Murcie, à Oviédo, à Séville, même à Barcelone. C'est de tradition au-delà des Pyrénées : les conseils locaux vont le plus souvent aux libéraux quand le ministère est libéral, ils reviennent aux conservateurs quand le ministère est conservateur et a eu le temps de faire sentir son action. Au fond, ce scrutin du mois dernier n'est qu'un prélude plus ou moins significatif de la vraie bataille qui se prépare pour le renouvellement du congrès et d'une partie du sénat. C'est maintenant décidé. Les cortès nouvelles se réuniront le 4 mars, les élections sont fixées au 1er février. Il n'y a plus que quelques jours, et pendant ces quelques jours la lutte va s'animer singulièrement, au moins entre les chefs de partis qui conduisent la campagne. Elle peut devenir d'autant plus vive que tous les partis, conservateurs, républicains de toutes les nuances, socialistes, carlistes, libéraux, semblent décidés à se jeter dans la mêlée pour essayer de secouer et de capter cette masse inerte et énigmatique du suffrage universel.

Que sortira-il de ce scrutin espagnol du 1er février? Le gouvernement garde sans doute bien des chances de succès, par cela même qu'il est le gouvernement. Il n'a peut-être pas autant de liberté d'action qu'autrefois, depuis que la dernière loi électorale a placé auprès de lui une sorte de junte indépendante, qui est comme un tribunal supérieur chargé de le contrôler et de surveiller l'application du suffrage universel. Il n'a pas moins, comme ceux qui l'ont précédé, toutes les influences officielles, et il vient de s'assurer une chance de plus, par une mesure économique toute récente qui est dans ses traditions, dans ses opinions, mais qui répond aussi à un instinct assez général au-delà des Pyrénées, et même au vœu de bien des libéraux. Par une série

de décrets royaux qu'il a pu rendre en se servant d'une autorisation des cortès et sans dépasser les limites que lui imposaient les traités de commerce, il a élevé les droits de douane sur les céréales, sur les bestiaux. C'est un acte de politique protectionniste, qui est fait pour retentir dans les Castilles, en Catalogne, partout où il y a des intérêts agricoles et industriels qui souffrent et se plaignent depuis longtemps. C'est pour sa résistance à cette politique de protectionnisme que le dernier cabinet a vu se séparer de lui un ancien ministre, M. Gamazo, et d'autres libéraux. La mesure, en restant peut-être hasardeuse pour l'avenir des relations commerciales de l'Espagne, est donc habile pour le moment, à la veille des élections.

D'un autre côté, au camp des oppositions, il y a visiblement un assez grand désarroi. En dehors des partis les plus extrêmes, tout dépendait jusqu'à un certain point de l'accord qui aurait pu se former entre les libéraux, dont M. Sagasta reste le chef, et les républicains dont M. Castelar est toujours l'interprète éloquent. Des négociations paraissent s'être engagées, elles n'ont pas réussi. M. Sagasta aurait peut-être pu ne pas se refuser à une intelligence limitée avec le brillant champion de la république modérée, dont il a eu plus d'une fois l'appui dans les dernières cortès. Il n'a pas voulu se compromettre dans une coalition, dans un amalgame incohérent avec les républicains qui sont eux-mêmes fort loin d'être d'accord entre eux. Il entend rester le chef du libéralisme monarchique et dynastique, au risque d'aller seul avec ses amis au scrutin. Les divisions de l'opposition sont donc une chance de plus pour le ministère conservateur dans la lutte électorale.

Que, dans le vote du 1er février, il y ait des succès pour les oppositions, pour les libéraux, pour les républicains, même pour les carlistes, et que ces oppositions représentent une force d'opinion avec laquelle il faudra compter, c'est vraisemblable. En définitive, jusqu'ici toutes les apparences restent pour le gouvernement et si M. Canovas del Castillo a la majorité qu'on lui prédit déjà, il n'est certainement pas homme à s'en servir pour des réactions qui ramèneraient bientôt peut-être l'Espagne et la régence à des agitations nouvelles.

Élections et réunions de parlemens, c'est l'affaire du jour. La saison politique va recommencer un peu partout, à Londres comme à Berlin, à Rome comme à Paris. Dès le 2 janvier, les cortès portugaises, pour leur part, se sont rouvertes à Lisbonne. Il est vrai qu'après avoir été suspendues depuis près d'un an, elles n'ont été rouvertes l'autre jour que pour être de nouveau fermées, pour être encore une fois ajournées au mois d'avril. Le roi dom Carlos n'a pas moins saisi cette occasion d'une séance presque unique pour exposer les affaires du pays, l'état d'une crise à la fois diplomatique et intérieure, qui n'est malheureusement pas encore finie. Le jeune souverain a peut-être mis un peu d'optimisme dans son langage, il a parlé de façon à rassurer l'opinion. C'est

un peu son rôle. Il est certain d'ailleurs que les affaires portugaises se sont un peu éclaircies ou simplifiées depuis un an, depuis le jour où l'Angleterre mettait le petit royaume dans la situation la plus pénible par son brutal *ultimatum*, au sujet de la délimitation des possessions africaines sur le Zambèze et sur le Chiré. Un instant, on s'en souvient, une crise violente éclatait à Lisbonne. L'*ultimatum* anglais, en humiliant la fierté nationale, n'avait pas seulement pour effet de renverser sur le coup un ministère; il mettait le roi dom Carlos dans le plus cruel embarras pour refaire un cabinet. Il enflammait les esprits, il déchaînait les passions et, profitant de la circonstance, les républicains portugais, peu nombreux, mais ardens, se livraient à des agitations nouvelles, menaçantes pour la dynastie de Bragance. Depuis, avec un nouveau ministère, les choses se sont un peu apaisées. On s'est efforcé de gagner du temps. On a négocié avec l'Angleterre, et si on n'est pas arrivé à un dénoûment, on a obtenu une sorte d'arrangement provisoire qui maintient l'état actuel des possessions, en attendant la solution définitive de ces obscures questions.

C'était, si l'on veut, ce qu'il y avait de mieux à faire. Malheureusement, le cabinet de Lisbonne et lord Salisbury ne sont pas seuls en tête-à-tête. Pendant qu'on négocie, les incidens se succèdent en Afrique et compliquent tout. La compagnie anglaise du Sud africain, qui a de sérieux appuis à Londres, jusque dans la famille royale, qui a de plus l'avantage d'avoir pour directeur le premier ministre de la colonie du Cap, poursuit sa marche par la force; elle étend ses possessions, au risque de provoquer des incidens, et lord Salisbury, fût-il lui-même disposé à la conciliation, est pressé par cette puissante compagnie, par les journaux qui la soutiennent. L'infortuné Portugal n'a, d'ailleurs, plus de chances dans cette terrible Afrique. Il n'a pas seulement à se débattre avec l'Angleterre pour des territoires qu'il croyait posséder depuis des siècles; il est peut-être menacé de quelque démêlé avec l'Allemagne. Il a aujourd'hui des différends territoriaux avec l'état du Congo protégé par la Belgique; mais ici, avec des médiations et des arbitrages qui sont déjà acceptés, tout est plus facile à régler que la querelle avec l'Angleterre. C'est la seule sérieuse : comment se terminera-t-elle? Le roi dom Carlos peut se faire encore illusion et témoigner de la confiance dans son dernier discours. Le Portugal sera vraisemblablement obligé de céder beaucoup pour garder ce qui lui restera, et ce sera un exemple de plus, non pas le premier ni le dernier, de la faiblesse réduite à plier devant la force, — le tout dans l'intérêt bien évident de la civilisation du continent noir!

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de l'an 1891 aura été la quinzaine de l'emprunt. Votée enfin dans les derniers jours de décembre, après neuf mois d'attente, cette opération qui portait sur la somme, vraiment respectable en elle-même, de 869 millions, a donné lieu à une telle concentration de capitaux réservés pour la souscription publique, que la liquidation de fin d'année s'est vue aux prises avec un embarras inattendu, une véritable grève des fonds habituellement affectés aux reports. Les acheteurs ont dû payer depuis 7 à 8 pour 100 jusqu'à 15, 20, et dans certains cas 30 pour 100, pour assurer la prorogation de leurs engagemens.

La spéculation ne s'est pas émue plus que de raison de cette difficulté, la jugeant ce qu'elle était en réalité, exceptionnelle et temporaire. La liquidation terminée, les cours ont repris leur marche en avant : rentes et valeurs ont salué, par un mouvement de hausse anticipé, le grand succès espéré pour l'emprunt.

Dans la dernière semaine, l'abaissement du taux de l'escompte de 5 pour 100 à 4 pour 100 par la Banque d'Angleterre est venu ajouter un nouvel élément d'optimisme à tous ceux que présentait déjà la situation. Cet abaissement marquait d'une manière officielle le terme de la crise ouverte à Londres, le 15 novembre dernier, par la chute de la maison Baring.

Le taux d'émission du nouveau 3 pour 100 était fixé à 92.55. La rente ancienne a été cotée 95.55 un jour ou deux avant la souscription. Un écart de 3 francs, entre le prix offert aux souscripteurs et celui de la cote, était en réalité un attrait peut-être excessif.

C'est dans ces conditions que la journée décisive du samedi 10 janvier s'est ouverte. Les prévisions variaient sur le total des sommes qui seraient portées au Trésor : les plus modérés s'arrêtaient à dix fois le montant de l'emprunt, d'autres allaient jusqu'à vingt et vingt-cinq fois. Le résultat a dépassé toute attente raisonnable.

L'emprunt a été en effet couvert seize fois et demie. Il en était ainsi dès le milieu de la nuit qui suivit la clôture de la souscription, et il restait encore bien des demandes à recevoir et à dépouiller.

L'État empruntait 869 millions de francs. Il lui a été offert 14 milliards et demi. Comme le premier versement était de 15 francs par 3 francs de rente et exigeait, pour une fois l'emprunt, une somme de

141 millions, le total déposé au Trésor, comme premier versement ou garantie de souscription, s'est élevé à 2 milliards 340 millions. C'est superbe, merveilleux, et il faut reconnaître tout d'abord, dans cette levée extraordinaire de capitaux, sur l'appel de l'État, une démonstration saisissante de l'énorme accumulation de richesses que récèle notre pays, de la rapidité et de la puissance de formation de notre épargne nationale, enfin de la confiance absolue qu'inspire le crédit de la France.

Mais il y a bien aussi, pourquoi ne pas le déclarer hautement, dans les chiffres atteints par la souscription, une part de fantasmagorie. L'emprunt a été couvert seize fois. Mais il n'entre dans l'idée de personne qu'il y ait eu de la part des souscripteurs le moindre désir réel d'obtenir ce qui était demandé. Il était entendu que l'on n'aurait que le dixième ou le vingtième du montant nominal de la souscription; celle-ci a donc été artificiellement enflée dans cette même proportion. En fait, ce colossal succès a démontré que dans notre pays, et principalement à Paris, il était possible de mobiliser pour un emploi de quelques jours une somme de près de 2 milliards 1/2. On a porté assurément aux guichets ouverts tout ce qui était disponible.

Certaines souscriptions sont à cet égard bien significatives. La corporation des agens de change de Paris a demandé 90 millions de rente, plus de trois fois l'emprunt, et déposé 455 millions. La Banque de Paris a porté au Trésor 203 millions, le Crédit foncier de 150 à 200 millions, le Crédit lyonnais le chiffre, presque fabuleux, de 297 millions, le Comptoir national d'escompte plus de 100 millions, la Société générale près de 100 millions, le Crédit industriel 86 millions, etc.

Le résultat est que l'emprunt n'est nullement souscrit par la petite ou même par la moyenne épargne, qu'il est aux mains de la spéculation, que tout ce mouvement de capitaux a eu en partie pour objet l'encaissement aisé et rapide d'une prime qui a varié de 0 fr. 90 à 1 fr. 20, et qu'il va falloir toute une longue campagne pour effectuer un classement réel et sérieux du nouveau fonds dans les portefeuilles où il est destiné à rester une fois qu'il y sera entré.

L'État n'en a pas moins, et très brillamment, obtenu ce qu'il voulait, la prise ferme par le public d'une masse d'inscriptions de rente atteignant un montant effectif en capital de 869 millions, et cela à un prix qui, il y a un an seulement, eût paru fantastique.

Le dernier emprunt en 3 pour 100 avait eu lieu en 1886; il portait sur 504 millions et le prix d'émission était 79.80. Quel chemin parcouru depuis !

Comme il arrive fréquemment, la tenue de la rente, le lendemain de l'événement, a été en contradiction avec les prévisions reposant sur les données de la logique générale. La Bourse a, il est vrai, une

logique particulière, et le 3 pour 100 a fléchi non sur le succès de l'emprunt, mais sur le fait accompli de ce succès que tout le monde avait prévu et annoncé.

D'ailleurs, cette réaction a été très promptement arrêtée. La rente ancienne reste très ferme à 95.27 et le fonds nouveau, libéré de 30 francs, à 93.80.

Les rentes étrangères et les valeurs à revenu variable de notre marché ont, en général, profité des dispositions optimistes créées par l'assurance du succès de l'emprunt.

Les fonds internationaux spécialement favorisés ont été les rentes russes 4 pour 100, le Hongrois, l'Unifiée et le Turc, les trois premiers, à cause de leur valeur intrinsèque, le dernier en prévision d'une mise prochaine à exécution des projets attribués depuis longtemps à sir Edgar Vincent et à la Banque ottomane pour l'unification ou la transformation de la dette de la Turquie.

L'Italien se tient aux environs de 92.50. Aucune amélioration ne s'est produite encore dans l'état économique général du royaume. Le rendement des impôts continue à fléchir, comme les chiffres du commerce extérieur. L'Extérieure et le Portugais ont quelque peine à se soutenir à 75 1/2 et 57.

Les titres des institutions de crédit ont été recherchés depuis la fin de décembre, sur la considération des bénéfices que l'emprunt aura pu leur apporter. Cet élément de profit, dont il est difficile d'apprécier l'importance, a servi à expliquer la hausse du Crédit lyonnais à 835 et de la Banque de Paris à 850, ex-coupon de 20 francs.

La Banque de France s'est tenue en hausse aux environs de 4,350.

Malgré l'élévation de l'impôt de 3 pour 100 à 4 pour 100, les titres de nos grandes compagnies, actions et obligations, restent le placement favori, par excellence, des capitaux d'épargne. Les obligations du Crédit foncier sont également en hausse depuis quelque temps et devront monter encore.

Le marché des actions de chemins de fer étrangers a été très calme.

Le Rio-Tinto a subi d'assez fortes fluctuations. Il finit en reprise à 583.75 après 565.

La Banque ottomane et les actions de la Régie des Tabacs se sont raffermies à 625 et 335, en même temps que les obligations des douanes et les privilégiées.

Une opération de conversion russe va être lancée à bref délai. Il s'agit du 4 1/2 pour 100 émis en 1875, pour le remboursement duquel le ministre des finances de Russie a conclu un emprunt de 12 millions de livres sterling en 4 pour 100 or, avec la maison Rothschild de Paris.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

DE

PARIS AU TONKIN

PAR TERRE

I. — DE PARIS A LA FRONTIÈRE DE CHINE.

Mai 1889.

Lorsque mon père me demanda si je voulais partir pour l'Asie centrale avec M. Bonvalot, je n'eus pas d'hésitation; j'ai toujours eu pour l'ancien continent une sorte d'amour filial; il me semble qu'il a droit à une vénération, à un respect, que ne peuvent réclamer ni l'Afrique ni l'Amérique. — C'est notre mère à tous, la vieille Asie, elle qui a vu sortir de ses flancs Iran et Touran, elle qui a donné le jour aux créateurs de religions, elle qui est le berceau de toute croyance, de toute civilisation, de toute grandeur. C'est en Asie qu'il faut chercher l'origine, comme la solution des grands problèmes de l'histoire du monde. Et pourtant c'est peut-être le continent le moins connu; ses hauts plateaux sont laissés en blanc sur les cartes les plus récentes, les sources de ses fleuves restent ignorées, ses races ont été imparfaitement étudiées, ses sanctuaires n'ont pas été visités.

L'inconnu exerçait un attrait de plus sur mon imagination, et pour tenter de briser les barrières que la nature et les hommes ont mises à l'entrée de ces contrées, j'allais marcher aux côtés de Bonvalot; je ne le connaissais pas, mais j'avais la plus profonde admiration, la plus sincère estime pour le Français qui avait eu assez d'au-

dace pour entreprendre et assez de volonté pour accomplir la traversée du Pamir, au cœur de l'hiver. Dans le héros qu'un ministre avait salué du titre de « conquérant, » je voyais le digne successeur des Ruysbruk, des Van den Putte, des Marco Polo, des Huc.

Une heure d'entretien avec lui suffit à me confirmer dans l'opinion que je m'étais faite à la lecture de son récit. Je retrouvais la force et la décision qui font un vrai voyageur, la franchise et le cœur qui font un bon compagnon. J'avais dès lors en lui une confiance aveugle; j'étais résolu à le suivre partout. Le voyage était décidé.

Cartes à consulter, notes à réunir, appareils à faire construire, vêtemens et chaussures à commander, mille petits détails qui semblent insignifians, mais desquels dépend le succès d'une telle expédition, eurent vite rempli les deux mois que nous nous étions donnés pour faire nos préparatifs. Il fallait pourtant se presser. Nous apercevions l'hiver au bout de l'année, et quelques jours de plus ou de moins pouvaient changer toutes les conditions de notre voyage.

Enfin, le 6 juillet 1889, nous montions dans l'express pour Moscou; nous promettions de revenir bientôt, nous n'allions qu'en Chine. Il est vrai que la Chine est grande et qu'il y a bien de l'espace pour s'y promener.

Savions-nous ce qui nous était réservé? — Nous préférions nous taire. « Ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir, » me disait Bonvalot.

Et lorsqu'il déployait la carte du Céleste-Empire, il me montrait la Mongolie et les routes qui mènent à Pékin; mais je voyais son regard descendre plus bas, errer du côté du Lob-Nor, et même s'arrêter sur les solitudes du Thibet. Voir l'empire du Grand-Lama, le pays presque inconnu que traversa Marco Polo, pouvoir étudier ce qu'avait entrevu Huc à l'aide d'un déguisement, quel rêve! *Quien sabe!* Nous verrons, me répondait invariablement mon compagnon. Ce qui pouvait être fait serait fait, je le savais. On tenterait peut-être l'impossible. Je n'oubliais pas le Pamir.

Je ne voudrais pas passer sous silence notre course rapide à travers la Russie. Nous avons pourtant été trop vite pour pouvoir rien décrire, mais, d'un autre côté, nous avons parcouru trop de pays pour qu'il me soit permis de taire cette partie du voyage. Les ennuis d'une longue route ont d'ailleurs été bien amplement compensés par les réceptions cordiales que nous ont faites les autorités russes.

Jusqu'à la frontière de Chine, nous n'avons rencontré que des amis, et nous avons pu croire, en quittant ces pays civilisés, que nous quittions une seconde patrie.

Voyage
DE LA SIBÉRIE AU TONKIN
à travers le Gobi et le Thibet
par G. Bonvalot et le Pce Henri d'Orléans.
1889 - 1890
Partie de l'Itinéraire en pays inconnu.
Publié par la Société de Géographie de Paris
Echelle - 1:35000000
0 50 100
Kilomètres
SIBÉRIE
Lac Balkach
Grand Altaï
MONGOLIE
DÉSERT DE GOBI
Thian-chan
Pamir
Lob-nor
Altyn-tagh
Koouen-Lun
THIBET
HIMALAYA
NEPAUL
BHOUTAN
INDE
Calcutta
BIRMANIE
INDO-CHINE
SIAM
ANNAM
TONKIN
Hanoï
Hué
Pékin
MANDCHOURIE
Moukden
Kin-tchéou
CORÉE
Séoul
Mer Jaune
M. du Japon
JAPON
Nagasaki
Tsing-Lin
Lan-tchéou
Tsaïdam
Koukou-nor
Koukou-khoto
Tchang-haï
Ou-tchang
Tchang-cha
Fou-tchéou
Formose
Amoy
Canton
Hong-kong
Macao
Yun-nan
Tchong-tchéou
Hai-nan
Iles Luçon (Philippines)
MER DE CHINE
OCÉAN PACIFIQUE
Erhard Frres Sc.

A Moscou, nous trouvons Rachmed, le fidèle compagnon des précédentes explorations de M. Bonvalot. Pour le rejoindre, il a renoncé à un voyage à Paris : « Si je n'étais pas venu, me disait-il, *Il* n'aurait pas été content. »

Quelques jours consacrés aux derniers achats, thé, casseroles, tabac et autres objets que nous n'aurions pas trouvés plus loin, et nous voilà de nouveau en route; nous allons par gradations de la vie la plus civilisée à l'état presque sauvage.

Nous traversons Nijni-Novgorod, un mois avant la foire, redescendant le Volga, franchissant l'Oural entre Ekatérinenbourg et Tioumen. Le chemin de fer s'arrête à cette dernière ville. Pendant dix-sept mois, nous ne devons plus revoir de wagon.

A Tioumen, un préparateur sibérien est engagé ; il nous rejoindra à la frontière de Chine. Le vapeur nous conduit, en remontant l'Irtisch, jusqu'à Omsk. Après quelques jours d'arrêt, pendant lesquels on nous donne des cartes d'état-major, nous prenons une *tarantass* (chaise de poste), pour franchir 400 kilomètres de steppes, et gagner Semipalatinsk, ville construite en bois, perdue au milieu des sables. J'y fais connaissance avec les cavaliers kirghizes, leurs *yourtes* de feutre, et leur *koumis* (lait de jument). Mais nous sommes pressés, l'hiver approche, il va falloir former la caravane. Nous n'avons pas de temps à perdre, et dans nos voitures attelées de trois chevaux de front à demi sauvages, nous volons littéralement sur la plaine qui borde le lac Balkhach, et à la limite de laquelle s'élève la petite ville de Tcharkent.

Celui qui n'a pas fait colonne ne peut se rendre compte du soin particulier qui doit être apporté dans l'équipement d'une caravane. Rien n'est à négliger. Le moindre détail y prend une place importante. Bonvalot en est à son troisième grand voyage. Il a, en cette matière, les connaissances que l'expérience seule peut donner. Nous profiterons d'ailleurs des mésaventures de nos prédécesseurs dans les régions où nous allons nous engager. Prjévalsky a manqué de vivres. Carey fut obligé de jeter des bagages, faute de cordes pour les charger. D'autres souffrirent du froid. Nous prenons une charge de chameau de feutre et de cordes. Il faut être large pour le nécessaire et rejeter impitoyablement tout ce qui n'est pas indispensable. Notre bibliothèque est réduite à sa plus simple expression, elle se compose de quelques ouvrages qu'on ne peut se lasser de relire : c'est Bossuet, Voltaire, Chateaubriand, Flaubert. Voilà pour les haltes.

L'esprit est satisfait ; pour le corps, nous emportons du thé en brique, de la farine, du pain à la graisse, du sucre. Ni vin ni conserves.

Nous avons deux tentes en toile double : l'une pour nous, l'autre pour nos hommes. Avec leurs piquets de fer et les bâtons, elles ne font pas une charge de chameau. Nous n'oublions pas les outils dont on ne peut se passer : pelles, pioches, clous, haches, marteaux, etc.

Notre batterie de cuisine comprend une marmite avec un trépied, et trois grands pots à thé en cuivre, chacun d'une contenance de plusieurs litres.

Dix jours nous ont suffi à terminer ces préparatifs et à acheter vingt chameaux, quinze chevaux, de petits chevaux kirghizes habitués aux longues marches. Les bagages sont vite chargés, les chevaux facilement sellés, et c'est avec un sentiment de vrai plaisir que, le 1er septembre, nous voyons s'ébranler notre caravane.

Pourtant ce n'est qu'un faux départ; nous ne pourrons nous considérer comme vraiment en route qu'après avoir dépassé Kouldja, où se trouve un consulat russe. Six étapes à travers un pays plat, peu cultivé, souvent couvert de roseaux, où les faisans abondent, nous conduisent à cette ville. Nous sommes en Chine. Trois jours auparavant, nous avons franchi la frontière, traversant un poste d'une quinzaine de soldats chinois commandés par un petit mandarin à bouton de cristal. Aucune difficulté ne nous a été faite. Les autorités russes nous avaient délivré, conformément au traité de Kouldja, les passes qui sont accordées aux marchands russes désirant faire du commerce dans le périmètre convenu. A Kouldja, nous achetons les quelques objets dont nous avions senti l'absence pendant ces six jours de route. Puis nous serrons la main aux derniers Européens que nous verrons pendant de longs mois. Les Russes nous offrent un dîner d'adieu. Nous trouvons parmi eux, d'un côté, des vœux sincères, mais de l'autre un certain sentiment d'incrédulité. Nous leur avons en effet annoncé que nous partions pour le Tonkin. Ils ne connaissent pas assez M. Bonvalot; ils voient la grandeur de l'entreprise à laquelle nous allons nous consacrer : « Trouver une route par terre menant au Tonkin, traverser l'ancien continent dans sa longueur, joindre les possessions russes aux possessions françaises, c'était, nous disaient-ils, un projet hardi. Mais, pour l'entreprendre, il fallait des tentes de feutre, des guides, une escorte, que sais-je? Nous étions mal équipés; M. Bonvalot était un voyageur, mais connaissait-il la Chine, la redoutable Chine? Quant à moi, j'étais animé de bons sentimens, mais je ne savais pas voyager. »

Ceux qui nous parlent dans ce sens ne se rendent pas compte du tour de force accompli par l'explorateur du Pamir.

Bonvalot est, cela va sans dire, peu touché des observations

qu'on lui adresse. Nous partirons quand même. Lorsqu'on a pris toutes les précautions recommandées par la prudence et l'expérience, il ne reste plus qu'à avoir confiance en ses compagnons et en soi-même. On a alors le droit de croire aveuglément au succès sans être accusé de présomption. Assurément nous ignorons ce que le sort nous réserve. Mais ce que nous savons bien, c'est où nous voulons aller. Nous avons eu le loisir de discuter notre itinéraire, et maintenant les grandes lignes de notre voyage sont arrêtées.

De Kouldja au Lob-Nor, nous traverserons le Turkestan chinois, c'est-à-dire un pays en grande partie connu ; nous suivrons une route déjà tracée par un voyageur russe, Prjévalsky, pour franchir les monts Thian-Chan et descendre à Korla. En sortant de cette ville, l'itinéraire de Prjévalsky se rencontrera avec celui de l'Anglais Carey, et nous serons dans des régions décrites.

Au Lob-Nor, il faudra nous ravitailler, renvoyer nos Russes avec nos collections, engager des hommes du pays, en un mot, se préparer à aborder l'inconnu, et, au milieu de l'hiver, à rencontrer de grandes difficultés. Ce sera la seconde partie du voyage : l'exploration du Lob-Nor jusqu'à Batang.

Nous essaierons de gagner cette ville, soit en nous avançant dans la vallée d'un grand fleuve, du Yang-tsé ou d'un de ses affluens, soit en nous dirigeant vers le sud, le long du 88e degré de longitude, pour tourner ensuite vers l'est, à travers le Thibet habité.

Carey est resté au nord des grands plateaux thibétains, cherchant en vain la route au sud, mais déclarant qu'il doit en exister une.

La tentative a bien des attraits, et, dans un horizon lointain, nous apercevons Lhaça, avec ses couvens aux toits d'or, la ville sainte, la Rome du bouddhisme, enfouie au milieu de ses grands arbres. Elle nous apparaît comme une cité enchantée des *Mille et une nuits ;* chacun y pense dans son for intérieur, mais personne ne veut en parler. Ne soulevons pas le voile qui la cache, songeons à la route ; on verra.

A Batang, le vrai voyage sera terminé, nous nous considérerons comme sauvés ; à quelques jours de cette ville il y aura des missionnaires, nous trouverons des compatriotes, des nouvelles et un appui. Il ne nous restera qu'à redescendre vers le Tonkin à travers le Setchuen et le Yunnan ; si des difficultés trop sérieuses s'opposaient à la réalisation de ce projet, nous aurions la ressource de nous embarquer sur le Yang-tsé et de nous laisser aller jusqu'à Shanghaï. De quelque côté que nous arrivions à la mer, nous aurons toujours traversé l'ancien continent de part en part et fait le plus grand voyage accompli en Asie.

II. — DE KOULDJA AU LOB-NOR.

Le 12 septembre, nous quittions définitivement les dernières traces de civilisation européenne, décidés à aller de l'avant jusqu'à ce qu'il nous fût matériellement impossible de continuer. Nous sommes quinze, y compris M. Bonvalot, moi, le père Dédékens. Ce dernier, de nationalité belge, est missionnaire en Chine depuis dix ans. Il a déjà parcouru l'empire du Milieu, allant de Pékin en Ili, à travers le Kansou et le désert de Gobi. C'est à Kouldja que nous l'avons rencontré. Devant revenir chez lui, il nous a offert de faire route avec nous. Nous aurons en lui un bon compagnon de plus, et ses connaissances dans la langue chinoise nous seront très utiles. A la tête de nos hommes, Rachmed, le fidèle Rachmed, trouve, en enfourchant son cheval, la gaîté qui ne le quittera plus, même dans les momens les plus difficiles. Comme interprète, nous avons le Tarantchee Abdullah, qui a déjà accompagné le voyageur Prjévalsky. C'est un petit homme vaniteux, paresseux, mais ayant l'avantage de posséder quatre langues : le turc, le russe, le chinois et le mogol. Il nous est malheureusement difficile de nous en passer. Un original est Tongsha, chrétien chinois au service du père Dédékens depuis quatre ans. C'est un bon garçon, doué de bravoure, qualité rare chez ses compatriotes. Son unique défaut est d'être têtu comme un mulet et lent dans ses actions. Il reçoit vite de toute la caravane le surnom d'Achoun, mot turc qui signifie *chef*. Les trois hommes que je viens de nommer nous accompagneront durant tout le voyage. Quant aux autres, Russes ou Tarantchees, ils nous quitteront au Lob-Nor.

Nous voilà donc en marche; l'apprentissage commence. On cherche à se reconnaître, on s'habitue les uns aux autres; chacun sait ce qu'il a à faire et se met à la tâche. Nous ne rencontrons pas encore de vraies difficultés, mais j'ai bon espoir que, lorsqu'elles naîtront, nous saurons nous en tirer.

Ce n'est plus dans les riches plaines d'Ili que nous dressons notre tente; nous nous engageons déjà dans les contre-forts des monts Thian-Chan. Ce sont d'abord des collines arrondies, dépourvues d'arbres, d'aspect assez uniforme; nous y rencontrons les premiers Mogols. Ils vivent au milieu de leurs troupeaux, dans des *yourtes* de feutre aussi sales, aussi misérables que les gens qu'elles abritent. Ils nous offrent cette bonne hospitalité qu'on trouve chez presque tous les nomades. Mais, lorsque nous partageons avec eux le mouton rôti ou quand nous buvons le lait de jument à leur grand seau de bois, nous avons peine à reconnaître dans nos hôtes les descendans des guerriers qui conquirent le monde sous la con-

duite des Gengis-khan ou des Tamerlan. Ils nous semblent abâtardis ; ils ont été, sans doute, comme leurs frères de l'Est, victimes de la conquête lente et pacifique des Chinois, les conditions d'existence étant ici relativement faciles. Les pâturages abondent et le climat est sain. Actuellement, il fait même chaud ; nous observons, dans l'après-midi, 38 degrés centigrades à l'ombre.

A mesure que nous montons, la température s'abaisse, le paysage change de nature : les vallées se resserrent, les collines s'élèvent et se couvrent, sur le versant exposé au Nord, de forêts de sapins. La scène est ravissante. Nous avons des échappées sur les grands pics neigeux des Monts Célestes qu'encadrent quelques côtes à la teinte sombre. Les cours d'eau prennent une allure désordonnée ; ce sont des torrens aux flots de cristal dont les rives portent les nombreuses empreintes des animaux sauvages qui peuplent ces solitudes. La contrée que nous parcourons serait, en effet, un paradis pour les chasseurs. Ici les cerfs pyrargues, qui rappellent nos chevreuils, disputent la place aux grands marâls, tandis que les ours, sur les hauteurs, poussent leurs grognemens rauques. Le temps presse et nous ne pouvons songer, en dépit de nos instincts de chasseurs, à nous arrêter dans ces vallées. Nous nous bornons à ouvrir de grands yeux pour tâcher d'entrevoir un de ces plantigrades, mais ils se décident difficilement à quitter leurs tanières.

Une après-midi, pourtant, nous sommes sur le point d'avoir affaire à eux, d'un peu trop près même, au gré de M. Dédékens. Arrivés de bonne heure à l'emplacement choisi pour camper, mon compagnon et moi, nous proposons d'escalader une montagne voisine. Nous emmenons Barashdin (un de nos Russes) et un Kirghize qui a bon espoir de nous montrer du gibier, il n'y a pas de sentiers et nous avons peine à avancer au milieu d'un enchevêtrement inextricable de hautes herbes. A mi-côte, j'entends un grognement d'ours, bientôt suivi de plusieurs autres. Barashdin et moi prenons aussitôt le pas de course sans pouvoir atteindre l'animal qui s'enfuit. Nous rentrons à la nuit au camp après une autre alerte inutile. M. Dédékens n'est pas de retour, et il faut envoyer des hommes avec des lanternes à sa recherche. Ce n'est que fort tard qu'il revient. Trouvant que nous courions trop vite, il s'était assis et avait fumé une pipe, puis, la nuit s'approchant, s'était mis en marche vers le camp. A peine avait-il parcouru 500 mètres qu'il se trouvait nez à nez, à dix pas, avec un gros ours. Son fusil, se chargeant par la bouche, ne contenait que du petit plomb et il ne voulait pas tirer sans être sûr de tuer. Heureusement, il avait la ressource d'allumer du feu ; le combustible ne manquait pas, et, au bout de quelques secondes d'une attente qui n'avait rien de séduisant, M. Dédékens voyait, avec un certain plaisir, l'animal s'enfuir

au galop devant l'incendie. Mon compagnon avait présent à la mémoire que, quelques jours auparavant, nous avions rencontré un Mogol, l'œil enlevé et la figure à moitié déchirée par un ours. L'indigène avait eu au moins la consolation d'achever son ennemi à coups de couteau dans une lutte corps à corps.

Nous montons toujours, les forêts disparaissent peu à peu, les vallées s'élargissent; les collines qui les bordent, formées, d'un côté, de rochers nus, de l'autre couvertes de neige, semblent plus basses; les ruisseaux sont gelés. Nous commençons ici à faire connaissance avec ces plateaux que nous retrouverons pendant de longs mois au Thibet.

Si le paysage est monotone, en revanche, il y a de jolis effets de couleurs; des couchers de soleil donnant des tons rosâtres sur les rochers, bleu clair sur la neige. D'immenses cornes d'*ovis Poli* se profilent parfois comme des tire-bouchons géans. Nous approchons pour ne trouver, hélas! que des squelettes. Notre caravane effraie ces animaux, qui se cachent dans la montagne.

Un incident vient rompre l'uniformité de la route : c'est la mort d'un de nos chameaux, qui s'est mis à enfler subitement et qu'il a fallu achever d'un coup de carabine.

Deux cols à plus de 4,000 mètres nous ont fait passer du bassin de l'Ili dans celui du lac de Karachar. Nous souffrons des premiers froids : 18 degrés au-dessous de zéro, dans la nuit, me semblent une température épouvantable, aussi ne sommes-nous pas fâchés, après la passe de Narat, de nous engager dans la gorge rocheuse de Kapchigai, pour redescendre.

La pêche et la chasse nous procurent ici quelques distractions; dans les torrens, je prends un poisson à tête plate dont la chair est très fine; dans les rochers, il y a une abondance fabuleuse de perdreaux, d'une espèce plus grande que celle de France et qui ont un fer à cheval sur la poitrine: nous ne les trouvons que dans la montagne et nous les quittons volontiers pour tomber dans une plaine sablonneuse et pierreuse qui rappelle beaucoup certains coins d'Égypte. Nous franchissons les différens bras du Youldouz, ayant souvent de l'eau jusqu'au poitrail de nos chevaux, et, le 5 octobre, nous arrivons à Korla : une vraie oasis avec ses champs cultivés (riz, maïs, coton), ses petits canaux, ses grandes allées ombragées de saules et ses vergers qui ne laissent pas de nous causer un certain plaisir.

La ville elle-même (de 2,000 habitans) rappelle toutes les villes de l'Orient, aux rues étroites, bordées de maisons bâties en terre et surmontées de terrasses avec un bazar pour chaque nationalité (Chinois, Tarantchees, Dzoungares).

Nous avons déjà parcouru un peu plus de 700 kilomètres; aussi

croyons-nous avoir droit à quelques jours de repos, mais la maison mise à notre disposition par les autorités locales nous fait regretter notre tente à laquelle nous sommes déjà habitués ; nous songeons à la liberté que nous avions dans la montagne ; ici notre cour est sans cesse envahie par la population chinoise, curieuse et ennuyeuse ; les soldats sont arrogans et il nous faut jouer du bâton pour nous en débarrasser. Quant aux autorités, elles nous donnent un échantillon de cette fourberie dont nous aurons à souffrir si souvent plus tard.

Quand nous avons quitté la frontière de Sibérie, nous avons fait viser nos passes par le gouverneur chinois d'Ili ; il nous avait assurés de son appui, nous avait fait dire de marcher en confiance et même avait détaché auprès de nous deux soldats pour une partie de la route. A Korla, le petit mandarin Hakim nous fait toutes les protestations possibles de dévoûment, mais il nous avertit que nous ne pourrons pas continuer. Le gouverneur de sa province, sur l'avertissement de celui d'Ili, a envoyé un ordre de nous arrêter que j'ai heureusement le plaisir de photographier. Ce mandat d'arrêt n'est accompagné ni d'huissiers, ni de gendarmes, gens dont nous n'aurions, d'ailleurs, pas fait grand cas ici.

Cette aventure nous amuse. Un voyage sans incident serait bien monotone, et en voilà un qui peut compter.

Pendant notre court séjour à Korla, notre logement se transforme en une vraie salle de conspiration : allées et venues mystérieuses, entretiens à voix basse, conciliabules secrets, rien n'y manque.

Nous recevons au moins deux fois par jour la visite du mandarin, qui, pour nous convaincre, tantôt emploie les menaces, tantôt implore la pitié, alléguant qu'il aura le cou coupé si nous avançons. D'autres fois, il cherche à nous effrayer sur les dangers de la route. Nous le remercions de sa sollicitude ; notre résolution est prise, mais il faut user de diplomatie pour empêcher des chameliers supplémentaires, que nous avons loués, de nous quitter avec leurs animaux. Dans la nuit du 9 octobre, enfin, nous fermons les portes de notre cour et profitons d'un superbe clair de lune pour achever nos préparatifs, et, le 10 au matin, nous sommes en route.

A notre départ, des bruits inquiétans sont répandus dans le bazar ; on raconte à voix basse que toute la garnison (40 hommes) nous attend aux portes de la ville avec ordre de se faire tuer jusqu'au dernier plutôt que de nous laisser passer, et nous nous préparions à réciter les premiers vers de la mort d'Hippolyte :

A peine nous sortions des portes de Korla !

Mais tout cela, paraît-il, n'était que de la fumée sans feu. Notre caravane est trop imposante pour que des Chinois osent l attaquer. Nous avons loué vingt-deux chameaux pour transporter des provisions en cas qu'on nous en refusât; nous avons donc une quarantaine d'animaux de charge, et, avec les gens qui nous accompagnent, nous sommes une vingtaine de cavaliers. Tout ce monde va camper sans encombre à une douzaine de kilomètres de la ville, sur les bords d'un grand étang.

Le lendemain, de bonne heure, au moment où nous allons nous remettre en route, un nuage de poussière nous annonce une troupe de cavaliers. Seraient-ce ces fameux soldats qui doivent nous arrêter? Nous sommes prêts à les recevoir! A notre grand étonnement, nous ne voyons paraître que l'Hakim suivi des gros bonnets composant le conseil municipal. Il est, nous dit-il, de retour de Karachar, où il a été lui-même, il vient nous faire des excuses au sujet des ennuis qu'il nous a occasionnés. Son supérieur n'a pas réfléchi qu'on n'aurait pas laissé entrer en Chine d'aussi grands hommes (style chinois) sans qu'ils fussent en règle.

Tel est le discours que nous tient l'Hakim, mais la vérité est qu'il s'était déclaré incapable de nous arrêter avec ses soldats, et que le mandarin de Karachar n'avait pas voulu non plus prendre cette responsabilité.

Donc, au lieu de la guerre, nous avons tout bonnement l'amitié des chefs de Korla; l'un d'eux nous servira de guide pendant quelques jours, et tout le long de la route nous recevrons le meilleur accueil de la population.

En avant donc, et ayant toujours confiance en notre bon droit, nous arriverons au but.

Au bout de deux journées de marche à travers un pays nu et sablonneux, nous atteignons une forêt de peupliers; ces arbres au feuillage tremblant, d'un jaune éclatant, sont entourés à leur base de branchages entremêlés comme une chevelure inculte, puis croissent tordus, bizarres, capricieux, faisant songer à ces forêts qu'a créées l'imagination de Doré, pour *le Paradis perdu* de Milton. C'est le *populus diversifolia* au feuillage de forme si variée, comme l'indique son nom. Nous le retrouverons jusqu'au Lob-Nor. Les arbres sont disséminés, faisant parfois place à de petites broussailles épineuses. Cette forêt est traversée par le Kansi-Daria, rivière de Korla, large d'une vingtaine de mètres et assez profonde. Nous sommes obligés d'employer une journée à faire passer les chameaux sur un radeau formé de trois couches de troncs d'arbres que relient des cordes; c'est une opération qui devient fatigante à la longue, car jamais je n'ai vu un animal aussi stupide, et il est si

maladroit qu'il semble disposer de son peu d'intelligence pour tout rendre plus difficile.

Du Kansi-Daria au Lob-Nor, le paysage est toujours à peu près le même. Imaginez une immense étendue de sable, tantôt entièrement nue, tantôt couverte d'arbustes rabougris ; de saxaouls ou de tamaris ; le vent a emporté le sable autour de l'arbrisseau, de sorte qu'il semble dresser ses tiges au sommet d'un petit cône que retiennent les racines. Le sable est en général craquant, salé légèrement, emprisonnant çà et là de petits étangs d'eau saumâtre à moitié desséchés ; jusque sur le sommet des monticules, je remarque des coquilles d'eau douce indiquant l'existence d'un ancien lac, d'une sorte de mer intérieure qui couvrait jadis le pays et dont le Lob-Nor ne serait que le reste. Ailleurs, de grands espaces sont couverts du roseau des sables (*canna arenaria*) ; plus loin, on retrouve des bois de ces mêmes peupliers dont j'ai parlé, mais ici ils sont desséchés, sans feuilles, souvent morts et détachent sur l'azur leur silhouette fantastique. Sur les bords mêmes du Tarim, le fleuve, ayant rompu les petites digues élevées par les habitans, vient former dans ces sables d'immenses marais d'où émergent des bouquets de tamaris. Tel est le pays dans lequel nous avançons pendant deux semaines : en somme, beaucoup de sable et peu de végétation. A part une matinée où il tombe de la neige, nous avons le temps le plus beau qu'il soit possible de rêver : ciel clair et pas de vent ; la nuit de — 8 degrés à — 12 degrés comme minimum, et le jour + 33 degrés comme maximum au soleil.

La population nous reçoit très bien. Ce sont des gens assez pauvres, vêtus d'une simple limousine souvent en loques. Leur chaussure est formée d'un morceau de peau de mouton et d'une bande de grosse toile serrant le mollet. Ils portent un bonnet en peau de mouton. Leur race n'est pas bien marquée ; ils sont la plupart d'origine turque, mais il y a eu des croisemens avec les Mogols. Leur religion est l'Islam. Les femmes travaillent plus que les hommes : quelques-unes ont pourtant conservé un type sauvage assez beau.

Nous n'avons d'ailleurs que peu d'occasions de les apercevoir, elles s'enfuient à notre vue, abandonnant même leur charge lorsqu'elles en ont une.

Ces populations cultivent le blé, mais en quantité insuffisante. Leur charrue, composée de deux pièces de bois emmanchées à angle droit, est assez primitive. Elles ont des troupeaux qu'elles nourrissent de jeunes pousses de roseaux. Le fourrage est séché sur une claie que portent quatre piquets.

Elles mènent d'ailleurs une vie quasi nomade ayant un village

d'hiver et un village d'été : le premier en terre et le second en roseau.

Chaque village important a un aksakal ou chef qui prélève des impôts pour le gouvernement chinois. Nous ne manquons jamais de lui faire visite ; il nous offre du poisson excellent, du mouton, du lait et du thé, et nous fournit des guides que nous changeons plus loin : c'est pour nous un bon moyen d'avoir des renseignemens sur la contrée. On nous dit que le gibier s'y trouve en abondance. Nous voyons, en effet, beaucoup d'antilopes, de cerfs, de sangliers et même des tigres, mais nous n'avons guère le temps de nous attarder. Notre principale chasse est celle des petits oiseaux que nous tuons pour la collection, et cette recherche nous passionne.

C'est le 17 octobre que nous atteignons les bords du Tarim. Quoique un peu moins large, il me rappelle beaucoup le Nil ; c'est le même cours, lent, roulant, au milieu de bancs de sable, une eau boueuse. La rive gauche sur laquelle nous sommes est basse et marécageuse. De l'autre côté, des collines de sable sont marquées de stries parallèles qui indiquent la direction du vent. Sur ces monticules, quelques villages élèvent leurs cases cubiques, rappelant les petits chalets suisses posés sur un morceau de carton. Les habitans traversent le fleuve sur des pirogues faites d'un tronc d'arbre creusé qu'ils manient très facilement. Pour moi, je m'en défie, leur équilibre me semble instable.

Nous mettons plus de temps que nous n'avions compté pour aller au Lob-Nor ; c'est que nous sommes loin de marcher en ligne droite, étant obligés de faire de nombreux détours pour éviter des inondations produites par le Tarim.

Le 24 octobre, nous traversons un bras du Tarim, d'une quinzaine de mètres de large, à un endroit appelé Arkan. Nous nous trouvons maintenant sur la rive droite du fleuve ; il coule majestueusement entre des plaines d'herbes desséchées et de petits bois de peupliers sans feuilles ayant de loin l'air de forêts.

Le 28 octobre, nous arrivons au Kara-bouran, qui est à l'extrémité ouest du Lob-Nor. Nous ne pouvons que jeter un coup d'œil sur ce fameux lac qui est réputé si difficile à atteindre et que nous sommes les premiers Français à voir, puisque avant nous Prjévalsky et Carey seuls y sont allés.

La route longe de petits étangs séparés par des digues naturelles que recouvrent des tamaris bas et qu'entourent des roseaux peu élevés. Le pays est plat, sableux et sans arbres. Il y a des milliers de canards, de hérons, d'oies, de cormorans et d'autres oiseaux aquatiques ; nous nous promettons une bonne chasse

quand nous viendrons dans quelques jours au Lob-Nor. Car maintenant, nous nous engageons dans un désert de sable salé où nous devons emporter de l'eau pour le trajet. Nous entrons à la nuit dans l'oasis de Tcharkalik pour nous arrêter au petit village de ce nom.

Nous campons dans des champs desséchés, sur une aire à battre le blé; le temps est superbe et chaud : il y a de la verdure tout autour de nous, et nous nous sentons revivre.

Voilà la première partie du voyage heureusement terminée. A part quelques refroidissemens, personne de vraiment malade; pas de chevaux en mauvais état, un seul chameau perdu.

De Kouldja jusqu'ici, nous avons mis quarante-sept jours.

Maintenant, il faut songer à préparer la seconde étape. Nous trouvons heureusement une aide sérieuse dans la population, qui est bien disposée et que nous gagnons à nous par quelques présens; nous offrons même, le jour de la fête musulmane, un grand repas composé de trois moutons que nous avons achetés.

Le soir de notre arrivée, quinze chasseurs sont partis pour la montagne afin de nous procurer des peaux. On a mis des pièges partout, et j'ai bon espoir de voir notre collection s'augmenter sensiblement.

Nous allons nous-mêmes nous occuper aussi de chasse. Pendant que M. Bonvalot reste à Tcharkalik pour faire les approvisionnemens d'hiver, je pars avec M. Dédékens et deux de nos hommes afin de visiter le célèbre Lob-Nor.

Deux journées de marche, à travers un désert de sable recouvert çà et là de plaques de salpêtre, nous séparent du petit village d'Abdallah. Ces plaines sont occupées par des milliers d'oies qui se donnent rendez-vous pour descendre en bandes aux Indes.

L'hiver approche, la température baisse à vingt degrés au-dessous de zéro. Nous couchons néanmoins à la belle étoile : il faut nous familiariser avec le froid. Nous ne trouvons d'ailleurs à Abdallah qu'un abri très insuffisant dans les cases de roseaux où les habitans, de race turque, comme ceux de Tcharkalik, nous reçoivent fort bien. Ils nous montrent les boîtes à musique et les cartouches vides laissées par Prjévalsky.

Nous voyons bien les traces du passage de nos prédécesseurs, mais l'objet même de notre excursion reste complètement invisible. Les habitans nous donnent vite la raison de ce phénomène : il n'y a pas de Lob-Nor. Du moins, un lac portant ce nom n'existe pas, et c'est sur les cartes seulement que nous devons chercher cette fameuse mer intérieure que nous rêvions de parcourir en barque. Que s'est-il passé ici? C'est ce dont nous allons essayer de

nous rendre compte pendant les quelques jours qui nous restent.

Une flottille est vite équipée. Chaque embarcation est un tronc d'arbre creusé. Deux hommes y prennent place. Un indigène, debout à l'arrière, pagaie à la manière des gondoliers de Venise; il accompagne ses mouvemens d'un chant turc rythmé, nasillard, auquel répondent les autres bateliers. C'est dans cet appareil que, pendant deux jours, nous redescendons le Tarim. Le fleuve diminue à vue d'œil, pour ne devenir qu'un simple filet d'eau où une pirogue trouve juste la place de se glisser. Le pays est couvert de roseaux, entourant parfois une flaque d'eau à demi desséchée. Sur les rives, nous apercevons quelques huttes de roseaux que nous décorons du nom de villages. Les indigènes qu'elles abritent ont peu de besoins, partant peu d'instrumens. C'est chez eux que nous passons nos nuits. Notre arrivée est pour eux une fête. Ceux qui en possèdent tuent le mouton gras en notre honneur, et, pendant les soirées déjà trop longues, nous nous accroupissons autour d'un feu de broussailles pour partager leurs repas. Puis une vieille femme prend une sorte de mandoline à trois cordes et se met à raconter les légendes de sa contrée, ces longues légendes auxquelles la langue turque donne tant de saveur. Elle nous dit l'établissement de quatre rois dans le pays, il y a longtemps, bien longtemps; puis l'invasion des Mogols, la fuite de ceux de ses ancêtres qui n'ont pas été massacrés ou réduits en esclavage, vers l'est, à Karakartchoun; enfin, le retour de ceux-ci, au siècle dernier; les croisemens avec les Mogols, la reconstruction de Tcharkalik, qui doit son nom au rouet (*tcharkal*) trouvé dans les ruines sur lesquelles cette « ville » a été élevée.

Aujourd'hui, des colons sont venus de loin disputer aux « hommes de la terre » le sol de l'oasis. Les villages de pêcheurs sont abandonnés les uns après les autres; là où les anciennes traditions marquaient un grand lac, il n'y a plus que des roseaux; à leur tour, ceux-ci font peu à peu place au sable. L'apport du Tarim diminue d'année en année, et on peut prévoir le temps où le désert aura couvert de ce linceul que les historiens ne peuvent soulever l'emplacement d'Abdallah, de Vupchakan et d'Eurtin. Le temps fait son œuvre de destruction et marche à pas de géant. Cette région si curieuse, d'autres ne la verront peut-être plus après nous. Aussi sommes-nous tout yeux, tout oreilles, et ce n'est qu'après avoir posé aux troubadours et aux sorcières de l'endroit toutes les questions possibles que nous nous résignons à revenir à Tcharkalik.

En route, nous rencontrons des indigènes qui, absens depuis un

mois, sont allés chasser des chameaux sauvages. Ils rapportent les peaux de deux de ces animaux coupées en morceaux. C'est un excellent cuir pour les chaussures.

III. — DU LOB-NOR AU TENGRI-NOR.

Encore quelques jours à Tcharkalik, et nous nous mettons de nouveau en marche, le 17 novembre. Notre caravane s'est modifiée. Nos Russes sont retournés avec les collections que nous avons déjà faites, et nous les avons remplacés par des musulmans engagés à Korla et au Lob-Nor. Ce sont, pour la plupart, des aventuriers, des gardiens de troupeaux ou des chercheurs d'or. C'est ce qu'il nous faut pour le genre de voyage que nous allons entreprendre. Nous serons d'ailleurs très contens de leurs services. Notre troupe se compose ainsi de dix hommes, outre nous trois. Nous avons quarante chameaux. Quelques chasseurs du pays nous accompagneront pendant une quinzaine de jours; avec les ânes qu'ils emmènent, nous soulagerons nos chameaux. Nous sommes prêts à affronter le froid; toutes les précautions ont été prises : feutres, cuir, touloupes, peaux de mouton, rien ne manque. Nous ne craignons pas la faim non plus : M. Bonvalot a fait préparer environ deux mille livres de pain, qui représentent une provision de six mois. Tous les habitans de Tcharkalik ont été mis à contribution : ce pain a été cuit avec de la graisse et du sel, c'est-à-dire dans les meilleures conditions pour se conserver le plus longtemps et être le plus nourrissant possible. Un sac a été rempli de sel, dégagé au préalable de son salpêtre par une cuisson exécutée dans la marmite municipale de Tcharkalik. Nous emportons des provisions de graisse enfermée dans des estomacs de moutons, quelques barriques de thé, de la farine pour les chameaux, de l'orge pour les chevaux. C'est beaucoup, semble-t-il; mais on ne sait ce qui peut arriver. Devant nous se dresse la chaîne de l'Altyn-Tagh, semblable à un mur géant. C'est la première enceinte du sanctuaire du Thibet. Qu'allons-nous trouver derrière? L'avenir seul nous l'apprendra. En tout cas, c'est maintenant que va commencer la partie aventureuse et difficile du voyage. Les habitans du Lob-Nor nous ont donné peu de renseignemens. Ils nous ont seulement annoncé que nous ne pourrions continuer au sud et que nous serions forcés de revenir sur nos pas. « Essayons toujours, nous répète M. Bonvalot; *passmatrim*, voyons. » Notre projet est de gagner le « lac qui ne se gèle pas» en franchissant les chaînes de l'Altyn-Tagh et du Chiman-Tagh. Ce lac atteint, au lieu de tourner vers l'est, du côté de la vallée de Bakalik, comme l'ont fait Prjévalsky et Carey,

nous tenterons une route nouvelle vers le sud. Peut-être trouverons-nous les sources du Fleuve-Bleu, peut-être tomberons-nous dans la vallée du Kizilsou. Quoi qu'il en soit, notre but est Batang. Si jamais nous atteignons cette ville, nous sommes sauvés. Nous avons pris toutes les précautions que recommandait la prudence. Maintenant, de l'audace : en avant! et à la grâce de Dieu!

Il nous faut un peu plus de trois semaines pour gagner la plaine du « lac qui ne se gèle pas. » La route ne fait que serpenter à travers des montagnes arides : Altyn-Tagh et ses contreforts, Chiman-Tagh, monts Columbo. En général, toutes les montagnes se ressemblent, et nous sommes fort étonnés de voir celles-ci déroger à la règle; elles présentent, en effet, un caractère particulier que je n'ai rencontré nulle part ailleurs.

Ce sont des massifs élevés, entièrement sableux, encaissant çà et là des rochers de schiste déchiquetés. L'unique végétation est formée de petits arbustes rabougris qui croissent en bouquets. On ne voit que peu de neige, de loin, sur la cime des pics élevés. Dans ces chaînes, nous avons eu trois passes principales à franchir : l'une, Koum-davan (passe de sable), n'est accessible qu'aux chevaux et aux ânes; à cause de nos chameaux, nous l'avons tournée en nous frayant un chemin nouveau sur le flanc de la montagne; mais la marche a été lente, puisque nous n'avons avancé que de six cents mètres en un jour; encore, tout le monde a-t-il dû se mettre à l'œuvre et faire force de bras.

Quant au deuxième col, on nous l'avait annoncé comme infranchissable, et, de fait, une fois que nous l'avons eu franchi, nous nous sommes dit que nos hommes venaient d'accomplir un vrai tour de force. On appelle ce col Tash-davan (passe des pierres) : ce sont, sur une hauteur d'environ 300 mètres, au milieu de pierres roulantes, des lacets étroits, tournant brusquement, et tracés sur une pente si raide que, d'en bas, je me demandais comment les animaux pourraient s'y maintenir. Il a fallu toute l'énergie et tout le dévoûment de nos serviteurs pour faire passer les chameaux d'un versant sur l'autre. Ce travail a duré un jour et demi; nos chevaux et nos ânes ont dû faire un va-et-vient continuel de haut en bas pour soulager les chameaux. Quatre de ces animaux ont roulé jusqu'en bas, mais, par bonheur, ils en ont été quittes pour quelques contusions.

C'est au Tash-davan que nous commençons à souffrir du mal des montagnes. J'en suis particulièrement éprouvé : violens maux de tête accompagnés de nausées, saignement de nez et fatigue générale. La nuit, insomnie complète pendant laquelle on se trouve dans

la cruelle alternative, ou de rejeter ses couvertures et de grelotter, ou d'être étouffé. C'est très pénible. Heureusement, en quelques jours, nous nous faisons à ces altitudes.

La température est jusqu'à présent supportable, quoique la nuit le thermomètre descende de 20 à 29 degrés au-dessous de zéro. Le jour, il monte de — 15 degrés à zéro ; nous nous habituons très bien à un froid de — 12 degrés. Le ciel est clair ; il y a peu de vent, et nous en profitons pour chasser un peu.

Dans les rochers, nous trouvons le perdreau géant (*megaloperdix*) qui est un excellent gibier, mais qui défie avec ses pattes le meilleur coureur. Des troupes d'*ovis Poli* escaladent les crêtes et restent toujours très éloignées; ailleurs, ce sont des *koukou yaman* (*pseudovis burrhel*) aux petites cornes recourbées dont le pelage bleuâtre tranche sur le sable. J'en blesse plusieurs sans pouvoir m'emparer d'un seul.

Dans le lointain on aperçoit quelques bandes d'hémiones. Un instant même, nous avons cru voir des yaks sauvages. C'était le 8 décembre, nous étions en train d'allumer notre feu auprès de la passe dénudée de l'Amban-Ashkan-davan, lorsqu'un de nos hommes nous avertit qu'il distinguait quatre yaks en train de paître sur la montagne. Je pars aussitôt à pied avec ma carabine, tandis que M. Dédékens s'avance à cheval; nous marchons, non sans ressentir une certaine émotion : on nous a dit, en effet, que les yaks chargent toujours. M. Bonvalot arrive derrière à la rescousse; à une centaine de mètres des animaux, j'en vise un, je tire et lui loge une balle dans le flanc; rien ne bouge, M. Dédékens continue à approcher; à trente pas, il est stupéfait de voir ces animaux continuer à brouter. Je lui crie : « Tirez donc! » Mais je le vois nettoyer ses lunettes, puis prendre une pierre et la jeter contre un des yaks ; celui-ci, après avoir grogné un peu, se remet à brouter paisiblement : « Ils ont une corde au nez, » me crie M. Dédékens. En effet, m'étant approché, je m'aperçois que ces animaux terribles sont des yaks domestiques. Ils étaient trop fatigués pour continuer à marcher, et ont été abandonnés là par une caravane mogole dont nous avons aperçu la queue il y a une semaine, retournant à Abdallah.

Nous sommes donc bien dans la bonne voie et, ainsi que nous le supposions, il existe une route allant au sud, route ignorée de Carey et de Prjévalsky. Nous allons la suivre. C'est en vain que nos chasseurs ont voulu nous détourner de notre voie il y a quelques jours, cherchant à nous entraîner vers l'est, c'est-à-dire du côté du Tsaïdam. Mais Bonvalot, qui a compris leurs intentions, les a remis dans le droit chemin.

Le 9 décembre, nous passons l'Amban-Ashkan-davan et redescendons dans la grande plaine du lac qui ne se gèle pas. Derrière nous s'étend, en travers, la chaîne des monts Columbo, dont les roches granitiques, de couleur rose, sont veinées de noir.

Les traces des chameaux mogols se dirigent vers le sud. Nous allons essayer de les suivre. Nous nous arrêtons auparavant un jour pour renvoyer nos chasseurs avec leurs ânes.

Avant de nous séparer d'eux, nous leur donnons quelques lettres qu'ils feront parvenir à Korla, d'où elles seront envoyées en Russie. C'est un dernier adieu à nos familles et au monde civilisé. Les reverrons-nous jamais?

Nous ne restons plus que quatorze, décidés à nous lancer tête baissée dans l'inconnu. Les cartes n'ont plus rien à nous enseigner, elles deviennent muettes sur les régions où nous nous proposons de pénétrer. Cette fois, c'est bien l'inconnu avec sa séduction si pleine d'attraits!

Pendant un mois, nous allons suivre les traces des chameaux mogols et faire un vrai travail de limiers; nous devions regarder constamment par terre, relever les moindres indices, chercher les places des anciens campemens. La tâche est difficile : le vent a soufflé depuis le passage de la caravane, et parfois, sur de longs parcours, les pieds des animaux n'ont laissé aucune empreinte. Mais aussi, à la longue, nous devenons forts sur cet exercice. Nous lisons par terre comme dans un grand livre, nous y voyons dans quel sens les animaux marchaient, s'il y avait des yaks avec les chameaux; on évalue leur nombre, et, lorsque Timour, le chercheur d'or, revient au camp, tirant avec émotion de son sein quelques crottes rondes, nouvelles pièces à conviction, on se rend aussitôt compte de l'état d'épuisement des animaux qui les ont produites. En dépit de cette science si péniblement acquise, nous finissons un beau jour par perdre la route et, après des recherches infructueuses, force nous est de marcher à la boussole. Nous allons au sud, obliquant plutôt vers le sud-ouest, quand un obstacle nous arrête, et, tous les soirs, aussitôt arrivés à l'endroit choisi pour le campement, chacun de grimper sur une hauteur pour reconnaître la route du lendemain et voir ce qu'il y a *de l'autre côté*. Au retour, on s'interroge : « Qu'avez-vous vu? Quoi de nouveau? »

L'aspect général du pays varie. D'immenses plateaux se soulèvent parfois en dos d'ânes, orientés de l'est à l'ouest, portant un paillasson jaune, d'un jaune sale, uniforme; parfois une crête rocheuse dentelée se dresse au sommet de ces collines comme un mur élevé de main d'homme. Ailleurs, l'herbe est couverte d'énormes blocs de lave tout noirs, pressés les uns contre les

autres et dessinant la coulée qu'ils ont suivie comme une grande route sombre ; on les suit du regard et on arrive à un volcan majestueux, isolé, et qui cache à peine sous quelques plaques de neige étincelante les flancs gris de son cratère éteint depuis des centaines d'années. D'autrefois, en gravissant une colline, nous sommes tout étonnés d'apercevoir *de l'autre côté* un beau lac dont les eaux, d'un bleu sombre métallique, écument sous le souffle d'une brise légère. Il semble que, pour cette eau si limpide, un vase ait été creusé dans le marbre le plus blanc. Le lac est, en effet, entouré de tous côtés, d'un brillant dépôt : c'est le sel, dont la forte proportion mêlée à ses eaux l'empêche de geler. Il s'étend à perte de vue, et pourtant, ainsi qu'on peut le juger à ses anciennes rives, il est condamné à disparaître comme tant d'autres qui n'existent déjà plus et dont on ne reconnaît l'emplacement qu'à la nappe cristalline qu'ils ont laissée. Si ces lacs non gelés sont d'un effet saisissant à voir, nous en préférons d'autres sur la glace desquels notre caravane peut se lancer hardiment.

Les lacs, d'ailleurs, nous préoccupent peu ; lorsque nous ne pouvons les traverser, nous avons la ressource de les tourner. J'avoue, pour ma part, que les grandes chaînes blanches qui semblent mises en travers pour nous barrer la route ne laissent pas que de m'inquiéter. Nous finissons cependant toujours par les franchir simplement, en remontant quelque lit de ruisseau gelé, et peu à peu, presque insensiblement, nous arrivons à une dernière passe qui marque le point culminant de notre ascension. Nous en redescendons facilement, mais non sans éprouver un vrai soulagement à nous retourner, et à saluer pour la dernière fois ces immenses glaciers qui ne le cèdent en rien aux pics les plus formidables de l'Himalaya, et que nous laissons pour toujours derrière nous.

C'est que nous avons hâte de descendre ; voilà tantôt deux mois que nous sommes à une altitude moyenne de 4,200 à 5,000 mètres. Nous avons atteint le sommet de l'ancien monde, c'est sous nos pieds que ses grands fleuves prennent leur source. Les glaciers que nous découvrons envoient leurs eaux d'un côté à l'Océan-Indien, par la Salouen, le Mékong, et, de l'autre, aux mers de Chine, par le Yang-tsé, l'une des grandes artères du Céleste-Empire. Et lorsque nous découvrons ces lacs immenses, encore complètement inconnus, ou que nous baptisons ces chaînes colossales, il nous semble que nous violons quelque sanctuaire. Montagnes, glace, froid, vent, tout paraît, en effet, accumulé par la nature afin d'arrêter l'humain assez téméraire pour vouloir pénétrer ces solitudes. Les conditions d'existence ne sont pas les mêmes pour les animaux : chaque jour nous voyons des troupeaux d'ânes sauvages qui s'enfuient à la file, la tête en l'air, courant d'un galop

saccadé; parfois ils s'arrêtent, font une volte-face, se présentant en front comme pour nous dévisager à loisir, puis reprennent leur allure désordonnée. L'un d'eux a-t-il été abattu par une de nos balles, ses compagnons reviennent tourner autour de lui comme pour lui demander pourquoi il ne les suit plus.

Plus majestueux sont les yaks sauvages. On les voit de loin, énormes masses noires se détachant sur la teinte uniforme du gazon. Ils sont généralement par petites troupes, établis dans un herbage qui leur permet de vivre. Lorsqu'on les approche, ils s'enfuient au galop en agitant en l'air comme un panache leur longue queue chevelue. Parfois on en rencontre d'isolés : ce sont alors des taureaux solitaires que leur âge avancé a fait exclure de tout troupeau et qui s'en consolent en broutant philosophiquement.

Quand ils ont des petits, ils se réunissent en grand nombre. Leurs manœuvres sont alors fort curieuses à observer. Nous sommes témoins de ce spectacle : un matin, un de nos hommes, Isaa, en revenant de chercher les chameaux, nous annonce avoir aperçu des troupeaux de yaks sur les collines; voilà tout le camp dans la plus grande émotion à cette nouvelle : des troupeaux! ce sont les hommes! et on se consulte déjà l'un l'autre pour savoir de quelle manière les aborder. Dans l'après-midi, nous avons une tourmente de neige, qui se dissipe lorsque nous allons camper; nous apercevons alors sur le coteau, devant nous, environ 200 yaks. Sont-ils domestiques? sont-ils sauvages? Tandis que nos hommes discutent cette question en plantant la tente, nous partons, M. Dédékens et moi, pour nous rendre compte de ce qui en est. Arrivés à 500 mètres, voici ce que nous voyons : dans un petit creux, des vaches et des veaux paissant tranquillement; sur les hauteurs, des taureaux par groupes de trois ou de quatre font sentinelle. A notre vue, ils redescendent au galop entre les femelles et nous et viennent se placer sur deux rangs, la tête baissée, agitant leur queue avec furie. Deux coups de carabine mettent alors le troupeau en fuite; quelques taureaux à l'avant servent de guide, tandis que les autres galopent sur les côtés ou restent par derrière pour faire serrer les femelles ou, d'un coup de corne, rentrer dans les rangs le veau qui s'en écarte. Le troupeau a ainsi vite disparu, laissant sur le sable une large piste. Nous sommes étonnés de voir des animaux sauvages (car c'en est) manœuvrer avec une telle entente.

Sur ces plateaux, les yaks étaient pour nous une providence. C'étaient, en effet, leurs excrémens qui nous servaient d'unique combustible.

Avec les yaks, l'animal propre à ces hauteurs est l'*orongo* (*antilope Hodgsoni*); rien de plus élégant que cette antilope aux formes ramassées, au pelage d'un gris approchant du blanc, avec

la poitrine noire; sa tête, terminée par un véritable mufle également noir, supporte, chez le mâle, une paire de longues cornes cannelées droites, qu'il tient légèrement inclinées en avant, lorsqu'il s'enfuit au trot, son allure ordinaire.

A côté des orongos nous trouvons la petite antilope *ada* dont les cornes sont recourbées en arrière en forme de lyre, c'est une véritable gazelle aux allures craintives. Le mouton de montagne nous fournit un aliment excellent.

Durant toute cette partie du voyage, notre vie très uniforme est à peine troublée par les petits incidens de la route. Nous nous levons au jour, c'est-à-dire vers huit heures. Après le repas du matin, ordinairement composé de farine delayée dans de la graisse fondue, on charge les chameaux. Nos hommes mettent des gants, et, malgré cette précaution, ils ont souvent encore les mains coupées par les cordes gelées. Tout est prêt, on se met en route. Il faut aller la plus grande partie du temps à pied, nos chevaux sont épuisés et, d'un autre côté, il nous faut entretenir la circulation du sang. Le vent souffle continuellement de l'ouest; il nous fatigue beaucoup. 20 degrés de plus de froid avec le temps calme nous seraient préférables; notre marche est, d'ailleurs, lente : à cette altitude, on ne peut se presser, et notre chargement nous retarde encore; nous avons chacun deux paires de bottes de feutre, pantalon, pelisse et bonnet de peau de mouton; en outre, la tête est enveloppée dans un bashlik (capuchon de laine) qui couvre le nez et la bouche; par-dessus cet accoutrement, notre carabine et notre revolver; nous ne sommes pas légers, mais nous ne souffrons pas trop du froid.

Les journées de la Saint-Sylvestre et du 1er janvier sont particulièrement pénibles. Nous nous avançons sur un gravier formé de petits morceaux de quartz, de lave et de pierre volcanique. Le vent soulève le sable en colonnes parallèles, courant plus vite qu'un cheval au galop et comparables aux eaux d'une rivière qui déborde. Nous sommes totalement aveuglés; les petits cailloux viennent nous fouetter à travers notre bashlik, et nous devons souvent nous pencher sur notre cheval pour pouvoir respirer; nous avons les yeux, le nez et la bouche pleins de sable; je veux marcher, et ne peux avancer que de côté comme un crabe, souvent l'on ne se voit pas à quinze pas. Les chameaux cherchent à cacher mutuellement leur nez contre la queue de celui qui est devant; ils vont ainsi presque de front, et, poussé par le vent, le chamelier se laisse aller vers l'est; je suis obligé de prendre la tête et de les forcer à marcher dans la vraie direction pendant que Bonvalot cherche la route; parfois, au milieu de cette mer qui continue à courir dans le même sens, je ne vois

plus ni Rachmed qui est devant, ni les chameaux derrière, je me demande si je ne suis pas seul et si tout le monde n'a pas été englouti par cette formidable marée.

Enfin, au bout de quatre ou cinq heures de cet exercice, on campe. Tout le monde travaille à décharger les chameaux, qui, pendant les quelques heures de jour que nous avons devant nous, vont tâcher de trouver un peu d'herbe. Puis on établit les tentes; tandis que nous partons en reconnaissance, nos hommes cherchent de l'argol (crottin de yak) et comme il abonde, ils en prennent une provision pour deux ou trois jours. Il en est de même de la glace ou de la neige que nous avons l'habitude de conserver dans des sacs (malgré cette précaution, nous nous sommes trouvés deux fois vingt-quatre heures sans avoir à boire).

On allume péniblement le feu en disposant l'argol par couches en forme de tourelles; avec quelques copeaux de bois au milieu et un peu de pétrole sur le tout; un courant d'air constant est entretenu par nos hommes qui agitent le bas de leur robe. Une fois le feu allumé, il faut se procurer de l'eau en faisant fondre la glace ou la neige empilée dans les koumganes (grands brocs); lorsqu'elle est fondue, elle doit bouillir, ce qui est assez rapide, vu l'altitude. Mais comme elle entre en ébullition à 72 degrés, le thé n'infuse pas aussitôt. En somme, en comptant l'opération depuis qu'on a allumé le feu, il a fallu trois ou quatre heures d'attente avant d'avoir une tasse de thé, et de quel thé! Ne soyons pas trop exigeans! Quant à la cuisine, elle est des plus primitives. Tous les deux ou trois jours, Timour tue un mouton, qu'on découpe en petits morceaux et qu'on enfile sur des broches de fer tenues au-dessus du feu; les boyaux sont mis à même sur le charbon de crottin; quand nous avons trop faim, nous mangeons de suite quelques morceaux tout crus avec du sel. Un peu de pain cassé au marteau complète le menu. Parfois, nous avons du gibier; souvent, d'ailleurs, la viande en est si dure que nous nous y usons en vain les dents sans en venir à bout. Quatre ou cinq tasses de thé nous réchauffent, un morceau de sucre fait le dessert. Les jours de grande fête, je suis chargé de confectionner une bouillie avec de la farine et du cacao : c'est notre champagne!

Une fois le thé pris, on se serre autour de l'unique bougie pour écrire ses notes avec beaucoup de concision, et, cette opération terminée, chacun disparaît aussitôt sous ses couvertures. C'est qu'on est fatigué, et que, sous l'influence du froid, on dort très bien; le thermomètre descend parfois, à l'extérieur, jusqu'à 40 degrés au-dessous de zéro. A l'intérieur, la différence n'est que de 5 degrés. On reste alors douze ou treize heures au lit, et néanmoins on trouve toujours qu'il est trop tôt pour se lever.

Cette vie pénible, nous nous y faisons. On souffre, mais on ne s'ennuie jamais. Avec les notes à prendre, les altitudes à relever, les pics à viser, nous sommes sans cesse occupés. Mais l'inconnu est devant nous et il faut avoir les yeux bien ouverts. Regarder et voir, tel est le mot d'ordre.

Pourtant, vers la fin de janvier, cet état de choses commence à nous peser; voilà deux mois que nous n'avons pas vu d'autres hommes, il semble que le reste du monde ait subitement disparu et que nous ayons été condamnés à rester éternellement seuls. Aussi, on regarde de plus belle; le moindre indice pouvant faire espérer l'apparition d'êtres humains est relevé avec le soin le plus scrupuleux : aujourd'hui c'est un morceau de bois appartenant à une selle de yak, demain l'emplacement d'un camp d'été, un autre jour les restes d'un feu; chacun accourt, s'empresse pour donner un avis; on prend de la cendre, on regarde s'il a neigé depuis, on examine les morceaux de bois brûlés et on leur assigne une date.

Le 23 janvier, M. Bonvalot annonce que les hommes sont proches et il organise une loterie sur le nombre de jours approximatifs qui nous séparent de leur rencontre.

Nous sommes comme des naufragés perdus au milieu de l'océan, mais c'est *hommes!* et non *terre!* que crie notre vigie, le fidèle Timour, le matin du 31 janvier. Nous rencontrons, en effet, des bergers conduisant vers le nord, aux pâturages d'été, d'immenses troupeaux de yaks et de moutons. Ce sont de vrais sauvages, vêtus de peaux de mouton, chaussés de bottes de laine de couleur, n'ayant, pour toute coiffure, que leurs longs cheveux noirs, qu'ils laissent flotter sur leurs épaules. Ils s'appuient généralement sur une lance, en des poses bestiales. Ils ne semblent pas trop craintifs et ils s'approchent de notre camp, où nous leur offrons du thé. Bientôt, Abdullah sachant quelques mots de thibétain, ceux-ci ayant quelques connaissances de mogol, et surtout chacun s'aidant avec force gestes, nous arrivons à établir une conversation. Ces sauvages croient que nous sommes des Russes, et ils ont reçu des ordres sévères de Lhaça; ils ne veulent pas nous donner d'indications, mais nous invitent à nous arrêter, nous offrant du lait et de bons pâturages. Heureusement, après avoir marché un mois à la boussole, nous venons de retrouver un chemin de moutons assez battu, nous allons le suivre. Pour ce qui est des alimens, nous ne sommes pas embarrassés; ils ne veulent pas nous vendre de moutons, n'est-ce que cela? Quand on a faim, la force est le droit, nous allons tuer ce qu'il nous faut à coups de fusil, et nous prendrons en outre deux ou trois chevaux.

C'est ainsi que nous marchons quinze jours, suivant une vraie

grande route, formée de sentiers les uns à côté des autres. Des cavaliers, la tête ornée d'une peau de renard, portant sur leur dos leurs fusils à longues fourches de fer, caracolent autour de nous. Quelques coups de revolver en l'air suffisent à les disperser quand ils sont gênans.

Le 15 février, nous montons assez péniblement une petite passe, du sommet de laquelle nous voyons le Tengri-Nor. Certes, jamais Livingstone ne ressentit autant de joie en découvrant les flots de l'Albert ou du Victoria-Nyanza que nous en apercevant la surface blanche et étincelante du lac céleste. Le Tengri-Nor est, en effet, marqué sur les cartes. Nous sommes près de Lhaça, nous sortons de l'inconnu, nous sommes sauvés. Cette immense chaîne blanche qui s'étend au sud du Tengri-Nor, c'est le massif du Nindjin-Tangla; il nous semble être en pays de connaissance.

C'est au pied de ces montagnes que nous rencontrons les autorités de Lhaça, c'est-à-dire des gens civilisés; il était temps. Rien ne présente un aspect plus misérable que notre caravane; partis quatorze du Lob-Nor, nous ne sommes plus que douze. Niatz, un jeune chamelier des environs de Korla, qui paraissait pourtant fort et vigoureux, n'a pu résister aux grandes altitudes. Il s'est pour ainsi dire éteint, ayant perdu la notion de tout. Nous le transportions, dans les derniers jours, à dos de chameau, sans qu'il fût possible de rien faire pour lui. Nous ne pouvions ni descendre ni revenir sur nos pas, encore moins nous arrêter quelques jours. L'existence de tous était en danger. Bientôt sa figure devint enflée, ses lèvres noires et tuméfiées, son œil vitreux. C'est ainsi que nous l'avons déposé, sans vie, au pied d'une passe, et que nous avons essayé de dérober son cadavre à la voracité des carnassiers et des oiseaux de proie en l'ensevelissant sous un amas de pierres.

Nous avions eu aussi la douleur de perdre Imatch, notre chamelier. C'était un vieux Kirghize qui avait voulu à toute force nous suivre. Ayant eu auparavant une jambe cassée et mal remise, il marchait difficilement. Il a dû au défaut de circulation du sang de perdre en route tous ses doigts de pied, puis une partie du pied lui-même. Jamais il n'a proféré un mot de plainte. La veille de sa mort il disait : « Il faut que le général (c'est ainsi qu'il appelait M. Bonvalot) me pardonne, je suis avec vous et ne puis travailler. » Le lendemain matin, il s'est traîné un instant hors de la tente sur ses genoux. Une fois rentré, il s'est adressé à ses compagnons : « Adieu! Merci, vous avez tous été bons pour moi! » Puis, se couchant de côté, il a expiré. Il y avait, chez ce Kirghize, une énergie rare; c'était un brave, et lorsque, pour l'ensevelir, on a creusé, tant bien que mal, le sol durci par la gelée, chacun de

nous a eu un serrement de cœur. Nous l'aimions, notre vieil Imatch; l'endroit où nous le laissions était triste, le ciel était sombre, les loups avaient hurlé toute la nuit comme s'ils flairaient une proie, nous avions hâte de partir.

Ces pertes avaient particulièrement affecté nos hommes, ils ne voyaient pas la fin de leurs souffrances. Quelques-uns demandaient à être abandonnés, aimant mieux mourir que de continuer à se traîner péniblement. Il fallait, en effet, faire la route à pied; nous n'avions plus, en arrivant au Namtso, qu'un cheval, les autres étant morts de soif ou d'épuisement. Quant à nos chameaux, de quarante qu'ils étaient au départ, il ne nous en restait plus qu'une quinzaine. Encore avançaient-ils à peine, ne pouvant guère faire plus d'un à deux kilomètres par heure. Huit jours après, nous n'en aurions plus eu un seul; et, quant aux hommes, nous aurions dû en abandonner au moins la moitié.

Nous sommes donc tombés bien à propos sur le Namtso.

Ici va commencer pour nous un nouveau genre d'existence. La chaîne du Nindjin-Tangla borde la terre sacrée de la « ville des esprits. » Nous devons nous arrêter au pied de ces monts, on nous défend d'aller plus loin. Épuisés que nous sommes, sans autres alimens que ceux que les Thibétains veulent bien nous fournir, privés d'animaux, nous ne pouvons guère songer à passer outre et à continuer. Lhaça n'est d'ailleurs pas notre but, nous voulons aller à Batang en traversant le Thibet proprement dit; pour cela nous avons besoin de l'aide des autorités thibétaines et, pour obtenir ce résultat, pendant quarante-cinq jours, nous allons rivaliser de patience avec elles et essayer de leur montrer que, si les Orientaux sont des diplomates hors ligne, sur ce terrain les Français ne les craignent pas.

Tout d'abord l'*amban* (chef en second rang), qu'on a envoyé à notre rencontre, nous prend pour des Russes. Mais nos noms ne concordent pas avec ceux des membres de l'expédition Piézof dont il a la liste et que le gouvernement l'a chargé d'arrêter; nous n'avons pas les animaux qu'on a annoncés; puis, comment connaissons-nous la route entièrement secrète que nous avons suivie? A moins de supposer que nous tombions du soleil ou de la lune, d'où venions-nous? Ce sont autant de questions faites pour embarrasser le chef thibétain. Nous répondons sur tous les points très franchement et avons soin de tenir toujours le même langage. L'amban commence à nous croire. Un bruit continuel de grelots indique le va-et-vient des courriers de Lhaça et montre qu'on attache une certaine importance à notre arrivée. Mais, à la capitale, on est méfiant : on a si souvent cherché à tromper le gouvernement. Comment des gens viendraient-ils si loin, seulement dans le désir de se

promener dans le pays et de voir? Ces mêmes gens voyageraient pour s'instruire et ne demanderaient pas à visiter la grande ville sainte ? Voilà qui est extraordinaire! On ne s'en rapporte pas aux récits de l'amban ; c'est un petit jeune homme, encore peu expérimenté. Le talaï-lama, après s'être recueilli, dans sa « mer de sagesse, » après avoir prié les dieux, se décide à nous envoyer son second, un talama, accompagné d'un premier ministre ; ce sont des vieillards, ils pourront peser nos paroles et juger ce qu'elles contiennent de vrai.

Quelques jours d'attente à cause des fêtes du nouvel an, et nous assistons au plus curieux défilé, à la plus complète mascarade qu'il soit possible d'imaginer. Eussions-nous été dans une situation un peu moins pénible qu'à 5,000 mètres d'altitude, buvant d'une eau malsaine, glacés par un vent continuel et entourés des cadavres de nos derniers animaux, nous aurions pu, à voir ce bariolage de couleurs, ces têtes aux expressions différentes, ce véritable musée réunissant tous les types de coiffure que l'imagination humaine a pu créer, nous croire dans les coulisses de quelque théâtre des hauts boulevards. Ce que nous voyons, c'est le défilé final dans un drame de l'Ambigu ou de la Porte-Saint-Martin. En tête, les deux vieillards dont les manteaux de lynx blanc couvrent à demi leurs robes de soie écarlate ; ils ont la tête couverte d'un capuchon de soie rouge, doublé de jaune et se boutonnant au menton ; ils sont à demi accroupis sur de petits chevaux crème. Leurs selles sont couvertes de peaux de panthères et leurs montures richement caparaçonnées sont tenues en main par un soldat. Derrière eux, s'avance la foule de leurs aides-de-camp, secrétaires, serviteurs, hommes d'armes.

Tout ce monde vient nous voir, et je profite de leur visite pour les regarder à loisir. Au fond de la tente, le vieux lama agite continuellement en parlant sa barbiche nattée comme une queue de rat ; son compagnon, le premier ministre, à qui sa figure enflée a vite valu parmi nous le surnom de tête de baudruche, l'approuve souvent. Tous deux nous examinent longuement et, méfians comme le sont les Orientaux, habitués à mentir, cherchent à deviner ce que nous pensons. Près d'eux, un lama vêtu d'un petit veston jaune me rappelle, par sa bonne figure imberbe, certains de nos acteurs. A côté de lui, le lama-mogol, qui nous servira d'interprète, donne les expressions les plus diverses à sa figure grimaçante, tout en répétant souvent : *laleuss !* (entendu et compris) ou *lari !* (c'est bien). A l'entrée de la tente, je crois retrouver le type de ces vieux soudards, bons à tout, que nous a si bien dépeints Alexandre Dumas ; ce sont trois vieux, dont la figure tannée, plissée, fendillée comme un vieux cuir, est serrée dans un bonnet de fourrures venant se

rabattre sur les oreilles et rappelant les coiffures des hommes d'armes du XVIIe siècle. Leur profil est grossier, leur lèvre supérieure à peine recouverte de quelques poils gris, rudes comme des crins de chats, et qui ont pourtant la prétention de passer pour une moustache. Ils portent des robes chinoises jaunes ou rouges. L'un d'eux a une vieille fourrure déjà usée et rapiécée.

Au dehors se tiennent des serviteurs ou des soldats. Les uns ont une tournure élégante qui me fait songer à des cavaliers turcs. Ils portent de petits jupons de couleur sombre, serrés au-dessous de la taille, à l'orientale; une petite veste courte flottante, de drap brun, bordée d'une large bande claire qui forme des arabesques; des boutons d'or arrondis ferment ce vêtement; par-dessus un petit capuchon rouge, une étoffe grenat roulée en forme de gros turban, dans laquelle ils entortillent leur queue, leur couvre la tête.

D'autres semblent être vêtus d'une cotte de mailles. C'est une peau de bique noire, sans manches, serrée à la taille, avec une collerette sur les épaules, qu'ils mettent par-dessus leur vêtement.

Chacun, dans cette foule des serviteurs, a ses attributions. En dehors des soldats, qui ont le sabre en travers sur le ventre, et sur le dos le long fusil, terminé par deux fourches de fer, je remarque les porteurs de chapelles; ils ont, fixés à un baudrier rouge en bandoulière, de petits reliquaires d'argent renfermant les idoles chères à leurs chefs; d'autres ont de gros livres dont les lamas ne se séparent jamais. Puis viennent les échansons, dont la seule fonction est d'offrir à leur maître, sur une soucoupe d'argent, leur jatte taillée dans un bloc de jade, et de veiller à ce qu'elle soit toujours pleine de thé beurré; les chanceliers qui, à toute demande, doivent présenter le cachet, et les secrétaires, portant toujours derrière l'oreille de petites tiges de bambous déjà taillées, afin que les ordres soient rapidement transcrits.

Tout ce monde est constamment en mouvement entre notre camp et le leur; c'est que ce dernier est nombreux : il y a seize mandarins; chacun a sa propre tente, une tente pour ses serviteurs, pour sa garde, un abri pour sa cuisine, que sais-je! Ils ne sont pas habitués à se déplacer, et c'est toute une organisation très compliquée. La route de Lhaça est remplie par les soldats et les courriers qui portent les ordres, et par les yaks chargés de provisions. Ces derniers sont menés par des sauvages, semblables à ceux que nous avons rencontrés déjà avant le Namtso, qui sont tout étonnés de voir les honneurs dont nous sommes comblés; ils nous prennent pour de grands personnages et nous tirent la langue avec autant de respect qu'à leurs chefs. Pour moi, j'essaie de regarder les gens venus de Lhaça et de faire connaissance avec eux; je vais chez eux, j'interroge tout le monde et tâche de comprendre leur carac-

tère et leur manière d'être. Eux aussi, surtout le petit amban, notre ami, tâchent de savoir ce qui se passe chez nous. Nos mœurs, surtout, les préoccupent beaucoup. « A Lhaça, me disent-ils, quand une famille est pauvre, plusieurs frères épousent une seule femme; les hommes riches en ont plusieurs; il y a aussi des femmes qui vivent indépendantes et qui prennent un ami pour un temps. Est-ce que, chez vous, c'est la même chose? » Je m'efforce de leur expliquer ce qu'il en est chez nous, que la famille est constituée sur le mariage, que la force de celui-ci est la fidélité, etc.; mais ils ne peuvent arriver à comprendre que la femme soit l'égale de l'homme. C'est une conception que l'Oriental ne peut avoir.

En dehors de ces conversations, notre distraction est le tir des rats des prairies et des gypaètes au revolver; les lamas ne s'en effraient pas : ils étouffent leurs scrupules religieux en nous faisant promettre le cœur et le foie des animaux que nous tuons, pour fabriquer des remèdes.

Le soir, nous entendons le refrain monotone de leurs prières : ils prient en criant tant qu'ils peuvent et en débitant leurs paroles avec volubilité. Il semble qu'ils soient pressés d'en finir et que, plus ils en diront, plus leurs dieux seront contens...

Nos hommes répondent parfois par des chants turcs que chacun accompagne du premier instrument qui lui tombe sous la main, l'un avec un broc, l'autre avec une casserole, qu'on frappe sur un rythme à trois temps.

Les Thibétains sont étonnés parce que, le lendemain d'un jour où nous avons fait un peu de bruit, le vent a presque cessé. Nous leur répondons que nos prières sont meilleures que les leurs.

Malgré ces distractions, le temps nous semble long. Nous avons chaque jour des conférences qui durent cinq, six et même sept heures. Il faut tenir bon. Nous voulons aller à Batang; nous ne devons pas nous laisser renvoyer en arrière, et encore moins à Naptchou, avec beaucoup de belles paroles; nous y trouverions la frontière de Chine et la grande route de Sining, suivie par Huc et Prjévalsky. Nous avons assez des hauts plateaux. Les autorités thibétaines cherchent à traîner les choses en longueur : chaque jour, elles nous demandent un nouveau délai avant de nous rendre réponse. Tantôt c'est le roi de Lhaça qui est malade et qu'on ne peut consulter, tantôt c'est le talaï-lama qui nous fait préparer des présens. Il faut les attendre. C'est l'éternel *chan-liang* (discussion) des Chinois, sans lequel, dans ces pays, la moindre affaire ne peut être arrangée. Et on nous donne des boîtes de bonbons arrivant directement de la boutique de l'*Étoile du Nord*, de Lhaça. Chaque matin, on vient nous demander comment nous allons. « Très mal, » est notre réponse invariable. Nous commençons, en effet, à perdre patience.

Des menaces, il faut en venir aux coups. Un beau matin, les Thibétains n'ayant pas tenu leur promesse de déplacer leur camp et le nôtre, nous tirons sur leurs animaux, puis nous leur faisons dire que si, dans un délai donné, nous ne décampons pas, c'est sur eux que nous tirerons. Cet argument *ad hominem* leur va droit au cœur. On envoie un mandarin à Lhaça avec ordre de marcher jour et nuit, et, quatre jours après, nous recevons des présens du talaï-lama, des costumes de Lhaça, des armes, des provisions, dix-huit chevaux, des moutons, et, ce qui nous fait plaisir avant tout, une feuille de route pour traverser le Thibet par un chemin nouveau, avec l'appui du talaï-lama.

Nous avons assez perdu de temps et sommes en hâte de partir. Nous commençons par renvoyer nos hommes; ils s'en retournent, avec le chamelier à qui nous avons loué nos animaux, au Lob-Nor, par le Tsaï-Dam. La séparation est pénible; rien n'attache plus que la souffrance en commun. Les hommes, pendant la route, n'ont eu aucune joie; ils ont enduré des privations de tout genre, mais ils nous ont vus dormir sous une tente comme eux, marcher comme eux, partager les mêmes alimens qu'eux dans le même plat, et quand il faut nous quitter, ils sanglotent comme des enfans et nous supplient de les garder avec nous, même sans salaire. Il ne peut malheureusement en être question : à la frontière de Chine, il serait trop difficile de les rapatrier; seuls Rachmed, notre interprète Abdullah et Achoun, le domestique chinois de M. Dédékens, restent avec nous. Nous avons, en outre, un lama du Setchuan thibétain qui parle chinois. Les autorités thibétaines nous l'ont adjoint pour nous procurer ce dont nous pourrons avoir besoin et pour faire respecter les ordres du talaï-lama. C'est un brave homme, causant peu, se débrouillant bien, sachant son affaire; il nous sera très utile.

Le 4 avril, après avoir, avec leur permission, pris les portraits des chefs de Lhaça, nous prenons congé d'eux. On se sépare en très bons termes. « Nous sommes des frères, » disent-ils. Un petit tonneau d'ara (eau-de-vie de grain) vidé ensemble ne contribue pas peu à l'émotion du départ. Tout le monde parle ensemble. On boit à la paix de Lhaça, à la longue vie du talaï-lama, à la délivrance des Chinois et à l'éloignement des Anglais. Le vieux ministre invoque son grand âge pour nous donner des conseils paternels. « Vous allez traverser des populations sauvages, elles ne savent pas le respect qui vous est dû. Il ne faudra pas vous fâcher, mais rester bien patiens, et ainsi vous irez en paix. » Encore quelques poignées de main, et nous partons.

IV. — DU TENGRI-NOR A BATANG.

Nous allons parcourir pendant deux mois un pays d'un genre nouveau pour nous. Ce n'est plus, en effet, la steppe ondulée de cet hiver; nous ne verrons plus les hauts plateaux si monotones, et nous ne les regrettons pas, nous descendrons à une altitude moindre (entre 2,000 et 3,000 mètres). Les flancs des montagnes se couvriront de grandes forêts de conifères, et c'est presque avec un sentiment de respect que nous reverrons la première broussaille. Privés de bois pendant trois mois, nous en comprenons encore mieux l'utilité. Le fond des vallées sera habité, parfois même cultivé. Nous ne marchons pas à tâtons, un itinéraire nous est tracé. Mais si la route est connue pour nous, elle n'en est pas meilleure, la marche est très pénible, et les obstacles naturels sont nombreux. Nous allons de l'ouest à l'est, c'est-à-dire que nous suivons une direction perpendiculaire à tous les fleuves et à leurs affluens qui se jettent dans l'Océan-Indien, et ils sont nombreux. Nous en rencontrons chaque jour, parfois même plusieurs. Quand ils se dirigent vers l'est, nous suivons la vallée, puis ils tournent au sud et nous devons les franchir.

C'est d'abord l'Ourtchou, qui, si l'on s'en rapporte aux documens chinois, doit être identifié avec la Salouen; il est encore gelé; nous nous aventurons à cheval sur la surface; elle cède, et voilà nos pauvres bêtes patinant dans l'eau, forcées de se cabrer à moitié pour briser la glace devant elles. Cet exercice n'a rien d'attrayant. M. Dédékens en sait quelque chose, puisqu'il tombe dans un trou avec sa monture. Il en est heureusement quitte pour un bain un peu froid.

Dans le Soktchou, affluent de l'Ourtchou, nous avons de l'eau jusqu'à la ceinture, et nos animaux perdent presque pied. La traversée du Guiom-Tchou et du Zatchou est plus facile; ces deux rivières se réunissent à une vingtaine de kilomètres plus bas que l'endroit où nous avons traversé le Zatchou, à la ville du Tsiamdo, pour former le Mékong. Elles sont déjà larges d'une soixantaine de mètres et coulent dans un lit profond, resserré entre des collines rocailleuses. Nous laissons nos chevaux sur une rive pour prendre d'autres animaux sur le bord opposé. Le passage s'effectue sur de petits radeaux de troncs d'arbre que dirige un homme au moyen d'une rame fixée à l'arrière. Je ne peux m'empêcher de songer que dans ces mêmes eaux, sur lesquelles nous flottons, après quelques mois, nous naviguerons en bateau à vapeur pour rentrer à Saïgon.

Ces cours d'eau coulant tous du nord au sud supposent entre eux des chaînes de montagnes dirigées dans le même sens, c'est-à-dire pour nous des passes à franchir. En effet, en deux mois j'ai compté près de 50 cols; nous en avons bientôt assez. Nous rencontrons partout les mêmes paysages; c'est toujours la même succession dans la végétation: en bas, les conifères; puis les rhododendrons atteignant de 3 à 4 mètres : plus haut les broussailles naines, l'herbe rare, faisant place enfin aux rochers et à la neige. En haut, toujours la même vue: les montagnes succédant aux montagnes, les chaînes se heurtant, s'entre-croisant en un gigantesque chaos, qui semble devoir se prolonger indéfiniment. Quelques-uns de ces cols atteignent jusqu'à 5,000 mètres; il faut les gravir à pied, tenant son cheval par la bride; le passage est dangereux. J'ai vu plusieurs fois des yaks rouler de haut en bas et se tuer; pourtant ce sont des animaux bien adroits.

Ils nous servent de bêtes de transport, bien qu'ils soient difficiles à conduire; seuls les Thibétains, auxquels les yaks sont accoutumés, en viennent à bout. Ils les mènent à coups de pierre et en sifflant. Les yaks courent de-ci et de-là, levant la queue, secouant nos coffres outre mesure, grognant comme des cochons. Ce sont de vrais gamins. Dans les vallées assez peuplées, nos bagages sont portés à dos d'hommes ou plutôt de femmes (elles font tous les gros travaux).

Nous-mêmes montons de petits chevaux que les chefs nous fournissent. Ils sont si petits que parfois mes pieds touchent à terre. Souvent nos costumes les épouvantent, et pour arriver à les enfourcher, nous devons leur faire couvrir les yeux par des indigènes.

Chevaux, yaks ou femmes, nous en changeons très souvent; les territoires sont nombreux et petits. Jamais un chef ne consentirait à empiéter sur celui de son voisin. Aussi, dans certaines vallées cultivées, devons-nous nous arrêter à chaque village, ce qui nous cause beaucoup d'ennuis. Ces villages sont formés de maisons en terre ou en pierres à toit plat, s'appuyant sur le flanc de la colline et descendant en gradins. Les lamaseries qui s'étendent au sommet même des collines présentent la même disposition; les murs sont blanchis à la chaux, les fenêtres étroites peintes en rose, on pourrait, à les voir, se croire devant quelque petite ville fortifiée de Provence. Près des forêts, les habitations n'ont souvent qu'un étage et sont faites de poteaux juxtaposés. Elles sont surmontées de grands treillages en bois qui servent de séchoirs à fourrage.

Les habitans offrent partout les mêmes types; on ne peut distinguer certaines tribus des autres qu'à quelques différences dans la manière de se coiffer; tous portent des bottes de laine de cou-

leur, à semelle de cuir, et pour tout vêtement le grand manteau de peau de mouton ou de grosse laine. Ils le serrent à la taille et se servent de la partie supérieure du vêtement comme d'une armoire où ils mettent leurs provisions. Ils se découvrent souvent l'épaule et le bras droits, et en général ont dans toutes leurs attitudes une grande élégance; on retrouve ces traits dans tous les sauvages, et on peut en donner pour raison que, n'étant pas habitués à se charger de vêtemens, ils ont une simplicité primitive qui leur donne des poses naturelles.

Parmi les hommes, on rencontre de fort beaux types, des gens aux traits fins qui ont un profil grec très marqué, et mériteraient assurément de poser chez nos sculpteurs.

Les femmes sont plus laides : leur large face ronde semble, comme leur poitrine, n'être qu'une ébauche. On croirait que c'est taillé à coups de couteau en pleine chair, et que l'ouvrier a oublié d'achever son travail. Cette différence entre les hommes et les femmes s'explique bien si l'on songe que celles-ci se livrent à tous les gros travaux, tandis que les hommes ne font rien.

Ces indigènes sont de vrais enfans. — Un rien les amuse. — On trouve chez eux ce que jamais on ne rencontre en Chine : de braves gens capables de dévoûment et aimant à rire. Très vifs dans leurs mouvemens et très mobiles dans leurs impressions, ils vous massacreraient, si on les excitait contre vous, avec autant de facilité qu'ils viennent vous offrir du lait ou qu'ils vous prient de partager leur repas, quand ils vous aiment. En général, nos rapports avec eux ont été bons; mais nous avons toujours tenu à payer au-delà de ce qu'espéraient ceux qui nous servaient bien; deux ou trois fois seulement, quelques-uns nous ont jeté des pierres, ou même ont tiré leurs sabres contre nous, refusant de nous vendre des alimens ou de nous fournir des animaux; quelques coups de revolver tirés en l'air suffisaient à les mettre en fuite. Ils étaient terrifiés de nous voir, avec une arme si petite, lancer des balles aussi longtemps que nous voulions (nous le leur faisions croire), et venaient nous faire des excuses.

Quand ils en ont, ils mangent de la viande crue, comme leurs chevaux d'ailleurs, à qui ils donnent cet aliment à défaut d'orge. Mais leur principale nourriture est le *zamba* (farine de millet grillée), qu'ils délaient dans du thé beurré, maigre pitance avec laquelle ils vivent pourtant; nous-mêmes, pendant ces deux mois, devons suivre à peu près le même régime; nous trouvons peu de chose à acheter; parfois un peu de lait, et alors c'est jour de fête. La viande de mouton est si mauvaise, nous en sommes si dégoûtés, qu'à part Bonvalot, personne n'y touche. La plupart du temps, nous ne nous nourrissons que de thé et d'une pâte faite avec de la farine de

fèves, sans levain, délayée dans de l'eau et cuite sur des pierres chaudes. On baptise ces sortes de galettes du nom de pain, bien qu'elles ne ressemblent à rien moins qu'à du pain. Mais nous sommes si heureux d'être au milieu des hommes, de voir des paysages rians, de pouvoir nous promener dans des forêts, de ne plus avoir enfin la préoccupation constante de la route et la souffrance du froid, que nous ne faisons plus guère attention à la nourriture.

La chasse nous fournit de nombreuses distractions le long de la route; les petits oiseaux offrent des espèces très variées. Il y a aussi de nombreux et superbes faisans. Le plus beau est assurément le crossoptilon, appelé par les Thibétains *chiakas*, oiseau blanc. Il est de la taille d'un petit dindon; son plumage est tout blanc et très fin; sa belle queue noire est formée de plumes recourbées, à la manière de celles de l'autruche; sur la tête, il a une calotte rouge, ressemblant à du velours; ses pattes de corail sont fortes. Aussi, est-ce un rude coureur; et on ne peut le tuer qu'en le surprenant et en venant au-dessus de lui. Les ithagines, avec leurs plumes vertes et leur queue rouge qu'on pourrait croire teintes, ressemblent à des perroquets. A côté des oiseaux, les gros animaux sont nombreux : les grands cerfs, dont les bois sont placés sur les portes des lamaseries; les chevrotains à musc, qui font, sur la frontière de Chine, l'objet d'un commerce important; les macaques et les ours énormes que les Thibétains nomment *ours-cheval*, à cause de leur taille.

Le long d'une vallée, nous en voyons beaucoup en train de déterrer des racines sur le haut des collines. Rachmed en abat un superbe. Malheureusement, nous devons nous en tenir là : nos Thibétains ont justement fait mine de retourner. Il faut les suivre en les menaçant du revolver, et l'on ne peut quitter la route.

A mesure que la saison avance, les fleurs sont plus nombreuses, les collines deviennent un vrai parterre, et nous sommes heureux d'y retrouver nombre de plantes cultivées dans nos jardins : les lilas, les jasmins, les pivoines, les tulipes, les anémones, les cypripedium, etc., y abondent. On est en mai, et nous approchons de Batang.

Six jours avant cette ville, nous rejoignons la route impériale de Pékin à Lhaça, à Tchang-Ka (Kiang-Ka), c'est la route du père Huc. Nous sortons de l'inconnu. Voilà plus de huit mois que nous faisons des routes nouvelles.

A Tchang-Ka, il y a une garnison chinoise d'une centaine de soldats, presque tous fumeurs d'opium. Ils se mettent sous les armes pour nous recevoir. Quand je dis sous les armes, j'entends qu'ils prennent le chapeau constituant leur seul uniforme. Dans la

caserne, il y a quatre sabres et deux fusils. L'ambassadeur chinois a donné des ordres à notre sujet.

Un jour d'arrêt à Tchang-Ka. Nous nous réconfortons en mangeant des œufs et quelques choux chinois. La bonne omelette!

De nouveau en marche; nous traversons un pays infesté par les brigands; des villageois tirent des coups de fusil en l'air pour les mettre en fuite. A mon avis, les villageois eux-mêmes sont les brigands. Nous demandons qu'on les laisse venir. Nous avons des balles à leur disposition; mais il paraît que ces bandits ne veulent pas se mesurer à nous. Ils sont lâches et nous trouvent trop bien armés; il y a quelques années, ils se sont mis une vingtaine pour assassiner le père Brieux, qui voyageait seul. On vole pourtant six chevaux à des Thibetains qui ont porté nos bagages, et qui s'en retournent. Le chef de la localité se rend sur les lieux pour faire enquête. Je n'ai pas su le résultat.

Enfin, le 5 juin, nous apercevons le Kincha-Kiang (Yang-tsé), beau fleuve roulant avec tumulte ses eaux boueuses dans une vallée profonde. Il peut avoir de 100 à 300 mètres de large. Nous le traversons sur de grandes barques de bois chinoises, maintenues contre le courant par un long gouvernail à l'arrière.

Ayant escaladé une colline, nous descendons dans la belle plaine de Batang, un des plus jolis coins que j'aie vus au Thibet. Nous sommes à moins de 1,000 mètres d'altitude. Batang élève ses petites maisons de forme cubique en pierre et terre battue au bord d'un torrent. Au soleil, elles prennent une teinte rose. Le torrent reçoit de tous côtés de petits affluens qui viennent se précipiter dans son lit en nombreuses cascatelles. De grands peupliers et des noyers croissent sur ses bords. On éprouve un sentiment de fraîcheur et de gaîté que nous n'avons pas eu ailleurs. Autour de la ville, la vallée est richement cultivée, puisqu'elle donne deux récoltes par an. Un peu plus loin, une grande lamaserie aux murs blanchis à la chaux, aux toits rouges, renferme un temple dont le faîte est doré. Le tout est entouré d'un grand mur rectangulaire.

A Batang, on nous reçoit fort bien. L'ambassadeur chinois venu, il y a quelques mois, de Pékin à Lhaça a donné des ordres nous concernant au liantay (receveur) de Batang. Celui-ci nous dit qu'on nous a envoyé des passeports de Pékin.

N'ayant rien reçu, nous ne pouvons rien montrer. Le mandarin est étonné, mais il se rend à la raison et n'insiste pas.

On a d'ailleurs hâte de nous voir partir. Il y a trois ans, en effet, les lamas de Batang, sur l'ordre du gouvernement de Lhaça, poussé par celui de Pékin, ont réuni plusieurs centaines de leurs hommes pour chasser trois missionnaires. Ils ont brûlé leur maison, démoli leur chapelle, et déjà deux fois le soc de la charrue a passé sur le

terrain où chaque dimanche trois Français réunissaient quelques chrétiens pour leur dire la grandeur de la religion de France. Cet acte de violence ne fut pas le seul. Un mois après, on brûlait la cathédrale de Yerkalo et l'on anéantissait la bibliothèque, où quatre mille volumes avaient été réunis au prix de difficultés inouïes sur la frontière du Thibet. La mission d'Atentze a été également pillée, et maintenant les populations restées fidèles aux missionnaires sont partout persécutées. Aux remontrances qui lui sont faites, le Tsung-li-Yamen répond ouvertement par des promesses, et en secret envoie au vice-roi l'ordre de maintenir le *statu quo*, il lui enjoint même d'empêcher les missionnaires de revenir dans les localités où leurs passeports leur donnent cependant le droit de séjourner, de prêcher, d'acheter et de construire. Ici, le mandarin chinois qui a laissé agir les lamas, les débas (chefs) thibétains qui les ont aidés, et les lamas eux-mêmes ont peur. Ils savent qu'on s'est moqué de la France et que le traité de Tien-Tsin n'est pas respecté. Ils se rendent si bien compte de cet état de choses qu'en nous voyant paraître, ils nous croient envoyés par le gouvernement français pour constater nous-mêmes les dégâts et demander une éclatante réparation. Nous nous gardons bien de les détromper, nous augmentons même leurs craintes en allant visiter les ruines de la mission, en faisant des photographies et en feignant de prendre des mesures. Les lamas s'enfuient à notre vue, et quand nous passons devant la lamaserie, du plus loin qu'on nous aperçoit, les portes sont immédiatement fermées. Le mandarin a même la bonté de nous faire dire de ne pas avoir à craindre et de nous promener sans armes. Nous le remercions de son avis, mais nous ne savons pas, en cette circonstance, quels sont les plus effrayés.

V. — DE BATANG AU TONKIN.

Nous ne restons que trois jours à Batang, le temps nécessaire pour réparer un peu nos coffres et faire les préparatifs indispensables. La route de Batang à Lytang et de cette ville à Tatsien-lou offre peu d'intérêt. Elle a été minutieusement décrite par Desgodins et par des voyageurs anglais. Aussi, regardons-nous moins. Nous trouvons pourtant quelques obstacles naturels, encore des passes à franchir s'élevant jusqu'à 4,700 mètres, et nous traversons à Hokeou dans de grandes barques un gros affluent à cours rapide du Yang-tsé. Cette rivière marque, en réalité, la limite du Thibet et de la Chine ; c'est à Hokeou que sont visés les passeports des commerçans qui vont au Thibet ou en reviennent. — Nous avons hâte d'arriver à Tatsien-lou ; nous doublons souvent les étapes ;

nous restons parfois quinze et seize heures à cheval; une pluie continuelle nous glace; la nourriture est peu abondante, et nous devons ordinairement nous contenter de zamba et de thé. Nous sommes plus fatigués que jamais, et nous avons soif de prendre du repos.

A Tatsien-lou, nous sommes reçus à bras ouverts par la mission française du Thibet; voilà dix mois que nous n'avons pas rencontré d'Européens. Quelle joie pour nous de constater qu'à la frontière du Thibet, comme partout où il y a du danger, nos compatriotes sont aux premiers postes. Il leur faut un courage et une abnégation admirables pour affronter les dangers auxquels expose continuellement une situation si difficile dans des pays lointains, et rester quand même. Les missionnaires français savent que, quand un des leurs tombe sur la brèche, dix se disputent aussitôt l'honneur de prendre la place dangereuse.

C'est auprès de ces hommes que nous allons passer un mois; nous sommes épuisés, affaiblis, incapables de repartir immédiatement. Tatsien-lou nous offrira des ressources que nous ne trouverions pas ailleurs; nous y avons en abondance la viande de bœuf, les pommes de terre, que nous n'avons pas vues depuis la Russie, le lait et le beurre. Les missionnaires nous donnent du pain qu'ils font faire à l'européenne; ils mettent à notre disposition du vin qu'ils ont pour les malades, ils n'en boivent pas eux-mêmes; ils sont trop pauvres et ont trop de difficultés à le faire venir. Nous nous nourrissons bien, et peu à peu les forces reviennent. Mais ce ne sont pas les repas seuls qui nous remettent, ce sont surtout les longues causeries où le doux son de notre langue natale remplace l'affreux jargon auquel nos hommes nous ont habitués; en un mot, nous revivons à l'air de France, venant souffler jusque dans ces contrées perdues.

Et qu'on ne m'accuse pas ici de sentimentalité inutile! J'en appelle à tous ceux qui sont restés plus de six mois loin de leur pays sans aucune nouvelle.

Notre premier soin est d'expédier un courrier à Tcheng-tou, afin de porter un télégramme. Il y a sept mois que nous n'avons pu faire parvenir de nouvelles à nos familles et à nos amis; nous ne comprenons que trop leurs inquiétudes et nous avons hâte de les rassurer.

En dehors du temps consacré à écrire des lettres et à parcourir les journaux, nous profitons de notre séjour à Tatsien-lou pour compléter nos renseignemens sur le Thibet; nous interrogeons les missionnaires, nous questionnons les gens du pays. La ville elle-même nous offre un champ d'études bien intéressant; c'est un centre de

commerce, un point de rendez-vous important : pèlerins de retour de Lhaça, caravanes venant annuellement du Trachileumbo, au nord du Népaul, pâtres du Dégué apportant leurs cuirs, lamas à longs cheveux,.. les gens de toute tribu, de toute catégorie s'y rencontrent. Le spectacle de la rue est toujours amusant : ici des bonzes psalmodient leurs offices aux sons du tambourin et des tambours de basque en l'honneur d'une jeune femme qui s'est suicidée en mangeant de l'opium. Là un bouddha vivant, la tête couverte d'un casque brillant, distribue de l'eau bénite ou donne par l'imposition des mains sa bénédiction aux vieilles femmes prosternées. Plus loin, la foule se presse au théâtre, les femmes ont revêtu leurs plus beaux costumes et restent des heures à écouter une cacophonie assourdissante. Sans cesse passent de longues files de yaks ou de dzos (produits du croisement de yaks et de vaches ordinaires) emportant des ballots de thé au cœur du Thibet. Nous tâchons de nous mêler à cette foule, de l'interroger et de comprendre sa manière de vivre. Je réunis des documens ethnographiques, je peux me procurer les instrumens du culte et je m'en fais expliquer l'usage.

On nous voit avec plaisir, nous faisons « aller le commerce, » et la population, aux trois quarts flottante et passagère, composée de gens qui ne pensent qu'à leurs affaires, est assez bonne. Elle ne cherche pas à nous tracasser.

Il n'en est pas de même du mandarin chinois et de ses gens. Ceux-ci travaillent à soulever les habitans, tantôt prétendant que nous apportons le désordre parmi eux, tantôt racontant que nous cherchons à voler le trésor public (nous sommes trois!). Il nous fait même dire d'avoir à quitter promptement la ville si nous ne voulons pas être jetés à la porte comme des chiens. Mais on craint probablement que nous ne mordions, car personne n'ose commencer le premier l'attaque.

Le chef thibétain est d'ailleurs très bien pour nous ; nous faisons avec lui un continuel échange de politesses. Il répond au mandarin qui lui demande son assistance contre nous que cela ne le regarde pas, que son seul devoir est de fournir des hommes et des animaux de corvée sur réquisition : « Enfin, ajoute-t-il, j'ai déjà eu affaire aux Européens : ils ne sont pas assez bêtes pour faire ce dont vous les accusez. Laissez-les tranquilles! »

Le mandarin reste penaud. Il n'a pas plein pouvoir sur les troupes : le général est absent, étant parti avec quatre hommes armés de parapluies pour pacifier les Tchantouis. L'autorité civile est donc réduite à essayer de nous tourner en dérision et de nous effrayer par ses menaces. Nous nous habituons à cette manière d'agir.

Toutes ces vexations ne sont qu'un avant-goût des tracas auxquels nous serons continuellement en butte de la part des Chinois durant notre traversée du Setchuen. Nous sommes, en effet, sur le point de repartir; le choix de la route à suivre a donné lieu à de longues discussions : si nous avions cédé aux conseils inspirés par la fatigue, nous nous serions embarqués sur le Yang-tsé pour nous laisser aller jusqu'à Shanghaï. Mais nous sommes un peu reposés et nous ne perdons pas de vue le but de notre voyage, relier, à travers la Chine, les possessions russes aux possessions françaises; le Tonkin est là, encore un effort! nous y arriverons.

Nous avons la chance de rencontrer, à Tatsien-lou, un Anglais, collectionneur de papillons, qui, devant redescendre le Yang-tsé deux mois plus tard, c'est-à-dire aux basses eaux, veut bien se charger d'emporter nos collections. J'ai envoyé par l'intermédiaire du consul anglais de Tchong-King mes plaques photographiques. — Voilà un souci de moins pour nous.

C'est donc les mains vides et le cœur léger que, le 29 juillet, nous tournons définitivement le dos au Thibet. — A nos yeux, le vrai voyage est terminé. — Nous avons réussi à traverser un pays presque inconnu, faisant environ 2,500 kilomètres de route nouvelle. Nous avons réuni d'importantes collections; nous sommes libres, et maintenant il ne s'agit plus que du retour, et par une route à peu près connue.

Si cette partie du voyage est moins pénible que la précédente, en revanche, elle est plus ennuyeuse; nous quittons les montagnes pour descendre dans un pays de rizières, très habité; la contrée est uniforme et d'une grande monotonie; elle est surtout malsaine, marécageuse et fiévreuse. Nous sommes obligés de prendre de la quinine tous les matins, encore n'échappons-nous pas tout à fait aux atteintes de la fièvre, qui se manifeste tantôt par des accès violens, tantôt par des névralgies ou des maux d'estomac. Il pleut presque quotidiennement, nous pataugeons dans la boue, et certains torrens enflés nous arrêtent plusieurs jours, nous devons attendre la baisse des eaux pour que les quelques chevaux ou mulets qui portent notre bagage puissent traverser. Nous ne couchons plus sous la tente, mais notre confort n'est pas meilleur, car nous passons nos nuits dans de mauvaises auberges de bois, souvent ouvertes à tous les vents, empestant toujours l'opium et remplies de vermine. De plus, il faut continuellement nous battre avec les habitans; les fils du Céleste-Empire ne voient pas d'un bon œil des Européens, et surtout des Français, voyageant sur leur territoire. Chaque jour, ils nous insultent à plaisir, et chaque jour aussi, à leurs injures, nous répondons par des coups

de bâton. Il faut leur montrer qu'on n'a pas peur. Comme tous les gens cruels, d'ailleurs, ils sont lâches. Jamais nous ne trouvons chez eux le moindre indice de dévoûment ou d'affection. Quand, au milieu d'une troupe d'une quinzaine ou d'une vingtaine de Chinois, nous en frappons un, personne ne fait un mouvement pour défendre son compagnon; tous, au contraire, lui donnent tort et l'abandonnent.

Au milieu de ces ennuis incessans, notre seule joie est de trouver des missionnaires. Nous en rencontrons quelques-uns, échelonnés sur notre route, et chaque fois nous admirons davantage leur courage et leur abnégation. L'un d'eux nous frappe plus particulièrement. Le père Gourdin (c'est son nom) est depuis vingt-sept ans dans la contrée et, pendant cette longue période, en dehors de ses quelques confrères, il n'a pas vu de Français. Ce courageux compatriote a su, sans appui du gouvernement, se créer une situation égale à celle du mandarin du lieu : c'est qu'il parle et écrit le chinois aussi bien que celui-ci. Pour le code, il est plus fort, et sur les actes d'accusation qu'il a rédigés, le prétoire a déjà dû casser plus de dix mandarins. Ce missionnaire est tellement admiré et vénéré, que les populations sauvages, en grande partie païennes, qui habitent dans les montagnes, lui demandent ses conseils, le prennent pour arbitre dans tous leurs différends et lui obéissent. Les adieux qu'il nous fait suffisent à le peindre. Il est si ému d'avoir reçu des compatriotes et de les voir partir, qu'il a envie de pleurer, et, ayant peine à refouler ses larmes, il se dirige vers sa chambre. « Il ne faut pas, nous dit-il, que des Chinois voient pleurer un Français, » et avant de nous quitter, il se retourne et d'une voix forte : « Vous revenez chez vous, eh bien! à ceux qui vous diront que les missionnaires n'aiment pas la France, répondez qu'ils sont des imbéciles. »

C'est à Mienling que nous avons rencontré le père Gourdin. Onze jours nous séparent du bourg de Huilitchou, et de là jusqu'au Yang-tsé-Kiang, on compte cinq journées. C'est la seconde fois que nous retrouvons le grand fleuve. Il est ici plus large et coule avec moins de fracas qu'avant Batang. On le traverse, comme à Tchoupalong, dans des sortes de grandes barques plates rappelant les bacs de nos rivières.

Le fleuve marque la limite entre le Setchuen et le Yunnan; nous allons entrer dans un pays plus mouvementé et aussi plus aride. La population chinoise y sera encore très misérable, petite, souvent difforme, presque toujours affligée de goîtres énormes. Elle nous fera regretter les Lolos (1), habitans des montagnes que nous

(1) *Lolo* est le nom générique donné à ces peuplades.

rencontrions dans le Setchuen. Dans le Yunnan, la population est disséminée, les habitations sont rares. Rien ne nous annonce l'approche d'une grande ville, quand, le 5 septembre, du haut des collines que nous venons de gravir, nous découvrons le lac de Yunnan-sen, se prolongeant à perte de vue, sillonné par les petites barques à voiles des pêcheurs. Privés depuis longtemps d'un pareil plaisir, nous sommes heureux de pouvoir reposer notre regard sur un horizon lointain. Sur les bords du lac Yunnan-sen, une antique cité, célébrée par Marco Polo, cache ses maisons au milieu des grands arbres qu'enceignent de vieilles murailles grises, crénelées. Depuis la révolte des musulmans, la ville est bien déchue de sa grandeur; elle compte à peine, aujourd'hui, cinquante mille habitans, qui peuplent surtout les faubourgs. Dans la ville, de grands espaces sont réservés aux jardins ou aux cultures de tabac. Cette cité a pour moi quelque analogie avec les Fous japonais : ses arbres, ses fossés pleins de lotus, ses pagodes blanches s'élevant au coin des murailles, me rappellent certains coins d'Osaka. Les collines qui l'entourent sont nues et couvertes de petites éminences, comme si des taupes y avaient élevé de tous côtés de gigantesques demeures. Ce sont partout des cimetières, et sur cette plaine des morts, où règnent la désolation et le silence le plus complet, se dressent des stèles funéraires grises, surmontées de petits dragons. Elles forment une forêt de troncs de pierre qui ajoutent encore à la tristesse du paysage.

Pendant notre court séjour chez les missionnaires, nous échangeons des cartes avec le vice-roi; il cherche à nous donner une haute idée de la puissance militaire de la Chine en faisant, matin et soir, exécuter des décharges à poudre sur les remparts. Ces soldats ne nous effraient guère. Peut-être apprendront-ils à se servir des armes d'Europe; il leur restera à acquérir la discipline et le courage des Occidentaux. Notre arrêt à Yunnan-Fou ne modifie guère notre opinion sur les Chinois, et nous n'avons que plus de hâte à les quitter.

Huit jours de marche nous conduisent à Mungtzé. Le pays est joli, la végétation se transforme à mesure que nous descendons vers le sud; nous côtoyons de beaux lacs, reliés par des canaux où coule une eau d'un bleu d'azur. Sur les rives, des palmiers se mêlent à de petits poiriers, et les bois sacrés se distinguent au feuillage sombre de leurs conifères plantés en rectangle. De gigantesques cactus collent leurs bras démesurément longs à la paroi des rochers. Une lumière éclatante vient les éclairer, et nous sentons que nous changeons de zone : nous entrons dans les tropiques. Quels ravissans sanitariums ne pourrait-on pas établir dans ce pays, s'il était à nous! Nous ne sommes d'ailleurs plus bien loin

de notre colonie. A Mungtzé, nous trouvons un consulat de France où le gérant, M. Leduc, nous offre la meilleure hospitalité. Il y a aussi ici plusieurs Européens employés aux douanes. Chaque fois qu'ils sortent, ils sont l'objet des plus grossières insultes de la part des habitans, très heureux s'ils ne reçoivent pas des pierres ou des balles. Lorsqu'on habite longtemps en Chine, on se fait, paraît-il, à ce genre de rapports, et nous devons probablement être des barbares puisque, en ce qui nous concerne, nous refusons d'admettre cette manière d'être. Aussi avons-nous dans la rue, avec les habitans, quelques difficultés. Elles se terminent d'ordinaire par des coups que nous donnons. Quelle population odieuse! et avec quelle joie nous songeons à la proximité du Tonkin!

Maintenant, nous remontons à cheval pour la dernière fois; mais il semble que les hommes, les animaux, la nature, tout s'attache à nous laisser de cette manière de voyager la plus mauvaise opinion. Pendant notre marche de Mungtzé à Manhao, il pleut continuellement; nos conducteurs perdent la route. Nous devons avancer la nuit, sans chemin, dans des terrains détrempés, grelottant de froid et tombant tous les deux mètres; pour comble d'infortune, aucun autre asile qu'une écurie à demi incendiée. Nous prenons courage : encore un jour, et ce sera fini.

21 septembre au soir.

« Le Fleuve-Rouge! » tel est le cri que nous poussons tous à la fois. Nous sommes à Manhao. Adieu chevaux, selles, sacoches, campement! Nous avons envie de tout jeter à l'eau; voilà trois cent quatre-vingt-six jours que, chaque matin, il nous faut recommencer notre paquetage; que, souffrans ou non, il faut nous remettre en route pour traîner, les trois quarts du temps, un bidet éreinté; trois cent quatre-vingt-six jours que, chaque soir, il faut desseller sa bête, faire son lit, que sais-je! Et maintenant, plus de préoccupations, c'est fini! Nous pourrons nous étendre dans une jonque, nous reposer continuellement et regarder à notre tour les paysages défiler devant nous, au lieu de passer devant eux.

Nous nous installons, en arrivant, dans une jonque chinoise recouverte d'un toit de bambous et de feuilles de palmiers; elle avait été retenue pour nous par un agent des douanes. Le lendemain matin, de bonne heure, nous avons le plaisir de nous voir en route sans avoir un mouvement à faire. Les rives du fleuve sont couvertes d'une jungle épaisse de bambous, de forêts de bananiers sauvages d'où émergent quelques rochers sur lesquels des bandes

de singes s'enfuient en gambadant. Le soleil inonde cette verdure de ses rayons ardens; cette lumière, à laquelle nous ne sommes plus accoutumés, nous éblouit. Nous reportons nos regards vers le timonier, qui, attentif à la barre, engage l'embarcation dans le sens des rapides; quelques kilomètres parcourus avec une vitesse vertigineuse et nous sommes hors de danger, mais nous ne pouvons nous défendre d'une certaine émotion en songeant que le moindre faux mouvement au gouvernail nous ferait infailliblement chavirer.

Dans la soirée, nous passons devant une éminence sur laquelle se dressent des palissades. C'est un poste de soldats français, nous dit un de nos bateliers. Aussitôt nos jumelles se braquent sur ce point, et, tandis que l'un de nous tire des coups de carabine, le drapeau tricolore est hissé à l'arrière de notre jonque. Un mouvement se produit sur la hauteur; des hommes sortent en blanc, ce sont des Européens, ce sont donc des Français.

Nous ne pouvons aborder qu'un peu plus bas, et nous sautons comme nous sommes, en pantoufles, dans la jungle. Une demi-heure de marche pénible, dans ces fourrés épais, nous conduit à un sentier, et, quelques minutes après, nous serrons la main à deux sous-officiers envoyés au-devant de nous. Nous sommes au poste de Bac-Sat, le plus avancé au nord sur le Fleuve-Rouge. Le ravitaillement y est difficile : les hommes manquent de viande et sont à la demi-ration de tafia. Nous envoyons chercher quelques boîtes de conserves que nous a données M. Leduc. Le lieutenant commandant le fort nous offre du vin de troupe; nous faisons avec lui un repas frugal, mais nous passons la soirée la plus agréable possible, c'est-à-dire en bons compatriotes se retrouvant, après une longue absence, sur une terre française. Rachmed, resté avec les sous-officiers, boit avec eux à la France, tandis que ceux-ci portent la santé de la Russie ; c'est fort avant dans la nuit qu'on nous accompagne, avec des torches, à notre jonque, et nous nous remettons en route pour arriver, en quelques heures, à Lao-kay. Le résident, M. Laroze, nous souhaite la bienvenue au Tonkin; il nous dit avoir retenu pour nous une nouvelle jonque qui nous conduira à Hanoï. Nous sommes trop pressés d'y arriver et de trouver des nouvelles des nôtres pour rester plus d'un jour ici. C'est donc le lendemain matin que nous repartons, après avoir pris congé du résident et des quelques Français de Lao-kay, chez qui nous avons trouvé un accueil si cordial.

Les eaux sont hautes. Il nous suffit d'un jour et demi de navigation pour arriver au Delta. Nous remarquons en pénétrant dans la partie basse du Tonkin la densité de la population, la fertilité du

sol et le parti qui en est tiré; la richesse de cette contrée nous frappe. Mais ce qui nous étonne encore plus, c'est de trouver à Hanoï une des plus jolies villes de l'extrême Orient, de voir ce que des Français ont su créer en cinq ans, en dépit de tous les obstacles. Nous ne pouvions arriver en meilleur port : nous tombons au milieu de Français qui, comme nous, rêvent la gloire de leur patrie et le prouvent en faisant quelque chose pour elle. Un autre lien que la sympathie qui existe entre tous les gens de même nation, se retrouvant loin du pays, nous unit à eux : c'est l'effort pour un même but. Nos compatriotes l'ont senti comme nous. La réception qu'ils nous ont faite a suffi à nous faire oublier les souffrances endurées.

Maintenant il nous faut revenir; le voyage est bien fini; le succès, en somme, a dépassé nos espérances. En quittant la frontière de Sibérie, nous ne pouvions songer qu'à recueillir des documens d'ordre purement scientifique. Mais le cadre s'est peu à peu élargi, et nous avons été appelés à aborder une étude d'un plus haut intérêt.

Nous avons pu juger de l'œuvre commencée dans l'extrême Orient par la Russie au nord, par la France au sud; nous avons vu ce qui était fait, et nous avons surtout cherché à nous rendre compte de ce qui était encore à faire.

Nous dirons en France ce que nous avons vu et entendu; nous tâcherons de montrer d'un côté l'importance politique et commerciale que donne au Tonkin sa position au sud du Céleste-Empire, de l'autre la richesse agricole et minière de son sol: et si, donnant pour exemple les immenses résultats que la Russie a déjà obtenus au nord et à l'ouest de la Chine en suivant une politique colonisatrice, nous faisons comprendre le grand avenir que la France s'est préparé dans l'ancien continent, nous croirons avoir rempli notre tâche.

HENRI D'ORLÉANS.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

III[1].

BATAILLE DE LAWFELDT. — COMBAT DE L'ASSIÈTE ET MORT DU CHEVALIER DE BELLE-ISLE.

I.

Le cœur humain, pourtant, est fécond en contrastes : ce même souverain qui, par un acte de déplorable faiblesse, exposait une de ses armées à un désastre certain, se retrouvait dès le lendemain à la tête de l'autre, sur le champ de bataille, et y déployait des qualités vraiment dignes de sa race, la décision, le sang-froid et l'audace dont il avait déjà fait preuve dans des circonstances analogues. C'était le 30 juin qu'il signait la triste lettre adressée à Belle-Isle; et le 1er juillet, dès l'aube, il quittait Tongres et se mettait en route pour aller trouver le maréchal de Saxe sur la petite hauteur de Herderen, un peu en avant de Maestricht, d'où il pouvait apercevoir, par un coup d'œil d'ensemble, le terrain sur lequel, les deux armées venant à se rencontrer, le conflit pouvait s'engager. A moitié route, il vit arriver à toute bride un

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890 et du 15 janvier 1891.

envoyé de Maurice, le chevalier de Valfons. « — Eh bien! lui dit-il, où sont les ennemis? — A une lieue et demie de Votre Majesté, répondit le chevalier. — Et le maréchal? — A une lieue en avant, plus près des ennemis. » — C'était lui dire que Cumberland était arrivé, et, en effet, l'avant-garde des alliés était déjà en vue du poste où l'attendait Maurice. — « Et que dit le maréchal? — Il demande les ordres de Votre Majesté, pour savoir s'il doit attataquer. — Et qu'en pense-t-il? — Il suivra exactement l'ordre que Votre Majesté lui donnera. — Eh bien, il faut attaquer sans hésiter. Montrez-moi le chemin pour aller retrouver le maréchal. »

Dès que le roi fut arrivé sur l'éminence de Herderen, le maréchal qui, au fond de l'âme, on l'a vu, regrettait la direction qu'on lui avait fait suivre, et ne trouvait peut-être pas le terrain du combat très bien choisi, se mit en devoir de lui expliquer qu'il était encore temps d'arrêter l'armée, puisqu'elle n'avait pas quitté les environs de Tongres; on abandonnerait ainsi, à la vérité, le dessein de mettre immédiatement le siège devant Maestricht, mais pour le reprendre plus tard après une victoire remportée, dans des conditions plus favorables. Le roi maintint sa résolution, et l'attaque fut décidée pour le lendemain.

Valfons raconte dans ses souvenirs que ce fut même la présence du roi, à ce poste avancé, qui prévint une surprise, dont l'effet eût pu être fâcheux. Le maréchal (nullement décidé, au fond du cœur, à engager la partie) n'avait pas suffisamment garni les passages par lesquels l'armée française pouvait arriver au rendez-vous, et les Autrichiens, en poussant tout de suite vivement leur pointe, auraient pu s'en emparer; mais averti par des éclaireurs que c'était le roi en personne qui se trouvait à Herderen, le maréchal Bathyany ne put croire qu'il se fût aventuré si fort en avant, s'il n'avait pas été accompagné de tout son monde, et s'abstint de bouger ce jour-là. Le roi passa la nuit dans une chétive demeure, auprès de Herderen, et dès quatre heures du matin, il était sur pied pour surveiller lui-même l'arrivée des troupes (1).

Ce ne fut donc que le 2 juillet au matin que les deux armées se trouvèrent au complet et en regard l'une de l'autre, dans un espace assez vaste qui s'étend au pied même de Maestricht, entre deux petites rivières : l'une, la Jaar, qui vient se jeter à ce point-là même dans la Meuse; l'autre, la Demer, qui, prenant sa source non loin de là, se dirige vers le nord pour rejoindre les affluens de l'Escaut. Cette ligne de combat était très étendue, mais c'était à l'extrémité

(1) *Souvenirs du chevalier de Valfons*, p. 208-210. — *Histoire du maréchal de Saxe*, par d'Espagnac, t. II, p. 271. — Journal de Luynes, t. VIII, p. 751 et suiv.

qui touchait à Maestricht et qu'occupaient la gauche de l'armée alliée et la droite de l'armée française que devait être le véritable siège de l'action ; car, la ville de Maestricht étant l'objet commun présent à la pensée des deux généraux, — dont l'un voulait se rendre maître, tandis que l'autre cherchait à le couvrir, — le grand effort de chacun devait être d'en écarter son adversaire. C'est ce que Cumberland et Maurice avaient également senti, et tous deux avaient concentré sur ce point décisif ce qu'ils avaient de meilleur et de plus solide dans leurs troupes. Cumberland, laissant sa droite aux Autrichiens et le centre aux Hollandais, avait réuni à gauche sous sa direction personnelle les contingens anglais, hessois et hanovriens en leur donnant pour point d'appui le village de Lawfeldt, situé sur une éminence et qu'il avait garni, de front et sur les flancs, de batteries de canons. Maurice, de son côté, confia l'attaque de cette forteresse improvisée aux brigades des comtes d'Estrées et de Clermont, opérant sous ses ordres et en vue du point où le roi vint se placer. Les héros des deux nations se trouvèrent ainsi en face l'un de l'autre, sous les yeux du roi de France, comme deux ans auparavant dans la plaine de Tournai, et Lawfeldt, mis en défense, devait rappeler à tous le souvenir du village de Fontenoy.

Les rôles étaient renversés, mais la valeur déployée dans les deux camps fut pareille. Trois attaques successives, quoique portées avec une extrême vigueur, furent également impuissantes à faire reculer d'une ligne les Anglais, qui restaient pressés en colonnes serrées, dans les rues de Lawfeldt et dans les haies environnantes, et soutenus par le feu des batteries. Leurs rangs étaient incessamment renouvelés par les bataillons d'infanterie placés en ligne derrière le village. Le temps était mauvais, une pluie battante fouettait dans le visage des Français et détrempait le sol sous leurs pas. — « Que penses-tu de ceci? dit le maréchal à Valfons qui était auprès de lui. Nous débutons mal, les ennemis tiennent bon. — Monsieur le maréchal, répondit gaîment Valfons, vous étiez mourant à Fontenoy, vous les avez battus ; vous étiez convalescent à Rocoux et vous les avez vaincus ; vous vous portez trop bien aujourd'hui pour ne pas les écraser. — J'accepte l'augure, » dit le maréchal en souriant (1).

Effectivement, revenant pour la quatrième fois à la charge, les Français réussirent sinon à pénétrer dans le village, au moins à se loger dans les haies qui le bordaient. Mais c'était un avantage précaire et un abri bien peu assuré, et Cumberland, revenant déjà avec

(1) Valfons, p. 210.

des troupes fraîches, s'apprêtait à les en déposter. Maurice alors se décida à se porter lui-même en avant, l'épée à la main, à la tête du régiment du roi et suivi de la brigade d'infanterie du marquis de Salières, qui n'avait pas encore donné. Les premières attaques avaient toutes porté sur la gauche du village, et toute la résistance de l'ennemi était tournée aussi de ce côté, qui regardait Maestricht. Cette fois, par une soudaine inspiration, Maurice s'en prit à la droite, et ce changement imprévu déconcerta la défense. — « Les ennemis, raconte-t-il lui-même, entendant tirer derrière eux dans le village, abandonnèrent les haies : nos troupes, qui les attaquaient par l'autre extrémité, les suivirent, et dans un instant toute la bordure du village fut occupée par notre infanterie avec des cris et un feu épouvantables. La ligne des ennemis fut ébranlée. Deux brigades de notre artillerie qui m'avaient suivi se mirent à tirer, ce qui augmenta le désordre. Il nous était arrivé sur la gauche deux brigades de cavalerie : j'en pris deux escadrons et ordonnai au marquis de Bellefonds de pousser à toutes jambes dans l'infanterie ennemie et criai aux cavaliers : — « Comme au fourrage, mes enfans ! » — Devant cette charge d'une impétuosité presque folle, la solidité renommée de l'infanterie anglaise ne put se maintenir, ses rangs s'ouvrirent par une large et sanglante trouée de plus de deux mille pas. Mais à quel prix ! ce fut un épouvantable massacre. — « Mes deux escadrons, dit Maurice, furent passés par les armes, il n'en revint presque personne, mais mon affaire était faite (1). »

Maurice, en s'exposant ainsi lui-même, se comportait en soldat plus qu'en général. Ce n'était pas sans dessein ; un mot de lui, que Valfons ne fut pas seul à entendre, fait voir qu'il comprenait qu'il est des instans où tous les hommes deviennent égaux, où le péril suprême et le devoir commun effacent les distinctions du rang et même du génie. Le chevalier avait eu pour la seconde fois son cheval tué sous lui ; le voyant à pied : « Quoi ! lui dit le maréchal, encore un cheval ! Ces gens-là te font faire ton académie ! Prends l'Africain. » C'était un cheval d'Espagne d'une grande beauté qu'il aimait à monter lui-même. « Non, monsieur le maréchal, dit Valfons, il est pour vous ; votre personne est trop précieuse pour vous en priver. — Prends, prends ; aujourd'hui, toi, c'est moi (2). »

Lawfeldt emporté, tout le plan de bataille de Cumberland était détruit, et il donna le signal de la retraite. Pendant que les escadrons français, toujours enlevés par le même élan, pressaient vive-

(1) Maurice de Saxe au roi de Prusse. — Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, p. 327.

(2) Valfons, p. 213. — La même anécdote est rapportée par d'Espagnac.

ment les derrières de l'infanterie britannique, qui se repliait, Maurice vint retrouver le roi au poste d'Herderen, que le prince n'avait pas quitté et d'où il avait pu suivre toutes les péripéties de l'action. Il y avait pris même part lui-même par des ordres donnés très à propos pour seconder les manœuvres de Maurice, ne témoignant aucune inquiétude, même quand la partie pouvait paraître compromise. Ce n'étaient pas seulement des félicitations que le vainqueur était empressé de chercher : il tenait à présenter tout de suite au roi des prisonniers de distinction, et entre autres l'aide-de-camp du duc de Cumberland, sir John Ligonier, qui passait pour l'ami personnel et le plus écouté des conseillers du prince. La prise de Ligonier avait eu lieu dans des circonstances qui en faisaient un des incidens les plus curieux de la journée. C'était un réfugié protestant, né en Languedoc, élevé par sa famille en émigration et parlant le français comme sa langue maternelle; quand il s'était vu surpris, sur le point d'être arrêté, il remarqua que l'uniforme des carabiniers qui l'entouraient ressemblait à celui qu'il portait lui-même et pour se donner le temps de s'échapper, il avait imaginé de se mêler aux vainqueurs en criant avec eux, à plein gosier, mais sans le moindre accent : « Chargeons ! chargeons ! » L'artifice aurait réussi sans une décoration anglaise qu'il portait et qui le fit reconnaître. Un simple soldat mit la main sur lui; Ligonier lui offrit alors sa montre et sa bourse s'il consentait à lâcher prise; mais le soldat s'y refusa, et c'était lui-même qui, tenant encore son prisonnier par la main, vint le conduire jusqu'au roi. Le roi accueillit le général anglais de la meilleure grâce, et l'invita pour le soir même à dîner à sa table. Puis, en lui montrant les cadavres qui jonchaient le sol (il y avait, dit-on, dix mille morts parmi les Anglais et six mille Français) : « Ne vaudrait-il pas mieux, lui dit-il, songer sérieusement à la paix que faire tuer tant de braves gens? » Ce n'était pas là, on allait le voir, une simple politesse et un mot de parade. Cette attitude théâtrale, probablement préméditée, avait pour but de cacher un désir de paix peut-être trop empressé à se produire sous l'apparence de la générosité dans la force (1).

Si la victoire donnait de si belles prises, elle coûtait aussi des pertes cruelles. Le comte de Bavière, frère naturel de Charles VII, le jeune marquis de Frouley, jeune homme de grande espérance, bien d'autres encore, dignes de regrets, étaient restés sur la place. Louis prit sa part de tous ces deuils, et, se tournant vers le marquis de Ségur, dont le fils, à peine remis de graves blessures reçues à Rocoux, avait voulu combattre à tout prix et dont un boulet

(1) Valfons, p. 215 et 216. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*.

avait fracassé le bras, il dit : « Le sort n'est pas juste; votre fils méritait d'être invulnérable. »

Pendant que l'entretien se prolongeait, que devenaient la droite et le centre de l'armée alliée, restés (à l'exception de quelques faibles détachemens) immobiles toute la matinée et n'ayant ni bougé, ni souffert? Leurs commandans, Bathyany et Waldeck, avaient attendu le signal que devait leur donner Cumberland. Quand, au lieu de le recevoir, ils virent l'armée anglaise se repliant et qu'ils se trouvèrent séparés d'elle par la dernière manœuvre de Maurice, ils crurent devoir suivre le mouvement, mais avec une précipitation et un désordre qui au premier moment donnèrent à leur retraite l'apparence d'une fuite et même d'une déroute. Il n'était que deux heures après-midi, dans un des plus longs jours de l'année ; Maurice avait grandement le temps, en se mettant lui-même à leur poursuite, de les atteindre, de les écraser et de mettre les deux tronçons de l'armée coalisée, également meurtris, dans l'impossibilité de se rejoindre. Il eut le tort de ne pas se charger lui-même d'achever sa victoire et d'en remettre le soin à deux de ses lieutenans, les marquis de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Gallerande, qui s'en acquittèrent assez mollement. Ces généraux, d'ailleurs, étaient convaincus (comme tout le monde l'était autour d'eux) que les ennemis devaient se retirer par la route qui les avait amenés, laissant Maestricht à découvert, et après les avoir suivis quelque temps, ils les laissèrent échapper sans trop de regret. C'était une erreur dont la conséquence fut très grave. Ne se sentant plus pressés et se trouvant hors d'atteinte, Anglais, Autrichiens, Hollandais, tous se remirent également de la première impression de la défaite. Au lieu de s'éloigner par le chemin qu'on s'attendait à leur voir suivre, ils se rapprochèrent de la Meuse et employèrent activement la nuit à jeter des ponts sur le fleuve.

Le lendemain, à la surprise générale, ils étaient tous réunis sur l'autre rive, à une distance assez rapprochée de Maestricht pour rendre de ce côté l'investissement impossible. L'objet direct de la bataille était donc encore manqué. C'était la même déception qu'à Rocoux. Seulement, cette fois, les Français (pas plus le général en chef que les lieutenans) ne pouvaient s'en prendre à la saison et au déclin du jour de l'imperfection de leur victoire et de l'inutilité de leurs sacrifices.

Au premier moment, cependant, les suites de la faute commise n'apparaissant pas dans toute leur gravité, la satisfaction dans l'armée victorieuse était sans mélange, et personne ne songeait à disputer à Maurice cette gloire nouvelle, dont il s'empressait lui-même de rapporter une part à la présence d'esprit et aux encou-

ragemens du roi. — « Mon fils, écrivait le roi du champ de bataille au dauphin, je viens de gagner une grande victoire, et jamais notre grand maréchal n'a été plus grand qu'aujourd'hui. Ne lui en faites pas compliment, mais dites à la dauphine de le gronder de s'être trop exposé comme un grenadier. » — Et le soir, venant s'établir au poste de la Commanderie, occupé la veille par Cumberland lui-même, qui y avait d'avance commandé son souper : — « La Commanderie d'ici a changé d'hôte : c'était le duc de Cumberland hier, aujourd'hui c'est moi; je crois ce duc fort fâché, et je ne sais pas ce soir ce qu'il mangera. »

Une lettre adressée à la reine était d'un ton plus sérieux. — « La victoire, lui disait-il, était due à la protection toute spéciale de la sainte Vierge, puisque la bataille avait lieu un de ses jours de fête (le jour de la Visitation) et qu'on n'avait eu affaire qu'aux hérétiques, les Autrichiens ayant été, suivant leur ordinaire, des spectateurs bénévoles. »

Mme de Pompadour, non plus, ne pouvait être oubliée; mais ce fut le comte de Clermont qui se chargea de lui faire savoir la joyeuse nouvelle en lui écrivant, au milieu des morts et des mourans, et faute de table sur *le cul d'un chapeau :* — « Cette journée doit être bien satisfaisante pour vous, madame, puisqu'elle s'est terminée à la gloire du maître dont la présence a fait la réussite. Il est aussi respectable à la tête de ses troupes qu'aimable au milieu de ses sujets. » — Le comte était lui-même un des héros du jour, puisque c'était sa brigade qui avait attaqué la première le village de Lawfeldt, et qui, finalement, l'avait emporté : aussi disait-on, en comparant sa conduite à la molle poursuite des deux Clermont, ses homonymes, que l'abbé s'était battu comme un militaire et les militaires en abbés. Et lui-même, s'en vantant dans un style peu ecclésiastique : — « Je me suis démené, disait-il, comme un diable dans un bénitier, et j'ose dire que mes peines n'ont point été inutiles. J'étais goutteux comme un vieux braque, et cela ne m'a pas empêché d'être alerte comme... (Je passe et pour cause la comparaison.) Je crois qu'on en dit de bonnes à l'arbre de Cracovie, je voudrais être assis sur une des chaises, à côté de toutes les perruques rousses, pour entendre le haricot qu'elles font de nous. Je crois que cela me réjouirait le cœur (1). »

Il y a lieu de penser, en effet, que sous cet *arbre de Cracovie* (ainsi nommé, comme on sait, parce que c'était à l'ombre de ce grand marronnier des Tuileries que les nouvellistes et les badauds de Paris se réunissaient habituellement pour disserter sur la poli-

(1) Le roi au dauphin. — Clermont à Mme de Pompadour et à un de ses amis. (Papiers de Condé, ministère de la guerre.) — *Journal de Luynes*, t. VII, p. 257 et suiv.

tique européenne), on devait être transporté d'aise, surtout si on s'y passait de main en main une lettre comme celle-ci, écrite par Favart dans toute l'émotion de la bataille à laquelle le comédien patriote se laissait naïvement persuader qu'il avait concouru : — « Victoire! Victoire! Tout est renfermé dans ces derniers mots... L'action continue à notre avantage, nous achevons de vaincre; je dis plus, nous achevons de détruire... Pardonnez-moi, je dis nous : à force de fréquenter les héros, j'en prends le langage. Montrez cette lettre à tous nos amis : ils ont le cœur français (1). »

L'historiographe déjà désigné de Louis XV ne pouvait manquer de mêler sa voix au concert des félicitations. A défaut de son ami personnel, le marquis (dont la chute l'avait sans doute affligé, quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans sa correspondance), c'était au comte resté en puissance que Voltaire adressait ce billet qui (contre l'ordinaire du grand écrivain) ne brille pas par la simplicité :

A Cirey, le 4 de la pleine lune.

« L'ange Jesrad a porté jusqu'à Memnon la nouvelle de vos brillans succès, et Babylone avoue qu'il n'y eut jamais d'itimadoulet dont le ministère ait été plus couvert de gloire; vous êtes digne de conduire le cheval sacré du roi des rois, et la chienne favorite de la reine. Je brûle du désir de baiser la crotte de votre sublime tente et de boire du vin de cheval à vos divins banquets. Oromaze n'a pas permis que j'aie cette consolation, et je suis demeuré enseveli dans l'ombre, loin des rayons brillans de votre prospérité. Je lève les mains vers le puissant Oromaze, je le prie de faire longtemps marcher devant vous l'ange exterminateur et de vous ramener par des chemins tout couverts de palmes (2). »

(1) *Mémoires de Favart*, t. I, p. 37.

(2) Voltaire au comte d'Argenson. (Correspondance générale, 24 juillet 1747.) — Memnon est le nom sous lequel Voltaire avait publié le roman qu'il a depuis intitulé : *Zadig*. — On ne retrouve ni dans les correspondances de Voltaire, ni dans celles du marquis d'Argenson (au moins celles qui ont été publiées), aucune trace de lettre ayant trait à la sortie du ministère de ce dernier, ni aucune trace de l'impression que Voltaire en ressentit. A partir de ce moment même, les relations des deux amis deviennent très rares et se bornent à quelques billets assez froids. D'Argenson paraît n'avoir pas été très satisfait de l'attitude de Voltaire à ce moment de sa vie, car il s'exprime dans son journal, à plusieurs reprises, après cette époque, assez sévèrement sur le compte de Voltaire. A propos des différends de Voltaire avec le roi de Prusse où des questions d'argent étaient mêlées, il dit (VI, p. 535) : « Ce grand écrivain est à cheval sur le Parnasse et sur la rue Quincampoix. » — Et ailleurs (VIII, p. 64) : « Courage d'esprit et bassesse du cœur. »

Et en même temps le comte d'Argenson recevait, non de Voltaire lui-même, mais de Mme du Châtelet, une épître que le poète avait composée sur la demande de la duchesse du Maine. La princesse, ayant ses deux fils présens à la bataille, avait désiré que le succès auquel ils avaient pris part fût célébré. Voltaire n'avait cédé qu'à regret à ce souhait; il se rappelait les désagrémens que lui avait valus son poème de Fontenoy, et ne se souciait pas de s'exposer aux mêmes inconvéniens. « De Fontenoy, y était-il dit,

De Fontenoy le nom plein d'harmonie
Pouvait au moins seconder le génie;
Boileau pâlit au seul nom de Werden.
Qu'aurait-il dit, si, non loin d'Herderen,
Il eût fallu suivre entre les deux Nèthes
Bathiany, si savant en retraite ?
. . . . . .
Le nom du roi charme toujours l'oreille,
Mais que Lawfeldt est dur à prononcer !
. . . . . .
Et puis faut-il encore, à tout propos,
Donner en vers la liste des héros ?
Sachez qu'en vain l'amour de la patrie
Dicte vos vers, au vrai seul consacrés,
On flatte peu ceux qu'on a célébrés;
On déplaît fort à tous ceux qu'on oublie. »

La destinée amène souvent des coïncidences étranges et vraiment cruelles. Par les mêmes courriers qui apportaient ces félicitations empressées arrivait, de l'autre côté des Alpes, une nouvelle funeste qui allait changer en deuil toute la joie de la victoire et achever de compromettre les résultats déjà très insuffisans qu'elle avait produits.

II.

C'est qu'en effet, à cette date du 20 juillet, tout était bien changé au-delà des Alpes. L'incroyable faiblesse de la décision de Louis XV avait porté ses fruits, un peu différens peut-être de ceux qu'on avait pu prévoir, mais presque aussi douloureux. Si l'armée royale ne périssait pas tout entière, comme un ministre du roi en avait exprimé la crainte, elle subissait au moins un véritable désastre, rendu plus éclatant encore par la mort héroïque d'un de ses meilleurs généraux.

Avec la lenteur des communications d'alors, plusieurs semaines étaient nécessaires pour échanger d'Italie en Flandre une demande et une réponse. L'impatience de Belle-Isle n'avait pu supporter un

si long délai. Ne doutant pas d'ailleurs de la supériorité de ses vues sur celles du général espagnol et de l'approbation qui leur serait donnée par le conseil militaire de Louis XV, — ne pouvant supposer, disait-il, que *le roi voulût perdre son armée pour suivre la fantaisie de M. de La Mina*, — il regardait chaque jour perdu comme un retard inutile et une chance de succès enlevée au projet dont il aurait à assurer l'exécution, et dont son frère attendait la gloire. Il reprit donc à nouveau la discussion avec le marquis de La Mina, et s'efforça de lui prouver que, quelle que fût la résolution de leurs cours, soit qu'on persistât à les faire marcher à la délivrance de Gênes, par la voie du littoral, soit qu'on se ralliât à la pensée d'une diversion sur le Piémont par le Dauphiné, on ne risquait rien de mettre à tout événement les troupes déjà réunies à Briançon en mesure, par un renfort suffisant, de forcer le passage des Alpes. Nécessaire, disait-il, dans une des hypothèses, cette précaution était sans inconvénient dans l'autre. S'ils recevaient l'ordre d'emporter d'assaut l'entrée du Piémont, c'était un coup de main qui devait être exécuté aussitôt que résolu et en quelque sorte par surprise. Il fallait que tout fût prêt d'avance pour ne pas laisser au roi de Sardaigne le temps d'être averti et de se mettre en garde. L'autre plan, au contraire, non-seulement n'exigeait pas, mais ne comportait pas même une rapidité pareille. Il faudrait s'avancer méthodiquement, emportant successivement toutes les places de la côte, les différens corps d'armée ne pouvant s'engager que l'un après l'autre, faute d'espace pour se développer, et de subsistances pour se nourrir dans l'étroit passage qu'ils auraient à traverser. On aurait donc toujours le loisir de rappeler et de faire revenir les détachemens momentanément éloignés qui arriveraient encore à temps pour former l'arrière-garde de l'armée, avant que la tête fût parvenue dans le voisinage de Gênes et en mesure de menacer les positions des assiégeans. De bonne ou de mauvaise grâce, La Mina se rendit à ces instances, et vingt bataillons furent en effet, avec son consentement, expédiés, dans les derniers jours de juin, sur le Dauphiné, dont dix-huit français et deux espagnols. Joints aux trente qui étaient restés en observation à Briançon, c'était un effectif de plus de vingt-cinq mille hommes. Le chevalier de Belle-Isle se mit en route le 7 juillet pour aller prendre le commandement de cette force, portée, par là, à un chiffre assez respectable. « La partie devient intéressante, » écrivait Belle-Isle, plein de confiance (1).

(1) Belle-Isle au comte d'Argenson, 24, 30 juin, 7 juillet. — (Ministère de la guerre. — Partie officielle.)

L'intérêt devint bien plus vif encore, quand aussitôt après le départ du chevalier on apprit une nouvelle absolument imprévue. Gênes était délivrée : les alliés prenaient le parti d'abandonner le siège. Personne ne s'attendait moins à cette libération que les assiégés eux-mêmes et leurs auxiliaires français qui venaient de tenter deux sorties sans résultat : leur noble commandant, le duc de Boufflers, pour avoir payé de sa personne sous un soleil ardent, était atteint d'une congestion cérébrale, qui le mettait à toute extrémité. Comment ce deuil faisait-il place à une bonne fortune si inespérée? L'explication ne se fit pas attendre.

C'était le mérite renommé du gouvernement piémontais de savoir se faire seconder par un excellent service d'informations diplomatiques et militaires. Aussi dès le début de la campagne, Charles-Emmanuel avait-il été averti du rassemblement des troupes laissées par Belle-Isle au pied des Alpes, et devinant qu'un général ne se résignait pas sans dessein à se passer d'une partie de ses moyens d'action, il avait fait surveiller, avec une vigilance inquiète, tout ce qui se passerait sur cette frontière toujours menacée de ses états. Avant que les vingt bataillons de renfort détachés de l'armée royale fussent arrivés à leur destination, il était informé qu'on les attendait et au courant de tous les préparatifs faits pour les recevoir. Il ne douta plus, dès lors, que l'intention de son ennemi fût de le prendre à revers et de le venir chercher sur son propre territoire. Saisi de crainte à la pensée de voir les soldats français déboucher par quelqu'une des vallées des affluens du Pô, et marcher droit sur sa capitale, il ne perdit pas un instant pour rappeler à lui toutes ses forces, y compris douze de ses bataillons qui prenaient part aux travaux du siège de Gênes, sous les ordres du général autrichien. Schulembourg (c'était le nom du général que Marie-Thérèse avait donné pour successeur au marquis de Botta), se trouvant par cette retraite privé de moyens suffisans pour compléter l'investissement de la ville, avait dû renoncer à s'en emparer ou au moins momentanément s'en éloigner (1).

Outre son importance stratégique, cette manœuvre si peu prévue présentait, aux yeux de Belle-Isle, l'avantage de lui ménager un éclatant succès d'amour-propre. N'était-ce pas lui qui avait soutenu, et ne s'était-il pas toujours efforcé de démontrer que le vrai moyen de secourir la République était de menacer le Piémont,

(1) D'Arneth, t. IV, p. 295 et suiv. — Henri Morris, *Opérations militaires dans les Alpes pendant la guerre de la succession d'Autriche*, p. 270. — « Ce que nous ne pouvons retarder, écrit Charles-Emmanuel à Schulembourg le 30 juin, c'est d'envoyer des ordres comme nous faisons pour retirer nos douze bataillons... venant d'apprendre que sur nos frontières les ennemis grossissent et commencent à paraître. »

et que le salut de Gênes ne pouvait être assuré qu'en mettant Turin en péril? L'événement, en confirmant ses prévisions, dépassait ses espérances : son système atteignait le but désiré, avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution. La menace seule et la peur avaient suffi. Jamais triomphe ne fut plus complet. Par malheur, il ne lui fut pas donné d'en jouir longtemps.

Coup sur coup, en effet, les surprises se succédant d'un jour à l'autre, c'étaient les ordres du roi commentés par tous les ministres qui arrivaient quand toutes les circonstances avaient changé de face et qui venaient faire passer Belle-Isle de l'ivresse de ses espérances à la plus douloureuse consternation. Point de doute, point d'équivoque : ces ordres étaient positifs, le plan favori si bien justifié par un premier succès, on lui commandait d'y renoncer au moment même où tout paraissait le seconder et où il ne fallait plus qu'un dernier effort pour en faire la page peut-être la plus glorieuse de l'histoire de sa vie et de sa famille. Était-ce vrai? Était-ce possible? Il éprouva un véritable accès de désespoir. Puis, après l'étonnement et le dépit, vint le tour de la réflexion et de l'incertitude. Quelque précise et impérative que fût l'injonction royale, elle était cependant (le roi l'affirmait expressément) fondée sur un seul et unique motif, l'intérêt de porter secours à Gênes, et ce motif avait disparu, puisque Gênes était libre. Mais, en revanche, ce qui n'avait pas cessé d'être, c'était le péril reconnu et nullement contesté, d'engager une armée nombreuse en terre ennemie, dans des défilés resserrés entre les montagnes et la mer. Ce péril, si évident et si redoutable que, de l'aveu d'un ministre même, les plus grands malheurs en pouvaient sortir, non-seulement la levée du siège de Gênes n'y apportait aucune atténuation, mais la gravité en était par là même notablement accrue. Désormais, en s'avançant dans cette voie pleine d'embûches, on ne rencontrerait plus seulement quelques garnisons impuissantes, quelques avant-postes gardant des passages; ce serait l'armée autrichienne tout entière qui, n'ayant plus rien à faire devant Gênes, viendrait à la rencontre des Gallispans, et, maîtresse de toute la contrée, se dresserait devant eux comme un obstacle insurmontable. Que de plus on rendît, par le rappel des bataillons déjà envoyés en Dauphiné, la sécurité au cabinet de Turin, les troupes piémontaises n'auraient que quelques lieues à parcourir pour venir garnir toutes les hauteurs. Pourrait-on alors demander à des hommes, quelles que fussent leur valeur et leur discipline, de marcher ainsi, non pas entre deux, mais entre trois feux croisés, pris en flanc par les croisières anglaises, en face par les soldats de Marie-Thérèse, et

par les Piémontais au-dessus de leur tête? Qui aurait le courage de courir ainsi à l'abîme, les yeux tout ouverts? Serait-ce donc enfreindre l'ordre royal que de ne pas l'exécuter dans un sens manifestement contraire à la pensée qui l'avait inspiré? N'était-ce pas là un de ces cas suprêmes où le chef d'une armée, tenant entre ses mains l'honneur de sa patrie et la vie de milliers d'hommes, ne doit plus prendre conseil que de sa conscience, et où l'obéissance aveugle n'est plus que faiblesse et presque trahison?

Seul et maître de ses résolutions, Belle-Isle, je crois, n'eût pas hésité; mais La Mina avait dû recevoir, en même temps que lui, une communication pareille à la sienne, et, en aucun cas, il n'eût été possible de s'écarter de la ligne commune qui leur était tracée, sans le prévenir et le consulter. Belle-Isle, de plus, avait su assez bien lire entre les lignes de la lettre royale, pour comprendre que l'intérêt de Gênes n'était que le prétexte de la décision qui le désolait. Le motif, Noailles le lui avait dit à l'oreille, c'était le parti-pris de ne se séparer à aucun prix de l'Espagne, pas plus sur le terrain militaire que politique, pour ne pas risquer de compromettre l'alliance précaire des deux couronnes. Par là même, La Mina était élevé à l'état d'arbitre souverain des opérations des deux armées. C'était donc lui qu'il fallait fléchir, car lui seul pouvait donner dispense d'obéir aux instructions concertées entre les deux cours. Après avoir obtenu de lui, non sans peine, pour le chevalier, la permission de partir, il fallait le conjurer de nouveau de ne pas ordonner son rappel. Aussi, en envoyant à son frère une lettre « qui, lui disait-il, ne vous surprendra et ne vous affligera guère moins que moi, » le maréchal lui ordonnait de s'abstenir de tout mouvement jusqu'à la réception d'instructions nouvelles, et il se résigna, en frémissant, à aller chercher dans le camp espagnol l'autorisation de ne pas arracher à des soldats français une victoire qu'ils croyaient tenir, pour les condamner ensuite, soit à une ruine certaine, soit à une impuissance absolue.

La Mina le laissa dire, et resta assez perplexe; à son tour, le sentiment de la responsabilité qu'il avait à prendre l'effrayait. Mis en demeure d'appliquer le système stratégique qu'il avait préféré, mais dans des conditions très différentes de celles qu'il avait prévues, et telles que Belle-Isle ne se faisait pas faute de les lui dépeindre sous les plus sombres couleurs, il reculait devant des conséquences qui pourraient lui être gravement reprochées. Mais, d'autre part, l'amour-propre, et peut-être un secret sentiment de jalousie le retenaient. Céder, se ranger à l'avis de Belle-Isle, c'était donner tous les avantages aux deux généraux français; aujourd'hui à l'un pour avoir bien jugé la situation, demain à l'autre pour en tirer

peut-être glorieusement parti. Trois jours, trois précieuses et mortelles journées s'écoulèrent ainsi dans cette incertitude, en allées et venues, échange de notes et contre-notes, discussions toujours reprises et jamais terminées, sans qu'on pût tirer de lui une réponse positive. Ce ne fut qu'au bout de la troisième qu'il se décida à regret, et du bout des lèvres, non à donner une approbation formelle, mais à reconnaître que les choses étaient trop avancées pour reculer, qu'il était trop tard pour rappeler des troupes déjà peut-être engagées, et que dès lors l'expédition n'avait qu'à suivre son cours. Il n'en fallut pas davantage pour que Belle-Isle donnât ordre à son frère de reprendre son mouvement, et se crût en droit d'écrire au roi lui-même, en lui offrant ses félicitations sur la victoire de Lawfeldt, que tout allait se passer en Italie conformément à la décision de M. de La Mina (1).

Mais il est des momens où ce ne sont pas seulement les jours, ce sont les heures qui comptent double, et chaque minute perdue au camp français en débats stériles était employée par Charles-Emmanuel avec l'activité qu'inspire le sentiment d'un péril pressant. Plus inquiet que jamais, depuis qu'il avait appris l'arrivée à Briançon du frère et de *l'alter ego* du général en chef français, — ne se faisant plus aucune illusion sur la nature du coup droit dont il était menacé, — le roi de Sardaigne non-seulement rappelait et rassemblait tout ce qu'il avait de forces disponibles, mais il invoquait l'assistance du général autrichien, qui, sur ses instances, se décida à détacher en toute hâte quatre bataillons pour lui venir en aide. Ce passage rapide de troupes étrangères au pays, traversant les plaines du Piémont et remontant le cours du Pô, pour se porter au pied des Alpes, ne pouvait être ignoré des populations, et le bruit en arriva aux oreilles de Belle-Isle. Son frère lui écrivait de son côté que des éclaireurs lui rapportaient d'inquiétans détails sur le nombre et la nature singulière des retranchemens auxquels ils voyaient travailler en toute hâte, pour barrer tous les passages, et principalement autour de la petite ville d'Exilles, qui était le premier point à occuper dans le plan qu'il s'était tracé.

« L'affaire, disait-il, bien que sans témoigner aucun trouble, commençait à devenir bien sérieuse. » Tant de précautions, sur lesquelles on ne comptait pas, étonnèrent le maréchal et un doute qui se glissa dans son esprit le pénétra d'une crainte soudaine. Contre cette défense mieux préparée qu'il n'avait prévu, son frère était-il bien sûr de disposer de moyens d'action suffisans? Après

(1) Belle-Isle à son frère, 11 juillet, au roi, 12 juillet 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

le retard causé par les hésitations de M. de La Mina, serait-il encore temps d'agir avant l'arrivée des auxiliaires dont Charles-Emmanuel avait su se ménager l'appui? Qu'arriverait il alors? Cette entreprise qui était son œuvre propre, dont il avait décidé l'exécution envers et contre toutes les oppositions, dont le succès reposait sur une tête qui lui était si chère, n'allait-elle pas se trouver compromise, faute d'avoir pu s'y prendre à temps et d'avoir bien calculé la résistance? Quelle aventure qu'un échec qui le surprendrait en pleine contravention aux ordres du roi! Quelle responsabilité, suivie peut-être de quelles conséquences! Ce fut assez pour que dans cette âme mobile autant qu'ardente, à une confiance exagérée succédât sans transition une angoisse mortelle. Il eût été rassuré si La Mina, comme il en fit encore la prière, eût consenti à lui permettre d'envoyer un nouveau supplément de troupes au chevalier dans le cas où celui-ci, après avoir reconnu la situation, ne se croirait pas en mesure de tenter l'attaque. Mais cette fois, La Mina ne voulut pas même écouter sa demande. Pour un coup de tête qu'il avait toujours déconseillé et dont il n'espérait rien de bon, il ne détacherait, dit-il, ni un homme, ni surtout un Espagnol de plus. Il ne resta plus alors qu'à donner au chevalier des conseils d'une prudence tardive.

« A aucun prix, lui écrit le maréchal le 16 juillet, il ne faudrait risquer l'entreprise si le succès n'était pas absolument assuré : les conséquences d'un échec seraient incalculables, au lieu qu'une retraite faite à temps pourrait toujours être expliquée sans désavantage aux yeux du public. On en serait quitte pour dire que la diversion tentée sur les Alpes avait pour but la délivrance de Gênes et que, le résultat une fois obtenu, il n'y avait plus de raison suffisante pour y insister. Vous sentez tout comme moi, dit-il, mon cher frère, qu'après l'ordre du roi que j'ai reçu et tout ce qui vient de se passer, si nous réussissons à prendre Exilles, on nous en tiendra très peu de compte, et qu'au contraire, s'il arrivait un échec, tout le mal retomberait sur nous... Je sens qu'il serait infiniment plus agréable d'aller tout droit devant soi,... mais il faut d'une mauvaise situation tirer le moins mauvais parti qu'on peut... nous aurons la satisfaction d'avoir rempli le principal objet, qui était la délivrance de Gênes : tout le reste ne nous sera jamais imputé... Je viens de voir, ajouta-t-il en post-scriptum, M. de La Mina, qui m'a interrompu : je lui ai parlé de la nécessité de vous soutenir, il a battu la campagne et m'a fait voir clairement qu'il ne fera rien en Dauphiné que par force, et, s'il y est forcé, il abandonnera le comté de Nice et dira que c'est nous qui en serons la cause... Je conviens que cela est cruel, mais il faut partir d'où l'on est... Ne commencez

que si vous avez la certitude de tout faire avec ce que vous avez, et laissez entendre d'avance que ce que vous faites n'est que par diversion... J'ai un fort mal de gorge, ajoutait-il, et un violent rhumatisme. Ce qui se passe ne met pas du baume dans l'âme... Ménagez vous-même votre santé, vous voyez bien qu'avec ce qui se passe, ce n'est pas la peine de se faire tuer. »

Le 20, plus troublé que jamais : « — Je me repens de n'avoir pas laissé revenir les vingt bataillons dès la première réception de la lettre du roi. Mais il vaut encore mieux s'arrêter à présent que de s'exposer à une catastrophe... Nous aurons de bien bonnes raisons à donner, mais il est triste d'avoir à faire son apologie et de faire des procès par écrit... Enfin, si vous battez bien les ennemis, il n'y aura qu'à en rire et tant pis pour ceux qui ne veulent pas laisser faire le bien. Je vais trouver le temps bien long jusqu'après-demain. » Il terminait en recommandant à son frère de ne pas négliger de faire chanter un *Te Deum* pour la victoire que le roi devait au maréchal de Saxe. Quel contraste avec l'incertitude qui planait encore sur sa propre fortune et les sombres pressentimens dont il se sentait agité (1) !

Hélas ! les *Te Deum* n'étaient plus de saison. Le sort en était jeté et tout était dit. Aussitôt après avoir reçu l'autorisation de son frère, le chevalier s'était porté en avant. Pour entrer en Piémont, une fois les monts passés, il avait à choisir entre deux vallées principales, celle de la Stura, qui coule du sud au nord et se jette dans le Tanaro, et celle de la Doire, qui, sortant du Mont-Cenis, va se joindre au Pô à Turin même. L'accès de la première était plus facile, mais on y rencontrait deux places fortes, celles de Démont et de Coni, qui exigeaient des sièges réguliers. D'ailleurs, c'était le point par lequel le prince de Conti avait pénétré deux ans auparavant en Italie, et on présumait (fort à tort, comme on va le voir) que ce serait de ce côté surtout que le roi de Sardaigne se serait mis en garde. La vallée de la Doire n'était défendue que par les deux fortins d'Exilles et de Suse, qu'on pensait pouvoir enlever plus facilement. Aussi, après avoir quelque temps hésité sur les deux voies, ou du moins en avoir fait le semblant, pour laisser l'ennemi dans l'incertitude, ce fut sur Exilles que le chevalier se décida à se porter. Il donna rendez-vous en face de cette petite ville à toute sa troupe. Elle était divisée en trois corps d'armée qui durent faire leur chemin par des voies différentes, la gauche par Modane et le Mont-Cenis, le centre sous les yeux du chevalier lui-même par le

(1) Belle-Isle au chevalier, 18, 20 juillet 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

mont Genèvre, et la droite plus au sud, par le col de Servières. Cette première opération s'accomplit sans difficulté, les Piémontais ne se trouvant en force nulle part et se retirant dès qu'ils étaient attaqués avec une facilité et une précipitation qui devaient sembler suspectes. Mises en route le 14 juillet, les trois divisions étaient arrivées le 18, chacune au poste qui leur était indiqué.

Mais si faibles que fussent les fortifications d'Exilles, encore fallait-il, pour s'emparer de la place, pouvoir en compléter l'investissement, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en pénétrant dans le pâté de montagnes auquel la ville est adossée, et qui s'étend depuis la vallée de la Doire jusqu'à la forteresse de Fénestrelle, couvrant un espace de plus de deux lieues, et percé seulement de distance en distance par des passages étroits et accidentés. De ces passages, ou de ces cols (comme on les nomme tous dans cette région des Alpes), le plus rapproché d'Exilles même et par conséquent celui dont il était le plus important de se rendre maître, c'était celui qui longe le mont connu sous le nom de l'Assiète. C'était la clé de la situation. Le chevalier s'avança pour en faire la reconnaissance lui-même, le 18, dans l'après-midi.

Un spectacle d'une singularité imposante s'offrit alors à ses regards. Toute une série de retranchemens, ou pour mieux dire de barricades était sortie de terre et se prolongeait à perte de vue. C'étaient des pentes gazonnées ou de petits monticules de pierres formés de gros cailloux ou de quartiers de roches, le tout surmonté de hautes palissades qui suivaient comme une chaîne courante les arêtes et les sinuosités de tous les monts de manière à fermer ou à dominer tous les passages. De loin en loin, des accidens de terrain, habilement mis à profit, portaient des redoutes en maçonnerie, formant comme les créneaux de ces remparts improvisés et où étaient logées des batteries d'artillerie. Les canons, dit un écrivain militaire, montraient leurs bouches aux embrasures, et au-dessus des palissades on voyait reluire les baïonnettes de l'infanterie. En avant du mont même de l'Assiète, un terre-plein présentant la forme d'un quadrilatère irrégulier (et que dans les récits du temps on appelle le *chapeau* ou la *tenaille*) sortait en saillie de la ligne des retranchemens, et par des feux dirigés de trois côtés devait en rendre l'approche impossible. C'est ainsi qu'un art aussi simple qu'ingénieux avait su tirer parti de toutes les ressources qu'une nature sauvage et les aspérités du sol avaient préparées à la défense.

Le seul défaut de cette disposition si fortement combinée, c'était l'étendue vraiment démesurée d'une ligne de combat qu'il paraissait impossible de garnir d'un nombre suffisant de défenseurs. Aussi disait-on que le comte Briqueras, qui avait présidé à ces pré-

paratifs, désespérait encore à la dernière heure de pouvoir faire face partout et se bornait à munir les points qui devaient être le plus probablement attaqués, sans oser répondre que la continuité de ces masses de terre et de bois ne serait pas rompue quelque part, faute d'être assez bien protégée. Mais dans la nuit du 17 au 18, les bataillons autrichiens, si impatiemment attendus, arrivèrent, et tous les vides se trouvèrent comblés. C'était le triste fruit du temps perdu en conversation entre les généraux français et espagnol.

Si difficile que fût d'aborder ce front de bataille, il était trop tard pour reculer. Quelques conseils de prudence furent bien donnés à demi-voix, mais le chevalier refusa de les entendre. Plus l'instant décisif approchait, plus son courage s'exaltait : à plusieurs reprises il avait répété à haute voix pendant les derniers jours, que d'une entreprise de cette nature il fallait sortir mort ou vainqueur; mais il sentait si bien combien il était pressant d'agir qu'il se décida à tenter l'aventure, sans attendre tous ses convois, dont une partie était encore en route pour le rejoindre. Le 19, à dix heures du matin, toute la troupe était arrivée en face du col de l'Assiète, conservant sa division en trois brigades. Le premier soin du chevalier fut de s'emparer d'un petit môle faisant face au terre-plein principal et dont il débusqua aisément quelques compagnies piémontaises : il y plaça des batteries de campagne pour répondre au feu des redoutes, et ce fut de ce point élevé qu'il donna le signal de l'attaque. Les trois colonnes durent se mettre en mouvement à la fois, celle de gauche, la plus voisine d'Exilles, sous les ordres de M. de Mailly. M. de Villemur commandait celle de droite, obligée par la nature des terrains d'opérer hors de vue et à une certaine distance. Entre les deux, celle du centre, qui dut s'en prendre directement au *chapeau*, resta confiée au marquis d'Arnault. C'était celle-là qui devait porter plus que toute autre le poids du jour; de la butte où il resta placé, le chevalier pouvait en suivre tous les mouvemens.

Animés par sa présence, ces braves gens se précipitèrent au cri de « Vive le roi! » avec un merveilleux élan; gravissant, sous une pluie de feu, une pente aussi rapide que glissante, ils arrivèrent au pas de course jusqu'au pied du retranchement, et là commandant, officiers et soldats se mirent tous ensemble à l'œuvre pour le démolir, en arrachant du sol les pieux qui formaient les palissades et en détachant les fascines de branches sèches qui leur servaient de ligatures. Ce travail ingrat se poursuivit une heure durant, pendant que les Autrichiens et les Piémontais, invisibles derrière leurs couverts, pouvaient ajuster leur tir à leur loisir sans qu'il fût

possible de leur répondre et même de les apercevoir. Il est vrai que les assaillans étaient attachés et presque collés au parapet du rempart, de sorte que plus d'une balle passait au-dessus de leur tête. Mais le carnage n'en fut pas moins effroyable; des piles de cadavres s'entassaient l'une sur l'autre, et il fallut à plus d'une reprise les écarter pour reformer les rangs à tous momens éclaircis par la mort.

Belle-Isle suivait ce spectacle avec angoisse, mais il avait compté et espérait encore que l'une ou l'autre des colonnes de droite ou de gauche, abordant la ligne fortifiée sur un point d'accès plus facile, réussirait à la forcer, à pénétrer dans l'enceinte et à passer derrière les défenseurs du *chapeau;* prise ainsi en face et à revers, cette position maîtresse ne pourrait plus être maintenue. Le temps s'écoulait et son attente ne se réalisait pas ; l'une des colonnes, malgré les efforts de son chef, M. de Mailly, n'avait pu être entraînée par lui plus loin qu'à vingt pas des retranchemens, d'où elle se bornait à répondre au feu de l'ennemi par une vive fusillade, et l'autre n'avait pu triompher de la résistance des bataillons autrichiens à qui elle avait affaire. L'impatience du chevalier croissait de moment en moment, et quand on dut venir lui annoncer que d'Arnault était frappé mortellement, il n'y put tenir, et s'élançant au travers des monceaux sanglans de chair humaine, il vint se placer lui-même au lieu où le commandant avait péri. Prenant en main un étendard, il le plantait déjà au sommet d'une palissade ; mais, à ce moment, un coup de feu lui fracassa le bras et le força de lâcher prise. Un grenadier, qui était près de lui, ramassa le drapeau et le tint levé au-dessus de sa tête. Pour lui, de la main qui restait libre, il continuait à serrer avec une étreinte convulsive et à secouer violemment un piquet de bois dont il déchirait les débris avec les dents ; un second coup l'atteignit au front et il tomba sans vie.

M. de Villemur, qui vint le remplacer dans le commandement, donna le signal de la retraite, et comme l'ennemi ne fit pas mine de l'inquiéter, elle s'opéra sans désordre : les trois divisions rentrèrent dans leurs quartiers de la veille avec le calme de l'abattement et du désespoir. Les pertes étaient énormes : plus de 4,000 hommes étaient restés sur la place et dans le nombre des officiers du premier rang et la fleur de la noblesse française (1).

(1) Pour présenter ce récit de la journée de l'Assiète, j'ai dû consulter surtout la correspondance du ministère de la guerre. (Partie officielle et partie supplémentaire.) Les circonstances n'étant pas toujours pareilles dans ces divers comptes-rendus, ce n'est pas sans quelque peine que je suis parvenu à les combiner. C'est ce qu'avait déjà tenté dans un chapitre (auquel j'ai emprunté textuellement quelques pages) M. le général Pajol, *Histoire des guerres de Louis XV* (t. III, p. 254 et suiv.). On trouve aussi deux

Le fatal événement ne fut connu du maréchal que quatre jours après, le 29 juillet. Je renonce à peindre ce qu'il éprouva. Il perdait tout, affections, espérances, renommée, et ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même, car c'était lui qui avait tout conduit, tout dirigé, tout commandé, et envoyé ce frère bien-aimé à la mort. Et ce désastre fondait sur lui, sous les yeux de ce jeune fils, peu fait encore à la souffrance, et qu'il avait amené pour le rendre témoin de sa gloire. Il n'y a point de parole qui égale une telle douleur; il vaut mieux la lui laisser exprimer lui-même, avec cette dignité touchante qui ne l'avait pas abandonné dans d'autres épreuves.

« Ce n'est qu'hier au soir, monsieur, écrit-il au comte d'Argenson, que j'ai été informé de cette malheureuse affaire du 19. Je suis pénétré de la plus vive douleur de la perte irréparable que je viens de faire de mon frère. Je le suis aussi de celle que fait le roi d'un de ses plus dignes lieutenans-généraux et les plus propres à commander ses armées. Je le suis pour la suite de la besogne dont il était chargé, et qui eût été peut-être bien différente s'il avait vécu; je le suis enfin par l'impossibilité où je me trouve de le remplacer, et par la privation d'un secours journalier dont ma santé et mes infirmités ont besoin. J'ai surmonté l'état violent où je me trouve pour m'occuper de la besogne; j'ai conféré avec M. de La Mina, duquel je ne puis effectivement trop me louer dans cette circonstance... Je n'ai jamais été libre d'agir avec la diligence nécessaire; l'ordre du roi que j'ai reçu, précisément quatre jours après le départ de mon frère, m'a obligé de lui dépê-

lettres de témoins oculaires de cette triste journée dans les appendices du *Journal de Luynes* (t. VIII, p. 410 et suiv.). J'indiquerai enfin, parmi les textes dont je me suis servi, l'ouvrage de M. Henri Morris : *Opérations militaires dans les Alpes pendant la guerre de la succession d'Autriche* (Paris, 1880), écrit d'après des documens de source italienne.

Comme je viens de le dire, ces différens témoignages ne s'accordent pas toujours, et il n'y a pas lieu de s'en étonner : le chef d'expédition ayant péri ainsi que le premier et le plus important de ses lieutenans, M. d'Arnault, aucun des survivans n'était bien au courant du plan de l'opération et n'avait pu en suivre l'exécution dans son ensemble. Je ne place point au nombre des documens sérieux le récit fait par un historien piémontais (pourtant d'une réelle valeur), qui, pour accroître encore le mérite de ses compatriotes dans cette journée (qu'il compare à celle des Thermopyles), affirme que les Piémontais combattaient à découvert et sans abri (*scoperti e indefesi*) derrière de très faibles remparts. Il est impossible de renverser plus complètement les rôles. (*Carutti. — Storia di Carlo Emmanuel* III, t. II, p. 20 et suiv.) On dit qu'avant d'être rendu aux Français, le corps de Belle-Isle fut enterré au village de Saulse avec cette inscription qui contient un étrange jeu de mots : *hic inter salices insula pulchra jacet.* — M. d'Arneth (t. III, p. 304) se plaint que dans les récits piémontais on ne fait pas assez de place à l'action des Autrichiens dont la présence pourtant décida de la victoire.

cher un courrier pour suspendre ses mouvemens, jusqu'à ce que M. de La Mina eût décidé. Ce sont ces deux jours qu'a duré cette négociation, et dont je vous ai rendu compte, qui ont donné le loisir au roi de Sardaigne de faire arriver douze bataillons de plus dans le retranchement en question, dont trois autrichiens, qui ne sont arrivés que dans la nuit du 18 au 19. Même un temps aussi précieux perdu, l'affaire devait encore réussir... Mon frère me mandait dans sa dernière lettre qu'il n'entreprendrait rien qu'il ne fût moralement sûr du succès. Il n'existe plus, et je ne puis en dire davantage (1). »

Avec son ami Vauréal, il donnait plus librement carrière à son désespoir. « Je ne puis faire sur tout ceci, lui disait-il, ni raisonnement, ni commentaire; vous le ferez beaucoup mieux que moi. Je plains le roi, l'État, la besogne, l'armée, je me plains moi-même de me trouver à la tête, et je ne puis former aucun jugement (2). »

Le coup était si rude, qu'au premier moment l'émotion fut générale; amis, rivaux, ennemis même, tous y prirent part : Belle-Isle à l'armée, et Mme de Belle-Isle, à Versailles, reçurent de partout des expressions de condoléance d'une chaleur inaccoutumée. Il en arrivait d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, partout où le maréchal avait passé ou était connu. « Ressouvenez-vous, lui écrivait Tencin, que vous êtes un héros, et que vous devez l'être jusqu'au bout. » Mais les bons sentimens durent rarement, et dans les cours peut-être moins qu'ailleurs. L'esprit de critique et de jalousie, qui ne dort jamais qu'à moitié, ne tarda pas à se réveiller; il faut convenir que par une suite de fautes, dont la moindre part était imputable à Belle-Isle, jamais événement ne donna plus beau jeu à la censure. Un dessein entrepris sans ordre, exécuté contre un commandement formel, pour être approuvé, devait réussir; c'eût été fermeté et hardiesse si le succès l'avait couronné; ce n'était plus qu'obstination et témérité, dès que la fortune l'avait trahi. Puis Belle-Isle n'était pas le seul à souffrir, ni la maréchale à verser des larmes; les plus nobles familles étaient dans le deuil, et se plaignaient qu'on eût sacrifié les premiers objets de leurs affections à une fantaisie de gloire personnelle. Même la mort héroïque du chevalier ne faisait pas excuser son imprudence; on ne va point ainsi, disait-on, se casser la tête à l'aventure contre un obstacle insur-

(1) Belle-Isle au comte d'Argenson, 24 juillet 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

(2) Belle-Isle à Vauréal, 12 août 1747. (Fonds de France, Dauphiné. — Ministère des affaires étrangères.)

montable. « Le chevalier de Belle-Isle, écrit Barbier, s'est conduit comme un mousquetaire ivre (1). » — Et le roi lui-même ne put s'empêcher de dire assez haut : « C'est l'ambition de M. de Belle-Isle qui a fait estropier mon armée. »

Comme il arrive d'ailleurs dans toutes les défaites éclatantes, le chiffre des pertes était surfait. Ce n'étaient plus quatre, mais six, et bientôt dix mille hommes qui avaient péri. L'exagération était grande, mais ce qu'on ne pouvait exagérer, c'était le fâcheux effet produit, et pour la suite des opérations militaires en Italie, et pour la situation politique en général. En fait, la campagne au-delà des Alpes était manquée. De la diversion sur le Piémont, il ne pouvait plus évidemment être question, et les bataillons détachés de l'armée y furent rapidement rappelés. Mais parce que le plan de Belle-Isle avait si tristement échoué, celui du général espagnol n'en était pas devenu plus facile à exécuter, et La Mina le sentait si bien que, quand rien ne l'empêcha plus de se mettre à l'œuvre, il ne parut nullement pressé de s'y décider. Il entassa, pendant des semaines, excuses sur excuses et retards sur retards pour se dispenser d'agir, et, quand on le pressait trop fort de prendre un parti, il en était quitte pour dire qu'on avait laissé passer le moment opportun : que ce qui eût été facile quand les armées alliées étaient paralysées devant Gênes, devenait presque impossible depuis qu'elles s'étaient rendues libres, et que le succès leur avait inspiré confiance. Il ne fallut pas perdre beaucoup de temps dans des hésitations de cette nature, pour laisser arriver le moment où les torrens débordés, par suite des premières pluies d'automne, rendent à peu près inaccessible la corniche étroite qui longe la mer. En fin de compte, on dut se trouver encore heureux de garder les positions acquises, sans que les alliés se décidassent à prendre l'offensive pour les reconquérir. Ils en firent à plus d'une reprise la menace; s'ils ne l'exécutèrent pas, c'est que la mésintelligence qui régnait dans leurs rangs comme dans les nôtres ne leur permit pas de s'entendre sur la direction à donner à leur attaque. Rien ne se fit donc de part ni d'autre que des marches et des contremarches sans résultat, et la fin de la campagne devait trouver les deux armées au même point qu'au commencement. Gênes, à la vérité, n'était plus assiégée, et c'était pour les Gallispans le seul fruit de tant de sang versé. Mais, si la ville n'était plus matériellement bloquée, elle restait toujours dans une situation isolée et précaire, ne recevant de secours que par la voie de mer,

(1) Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 21. — *Journal de Barbier*, t. v, août 1747.

que la présence des escadres anglaises rendait très incommode : c'était là une compensation trop incomplète et trop peu assurée pour être regardée comme suffisante.

Les échecs subis en commun ont pour effet ordinaire de jeter la division entre les alliés les mieux unis : entre Français et Espagnols, qui n'avaient pas attendu le malheur pour entrer en querelle, la mauvaise fortune ne pouvait faire que changer des discussions déjà très âpres en récriminations tout aussi amères. On ne s'en fit faute d'aucun côté : Belle-Isle qui, au fond de l'âme, ne pardonnait pas à La Mina la perte de ce qu'il avait de plus cher, s'autorisant maintenant de son inaction, ne se gênait pas pour dire très haut qu'au fond les Espagnols n'avaient jamais eu le dessein d'entrer en Italie, ni par une voie ni par une autre, mais bien de rester l'arme au bras, le temps nécessaire pour préparer, par des négociations déjà entamées avec l'Angleterre, une défection consommée dans leur pensée. La Mina n'était pas embarrassé de répondre que l'empressement des Français à entrer en Piémont s'expliquait par le désir d'amener le roi de Sardaigne à composition, afin de traiter encore une fois avec lui seul, sans prendre conseil des droits et des intérêts de l'Espagne. « On se rejette la balle de part et d'autre, écrivait le comte d'Argenson à Belle-Isle, tâchez donc d'être le plus raisonnable. » Mais c'était un conseil qu'il aurait dû donner aussi à ses collègues et suivre lui-même, car les soupçons injurieux étaient échangés entre les deux cours aussi bien qu'entre les deux armées, et les rapports du duc d'Huescar et de Puisieulx étaient devenus si aigres et si orageux, qu'ils évitaient de se rencontrer. Plusieurs des ministres (Tencin et Maurepas entre autres) ne se cachaient pas pour faire entendre que, s'il fallait toujours tout subir de l'Espagne et ne rien obtenir d'elle, ce serait un débarras de lui laisser faire sa paix particulière pour être délivré de ses caprices. Et pendant que les politiques disputaient ainsi sur les avantages et les inconvéniens d'une alliance qui coûtait si cher, le public en soupirant ne constatait qu'une seule chose, c'est que, cette année encore, les revers d'Italie balançaient les victoires de Flandre, et que, la fortune partageant ainsi ses faveurs entre les belligérans, aucun ne se décourageait, tous persistaient dans leurs prétentions, et la paix était encore indéfiniment reculée. La désolation était générale.

Belle-Isle, dès qu'il fut un peu remis de sa première émotion, sentant bien que de ce mécontentement universel la plus grande part allait à son adresse, eut l'idée assez malheureuse d'essayer de se laver de tout reproche par une apologie en règle. Malgré le jugement très raisonnable que nous lui avons vu porter sur l'insuf-

fisance des discussions par écrit, il ne s'en décida pas moins à envoyer à Puisieulx d'abord, puis au comte d'Argenson, une lettre ou plutôt un mémoire d'une grande longueur, où il reprenait un à un tous les faits de la campagne, s'efforçant de démontrer qu'après tout elle n'avait pas si mal tourné qu'on se plaisait à le dire, que la frontière française mise à l'abri de toute attaque et la délivrance de Gênes étaient des résultats dont on pouvait se tenir pour satisfait. Quant au triste événement d'Exilles, s'il n'en pouvait parler sans douleur, il en disait au moins assez pour établir qu'on faisait trop de bruit d'un sacrifice qui n'avait coûté à la France que tout au plus quinze cents hommes ; et réduite à ces proportions, la perte, disait-il, par une expression très malheureuse, la véritable et la plus grande perte était pour lui-même et non pour l'État (1).

L'orgueil irrité ne pouvait plus mal l'inspirer. Cette justification présomptueuse révolta tous ceux qu'avait touchés son infortune, et dans la comparaison, effectivement assez peu convenable, entre sa perte et celle de l'État, on ne vit plus qu'une extrême sensibilité à ses maux privés et une choquante indifférence pour le malheur public. L'impression fut telle que l'évêque de Rennes (qui à Madrid en fut averti) crut devoir à l'amitié de l'en prévenir : « — Je vais faire, lui écrivait-il, une indiscrétion, mais le motif vous engagera à me pardonner. Je donnerais beaucoup pour que de votre lettre vous eussiez retranché le mot où vous dites que l'aventure du 19 juillet ne peut être appelée un malheur que pour vous. Est-il possible que vos amis vous aient laissé ignorer combien amèrement cette aventure a été prise par les militaires, par les courtisans et par le roi lui-même ; combien on a été choqué que, dans le compte que vous en avez rendu, vous ayez regardé votre perte personnelle comme la seule circonstance qui pût être considérée ; combien vos ennemis en ont tiré avantage contre vous : que tous les jours cet événement paraît plus cruel, qu'on le regarde comme le plus grand malheur qui soit arrivé à la France depuis longtemps, que plus vous avez diminué la perte, plus on s'est attaché à prouver qu'elle a été plus grande, que, quand au lieu d'être de cinq mille hommes, comme tout le monde le veut, elle serait réduite à quinze cents comme vous le soutenez, il ne vous conviendrait pas d'en parler comme d'une bagatelle : qu'on dit autour du roi que cette bagatelle a dérangé tout le système de notre politique et a fait sentir les plus mauvaises suites dans toutes les cours de l'Europe (2) ? »

(1) Belle-Isle à Puisieulx, 19 septembre, au comte d'Argenson, 23 septembre 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

(2) Vauréal à Belle-Isle, 25 septembre 1747. (Ministère de la guerre. — Partie supplémentaire.)

La fierté de Belle-Isle ne fléchit pas sous la réprimande : « — Je vais, monseigneur, lui répondit-il, après vous avoir remercié, comme je le dois, répondre à ce qu'ont dit mes ennemis et que je n'ai point ignoré : j'en sais peut-être plus que vous ne m'en dites. Mais c'est précisément parce que j'ai su tout cela que j'ai écrit comme je l'ai fait, et je parlerai de même au roi quand j'aurai l'honneur de lui rendre compte en personne de cette campagne, parce que je ne sais point déguiser la vérité. Je sens bien tout le mal qu'il y a d'attaquer un retranchement et de n'y point réussir, et après tout ce n'est que cela qui est arrivé le 15 juillet... tout se réduit à cette perte de quinze cents hommes, et j'ajoute que nous sommes heureux d'avoir évité par cette perte modérée celle de toute l'armée qui était perdue et détruite si on l'eût enfournée au-delà de Finale. Cette vérité est si claire et si démontrée que je ne cesserai de le dire... Au surplus, je mets tous ces messieurs, les ministres et les courtisans au pire... J'ai fait mon devoir, j'ai rendu un grand service en sauvant l'armée, et elle est en bon état... J'ai conquis le comté de Nice, délivré Gênes avec une armée inférieure en nombre de bataillons, et tout au plus égale en combattans, et cela avec la contradiction que vous savez, et après cela, si on n'est pas content et qu'on veuille bien me laisser libre, je bénirai Dieu, car je suis allé malgré moi en Provence. Je n'aspire qu'après le repos, et quand je n'aurai rien à me reprocher, je serai très content. Voilà, monseigneur, ce que je pense, et quand je n'aurai pas tort, je ne garderai pas le silence sur ce que je sais avec mon maître et ses ministres. Mais comme il est bon d'être instruit, je vous remercie encore une fois, parce que cela me fortifiera dans la résolution où j'étais de fondre la cloche avec le roi, et de lui faire connaître la vérité. Ce n'est pas la première fois que j'en suis réduit à cette triste extrémité. Dieu veuille que ce soit la dernière, soit par la paix, soit par mon congé, car la vie que je mène ici est absolument insoutenable. Je vous embrasse, monseigneur, de tout mon cœur (1). »

DUC DE BROGLIE.

(1) Belle-Isle à Vauréal, 6 octobre 1747. (Ministère des affaires étrangères. — Fonds de France. — Dauphiné.)

L'INSTITUTRICE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Huit jours après les accordailles, les deux familles partaient pour Paris. Mlle Chenu de La Rogerie, rentrée à l'heure dite, était naturellement du voyage. Par les soins d'Antoine, un appartement complet avait été retenu au Grand-Hôtel, et, dès l'arrivée, une voiture fut mise au service de la famille. Il faisait bien les choses, et Marguerite, à son insu, s'en montrait touchée. Le luxe l'enivrait et lui ôtait tout jugement. Antoine était-il assez observateur pour l'avoir prévu? Non, sans doute. A défaut des avantages que lui avait refusés la nature, il se servait de ceux que lui donnait l'argent. Il n'était aucunement sentimental : les liens de famille, la tendresse, l'intimité douce étaient lettre morte pour lui. Il entrevoyait le mariage sous un aspect plus pratique et moins moral; sa fiancée ne devait être qu'une maîtresse légitime, aussi ne cherchait-il en elle d'autres qualités que celles appréciées chez toutes les femmes qu'il avait eues. Il la voulait jeune, belle, flatteuse et soumise; il fallait, avant tout, qu'elle satisfît son amour-propre et se servît bien de tous les avantages de fortune qu'un homme seul est impuissant à montrer. Marguerite, sous tous ces rapports, était l'idéal;

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890, du 1er et du 15 janvier 1891.

sa mauvaise éducation, son indépendance de caractère, avaient pour lui une saveur particulière. Elle ne l'intimidait pas beaucoup plus qu'une courtisane; la réserve et la décence d'une fille bien élevée l'auraient mis aux champs.

Les quelques jours passés à Paris, sous prétexte de choisir le trousseau, ne furent qu'un délire. Antoine avait fait des économies forcées pendant son long séjour à la campagne, aussi était-ce avec une véritable joie qu'il ouvrait sa bourse aux mains prodigues de sa fiancée.

Le soir, au bois de Boulogne, en landau découvert, elle regardait d'un œil d'envie les belles créatures, quelles qu'elles fussent. Elle exigeait d'Antoine qu'il les nommât; celui-ci avait dû faire une étude spéciale. Tous les quatre avaient l'air d'étrangers en bonne fortune, car Mlle de La Rogerie était de toutes les fêtes, et ses instincts de dévote engourdie se réveillaient d'une façon aiguë au feu d'enfer de cette existence.

M. de Brassiou essayait parfois, se souvenant des austérités provinciales, de maintenir sa fille dans la limite des convenances, mais il avait dû céder devant les volontés résolues à le combattre. Aussi, à l'Opéra avaient succédé le Palais-Royal et les petits théâtres de tout genre.

Après quinze jours de plaisirs ininterrompus, M. de Brassiou était sur les dents; de son côté, Mlle de La Rogerie ne le voyait pas sans inquiétude dans un milieu où elle se sentait moins forte. La femme qui plaît beaucoup dans la solitude perd assurément de son prestige et de son autorité en présence de comparaisons moins favorables. Aussi, prétextant la fatigue, hâta-t-elle le retour.

Marguerite rentra à la Grolière avec joie. Paris lui avait donné des plaisirs mêlés de fatigue et d'inquiétude, tout cela avait besoin de se classer dans son esprit. Elle s'y trouvait amoindrie: avec une certaine satisfaction elle reprenait sa valeur dans la modestie relative de son existence campagnarde. Un seul fait troublait le bonheur de se retrouver chez elle: la présence de l'institutrice, dont elle avait été un peu distraite pendant ce voyage, allait de nouveau l'importuner. Les habitudes familières prises au dehors se continuaient ici, et désormais il n'y avait rien à dire.

Un soir, sur la demande pressante d'Antoine Debaissé, on fixa en commun la date du mariage. Marguerite l'avait dit, elle ne voulait pas qu'on lui fît la cour, et le voyage pouvait compter double, comme une campagne. On se trouva d'accord pour réduire le temps aux justes nécessités des publications.

M. de Brassiou convoqua tous ses voisins pour la signature du contrat et Antoine fut officiellement présenté aux membres les plus autorisés de l'aristocratie du pays. Le fiancé se montra à peu près

convenable. On plaignait bien un peu cette belle fille d'être livrée à ce vilain monsieur ; mais aucune femme, devant les trésors de la corbeille étalée, n'osa protester sérieusement contre une alliance aussi avantageuse.

L'embarras pour Antoine avait été de trouver des témoins. Il ne pouvait les choisir parmi ses amis ou ses parens, personne n'étant en mesure de le représenter dignement. M. de Brassiou dut les lui fournir. Deux cousins éloignés assistaient Marguerite. Aucun des quatre témoins ne s'intéressait assez à la jeune fille pour examiner avec soin les termes du contrat. Le notaire Charbonneau, assisté de son confrère de La Roche, vint lire devant la famille, la veille du mariage civil, un acte sur lequel on eût trouvé beaucoup à dire. Antoine Debaissé, homme pratique avant tout, avait exigé le régime de la séparation de biens. Il voulait rester le maître, prétendait-il; sa femme jouirait autant et plus que lui de sa fortune, mais il se réservait de donner de bonne grâce, sans que rien l'y obligeât. Il se bornait à reconnaître à la future, en cas de mort, un capital de deux millions prélevés sur sa succession.

M. de Brassiou, de son côté, n'avait pas le droit de se montrer bien exigeant; sa fortune n'était pas liquide, et il lui était assez difficile de représenter celle de sa femme. Grâce à un expédient d'homme d'affaires, sans intention pourtant de nuire à sa fille, il se fit donner quittance de ses comptes de tutelle et promit une pension assez élevée, représentant les intérêts : qu'importait, après tout? Ce qu'il en faisait était uniquement pour ne point diviser un domaine dont la valeur était justement dans l'ensemble. Le tout ne pouvait échapper à son unique enfant. Antoine, ni Marguerite, ne firent aucune objection. Par ce fait, Mlle de Brassiou fut mariée sans un sou vaillant, malgré la fortune énorme étalée au contrat par les deux parties.

Par une belle matinée de novembre, à l'heure de midi, les cloches de la petite église de Mairé entraient en branle; les ondes sonores portaient au loin la nouvelle que Marguerite de Brassiou allait être unie à Antoine Debaissé. La population valide des deux rives était massée sur la place, et les gardes particuliers de la Croix-Fulgent et ceux de la forêt, en uniforme, formaient la haie pour maintenir le passage. Le garde champêtre, avec son sabre de cavalerie sous le bras, se multipliait pour empêcher tout désordre.

L'église était remplie, depuis la tribune de l'orgue jusqu'aux marches de l'autel; le confessionnal et le baptistaire n'étaient point respectés, et des curieux s'étageaient sur les degrés de la chaire. Antoine Debaissé avait tenu à déployer un faste inaccoutumé dans la contrée. Tous les curés du canton faisaient cortège à leur confrère de Mairé. Le chœur était rempli de fleurs rares, l'autel et la

statue de la Vierge étaient noyés dans les roses; des montagnes de lilas blanc et d'azalées combattaient l'odeur de foule et d'encens.

Sur un prie-Dieu de velours rouge à crépine d'or, Marguerite était agenouillée; la longue traîne de sa robe de crêpe de Chine s'étalait derrière elle en plis souples, ses mains gantées serraient avec force le livre à fermoir d'or. Elle ne l'avait point ouvert : ce qu'elle lisait en elle l'intéressait davantage. Rien n'indiquait qu'elle fût émue. Quand elle dégageait sa jolie tête blonde du long voile renversé qui lui cachait la foule, on l'aurait jugée plutôt résolue qu'intimidée. Mais elle était grave; ses lèvres pâles restaient closes, comme si elle eût craint de laisser échapper ses pensées intimes.

Le sacrifice était consommé, la réaction se faisait, l'échéance était proche. Pourtant, malgré cette nécessité inévitable, la satisfaction de se sentir belle et d'être ainsi regardée la consolait encore; elle s'efforçait de ramener sa pensée vers l'existence d'ivresse qui, désormais, ne pouvait lui échapper. A sa main, dégantée pour l'échange de l'anneau, s'étalait la bague de fiançailles qui en était le témoignage.

A ses côtés, Antoine pétrissait de ses genoux cagneux sa chaise de velours; ses énormes mains, gantées de blanc, l'embarrassaient beaucoup : il les passait dans son épaisse chevelure grisonnante. Bien que Marguerite en eût fait abattre la moitié, sa tête avait encore l'aspect d'un bonnet de sapeur. Il avait résisté à toutes les exhortations pour modérer son étalage de bijoux.

— S'il y a une occasion de montrer qu'on est riche, avait-il dit, c'est bien le jour de son mariage.

Il avait peine à contenir son impatience. Toute cette cérémonie qui le séparait de l'intimité rêvée lui paraissait interminable.

M. le curé s'était levé, et, après quelques minutes de recueillement pour donner au silence le temps de se faire, il avait entamé son discours. Sous ce paysan, comme nous l'avons dit, se cachait un sage et un philosophe. A l'ordinaire, le public destiné à l'entendre ne l'excitait pas beaucoup; mais quand il avait un auditoire, il était rare qu'il restât au-dessous de sa mission. Jamais occasion plus belle ne lui avait été offerte : il en profitait avec modestie.

— Mademoiselle, dit-il, il est rarement donné au même prêtre d'avoir à présider aux différens actes importans d'une vie; ce bonheur m'était réservé par vous. Je vous ai donné l'eau bénite à votre naissance, vous avez reçu le bon Dieu de ma main à votre communion; le ciel m'accorde aujourd'hui la joie de bénir votre mariage. Là, j'espère, se bornera pour vous ma mission sur cette terre : dans les prévisions humaines vous devez me survivre. Nouveau venu dans ce pays, monsieur, vous y êtes arrivé précédé

d'une réputation d'intelligence dont votre immense fortune est la meilleure preuve. Vous y avez acquis le renom d'un homme sage, charitable et appliqué à ses devoirs. La commune et la paroisse ont reçu vos bienfaits; le ciel, par ma bouche, vous en exprime sa reconnaissance. Vous vous unissez ici à l'une des meilleures familles de la contrée. La femme qu'on vous confie est une enfant de notre hameau; tous ici la connaissent et l'aiment, tous vous demandent de la rendre heureuse et vous savent gré de l'avoir choisie.

Ce discours avait le double mérite d'être court et exprimé en langage ordinaire : le premier seul fut apprécié. Pendant la messe, des artistes venus de Paris entonnèrent des chants religieux, et, la cérémonie terminée, Marguerite sortit au bras d'Antoine au son de la marche nuptiale de Mendelssohn.

XVII.

S'il est une heure dans la vie d'une femme où l'absence de la mère se fait cruellement sentir, c'est assurément celle où elle quitte la famille pour entrer dans l'inconnu.

Pendant que la foule se presse devant le buffet du salon de la Grolière et que Mlle de La Rogerie, triomphante, en fait les honneurs avec une assurance anticipée, un coupé modeste prend les nouveaux époux pour les conduire dans leur royaume. Louise, dès le matin, avant la cérémonie, a déjà emporté au château toutes les choses personnelles de son enfant : elle ne la quittera pas, Marguerite l'a exigé, et Antoine est à l'heure où les hommes sont disposés à toutes les concessions.

Il est franchement heureux; le mariage ne lui est jamais apparu que sous cette forme brutale de la possession d'un être qu'aucun autre moyen ne pouvait lui procurer. Il a hâte d'en finir. Il agit en despote riche, et Marguerite, avec son ignorance des faits et son expérience des théories, est effrayée surtout de ne plus s'appartenir. Elle a pourtant l'intuition que l'abandon raisonné de sa beauté est la seule action qu'elle ait sur ce maître; s'il lui vole son talisman, que lui restera-t-il pour sévir ou récompenser?

Si le voyage, le jour même du mariage, a de grands inconvéniens, demeurer a le désavantage d'exposer la jeune femme à des curiosités importunes, c'est plus que jamais l'heure du recueillement; mais Antoine ne l'entendait pas ainsi. Un garde de la Croix-Fulgent, huit jours avant la cérémonie, avait parcouru à cheval les villages, les hameaux et les fermes du voisinage pour proclamer que le maître du château offrait à tous les gens du pays une kermesse dans son parc.

Le surlendemain du mariage, on put voir sur toutes les routes une migration de paysans endimanchés. Pas une maison qui n'eût répondu à cette invitation banale. Il était deux heures à peine que déjà le parc de la Croix-Fulgent était encombré de véhicules de toute sorte, depuis la carriole attelée d'un âne jusqu'à la charrette à bœufs. Une partie de futaie avait été abandonnée à ce campement, les animaux attachés aux arbres foulaient le gazon.

Au milieu de la pelouse, devant le château, une tente énorme, celle qui dans les foires sert pour les bals, avait été dressée. Au milieu de la foule, grossissant à chaque minute, le maître d'hôtel, en tenue de cuisinier, découpait les viandes que les mains avides lui arrachaient. Tous les serviteurs du château avaient été requis, et chacun se multipliait pour satisfaire ces affamés. Les tables sous la tente avaient été vite remplies, et les moins fortunés festoyaient au pied des arbres. A la porte des communs, des tonneaux avaient été défoncés, et on distribuait le vin à pleins seaux. Pas une minute, le service ne s'interrompait, des hommes et des femmes, attablés depuis des heures, mangeaient avec des lenteurs de bœuf. Un peu avant la fin du jour, les châtelains étaient descendus dans le parc, et Marguerite au bras d'Antoine s'était mêlée à la foule. A son apparition, des cris de : « Vive madame la mariée! » avaient été poussés de toutes parts. Marguerite s'était fait apporter une corbeille remplie de sucreries et les distribuait aux enfans pendant qu'Antoine vidait un verre à la santé de ses hôtes en trinquant avec le maire de la commune. Au coucher du soleil, on alluma sur la pelouse un immense feu de sarmens et de bruyères et des lueurs d'incendie éclairèrent le parc. A cette heure, la fête était à son apogée. Tous les hommes étaient ivres et les femmes avaient peine à les maintenir.

Marguerite, écœurée, se faisait bon prince, elle parcourait lentement la foule, adressant un mot à chacun. Elle était d'une extrême pâleur, tout ceci la révoltait. Comme elle allait se retirer, une femme, fendant l'assistance, vint lui prendre le bras : c'était la fermière des Richardries. La demoiselle avait tenu parole, et elle se serait bien gardée de faillir à l'invitation. Une grande carriole avait amené toute la ferme, le mari marchait timidement derrière elle, trois enfans les suivaient.

— Ah ! mademoiselle, c'est-y Dieu possible, vous êtes de parole tout même. Voilà mon homme et mes petits gas, je n'aurais pas manqué pour un royaume. La maison se garde toute seule, les valets ont voulu venir. Tant pis si les voleurs...

— Et votre maître ? risqua Marguerite.

— Ah ! notre maître, il est peut-être bien là aussi.

Au milieu de cette cohue, Marguerite n'avait pas remarqué le

bel Algérien. Lui pourtant la dévorait des yeux, mais il s'était si bien déguisé, il se confondait si adroitement dans la masse qu'aucun œil n'aurait su le découvrir. Il était venu seul et avait laissé son cheval au village. Il avait trouvé l'occasion bonne pour revoir cette belle jeune fille qui lui était apparue un soir. Une révolte terrible lui montait au cœur à la pensée que cette charmante créature appartenait à cet être vilain et grossier. Comment avait-elle pu se résoudre à ce sacrifice? Il ne lui pardonnait pas. Une nuance de mépris se mêlait à son admiration. Il aurait voulu lui parler, mais sous quel prétexte? Appuyé à la draperie de la tente, Pierre de Gauthrai suivait Marguerite du regard; elle l'avait aperçu, et le reconnaissait sans hésitation. Il rougissait de malaise quand, heureusement pour lui, Mlle de La Rogerie, qui dînait au château avec les habitans de la Grolière, arriva à propos pour détourner la jeune femme. Le dîner était servi, et les maîtres à leur tour se mirent à table pendant que les danses commençaient sous la tente.

Marguerite était loin de partager les ivresses de son époux. Antoine n'avait rencontré aucune déception dans cette alliance, il n'avait désormais qu'à récolter les bénéfices de la situation, et pour cela, sans plus tarder, il entama une série de visites.

Le ménage fut partout bien accueilli. Un peu de curiosité, le désir de s'assurer les avantages d'une maison aussi fortunée, firent taire toute critique. Marguerite étalait sans modestie le luxe dont elle était comblée. Son mari ne trouvait rien à dire; plus elle flattait son amour-propre par sa beauté, plus il était heureux. La chasse approchait, et le baron de Brassiou avait tenu parole. Non-seulement l'équipage était dans une condition superbe, mais il avait ramené tous les intransigeans, et aujourd'hui les plus hostiles se rangeaient sous leur bannière. On avait donné le bouton à la plupart des anciens sociétaires, de sorte qu'il n'y avait rien de changé, à cela près que l'arrangement nouveau avait en outre l'avantage de ne leur rien coûter.

Mlle de La Rogerie était toujours à la Grolière, bien que sa situation y devînt de jour en jour plus fausse; les premiers temps, on n'y donna pas d'attention. Il fallait lui permettre de chercher une nouvelle élève. Mais on tint des propos médisans, elle en eut connaissance et de nouveau menaça de partir. Le baron profita de l'accalmie générale et de l'ère de bonheur qui semblait régner sur le nouveau ménage pour faire à sa fille une proposition.

— Ma chère enfant, je suis fort embarrassé, lui dit-il un jour, Mlle Hortense veut nous quitter.

— Vous quitter, voulez-vous dire.

— Nous, vous, comme tu l'entendras, ne recommençons pas la discussion. Or elle a de mes affaires une telle habitude que ce

serait pour moi tout un travail de les reprendre. D'un autre côté, je sens que sa situation est fausse, bien qu'à mon âge... Mais enfin, je comprends. Ne pourrions-nous faire un compromis...

— A la place d'une compromise.

— Sois sérieuse, je t'en prie... et en la gardant chez toi comme dame de compagnie, faire cesser tout mauvais propos? Je l'aurais ainsi à portée de moi pour mes comptes et elle te serait utile à toi-même pour ton administration dont, entre nous, tu ne prends guère plus soin que moi.

— Mon père, je vais vous répondre catégoriquement : comme dame de compagnie, Mlle Hortense vous convient mieux qu'à moi. Sans vouloir revenir sur mon opinion déjà émise à ce sujet, je dois vous dire que ma façon de voir n'est pas modifiée. Si j'ai mis jusqu'ici une sourdine à mon inimitié, c'est uniquement parce que cette situation devait se terminer par mon mariage. Aujourd'hui, Mlle de La Rogerie et moi n'avons plus rien de commun, je désire ne pas commencer un nouveau bail. N'oubliez pas que le parti extrême qu'il m'a fallu prendre avait surtout pour objet de lui échapper.

Après cette tentative infructueuse, l'intimité du père et de la fille fut de nouveau troublée. Le baron avait espéré que le bonheur, ou plutôt la richesse, ce qui, à ses yeux, était équivalent, pousserait son enfant dans une voie d'indulgence. Mlle de La Rogerie se flattait elle-même qu'après une union dont les avantages la comblaient, Marguerite se montrerait au moins indifférente sur le chapitre de son mariage, mais tous les deux s'étaient étrangement trompés, elle ne désarmait pas : il fallait emporter la situation de haute lutte, et, pour conserver tout son pouvoir, Mlle de La Rogerie quitta brusquement la Grolière.

M. de Brassiou témoigna un désespoir violent ; il avait perdu au profit de cette espérance tous les goûts qui auraient pu le distraire ; désormais, il demeurait désemparé. En vain, son gendre, qui ne comprenait rien aux querelles familiales, essayait-il de lui faire place chez lui et de l'intéresser à leur commune entreprise, il n'obtenait pas un sourire. Pourtant, à l'occasion de la réouverture des chasses, il eut avec le baron une longue conférence sur les dispositions à prendre.

Un matin, ils avaient pris rendez-vous à la vénerie pour donner des ordres, s'assurer que tout était en place et convenir des quêtes de la première journée.

A cette occasion, on dressa la liste des invités, et les gardes donnèrent le nom de tous les riverains de leur cantonnement. Celui de Pierre de Gauthrai fut prononcé ; le garde fit observer que, du vivant du père, on avait eu des différends et qu'il était sage de s'assurer le concours du nouveau propriétaire.

— Qui ça, Pierre de Gauthrai? demanda Debaissé. Marguerite me traîne dans tous les châteaux des environs; elle ne m'a jamais parlé des Richardries.

— C'est que ce château n'est qu'une ferme et le propriétaire un officier, garçon. Mais l'observation de Robert est juste : j'en avais déjà parlé; sa terre est très étendue et son parcours indispensable. Il faudra que l'un de nous lui fasse une visite, ce sera plus régulier.

— Au fait, est-ce très loin?

— Oui, mais en marchant...

— Eh bien! beau-père, il fait un temps superbe : voulez-vous? c'est un moyen de mettre nos chevaux en condition.

— Volontiers!

Et, cinq minutes après, les deux hommes traversaient la forêt pour se rendre aux Richardries.

XVIII.

Depuis la kermesse du parc de la Croix-Fulgent, Pierre de Gauthrai n'avait cessé de penser à Marguerite. La solitude et l'isolement de sa vie l'exposaient à cette idée fixe. Il n'avait aucune connaissance dans le pays et personne qui pût lui servir de trait d'union avec cette princière demeure.

Il courait les landes, sans cesse suivi de ses deux chiens, mais il avait perdu l'espoir que la rencontre se renouvelât jamais. Et puis, maintenant, à quoi bon! Alors, peut-être, car elle était libre,.. et il se reprochait de ne s'être point mis en travers de la route pour l'arrêter et lui dire,.. mais désormais elle était à un autre. Par quelle ironie du sort avait-il été convié à cette fête qui lui avait permis de la revoir le lendemain du jour où elle était à jamais perdue pour lui?

Il venait de rentrer de sa longue promenade, la marche avait excité sa rêverie, il songeait à reprendre le chemin de sa garnison, — cet amour de collégien était aussi par trop bête, il fallait en finir, — quand des pas de chevaux l'attirèrent à la fenêtre, les visiteurs entraient dans la cour.

Pierre se précipita à leur rencontre, car il n'avait pas de serviteur pour les introduire.

— Monsieur, dit le baron en mettant pied à terre, nous venons faire votre connaissance tout simplement, n'ayant personne pour nous présenter. Je suis le baron de Brassiou et je vous présente mon gendre, M. Antoine Debaissé. Cette visite, qui se reliait si intimement à sa pensée, laissa le jeune homme tout intimidé, il ne

savait que répondre et prenait avec hésitation les mains qui lui étaient tendues.

— Toine! Toine! cria-t-il. Le petit garçon de la ferme accourut et les trois hommes entrèrent dans la pièce qui tenait lieu de tout au pauvre abandonné.

La misère du mobilier augmentait l'embarras du maître. Les chiens occupaient les deux fauteuils devant la cheminée, c'étaient ses seuls amis, il leur laissait la meilleure place; pourtant il les fit descendre et indiqua les sièges.

— Monsieur, vous vous demandez sans doute, reprit M. de Brassiou, quel est le motif de notre démarche. Mon Dieu! d'abord le plaisir de faire la connaissance d'un voisin...

— Voisin!.. ajouta Debaissé.

— Voisin sans l'être. Enfin, monsieur, si nous sommes éloignés comme distance, nos chasses se touchent et nous ne voulons pas entamer la campagne sans nous faire connaître et convenir de nos droits réciproques.

— Je suis touché de la démarche, je regrette seulement de m'être laissé devancer.

— Bref, monsieur!.. capitaine, je crois?

— Oui, monsieur, capitaine de spahis.

— Eh bien! mon capitaine, je suis adjudicataire des Souchons depuis nombre d'années. A mon premier fermage, mes cheveux étaient noirs, leur blancheur, aujourd'hui, témoigne du temps qui s'est écoulé. Monsieur votre père, — loin de moi de vouloir faire son procès, — n'était pas précisément d'un abord facile : nous avons eu souvent maille à partir pour le droit de passage et les indemnités; plusieurs fois, je me suis présenté, et, enfin, je pénètre dans votre demeure. Nous nous sommes même rencontrés chez son notaire, à La Roche, les jours de foire, et, quoi que j'aie fait, il n'a jamais voulu rien entendre. Il ne chassait pas et tenait le bon bout. J'ai tout lieu d'espérer, capitaine, que vous n'accepterez pas sans quelques concessions cette partie de son héritage.

— Mon Dieu, monsieur, vous l'avouerai-je? je ne suis pas plus chasseur à courre que mon père, mais je n'en suis que plus disposé à vous satisfaire, m'en rapportant à votre expérience et à votre courtoisie pour ne pas dépasser les limites. Bien qu'enfant du pays, je suis presque étranger, et la tristesse que j'y trouve depuis la mort de mon vieux père ne m'invite guère à y prendre racine.

— Le fait est, reprit Debaissé, que votre cambuse n'est pas gaie! mais, jeune homme, à votre âge, on ne moisit pas chez soi, et, puisque l'occasion s'en présente, nous espérons bien vous égayer un peu. D'abord, mon cher beau-père vous racontera des histoires, c'est sa manière, moi je vais droit aux faits, c'est la mienne. Nous

avons besoin de vous : nos cerfs traversent souvent vos terres et les sangliers mangent vos radis. De votre côté, vous avez besoin de nous, parce que nous pouvons vous distraire. Abandonnez-nous votre parcours et nous vous accueillons comme un vieil ami?

Et Antoine tendait sa grosse main velue.

— C'est dit! répondit Pierre.

— J'ajoute, reprit M. de Brassiou, puisque la question d'affaires est si vite et si gracieusement terminée, que nous chassons après-demain et que nous souhaitons de vous voir. Le rendez-vous est à la vénerie, au Rond-du-Chêne, à onze heures.

— Je vous suis reconnaissant, messieurs, et de la démarche et de l'invitation, mais mon deuil est encore récent et mes équipages ne sont guère dignes de l'honneur que vous me faites; j'étais si loin de prévoir!

— Allons donc! allons donc! un officier, un spahi surtout est toujours présentable pourvu qu'il ait un bon bidet entre les bottes. Pour les chevaux, s'il vous en manque, vous savez, mon écurie en renferme d'excellens sans compter ceux de mon beau-père. Ainsi, c'est dit. J'ajoute que nous comptons sur vous pour dîner à la Croix-Fulgent. Venez, vous verrez!

Une vieille bonne en costume national apportait sur un plateau de fer-blanc laqué, une carafe, du cognac et des verres. Antoine en profita pour se confectionner un *grog*, et on se sépara les meilleurs amis du monde.

— Il est très bien, ce petit spahi! dit Antoine à son beau-père en prenant le trot.

XIX.

Le surlendemain, le rendez-vous du rond avait une animation inaccoutumée. Jusqu'ici, on n'avait fait que des chasses d'essai; aujourd'hui, on inaugurait la tenue du nouvel équipage.

Au centre d'un vaste rond-point, une petite maison rustique, ombragée par un chêne plusieurs fois centenaire, servait d'abri aux veneurs en attendant l'attaque; on y goûtait souvent quand la prise permettait d'y faire la curée. Outre cette habitation, les communs contenaient le chenil, les écuries et le logement des piqueurs.

Par toutes les avenues débouchaient des veneurs en différens équipages. Depuis le gentilhomme en habit rouge jusqu'au demi-paysan botté de houseaux et monté sur un bidet de charrue. Tout le pays avait répondu à l'invitation de M. de Brassiou, sans doute avec le secret désir de critiquer Antoine Debaissé.

A onze heures moins un quart, dans la perspective de l'avenue de Leugny, remplie de brume matinale, on vit déboucher un grand

break, attelé de quatre chevaux menés par la jeune Mme Debaissé. A côté d'elle se tenait son père; derrière, Antoine faisait les honneurs à ses invités.

La voiture décrivit un cercle au milieu de l'assistance et vint stopper à la porte du chalet. Marguerite jeta les guides sur l'échine des chevaux fumans et se laissa choir dans les bras de son époux, qui semblait fier de la montrer à cette assemblée, si hostile jadis. S'étant débarrassée de sa lourde redingote, la jeune femme apparut dans la nouvelle tenue ; la jaquette bleu azur, rehaussée de velours noir galonné de vénerie, faisait valoir sa taille merveilleuse. Le bouton représentait un cerf de face, une croix d'argent entre les bois, au-dessus, Fulgent. Ce rébus cynégétique avait été inventé par Marguerite alors qu'elle était loin de penser qu'il dût l'intéresser autant.

Les présentations faites, on prit le rapport. Antoine suivait timidement son beau-père et sa femme, tout cela était nouveau pour lui. Il était abominable en tenue; sous la cape de velours, sa face broussailleuse ressemblait à une tête de loup; au milieu de tous ces gentilshommes, il avait l'air d'un valet vêtu des habits de son maître. On amena les chevaux, Antoine mit sa femme en selle, et, en file indienne, on se dirigea vers l'attaque, les chiens et les hommes en tête.

Marguerite n'avait pas vu Pierre au rendez-vous, bien qu'il lui fût annoncé, mais on aperçut bientôt un cavalier venant au pas, dans l'avenue. Le jeune officier était en uniforme. Il montait un cheval syrien, son cheval d'armes, ramené d'Algérie. Au son des trompes, des coups de fouet et à la vue de la foule, l'animal fit un retour brusque et une défense énergique. Pierre, avec une tenue rare et un art exquis, ramena le cheval dans la ligne et le maintint avec puissance jusqu'à l'arrivée du groupe.

A hauteur, il se découvrit, fit une volte et vint se ranger contre M. de Brassiou, qui marchait derrière sa fille.

— Veuillez me présenter à Mme Debaissé, dit-il à voix basse, pendant qu'il serrait la main d'Antoine.

— Marguerite, dit le baron sans arrêter, je te présente le capitaine Pierre de Gauthrai, qui veut bien nous faire l'honneur de suivre nos chasses.

Pierre, son képi à la main, portait son cheval à l'épaule de celui de la jeune femme, mais il était comme étranglé et dans l'impossibilité de rien dire. Ainsi que beaucoup d'hommes énergiques, il était très timide. Tout le long de la route, il avait composé des phrases pour la rencontre prévue et toutes s'effaçaient quand il fallait s'en servir.

Marguerite, heureusement, vint à son secours avec son aisance un peu brusque.

— Ah! capitaine, je désespérais de vous voir; on vous avait annoncé et j'allais vous porter déserteur.

Le cheval, en ce moment, fort heureusement pour son cavalier, commença une série de bonds qui dispensèrent son maître d'une réponse qu'il ne trouvait pas.

— S'il n'est pas éloquent, il monte du moins joliment bien à cheval, pensa Marguerite; il est dit que je ne connaîtrai pas les paroles de ce joli spahi.

Le cheval calmé :

— Vous disiez, madame? Veuillez me pardonner et accuser ce malappris, qui n'a pas l'habitude du monde...

— En cela, ne suit-il pas un peu l'exemple de son maître?

— Non, madame, pour avoir beaucoup habité le désert, il ne s'ensuit pas que je sois un sauvage ; surtout ne me jugez pas sur notre dernière rencontre, car enfin, madame, nous sommes de vieilles connaissances, à qui il ne manque que de se connaître...

Mais la meute s'arrêtait, les valets de chiens mettaient pied à terre pour harder. M. de Brassiou, lui-même, descendait pour en revoir à la brisée, et les veneurs se tenaient prudemment à distance. On découpla les rapprocheurs. Dix minutes après, l'animal était sur pied et les cavaliers se dispersaient dans toutes les avenues.

Marguerite, résolument, avait franchi le fossé de l'enceinte et galopait dans la brande fourrée à la suite de la meute qui ralliait.

L'exemple avait été suivi par quelques rares veneurs. Le cheval du capitaine, plus affolé que jamais par les trompes et le désordre qui signale toujours l'attaque, avait refusé l'obstacle, il fallait s'isoler. A cette heure, Marguerite, toute à l'ivresse de la chasse, était peu disposée au marivaudage. Souvent, pendant la journée, Pierre l'avait vue passer, il avait même marché à ses côtés sans que l'occasion s'offrît de reprendre la conversation. Elle semblait ne connaître personne ; sous le lampion galonné, sa chevelure s'ébouriffait, et sa belle peau de blonde prenait des transparences de roses du Bengale.

A quatre heures, sur le bord des étangs, on sonna l'hallali, puis le bat-l'eau, l'animal nageait au milieu des joncs, suivi de la meute épuisée. De la chaussée, les veneurs, fort réduits, assistaient à la prise. Marguerite trônait au milieu des femmes descendues de voitures. Antoine et M. de Brassiou, en bateau, poursuivaient le cerf; bientôt sa belle tête attristée disparaissait sous l'eau et Antoine le servait maladroitement. On était à petite distance du rond ; la bête y fut transportée sur un cheval de piqueur et on procéda rapidement à la curée, pendant que Antoine et sa jeune femme faisaient les honneurs du goûter.

La nuit descendait rapidement quand les veneurs, qui, pour la plupart, dînaient au château, remontèrent à cheval. La jeune femme alors chercha le capitaine pour reprendre la conversation. Pierre était déjà prêt à partir, il attendait l'occasion de prendre congé quand elle s'approcha de lui :

— Comment! déjà en selle, capitaine? Belle et bonne journée, n'est-ce pas?

— Elle eût été meilleure, si mon cheval m'avait permis de vous accompagner davantage.

— Vous êtes aimable.

— Je suis vrai.

— Enfin, la question n'est pas là. Vous dînez ce soir avec nous, M. Debaissé me l'a fait entendre.

— Oh! madame, comment le pourrais-je? Je n'ai d'autre moyen de transport que mon cheval.

— Alors, nous n'avons fait connaissance que pour nous oublier aussitôt.

M. Debaissé pérorait au milieu d'un groupe.

— Antoine! Antoine! cria Marguerite.

Antoine s'approcha.

— Le capitaine refuse de dîner avec nous, dit-elle. N'est-il pas vrai qu'il vous avait promis?

— Comment? mais sans doute!

— Excusez-moi, monsieur, pour aujourd'hui, du moins, cela m'est impossible, je suis à cheval et je n'ai rien.

— Nous vous rendons votre liberté, à la condition que bientôt vous nous dédommagerez.

Pierre en prit l'engagement et mit son cheval au galop pour rentrer aux Richardries. Pendant qu'on banquetait au château, le capitaine, le dos au feu, en compagnie de ses chiens, achevait son maigre repas; mais son esprit désormais échappait aux tristesses de la solitude. Il avait en lui une image qui l'emportait sur tout. Il ne raisonnait pas et n'envisageait guère l'irréalisable de son rêve; une jeune femme mariée depuis si peu de temps ne pouvait avoir d'autre pensée que celle de son mari, quel qu'il fût; cependant, il se plaisait à bâtir un roman dont elle serait l'héroïne et à mêler par elle un peu de poésie au prosaïsme de son existence. Avant peu il devait la revoir, il s'y était engagé, et la plus vulgaire politesse lui faisait un devoir de se présenter à la Croix-Fulgent.

Pour la première fois pendant cette nuit où la fatigue fiévreuse fouettait son imagination de solitaire, l'isolement de sa vie et la détresse de sa maison lui apparurent dans la désolante vérité. Comment accoupler sa modestie à ce luxe outrageant? à quel rôle

pouvait-il prétendre dans un milieu où l'argent avait cette importance? Si la jeune femme avait été polie, en devait-il conclure à une bienveillance atteignant aux limites que son imagination osait rêver? Sa nuit se passa dans une grande anxiété. Il avait deux partis à prendre : rejoindre son régiment ou mettre son existence sur un pied suffisant pour ne point paraître dans des conditions d'infériorité trop manifestes.

Ce dernier parti le tentait. Après tout, quel risque courait-il à laisser marcher l'aventure? il serait toujours temps d'enrayer.

Pierre de Gauthrai était un rêveur ; sa carrière était une manifestation de sa nature aventureuse; il s'était fait militaire pour échapper à la banalité de l'existence qui lui était tracée. Il avait vécu en Afrique, puis au Tonkin, aujourd'hui son régiment était en Tunisie, et si la mort de son père ne l'y eût obligé, il n'aurait jamais pensé à rentrer dans son pays natal. Le vieux de Gauthrai avait laissé une situation assez embrouillée, ayant cette habitude paysanne d'acheter des terres à crédit et de compter sur des revenus imaginaires pour les payer. Pierre s'était donc trouvé en possession d'une fortune dont la forme ne laissait pas que d'être assez embarrassante. Le plus sage eût été de vendre les Richardries, de payer les dettes et de placer le surplus, mais cette chose si simple en apparence n'entrait pas dans les vues de son conseiller, et pour l'en détourner, le notaire Seuilly accumulait toutes les mauvaises raisons.

Après avoir beaucoup réfléchi, pour adopter enfin le parti le moins sage, Pierre se rendit un matin à La Roche. Seuilly sortait de table et sarclait un carré de son jardin, quand le capitaine annoncé par le maître clerc vint le surprendre.

Le notaire était un homme de quarante-cinq ans environ, haut en couleurs sous sa chevelure grise, et tout en lui annonçait le jouisseur sous l'homme d'affaires habile et retors. Fils d'un paysan aisé du canton, il avait fait son apprentissage du notariat à Tours. Il y avait épousé la fille d'un marchand de denrées coloniales qui lui avait fourni l'argent nécessaire pour acheter l'étude de La Roche. Il avait dans le pays la réputation d'un homme habile et d'une adresse incontestable pour amener des transactions. Il avait su acquérir la confiance de la plupart des propriétaires de son canton et s'était fait une nombreuse clientèle par une série de services plus profitables à lui qu'à ses cliens.

La vente des biens en détail était surtout pour lui une source de grands bénéfices. Connaissait-il dans les environs un propriétaire gêné et dont la terre pouvait être détaillée, il lui prêtait des sommes importantes, l'engageait par son système de billets renouvelables et d'hypothèques, et quand la poire était mûre et le crédit

à terme, il vendait le domaine en détail et tirait de cette transaction des profits incalculables en ce sens qu'il vendait encore à crédit et recommençait en petit l'opération qu'il venait de faire en grand.

Pierre de Gauthrai était une proie désignée aux appétits de cet ogre du notariat, il avait exploité le père, il allait achever son œuvre avec le fils.

Le notaire n'avait pas compté en vain sur la paresse habituelle et l'aveuglement de ceux qui sont obérés. Pierre tomba dans le piège commun et sortit de l'étude avec dix mille francs pour lesquels il avait souscrit un billet à échéance éloignée.

En passant sous les hautes tourelles de la Croix-Fulgent pour rentrer aux Richardries, il jeta un défi au quincaillier; il lui semblait être aussi riche que les plus puissans du monde. Il allait pouvoir faire figure et revoir son idole. Il partit pour Tours et, pendant une semaine, sema l'argent à pleines mains. Il acheta une voiture et deux chevaux, se fit habiller luxueusement et commanda un mobilier banal, mais suffisant pour les trois pièces qu'il occupait. Les dix mille francs y passèrent, ou à peu près; mais qu'importait! Seuilly tenait sa caisse ouverte.

Une après-midi, il attela l'un de ses chevaux, mit son valet sous les armes et partit pour la Croix-Fulgent. Il eut la bonne fortune de rencontrer Marguerite seule. Antoine était sorti avec son régisseur pour une excursion éloignée, et la jeune femme s'ennuyait, quand cette distraction lui apparut sous forme d'un capitaine de spahis.

— Eh! mon capitaine, s'écria-t-elle en le voyant entrer... qu'êtes-vous devenu, depuis dix jours que j'interroge l'horizon sans voir poudroyer la route?

— Hélas! madame, j'ai pris une grave résolution, je me suis civilisé.

Marguerite désigna un siège sans quitter la bergère dans laquelle elle était enfouie.

— Vous arrivez à propos... J'allais m'ennuyer, vous allez me distraire.

— Vous distraire, madame! Il faudrait d'abord que je connusse le sujet de votre ennui.

— Devinez-le.

— Je n'ose, madame, car j'oublie trop peut-être que si votre bienveillance m'y invite, nos relations récentes n'autorisent pas...

— Allez, allez, j'autorise, moi.

— Eh bien! jeune, riche, belle à miracle, assurément intelligente, reine, pour ainsi dire, du royaume le plus enviable et du sujet le plus obéissant, que vous reste-t-il à envier, madame?

— Ce qui me reste à envier?

— Tout au moins, vous me permettez de chercher?

— Je vous y invite.

— Et si je trouve ce qui vous manque, me sera-t-il permis de vous l'offrir, autant que cela se puisse?

— Pourvu que l'entretien ne dépasse pas ce que de chastes oreilles sans protection peuvent entendre.

— N'ayez aucune crainte, madame; mon attitude vous prouve que, d'un mot, vous pouvez me faire taire.

— J'en prends note... Allez.

— Eh bien! après vous avoir vue là-bas, dans la lande, j'ai été pris d'une sorte de folie. D'où veniez-vous? qui étiez-vous? Comment une aussi délicieuse créature pouvait-elle devenir un jour quelque chose dans ma vie? J'ai passé de longs jours et des nuits sans sommeil à chercher le mot de l'énigme, et quand je l'ai trouvé, c'était en même temps pour apprendre que vous appartenieiez à un autre. J'ai alors songé à partir. Mon régiment, c'est ma famille, à moi, et il était sage de le rejoindre... Je ne vous ennuie pas?..

— Vous le voyez, je n'ai encore fait aucun signe.

— J'ai pressé mes affaires et j'allais partir sans délai, quand ces messieurs sont venus m'arrêter. Je n'ai pas le droit de leur en vouloir; pourtant, s'ils savaient... Depuis, j'ai renoncé à mon projet; je suis arrivé à me convaincre aujourd'hui que ma présence est utile. Que ne puis-je croire qu'elle est agréable!

— Prenez garde!

— N'ayez pas peur, je veille. J'ai revu mon notaire; il m'a confirmé dans ma résolution, et j'ai employé ces dix jours à m'humaniser un peu et à faire du sauvage résolu à s'éloigner un voisin présentable en toutes circonstances.

— Et ce miracle?

— Ah! madame, ce miracle, ne devinez-vous pas un peu qui l'a fait? Je ne demande rien...

— Capitaine, c'est encore trop, et vous me forcez à vous ôter la parole. Allez à la fenêtre et dites-moi s'il fait beau.

Pierre obéit. Le ciel était chargé de nuages, mais il ne pleuvait pas.

— Voulez-vous, dit-elle, en l'absence du maître, me permettre de jouer le rôle du propriétaire? Et, comme je ne saurais vous condamner à l'attendre longtemps en ma compagnie, vous descendrez chez mon père faire votre visite; après, vous remonterez pour prendre notre dîner.

— Oh! madame!

— Songez qu'il serait peu convenable de passer ici sans voir mon mari... Vous ne pouvez refuser.

Marguerite, après s'être enveloppée d'une longue fourrure et avoir enfoui sa tête blonde dans une capeline de dentelle, précéda le jeune homme dans le parc. Elle lui fit visiter tout en détail.

— Comme vous devez être heureuse, ici, dans ce cadre si bien fait à votre mesure!

— Hélas! dit-elle, peut-être les choses n'ont-elles de valeur qu'alors qu'on les désire, et encore faut-il tenir compte du prix qu'on les paie...

Pierre fit semblant de ne pas comprendre, bien qu'il notât cette réflexion philosophique au moins étrange dans la bouche d'une jeune mariée. Après cette promenade, le capitaine descendit à la Grolière. Ce programme lui agréait trop pour qu'il refusât d'y souscrire.

M. de Brassiou était chez lui. Il ne s'absentait plus guère; en dehors de ses voyages à Tours, il passait sa vie à se morfondre et à ruminer de fleurs fanées.

La Grolière avait singulièrement changé depuis le départ de Marguerite. A l'animation à outrance avait succédé la tristesse la plus morne. Le baron, qui ne savait pas renfermer ses impressions, s'en plaignit amèrement au capitaine, bien que celui-ci n'eût encore aucun droit à pareille confiance.

— Vous me voyez, dit-il, en proie à la plus profonde tristesse et si vous m'aviez connu jadis, le contraste vous sauterait aux yeux. On ne sait pas le vide que laisse une fille dans une maison quand surtout son absence est précédée de celle de la mère, éternelle celle-ci. Les enfans sont des ingrats, nous leur donnons notre vie. Que nous rendent-ils en échange quand ils n'ont plus besoin de nous?

Pierre n'avait aucune objection pour combattre cette mélancolie dont il ne soupçonnait pas la véritable cause, il se borna à des condoléances banales.

— Le bonheur de votre fille doit être une grande consolation, dit-il.

— Oui, sans doute, mais est-elle heureuse? Tout porte à le croire, pour le monde assurément, mais pour moi qui la connais si bien, je ne sais qu'en penser. Mon gendre est un excellent homme, sans doute; mais saura-t-il comprendre cette nature un peu délicate et dont il faut ménager les susceptibilités, c'est pour moi le sujet d'une préoccupation constante.

La conversation prenait un caractère assez embarrassant pour un étranger. Pierre se trouvait entrer brusquement malgré lui dans la vie de celle qui le préoccupait tant, et il fit involontairement profit des observations qu'il avait recueillies.

A sept heures, il arrivait à la Croix-Fulgent. Cette fois, Antoine Debaissé était seul au salon,

— Ah! je vous attendais, monsieur, dit-il. Vous dînez avec nous, j'en suis ravi, ma femme va descendre, vous venez de chez le beau-père. Pauvre vieux, il s'ennuie ferme, on lui a enlevé son joujou, enfin!..

Il était dit qu'en ce premier jour Pierre recevrait les confidences de toute la famille. Cette fois, comme il n'y trouvait aucun intérêt, il s'empressa de détourner la conversation.

— Mme Debaissé a bien voulu insister pour me retenir, monsieur, et j'ai dû accepter pour ne pas manquer l'occasion de vous voir.

— Oui, en effet, j'étais assez loin dans la journée, au fait à votre porte, pour regarder une enclave que Seuilly me propose. Vous en avez grand dans cette partie.

On s'entretint de culture, de chasse, et Debaissé en profita pour parler beaucoup de lui. Mais Pierre de Gauthrai était rempli de patience, sa pensée était ailleurs et son partenaire pouvait aller.

Après le premier coup de cloche, la jeune femme fit son entrée, un peu trop cérémonieusement vêtue pour la circonstance. Elle était semi-décolletée et couverte de bijoux. Il en résultait un contraste choquant avec la jaquette du capitaine et le veston défraîchi de son seigneur et maître. Antoine, sans se préoccuper de la présence d'un étranger, se leva, vint à sa femme et l'embrassa sur les deux joues.

Marguerite n'avait pu se défendre, mais il était visible que ce manque de forme la blessait cruellement.

On annonçait le dîner, Marguerite prit le bras de Pierre et on passa dans l'ancienne salle des gardes convertie en salle à manger. L'immense pièce n'était point faite pour la vie intime. Devant la haute cheminée, les trois convives se perdaient dans l'ombre que n'arrivait point à combattre un nombre considérable de lampes et de bougies.

Le dîner était exquis, mais la bonne humeur en était bannie par la tenue inquiétante du maître de la maison. On pouvait craindre à chaque instant qu'il ne fît esclandre devant les serviteurs. Pierre de Gauthrai était sur des épines, et Marguerite, malgré sa résignation apparente, souffrait profondément de donner ce spectacle à un étranger.

Elle avait d'abord trouvé une large compensation à son irréparable erreur dans la satisfaction de ses goûts. Mais elle s'était vite blasée, et la crainte d'avoir à montrer cet homme l'empêchait souvent de profiter de cet avantage. Si elle s'était écartée aujourd'hui de sa règle de prudence avec Pierre de Gauthrai, c'est que celui-ci l'intéressait mystérieusement et qu'elle n'avait pas su résister au désir de le mêler un peu à sa vie, l'occasion ne se représenterait peut-être pas de longtemps. Les jours de chasse, malgré

les instances de son maître, elle avait renoncé à recevoir les chasseurs. Il s'était bien tenu la première fois, mais ensuite il s'était abandonné.

Pierre arrivait à propos pour apporter un secours à cette âme imprudente. Son audace était cruellement punie et le spectacle de cette horreur lui faisait regretter l'existence bourgeoise qu'elle avait tant méprisée.

Après une série d'excentricités, Antoine finit par s'endormir, un dernier verre à la main. Quand un ronflement sonore indiqua que ses oreilles n'étaient plus à redouter, Marguerite tendit la main à Pierre :

— Je vous demande pardon, dit-elle ; mais si mon malheur devait être connu, j'ai voulu que ce fût par vous, pour avoir à vos yeux une excuse et... une justification si le courage me manque...

La gêne était extrême de part et d'autre; Pierre, depuis le matin, était entraîné dans une intimité qu'il n'avait ni sollicitée ni prévue ; il gardait la main de la jeune femme, n'osant exprimer des consolations inutiles.

— Je vous plains sincèrement, madame, et je suis humilié pour vous d'être le témoin involontaire de vos ennuis ; mais cet incident accidentel...

— Accidentel ! Vous savez bien le contraire, et le mal est sans remède. N'essayez pas de me consoler, je suis bien punie ; je le mérite dans une certaine mesure, mais je suis vraiment trop seule, personne qui m'aide. Voulez-vous être mon ami, mais là, sincèrement ? Ma vie n'a été qu'une série d'imprudences, j'en porte la peine. Ce que je fais avec vous en ce moment n'est sans doute guère plus sage ; mais je suis trop malheureuse.

— Votre ami ! Tout ne vous dit-il pas que je le suis déjà ?

— Oui, je le crois, mais entendons-nous bien, j'ai dit ami. Je redoute trop, à cette heure, les inconvéniens qui peuvent résulter de cette convention pour ne pas vous fixer mes limites.

— Je n'analyse pas, madame, je vous jure seulement que, quel que soit,.. vous n'en verrez jamais que ce qui peut vous servir.

Il se retira sur ces mots, autant pour abréger une scène dangereuse que pour épargner à la jeune femme une plus longue humiliation. Debaissé ronflait toujours.

A la chasse suivante, Pierre put continuer l'entretien avec Marguerite, et, après la curée, les deux amis se promirent de se revoir prochainement.

Marguerite, après avoir posé elle-même les règles de prudence, ne songea qu'à les enfreindre. Maintenant, deux ou trois fois par semaine, sous tous les prétextes, Pierre était demandé à la Croix-Fulgent. La scène des premiers jours s'était souvent renouvelée ;

mais Pierre était aguerri, et Marguerite l'avait éclairé en poétisant son rôle, bien entendu. Sacrifiée à l'égoïsme paternel, elle avait dû se jeter dans la gueule de l'ogre.

Le monstre, du reste, malgré ses vices, était assez accommodant. Il avait parfois des jalousies intempestives, mais jamais durables; sa passion satisfaite, il était facile à endormir.

Avec sa lourdeur habituelle, il avait bien plusieurs fois plaisanté Marguerite sur son bel amoureux, mais elle l'avait pris de si haut qu'il n'avait pas persisté. Pierre, avec la lâcheté de ceux qui aiment, s'assouplissait à tous les caprices d'Antoine; il était devenu un complaisant, presque un serviteur. Il l'aidait en tout et l'accompagnait souvent; Antoine en abusait avec une supériorité d'homme riche, un peu convaincu que cette amitié était due à ses mérites.

Marguerite, de son côté, pour conserver son ami, se faisait humble et soumise; elle était plus conciliante, moins sévère pour des écarts, ne menaçait plus et fermait souvent les yeux.

Se rendait-elle compte exactement de ce qu'elle éprouvait? Non, peut-être, la vie s'écoulait douce ainsi : elle avait des satisfactions matérielles, elle les payait de durs sacrifices, mais elle avait dans l'amitié de Pierre une grande compensation.

La tâche était moins facile pour Pierre, et souvent il rongeait son frein pour tenir sa promesse. Il avait une nature opposée à celle de Marguerite, Pierre était un rêveur timide, et sa passion, par l'intimité, ne faisait que s'accroître. Il la désirait ardemment, mais un roman banal avec la formule accoutumée de l'adultère ne l'aurait pas satisfait. Il rêvait d'un amour plus durable. Il ne la jugeait pas et la sanctifiait, par des raisons plus ingénieuses que vraies.

Les chasses terminées, Antoine parla de voyage. Marguerite n'avait aucune objection à faire, le regret de quitter son ami l'attristait un peu, mais l'espoir de distraire, de corriger son maître l'emporta.

Le jeune ménage partit pour Rome, aux environs de la semaine sainte. Pendant un mois Marguerite se laissa promener par toute l'Italie sans prendre intérêt à rien, la présence de son incorrigible compagnon lui empoisonnait tout plaisir, le tête-à-tête sans interruption était épouvantable.

Un jour, de Venise, elle écrivit à Pierre : « Le ciel soit béni, nous partons, je ne sais à quoi en attribuer la cause... mais l'Italie m'obsède, et... je veux revoir ma Normandie... et surtout un ami, dont l'absence me coûte beaucoup. Nous rentrons par Monaco et le littoral, que je ne connais pas. Écoutez, si vous êtes un bon ami, vous viendrez nous chercher à Nice et nous finirons le voyage ensemble, ne vous inquiétez de rien... J'expliquerai. »

En recevant cette pressante invitation, Pierre, qui depuis un

mois se morfondait dans son désert, ne prit pas même le temps de réfléchir. Il courut chez Seuilly et emprunta l'argent nécessaire.

A Nice, il ne trouva personne. Antoine s'était arrêté à Monaco. Un mot de Marguerite l'en informait. La joie de se revoir fut grande et sincère de part et d'autre. Antoine, lui-même, ne fut point indifférent à l'arrivée de ce compagnon, qui venait rompre la monotonie de l'existence à deux.

Marguerite, ici, était ravie de tout : du monde, du bruit, des fêtes, des toilettes et surtout de l'effet qu'elle produisait. Sa beauté éclatante en fit bientôt un point de mire, et Pierre souffrait un peu de se la voir disputer par tant de distractions.

Antoine, lui, ne quittait la table de trente et quarante que pour la terrasse du café. Il pontait avec un bonheur d'ivrogne : Marguerite jouait aussi, cette sarabande de louis d'or sur le tapis la ravissait. Elle risquait des sommes énormes, avec une inconscience d'enfant. Le capitaine, pour lui plaire, et aussi parce qu'il adorait le jeu, s'associa avec son amie. Les pertes bientôt furent telles, que Marguerite n'osa les avouer à son mari, et Gauthrai de nouveau dut recourir à son notaire.

A eux deux, ils eussent englouti une fortune, si une circonstance imprévue n'eût abrégé le séjour. Antoine reçut une dépêche de son correspondant de Saint-Louis, lui annonçant qu'un incendie venait de détruire une de ses cités. Il fallait reconstruire, sa présence était indispensable.

Le jour même, avec cette décision qu'il avait toujours eue dans les affaires, il se mettait en route pour la Croix-Fulgent. Il fit de timides efforts pour emmener Marguerite, mais devant sa répugnance il n'insista pas, prévoyant qu'une femme serait un obstacle à l'énorme travail qu'il entrevoyait.

Huit jours après le retour de Monaco, Antoine s'embarquait au Havre, et Marguerite, qui l'avait accompagné jusque-là, du bout de la jetée agitait son mouchoir au passage du transatlantique.

XX.

Une nouvelle triste, sinon imprévue, l'accueillit à son retour : une lettre de son père annonçant son mariage et son arrivée à la Grolière, en compagnie de sa nouvelle épouse.

« Mes chers enfans, disait le baron, vous ne voulez pas ma mort? Eh bien! la solitude, après le départ de ma fille, m'aurait conduit au tombeau. Mlle de La Rogerie a consenti à égayer mes derniers jours, la connaissance qu'elle a de ma maison me la rend précieuse. J'ai tout lieu d'espérer que mon enfant, satisfaite de me

savoir heureux, fera taire ses inimitiés et viendra, dès notre retour, embrasser celle qui l'aime malgré tout, et lui exprimer sa reconnaissance de faire le bonheur de son père.

« Baron de Brassiou. »

La comédie était jouée et bien jouée. Marguerite pouvait s'enorgueillir de sa perspicacité, mais elle était trop blessée pour songer à s'en prévaloir. Elle était seule, sans aucun témoin pour entendre ses cris, car Pierre n'était pas de retour. Elle lui écrivit aussitôt à Paris, où il s'était arrêté.

« C'est fait, j'ai une belle-mère. Mon cher père m'écrit pour me l'annoncer et m'enjoindre, au débotté de la dame, de venir m'incliner devant sa nouvelle puissance. Ce serait risible, si ce n'était lamentable. L'avais-je assez prévu? Merci, tante Brunet. Revenez vite, je suis seule à ronger ma colère. Je vous invite. »

En même temps, elle faisait porter la réponse à son père, tenant à ce qu'il la trouvât à son retour, ne fut-ce que pour troubler un peu le triomphe de l'épousée.

« Mon mari est en route pour la Louisiane, et c'est à moi seule, mon père, qu'échoit l'honneur de vous répondre. Je ne vous exprime pas ma surprise, vous devinez pourquoi, mais je garde ma reconnaissance pour des bienfaits qui me soient plus personnels. Mlle Chenu a surtout droit à mes applaudissemens. Vous saviez à l'avance à quoi vous vous exposiez en me donnant une belle-mère, vous avez choisi, soit. Vous avez une femme, mais vous perdez votre fille.

« Marguerite. »

Pierre ne répondit qu'un mot : « J'accours! » Et le surlendemain, il arrivait à la Croix-Fulgent.

La nouvelle baronne de Brassiou était, au fond, ravie de l'incident qui la laissait absolument maîtresse. La volonté de son mari lui était absolument soumise, elle connaissait le fort et le faible de la situation. Aussi s'efforça-t-elle d'en tirer parti. Elle débuta par renvoyer tous les domestiques, fit vendre les chevaux, liquida l'équipage et s'appliqua à se constituer, par de sévères économies, un avoir personnel au cas où son époux viendrait à lui manquer. Elle couronna son œuvre en faisant venir son père, qu'elle installa au château.

Antoine écrivait de Saint-Louis que les désastres étaient plus considérables qu'on ne l'avait annoncé, il lui était impossible de prévoir la date de son retour. Il prodiguait à sa femme des consolations inutiles touchant le mariage de son père.

L'intimité de Marguerite et du capitaine faisait chaque jour des progrès. Louise l'avait informée des propos qu'elle avait entendus.

— Commérages ! avait dit Marguerite. Et qu'importe, après tout? Nous ne faisons aucun mal; mon mari seul aurait le droit de me faire des observations : il connaît mon affection pour M. de Gauthrai et l'encourage.

Presque chaque jour, ils se rencontraient, et la jeune femme ne trouvait pas plus d'inconvénient à se faire suivre par Pierre qu'elle n'en voyait autrefois à accompagner son père. Elle avait été élevée à ne faire que ses caprices, et l'idée de se soumettre à des règles de convenance ne pouvait lui venir. Pourtant, Pierre avait des crises de tristesse dont il n'avouait pas la cause et qui embarrassaient beaucoup la jeune femme. Elle ne voyait d'autre remède que de l'attirer davantage. Lui n'ignorait pas ce qu'on disait d'eux, et il en souffrait cruellement.

Un jour, il parla de rentrer à son régiment. Son année de congé allait finir, il fallait prendre un parti. Elle manifesta un réel désespoir. Il en fut touché et, le lendemain, il envoyait sa démission au ministre de la guerre.

A dater de ce jour, ils organisèrent leur vie. Ils ne se quitteraient plus. A peine songeait-on à Antoine comme à un mal prévu dans un avenir éloigné. Pierre arrangea sa demeure, Marguerite l'y aida et on fit des dépenses outre mesure.

Mme de Brassiou était ravie, mais le baron était au désespoir. De toute part, des bruits lui revenaient. Il pria le curé Basseraud de faire quelques observations à Marguerite; celui-ci y consentit avec répugnance, mais son ministère lui en faisait un devoir.

Un dimanche, à la sortie de la messe, il pria la jeune femme d'entrer au presbytère.

— Mon enfant, lui dit-il, on tient sur vous des propos qui me navrent; je vous en supplie, soyez prudente. Ce n'est point le prêtre ici qui vous parle, mais l'ami qui vous a vue naître et qui ne voudrait pas vous voir tomber. Si vous aimez, — nul n'est maître de son cœur, — ayez le courage de sacrifier votre amour à Dieu. Votre époux est absent : c'est une raison de plus pour veiller sévèrement sur l'honneur de sa maison.

A ce moment, une voiture s'arrêtait devant le presbytère. Un coup discret fut frappé à la porte, et Mme de Brassiou entrait avant même d'avoir attendu la réponse. Comment n'avait-on pas prévu!.. Pourtant, depuis son arrivée, la baronne allait à l'église de La Roche pour éviter cette rencontre. L'embarras fut extrême de part et d'autre. Prévoyant l'orage, le curé s'était levé comme pour s'entremettre. Il connaissait la nature violente de Marguerite et n'ignorait pas les incidens des jours passés.

La jeune femme marcha vers la porte.

— Je ne vous remercie pas, monsieur le curé, dit-elle en passant. Si vous m'aviez ménagé cette entrevue, on ne saurait vous féliciter de votre adresse... Si cette rencontre est l'effet du hasard, vous auriez dû la prévoir et me l'épargner.

— Du calme, du calme, mon enfant, je vous en supplie! Je n'y suis pour rien, Mme la baronne peut vous le dire ; mais, l'eussé-je prévue, que je n'aurais rien fait pour l'éviter. Laissez-moi profiter de l'occasion.

— Laissez... laissez... monsieur le curé, interrompit Mme de Brassiou. Aussi bien vaut-il mieux en finir d'un coup avec l'insolence de cette enfant. J'ai assez courbé la tête, et sa conduite aujourd'hui ne lui donne pas le droit de se montrer si sévère pour les autres. Je serais curieuse de savoir ce que vous me reprochez? D'avoir sauvé votre maison de la ruine, peut-être, et fait vivre votre malheureux père, qui mourait de tristesse? Je ne parle pas des soins donnés à votre enfance et du courage qu'il m'a fallu pour supporter votre caractère...

— Ah! mademoiselle Chenu, je vous en prie, ne me forcez pas à dévoiler vos intrigues. J'en fais juge M. le curé, car je ne suppose pas que vous l'ayez éclairé en confession. Faut-il vous répéter que vous êtes entrée chez nous uniquement pour séduire mon père; que, par tous les moyens, vous vous êtes emparée de lui, qu'abusant de sa paresse, vous vous êtes rendue indispensable, et quand vous vous êtes sentie maîtresse, j'ai bien dit maîtresse, vous avez osé entrer en lutte avec moi. Mon mariage, vous le savez, est le résultat de vos hypocrites menées, et si, dans un jour de désespoir, oh! tant pis! puisqu'il faut tout révéler, j'ai dû accepter cet homme malgré ma révolte...

— Dites plutôt, ma chère enfant, éblouie par l'ambition d'une grande fortune... On vous connaît... Ne cherchez pas à vous prévaloir de vertus qui vous vont mal...

— Soit... erreur, ambition, tout ce que vous voudrez. Le fait certain est que j'ai fait ce mariage... odieux, entendez-vous! odieux... pour vous échapper : j'ai donc quelque raison de vous rendre responsable de mon irréparable malheur.

— Irréparable!.. Il me semble, au contraire, que vous réparez joliment ce désastre irréparable... si ce qu'on dit est vrai... Et le doute n'est pas permis, malheureusement.

— Pour vous, peut-être, qui jugez les autres à votre mesure, mais pour moi, moins prompte à m'enflammer, je puis aimer sans faillir, et à défaut de tout ce que vous m'avez pris, j'ai un ami qui m'aide. Le ciel m'est témoin qu'en prononçant son nom, je puis le faire sans rougir... Me voyez-vous, aujourd'hui, dans votre inté-

rieur, soumise, sans protection, à votre arbitraire!.. J'aimerais mieux mourir... C'est peut-être à quoi j'arriverai, si on m'y force...

Et la jeune femme, sans se retourner, sortit brusquement.

— Je vous fais juge, monsieur le curé, du caractère de cette enfant. En la rencontrant ici, des paroles de conciliation m'étaient venues aux lèvres; si elle s'y fût prêtée, je lui aurais tendu les bras, et la maison paternelle se fût rouverte devant elle; mais elle vient de tout briser, et le scandale qu'elle affiche nous fait un devoir de nous séparer d'elle.

XXI.

L'irritation de M. de Brassiou ne connut plus de bornes au récit de sa femme.

— Cette enfant nous déshonore! dit-il. Il faut, coûte que coûte, mettre un terme à ce scandale.

Mme de Brassiou n'en demandait pas davantage. Après avoir fait semblant de calmer son époux par un effacement hypocrite, elle conseilla d'écrire à Antoine. Elle s'engageait à une prudence d'expressions dont le père se déclarait incapable.

« Mon ami, dit-elle, nous pensons, M. de Brassiou et moi, que votre séjour en Amérique se prolonge au-delà des limites que la prudence autorise. Il est bon de mettre ordre à ses affaires, mais ce devoir ne dispense pas de s'occuper de sa famille.

« Marguerite, vous le savez, tient rancune à son père d'un mariage qu'elle désapprouve, paraît-il. Notre protection lui fait donc totalement défaut, et mes conseils, dans une rencontre récente, ont été durement repoussés. J'ose affirmer que, dans la conduite de votre femme, rien n'autorise à la croire coupable; mais c'est déjà trop de s'exposer. Vous entendez bien ce que je veux dire. Son éducation, contre laquelle j'ai réagi de toutes mes forces, la pousse constamment à des audaces que le monde condamne.

« Aussi, mon ami, je vous en conjure, revenez au plus vite, dussiez-vous repartir aussitôt, cette fois avec votre femme.

« Votre amie et votre alliée quand même.

« Baronne de Brassiou. »

Le baron approuva les termes, dont la douceur cachait la perfidie, et la missive empoisonnée partit pour la Nouvelle-Orléans.

Le curé Basseraud, après de nombreuses hésitations, se décida enfin à monter à la Croix-Fulgent. Il avait choisi une mauvaise journée, dût la côte lui paraître encore plus rude, pour être cer-

tain de rencontrer la jeune femme. Le curé, en entrant, n'eut point à s'applaudir d'avoir choisi un pareil jour, car si Marguerite n'avait pu sortir, son ami était auprès d'elle. Il eut un mouvement maladroit de retraite, mais elle le pressa d'entrer.

— Si j'attendais une visite par un temps pareil, monsieur le curé, ce n'était assurément pas la vôtre, dit la jeune femme. Si j'avais prévu vos intentions, je vous aurais envoyé chercher.

— J'ai choisi cette mauvaise journée pour être sûr de vous rencontrer, car nous avons été interrompus l'autre jour, bien malencontreusement.

Pierre, qui dessinait sur un coin de table, s'était levé pour sortir quand le curé le retint.

— Monsieur de Gauthrai, dit-il, votre présence ici n'est pas de trop et j'ose vous prier d'entendre ce que je venais dire à Pâquerette. Ah! pardon, l'habitude,.. le sujet vous concerne un peu. Si je suis importun, l'affection que je porte à cette enfant me servira d'excuse.

Marguerite avait quitté sa place, visiblement contrariée, et Pierre s'était assis près d'elle.

— Je n'aurais jamais rêvé une meilleure occasion de vous dire ma pensée, mon enfant; mais puisque M. de Gauthrai est ici, c'est à lui que je m'adresse. Monsieur Pierre, vous êtes un homme d'honneur, comment consentez-vous à ternir la réputation d'une femme qui n'a pas le bon sens ou la force de vous éloigner? Vous n'avez rien à vous reprocher, je veux croire. Mais n'est-ce donc rien que d'ameuter l'opinion contre soi et de compromettre un nom quand celui qui le porte n'est pas là pour le défendre?

Pierre avait bondi jusqu'aux pieds du prêtre, sa figure pâle s'était subitement colorée.

— Vous demandez comment? monsieur le curé, je vais vous le dire. Cet aveu est une confession. Vous verrez si vous devez m'absoudre. Depuis que je l'ai rencontrée, contre sa volonté, je lui ai donné ma vie, et pas une seconde je n'ai cessé de penser à elle. J'ai tout sacrifié à l'ambition de la rendre heureuse. J'ai quitté mon état et n'ai rien demandé en échange qu'une sœur ne puisse accorder à son frère. Faut-il ne plus la voir? Si ma présence est un mal pour elle, j'y consens encore; mais vous promettre de ne plus l'aimer, monsieur le curé, je ne saurais. L'intimité que vous blâmez et que le monde condamne a son excuse. Elle n'est pas heureuse. Le hasard m'a rendu témoin des malheurs de sa vie; sentant ma protection utile, j'ai oublié le danger pour ne voir que le secours, si j'ai mal jugé, je suis prêt à m'en punir. Mais n'accusez pas d'égoïsme ou de lâcheté un homme qui dépense ici plus de courage que dans toute sa vie de soldat.

Le curé avait l'œil humide. Marguerite regardait son ami avec fierté, troublée malgré elle par cet aveu passionné dont elle avait eu jusqu'ici l'habileté de se garantir. Il fallait que ce fût en présence d'un prêtre, qui pour ainsi dire sanctifiait cette déclaration, qu'elle connût toute l'étendue d'un amour qu'elle s'efforçait de convertir en amitié ?

— Monsieur le curé, dit-elle, que pourrais-je vous répondre qui me justifiât mieux.

Le pauvre homme avait la mine embarrassée. La conférence tournait à sa confusion. Cette franchise ne permettait plus le doute, mais l'effet restait le même, si la cause en était plus morale. Sa mission prenait une tournure imprévue, il lui fallait obtenir quelque chose.

— Mes chers enfans, je suis forcé de vous croire, mais il n'en faut que plus se garantir de la médisance. Vous avez un bon mouvement, ne me rendez pas vaine la tâche déjà si difficile. Consentez à ne plus vous voir. Eh! mon Dieu! je ne vous dis pas... Monsieur Pierre, vous, c'est votre état de montrer du courage. Et vous, mon enfant, priez Dieu bien sincèrement, causez avec lui dans votre solitude. Sûrement, il vous donnera le moyen de juger la situation avec un sens plus vrai. Si vous étiez sages, l'un et l'autre, vous iriez, vous, mon enfant, rejoindre votre mari, et vous, mon capitaine, votre régiment; mais c'est beaucoup demander peut-être. En tous les cas, jurez-moi, à ce prix je m'engage à vous défendre devant Dieu et devant les hommes, jurez-moi qu'avant le retour de M. Debaissé vous ne vous reverrez pas.

Pierre tendit la main à Marguerite.

— Moi, je m'engage sous serment solennel à ne plus vous voir, puisque ma présence peut vous nuire.

L'émotion de Marguerite était si visible, qu'un autre homme en eût profité, mais Pierre savait vouloir.

— Pour vous donner un gage de ma sincérité, je vous accompagne, monsieur le curé.

Et les deux hommes sortirent.

Comme il passait la porte, Marguerite saisit la main de Pierre et la baisa passionnément. Et pendant qu'il reprenait son cheval, le curé, sous son parapluie, redescendait la côte.

— C'est égal, se disait-il, pour une fois que je me mêle d'affaires de sentimens, je peux me flatter d'avoir singulièrement réussi. A-t-on jamais vu! faire une déclaration en ma présence! Enfin, si le moyen est mauvais, le résultat du moins a été bon, car enfin, il a juré, lui, c'est l'essentiel.

Ce soir-là, le curé fut tout joyeux au repas, et Thérèse dut arroser le dessert d'un doigt de cassis de ménage.

XXII.

Antoine, en recevant la lettre moins de quinze jours après, entra dans une fureur terrible. D'abord, cette aventure interrompait ses travaux, puis il entrevoyait la jeunesse et la beauté de sa femme comme une juste récompense à son retour, et on lui avait volé son trésor.

Aussi n'eut-il aucune hésitation et prit-il le premier paquebot qui partait pour la France. Du Havre, il écrivit à la baronne de Brassiou : « J'arrive, j'ai besoin de causer avec vous avant de voir Marguerite. Faites-moi prendre à la gare de C... Pas un mot de mon arrivée. »

La baronne se fût bien donné de garde de commettre la moindre indiscrétion. Elle était trop heureuse de punir l'insolente. Pour plus de sûreté, elle envoya à la gare sous un prétexte et n'avoua pas à son mari le retour de son gendre. Antoine arriva à l'heure dite, et Mme de Brassiou s'arrangea pour le voir avant le réveil du baron.

— Pas de périphrase, avait dit Antoine. Je ne viens pas de si loin pour me contenter d'un à-peu-près. Je suis... trompé, n'est-ce pas? Eh bien, je monte là-haut et je flanque tout par la fenêtre. Je n'ai pas pris une femme pour les autres.

— Tout beau, mon ami, vous m'effrayez. Si vous voulez vous souvenir des termes de ma lettre, vous verrez que je suis loin d'être aussi affirmative. Par prudence, je vous ai dit de revenir et même d'emmener votre femme; mais de là à la croire coupable, il y a tout un monde.

— Enfin, il n'y a pas de fumée sans feu. On parle... pourquoi?

— Je vous le répète, des inconséquences. Vous connaissez Marguerite, elle est seule, elle ne sait pas s'occuper. M. de Gauthrai l'amuse et elle l'accueille avec une facilité que j'ai taxée d'imprudente.

— Et que dans votre pensée vous qualifiez autrement. Mais j'y vais regarder moi-même. Veuillez me commander une voiture. Je verrai votre mari plus tard.

Une heure après, le bruit des roues sur le sable éveillait la jeune femme endormie.

— Qui peut venir à cette heure? se demanda-t-elle. Je n'attends personne, hélas!

Avant de monter chez sa femme, Antoine Debaissé passa par la lingerie pour rencontrer quelqu'un qui devait le renseigner. La Thomas était une fille chargée du linge et qui avait eu des bontés

pour le maître avant son mariage. Sans oser pourtant prétendre à être la maîtresse au château, elle n'avait pas vu sans une certaine jalousie l'entrée d'une femme légitime dans la maison.

En voyant son maître, la Thomas poussa un cri :

— Tais-toi et ferme la porte, avait dit Antoine, j'ai à te parler. Qu'y a-t-il de vrai? Pas de mystère. Tu sais mieux que personne, la vérité sans phrase. Que dit-on?

— D'abord, monsieur, par qui avez-vous appris?

— Que t'importe!

— Beaucoup, car tant vaut la bouche, tant valent les paroles.

— La baronne.

— Je m'en doutais. Eh bien! monsieur, que vous a-t-elle dit?

— Rien, mais elle m'a laissé entendre tout.

— Mon Dieu! monsieur, je vous le répète, je n'ai rien vu de mal. Mais M. Gauthrai ne sort pas d'ici. Tout le monde vous en corne les oreilles; moi, j'en suis au désespoir pour monsieur; mais c'est un peu votre faute aussi; avant votre départ, vous ne pouviez pas vous passer du capitaine, après ils ont continué à se voir.

— Merci.

Et Antoine poussa la porte.

En traversant l'office, il avala un grand verre de cognac. L'effet de la boisson dans un estomac vide fut foudroyant; il grimpa l'escalier et entra dans la chambre de sa femme comme un ouragan.

En voyant apparaître cette face congestionnée, Marguerite poussa un cri de terreur et jeta des regards effarés autour de la pièce comme pour chercher une issue.

— Tu ne m'attendais pas,... tu attendais plutôt ton amant. Eh bien! c'est comme ça, ce n'est pas lui et c'est moi.

Marguerite, véritablement affolée par ces yeux tendres, avinés et féroces à la fois, bondit hors de son lit.

— Eh bien! où vas-tu? dit-il; c'est ainsi qu'on reçoit un mari qui revient de si loin?

A ce moment si Marguerite eût été diplomate, elle eût profité de la transformation qui s'opérait sur la face du monstre. Devant cette merveilleuse beauté, Antoine allait oublier tout, sa colère, ses revendications, la cause de son brusque retour.

— C'est ainsi qu'on reçoit son mari quand le premier mot qu'il vous adresse est une injure. Je ne sais pas ce que vous prétendez. Si vous êtes ivre, allez cuver votre vin, nous causerons quand vous serez de sang-froid.

Et Marguerite se réfugia dans l'angle de la pièce en passant les manches de sa robe de chambre.

— Injures, dis-tu; oui, mais vérités. C'est fini, la fête, ma belle, il faut renvoyer les violons et tu vas t'apprêter pour me suivre. Je

n'ai ni à pardonner ni à punir; tu m'appartiens et je t'emporte, ça te déplaît, ça m'est bien égal. Allons et vite!

— La rapidité du voyage vous a troublé l'esprit; vous vous croyez encore là-bas au milieu de vos femmes noires. Si vous retournez, vous retournerez seul.

Antoine marchait toujours vers le lit qu'il passa d'un bond. Marguerite, contre la muraille, se cachait la face avec un geste d'enfant puni. Mais Antoine était au paroxysme, l'ivresse et la fatigue lui ôtaient la raison, il prit le bras de sa femme trop durement et lui fit mal, celle-ci riposta en lui imprimant ses ongles dans les chairs, et Antoine l'abattit d'un revers de son énorme main. La tête de la pauvre enfant porta contre un meuble et le sang coula sur sa poitrine nue.

Marguerite n'était pas femme à s'évanouir; malgré sa douleur et l'engourdissement de son bras, elle dérangea une commode et la mit entre elle et son mari; heureusement, Louise, attirée par le bruit, vint au secours de sa fille. La vue du désordre et du sang lui disait ce qui venait de se passer. Sans crainte d'attirer les coups sur elle, la nourrice maintint Antoine jusqu'à ce que la jeune femme eût eu le temps de se réfugier dans son cabinet de toilette dont elle tira les verrous.

Une heure après, Marguerite brisée, la tête couverte d'un voile pour cacher sa blessure, traversait le parc. Louise avait essayé de la retenir, mais ses raisonnemens avaient échoué. Pour toute réponse, Marguerite montrait la plaie béante dont le sang s'échappait à travers son mouchoir.

— Ils l'ont voulu, dit-elle, en jetant un dernier regard sur les tours de ce château qui lui avait donné si peu de bonheur et lui avait coûté si cher. La mégère triomphe, car il est facile de deviner d'où part le coup.

XXIII.

On était au milieu du jour, la chaleur était accablante. Pierre se reposait dans la pièce qu'ils avaient arrangée ensemble. La porte était entr'ouverte. Marguerite la poussa, les chiens bondirent sans aboyer. Les persiennes, demi-closes, ne laissaient pénétrer que peu de jour, mais Pierre ne pouvait se méprendre : son parfum et son pas disaient que c'était elle.

Marguerite s'approcha de la fenêtre pour se bien mettre en lumière, et, relevant son voile, sa blessure sanglante encore apparut.

— Blessée! blessée! Comment?

— Non pas seulement blessée, mais battue comme un pauvre chien, par lui, par lui revenu cette nuit même pour cette belle

équipée, et, rappelé, vous devinez par qui? Ah! ils peuvent s'en accuser, ils m'ont bien jetée dans vos bras, mon ami.

— Et je les en bénis, dit Pierre en tombant aux pieds de la jeune femme.

— Oui, c'est fini! emmenez-moi, emportez-moi n'importe où, loin de ce monstre.

— Oh! soyez sans inquiétude. Qu'il ose seulement passer ma porte!

— Voyez, disait Marguerite en relevant sa manche pour montrer sur son bras de fillette les cinq doigts imprimés; sans Louise, il m'aurait tuée.

La jeune femme se laissa choir sur un fauteuil, et, la main dans la main de son ami, elle entama le récit du drame.

Pierre ne savait comment s'y prendre, il n'avait rien de ce qu'il faut pour soigner une femme, et Marguerite souffrait affreusement.

— J'ai faim! dit-elle, je suis partie si vite, je me sens défaillir.

Pierre fit mettre, sur un guéridon, devant elle, la modeste pitance qu'il put découvrir, et, quand elle eut fini, il l'enveloppa comme un enfant, mit sa jolie tête endolorie sur un oreiller, et la jeune femme s'endormit.

Pendant qu'elle oubliait, Pierre hâtait les préparatifs. D'abord, il avait voulu réfléchir, mais il n'y parvint pas : l'événement la lui livrait, il avait déjà trop souffert; maintenant, il irait jusqu'au bout. Puis, quel moyen de revenir sur un incident aussi grave? Prouver qu'elle était innocente, s'effacer de nouveau. Oh! non! Il est des choses qu'on ne détruit pas, le sort en est jeté.

Il réunit à la hâte les objets nécessaires, mit dans sa bourse tout ce qu'il possédait et attendit le réveil de son amie.

Il faisait déjà nuit quand Marguerite rouvrit les yeux. Elle appela Pierre; sa blessure lui donnait la fièvre, mais elle était presque joyeuse, malgré tout. Le côté aventureux de la vie avait sur cette nature des attraits irrésistibles. Elle avait suffisamment lutté, la fatalité la poussait dans les bras de son ami; elle se trouvait justifiée, elle ne songeait pas à l'avenir. Le passé ne lui avait tenu aucune de ses promesses : elle abandonnait sans regrets une fortune qui n'avait été qu'une déception.

Pierre lui soumit ses projets, elle les accepta sans discussion, et quand l'heure de partir fut arrivée, il fit atteler son meilleur cheval et, sans serviteur, pour laisser ignorer la route qu'ils avaient prise. Marguerite et Pierre, sous un ciel plein d'étoiles, dans la nuit parfumée, s'en allèrent la tête au vent, l'âme ravie.

Il était une heure du matin quand ils atteignirent la station de Saint-Maur. Pierre déposa sa voiture à l'auberge en prévenant qu'on viendrait la prendre, et le rapide les emporta vers Paris.

XXIV.

— Tu ne regrettes rien? disait Pierre à Marguerite.

— Non, rien que d'avoir attendu si longtemps et de m'être laissé battre.

Ils étaient descendus dans une maison meublée du faubourg Saint-Germain, et sous le prénom du capitaine, s'étaient inscrits comme de jeunes mariés faisant leur voyage de noces. En cela seulement ils ne mentaient pas. Les premiers jours furent une ivresse sans mélange, d'abord ils se cachaient un peu, mais l'audace leur vint vite et, pendus au bras l'un de l'autre, ils couraient la ville comme des amoureux légitimes.

Marguerite manquait de tout; elle était partie sans autre chose que sa robe du matin. Elle avait tenu à ne rien conserver de ce passé maudit. Deux mille francs de sa bourse des pauvres lui étaient tombés sous la main, en partant elle les avait mis dans sa poche et c'était tout ce qu'elle emportait. Pierre n'était guère plus riche, en quittant les Richardries. Toutefois le petit capital suffit aux premiers jours. Ils étaient si heureux qu'ils ne voulaient pas ternir leur joie par une préoccupation sérieuse avant qu'elle leur fût imposée par la nécessité.

Pourtant, au bout d'une semaine, les fournisseurs de toute sorte avaient largement entamé leur bourse. Pierre écrivit à Seuilly, son notaire, pour le prier de lui envoyer tout l'argent dont il pourrait disposer.

Peu de jours après cette lettre pressante, Seuilly accourait. Il avait, en hypothéquant encore, réuni cinquante mille francs qu'il apportait; mais cette somme était la dernière qu'on pût obtenir par ce moyen.

Il leur apprit qu'après une semaine donnée à ses affaires, Antoine était reparti sans tapage pour l'Amérique. La vieille Louise avait quitté le château le jour même du départ de sa maîtresse pour s'installer dans sa petite maison de Mairé.

— Ah! on dit encore que Mme de Brassiou est... en état... de consoler le baron du départ de sa fille... aînée. Maintenant, mon ami, je vais me mettre en mesure de vendre les Richardries. Ce n'est pas facile, je ne saurais vous le dissimuler, mais, les marchands de biens aidant, peut-être y arriverons-nous. Toutefois attendez-vous à un sacrifice : la somme que je vous apporte vous permettra d'attendre, je présume.

Après cette conférence, Pierre rejoignit Marguerite, il avait hâte de lui porter des nouvelles, et de la rassurer sur l'existence

immédiate. Elle avait si peu conscience de la valeur de l'argent, que la somme apportée par Pierre lui parut inépuisable.

— Nous serons bien raisonnables, dit-elle, tu verras comme je suis une petite femme économe ! Et puis tu travailleras, et moi je tiendrai la maison.

Cette forme de la vie était pour elle un plaisir nouveau. Elle faisait des calculs qui ne tenaient pas. Lui, prenait sa part de ce bonheur. Il était loin d'être rassasié, et il lui eût coûté de ternir leur ivresse par des réflexions sérieuses.

Dès le lendemain ils se mirent en quête d'une installation moins précaire. Cette maison meublée, d'apparence honnête et tranquille, déplaisait à Marguerite.

Après de nombreuses recherches et des promenades sans fin aux environs du bois, elle découvrit à Auteuil, dans le parc de la villa Montmorency, une habitation modeste enfouie dans la verdure.

Le loyer était peu élevé. L'installation fut rapide : Marguerite déployait une énergie inaccoutumée. Un tapissier du voisinage loua des meubles en attendant mieux. Elle engagea trois domestiques de hasard et le ménage prit possession de l'hôtel.

Ce fut une joie sans ombre les premiers temps. La jeune femme se reposait avec délices, dans ce bonheur nouveau, des orages de sa vie passée. Elle était sincère : elle aimait son ami. Il ne lui semblait pas que ce roman d'écoliers dût avoir un terme. Pierre s'efforçait de lui adoucir la vie et de payer son sacrifice.

Ils étaient loin du centre, ils prirent une voiture au mois pour aller au théâtre et faire des promenades au Bois, puis des chevaux de selle dans un manège du voisinage, et chaque matin, pendant des heures, ils galopaient dans les allées désertes. Pierre, parfois, parlait bien de chercher une occupation : l'argent déposé dans un tiroir diminuait de jour en jour; mais Marguerite opposait de si douces bouderies que Pierre abandonnait vite ce projet raisonnable.

Ils faisaient des courses intéressantes dans ce Paris presque inconnu. Marguerite regardait tout avec des yeux avides et Pierre résistait rarement à lui accorder ce dont elle avait envie. Il lui avait donné quelques bijoux; en échange, elle lui avait fait river au bras un cercle d'or qui dans sa pensée équivalait à un contrat.

— Maintenant, je ne peux plus te perdre, disait-elle; comme un chien fidèle, tu portes mon collier.

Pourtant le tiroir se vidait; au bout de six mois, ils en étaient arrivés à leurs derniers billets de mille francs. Pierre écrivit de nouveau à son notaire pour hâter la vente des Richardries.

« Patience, répondit celui-ci, je trouve acquéreur, mais il faut beaucoup de prudence, l'affaire n'est pas conclue; ne nous mon-

trons pas trop pressés, faites en sorte d'attendre quelques jours encore. »

L'acquéreur annoncé par Seuilly n'était autre qu'Antoine lui-même. Il revenait d'Amérique et reprenait sa vie de garçon, comme si l'incident de son mariage n'eût pas marqué dans son existence. Marguerite était une maîtresse oubliée; les avantages de l'union lui restaient sans la femme. Grâce aux relations que lui avait procurées son alliance, il était admis partout. Son attitude de mari philosophe le sauvait du ridicule et lui valait quelque pitié. Marguerite seule portait toute la responsabilité de cette séparation.

Le notaire de La Roche l'avait vu aussitôt son retour pour lui parler des Richardries. C'était assez délicat, mais Debaissé l'avait mis promptement à l'aise.

— Vous n'allez pas prendre des gants pour me parler de cette drôlesse, avait-il dit au premier mot. Ce monsieur veut vendre sa terre; si cela me convient, je l'achète : il n'en sera que plus vite ruiné. Apportez-moi les plans, nous visiterons ensemble, et je vous ferai une offre.

Huit jours après, l'affaire était conclue à des conditions avantageuses pour l'acquéreur; mais Pierre de Gauthrai n'avait pas le choix, et le notaire s'était engagé pour lui. Les hypothèques légalement payées, ses avances retenues, Seuilly put réunir cent trente mille francs qu'il s'empressa de porter lui-même à Pierre.

Pour le faux ménage, c'était de nouveau le Pactole. Cette fois, on prendrait des mesures et on ne se laisserait plus surprendre.

La maison de la villa Montmorency, charmante pendant la belle saison, l'hiver était froide et isolée. Marguerite décida de la quitter pour rentrer dans le centre. Ils louèrent un appartement rue Taitbout, près du boulevard, et ce changement, malgré la sagesse promise, entama encore leur capital.

Au carnaval, elle eut envie de revoir le Midi, la Méditerranée, Cannes, Nice, qu'elle avait si mal vus en compagnie de son mari. Ils partirent comme des amoureux, avec leur fortune dans leur poche. Ce fut un mois d'ivresse sans mélange. Ils étaient si beaux l'un et l'autre, que partout on les admirait.

Ils terminèrent leur voyage par Monaco, et malheureusement ne firent pas mentir le proverbe : « Heureux en amour... »

Ils rentraient à Paris résolus à une sévère économie. Pierre songeait toujours à faire usage de son savoir et de son intelligence, mais il ne savait comment s'y prendre, et Marguerite était si absorbante qu'il n'avait pas le courage de la quitter. Il avait essayé de lui mettre un peu de sérieux dans l'esprit, mais rien ne pouvait la modifier; elle le disait elle-même : « Je suis ainsi faite, ne me gâtez pas en me faisant meilleure. »

Un jour, Pierre entra chez un changeur du boulevard pour faire de la monnaie; on lui fit des offres de services. Il avait souvent pensé à faire valoir son petit capital à la Bourse. Il avait sur les affaires de ce genre nombre de données incertaines, mais faites pour le tenter. Il se renseigna, retourna plusieurs fois chez le changeur, se pénétra des usages et finit par se mettre au courant. La Bourse a cet avantage et cet inconvénient de ne nécessiter aucune connaissance spéciale, elle a le grand danger d'être un entraînement irrésistible pour ceux qui aiment le jeu.

Comme il arrive souvent, par une fatalité inexplicable, les débuts furent heureux. Pierre compensa largement ses pertes et ses dépenses, et Marguerite entrevit le retour de la fortune et du luxe.

Dans son impatience de joueuse, Marguerite, chaque jour, rôdait autour du palais. Pierre descendait au jardin pour lui donner des nouvelles; elle partageait ses joies et ses angoisses. Bientôt ils furent connus de ce public affairé et gouailleur, et on se massait sous les colonnes pour se montrer la jolie blonde qui venait chercher son mari.

Parmi ceux qui, du haut de la colonnade, la considéraient chaque jour, un spéculateur, nommé Sicard, la poursuivait avec audace. Plusieurs fois il était descendu pour l'aborder, mais il avait toujours été sévèrement éconduit.

Sicard était immensément riche, disait-on; il avait acquis une fortune énorme au service de la Turquie. On citait de lui des habiletés qui, en France, lui eussent valu les galères, mais qui, en Orient, ne lui avaient donné que beaucoup d'or, à défaut de considération. Il pouvait avoir cinquante ans, et sa laideur s'aggravait de prétentions ridicules. Il se vantait hautement de n'avoir jamais trouvé de cruelles : « J'en cherche, disait-il, je paie de n'importe quelle somme la femme qui résistera à mes argumens; il suffit d'observer, il y a toujours une heure où l'alouette regarde le miroir. »

Les domestiques du ménage n'étaient pas bien sûrs. Pris au hasard d'un bureau de placement, ils ne pouvaient avoir avec leurs maîtres d'attaches bien sérieuses. Avec le flair qui leur est propre, ils avaient bien senti l'irrégularité de la situation. Le défaut de correspondance, l'absence de famille et d'amis, étaient autant d'indices. Plusieurs fois Marguerite les avait changés; mais il existe dans ce monde une franc-maçonnerie occulte, et les nouveaux entraient suffisamment informés.

D'ailleurs les affaires allaient mal. Il avait été facile à Sicard de s'en assurer par le courtier de Pierre. Des pertes successives avaient absorbé son capital : mal engagé, il était douteux qu'il pût se refaire. Au moment de leur prospérité, ils avaient repris une voiture; on les avait revus au bois, au théâtre, partout où l'on s'amuse. Mainte-

nant, ils allaient à pied, et les toilettes défraîchies disaient assez que la fortune était contraire.

Pourtant ils luttaient. Pierre espérait toujours. Plusieurs fois, ils avaient été aussi bas! Marguerite, pleine de courage dans la mauvaise fortune, ne quittait pas Pierre. Pendue à son bras, plus jolie que jamais sous sa robe de laine, elle le conduisait à la Bourse et l'attendait sur un banc. Pour ne pas inquiéter son ami, elle n'avait rien dit des importunités de Sicard. Un jour, qu'un revirement favorable avait apporté un peu d'espoir à ces âmes désolées, ils avaient résolu d'aller passer deux jours à la campagne, à Fontainebleau, en pleine forêt. Ils partirent un samedi, et, pendant vingt-quatre heures, s'enivrèrent de grand air, de soleil et d'amour.

Par économie, quelques jours avant, ils avaient dû renvoyer le valet de chambre, ne gardant qu'une servante. Les misérables avaient mis à profit l'absence de leurs maîtres, pour les dévaliser; ils savaient bien que leur position irrégulière ne leur permettait pas facilement de les poursuivre. Ils avaient emporté tout ce qui avait une valeur; les meubles avaient été forcés et une trentaine de mille francs, ce qui restait des Richardries, avaient été enlevés. Pierre, par une pudeur mal comprise, n'avait jamais voulu déposer son argent dans une maison de crédit. En rentrant le lundi matin, nos deux amans furent salués par ce désastre. L'appartement était au pillage. Il était facile de deviner les coupables, mais impossible de les saisir, encore moins de leur faire rendre gorge. Tout un jour et toute une nuit ils restèrent sur les ruines à pleurer et à maudire le sort implacable.

Marguerite voulait porter plainte, Pierre s'y opposa; il lui était cruel de salir celle qu'il aimait par un procès gros de scandale.

On rendit l'appartement. En raison du malheur, le propriétaire s'y prêta : on vendit le mobilier, quelques bijoux conservés, et avec 1,000 francs que Pierre avait encore sur lui, ils entamèrent une nouvelle existence. Marguerite était courageuse; pas une minute elle ne se sentit défaillir; elle soutenait son ami qui, lui, parfois, se sentait à bout de forces.

Quelques jours après, la liquidation fut désastreuse, et, cette fois, l'argent de garantie absorbé, Pierre ne put acquitter complètement ses pertes. Cette circonstance l'éloignait définitivement de la Bourse.

Ils s'étaient réfugiés dans une maison meublée de la rue des Dames. Avec l'argent sauvé, ils étaient relativement heureux; mais sur certaines natures l'expérience n'a pas d'empire : il faut longtemps pour se faire à la médiocrité. Pierre oubliait tout pour lui épargner les privations, et Marguerite, dans son inconscience de la valeur des choses, gâchait à plaisir le peu qui leur restait.

Sicard n'avait pas perdu toute espérance, et la catastrophe, dont il avait connu les détails par le changeur, le pressait encore d'arriver au dénoûment.

Marguerite n'avait jamais été aussi radieuse. Pierre ne faisait plus rien; ils ne se quittaient pas, et, comme deux écoliers en vacances, ils couraient Paris et les environs. Ils prenaient leurs repas dans des endroits curieux ou pittoresques, et l'étude de types nouveaux les dédommageait de leurs soucis. Après des journées d'ivresse et d'imprévu, ils passaient la soirée dans des cafés-concerts de banlieue où la beauté de Marguerite faisait sensation.

L'argent s'épuisait vite malgré leur économie, ils ne comptaient pas, ou comptaient mal, et leur modestie relative était encore coûteuse. Ils durent quitter la rue des Dames pour s'enfoncer dans le faubourg et monter de quelques étages. La seule chose que regrettât Marguerite était ses objets de toilette qu'il avait fallu vendre. Les robes avaient suivi, puis les bijoux. Elle avait conservé seulement son beau linge qui lui donnait encore parfois l'illusion de la richesse perdue.

Un jour, qu'il fallut encore descendre un degré, Marguerite se souvint des conseils de Louise. Pierre, lui, n'avait aucune ressource, il n'osait plus s'adresser à Seuilly, et il n'avait en Poitou aucun parent qui pût l'aider. Le contrat de mariage de Marguerite faisait mention d'une rente annuelle qui n'avait jamais été servie. La fortune de Debaissé lui avait permis de la négliger. Cette somme représentait la fortune de sa mère et elle avait tous les droits à la réclamer. Elle se décida à écrire au baron.

« Il m'est extrêmement cruel, mon père, disait-elle, de renouer avec vous par une question d'intérêt, mais nécessité fait loi. Une explication bien franche et bien nette entre nous me vaudrait de votre part, j'en suis sûre, une indulgence qui m'est refusée. Mais cet entretien dans les conditions actuelles est impossible, écartons le passé. Je vous supplie, toutefois, de me juger avec votre cœur, en vous dégageant de toute influence contraire.

« Vous avez conservé la fortune de ma mère. Pour rien au monde je n'eusse voulu vous créer un embarras et j'ai consenti à tout. Veuillez vous en souvenir et ne pas me donner lieu de le regretter. Ne pouvant m'adresser à l'homme dont je porte encore le nom, hélas ! il me faut avoir recours à vous. La pension qui m'était inutile autrefois, aujourd'hui m'est indispensable. Je suis dans une misère profonde. A vous, je peux le confesser, ne me laissez pas manquer de pain.

« Puissent mes larmes et mes baisers vous ramener à un jugement moins sévère sur votre fille !

« MARGUERITE. »

La réponse ne se fit point attendre, aussi bien sans doute était-elle préparée d'avance. Mme de Brassiou la tenait prête dans son arsenal de haine.

« Pour que vous ne soyez pas surprise de me voir répondre à la place de votre père, sachez que le pauvre homme est aujourd'hui hors d'état de tenir une plume. Je ne sais si la misère dont vous parlez est réelle ou feinte ; étant donné votre caractère, j'ai le droit de concevoir des doutes. Mais en admettant qu'elle soit vraie, dussé-je aggraver vos souffrances en y ajoutant le remords, je ne saurais vous dissimuler que votre conduite est la cause du mal affreux qui l'a frappé.

« Mes soins et mon affection n'ont pu triompher de la maladie, et aujourd'hui, si la raison subsiste, c'est grâce à mon attention constante pour lui épargner toute préoccupation. Vous jugez si le moment est opportun pour lui parler de vos affaires. Je ne sais à quoi vous faites allusion en parlant de vos droits. Je sais seulement que votre devoir, après votre conduite, est de vous faire oublier.

« BARONNE DE BRASSIOU. »

Cette réponse si dure et si peu autorisée de celle-là même qui avait une si large part dans le malheur de la jeune femme, jeta Marguerite dans une profonde colère. Elle résolut, sans plus tarder, de revendiquer ses droits par voie légale et puis un reste de tendresse l'en empêcha. Les affaires l'ennuyaient. Un procès la révoltait, il fallait réfléchir.

Pourtant, la faim, la faim si invraisemblable, si imprévue, malgré les avertissemens, arrivait menaçante. Ils avaient changé leur dernier billet de cent francs. Ils mangeaient maintenant dans des gargotes infâmes et, avant de rentrer dans leur gîte, se chauffaient dans l'atmosphère alourdie des bouges.

Le désastre se précipitait ; ils pouvaient déjà prévoir, pour peu qu'ils prissent la peine de compter, l'heure où l'abri et le pain leur feraient défaut.

Ils avaient découvert l'impasse de la rue Nollet et s'étaient réfugiés sous le toit de Mme Cousin, où nous les avons laissés dans une si profonde détresse.

XXV.

Après les vingt-quatre heures d'oubli qu'ils s'étaient accordées, il fallut reprendre sa chaîne ; si son amie oubliait, Pierre devait se souvenir. Les deux louis, dont plus de la moitié avait déjà disparu, ne dureraient pas toujours.

Ils descendirent, cette fois, de leur mansarde avec plus d'assurance et répondirent avec moins d'humilité au salut de Mme Cousin.

La pluie de la veille avait cessé; il faisait beau et froid. Tous les deux s'en allèrent, le nez au vent. Tout à coup Pierre s'arrêta :

— J'ai trouvé, dit-il.

— Quoi?

— Écoute! Comment n'ai-je jamais songé au ministère de la guerre? Mes états de services sont de nature, je pense, à me faire obtenir une situation quelconque,.. je n'ose dire un secours.

Tout en continuant, ils discutaient les chances de ce nouveau projet; et, avec la pente naturelle de leur caractère, en revenant de leur longue promenade, ils considéraient déjà comme acquis les bénéfices qu'ils en attendaient.

Le dîner fut meilleur et plus gai; et, après la soirée passée dans une tabagie hurlante, ils s'endormirent en se promettant le succès.

Le lendemain, vers midi, Pierre se rendit au ministère et fit passer son nom au chef du personnel. Comme il attendait, en nombreuse compagnie, sur l'une des banquettes de l'antichambre, un officier supérieur vint à passer. Pierre reconnut aussitôt un colonel sous les ordres duquel il avait servi au Tonkin. Par un mouvement spontané, ils se précipitèrent l'un vers l'autre. Il existe entre ceux qui ont combattu et souffert ensemble une confraternité qui ne s'efface pas.

— Gauthrai!

— Mon colonel!

— Général, maintenant.

— Ah! pardon...

— Et que faites-vous là? Vous avez démissionné, m'a-t-on dit... Un mariage, quoi?

— Mon général, voulez-vous m'entendre?

— Comment donc!

Le général Simonet prit le bras du capitaine et l'emmena dans son cabinet. Là, Pierre, les larmes aux yeux, le cœur serré, fit le récit sincère de son odyssée.

— Ah! mon pauvre enfant, quel guêpier! dit le général en hochant la tête. Ah! les femmes!.. les s... femmes! celles du monde surtout!.. Échapper à des campagnes aussi rudes, pour venir échouer dans un cotillon... Ah! ah! ah!

L'état de misère ne pouvait échapper au général, ses vêtemens le trahissaient.

— Et, pour le moment, vous êtes sans le sou, je parie? Oui, sans doute, et elle charmante... ça se devine... amoureux comme des bêtes... Ah! la jeunesse! la jeunesse! voilà qui console de vieillir! Enfin, voyons, que peut-on faire? Reprendre du service, il n'y faut

pas songer en ce moment. Vos notes sont excellentes... on doit vous trouver quelque chose ici. Je vais m'en occuper. Revenez demain... non... non... après-demain, à la même heure. Mais vous ne pouvez pas rester dans cet état... Laissez-moi vous faire une avance...

Le général Simonet prit dans un tiroir deux billets de mille francs et les remit à Pierre.

Celui-ci protesta un peu.

— Comment vous les rendre, mon général?

— Orgueilleux, va! Ne pouvez-vous accepter un service d'un vieux camarade?

Pierre se hâta de porter la bonne nouvelle à son amie. Pâquerette fut tentée de quitter le bouge aussitôt. Pourtant, elle ne maudissait pas cette vie, à laquelle elle devait des sensations étranges. On décida de n'abandonner la mansarde qu'après la situation assurée. Il leur paraissait presque doux de demeurer ici, ayant la possibilité d'en sortir.

Ils commencèrent par se vêtir plus chaudement; puis, après de nombreuses recherches, ils arrêtèrent, rue Saint-Benoît, un petit appartement meublé dont les fenêtres donnaient sur le jardin d'un vieil hôtel. Comparé à leur tanière, c'était le paradis. Les arbres surtout avaient décidé Marguerite. Elle avait au fond du cœur, comme tous ceux qui ont été élevés à la campagne, une tendresse irrésistible pour les choses des champs.

Le lendemain, Pierre fut exact, et son général l'accueillit avec un sourire qui sentait le succès.

— Voyons, mon enfant, lui dit-il, la besogne ne vous fait pas peur?

— Non, mon général, vous le savez.

— Oui... oui... Aussi, comme il y a toujours plus de demandes que de places, j'ai songé justement aux positions les moins recherchées, c'est-à-dire celles où il y a le plus à faire. Nous avons décidé de vous attacher au service des colonies. Vous connaissez le Tonkin et l'Afrique... c'est déjà beaucoup... Si vous n'étiez... embarrassé, peut-être, en province, vous aurais-je trouvé une position plus avantageuse... Mais à Paris seulement on peut passer inaperçu, et dans votre position... Où demeurez-vous?

Pierre répondit :

— Rue Saint-Benoît.

Et le général lui donna rendez-vous le lendemain pour l'installer.

Cette fois, ils quittèrent définitivement la rue Nollet, et un fiacre suffit pour opérer leur déménagement.

— Bonne chance et bon voyage! dit Mme Cousin en fermant la

portière, bien moins pour prendre congé de ses hôtes que pour connaître leur nouvelle adresse.

Aux grandes crises morales succède généralement une sorte d'atonie qui n'est peut-être qu'une forme réparatrice imposée par la nature. Pendant que Pierre apprenait son nouvel état et s'efforçait de se mettre à la hauteur, Pâquerette jouissait de sa solitude, du confortable relatif de son intérieur et de la vue du jardin. Toute chose nouvelle avait le don de la séduire. Ce repos matériel assuré la dédommageait largement des angoisses et des luttes récentes. Comme elle avait joué à la bohème, elle s'étudiait aujourd'hui aux héroïnes bourgeoises, à la femme de ménage, et occupait sa solitude par mille soins nouveaux. A certaines heures, cependant, les souvenirs de l'existence d'autrefois lui remontaient au cœur, et des regrets cuisans la mordaient. Elle pensait que la vie aurait pu être tout autre, si elle avait réfléchi et mis moins de violence.

L'institutrice! l'institutrice! Comme celle-ci avait su mieux conduire sa barque! Elle régnait aujourd'hui sur tout ce qu'elle avait perdu... Pourquoi songeait-elle à cela, maintenant qu'elle était relativement heureuse, quand ces revendications du passé ne lui étaient jamais venues dans sa détresse. C'est qu'alors, appuyée sur son ami, elle avait un rôle actif dans ce drame de la misère, et qu'aujourd'hui, seule, sans préoccupation immédiate, elle se souvenait du passé et entrevoyait l'avenir. L'avenir? La vie serait-elle donc toujours aussi terne, plate, sans émotions, sans lutte et sans joies? Certes, elle aimait bien ce compagnon d'aventures; mais désormais elle souffrait intimement de le voir réduit au rôle d'employé subalterne.

Pourtant, il était courageux, lui, et son devoir à elle était de se résigner.

Chaque jour, Pâquerette allait attendre son ami à la porte du ministère. Là, comme partout, elle faisait sensation. Un jour, le général Simonet l'aperçut à son bras, et, le lendemain, il dit à Pierre :

— Je vous plains et je vous envie. C'est une charmeuse, et ces femmes-là, on en meurt.

Tout état imprime à celui qui le pratique un pli particulier qui chaque jour se creuse. Quand Marguerite l'avait rencontré, Pierre était un soldat, et son élégance naturelle était faite pour séduire; la détresse n'avait pu la lui ôter : son esprit et sa verve reparaissaient dans les lueurs de vie heureuse. Maintenant, ce métier de cheval de labeur, attelé du matin au soir à cette besogne ardue, l'alourdissait et lui ôtait toute jeunesse. Après le travail, il cherchait le repos, et son appétit de calme était contrarié par le besoin d'activité d'une nature avide de mouvement.

Pour la première fois, par ce fait, un léger dissentiment s'établit entre eux. Pourtant, ils sentaient si bien qu'ils étaient rivés l'un à l'autre, que leur seule excuse était de s'aimer jusqu'à forcer le respect; qu'il fallait lutter pour ramener les bons jours... Mais ils luttaient, et toute lutte amène la fatigue.

Pierre, dans son amour, cherchait le repos. Lui acceptait que le roman se terminât avec une forme bourgeoise et régulière; elle y voulait voir toujours l'aventure. Ils s'aimaient bien encore, mais ce n'était plus avec l'oubli de tout.

XXVI.

Les premiers temps, ils prenaient leur repas en commun, dans une petite taverne d'étudians située au coin de leur rue. Ils l'avaient choisie à cause de la proximité du bureau de Pierre; mais bientôt son travail ne lui permit plus de déjeuner avec son amie, et, seule désormais, elle s'y rendait chaque matin. La journée lui semblait longue, bien qu'elle la commençât tard et qu'elle la coupât par de nombreux sommeils. Elle avait repris ses mauvaises lectures et dévalisait les marchands de journaux illustrés. Elle faisait par la ville des courses interminables, amusée par des rencontres de la rue, se sentant assez forte pour les mener à la confusion des insolens.

Le luxe, auquel elle ne pouvait plus prétendre, l'enivrait toujours; elle allait repaître ses yeux du spectacle des équipages, des cavaliers, des toilettes, et, le regard avide, elle voyait passer tout ce qu'elle avait perdu. Et quand, par un contraste bien naturel, elle reportait sa pensée vers celui pour lequel elle avait tout abandonné, elle le voyait penché sur un bureau, alourdi et abruti par un travail maussade. Comme il y avait déjà loin de cet homme au beau capitaine qu'elle avait suivi! La pauvre enfant était défendue par une morale douteuse, et la vue constante des belles créatures parées comme des châsses lui faisait entrevoir avec indulgence la honte dont elles payaient leur existence.

Pourtant le poison était entré en elle; à son insu, il agissait. Ses inquiétudes vagues, ses incertitudes de caractère s'aggravaient, aiguisées par les propositions infâmes des émissaires de Sicard. Maintenant elle était plus exigeante, plus gâcheuse. Dans leur intimité du soir, parfois elle était triste, souvent songeuse. La moindre chose amenait de légères discussions; elle prononçait le mot de sacrifice, dissimulant celui de regrets. Pierre usait sa patience et son amour à remettre cette âme en équilibre, mais parfois il la sentait lui échapper. Il donnait tout ce qu'il pouvait, et ses efforts ne réussissaient encore qu'à faire sentir ce qui lui manquait.

A ces lâchetés sourdes, succédaient des élans de passion ; elle avait besoin de se laver de ses pensées intimes et Pierre ne comprenait pas mieux les tristesses que les joies. Il n'était plus en communion d'idées avec son amie.

On arrivait aux beaux jours, à cette heure où la nature tend des pièges mystérieux aux pauvres âmes en détresse. Pâquerette, parfois, était comme ivre. Il fallait à Pierre un réel courage pour ne pas tout abandonner et suivre son amie dans ses violens caprices. Il la sentait malade et la soignait comme un enfant. Malheureusement, désormais il était rarement avec elle et le mauvais esprit avait souvent le champ libre.

Un dimanche matin, elle dit à Pierre :

— J'ai soif de soleil, allons dans les bois : j'ai mal, je ne saurais dire où, et pourtant je souffre. — Et elle se mit à pleurer.

— Ma pauvre enfant, répondit Pierre, impossible aujourd'hui, je ne suis libre que ce soir. J'ai un travail supplémentaire, et nous n'avons pas le droit de refuser ce profit accidentel ; c'est encore pour toi, tu le sais.

— Ah! dit-elle, en se levant avec une sorte de rage, si tu savais comme tu as tort. Les hommes ne connaîtront jamais les femmes. Je dis : je souffre, et on me répond : je vais travailler! Eh! que m'importe le travail! Nous étions plus heureux quand nous manquions de tout. Il semble dans ce temps que nous ne manquions de rien, tandis qu'aujourd'hui !.. Et tu ne veux pas comprendre que ta raison exaspère encore ma folie.

Ce jour-là, pour la première fois, ils se séparèrent sans s'embrasser, et Pâquerette, quand son ami fut parti, se hâta de sortir ; de ce jour, l'intimité fut empoisonnée et les raccommodemens manquèrent de sincérité ; un sentiment d'irritation grandissait entre eux.

Un jour, à la suite d'une observation pourtant pleine de prudence et de douceur, Pâquerette était sortie en battant la porte sur le palier, elle avait dit un adieu sec.

Pierre l'avait suivie, mais elle avait disparu avant qu'il pût la rejoindre.

XXVII.

La journée lui avait paru longue, son travail parvenait difficilement à le distraire. Un peu avant l'heure, Pierre était descendu, comptant trouver Pâquerette sur le trottoir où, d'ordinaire, elle l'attendait ; il ne la vit pas. Il était en avance et ne fut pas surpris ; pourtant, il était anxieux en marchant de long en large, et se retournait à chaque pas. L'heure passée, il courut chez *eux,* elle l'y attendait sans doute. Il grimpa lestement ses quatre étages et mit

en tremblant la clef dans la serrure. La pièce où, d'ordinaire, elle lisait contre la fenêtre était déserte, il poussa la porte de leur chambre : personne, elle n'était pas rentrée. Un bourdonnement intolérable l'empêchait de penser; il ne pouvait lier ses idées. Ce retard était parfaitement explicable, et pourtant il ne pouvait saisir une bonne raison qui le rassurât. Il allait malgré lui aux extrêmes. La pensée d'une trahison ne lui venait pas. Il redoutait un accident, et des tableaux sinistres lui sautaient aux yeux. La petite querelle du matin ne justifiait pas une séparation. Une chaleur violente, une sorte d'étranglement lui étreignait la poitrine, il respirait mal; il dut boire un verre d'eau pour se desserrer la gorge.

La première impression calmée, il reprit un peu possession de lui-même et raisonna; rien de satisfaisant ne lui vint à l'esprit. La nuit était venue, et la tristesse de l'ombre s'ajoutait. Il ne voulait point allumer, ne pouvant se décider à commencer la nuit. Il laissa la porte du palier ouverte pour percevoir les moindres sons. Chaque pas dans l'escalier lui faisait bondir le cœur, mais aucun ne s'arrêtait. Il pensa à la Morgue, maintenant fermée, et puis au restaurant où elle s'attardait peut-être à l'attendre. Cette lueur d'espérance lui donna un moment de calme, il prit son chapeau et sortit.

Il ne fit qu'un bond. A cette heure, les habitués se faisaient rares, il ne fut pas long à se convaincre qu'elle n'était pas là.

Sans prendre lui-même le temps de se nourrir, il revint, espérant encore, mais la concierge lui répondit que madame n'était pas rentrée.

Jusqu'à minuit il erra sur le trottoir, bondissant à chaque ombre, se retournant à chaque pas, sondant les voitures et trouvant à la fois que le temps qui lui emportait l'espoir marchait bien vite, quand l'heure qui devait lui ramener son amie était bien lente à venir.

La rue devint déserte, il se résigna à rentrer, aussi bien ne pouvait-il plus se tenir debout. Mais le changement de lieux ne modifie pas la pensée, et dans sa solitude, il regretta la rue et l'émotion causée par les passans.

Le matin, le froid l'obligea à se mettre au lit, dans ce lit qu'elle ne partageait plus. Le parfum pénétrant de sa chevelure, dont les draps étaient imprégnés, lui causa une délicieuse douleur. Sous l'oreiller, il trouva son linge de nuit et, la tête enfouie dans la batiste parfumée, il essaya de s'endormir, mais il n'y parvint pas.

En cette saison, le jour venait vite. Aux premiers rayons, il courut à la fenêtre pour demander au ciel radieux de lui donner l'espérance.

Les oiseaux s'éveillaient, leurs chants battaient le rappel et disaient l'heure. La matinée était froide et les bourgeons frileux semblaient s'épanouir timidement. Il se rappela que souvent elle faisait ainsi, venant là, voir lever le jour, pour rentrer aussitôt dans son lit, frémissante.

Il s'habillait lentement, où pouvait-il aller à cette heure? Dès que cela fut possible, il courut à la Morgue. Il entra sans frémir, il s'aguerrissait, les horreurs évoquées pendant cette nuit de veille le préparaient à tout.

Sur les dalles, personne qui rappelât son amie. Il espéra se calmer en prenant un peu de nourriture; mais les formes vagues de son cerveau vide firent place à des images plus vraies et plus pénibles encore.

La journée s'écoula, et la nuit vint avec ses tristesses. L'écrasement de la douleur, en tuant le corps, lui permettait à peine de penser. Où pouvait-elle être? partie sans dire adieu, partie... partie...

Pendant quatre jours sans repos, sans sommeil et presque sans nourriture, Pierre marcha de Notre-Dame à la rue Saint-Benoît. Après chaque voyage, il repartait, sentant au bout une espérance qui se changeait en déception.

Le matin du cinquième jour, comme il était sur la porte pour attendre le courrier, le facteur lui remit une lettre. Il reconnut son écriture, elle n'était pas morte!

Pendant une seconde, avant d'ouvrir, il se sentit inondé de joie. Il lui demandait pardon de ses mauvaises pensées, ses souffrances s'effaçaient. En montant, il essaya de lire, mais les larmes lui troublaient la vue. Il grimpa lestement et, le cœur comprimé, près de la fenêtre, pour bien voir, il commença sa lecture :

« Écoute, ami, essuie tes larmes, et entends-moi bien. Je t'ai fait cruellement souffrir, je le sens, mais patience, je vais m'arracher de ton cœur. Il faut que tu saches quelle pauvre créature tu as aimée. Je veux me montrer à toi, si humble et si basse, que tu auras peut-être encore de la pitié, mais plus d'amour.

« Ton amie s'est vendue, prostituée, m'entends-tu? mais, sois tranquille, elle s'est condamnée, et la sentence lui vaudra ton pardon.

« Si j'avais pu te dire? Mais non, tu ne m'aurais pas comprise. Souviens-toi, pendant notre vie de bohème, comme nous nous sommes aimés et comme je t'ai été fidèle. Pourquoi as-tu voulu faire de moi une bourgeoise régulière? La robe de Jenny n'est pas faite à ma mesure, et il m'a fallu goûter encore l'ivresse de ce luxe qui, parfois, m'est nécessaire comme le pain.

« Je n'ai su être ni fille, ni femme, ni amante. Prostituée! prostituée! et ça encore je ne peux pas. Pourtant cette tentative suffit à nous séparer à jamais. Je ne saurais te salir de ma honte.

« A quelle force ai-je obéi, n'aimant que toi, pour me vendre à un autre, et quel autre? Oh! dégoût!

« J'ai horreur de moi; je voudrais dépouiller mon être comme une robe salie.

« Que vais-je devenir Incapable du bien, je ne saurais tirer profit du mal, et j'ai mis entre nous une barrière que tu ne saurais franchir sans déshonneur.

« Où aller pour me fuir?

« Bientôt, bientôt, où et comment? je ne sais encore, tu viendras m'appeler; j'entendrai, je suis sûre, tu diras : « Je pardonne, et mon âme s'endormira heureuse. »

« Regarde bien au bas de cette page; regarde, tu verras une larme et un baiser. Bois l'une et prends l'autre, ta Pâquerette vient d'y mettre son âme.

« *P.-S.* — Quand tu recevras la chevelure blonde que tu aimes tant, tu pourras venir. »

Pierre s'affaissa sur un siège; les larmes l'inondaient, il souffrait horriblement, et pourtant cette confirmation de son malheur était un soulagement relatif, tant l'incertitude est douloureuse.

Si elle était perdue pour lui, elle vivait du moins, malgré ses menaces. Ah! si au lieu d'écrire, elle fût venue se jeter dans ses bras, avec quelle lâcheté il l'eût accueillie! mais elle ne l'avait pas voulu. Ne pouvant être Manon, elle ne voulait pas qu'il fût Desgrieux.

La lettre portait le timbre du boulevard Malesherbes. Le reste du jour il parcourut le quartier en inspectant les fenêtres, fouillant les cours; et, le soir, il revint s'abattre, harassé, dans cette chambre si remplie d'elle, où le charme du souvenir l'emportait encore sur le dégoût de la confession.

Pâquerette avait voulu voyager la nuit, pour que son retour demeurât ignoré. Louise, prévenue, était venue l'attendre à la gare dans la carriole du boulanger, heureuse de revoir son enfant et reconnaissante à la Providence, quelle que fût la voie qu'elle avait prise pour la lui rendre. Par une délicieuse nuit de mai, les deux femmes gagnèrent le village presque sans échanger une parole. Que pouvaient-elles dire?

La petite maison de Louise était située sur la route, en vue de la rivière. L'aurore blanchissait l'horizon quand Marguerite mit pied à terre. La nourrice, par un pieux souvenir, avait tenu à em-

porter le mobilier de sa fille en quittant la Grolière, et personne n'ayant de motif pour y tenir, la permission lui avait été facilement accordée.

Après la catastrophe, quand elle avait dû abandonner la Croix-Fulgent, elle était rentrée dans sa demeure et avait reconstitué avec amour la chambre de son enfant.

Marguerite retrouva là son lit de jeune fille et les rideaux de mousseline blanche qui avaient abrité jadis ses rêveries d'enfant. Comme tout cela était loin déjà !

Louise, quand le jour lui avait permis de la voir, avait eu peine à reconnaître Marguerite. Elle était plus femme, amincie encore et comme grandie. Son visage pâli trahissait un sentiment de souffrances et des réflexions qui ne lui étaient pas ordinaires. Ses beaux yeux avaient perdu leur insouciance heureuse; elle était aussi belle, mais autrement.

Pâquerette avait surtout besoin de calme et d'oubli. Pour la première fois depuis de longs jours, en entrant dans ses draps parfumés de lavande, veillée par celle qui l'avait tant aimée, elle se sentait envahie par un sentiment de bien-être et de repos. On ne s'interrogeait pas mutuellement sur la durée de cette joie du retour : l'une et l'autre avaient la crainte de troubler cette trêve du malheur.

Le lendemain, Marguerite fit demander le curé Basseraud. Celui-ci s'empressa d'accourir.

L'entrevue fut remplie de miséricorde chez l'un et de tendresse pour l'autre. L'abbé et Louise étaient les deux seuls êtres que la jeune femme pût voir dans le pays, sans haine et sans honte.

— Monsieur le curé, dit-elle, je vous ai fait appeler, car j'ai grand besoin de votre secours. Je veux mourir, je sens que la vie ne veut pas de moi, mais je ne voudrais pas m'en aller sans avoir fait avec vous un examen de ma conscience. Puissiez-vous m'aider à voir clair en moi-même !

— Mourir, mon enfant, mais vous n'en avez pas le droit. Dieu, en nous donnant l'existence, nous a confié un dépôt, lui seul peut vous en décharger. Savez-vous quelles sont ses vues sur ses créatures? N'ajoutez pas ce crime aux fautes déjà commises. Dites-moi vos peines, vous savez si mon indulgence et mon affection sauront les alléger. Ici, mon enfant, c'est l'ami qui vous écoute. Si vous le désirez, après vos confidences, le prêtre vous entendra en confession.

Marguerite fit au curé un récit sans réticence, empreint de sincérité et de passion. Les larmes souvent les interrompirent l'un et l'autre.

Après qu'elle eut fini, le curé lui prit les mains :

— Mon enfant, dit-il, l'hésitation n'est pas permise, votre voie est tracée. La mort volontaire, réfléchie, serait une faute impardonnable à ajouter à toutes celles qui tachent votre vie. Mais il vous reste un moyen de racheter vos erreurs et d'imposer le respect à ceux qui vous condamnent. Si j'ai combattu le projet du cloître alors que la vie s'ouvrait belle devant vous, j'accepte le couvent et j'en bénis le refuge pour vous accueillir maintenant qu'il vous faut expier.

— Mais, monsieur le curé, en suis-je digne? et le cloître ouvre-t-il ses portes à celles qu'une conviction réelle n'y conduit pas? et vous le savez, hélas !

— Vous vous méprenez, mon enfant. Un commandant n'exige pas de ses soldats qu'ils croient à la victoire pour combattre, il leur demande de lutter de tout leur courage, et je vous le demande aussi. Préparez-vous, réfléchissez, et allez à Tours demander conseil à votre tante.

— Oh ! ma tante, je tremble à la pensée de lui ouvrir mon cœur, il semble que nous ne connaissons pas le même Dieu. Puis-je oublier qu'elle est cause de mon malheur !

— Ne blasphémez pas, mon enfant, tout au plus différez-vous dans la pratique. Ici, je n'ose me prononcer, seulement, elle est très éclairée et fort experte en la matière. Soumettez-lui votre désir en indiquant vos préférences. Vous voulez mourir, dites-vous, eh bien, offrez votre vie à la charité, il y a là, croyez-moi, plus de courage qu'à avaler du poison, et le ciel vous en saura mieux gré.

Marguerite se laissa convaincre, son âme n'avait plus de résistance et cette issue avec sa forme un peu romanesque venait de la séduire. Sœur de charité, c'était encore la bataille et peut-être la mort glorieuse.

Un soir, dans la poussière dorée par le soleil couchant, une calèche vint à passer devant la barrière du jardin. Pâquerette reconnut l'institutrice sèche et hautaine. A ses côtés, un vieillard inconscient enveloppé, malgré la chaleur, et devant sur le siège un enfant enfoui dans la mousseline.

Toute sa haine, toutes les revendications montèrent au cœur de la jeune femme ; elle, que sa résolution récente avait apaisée, se sentit de nouveau mauvaise. Louise, en la pressant dans ses bras, obtint des larmes et ce soir-là son enfant comme autrefois s'endormit sur son sein. Après deux jours de repos, repos mêlé de souvenirs délicieux et de regrets amers, dans cette petite maison dont elle n'osait sortir et d'où son âme s'en allait vers les choses du passé. Marguerite partait pour Tours et débarquait dans l'hôtel de la tante Brunet. Celle-ci, en voyant entrer sa nièce, sentit plus

de colère que de sainte compassion, il n'entrait pas dans ses habitudes de s'attribuer la moindre part dans les fautes et les malheurs d'autrui, aussi manquait-elle d'indulgence. Cette fois, pourtant, si elle eût été capable de faire sur elle-même un retour consciencieux, peut-être eût-elle été moins rude à la pauvre enfant.

— Ma tante, dit Marguerite, pour ne laisser subsister aucun doute sur ses intentions, bien que la voie qu'ait prise le Seigneur pour me ramener ici ne soit point celle que vous eussiez choisie, veuillez considérer que le résultat est le même. Après avoir fait un triste essai de la vie, je suis résolue à entrer en religion et je viens m'éclairer de vos lumières et me mettre sous votre égide.

— Essayé de la vie, la périphrase est heureuse, dit la vieille femme subitement adoucie par cette promesse; oui, j'entends bien, mais pour si grande que soit l'indulgence de Notre-Seigneur, encore faut-il une communauté qui consente à te recevoir... L'avais-je assez prévu et...

— Ici, ma tante, je vous arrête; prévu est un mot légèrement ambitieux et qui me fournit l'occasion de vous dire que, si vous aviez prévu le rôle de votre institutrice, vous êtes coupable, et que si son caractère vous avait échappé, vous avez été légère en m'exposant à le subir. En tous les cas, le résultat, je me permets de vous le dire, doit me valoir quelque indulgence. Mais je viens vers vous sans aucune amertume du passé, je vous demande simplement un asile. Je ne suis pas contemplative, vous le savez, un ordre qui exige des extases et des prières sans trêve ne serait point mon fait. Il en existe, je suis sûre, où Dieu demande à ses créatures moins de contemplation et plus de charité, où la nonne, enfin, soit un peu soldat. C'est là que je veux entrer, ma tante, j'y ferai plus utilement mon salut.

Tante Brunet était tout à fait radoucie; cette conquête imprévue lui procurait des trésors d'indulgence.

— Oui, sans doute, mon enfant, dit-elle ; mais encore faut-il réfléchir, consulter...

Le programme n'était pas tout à fait celui qu'avait rêvé la vieille femme, les ordres de cette nature ne lui plaisaient qu'à demi, son ambition eût souhaité voir sa nièce dans une communauté plus distinguée où elle eût augmenté sa puissance; mais enfin c'était toujours une âme conquise, et la victoire, si étrangère qu'elle y fût, n'était pas à dédaigner, Tante Brunet offrit l'hospitalité à sa nièce, et, un matin, après quelques jours de recherches, elle la fit appeler :

— Mon enfant, lui dit-elle, tu entres dans l'ordre des Dames-de-Troyes, dont la mission est de soigner les malades, c'est bien là ce que tu m'as demandé.

Marguerite remercia sa tante, et, le jour même, elle ensevelissait sa jolie taille sous une robe de laine noire et coupait ses beaux cheveux. Elle était si jolie sous la cornette blanche que la sœur qui abattit ses cheveux d'or sentit couler une larme, devinant quelles tristesses avaient dû la conduire ici.

Marguerite mit dans ce nouvel état l'ardeur passionnée qu'elle apportait à toute chose, elle se multipliait au delà de ses forces et semblait par l'action vouloir faire plier sa pensée.

Avant que les vœux soient prononcés, les postulantes ne doivent pas quitter le couvent, pourtant, une épidémie d'angine grave s'étant déclarée à la colonie de Mettray, elle obtint de s'y rendre.

Quelques sœurs avaient été atteintes, deux avaient succombé, peut-être le ciel lui accorderait-il la même faveur, car la vie lui était lourde.

Elle ne s'était pas trompée : après quelques jours passés dans ce milieu de peste, la fatigue aidant, Pâquerette fut atteinte, et, dès la première heure, ne s'y méprit pas ; on la ramena mourante à la communauté.

Louise, avertie, accourut pour fermer les yeux à son enfant.

— Je m'en vais heureuse! lui dit Marguerite, la vie n'avait plus rien à m'apprendre. Écoute, je veux dormir là-bas près de ma mère, dans notre village, tu y veilleras. — Puis, lui remettant un paquet préparé sous son traversin : — Tu feras parvenir ceci à son adresse.

Dans sa soif de l'après, cette âme agitée se sentait heureuse de connaître un autre monde.

Par les soins de Louise, le corps fut ramené au village, et le caveau des Brassiou se rouvrit pour recevoir l'enfant que la famille avait proscrite.

Pierre, en recevant cette chevelure blonde, témoin de tant de joies, se sentit mourir ; il partit le jour même pour porter le pardon à celle qui l'avait imploré.

Au-dessous de la longue nomenclature des Brassiou, une marguerite gravée dans la pierre entre deux dates rappelle seule Pâquerette.

Pierre, grâce à l'influence du général Simonet, a repris du service ; il est en route pour l'extrême Orient.

Désormais, Mlle Chenu de La Rogerie, baronne de Brassiou, règne seule sur la Grolière. Elle entoure de soins son pseudo-gendre Antoine Debaissé. Peut-être rêve-t-elle de réunir la Croix-Fulgent à son domaine sur la tête de son enfant tardif. D'une main ferme elle a planté son drapeau sur toutes ces ruines, entre un berceau et un paralytique.

ADRIEN CHABOT.

LOUISE

REINE DE PRUSSE

LA NAISSANCE D'UNE LÉGENDE.

Il est à Charlottenbourg, au fond d'un parc silencieux, à l'extrémité d'une allée de cyprès, un très simple mausolée. C'est la sépulture du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, mort en 1840, et de son épouse, la reine Louise, morte en 1810. Dans la lumière bleuâtre qui descend de l'étroite coupole, leurs statues reposent sur des socles de marbre. Par un effet singulier, la reine attire et retient seule les regards; on ne voit qu'elle. Étendue, la tête un peu inclinée, les yeux clos, les bras ramenés sur la poitrine, les jambes croisées, recouverte, pour seul vêtement, d'un léger voile qui laisse transparaître tout le corps, elle semble surprise dans son sommeil, et le profane qui la contemple, oubliant qu'elle est morte, subit la fascination de sa beauté. La figure a des contours d'une pureté exquise; les cheveux, relevés aux tempes, l'encadrent avec grâce, et l'on devine à travers le marbre leur sève puissante et la chaude couleur blonde qui les dorait jadis; la nuque est ronde, forte aussi, comme elle devait être pour n'avoir plié ni sous les coups de la fortune, ni sous l'outrage du vainqueur; la gorge, haute et ferme, semble palpiter encore, et, de la taille aux pieds, des formes pleines s'allongent onduleusement.

C'est la femme et non la souveraine que l'artiste a voulu sauver de l'oubli par cette œuvre de grand style; car le sarcophage ne porte aucun des emblèmes propres aux sépultures royales : ni sceptre, ni couronne, ni dais d'honneur, ni baldaquin, ni pompeuse épitaphe, ni figures allégoriques veillant aux coins du tombeau, nul attribut de majesté, nulle idée de gloire posthume : à peine, sur les cheveux, un petit diadème, ornement plutôt qu'insigne, rappelle-t-il que cette superbe créature fut reine autrefois.

Mais voici que, de nos jours, après plus de soixante ans de silence absolu sur cette morte, une image idéale s'est levée mystérieusement du mausolée de Charlottenbourg, et la reine seule est apparue, plus grande qu'elle ne fut jamais de son vivant.

Poètes, artistes, biographes, l'exaltant au rang des héros de l'histoire nationale, l'ont à l'envi célébrée, et d'innombrables œuvres, statues, portraits, médailles, estampes, odes et élégies, histoires savantes et notices populaires lui ont décerné les honneurs de l'apothéose (1). Ainsi glorifiée, elle a pénétré soudain si avant dans le cœur de la nation, elle y reçoit un culte si enthousiaste que, à n'en point douter, nous assistons là à l'éclosion d'une véritable légende.

Quelles causes assigner à cette tardive résurrection? Par quelles raisons l'âme de tout un peuple se reconnaît-elle aujourd'hui dans cette figure évoquée du passé? — C'est là ce que je voudrais étudier. L'heure n'est peut-être pas venue d'écrire l'histoire critique et détaillée de la reine Louise : les archives de Berlin gardent encore trop de secrets; mais, pour l'objet particulier que je me propose, la vérité générale importe seule et les documens à notre disposition suffisent à la dégager.

I.

C'est par sa beauté que la jeune princesse Louise de Mecklembourg-Strélitz, future reine de Prusse, se produisit pour la première fois sur la scène du monde, au mois de mars 1793. Elle venait d'arriver à Francfort. Malgré la tristesse des temps, la ville électorale était aussi animée qu'aux grands jours des couronne-

(1) Parmi les principales œuvres consacrées dans ces dernières années à Louise de Prusse, je citerai les beaux portraits de la reine et de ses deux fils par Steckfer (1886) et par Richter (1889), — le *Luisen-Denkmal* d'Encke érigé au Thiergarten en 1880, — l'histoire de *Luise, Königin von Preussen*, d'Adami (Berlin, 1876 et 1888) et, sous le même titre, celle de Kluckhohn (Berlin, 1876), — la correspondance de la reine dans les deux éditions d'Adolf Martin (Berlin, 1887) et de Braun (Berlin, 1888), enfin le recueil de poésies intitulé : *Die Königin Luise in der Dichtung*, de Belling. (Berlin, 1890.)

mens impériaux, car la coalition y avait rassemblé une foule de princes allemands, et la présence momentanée du roi de Prusse était l'occasion de fêtes brillantes. Un soir, au théâtre, on avait vu apparaître, dans la loge de la princesse douairière de Hesse-Darmstadt, une vision exquise de grâce féminine et de fraîcheur juvénile. Frédéric-Guillaume II, toujours amoureux ou prêt à l'être, malgré l'âge, n'avait eu de regards que pour elle, et, devant que la comédie fût terminée, avait prié qu'on la lui présentât. Elle s'était alors avancée avec une aisance si parfaite et un si charmant sourire qu'il avait été ravi et lui avait adressé mille complimens. Le prince royal, qui, derrière son père, assistait à la scène, était demeuré silencieux, à son habitude; mais son émotion avait été si profonde que, sur l'instant même, il s'était juré de n'avoir jamais d'autre femme que celle-là.

On sait ce que valent, pour l'ordinaire, de pareils sermens et ce qu'il en faut rabattre quand le trouble de la surprise s'est dissipé. Mais le charme qui s'exhalait de la princesse Louise était d'une essence rare; Goethe, qui la vit à cette époque, rapporte qu'elle était semblable à « une apparition divine, » et il assurait, vingt ans plus tard, que rien n'avait pu effacer l'impression qu'il avait alors ressentie devant elle. Et puis, le prince royal de Prusse était parfaitement capable d'engager ainsi toute sa vie sur un premier émoi. C'était une âme très simple, sensible et loyale. Loin de le dépraver, l'étrange éducation qu'il avait reçue au milieu des maîtresses de son père et dans le continuel scandale de la cour de Potsdam l'avait replié sur lui-même et lui avait inspiré de bonne heure, avec le goût de la solitude, l'horreur des plaisirs et de la vie extérieure. Ces sortes de natures, tout en dedans, se livrent peu et s'éprennent rarement; mais lorsque leur sympathie s'éveille, elles aiment avec plus de force que les autres et se donnent sans réserve.

Le cœur de la jeune princesse parla-t-il de même en cette circonstance et se porta-t-il d'un pareil élan vers le royal fiancé qui s'offrait si ingénument à elle? — Il est permis d'en douter. Si la nature avait donné au prince Frédéric-Guillaume les qualités sérieuses de l'âme et du sentiment, elle lui avait refusé le don qui les rend seul efficaces, la grâce : ni élégance dans la personne, ni agrément dans l'esprit; une pâle figure trop longue, des yeux sans éclat, où nulle pensée ne se reflétait, où jamais un sourire ne passait; des manières et une démarche toujours embarrassées, une parole hésitante; une timidité insurmontable avec les hommes, même avec ceux de son âge; une gaucherie ridicule avec les femmes.

Mais, à défaut du cœur, la raison parlait si haut que c'eût été

folie à la princesse Louise de ne pas l'entendre. Un mariage avec l'héritier présomptif du trône de Prusse était pour elle une fortune inespérée, car la maison de Mecklembourg-Strélitz, d'où elle sortait, était pauvre, et ne comptait guère dans le corps germanique. Ses sœurs aînées n'avaient trouvé mari qu'à grand'peine, et la médiocrité des alliances qu'elles avaient contractées rendait plus éclatante encore celle que la chance lui présentait.

Quinze jours après la première entrevue, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse et la princesse Louise de Mecklembourg-Strélitz étaient officiellement fiancés, et, six mois plus tard, mariés en grande pompe à Berlin.

La douce Marie Leczinska, transportée brusquement de la modeste maison de Wissembourg au palais de Versailles, ne dut pas être, j'imagine, plus étonnée ni plus dépaysée que la princesse Louise en arrivant à la cour de Frédéric-Guillaume II.

La société de Berlin traversait alors une profonde crise morale. Échappée à l'austère discipline du grand Frédéric, elle s'était ruée dans le plaisir, dans la licence effrénée. L'exemple partait de haut : le roi, veuf de Mlle de Voss, ne comptait pas moins de trois femmes vivantes, — la princesse Élisabeth de Brunswick, qu'il avait répudiée, la princesse Louise de Darmstadt, avec laquelle il avait divorcé, et Mlle Doenhof, qu'il avait épousée morganatiquement : il avait, de plus, une favorite en titre, Mme Rietz, sans compter les maîtresses éphémères.

De leur mieux les courtisans imitaient le maître. Partout le vice, la corruption et la vénalité s'étalaient sans pudeur. Le dérèglement des idées n'était pas moindre que le désordre des mœurs. C'était le temps où la littérature organisait « la lutte contre la morale conventionnelle » et proposait à l'homme, comme idéal, « le bonheur par l'amour, mais sans devoirs ; » — où le pasteur Schleiermacher prônait « le système des échanges, » afin de remédier aux unions mal assorties ; — où Frédéric Schlegel proclamait que « les mariages n'étaient, en général, que des concubinats, ou plutôt des essais provisoires du vrai mariage. »

Un tel milieu était plein de périls pour une princesse de dix-huit ans, déjà très femme par ses instincts et par la conscience de sa beauté, livrée à un époux timide et inexpérimenté. Elle risquait d'y corrompre sa loyale et généreuse nature et de s'y dépraver à jamais.

Et, de fait, peu s'en fallut qu'elle ne se perdît au premier écueil. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis le jour de son mariage qu'elle était compromise déjà par les assiduités de son cousin, le prince Louis-Ferdinand. Beau, élégant, d'un naturel chevaleresque et passionné, d'un charme exquis de manières et de parole, ce

prince était le héros de Berlin : l'armée le chérissait, les femmes l'adoraient, et sa vie était un continuel roman. Acquérir du prestige aux yeux d'une créature aussi candide que la princesse Louise, s'emparer d'une âme aussi neuve, n'était qu'un jeu pour ce grand séducteur.

Que se passa-t-il entre eux? — Probablement rien de plus qu'il ne s'était passé vingt ans auparavant, à Trianon, entre la Dauphine de France et le comte d'Artois. Toujours est-il que le prince royal, inquiété dans son bonheur, troublé dans sa confiance, arracha brusquement sa femme de Berlin et vint s'enfermer avec elle à Potsdam d'abord, puis plus loin, au château d'Oranienbourg, et bientôt dans une campagne plus reculée encore, à Paretz, sur la Havel, et de quatre ans on ne les vit plus, ni l'un ni l'autre, à la cour.

Cette longue retraite la sauva. Le genre de vie qu'elle mena durant ces quatre années, dans la société de son indolent époux, d'un aide de camp taciturne et d'une vieille dame d'honneur, n'était pas, sans doute, celui qui convenait le mieux pour développer son esprit, pour former son jugement, pour l'initier aux affaires publiques, pour l'instruire, en un mot, dans le grand rôle de souveraine, tel qu'une Marie-Thérèse ou une Catherine II l'ont compris; mais il la disposait admirablement à la mission spéciale où elle était, dès ce jour, destinée.

Soustraite au commerce du monde, elle prit l'habitude de vivre sur soi-même, d'écouter son âme et de suivre ses pensées.

Elle lisait beaucoup : des romans, de la poésie, de l'histoire, mais au hasard, sans méthode, sans guide, sans personne avec qui échanger ses idées, car son époux n'ouvrait jamais un livre, ne parlait que d'économie rurale, passait le jour à pêcher à la ligne ou à tirer le lièvre et le reste du temps à jouer aux échecs. La promenade était, après la lecture, son occupation favorite; elle y trouvait un charme toujours nouveau, car elle avait le goût de la rêverie, un sentiment vif et délicat de la nature, et son âme, avide d'émotions, prête à s'épanouir, s'ouvrait d'elle-même à la poésie des choses qui l'entouraient. Enfin, aux heures de mélancolie, durant les après-midi brumeuses d'automne, pendant les sombres journées des hivers de Brandebourg, la musique, qu'elle aimait passionnément, lui était une précieuse ressource.

Ainsi se préparèrent en elle, à son insu, par le seul effet du recueillement où elle vivait, les qualités morales par lesquelles elle devait marquer sa trace dans le monde et accomplir son œuvre; ainsi s'entretint au fond de son cœur une certaine flamme qu'elle avait reçue en naissant, que le milieu délétère de la société de Berlin eût certainement étouffée et que, plus tard, les orages de sa vie auraient attisée en vain, car le feu sacré qu'on laisse éteindre ne se rallume jamais.

Quand, le 16 novembre 1797, la mort de Frédéric-Guillaume II la rappela à Berlin, elle changea de cadre, mais non d'existence. Frédéric-Guillaume III, à peine couronné, entendit continuer sur le trône la vie simple, retirée et bourgeoise qu'il menait à Paretz. Du jour au lendemain, le ton, le train, l'étiquette même de la cour, furent transformés : plus de fêtes, plus de spectacles, plus de jeu, plus de soupers, trêve d'intrigues féminines et de scandales amoureux; une véritable révolution.

La reine reprit, presque aux mêmes heures, ses occupations d'autrefois : elle recevait fort peu de monde, se retirait à la campagne dès la venue de la belle saison et demeurait absolument étrangère aux affaires de l'État, dont le roi ne l'entretenait jamais.

Mais si son rôle était nul dans le gouvernement de l'État, son action, — une action latente et inconsciente, — commençait à s'exercer autour d'elle, et déjà le prestige de sa royauté idéale était fondé.

Elle était revenue de Paretz plus belle et plus séduisante encore. Sous l'influence de la maternité (elle avait deux fils), ses formes s'étaient développées. Sa physionomie, un peu indécise auparavant, avait pris une expression définitive; sa voix même, dont le timbre argentin était un peu frêle, avait acquis une sonorité plus chaude et des inflexions plus caressantes; tout son être s'était épanoui, tout son charme était sorti, et maintenant elle était vraiment femme, dans la pleine possession de sa beauté. Ceux qui la virent à cette époque sont unanimes dans leur enthousiasme. Si le témoignage des poètes reçus à Potsdam, de Hiller, de Richter, de Schiller même, pouvait paraître suspect de courtoisie, celui d'un étranger aussi sincère et judicieux que le comte de Ségur est digne de foi : « L'un des souvenirs qui me restent de mon voyage à Berlin, écrit-il dans ses *Mémoires,* est l'admiration que m'inspira la belle et spirituelle reine de Prusse dans une audience où, grâce aux impressions laissées par mon père, j'eus l'honneur d'être admis seul en sa présence. Il me semble voir encore cette princesse à demi couchée sur un riche sofa; un trépied d'or était près d'elle; un voile de pourpre oriental recouvrait légèrement et laissait apercevoir sa taille élégante et gracieuse. Il y avait dans le son de sa voix une douceur si harmonieuse, dans ses paroles une séduction si aimable et si touchante, dans son attitude tant de charme et de majesté, que, interdit pendant quelques instans, je me crus en présence de l'une de ces apparitions dont les récits fabuleux des temps antiques nous ont retracé l'image enchanteresse (1). »

(1) Comte de Ségur. *Histoire et Mémoires,* II, 210. Année 1803.

C'est aux heures sereines de l'année que la nature produit sa plus belle floraison : c'étaient en effet des heures sereines que traversait l'épouse de Frédéric-Guillaume III, et qui étaient d'autant plus douces à vivre qu'au milieu des tempêtes déchaînées sur l'Europe, la Prusse, depuis dix ans, était seule à jouir de la paix.

II.

Dans cette atmosphère tranquille, la nouvelle de la violation du territoire prussien d'Anspach par l'armée française en marche sur Ulm avait éclaté soudain comme un coup de foudre dans un ciel sans nuages. L'émotion extraordinaire que cet incident produisit à Berlin, la colère du roi, la stupeur des ministres, la fureur de l'armée, la passion subite qui s'empara des esprits les plus modérés, retentirent profondément au cœur de la reine. Elle sentit avec une vivacité extrême l'affront qui venait d'être infligé à sa couronne, et elle applaudit avec enthousiasme aux mesures militaires que Frédéric-Guillaume ordonna sur-le-champ pour la réparation de son honneur et la défense de ses États.

Mais quand, la première heure passée, le roi, effrayé lui-même des résolutions hardies qu'il avait osé prendre, chercha par tous moyens à en atténuer l'effet ou à en éluder les conséquences, elle fut aussi troublée et perplexe que lui; elle le suivit dans toutes les contradictions politiques où il se laissa entraîner; elle ne sut ni le fortifier ni l'éclairer, parce qu'il n'y avait encore dans cette jeune femme ni la raison d'une conseillère ni l'âme d'une inspiratrice.

Pourtant c'était beaucoup déjà que son regard eût dépassé le cercle des intérêts et des affections personnelles où elle avait vécu jusqu'à ce jour, qu'elle eût respiré un air plus vif, chargé de senteurs généreuses, et qu'elle eût tressailli au souffle d'une grande idée.

Un événement survint alors qui, achevant ce premier éveil intérieur, amena chez la reine une crise décisive.

Le 25 octobre 1805, le tsar Alexandre arrivait à Berlin : avant de rejoindre son armée en Autriche, il voulait tenter un dernier effort pour arracher le roi de Prusse à l'inaction et le gagner à la cause des coalisés.

Cette visite inattendue avait jeté Frédéric-Guillaume dans un grand trouble. En quinze jours, son violent courroux contre Napoléon était tombé. La prise d'Ulm et la course victorieuse des Français sur le Danube lui avaient donné à réfléchir; les imprudences de sa conduite et de son langage dans l'affaire d'Anspach lui apparaissaient dans toute leur gravité : la démarche du tsar allait maintenant le compromettre sans retour. N'osant ni accepter ni décliner l'alliance qui se présentait à lui, également effrayé des

conséquences de l'un et l'autre parti, il cherchait à différer au moins l'instant des explications et des responsabilités. Il promenait l'empereur Alexandre de Berlin à Potsdam et de Potsdam à Berlin, le comblait d'honneurs et de fêtes, mais éludait si habilement les confidences, trouvait tant de prétextes à esquiver les *a parte* et se rendait si insaisissable à son hôte, que celui-ci, cinq jours après son arrivée, n'avait pu s'ouvrir encore de l'important objet de son voyage. Et cependant le temps pressait, chaque heure qui s'écoulait marquait un nouveau pas de Napoléon vers Vienne, aggravait le péril de la monarchie autrichienne et exposait à un désastre les armées russes déjà postées sur l'Inn.

Enfin, le 30 octobre, Frédéric-Guillaume, à bout de subterfuges, pressé de toutes parts, avait dû se rendre.

L'histoire n'est plus à faire de ce qui se passa alors entre les deux souverains, de la résistance désespérée du roi aux supplications d'Alexandre, de sa résignation finale au fatal traité de Potsdam qui assurait pour un avenir prochain le concours de la Prusse à la coalition.

De toutes les instances qui agirent alors sur le roi, les plus pressantes, peut-être les seules efficaces, furent celles de la reine.

Quelques jours de présence, quelques heures d'entretien avaient suffi au tsar pour prendre sur elle un empire absolu.

Peu d'hommes, certes, étaient plus captivans qu'Alexandre : jeune, beau, d'une élégance supérieure, doué d'une ardente faculté d'aimer que de grandes amours avaient encore développée, il possédait au plus haut degré la séduction de parole et de manières naturelle aux Slaves. Il y avait en outre dans sa personne un mélange singulier de sincérité et d'artifice, de grandeur vraie et de majesté affectée, — une bizarre combinaison de héros et d'acteur très propre à frapper l'imagination des femmes. Tel il avait charmé déjà la reine Louise lorsque, trois ans auparavant, il était venu saluer Frédéric-Guillaume III à Memel. Et depuis lors, le souvenir de cette visite, courte comme une apparition, avait entretenu en elle un sentiment incertain, voilé, furtif.

Ce serait pourtant une erreur grossière et d'un esprit bien superficiel d'attribuer à des causes aussi médiocres et banales l'influence extraordinaire que le tsar exerça soudain sur elle en la revoyant à Berlin. Quoi qu'on ait pu rapporter du manège amoureux où, pour la conquérir, il déploya toutes ses grâces, c'est par des voies moins vulgaires qu'il pénétra dans son âme. Le secret du succès d'Alexandre fut d'avoir aperçu cette vérité morale observée si finement par Mme de Staël : « Les femmes allemandes font de la coquetterie avec de l'enthousiasme, comme on en fait en France avec de l'esprit et de la plaisanterie. »

Dans leurs longs tête-à-tête, que le roi se gardait bien de troubler, il lui parla un langage si grand, si noble et si exalté, il excita en elle de si beaux transports, qu'il lui apparut comme un demi-dieu supérieur à tous les hommes et digne de leur commander, et qu'elle crut avoir devant les yeux le type idéal du souverain. Ce fut une révélation. Elle n'avait trouvé jusqu'alors en Frédéric-Guillaume que les qualités moyennes de l'administrateur et les vertus bourgeoises de l'époux; elle apprenait maintenant qu'il est pour les chefs de peuples des marques particulières d'élection; que l'héroïsme, l'amour de la gloire, l'orgueil chevaleresque, l'ascendant moral, la passion entraînante sont leurs attributs naturels. Paré de ces dons prestigieux, l'empereur Alexandre allait au-devant du beau rêve qu'elle portait en son âme. Aussi, le vrai sentiment qu'elle lui voua fut-il celui de l'admiration, d'une admiration où sans doute il entrait aussi quelque tendresse, — car chez une nature sensible les fibres profondes se tiennent entre elles, et quand l'une est vivement touchée toutes résonnent, — mais où l'esprit et l'imagination eurent toujours plus de part que le cœur.

Le tsar, désormais, pouvait poursuivre son voyage, il laissait derrière lui une alliée éprise et fidèle, pénétrée de cette reconnaissance instinctive que, selon le mot de Goethe, on garde toujours à ceux en qui l'on s'est pour la première fois clairement réfléchi.

Ses adieux furent un coup de maître. Il devait quitter Potsdam le 4 novembre à minuit. Au moment de prendre congé de ses hôtes, il exprima le désir d'aller s'agenouiller au tombeau de Frédéric II. Il fallut en toute hâte faire ouvrir la petite église de la garnison où reposent ces restes illustres. A la pâle lueur de quelques torches, le tsar, Frédéric-Guillaume et la reine descendirent dans la crypte funèbre. La majesté du lieu, la gravité des circonstances, l'heure, les ombres, les flambeaux, tout contribuait à rendre saisissante et solennelle cette visite aux mânes de Frédéric. Soudain, comme entraîné par l'émotion, l'empereur Alexandre se jeta sur le sarcophage, le baisa avec ferveur; puis, se relevant vers le roi et la reine, leur fit, en les embrassant, serment d'une éternelle amitié. Sa berline de voyage l'attendait au portail de l'église : il y monta précipitamment et partit au grand trot de ses six chevaux, impatient d'aller accomplir les destinées qui l'attendaient en Autriche.

Dès lors, la reine Louise fut transformée. De paisible et quelque peu indolente qu'elle était auparavant, elle se montra soudain ardente et belliqueuse, sa réserve habituelle disparut; ses discours s'exaltèrent, une flamme plus chaude brillait dans ses yeux : comme une femme que la passion a visitée, elle semblait vivre d'une vie nouvelle et supérieure.

L'étonnement était général de la voir ainsi : « La reine, écrivait

le ministre de France, n'est pas reconnaissable depuis la visite de l'empereur Alexandre. »

Austerlitz la surprit dans cet élan d'enthousiasme. Elle en fut sur le coup plus déçue encore qu'affligée, tant elle croyait son héros invincible ; mais elle se ressaisit aussitôt et, dans la stupeur profonde où le roi, les ministres, toute la cour, restaient plongés, elle fut la première à recouvrer ses esprits. — La guerre à la France, la guerre immédiate lui apparut comme une évidente et impérieuse nécessité.

Une seule idée, au contraire, se faisait jour dans l'âme terrifiée de Frédéric-Guillaume, c'est que le désastre des Russes était pour lui un dernier avertissement de la fortune.

La crise qui survint alors accentua encore le désaccord des deux époux et fit ressortir toute l'opposition de leurs natures morales. Dans les derniers jours de novembre, M. d'Haugwitz avait été dépêché de Berlin vers Napoléon pour lui imposer la médiation prévue par le traité de Potsdam et le forcer à la paix. Avant même que l'envoyé prussien eût exhibé ses lettres de créance, la journée du 2 décembre avait changé la face de l'Europe, et, les rôles étant subitement renversés, celui qui était venu pour faire la loi avait dû la subir. Le 15 décembre 1805, — jour même où Frédéric-Guillaume avait promis aux coalisés de se joindre à eux si Napoléon ne consentait à mettre bas les armes, M. d'Haugwitz avait été contraint de signer sur l'heure à Schœnbrunn un traité qui, au prix du Hanovre, faisait de la Prusse l'alliée de la France.

Le premier mouvement de Frédéric-Guillaume en prenant connaissance des étranges engagemens souscrits par son ministre avait été de se révolter : il ne pouvait admettre qu'on disposât ainsi de lui sans façon, ni qu'on lui dictât ainsi ses alliances. Et, comme il n'avait pas la conscience facile de Frédéric II, comme il prétendait au contraire apporter dans la politique les scrupules les plus délicats de la morale privée, il s'indignait qu'on eût osé lui jeter pour gage de sa défection la plus riche dépouille de la coalition, le patrimoine même des rois d'Angleterre, l'électorat de Hanovre.

Mais, repousser le traité qu'on lui apportait, c'était la guerre. Or, la guerre lui inspirait une répugnance invincible, non qu'il fût lâche et incapable de courage personnel, mais parce que toute responsabilité l'effrayait, parce qu'il se sentait impropre à l'action militaire, parce qu'enfin le souvenir des maux dont il avait été le témoin pendant la campagne de 92 hantait toujours son imagination. Éperdu, il tenait conseils sur conseils, flottait entre tous les avis, se lamentait désespérément, puis peu à peu, les jours se succédant, il se faisait à l'idée de ratifier au moins en principe le pacte de sa servitude.

Quand la reine le vit prêt à s'humilier, elle fut remplie de douleur. Laissant à M. de Hardenberg et aux autres adversaires de M. d'Haugwitz le soin d'invoquer les raisons politiques qui pouvaient militer encore en faveur d'une rupture avec la France, elle fit aux sentimens du roi un appel passionné : elle le suppliait de repousser avec éclat le don du Hanovre comme un présent ignominieux et perfide, de se rappeler la parole d'amitié et de fidélité qu'il avait jurée au tsar, de placer au-dessus de toute considération le souci de sa dignité et l'honneur de sa couronne. Ou bien, trahissant le secret de son rêve intime, elle cherchait à le tenter par de brillantes perspectives : « C'était peut-être à lui, disait-elle, qu'était réservée la gloire de vaincre Napoléon ; il fallait peut-être un héritier du grand Frédéric pour terrasser celui à qui nul encore n'avait pu résister sur les champs de bataille de l'Europe. » Et, comme il demeurait inerte à ces discours, elle lui reprochait amèrement son apathie, s'oubliant jusqu'à lui dire que l'armée douterait de son courage s'il tardait plus longtemps à tirer l'épée.

Mais, lorsque le roi se fut définitivement résigné aux faits accomplis, lorsque le traité de Schœnbrunn modifié, ou plutôt aggravé à Paris, porta ses premières conséquences, lorsqu'il fallut s'excuser aux yeux de l'Europe d'envahir le Hanovre, courber la tête devant les invectives de l'Angleterre, et, comble de honte, subir pour prix d'un tel abaissement les dédains et les affronts de Napoléon, la généreuse nature de la reine Louise se révolta, et la passion qui depuis deux mois couvait en elle éclata tout entière.

Il y eut alors à la cour de Berlin un vrai parti de guerre, parce qu'il ne manquait plus qu'une âme pour unir en un parti tous ceux qui souffraient de l'attitude pusillanime du roi et réclamaient un politique plus digne et plus énergique. On se réunissait presque chaque soir dans le salon de la reine. Là, venaient le prince Louis-Ferdinand, rentré en faveur depuis les derniers événemens, et sa sœur la princesse Radziwill, d'un naturel non moins chevaleresque et passionné, la jeune et belle princesse Guillaume de Prusse, que ses admirateurs surnommaient la « Velléda germanique, » le prince de Hohenlohe, le baron de Hardenberg, le baron de Stein, le général Rüchel, le général Blücher. Et tous, s'exaltant à l'envi, déclamaient contre le « César d'aventure » que les Français s'étaient donné pour maître, contre ses rapts odieux, contre le scandale de son titre impérial, contre le péril croissant de ses ambitions, ou changeant de ton, raillaient sans pitié les façons de parvenu de ce « brigand couronné, » les mœurs de sa famille, la tenue de sa cour, et les prétentions de sa noblesse improvisée.

En vain, le roi, qui fuyait ces réunions, reprochait-il à la reine de

tolérer autour d'elle un pareil langage : elle se disait fière de l'inspirer, et, loin de se calmer, elle l'encouragea de plus belle.

Bientôt, sous son influence, les têtes se montèrent à un tel degré d'excitation, qu'un soir, au sortir du palais, une troupe de jeunes officiers de la garde alla sous les fenêtres de M. d'Haugwitz insulter ce ministre, auteur de l'alliance française, et briser à coups de pierre les vitres de son hôtel.

Dans la crise que traversait la Prusse, le personnage de la reine sortait ainsi de l'ombre où il s'était complu jusqu'alors et passait peu à peu au premier plan. — Toutefois, son rôle dans le prologue du drame qui se préparait n'était nullement celui d'une femme politique au sens habituel du mot, car, outre qu'elle n'avait ni l'esprit d'autorité ni le génie de l'intrigue et de l'action, elle restait comme par le passé à l'écart des conseils du cabinet et se souciait peu du détail des affaires diplomatiques et militaires. Mais elle traduisait avec une vivacité extraordinaire le sentiment de malaise et d'humiliation qui commençait à se répandre par toute la Prusse, et prêtait une voix expressive aux protestations confuses encore de la conscience nationale.

C'est précisément la simplicité de ce rôle, où elle mit toute son âme, qui allait faire son succès auprès des masses.

L'armée, la première, la comprit et lui fit ovation. C'était l'armée, en effet, qui souffrait le plus de l'état des choses. Entourée de belligérans, seule en Europe, depuis 1795, elle n'était pas sortie de ses casernes; elle avait assisté, spectatrice impassible, à dix années de luttes héroïques telles que le monde n'en avait jamais vu ; le souvenir de ses gloires passées lui rendait l'inaction insupportable ; l'attitude timorée de son roi l'humiliait : à tout prix, elle voulait se battre.

La première manifestation de ses sentimens pour sa souveraine fit grand éclat. Le 5 mars 1806, en pleine revue, le comte de Kalkreuth, qui commandait les dragons d'Anspach, sollicita du roi la faveur pour son régiment de porter désormais le nom de la reine. Présentée ainsi publiquement, cette demande plaçait Frédéric-Guillaume dans un singulier embarras : il avait le sens trop droit pour ne pas prévoir les conséquences d'un assentiment, mais de quel prétexte eût-il couvert un refus? Même au point de vue de la stricte discipline, la requête qu'on lui adressait était correcte, car le régiment d'Anspach avait reçu du grand Frédéric, en récompense de ses exploits pendant la guerre de sept ans, le privilège d'exprimer directement ses désirs ou ses doléances au roi, sans passer par la voie hiérarchique des inspecteurs généraux et du ministre de la guerre. Il octroya donc, et de mauvaise grâce, ce que dans son for intérieur il eût voulu décliner.

L'effet de cette mesure fut considérable. Elle créa subitement à la reine une popularité immense parmi les officiers comme parmi les soldats, et son nom, à peine connu la veille, fut acclamé aussitôt dans tous les corps de troupe et dans toutes les garnisons. D'instinct et spontanément, l'armée, saluant en elle un nouveau chef, se plut à incarner dans cette jeune femme les idées d'honneur militaire et d'orgueil national que, jusqu'au règne actuel, les rois de Prusse avaient si hautement personnifiées.

Heureuse de se sentir comprise, devinée plutôt, par la portion qu'elle considérait comme la plus noble de son peuple, elle ne connut plus de mesure dans l'expression de ses sentimens contre la France. En présence du roi atterré, elle accusait les ministres de réduire la Prusse à la honte, et prêchait ouvertement la guerre à Napoléon.

L'adversaire qu'elle provoquait aussi audacieusement n'était pas homme à tolérer qu'un roi qui se disait encore son ami et qu'il s'était lié par des traités formels, laissât tenir auprès de lui un pareil langage.

Vers les premiers jours de juin 1806, l'orage qui menaçait depuis si longtemps semblait donc sur le point d'éclater, tout faisait présager la guerre et chacun s'y disposait, quand Frédéric-Guillaume, se ressaisissant à l'approche du péril dans un de ces mouvemens subits de volonté dont les natures les plus faibles sont capables par accès, fit connaître à tous par un exemple éclatant qu'il était seul maître et juge des destinées de son peuple et que nul, si haut placé qu'il fût, n'avait droit de contrecarrer sa politique : il donna ordre à la reine de quitter Berlin et d'aller attendre aux eaux de Pyrmont que l'agitation dont elle était cause se fût apaisée. Le soin de sa santé servit de prétexte à cet exil momentané ; mais nul n'en fut dupe, car on sut aussitôt qu'avant de s'éloigner, elle avait dû faire acte de soumission, recevoir en faveur le ministre d'Haugwitz qu'elle avait si vivement attaqué, convenir de ses torts envers lui et promettre au roi de ne plus retomber à l'avenir dans les mêmes fautes.

Quand elle ne fut plus là, un grand silence se fit à la cour, une grande accalmie dans les esprits. Et, pendant quelques semaines, on put croire que le fléau de la guerre serait détourné de la Prusse.

Mais les causes d'un conflit avec la France étaient depuis si longtemps posées, tant d'événemens et de malentendus les avaient renforcées depuis un an, qu'il ne dépendait plus d'aucune volonté particulière d'en arrêter les effets : les nécessités supérieures qui tôt ou tard dominent l'action des individus entraient en jeu.

Lorsque, dans les premiers jours du mois d'août, la reine revint de Pyrmont, la rupture était virtuellement accomplie entre le roi Frédéric-Guillaume et l'empereur Napoléon. Si l'on négociait en-

core, on en était à la dernière phase de la procédure diplomatique et déjà les armées rivales se rapprochaient du pays de Thuringe. Un enthousiasme extraordinaire accueillit la souveraine. Comme si on n'eût attendu qu'elle, les manifestations publiques prirent, dès son retour, un caractère plus grave. Des bandes parcouraient les rues en proférant des cris de guerre; des scènes tumultueuses se produisaient chaque soir au théâtre où l'on jouait *le Camp de Wallenstein*, de Schiller; des officiers allaient aiguiser leurs épées sur le perron de la Légation de France : un esprit de vertige et d'erreur entraînait d'un mouvement irrésistible toute la Prusse à la ruine.

Le jour où, vêtue aux couleurs des dragons d'Anspach, la reine Louise traversa la ville en tête de son régiment qui se rendait aux frontières, sa vue excita un véritable délire : on l'applaudissait, on l'acclamait, tous les cœurs battaient à l'unisson du sien, tant son visage radieux respirait la confiance et promettait le succès.

A cette heure-là, c'était elle, aux yeux de tous, la vraie souveraine. Elle seule, à cette heure, représentait son peuple dans le grand drame historique où s'allait jouer la fortune de la Prusse, tandis qu'à ses côtés Frédéric-Guillaume, atterré, comme écrasé par la fatalité, muet et blême, ne semblait qu'un fantôme de roi.

III.

Le 21 septembre, la reine quittait de nouveau Berlin, mais rayonnante de joie cette fois : elle accompagnait son époux à Naumbourg, sur la Saale, où l'armée était concentrée déjà sous les ordres du duc de Brunswick.

Son départ avait rencontré auprès des conseillers du roi une vive opposition. Inquiets de voir se continuer devant l'ennemi les intrigues des coteries de la cour, ils représentaient que la place d'une femme n'était pas dans un quartier-général, ils disaient que la présence de la reine au milieu des troupes serait une gêne pendant les marches et les étapes, un grave embarras les jours de bataille, un souci terrible en cas de malheur. Peut-être la reine se fût-elle rendue à ces objections si son vœu le plus ardent n'eût été précisément conforme au désir secret du roi. Depuis que la guerre était déclarée, Frédéric-Guillaume était, en effet, profondément abattu, et l'idée de se séparer de la reine en un pareil moment, la crainte de tout perdre en la perdant aggravaient son état moral. Loin donc de la dissuader, il lui avait laissé entendre qu'un précieux appui lui manquerait si elle ne restait auprès de lui; et, fière de cette marque de confiance, elle l'avait aussitôt suivi.

Un singulier état d'esprit régnait dans l'armée lorsque le roi et

la reine parvinrent à Naumbourg. On n'avait pas encore affronté ni même aperçu l'ennemi, et pourtant la confusion était déjà dans les états-majors et le découragement dans les troupes.

L'arrivée de Frédéric-Guillaume n'était guère faite pour remédier à ces dispositions morales. L'ignorance où l'on était encore de la marche des Français et du point où il les fallait attendre lui causa tout d'abord une inquiétude extrême.

Il passait des journées entières, — des journées dont chaque minute était précieuse, — à tenir conseil, remettait vingt fois en délibération les mesures les plus urgentes, n'osait prendre parti ni pour la tactique d'expectative proposée par le duc de Brunswick, ni pour la marche en avant réclamée par le prince de Hohenlohe, opposait à chaque avis nouveau une objection nouvelle, ne tranchait rien, mais contrariait tout et paralysait ainsi l'attaque aussi bien que la défense. Ou bien, hors du conseil de guerre, se retrouvant avec ses ministres civils qu'il avait emmenés, il se demandait si l'attente d'une dernière offre d'arrangement n'était pas l'explication de la lenteur inaccoutumée de Napoléon à engager les opérations, et il cherchait encore à entamer des pourparlers diplomatiques.

Mais quand le malheureux combat de Saalfeld, où le prince Louis-Ferdinand trouva la mort, l'eut définitivement éclairé sur les véritables intentions de son adversaire, sur l'irrémédiable nécessité, sur la pressante et terrible réalité de la guerre, il tomba anéanti, dans une prostration d'où ni ses généraux, ni ses conseillers favoris ne pouvaient le tirer.

A cette heure où les plus graves décisions s'imposaient, où l'armée affolée par la soudaineté d'un premier échec cherchait autour d'elle à qui se rallier, il restait enfermé dans le château de Weimar, condamnant sa porte, en proie à la plus morne douleur et aux plus sombres pressentimens.

Alors ce fut la reine qui sortit et se montra aux troupes. Sur les routes, à travers les bivouacs et les cantonnemens, du plus loin qu'on apercevait sa robe blanche, on l'acclamait. Souriante encore dans sa fière beauté, relevant d'un mot, d'un geste heureux les esprits abattus, inspirant à tous une confiance qui déjà n'était plus dans son cœur, elle passait, et quelque chose de l'âme de la patrie semblait passer avec elle. Cette noble figure de femme attirait ainsi sur elle les regards que son triste époux aurait mal soutenus et sauvegardait en les personnifiant les traditions militaires de la maison royale de Prusse.

Cependant, l'heure critique approchait. Le 12 octobre, au soir, alors qu'on croyait encore avoir les Français au loin devant soi, on apprit soudain à Weimar qu'ils étaient maîtres déjà du cours de la Saale bien au-delà et en arrière des lignes prussiennes et que le

lendemain peut-être on serait coupé de la retraite sur l'Elbe. Après toute une nuit et toute une matinée perdues en hésitations, le roi se mit en marche avec le duc de Brunswick vers Auerstædt, laissant le prince de Hohenlohe à Iéna.

La reine, accompagnée de sa grande-maîtresse et de deux demoiselles d'honneur, sortit de Weimar en berline, à trois heures de l'après-midi. Deux heures plus tard, près du petit village d'Eckartsberg, un aide-de-camp, accourant à bride abattue, se jeta à la tête des chevaux de la voiture royale. Au nom du roi, il conjurait la reine de ne pas aller plus avant : la cavalerie française parcourait la vallée à deux lieues de là, et des masses ennemies se détachaient au loin.

Force lui fut de rebrousser chemin et de retourner à Weimar. Tout le long de la route, les troupes qu'elle croisait, comprenant à son retour qu'elles allaient enfin se battre, la saluaient et l'invoquaient avec le même enthousiasme que les jours précédens lorsqu'elle visitait leurs cantonnemens ; mais c'était elle maintenant qui avait le plus besoin d'être soutenue et réconfortée, car la pensée de la bataille où se précipitait cette masse humaine, la conscience de sa propre responsabilité dans la lutte où elle avait engagé son pays, le sentiment des périls qu'allait courir son époux et que seule elle ne partagerait pas, lui remplissaient l'âme de tristesse.

A Weimar, où elle ne parvint que tard dans la soirée, un souci plus grave l'attendait. On venait d'y recevoir du prince de Hohenlohe, qui avait pris position en arrière d'Iéna, les plus inquiétantes nouvelles. Or six lieues à peine séparent Iéna de Weimar, et le séjour de cette dernière ville n'offrait plus aucune sécurité. Avec une énergie et une franchise qu'autorisait son ancien dévoûment, le général Rüchel lui représenta qu'elle devait partir pour Berlin et sur l'heure, qu'en demeurant plus longtemps à Weimar elle courait le risque d'être surprise et enlevée par les Français, et que, d'ailleurs, son salut importait maintenant au sort de l'État, car s'il arrivait malheur au roi dans le combat, ce serait à elle de le remplacer.

Après une longue lutte, elle se rendit à ces vives instances. La nuit se passa à lui chercher des chevaux pour la route, tout ce qui était en état de porter harnais ayant été requis et emmené par le train de l'armée, et à lui tracer un itinéraire détourné par Göttingen et Brunswick, la voie directe par Halle et Wittenberg étant déjà coupée.

Le 14 octobre, à cinq heures du matin, elle monta dans sa berline. Un escadron de cuirassiers avait mission de l'escorter jusqu'à ce qu'elle fût hors de la zone des opérations, à l'abri des atteintes de la cavalerie française qui poussait dans tous les sens des pointes hardies.

L'aube de cette journée d'automne était glaciale et blafarde. Un brouillard épais flottait sur la campagne, enveloppant toutes choses

comme d'un linceul de tristesse, et de gros nuages voilant le soleil couraient sur le ciel.

Malgré le mauvais état des chemins défoncés par les dernières pluies et par le passage de l'artillerie, la voiture de la reine allait d'un train rapide vers Erfurth quand tout à coup un essieu se rompit. Tandis qu'on tâchait à réparer l'accident, un bruit sourd se fit entendre, du côté d'où l'on venait, suivi aussitôt de longues et violentes détonations. La bataille d'Iéna s'engageait. Il n'y avait plus une minute à perdre. On laissa là la berline brisée, on fit monter la reine dans la calèche découverte où étaient déjà ses deux demoiselles d'honneur, et, grand trot, on continua la route.

On marcha ainsi tout le jour en côtoyant la forêt de Thuringe, pour ne s'arrêter qu'à la nuit, à Heiligenstadt au pied du Hartz. Depuis Weimar on avait parcouru plus de trente-cinq lieues. Le lendemain, dès la première heure, il fallut repartir, et l'on parvint le soir à Brunswick, capitale du duché. En même temps que la reine, un courrier y arrivait d'Auerstædt. Parti la veille dans l'après-midi, il avait passé par des chemins de traverse pour annoncer à la cour ducale que le duc de Brunswick était mortellement blessé ; il ajoutait que le maréchal de Mollendorf avait été aussi frappé à mort, qu'un grand nombre d'officiers et des milliers d'hommes étaient tombés depuis le matin sur le champ de bataille, que le roi avait eu deux chevaux tués sous lui et que, à l'heure où on l'avait expédié du quartier-général, toute la cavalerie se massait pour tenter un suprême effort.

Sous le coup de ces désolantes nouvelles qui lui rendaient l'incertitude plus cruelle, la reine reprit immédiatement la route de Berlin. Blottie au fond de sa voiture, tremblante de froid et d'angoisse, silencieuse, elle se laissait aller aux plus sombres pressentimens quand, le quatrième jour du voyage, aux environs de Tangermünde, dans le Brandebourg, un officier envoyé au-devant d'elle lui remit une lettre écrite le 14 octobre au soir par le colonel de Kleist, aide-de-camp général du roi. Elle y lut ces seuls mots : « Le roi est vivant, la bataille est perdue. » — « Où est le roi, où est l'armée ? s'écria-t-elle aussitôt. — Le roi, répondit l'officier, je ne sais ; l'armée, elle n'existe plus. »

La panique régnait à Berlin le soir où elle y arriva, car on connaissait depuis la veille le double désastre d'Iéna et d'Auerstædt. Et même, dans la crainte où l'on était de voir apparaître les Français aux portes de la ville, on avait emmené à Schwedt sur l'Oder les enfans royaux. Brisée de douleur et de fatigue, la malheureuse reine repartit dès le lendemain matin pour les rejoindre.

L'ennemi s'avançant à marches forcées, Schwedt déjà n'était

plus une retraite assez sûre. Il fallut chercher refuge à Stettin d'abord, puis à Cüstrin.

Frédéric-Guillaume venait d'y entrer dans le triste appareil d'un roi fugitif.

On était au 21 octobre. Donc, depuis que sur la route de Weimar ils s'étaient séparés, neuf jours à peine s'étaient écoulés, et tout n'était plus que ruine autour d'eux; plus d'armée, la capitale abandonnée, la moitié du royaume envahi, les plus belles forteresses investies ou enlevées; neuf jours avaient suffi pour que l'œuvre du grand Frédéric s'effondrât jusqu'à la base.

Le roi était anéanti. Là-bas, à Auerstædt, dans l'atmosphère stimulante de la bataille, il s'était comporté avec vaillance : à l'heure où la fortune l'abandonnait, il avait en vain cherché la mort. Par deux fois, il avait conduit à la charge le régiment des dragons de la reine, et chaque fois un cheval était tombé sous lui; mais la défaite, — la course affolée au milieu des soldats jetant leurs armes, invectivant leurs officiers, l'insultant lui-même, — le contact, jour et nuit, de tout ce qu'il y a de misère et de lâcheté humaines dans une armée en déroute, — puis cette traversée furtive de sa capitale, — et la fuite reprise pour s'arrêter, Dieu savait où ! — c'était trop d'émotions pour un caractère aussi faible. Il voulait la paix à tout prix, implorait de Napoléon au moins un armistice, promettait de contremander l'arrivée imminente des Russes ses alliés, s'humiliait devant son vainqueur et offrait de se lier à lui « par une inaltérable intimité. »

Il était urgent pour l'honneur de la monarchie prussienne que la reine reprît place aux côtés de son époux. Quand tout le monde autour d'elle désespérait, quand les ministres aussi abattus que leur souverain ne parlaient que de traiter, quand des généraux comme le prince de Hohenlohe et Blücher capitulaient avec les derniers débris de l'armée, quand des garnisons entières mettaient bas les armes sans combat, quand Spandau, Hameln, Nieubourg, Plassenbourg, Stettin, Cüstrin, Magdebourg, toutes les places fortes saisies d'un même vertige, ouvraient leurs portes à la première sommation, quand tout ressort semblait brisé dans le cœur des hommes, la reine seule se dressait fière, inébranlable, et prêchait la résistance à outrance. On lui reprochait en vain d'être plus insensée encore qu'au mois de septembre quand elle avait fait déclarer la guerre, car ce qui était inopportun dans ce temps-là était devenu impossible aujourd'hui; elle se révoltait contre l'évidence des faits au nom d'une vérité supérieure dont elle prétendait avoir en elle l'éclatante révélation.

Elle apportait à la défense de ses idées une telle opiniâtreté, une foi si ardente, et les personnages qui l'entouraient étaient si

peu maîtres de leurs pensées, si troublés dans leurs desseins, qu'elle finit par leur imposer sa volonté. Ce fut un éclair de joie pour elle dans ces jours sombres lorsqu'elle arracha au roi éperdu le retrait de sa demande d'armistice et l'ordre de continuer la lutte.

Quelle que fût sa fermeté d'âme, quelque confiance qu'elle affectât en ses inspirations, il semble pourtant qu'au lendemain de cette grave décision, la perspective des nouveaux abîmes où elle lançait son pays l'effraya, et que, prise d'un doute horrible, écrasée sous le poids de ses responsabilités, elle eut une défaillance. C'était par un soir lugubre de décembre, à l'étape d'Ortelsbourg, tandis qu'elle fuyait avec son époux à travers les forêts de noirs sapins et les tristes plaines de la basse Pologne : elle fit un retour vers le passé, scruta sa conscience, s'accusa de tous les malheurs de son peuple, et faible, l'âme en détresse, s'abîma dans les larmes. La crise finie, elle eut l'idée, afin d'en fixer le souvenir, d'inscrire sur un carnet qui ne la quittait jamais les beaux vers de *Wilhelm Meister:* « Celui qui jamais ne mangea son pain mouillé de larmes, qui jamais ne passa les tristes nuits assis sur sa couche et sanglotant, celui-là ne vous connaît point, ô puissances célestes ! Vous introduisez une malheureuse créature dans la vie, vous la laissez devenir coupable, et vous l'abandonnez à sa peine, car toute faute s'expie sur la terre. »

Puis elle se releva apaisée, rassurée, et désormais inébranlable.

Mais si ses forces morales croissaient dans le malheur, ses forces physiques commençaient à s'épuiser. Sa santé, qui avait toujours été délicate, ne pouvait résister aux épreuves de toute sorte qu'elle endurait depuis le début de la guerre.

En arrivant à Königsberg, le 9 décembre, elle fut saisie de frissons et d'une lassitude extraordinaire. Le lendemain, la fièvre typhoïde se déclarait et la mettait au plus mal. Vers le dixième jour de la maladie, dans un intervalle de conscience, elle s'informa des derniers combats, de l'arrivée des Russes, du progrès de l'invasion. On dut lui apprendre que les Français n'étant plus qu'à quelques journées de marche de Königsberg, le roi allait être contraint de se séparer d'elle et de s'enfuir encore plus loin, à l'extrémité de ses états. A cette nouvelle, elle protesta de toutes ses forces qu'elle aussi voulait partir, opposant à tous les argumens du roi, des médecins, de ses dames d'honneur cette seule réponse : « J'aime mieux remettre mon âme à Dieu que tomber entre les mains de l'ennemi. » Cette pensée d'être captive des Français et de servir au triomphe de Napoléon lui causait une telle angoisse, ses supplications étaient si éloquentes, sa voix brisée trouvait des accens si énergiques et exprimait une volonté si arrêtée, qu'il fallut lui céder. Le 5 janvier 1807, par un froid terrible, elle parti

presque mourante pour Memel, la dernière ville de la Vieille-Prusse, aux confins de la Lithuanie russe : on croyait qu'elle succomberait en route. Ce fut, en effet, durant trois jours et trois nuits, un voyage lamentable, le long de lagunes gelées, sous le vent glacial de la Baltique, dans une continuelle tourmente de neige. Un soir, la malheureuse reine n'eut d'autre abri qu'une hutte abandonnée sans porte, sans fenêtre et sans feu. Un miracle si elle respirait encore en arrivant à Memel !

A peine convalescente, elle poursuivit le rôle qu'elle s'était assigné désormais, celui de ne pas désespérer.

La petite ville de Memel offrit alors un spectacle d'une rare grandeur morale. Une pâle et faible femme portait dans son cœur la conscience nationale de tout un peuple. Jamais la patrie prussienne n'avait été aussi réduite : jusqu'au-delà de la Vistule elle était envahie et soumise ; à peine entre le Niémen et la Baltique une mince lisière de territoire échappait à la conquête. Et pourtant, en un sens, jamais elle n'avait été plus grande ; car jamais elle n'avait encore évoqué dans une âme allemande une vision aussi haute.

Depuis près d'un demi-siècle, sous l'influence de l'école philosophique et littéraire qui fonda la supériorité de l'Allemagne dans l'ordre intellectuel, l'idée de la patrie s'était abolie : un humanitarisme vague s'y était substitué. Herder avait flétri les sentimens patriotiques comme « indignes de citoyens du monde. » — « Vous seriez fous, Allemands, de prétendre former une nation, s'écriait Schiller. Contentez-vous d'être hommes. » Et Goethe écrivait : « Le patriotisme, que Dieu nous en préserve ! »

Si les esprits supérieurs pensaient ainsi et l'élite de la société avec eux, la masse du pays, incapable de transcendance, était tombée à la plus profonde apathie politique et au plus bas égoïsme. Indifférente à la triste équipée de 1792, elle avait salué avec joie l'humiliante paix de Bâle. Et maintenant elle assistait sans tressaillir aux désastres inouïs de la monarchie, à cet effondrement subit de tout l'état ; elle acceptait sans révolte, sans explosion de douleur ni de colère, la domination étrangère et accueillait tranquillement les vainqueurs (1).

Ce fut donc par une inspiration subite et spontanée que la reine Louise, devançant les temps marqués pour le réveil de l'esprit national, conçut dans son âme l'idée sublime de la patrie. Elle avait

(1) La Prusse était moralement si atteinte que, à part Humboldt, elle a dû chercher hors de son sein les hommes qui l'ont relevée après Tilsit : Stein était Nassovien et Scharnhorst Hanovrien. De même elle n'a fourni personne à la brillante pléiade des créateurs du patriotisme allemand : Fichte et Koerner étaient Saxons ; Niebuhr, Holsteinois ; Savigny, Hessois ; Arndt, Suédois de Rügen ; Uhland, Wurtembergeois ; Rückert, Bavarois, etc.

enfin trouvé l'objet du grand amour que son cœur appelait et que les affections rencontrées ou ébauchées par elle jusqu'alors ne lui avaient point offert.

Du coup, ce qui est l'effet ordinaire de l'enthousiasme, elle devint insensible à tout ce qui pouvait atteindre sa croyance, et les événemens n'eurent plus de prise sur elle. Ainsi, on reculait chaque jour d'échec en échec, et déjà l'on prévoyait qu'un lendemain de défaite, il faudrait abandonner le territoire prussien et suivre sur le sol russe la fortune du tsar. Que lui importait, à elle? N'était-elle pas assurée du succès définitif? Partout où l'entraînerait sa destinée errante, à Wilna ou à Riga comme à Memel, elle retrouverait les mêmes raisons de lutter, d'espérer et d'entretenir l'espérance autour d'elle.

Aussi quand, le 13 février, après la sanglante et infructueuse bataille d'Eylau, Napoléon offrit à Frédéric-Guillaume, pour prix d'une paix séparée, la restitution immédiate de ses états jusqu'à l'Elbe, elle n'admit pas un instant qu'on pût accueillir ces propositions inespérées, et ce fut elle encore qui, contre le sentiment du roi, contre l'avis pressant de ses conseillers, par des prodiges d'énergie, fit congédier sans réponse le plénipotentiaire français (1).

Le désastre même de Friedland (14 juin 1807) ne put l'abattre.

Mais la nouvelle de la défection des Russes, suite de cet irréparable échec, la terrassa. Quand elle apprit que le tsar, abandonnant la cause de son allié, avait signé un armistice particulier et posé les armes, elle comprit que tout était fini et elle murmura ces mots : « Dieu juste, pourquoi nous avez-vous délaissés? Dieu pitoyable, quelles fins poursuivez-vous donc en nous? » Pendant plusieurs jours elle resta dans les larmes.

Cependant, l'heure critique de sa vie allait sonner et l'événement qui devait le plus contribuer à laisser d'elle une image idéale dans la mémoire de son peuple était commencé.

Depuis le 24 juin, Frédéric-Guillaume était allé rejoindre le tsar à Tilsit. Auprès du brillant Alexandre, il faisait une figure déplorable.

Objet de peu d'empressement de la part de Napoléon, témoin importun du subit enthousiasme de son allié de la veille pour leur commun vainqueur, les embarrassant tous deux, autant par sa présence indiscrète à leurs entretiens que par son inhabileté physique à les suivre durant leurs longues et rapides chevauchées sur les bords du Niémen; sans grâce dans le malheur, toujours maus-

(1) On lit dans la correspondance de Joseph de Maistre : « Saint-Pétersbourg, mars 1807. — La Prusse vient d'être tentée de nouveau. Le général Bertrand est venu offrir au roi les plus belles conditions s'il voulait faire la paix et se détacher de la Russie, mais il a tenu bon. A présent, il est ferme comme un roc, car le *courage* ne l'abandonne ni jour *ni nuit*... »

sade au contraire, le teint brouillé, l'aspect lamentable, récriminant sur le passé ou cherchant maladroitement à s'en justifier, il négociait en vain depuis dix jours pour disputer les lambeaux de son royaume à la conquête.

L'énormité des sacrifices qu'on exigeait de lui et l'attitude impassible de Napoléon à son égard l'avaient jeté dans une de ces crises de prostration où l'infortuné souverain perdait jusqu'au sentiment de sa dignité. Le voyant en si fâcheux état, le comte de Kalkreuth eut l'idée d'appeler la reine à Tilsit; elle seule, pensait-il, pouvait, dans cette conjoncture suprême, sauver la situation : elle relèverait le moral de son époux, elle rappellerait au tsar les sermens de Potsdam, elle intercéderait enfin auprès de Napoléon, et le grand charme qui était en elle, — ce charme de séduction auquel nul encore n'avait résisté, — agirait peut-être sur l'âme du vainqueur.

Quand elle reçut, à Memel, la lettre par laquelle le roi la suppliait d'accourir à Tilsit, elle devint toute pâle, chancela et s'effondra en sanglots. Les personnes qui étaient là crurent qu'elle venait d'apprendre quelque catastrophe nouvelle.

Napoléon lui inspirait, en effet, une telle horreur que la pensée d'aller l'affronter, de se présenter suppliante devant lui la bouleversait jusqu'au fond de l'être. Dans le vainqueur d'Iéna, ce n'était pas seulement le fléau de sa patrie qu'elle détestait, c'était aussi l'homme qui depuis deux ans l'avait elle-même si cruellement insultée. L'une des faiblesses de Napoléon était de couvrir de calomnies et d'outrages les adversaires dont le patriotisme lui faisait obstacle. Ni des hommes d'État tels qu'Hardenberg et Cobentzel, ni des femmes telles que l'impératrice d'Autriche et la duchesse de Saxe-Weimar n'avaient trouvé grâce devant lui. Mais à l'égard de la reine Louise, ses insultes avaient été particulièrement violentes. Dès l'entrée en campagne, le premier *Bulletin de la Grande-Armée* l'avait dénoncée à la France et à l'Europe comme l'auteur responsable de la guerre : « ... La reine de Prusse est à l'armée, habillée en amazone, portant l'uniforme de son régiment de dragons, écrivant vingt lettres par jour pour exciter de toute part l'incendie. Il semble voir Armide, dans son égarement, mettant le feu à son propre palais, etc. » Presque chaque jour, les *Bulletins* suivans l'avaient reprise à partie, passant tour à tour de l'invective à la dérision, tantôt faisant d'elle, comme la Cléopâtre du poète latin, une sorte de *fatale monstrum* funeste au genre humain, tantôt raillant la frivolité de son esprit, ses goûts romanesques et le désordre où l'on avait trouvé, à Charlottenbourg, les papiers d'État et les portraits du tsar mêlés, dans ses tiroirs, aux chiffons et aux dentelles parfumées. Forçant le ton, les journaux à la solde du quartier im-

périal l'avaient traitée de façon plus dure encore. Enfin l'empereur lui-même, publiquement, à tout propos, avait parlé d'elle et de son culte pour Alexandre avec des plaisanteries de corps-de-garde. Chacune de ces attaques avait profondément blessé la reine, et tant de griefs personnels, ajoutés aux malheurs publics, avaient exaspéré sa souffrance.

Elle partit donc pour Tilsit, l'âme triste jusqu'à la mort, convaincue qu'elle marchait à un sacrifice, mais persuadée qu'une expiation était nécessaire au salut de son peuple et qu'il était juste qu'elle en fût la victime.

Si, à distance, ces sentimens pouvaient paraître exagérés, qu'importe? L'impression de la souffrance est absolue pour celui qui l'endure, et la conscience de chacun est la seule mesure de ses émotions.

Le 6 juillet, dans l'après-midi, comme elle entrait à peine dans la petite ville lithuanienne où se tranchaient alors les destinées du monde, on introduisit soudain auprès d'elle l'empereur Napoléon. Elle lui adressa d'abord quelques paroles banales, car elle était très émue.

Mais, se reprenant bientôt, elle parla de l'objet de son voyage, qui était d'obtenir pour la Prusse une paix acceptable. « Comment, lui dit-il, avez-vous osé me déclarer la guerre? » Elle repartit avec dignité : « Sire, la gloire du grand Frédéric nous a trompés : elle était si illustre, que cette erreur nous était bien permise. »

Alors elle sollicita la restitution de la Silésie, de la Westphalie et de Magdebourg. Il protesta qu'une pareille demande était immodérée, insensée, qu'il y songerait pourtant; puis, détournant l'entretien, il lui fit compliment du goût de sa toilette et palpa, en s'informant du tissu, l'étoffe soyeuse de sa robe. Elle l'interrompit d'un geste un peu hautain : « Sire, parlerons-nous chiffons dans un moment aussi solennel? » Les larmes lui montaient aux yeux.

Le soir venu, elle dîna, en grande cérémonie, entre l'empereur Alexandre et Napoléon. Celui-ci s'évertua pendant tout le repas à se montrer aimable. Certes, il était capable quand il le voulait d'exercer une puissante attraction, car il possédait au plus haut degré la chaleur entraînante et communicative du langage; mais la qualité première du charme, le tact, lui manquait; il savait subjuguer les âmes, il ne les séduisait pas. Ce soir-là, pendant la première partie du repas, il ne cessa de raconter en riant à ses convives les incidens, les moins flatteurs pour leur amour-propre, de la campagne qu'il venait de mener contre eux, trouvant plaisant par exemple de rappeler à la reine que, le jour d'Iéna, elle avait bien failli être prise par les hussards de Murat (1).

(1) On lit dans les *Mémoires* de Ségur (III, chap. III) au récit de la bataille d'Iéna:

Elle, au contraire, ne fut que charme et séduction. Tour à tour sérieuse et enjouée, pressante et insinuante, toujours maîtresse de soi, toujours consciente de son rang, de sa race et de sa beauté, elle se révéla aux yeux de Napoléon, étonné, une créature exquise et supérieure. A la fin de la soirée, elle l'avait visiblement captivé, elle le dominait (1), elle lui arrachait en souriant de bienveillantes assurances, de vagues promesses.

Quand elle prit congé de lui, personne parmi les assistans ne doutait qu'elle n'eût cause gagnée, et elle-même passa la nuit dans les plus grandes espérances.

Le lendemain, qui s'annonçait si radieux, fut un jour tragique. L'arrêt de mort de la Prusse était depuis trop longtemps porté dans la pensée de Napoléon, pour qu'aucune volonté, aucune influence pût en suspendre l'exécution : le 8 juillet au soir, le démembrement de la monarchie prussienne était consommé (2).

Vingt-quatre heures plus tard la reine quittait Tilsit. En recevant les adieux de Napoléon, elle lui dit ces simples mots : « Sire, vous m'avez cruellement trompée. » Sans se défendre, il lui offrit une rose qui s'épanouissait au balcon de la fenêtre. Un instant elle hésita à l'accepter, mais, se ravisant subitement : « Au moins avec Magdebourg, » murmura-t-elle. — « Je ferai observer à Votre Majesté, répondit-il durement, que c'est moi qui offre et Elle qui reçoit. » Ce furent leurs dernières paroles.

IV.

La supériorité de sa nature permit à la reine Louise de se retrouver intacte au lendemain d'une telle épreuve. Il y eut là chez elle un signe évident de noblesse et d'élection.

Une pensée, à l'exclusion de toute autre, occupa dès lors son esprit, — le relèvement de la Prusse.

Un rare instinct de divination lui désigna immédiatement l'homme qui était seul capable d'entreprendre cette tâche écrasante, le baron de Stein.

C'est elle vraiment qui le ramena aux affaires. On l'avait disgracié quelques mois auparavant à la suite d'un conflit avec le cabi-

« Quand j'annonçai à l'empereur que nous avions failli prendre la reine, sa voix s'anima en me répondant : C'eût été justice ! Elle l'avait bien mérité. C'est elle qui est la cause de la guerre !.. »

(1) Napoléon en a fait l'aveu à Saint-Hélène. (V. *Mémorial*, IV, 262.)

(2) C'est dans la matinée de ce jour que Napoléon écrivait à l'impératrice Joséphine : « La reine de Prusse est réellement charmante, elle est pleine de coquetterie pour moi ; mais n'en sois pas jalouse : je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher de faire le galant. »

net privé du roi, et l'orgueilleux conseiller ne voulait plus reparaître dans une cour qui avait méconnu ses services. A Nassau, où il s'était retiré, la reine le fit supplier, conjurer en son nom d'oublier le passé et de venir assumer auprès d'elle le lourd fardeau qu'elle lui destinait. Stein se rendit à ces instances. Elle l'accueillit comme un sauveur, et, en dépit des coteries hostiles, elle le fit investir d'une autorité jusqu'à ce jour sans exemple.

Ce fut alors entre ces deux esprits si différens, opposés même à tant d'égards, une entente absolue, parce qu'une seule pensée les inspirait tous deux.

Dès le début, elle fit à leur commun accord le sacrifice des principes et des préjugés auxquels, par naissance, elle était le plus attachée. La conviction de Stein était, en effet, qu'un grand soulèvement national pouvait seul sauver l'Allemagne et que, pour intéresser les masses populaires aux destinées de la patrie, il les fallait appeler à la liberté civile et politique dont elles avaient été jusqu'alors exclues. Ni la nouveauté, ni la hardiesse d'une telle réforme qui n'allait à rien moins qu'à renverser les anciennes distinctions de castes et à renouveler les bases séculaires de la société germanique n'arrêtèrent un instant la reine : elle fut la première à comprendre la grande idée d'où étaient sortis ces projets révolutionnaires, et, de toutes ses forces, elle s'appliqua à les faire réussir. Tandis que Stein, sans cesse sur la brèche, tenait tête aux furieuses attaques de ses adversaires, elle le défendait auprès du roi toujours prêt à trahir son ministre et à retomber sous l'influence de ses anciens serviteurs, ou bien elle le soutenait contre lui-même aux heures de lassitude et de découragement.

En retour, elle lui demandait de s'attacher un peu à elle, de ne pas l'abandonner à sa solitude morale et de l'aider aussi dans la lourde tâche qu'elle s'était à elle-même assignée. Comme une pensée unique emplissait son âme, elle n'eut pas de secret pour son confident. L'extrême simplicité et l'étroitesse de l'existence qu'on menait à Memel facilitait d'ailleurs les rapports de la souveraine et du premier ministre, — nul cérémonial, nulle distraction, nul mouvement, un train des plus modestes, la cour réduite à moins de vingt personnes. Dans cette vie, la reine avait de grands loisirs, qu'elle employait à lire : Stein intervint dans ses lectures et les dirigea toutes vers l'histoire, celle de la Grèce, de Rome, celle de l'Allemagne surtout, dont jusqu'alors on ne s'occupait guère, même dans les universités.

Peu de jours se passaient sans qu'il s'entretînt avec elle du livre qu'elle avait entre les mains ; quand le surcroît de travail le retenait chez lui, il lui demandait les notes qu'elle avait prises et les lui renvoyait le lendemain avec ses impressions personnelles en

marge. Il s'attachait principalement à lui montrer, dans le cours des âges, les peuples courageux survivant aux pires désastres et trouvant dans leurs défaites mêmes le principe d'une grandeur nouvelle ; il convoquait à son aide les exemples et les arrêts de l'histoire pour lui prouver qu'une société est toujours telle que la font les millions de volontés individuelles qui s'exercent dans son sein, forte ou avilie, prospère ou misérable, selon qu'elles sont énergiques ou lâches, et qu'en un sens donc une nation crée elle-même ses destinées. Ou bien elle le consultait sur la méthode à suivre pour élever ses fils. Leur éducation, qui l'intéressait fort peu autrefois, était devenue son plus cher souci. Puisque le défaut de sérieux avait attiré sur la génération présente de si épouvantables malheurs, elle voulait avant tout donner à ses enfans les qualités du caractère et de la conscience. Son rêve était qu'on pût dire d'elle dans l'avenir : « Elle a donné le jour à des hommes dignes de régner sur la Prusse. » Stein la confirmait dans cette façon de comprendre sa mission éducatrice, car il pensait aussi que les qualités morales étaient seules précieuses à l'heure actuelle, et qu'il importait plus de préparer à la patrie des âmes que des intelligences. Et tandis que ces deux esprits se communiquaient leur flamme, quelque chose déjà de leur chaleur se propageait au dehors, et l'œuvre de la résurrection allemande germait obscurément.

La formation du *Tugendbund* en fut le premier symptôme. Cette idée d'une immense association qui réunirait tous les citoyens dans la continuelle pensée et dans le secret effort de la revanche, fut acueillie avec enthousiasme par la reine. Elle eut le pressentiment immédiat de ce qui allait en sortir de grand et de fortifiant pour l'Allemagne, et quand elle vit, dès les premiers temps, l'empressement de tous, nobles et artisans, bourgeois et militaires, professeurs et étudians à s'y enrôler, elle tressaillit d'allégresse. Très secrètement, avec toute la discrétion que lui imposaient son rang et les circonstances, elle s'institua la protectrice du Bund. Comme toujours, c'était auprès du roi qu'elle avait le plus à faire. Le malheureux Frédéric-Guillaume, qui croyait continuellement voir rôder autour de lui les espions de la police impériale, éprouvait une sorte de terreur dès qu'on lui parlait du *Tugendbund*. Elle parvint pourtant à lui arracher une approbation formelle des statuts, et même à obtenir l'envoi de quelque argent à la caisse de la société. Elle se fit ainsi l'âme silencieuse et cachée de cette vaste conspiration de patriotisme qui, de proche en proche, gagna bientôt tous les pays germaniques.

Sous l'impression des nouvelles qui lui venaient de toute part,

elle se laissait aller déjà aux plus grandes espérances et croyait voir se rapprocher le terme de ses épreuves, quand soudain retentirent à Königsberg, où la cour venait de se transporter, les accusations terrifiantes du *Moniteur français* contre Stein.

La reine connut alors la pire des hontes nationales, la soumission, en pleine paix, à un ordre venu de l'étranger.

Quand, pour conjurer le nouvel orage qui grondait sur sa tête, Frédéric-Guillaume eut sacrifié son ministre, dont il supportait d'ailleurs impatiemment l'énergique et audacieux caractère, quand Stein, chassé de sa patrie, dépouillé de ses biens, poursuivi jusque dans ses affections intimes, fut allé chercher au fond de l'Autriche une retraite où ne put l'atteindre la haine clairvoyante de Napoléon, elle se sentit si seule et si accablée que, pour la première fois, vraiment elle désespéra.

L'arrivée inattendue de l'empereur Alexandre à Königsberg ne put la tirer de son affliction. Il revenait, encore enivré, des fêtes magnifiques d'Erfurth, et au passage il voulait donner à ses anciens amis une marque de sympathie.

Dans le malheur, la beauté de la reine Louise s'était non pas altérée, mais transformée. Son teint avait pâli, le sourire qui lui était habituel avait disparu de ses lèvres, même une légère teinte de bistre cernait ses yeux. Mais jamais elle n'avait atteint à un pareil charme d'expression. Ému de pitié devant cette triste et noble figure, troublé peut-être au fond de sa conscience par de vagues remords, le tsar lui exprima en la quittant le désir de la revoir bientôt à Saint-Pétersbourg avec son époux.

Cette invitation délivrait Frédéric-Guillaume d'un si cruel embarras, qu'il l'accepta sur-le-champ. Depuis plus de trois mois que sa capitale était évacuée, il n'osait ni y rentrer ni en demeurer plus longtemps éloigné; car, si les Français n'étaient plus dans Berlin, ils étaient encore tout autour, à Magdebourg, à Wittenberg, à Torgau, à Stettin, à Cüstrin, à Stralsund et à Glogau. Or, d'aller s'enfermer dans ce cercle de fer, c'était s'exposer à être enlevé de son palais dès le moindre dissentiment et à subir le sort que le malheureux Ferdinand VII avait trouvé à Bayonne; — et de rester à Königsberg sans motif plausible, c'était en revanche risquer d'irriter Napoléon en le soupçonnant de déloyauté et de perfidie.

Un voyage en Russie, une visite au tsar, au meilleur ami de la France, offrait au roi une excellente occasion d'ajourner son retour à Berlin et de gagner du temps, ce qui était l'unique, l'éternelle ressource de ce triste esprit.

La reine se résolut avec peine à l'accompagner. Elle prévoyait les commentaires qu'on ne manquerait pas de faire si elle prenait

part à ce voyage, et elle se refusait à les provoquer (1) ; mais les prières du roi finirent par la décider.

Parti de Königsberg le 27 décembre 1808, le couple royal arriva le 7 janvier 1809 à Saint-Pétersbourg.

Ce fut, pendant un mois, une série ininterrompue de spectacles, festins, parades, bals masqués, illuminations sur la Néva, tout ce que l'imagination somptueuse d'Alexandre pouvait inventer pour faire oublier à ses hôtes leurs misères présentes et sa trahison passée. Au milieu de ces fêtes, la reine passait gracieuse, souriante, adorée, mais cette vie brillante ne la touchait plus guère : tant de splendeurs et d'hommages succédaient à trop de tristesses et d'humiliations.

Lorsque le 12 février 1809 elle se retrouva dans le vieux château de Königsberg, elle put écrire en toute sincérité à son amie Mme de Berg : « Je suis revenue telle que j'étais partie. Rien ne m'éblouit plus, mon royaume n'est plus de ce monde. »

Elle entrait d'ailleurs dans une ère nouvelle d'angoisses, car l'Autriche tentait en ce moment un suprême effort pour secouer le joug formidable que depuis cinq années la domination napoléonienne faisait peser sur l'Europe. L'entrée des Français à Vienne, la victoire de Wagram, la paix de Schönbrunn et, conséquence honteuse de cette paix, le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise furent pour la pauvre reine de Prusse autant de coups qui la frappèrent au cœur.

Elle comprit alors que la résurrection de l'Allemagne ne s'accomplirait qu'après de longs efforts, et un secret instinct l'avertit qu'auparavant elle devrait mourir ; mais sa foi dans l'avenir demeura intacte. « Certainement des temps meilleurs viendront, écrivait-elle à son père. Je ne puis croire que l'empereur Napoléon soit ferme et assuré sur son trône resplendissant. Il n'agit pas d'après les lois éternelles ; son but n'est pas légitime, son ambition n'a d'autre fin que son intérêt personnel. Or la vérité et la justice seules sont immuables. Certainement des temps meilleurs viendront,... mais sans doute je ne les verrai pas. »

Ainsi après Wagram, comme après Tilsit, quand partout en Allemagne les têtes se courbaient devant la force victorieuse et que les âmes les mieux nées, lasses de lutter, acceptaient la servi-

(1) Les commentaires, en effet, allèrent leur train. A Saint-Pétersbourg l'entourage de la princesse Narischkine, dont le tsar commençait à se détacher, tint les propos les plus désobligeans sur la reine Louise. Mais l'ambassadeur de France fut particulièrement grossier dans ses appréciations : « Caulaincourt, écrit Joseph de Maistre dans sa *Correspondance* (5/17 janvier 1809), s'est peu gêné pour désapprouver le voyage. Il a dit sans façon chez la princesse Dolgorouki : « Il n'y a point de mystère à ce voyage, la reine de Prusse vient *coucher* avec l'empereur Alexandre. »

tude, la reine Louise ne se résignait ni se décourageait : elle ajourna ses espérances, elle ne les abdiqua pas.

Il fallait qu'elle eût en elle une force extraordinaire de volonté et de conviction pour ne pas désarmer en présence des faits accomplis; car, depuis le départ de Stein, elle n'avait plus personne pour la comprendre, personne pour la soutenir, et tout le monde auprès d'elle, le roi plus que les autres, s'humiliait devant Napoléon Sa grande consolation, sa seule aide morale, dans ces tristes jours, fut la lecture assidue des *Psaumes*, qu'elle appelait un « alleluia dans les larmes. » Ces incomparables productions du génie hébreu, ces beaux chants nés sur les bords de l'Euphrate au temps de la captivité lui allaient au cœur. Elle les lisait dans le ravissement et trouvait leur exquise poésie en merveilleux accord avec ses sentimens intimes. S'appropriant leurs plaintes ardentes et leurs fières assurances, elle en appelait, avec Israël, au grand jour de Jéhovah contre l'iniquité triomphante, contre le règne de la force et de l'orgueil; et son âme pleine de foi dans l'éternelle justice s'élançait résolument vers l'avenir.

Le 23 décembre 1809, après trois ans d'absence, elle fit sa rentrée dans la capitale. Elle se promettait depuis longtemps une grande joie de ce retour à Berlin, elle n'y trouva qu'un sujet nouveau d'alarmes : des avis expédiés de Paris assuraient que Napoléon, impatient des retards apportés par la Prusse épuisée au paiement de ses contributions de guerre, se préparait secrètement à lui arracher encore un morceau de territoire.

Un besoin impérieux de repos la détermina, vers le milieu de juin, à aller passer quelques jours à Neu-Strélitz, chez son père. Le 25 juin 1810, elle quitta Charlottenbourg. Les personnes qui l'accompagnaient furent frappées de sa tristesse. Quoiqu'elle se dît heureuse de revoir sa famille qu'elle n'avait pas embrassée depuis six ans, elle ne cessa de pleurer tout le long de la route, soit qu'elle eût perdu la faculté du bonheur, soit que toute émotion ne pût désormais se traduire en elle que par des larmes.

A Hohen-Zieritz, résidence d'été du duc de Mecklembourg-Strélitz, l'accueil des siens lui donna un éclair de gaîté; mais, les premiers épanchemens passés, elle retomba dans une profonde mélancolie, en proie à de sombres pressentimens.

Quelques jours après son arrivée, elle dut prendre le lit : des spasmes violens l'étouffaient. Bientôt elle éprouva une douleur à la poitrine et elle cracha le sang.

Le roi, mandé en toute hâte de Berlin, arriva aussitôt avec ses deux fils aînés. Elle le reconnut encore; mais le mal avait fait de si rapides progrès et la torturait à tel point qu'elle n'avait plus la force de parler. Le 18 juillet, elle entra en agonie, et, le lende-

main, dans un spasme, elle expira. Elle avait trente-quatre ans.

Mourir sans avoir abordé aux terres promises ni même les avoir saluées de loin, — cette dérision suprême de la fortune cruelle était le dernier coup réservé à la reine Louise : elle disparaissait à l'heure où son rêve allait se réaliser, à la veille de Moscou, de Leipzig, de Waterloo.

V.

A la nouvelle de sa mort, un souffle, un tressaillement passa sur les pays germaniques, comme si son âme, devenue libre, sortait des étroites limites où la défaite avait confiné son essor et prenait possession d'un domaine où Napoléon n'avait plus de prise, celui des consciences de tout le peuple allemand. Aux jours de la revanche, Arndt et Kœrner l'invoquèrent dans leurs chants belliqueux ; son image sembla flotter encore en tête des régimens prussiens franchissant le Rhin, et, le 30 mars 1814, le premier cri de Blücher découvrant Paris des hauteurs de Montmartre fut : « Enfin, la reine Louise est vengée ! »

Puis l'oubli s'étendit sur elle. Après l'avoir sincèrement pleurée, le roi, qui vécut vieux, convola en secondes noces, et nul n'éveilla plus le souvenir de l'infortunée souveraine.

A l'apothéose tardive qu'on lui décerne aujourd'hui, des causes très diverses ont coopéré.

Il a fallu d'abord un concours singulier de mémorables événemens : la suprématie de la Prusse a été fondée et l'empire d'Allemagne restauré par le propre fils de celle qui avait vu sa patrie vaincue à Iéna et démembrée à Tilsit.

Là est la raison première, la raison véritable et profonde du mouvement qui, de nos jours, porte les esprits à idéaliser la reine Louise. Une légende est nécessaire aux origines de la grande œuvre nationale où les Hohenzollern ont attaché leur nom, parce qu'il n'est pas d'exemple d'une grande fondation qui n'ait une légende à son début, et parce qu'il n'est pas de peuple qui, plus que le peuple allemand, ait subordonné sa narration historique à sa tradition poétique.

Le même instinct qui dans l'épopée germanique a toujours attribué aux femmes un rôle actif et prépondérant, voulait aussi qu'une femme présidât au cycle glorieux des derniers Hohenzollern. A cet égard, l'incomparable beauté physique de la reine Louise la servait merveilleusement et la désignait d'avance, pour ainsi dire, à la résurrection légendaire. C'est qu'en effet, pour les personnages qui traversèrent la scène de l'histoire, les dons extérieurs quand ils sont portés à un degré éminent ne sont pas une vaine parure. Semblable aux sons harmonieux que la pensée prolonge et écoute

après que l'oreille a cessé de les percevoir, la beauté parfaite ébranle encore les cœurs bien des siècles après qu'elle s'est évanouie. Les figures périssables qu'elle animait autrefois restent gravées en traits distincts dans la mémoire de la postérité; elles conservent, de l'empire qu'elles exerçaient jadis, le pouvoir de s'imposer à l'imagination des hommes et d'incarner leurs rêves; et, comme l'émotion esthétique ne naît jamais seule, elles éveillent aussitôt dans l'âme qu'elles visitent les deux sentimens qui ont créé toute la légende religieuse et poétique de l'humanité, celui du mystère et celui de l'infini.

Un autre avantage pour la reine Louise est d'avoir, de son vivant, fort peu agi. S'être trop appliqué à la réalité, avoir trop participé au gouvernement, qui est la chose pratique par excellence, est une mauvaise condition pour revivre dans l'imagination populaire. Un peu d'inconnu et de pénombre est indispensable pour qu'une auréole de fables puisse se former autour de la tête d'un héros. Or, malgré l'influence qu'elle exerça sur les destinées de son pays, la reine Louise, je l'ai marqué plus haut, n'eut rien de la femme politique en ce sens que, si elle inspira souvent, elle ne gouverna jamais.

Mais ces causes ne suffiraient pas à expliquer la consécration qu'elle reçoit de nos jours.

L'humanité n'accorde pas à si bon compte sa sympathie. Pour l'obtenir, une condition assez rare est obligatoire : avoir pratiqué le culte de l'idéal sous l'une des formes variées que comporte la religion des belles âmes.

La reine Louise n'y a pas manqué. Elle a servi l'idéal quand, au lendemain d'Iéna, elle créa en elle l'idée de la patrie; car ce fut là, je le rappelle, une création originale de sa grande âme. Elle l'a servi plus utilement encore quand, de Memel, elle donnait à tous l'exemple de la persévérance dans l'effort, de l'opiniâtreté dans l'espérance, de la foi dans l'avenir, et que, sauvant au fond de son cœur, ainsi qu'en un sanctuaire inviolable, une tradition nationale de plusieurs siècles, elle représentait seule les vertus d'honneur, de devoir et de courage de la race germanique, momentanément abolies dans tout son peuple. Bien plus, elle a été en contact, ne serait-ce qu'un instant, avec l'infini, le jour où, sur l'appel du roi, elle se rendit à Tilsit comme elle eût marché, victime expiatoire, à un sacrifice; car il n'est pas de relation plus immédiate de la vie finie à la vie infinie que le sacrifice, c'est-à-dire la personne humaine volontairement immolée, l'oubli absolu de soi pour un objet supérieur. C'est en se dévouant ce jour-là au salut de son royaume qu'elle fonda vraiment la légende qui éclôt aujourd'hui.

Qu'on ne s'étonne pas, d'ailleurs, du long silence de soixante années qui a précédé cette résurrection poétique. Le sentiment des peuples hésite longtemps devant la mémoire des héros. Des races plus spontanées que les nôtres, plus vives et plus idéalistes, ont mis des siècles à instituer leurs légendes nationales. Il a fallu cent cinquante ans pour que l'imagination du peuple suisse, se recueillant sur elle-même, dégageât de la réalité historique la légende de Guillaume Tell. Le même laps de temps s'est écoulé depuis l'époque où Wallace défendait sa chère Écosse contre le roi Édouard, jusqu'à ce que le vieux ménestrel Harry l'Aveugle célébrât pour la première fois les exploits romanesques du héros des Highlands. Il serait donc surprenant que, dans nos civilisations vieillies, à notre époque d'exégèse et de positivisme, les mêmes phénomènes fussent prompts à se produire.

Quoi qu'il en soit, la légende est née maintenant et insensiblement elle va se développer. Elle n'imposera pas à la biographie de son héroïne de trop étranges déformations, parce que les habitudes critiques de l'esprit moderne l'obligeront à s'assimiler un grand nombre d'élémens historiques; mais, en dehors des faits généraux, l'imagination populaire reprendra tous ses droits.

Parmi les divers caractères qu'on se plaira ainsi à attribuer à la reine Louise, il en est un pourtant qu'on peut indiquer presque assurément, — le caractère prophétique. Les nations ont toujours voué, en effet, un culte mystérieux aux personnages qui les ont exhortées, réveillées ou consolées aux jours de crise, et dont l'inspiration leur a révélé leur mission historique en les forçant à l'accomplir. Elles ont vu un don miraculeux de divination dans ce qui n'était qu'un simple phénomène de la vie de sentiment, une forme particulière de l'enthousiasme. Ainsi fit Israël pour les grands voyans qui ne le laissèrent pas désespérer de sa destinée et qui le réconfortèrent dans les mauvais jours. Ainsi en adviendra-t-il, sans nul doute, pour celle qui, aux plus sombres heures, affirma si hautement sa foi dans l'indestructible vitalité de son peuple. La nation allemande l'embaumera dans son souvenir, comme ces Vellédas fatidiques de la vieille Germanie, sur lesquelles le pays rhénan nous a conservé de si merveilleuses histoires, et le mot de Tacite sera toujours vrai : *Vetus apud Germanos mos quo plerasque feminarum fatidicas et, augescente superstitione, arbitrantur deas.* — « C'est, chez les Germains, une coutume antique de regarder la plupart des femmes comme des devineresses et, la superstition augmentant, d'en faire des déesses. »

M. Paléologue.

DANS L'INDE

III[1].

BÉNARÈS. — LA VILLE. — LE BRAHMANISME, L'HINDOUISME.

Cet après-midi, quelques courses au hasard dans Bénarès. Pour un très petit nombre de roupies, j'ai une calèche à deux chevaux, un cocher, un groom et un *peon* qui suit la voiture en galopant avec une gravité admirable. — Ces gens sont silencieux, sérieux, de figure immuable. — Le peon qui trotte et fait ranger la foule sur notre passage, serré dans sa tunique rouge, est tout pénétré de la gravité de ses fonctions. Les coudes au corps, la poitrine bombée, la tête très droite, il court en jetant de petits cris secs.

La division du travail est ici poussée à l'infini : il faut ce cocher pour conduire, ce groom pour ouvrir la portière, ce peon pour crier gare. L'Européen doit subir cet appareil. Il serait monstrueux qu'il allât à pied, qu'il portât un paquet : un officier anglais ne peut changer de place sans ébranler à sa suite un attirail d'hommes et de bagages. L'an dernier, à Londres, un simple caporal racontait devant moi que dans l'Inde il sonnait son domestique pour faire ramasser son mouchoir. Beaucoup de gentlemen ont un serviteur spécialement attaché à leur pipe. La

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

maison d'un *civilian* comprend cinquante domestiques : il y a des tailleurs, des vidangeurs, des boulangers, sans compter un peuple de marchands, de journaliers, d'aides de toutes espèces qui affluent chez lui le matin. De même, à Rome, le patricien avait son armée de domestiques, de cliens et d'affranchis. Le blanc est ici le *maître*, le noble, et beaucoup le croient sorcier. Au fond, notez bien qu'on le méprise comme impur, comme souillé journellement par l'usage des viandes et des liqueurs. A côté de ce peuple grave, immobile et fin, il paraît grossier par ses éclats de rire bruyans, par ses jeux athlétiques, par ses besoins, par ses grands mouvemens, par son activité toujours déployée. Sa femme, en sortant sans voile, outrage toute pudeur. Dans l'échelle des êtres, il vient bien au-dessous du Çoudra et il faudrait avoir commis de bien odieux péchés pour renaître sous la forme d'un Européen. Pourtant la terreur et le respect courbent l'indigène devant lui. Car il semble tout-puissant par sa force musculaire, par sa richesse, par ses armes, par ses instrumens mystérieux. Que penser de ces fils de fer tendus par la campagne, de ce voile noir dont il se couvre en braquant une boîte étrange vers les monumens? Ce matin, pour rien au monde, mes bateliers n'eussent touché une pièce de mon appareil photographique. Mon boy reçoit mes ordres, ployé en deux, les bras croisés comme un esclave. Tous les cipayes présentent les armes au voyageur européen. On répond avec condescendance et demi-dédain, en remuant la tête, et l'on se renfonce dans la calèche qui, moyennant trente sous pour la première heure et douze sous pour les heures suivantes, vous emporte au galop, de merveilles en merveilles et de palais en palais.

Il faut faire son métier de touriste et suivre docilement son guide. Le mien, qui a les traditions, me mène au bord du Gange, que nous traversons dans une barque. Nous voici chez le maharajah. Trois larges cours de marbre conduisent à la salle de gala, meublée avec un luxe trop voyant, demi-hindou et demi-européen.

Rien à remarquer qu'une galerie de portraits : les ancêtres de sa hautesse, tous de la race des guerriers, des Kshattryas, les vrais conquérans aryens de l'Inde, très raides, très pompeux dans leurs grandes robes blanches, la main posée sur le cœur, serrant des fleurs ou bien armée d'étranges ciseaux qui servent pour la chasse au tigre. L'un, redressé, cambré, dans une attitude de souverain d'opéra-comique, le bras allongé, un doigt appuyé sur une grande canne, avec un geste qui rappelle le Louis XIV de Rigaud, la barbe ouverte en fleur, des deux côtés de la figure, se campe avec une bravoure fanfaronne et un air de coquetterie suprême. A côté, sur le même mur, le prince de Galles, gommeux

et fade, et le portrait du vainqueur au Derby de 1865, le grand cheval maigre classique, que tient le jockey minuscule botté, coiffé de soie jaune, — vieilles chromographies qui traînent dans toutes les auberges anglaises, mais qui sont ici des bibelots rares et que le rajah fait encadrer précieusement.

Ce rajah, qui donne cent roupies par jour pour l'entretien des vaches sacrées et du temple de Siva, assistait, en 1887, au jubilé de la reine, en Angleterre. On dit qu'il a rapporté de fortes impressions et que la grande taille des chevaux de Londres a été son principal étonnement.

En face, de l'autre côté du Gange, confondu dans la file des édifices qui bordent le fleuve, est le grand temple des Singes.

Les dieux sont là, les dieux fauves qui gambadent sous les portiques, ou se balancent accrochés par la queue aux dentelures de la pierre. A notre vue, un grand tumulte, un grand frémissement de curiosité : avec de grands bonds souples, ils accourent, claquant des dents, battant des paupières, nous dévisageant de leurs yeux aigus, très anxieux.

Pieusement, je fais mon offrande, quelques graines achetées au brahme qui garde l'entrée du temple, et aussitôt, c'est un piaillement aigre, des cris perçans, un houspillement de corps velus, un pêle-mêle d'échines ondulantes, des croupes rouges aperçues dans des culbutes.

On pense bien que ces divinités ne sont pas enfermées comme nos singes du Jardin des plantes. Ce temple n'est que leur quartier-général, d'où ils s'élancent tous les matins pour infester la ville, piller les jardins et les maisons. Un Anglais en abattit quelques-uns qui volaient ses fruits. Là-dessus, grande rumeur dans Bénarès ; les indigènes l'assiégèrent chez lui : il fallut faire venir les cipayes pour le défendre.

Le mardi, grande fête des singes, — presque toute la bande sacrée regagne son temple. Les dévots affluent et avec eux les offrandes, graines, noix de cocos, fruits. Solennellement, on sacrifie une chèvre, spectacle passionnant, qui soulève les huppes de poil, fait claquer toutes les mâchoires, fronce les sourcils velus sur les petits yeux perçans.

Il faut voir l'université. Car c'est un très vieux centre de culture hindoue que cette Bénarès. Autrefois ses brahmes philosophaient et l'on venait de très loin pour étudier leurs doctrines. L'astronomie, qui contemple ce qui est éternel, y était aussi fort en honneur. Ce matin, je visitais un vieil observatoire plein d'énigmatiques instrumens de pierre que surchargent des écritures mys-

térieuses, et l'esprit se reportait aux temps obscurs où dans cette ville inconnue de notre Europe s'élaborait cette vieille science orientale, où les brahmes curieux calculaient la déclinaison du soleil, mesuraient les révolutions des astres autour du pôle.

Le sanscrit est ici resté la langue des pundits. Ils s'en servent comme les professeurs de certaines universités suédoises écrivent encore en latin. A Bénarès s'expliquent et se commentent toujours les vieux textes sacrés, les Védas, les grandes épopées, les Upanishads, les Puranas; quelques-uns de ces brahmes sont connus de nos sanscritistes européens.

Les Anglais appellent Bénarès l'Oxford de l'Inde, et l'édifice universitaire qu'ils ont construit semble apporté d'Oxford. A voir ces ogives, ces tours carrées et crénelées, ces portails, ces niches, ces fusées de colonnettes grêles, on croirait entrer dans Oriel ou dans Magdalen. Seulement, au lieu du vieux granit tout exfolié par le temps et par les pluies, tout empreint de la mélancolie du ciel terne, c'est la pierre éblouissante de lumière, pénétrée profondément par le bonheur et la mollesse de l'éther bleu. Comme cadres, à la place des prairies monotones et des fines verdures frémissantes du nord, les grandes palmes luisantes et raides. A l'intérieur, sous les arceaux en ogives, trois ou quatre groupes d'étudians serrés autour d'un professeur. Ce ne sont pas les têtes claires et hardies que vous avez vues à Oxford, dans une salle toute semblable à celle-ci, mais des figures orientales, douces, féminines, très molles, des corps grêles drapés dans des voiles lâches. Le pundit Bapu-Deva-Sastri, professeur de mathématiques, me conduit, et les jeunes gens nous saluent d'une inclinaison gracieuse du corps, les yeux à terre, portant à leurs lèvres leurs deux mains jointes, avec un geste répété. Devant un tableau noir, couvert de signes algébriques, des enfans sont assis, les jambes croisées, coiffés de toques de velours à fleurs d'or; l'ovale des figures, les longues paupières, le teint mat, la belle courbe des lèvres, sont d'une douceur et d'un sérieux charmans.

Plus loin, de grands étudians écoutent une leçon de philosophie. Deux livres sont posés sur la table du pundit qui professe. Je regarde les titres : *Mansel's Philosophy*. — Spencer, *Social Statics*.

Il est difficile de voir autre chose que les rues et les monumens. Les lettres d'introduction ne vous font pénétrer que chez les Européens, et du monde hindou on n'aperçoit guère que le dehors. Pourtant, laissant là mon guide et la liste cataloguée des curiosités, j'ai pu entrevoir deux intérieurs.

Chez le babou Devi-Parshad, marchand de drap d'or et d'ar-

gent : petites salles blanches, fraîches, très basses ; pas de meubles. Les murs de pierre, ornés de fleurs peintes et de ciselures, sont creusés de niches carrées où veillent des dieux rouges, des quadrupèdes à visages d'hommes, le monstrueux Ganesh, patron du commerce, aussi bien que de la littérature. Au-dessus des dieux, des diplômes anglais, des diplômes d'expositions, pareils à ceux qu'on rencontre dans le premier magasin venu de Paris.

Au fond de la dernière salle, des portes cadenassées, qu'un jeune garçon ouvre en notre honneur, abritent les richesses de la maison, fantastiques étoffes tissées de métal précieux, dentelles aranéennes : soies merveilleuses des *Mille et une nuits*, couleur du soleil, couleur de la lune, et qu'on déploie avec précautions devant nous. Au milieu de la chambre, sur de grands coussins, trône le maître de la maison, molle figure nonchalante. Accroupi dans les soies qui le couvrent, il prend sa leçon de musique et, de sa longue cithare, montent des ritournelles orientales, compliquées, dissonantes, tristes, éternellement les mêmes.

Par terre, dans un coin, un scribe vêtu d'un vaste manteau vert est courbé sur des livres chargés de cabalistiques écritures. Vieux visage rasé, lèvres minces et serrées, nez d'aigle portant besicles, physionomie intelligente et austère de vieux maître d'école alsacien. Il me montre le fil sacré qui prouve qu'il est brahmane : j'ai déjà rencontré chez les gens de sa caste des figures singulièrement européennes. Tout à l'heure, au bord du Gange, un jeune homme avait les traits vieillots, fins et fatigués d'un étudiant parisien. Étrange puissance du type que les milliers d'années sont impuissans à détruire et qu'on retrouve le même dans un buste romain, dans un flâneur de boulevard à Paris, dans un brahme de Bénarès.

Tandis que le babou dévide encore sa gamme sempiternelle et plaintive, ce vieux scribe qui semble très savant me démontre la parenté de l'anglais et du sanscrit. Il rapproche le mot *pitar* du mot *father*, *bratar* de *brother*, *duhitar* de *daughter*, vieilles comparaisons qui traînent aujourd'hui dans toutes nos grammaires, mais qui sont assez saisissantes ici, dans la bouche de cet adorateur de Siva, qui nous ressemble.

Ensuite nous allons chez des danseuses. C'est au cœur de la ville, dans la rue la plus populeuse, au milieu du *bazar*. Ce ruissellement continu de la foule bigarrée, ces figures de toutes couleurs, ce pêle-mêle de nudités et de vêtemens flottans étonnent toujours. Au milieu de la rue, le fleuve humain coule sans trêve ; sur les trottoirs, des files d'hommes assis cisèlent des cuivres, frappent des bronzes, des marchands sont penchés sur leurs livres,

des hommes accroupis abandonnent indolemment leur tête noire aux mains des barbiers.

La rue est tortueuse, très étroite entre les échoppes qui avancent, qui débordent des maisons, chargées de fruits, de cuivres, de bijoux en verre peint, de pantoufles brodées, rétrécie encore au-dessus de nos têtes par le fouillis des terrasses en saillies, des balcons ventrus, des statuettes, des vérandahs, des galeries de bois qui déchiquettent là-haut une bande irrégulière de ciel. Voilà bien l'intérieur d'une fourmilière orientale, la même depuis des siècles. On imagine ainsi les quartiers marchands de la Bagdad des contes...

Mon boy ouvre une petite porte qu'il connaît bien. Elle se referme; et, tout d'un coup, c'est l'obscurité et le silence. On n'entend plus rien du froissement que font les milliers de pieds nus au dehors.

Une seconde porte au bout du couloir, et nous débouchons dans le demi-jour d'une salle basse où court un quadrilatère de colonnettes sveltes. Personne ici : seuls trois petits dieux ventrus siègent, demi-visibles, dans leurs niches. Au fond de la salle, un escalier noir que nous montons en tâtonnant. Au premier étage nous sommes chez les danseuses.

Il fait sombre, il fait lourd dans cette grande chambre toute tendue d'étoffes, tapis épais, draperies de soies brodées. Pour meubles, quelques coussins, et, au plafond, un candélabre très riche, épanoui en branches innombrables, touffues comme toutes les choses hindoues. Atmosphère parfumée, entêtante. Par terre, des vases chargés des éternelles fleurs jaunes et quelques cassolettes d'où s'élève, tournoyante, une vapeur bleue d'encens.

Maintenant nous voyons qu'elle est habitée, cette chambre silencieuse que nous avons crue vide. Assises sur le tapis, accoudées à la balustrade, la tête renversée sur la main, trois femmes regardent la rue avec nonchalance. Notre entrée ne les a pas réveillées de leur torpeur : à peine se sont-elles lentement détournées. Figures de bronze, aux lignes pures, les paupières et les cils démesurément longs, les grands yeux noirs chargés de langueur et de volupté, de volupté grave, avec un air de noblesse que ne déparent point les bagues du nez. Cette immobilité, ce sérieux, ce mutisme oriental, sont toujours déconcertans. Elles passent ainsi leurs journées, paresseusement étendues, enveloppées de leurs voiles, endormies dans la pénombre de cette salle où les vapeurs parfumées ondoient et se déchirent, contemplant, par les dentelures du balcon de bois, la foule qui coule en bas, dans la rue étroite, mais elles, toujours cachées, invisibles du dehors. Quelquefois elles font des bouquets, elles jouent avec leurs fleurs, ou bien l'une prend sa cithare, et la chambre obscure s'emplit du grattement rapide des cordes, gammes

mineures d'un rythme insaisissable, indéfiniment ressassées, enroulées sur elles-mêmes, achevées sur des notes qui ne terminent pas, qui font attendre quelque chose au-delà, musique étrange et monotone comme leur vie. Voilà l'existence de toutes les femmes hindoues cloîtrées dans les zenanas. Cela doit faire des âmes d'une simplicité extrême, mais pourquoi donc les visages sont-ils si étonnamment graves et les larges prunelles noires pleines d'une passion si concentrée?

Entre silencieusement un grand Hindou sournois, qui très longtemps cause à voix basse avec mon guide. Il paraît que cela est très cher, un nautch, et l'on demande cent roupies pour une danse. Comme je fais des difficultés pour me décider, on m'explique que les danseuses seront couvertes d'étoffes précieuses, de costumes qui ont coûté des milliers de roupies, et l'on m'apporte les coffres qui contiennent les vêtemens de fête. En effet, ils sont pleins de très belles choses : soies de Bénarès toutes raides d'étoiles d'argent, gazes délicates où tremblent des mouchetures d'or, dentelles brodées de pierreries et d'ailes mordorées de scarabées. On allumera les mille lampes du grand lustre et la danse durera toute la nuit.

Étrange jouissance, la première de toutes selon les Hindous. Point de fête, point de solennité sans nautch. Quand un Européen de marque arrive à Calcutta ou à Bombay, les grands fonctionnaires indigènes l'invitent à voir un nautch et dépensent de grandes sommes pour lui montrer quatre danseuses. Toujours l'Européen s'ennuie; pour tous les Anglais qui l'ont vu, ce spectacle est un plaisir incompréhensible. Ils acceptent par courtoisie et s'en vont au bout d'une heure, aspergés des essences, enguirlandés des fleurs que tout hôte doit à son invité. Les indigènes demeurent, assis en Bouddhas, les jambes croisées, les mains jointes sur le ventre, immobiles et muets, et la nuit se passe ainsi. Remarquez qu'il n'y a rien de sensuel dans le nautch classique, et qu'à côté de cette danse, le plus chaste de nos ballets serait leste : les femmes sont surchargées d'étoffes, et plus les étoffes sont belles, plus le nautch se paie cher. Qui comprendra l'enivrement lent, l'assoupissement bienheureux, l'engourdissement vague, le charme endormeur et subtil qui s'empare de ces Hindous, assis en rang sur leurs talons? Le crin-crin de la cithare ne se lasse point de retourner la même phrase confuse et triste, les vêtemens des danseuses chatoient, les étoffes s'enroulent et se déroulent, les pierreries scintillent, les bras se développent avec lenteur, les corps ondulent ou s'arrêtent soudain, immobiles dans un long frisson, parcourus par une vibration imperceptible, les têtes se renversent, pâmées, les poignets se tordent, les doigts se raidissent et

tremblent, la cithare dévide toujours sa phrase mélancolique et grêle, et les heures s'enfuient... Jouissance analogue à la nôtre quand nous suivons le développement facile et lent d'une fumée bleue de cigarette ou bien une procession régulière de nuages blancs dans la lumière du ciel tiède. Le *moi* se défait alors, s'éparpille dans les choses; il n'y a plus rien en lui que le scintillement rythmique de ces pierreries, que l'ondoiement doux de cette fumée, que la molle et splendide montée de ces nuages.

Voilà un pauvre essai d'explication. Des ressemblances extérieures avec nos façons d'être ne nous disent pas ce qui se passe à l'intérieur de ces âmes. Quel effort de l'intelligence et de la sympathie nous fera comprendre le fait suivant? Le 15 juillet 1857, Nana-Sahib donna l'ordre de massacrer les captifs anglais. Les hommes ayant été fusillés sur la grand'route, les femmes et les enfans furent entassés dans un bungalow et on tira des coups de fusil par les fenêtres. Au bout d'une heure, comme on n'entendait plus de cris à l'intérieur, Nana fit enlever les morts et les mourans, et pêle-mêle on les jeta, on les tassa dans un grand puits. Le soir, Nana se commanda un nautch. Accroupi sur un sofa, il passa la nuit à s'emplir les yeux du mouvement serpentin et silencieux de quatre danseuses.

Je ne suis pas allé voir ce nautch, qui décidément est d'un prix inabordable. Et puis la curiosité était émoussée. Je passe donc cette soirée à l'hôtel, sous la vérandah, allongé dans une longue chaise hindoue; mon boy s'est étendu à terre, enroulé dans sa couverture. — Que cette nuit est calme et splendide, élargie par la clarté de la lune qui filtre à travers les épaisseurs vertes des palmes et projette, courtes et précises, les ombres de toutes les plantes! Très haut, deux petits nuages d'argent reposent seuls, et quelquefois un cri grêle, solitaire, d'insecte rend plus profond le silence.

Dans la fumée lente du tabac d'Égypte ondoient bien des choses entrevues dans cette journée, bien des images encore précises, mais qui doivent aller se décolorant, disparaître dans le passé, tomber dans ce qui *n'est plus*. Dans la paix nocturne de ce jardin désert, après toute la fatigante lumière de la journée, après tout le tumulte de la multitude asiatique, comme on retrouverait facilement la rêverie des anciens brahmes! Ce monde bruyant, ces visions lumineuses qui viennent de se suivre pendant dix-huit heures, comme tout cela paraît un songe, un songe agité, dont on se réveille pour se trouver tranquille et si seul dans le silence de cette vaste nuit! Un songe, le vaste fleuve qui coulait ce matin éclatant et bourbeux au pied des architectures roses; un songe, la multitude noire et blanche qui fourmillait sur la rive, la végétation des temples et des

chapelles, les rues étroites, battues par les pieds nus de la foule asiatique. Il est difficile de concevoir qu'en ce moment, dans cette nuit sonore, le fleuve solitaire chuchote et se froisse obscurément aux degrés de pierre que la foule a laissés. Il n'y a plus personne devant la grande eau. Les deux cent cinquante mille habitans de Bénarès, ayant quitté les rues, sont étendus sur leurs nattes. Les brahmes se reposent des cérémonies rituelles. Les deux mille cinquante-quatre temples sont vides et les rayons lunaires éclairent les chapelles innombrables, les Ganeshs, les lingams, les places désertes où les taureaux de bronze et les vieilles idoles sont abandonnés. Oui, il est difficile de croire que tout cela existe en ce moment, fleuve, palais, peuple, idoles, posé sur un point d'un vaste globe qui mesure dix-huit cents lieues de rayon, couvert en bien des endroits d'autres moisissures humaines, et que ce globe, baigné de l'autre côté dans la lumière du soleil, ici dans la pâle clarté de cet astre doux, tourne très vite et silencieusement dans l'espace...

... J'ai sous les yeux deux images achetées ce matin dans une échoppe. Cela est très enfantin, à la fois grossier et fini avec beaucoup de soin. La peinture, épaisse, a été appliquée sur une couche de plâtre qui enduit le papier. Les personnages sont vus de profil, mais les yeux regardent de face, comme dans les vieilles peintures murales d'Égypte.

La première représente un brahme bienheureux. Accroupi à terre, le corps nu jusqu'au bas du ventre, la poitrine grasse et molle, les mains jointes sur les jambes croisées, son rosaire au cou, ceint du fil des deux fois nés, il regarde la terre. Le crâne est rasé; le front pesamment penché, rayé de trois traits horizontaux; la moustache blanche, épaisse, les yeux demi-clos. Rien d'oriental dans cette figure, qui pourrait être celle d'un professeur allemand. Seulement le développement du crâne est énorme et l'expression d'immobilité frappante. Il semble que cet homme rêve ainsi depuis très longtemps, indifférent aux agitations extérieures, et qu'il ne se relèvera jamais. Tout autour, de vagues étendues vertes qui finissent au loin dans la rougeur du ciel. L'homme est seul dans l'immensité de la campagne.

La seconde image est plus belle, enluminée de rouge et d'or. Un brahme repose sous les palmes d'une forêt, les jambes repliées sur un tapis et drapées dans un pagne jaune, plus gras encore que le premier, gras comme lui d'une chair inerte et molle, le ventre blanc arrondi en bourrelets étagés. La figure, moins morne, n'est pas appesantie par la méditation, mais éclairée d'une béatitude sereine. Un des bras nus disparaît dans le sac rouge où les doigts font les figures sacrées; l'autre main serre délicatement, entre l'in-

dex et le pouce, une blanche fleur de lotus. Une auréole d'or le proclame affranchi des migrations futures, à jamais absorbé dans Brahma. A ses pieds, son disciple, en robe blanche de néophyte, les mains respectueusement jointes, l'écoute, agenouillé.

Quelles sont-elles, les solennelles paroles que le bienheureux prononce sous la voûte verte des palmes? Les Upanishads nous le disent, et ce soir, en les feuilletant, je crois comprendre mes deux images, suivre la méditation de mon premier brahme, entendre le dialogue religieux du maître et de l'élève.

Le solitaire rêve, les yeux demi-fermés, son vaste front baissé vers la terre :

« Hari! Aum! » Cette lumière qui brille au-dessus de ce ciel, plus haut que tout, dans le monde le plus élevé, au-delà duquel il n'y a plus d'autre monde ;

Cette lumière est aussi la lumière qui est au dedans de l'homme.

Toutes les choses sont Brahma. Je médite sur ce monde visible comme commençant, comme finissant, comme respirant dans Brahma.

Cet Intelligent dont le corps est esprit, dont la forme est lumière, dont les pensées sont vraies, dont la nature est semblable à l'éther, omniprésent et invisible, dont procèdent tous les travaux, tous les désirs, tous les parfums suaves, celui qui enveloppe toutes les choses, qui ne parle jamais, qui n'est jamais compris :

Il est aussi mon *moi* au dedans du cœur, plus petit qu'un grain de riz, plus petit qu'une graine de moutarde, plus petit que le noyau d'une graine de moutarde.

Il est aussi mon moi au dedans du cœur, plus grand que la terre, plus grand que le ciel, plus grand que tous les univers.

Comme un seul feu après être entré dans le monde, tout en demeurant un, devient divers, selon ce qu'il brûle, ainsi l'Être unique au fond de toutes choses devient divers selon ce qu'il pénètre et il existe aussi au dehors, dans les apparences.

Il n'y a qu'un Seigneur, l'Être au fond de toutes les choses qui fait le un plusieurs. Les sages qui l'aperçoivent au fond de leur moi, le bonheur éternel est à eux, non pas à d'autres.

... Il est un penseur éternel qui pense des pensées qui ne sont pas éternelles, qui bien que *un* satisfait les désirs de tous. Les sages qui l'aperçoivent au fond de leur moi, la paix éternelle est à eux, non pas à d'autres.

En lui le soleil ne brille pas, ni la lune, ni les étoiles, ni ces éclairs, encore moins ce feu. Quand il brille, tout brille après lui, par sa lumière toutes les choses s'illuminent.

... Au-delà du monde est l'Indéveloppé, au-delà de l'Indéveloppé il n'y a rien : voilà le but, le terme.

Cet être est caché dans toutes les choses et ne luit pas au dehors, mais les voyans subtils le perçoivent par leur intelligence aiguisée et subtile.

Celui qui a connu Cela qu'on n'entend point, qu'on ne touche pas, qu'on ne goûte pas, qu'on ne sent pas, qui n'a pas de forme, qui ne passe point, éternel, sans commencement, sans fin, inaltérable, celui-là est sauvé des mâchoires de la Mort.

Le sage qui connaît cet être comme dépourvu de corps parmi les corps, comme immuable parmi les choses changeantes, comme omniprésent, ce sage est affranchi du chagrin.

Mais celui qui n'est pas tranquille et dompté, dont l'esprit n'est pas dans le calme, il ne connaîtra jamais cet être.

Qui donc sait où il demeure, Celui à qui les brahmes et les kchattryas ne sont qu'une nourriture (1), à qui la mort elle-même n'est qu'un aliment?

Ainsi va la rêverie du solitaire qui s'achemine vers l'état parfait. Il ne l'a pas encore atteint, car il pense et l'immobilité n'est pas faite dans son cerveau. Quand les cinq instrumens du savoir (les cinq sens) sont inertes, quand l'intelligence ne remue plus, l'homme est délivré. Alors le Brahma qualifié qui est lui-même affranchi du mode, du changement, de l'illusion, redevient le Brahma neutre, l'absolu « qui n'est ni cause, ni effet, ni ceci, ni cela, ni passé, ni futur. » Auparavant, souillé par l'ignorance, il se manifestait dans les apparences. A présent, « il est comme une eau pure, versée dans une eau pure et qui reste la même. » Comme une onde de la mer perdant sa forme et son élan s'évanouit dans la profondeur sombre des eaux inertes, ainsi l'homme vide des désirs, des sentimens, des pensées qui faisaient sa personne, s'enfonce, disparaît dans le sein noir et calme de l'être.

C'est la même doctrine que le Brahme nimbé d'or, assis sous les vertes palmes, dévoile à son disciple agenouillé, et l'histoire suivante (2) que je trouve aussi dans les vieilles Upanishads pourrait servir de commentaire à ma seconde image :

Hari! Aum (3)! En ce temps-là vivait Svetaketu Aruneya. Son père Uddalaka lui dit : — Svetaketu, va-t'en à l'école, car il n'y a personne de notre race, mon bien-aimé, qui, n'ayant pas étudié les Védas, soit brahme par la race seulement.

(1) En qui s'absorbent les races et les générations.

(2) Le mot *upanishad* indique, selon M. Max Müller, la position du disciple dont les mains sont jointes et les yeux fixés sur son maître.

(3) *Khandogya*, VI, I.

Ayant commencé son apprentissage quand il avait douze ans, Svetaketu retourna auprès de son père à l'âge de vingt-quatre ans. ayant étudié les Védas, — vaniteux, se croyant très instruit, et fier.

Son père lui dit : — Svetaketu, puisque tu es si vaniteux, as-tu jamais demandé cet enseignement par lequel nous apprenons à entendre ce qu'on n'entend point, à voir ce qu'on ne voit point, à savoir ce qu'on ne sait point ?

— Quel est cet enseignement, mon seigneur ? demanda-t-il.

Le père répondit : — Mon cher enfant, de même que, par un morceau de terre, nous connaissons tout ce qui est de terre, les diversités n'étant que des noms, et provenant de la parole, la vérité étant que toutes ces choses sont terre...

De même, mon cher enfant, est cela qu'on connaît par cet enseignement.

Le fils dit : — Sûrement, ces hommes vénérables ne connaissent pas cela. Car s'ils l'avaient connu, pourquoi ne me l'auraient-ils pas enseigné ? Instruisez-moi donc, mon seigneur.

— Soit, dit le père.

Alors dans la forêt, le disciple s'agenouille, joint les mains et demeure immobile. Le *père de famille*, accroupi sur le sol, serrant de la main gauche la svelte tige du lotus, dit ce qui suit :

Au commencement, mon cher enfant, il y avait seulement cela qui est, cela seulement, unique, sans second.

D'autres disent qu'au commencement il y avait seulement cela qui n'est pas, sans second, et que de cela qui n'est pas, sortit cela qui est.

Mais comment pourrait-il en être ainsi, mon cher enfant ? Comment cela qui est pourrait-il sortir de cela qui n'est pas ? Non, seulement cela qui est existait au commencement, cela seulement, unique, sans second (c'est-à-dire, puisqu'il a quelque chose plutôt que rien, l'être existe de toute éternité).

Et cela pensa : — Puissé-je être plusieurs ! Puissé-je m'épandre ! Et de lui sortit le feu.

Et le feu pensa : — Puissé-je être plusieurs, puissé-je m'épandre ! Et de lui sortit l'eau.

Et c'est pourquoi nous voyons que, lorsqu'un homme a chaud, il transpire. Car de l'eau paraît sur son corps et elle vient du feu.

Et l'eau pensa : — Puissé-je être plusieurs ! Puissé-je m'épandre, et de l'eau sortirent la terre, toutes les choses solides et la nourriture.

Dans les cinq Khandas suivans, le disciple apprend que tout est fait d'une union du feu, de la terre, de l'eau. « Dans ces choses aussi l'homme a sa racine. » — « Au moyen de la nourriture digé-

rée, ce rejeton, le corps, se forme, grandit. Et quelle pourrait être sa racine, sinon la terre et la nourriture. Et comme la terre et la nourriture sont des rejetons, cherche leur racine. C'est l'eau. Et la racine de l'eau est le feu. Et le feu aussi est un rejeton, et sa racine est le Véritable. »

Oui, toutes ces choses ont leur racine dans le Véritable, habitent dans le Véritable, reposent dans le Véritable.

Quand un homme quitte ce monde, sa parole s'absorbe dans son esprit, son esprit dans sa respiration, sa respiration dans la chaleur, la chaleur dans l'être le plus élevé.

Et cette chose, cette essence subtile, la racine de tout, en elle tout ce qui existe a son être. Elle est le Véritable. Elle est l'Être, et toi-même, ô Svetaketu, tu es cet Être!

— Mon seigneur, veuillez m'instruire encore, dit le fils.

— Soit, dit le père.

Les rivières, mon enfant, coulent les unes vers l'Orient, comme la Ganga, les autres vers l'Occident, comme le Sindhu.

Elles vont de la mer à la mer (c'est-à-dire elles s'élèvent de la mer en nuages et y retournent en rivières). Elles deviennent véritablement la mer. Et de même que ces rivières, lorsqu'elles sont dans la mer, ne disent plus : « Je suis cette rivière-ci, ou cette rivière-là, »

De même, mon enfant, toutes les créatures, quand elles sortent du Véritable, ne savent pas qu'elles sortent du Véritable.

Cette chose, cette essence subtile, en elle, tout ce qui existe a son être. Elle est le Véritable, elle est l'Être lui-même, et toi-même, ô Svetaketu, tu es cet Être.

— Mon seigneur, veuillez m'instruire encore, dit le fils.

— Soit, dit le père (1).

Un homme fut enlevé à son pays par des voleurs. Ses yeux ayant été bandés, il fut conduit dans une forêt pleine de terreurs et de dangers. Et ne sachant où il était, il se prit à pleurer, souhaitant d'être délivré de ses liens. Alors un passant eut pitié de lui, coupa ses liens, et le renvoya dans sa patrie, heureux.

Notre patrie est l'Être, le roi du monde. Ce corps fait de trois élémens : le feu, l'eau, la terre, assujetti à la froidure et à la chaleur, est une forêt dans laquelle nous sommes égarés. Et les bandeaux qui nous couvrent les yeux sont nos désirs pour bien des choses réelles ou irréelles, nos femmes, nos enfans, nos bestiaux ; et les voleurs qui nous ont conduit dans la forêt sont nos actions. (Les actions de la vie antérieure qui nous ont valu la transmigration au lieu de l'anéantissement dans Brahma.)

(1) Ici le texte est développé par un commentateur.

Alors nous pleurons et nous disons : je suis le fils d'un tel, je suis heureux, je suis triste, je suis sot, je suis sage, je suis juste, je suis né, je suis mort. Tels sont les liens qui nous enchaînent (l'individualité). Quelquefois, nous rencontrons un homme qui connaît le moi de Brahma et dont les liens ont été brisés. Il a pitié de nous et nous apprend que nous ne sommes pas fils d'un tel, heureux ou tristes, sages ou sots, nés ou morts, mais seulement *Cela qui est.*

Cette chose, cette subtile essence, en elle tout ce qui existe a son être. Elle est l'Être, le Véritable, et toi-même, ô Svetaketu, tu es cet Être.

Et Svetaketu comprit ce que son père disait; oui, il le comprit.

Et connaissant celui qui est un, qui anime tous les germes, en qui tout s'unit et se sépare, le seigneur adorable, dispensateur des bienfaits,

Svetaketu *entra pour toujours dans la paix.*

Ce panthéisme, qui fut professé pendant deux mille ans, n'est pas la doctrine d'un penseur isolé ni d'une école. Il décrit en termes philosophiques la *vision* particulière du monde qui, plus ou moins claire, fut celle de toute la race. Pour la comprendre, regardez l'esprit d'une autre variété humaine, et à côté des vieux poèmes philosophiques des brahmes, lisez la Bible. Qu'y trouvez-vous? De la poésie lyrique, des colères, des désespoirs, des enthousiasmes, des haines, des sentimens violens, toutes les secousses, tous les tressaillemens de l'âme, exprimés par des métaphores brusques et des images éclatantes, par un style abrupt et saccadé, par une langue simple et peu articulée, incapable de suivre les ondoiemens de la pensée spéculative, mais justement faite pour traduire des émotions par des cris. Or quels sont les effets du sentiment durable et véhément, sinon de replier l'homme sur soi? Quand il souffre, quand il hait, il ne se déprend pas de lui-même. Il s'aperçoit comme distinct de ce monde extérieur qui le froisse. Dans une âme passionnée, le *moi* cohérent s'affirme, se pose à part, et quand l'homme essaie de concevoir le fond de l'Univers, il l'imagine aussi comme un *moi* distinct et tout-puissant.

Chez nos brahmes, des facultés contraires ont abouti à des effets contraires. Qu'est-ce qu'on trouve dans les Védas? Des poèmes sur la Nature, des hymnes au Soleil, à la Pluie, aux Nuages, au Feu, au Ciel, à la Terre, au Vent, à l'Orage, à l'Aurore. Nulle poésie subjective, personnelle. Au lieu de sentimens durables, un jeu changeant d'images. Leur âme n'est plus un être distinct, mais un reflet de la nature, un reflet changeant de ses événemens qui changent. Elle devient le nuage qui flotte dans le ciel bleu, le

soleil qui surgit à l'Orient. Quand une émotion la pénètre, elle ne fait que la traverser. Elle n'y habite pas; elle ne s'y développe pas lentement en passion intérieure et concentrée. Tout de suite elle se projette au dehors, et l'homme prête au monde extérieur ses sentimens toujours muables et passagers. S'il est joyeux, c'est de l'allégresse d'Agni qui pétille entre les sarmens; s'il est craintif, c'est de la timidité des Aurores qui se dévoilent derrière les nuages comme des jeunes filles rougissantes. Bref, au lieu de se concentrer en une substance, en un *moi* qui veut, qui agit, qui saigne, qui crie, le poète védique s'éparpille dans l'univers; il se répand dans les choses, son âme s'emplit des formes, des sons, des couleurs de la nature, et la nature s'anime de ses pensées et de ses désirs.

Il les adore, ces forces vivantes et divines de la nature, mais son polythéisme est d'espèce particulière. Indra, Varuna, Agni, Surya, sont des âmes, des âmes élémentaires, non pas raidies et enfermées dans un petit nombre d'attributs fixes, non pas conçues comme des personnes distinctes et invariables, mais changeantes, ondoyantes, capables de se transformer les unes dans les autres. Cette aurore est aussi le Soleil, le Soleil est aussi le Feu, le Feu est aussi l'Éclair, l'Éclair est tempête et la tempête est pluie. Varuna devient Agni, Agni devient Surya. Tous s'unissent, se mêlent, se pénètrent. Rien de permanent, ni dans la personne humaine qui ne s'aperçoit pas comme une personne, ni dans le monde extérieur qui n'est que changement. Il n'y a plus dans l'Univers qu'un tourbillon de formes et de pensées éphémères, un ruissellement sans trêve. En germe dans les Védas, cette conception végète, devient et s'épanouit dans les vieux poèmes philosophiques des brahmes. Quand on les lit, on découvre avec stupeur que la plus enracinée de nos notions européennes, celle du moi-substance, n'existe pas pour eux. Pour comprendre leur état d'esprit, il faut nous reporter à certaines minutes très rares et très fugaces de notre vie. Chacun de nous connaît ces momens de rêve et de déraison maladive où notre *moi* semble se dissoudre. Nous prononçons alors notre propre nom qui ne paraît plus qu'un son vidé de tout sens, ne désignant personne, et nous nous demandons avec angoisse : — « Est-ce que *je* suis? » — Que signifie-t-il, ce *je?* — Cette étrange sensation, si rapide chez nous, est ordinaire chez eux. Ils n'aperçoivent leur personne que comme un lieu où se croisent des visions; ils ne sentent rien qui subsiste en eux. Autour d'eux, tout passe, et la doctrine de l'écoulement universel devient systématique : — « Notre corps vient de la nourriture, c'est-à-dire de la terre, attire à lui les élémens extérieurs, » les rejette, en attire de nouveaux, grandit, subsiste ainsi, et sa vie n'est faite que de changemens. Si leurs énumérations

accumulent « l'eau, le ciel, la terre, l'éther, le feu, les oiseaux, les herbes, les arbres, les vers, les mites, les fourmis, les pensées, les abstractions, les Védas, » c'est que toutes les choses se confondent dans le tourbillon universel. Comme ces vapeurs exhalées du sol, de la mer, des animaux, des plantes, et qui, tout à l'heure, faisaient partie du sol, de la mer, des animaux, des plantes, se pénètrent, s'élèvent, s'illuminent dans l'éther, flottent, courent à travers l'espace, se refroidissent, retombent et redeviennent au hasard sol, mer, animaux, plantes, ainsi s'unissent et se séparent les choses que nous croyons distinctes. « Le sacrificateur, étant devenu air, devient fumée; étant devenu fumée, il devient brouillard; étant devenu brouillard, il devient nuage et tombe en pluie. Puis il revient dans la vie comme blé, comme riz, comme herbe, comme arbre, comme sésame et comme millet. »

Entre cette vue et le panthéisme, il n'y a qu'un pas, et ils y arrivent de deux façons. Puisque toutes les formes passent et ne font qu'apparaître, elles sont illusoires. Qualités, manières d'être, retranchons-les, que reste-t-il? Rien, disent les bouddhistes, *Nada;* le monde n'est pas, il n'y a de réel que le néant. — *Cela qui est*, disent les brahmes orthodoxes, cela qui est et dont on ne peut rien dire, sinon : *Il est*, le *tat*, vide de toute qualité, qui n'est ni ceci, ni cela, ni cause, ni effet; bref, le Brahmă neutre, indéterminé, indéveloppé, « qui ne pense pas, qui ne veut pas, qui ne voit pas, qui ne sait pas, » l'Être pur et abstrait. A la surface de ce Brahmă neutre qu'on atteint par la pensée pure est le Brahmā masculin, déjà vivant, tangible et coloré. Car, après avoir considéré la substance unique qui se cache sous le tourbillon des formes, on peut considérer la force qui organise et maintient ce tourbillon. Puisque tout est mouvement dans le monde, il y a une puissance qui dirige ce mouvement. Puisque le monde n'est pas inerte à la façon d'une pierre, mais vivant à la façon d'un arbre (1), c'est qu'une *âme* le soutient et le développe. Cette âme est Brahmā, le germe universel, le « *moi* vivant et incarné. » Puisqu'il est vivant, il est qualifié, il ne se confond pas avec le Brahmă neutre dont il n'est que la première manifestation. Il est Brahma, mais Brahma déjà voilé par l'illusoire Maya, Brahma assujetti au temps. « Il y a deux formes de Brahma : *celui qui connaît le temps et celui qui ne connaît pas le temps* : celui qui connaît le temps a des parties. Le temps mûrit et dissout tous les êtres dans le grand *moi*, l'âme vivante, mais celui qui sait en quoi le temps lui-même s'absorbe, celui-là comprend les Védas. »

(1) Métaphore favorite des Brahmes. Souvent le monde n'est désigné que par ce mot : l'arbre.

Concevons donc à l'origine et à la racine des choses l'Être absolu, pur et vide « qui se trouve au fond de toutes les formes et de tous les germes. » En se développant au dehors, il s'assujettit à l'illusion, à Maya. « Comme une araignée qui se couvre de fils tirés de sa propre substance, il se revêt de qualités sorties de lui-même, » et sa première projection est le Brahmā vivant, l'âme ou l'idée subtile et universelle « qui agit au dedans du monde et le diversifie. Cette âme n'est ni homme ni femme, et, pourtant, elle n'est point neutre. » C'est elle qui, « devenant ceci et cela, » prend des millions de formes éphémères, toutes sorties d'elle, toutes retombant en elle, elle-même passagère comme tout cet univers visible et condamnée, après ces myriades de millions de siècles qui sont un jour de Brahma, à s'absorber dans l'Être neutre « qui n'a point d'ombre, ni de corps, ni de couleur. » Qu'on imagine le monde comme un arbre immense, solidement planté dans la terre. D'où viennent-elles, ces feuilles innombrables qui bruissent au vent, qui luisent à la lumière, ces branches épanouies, ces grappes savoureuses, cette solide colonne du tronc qui grandit régulièrement, toute cette végétation brillante et parfumée? D'un germe primitif, aujourd'hui dispersé, mais encore vivant et actif dans les profondes racines obscures, comme dans l'impalpable poussière qui satine et colore la pulpe de cette fleur. Écorce, feuilles, fleurs, cellules, tout change, meurt et se renouvelle comme toutes les choses dans l'univers. Mais la force primitive qui dressa l'arbre subsiste à travers les morts et les naissances particulières, donne leur forme et leur ordre aux élémens toujours nouveaux et passagers. D'où vient-elle donc, cette force active semblable au Brahma vivant qui anime l'univers! Du sol, du sol inerte dont un jour quelques parcelles s'organisèrent. Ce sol est l'image du Brahmā primitif; de lui tout procède, à lui tout revient, et lorsque après des siècles la force qui soutient l'arbre s'épuisera, les changemens cessant, le développement s'arrêtant, l'arbre retournera à la Terre, et tout rentrera dans l'immobilité. — « A présent, tu es femme, tu es homme, tu es enfant, tu es jeune fille, tu es un vieillard qui chancelle sur un bâton, tu es né avec ta face tournée de tous les côtés. Tu es l'abeille bleue, tu es le perroquet vert aux yeux rouges, tu es le nuage du tonnerre, les saisons, tu es les mers. Tu es sans commencement, parce que tu es infini, toi de qui sont nés tous les mondes. Mais comme ces rivières coulantes qui vont vers l'Océan s'y absorbent et y engloutissent leurs noms et leurs formes, de même le soleil et la lune, les Kchattryas et les brahmanes, les moustiques, les abeilles, les flamants, les Devas, Vichnou, Siva et le temps lui-même en qui vit le second Brahmā, s'absorberont dans l'Être inconcevable, et leurs noms et leurs formes ne seront plus. »

Au fond, en ce moment même, elles ne sont pas, ces formes, elles ne font que paraître. Brahma, se regardant dans le miroir du temps et de l'illusion, s'aperçoit comme multiple et muable, mais, en réalité, il n'y a rien que *cela qui est*.

Ceci n'est pas un jeu d'esprit, une thèse d'école, une philosophie de curieux qui contemplent des idées, mais une croyance pratique, active, profonde, élaborée par la méditation solitaire et concentrée. Replié sur lui-même, enfoncé dans son rêve, le brahme ne distingue plus le monde réel de son rêve et le voit ondoyer comme une vapeur. Dès lors, le lien qui l'attachait au monde n'a plus de prise sur lui. Comment aimer ce qu'on reconnaît pour irréel, comment faire effort pour saisir ce qui va nous glisser dans la main?

« O saint! à quoi sert d'être heureux dans ce corps ignoble et fragile, amas de sang, d'os, de peau, de nerfs, de moelle, de chair, de mucus, de semence, de larmes, d'ordure? A quoi sert d'être heureux dans ce corps qu'assaillent la convoitise, la haine, l'envie, l'illusion, la crainte, l'angoisse, la jalousie, la séparation d'avec ce que nous aimons, la faim, la soif, la vieillesse, la mort, la maladie, la souffrance? Et nous voyons que tout est périssable, les mouches, les mites et les autres insectes, les herbes et les arbres qui croissent et se décomposent. Regarde en arrière vers ceux qui ne sont plus, regarde en avant vers ceux qui ne sont pas encore. Les hommes mûrissent comme les blés, tombent, et, comme les blés, ils jaillissent de nouveau. Il y a eu des hommes puissans, de grands manieurs d'arcs, des chefs de peuple, Sudyama, Asvapati, Sasabindu, et des rois qui, sous les yeux de leur famille, ont quitté leur grande félicité et sont sortis de ce monde, — et que deviennent-ils? Les grands océans se dessèchent, les montagnes s'écroulent, l'*étoile du pôle remue*, les astres tomberont, la terre sera submergée, et les dieux aussi passeront. Dans un monde semblable, à quoi bon vouloir être heureux? ô baisse-toi vers moi! Dans ce monde je languis comme une grenouille dans un puits desséché! »

Ainsi se lamentait le roi Krihadhrata, qui, coupant dans son cœur la racine du désir, s'était réfugié dans la forêt. Depuis mille ans il était là, les bras levés, regardant le soleil, immobile comme tous ses frères, les gymnosophistes qui siégeaient solitaires dans les jungles de l'Inde. Car l'immobilité, voilà la conclusion pratique de toute la philosophie hindoue. L'illusion reconnue comme telle, quoi de plus naturel que de vouloir s'arracher à l'illusion? Et comment y réussir, sinon en abolissant en nous tout ce qui fait partie de ce monde illusoire et fugitif, désir, volonté, sensation? La spéculation a fait le vide dans l'homme; il ne lui reste plus un motif d'action, il a reconnu que rien ne valait

la peine de remuer et que lui-même n'existait pas : il s'assoit sur ses talons et il rêve.

A quoi rêve-t-il? A Brahma. La connaissance de Brahma, voilà l'affranchissement. Le Brahma, qui est nous-mêmes et qui se voit divers et muable par cela même qu'il se reconnaît comme Brahma, se détourne du miroir magique de Maya. Répétons donc : « Je suis Brahma, » « car celui qui sait qu'il est Brahma ne fait qu'un avec Celui qui est un. » Par-delà le voile brumeux des apparences, efforçons-nous d'apercevoir Celui qui est : aussitôt, toutes les barrières de notre être borné tombant, nous redeviendrons l'Éternel et l'Infini, nous rentrerons pour toujours dans le sein dont nous sommes sortis. Chose étrange, pour la première et peut-être pour la dernière fois, voici que l'humanité attache le salut non aux actes, non à la foi, non au sentiment, non au rite, *mais à la connaissance*. « Ceux dont la conduite est bonne, qui lisent les Védas et accomplissent les sacrifices, ils s'élèvent après la mort jusqu'au séjour des devas, mais le fruit de leurs bonnes œuvres consommé, ils reviennent en ce monde, car *ils ne savent pas*. Ils renaissent en des formes nouvelles, ils veulent, ils peuvent, ils sentent, ils vivent de nouveau. Là est la pire misère, celle qu'ils ne pourront fuir qu'en s'absorbant dans l'inconscience et l'inertie de l'Être pur. Celui qui voit une différence entre Brahma et le monde va du changement au changement, de la mort à la mort. » C'est-à-dire qu'il renaît toujours. Pour entrer à jamais dans le calme, retenons notre respiration, fixons notre attention, tuons nos sens, ne parlons plus. Pressons notre palais du bout de la langue, respirons lentement, regardons fixement un point de l'espace, et la pensée s'arrêtera, la conscience s'abolira, notre moi s'évanouira. « Nous cesserons de sentir le plaisir et la peine, puis nous arriverons à l'*immobilité* et à la *solitude*. » Notre être se reconnaissant comme l'Être, il n'y a plus pour lui de temps, d'espace, de nombre, de limite, de qualité. « Comme une araignée qui s'élève au moyen de son propre fil, gagne l'espace libre, ainsi celui qui médite s'élève au moyen de la syllabe AUM et gagne l'indépendance. » — « Cela qui est sans pensée, bien que situé au cœur de toute pensée (1), cela qui est caché, mais situé au fond de tout, que l'homme y plonge son esprit, et son être vivant sortira libre de ses liens. » La pensée et la volonté abolies, toute la fantasmagorie de Maya disparaît : « Nous devenons semblables à un feu sans fumée, à un voyageur qui, ayant quitté le chariot qui l'emportait, en regarde tourner les roues. » — « Le chagrin ne peut plus vivre en nous; celui qui connaît Brahma est

(1) Cf. Spinoza.

consolé pour toujours. » Nous avons compris que nous ne sommes rien qu'une étincelle de l'Être un et absolu qui vient flamboyer dans le temps; dès lors, quelle souffrance pourrait nous meurtrir? « Nous ne disons plus : *ce corps est moi-même, je suis un tel*, mais *je suis Brahma, je suis l'univers;* » nous ne sommes plus emportés et secoués par « les vagues des qualités. » — « Pur, non développé, tranquille, sans respiration, sans corps, éternel, immuable, impérissable, ferme, sans passion, non né, indépendant, » je suis pour toujours entré dans la paix, car j'ai rejeté l'existence consciente. — Telle est la félicité suprême, réservée aux adeptes de la doctrine secrète, célébrée par les Upanishads avec une solennité de paroles qui donne une idée de la ferveur, de l'enthousiasme, du frémissement d'espoir contenu dont tressaillait le brahme en souhaitant le jour de la délivrance après lequel jamais plus il ne dirait *moi* de lui-même. « Celui qui, connaissant les Védas, les ayant répétés journellement dans un lieu sacré, n'ayant fait souffrir aucune créature, concentre ses pensées sur l'Être et s'y absorbe, il atteint le monde de Brahma et il ne revient plus, *non, il ne revient plus.* »

La pensée jetée dans un vertige métaphysique et s'abolissant par son propre effort, la volonté anéantie, voilà quelques-uns des effets intellectuels et moraux de la philosophie brahmanique. On la voit sortir, cette philosophie, d'une aptitude primitive manifestée dès l'âge védique, et dérouler la série de ces conséquences. Que ces conséquences sont nécessaires, cela paraît clair quand on remarque qu'ailleurs les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Il ne s'agit pas de nations, — le cas de l'Inde est unique, — mais d'individus, car n'est-il pas légitime de comparer l'âme moyenne d'une race à une âme particulière, et de constater dans l'une et dans l'autre la même structure et les mêmes liaisons? Nous avons eu quelques esprits hindous en Europe. En Angleterre, où l'homme est si vaillant et si actif, où le moi est si stable et si fort, où la poésie est si subjective, où la religion est d'un monothéisme si hébraïque, Shelley l'était presque. Des critiques ont déjà noté chez lui des facultés analogues à celles qui ont tissé les mythes védiques. Nulle poésie plus impersonnelle, nulle imagination sympathique plus capable de reproduire les sensations élémentaires des êtres élémentaires, l'allégresse de la terre roulant dans la lumière de l'espace, ceinte de ses mers, de ses continens, de ses forêts, de ses nuages, de son atmosphère humide et bleue, la paix de la nuée splendide flottant dans l'éther tiède, puis, riant dans le tonnerre pour s'abattre en pluie grosse de bourgeons futurs, l'extase de l'alouette grisée par la vision des plaines lumineuses, toute tremblante de joie et qui palpite invisible dans l'espace « comme un bonheur sans corps dont le cours vient de commencer, » la ten-

dresse timide, la vie vague de la plante fragile qui rêve de ses boutons à venir. Shelley s'est fait terre avec la terre, fleur avec la fleur, ruisseau avec le ruisseau. Il s'est projeté dans toutes les formes, sa poésie est un reflet mouvant de la nature mouvante. Le sentiment durable sur lequel s'assoit une personnalité en est absent, et chez lui la sensation du *moi* est réduite à un minimum. A tous momens, il parle de cette extase dans laquelle on ne fait plus qu'un avec l'objet contemplé. Son âme n'est point distincte, isolée dans la nature, mais s'y éparpille toute. Par suite, toutes les formes de la nature lui apparaissent comme animées et vivantes, capables de sensation et de plus toujours en mouvement, toujours changeantes, toujours transformées. La sensation de la Vie, de la Vie à la fois une et multiple, voilà ce qu'exprime sa poésie. Au fond de l'univers il perçoit une âme, une âme dont nous sommes les pensées, dans laquelle la mort nous absorbe, qui tressaille dans le ver de terre et dans l'étoile, une âme dont la nature est le vêtement mystique, cachée sous les choses visibles et qu'à de rares minutes nous voyons luire à travers les formes belles et nobles comme une flamme pâle à l'intérieur d'un vase d'albâtre translucide. Qu'on relise ce *Prométhée déchaîné,* où tous les êtres s'unissent en chœur, et surtout l'étonnant dialogue de la Terre et de la Lune, et que l'on dise s'il n'a pas été ivre de la vie universelle éternellement jaillissante, circulant à travers toutes les choses, s'il n'a pas été transporté par la vision du Brahma vivant déployé au dehors dans les sons, les parfums et les couleurs. — Il n'a pas été au-delà. Il n'a pas aperçu le Brahma neutre, l'inqualifié, l'immobile. Des deux étapes de l'intelligence et de la sensibilité hindoue, il n'a parcouru que la première. Il a connu le rêve, l'allégresse, l'extase des poètes védiques, il n'est pas allé jusqu'à l'inertie des gymnosophistes. Il fut panthéiste, mais d'un panthéisme joyeux, et il est resté sain et vaillant.

Amiel est un cas plus complet. Il a pénétré sous le Brahma vivant, il s'est engourdi dans l'immobilité du brahme « affranchi, » et chez lui l'aptitude au rêve et à la spéculation, la paralysie de la volonté, ont justement eu pour point de départ la faculté plastique que nous avons aperçue à l'origine du panthéisme hindou. « Mon esprit, dit-il, est le cadre vide d'un millier d'images effacées. *Il est sans matière, il n'est plus que forme.* Rentrer dans ma peau m'a toujours paru curieux, chose arbitraire et de convention. Je me suis apparu comme boîte à phénomènes, comme sujet sans individualité déterminée, et par conséquent ne me résignant qu'avec effort à jouer le rôle d'un particulier inscrit dans l'état civil d'une certaine ville et d'un certain pays. » De cette sensation habituelle à ne voir dans l'univers qu'un songe brumeux où roulent les appa-

rences, de là au pessimisme et à l'immobilité, la distance est courte. Inertie hindoue, pessimisme hindou, panthéisme hindou, Amiel a passé par ces trois états de la volonté, de la sensibilité et de l'intelligence. Lui-même se reconnaît frère des brahmes : « La fantasmagorie de l'âme me berce comme un yoghi de l'Inde, et tout devient pour moi fumée, illusion, vapeur, même ma propre vie. Je tiens si peu à tous les phénomènes qu'ils finissent par passer sur moi comme des lueurs et s'en vont sans laisser d'empreinte. La pensée remplace l'opium; elle peut enivrer tout éveillé et diaphanéiser les montagnes et tout ce qui existe. » Le voici arrivé à l'hallucination du brahme solitaire qui, concentrant son esprit, voit la procession des mondes monter comme une vapeur depuis des milliards de siècles de la noirceur vide de l'être, et sa rêverie s'étend sur tout l'univers. « Chaque civilisation est comme un rêve de mille ans, où le ciel et la terre, la nature et l'histoire *apparaissent* dans une lumière fantastique et représentent un drame que projette l'âme hallucinée. » Lui-même ne s'apparaît plus comme une substance solide : il fond et se volatilise avec toutes les choses. « Je suis fluide comme un fantôme que l'on voit, mais que l'on ne peut saisir. Je ressemble à un homme comme les mânes d'Achille, comme l'ombre de Créuse ressemblait à des vivans. Sans avoir été mort, je suis un revenant. Les autres me paraissent un songe et je suis un songe aux autres. » — Telle est l'étrange sensation qui, répétée sur des générations, a produit non-seulement la philosophie, mais bien des caractères de la civilisation brahmanique. Remarquez qu'il n'y a pas un fait noté dans ces deux volumes de confessions d'Amiel, pas un détail de vie pratique. En effet, quand on est porté à contempler l'universel et à se prendre à l'absolu, comment s'intéresser au particulier et au contingent? Quand le monde paraît une illusion sans consistance, d'où viendrait la volonté de l'étudier pour y chercher la meilleure place? Le fondement solide sur lequel nous étayons nos soixante-dix ans de vie humaine se dérobe tout d'un coup, et l'homme, en même temps qu'il cesse de s'intéresser au monde visible et réel, perd sa prise sur le monde visible et réel. On retrouvre ces deux traits dans l'Inde. Sauf la philosophie et l'astronomie qui traitent de l'Éternel, les Hindous n'ont pas de science. Ils n'ont pas eu, comme les Grecs, la curiosité de chercher les lois qui gouvernent les faits, ils n'ont pas éclairci leur vision trouble de la nature. Certaines de ces Upanishads semblent écrites par des fous ou par des enfans. Des chiens et des flamants y discutent et y philosophent. Point d'Histoire. Cette littérature si touffue n'est faite que de rêve et de métaphysique. Pas une date, pas une anecdote, pas une généalogie sérieuse. Presque tout ce que l'on connaît du plus grand événement

religieux de l'Asie, on le doit aux récits des pèlerins chinois. Du bouddhisme on ne sait ni quand il commence, ni quand et comment il disparaît de l'Inde. En effet, quoi de plus fou que d'étudier les sociétés, les civilisations, l'histoire de l'humanité, si humanité, sociétés, civilisations, ne sont, comme dit Amiel, que des rêves projetés par l'âme, que des flots un instant soulevés à la surface de Brahma! Dans la pratique, aucun effort d'organisation sociale, nul groupement précis en cités ou en nations, nulle constitution définie et liée. Une fois le brahmanisme établi et le songe philosophique commencé, nulle résistance aux attaques du dehors. L'organisation civile, militaire, politique étant rudimentaire, l'Inde, incapable de forme définie, est comme une gelée de nation, vague, incohérente, impuissante, à la merci du premier conquérant venu, musulman ou anglais, que lui importe, pourvu qu'on la laisse rêver à cela qui demeure, à cela qui *est* véritablement et dont la connaissance affranchit de la douleur, — pourvu qu'on la laisse s'enivrer de l'Être en répétant la syllabe AUM qui donne la paix?

2 décembre.

Ce matin, je retourne au bord du Gange. Pour comprendre l'Inde brahmanique, nul spectacle ne vaut celui de ce peuple qui vit en plein air sur la rive du fleuve sacré. C'est là qu'ils prient, qu'ils flânent, qu'ils causent, qu'ils mangent, qu'ils dorment, qu'ils meurent. Sur des litières, des malades et des agonisans sont étendus, quelques-uns venus de très loin pour finir ici. La forme même de l'être vivant se défait devant le fleuve, car on y brûle les morts. Voici les bûchers, et autour d'eux la foule est indifférente, continue à barboter, à prier, à puiser de l'eau, à laver. A dix pas du lieu sinistre, des hommes lui tournent le dos et se sèchent tranquillement, assis au soleil. Comme un acte naturel et familier, la dissolution des êtres particuliers se poursuit au sein même de la vie générale, dont elle n'est qu'un moment. Rien d'effrayant en elle. Très certainement, chez l'Hindou, le *moi* n'a pas cette puissance de cohésion qui nous fait croire à sa durée nécessaire, nous donne notre volonté de vivre et ne nous permet pas de penser sans horreur à l'anéantissement. Après la crémation, les parens ne répandent pas de larmes, mais ils chantent :

« N'est-ce pas folie que de vouloir trouver quelque chose qui dure chez l'homme? N'est-il pas passager comme la bulle d'eau, fragile comme la tige d'une plante? La terre, l'Océan et les dieux doivent périr. Pourquoi donc le monde des hommes, léger comme une écume, ne serait-il pas saisi par la mort universelle et ne passerait-il pas aussi? »

Je le regarde se faire, cet évanouissement de la forme humaine.

Un brahme préside aux crémations, niché dans le trou rectangulaire et sombre qui s'ouvre au sommet d'une petite tour carrée, impassible, les tempes serrées d'un bonnet, la maigreur du corps saillante sous son pagne jaune. Au pied de la tour, des piles de bois, et çà et là, comme jetées au hasard, sanglées dans un voile violet ou rose, serrées entre quatre bambous verts, s'allongent des formes rigides. Deux bûchers flambent. L'un des cadavres est encore intact, troussé comme pour la broche, les jambes repliées par des cordes, les cuisses et les genoux noirs soulevant les fagots. Un autre bûcher finit de brûler; de petites flammes roses tremblent encore sur le bois qui s'écroule, blanchi par le feu. Tout d'un coup, l'horrible tête calcinée saillit, couverte d'écailles noires. Et l'on jette le tas sinistre au Gange, qui, sans hâte, l'emporte dans son flot paisible. Une tache brune s'élargit, puis s'efface dans le miroitement de l'eau lourde. Tout autour, un papillotement vague de couleurs dans une brume de lumière, un bruissement confus, et le vol splendide des oiseaux piailleurs.

Tous les jours, cette scène se renouvelle. Une musique bruyante, des gongs joyeux retentissent quand on brûle un vieillard. Si le mort est très jeune, la famille s'afflige, et l'on mène un deuil au tour du bûcher.

Entre les palais qui couronnent les ghats, les escaliers, larges sur la rive, montent en se faisant étroits et s'enfoncent sous des portes sombres. Sur les degrés, des femmes sculpturales dans leurs draperies bleues, très droites, soutiennent noblement de leurs bras levés des urnes pleines de l'eau du fleuve, des vases de cuivre pesans qu'elles portent sur la tête. D'autres soulèvent des corbeilles chargées de fleurs blanches et les déposent au pied des vaches tranquilles.

Je pénètre dans les ruelles qui montent, pleines de lumière blanche, le pavé découpé d'ombres vives. Sur les murailles, des éléphans bleus détalent, chargés de dieux. A tous les coins de maison, des autels, de petits temples où les fleurs du culte s'entassent devant les images grotesques; des bornes où traînent des poussahs dont le ventre ballonne. Par les fenêtres, on entrevoit quelque chose de la vie intérieure, et ce sont toujours les mêmes salles basses et carrées, soutenues par une rangée de colonnettes; des cours sombres, des murailles sculptées. Autour de nous, les images des monstres et les chapelles se multiplient, se serrent, s'entassent, et c'est une débauche, un regorgement de figures sacrées, de chasses, d'autels dans la ruelle tortueuse. Les yeux blancs des dieux luisent dans l'ombre, leurs bras multiples se contournent, leurs bouches grimacent hideusement. C'est Mahakal ou le Grand Destin, le dieu Bhairouath, gendarme suprême qui

maintient la paix autour de Bénarès ; c'est son bâton qui, lui aussi, est un dieu, représenté par une pierre couverte d'un masque ; c'est le génie de la planète Saturne, dont la tête d'argent émerge d'un tablier; c'est Anupurna, la bonne déesse, qui nourrit tous ses fidèles ; c'est partout le fils de Siva, l'étonnant Ganesh, assis, les jambes croisées, son gros ventre ceint du fil des brahmes, sa trompe rouge d'éléphant traînant à terre en replis volumineux ; c'est, aux pieds du dieu énorme et ventripotent, la souris minuscule, bridée et sellée, qui lui sert de coursier. A travers des barreaux, j'ai la vision rapide d'un brahme accroupi devant l'idole, dont il est le gardien, l'œil fixe, ses membres maigres sans mouvement. Dans des coins sombres sont des puits sacrés où la foule accumulée jette des fleurs : le puits du destin, celui de la science, celui de Manni Karnika. A présent, il faut lutter pour fendre la cohue. Les ruelles se resserrent entre les échoppes où s'entassent les chapelets, les statuettes et les gros monceaux jaunes de jasmin. L'air est épais de la senteur qui monte de toute cette humanité, de toutes ces fleurs, de tous ces puits d'eau croupissante, et l'on avance dans une rumeur de prières, ahuri, coudoyé, serré, porté par la foule, poussé par cent mendians qui crient ; et toujours défilent les chapelles, les idoles, les porches gardés par des fakirs immobiles. Enfin, une odeur plus écœurante de boue fétide, de bouse de vache, de fleurs décomposées, annonce le grand temple de Siva. Voici son dôme doré, voici ses tours, non pas isolées au milieu d'une place, mais serrés contre des maisons, pressées contre des échoppes, dressées au cœur des ruelles. Là est le centre de la fourmilière hindoue, et, comme dans une fourmilière, c'est une agitation fiévreuse et désordonnée. Nul mouvement d'ensemble dans cette cohue ; on se croise, on se pousse au hasard. Des vieilles femmes de race brahmanique, à figures blanches, voilées de blanc, édentées, vacillantes, marmottantes, passent comme des somnambules, avec des gestes d'hystériques, lancent des fleurs à terre, aspergent le sol de l'eau du Gange. Devant la foule, béatement, au soleil, des prêtres, assis à l'entrée du temple, somnolent. Des hommes tournent très vite autour de deux arbres, d'autres appellent Siva en frappant les cloches rangées devant ses sanctuaires ; surtout, on fait ruisseler l'eau sur les lingams, on les couronne de fleurs. Il y a des files de brahmes tremblans, très vieux, au poil gris, mal rasés, qui, serrés les uns contre les autres, avancent péniblement ; des mendians à peau blanche, d'un blanc terne, chevelure toute blanche, collier de barbe grise. Beaucoup de figures tout à fait européennes entrevues pendant un instant, disparues tout de suite dans la foule. Très rapidement, on reconnaît des frères aryens, des hommes de notre race, mais abrutis ou

affolés par les invasions successives, par les tyrannies, par le climat brûlant, par des siècles de souffrance. Les regards sont étranges, enfiévrés ou idiots. Un air de folie circule...

Dans le temple, sur le pavé noir, gluant de boue et de fleurs écrasées, le remous humain nous pousse au hasard, sous des colonnades, devant des puits infects où des hommes penchés cherchent anxieusement leur image, devant une statue colossale de taureau en pierre rouge, dans une vacherie sacrée où les bêtes, la bouche pleine de fleurs, les yeux béatement fermés devant l'adoration de la multitude démente, royalement, avec une paix souveraine, laissent tomber leur fiente, sur laquelle la foule tumultueuse se précipite. — Tout d'un coup, un frisson de terreur : j'ai frôlé une chose indescriptible, un être nu, uniformément grisâtre, rigide comme une pierre, un fakir couvert de cendres, qui paraît mort et ne tressaille même pas au choc, et bousculé, suffoqué, épouvanté, sans savoir comment cela s'est fait, je me retrouve dans les petites ruelles où se vendent les fleurs. On voit d'ici le flot humain couler lentement, comme une tourbe épaisse, autour de la pagode. Le portique est gardé par des brahmes mendians, vieilles têtes chenues qui hochent avec stupeur. Au-dessus d'eux, l'image peinte du seigneur de Bénarès, du dieu ascète, de Siva, qui crée et qui détruit, emblème de la Puissance qui reproduit tous les êtres et des millions de morts fait sortir les millions de vies...

3 décembre.

Après quelques jours passés dans ce monde hindou, l'esprit commence à s'emplir de sensations hindoues. Aujourd'hui, en quittant le temple de Siva, il me semble que, sous ces images diverses, je commence à démêler une impression fondamentale, comme, dans les diverses notes d'un instrument de musique, on reconnaît le même timbre.

Regardez ce vase de cuivre de Bénarès. Vous admirez le brillant du métal, le fini des ciselures; mais ce sont là des caractères particuliers, qui n'appartiennent qu'aux vases de cuivre. En voici un autre, plus intéressant parce qu'il est très général. Ces ciselures de notre vase, que représentent-elles? Tout d'abord, on n'en sait rien; on n'aperçoit qu'un fouillis de lignes contournées, enlacées, confondues au hasard. Peu à peu, un enchevêtrement de formes vagues apparaît : des dieux, des génies, des poissons, des chiens, des gazelles, des fleurs, des herbes, non pas groupées d'après un motif, mais jetées là, entassées pêle-mêle, en masse confuse et vivante, semblables à ces paquets informes de boue sous-marine

que le filet ramène et dans lesquels, parmi des amas d'algues embrouillées, on voit grouiller des pinces, luire des écailles, frétiller et se tordre des corps mous. De même, chacune de ces ciselures est d'une complication infinie : ces dieux ont six bras, ces plantes traînent de tous côtés en lames et en feuilles, ces fleurs s'enroulent et se confondent. Bref, rien n'est simple, tout est multiple, *touffu*, et cette complexité, faute de lignes directrices, reste irrégulière. — Le nombre, le nombre accumulé, sans ordre et sans mesure, voilà le trait que l'on retrouve à chaque instant ici, dans ce débordement de dieux qui sortent de leurs temples et viennent peupler les rues de leur multitude, dans cette fourmilière d'hommes de toutes couleurs et de toutes castes qui bruit le matin aux bords du Gange, dans ce flot humain qui ondoyait tout à l'heure autour des lingams et des images de Siva, dans ce pêle-mêle de chapelles, d'autels, de puits sacrés, de statues d'animaux, qui ne forment pas des figures simples et géométriques, comme dans cette antique Égypte où des allées de sphinx, terminées par des pylônes pyramidaux, débouchent dans des cours rectangulaires, mais s'éparpillent au hasard parmi les ruelles tortueuses, au milieu des boutiques et des maisons. On le retrouve, ce trait, dans ces architectures étranges où la pierre sort de la pierre comme la feuille de la feuille, où les torses, les têtes, les bras, les jambes des dieux innombrables, les corps des quadrupèdes et des serpens foisonnent, s'écrasent, montent en une pyramide confuse de formes vivantes. Spontanément, par l'effet d'une forme spéciale de leur esprit, les choses leur apparaissent comme *infiniment complexes*. Tandis que le Grec était surtout sensible au juste et à l'ordonné, ils aperçoivent d'abord le nombreux et le divers. Cette nature qui les environne ne leur semble pas un tout harmonieux et limité, mais bien plutôt une végétation immense, aux rameaux grandissans, un inextricable réseau de frondaisons folles et toujours vivantes. Pour comprendre leur point de vue, il faut l'opposer à celui de nos déistes. Ces gens de l'Inde n'ont jamais placé à l'origine des choses un architecte intelligent et moral qui, construisant l'univers avec la règle et le compas, fait l'homme à son image, souverain, par la conscience et la raison, de la création qui, régulièrement, s'étage au-dessous de lui par classes, par espèces, par genres. Ils ne se sentent pas séparés de la création, mais frères de tous les vivans, plongés dans la nature, nés d'elle et pourtant opprimés, étreints par sa grandeur et sa multiplicité. Ils ne reporteront pas à six mille ans le commencement des choses. Regardez ces poèmes gigantesques, ces énumérations sans fin, ces entassemens prodigieux de chiffres, ces myriades de millions de siècles, ces métaphores insensées, prolongées au-delà de toute attention,

par lesquelles ils tentent de figurer l'immensité de l'univers, l'infini de l'espace et du temps, et vous reconnaîtrez qu'ils ont eu, poussée jusqu'au vertige, la sensation de l'illimité, non pas de l'illimité abstrait et mathématique qu'on peut exprimer par un symbole, mais de l'illimité vivant, où se croisent, s'unissent, se combattent, toutes les formes et toutes les forces, et que symbolisent toutes leurs œuvres, par leur extravagance et leur désordre.

La religion actuelle de l'Inde est une de ces œuvres, aussi compliquée, irrégulière et nombreuse qu'un toit de pagode ou que les ciselures du vase de Bénarès. Elle est sortie du brahmanisme par développement, comme les feuilles, les graines, les fleurs, les grappes, comme toute une végétation sort d'une tige unie et droite. D'abord, disaient les vieux brahmes, il est un, puis il devient trois, puis cinq, puis sept, puis neuf, puis on dit qu'il est onze et cent dix et mille vingt. Ce sont ces mille vingt formes de l'être, c'est-à-dire la variété infinie de ces formes, qu'adore l'hindouisme. Comme elles sont de toutes espèces, ondoyantes et diverses, il sera divers et ondoyant. Ses sectes, ses rites, ses dieux, ses doctrines, ne se comptent pas. Impossible de le saisir, de découvrir en lui des dogmes et des articles de foi fondamentaux, d'y démêler de grandes lignes d'ensemble. On trouve de tout dans l'hindouisme. Prenez toutes les croyances de l'humanité, toutes les pratiques qui manifestent ces croyances, christianisme, religion de l'Islam, du Bouddha, polythéisme antique, fétichisme, culte des forces naturelles, des ancêtres, des démons, du grigri, des animaux, noyez le tout dans un fonds de philosophie panthéiste, et vous aurez cet ensemble extraordinaire fait d'incohérences et de contradictions qu'on appelle hindouisme. Le brahmane qui, concentrant sa pensée, fait effort pour s'abîmer dans Brahma, ce fakir inerte qui, les bras tendus depuis des années vers le ciel, aspire au paradis de Siva, ce rajah qui pour honorer Vichnou, le dieu charitable, consacre trois cents roupies par jour à l'entretien des pauvres, ce saktiste qui se rue aux orgies mystiques, ce Çoudra agenouillé devant une pierre ronde, ils sont tous membres de la grande communauté religieuse de l'Inde. Aucune séparation profonde entre les diverses sectes. L'adorateur de Siva appelle frère l'adorateur de Vichnou. Non pas qu'il voie en Vichnou un second dieu égal ou inférieur à Siva, mais parce qu'il considère Vichnou comme manifestant aussi Siva, comme contenu en Siva. Chaque dieu est si varié dans ses formes et ses attributs que, par certaines formes et certains attributs communs à tous, tous se rejoignent et se confondent. Siva, qui est seigneur de la mort, est aussi seigneur de la vie. Il est amour et terreur, malfaisant et béni, il est le grand ascète ; c'est un savant et un philosophe, c'est un montagnard joyeux

et sauvage, un Bacchus buveur et dansant suivi d'une troupe de bouffons ivres. Ses images expriment la diversité de ces attributs. Il a cinq faces, six bras, trois yeux, mille huit noms. Par là, son culte est accessible à tous. Le professeur hindou qui me guidait hier dans l'Université portait au front les trois raies horizontales des Sivaïstes. Probablement, il adore en Siva « le producteur et le destructeur, » c'est-à-dire l'activité éternelle de l'être qui, se développant suivant un rythme à deux temps, organise et dissout tous les êtres, peut être simplement un Dieu suprême, personnel et créateur. D'autre part, quand le fidèle à peau noire chasse les démons en couvrant sa cabane avec de la fiente que lui donne le taureau de Siva, quand il arrose la pierre phallique qui symbolise le dieu, quand il l'éveille au son de la cloche, quand il l'habille, quand il la couvre d'alimens, de crème, de cari, de riz, de gâteaux, quand il l'inonde de parfums, il ne pratique que le culte sauvage de la pierre et du taureau. Nul système de morale antérieur et supérieur à la religion ne vient diriger dans un sens unique la masse des croyances et des pratiques. Les débauches de certaines sectes et les macérations des fakirs sont deux formes du culte de Siva. Peu importe qu'elles semblent opposées, la série des textes sacrés s'étend sur une période de temps si longue, ils ont été composés à des momens si différens du développement social, ils forment une masse si énorme qu'ils autorisent toutes les morales et tous les dogmes, et la religion de chaque secte forme un système aussi vague, aussi inconséquent que l'ensemble de la religion hindoue.

Qu'est-ce que le vichnouisme, par exemple? Au commencement, Vichnou est le « préservateur. » Entre Siva qui organise et Siva qui dissout, il y a place pour la puissance qui maintient. Cette plante qui a germé hors du sol rentrera dans le sol. Cependant, par l'effet d'une force intérieure, elle vit, elle persiste dans sa forme. Cette force qui soutient ainsi le monde entier est Vichnou, dont, justement, le symbole ordinaire est un arbre. En se faisant populaire, l'abstraction devient un être distinct, un Dieu personnel sans le secours duquel le monde s'effondrerait, par suite un Dieu charitable et bon qui en dix incarnations successives, sous la forme d'un poisson, d'une tortue, d'un sanglier, d'un lion, d'une nain, de Rama, de Krishna, de Bouddha, est descendu pour le salut du monde et de l'humanité. Ainsi multiplié et développé, Vichnou disparaît comme une tige que cache le luxe de sa propre végétation, et l'on ne voit plus de lui que ses incarnations. Deux d'entre elles, Rama et Krishna, sont populaires entre toutes, et le culte et les croyances de leurs fidèles vont changeant, se multipliant, se ramifiant à travers les âges. Les sectes engendrent les

sectes : autour du noyau central tout un bourgeonnement grandit où l'œil ne distingue plus qu'un amas indistinct. Au XIe siècle, au XIIe, au XIIIe, deux fois au XVe, au XVIe, au XVIIIe, tout récemment encore, des chefs religieux paraissent qui ajoutent à l'étendue du vichnouisme. Les uns, panthéistes, n'admettent qu'une substance diversement manifestée ; d'autres distinguent deux principes irréductibles. Madhava accepte tous les dieux, mais les subordonne à Vichnou, qui seul ne périra jamais. Quelques-uns laissent là la question métaphysique et la spéculation. Ils ne s'adressent plus à l'intelligence, ils parlent au cœur : une seule chose importe, la foi en Krishna qui a aimé les hommes, la bonne volonté, la charité envers nos frères, les vivans. A côté de ces maîtres qui sont les plus grands, il y en a une infinité d'autres. Aussitôt que dans la foule souffrante un homme se dresse comme messager de Dieu, il trouve des disciples, une secte se forme autour de lui. Cependant, les légendes croissent et multiplient, mille images grossières traduisent à la pauvre multitude les idées ferventes des Inspirés. A leur tour, ceux-ci sont vénérés comme des dieux, comme des demi-incarnations du dieu. Chose singulière, au lieu de se combattre ou de s'annuler, ces croyances différentes s'ajoutent les unes aux autres, subsistent ensemble sur le tronc du vichnouisme, comme la branche née ce printemps grandit à côté des branches plus anciennes. Telle doctrine énoncée au XIe siècle a ses adeptes qui vivent en frères avec les disciples du maître mort il y a trente ans. Comme une chose vivante, la religion de Vichnou garde toutes les formes par lesquelles elle a passé, toutes les pousses jetées dans les différens âges. Comme une chose vivante aussi, elle contient en elle-même le principe de son développement, mais elle tire sa matière du milieu qui l'entoure. L'idolâtrie des races noires, le bouddhisme, les religions de l'Islam, le christianisme, lui ont tour à tour fourni des élémens qu'elle s'est assimilés.

Aujourd'hui, dépourvue de dogme précis, de hiérarchie régulière, faite de cent groupes qui végètent les uns à côté des autres, elle fait penser à ces organismes primitifs, à ces masses molles et vivantes, aux innombrables tentacules, dépourvues de vertèbres et d'ossature, capables de résister à toute mutilation, justement parce qu'elles sont composées de centres indépendans, dont chacun peut être blessé sans que le tout périsse. Tel est aussi l'hindouisme dont cette religion de Vichnou, si diverse et si compréhensive, n'est pourtant qu'un côté. A Calcutta, un Anglais se lamentait devant moi du maigre succès des missions protestantes. Quelques Hindous se convertissent, le plus souvent par intérêt, pour être employés par les Européens. Au bout de quelques années, ils rentrent dans leur caste et dans leur

secte. Les brahmes écoutent avec patience, tolérance, curiosité. Leur religion est chose trop fuyante et multiple pour se laisser prendre corps à corps. Impossible de la réfuter comme les missionnaires anglais prétendent réfuter les mahométans. Au lieu de périr ou de s'arrêter devant l'obstacle que lui opposent les apôtres du christianisme, si puissante est la vitalité de l'hindouisme, si grande sa faculté d'adaptation qu'il l'entoure, l'enveloppe, l'absorbe et poursuit sa croissance, plus riche d'une nouvelle idée philosophique et religieuse. C'est ainsi que les brahmes offrent d'admettre le Christ parmi les trois cent trente millions de dieux du panthéon hindou, pourvu qu'il leur soit permis de le considérer comme une des formes de Vichnou, incarné pour les Européens. C'est ainsi qu'à Calcutta, la nouvelle secte des *brahmos* adopte le déisme moral des libres penseurs anglais. Existence d'un Dieu personnel, éternel, distinct de la création, gouvernement paternel du monde, distinction de l'âme et du corps, peines et récompenses futures, ils s'assimilent les principes généraux de la philosophie moyenne et raisonnable qui est courante en Angleterre. De même, autrefois, l'hindouisme, après avoir non pas rejeté, mais lentement éliminé les élémens dogmatiques du bouddhisme, s'est nourri de son suc. Douceur, charité universelle, étendue jusqu'aux animaux, ascétisme, par tous ces traits, l'âme de Çakya-Mouni habite encore la Péninsule.

Ainsi vit et grandit la religion de l'Inde, la plus plastique de toutes, la plus capable de se prêter aux circonstances, si complexe, faite d'élémens si disparates et si changeans, si incertaine dans sa forme et sa direction, qu'elle ne semble pas une religion, et que pourtant on peut appeler une religion comme on appelle Inde cet ensemble géographique fait de contrées et de climats si divers, comme on appelle Hindou ce groupe humain où se mêlent des races de toutes couleurs et de toutes cultures, et qui cependant a son unité. — D'abord claire à sa source panthéiste, puis obscurcie par les idées religieuses des peuples conquis et des peuples conquérans, étalée sur trente siècles, dont chacun a modifié sa forme et ajouté à son contenu ; aujourd'hui elle se disperse en un réseau immense de croyances, de pratiques, de morales, de philosophies, de sectes, où l'œil ne reconnaît plus aucun dessin. — Tel le Gange, vaste et trouble, gonflé de l'afflux incessant des rivières tributaires, chargé de mille débris végétaux qu'il roule à travers des jungles, à travers des villes antiques, à travers des villes anglaises, déborde en nappes indécises, couvre de larges espaces de son eau laiteuse, s'alentit, jette sa bourbe et son limon féconds, prolonge ainsi son cours et son incertain delta, se divise, se ramifie, se perd en mille bouches obscures et tortueuses.

A peine entrevu, à peine deviné dans ses grands traits, il faut le quitter, ce monde religieux de l'Inde. Ce soir, j'ai dit adieu à cette grande Bénarès et je suis retourné sur la rive divine du vieux Gange, où, pour la première fois, j'ai senti, dans la lumière matinale, bruire et palpiter l'innombrable vie de cette antique humanité.

J'ai renvoyé mon guide et je vague seul au bord du fleuve. La foule s'est retirée des palais et des grands escaliers pyramidaux. On entend le petit bruit de l'eau contre les marbres, de l'eau tremblante où frémit encore un peu de rose, qui maintenant meurt, fait place à des clartés pâles, à des lueurs mornes. Dans la lumière apaisée du soir, les choses ont un relief plus solide et plus dur que dans l'irradiation du matin. En face, de l'autre côté de la grande eau traînante, c'est l'étendue terne des sables stériles. Entre le désert et les hautes architectures païennes, le Gange décrit sa courbe lente.

Au hasard j'erre sur les dalles, parmi les pierres d'un temple écroulé, entre des colonnes rouges, au pied des palais grandioses. — Les dernières femmes, chargées d'amphores, passent avec lenteur et dignité. — De grands chiens maigres s'allongent sur les degrés, et çà et là, entre les chapelles de granit rose, des vaches, idoles vivantes, se reposent d'être adorées. Quelques brahmes, ayant vu disparaître le peuple des dévots, sont restés là, solitaires, accroupis sur leurs tables de pierre, deux d'entre eux murmurant avec des modulations de plain-chant les dernières prières du soir; trois autres, silencieux en face de l'eau grise, de l'eau grise qui tremble et qui passe éternellement.

Et voici que là-haut, sur une terrasse, tonnent profondément des coups de gong, dont la vibration sourde passe en moi, et puis, une voix solitaire de trompette monte, nasillarde et stridente dans le silence vaste, gammes mineures, simplifiées et rapides, d'un timbre aigre de musette, notes plaintives, prolongées, répétées avec insistance comme une douleur que l'on s'obstine à remuer, modulations inattendues, presque fausses, qui inquiètent, qui tourmentent, rythme bizarre, musique hindoue faite pour l'âme d'une humanité différente, si triste par son étrangeté que sans la comprendre on en frissonne...

L'ombre a envahi l'espace, et là-bas la file des temples s'est perdue dans la nuit. Les trois brahmes sont encore là, accroupis, la tête baissée vers l'eau sombre.

... On entend toujours cette voix de musette...

ANDRÉ CHEVRILLON.

OCTAVE FEUILLET

Peu d'écrivains, au cours d'une carrière de près d'un demi-siècle, ont remporté plus de succès, de plus flatteurs, de plus glorieux, — de plus légitimes aussi, — que l'auteur du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Sibylle*, de *Monsieur de Camors*, de *Julia de Trécœur*, du *Journal d'une femme*, de *la Morte;* et cependant peu d'écrivains, jusqu'à leur dernier jour, ou jusqu'au lendemain même de leur mort, ont trouvé la critique plus malveillante, plus hostile, et finalement plus injuste...

Je ne fais point allusion à ceux de ses rivaux, ou de ses successeurs, qui, comme l'auteur de *la Bête humaine*, ont cru le juger d'un mot, en l'appelant, celui-là : « le Musset des familles, » ou celui-ci : « l'auteur favori de l'impératrice Eugénie. » Nous reviendrons dans un instant sur « le Musset des familles. » Mais si ce n'est pas, sans doute, une preuve de talent que de savoir plaire aux impératrices, en serait-ce donc une que de les offenser, comme on a fait depuis, elles et tout leur sexe, dans la préférence qu'il est naturel, — et même heureux, — qu'elles donnent à ce qui est noble sur ce qui est vulgaire, à ce qui est distingué sur ce qui l'est moins, à ce qui est propre sur ce qui ne l'est pas? Cette manière d'envelopper la réputation d'un écrivain dans la disgrâce d'une femme malheureuse et d'un régime tombé, a d'ailleurs quelque chose de niais, et de perfide à la fois, qui ne mérite pas seulement qu'on y réponde...

Mais ce sont les critiques eux-mêmes qui, pendant quarante ans, ont affecté de marchander à Octave Feuillet tout ce qu'ils prodiguaient d'éloges plus qu'excessifs aux Flaubert, aux Goncourt,

aux Feydeau, et qui, même en le louant, n'ont pu se tenir de mêler à ce que la force de la vérité leur arrachait en dépit d'eux, je ne sais quelle expression de mécontentement et de mauvaise humeur. C'est Sainte-Beuve, un Sainte-Beuve revenu du monde en ce temps-là, le Sainte-Beuve bourgeois et quelque peu cynique des *Nouveaux lundis*, qui a jadis écrit, sur l'*Histoire de Sibylle*, deux longs et venimeux articles, où il reprochait à Feuillet non-seulement son succès, mais la nature de ce succès, — comme s'il en eût lui-même encore été jaloux, — et jusqu'aux « équipages de ses élégantes lectrices. » C'est Edmond Scherer qui s'étonnait, qui s'indignait que l'auteur de *Bellah*, de *la Petite Comtesse*, du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Sibylle*, osât, comme il disait, « se poser en romancier; » et, depuis lors, ce qu'il y avait, je ne dis pas d'outré, mais d'impertinent dans ce jugement, ni *Monsieur de Camors*, ni *Julia de Trécœur*, ni *le Journal d'une femme*, ne lui ont inspiré, que je sache, le désir de l'atténuer ou de le rétracter. Il préférait *les Confidences d'un joueur de clarinette!* Plus près de nous encore, après l'*Histoire d'une Parisienne*, après *la Veuve*, après *la Morte*, ai-je besoin de rappeler à ses lecteurs comment M. Lemaître a parlé d'Octave Feuillet? avec autant de légèreté que d'esprit, mais avec moins d'esprit que d'injustice, et sans une parcelle de cette sympathie dont il nous reproche de manquer quand nous parlons ici de *la Terre* ou du *Rêve*. Et l'autre jour, enfin, dans une petite note du *Temps*, tout ce que M. France voulait bien accorder à Feuillet, c'était que ses romans, datés comme ils sont du « règne de la crinoline, » revivraient peut-être avec elle, quand ils auront comme elle, ainsi que les « paniers » et que les « falbalas, » à défaut d'autre charme, celui des choses pour toujours passées. Est-ce que, par hasard, aux romans d'Octave Feuillet M. France, aussi lui, préférerait ceux de M. Fernand Calmettes et de Mme Jane Dieulafoy?

Non pas qu'à notre tour, en rendant à Octave Feuillet l'hommage que nous lui devons, nous nous proposions de nous aveugler volontairement sur ses défauts, ni même que notre amitié, qui fut grande pour lui, se croie tenue de les passer sous silence. Aussi bien que personne, nous savons, — et nous le disons tout de suite, — qu'une partie de son œuvre est déjà caduque : ni d'*Onesta* ni de *Bellah*, ni même du *Roman d'un jeune homme pauvre*, nous ne faisons plus d'estime ou de cas qu'il ne faut. Son théâtre non plus, — nous le craignons du moins, — ne lui survivra guère : ni *la Tentation*, ni *la Belle au bois dormant*, ni *Montjoie*, ni *Julie*, ni *le Sphinx*. Faut-il seulement faire exception pour *le Village*, pour *le Cheveu blanc*, pour *le Cas de conscience*, et la valeur proprement dramatique n'en est-elle pas inférieure à la valeur morale?.. Mais, après

tout cela, ce que nous osons bien dire, et ce que nous allons essayer de montrer, c'est que peu de romanciers ont mieux connu le « monde; » c'est que nul, dans notre siècle, n'a mieux peint la femme, — non pas même l'auteur de *Valentine* et d'*Indiana*, qui ne connut en réalité que Mme Sand; — et nul surtout, depuis Prévost ou depuis Racine même, n'a su le secret, en faisant servir le roman à de plus nobles usages, de nous conter en même temps, dans une langue d'abord plus précieuse ou plus nerveuse, et ensuite plus ferme et plus simple, mais toujours élégante et aisée, de plus jolies, de plus hardies, de plus tragiques histoires d'amour.

I.

Je ne parlerai pas de l'homme. Il n'a point caché sa vie, mais il ne l'a pas étalée non plus; et, pour me servir de ses propres expressions, « l'un des mérites comme l'un des bonheurs en fut d'être obscure. » Je n'insisterai pas davantage sur les premiers essais de l'écrivain. Il suffit de savoir que, lorsque Feuillet débuta, aux environs de 1846, le romantisme, encore que mal remis du retentissant échec des *Burgraves,* régnait pourtant toujours. Et, en effet, ce n'était pas Scribe ou Ponsard dont l'influence pouvait contre-balancer celle des Dumas et des Hugo, des Balzac et des George Sand, des Musset et des Mérimée. Il y avait d'ailleurs en Feuillet un goût inné de la distinction, et, quoiqu'il n'eût pas été bercé « sur les genoux d'une duchesse, » il y avait une habitude naturelle d'esprit, si je puis ainsi dire, déjà trop aristocratique, pour qu'il pût s'accommoder de ce que les ennemis du romantisme, en ce temps-là, mêlaient à leur solide et louable bon sens, de lourdeur, d'inélégance, et de vulgarité. Comme tous les jeunes gens, Feuillet commença donc par imiter les maîtres qu'il avait admirés du fond de sa province ou qu'il avait lus en cachette au lycée : George Sand, dans *Onesta*, sa première nouvelle; Musset, dans *le Fruit défendu,* dans *Alix*, qu'on lit encore avec plaisir, dans *Rédemption,* — qui est sa *Marion Delorme* ou sa *Dame aux camélias,* — dans *le Pour et le Contre*, dans *le Cheveu blanc;* Balzac enfin ou Jules Sandeau dans *Bellah*, son premier roman, ressouvenir à peine déguisé des *Chouans* et de *Mademoiselle de La Seiglière.* Entre tous ses récits, disons-le pour n'y plus revenir, *Bellah* est le seul, comme l'a fait jadis observer M. Montégut, où Feuillet n'ait rien mis de lui-même; le seul qui n'ait pas de signification précise; le seul dont on ne voie pas qu'il ait eu des raisons de l'écrire.

L'influence de Sandeau se retrouve encore dans *le Roman d'un jeune homme pauvre*, et même beaucoup plus tard, jusqu'en 1865,

dans *la Belle au bois dormant*. Si l'on y ajoute l'influence de Scribe, aisément reconnaissable dans une petite comédie : *Péril en la demeure*, qu'on ne croirait jamais qui fût de l'auteur de *Sibylle* et de *Monsieur de Camors*, on aura dit, je pense, tout ce que Feuillet dut à ses prédécesseurs; — et on peut commencer de l'étudier dans la partie vraiment originale et vraiment personnelle de son œuvre.

Sans parler, en effet, de ceux qui, comme ils le disent en leur style, n'ont voulu voir dans son œuvre entière qu'un « délayage de Musset et de George Sand, » a-t-on bien assez remarqué ce qu'il y a déjà de lui, qui n'appartient qu'à lui, dans quelques-unes de ces « imitations? » et, pour quelques autres, *la Crise*, par exemple, ou *l'Ermitage*, ou *la Clef d'or*, ou *le Village*, *l'Urne* même et *Dalila* surtout, a-t-on bien assez loué ce qu'elles avaient alors de tout à fait neuf? « Commérages, bavardages, menus propos, petites manières de toutes sortes de gens, » ni Musset dans ses proverbes, ni George Sand dans ses romans, ne les avaient ainsi rendus au naturel, avec cette aisance et cette vérité, avec cette justesse d'accent et ce bonheur d'imitation. George Sand et Musset étaient peut-être au-dessus, mais ils étaient en dehors du ton, et les clercs de notaire parlaient chez eux comme des poètes, mais quelquefois aussi les marquis comme des confiseurs. Un autre mérite, à nos yeux, et mérite qu'on chercherait en vain dans les proverbes de Musset ou dans les comédies mêmes de Marivaux, — car que signifie le *Jeu de l'Amour et du Hasard*, et à quoi riment *les Caprices de Marianne?* — chacune de ces petites pièces avait un sens; elle tendait, sans en avoir l'air, à prouver quelque chose; et, sans qu'on y prît garde, elle le prouvait. Enfin une même idée, l'unité d'une même intention, que nous retrouverons dans *Sibylle* et jusque dans *la Morte*, reliait entre elles ces « esquisses » ou ces « études » de la vie mondaine... Mais en insistant, je craindrais de donner à *la Crise* ou à *l'Urne* plus d'importance que l'auteur ne leur en attribuait lui-même. Je craindrais surtout d'imiter ses critiques, dont quelques-uns, en louant les *Scènes et Proverbes*, n'y ont cherché, en vérité, qu'un prétexte à déprécier ses romans.

Comme si, cependant, quelques qualités qu'on apprécie dans les *Scènes et Proverbes*, ce n'était pas les mêmes qu'on retrouve dans *la Petite Comtesse*, dans *le Roman d'un jeune homme pauvre*, dans l'*Histoire de Sibylle!* Elles y sont seulement plus apparentes et plus fortes. C'est ainsi que le style, plus franc et plus direct, y est déjà presque entièrement dépouillé de ce qu'il avait encore d'affectation ou d'afféterie même, dans *l'Ermitage*, par exemple, ou dans *la Partie de dames*. La rapidité n'en a plus rien de romantique : peu de portraits, peu de descriptions, à peine quelques disserta-

tions; mais des faits, des sentimens; et les personnages presque uniquement caractérisés par leurs discours ou par leurs actions. Notons et retenons ce point. Si le dialogue est une partie considérable de l'art du romancier, et si peut-être il n'y a rien de plus rare que le talent de le faire servir à la peinture des caractères, aucun romancier contemporain, — je dis aucun, ni George Sand, ni Balzac, — ne l'a possédé chez nous au même degré que Feuillet; et *la Petite Comtesse* ou *le Roman d'un jeune homme pauvre* en sont déjà la preuve. Ces premiers romans témoignaient encore d'un art de traiter, ou, comme on disait jadis, de manier les passions, presque plus rare que celui de les faire parler. S'il n'y avait de l'inexpliqué dans *la Petite Comtesse*, et trop de sentimentalisme ou de convention dans *le Roman d'un jeune homme pauvre*, mais surtout si la pauvreté passagère et trop dorée du héros ne mentait, en quelque sorte, au titre de ce roman célèbre, — « le plus grand succès de larmes » du XIXe siècle, — Feuillet, dès ce temps-là, n'eût eu qu'à se recommencer. Mais aussi bien ou mieux que personne, il savait ou il sentait ce qui lui manquait encore. Il savait aussi ce qu'il lui fallait faire pour l'acquérir; et dans l'intervalle des six ans qui séparent *le Roman d'un jeune homme pauvre* et *la Petite Comtesse* de l'*Histoire de Sibylle*, c'est à quoi, sans se laisser ni décourager par la critique, ni étourdir par le succès, il allait travailler.

Il avait l'imagination naturellement romanesque et le tour d'esprit volontiers optimiste. Ce sont deux choses qui vont assez habituellement ensemble : ce sont deux mots aussi qui demandent qu'on les explique un peu; — et surtout le premier. Puisque nous ne voyons pas, en effet, que l'on reproche à une comédie d'être trop « comique, » d'où vient que l'on blâme un roman d'être trop « romanesque, » et cela n'est-il pas presque plus contradictoire encore que plaisant? Pourquoi nos romanciers ne se défendent-ils aujourd'hui de rien tant que d'être « romanesques? » Pourquoi ce mot, lui tout seul, emporte-t-il je ne sais quelle idée de ridicule? Et s'il y a sans doute plus d'une manière d'être « romanesque; » s'il y en a même beaucoup; si celle de George Sand dans *Indiana* ou dans *Valentine* diffère de celle de Balzac dans la *Dernière incarnation de Vautrin*, ou si celle de Dumas dans *les Trois Mousquetaires* n'est pas celle de Sandeau dans *la Maison de Penarvan;* n'y en a-t-il pas une bonne? plus d'une, peut-être? Et, quand on a dit de Feuillet qu'il avait l'imagination romanesque, est-ce assez? ou même qu'en a-t-on dit? Mais, ce qu'il faut savoir, c'est en quoi le romanesque a consisté pour lui, et rien n'est plus facile, puisqu'il a lui-même pris soin de nous le dire.

Je crois bien qu'en effet il songeait moins à Scribe qu'à lui-

même quand il s'exprimait ainsi, dans son *Discours de réception à l'Académie française :*

Ce qui répugnait à Scribe, ce qui lui semblait dangereux et haïssable, c'était l'exagération vaine, la chimère, l'affectation, le faux; c'était la fantaisie substituée à la morale; c'était la passion érigée en maîtresse vertu, en devoir suprême, en règle unique de la vie. Mais autant que personne, il avait dans le cœur et dans l'esprit l'intelligence bienveillante, l'amour même, et le culte de ces sentimens désintéressés, de ces délicatesses exquises, de ces nobles exaltations qui forment, dans une région supérieure au devoir lui-même, le domaine de la beauté morale; mais autant que personne il savait qu'il y a dans les limites du vrai et du possible, un idéal généreux, *qui est le romanesque des honnêtes gens;* et cet idéal, il le propose, il le recommande sans cesse à ceux qui peuvent être tentés de le méconnaître ou de le dédaigner.

N'est-ce pas lui visiblement, n'est-ce pas l'esprit de son œuvre qu'il définissait en ces termes, et non pas, — quoi qu'il en crût peut-être, — la nature d'imagination de l'auteur de *la Camaraderie?* C'est *l'Ermitage* et *la Clef d'or* qui sont ce « romanesque des honnêtes gens; » et non pas *Bataille de Dames.* C'est *le Roman d'un jeune homme pauvre;* ce n'est pas *le Domino noir* ou *Piquillo Alliaga.* C'est lui, Feuillet, — avec Augier, dont la *Gabrielle* est de 1849, et avant Flaubert, — qui a dénoncé le premier « l'exagération vaine, la chimère, le faux, l'affectation, la passion érigée en devoir suprême ou en règle de la vie, » et généralement ce qu'il y avait, dans l'esthétique du romantisme, de plus dangereux encore pour la morale des honnêtes gens que pour la littérature. Ce « romanesque » a, en un mot, commencé la déroute du « romantisme, » et quand on lui reproche d'être ou d'avoir été trop « romanesque, » nous, au contraire, nous l'en louons, si par hasard c'est cela qu'on veut dire! O duperie des mots, et fureur de « blasonner » les gens! Si nous avons quelque chose dans notre littérature qui ressemble aux petits chefs-d'œuvre du naturalisme hollandais, à quelque Miéris ou à quelque Gérard Dow, — pour la familiarité de la donnée, pour l'intimité du caractère, pour le fini de l'exécution, — c'est *le Village*, où Feuillet a si bien exprimé ce qu'il peut y avoir de poésie cachée, sous la règle et dans l'uniformité d'une humble destinée provinciale. Et ce n'est pas un hasard, ce n'est pas une rencontre; et c'est ainsi qu'il a toujours entendu le « romanesque; » et j'en trouve la preuve encore, bien des années plus tard, dans ce passage du *Journal d'une femme :*

Ah ! mon Dieu ! ce n'est pas contre les idées romanesques qu'il faut mettre en garde la génération présente... le danger n'est pas là pour le moment... Et puis, je ne comprends pas cette manie qu'on a d'opposer toujours la passion au devoir, — la passion par-ci, le devoir par-là, — comme si l'un était nécessairement le contraire de l'autre... Mais on peut mettre la passion dans le devoir... et non-seulement on le peut, mais on le doit... car le devoir tout seul est bien sec, je vous assure... Vous dites qu'il n'est pas poétique?.. C'est parfaitement mon avis... mais il faut qu'il le devienne pour qu'on ait du plaisir à le pratiquer... et c'est précisément à poétiser le vulgaire devoir, que servent ces dispositions romanesques contre lesquelles on lance l'anathème.

C'est une grand'mère qui parle, à des jeunes gens, à des jeunes filles, et son langage aisé n'a pas sans doute la précision ni le pédantisme de celui d'un théoricien du romanesque, mais on entend assez ce qu'elle veut dire ; et elle le dit assez clairement pour que ce soit le romancier qui parle par sa bouche.

Le romanesque et l'optimisme ont donc consisté pour lui, non point du tout à croire qu'une providence, une fortune, ou un hasard propice finissaient toujours par « arranger » les choses, puisque personne, à vrai dire, n'a écrit des romans plus tragiques, dont les dénoûmens soient plus cruels, sanglans, et irréparables. Sous ce rapport, aux romans de Balzac, les romans de Feuillet sont à peu près ce que sont les tragédies de Corneille aux comédies de Molière : ils sont aux romans de George Sand, — qui finissent presque toujours trop bien, par quelque bon mariage ou par quelque adultère confortable, — ce que la tragédie de Racine est aux comédies de Marivaux. N'est-ce pas dire encore que le romanesque n'a pas non plus consisté pour lui dans l'extraordinaire des aventures ou dans l'invraisemblance des événemens : — de même que *le Village*, *la Crise*, *l'Ermitage*, *la Clef d'or* sont des scènes de la vie réelle ; — ni dans l'idéalisation des personnages : — M. de Camors ou M. de Maurescamp, par exemple, dans l'*Histoire d'une Parisienne*, pour ne rien dire de Mme de Campvallon, de Julia de Trécœur, ou de Sabine Tallevaut, dans *la Morte*, ne sont pas très éloignés d'être de simples criminels ? Ou bien le trouverait-on « romanesque » peut-être, d'avoir mis en scène dans ses romans tant de comtesses et tant de marquis, au lieu de chefs de gare et de demoiselles de magasin ?.. Mais tout ce qu'il faut dire, c'est qu'il a commencé par croire la vie plus facile et l'humanité meilleure qu'elles ne le sont ; le devoir plus agréable ; et la passion plus aisée, je ne dis pas précisément à vaincre, mais à diriger.

Sainte-Beuve l'avait assez bien démêlé, qu'une part au moins de son « romanesque, » l'auteur de *la Petite Comtesse* et des *Scènes et Proverbes* la tenait « de l'éducation première qu'il avait reçue, de son milieu d'enfance et de jeunesse, de l'ensemble de ses habitudes et de ses mœurs. » Il voulait dire, et, en somme, il disait que, pour écrire le vrai « roman d'un jeune homme pauvre, » ce qui manquait surtout à Feuillet, c'était d'avoir éprouvé lui-même, ou coudoyé la vraie pauvreté, celle que les hommes secourent, mais qu'ils ne haïssent pas moins à l'égal d'un vice. Dans ce milieu « bourgeois et distingué » que fréquentait l'auteur, s'il avait été, par là même, préservé de bien des contacts, il avait été privé de plus d'un sujet d'observation et de bien des occasions d'expérience. A peine même pouvait-on dire qu'il eût traversé « la vie littéraire, » la vie de bohème; et tout ce que ses aristocratiques modèles avaient déployé devant lui de grâces apprises et de beaux sentimens convenus, s'il n'en avait pas été la dupe, comme on le devinait à la légère et piquante ironie de sa manière, on pouvait craindre qu'il ne le devînt. C'est ce qu'il comprit, et sans changer de modèles, il étudia de plus près, d'un œil toujours charmé, mais déjà plus attentif, ceux qu'il avait accoutumé d'imiter, et que d'ailleurs il ne devait jamais cesser de préférer aux autres. Il était ainsi fait qu'il aimait mieux les salons que les bouges; et je dirai tout à l'heure ce que nous avons gagné, nous qui le lisons, à cette préférence. Mais au lieu de se jouer à la superficie des choses, il attacha son observation aux drames éternellement humains, qui se jouent entre marquis et baronnes, comme entre couturières et mécaniciens. Il vit qu'un sourire, une rougeur, un air de tête, un geste, une épigramme trahissaient quelquefois plus d'ardeur ou de violence même de passion que n'en expriment, dans un autre monde, les interjections, les larmes ou les injures. Et de la peinture de ces passions, enveloppées, ou si je puis ainsi dire, comme ouatées de discrétion, mais intérieurement exaspérées de toutes les contraintes que leur imposent l'éducation et l'usage, il conçut l'ambition d'en faire quelque chose qui fût aussi noble et aussi « fort » à la fois que la tragédie de Racine, qu'*Andromaque* ou que *Bajazet*. Et nous, maintenant que la mort nous a délié la langue, serons-nous suspect de flatterie, si nous disons qu'il y a presque réussi?

Ce qui d'ailleurs ne laissait pas encore, vers le même temps, entre 1850 et 1860, de contribuer à préciser ce qu'il y avait d'inconsistant et d'un peu vague dans le romanesque de sa première manière, c'était l'expérience qu'il faisait du théâtre, avec sa *Dalila* d'abord; puis avec son *Roman d'un jeune homme pauvre*, adapté

pour la scène ; et successivement avec *la Tentation*, avec *Montjoie*, — celle de toutes ses pièces que je crois qu'il aimait le plus, — et avec *la Belle au bois dormant*.

Parmi beaucoup de conventions, dont, sans doute, il y en a quelques-unes d'arbitraires, il est pourtant vrai que le théâtre a des exigences de clarté, de rapidité, de logique, et de précision que n'a point le roman. Les caractères, par exemple, n'y sauraient avoir cette espèce de flottement, pour ainsi parler, ou d'indétermination qu'on leur souffre, et qui souvent même nous charme, dans le roman. Pareillement, l'imitation de la vie n'y est pas plus fidèle, mais, comme l'inexactitude en est plus promptement aperçue ou sentie, il faut donc que la ressemblance y soit aussi plus apparente, et par conséquent le détail plus réel. On n'y peut pas « situer » ou « planter » des scènes de la vie réelle dans un décor de féerie ou de ballet, et le marquis ou le bourgeois n'y sauraient porter la même redingote, les mêmes gilets, les mêmes cravates. Il faut encore que le dialogue y ait quelque chose de plus vif et de plus large à la fois ; de plus décisif et de plus « coupant, » si je puis ainsi dire. Pour tous ceux dont l'errante imagination s'abandonnerait volontiers au cours sinueux de leur rêverie, comme aussi pour tous ceux dont l'observation subtile, ayant quelque chose de trop « choisi, » risquerait, par là même, d'avoir quelque chose de trop étroit, le théâtre est la meilleure école...

Feuillet en fit l'épreuve, et il en profita. Non pas, comme je l'ai déjà noté plus haut, que, s'il a remporté de grands succès au théâtre, je les croie vraiment durables. On joue, dit-on, souvent encore *la Tentation* en Allemagne, mais je ne conseillerais à aucun de nos directeurs de la remettre à la scène ; et ni *Montjoie*, ni *Julie*, ni *le Sphinx* ne s'inscriront au répertoire : j'en ai peur, si je n'en suis pas sûr ! Était-il peut-être trop romancier pour être auteur dramatique aussi ? Car, s'il n'y a guère de sujet de roman qui ne puisse devenir un sujet de drame, et réciproquement, cependant la manière de les traiter diffère ; et lui-même le savait bien, qui n'a mis que bien peu de ses romans à la scène ! La correction un peu froide et la sobriété de son style, dont encore il affectait, quand il écrivait pour la scène, de retrancher les moindres ornemens, y font-elles peut-être l'effet de la sécheresse ? Ou bien encore son genre de talent, ennemi de la vulgarité, mêlé de délicatesse et de force, s'accommodait-il assez mal des conditions matérielles de la scène ? de son optique grossissante ? de la qualité du public ? et de certaines concessions qu'il faut toujours lui faire ? Je ne sais ; et c'est, d'ailleurs, une question qu'on peut se passer de décider. Mais je sais, en revanche, qu'il avait certainement quelques-uns

des dons de l'auteur dramatique, s'il ne les avait pas tous; et il faut dire ici que, de les avoir transportés dans le roman, c'est une autre part, et non pas la moindre encore de son originalité.

Tous ses romans sont dramatiques ; et, pour apercevoir ce genre de mérite jusque dans l'*Histoire de Sibylle*, il suffit de la comparer à *Mademoiselle La Quintinie*. Les « situations » y abondent : toujours fortes, jamais invraisemblables; et quand elles sont le plus extraordinaires, toujours sauvées, rendues probables ou nécessaires par la longueur et l'habileté des préparations. J'en ai fait jadis la remarque : Feuillet n'entre pas brusquement, brutalement en matière, *in medias res;* et il en a d'excellentes raisons, que j'ai essayé de donner, et qui sont des raisons d'auteur dramatique. Ses caractères sont d'ailleurs et d'abord entiers, constans, semblables à eux-mêmes, « posés » et suivis, savamment nuancés, mais non pas anatomisés, compliqués et brouillés à force de « psychologie. » Telle est Sibylle, telle est Julia de Trécœur, tel est M. de Camors, tel est M. de Maurescamp. Ils ne se font pas sous nos yeux, ils se développent, ou pour mieux dire, ils développent l'idée que Feuillet nous a donnée d'eux. Leurs attitudes et leurs gestes encore ne sont pas indiqués avec moins de précision que le jeu de leurs physionomies. On en trouvera partout d'innombrables exemples : dans *Julia de Trécœur*, dans *Monsieur de Camors*, dans *l'Histoire d'une Parisienne :* un acteur n'aurait qu'à s'y conformer. Le style enfin, direct et agissant, net et rapide, impersonnel et objectif, s'il a d'autres qualités, a surtout celle-ci, qui est dramatique entre toutes, de ne pas attirer ou débaucher l'attention, mais au contraire de l'aider, de la soulager, d'en sauver la fatigue.

Si Feuillet ne laissera donc pas dans l'histoire du théâtre la trace ineffaçable qu'il laissera dans l'histoire du roman contemporain, il ne faut pas regretter pour lui, ni nous plaindre qu'il ait fait du théâtre. A s'enfermer dans le roman, il eût écrit plus de *Roman d'un jeune homme pauvre* que de *Petite Comtesse*. Mais les nécessités de la scène achevèrent de l'enlever à son romanesque. En sortant du petit monde où il s'était confiné jusqu'alors, il lui fallut modifier, avec la nature de son observation, les moyens de la rendre. Et, après l'expérience de la vie, ce qui lui manquait encore, la pratique du théâtre le lui donna.

Joignons-y l'influence des idées ambiantes.

« Il y aurait quelque naïveté, disait M. J.-J. Weiss, en 1858, dans un article célèbre sur *la Littérature brutale*, à signaler, après mille autres, ce développement excessif des intérêts matériels qui tend à devenir la loi de la société... Mais ce phénomène en entraîne d'autres, dont nous sommes plus particulièrement responsables, *et*

contre lesquels il est possible de réagir; tous ensemble se résument dans une lente et singulière corruption des mœurs publiques, *dont la bourgeoisie opulente et les classes aisées ne paraissent point assez craindre de se rendre responsables. Tout ce qui est idéal est aujourd'hui méprisé.* » C'est ce que devraient savoir ceux de nos critiques, — puisqu'il en est encore quelques-uns, — qui reprochent aux romans de Feuillet d'être trop « romanesques. » Ne seraient-ils pas trop « positifs » eux-mêmes, trop « réalistes, » sans le bien savoir? et parce que c'est un beau roman que *Madame Bovary*, les autres n'ont-ils donc de valeur et de prix qu'autant qu'ils approchent de celui de Flaubert, et, au besoin, qu'ils le recommencent? Mais, en réalité, lorsque l'auteur des *Scènes et Proverbes*, après avoir lui-même rétabli contre le faux idéalisme des derniers romantiques les droits de la nature et de la vérité, vit le « naturalisme » ou le « positivisme » à leur tour envelopper et confondre dans la même dérision insultante tout ce qui fait l'agrément ou l'ornement de la vie, le poète ou le moraliste qu'il y avait en lui se révoltèrent à la fois. Puisque l'on contestait les titres de l'idéal, il se proposa de les retrouver. Non content de plaire, il conçut, aussi lui, l'ambition, s'il le pouvait, « d'encourager et de consoler les cœurs qui luttent, » ainsi que l'y avait plusieurs fois invité la critique. Il sortit de sa calme retraite pour entrer dans la lutte et se mêler de sa personne à la bataille des idées. Il revendiqua pour l'art en général, et pour le roman en particulier, le droit « de discuter les idées les plus hautes; » et il résolut de faire servir la fiction à quelque chose de plus utile qu'à distraire une heure ou deux de leurs graves travaux les ennuyés de la politique et de l'administration.

J'essaierai tout à l'heure de dire comment il y a réussi. Mais ce que l'on voit dès à présent, c'est combien sa seconde manière, pour ce seul motif, allait nécessairement différer de la première. C'en était fait de l'épicurisme élégant où son imagination délicate s'était complu jusqu'alors, et c'en était fait de ce goût du romanesque et du rêve où l'on avait pu craindre qu'il ne s'attardât. Désormais, il n'en devait retenir que ce qui servirait, en rendant ses fictions plus séduisantes, à les rendre aussi plus persuasives. Pour agir plus efficacement sur son temps, il allait en étudier les idées et les hommes de plus près qu'il n'avait fait encore. Il allait soumettre ses convictions ou ses croyances à cet examen qu'il faut bien que tout homme digne de ce nom en fasse une fois dans sa vie. Mieux encore : il allait, pour ainsi dire, inviter ses lecteurs à le faire avec lui. S'il y avait un moyen de réagir contre cette « corruption des mœurs publiques, » il allait le chercher avec eux, et, persuadé que, comme on le disait, si quelqu'un était responsable de cette corrup-

tion, c'était « la bourgeoisie opulente » et les « classes aisées, » c'est à elles qu'il allait s'adresser. Depuis *l'Histoire de Sibylle*, qui parut ici même en 1862, jusqu'à *la Morte*, qui est de 1885, ce n'est pas à une autre fin, comme on le va voir, que presque tous ses romans allaient tendre.

II.

« Les vrais conquérans sont ceux qui se modèrent : je voudrais donc que le roman, dans l'intérêt de sa gloire et même aussi de nos plaisirs, fût un peu moins ambitieux. Vous parliez tout à l'heure, monsieur, d'un chef-d'œuvre que vous nommiez à bon droit immortel; or savez-vous, sans compter beaucoup d'autres raisons, ce qui pour moi fait que *Gil Blas* est vraiment un chef-d'œuvre? C'est qu'il consent de bonne grâce à n'être qu'un roman, à nous amuser sans fatigue, à nous donner tout simplement, dans un miroir légèrement moqueur, mais lucide et fidèle, le spectacle de la vie humaine. » Ainsi parlait, le 26 mars 1863, M. Vitet, recevant, en sa qualité de directeur de l'Académie française, l'auteur de l'*Histoire de Sibylle*. Mais si l'usage permettait au récipiendaire de reprendre à son tour la parole, Feuillet aurait pu lui répondre : « En fait de conquérans, le croirez-vous, monsieur, j'en ai connu de toutes les manières, et je n'ai pas vu que les moins modérés, Alexandre ou Napoléon, aient passé pour les moindres. J'ai parlé de *Gil Blas*, mais j'ai parlé d'un autre chef-d'œuvre. Or savez-vous, sans compter beaucoup d'autres raisons, ce qui fait pour moi que l'*Héloïse* est un chef-d'œuvre? C'est qu'elle ne consent pas à n'être qu'un roman, à nous amuser sans nous faire penser; c'est que l'auteur s'y est proposé quelque chose de plus; c'est que Saint-Preux et Julie y discutent quelques-unes des questions les plus hautes qui puissent intéresser les hommes et la société. » N'est-ce pas Feuillet qui aurait eu raison? Quiconque écrit prend un peu charge d'âmes; et les idées qu'un romancier croit justes, il a, je pense, autant qu'un député, le droit de les répandre, et aussi de faire servir à leur diffusion les moyens de son art.

Ai-je besoin de résumer l'*Histoire de Sibylle*, de rappeler ce qu'elle excita d'émotion en son temps, ce qu'elle provoqua de vives controverses? et qu'ici même, dans cette *Revue*, George Sand y voulut répondre, en écrivant *Mademoiselle La Quintinie?* « L'aigle puissante s'est irritée comme au jour de son premier essor, écrivait à ce propos Sainte-Beuve; elle a fondu sur la blanche colombe, l'a enlevée jusqu'au plus haut des airs, par-dessus les monts et les torrens de Savoie; et à l'heure qu'il est, — le roman était alors en cours de publication, — elle tient sa

proie comme suspendue dans sa serre. » Hélas! vingt-huit ans écoulés ont quelque peu rabattu de l'ambition de cette métaphore; et je ne dis pas que les défauts que Sainte-Beuve relevait aigrement dans *Sibylle* y soient devenus autant de qualités, — ce qui s'est vu cependant quelquefois; — mais encore peut-on lire *Sibylle* avec plaisir, avec émotion même, et c'est *Mademoiselle La Quintinie* qui est devenue parfaitement illisible. Quelle absence d'intérêt! quelle abondance de mots! quelle ingénuité de pensée! « L'aigle puissante » avait-elle seulement compris le livre de « la blanche colombe? » Je serais tenté d'en douter, et je dirais pourquoi, s'il n'était plus intéressant de montrer dans l'*Histoire de Sibylle* la suite et le développement d'une idée qui a toujours été celle de Feuillet, qui fait l'âme de son œuvre, et qu'on trouvait déjà dans les *Scènes et Proverbes*. Écoutez plutôt Suzanne d'Athol, dans *la Clef d'or :*

Dieu sait qu'aucune femme ne fut jamais plus disposée que moi à se contenter du rang modeste, des humbles devoirs que notre conscience nous assigne dans le monde; mais il m'est difficile, monsieur, — c'est à son mari qu'elle parle, un mari qui ne l'est pas encore, — il m'est difficile de nous croire condamnées à n'être qu'une espèce de créatures subalternes dont vous pouvez à votre fantaisie refouler, maîtriser, anéantir même toutes les facultés, tous les instincts, toutes les passions. Sommes-nous en pays chrétien? Avons-nous une âme? Qu'est-ce, enfin? Voyons. Quoi! monsieur! parce qu'il vous a plu de jeter sur ma personne, ou plutôt sur ma terre de Chesny, un coup d'œil favorable, me voilà forcée, moi, d'oublier tout à coup mes sentimens les plus chers, de commander à ma tête de ne plus penser, à mon cœur de ne plus battre; me voilà réduite à vieillir éternellement dans le port, en vue des brillans horizons où m'emportaient mes songes; à partager votre lassitude, moi qui n'ai pas voyagé; — et votre mort, enfin, moi qui n'ai pas vécu.

Suzanne d'Athol ne réclame encore dans le mariage que le droit au roman; mais une autre, Hélène d'Orthez, dans *l'Ermitage,* réclame quelque chose de plus :

Qu'appelez-vous un bon mari? Le mariage est donc, à votre avis, une de ces transactions, une de ces affaires purement humaines où il suffit d'apporter le facile honneur, les qualités superficielles qui font un galant homme, comme vous dites?.. Oui... vous vous mariez comme les prêtres de certaines religions barbares accomplissent les rites de leurs ancêtres, dont le sens est perdu pour eux; vous vous mariez pour obéir à la vague influence de l'exemple, de la tradition, de la routine...

Vous enfermez toute la vie d'une femme dans un épisode indifférent de la vôtre, et voilà le mariage!.. Eh bien! monsieur, tenez, le conseil que vous me demandez, je vais vous le donner avec une franchise qui vous déplaira peut-être... Eh bien! ne vous mariez pas! Vous avez, je le crois sincèrement, beaucoup de loyauté et même de bonté... Vous seriez un bon mari... à votre compte... mais pas au nôtre... Je vous le prédis, vous seriez, comme tant d'autres, malheureux, jaloux à bon droit, trompé peut-être, parce qu'il vous manque, comme aux autres, l'intelligence sérieuse, élevée, morale... et, laissez-moi vous le dire, la pensée religieuse de ce que vous faites, de l'acte où vous vous engagez, parce que vous formez trop légèrement ces liens que vous voulez si solides, et qui ne tiennent à rien quand ils ne tiennent pas au ciel, parce que vous manquez de foi, comprenez-moi bien: de foi en vous-mêmes, en nous et en Dieu.

On le voit, je pense, assez clairement, c'est ici toute l'*Histoire de Sibylle :* seulement, tandis que les Suzanne et les Hélène des *Scènes et Proverbes* semblent badiner encore, puisqu'enfin elles cèdent, et que leurs discours n'ont pas la vertu de les persuader elles-mêmes, ce qu'elles disent presque en riant, Sibylle de Férias, elle, l'a pris au sérieux. Laissons de côté, pour un moment, la question religieuse; n'appelons pas, avec Sainte-Beuve, saint Paul en témoignage; ne cherchons pas « si la femme fidèle justifie le mari infidèle : » voilà de la théologie, et même de la mauvaise. Mais ce que craint Sibylle de Férias, en épousant un homme qui ne partage point ses convictions ou ses croyances, chrétiennes ou autres, *quelles qu'elles soient*, c'est qu'il ne se glisse tôt ou tard entre eux, jusque dans l'amour même, un principe secret de mésintelligence et de division. Libre penseuse ou athée, tout ce qu'elle dit, elle pourrait le dire encore, et tout ce qu'elle exige, elle pourrait encore l'exiger : une foi commune pour fonder la vie commune; l'union des esprits, avant celle des cœurs, pour n'être pas dupe de l'attrait ou de l'illusion des sens; l'égalité dans le mariage; et, de la part de l'homme, le même esprit de sacrifice ou d'abnégation qu'il impose lui-même à la femme. Je n'en veux pour garant que le discours de Mme de Vergnes, l'une des grand'mères de Sibylle, à son vieux beau de mari, qui lui a durement reproché de n'avoir pas « deux idées dans le cerveau. »

Toute jeune fille qui se marie, et qui a un brave cœur, est prête, comme je l'étais, à se faire l'élève soumise, heureuse, passionnée de son époux... Une femme apprend tout de celui qu'elle aime, et n'apprend rien que de lui... C'est vous qui nous tirez du néant ou qui nous y laissez... Vous m'y avez laissée!.. Vous n'avez pas voulu sacri-

fier un seul de vos goûts, une seule de vos habitudes, une seule de vos soirées pour faire de cette enfant qui vous adorait une femme qui vous comprît... Et vous me reprochez ma nullité qui est votre ouvrage!.. Et vous me reprochez, grand Dieu! la folie, le vide, la dissipation de ma vie!.. Mais qui donc, de nous deux, a déserté le premier ce foyer de famille?..

Il faut bien le reconnaître à ces preuves; une préoccupation a passé, pour Feuillet, avant toutes les autres : c'est celle de la condition de la femme dans notre société moderne, celle du sort que lui fait le mariage, et celle des satisfactions que la coutume ou le préjugé lui refusent.

On l'a trop oublié, quand on a cherché uniquement dans le tour de son imagination romanesque l'explication ou le secret des sympathies féminines que ses romans éveilleront toujours. Car, en réalité, les femmes ne sont pas plus romanesques que nous; ou du moins c'est nous, c'est notre égoïsme qui travaille à entretenir en elles, « au profit de nos passions et de nos plaisirs, » ce goût d'un certain romanesque dont nous nous plaignons ensuite. Au romancier qui, le premier parmi nous, l'a osé dire, et revendiquer pour elles le droit d'être traitées comme des personnes morales, est-il donc étonnant qu'elles aient d'abord accordé leur confiance? Pour lui, s'il a flatté quelque chose en elles, c'est ce qu'elles avaient de meilleur. Même dans ceux de ses romans où il les maltraite, c'est leur cause, encore et toujours, qu'il plaide. Mieux que cela : les trahisons qu'il leur impute, — comme dans *la Petite Comtesse,* comme dans *les Amours de Philippe*, comme dans l'*Histoire d'une Parisienne,* — et jusqu'aux crimes qu'il leur fait commettre, — dans *Monsieur de Camors,* dans *le Sphinx*, dans *la Morte*, — à peine est-ce elles qu'il en rend responsables... En vérité, elles seraient bien ingrates si elles ne l'avaient pas aimé, mais plus ingrates encore si elles ne se faisaient pas un scrupule, un point d'honneur, et comme un devoir pieux de garder fidèlement sa mémoire!

Ce que cette conception du droit de la femme a en effet de généreux en même temps que d'original ou de personnel, on le voit sans que j'y insiste, et l'auteur même d'*Indiana* et de *Valentine* n'a pas plus éloquemment plaidé la cause de son sexe. Mais ce qui est curieux, ce qui nous appartient ici, c'est d'en suivre les conséquences; et, rien qu'en les suivant, c'est de voir tant de figures charmantes ou tragiques venir l'une après l'autre, en enchantant notre imagination, nous prouver qu'une idée et le désir de la répandre n'ont jamais rien gâté dans un drame ou dans un roman. Il y faut seulement un art supérieur, des qualités plus rares, et un détachement de soi-même, une préoccupation de son sujet qui ne

fut pas la moindre des vertus littéraires de Feuillet. Le plus « romanesque » de nos romanciers n'est pas seulement l'un de ceux qui a créé le plus de figures vivantes et réelles, c'est l'un aussi de ceux qui a le mieux connu son temps, et dont les fictions auront enveloppé le plus de nobles et de hautes leçons.

Car, d'où vient et comment se fait-il que, dans une société qui se croit civilisée, la condition de la femme ne soit pas meilleure? égale à celle de l'homme? et que, dans l'amour masculin, il entre, si l'on y regarde bien, tant de mépris ou tant de dédain pour celles qui en sont l'objet?

Chose étrange d'aimer! et que, pour ces traîtresses,
Les hommes soient sujets à de telles faiblesses!
Tout le monde connaît leur imperfection :
Ce n'est qu'extravagance et qu'indiscrétion,
Leur esprit est méchant et leur âme fragile,
Il n'est rien de plus faible et de plus imbécile,
Rien de plus infidèle; et, malgré tout cela,
Dans le monde on fait tout pour ces animaux-là!

L'esprit de ces vers grossiers, nous le retrouvons dans presque toute notre littérature; et le pays du monde où l'on va contant que les femmes ont eu le plus de pouvoir, est celui où, de tout temps, les hommes les ont le moins respectées.

La faute en est d'abord au monde, qui ne prépare point les jeunes filles à leur métier de femmes, ni surtout au mariage, et là, — pour le dire en passant, — est la raison d'une certaine dureté que Feuillet, en aimant à les peindre, a toujours témoignée pour les jeunes filles et pour le monde.

Je ne pense pas que la précocité des jeunes filles, en ce temps-ci, doive être attribuée à l'insouciance morale des mères... Mais il n'y a que l'aveuglement des maris à l'égard de leurs femmes qui soit comparable à celui des mères à l'égard de leurs filles. Elles semblent croire que tout, dans la nature, est susceptible de corruption, excepté leurs filles. Leurs filles peuvent braver les plus dangereux contacts, les plus troublans spectacles, les entretiens les plus équivoques. Tout ce qui passe par les yeux, par les oreilles et par l'intelligence de leurs filles se purifie instantanément. Leurs filles sont des salamandres qui peuvent impunément traverser le feu, fût-ce le feu de l'enfer. Pénétrée de cette agréable conviction, une mère n'hésite pas à livrer sa fille à toutes les excitations dépravantes de ce qu'on appelle le mouvement parisien, lequel n'est autre chose, en réalité, que la mise en train des sept péchés capitaux.

La faute en est encore aux jeunes filles elles-mêmes, qu'une éducation, non moins timide à de certains égards que corruptrice en un autre sens, n'a pas habituées à stipuler pour elles-mêmes, comme le prétend faire Sibylle de Férias, et comme l'essaie, sans y réussir, dans le roman de *la Morte*, Aliette de Courteheuse. Hélas! elles sentent bien qu'entre deux âmes « que l'étendue des cieux sépare, » il n'y aura jamais rien de vraiment commun, et que la vie, bien loin de combler l'intervalle, au contraire ne pourra que l'élargir encore. Mais l'amour est le plus fort! Elles cèdent; elles mettent leur main dans celle de ce séduisant Camors ou de cet aimable Bernard de Vaudricourt; et c'en est fait, leur malheur est accompli. Car, quand ils ne leur demandent pas, comme le premier, de servir de protection ou, si je puis ainsi dire, de paratonnerre à leurs amours coupables, ils n'en exigent, comme le second, que « bienséance, confortable de la vie, respectabilité, descendance légitime, bonne cuisine bourgeoise; » et comme dit ailleurs un troisième, plaisamment, mais brutalement, une femme les gênerait beaucoup « qui les emmènerait au clair de la lune, dans les bois, pour leur parler de l'immortalité de l'âme. » Passe encore pour une maîtresse!

C'est aussi bien la théorie que professe un autre personnage, — homme d'esprit d'ailleurs, et de beaucoup d'esprit, — M. de Talyas, dans le roman des *Amours de Philippe :*

« Nous dépravons nous-mêmes nos femmes, disait-il, en excitant trop vivement leurs passions. Nous ne les respectons pas assez... Voyez les Romains... mon Dieu! les Romains n'étaient pas des anges plus que nous; mais quand ils avaient des fantaisies d'amour poétiques et dramatiques, ils n'y mêlaient pas leurs femmes, il y avait de belles esclaves grecques élevées pour cela; quant à leurs femmes, ils les traitaient comme des saintes, et il en résultait qu'elles étaient en effet des saintes. »

Pour se conformer à ses théories, M. de Talyas avait toujours observé dans son intimité avec sa femme la gravité d'une étiquette espagnole, gardant ses principaux transports pour les esclaves grecques; mais la marquise s'en doutait, et elle ne le trouvait pas bon.

Qu'arrive-t-il cependant de ces paradoxes égoïstes? Tantôt que les femmes se résignent, comme la comtesse de Vergnes, dans l'*Histoire de Sibylle*, en essayant de se tromper elles-mêmes, à moins que, comme Mme de Vaudricourt, elles ne meurent de leur résignation. « Rien ne m'est plus, rien ne m'est rien. » Quiconque de nous a manqué le but qu'il avait assigné à sa vie, qu'importe com-

ment il en vit le reste? et la mort même, qu'a-t-elle de si terrible, quand, après tant d'agitations, elle n'est plus que l'entrée dans l'éternel repos! C'est aussi bien encore ici l'un des caractères des romans de Feuillet : on n'y craint pas la mort, et c'est ce qui fait la réelle noblesse de la plupart de ses personnages. Elle n'est pas pour eux, comme pour les personnages du roman contemporain, ce qui leur peut arriver de pire. Et il y en a quelques-uns pour lesquels, n'étant que le commencement d'autre chose, bien loin de rien avoir qui les puisse effrayer, ils ne se la donneraient pas, mais ils l'appellent, et quand elle approche, ils la trouvent douce.

Plus énergiques cependant, d'autres femmes ne se résignent pas si facilement : elles luttent; elles se défendent, comme Mme de Rias, l'héroïne d'*un Mariage dans le monde;* et, finalement, en dehors du mariage, elles cherchent ce que leur a refusé le mariage.

Après les premiers désenchantemens d'une union mal assortie, elles se remettent du choc et se recueillent ; elles reprennent leur rêve interrompu ; elles reforment leur idéal un moment ébranlé. Elles se disent, non sans raison, qu'il est impossible que le monde fasse autour de l'amour tant de bruit pour rien ; qu'il est impossible que cette grande passion qui remplit la fable et l'histoire, chantée par tous les poètes, glorifiée par tous les arts, éternel entretien des hommes et des dieux, ne soit en réalité qu'une vaine et déplaisante chimère; elles ne peuvent imaginer que de tels hommages soient rendus à une divinité vulgaire, que de si magnifiques autels soient dressés de siècle en siècle à une plate idole. L'amour demeure donc malgré tout, et à travers tout, la principale curiosité de leur pensée, et la perpétuelle obsession de leur cœur. Elles savent qu'il est, que d'autres l'ont connu, et elles se résignent difficilement à vivre et à mourir elles-mêmes sans le connaître.

C'est assurément un danger pour une femme que de garder et de nourrir, après les déceptions communes du mariage, cet idéal d'un amour inconnu, mais il y a pour elle un danger plus grand encore, c'est de le perdre.

Sont-ce peut-être des phrases comme celle-ci qui, naguère encore, ont fait accuser Feuillet d'immoralité par nos naturalistes? Mais ce qu'en tout cas ils ne sauraient lui refuser, c'est la hardiesse alors de quelques-unes de ses idées, — et surtout c'est la vérité de son observation.

Et d'autres femmes enfin se vengent, Mme de Talyas, dans les *Amours de Philippe,* Blanche de Chelles dans *le Sphinx,* Mme de

Maurescamp dans l'*Histoire d'une Parisienne*. Elle aussi, comme Mme de Rias, comme Mme de Camors, comme Sibylle de Férias :

Le rêve le plus cher de sa jeunesse avait été de continuer avec son mari, dans la plus tendre et la plus ardente union de leurs deux âmes, l'espèce de vie idéale à laquelle sa mère l'avait initiée en partageant avec elle ses lectures favorites, ses pensées et ses réflexions sur toutes choses, et enfin ses enthousiasmes devant les grands spectacles de la nature, ou les belles œuvres du génie... Cette vie idéale, si salutaire à tous, si nécessaire aux femmes, M. de Maurescamp la refusa à la sienne, non-seulement par grossièreté et par ignorance, mais aussi par système. A cet égard même il avait un principe : c'était que l'esprit romanesque est la véritable et même l'unique cause de la perdition des femmes. En conséquence, il estimait que tout ce qui peut leur échauffer l'imagination, — la poésie, la musique, l'art sous toutes ses formes, et même la religion, — ne doit leur être permis qu'à très petites doses.

Ce que vaut le « principe » ou le « système » de M. de Maurescamp, nos lecteurs le savent, qui n'ont pas oublié, sans doute, l'*Histoire d'une Parisienne*. Si je n'oserais dire que de tous les romans de Feuillet ce soit le meilleur, — quoique ce ne soit pas celui que le public a le mieux accueilli, c'en est peut-être le plus expressif, le plus significatif, — celui qui résume le mieux sa conception du mariage, de la femme, et de la vie. Ces grandes amoureuses qui traversent son œuvre, si je puis ainsi parler, les marquises de Campvallon, les Julia de Trécœur, les marquises de Talyas ou les Blanche de Chelles, nulle part il n'a mieux montré comment elles sommeillaient, ignorantes d'elles-mêmes, dans le cœur des « petites filles bien sages » qu'il s'est amusé quelquefois aussi à peindre, et comment il suffisait, pour les y réveiller, de l'imprudence, ou de la sottise d'un M. de Maurescamp.

Avions-nous tort de dire que, même en maltraitant les femmes, c'est toujours cependant leur cause qu'il a plaidée? Ce sont les hommes qui sont coupables : coupables comme M. de Trécœur de ne pas mieux élever leurs filles; coupables comme M. de Talyas et comme M. de Vaudricourt de ne vouloir voir dans leur femme qu'un jouet qu'on abandonne quand il a cessé de vous plaire; coupables enfin, comme M. de Maurescamp, d'essayer de détruire en elles ce goût du romanesque qui leur est peut-être si « salutaire » et même si « nécessaire, » comme le croyait Feuillet. Il le croyait déjà, nous l'avons vu, quand il n'était l'auteur encore que des *Scènes et Proverbes;* il le croyait encore vingt-cinq ou trente ans plus tard,

quand il avait déjà presque achevé son œuvre; et ce qu'il avait dit en 1850 dans *l'Ermitage* ou dans *la Clef d'or*, il le redisait encore dans *un Mariage dans le monde*. S'il est quelque remède aux maux dont souffre cette fin de siècle, il n'y en a pas de plus sûr que l'effort individuel; et de même que la nature ne procède point par révolutions brusques, mais par une longue et lente accumulation d'insensibles efforts, ainsi ce ne sont point des lois qui refont ou qui corrigent les mœurs, mais le travail de chacun de nous sur lui-même :

Mon Dieu! je le sais, écrit Mme de Loris à M. de Rias,— dans le mariage duquel elle s'est donné pour tâche de faire renaître la concorde et la paix, — les femmes sont élevées trop légèrement en France; leur éducation est frivole, superficielle, exclusivement mondaine, elle les prépare fort mal au métier sérieux de femme mariée : tout cela, je vous l'accorde; mais, malgré tout cela, j'ose affirmer qu'en thèse générale *il n'y en a pas une qui ne soit moralement supérieure à l'homme qu'elle épouse,* et plus capable que lui des vertus domestiques. Et je vais vous dire pourquoi : c'est que les femmes ont toutes à un plus haut degré que vous la vertu maîtresse du mariage, qui est l'esprit de sacrifice, mais il leur est difficile de renoncer à tout quand leur mari ne renonce à rien; — et c'est cependant ce qu'il leur demande.

La lettre est un peu longue, et je regrette, en vérité, de ne pouvoir la citer tout entière, mais on me permettra d'en détacher encore quelques lignes :

Le mariage est une entreprise qui promet d'inestimables bénéfices; mais il y a un cahier des charges. L'aviez-vous lu, monsieur? Je crains que non, car vous y auriez vu qu'une grande part de l'éducation de la femme revient à son mari, que c'est à lui de modeler à son gré, de former suivant ses vœux, d'élever à la dignité de ses sentimens et de ses pensées, ce jeune cœur et ce jeune esprit qui ne demandent qu'à lui plaire : vous y auriez vu qu'il est à la fois sage et charmant d'ajouter aux liens qui unissent une femme à son mari, ceux qui unissent l'élève à son maître, à son instituteur, à son guide, à son ami... Mais vous n'avez pas essayé seulement... Vous avez espéré que cette enfant que vous épousiez allait devenir brusquement, du jour au lendemain, par la seule vertu du sacrement, une femme accomplie... Eh bien! non, monsieur, c'était un miracle qu'il fallait avoir la bonté d'opérer vous-même.

Après treize ans passés, c'est le langage que nous avons entendu parler plus haut à la comtesse de Vergnes, et dix ans plus tard,

en 1885, nous le retrouverions encore dans *la Morte*. Mais dans ce dernier roman, dont sans doute le souvenir est encore dans toutes les mémoires, il y a quelque chose de plus : la thèse religieuse reparaît; et puisqu'enfin c'est sur elle et d'après elle qu'il semble qu'on ait surtout jugé Feuillet, il nous faut bien en dire ici quelques mots.

« C'est une chose singulière, a-t-on dit, qu'une si belle orthodoxie dans des romans qui exhalent une telle odeur de femme ! » Nous avons essayé de montrer, et peut-être a-t-on vu comment et pourquoi la chose était moins « singulière » qu'il ne le paraît d'abord ; — ou plutôt qu'elle est logique et toute naturelle. Admettons, en effet, qu'on ait tort, et nous le croyons volontiers, de mêler le monde et la religion, toujours est-il qu'ils sont mêlés, et que de refuser à l'auteur dramatique, au poète ou au romancier le droit de nous les présenter dans leur confusion, cela équivaut à lui refuser le droit de toucher, je ne dis pas à la religion, mais au monde. « Il n'y a que bien peu de sujets de conversation, s'il y en a, disait Feuillet lui-même, qui par un côté ou par un autre ne touchent à la question religieuse, laquelle, en réalité, est au fond de tout ; » et, dans les femmes surtout, les concessions qu'elles font à la mondanité n'ont jamais ou rarement altéré le fond de la croyance.

Quant au point particulier de savoir si la moralité se fonde nécessairement sur la croyance, et, en dehors du spiritualisme ou du christianisme s'il n'y a point de vertu, je commencerai, pour mieux raisonner, par faire une profession absolue d'incroyance, et je dirai alors d'autant plus librement que la question ne se décide point, comme on a l'air de se le figurer, par un simple haussement d'épaules. On l'a dit plus d'une fois, et nous ne craignons pas de le répéter : il est vrai qu'actuellement nous pouvons être, sans rien croire, ni croire à rien, honnêtes, probes, et vertueux. Mais deux choses sont également vraies : l'une, qu'il n'y a jamais eu jusqu'ici de morale qui ne s'appuyât d'une métaphysique, ou qui n'en dérivât, pour mieux dire ; et l'autre, qu'il n'y a pas d'idées qui ne se transforment tôt ou tard en principes ou en mobiles d'action. J'en ajoute une troisième : c'est que dix-huit cents ans de christianisme nous ont inoculé, pour ainsi dire, la religion, et que sans le vouloir ou sans le savoir, notre conduite se guide sur des motifs dont l'indépendance religieuse et le caractère purement scientifique ne sont rien moins que prouvés. C'en est assez pour permettre à un philosophe, et davantage encore à un romancier, de soutenir la thèse que Feuillet a soutenue dans *Sibylle* et dans *la Morte*, sans que personne ait le droit de lui reprocher son étroitesse d'esprit ou sa naïveté. Si rien n'est sans doute plus commode

que de prendre ainsi ce que j'appellerai le dessus de la discussion, et de se donner, sur ceux que l'on contredit, la facile supériorité de les renvoyer à l'école pour y apprendre les raisons qu'on rougirait de leur donner, il n'y a rien aussi de moins probant, qui sente davantage son échappé de collège.

En abordant ces hautes questions et en les traitant avec le sérieux qu'elles exigent, l'auteur de *la Morte* n'a donc dépassé ou excédé ni les limites de son art, ni le droit ou le devoir qu'on a, dans des temps troublés, d'affirmer sa façon de penser. Ce sera son honneur et ç'a été son originalité. Mais ce qu'il faut ajouter, c'est que jamais thèses plus graves n'ont été incarnées dans des figures plus vivantes, ou encadrées dans de plus agréables intrigues et dans des drames plus passionnés. Je le dirai mieux en prenant plus de place, et en passant à toute une partie de l'œuvre de Feuillet, que j'ai dû négliger un moment pour mieux mettre en lumière celle de ses idées à laquelle je crois pouvoir dire que lui-même il tenait le plus.

III.

Il me semble, en effet, que s'il y a jamais eu, dans notre littérature, ou même dans aucune, des romans de mœurs mondaines, ce sont ceux de Feuillet : l'*Histoire de Sibylle*, *Monsieur de Camors*, *Julia de Trécœur*, *un Mariage dans le monde*, *le Journal d'une femme*, *la Morte*, *Honneur d'artiste;* — et, à vrai dire, je n'en connais point d'autres que les siens. Là-dessus, je sais bien qu'il en est des « mœurs mondaines » comme de la « couleur locale. » Qu'y a-t-il donc de si « carthaginois » dans la *Salammbô* de Flaubert, ou de tellement « nilotique » dans les romans égyptiens de M. George Ebers? Pareillement, qui dira ce que c'est qu'un roman de mœurs mondaines? ou seulement ce que c'est que le monde? Car de même qu'il ne suffit pas, pour être assez carthaginois, d'invoquer « Siv, Sivan, Tammouz, Eloul, Tischri, Schebar, » il ne saurait non plus suffire, pour qu'un roman soit assez mondain,

Qu'on n'y cite en parlant que duc, prince ou princesse!

Je conviendrai même, qu'excusables encore quand, du fond d'une bibliothèque, avec la Bible ou Hérodote en main, nous discutons la fidélité d'un détail de mœurs égyptiennes, nous prêtons toujours à rire quand, pour dîner quelquefois en ville ou pour

nous être mis de quelque club, nous affectons, romanciers ou critiques, de nous ériger en arbitres des élégances. Mais, après tout cela, si nous trouvons dans les romans de Feuillet, dans *Monsieur de Camors* ou dans *le Journal d'une femme*, je ne sais quel air de distinction sans effort; si nous y respirons une atmosphère plus aristocratique; si nous avons enfin l'illusion d'y vivre en compagnie d'une humanité plus choisie que n'est celle du *Marquis de Villemer* ou du *Cabinet des antiques,* c'est un trait qu'il faut bien que l'on note; — et c'est tout ce que l'on veut dire quand on dit du *Journal d'une femme* ou de *Monsieur de Camors* que ce sont des romans mondains.

La qualité sociale des personnages y est assurément, elle toute seule, de quelque chose. Dans un pays comme le nôtre, où l'esprit démocratique, en dépit qu'il en ait, n'a pas encore tout à fait triomphé de la superstition de la noblesse, aucun de nous, pour cette raison, n'est tout à fait insensible à l'honneur de frayer avec les marquises. Si le temps est passé peut-être où, comme le disait du bon de son cœur une madame de Chaulnes, pour s'excuser de convoler avec un avocat, « une duchesse n'avait toujours que vingt ans pour un bourgeois, » il est encore bien près de nous; et, le dirai-je ici tout bas? mais je crois avoir observé que plus on se moquait de ce genre de « snobisme, » comme nous l'appelons maintenant, et plus, au fond, on en était la dupe. C'est qu'une baronne peut bien être une coquine, et un vidame peut bien être une brute, mais la qualité nous procure toujours, au théâtre comme dans le roman, l'illusion de l'aristocratie, de même que l'étalage du luxe, encore qu'il puisse être du plus mauvais goût, ne nous donne pas moins la sensation de la richesse; — et toutes les raisons du monde n'y peuvent et n'y pourront rien. A la condition donc de ne leur faire rien faire qui déroge à leur qualité, mais pour peu qu'on ait le talent de leur prêter un langage qui continue, qui complète, qui précise et qui remplisse l'idée que leurs titres nous ont donnée d'eux, il n'est pas douteux que nous sachions gré à Jeanne Bérengère de Latour-Mesnil ou au commandant du Pas-Devant de Frémeuse de se nommer de leur nom. Comment en serait-il autrement, si le nom, lui tout seul, parmi nos bourgeois, décide encore des mariages; ou, dans un cercle plus étendu, si les railleries haineuses qu'il provoque témoignent du cas que l'on en fait toujours?

N'est-ce pas aussi bien ce que Feuillet lui-même, dans *Honneur d'artiste,* son dernier roman, semble avoir voulu dire, quand il a mis sur les lèvres de la baronne de Montauron ce discours délicieux d'aristocratique impertinence? Elle s'adresse au peintre Fabrice, qui vient lui demander la main de Mlle de Sardonne, sa lectrice, et

elle s'efforce de lui faire sentir les inconvéniens prochains de cette union disproportionnée :

Je sais ce que vous allez me dire... Vous allez me parler de la Révolution. Mon Dieu ! certainement, il y a eu la Révolution... Mais si la Révolution nous a enlevé nos privilèges, et même nos têtes, elle n'a pu nous enlever le privilège de ce que vous appelez, je crois, l'atavisme,.. c'est-à-dire, en vieux français, la qualité d'un sang qui s'est distillé et raffiné dans les veines de génération en génération pendant cinq ou six cents ans... C'est ce sang-là, mon cher maître, qui se révolte malgré nous quand on le mélange avec du sang plus jeune,.. plus pur peut-être,.. mon Dieu ! je ne dis pas le contraire,.. mais qui, enfin, n'est pas de la même essence, ni du même azur... N'oubliez pas, monsieur Fabrice, — et ici je vous parle plus que jamais en véritable amie, — n'oubliez pas, en effet, que, dans nos longues successions et sélections de famille, ce n'est pas seulement le sang qui se raffine,.. c'est aussi l'éducation, le goût, le tact, le savoir-vivre,... tous les sens et toutes les facultés... De là cette distinction supérieure qui vous enchante chez Mlle de Sardonne et qui sera pour vous à la fois un grand charme et un grand danger... Car une nature si perfectionnée et si exquise sera froissée d'un rien, révoltée d'une nuance... Il faudra faire bien attention !... »

On ne saurait ni mieux faire parler son personnage, ni faire aussi plus galamment la leçon à tous ceux qui n'ont pas compris ou qui ont affecté de ne pas comprendre les raisons qu'un romancier peut avoir de préférer une sorte de héros à une autre. Les raisons que Feuillet a eues de ne mettre que comtes et marquises en scène sont analogues, presque identiques, à celles qu'a eues jadis Racine, par exemple, de n'y mettre que des rois ou des impératrices, des sultanes et des princes, des Agrippine et des Néron, des Mithridate et des Roxane; et, au seul point de vue de l'art, on peut montrer qu'il en a tiré les mêmes avantages.

En effet, tout ce qui est décor, costume, ou détail de la vie matérielle, la qualité des personnages permet de le reléguer au second plan, quand encore elle n'autorise pas à le supprimer tout à fait. Par exemple, si les gens de qualité ne méprisent point l'argent, il n'est pas de bon ton parmi eux d'en parler. Ils ne nous demandent pas, comme les Grandet ou les Nucingen, de nous intéresser aux efforts qu'ils font pour se procurer les moyens de soutenir leur rang, ou d'arrondir leur fortune; et, par suite, cette chasse au million ou à la pièce de cent sous qui tient tant de place dans le roman de Balzac, dans *le Père Goriot* ou dans *la Cousine*

Bette, n'en prend pas beaucoup plus dans les romans de Feuillet que dans les tragédies de Racine. On n'y mange point non plus, ou du moins on n'y mange pas en public; et, pour ce motif, le romancier ne se croit point obligé, comme l'auteur de *Madame Bovary*, de nous parler du « parfum des fleurs et du beau linge, » du « fumet des viandes et de l'odeur des truffes, » des « pattes rouges des homards qui dépassent *des* plats, » ni des cailles « qui ont encore leurs plumes. » Toutes ces recherches du luxe de la table qui peuvent bien séduire la fille au père Rouault, elles sont l'ordinaire de Mme de Camors ou de Mme de Vaudricourt, à peu près, comme, au dire de Mme du Maine, cinquante ou soixante personnes, toujours présentes et empressées autour d'elle, faisaient jadis le « particulier » d'une princesse. Pas de descriptions de costumes non plus, de robes ou de corsages...

Mais si ce sont toutes ces choses qui font qu'un roman date, il suffira déjà, pour qu'il date moins, de ne les y pas mettre. C'est ce que n'ont point vu ceux qui nous disaient, hier encore, qu'à défaut d'autre mérite, *le Roman d'un jeune homme pauvre*, et *Sibylle*, et *Monsieur de Camors* vivraient au moins comme images fidèles des modes, et des mœurs, et de la société française du second empire. Disons cela, si nous le voulons, de *Madame Bovary*, ou de l'*Éducation sentimentale*, les plus « documentaires » des romans; disons-le de *Fanny ;* disons-le des romans d'About; mais ne le disons pas de ceux de Feuillet. Précisément parce que le costume et le décor, parce que le mobilier, parce que les robes y tiennent peu de place, l'intérêt en est fait de ce qu'il y a de plus durable et de plus permanent dans la peinture des passions ou du monde. Et pour que cette préoccupation d'une vérité psychologique plus générale ne nuisît pas à la réalité de ses personnages, c'est pour cela que Feuillet les a pris dans un monde où l'imagination du lecteur compose inévitablement le décor de ce qu'il y a de plus somptueux chez les tapissiers et chez les couturiers de son temps.

Mais il en résulte un autre avantage encore, ou plutôt deux : c'est qu'en éliminant ainsi ce qu'il y a de plus matériel dans le détail descriptif, l'action, dégagée de tout ce qui la pourrait retarder, marche d'un pas plus rapide vers des dénoûmens plus émouvans; et, d'autre part, la passion, libérée de tout ce qui lui est étranger, s'y développe à l'état presque pur. Si par exemple Julia de Trécœur était née dans une condition plus humble, l'amour qu'elle éprouve pour M. de Lucan, qui est à peu près de la même nature que celui de la Phèdre de Racine pour le fils de Thésée, ne se développant qu'à travers mille incidens ou mille obstacles vul-

gaires, n'aurait pas sans doute le caractère ardent et passionné qui en fait la sombre beauté. Mais n'aurait-il pas quelque chose de plus honteux que criminel, si nous pouvions supposer qu'il s'y mêle quelque pensée de lucre, et qu'en essayant de séduire son beau-père, elle songeât à sa fortune autant qu'à sa passion? Inversement, si Charlotte d'Erra, l'héroïne du *Journal d'une femme*, tenant boutique au Palais-Royal, était détournée de l'amour qu'elle nourrit dans son cœur pour M. d'Éblis, par les préoccupations de la vie quotidienne, — comme de ne savoir de quels fonds elle fera face à ses échéances, ou comme d'être obligée de faire elle-même sa cuisine, — est-ce que la nécessité de vivre ne triompherait pas en elle de son amour ; et surtout est-ce que son sacrifice, n'ayant plus le même caractère de liberté, aurait encore pour nous le même caractère de grandeur? Débarrassés de ce que la vulgarité de la vie étroite mêle à la passion, si l'on peut ainsi dire, de néant qui la ravale, les héros des romans de Feuillet, ne vivant que de leur passion et que pour leur passion, comme ceux de Racine, deviennent ainsi l'incarnation même de ce qu'ils représentent. Julia de Trécœur est l'inceste, comme Charlotte d'Erra le sacrifice. L'action en change de nature. Elle tend d'elle-même à la rapidité, mais surtout à l'unité du drame. De telle sorte que dans le roman comme dans la tragédie, la qualité des personnages a cet effet singulier, mais certain, de modifier à la fois la qualité de la psychologie, celle du drame, et, conséquemment, celle de l'émotion.

Car, ce qu'il faut encore ajouter, c'est que, quoi que l'on soit, bon ou mauvais, vicieux ou vertueux, compatissant ou féroce, intelligent ou sot, — je ne sais pas même si je ne devrais pas dire belle ou laide, — on l'est d'autant plus que l'on est né dans un milieu social plus élevé. Les « monstres » ne manquent pas dans l'œuvre de Feuillet, — depuis Mme de Campvallon, dans *Monsieur de Camors*, jusqu'à Mme de Maurescamp dans *l'Histoire d'une Parisienne;* — et je me trompe peut-être, mais je les trouverais moins complets, moins brillans, et moins « beaux,» s'ils se développaient moins harmonieusement dans le crime. C'est qu'en tout temps et par tout pays, les aristocraties sont la création de leur volonté, si je puis ainsi dire, et qu'habituées par l'hérédité comme par l'éducation à mettre leur honneur dans l'orgueil de cette volonté, la dernière chose qu'elles perdent, c'est le sentiment ou l'illusion de leur liberté. On peut, je crois, reprocher à Feuillet de ne nous l'avoir pas toujours suffisamment *expliqué*. Pas plus qu'à décrire, il n'aimait à disserter, et personne n'est plus clair que lui, mais

quelques-uns des sujets qu'il aimait à traiter exigeaient peut-être qu'il le fût encore davantage. Il n'est jamais trop long, mais il ne l'est pas toujours assez, et avec Mérimée, c'est sans doute le seul écrivain de ce siècle à qui l'on puisse adresser une semblable critique. J'aurais donc voulu, plus d'une fois, qu'il s'engageât lui-même plus à fond dans ses propres intrigues, et je crois qu'il l'eût pu. J'aurais voulu surtout que tout ce que je viens de dire péniblement de la raison du choix de ses personnages, il m'en eût dispensé en le disant lui-même. Mais il suffira que l'on voie qu'en se limitant à la peinture du monde, il a eu ses raisons; que ces raisons sont esthétiques; et qu'à travers les siècles écoulés, elles rattachent ses romans à la lignée de la *Princesse de Clèves*, si l'on ne veut pas que ce soit plutôt encore à celle de la tragédie de Racine.

N'est-ce pas ce qui lui a permis, tout en demeurant jusqu'au bout le plus « mondain » des romanciers contemporains, d'en être souvent le plus hardi et le plus pathétique? Je ne connais guère de situations plus « fortes » que celles de *Monsieur de Camors*, ou que celles de *Julia de Trécœur*, ou que celles de l'*Histoire d'une Parisienne*. Je ne connais guère non plus de dénoûmens plus cruels que les siens. Mettons à part *le Roman d'un jeune homme pauvre*, *un Mariage dans le monde*, et *les Amours de Philippe:* tous ses romans finissent mal, comme on dit vulgairement : par la mort, et plus souvent encore par le suicide. Est-ce qu'il avait donc l'imagination sombre et mélodramatique? Non, pas plus encore qu'autrefois nos tragiques. Mais rien ne lui paraissait digne d'être étudié qui ne se terminât par quelque catastrophe irréparable, et il n'était pas l'homme des adultères confortables ou des passions bourgeoises. Pour que l'amour l'intéressât, il fallait qu'on y risquât sa personne tout entière, et il n'admettait pas qu'on se donnât pour se reprendre. On remarquera que c'est là le contraire même du romanesque, et, pour s'en convaincre, on comparera ses romans avec ceux de George Sand. La différence est justement celle de la tragédie à la comédie de la vie. Feuillet ne s'est guère intéressé qu'à la tragédie de la vie; et le plus « romanesque » de nos romanciers se trouve être, à cet égard, celui dont l'œuvre enferme, non pas le plus de diversité, mais le plus de sens et le plus de moralité.

Ce dernier trait achève la ressemblance; et tandis que de certains romans n'ont qu'une valeur purement anecdotique ou documentaire, et ne servent qu'à nous divertir, au contraire, les siens nous font penser. Habituellement et habilement cachée, la préoccupation morale s'y fait pourtant toujours sentir; et, à

la vérité, nul ne s'est moins soucié que lui de « punir le vice, » ou de « récompenser la vertu; » mais nul n'a plus scrupuleusement évalué les actions humaines à leur taux moral, ni guidé son lecteur d'une main plus sûre en même temps que plus discrète vers un juste discernement de ce qui fait l'honneur des hommes et la vertu des femmes. Il n'a point hésité à faire mourir le commandant du Pas-Devant de Frémeuse ou Mme de Vaudricourt, parce que cela était conforme à la logique de leur situation et à la vérité de la vie. Il n'a point hésité davantage à laisser vivre Mme de Talyas ou Mme de Maurescamp, parce qu'en réalité l'audace même des « monstres » leur assure l'impunité. Mais, sans presque en avoir l'air, il a déterminé le jugement que nous devions porter sur les uns et sur les autres, et c'est là toute la morale. Je veux dire qu'en tout temps la quantité du mal étant toujours égale à elle-même parmi les hommes, la seule chose qui importe, c'est de savoir appeler le mal par son nom et de ne pas inventer, comme avait fait le romantisme, en faveur du vice ou du crime, des excuses qui finissent, tôt ou tard, par devenir des justifications. En ce sens, on retrouve dans sa dernière manière le souvenir de sa première, et la fin de son œuvre en rejoint le commencement.

C'est qu'il avait l'âme noble et naturellement haute. Lorsqu'il est mort, presque subitement, voilà tantôt un mois, ceux-là mêmes qui n'ont point pour son œuvre l'admiration et la sympathie qui sont les nôtres n'ont pu s'empêcher de louer en lui « le galant homme, » et de rendre au nom d'Octave Feuillet l'hommage qu'ils refusaient à l'auteur de *Monsieur de Camors*. Si les mots ont un sens, je voudrais donc qu'on m'expliquât une fois, — lorsqu'un « galant homme, » après tant de succès, laisse derrière lui une œuvre aussi considérable et, pendant quarante ans, si manifestement inspirée du même esprit, — je voudrais que l'on m'apprît comment les qualités de son caractère n'auraient point passé jusques à son talent. Eh oui! sans doute, nous le savons, ni le talent n'est toujours à la hauteur du caractère, ni non plus le caractère à la hauteur du talent. Mais qu'entre l'un et l'autre il n'y ait rien de commun, que la vulgarité du talent n'ait pas souvent sa cause dans la bassesse du caractère, ou, réciproquement, que la dignité de la vie ne se retrouve pas dans le caractère de l'œuvre, c'est ce qu'il nous est impossible d'admettre; et, — je n'en ai pas fait le compte, — mais c'est de quoi je doute que l'on trouvât un exemple. La disjonction ne va pas jusque-là. Laissons le style, qui n'est pas aussi propre à l'homme qu'on le prétend quelquefois encore, où il peut d'ailleurs entrer trop d'école et de procédés, qui n'a toujours été qu'un moyen pour Feuillet, et jamais une fin. Je dis

qu'on ne saurait être l'homme qu'il fut, très simple et très fier, « froissé d'un rien, révolté d'une nuance, » très discret et très réservé, sans que ces qualités se retrouvent dans son œuvre, où, pour y prendre d'autres noms, elles ne sont pas moins les mêmes. Peu d'artistes avaient reçu sa forte éducation morale ; peu d'artistes ont travaillé plus patiemment, plus constamment que lui à la perfectionner encore ; et c'est pourquoi peu d'artistes ont laissé une œuvre plus noble en son ensemble et où l'on voie plus distinctement ce que peuvent, dans un même écrivain, l'alliance du talent et du caractère.

Aussi, comme à ses débuts, les paradoxes du romantisme avaient glissé sur lui sans l'émouvoir, on s'est trompé quand on a voulu signaler dans ses œuvres les plus récentes l'influence ou l'involontaire contagion des grossièretés du naturalisme. Au contraire, les derniers de ses grands romans : *Honneur d'artiste* et *la Morte,* sont des protestations contre le naturalisme, tout de même qu'il y a plus de quarante ans maintenant, c'est aux exagérations du romantisme qu'il opposait *la Crise* et *le Village, la Clef d'or* et *Dalila.* Ai-je besoin de rappeler, d'ailleurs, qu'au sens où l'on prend aujourd'hui le mot, ses plus grandes hardiesses sont *Monsieur de Camors,* qui est de 1867, et *Julia de Trécœur,* qui est de 1872? Il les aurait plutôt atténuées dans *un Mariage dans le monde* et dans *les Amours de Philippe,* deux de ses rares romans qui « finissent bien, » comme *le Roman d'un jeune homme pauvre.* Non pas peut-être que dans le secret de son cœur il n'ait rendu justice au talent de quelques-uns de nos naturalistes ; et j'en pourrais donner des preuves, s'il ne me paraissait, d'ailleurs, tout à fait indécent de faire parler les morts dans les querelles des vivans. Mais si les romantiques avaient jadis abusé du droit d'extravaguer, les naturalistes, eux, ont abusé de celui qu'on a d'être grossier ou même obscène ; et c'était un emploi du talent qu'il en considérait comme la prostitution. Il eût trouvé honteux de réussir par de certains moyens ; et supposé qu'étant homme, il eût pu concevoir l'idée de rivaliser de « hardiesse » avec ses successeurs, c'est la qualité de son éducation, c'est la sûreté de son goût, c'est la noblesse de ses sentimens et la hauteur de son caractère qui l'en auraient encore préservé.

Que restera-t-il de son œuvre? Dès à présent, comme ceux de George Sand, comme ceux de Balzac, comme ceux de Flaubert, — pour ne parler que des morts, — les romans de Feuillet, depuis *Sibylle* jusqu'à *la Morte,* appartiennent à l'histoire du roman contemporain. Combien y en a-t-il dont on en puisse dire autant? De

même que l'histoire de notre vie ne se compose pas, même pour nous, de la totalité des jours que nous avons vécus, mais seulement du petit nombre d'heures, tristes ou lumineuses, que le temps ne nous a pas ravies comme à mesure qu'il nous les accordait; ainsi, l'histoire d'une littérature ou d'un genre ne se compose pas de tous les efforts qu'une génération a tentés pour se sauver du néant, mais seulement de ceux qui ont réussi. Tels sont bien les romans de Feuillet. Peut-être écrira-t-on l'histoire du théâtre contemporain sans trouver l'occasion de nommer ni *Montjoie*, ni *Dalila*, ni *le Sphinx*. On n'écrira pas celle du roman, on ne pourra pas l'écrire, si même on le voulait, sans y faire une place au *Roman d'un jeune homme pauvre*, — qu'il est pourtant vrai que je n'aime guère, — et une plus grande encore à *Sibylle*, à *Monsieur de Camors*, à *Julia de Trécœur*, au *Journal d'une femme*, à *la Morte*. Elle aurait sans eux quelque chose d'obscur, d'incomplet, et de mutilé.

C'est qu'en effet, s'il y a des romans que l'on puisse appeler idéalistes, ce sont ceux de Feuillet. Ils le sont à tous égards, de toutes les manières, dans tous les sens du mot, comme j'ai tâché de le faire voir, en évitant jusqu'ici d'user de ce terme d'école; et, certes, on peut, chacun selon son goût, en préférer de plus naturalistes; mais on ne saurait avancer, sans quelque ridicule, que le naturalisme, à lui seul, égale, remplisse, épuise la définition ou l'idée du roman. Si l'imitation fidèle de la nature et de la vie est sans doute l'une des fins du roman ou du théâtre, il y en a d'autres, dont l'interprétation ou l'idéalisation du monde et de la réalité en est une. De *l'Assommoir* à *Madame Bovary*, de *Madame Bovary* au *Père Goriot* ou à *Eugénie Grandet*, d'*Eugénie Grandet* à *Tom Jones*, de *Tom Jones* à *Manon Lescaut*, de *Manon Lescaut* à *Gil Blas*, le roman naturaliste a sa généalogie bien prouvée, ses titres d'honneur et de gloire, qu'on ne lui dispute point. Mais le roman idéaliste n'a-t-il pas aussi les siens, de *la Princesse de Clèves* au *Doyen de Killerine*, du *Doyen de Killerine* à *Clarisse*, de *Clarisse* à *la Nouvelle Héloïse*, de *la Nouvelle Héloïse* à *Delphine*, de *Delphine* à *Indiana*, d'*Indiana* à *Sibylle* ou à *Monsieur de Camors;* et quel est le barbare qui les lui contestera? Parmi les romans idéalistes, ceux de Feuillet sont et resteront au premier rang, moins éloquens peut-être, mais combien moins déclamatoires que ceux de George Sand; plus nombreux, — ce qui est toujours quelque chose, — et surtout mieux écrits que ceux de Mme de Staël; moins longs que ceux de Rousseau et de Richardson.

Je viens de les relire encore, et j'y ai retrouvé, non-seulement les mêmes émotions qu'autrefois, mais la même sensation d'art, si je puis ainsi dire, et surtout cette vérité d'observation ou de

généralisation, qui, parce qu'elle fait la difficulté de l'art idéaliste, en est aussi le triomphe, quand on y peut atteindre. On a rarement écrit de plus tragiques histoires d'amour que *Monsieur de Camors*, que *Julia de Trécœur*, que *le Journal d'une femme*, que l'*Histoire d'une Parisienne*. Rarement on a mieux fondu, dans l'unité d'un art supérieur, la satire du monde, la peinture de la passion, et jusque dans le désordre de la passion même, le sentiment persistant de la dignité humaine. Et rarement enfin des figures plus vivantes, plus individuelles, ont mieux représenté, en même temps qu'elles-mêmes, ces types de grandes amoureuses dont l'histoire est remplie, les La Vallière humbles et modestes, les superbes Montespan, les ardentes et passionnées Marie Stuart. Que veut-on davantage? quelle est cette autre « vérité » dont on regrette l'absence dans les romans de Feuillet? et n'est-ce pas reprocher aux Andromaque, aux Bérénice et aux Phèdre d'avoir quelque chose de plus achevé, de plus durable, et de plus vrai que les modèles de cour dont on croit reconnaître quelques traits dans leur physionomie?

Le naturalisme contemporain s'est chargé de faire lui-même l'opinion sur son propre compte. Il est bruyant; il a pris pour complices les pires instincts de ses lecteurs; il est surtout intolérant. Les romans de Feuillet pourront donc quelque temps encore n'être pas mis à leur véritable place, et jugés au-dessous de leur valeur. Mais ils y remonteront. Ce sera quand l'idéalisme, et le romanesque même, auront reconquis leurs droits, qu'ils n'ont jamais perdus, qu'ils ont seulement négligé de faire assez valoir, mais que nous voyons, depuis déjà quelques années, qu'ils commencent à revendiquer. *Monsieur de Camors*, *Julia de Trécœur*, *le Journal d'une femme* et *la Morte* s'inscriront alors parmi les livres qu'on relit, à côté de *la Princesse de Clèves* ou de *Manon Lescaut*, et on leur rendra la justice qu'ils n'ont pas toujours reçue de leurs contemporains. Nous serions heureux d'y avoir contribué;

. . . . et fantôme sans os
Par les ombres myrteux prenant notre repos,

plus heureux encore si ceux qui liront en ce temps-là *Julia de Trécœur* ou *la Morte* associaient le souvenir de notre admiration à la gloire du nom d'Octave Feuillet.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

M. WILLIAM BOOTH

GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DU SALUT

ET SON LIVRE SUR L'EXTINCTION DU PAUPÉRISME

M. William Booth, général de l'Armée du salut, a eu la généreuse pensée d'employer l'ordre religieux qu'il a fondé à résoudre la question sociale, le redoutable et douloureux problème du paupérisme. Il ne lui suffit pas de sauver les âmes : il a cherché et croit avoir trouvé un remède à toutes les misères de la vie présente. Peu de livres ont fait une plus grande sensation, ont eu une destinée plus orageuse et plus bruyante que celui qu'il a récemment publié sous le titre de *l'Angleterre ténébreuse et le moyen d'en sortir* (1). Aucun n'a donné lieu à de plus ardentes discussions, n'a été tour à tour loué avec plus d'enthousiasme, attaqué avec plus de vivacité et de véhémence. Toute l'Angleterre s'en est occupée, et dans plus d'un comté, on a pu rencontrer sur les grandes routes des bandes d'ouvriers se rendant à Londres pour obtenir leurs entrées dans les établissemens et les asiles que M. Booth se propose de créer. Le succès de son livre s'explique et par le sujet, qui intéresse tout le monde, et par le talent de l'auteur, à qui de bons juges ont reproché d'en avoir trop. L'économie sociale est une science sévère, à laquelle les artifices de style, les figures de rhétorique conviennent peu. La chaleur d'âme unie au bon sens, à une lumineuse clarté, à l'amour de l'exactitude, de la précision, voilà les premières qualités d'un philanthrope et les plus propres à lui gagner

(1) *In darkest England and the way out,* by general Booth. London. International Headquarters of the Salvation Army.

la confiance. M. Booth aurait mieux fait de prodiguer moins les exclamations et les images, d'argumenter avec plus de sang-froid, de rigueur. Il aurait mieux fait aussi de ne pas mettre en tête de son livre une chromolithographie où l'on voit des naufragés sans nombre secourus et recueillis par les soldats et les officiers de l'Armée du salut. Est-il donc si sûr de pouvoir sauver tout le monde et d'être aussi fidèle que magnifique dans ses promesses?

Mais son éloquence a produit tout l'effet qu'il en attendait. Il s'était comparé, dans son dernier chapitre, à Gédéon demandant à Jéhovah de lui prouver par un signe manifeste que sa bénédiction était sur lui. « Voici, je vais déposer une toison de laine dans l'aire; si la toison se couvre de rosée et que, tout autour, le terrain reste sec, je connaîtrai que tu entends délivrer Israël par ma main. » Ainsi fut fait; le jour suivant, il se leva de bonne heure, pressa la toison et en fit sortir assez d'eau pour remplir une coupe. M. William Booth avait besoin de cent mille livres sterling pour couvrir les premiers frais de sa grande entreprise, et il s'était dit : « Si je les obtiens, le ciel aura parlé, ce sera la rosée sur ma toison ! »

Il ajoutait : « Ce n'est pas dans un esprit d'arrogance que je demande ce signe, c'est par nécessité. Moïse n'aurait pu conduire les enfans d'Israël et leur faire traverser la mer à pieds secs, si les vagues ne s'étaient divisées. Le signe que je demande est tout pareil. Assurément l'argent n'est pas tout, ce n'est pas même la chose principale. Le roi Midas, avec tous ses millions, ne pourrait accomplir mon œuvre, pas plus qu'il n'aurait pu gagner la bataille de Waterloo ou défendre le défilé des Thermopyles. Mais les millions du roi Midas sont capables de faire de grandes choses, s'ils sont mis au service du bien sous la direction de la sagesse divine et de la charité chrétienne. » Le miracle s'est accompli; en peu de semaines, cent mille livres ont été versées dans les mains de M. Booth. La rosée est tombée sur sa toison, et l'aire qui l'entourait est restée sèche. Je veux dire que, pour lui donner beaucoup, on a beaucoup retranché sur les dons qu'on avait coutume de faire à d'autres œuvres fort utiles et plus modestes que la sienne, qu'elles ont vu tarir cette année les libéralités dont elles vivaient. C'est le mauvais côté de son succès, et il est naturel que les gens qu'on a dévêtus pour l'habiller lui en gardent quelque rancune.

Il aurait reçu davantage encore si, après un premier entraînement, la réflexion n'avait attiédi le zèle des souscripteurs. On a cru reconnaître que, si nobles que fussent ses intentions, elles étaient gâtées par de secrets intérêts, par des calculs de sectaire, qu'il y avait dans ses plans un singulier mélange de raison et de chimères, de vérités et d'illusions, que l'ivraie y faisait tort au bon grain. Tel a été le sentiment de la plupart des philanthropes anglais et de beaucoup de mem-

bres du clergé anglican. La *Société d'organisation de la charité* de Londres a publié, sous la signature de son secrétaire principal, M. Ch. Loch, une critique sérieuse et approfondie des réformes proposées par le général. Un homme dont la parole est toujours écoutée, M. le professeur Huxley, est intervenu dans le débat. Un de ses amis était disposé à souscrire ; il l'en a vivement détourné, et il a déduit ses raisons dans des lettres qu'a publiées le *Times* et qui ont été fort remarquées. M. Booth a annoncé qu'il ferait paraître avant peu un nouveau livre pour réfuter ses contradicteurs; on lira, on achètera ce livre autant que le premier; mais que sert d'écrire? C'est désormais sur l'événement qu'on le jugera, c'est à l'œuvre qu'on connaîtra l'ouvrier. Il a trop promis et trop reçu pour n'être pas tenu de réussir : ainsi seulement il fermera la bouche à ceux de ses adversaires qui n'ont pas craint de le surnommer le John Law de la philanthropie.

Parmi ses opposans les plus acharnés, beaucoup se sont dispensés de tout examen préalable et n'ont écouté que leurs préventions. Ils n'ont voulu voir dans M. William Booth que le général de l'Armée du salut, et le salutisme leur inspire une insurmontable antipathie, une invincible répulsion. M. Booth est assurément un prodigieux organisateur, et il en fait gloire. L'ordre qu'il a fondé, il y a vingt-cinq ans, s'est répandu de proche en proche sur le monde entier, s'est créé des établissemens dans trente-quatre pays, a planté son drapeau dans le Canada comme dans la République Argentine, dans l'Australie comme en Afrique. L'Armée du salut, commandée aujourd'hui par 10,000 officiers des deux sexes, a acquis partout des propriétés dont la valeur monte, selon les derniers rapports officiels, à près de 800,000 livres sterling; elle en paie chaque année 220,000 pour la location des salles où elle tient ses réunions, elle a 27 journaux hebdomadaires, tirant à plus de 30 millions d'exemplaires. M. Booth se vante avec raison de ces prodigieux résultats, où il reconnaît le doigt de la Providence et la marque visible de la vérité de sa mission.

Malheureusement, cette religion qui abuse du tambour et de la trompette, et dont le culte ressemble un peu trop à la parade d'un spectacle forain, cette religion qui régénère et sauve les âmes par des concerts barbares ou grotesques et par des confessions publiques de pécheurs racontant, du haut d'une estrade, leurs iniquités, leurs souillures et leur guérison miraculeuse, offense le goût, selon les cas, ou blesse les pudeurs de la conscience. M. Huxley la qualifie de « christianisme corybantique » et la compare au culte de l'antique Cybèle, à ces confréries d'énergumènes qui, au son des fifres et des cymbales, promenaient dans les rues et les chemins leurs bannières, leurs psalmodies et leur orgiasme. Il compare aussi l'organisation de l'Armée du salut à la discipline des jésuites, et je ne doute pas que M. Booth n'ait

médité profondément les maximes et les exercices d'Ignace de Loyola, qu'il n'ait appris de ce grand maître que, pour changer les âmes, il faut agir sur la machine, que les habitudes et les obéissances qui ne raisonnent pas sont le secret des conversions durables.

Mais les jésuites, quelque mal ou quelque bien qu'on en pense, ont toujours été de savans instituteurs qui s'appliquaient à cultiver les esprits; ils accommodent à leur goût les sciences et la littérature, ils ne les ont jamais méprisées, et le salutisme se glorifie d'être une religion d'illettrés. Le christianisme dépouillé de toute théologie et réduit à ce précepte : « Repens-toi aujourd'hui une fois pour toutes, et demain tu seras si heureux que tu sentiras le besoin de raconter ta joie à toute la terre, » — voilà la doctrine, et la pratique consiste à exciter les pécheurs à la repentance par des méthodes un peu grossières. Si elles l'étaient moins, seraient-elles aussi efficaces? Qui veut agir sur les foules ne doit pas viser haut. M. Booth, à qui l'histoire de Gédéon est si connue, avait lu aussi dans un autre chapitre de ce même *Livre des juges* que les arbres, s'étant avisés un jour de se donner un roi, s'adressèrent successivement à l'olivier, au figuier et à la vigne, mais que l'olivier refusa de quitter son huile, le figuier de renoncer à sa douceur et à ses fruits et la vigne à son vin, qui réjouit le cœur des dieux et des hommes. La couronne fut offerte au buisson, qui l'accepta sans se faire prier : « Venez, dit-il, vous réfugier sous mon ombrage; sinon, un feu sortira de l'épine et dévorera les cèdres du Liban. » La moralité de cet apologue est que les âmes qui mettent leur honneur à produire des fruits savoureux sont moins dévorées que d'autres de la passion de régner, et que, dans certaines entreprises, les ambitions nobles sont un obstacle.

On s'est demandé si M. Booth avait écrit lui-même son livre ou s'il l'avait fait composer sous son inspiration, par quelque habile secrétaire. Je ne doute pas qu'il n'en soit le véritable auteur ; mais il y a en lui deux hommes, et chacun, à son tour, a tenu la plume; je veux dire que M. Booth a eu pour collaborateur le général de l'Armée du salut, et je le regrette. Tout ce qu'il y a de bon dans son livre, j'en fais honneur à M. William Booth; tout ce qui s'y trouve d'absurde ou de puéril, je l'attribue au général.

C'est M. Booth, j'en suis certain, qui a écrit des pages excellentes sur l'esprit d'utopie et sur ses fâcheuses conséquences. Il n'a pas de répugnance pour les visionnaires quand leurs intentions sont bonnes; mais il estime qu'on ne nourrit pas les affamés, qu'on n'habille pas les déguenillés avec des utopies. « Je suis un homme pratique, nous dit-il, et c'est des nécessités présentes que je m'occupe. Je n'ai point d'idées préconçues, je me crois libre de tout préjugé; mais une utopie n'est rien pour moi, tant qu'elle perche sur les nuages. Vous m'offrez

des chèques sur la banque des siècles futurs, je les accepte à titre de don généreux, mais je ne puis les prendre pour de l'argent comptant et je n'essaierai pas de les faire escompter par la banque d'Angleterre. » Il ajoute que les visionnaires se font fort d'extirper toutes les misères, de guérir la société de tous ses maux en la refaisant de fond en comble, qu'ils veulent détruire la vieille maison et qu'ils promettent d'en rebâtir une autre où régneront la paix, l'abondance et la félicité. A la bonne heure! mais ce n'est pas la vraie question. « La nuit dernière, dans nos asiles, il y avait un millier de faméliques sans ouvrage. Que dois-je faire de ces pauvres gens? Voici John Jones, un gros et solide travailleur en haillons, qui n'a pas fait un repas sérieux depuis un mois, qui a cherché partout du travail et n'en a point trouvé. Le voici dans sa guenille qui crie la faim, demandant à ne pas mourir d'inanition dans la plus opulente cité du monde. Que faut-il faire de John Jones ?.. Les individualistes me disent que le libre jeu des forces naturelles qui régissent la lutte pour l'existence aura pour résultat la survivance des plus aptes, et que dans le cours de quelques générations, l'évolution produira un type plus noble de l'humanité. Mais, en attendant, que deviendra John Jones? De son côté, le socialiste m'assure qu'il voit déjà poindre à l'horizon l'aurore de la grande révolution sociale. Quand le bon temps sera venu, quand la propriété privée sera abolie, tous les estomacs seront pleins, et il n'y aura plus de John Jones demandant fiévreusement du travail pour ne pas mourir de faim. Cela peut être, mais en attendant, voici John Jones, qui, chaque jour plus impatient, parce que chaque jour il est plus affamé, s'étonne de devoir attendre son dîner jusqu'à ce que la révolution sociale soit accomplie. »

M. Booth remarque à ce propos, fort sensément, que les utopistes qui promettent à John Jones qu'il n'aura plus faim quand la société aura été démolie et refaite, en usent comme les chrétiens qui l'engagent à se résigner à ses misères présentes en lui promettant un bonheur éternel dans l'autre monde, « en lui offrant des billets innégociables, qui ne seront payés que de l'autre côté du tombeau. » — « Eh! oui, s'écrie-t-il, quand le ciel tombera, les alouettes seront prises ; c'est indubitable. Mais, encore un coup, qu'allons-nous faire de John Jones?»

On ne peut mieux dire, ni poser la question dans de meilleurs termes. Mais après que M. Booth a parlé et dit leur fait aux utopistes, le général prend à son tour la parole, et il a ses utopies qu'on lui a vivement reprochées. Bon gré mal gré, le général est beaucoup moins préoccupé du sort de l'honnête travailleur John Jones que de la clientèle ordinaire de l'Armée du salut, et de même que par une sorte d'instinct il préfère les illettrés aux savans, il s'intéresse moins aux ouvriers

laborieux et sans reproche qui cherchent de l'ouvrage et n'en trouvent pas qu'aux âmes perdues, qu'il faut retirer de leur bourbier en leur sonnant de la trompette sainte aux oreilles : « L'homme qui a la tête sous l'eau, nous dit-il, n'est guère en état d'écouter un sermon; donnez-lui du pain et il vous écoutera. » Ceci est une tout autre affaire et la véritable question est oubliée.

C'est le général qui a écrit : « Si le plan que j'expose dans ce livre n'est pas applicable au voleur, à la femme sans mœurs, à l'ivrogne, au fainéant, on peut le jeter au panier sans cérémonie. Ce ne sont pas les saints, mais les pécheurs que le Christ est venu inviter au repentir, et c'est à tous sans exception que doit être offert le nouveau message du salut temporel. » Il est en désaccord sur ce point avec la plupart des philanthropes sérieux de son pays, tels que lord Shaftesbury. Instruits par de longues et pénibles expériences, ils ont déclaré depuis longtemps qu'il y a de fatales dégradations dont on ne se relève jamais, que certains criminels endurcis ne cesseront jamais de rêver des crimes, que certains ivrognes ne renonceront jamais à boire, que le vice adulte est presque incorrigible, qu'il est inutile de jeter les choses saintes devant des chiens immondes revenus cent fois à leur vomissement, que c'est au sauvetage des nouvelles générations qu'il faut travailler surtout, en les dérobant à de funestes influences, à la contagion du mauvais exemple, en les arrachant d'un milieu corrompu où elles respirent un air qui les empoisonne.

Le général de l'Armée du salut n'en conviendra jamais. Il croit disposer de moyens tout-puissans pour guérir les maladies les plus désespérées et que rien n'est impossible à la grâce divine dispensée et appliquée selon certaines méthodes de son invention. Il considère le salutisme comme une grande maison de santé, comme un hôpital des consciences, où se font des miracles, où les boiteux apprennent à marcher, où les bouches impures s'accoutument à prier, où des âmes toutes blanches de lèpre se nettoient en un clin d'œil, où les anges de ténèbres se transforment en enfans de la lumière : — « Notre expérience, dit-il, aujourd'hui presque aussi vaste que le monde, nous a démontré que le criminel devient honnête, que l'ivrogne devient sobre, que la prostituée devient chaste. » — Dans le fond de son cœur, il veut moins de bien à John Jones qu'à un grand pécheur repenti. Le misérable dont il prend le plus à cœur la délivrance est un Lazare qui s'est roulé dans toutes les fanges, qu'une main secourable en a retiré et qui bénit publiquement son libérateur. Voilà ce qui gâte le livre de M. Booth : l'humanitaire judicieux et réfléchi y cède trop souvent la parole à un intrépide convertisseur, à un empirique regardant en pitié les docteurs en médecine assez courts d'esprit pour douter de la vertu souveraine de son remède secret.

En quoi consiste ce remède? Le général Booth a inventé la religion réjouissante ou amusante, et il se flatte aussi que la gaîté qu'il se propose d'introduire dans la philanthropie aura un irrésistible effet sur les âmes. « Il n'y a dans l'Armée du salut, nous dit-il, aucune face longue de dévot. Nous parlons de salut parce que c'est la lumière et la joie de notre existence. Nous sommes heureux, et nous souhaitons que les autres partagent notre bonheur. »

Ses acolytes parlent comme lui et croient à l'action magique, surnaturelle de son élixir. « Dans quelque région du monde que ce soit, nous dit un de ses officiers, personne ne peut lier commerce avec nos soldats sans être immédiatement frappé de leur gaîté extraordinaire, et cette joie contagieuse est la principale raison de nos succès. Jugez des résultats qu'elle aura parmi les misérables confiés à nos soins. Pour tous ceux dont la vie n'a été qu'amertume et chagrin, la seule vue d'un visage épanoui est à la fois une révélation et une inspiration. »

Le général Booth est persuadé que cette gaîté contagieuse se communiquera à tous les grands pécheurs qui travailleront dans ses ateliers et leur tiendra lieu de tout, que ni l'ivrogne ne regrettera son cabaret ni le débauché ses joies impures. Il admet pourtant que de loin en loin il se trouvera quelque cas incurable, que des fainéans refuseront de travailler, que des escrocs succomberont à la tentation de voler, que des vicieux regretteront leurs vices. Ces récidivistes, ces relaps, il demande qu'on les regarde et qu'on les traite comme des démens, incapables de se gouverner, comme « des lunatiques criminels, » et il propose qu'on les enferme pour la vie, selon le bon plaisir de Sa Majesté la reine, afin de les mettre dans l'impossibilité de propager leur espèce. Mais il demande aussi qu'on leur procure toutes leurs aises, que leur prison soit un lieu agréable et charmant, « qu'ils aient chacun leur petite chaumière, entourée d'un petit jardin particulier, sous le ciel bleu, et s'il est possible, parmi les plus vertes campagnes. » Il convient que cette Arcadie d'ivrognes, de fainéans et de voleurs serait d'un entretien fort coûteux, mais l'Etat ne pourrait faire aucune dépense plus utile. Hélas! pendant que ces vauriens endurcis contempleront le ciel bleu et arroseront leurs tulipes ou leurs roses, quelles tristes réflexions fera le pauvre John Jones, en regardant ses doigts noueux, ses mains calleuses, qui n'ont jamais demandé qu'à bien faire? Ne prendra-t-il pas en dégoût sa laborieuse et honorable pauvreté? Ne sera-t-il pas tenté de commettre quelque délit ou quelque crime pour avoir part à la félicité des lunatiques criminels?

Si les rêveries de M. Booth ont mis la critique en défiance, il a indisposé, scandalisé nombre de ses lecteurs par ses omissions volontaires, qui ressemblent à des dénis de justice. Il n'a pas dit un mot de toutes les associations fondées sinon pour supprimer la misère, du

moins pour la soulager. Il semble que jusqu'à lui personne ne s'était inquiété, tourmenté du sort des indigens et des affamés, que personne n'avait eu la pensée de leur venir en aide, qu'il a découvert le premier le gouffre noir des souffrances humaines, l'abîme d'où sortent des plaintes et des gémissemens, qu'il est, comme le disait M. Huxley, le Christophe Colomb du pays de la douleur, le Fernand Cortez de l'Angleterre ténébreuse, de celle qui a faim, qui a froid et dont les colères crient vers le ciel. « Honte à notre christianisme et à notre civilisation ! nous dit-il. Au cœur de notre capitale, il y a des colonies de païens et de sauvages, et c'est à peine si on s'en occupe. Pourquoi tout cet appareil de temples et de maisons de prières destinées à sauver les hommes de la perdition éternelle, tandis que pas une main ne leur est tendue pour les retirer de l'enfer de leur vie présente? N'est-il pas temps qu'oubliant pour un jour leurs disputes sur l'infiniment petit ou l'infiniment obscur, les chrétiens unissent tous leurs efforts, concentrent toutes leurs forces à l'effet de sauver au moins quelques-uns de ces petits pour lesquels est mort leur divin maître? » On croit rêver. Tout le monde pensait que, si l'Angleterre a de grandes plaies à guérir, elle est un des pays où la charité, sous toutes ses formes, a le plus multiplié ses efforts et déployé le plus de persévérance, d'audace et d'industrie.

Parmi les œuvres que M. Booth a créées déjà ou qu'il s'occupe de créer, depuis les refuges de nuit jusqu'aux bureaux de placement, des dispensaires jusqu'aux crèches, des asiles maternels jusqu'aux écoles de déguenillés et aux sociétés d'alimentation économique, il en est peu dont l'idée première lui appartienne et auxquelles d'autres n'aient travaillé avant lui. Pour n'en citer qu'un ou deux exemples, ce n'est pas lui qui s'est avisé le premier d'assister les criminels sortis de prison et de les mettre à même de gagner honnêtement leur vie. Comme l'écrivait au *Times* le duc de Westminster, président de la Société royale pour l'assistance des détenus libérés, cette société a aujourd'hui 63 succursales qui sont en rapport avec toutes les prisons de l'Angleterre et du pays de Galles, et à Londres seulement quinze autres sociétés ont la même destination.

M. Booth a pris à cœur de fonder des refuges pour les jeunes filles vivant dans un milieu dangereux pour leur innocence. Comme il préfère les anecdotes à la statistique, il rapporte qu'une de ces innocentes en danger se présenta un jour dans une maison de repenties. La directrice de l'établissement lui demanda si elle avait failli, elle répondit que non; le règlement était formel, on ne pouvait l'admettre. Après beaucoup de doléances et de contestations, elle se retira et reparut bientôt après, en disant : « A cette heure, j'ai fait une faute, recevez-moi. » Or il existe à Londres de nombreuses associations occupées de

protéger les jeunes filles qu'on désire soustraire à un fâcheux entourage; les plus connues sont les Maisons de la princesse Louise, la Société de secours pour les jeunes femmes et les enfans, et une autre société qui se charge de loger les jeunes personnes arrivant de la province pour trouver quelque emploi dans la capitale.

Mrs Jeune raconte, dans un article publié par la *National Review*, qu'une femme qui consacre sa vie à porter des secours dans l'un des quartiers les plus misérables et les moins sûrs de Londres, où elle connaît chaque maison et chaque famille, disait : « Je ne sais pas où travaille l'Armée du salut, je ne l'ai jamais rencontrée (1). » Cette femme charitable était injuste, l'Armée du salut travaille beaucoup ; mais on peut dire avec Mrs Jeune : « Sans éclat de fanfares et vacarme de tambours, la petite armée des ouvriers du bien, actifs et silencieux comme des fourmis, poursuit une œuvre qui nous étonne par sa grandeur. » Hélas ! le mal est si grand qu'on ne fera jamais assez. Pourquoi donc M. Booth semble-t-il voir avec jalousie ses concurrens? Il se serait fait honneur en rendant justice à tout le monde, en se montrant étranger à tout esprit de secte, de corps ou de boutique. Un homme qui cherche le bien de l'humanité ne doit pas être soupçonné de chercher aussi sa gloire et d'aller par la bienfaisance à la domination.

N'y a-t-il donc rien d'original, de vraiment neuf dans les plans de M. Booth? Il n'a fait, a-t-on dit, que s'approprier le bien d'autrui, les idées de ses devanciers, en les démarquant; mais tandis que jusqu'ici, les associations philanthropiques s'étaient partagé les soins et le travail et que chacune avait sa fonction particulière, il prétend que le travail s'affaiblit en se divisant, il se croit capable de suffire à tout, il aspire à concentrer dans ses mains toutes les œuvres de miséricorde, et sa seule originalité est sa prodigieuse ambition.

C'est aller beaucoup trop loin, et je ne vois pas, par exemple, que personne avant M. Booth ait imaginé de fonder des colonies agricoles, destinées à diminuer au profit des campagnes la population surabondante des grandes villes et aussi à faire l'éducation des émigrans qui vont chercher fortune sur quelque lointain rivage et qui, faute d'être préparés à leur nouvelle destinée, ne trouvent dans leur eldorado qu'un surcroît de malheur. M. Booth estime qu'en définitive le principal remède du paupérisme est l'émigration, mais que telle qu'on la pratique, elle ressemble plus à un fléau qu'à une guérison. « C'est un crime, dit-il, d'expédier au-delà de l'océan une multitude d'hommes et de femmes dénués de tout secours et de toute instruction, riches

(1) N° du 1er janvier 1891 de la *National Review* : « *General* » *Booth's Scheme*, by Mrs Jeune.

d'espérance et sans le sou, et de les envoyer courir de redoutables aventures sans qu'ils se doutent de ce qui les attend. Mettez plutôt un enfant au milieu d'une terre fraîchement ensemencée, et dites-lui d'y trouver sa vie. » Tel ce pauvre commis anglais, débarqué un matin à Paramatta, dans la Nouvelle-Galles du Sud. On n'y avait pas besoin de commis ; il chercha vainement un emploi, frappa à toutes les portes. A bout de ressources, il fut plusieurs jours sans manger. Une nuit, dans son effroyable détresse, il s'arma d'une brique et parvint à briser un carreau dans la devanture d'une boutique de joaillier. Il n'essaya pas de rien voler. Il s'assit par terre, attendant l'arrivée d'un constable. Quelques heures se passèrent, enfin le constable arriva. Il se dénonça, se livra et fut emmené au violon. « Au moins, dit-il, j'aurai quelque chose à manger. » On l'a condamné à douze mois d'emprisonnement, il est encore sous les verrous.

C'est dans la colonie agricole de M. Booth que les futurs émigrans acquerront toutes les aptitudes, toutes les connaissances utiles, qu'ils apprendront l'agriculture, le jardinage, les métiers, les industries qui seront plus tard leur gagne-pain. Comment recrutera-t-il ses pensionnaires ? Par un procédé de sélection. Il entend créer au préalable des colonies urbaines, c'est-à-dire de grands ateliers pareils à ceux qu'il a déjà fondés, où l'on donnera de l'ouvrage aux ouvriers qui n'en ont pas et le goût du travail aux paresseux. Avec le temps, une partie de ces ouvriers sera placée chez des patrons, les autres seront transportés dans la colonie agricole, vaste ferme accompagnée d'un village industriel.

Les jésuites avaient appris aux sauvages du Paraguay à semer, à labourer, à cuire la brique, à bâtir des maisons, à percer des routes dans les forêts et à les entretenir. Les ouvriers de chaque profession travaillaient en commun, sous les ordres de leurs surveillans, nommés par le fiscal, et le supérieur était averti de tout ce qui se passait, de leurs actions bonnes ou mauvaises, de leurs moindres propos. On leur fournissait le chanvre, le coton, la laine, les instrumens de labour, les grains pour la semence. On déposait la récolte dans des greniers publics, on distribuait à chaque famille ce qui était nécessaire à sa subsistance, on vendait le reste à Buenos-Ayres et au Pérou. Les habitans du Paraguay étaient à la fois très gouvernés et très heureux, et tel sera le sort des colons de M. Booth. Ils seront logés, grassement nourris, vêtus, chauffés, mais ne toucheront aucun autre salaire que de temps à autre quelques pence, à titre d'encouragement. Ils s'engageront à s'abstenir de toute boisson fermentée, et on ne leur permettra que des jeux innocens. Quand ils auront terminé leur apprentissage et leurs études, les uns se placeront dans quelque comté d'Angleterre comme jardiniers ou fermiers, les autres s'embarqueront pour la co

lonie d'outre-mer. Ils y seront transportés par un paquebot où, du capitaine au timonier et du timonier au dernier des mousses, tout l'équipage sera salutiste, et selon toute vraisemblance, le territoire où ils débarqueront appartiendra à l'Armée du salut. M. Booth se propose d'avoir un jour ses possessions lointaines, un état gouverné par ses lois, son Paraguay.

Il a déclaré plus d'une fois que sa philanthropie ne faisait point acception des personnes ni des croyances, que sa clientèle se recruterait indifféremment parmi les incrédules et ceux qui ont reçu la bonne nouvelle, qu'il n'obligerait personne à se faire salutiste. Comme on l'a remarqué, les jésuites, eux aussi, n'avaient converti personne par la force : ils apprivoisaient les sauvages, a-t-on dit, comme des animaux qu'on prend avec un appât, et c'est un grand appât que les spectacles et les dons. Mais M. Booth entend que ses colonies de toute sorte soient gouvernées exclusivement par ses officiers et conformément aux règles de la discipline salutiste. « Les communautés de secours et d'entretien mutuel que je veux fonder seront une sorte de sociétés coopératives ou de familles patriarcales, régies selon les principes qui se sont montrés si efficaces dans l'Armée du salut, seul corps religieux créé de notre temps qui repose sur le principe de la soumission volontaire à une autorité absolue. Personne n'est tenu d'y rester un jour de plus qu'il ne lui convient, mais aussi longtemps qu'on y reste, on doit observer la règle du service, et cette règle est l'obéissance passive, qui ne discute jamais, qui ne fait jamais de questions. » Il qualifie lui-même cette organisation de système rigoureusement autocratique : — « Nous avons sous nos ordres près de 10,000 officiers, et le nombre s'en accroît tous les jours. Ils se sont tous enrôlés en prenant l'engagement d'obéir sans discuter à tous les ordres émanant du quartier-général. Il suffit d'une dépêche signée de mon nom pour les envoyer aux dernières extrémités du monde, pour les transférer des cloaques de Londres à San-Francisco ou de San-Francisco en Hollande, en Suède, dans le pays des Zoulous ou dans l'Amérique du Sud. »

Jusqu'aujourd'hui, toutes les associations charitables de la Grande-Bretagne avaient adopté les formes parlementaires et constitutionnelles chères à la nation. Tout s'y décide à la pluralité des voix, on rend des comptes exacts et minutieux de l'emploi des fonds : c'est un régime de libre discussion et de publicité. M. Booth inaugure la philanthropie impérative et mystérieuse, la dictature du bien. Cette rosée d'or qui est tombée sur sa toison est un dépôt qui lui sera sacré, mais dont il est seul à répondre. On prétend que, si le commissaire ou chef de la section sociale de l'Armée du salut, M. Franz Smith, a pris sa retraite, c'est qu'il désirait que d'autres garanties fussent assurées aux souscripteurs. Le général n'a pas consenti à modifier, pour leur complaire,

la constitution de son armée. « Notre principe, a-t-il dit, n'est pas de compter les nez; loin de là, les seuls nez à qui nous permettions de s'ingérer dans nos affaires sont ceux qui s'engagent à obéir au cerveau directeur. — Mais après vous? lui a-t-on répondu. De votre propre aveu, vous avez soixante et un ans, et vous n'êtes pas immortel. » Après lui, son pouvoir autocratique passera à l'héritier que, sans faire connaître son choix, il a déjà désigné. On a dit que le général de l'Armée du salut était plus puissant que le pape, qui n'a pas le droit de nommer son successeur. On peut ajouter que ce singulier fondateur d'ordre diffère de tous les autres en ce qu'il a des enfans, auxquels il a distribué les plus grandes charges, les plus grands commandemens que puissent ambitionner ses officiers. Étrange institution que cet ordre cosmopolite, qui est un fief de famille!

Le boothisme, écrivait-on, tuera le salutisme : *boothism must destroy salvationism.* C'est possible, mais il est vrai de dire que jusqu'ici le salutisme a vécu par l'intelligence, le dévoûment, l'infatigable activité de M. Booth, de ses fils et de ses filles. Quoiqu'il mette la bienfaisance au service du prosélytisme, nous souhaitons sincèrement le succès de la nouvelle expérience qu'il va tenter. Un membre de la chambre des communes, qui lui avait envoyé 300 livres, déclarait dans une lettre adressée au *Times* qu'à sa connaissance personnelle, il y avait des ivrognes convertis au salutisme qui avaient cessé de battre leur femme et d'affamer leurs enfans, que les méthodes de l'Armée du salut n'étaient pas de son goût, mais qu'elles pouvaient plaire à d'autres, que nous ne sommes pas tous faits sur le même patron : *we are not all constituted alike.*

Il y a tant de maux à guérir dans ce monde qu'il faut accepter le bien qui se fait, sous quelque forme et par quelques procédés qu'il se fasse. Ceux qui aiment les olives, les figues et le raisin peuvent se donner pour maîtres l'olivier, le figuier et la vigne; mais quoique les fruits du buisson et leur âpre saveur répugnent à un palais délicat, ne les méprisons pas, s'ils servent à nourrir des indigens qui n'en ont pas d'autres à leur usage. Que M. Booth, sans faire les miracles qu'il annonce, soulage quelques misères, il faudra tout lui pardonner, même sa jactance, même ses injustices. Les Orientaux ont un proverbe qui dit : « Pourvu que le bienfait ait les mains longues et des pieds rapides, peu importe que sa grimace te déplaise! ne le regarde pas au visage. »

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

C'est, avec le froid hiver qui commence à s'attiédir et l'année nouvelle, la saison des parlemens. Ils sont réunis depuis quelques jours, presque partout, à Londres comme à Berlin, à Rome comme à Paris, et partout, ils ont la pesante charge des affaires sérieuses qu'ils n'ont pas toujours recherchées, que les circonstances leur imposent. Ils ont à résoudre, s'ils le peuvent, une multitude de questions qui varient avec les pays : l'éternelle question irlandaise en Angleterre, la question des réformes sociales et administratives en Allemagne, les questions financières et économiques en Italie, la question de la réconciliation des races en Autriche, la question du suffrage universel en Belgique. On va les voir à l'œuvre, le spectacle de l'Europe en travail a toujours son intérêt. Ce n'est pas, dans tous les cas, le parlement français qui, entre tous les parlemens européens, a le moins à faire. Il a devant lui tout un régime commercial a réédifier, le renouvellement du privilège de la Banque de France, le budget, des lois d'économie sociale, — sans parler des interpellations qui ont déjà commencé, sans compter l'imprévu qui peut tout compliquer. Il aurait d'abord surtout à se fixer, à se faire ou à accepter une direction, à savoir s'il veut continuer à être un parlement de parti ou d'agitation stérile ou être le vrai parlement du pays, — et ce n'est pas, à ce qu'il paraît, ce qu'il y a de plus facile!

Oui, vraiment : ce parlement, qui vient de se réunir encore une fois, sera-t-il un parlement sérieux, zélé pour le bien du pays, vigilant pour les intérêts publics, jaloux de remettre la paix dans les esprits, l'ordre dans les affaires? Sera-t-il un parlement radical, brouillon, usurpateur, incohérent et impuissant? Y aura-t-il enfin un gouvernement sensé et libéral, sachant avoir, quand il le faut, une opinion et une volonté dans la confusion, dans la mobilité universelles? A parler franchement, cette nouvelle session française qui commence n'est point sans donner des doutes. Elle est à peine ouverte que déjà elle a ses

troubles et ses incidens suspects; elle laisse voir tous les signes d'un singulier état d'esprit dans ce monde politique qui a repris ses représentations ordinaires et extraordinaires pour l'édification, sinon pour le repos de la France. Ce n'est point, si l'on veut, que dans cette chambre, qui en est encore à « décider son être, » comme disait Frédéric II, il n'y ait des velléités parfois à demi rassurantes, des talens, un certain sentiment vague des grands intérêts nationaux. On se vante volontiers d'être une assemblée nommée pour le travail, d'avoir le goût des affaires. Au besoin, sous une pression d'opinion ou par une sorte d'instinct irrésistible, on fait trêve aux divisions, on se rencontre dans un vote de patriotisme ou de nécessité publique. C'est arrivé plus d'une fois même récemment; mais il est bien clair qu'à travers tout les vieilles passions survivent, que beaucoup de ces députés, qui ont le goût de l'ordre sans en avoir le courage, sont toujours prêts à se laisser entraîner au-delà de leur rôle, à céder aux premières sommations, aux excitations du radicalisme et à glisser dans l'anarchie des pouvoirs. Cette chambre qui, livrée à elle-même, n'est peut-être pas radicale, fait comme si elle l'était, — et un des signes les plus étranges de cet état moral est certainement le discours que M. Floquet a prononcé au début de la session, qu'une majorité telle quelle s'est approprié en le faisant afficher dans toutes les communes comme si c'était le programme de la politique de la France.

C'est entendu! M. Floquet passe, au Palais-Bourbon, pour un président de choix, conduisant avec art les travaux de la chambre, maniant sans embarras la férule présidentielle, et au besoin ayant le mot décisif. C'est pour cela qu'il a été une fois de plus réélu. S'il s'était borné, en rentrant dans sa présidence, à faire ses complimens à la chambre, en lui rappelant ses devoirs, et à promettre une impartialité qu'il ne met pas toujours dans les débats qu'il dirige, ce serait tout simple; mais, évidemment, M. Floquet est trop gonflé de lui-même pour se contenter d'un rôle qui a suffi à de plus grands que lui. Il a une bien autre idée de son importance : il n'est pas fait pour se soumettre aux règles les plus simples, et en remontant sur son siège, il a pris le droit de parler de tout en oracle, d'interpréter à sa façon les élections, de donner son commentaire de la politique républicaine, qu'il confond avec la politique radicale. Il a exposé son programme, qui se résume dans la nécessité de pratiquer la politique de parti, même dans les discussions d'affaires, et surtout de maintenir dans leur inviolabilité « les lois, les doctrines, les espérances républicaines. » Bref, il a fait, non pas un discours présidentiel, mais un discours de chef de gouvernement, ou, si l'on veut, d'aspirant ministre. Il a déplacé tous les rôles, et, du coup, il a dévoilé une fois de plus ce qui est justement une des plaies ou une des faiblesses du temps, l'altération profonde de toutes les conditions du régime parlementaire; car enfin, avec tout cela, que devient la vé-

rité constitutionnelle? Où est le pouvoir? Est-ce M. Floquet qui est chargé de la direction politique du pays? Ceux qui devraient être le gouvernement ne sont-ils plus que les afficheurs des discours et des programmes de M. le président de la chambre? M. Floquet, qui parle de l'arrogance des autres, a lui-même une certaine hardiesse dans l'infatuation, et surtout peu de mémoire. Il oublie que cette politique qu'il expose si fièrement aujourd'hui, qu'il prétend imposer, il l'a représentée comme président du conseil, il l'a pratiquée au pouvoir. Il l'a même si heureusement pratiquée qu'on ne sait trop ce qui serait arrivé de la république et de la France s'il était resté quelque temps de plus aux affaires, si d'autres n'étaient venus réparer ou atténuer ses fautes, si le pays, surtout, n'avait pas réussi à se défendre avec sa simple raison contre le boulangisme, dont la politique radicale avait favorisé les succès. Est-ce là l'expérience qu'il propose de recommencer? Est-ce par cette politique de secte et de combat promulguée du haut de son fauteuil que M. le président de la chambre se flatte de mettre la république au-dessus des contestations, d'établir l'harmonie entre les pouvoirs publics et d'assurer cette stabilité dont il parle? Le seul résultat de ces manifestations d'une prépotence de fantaisie, au contraire, est de fausser toutes les idées, de laisser tous les pouvoirs affaiblis, le gouvernement diminué, de mettre à nu l'incohérence de l'État. Et c'est ainsi que se préparent ces situations où les choses les plus simples prennent tout à coup une importance démesurée, où l'on est à la merci de l'imprévu, d'un incident comme cette affaire du drame de *Thermidor*, de M. Victorien Sardou!

Tout en vérité est étrange, et les circonstances et la conduite du gouvernement, dans cette aventure d'une œuvre d'imagination autour de laquelle se joue depuis quelques jours la plus bizarre des comédies politiques. Comment donc cette représentation du Théâtre-Français, après avoir été autorisée, s'est-elle trouvée brusquement interdite et est-elle devenue une affaire d'état, qui a mis un instant tout le monde politique et parlementaire en désarroi? Il faut voir les choses comme elles sont. Tirer un drame de la révolution française, de ces tragiques annales qui, malgré un siècle écoulé, nous touchent encore de si près, remettre en scène le comité de salut public, le tribunal révolutionnaire, les bourreaux et les victimes, est toujours, si l'on veut, une idée un peu hasardée; on ne remue pas sans péril cette redoutable histoire. Ponsard, en son temps, a eu cette idée dans ses drames de *Charlotte Corday*, du *Lion amoureux*, et il y a trouvé le succès. M. Sardou a voulu aujourd'hui renouveler la tentative; il a fait son *Thermidor*, en homme expérimenté et hardi, accoutumé à jouer avec les difficultés de son art. On ne peut certes pas dire qu'il ait mis quelque calcul de parti dans son œuvre, qu'il ait eu la pensée de dénigrer et de diffamer la revolution : il ne cesse au contraire de la glorifier dans ce qu'elle a eu de

légitime et de bienfaisant. Tout l'intérêt de son drame est dans l'opposition de 1789 et de 1793, de la révolution libérale, émancipatrice, et des sinistres démagogues qui l'ont souillée de leurs crimes, des drapeaux de Fleurus et des effroyables tueries de la Terreur. M. Sardou a-t-il réussi dans la conception et dans l'exécution de son drame? C'est l'affaire de la critique littéraire de le dire. Il a eu évidemment, dans tous les cas, la sincérité de la pensée, comme il a eu le droit de l'exprimer, même au Théâtre-Français, et c'est une plaisanterie d'imaginer une différence de fantaisie entre les scènes subventionnées et celles qui ne le sont pas. La liberté est la même sur toutes les scènes, — à moins qu'il n'y ait désormais une orthodoxie à laquelle doivent se conformer les « comédiens ordinaires de la république. »

Est-ce que l'auteur et le théâtre d'ailleurs ont abusé de leur liberté et essayé de se dérober aux garanties de revision préalable, imposées par l'État? Est-ce qu'ils ont agi par surprise ou par subterfuge? Pardon! Ils ont scrupuleusement rempli leurs devoirs envers la censure, souveraine protectrice des bonnes mœurs et de la sûreté de l'État! *Thermidor* a été vu, revu, examiné par tous les comités possibles. Il a été soumis à M. le directeur des beaux-arts, qui est un bon républicain; il a été lu par M. le ministre de l'instruction publique, qui représente la fleur du radicalisme dans le gouvernement. Des ministres, des députés républicains, le préfet de police, ont vu la répétition générale. Ce malheureux *Thermidor* a subi toutes les épreuves et obtenu tous les *vetos*. Si l'autorisation de la censure a une valeur, elle devrait apparemment rester jusqu'au bout une garantie pour l'auteur; si elle ne suffit pas à protéger une œuvre contre les accusations vulgaires et les interdictions administratives, à quoi est-elle bonne? Elle n'est plus qu'une vexation ou une précaution inutile. C'est une première moralité de l'incident; — mais ici, dit-on, s'élève une autre question plus délicate que la censure n'avait pas à prévoir, la question d'ordre public! *Thermidor* a soulevé des protestations, des manifestations bruyantes! Des désordres se sont produits dans la salle du Théâtre-Français, jusque dans la rue; ils pouvaient se renouveler et s'aggraver! Les rapports de police étaient effrayans! Il est au moins singulier, on en conviendra, que l'administration, qui la veille encore n'avait vu aucun danger dans *Thermidor*, ait eu besoin d'être avertie par ce qu'on veut bien appeler l'opinion publique du lendemain. Quelle opinion publique? Comment s'est-elle donc manifestée? Qui l'a représentée? Le fait est constaté et avéré aujourd'hui. C'est une poignée d'énergumènes conduits par un ancien membre de la commune, perdus dans la masse du public, qui ont vu dans l'œuvre de M. Sardou une atteinte à la majesté des « grands ancêtres » de 1793, à l'inviolabilité des souvenirs du tribunal révolutionnaire et de la Terreur! Ils n'ont pas caché leur volonté d'imposer à tout prix, fut-ce par la violence, au public, au gouvernement lui-même,

l'interdiction de *Thermidor*. Et c'est pour cela, c'est devant la menace de cette poignée d'agitateurs, que le gouvernement, au risque de se désavouer, s'est cru obligé de livrer la liberté de l'art, les intérêts de l'auteur et du théâtre, — sans compter sa propre dignité !

Que le gouvernement ait obtenu hier, au Palais-Bourbon, d'une majorité peut-être peu convaincue, son blanc-seing ou son bill d'indemnité dans un ordre du jour qu'il demandait, peu importe : une crise ministérielle ne réparerait rien. Le fait évident, c'est que le gouvernement, après avoir trop souvent plié, vient de prouver une fois de plus qu'il ne reste, comme il le dit, le gouvernement du parti républicain qu'en cédant aux violens et aux exclusifs. C'est toute la question ; c'est ce qui fait de cette aventure une affaire qui dépasse les proportions d'une simple représentation de théâtre. C'est le signe d'une situation. Chose curieuse ! à suivre, depuis l'ouverture de la session, certaines discussions, certains votes où les partis se sont confondus à l'appel de M. le ministre de l'intérieur ou de M. le ministre des affaires étrangères, on aurait pu croire que les divisions commençaient à s'atténuer dans cette chambre encore nouvelle. Un ou deux incidens comme ceux dont on vient d'être témoin suffisent pour remettre à nu les incohérences d'idées, les faiblesses de gouvernement, le travail obstiné des passions contre la politique de prévoyance et de paix morale à laquelle il faudra bien arriver pour l'honneur et le profit de la France !

Si l'Europe pour sa part est toujours dans une de ces situations fatalement indécises, où elle est obligée de veiller sans cesse sur elle-même, de rester sur ses gardes, il n'est pas moins vrai qu'elle vit à travers tout sans trouble, sans avoir perdu depuis assez longtemps son repos et sa sécurité. Non-seulement elle vit, elle s'accoutume de plus à cette paix ou à cette trêve qui trouve peut-être sa meilleure garantie dans ce vaste travail de réformes intérieures engagé de toutes parts pour le profit des peuples. Elle a vu passer tant d'incidens de diplomatie agitatrice, tant de faux bruits, tant de paniques factices et de vaines menaces de conflagrations universelles, qu'elle ne s'émeut plus facilement. Elle compte sur la protection des dieux, des empereurs et des diplomates bien inspirés ! Ce n'est pas, malheureusement, que tout soit pour le mieux, que les élémens de perturbation manquent dans ce vieux monde de l'Occident et de l'Orient : ils sont partout, ces élémens qu'on appelait autrefois les allumettes destinées à mettre le feu au monde ; ils peuvent à tout instant faire explosion, on le sait bien, on ne peut l'oublier. Une seule chose est certaine et sensible : il y a visiblement, à la surface du continent, un courant pacifique formé de tous les vœux, de tous les intérêts des peuples ; il y a aussi ce qui fait précisément que l'Europe se croit ou se sent obligée de rester sur ses gardes. C'est, en un mot, une sorte de conflit perpétuel entre les

chances d'une paix qu'on voudrait prolonger et les chances de guerre qu'on redoute, qui font qu'on ne cesse pas d'être sous les armes.

Y a-t-il quelque part un secret pour dénouer heureusement ce conflit, pour modifier au profit de la tranquillité du monde ces conditions d'aujourd'hui où les chances de la paix et de la guerre se balancent? Si le secret existe, on conviendra qu'il n'est pas facile à découvrir et à dégager sous une forme précise. Les philanthropes, préoccupés avant tout d'humanité, ont imaginé les médiations, les arbitrages qui sont plus réalisables dans les petits différends lointains que dans les grandes querelles où s'agitent toutes ces questions redoutables de l'équilibre du monde, de l'indépendance, de l'intégrité ou de la dignité des peuples. Il y a aussi le désarmement, ce désarmement universel ou proportionnel qui reparaît de temps à autre dans les polémiques, dans les correspondances répandues à travers l'Europe et dont on parlait de nouveau ces jours derniers à propos de quelques paroles que l'empereur Guillaume aurait, dit-on, prononcées dans une conversation. L'empereur Guillaume a-t-il même dit ce qu'on lui a fait dire? Quelles que soient les hardiesses de son esprit, le souverain qui dispose de deux ou trois millions de soldats et qui a l'orgueil de son armée, la superstition militaire, a-t-il eu sérieusement la pensée d'amoindrir pour son compte l'instrument qu'il a entre les mains, auquel il doit l'empire? C'est au moins fort douteux ou ce n'est tout au plus qu'un mot en l'air.

Assurément, rien n'est plus facile que de parler du désarmement dans une conversation. Rien n'est plus juste que de montrer ce qu'il y a d'excessif et de désastreux dans une situation où tous les pays épuisent leurs forces et leurs finances, où des millions d'hommes transformés en soldats sont détournés du travail, où les milliards sont prodigués en armemens, en fortifications, en préparations militaires. Seulement, on ne voit pas que, si cette situation est aussi extraordinaire que ruineuse, elle est la suite d'une série d'événemens plus extraordinaires encore qui ont bouleversé toutes les conditions de l'Europe et confondu toutes les idées de droit, qui ont fait de la force l'unique arbitre du monde et imposé à tous les états la dure obligation de se créer un maximum de puissance militaire. On ne voit pas que réduire les armemens, ce ne serait pas supprimer les causes qui les ont rendus nécessaires et que la paix n'en serait pas mieux garantie. D'ailleurs le voulût-on, eût-on réussi à réaliser ce miracle de s'entendre pour désarmer, comment s'y prendrait-on? Que ferait-on pour qu'il y eût un résultat sérieux? C'est un fait bien connu que la diminution du nombre des soldats n'est qu'un insignifiant palliatif, une apparence. Ce sont les cadres qu'on devrait réduire. Ce qu'il faudrait changer, c'est le principe des nouvelles institutions militaires qui font d'une nation une armée. Tant qu'on ne touche pas au principe des institutions nouvelles, aux cadres

qui sont l'organisme vivant et permanent de la puissance militaire, on n'a rien fait. Qui commencera, qui donnera le signal dans l'état de l'Europe et du monde? Ce n'est pas la France, qui ne s'est armée que pour se protéger. Ce n'est pas l'Allemagne, qui croit avoir besoin de sa puissance militaire pour maintenir ses conquêtes. Ce n'est pas la Russie, qui a les plus graves intérêts en Orient et même dans l'Occident. Ce n'est pas l'Autriche, qui craint toujours la prépondérance russe dans les Balkans. Et voilà pourquoi ce mot de désarmement qui revient parfois comme un mirage ne répond à rien de bien sérieux. Ce qu'il y a de mieux encore pour sauvegarder la paix, c'est la prudente réserve des gouvernemens qui sentent bien le danger de nouveaux conflits légèrement provoqués; c'est aussi la solidarité d'intérêts qui unit plus ou moins les peuples, plus que jamais occupés aujourd'hui de leur commerce, de leur industrie, de leurs réformes, de leur repos intérieur.

La vérité est qu'en dehors du désarmement, qui n'est qu'un mot, les affaires sérieuses ne manquent nulle part, pas plus en Allemagne que dans les autres pays, que l'empereur Guillaume soulève assez de questions pour donner du travail autour de lui, et que le parlement de Berlin, depuis qu'il est réuni, n'a que le choix des discussions. Le parlement de Berlin a devant lui les projets financiers de M. Miquel, la réforme communale de M. de Herrfurth, la loi scolaire de M. de Gossler, le régime douanier, objet d'une récente interpellation de M. Richter, la loi qui restitue au clergé catholique les traitemens confisqués pendant le Kulturkampf. Quelle est au juste la politique du gouvernement dans ces débats ou dans ces projets? Elle se ressent visiblement de l'humeur impatiente d'un souverain qui tient à faire sentir sa volonté et n'a peut-être pas des idées bien fixes; à en juger par les apparences, elle est un peu flottante, un peu décousue dans ses allures et a l'air de chercher une direction dans les conseils, une majorité dans le parlement. Elle est tour à tour, à ce qu'il semble, conservatrice, libérale, protectionniste, socialiste, manœuvrant entre les partis, avançant ou reculant selon les circonstances.

A travers tout, un des épisodes les plus curieux, les plus originaux de ces affaires de Prusse et d'Allemagne, c'est certainement la loi qui vient d'être proposée pour la restitution des traitemens ecclésiastiques saisis pendant la campagne du Kulturkampf. Cette fois, c'est bien fini! la dernière étape du voyage à Canossa est franchie! Le gouvernement s'est exécuté! On peut dire que c'est surtout la victoire d'un homme dont on célébrait récemment le quatre-vingtième anniversaire, de celui qu'on appelle encore la « petite excellence, » de M. Windthorst, qui, depuis plus de dix ans, manœuvre avec autant de ténacité que d'adresse à la tête de sa petite armée du centre catholique, obligeant les ministres, M. de Bismarck lui-même, le nouveau règne comme l'ancien, à

compter avec lui. L'ancien ministre du roi de Hanovre, le député de Meppen, a conduit cette difficile campagne en maître, en tacticien supérieur et il a réussi! Ce qu'il y a de plus curieux, en effet, ce qui achève de donner à l'acte accompli aujourd'hui le caractère d'une victoire personnelle de M. Windthorst, c'est qu'il y avait eu déjà l'an passé un premier essai de transaction auquel avaient même adhéré quelques-uns des chefs de l'Église, le prince-évêque de Breslau. Le gouvernement avait proposé une loi par laquelle l'État, en restant maître du capital des traitemens saisis, se bornait à payer les intérêts aux diocèses et en fixait l'emploi. M. Windthorst seul, avec son bataillon du centre, déclinait ce pseudo-accommodement qui avait séduit les évêques, et non sans une certaine hardiesse mêlée de bonne humeur, il faisait rejeter la loi : il avait raison contre les évêques, puisque le gouvernement finit aujourd'hui par se résigner à tout restituer, capital et intérêts. Il ne s'agit de rien moins que d'une somme de 16 à 20 millions rendue aux chefs de l'Église qui restent libres d'en disposer. La victoire de M. Windthorst est complète, — et c'est ainsi que finit cette guerre du Kulturkampf que M. de Bismarck inaugurait si bruyamment, il y a quinze ans, et dont le nouveau chancelier, M. de Caprivi, vient de dire le dernier mot.

La question est de savoir si le gouvernement prussien n'a pas mis, lui aussi, quelque arrière-pensée, quelque calcul de tactique dans ses concessions, s'il n'a pas compté obtenir ainsi l'appui du centre dans une affaire à laquelle il tient singulièrement, dans ses négociations commerciales avec l'Autriche. C'est là, en effet, un des principaux objets de sa politique, un des moyens par lesquels il se flatte de resserrer le lien entre les deux empires. Malheureusement, le cabinet de l'empereur Guillaume, eût-il l'appui du centre, n'est point sans rencontrer des résistances à Berlin même comme à Vienne. Il n'est pas jusqu'à l'ancien chancelier qui, du fond de sa solitude, ne s'escrime contre l'œuvre de ses successeurs. De sorte que ce complément de la triple alliance n'est pas encore près de devenir une réalité.

Quant à l'Autriche, en dehors de l'union commerciale qui lui est proposée par l'Allemagne, elle a aujourd'hui un souci plus pressant dans ses affaires intérieures. Au moment où l'on s'y attendait le moins, le chef du cabinet, le comte Taaffe, a obtenu, de l'empereur François-Joseph, un décret de dissolution de la chambre des députés de Vienne. La surprise a été d'autant plus vive, que cette chambre n'avait plus légalement que quelques mois à vivre. Est-ce donc que des incidens particuliers et imprévus aient pu précipiter la dissolution d'un parlement près d'expirer? Aucune circonstance nouvelle et saisissable n'avait paru devoir provoquer une si brusque résolution. Évidemment le président du conseil ne s'est décidé que par des raisons de politique générale, parce qu'il a eu le sentiment d'une situation poussée à

bout. Le fait est, qu'après avoir vécu depuis dix ans de négociations avec tous les partis, de compromis entre toutes les nationalités de l'empire, d'habiles combinaisons, le comte Taaffe a vu les difficultés grossir depuis quelque temps, les antipathies de races se réveiller, les incohérences parlementaires se multiplier, et la majorité sur laquelle il s'appuyait, près de lui manquer. De toutes parts, règne une certaine confusion. A Vienne et dans la Basse-Autriche, c'est l'antisémitisme qui se déchaîne, au point de devenir inquiétant. Dans le Tyrol, à Inspruck, les scissions et les résistances ont éclaté, de la part des catholiques, qui réclament contre les lois scolaires, de la part des députés italiens du Trentin, qui réclament leur autonomie. En Bohême, à Prague, c'est une autre affaire. Le compromis, par lequel on croyait rétablir la paix, n'a fait qu'envenimer les querelles et mettre l'anarchie dans la diète. Ce malheureux compromis en est encore à ses préliminaires. Les dispositions les plus insignifiantes ont pu être votées; les parties essentielles ne peuvent pas l'être, parce qu'il faut les trois quarts des voix. Le seul résultat de cette tentative a été de ruiner l'influence des vieux Tchèques, qui ont contribué au compromis, de faire la popularité des jeunes Tchèques et d'irriter encore plus les Allemands déçus dans leurs prétentions. Les conservateurs du Reichsrath sont eux-mêmes loin d'être satisfaits. Le comte Taaffe a vu cela, et il a cru sans doute que le meilleur moyen était de brusquer les élections, dans l'espoir de retrouver une majorité. La mesure peut être habile, on peut aussi se demander comment les élections pourraient reproduire autre chose que les incohérences qui sont dans le pays.

Les affaires humaines sont singulièrement mêlées. A travers les agitations qui sont inséparables de la vie publique dans tous les pays, les deuils imprévus, auxquels n'échappent pas les familles souveraines, font parfois de cruelles diversions. C'est ainsi que la Belgique, qui est depuis quelque temps livrée à des mouvemens d'opinion assez vifs, quoique encore un peu confus, pour une revision de la constitution, pour la conquête du suffrage universel, vient de voir disparaître prématurément un jeune prince, objet des espérances du pays : le prince Baudouin, fils du comte de Flandre, neveu du roi Léopold, héritier en perspective de la couronne belge. Tandis que les partis en étaient à organiser leurs manifestations, qui ont été, à la vérité, passablement contrariées par la saison, le jeune prince a été enlevé en quelques jours, on pourrait dire en quelques heures. Naguère encore il faisait, avec le zèle intelligent et l'entrain de ses vingt ans, son service de capitaine dans un régiment. Il avait su, par sa bonne grâce, par la vivacité de son esprit, gagner toutes les sympathies et se faire une aimable popularité. Le roi Léopold, depuis qu'il avait perdu son fils, il y a plus de vingt ans déjà, et la Belgique elle-même, s'étaient accoutumés à voir dans ce jeune homme, élevé avec soin, le futur roi

d'une nation libérale. Le prince Baudouin semblait fait tout exprès pour resserrer le lien entre la famille royale et le peuple belge. Un souffle d'hiver a suffi pour détruire ces espérances; le jeune prince a succombé, presque avant qu'on le sût malade, dans le palais paternel où sa jeune sœur, la princesse Henriette, était elle-même en danger. Le coup a été d'autant plus douloureux, il a été d'autant plus vivement ressenti, qu'il ne reste plus que le second fils du comte de Flandre, le prince Albert, un enfant de quinze ans, dernier et unique héritier de la dynastie. On n'a point sans doute, dès aujourd'hui, à regarder si loin; il n'est cependant pas surprenant que la Belgique, en s'associant d'un mouvement spontané aux épreuves de ses souverains, ait eu comme un vague sentiment d'un avenir devenu plus mystérieux, et que ce deuil de famille ait paru être un événement qui pourrait avoir son importance politique.

Cette mort si cruelle et si imprévue d'un jeune prince, promis au règne, est bien faite sans doute pour éclipser momentanément les agitations revisionnistes, qui remuent depuis quelque temps la Belgique. Ce mouvement n'est point cependant sans gravité et il répond à trop de sentimens, à trop d'instincts divers, pour être facilement conjuré ou détourné. Au fond, de quoi s'agit-il? Beaucoup de Belges de tous les camps pensent que le régime censitaire a fait son temps, que les 133,000 électeurs qui ont eu jusqu'ici le monopole du pouvoir politique ne suffisent plus, que le moment est venu d'étendre le suffrage, et la première condition est de reviser la constitution, souveraine régulatrice du droit électoral. Seulement, dans quelle mesure se réalisera cette revision? quel sera le principe de la réforme, quelle sera l'extension du nouveau droit électoral? Ira-t-on jusqu'à introduire le suffrage universel dans les institutions nationales de la Belgique? C'est là le problème, c'est ce qu'il y a d'énigmatique dans ce mouvement, qui a visiblement son origine dans les aspirations démocratiques d'une partie du pays, qui a déjà ses chefs.

Au premier abord, dès que la question a fait son apparition jusque dans le parlement, il y a eu un semblant d'accord; on a tout au moins témoigné, dans les divers partis, une égale bonne volonté libérale et réformatrice. L'idée d'une extension du droit électoral a été ou a paru être facilement admise. Le ministère lui-même, tout conservateur et catholique qu'il soit, n'a opposé aucune résistance. Le chef du cabinet, M. Bernaert, qui est un homme avisé et un tacticien habile, a pensé sans doute que le meilleur moyen d'enlever aux agitateurs révolutionnaires un mot d'ordre dangereux était de prendre lui-même l'initiative de la réforme, de désintéresser le vœu public par une satisfaction légitime. Malheureusement, la difficulté est toujours d'arriver à des idées précises, à des combinaisons pratiques. A peine a-t-on touché à cette question brûlante, les dissidences n'ont pas tardé à éclater. Dans le

camp conservateur, un des chefs principaux, M. Wœste, inspiré ou appuyé, dit-on, par les hautes influences cléricales, n'a pas dissimulé ses craintes et son opposition. Au camp libéral lui-même, des divisions se sont manifestées. La plus ancienne, la plus sérieuse fraction du parti, celle qui a pour chef M. Frère-Orban, en admettant le principe de la réforme, une large extension du droit électoral, se refuse à accepter le suffrage universel avec ses conséquences et ses chances inconnues; elle ne va pas jusque-là! Et pendant ce temps, en dehors de ce qu'on pourrait appeler les partis officiels, le mouvement ne cesse de s'accroître, au point d'embarrasser peut-être ceux-là mêmes qui l'ont encouragé, ceux qui, selon l'habitude, le suivent maintenant pour avoir l'air de le conduire.

Excitations des journaux radicaux et socialistes, réunions publiques, *meetings* organisés parmi les populations ouvrières aigries par les souffrances de l'hiver, rien n'a manqué pour souffler le feu et grossir l'armée de la grande revendication. Bien entendu, le mot d'ordre de l'agitation, c'est la revision de la constitution et la conquête du suffrage universel. Les meneurs n'ont trouvé rien de mieux que d'organiser pour la réunion des chambres une vaste manifestation, de préparer une « journée » destinée, sans doute, à peser sur le parlement. Cette menace d'une « journée » a visiblement commencé par inspirer quelque crainte, puisque la Bourse elle-même s'en est ressentie et que le gouvernement s'est cru obligé de prendre des mesures militaires, comme s'il s'attendait à une véritable sédition. Le ministre de la guerre a ni plus ni moins appelé deux classes de la milice et n'a rien négligé pour mettre munitions et armes en sûreté, pour tenir des troupes prêtes à marcher au premier signal. C'était peut-être un excès de précaution. Au demeurant, on s'est souvenu qu'il y avait eu autrefois en France une « journée » commençant au cri de : « Vive la réforme ! » et finissant par une révolution ; on a voulu éviter les surprises, — et, la température aidant, on a réussi! Est-ce, en effet, l'influence de la bourrasque de neige qui s'est abattue ce jour-là sur Bruxelles ? Est-ce la salutaire impression des très sérieuses mesures de défense prises par le gouvernement ? Toujours est-il qu'au jour fixé, il y a eu non pas 100,000 manifestans, comme on le disait, mais peut-être 4,000 ou 5,000, qui sont allés, à travers les frimas, porter leur pétition à l'hôtel de ville où ils ont été reçus par le bourgmestre, M. Buls, et par quelques députés. Puis la manifestation s'est dispersée. Elle a été ensevelie dès le lendemain dans le deuil national de la mort du prince Baudouin. C'est une trêve de quelques jours. On ne peut pas dire cependant que la question elle-même ait disparu ; elle est, au contraire, de celles qui renaissent et qui peuvent préparer des agitations nouvelles dans un pays libre comme la Belgique.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un très grand calme a succédé sur le marché financier de Paris à l'agitation extraordinaire qu'avaient causée les préparatifs à l'emprunt du 10 janvier. Cet emprunt de 870 millions a été souscrit plus de dix-sept fois. C'est dire que le petit public, qui ne demande pas beaucoup plus que ce qu'il veut conserver, aura été assez mal servi. C'est à lui cependant qu'est destinée finalement la possession des nouvelles rentes, mais les institutions de crédit et les banquiers ont tenu assez naturellement à prélever un bénéfice sur l'opération. Ils ont donc enflé leurs souscriptions dans la plus large mesure possible. Maintenant il s'agit de classer l'emprunt à 1 fr. 50 environ au-dessus du taux d'émission, soit à 94 francs. Ce sera une affaire de temps et de patience. La première condition, indispensable pour le succès, était la bonne tenue de la rente ancienne, établie à 1 fr. 50 environ au-dessus de la nouvelle. C'est à quoi s'est attachée la haute banque qui, après avoir assuré à l'emprunt un succès éclatant de souscription, a le devoir de lui en assurer un, plus durable, de classement.

La tâche a été facilitée par les circonstances. Tout est calme et pacifique, au dedans comme au dehors. A l'intérieur, n'était l'incident de l'interruption des représentations de *Thermidor*, on se serait à peine douté que la chambre eût repris ses séances. Le mot d'ordre était de faire prendre le pas aux affaires sur la politique, on aurait assez à s'occuper avec les discussions douanières, la prorogation du privilège de la Banque de France et le prochain budget.

La Bourse ne s'est pas départie de son calme et les variations de la rente n'ont pas dépassé cinq à dix centimes. Les transactions suivent un cours assez régulier au comptant, où les cours se sont nivelés avec ceux du terme. On a remarqué des achats assez constans de rente 4 1/2 entre 105.20 et 105.70, dernier cours. Un coupon trimestriel de ce fonds vient en détachement le 1er février.

L'argent est redevenu facile et abondant partout après l'emprunt. Une énorme masse de capitaux, immobilisée depuis le 1er janvier, était libre désormais. De plus, on avait fait argent de tout. La Banque de France, comme l'a fait connaître son gouverneur M. Magnin, dans l'assemblée générale des actionnaires tenue le 29, a fourni, du 6 au 12 janvier, 1,700 à 1,800 millions de francs pour l'emprunt, dont plus de 600 par l'escompte, et 1,100 millions par les avances sur titres.

A Londres, la Banque d'Angleterre a réussi peu à peu à grossir assez

son encaisse métallique et sa réserve pour abaisser le taux de son escompte jusqu'à 3 pour 100. Les autres banques du continent suivent peu à peu l'exemple, et le prix du loyer des capitaux tend partout à diminuer. A New-York, le parti républicain au pouvoir continue à étonner le monde par ses expériences en économie politique. L'année dernière, avec le *silver bill* et les Mac-Kinley bills, il a provoqué une violente crise financière et commerciale qui a duré plusieurs mois et a été, avec le krach argentin, une des causes directes de la crise de Londres, de la chute de la maison Baring et du désarroi qui s'en est suivi. Aujourd'hui, le sénat américain ne se peut plus contenter du *silver bill* voté, il y a six mois à peine, et qui ordonnait l'achat par le trésor de 4,500,000 onces d'argent fin par mois, c'est-à-dire, pratiquement, de la totalité de la production des mines américaines. Il s'est décidé à donner satisfaction aux inflationnistes de l'Ouest, à « l'Alliance des fermiers, » en votant la frappe libre et illimitée de l'argent. Si ce système est adopté également par la chambre des représentans et sanctionné par le président, il faut compter sur une hausse momentanée du métal argent, bientôt suivie d'une nouvelle dépréciation probablement rapide, d'où naîtront des perturbations graves de toute sorte pour le commerce et l'industrie.

En Allemagne, le marché des valeurs internationales, très éprouvé par des pertes répétées, et notamment par la baisse des valeurs argentines, se remet peu à peu, grâce au régime de sobriété et de calme qui contraste fort avec la période de spéculation effrénée des dernières années. En Autriche-Hongrie, les affaires sont également réduites au minimum, au grand avantage des valeurs à revenu fixe, comme la rente hongroise or 4 pour 100, qui est maintenant presque à 93. A Rome, le gouvernement lutte contre d'inextricables difficultés financières. Dans son exposé financier, présenté le 28 à la chambre, M. Grimaldi a dû avouer la diminution des forces productrices de l'Italie et reconnaître que des déficits considérables allaient s'accumulant d'année en année. Pour parer aux insuffisances, le ministère italien n'a su prendre aucune mesure énergique. La triple alliance interdit toute réduction sérieuse des dépenses de guerre et de marine. On ne peut donc faire fonds que sur quelques maigres économies et sur divers relèvemens de taxes dont l'annonce a été très froidement accueillie par les auditeurs du ministre. La rente italienne se tient bien, cependant, à 92.60 environ; mais il est trop visible que cette bonne tenue est le résultat des efforts incessans de la banque allemande, qui porte la charge des rentes du fonds des pensions.

L'Extérieure se négocie au-dessus de 76. Le gouvernement de Madrid attend le complet rétablissement de la reine régente et la fin des rigueurs de l'hiver pour reprendre la grande opération de conversion des emprunts de Cuba. Le Portugais reste assez faible à 56, à cause de

la persistance du conflit entre les gouvernemens de Lisbonne et de Londres.

Les fonds russes ont été portés de 98 à 98 1/2 et 98 3/4, sous la double impression de la publication du rapport du ministre des finances sur le budget de 1891-92 et de la conversion effectuée, ce mois-ci, de l'emprunt 4 1/2 1875. La situation financière de la Russie est, en ce moment, très forte : non-seulement les budgets ne sont plus en déficit, mais chaque année voit se produire un nouveau développement des recettes, et des excédens considérables ont permis d'accélérer, par des remboursemens directs, la diminution du capital de la dette, dont d'habiles conversions réduisaient en même temps la charge. Le montant de l'emprunt 4 1/2 pour 100 1875 était d'environ 370 millions. On a créé, pour le remplacer, un emprunt 4 pour 100 or consolidé des chemins de fer, troisième série, au montant nominal de 320 millions de francs. Ce dernier fonds a été offert au prix de 97.15 pour 100, en échange de leurs titres, aux porteurs de 4 1/2 1875, jusqu'à concurrence de son montant nominal. Cette opération laisse un solde de 4 1/2 non converti de 50 millions environ, solde qui sera remboursé, en mai prochain, sur les fonds disponibles du Trésor russe.

Le projet de loi portant prorogation du privilège de la Banque de France a enfin été présenté au parlement par M. Rouvier le 24 janvier. Le privilège est prorogé pour vingt-trois années, de 1897 à 1920. La Banque renonce à l'intérêt sur son avance permanente de 140 millions au trésor (intérêt qui, par suite de la compensation du montant de cette avance avec le compte courant du trésor, représentait une somme annuelle très minime). Elle consent à payer à l'état une redevance annuelle de 1,700,000 francs jusqu'en 1897 et de 2,500,000 francs de 1897 à 1920. Elle accroîtra le nombre de ses succursales et développera, sur certains points déterminés par le projet de loi, les services qu'elle rend à l'état et au public. La discussion du projet de loi viendra vers le milieu de février.

Les titres des établissemens de crédit ont conservé sans modification sensible les cours de la fin de 1889. Sur le Crédit foncier, la présentation par M. Lévêque, ancien sous-gouverneur, d'un projet de loi portant organisation d'un contrôle rigoureux sur les opérations de l'établissement, a provoqué une réaction de 15 à 20 francs qui ne paraît guère justifiée. Le Crédit foncier, en effet, après avoir augmenté ses réserves conformément aux indications formulées l'an dernier par les inspecteurs des finances, est encore en mesure de répartir un dividende de 63 francs et de porter 700,000 francs à la réserve obligatoire.

Sur l'ensemble des autres valeurs, chemins de fer, entreprises industrielles, les mouvemens de cours, à une ou deux exceptions près (la Dynamite a oscillé entre 550 et 470 fr.), ont été insignifians.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

UNE

PASSIONNETTE

PREMIÈRE PARTIE

I.

Mme de Gueldre entra dans le salon d'un air indifférent et un peu las; mais quand elle vit que c'était Bernard de Mons qui était là, sa physionomie changea. La main tendue, le sourire gai, elle s'avança dans la grande pièce, d'une allure rapide et glissante, qui faisait zigzaguer joyeusement la longue traîne de sa robe blanche.

— Ah! c'est gentil à vous d'être enfin venu me voir!.. Asseyez-vous,.. pas là, on est très mal!

Elle s'installa dans une immense bergère basse et profonde, où elle disparut à moitié, perdue dans les coussins de soies anciennes, sentant l'iris. Puis, comme M. de Mons, qui venait de s'asseoir en face d'elle, la regardait sans rien dire, elle reprit:

— Au fait!.. je ne sais pas pourquoi je vous remercie de votre visite... car ce n'est pas moi que vous veniez voir?..

— Mais si...

— Mais non!.. C'est mon mari... le domestique m'a dit : « Un grand monsieur très beau que je ne connais pas, et qui a d'abord demandé à voir M. le marquis... »

— Très beau ?.. il me comble, votre domestique!.. Comme il ne m'a pas demandé mon nom, je...

— Il n'est pas encore dressé... C'est le fils d'un garde qu'Henry a fait venir de la campagne.

— Et, dites-moi? une chose m'intéresse?.. Quand on vous a dit: « Un monsieur très beau... » vous avez deviné que c'était moi?

— Pas du tout!

— Ah!.. à la bonne heure!.. Je me disais aussi...

— Non, et j'arrivais même de très mauvaise humeur!

— On vous a dérangée?.. Vous étiez à peindre, je parie?..

— Naturellement, puisque je ne fais guère que cela!.. mais cela ne me dérange jamais de vous recevoir... cela me fait plaisir!

— Vous me le dites parce que vous êtes très gentille et que...

— Allons donc!.. je vous le dis parce que c'est vrai, et voilà!.. d'ailleurs, en admettant que vous me dérangiez, que vous me dérangiez énormément,.. eh bien! vous ne me dérangez pas souvent... car vous ne m'accablez pas de visites...

— Mon Dieu! je...

— Oh! je trouve cela tout simple!.. Alors vous vouliez voir Henry?.. Avez-vous quelque chose à lui dire?

— Je voulais surtout vous voir...

— Ah! bah!

— Vous dire adieu,.. je vais à la campagne, et il est probable que vous aussi...

— Oui,.. nous partons mardi pour Kildare... Mais dites-moi?.. pourquoi avez-vous éprouvé le besoin de venir me dire adieu en partant, puisque, en arrivant, vous n'êtes pas venu me dire bonjour?..

— Oh!.. croyez-vous?..

— J'en suis sûre!.. Aujourd'hui, pour la première fois de l'année, vous venez me voir... ou plutôt voir mon mari... A propos, vous ne m'avez toujours pas dit ce que vous lui vouliez, à Henry?..

— Je veux lui parler au sujet d'un chien... Je suis venu trois fois sans le trouver,.. il n'est donc jamais chez lui?

— Si, quelquefois!.. il faut bien qu'il ait un endroit pour grogner!.. Qu'est-ce que c'est que ce chien?

— Un chien de chasse... un grand griffon que je prendrais bien et qu'il veut donner...

— C'est fait!.. il l'a envoyé hier en Bretagne.

— A qui?..

— A M. de Guibray.

— Tiens!.. vous connaissez Guibray?

— Un peu... Il passe toujours une partie de l'année chez son oncle de Jardane.

— Je ne vous avais jamais entendue parler de lui !

— Dame !.. c'est que je n'ai pas pensé à lui jusqu'à présent !.. Il est même probable que je n'y aurais jamais pensé si on ne lui avait pas envoyé le chien !

— Qu'est-ce que vous allez faire là-bas, pour vous amuser?..

— Mais je vais peindre, monter à cheval...

— Vous en faites autant à Paris ?

— Et puis canoter, nager...

Et voyant que M. de Mons la regardait interrogativement, elle ajouta :

— Un point, c'est tout!

— Et la chasse ?..

Comme elle ne répondait pas, il continua avec une intonation rageuse :

— La chasse?.. avec des jolis voisins et des jolis costumes ?..

— J'ai la chasse en horreur!

— Même à courre ?

— Surtout à courre.

— Il y a encore un autre divertissement que vous oubliez?

— Lequel ?

— Les bals d'été !.. Vous êtes une merveilleuse valseuse... et vous adorez la valse...

— Je l'adorais, vous voulez dire ?.. car il y a longtemps que je ne valse plus !

— Un vœu?..

— Non... tout bonnement parce que je suis trop vieille !

Il haussa les épaules et demanda :

— C'est un compliment que vous voulez ?

— Oh!. non!.. j'en ai assez, des complimens!

M. de Mons devint attentif :

— Ah!.. on vous en assassine, n'est-ce pas?.. On vous fait la cour tout le temps, je parie?..

Elle se mit à rire :

— Tout le temps, c'est peut-être beaucoup !.. mais enfin, il y a tant de désœuvrés !..

— Et cela vous fait plaisir ?

— Quoi ?

— Qu'on vous fasse la cour?

— Ma foi, non !.. sincèrement non !

— Quelle drôle de femme vous êtes?

— Pourquoi cela?.. ça ne fait guère plaisir qu'aux femmes très

laides, ces choses-là !.. parce que ça les rassure... Croyez-vous donc que ce soit si amusant?.. Mais moi, l'idée d'entendre ce qu'on appelle une « déclaration... » rien que l'idée, me cause un agacement sans pareil... Pourquoi riez-vous ?..

— Parce que je ne crois pas un mot de ce que vous dites!

— Vous avez tort!.. Je ne mens jamais!.. Comprenez-moi?.. Quand on a affaire à un « séducteur » de profession, son insolence nous irrite et nous blesse... Si au contraire on voit un homme ému, vraiment sincère, eh bien! on regrette, moi, du moins, de l'attrister, de lui paraître coquette ou mauvaise... Et si vous saviez comme on la voit arriver, « la déclaration !.. » comme on la devine, comme on la flaire... à l'attitude, au regard, au son de la voix, à tout et à rien !.. Et on se dit que tout à l'heure, celui qui est là, ami dévoué ou relation agréable, sera malheureux ou ennemi... C'est charmant !..

— Permettez?.. on se le dit si on a l'intention d'envoyer promener le monsieur, car si c'est le contraire...

— Eh bien! je ne sais pas ce qui se passe quand c'est « le contraire... »

— Ah !..

Il reprit après un silence :

— C'est très curieux !.. je vous crois !..

— Merci ! dit-elle en riant.

— C'est égal !.. je voudrais bien savoir comment il faut être pour vous plaire ?

— Il faut probablement ne pas ressembler à ceux qui ont essayé...

— Est-ce que je leur ressemble ?

— Vous ?.. Pourquoi?

— Répondez toujours?

— Que je réponde à quoi?

— A ma question...

— Mais je ne la comprends pas bien, votre question?..

— Je vais préciser...

— J'aime mieux cela !..

— Eh bien! supposons... que... que moi, je vous aime ?.. et que je vous le dise?.. Qu'est-ce que vous répondez?...

— Pourquoi supposer ça ?

— Ne m'interrompez pas !... regardez-moi bien... et répondez?

— Quel drôle de jeu !.. Eh bien! je vous regarde... et je réponds : « Monsieur de Mons, je vous trouve très beau... »

— Comme le domestique !..

Mme de Gueldre se mit à rire :

— Je vous ferai observer que cette fois, c'est vous qui interrompez...

— J'écoute !..

— Je reprends... « je vous trouve très beau... vous avez infiniment d'esprit, et vous auriez peut-être même au besoin du cœur... »

— Brrr !.. « au besoin » me fait froid !..

— Vous êtes plus... « cultivé » que la plupart de ceux que, comme vous, les journaux appellent : *nos élégans mondains;* vous montez très bien à cheval; vous êtes musicien; vous tirez à merveille; vous patinez comme un Suédois et vous nagez comme un requin... vous êtes très grand, très élégant,.. enfin, vous avez, à mon avis, tout ce qu'il faut pour tourner la tête à...

M. de Mons s'était levé. Il se pencha, interrogeant :

— A ?..

— A une autre que moi !..

Et, ne remarquant rien, la marquise continua tranquillement :

— J'ai été bien gentille, bien patiente; mais vous allez me dire à présent pourquoi vous m'avez forcée à vous faire des complimens... Oh! très sincères d'ailleurs !.. Est-ce que vous vous mariez ?..

— Me marier ?.. le ciel m'en préserve !.. mais qu'est-ce que je vous ai fait pour que vous vouliez me marier?

— Mais je ne *veux* pas du tout! Je suis l'ennemie déclarée du mariage... pour les hommes s'entend... puisqu'en France, les femmes sont obligées d'en passer par là!.. Non... je vous faisais cette question, uniquement pour m'expliquer la vôtre...

— Vous désirez vous l'expliquer ?..

— Mais dame !..

— C'est vous qui le voulez ?.. voici l'explication demandée : Vous m'avez reproché tout à l'heure de n'être pas venu vous voir souvent ?.. Eh bien, je ne suis pas venu parce que j'évitais de vous rencontrer... parce que j'évitais surtout de me trouver seul avec vous...

La marquise regarda M. de Mons d'un air effaré, et s'écria d'un ton à la fois comique et inquiet :

— Patatras !.. la voilà !..

— Qui ?..

— La déclaration !.. Faut-il que je sois simple !.. et moi qui, tout à l'heure, vous disais que je la flairais !.. que je la sentais venir ?.. Au moins, vous ne ressemblez pas aux autres, vous !.. vous ne procédez pas du tout de la même façon !..

— Qu'importe !.. puisque ma façon de procéder ne réussit pas

davantage!.. Et à présent,.. je m'en vais... c'est ce que j'ai de mieux à faire!..

Il se leva, et s'arrêtant devant la marquise, il lui dit d'une voix toute changée :

— Mais auparavant, laissez-moi l'achever, l'inévitable déclaration?.. laissez-moi être aussi complètement ridicule que mes prédécesseurs?.. permettez-moi de vous dire... — soyez tranquille, je ne recommencerai plus!.. — que je vous aime passionnément et tendrement... que, bien que vous ne vouliez pas de moi, je suis à vous quand même... et que, quoi qu'il arrive, vous n'aurez jamais de meilleur ami que moi...

Il s'inclinait, prêt à se retirer. Mme de Gueldre, très troublée, le retint.

— Et vous croyez que je vais vous laisser partir comme ça?.. sans vous dire, moi aussi, ce que j'ai à vous dire?..

— Quoi?..

— Que je suis profondément touchée... et reconnaissante de... de votre affection... et très chagrine de ce qui arrive... sans que j'aie rien fait pour l'amener, n'est-il pas vrai?..

— Rien!.. c'est moi qui me suis emballé comme un fou!..

— Vous avez si peu l'air de quelqu'un à s'emballer?..

— Et je me suis emballé pourtant!.. et du plus terrible de tous les emballemens, l'emballement raisonné, réfléchi...

— Mais nous nous connaissons depuis quinze ans!..

— Qu'est-ce que cela fait?.. nous nous connaissions, mais je ne vous connaissais pas!.. Quand Henry s'est marié, il vous a présenté ses amis... moi dans le nombre, avec les autres... je n'ai pas fait attention à vous... et vous n'avez pas fait attention à moi...

— Si!.. ça vous étonne, mais c'est comme ça!.. je vous ai trouvé beaucoup mieux que les « autres, » — comme vous dites...

— Mieux?.. en quoi?..

— En tout!.. physiquement d'abord... parce que vous êtes immense, et que je trouve qu'on n'est jamais assez grand!.. et puis, vous n'étiez pas coulé dans le même moule que les autres!.. vous étiez empressé sans être ridicule; spirituel sans être impertinent; et instruit sans être ennuyeux ni pédant!..

— Eh bien, moi, je n'avais pas daigné vous accorder la plus petite attention... j'étais encore très jeune et féru de quelque demoiselle... de trente-cinq ans, probablement?..

— Hum!..

— Pourquoi dites-vous « Hum?.. »

— Parce que, comme il y a de cela quinze ans... et que j'étais

mariée... vous ferez bien de ne pas dire trop de mal des femmes qui ont passé la trentaine...

— Baste!.. vous avez l'air d'avoir vingt-cinq ans, vous!.. mais dans ce temps-là, on vous en aurait donné quatorze!.. certainement vous aviez comme aujourd'hui vos belles dents et vos jolis yeux.., vous étiez fraîche comme une fleur, et pas trop maigre, ma foi!.. mais dans votre petite personne il y avait quelque chose de gringalet, de gamin, de drôlet, qui éloignait toute idée de flirt... Et puis, vous étiez si naïvement ingénue!.. si peu disposée à vous apercevoir de...

— De quoi?..

— Eh bien, par exemple, Juvisy m'a raconté qu'un soir, en break, à un retour de chasse, quand il y avait au moins deux ans que vous étiez mariée!..

— Alors, j'avais vingt ans!..

— Oui... il a profité de l'ombre pour... pour s'approcher de vous le plus qu'il a pu, enfin!.. et vous ne vous êtes rendu compte de rien... mais tout à coup, vous avez crié : « C'est singulier! il me semble que nous sommes bien plus serrés dans le break que ce matin!.. »

La marquise éclata de rire.

— C'est vrai!..je me rappelle!.. Oui, j'étais naïve encore... j'étais en retard pour tout!.. et je ne crois pas que je rattrape jamais le temps perdu!..

— Plus tard, vous vous êtes transformée... lentement... comme un petit papillon qui sort très difficilement de sa chrysalide... et le moral a changé aussi... vous êtes devenue rieuse, blagueuse, bon garçon... et, à mesure que vous riiez et que vous blaguiez davantage, il me semblait, à moi, que vous étiez moins vraiment gaie au fond?..

— C'est une preuve que vous me connaissiez déjà bien?..

— Je vous connaissais déjà... mais je ne vous aimais pas encore...

— Depuis quand m'aimez-vous?.. puisqu'il est convenu que vous m'aimez?..

— Depuis un an... Vous souvenez-vous qu'un soir nous sommes allés à l'Exposition avec Henry, les de Garde et les Montreu?..

— Oui... Eh bien?

— Eh bien, il y avait dans un coin quelconque un vieil Italien qui chantait, en jouant de la guitare, une espèce de chanson napolitaine...

— *Santa Lucia?..*

— Parfaitement!.. moi j'avais trouvé sa chanson inepte!.. il est vrai que je n'en comprenais pas un mot!..

— Oui!.. mais pourquoi est-ce parce qu'il y avait dans un coin

un vieil Italien qui chantait une chanson inepte, que vous m'aimez?..

— Ce n'est pas pour cela que je vous aime... mais c'est à cause de cela que j'ai compris que je vous aimais?..

— Comment?..

— En sortant de l'Exposition, nous avons été respirer dans votre jardin... et nous y sommes restés à fumer et à prendre des glaces jusqu'à deux heures du matin...

— Oui... je me souviens!..

— Vous avez pris une guitare, et vous vous êtes mise, vous aussi, à chanter : *Santa Lucia*... en blaguant d'abord... et puis sérieusement ensuite... et j'ai trouvé ça, non plus inepte, mais délicieux!..

— Moi, je le trouve ridicule!..

— Je vous vois encore assise sur les marches du perron, éclairée par...

— La lune...

— Non... par la grande lampe à abat-jour rose... Vous étiez si blanche, si étrange... vous aviez l'air...

— D'un pauvre qui chante dans les cours?..

— D'une ravissante petite Gipsy!.. et puis, votre voix chaude que je ne connaissais pas!.. je ne vous avais jamais entendue chanter, moi!..

— Dame!.. c'est que, ordinairement, je ne chante que quand je suis seule!.. je ne sais pas ce qui m'aura pris ce soir-là!..

— Eh bien! c'est ce soir-là que j'ai vu ce qui se passait dans mon vieux bête de cœur!.. vingt fois depuis j'ai voulu vous parler... vingt fois, je me suis raisonné pour me prouver que je n'étais qu'un imbécile, et que le seul parti à prendre était de me taire... alors, j'ai cessé de vous voir... autrement que dans une loge ou au bois... et encore, quand je ne pouvais pas m'en dispenser!..

— Et pourquoi ne m'avez-vous pas dit tout cela plus tôt... puisque vous deviez me le dire aujourd'hui?..

— Mais je ne « devais » pas du tout!.. C'est parce que je vous ai trouvée seule,.. et aussi un peu parce que le tour de la conversation m'y a amené...

— Alors, vous vous doutiez que,.. que...

— Que je m'en irais comme j'étais venu... Oui!.. vous êtes une femme remarquable, vous!..

Mme de Gueldre eut un geste d'impatience :

— Ah!.. dites-moi tout ce que vous voudrez, mais pas cela!.. Rien ne m'horripile comme ce qualificatif!..

— Cependant il est vrai, le qualificatif!.. vous êtes une femme remarquable...

— Mais en quoi, je vous prie!.. parce que je peins?.. Ah! si

vous saviez combien je le regrette quelquefois!.. Ce que l'on m'a exaspérée avec ma peinture!

— Vous direz tout ce que vous voudrez, vous êtes une femme re...

Elle l'interrompit :

— ... marquée... Et en vérité je ne sais pourquoi!.. mais pas remarquable du tout!

Et elle ajouta, avec une intonation drôlement suppliante :

— Pas remarquable, je vous en prie?.. C'est si grotesque!..

— Ce qui est certain, c'est que, telle que vous êtes, vous m'avez complètement affolé!.. J'aime votre voix, votre taille si souple, vos petits pieds et vos grands yeux rieurs... J'aime votre nom...

— Vous n'êtes pas difficile!.. Auréliane!.. C'est un nom « rare, » mais affreux!..

— Eh! je ne sais pas si vous vous appelez Auréliane, moi!.. Je ne vous connais qu'un seul nom!.. celui que tout le monde vous donne.

— Liane?..

— Oui, Liane!.. et si vous saviez comme il vous va bien, ce nom-là?..

— Je suis cependant un peu vieille pour qu'on persiste à faire joujou avec mon nom...

— Vieille?.. Encore!.. Mais je vous l'ai dit tout à l'heure,.. vous avez vingt-cinq ans!

— De très loin, à la lumière... et avec un voile!.. Dites-moi, savez-vous qu'il y a terriblement de femmes qui seraient heureuses d'être à ma place?..

— Je le sais bien!.. Ça a l'air sot, ce que je vous dis là!.. mais je hais la fausse modestie!.. Oui,.. il y a beaucoup de femmes qui seraient, non pas heureuses, mais flattées d'être à votre place... car on sait que si je gaspille volontiers mon temps, ma santé et mon argent, il n'en est pas de même de mon cœur... J'ai donné souvent, très souvent le reste... mais lui, jamais!..

— Alors, en voyant mon refus d'accepter ce cœur,.. vous devez être très étonnée?

— Pas du tout!.. puisque je m'y attendais!

— Mais pourquoi vous y attendiez-vous?

— Oh!.. tout simplement parce que je me doutais que le... comment dirais-je?.. l'instant psychologique n'est pas encore venu!..

Elle dit en riant :

— Vous êtes un impertinent!

— Ah! çà, pensez-vous donc que cet instant-là ne viendra pas pour vous?.. Croyez-moi, allez!.. vous aurez, tout comme une autre, votre petite passionnette?..

Devenue presque sérieuse, la marquise répondit :

— Je ne le crois pas!.. Quand je me suis mariée, je n'avais pas dix-huit ans, et j'étais innocente jusqu'à la bêtise!.. Un an après mon mariage, mon mari s'affichait carrément : d'abord avec des filles, ensuite avec des femmes qu'il avait soin de choisir parmi mes amies...

— Mon Dieu! Henry ne...

— Pourquoi le défendre?.. Je ne lui en veux pas!.. Au commencement, mon premier mouvement a été de crier, c'est vrai! et j'ai suivi ce premier mouvement... c'était idiot!.. Plus tard, en regardant autour de moi, j'ai réfléchi... Je me suis dit que, pareille chose arrivant à des femmes infiniment plus jolies que moi, je n'avais pas à m'en formaliser...

— Plus jolies... c'est possible,.. et encore!.. mais votre esprit, votre...

— Oh!.. vous savez!.. les femmes qu'on aime pour les beautés de leur âme, je n'y crois pas beaucoup, moi!.. Enfin,.. de cet... accident qui m'arrivait, j'ai pris mon parti en brave,.. mais comme je n'admets pas que la femme donne obéissance et fidélité en échange de tyrannie et de tromperie, je me suis reprise, et, à partir de ce jour, considérée comme libre,.. absolument libre de disposer de mon cœur... et de ma personne...

— Ah!.. Eh bien?..

— Eh bien! quoique mes allures aient pu faire croire, jamais l'idée ne m'est venue de faire usage de cette liberté!.. Jamais!.. tout en étant souvent touchée ou flattée des affections ou des hommages qui s'offraient à moi!.. Que voulez-vous, je n'ai pas su vibrer à l'unisson?.. Notez que, si j'excuse la passion, la galanterie me fait horreur, et que sans amour je...

— Vous voyez bien?.. vous excusez la passion?.. C'est déjà un acheminement vers...

— Vers quoi?.. Depuis quinze ans que je l'attends, cette passion, je pense qu'elle serait venue?.. Ce n'est pas à mon âge que...

— Erreur!.. Elle viendra!.. et peut-être étrangement banale!.. Sans que vous sachiez pourquoi ni comment, vous vous éprendrez du premier venu, qui probablement ne sera capable ni de vous comprendre, ni même de vous aimer...

— Merci de vos prédictions, elles sont gaies!..

— C'est vrai, je suis un butor!.. je vous demande pardon!.. C'est que, voyez-vous, je serais si profondément malheureux de

vous voir souffrir!.. et vous souffririez tant, avec une nature comme la vôtre!.. Allons! je m'en vais, car je dirais encore des sottises!.. Passez un bon été!.. Amusez-vous!.. Évitez les accidens!.. Vous êtes tellement imprudente à cheval, en voiture,.. en bateau,.. partout!..

Mme de Gueldre sourit :

— Vous ne me conseillez pas d'éviter, en fait d'accident, ce que vous appelez *la passionnette ?*

— Non,.. elle est inévitable... si c'est son heure!

— Vous êtes fataliste?

— Oui!.. et vous aussi!.. Au revoir!.. amitiés à Henry...

— Qu'est-ce qu'il faut lui dire pour le chien?

— Rien, puisqu'il l'a donné à Guibray.

La marquise se leva et tendit sa main à M. de Mons, qui la serra sans la baiser. Elle voyait qu'il était très ému, en dépit de son apparente indifférence. Au moment de sortir, il s'arrêta et revint en hésitant vers elle :

— Donnez-moi la petite fleur qui est là?.. voulez-vous?.. C'est bête, mais ça me fera plaisir!.. dit-il d'une voix un peu rauque, en désignant l'ouverture du corsage, où une petite fleur sans nom, presque sans couleur, une pauvre fleur cueillie dans la pelouse du jardin, s'inclinait, effleurant de sa petite tête flétrie la peau fine et ambrée de Mme de Gueldre.

Elle détacha la fleur et la lui donna. Il la prit et sortit en répétant machinalement :

— Au revoir!.. Amitiés à Henry!..

Dès qu'elle fut seule, la marquise alla appuyer son front contre les carreaux de la grande baie, regardant M. de Mons qui traversait la cour. Elle avait dit vrai en affirmant qu'il était très beau. Oui, très beau!.. Non pas de ces beautés chétives et compliquées, très *demandées* en ce temps de psychologues et de névrosés, mais beau d'une beauté robuste et saine. Svelte, avec des épaules larges, des bras forts et des hanches minces. Peut-être un peu trop grand, mais si bien proportionné, si souple dans ses mouvemens, qu'il semblait, au premier abord, d'une taille moyenne. Et ce long corps était posé sur des pieds fins et élégans; ces longs bras se terminaient par des mains petites et sèches, aux ongles durs et opalés; des mains adroites et vigoureuses, aussi bien faites pour la lutte que pour les caresses; de véritables mains de grande race. Avec ses longues moustaches blondes, — d'un blond d'argent, — fines, ébouriffées, « voltigeantes » comme des cheveux de bébé; son teint clair, un peu hâlé par le grand air, et son large sourire, découvrant des dents éblouissantes, M. de Mons faisait

encore l'effet d'un jeune homme, et personne n'eût songé à lui donner les quarante-trois ans que lui-même avouait volontiers à propos de rien.

Quand la grille fut refermée derrière lui, Mme de Gueldre resta immobile, pensant qu'elle eût voulu l'aimer comme elle était aimée de lui, tandis qu'elle n'éprouvait pour cet ami de quinze ans qu'une affection tranquille et confiante. Et elle se sentait très fière qu'un homme comme Bernard de Mons l'aimât! Et chagrine aussi de se dire qu'elle l'avait attristé, car elle ne doutait pas de la sincérité de son amour; et, sans avoir jamais aimé elle-même, elle devinait qu'on devait beaucoup souffrir. Elle l'avait bien vu, d'ailleurs, qu'il souffrait, quand il était parti tout à l'heure, emportant la petite fleur détachée de sa robe. Maintenant elle regrettait de l'avoir laissé partir!.. Pourquoi ne pas accepter cette affection qui s'offrait à elle?.. Pourquoi ne pas essayer, elle aussi, d'être heureuse?.. Qui sait?.. Elle aurait peut-être aimé Bernard?.. Allait-elle donc se faner et vieillir, sans avoir jamais eu de jeunesse ni de bonheur?..

Certes, l'idée de manquer à « ses devoirs » ne l'effarouchait pas! N'admettant pas l'inégalité dans la trahison, elle se trouvait pleinement autorisée, par la conduite de M. de Gueldre, à faire ce que bon lui semblerait. Elle tromperait sans aucun scrupule ce mari qui n'avait même pas su la tromper en homme bien élevé. Pas du tout dévote, mais très profondément croyante, elle se représentait un Dieu bon et miséricordieux, qui devait pardonner à ses créatures toutes les faiblesses qui ne nuisent à personne; et elle était très convaincue qu'en trompant son mari elle ne lui nuirait en rien. Ne lui avait-on pas donné pour amans tous les hommes qui lui avaient fait la cour? et n'était-elle pas seule à savoir la vérité? Pour la première fois aujourd'hui, elle se sentait, à la suite d'une « déclaration, » pensive et préoccupée. Pour la première fois, elle envisageait sans dégoût l'idée de la faute, mais sans dégoût seulement.

Quelquefois, en songeant que peut-être elle aussi ferait ce qu'elle voyait faire à la plupart des femmes, elle s'était jure qu'elle éviterait deux choses qu'elle considérait comme des infamies : être la maîtresse d'un homme marié, et se donner sans amour. N'étant ni désœuvrée, ni curieuse, elle s'était gardée intacte de corps et de cœur.

Elle était sûre que jamais non plus elle n'avait, par une coquetterie, encouragé des sentimens qu'elle ne partageait pas. Quand les hommes qu'elle rencontrait dans le monde devenaient amoureux d'elle et le lui disaient, elle savait d'un mot leur faire comprendre qu'ils perdaient leur temps, mais sans s'indigner, ni prendre des airs outragés. Et elle était sincère en affirmant tout à l'heure à

M. de Mons qu'elle détestait *les déclarations!* Foncièrement bonne et profondément tendre, en dépit d'une apparente brusquerie, la marquise ne pouvait voir souffrir ni un être humain, ni une bête, ni même une fleur. Et quoiqu'elle ne prît pas très au sérieux le chagrin des amoureux éconduits, il lui était pénible de causer ce prétendu chagrin. En cet instant elle se souvenait, en se moquant d'elle-même, qu'un jour, un joyeux garçon qu'elle venait de... décourager, s'étant mis à pleurer à chaudes larmes, elle s'était sauvée pour ne pas pleurer, elle aussi.

L'attitude affectueuse et triste de Bernard l'avait émue et troublée. Et puis elle sentait qu'elle perdait son meilleur ami... ou, sinon l'ami, du moins les relations amicales. Quelque chose à présent serait entre eux qui les gênerait; ils auraient beau faire, « ça ne serait plus ça! »

La voix de son mari la tira de sa rêverie.

— Je viens de rencontrer Bernard qui sort d'ici!.. Je voulais le ramener dîner, il n'a pas voulu!.. il était comme un crin!.. Nous allons ce soir aux Ambassadeurs avec les Montreu et Juvisy,.. ça vous va-t-il, Liane?..

Elle répondit distraitement :

— Ça me va parfaitement...

M. de Gueldre demanda :

— Vous n'êtes pas souffrante?..

— Mais non!.. pourquoi?

— Parce que je vous trouve pâlotte?

Elle le regarda, surprise et presque touchée qu'il s'occupât d'elle.

Elle aimait bien, en ami, ce grand « gas » breton insouciant et léger. Elle se disait que probablement elle n'avait pas « su le prendre, » et elle ne rejetait pas sur lui tout le poids du malentendu qui existait entre eux. Parce que son ménage était sans amour, elle ne considérait pas sa vie comme un martyre, ni son mari comme un misérable. Elle trouvait, au contraire, que sa vie, son ménage et son mari ressemblaient fort aux autres vies, aux autres ménages et aux autres maris qu'elle voyait autour d'elle, et elle n'en voulait nullement à la Providence de ne lui avoir pas ménagé une existence de choix! Elle n'avait pas, en somme, à se plaindre de son lot. Si elle ignorait les joies excessives, elle ignorait aussi les grandes douleurs. Son seul vrai chagrin avait été la mort d'un enfant de quelques semaines; et tout en ressentant dans le premier moment un déchirement terrible, elle avait remercié Dieu d'enlever de la terre cette toute petite créature sans lui laisser le temps de souffrir. Malgré son joyeux sourire et son inaltérable bonne humeur, Mme de Gueldre ne voyait pas très en beau les gens et les choses; et elle était heu-

reuse de n'avoir pas, pour sa part, augmenté le nombre de ceux destinés à souffrir. Persuadée que les grossiers et les méchans édifient leur bonheur au détriment des délicats et des bons; persuadée, comme toutes les mères, que son fils eût été la perfection, elle voyait se dresser devant lui un avenir menaçant et douloureux. Et ce fut l'âme brisée, mais les yeux sans larmes, qu'elle ensevelit sous une jonchée de fleurs le petit être rose, qu'elle adorait déjà follement.

— Vous savez, Liane, si cela ne vous amusait pas d'aller aux Ambassadeurs, proposa le marquis, j'irais seul?..

Elle devina qu'il préférait qu'elle ne vînt pas, et elle répondit, ravie de rester dans le jardin par cette belle soirée :

— Eh bien!.. allez-y seul, j'aime autant cela!.. je suis un peu fatiguée!..

II.

A la campagne comme à Paris, M. et Mme de Gueldre vivaient fort séparés. Souvent absent et toujours sorti, le marquis, pour ne pas passer une journée chez lui, allait, quand il avait épuisé la série des châteaux, n'importe où, à Auray, ou même à Vannes! Elle, au contraire, ne sortait que pour se promener à cheval et en mer. Elle aimait l'exercice et le mouvement, mais elle avait l'horreur des déplacemens et des visites. Elle recevait souvent, mais très peu de monde, et n'allait que chez quelques amis. Presque toujours d'une heure à cinq heures, on était sûr de la trouver peignant ou travaillant à des broderies étranges.

On n'invitait à demeure, à Kildare, que des amis très intimes. On mettait à leur disposition les chevaux, les bateaux et le gibier, mais chacun vivait à sa guise, et les Gueldre ne se croyaient pas du tout obligés de s'atteler à leurs hôtes et de les ennuyer prodigieusement en s'ennuyant prodigieusement eux-mêmes, ainsi que font habituellement les gens réputés « de charmans maîtres de maison. »

Cette année il y avait à Kildare : M. Faucher, un vieux garçon grincheux, spirituel, insupportable et amusant, sorte de mélange bizarre de gavroche et d'érudit; Mme de Chavannes, son fils et sa fille, d'aimables gens, et Jacques de Boufflers, un cousin de la marquise, drôle, étourdi, tapageur, ahurissant et délicieux. Les voisins qu'on rencontrait le plus souvent étaient M. de Jardane et son neveu, le vicomte Jean de Guibray, qui habitaient le château des Aulnes, à deux kilomètres de Kildare; les Montreu, un jeune ménage très « lancé » et infiniment ennuyeux; la baronne de Lassigny, charmante femme de cinquante

ans, encore belle et toujours aimable ; et quelques hommes, jeunes et entre deux âges : MM. de Damartin, de Villiers-Naufle, Lagardy et de Jonzac.

— Tiens!.. Liane! tu es là?.. dit Mme de Chavannes en entrant dans le hall, tu n'es donc pas sortie à cinq heures comme à l'ordinaire?..

La marquise, qui lisait étendue de tout son long sur une grande banquette de bambou, s'était dressée brusquement en entendant entrer quelqu'un. Quand elle vit qui entrait, elle se recoucha en disant :

— Ah! ce n'est que toi, Hélène!.. J'ai eu peur!..

— De quoi?..

— D'une visite!.. Comme on me reproche déjà de manquer de tenue quand je suis correctement assise, qu'est-ce qu'on dirait, Seigneur, en me voyant étendue là-dessus comme une couleuvre au soleil!..

Puis, répondant à la question de son amie :

— Je ne suis pas montée à cheval, parce qu'il fait trop chaud!.. l'idée de mettre une amazone ou n'importe quel vêtement collant m'a effrayée!

— Mais tu vas être obligée de t'habiller pour dîner?

— C'est vrai!.. et ça m'assomme!.. tu aimes ça, toi! le monde?..

— Mais oui...

Et Mme de Chavannes, une femme de quarante ans, blonde, rose, encore très belle, infiniment élégante et délicieusement pomponnée, ajouta en s'installant dans un grand fauteuil à bascule :

— Je l'aime pour moi, tant que je suis présentable,.. après, je l'aimerai pour Yvonne...

— Quel âge a-t-elle, Yvonne?..

— Seize ans et demi,.. et Paul a vingt et un ans!.. Si Paul était la fille et Yvonne le garçon, je pourrais être grand'mère...

— Ça serait tout gentil!..

— Ça n'est jamais gentil d'avoir l'âge qui permet d'être grand'-mère!.. tu ne t'en rends pas encore compte, ma petite Liane,.. mais tu verras quand tu en seras là!..

Mme de Gueldre secoua, sans la soulever, sa tête ébouriffée :

— Bah!.. qu'est-ce que cela me fait de vieillir?.. à quoi cela me servirait-il d'être jolie?..

— Pourquoi ce conditionnel?.. tu es jolie,.. et, si tu veux être franche, tu avoueras que tu le sais très bien?..

— Je sais très bien que je suis, non pas jolie, mais gentille,.. que je plais;.. que je suis attirante... tu vois que je suis franche...

— A la bonne heure!

— Mais c'est, comme disent les gens d'ici : « du bien perdu... » ça ne profite, ça n'a jamais profité à personne...

— Allons donc!.. ton mari a été fou de toi!..

— Je l'ai cru... et lui aussi!..

— Et depuis?.. demanda Mme de Chavannes, en regardant malicieusement la marquise, tu n'as jamais, jamais... je ne dirai pas « distingué, » mais remarqué personne?..

— Non!..

— C'est singulier!.. car enfin tu as été courtisée par des hommes qui méritaient bien une remarque?..

— C'est vrai!.. mais il y avait toujours quelque chose qui m'empêchait de les prendre au sérieux...

— Quoi?..

— Eh! je ne sais pas, moi!.. quelquefois une impression que rien ne motivait... quelquefois aussi je ne sais quel détail grotesque!.. En commençant, c'était superbe!.. Et puis, frrrtt!.. ça finissait ridiculement!..

— Comment cela?

— Tu sais l'histoire du gardien du château de Blois?..

— Non!..

— Il explique pompeusement :

« Ici, c'est la salle où le duc de Guise a été assassiné!.. Ici s'est consommé le crime!.. A cette place, il a reçu le premier coup de poignard!.. Là, il est tombé pour ne plus se relever!.. Voici la cheminée où Henri III est venu se chauffer après le crime accompli!.. Ça, c'est l'armoire *ousque* je mets mes balais... »

— Tu es bête!..

— Eh bien, on m'a toujours montré... à temps, l'armoire où on met les balais!..

— C'est que tu étais disposée à la voir!.. Oh! tu n'es pas sentimentale, toi!..

— Qui sait?.. M. de Mons prétend que j'aurai, tout comme une autre, ma petite passionnette!..

— Bernard?.. Tiens, en voilà un qui est amoureux de toi, Bernard de Mons!..

Et comme Mme de Gueldre ne répondait pas, elle reprit :

— Ose dire que ce n'est pas vrai?.. Tu n'en sais rien, peut-être?..

— Je le saurais que je ne te le dirais pas!.. Je n'admets pas que, quand on a eu affaire à des gens corrects, bien entendu, on ne garde pas un silence absolu sur ce genre de... confidences...

— Oh! oh! tu es rigide!

— Je suis discrète, tout simplement!

— Ah!.. dit Mme de Chavannes qui se leva et alla vers la fenêtre, voilà un invité qui arrive...

— A cinq heures et demie!.. pour dîner à huit heures!.. tu rêves!

— Dame!.. voilà une voiture qui sort de l'avenue, toujours!

— Mon Dieu!.. c'est une visite!.. et par cette chaleur!.. Moi, les visites, je les déteste encore plus quand il fait chaud!.. Qui est-ce?

— Un monsieur... que je ne connais pas! Viens le voir?..

Sans se décider à bouger encore, la marquise demanda:

— Comment est la voiture?

— Un petit boghei et un très beau cheval alezan...

— Ah!.. c'est M. de Guibray!

— Qu'est-ce que c'est que M. de Guibray?

— Comment!.. tu ne le connais pas?.. Ah!.. non!.. c'est vrai!.. il n'était pas là quand tu es venue l'année dernière!.. C'est le neveu du père Jardane, et le futur propriétaire des Aulnes... Allons!.. il faut cependant que je me lève pour le recevoir!..

Paresseusement, elle se dressa, en bâillant de tout son cœur.

— Est-ce qu'il est ennuyeux, ce monsieur?.. demanda avec inquiétude Mme de Chavannes, qui se leva aussi, faisant un mouvement vers la porte.

— Mais pas du tout!.. veux-tu bien rester?.. Il est très gentil, au contraire!.. C'est moi qui suis un ours, voilà tout!.. Tiens!.. Yvonne!.. viens donc, Yvonne!.. pourquoi te sauves-tu comme ça?..

Une grande jeune fille, encore un peu maigre, mais très belle, qui passait en courant devant le perron, suivie de deux chiens, entra en ouragan dans le hall.

— Vous m'appelez, madame?..

— Où courais-tu si vite?

— Je jouais avec Toc et Vlan!..

— Eh bien, dit Mme de Chavannes, retourne jouer avec Toc et Vlan...

— A présent, ils ont retrouvé leur maîtresse, ils ne viendront plus avec moi, maman!

Et elle montra les chiens, d'affreux grands chiens dégingandés, sans origine avouable, qui sautaient sur la marquise et la mangeaient de caresses. La porte du vestibule s'ouvrit, et un domestique introduisit le vicomte de Guibray.

Les deux chiens se précipitèrent à sa rencontre, en faisant une

épouvantable musique, à la grande joie d'Yvonne, qui se mit ensuite à regarder le jeune homme avec l'insistance tranquillement effrontée des jeunes filles très naïves.

— Le vicomte de Guibray... dit la marquise, le présentant à Mme de Chavannes et à sa fille.

— Mme de Chavannes... Mlle Yvonne de Chavannes...

Il salua et s'assit, un peu gêné par les regards qu'il sentait peser sur lui; regards pas bien intimidans d'ailleurs, car Mme de Chavannes et Yvonne l'examinaient avec bienveillance, et la marquise, distraite comme toujours, le voyait à peine. Cependant elle demanda :

— Votre oncle va bien?.. Pourquoi n'est-il pas venu?

— Oh!.. vous savez, marquise, mon oncle fait rarement des visites !..

Mme de Gueldre répondit avec conviction :

— Ah! qu'il a raison !.. et comme je le comprends!.. C'est si bête, les visites!.. ça assomme ceux qui les font!.. ça assomme ceux à qui on...

— Hum!.. fit assez irrespectueusement Yvonne qui regarda la marquise en riant, hum!..

Mme de Gueldre s'arrêta court et rougit comme une petite fille ; mais le jeune homme n'avait rien remarqué. Un peu déconcerté de trouver les trois femmes réunies, désireux de produire son petit effet sur celles qu'il ne connaissait pas encore, il était préoccupé de ce qu'il allait dire et pas du tout de ce qu'on lui disait.

Il resta une demi-heure et causa surtout avec Mme de Chavannes et sa fille. En se levant pour partir, il demanda à la marquise si elle voulait accepter une place dans la voiture de son oncle pour aller le lendemain à Elven, où l'on pouvait déjeuner.

— Mais... est-ce que je vais à Elven, moi? demanda Mme de Gueldre.

L'idée de rester et de profiter d'une délicieuse journée de solitude lui était venue tout à coup.

— Comment!.. s'écria brusquement Mme de Chavannes, mais certainement, tu vas à Elven!

M. de Guibray reprit :

— Gueldre a dit hier que vous auriez de la peine à vous transporter tous... Or, nous avons, ou plutôt j'ai, — car, bien entendu, mon oncle reste paisiblement aux Aulnes, — deux places à vous offrir... Je n'emmène que Damartin... et nous prenons le landau...

La marquise hésita, cherchant un prétexte pour refuser :

— Mais... combien sommes-nous donc?.. Il me semble qu'il y a

plus de place qu'il n'en faut!.. Voyons?.. toi, Hélène, et tes enfans, ça fait trois... Jacques, quatre... Faucher, cinq... Henry et moi, sept... Comment!.. nous ne pouvons pas tenir sept dans les trois voitures?..

— Marquise, une de vos jumens grises est boiteuse!.. Gueldre ne peut transporter que cinq personnes... six... si on veut être horriblement mal!..

— Alors, j'accepte... j'irai avec Jacques... ou avec ton fils, Hélène?..

— A quelle heure voulez-vous que je vienne vous prendre?

— Quand bon vous semblera...

— A dix heures... ça vous convient-il?

— Parfaitement!

Quand le vicomte fut sorti, Mme de Chavannes s'écria en riant :

— Eh bien!.. vrai!.. tu les reçois froidement, les voisins qui viennent te voir!

— Pourquoi dis-tu ça? demanda la marquise inquiète, est-ce que je n'ai pas été polie?

— Oh!.. polie, si!.. mais « fraîche!.. » et il est charmant, ce monsieur!

— Charmant!.. mais s'il fallait sauter au cou de tous les gens qui sont charmans?..

Et après un instant, Mme de Gueldre reprit :

— Charmant!.. voilà un mot élastique!..

— Pourquoi élastique?

— Mais, parce que chacun lui donne un sens différent!.. ainsi pour moi, un homme charmant, c'est un homme qui serait...

— Qui serait quoi?..

— Eh! je ne sais pas trop, moi!.. qui serait très intelligent, rempli d'esprit, élégant, distingué, fin, très bien physiquement...

— Et vous ne trouvez pas, madame, demanda curieusement Yvonne, que M. de Guibray soit tout ça?

— Dame non!.. mais il faut dire que je ne l'ai jamais beaucoup regardé!..

Mme de Chavannes se leva, en disant :

— Moi, je vais m'habiller!..

— Vous ferez bien, car il doit vous falloir pour cela un temps considérable!.. gronda la grosse voix bien timbrée de M. Faucher, qui venait d'entrer par le perron.

— Hélas!.. j'en vais faire autant, dit la marquise en s'étirant d'un air ennuyé.

— Oh!.. vous!.. pour la peine que ça vous donne!..

Mme de Gueldre protesta :

— Comment!.. comment!.. la peine que ça vous donne?.. mais ça m'en donne beaucoup!..

Faucher haussa les épaules.

— Allons donc!.. Mme de Chavannes s'habille consciencieusement, elle!.. trop même!

— M. Faucher, s'écria Mme de Chavannes qui riait, commence déjà à nous dire des choses désagréables, et il n'est entré que depuis trois minutes!

La marquise répondit :

— Naturellement!.. il n'est entré que pour cela!..

— Je ne dis pas de choses désagréables... rectifia Faucher, en s'allongeant dans le fauteuil que Mme de Chavannes venait de quitter, je dis des choses vraies!.. car enfin, je ne pense pas que vous ayez, vous, la belle Hélène,.. la prétention de...

— D'abord, je vous défends de m'appeler la belle Hélène!..

— Vous avez tort!.. vous méritez ce surnom... que tout le monde vous donne, d'ailleurs!.. Enfin je reprends : Vous n'avez pas, vous, madame de Chavannes, la prétention de nous faire croire que vous troussez en un tour de main les harmonieux fouillis de dentelles, de plumes, de rubans, et de toutes espèces de choses, destinés à nous éblouir?.. tout ça est... « tripatouillé... » si j'ose m'exprimer ainsi... avec un soin extrême..! on voit que vous daignez attacher quelque importance à l'avis de vos humbles admirateurs?.. Vous leur faites les honneurs de vos charmes, avec beaucoup de grâce et un tantinet de coquetterie... enfin, vous faites ce que toute femme vraiment femme doit faire...

— Et moi?.. demanda Mme de Gueldre.

— Oh!.. vous!.. vous habiller, pour vous, c'est enfiler, va comme je te pousse, une housse, — car on ne peut pas même dire une robe, — invariablement blanche. L'été, la housse est en mousseline ou en crêpe de Chine ; l'hiver, elle est en peluche ou en velours; selon les circonstances elle est plus ou moins décolletée, et elle a des manches ou elle n'en a pas!.. mais à part ça, c'est toujours la même housse!..

Et voyant que la marquise riait :

— Ah!.. oui!.. je vous conseille de rire!.. et par là-dessus des coiffures sans nom!.. que vous devez faire en secouant votre tête, tout simplement, quand vos cheveux tombent bouclés sur le dos... — car vous n'avez même pas le mérite de les friser... ils frisent tout seuls!.. — ou avec votre poing, quand ils font sur le haut du crâne l'affreuse petite houppe que vous avez dans ce moment-ci!..

— Avez-vous fini?..

— Non!.. Je ne vous ai jamais vue vous habiller, mais je parierais bien que vous ne mettez pas de corset?.. Vous avez une façon de vous tortiller sur les meubles... et de ramasser les balles de tennis sans plier les genoux.. en vous cassant en deux, pan! d'un coup sec!.. vous ne pourriez jamais le faire avec un corset!.. je la connais, la révérence qui est la façon de se baisser des femmes corsetées!.. Quand une femme laisse tomber son mouchoir... je fais toujours celui qui regarde de l'autre côté, moi!.. ça m'amuse de voir comment elle le ramasse!..

— Est-ce tout!.. puis-je aller... « enfiler ma housse blanche... » sans manches, ce soir, puisqu'il y a du monde?..

Faucher se leva d'un bond :

— Du monde!... Je l'avais oublié!.. et vous êtes là à me faire perdre mon temps!.. Mais moi aussi, il faut que je m'habille!..

— Moi aussi!.. attendez-moi, mon bon oncle! je monte avec vous! cria la petite de Chavannes, en s'élançant à la poursuite de Faucher, suivie de sa mère et de la marquise.

Elle et son frère avaient pris l'habitude d'appeler *mon bon oncle* le vieux garçon qui les accablait de taquineries, de conseils et de réprimandes, et qu'ils adoraient néanmoins. Ils ne pouvaient plus se passer des grogneries incessantes de « l'oncle », et quand, occupé ailleurs, il leur laissait, par hasard, un moment de repos, ils se mettaient à sa recherche et le harcelaient jusqu'à ce qu'il eût repris ce qu'ils appelaient : *sa vraie nature.*

On entendit la voix de Paul de Chavannes dans l'escalier, puis les éclats de rire d'Yvonne; les grognemens de l'oncle; le bruit d'une course folle et de glissades dans les corridors, puis tout rentra dans le calme jusqu'à l'heure du dîner.

A huit heures moins quelques minutes, personne, sauf Faucher, n'était encore prêt; et quand la baronne de Lassigny arriva, ce fut lui qui la reçut : aussi accabla-t-il de reproches M. et Mme de Gueldre.

Villiers-Naufle, Lagardy et Damartin arrivèrent ensemble exactement à l'heure. Il ne manquait plus que les Montreu.

Tout à coup, Faucher, qui faisait les cent pas dans le salon, s'arrêta devant M. de Gueldre, et, lui mettant sous le nez sa montre, qu'il venait de regarder pour la dixième fois :

— Henry!.. tu sais qu'il est huit heures un quart!

— Oui... dès que les Montreu seront là, nous dînerons!.. On n'attend plus qu'eux...

— Ah!.. on les attend, alors?..

— Mais dame!..

— Et s'ils viennent à neuf heures?

— Ils ne viendront pas à neuf heures.

— Qu'est-ce que tu en sais ?.. ils sont si bien élevés !..

— Mon Dieu !.. dit la marquise, quand il faut faire trois lieues en voiture, on ne peut pas toujours arriver à l'heure?

Faucher se hérissa :

— Et pourquoi, je vous prie, ne peut on pas arriver à l'heure?.. il suffit de partir à temps !..

— Sans doute... il y a ça !.. mais enfin, il faut un peu d'indulgence !..

— De l'indulgence ?.. et pourquoi donc en aurai-je, de l'indulgence?.. comment !.. voilà deux morveux qui font attendre...

— Oh ! deux morveux !.. Montreu a trente-huit ans !..

— Eh bien, c'est un vieux morveux, voilà tout !.. qui font attendre... cinq... sept... dix personnes,.. lesquelles, sauf moi, sont trop bien élevées pour crier qu'elles meurent de faim !.. et parmi ces dix personnes est Mme de Lassigny !

— Dont le grand âge exige des ménagemens ?.. fit en riant la baronne.

— Vous riez?.. Eh bien ! moi, je ne trouve pas ça drôle du tout !.. Que la petite de Montreu se permette de vous faire attendre, c'est tout de même raide !.. d'autant plus qu'elle le fait exprès, vous savez !.. elle prépare son entrée !

— Oh !.. croyez-vous? demanda Mme de Chavannes, je sais bien qu'elle est peu affolée de chic, mais enfin...

Faucher mourait de faim. De grincheux, il devenait féroce.

— De chic !.. mais elle n'en a même pas de chic !.. Elle s'habille mal !.. elle a toujours l'air paré !.. et pas jolie !.. avec cela...

Paul de Chavannes protesta.

— Oh !.. pas jolie !..

Furieux, « l'oncle » se retourna :

— Non ! pas jolie !.. des petits yeux bridés ; des lèvres pâles quand même, malgré le rouge qui les peinturlure... des dents douteuses... une taille...

— Oh !.. quant à ça, charmante, la taille !.. interrompit Mme de Gueldre.

— Allons donc !.. Elle est mince de profil et large de face !.. et plate !.. et raide !.. avec ça, prétentieuse autant qu'on peut l'être !.. elle vous parlera du roman de Maupassant, qu'elle n'a pas lu, ou de celui de Bourget, qu'elle n'a pas compris... quand il serait si simple de se taire !.. ou d'avouer qu'elle ne lit et ne comprend que George Ohnet !

— Mais, observa doucement Mme de Gueldre, la littérature n'est pas précisément la spécialité des Montreu !..

— Et quelle est-elle, je vous prie, leur spécialité?.. C'est pas le cheval toujours!.. aux poteaux, quand il n'y a pas trop de monde, ça va encore... à peu près!.. mais à la chasse, ils font peine à voir!.. et laids!.. lui, avec ses jambes raides et écartées! elle, avec sa taille plate!.. on dirait une pelle et une pincette!

— Eh bien! mais, fit remarquer M. de Gueldre, il me semble que si, comme tu le disais tout à l'heure, la petite de Montreu prépare son entrée,.. toi, tu la soignes?

— Avec tout cela, il est huit heures et demie! dit rageusement Faucher qui alla s'asseoir, ils ne viendront peut-être pas du tout, d'ailleurs?..

Et après un silence, il ajouta :

— Puisque vous n'avez pas invité Guibray!..

— Je ne l'ai pas invité... parce que je n'y ai pas pensé... tout bonnement!..

Mme de Chavannes avait dressé l'oreille; elle demanda :

— Pourquoi, M. de Guibray?.. est-ce que?..

— Oui!.. affirmèrent ensemble, d'un air discret, Villiers-Naufle, Lagardy et Damartin.

— Qu'est-ce que vous en savez?.. s'écria la marquise, que les potins exaspéraient, et se tournant vers son mari :

— A propos!.. il est venu, M. de Guibray!

— Quand?..

— Mais... tout à l'heure... avant le dîner!..

— Et vous n'avez pas eu l'idée de lui demander de rester?..

— Ma foi non!.. je n'y ai pas pensé, moi non plus!..

— Ce pauvre Guibray!.. dit Jacques de Boufflers d'un air mélancolique, on ne m'a pas l'air de penser souvent à lui dans cette maison!..

— Il est cependant charmant!.. moi, je l'aime beaucoup!.. déclara Mme de Lassigny.

— Vois-tu, ce que je te disais, Liane! s'écria Mme de Chavannes d'un ton de reproche.

La marquise répondit :

— Voilà, à présent, que j'ai non-seulement oublié d'inviter à dîner M. de Guibray, mais qu'encore j'en ai mal parlé... paraît-il?.. c'est sans m'en douter, car vraiment...

— Je ne dis pas que tu en as mal parlé, mais tu as parlé de lui sans enthousiasme!

— Ça c'est possible!.. d'abord, je ne m'enthousiasme pas facilement, ensuite, j'avoue que M. de Guibray n'a pas produit sur moi un effet... foudroyant!.. je le connais depuis... ma foi, je ne sais pas au juste depuis combien de temps je le connais?.. Je l'ai vu

quelquefois, mais sans intimité... enfin, je ne saurais pas dire exactement de quelle couleur sont ses yeux, ni de quel genre est son esprit... s'il en a ?..

— Bref,.. expliqua Jacques de Boufflers, il a produit sur vous ce que nous appellerons un *effet gris ?..*

— Mon Dieu, oui !.. mais je n'ai rien dit de désagréable !.. Hélène a déclaré après son départ qu'il était charmant... j'ai demandé : « Est-il charmant ?.. » toute disposée à me laisser convaincre...

— Moi, dit Damartin, je le trouve très joli garçon, Guibray !

Mme de Gueldre se mit à rire.

— Oh ! c'est mauvais signe !.. quand un homme en admire un autre, c'est qu'il le considère comme peu dangereux !.. A cet égard, quoi qu'on dise, les hommes sont beaucoup plus mesquins et envieux que les femmes !.. ou du moins, ils dissimulent moins habilement leur mesquinerie et leur envie...

— Ce qui est certain, déclara Villiers-Naufle, c'est que Guibray a du chic !..

Mme de Gueldre se récria :

— Ça, non !.. par exemple !

— Ah !.. qu'est-ce que vous lui reprochez ?

— Ses costumes... je les ai remarqués !.. s'il avait vingt ans, il pourrait, à la rigueur, s'habiller comme il fait,.. étant donné qu'il a mauvais goût, mais à son âge, c'est ridicule !.. et puis, cette façon qu'il a de donner les titres... soit en parlant des gens, soit en leur parlant à eux-mêmes ?..

— La petite de Montreu aime ça ! grogna Faucher.

La marquise haussa les épaules :

— Encore !.. Vous ne pouvez pas parler sans dire des méchancetés, vous !..

Et comme « l'oncle, » qui tournait le dos à la porte d'entrée, se disposait à répondre, Mme de Gueldre lui dit en passant rapidement devant lui :

— Taisez-vous donc !.. la voilà !..

— Enfin !.. grommela Faucher, c'est pas malheureux !.. à neuf heures moins vingt !

Et il se décida à remettre sa montre dans sa poche.

Les Montreu entraient aussi tranquilles, aussi sourians, que s'ils eussent été à l'heure. Lui, grand, trop élégant, l'air ennuyé et ennuyeux. Elle, petite, brune, remuante, très jolie, mais écrasant un peu sa toute petite personne sous un écroulement de ruches, de broderies et de fleurs.

Comme on annonçait le dîner avant même qu'elle se fût assise, elle demanda :

— Est-ce que nous sommes en retard?..

Et sans attendre la réponse, elle ajouta en minaudant :

— Je parie que vous en avez profité pour dire du mal de moi?

Faucher répondit d'un air bonhomme :

— Pas du tout!.. nous parlions de Guibray!..

III.

Le lendemain matin, le landau de M. de Jardane s'arrêtait devant le perron de Kildare. La marquise attendait avec Jacques de Boufflers. Elle monta en voiture, sans même laisser à M. de Guibray et à Damartin le temps de descendre ; et elle resta silencieuse, répondant à peine aux phrases polies des deux jeunes gens.

— Est-ce que Gueldre est déjà parti? demanda le vicomte.

— Oui...

— C'est lui qui conduit le phaéton?

— Oui...

— Qui est-ce qui est dans la charrette ?

— Dans la charrette?.. Ah!.. je ne sais pas trop !

Jacques se mit à rire en regardant sa cousine, et répondit :

— Il y a dans la charrette, Mlle de Chavannes et son frère... Gueldre a emmené Mme de Chavannes et Faucher dans le phaéton...

Le jeune homme savait qu'à cette heure la marquise, qui ordinairement ne se levait qu'à midi, avait encore les idées confuses et les yeux pleins de sommeil. L'obligation de parler était pour elle un supplice. Il voyait que tous les jours au déjeuner, elle mangeait à peine, ne parlait pas du tout, et ne sortait de cet engourdissement que deux ou trois heures après son réveil.

Guibray, lui, peu au courant des habitudes de Mme de Gueldre, s'étonnait de la trouver sérieuse et préoccupée. Assis en face d'elle, il la regardait attentivement, se demandant ce qu'avait cette rieuse? Est-ce qu'elle était souffrante?.. Est-ce qu'elle s'ennuyait?.. Pourquoi donc cet air attristé?

La marquise ne se doutait pas de la curiosité qu'elle provoquait. Appuyée dans le coin de la voiture, elle regardait filer les haies et les peupliers qui bordent la route ; et bercée par le mouvement très doux des ressorts, elle eût voulu pouvoir se rendormir et rattraper les deux heures de sommeil qu'elle regrettait si fort.

Et le vicomte continuait à l'observer, en essayant tous les sujets de conversation ; et Jacques continuait à rire et à répondre aux questions faites à sa cousine. Quant à Damartin, assis au fond, à côté de la marquise, il examinait silencieusement Jacques de Boufflers, pour lequel il a une admiration sans bornes.

A un coude de la route, il se pencha et montrant une voiture qu'on apercevait à deux cents mètres, il dit :

— Ah !.. les Montreu sont devant nous !..

— Comment ! s'écria Mme de Gueldre, est-ce qu'ils déjeunent avec nous, les Montreu ?..

— Mais oui,.. répondit Jacques, on a arrangé cela hier au soir !

— Mon Dieu ! fit la marquise, avec découragement, ils sont donc inévitables !.. je ne les...

Mais apercevant en face d'elle M. de Guibray, et se souvenant des allusions de la veille, elle s'arrêta en balbutiant et rougit jusqu'aux cheveux. Alors Jacques, pensant que le moment était venu de faire diversion, entonna bruyamment une chanson du *Chat Noir*.

— Il va pleuvoir ! dit tout à coup Damartin.

Jacques demanda :

— Parce que je chante, peut-être ?

La marquise montra les nuages lourds qui semblaient descendre sur le landau.

— Il va y avoir un affreux orage !.. on ne pourra pas déjeuner dehors !..

Et l'orage arriva épouvantable. Et il fallut s'arrêter dans une auberge du bourg.

— Partons ?.. proposait la petite de Montreu de très mauvaise humeur, regrettant de friper, dans cette misérable salle incolore et empoussiérée, la jolie toilette si habilement combinée en vue du décor vert de la forêt.

Mais Montreu protesta :

— Partir sous ces torrens de grêle !.. Vous n'y pensez pas, ma chère !

— Si, pour commencer, nous déjeunions ?.. demandait Faucher, il est midi et demi... rien n'est plus malsain que de manger à des heures irrégulières !

Lançant un regard de côté sur les Montreu, auxquels il ne pardonnait pas le retard du dîner de la veille, il continua :

— Et, pour une raison ou pour une autre, nous ne faisons que cela !

— Déjeunons, mon bon oncle !.. moi j'ai une faim énorme ! disait Yvonne que l'orage mettait en gaîté.

Comme tous les êtres jeunes et bien portans, elle adorait l'imprévu ; et ce déjeuner dans une auberge borgne, telle qu'elle n'en avait jamais vue, au lieu du traditionnel déjeuner sur l'herbe, qu'elle connaissait si bien, la réjouissait fort. Quant à la marquise, déjeuner ici ou là, rien ne lui était plus égal !.. elle voulait seulement que ses invités fussent le moins mal possible, et elle commença tout de suite à faire déballer les paniers de provisions.

— Ah!.. dit Mme de Chavannes, la regardant aller et venir dans la salle, voilà Liane qui se réveille!..

Tous aidèrent à mettre le couvert. Jacques, curieux et touche-à-tout, ouvrait les boîtes et les paniers, fouillant tout et goûtant ce qui lui plaisait. Enfin, il s'empara d'un pâté de foie gras et, armé d'une cuillère, s'apprêta à l'entamer. M. de Gueldre voulut l'en empêcher; alors il se sauva en courant tout autour de la grande pièce, et finit par grimper comme un singe, sans lâcher son pâté, sur le haut d'un immense bahut breton, où il s'assit les jambes pendantes, défiant toute attaque.

— Vous savez, dit la marquise, il est capable de manger le pâté à lui tout seul!

— Oh!.. fit Damartin incrédule.

— Parfaitement! cria Jacques, qui serrait son pâté dans ses bras, je parie cinq louis que je le mange?..

Et, voyant que Damartin le regardait avec admiration, il reprit :

— Avec la croûte...

— Non! supplia Faucher, qui courut au pied du bahut, non!.. j'aime mieux vous donner cinq louis pour que vous m'en laissiez!..

Guibray, beaucoup plus poli et courtois que les autres, beaucoup moins lié aussi avec Mme de Gueldre, l'aidait consciencieusement, faisant avec elle « le ménage. » Forcément, une sorte d'intimité naissait; et, pour la première fois, la marquise se disait que son voisin était un compagnon gentil, bien élevé, et d'aimable humeur.

Après le déjeuner, il fallut attendre encore. La pluie tombait de plus en plus fort; mais les marins affirmaient que, vers cinq heures, il y aurait « une embellie. »

On resta donc dans la grande pièce sale, qui sentait le graillon. Bientôt Lagardy, qu'on devait rejoindre à la tour, située tout près de chez lui, arriva crotté comme un barbet. Ne trouvant personne aux ruines, il avait supposé qu'on était resté à l'auberge.

A cinq heures, *l'embellie* promise ne s'annonçait pas encore, et le père Gégo, un vieux pêcheur appelé en consultation, dit que le grain ne passerait qu'à l'heure de la pleine mer; mais, cette fois, il en répondait. Il s'engageait, « si ça n'arrivait pas comme il le disait, à reconduire ces dames et ces messieurs dans sa barque, *par la route!* »

L'heure de la pleine mer!.. c'était neuf heures et demie!.. Allait-on passer presque cinq heures encore dans cette auberge, et y dîner?.. Mme de Montreu déclara immédiatement qu'elle partait, et elle donna à son mari l'ordre de faire atteler, sur un ton qui n'admettait pas de réplique.

— Moi... dit le marquis en s'adressant à Mme de Chavannes, je vous offrirais bien de partir aussi?.. mais il y a un des chevaux

qui a une peur de tous les diables des éclairs... et, comme vous n'êtes pas très brave en voiture...

Mme de Chavannes se cramponna à sa chaise :

— Partir!.. par ce temps-là!.. Ah!.. grand Dieu! votre cheval a beau avoir peur des éclairs, je vous promets bien qu'il n'en a pas aussi peur que moi!.. et je ne sais pas si vous vous en apercevez, mais depuis un instant l'orage, qui avait diminué, reprend plus fort!.. Si ça continue, je coucherai ici, moi!..

— Oh!.. maman!.. s'écria Yvonne transportée, couchons ici, ce sera si amusant!..

Mme de Gueldre fit la grimace. L'idée de coucher dans cette auberge, l'idée surtout de se lever le lendemain de bonne heure pour retourner à Kildare, ne lui souriait pas du tout; et, d'autre part, si Mme de Chavannes restait, elle ne pouvait pas s'en aller. M. de Guibray ne parlait d'ailleurs pas de départ. Il ne se souciait probablement pas de faire faire sept lieues, sous cette pluie battante, aux chevaux de l'oncle Jardane.

Faucher, plus pratique que les autres, s'était, dès qu'il avait vu qu'on ne partait qu'après le dîner, faufilé à la cuisine. Il revint, l'oreille basse.

— Mes enfans, c'est très joli, tout ça!.. mais vous êtes-vous demandé s'il y avait à manger, ici?

La marquise répondit :

— Il y a toujours moyen de s'arranger!..

— Vous croyez?.. Ce matin, nous avions apporté de quoi déjeuner, alors, ç'a été tout seul!.. Nous avons mangé ce déjeuner sur une table qui nous a paru plus sale que l'herbe, — qui l'eût été en réalité davantage ; — mais enfin, nous l'avons mangé!.. et c'est l'important!.. Tandis que ce soir...

— Eh! dit M. de Gueldre agacé, tu fais toujours des embarras de tout!.. On trouvera bien ici de quoi dîner, sapristi!

— Ah! vraiment!.. Eh bien! vas-y donc voir... On nous offre deux poulets!.. et rien avec!..

— Pas de viande?

Faucher haussa les épaules.

— De la viande!.. On dirait, ma parole! que tu ne connais pas la Bretagne!.. de la viande?.. Cherche!..

— Deux poulets pour dix, c'est court!.. murmura le marquis; mais nous aurons des œufs autant que nous en voudrons...

— Et des huîtres aussi... dit Mme de Gueldre.

Faucher poussa des cris de paon :

— Des huîtres!.. au mois d'août!.. C'est donc que vous voulez nous faire mourir?..

— Mais j'en mange tout le temps, moi, des huîtres!..

— Parce que vous avez un estomac d'autruche, vous!..

Yvonne demanda gentiment :

— Voulez-vous que je vous fasse des crêpes de blé noir, dites, notre oncle?.. Je les fais très bien, vous verrez?

La mine rébarbative de l'oncle s'adoucit.

— Tiens!.. il y a peut-être là une idée!.. Des crêpes de blé noir... bien fines... qu'on roulera avec beaucoup de confiture et un peu de sucre... Mais il faut qu'elles soient fines, fines, vos crêpes... une vraie dentelle!.. A présent, le tout est de savoir si, dans cet établissement, il y a de la confiture sans mélasse et du sucre sans farine...

Et, de nouveau, il s'engouffra dans la cuisine, au désespoir de la maîtresse de l'auberge, qui trouvait ce grand monsieur difficile et encombrant.

Comme le matin, la marquise s'occupa du couvert. Elle avait fait la conquête de la petite bonne, qui consentit à aller, malgré la pluie, cueillir des roses dans le jardin. Mme de Gueldre arrangea une corbeille de table; mais elle ne put, malgré ses supplications, obtenir d'autre éclairage que des lampes à pétrole, qui infectaient et échauffaient encore l'air épais de la salle.

Tandis que, désappointée, elle regardait fumer les lampes en tordant machinalement son mouchoir dans sa main, d'un mouvement qui lui était familier, M. de Guibray dit tout à coup, en humant l'air :

— Ah! ça sent l'œillet, ici!.. Vous ne trouvez pas?..

Mme de Gueldre répondit en riant :

— Ah! non, par exemple!.. je ne trouve pas!

— Mais si!..

Et, apercevant le mouchoir qu'elle continuait à rouler entre ses doigts :

— Mais c'est votre mouchoir?..

Elle le lui tendit roulé en boule; il l'ouvrit et y plongea son nez...

— Parbleu!.. certainement, c'est lui!

Il fit un mouvement pour le rendre à la marquise; puis, hésitant, il demanda :

— Est-ce que vous avez un autre mouchoir?

— Oui... j'en ai un dans la poche de mon grand pardessus de voiture... Pourquoi?..

— Parce que... je voudrais... garder celui-ci...

Et comme elle le regardait, un peu surprise :

— Est-ce que ça vous contrarie que je vous demande cela, marquise?..

— Pas le moins du monde!

Elle allait dire : « Mais ça m'étonne! » Elle s'arrêta.

Il reprit, en plongeant de nouveau son visage dans le petit chiffon de dentelle :

— Ce sera un souvenir de cette partie!..

— Manquée...

Le vicomte répondit :

— Moi, je ne la trouve pas manquée!.. J'ai passé une excellente journée...

— Entre ces murs sales?.. et par ce lugubre temps?..

— Oui!.. je me suis beaucoup amusé!..

Mme de Gueldre répondit gaîment :

— Eh bien! là, vrai!.. vous n'êtes pas difficile à amuser, vous!

Faucher entrait, portant lui-même le potage :

— Allons!.. vite!.. en l'avalant bien chaud, il sera peut-être mangeable!

Le marquis s'occupait de placer les dîneurs, il cria :

— Eh! sac à papier!.. asseyez-vous n'importe comment!.. Nous n'allons pas la faire à l'étiquette, ici, Faucher, n'est-ce pas?

Guibray offrit une chaise à Mme de Gueldre et demanda :

— Si vous le permettez, marquise, je serai votre voisin?

Mme de Chavannes, servie la première, venait de goûter le potage; elle poussa un gémissement.

— Qu'est-ce qu'il y a?.. demanda Faucher, qui resta tenant la louche en l'air, au-dessus de l'assiette qu'il servait.

— Il y a, mon pauvre oncle, que, même en le mangeant très chaud, il est inavalable! dit Yvonne en regardant avec horreur le potage, qu'elle venait aussi de goûter.

— Le fait est qu'il est épouvantable! murmura Damartin navré.

— Horrible!!! hurla Jacques.

A l'autre bout de la table, on prenait plus gaîment les choses. Mme de Gueldre était si peu gourmande que, quand elle avait mangé d'un plat, elle était le plus souvent incapable de dire le nom de ce plat. Elle avait faim et s'apercevait à peine que le potage était atroce.

Lagardy, après avoir versé la poivrière tout entière dans son assiette, déclarait « que ce n'était pas si mauvais que ça. » Paul de Chavannes dévorait avec son appétit de vingt ans, et le vicomte bavardait avec sa voisine, en mangeant distraitement.

— Voyez-vous, dit tout à coup le marquis, le père Gégo avait raison... Il va faire un temps superbe!

— Oui... mais quelle boue! observa mélancoliquement Lagardy, qui, pour rentrer, avait à faire une lieue en forêt et à travers champs.

M. de Guibray se récria :

— Tu ne vas pas rentrer à pied à La Roche ce soir?.. Nous allons t'emmener!.. Le landau est immense, et, si la marquise veut bien que nous nous serrions un peu.

— Non, ma mère serait inquiète!.. Je n'ai même pas dit que je ne rentrerais pas dîner.

— Envoie un mot par un gamin... Tu coucheras aux Aulnes, et demain, après le déjeuner, on te reconduira.

— Quand vous aurez fini, nous partirons! proposa M. de Gueldre. Il est neuf heures et demie, et il faut compter au moins deux heures de route!.. Les chemins vont être défoncés... Il y a très longtemps que nous sommes à table, vous savez?

— On mange toujours trop! déclara Faucher en piquant dans le plat une sixième crêpe, sur laquelle il étendit une épaisse couche de gelée de groseilles, on mange toujours trop!.. Les médecins vous diront que la moitié des maladies viennent de là!

La marquise se leva pour prendre son manteau et son chapeau, accrochés dans un coin de la salle. Guibray lui en épargna la peine et l'aida à se vêtir. Il le fit lestement, glissant le collet du paletot sous les cheveux sans même les frôler, et croisant adroitement derrière le chapeau les pans du grand voile de gaze.

Ce fut le landau qui sortit le premier de la cour de ferme où on avait, tant bien que mal, abrité les voitures. Le vicomte voulut, comme c'était indiqué, faire monter Mme de Gueldre la première; mais elle s'y refusa en disant :

— Non!.. c'est moi qui monterai la dernière!.. Je suis la plus petite... Et puis, je suis habituée à ça!..

Guibray affirma qu'il ne laisserait jamais la marquise revenir ainsi; mais M. de Gueldre, qui assistait au « chargement, » intervint :

— Vous avez tort!.. Laissez-la donc faire!..

Et Jacques de Boufflers appuya le dire de son cousin :

— Mais certainement!.. Je n'aurais pas l'idée de faire des cérémonies pour ça, moi!.. Liane est très bien là où un de nous serait très mal et très gênant!.. c'est une affaire de longueur de jambes!

M. de Guibray céda, et il reprit sa place sur la banquette du devant à côté de Jacques, tandis que Mme de Gueldre s'asseyait au fond, entre Lagardy et Damartin.

On avait fermé le landau, mais par les glaces baissées un air humide entrait, enveloppant tout d'une buée chaude.

La marquise, assise au bord de la banquette pour tenir moins de place, se trouvait absolument entre les deux portières.

Ayant posé sur ses genoux sa main dégantée, elle s'écria très surprise :

— Oh !.. ma robe est mouillée tout comme s'il pleuvait !

— Attendez !.. dit Jacques, nous allons vous garantir de cette humidité !..

Et il déploya un grand plaid moutonneux qu'il emportait toujours avec lui en voiture.

— On est bien mieux comme ça !.. fit Damartin, qui étendit le plaid sur tout le monde.

La nuit était très noire ; la chaleur très lourde. La conversation, animée au départ, devint bientôt pénible et traînante ; puis, peu à peu, cessa tout à fait. Jacques s'endormit le premier, et Lagardy et Damartin ne tardèrent point à faire comme lui.

M. de Gueldre avait bien prévu que les chemins seraient défoncés. Les chevaux, presque toujours au pas, avançaient difficilement, et Liane pensa : « Nous en avons pour trois heures au lieu de deux ! »

Elle était ravie que tous ses compagnons se fussent endormis. Au moins elle ne serait pas obligée de parler. Vaguement éclairées par les lanternes, elle distinguait en face d'elle les silhouettes de Jacques et de M. de Guibray. A sa droite et à sa gauche, elle devinait les formes tassées de Damartin et de Lagardy. Et elle se mit à rire, en pensant à la figure que tous les trois (elle ne comptait pas Jacques qui n'avait pas à se gêner) feraient en s'apercevant qu'ils avaient dormi. Quelle stupide promenade !.. à cette heure, au lieu d'être là, cahotée entre ces quatre hommes qui dormaient, elle serait à Kildare à faire de la musique avec Yvonne et Paul... Ou, s'il était déjà onze heures, elle s'installerait dans la grande bergère de sa chambre, à côté de sa lampe voilée de dentelles, et elle resterait là bien tranquille, à lire, à écrire, ou à rêver ?..

Une bête de journée, tout de même !.. passée dans cette salle sans air !.. au milieu d'une fumée à couper au couteau !.. ou, si on laissait éteindre les cigares et les pipes, d'une odeur horrible, mélange de graisse brûlée et de moisi. Et cependant, elle ne s'était pas ennuyée un instant, et, sans qu'elle pût s'expliquer pourquoi, elle ne regrettait pas cette journée vide et ridicule.

Un cahot plus violent que les autres la lança brusquement en avant sur M. de Guibray. En se rasseyant, elle sentit une de ses jambes retenue par une imperceptible pression... si imperceptible même, que le plus faible mouvement l'eût fait cesser. Et ce mouvement, elle ne le fit pas... immobilisée en quelque sorte par une sensation inconnue qui lui semblait infiniment douce.

Pourtant, elle n'en pouvait douter, c'était M. de Guibray qui

se permettait de la toucher!.. qui osait faire cette chose inouïe, considérée par elle, si peu prude cependant, comme une véritable insulte.

Souvent, — depuis l'histoire du retour de chasse en break, rappelée par M. de Mons, — d'autres histoires semblables ou analogues étaient arrivées à la marquise. Sa liberté d'allures devait paraître excessive à bien des gens, et des niais ou des provinciaux pouvaient s'y tromper. Mais toujours, Mme de Gueldre s'était indignée qu'on se permît avec elle ce qu'elle appelait « des façons de goujat; » toujours aussi, elle avait exprimé son indignation avec cet emportement brutal qui lui faisait tant d'ennemis. Et aujourd'hui, loin de s'indigner, elle restait immobile, émue, n'osant bouger, de crainte de faire cesser le doux frôlement qui l'énervait comme une caresse.

Et, tandis qu'elle se reprochait cette faiblesse dont elle avait honte, affreusement honte, elle vit luire les yeux de Guibray qui la regardait. Ces yeux qu'elle avait bien remarqués dans la journée, pour pouvoir dire, cette fois, de quelle couleur ils étaient, et qu'elle avait trouvés assez beaux et très insignifians, lui parurent dans l'ombre très bons et si profondément tendres qu'elle en fut toute remuée. A ce moment, elle sentit une main qui sous le plaid cherchait sa main et, s'en emparant, la serrait à la briser. Elle eût voulu crier, descendre, lancer au jeune homme une injure... et elle restait, au contraire, soumise et reconnaissante, répondant malgré elle et de toutes ses forces à l'étreinte chaude qui la remplissait d'un bonheur intense et étonné.

— Est-ce que tu dors, Jean? demanda tout à coup, d'une voix éraillée, Damartin qui s'éveillait.

Effarée, la marquise voulut retirer sa main; mais Guibray la retint, d'une pression douce et câline qui ressemblait à une prière, tandis qu'il répondait :

— Non, je ne dors pas!.. c'est toi qui as dormi!

Damartin riposta par l'inévitable phrase des dormeurs :

— Moi?.. jamais de la vie!.. la preuve, c'est que j'ai entendu tout ce que vous avez dit!

Mme de Gueldre essayait de reprendre possession d'elle-même. Elle se scrutait avec dégoût et concluait :

— Non!.. c'est impossible!.. Moi aussi j'ai dormi... et rêvé?

Mais, lorsqu'en arrivant à Kildare, elle posa sa main dans la main que le vicomte lui tendait pour l'aider à descendre; lorsqu'elle sentit, au contact de cette main tiède et caressante, le trouble qu'elle avait déjà éprouvé tout à l'heure, elle se dit, craintive pour

la première fois de sa vie, en présence d'un danger dont le mystère la bouleversait toute :

— Mon Dieu !.. je n'avais pas rêvé !.. C'est vrai !.. c'est bien vrai !

IV.

— Comment ?.. vous êtes déjà arrivés ?.. s'écria Jacques de Boufflers en apercevant dans le vestibule M. de Gueldre, qui ôtait son pardessus.

— Oui,.. j'ai pris le chemin de traverse,.. il n'était pas plus défoncé que la route...

Et, voyant que la marquise allait monter chez elle, il lui dit :

— Mme de Chavannes et Yvonne vous attendent dans la bibliothèque.

— Ah ! fit-elle, contrariée.

Yvonne, qui préparait le thé, accourut au-devant d'elle, demandant :

— Eh bien !.. avez-vous fait un bon voyage ?

Mme de Gueldre répondit distraitement :

— Très bon... et vous ?

— Oh ! nous !.. cria Faucher, occupé à se frictionner le bras, nous avons eu une épouvantable traversée !.. Oui,.. une traversée !.. ça ne peut pas s'appeler autrement !.. une humidité qui vous pénètre jusqu'au plus profond... il y a de quoi attraper le coup de la mort !.. Dans ce moment-ci, je sens dans chacun de mes os une sensation atroce !.. c'est comme si, avec un fer froid, on me labourait la moelle.

Ordinairement la description fantaisiste des innombrables maladies de Faucher faisait rire la marquise. Comme elle restait silencieuse, l'œil vague, regardant sans voir, Yvonne demanda :

— Vous êtes fatiguée, n'est-ce pas, madame ?

Elle répondit, rappelée à elle-même :

— Mais non,.. pourquoi ?..

— Parce que vous avez une drôle de tête !.. dit Faucher, une tête pas du tout naturelle...

Décontenancée, elle murmura :

— Moi ?

Mais M. de Gueldre dit, s'adressant à Faucher :

— Tu sais bien que Liane est comme ça chaque fois qu'elle se lève de bonne heure... Laisse-la donc tranquille !

— Elle se reposera, et demain matin, il n'y paraîtra plus !.. dit Mme de Chavannes.

La marquise se récria :

— Je me reposerai?.. demain?.. Oui, joliment!.. Je pars pour Paris demain matin!.. Il faut que je sois à une heure impossible à Vannes!

— Ah!.. c'est vrai!.. fit le marquis, je l'avais oublié!

Et il ajouta, après un instant de réflexion :

— Vous n'avez pas besoin de moi pour vous aider à surveiller les travaux?

— Oh!.. pas du tout!.. je ne vais d'ailleurs pas là-bas pour surveiller les travaux,.. mais seulement pour enlever différens bibelots de ma chambre et de l'atelier,.. parce que je ne veux pas que les concierges y touchent!.. Si on avait pu attendre pour faire ces changemens!

M. de Gueldre répondit :

— C'est impossible!.. l'architecte m'écrit que, si on ne commence pas tout de suite, le mur peut se lézarder.

— Va-t'en donc... et couche-toi!.. Tu n'en peux plus!.. conseilla Mme de Chavannes.

La marquise ne demandait qu'à s'en aller! Non pas pour se coucher, elle n'avait pas sommeil, certes, mais pour être enfin délivrée de cette contrainte qui l'étouffait.

En traversant le petit salon qui précède sa chambre, son regard rencontra une photographie de Bernard de Mons, et elle pensa :

« La passionnette... qui doit venir à son heure!.. » Est-ce que ce serait ça?

Rentrée enfin chez elle, accablée de caresses par Toc et Vlan, tout surpris de sa froideur, elle comprit qu'elle n'avait en ce moment qu'une pensée, qu'une idée fixe : revoir M. de Guibray!.. Ainsi, ce monsieur qu'elle connaissait à peine la veille, tenait maintenant la première place dans sa vie!.. Et comment avait-il pris cette place?.. Était-ce en l'éblouissant par son esprit ou en lui révélant une âme exquise?.. C'était tout simplement en faisant ce qu'il eût fait avec une fille!.. Cela surtout paraissait à Liane fantastique et monstrueux!

Au jour elle s'endormit, le cœur inquiet et le corps brisé, se répétant comme seule consolation :

— Enfin, heureusement je pars!

En arrivant à la gare de Vannes, M. de Gueldre, qui accompagnait sa femme, s'écria :

— Tiens!.. Guibray!.. Qu'est-ce qu'il peut faire ici?

— M. de Guibray?.. répéta Liane sans même savoir ce qu'elle disait.

Elle se souvenait maintenant que la veille, à Elven, elle avait

raconté qu'elle partait ce matin par l'express, et que le vicomte lui avait dit qu'il viendrait la saluer à la gare. Croyant à une plaisanterie, elle n'y avait pas pris garde.

Et il était venu! Elle allait être obligée de lui parler! Elle se demandait, toute décontenancée :

— Quelle tête vais-je faire?

Et aussitôt cette pensée lui vint :

— Elle doit être jolie, ma tête!

En se levant, pâle et les yeux battus, elle s'était trouvée laide, et l'idée d'être trouvée laide aussi par M. de Guibray lui paraissait insupportable. Le vicomte semblait très absorbé dans la contemplation de la bibliothèque de la gare. Ce fut M. de Gueldre qui le héla.

Il arriva souriant, et Liane, retrouvant son sang-froid, lui dit tout de suite :

— Comment!.. vous êtes venu vraiment?.. Je ne croyais pas que vous aviez parlé sérieusement?

Il répondit sans qu'on pût savoir exactement s'il plaisantait :

— Je parle toujours sérieusement, marquise!

Et, s'informant d'un ton poli et indifférent :

— Allez-vous être longtemps absente?

— Non! cinq ou six jours seulement!.. Je ne veux pas laisser Mme de Chavannes seule... Si je n'avais pas été absolument obligée d'aller à Paris cette semaine pour des arrangemens de maison...

Comme le marquis regardait attentivement le train qui entrait en gare, M. de Guibray enveloppa Liane d'un regard caressant en répondant du même ton indifferent et tranquille :

— Oh!.. d'autant plus que Paris,.. par cette chaleur!

Sous le regard du jeune homme, Mme de Gueldre avait senti qu'elle rougissait. Elle chercha à continuer la conversation, mais s'entendant balbutier, elle pensa :

— J'aime mieux me taire!.. je dirais quelque bêtise!..

Et regardant le vicomte qui, à présent, causait aimablement avec son mari :

— Ah!... on voit bien qu'il a l'habitude de ces situations-là, lui!

Quand le train partit et qu'elle cessa d'apercevoir M. de Guibray, qui, immobile sur le quai, la saluait une dernière fois, elle regretta de n'être pas restée à Kildare. Il lui sembla qu'elle fuyait le bonheur. Et pendant les longues heures que dura cet interminable trajet, elle essaya vainement, non pas même d'analyser, elle était incapable d'aucune analyse, mais de comprendre ce qui se passait en elle.

Elle qui si souvent avait ri du grotesque *coup de foudre*, auquel, d'ailleurs, elle ne croyait pas!... Était-ce donc cela le coup de foudre?.. Non!.. elle n'aimait pas, elle ne pouvait pas aimer!.. Quand on aimait, on voyait sans doute en beau celui qu'on aimait!.. on se plaisait à l'idéaliser, on lui attribuait toutes les supériorités!.. elle, au contraire, distinguait mieux que jamais les travers de M. de Guibray. Elle le jugeait tel qu'il était, croyait-elle, et elle le jugeait sans indulgence.

Profondément blessée de la façon dont il l'avait traitée, elle lui pardonnait cependant! Elle eût voulu ne jamais le revoir, et elle s'avouait que, pour le revoir, elle irait n'importe où et ferait n'importe quoi!.. Enfin, elle sentait, et cela pour la première fois de sa vie, qu'elle n'était plus maîtresse d'elle-même, et, se considérant avec l'extrême sincérité qu'elle apportait en toutes choses, elle se trouvait profondément ridicule.

Le lendemain matin, éveillée par les ouvriers, elle se leva à neuf heures. La fenêtre de sa chambre ouvrait sur l'avenue de l'Impératrice, et elle fut étonnée de la quantité de cavaliers qu'elle voyait passer. Elle ne croyait pas qu'il y eût encore quelqu'un à Paris au mois d'août. Et tout de suite elle pensa :

— Je vais aller faire un tour au bois, cela me secouera,.. et j'en ai besoin!

Elle habitait tout près du bois. Elle fut en quelques minutes à l'Allée-des-Poteaux, qu'elle longea en prenant le petit sentier des piétons.

Un cavalier venait au galop à sa rencontre. Il arrêta brutalement son cheval, qui s'écrasa en étoile au milieu de l'allée. Puis, lâchant les rênes et levant les bras au ciel, le monsieur s'écria d'un air abruti d'étonnement :

— Madame de Gueldre!.. Ah çà! qu'est-ce que vous avez donc fait, qu'on vous envoie en pénitence à Paris?

La marquise prit son lorgnon et reconnut le baron de Juvisy. Elle n'aimait pas beaucoup ce gros garçon, un peu ivrogne et horriblement mal élevé; pas méchant au fond et plein d'esprit; mais très grossier, malgré son origine, ses relations, et ses innombrables bonnes fortunes.

Lorsqu'elle était très jeune et tout à fait inexpérimentée, Juvisy, qui la trouvait gentille et lui faisait la cour, l'avait compromise autant qu'il l'avait pu; s'amusant à afficher cette petite femme que le monde lui donnait pour maîtresse, alors qu'il lui avait à peine baisé le bout des doigts. Quand elle s'était aperçue de ce qui se passait, Mme de Gueldre avait dit durement et crûment à Juvisy ce qu'elle pensait de cette façon de faire, l'invitant à venir chez elle le moins possible.

Depuis ce temps, il y avait dix ans de cela, le gros Juvisy ne se souvenait plus de l'aventure, mais Liane, elle, se la rappelait comme au premier jour.

Elle passait sans s'arrêter ; il fit entrer son cheval dans le taillis, et regardant Mme de Gueldre d'un air convaincu :

— Mâtin ! vous êtes toujours jolie, vous !

— Et vous toujours aussi mal élevé !

— Oh !.. des gros mots !.. voyons, chère petite madame, dites-moi un peu ce que vous faites à Paris par trente degrés de chaleur ?

— Je suis ici pour surveiller des travaux qu'on commence dans la maison !

— Ah !.. non !..

— Comment, « ah ! non ? »

Juvisy se mit à rire :

— C'est bien usé, vous savez, le coup des travaux à surveiller ! on a remplacé ça, d'abord, par le dentiste !... oui,... les petites femmes qui, pendant l'été, avaient le désir, — bien légitime d'ailleurs, — de venir à Paris en garçons, se découvraient une dent à faire arranger...

Et comme la marquise faisait un mouvement, il continua :

— Mais c'est devenu vieux jeu aussi, la dent !.. à présent, c'est M. Pasteur qui sert de paravent !.. toutes les jolies femmes ont plus ou moins un petit chien, n'est-ce pas ?... Eh bien, elles se font mordre par le petit chien, s'il est de bonne volonté, sinon elles se mordent elles-mêmes et on les expédie à Paris dans les quarante-huit heures !.. c'est le dernier prétexte à la mode !

Liane, énervée, mâchonnait sans répondre une petite feuille qu'elle venait de cueillir. Juvisy reprit :

— Vous ne me ferez pas croire que vous vous amusez à la campagne ?.. Il est tout naturel qu'une femme comme vous fasse de temps à autre une petite fugue,.. et on ne peut vraiment pas lui en savoir mauvais gré... Le Paris du mois d'août n'est, d'ailleurs, ni si ennuyeux, ni si désert qu'on veut bien le dire... Vous allez voir que vous y retrouverez des amis ?..

Il s'arrêta un instant et ajouta d'un air malin :

— De Mons, par exemple !.. il est revenu de Deauville hier !..

Avec cette finesse particulière aux amoureux évincés qui flairent leurs successeurs et redoutent, — c'est une simple question d'amour-propre, — de les voir réussir où eux ont échoué, Juvisy avait remarqué que Bernard, il y avait un an, recherchait toutes les occasions de rencontrer Mme de Gueldre ; qu'ensuite, il l'évitait avec le même soin qu'il mettait auparavant à la rejoindre ; qu'en même temps qu'elle il avait quitté Paris, et qu'il y rentrait en même temps qu'elle.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'il affirmât, de la meilleure foi du monde, que Liane était la maîtresse de Bernard.

Mme de Gueldre comprit ce qui se passait dans son esprit et, cinglée par ce soupçon, elle allait répondre, quand Juvisy s'écria joyeusement :

— Et justement le voilà, ce bon Bernard!

A la vue de Liane, M. de Mons qui passait dans l'allée s'arrêta, et entrant aussi sous bois.

— Comment?.. vous êtes ici, madame?

Sans laisser parler la marquise, Juvisy répondit :

— N'est-ce pas? ça semble bizarre de voir ici par ce temps Mme de Gueldre qui déteste si fort la chaleur?.. Je lui demandais précisément à quelle cause je devais le plaisir de l'avoir rencontrée? mais il paraît que ma demande était indiscrète,.. car elle y a répondu en me racontant des couleurs!

Liane pâlit comme cela lui arrivait quand elle était vraiment en colère. Juvisy sentit qu'il était allé un peu loin ; il fit reculer son cheval et, saluant, s'éloigna en criant à Bernard :

— Peut-être serez-vous plus heureux que moi?

M. de Mons connaissait bien la marquise; et il la devinait énervée, prête à pleurer. Les cils battans, les lèvres tremblantes, elle écrasait du bout de son pied une touffe d'herbe, évitant de laisser voir en ce moment son visage. Il demanda doucement, en riant :

— Je suis sûr qu'il a encore fait quelque sottise, cet animal?..

Mme de Gueldre se mit à rire aussi. Bernard continua :

— Est-ce que vous êtes à Paris pour longtemps?

— Non... pour quelques jours...

Deux mois plus tôt, rencontrant M. de Mons dans les mêmes conditions, elle lui eût certainement dit : « Venez donc déjeuner ou dîner avec moi... » Elle n'osa pas. Depuis l'explication qu'ils avaient eue ensemble au moment de son départ, elle se sentait mal à l'aise avec lui.

Il reprit :

— Vous ne savez pas?.. la semaine passée j'ai failli aller tout près de vous ?

— Où donc?

— Chez les Montreu... Montreu, que j'ai rencontré aux courses de Deauville, voulait absolument m'emmener...

— Et pourquoi n'êtes-vous pas venu?

Mais, tout de suite, craignant la réponse de Bernard, elle continua :

— Vous avez bien fait d'ailleurs!.. vous ne vous amuseriez pas du tout là-bas!.. vous êtes trop à la tête du mouvement mondain

pour aller vous enterrer, ne fût-ce que deux jours, au fond de la Bretagne.

Bernard parut contrarié :

— Ce n'est pas gentil à vous de me dire cela!.. car je sais votre dédain pour ce que vous appelez le « mouvement mondain », et surtout pour ceux qui le mènent?.. Mondain?.. parce qu'on me voit partout, n'est-ce pas?.. parce que j'irai cet hiver à Nice, pour le carnaval, et que je viens de passer « la grande semaine, » à Deauville?.. parce que, écœuré de tout ce que je connais, et privé de ce que je voudrais connaître, je me secoue tant que je peux?.. Vous ne comprenez pas, vous, qu'on ait le désir de se secouer?

— Si!.. dit Liane, distraite, songeant que depuis le matin elle comprenait ce désir-là.

M. de Mons la regarda attentivement et demanda :

— Est-ce que vous avez du chagrin?.. dites?

— Non... pourquoi du chagrin?

— Mais, d'abord vous venez de me répondre un *si* que j'ai trouvé très... vécu... Ensuite, vous n'avez pas la mine gaie que je suis habitué à vous voir; vous n'êtes pas ce matin « le bon garçon » que nous connaissons?

Elle semblait embarrassée; il reprit :

— Oh!.. soyez tranquille!.. je ne vais pas jouer les Juvisy!.. Au revoir, madame!

Il s'inclina pour prendre sa main qu'elle lui tendait; et elle eut en le regardant la perception très nette que dans l'œil moqueur qui se posait sur elle, il y avait mille fois plus de tendresse et de chaleur que dans l'œil caressant de M. de Guibray.

Elle comprit que Bernard l'aimait vraiment, tandis que l'autre avait à peine pour elle un caprice; mais elle comprit aussi que c'était l'autre qu'elle allait aimer. Elle eut envie de crier la vérité à M. de Mons, de lui tout avouer, tout!.. quelque honte qu'elle en dût éprouver. Il lui avait dit : « Vous n'aurez jamais de meilleur ami que moi... » Elle savait bien que ce jour-là, comme toujours, il disait vrai, et elle avait en lui une confiance absolue. Elle fit un mouvement pour retenir la main qu'elle sentait devenir moite dans la sienne, mais à ce moment Juvisy revenait, allant vers Paris.

Bernard lui cria :

— Attendez-moi, je vais avec vous!

Et saluant rapidement la marquise, il rentra dans l'allée et fila au grand trot.

Mme de Gueldre revint chez elle plus hésitante et plus troublée encore que le matin. Elle surveilla le déplacement de ses bibelots;

vérifia les plans et les devis de l'architecte, et se mit à peindre. Elle comptait profiter de ces quatre ou cinq jours de solitude pour finir une toile promise au curé de Kildare. Mais elle constata bien vite qu'il lui était impossible de travailler. Au lieu d'être là, sa pensée l'emmenait bien loin... dans la vieille auberge du bourg. Elle revoyait la salle triste et noire... la petite bonne apportant les roses toutes trempées de pluie ; Mme de Chavannes, souriante et aimable, dans sa jolie toilette claire ; Faucher grognant sans désemparer de l'arrivée au départ; les lampes fumantes; Jacques grimpé sur son bahut; Lagardy crotté... et surtout M. de Guibray... M. de Guibray lui disant d'une voix câline :

— Je ne trouve pas, moi, que cette partie soit manquée!.. je me suis beaucoup amusé!

Et ce retour en voiture... la nuit!.. Comment avait-elle pu supporter d'être traitée ainsi?.. Comment ne s'était-elle pas révoltée à l'instant, avant même d'avoir le temps de comprendre?

A ce souvenir qui la remuait toute, elle se leva et fit quelques pas dans l'atelier. Puis brusquement elle sonna et écrivit :

« *Marquis de Gueldre, château de Kildare,*

« VANNES, MORBIHAN.

« Envoyez voiture au train demain matin. Je pars ce soir.

« LIANE. »

V.

Le jour même du retour de Liane, M. de Guibray vint à Kildare pour s'entendre avec le marquis au sujet d'une chasse. Mme de Gueldre était seule dans la bibliothèque; son mari avait emmené en mer Jacques, Yvonne et Faucher; et Mme de Chavannes venait de partir avec son fils pour aller faire une visite aux Montreu.

Le jeune homme parut surpris du retour de la marquise, et elle balbutia de vagues explications pour motiver ce retour si brusque.

Il fit une visite banale et correcte, sans aucune allusion à ce qui s'était passé, et se contenta de regarder deux ou trois fois Mme de Gueldre avec un peu plus d'insistance que la stricte politesse ne l'eût permis.

En la quittant, il lui baisa la main et lui dit :

— Vous avez vraiment, marquise, les plus jolis bras qui se puissent voir !

Cette façon de l'appeler « marquise » horripilait Liane, qui trouvait que c'était rastaquouère ou parvenu. Voyant en Bretagne très

peu de monde, et presque uniquement des Parisiens en villégiature, elle ignorait que c'était là tout bonnement une habitude provinciale.

Au moment de sortir, M. de Guibray s'arrêta, demandant:

— Si vous le permettez, je viendrai vous voir quelquefois, marquise?.. on vous trouve presque toujours à cette heure-ci, n'est-ce pas?

Elle répondit;

— Toujours!

Quand le vicomte fut parti, elle se demanda ce que signifiait son attitude?.. Avait-elle donc vraiment rêvé?.. Mais en admettant qu'elle eût rêvé l'incident de la voiture, elle n'avait rêvé, ni l'adieu à la gare, ni le regard si doucement caressant qui accompagnait cet adieu.

Pendant un mois, M. de Guibray vint assez souvent la voir, et toujours sa correction de tenue et de langage fut la même. A peine quelques complimens absolument insignifians, et une irritation, visible pour elle seule, quand il trouvait auprès d'elle, ou Mme de Chavannes, ou Jacques, ou Faucher. Quelquefois, le vicomte faisait à Liane trois ou quatre visites coup sur coup, puis partait pour un déplacement de chasse, et restait huit jours sans se montrer. Elle, ne pouvant supporter l'idée de n'être pas là quand il viendrait, ne sortait plus du tout et passait des journées entières à l'attendre, les yeux fixés sur l'avenue par laquelle il arrivait. Ce qu'on pouvait penser de ce changement d'habitudes, elle ne se le demandait pas?.. Elle aimait M. de Guibray, elle voulait le voir!.. Tout le reste lui était égal!

Et cependant, elle était certaine maintenant que le vicomte n'éprouvait même pas pour elle le caprice auquel elle avait cru d'abord. A chaque instant il disait mille choses lui prouvant qu'elle ne comptait pour rien dans sa vie. Il lui parlait continuellement de la chasse, la seule passion qu'il eût, disait-il, oubliant le monde, qu'il adorait comme on ne l'adore guère qu'à vingt ans. Souvent aussi, il répétait à Liane, qui l'écoutait en souriant vaillamment lorsqu'elle avait envie de pleurer: « Quand je vais me marier... » ou: « Si le mariage qui est en train réussit... »

Persuadée qu'elle n'était pour lui qu'une relation agréable, bonne seulement à l'aider à passer, quand il n'avait pas mieux, les si longues journées de campagne, elle se résignait à ce rôle incolore, heureuse de le voir sans espérer davantage. Mais fière à sa façon et profondément délicate, elle s'appliquait de toutes ses forces à ne pas lui laisser voir l'affection qu'elle éprouvait pour lui. Elle le jugeait assez satisfait de lui-même et pas du tout timide; un peu gâté plutôt par la vie de province, où les succès sont si faciles

pour ceux qui occupent le premier plan. Certes, il était intelligent, très intelligent même, mais pas d'esprit assez supérieur pour s'élever au-dessus des petites flatteries et des petites intrigues. Son souci de l'effet à produire, sa préoccupation constante du qu'en dira-t-on, sa soumission servile aux préjugés et aux convenances, heurtaient sans cesse la nature si complètement différente de Mme de Gueldre. Et malgré tout, elle s'attachait chaque jour davantage à celui qu'elle regardait pourtant avec des yeux impitoyablement clairvoyans.

Et, chose singulière, à ce sentiment, né en somme d'un simple contact, rien de sensuel ne se mêlait plus ! Liane aimait à présent de toute son âme et de toute son âme seulement.

Le peu qu'elle avait appris de ce qu'on appelle « l'amour » ne lui avait pas laissé de bien vibrans souvenirs, et elle s'était faite sans regret à sa vie absolument chaste.

Le premier jour, en s'apercevant qu'elle aimait, mille frissons inconnus l'avaient remuée et elle eût voulu à cet instant se donner tout entière. Mais la froideur tranquille de M. de Guibray, en lui indiquant qu'elle faisait fausse route, avait en même temps calmé les sensations qui s'éveillaient confusément en elle.

A la fin de septembre, Mme de Chavannes et ses enfans partirent et il ne resta plus à Kildare que Jacques et Faucher. Liane fut presque toujours seule, et les visites de M. de Guibray devinrent plus fréquentes.

Un jour il arriva à cheval tout de suite après le déjeuner. En sortant des Aulnes pour faire sa promenade habituelle, il avait aperçu le marquis, Jacques de Boufflers et Faucher, qui filaient en phaéton sur la route de Vannes. Liane, seule dans le grand hall, lisait. Elle n'attendait pas le vicomte aussi tôt, et son cœur battit de joie en le voyant entrer.

Il s'assit à quelques pas d'elle et commença à causer; mais il paraissait distrait, préoccupé, et, comme Mme de Gueldre l'écoutait, accoudée, le menton posé sur sa main, dans une pose attentive, il s'écria tout à coup :

— Ne bougez pas, vous êtes ravissante comme ça!

Elle se mit à rire, et inconsciemment changea de pose.

Il se leva et, venant près d'elle, prit le bras qu'elle avait laissé retomber et l'embrassa lentement, effleurant à peine de ses lèvres les petites veines bleues qui couraient sous la peau nacrée.

Liane voulut retirer son bras, mais le vicomte retint solidement la main serrée dans la sienne, et relevant la large manche de la blouse de crêpe de Chine, fit monter ses baisers jusqu'à l'épaule nue. Puis s'asseyant sur le divan à côté de la marquise, il l'attira

doucement à lui, et tout à coup, brusquement, colla sa bouche sur la bouche fraîche qui un instant s'abandonna franchement. Mais, très vite, Liane un peu pâle retira ses lèvres. En recevant ce premier baiser, elle venait de comprendre que, alors qu'elle se donnait toute, lui ne se donnait pas du tout. Et quand, les tempes battantes et la gorge sèche, elle leva sur M. de Guibray ses yeux tout pleins d'amour, elle vit que, redevenu parfaitement maître de lui et correct, il s'apprêtait à partir.

Déjà attachée plus étroitement à lui par cette seule caresse, inquiète de penser qu'il allait la quitter, elle lui demanda craintivement, sans même oser le regarder :

— Quand est-ce que je vous reverrai?

Il répondit :

— Mais je ne sais pas!.. peut-être demain ou après-demain!

Et il ajouta en lui baisant cérémonieusement la main :

— Au revoir, marquise!

Elle regarda la porte par laquelle il venait de sortir; et, son insouciance naturelle reprenant le dessus, elle murmura en riant, tandis que les larmes qu'elle avait eu tant de peine à retenir roulaient enfin, rondes et énormes, sur ses joues :

— Eh bien, vrai!.. il aurait bien pu me faire grâce de ce « marquise » là!..

Le lendemain, M. de Guibray ne vint pas à Kildare, et Liane, fiévreuse, les pommettes trop roses et les mains brûlantes, passa toute la journée à l'attendre, tressaillant chaque fois qu'une porte s'ouvrait ou qu'un pas faisait crier le sable.

Le soir, au dîner, elle s'emporta pour une vétille contre Jacques, et Faucher, la regardant avec étonnement, demanda :

— Ah çà?.. Est-ce que vous vous aviseriez d'avoir des nerfs, à présent?..

Au bout de deux ou trois jours le vicomte reparut. « Il était allé, dit-il, aider Damartin à tuer ses derniers perdreaux. »

Comme la dernière fois, il trouva Mme de Gueldre seule, mais il fut d'une réserve parfaite, se contentant de la regarder tendrement. Et elle, ne sachant que penser de ces alternatives bizarres d'affection et de froideur, en vint à souhaiter son départ.

Souvent il revint, et les choses se passèrent de même ; et, plus triste après chaque visite, Liane se disait :

— Il ne m'aime pas!.. pas du tout!..

Un soir de chasse, il y eut à Kildare un dîner assez nombreux. Déjà les soirées étaient froides, et on avait allumé dans le salon et dans la salle à manger de grands feux de bourrées. Quoiqu'elle fût décolletée, la marquise étouffait.

— Vraiment, ma chère enfant, lui dit la baronne de Lassigny, la voyant respirer avec effort, vous devriez ouvrir... ou faire un tour sur la terrasse... Vous allez vous rendre malade...

La petite de Montreu protesta :

— Ouvrir... par ce froid?..

— Vous avez raison, dit Liane à la baronne, je vais marcher un peu!..

Elle sortit sur la terrasse. La nuit était superbe et elle apercevait de tous côtés les petites lueurs des cigares, les fumeurs ayant préféré le parc au billard.

Elle descendit les marches de la terrasse et prit au hasard une allée, voulant faire quelques pas seulement en pensant à « Jean, » et puis rentrer.

Elle s'arrêta tout à coup, émue et joyeuse, en entendant à côté d'elle la voix de M. de Guibray, qui demandait :

— Marquise?.. voulez-vous que je vous offre mon bras?

Sans répondre, elle posa sa main sur le bras du vicomte, et aussitôt une pluie de baisers tomba sur ses cheveux, sur ses épaules et sur ses yeux. Alors, affolée, enhardie aussi par l'obscurité profonde, elle noua ses bras autour du cou de Jean; et, cherchant ses lèvres, y attacha éperdument sa bouche.

Et elle eut cette joie de croire, pendant un instant, qu'il était heureux de ses caresses. Il avait appuyé sa tête sur l'épaule de Mme de Gueldre et il restait là, se serrant frileusement contre elle et murmurant d'une voix affaiblie des mots qu'elle n'entendait pas, mais qu'elle devinait très doux.

Ce fut lui, cependant, qui rappela à Liane que son absence pouvait être remarquée si elle se prolongeait, mais elle ne s'aperçut pas de cette présence d'esprit; et quand elle rentra, les joues roses et les yeux brillans, elle avait pour la première fois un peu d'espoir.

Cet espoir fut vite déçu. Au bout de trois ou quatre jours, voyant que le vicomte ne paraissait pas à Kildare, elle se décida à dire, de l'air le plus indifférent qu'elle put prendre :

— Il me semble qu'il y a longtemps que M. de Guibray n'est venu?..

Ce fut Jacques de Boufflers qui répondit :

— Guibray?.. Parbleu!.. il est parti avec Lagardy pour trois semaines!.. Ils sont chez une cousine de Lagardy, en Poitou,.. pour chasser au marais,.. soi-disant!

VI.

Liane fut atterrée.

Ainsi il était parti! Parti au lendemain du jour où elle lui avait

avoué si sincèrement qu'elle était à lui! Parti sans un mot, sans un souvenir? Alors elle espéra une lettre, qui ne vint pas. Quand il était aux Aulnes, Guibray écrivait à la marquise pour un oui ou pour un non, et cette fois rien, pas une ligne pour annoncer son départ ou son retour. Non-seulement il ne l'aimait pas, mais encore il ne devinait pas combien il était aimé. Car elle ne voulait pas supposer qu'il l'eût deviné; dans ce cas, l'insouciance du jeune homme devenait de la méchanceté, et elle ne le croyait pas méchant, mais seulement profondément égoïste et léger.

D'ailleurs elle ne passait pas ses longues heures de tristesse à ressasser ses impressions : elle ne les analysait pas; elle aimait, voilà tout!.. Et elle se répétait avec une douloureuse franchise :

— Je l'aime!.. je l'aime! Et pourquoi?

Pourquoi, en effet, aimait-elle le vicomte, si absolument différent d'elle et de tout ce qui habituellement lui plaisait? Elle n'en savait rien, en vérité! Cet amour étrange était venu comme une maladie prise on ne sait où, et d'autant plus terrible qu'elle est inexplicable. Souvent elle pensait à la prédiction de M. de Mons :

« Elle viendra, la passionnette!.. avait-il dit, et peut-être étrangement banale!.. Sans que vous sachiez pourquoi ni comment, vous vous éprendrez du premier venu, qui, probablement, ne sera capable ni de vous comprendre, ni même de vous aimer... »

Les jours se traînèrent, horriblement longs. Mme de Gueldre, sans être précisément malade, pâlissait et devenait irritable et nerveuse. Faucher, qui l'avait d'abord taquinée sur son changement de caractère, finit par s'apercevoir qu'elle souffrait. Curieux comme une vieille fille, ou mieux, comme un vieux garçon, il chercha à connaître la cause de cette souffrance. Mais Liane resta impénétrable, affirmant qu'elle n'avait jamais été mieux portante et plus heureuse. Alors, il tâcha de la distraire ou de l'ennuyer même au besoin, pour l'empêcher de penser. En bon égoïste, il n'aimait pas les tristes, et la vue de ce petit visage aminci et sans sourire l'offusquait. Il digérait moins bien quand les repas n'étaient pas égayés par le rire clair de la marquise.

Très observateur et très perspicace, il avait cru remarquer que le changement de Liane datait du départ de M. de Guibray; mais il ne s'était pas un instant arrêté à ce soupçon, pensant : « Ce n'est pas possible!.. Ce garçon-là, c'est tout le contraire de son type!.. »

— Je viens de voir le père Jardane, dit un matin le marquis en se mettant à table, il est furieux contre son neveu!

— Pourquoi?.. Il fait trop la noce?.. demanda Faucher, toujours bienveillant.

— Non, ou du moins je n'en sais rien, il ne me l'a pas dit... Le pauvre bonhomme se plaint seulement de ce que Guibray le

laisse tout seul aux Aulnes, où il s'ennuie à crier!.. Je crois que quand il sera revenu, s'il revient jamais, il sera à l'attache pour quelque temps, ce bon Guibray!

Jacques demanda :

— Mais je ne vois pas trop de quel droit l'oncle Jardane peut empêcher Guibray, qui a trente-cinq ans, d'aller où bon lui semble.

— Tu as raison!.. Il ne peut pas l'empêcher d'aller où bon lui semble,.. mais il peut lui couper les vivres.

— Et alors, plus de noce!.. observa Faucher, qui tenait à son idée.

Cette conversation mettait Mme de Gueldre au supplice. Non pas qu'elle lui apprît rien qu'elle ne sût déjà, mais parce qu'elle se sentait troublée chaque fois qu'on parlait de Guibray devant elle et qu'elle s'imaginait que tout le monde s'apercevait de ce trouble.

Aujourd'hui, elle désespérait même de jamais revoir Jean!.. Elle ne l'attendait plus! Elle avait repris sa vie active, ses longues courses à travers la lande et ses promenades en mer.

En rentrant, un jour, elle entendit sonner la grosse cloche d'appel.

— Patatras!.. une visite!.. pensa-t-elle. Si je ne rentrais pas!..

Mais déjà un domestique accourait au-devant d'elle. Agacée, elle demanda :

— Qu'est-ce que c'est?

— C'est M. le vicomte de Guibray qui attend madame la marquise.

Elle s'arrêta court, les jambes molles et le cœur serré, et, s'asseyant brusquement sur le talus gazonné :

— Dites que je viens... je me repose un instant!

Puis, voulant expliquer cette défaillance :

— J'ai marché trop vite en entendant la cloche...

Elle revint lentement, comprenant bien qu'elle allait à la rencontre de nouvelles tristesses, mais ne songeant pas à les écarter d'elle pendant qu'il en était encore temps.

M. de Guibray l'attendait dans un petit salon.

Souriant et correct, il vint à sa rencontre, et, lui baisant galamment la main :

— Savez-vous bien, marquise, qu'il y a très longtemps que je ne vous ai vue?..

Elle répondit :

— Il y a vingt-six jours!

— Le temps m'a paru très long!

— Et à moi!.. murmura-t-elle, sentant les larmes remplir ses yeux.

Toujours souriant, il continua :

— A présent, me voilà revenu pour tout de bon!.. Mon oncle ne veut plus me lâcher!

— C'est moi qui vais bientôt partir!

M. de Guibray fit un bond et son visage se rembrunit. Il était évident que ce départ contrariait tous ses projets. Il répondit :

— Partir!.. Dans deux mois!..

— Non... dans quinze jours ou trois semaines.

— Mais qu'est-ce que vous ferez à Paris?.. Il n'y a personne!

— Ça m'est bien égal!

— C'est vous qui voulez partir?

— Oh!.. pas du tout!.. C'est Henry qui fixe les dates... Nous partons, d'ailleurs, toujours à la même époque!

Il la regarda.

— Vous êtes jolie!

Elle haussa les épaules.

— On a dû vous le dire bien souvent.

Voyant qu'elle ne répondait pas, il reprit :

— Et cela doit vous être bien indifférent que, moi, je vous le dise?

Elle le regarda à son tour, se demandant :

— S'il croit que cela m'est indifférent, quelle idée a-t-il donc de moi?

Et elle dit :

— Non... cela ne m'est pas indifférent!

Il lui prit la main.

— C'est précisément, si vous êtes sincère, ce qui m'étonne... Vous si adulée... si remarquable...

— Aïe!.. lui aussi!.. murmura involontairement la marquise.

— Qu'est-ce que vous dites?

— Rien... je vous écoute?

— Eh bien! je me demande comment il est possible que vous, si lancée, si admirée, vous soyez gentille pour moi comme vous l'êtes!.. Car, enfin, vous avez dû...

Comme il s'arrêtait, Liane pensa tristement :

— Il me croit une femme qui... se distrait!.. et il cherche un moyen d'exprimer poliment son idée.

M. de Guibray continua :

— Oui... je vous suis très reconnaissant, je vous assure!.. Vous êtes charmante, et si simple...

— Parce que je suis sans prétentions?.. Est-ce là ce que vous voulez dire?..

— Que vous êtes drôle!

— Oui... dit Mme de Gueldre en riant d'un rire qui sonna un peu faux, je suis drôle!.. C'est mon emploi, paraît-il!

Jean se pencha vers elle et la prit dans ses bras. Elle s'abandonna à lui, heureuse, tandis qu'il la regardait, répétant :

— Vous avez une bouche adorable!.. Jamais je n'ai vu de bouche comme la vôtre!

Elle se serrait contre lui, engourdie par ses caresses, attendant toujours un mot vraiment bon et tendre, espérant qu'il lui dirait peut-être enfin qu'il l'aimait.

Il ne lui dit pas qu'il l'aimait, mais il s'écria tout à coup :

— C'est horrible de ne vous voir qu'ici... entre toutes ces portes et toutes ces fenêtres!.. Je crois toujours que quelqu'un entre... Est-ce qu'il n'y a pas moyen de vous voir autrement?..

— Je ferai ce que vous voudrez.

— C'est extraordinaire!

— Qu'est-ce qui est extraordinaire?

— La façon dont vous êtes avec moi.

— Parce que?

— Parce que je crois que si, dans ce moment-ci, je vous demandais d'aller à Carpentras, vous iriez?

— Oui.

— Eh bien! c'est cela qui est inouï!

— Mais non,.. puisque je vous aime!

— Vous m'aimez... pourquoi?

Pourquoi?.. Liane s'était si souvent posé elle-même cette question sans y pouvoir répondre, qu'elle eut sur les lèvres cette réplique de gavroche : — J' me l' demande!.. mais, s'arrêtant, elle dit :

— Ça, je n'en sais rien!.. je vous aime parce que je vous aime! je n'explique pas,.. je constate.

— Mais cela est?

— Ah oui!.. certes!

Il regarda sa montre :

— Il faut que je rentre aux Aulnes, mon oncle m'attendrait.

Elle demanda timidement :

— Est-ce que je vous verrai demain?

— Non,.. pas demain,.. nous avons du monde.

Quand il fut parti, Mme de Gueldre, la tête plongée dans les coussins du divan, sanglota nerveusement.

Le lendemain, Liane voulait parler à un douanier qu'elle avait

fait recommander à ses chefs. Il demeurait au bourg de Baden. Quand elle arriva, l'homme était encore de quart et elle l'attendit pendant deux heures. Lorsqu'elle partit, le jour tombait. Elle marchait vite sur le sol élastique de la lande; tout à coup, en passant devant le chemin des Aulnes, elle s'arrêta entendant une voix qui disait avec étonnement :

— Comment!.. c'est vous, marquise?

Et M. de Guibray, traversant une haie de genêts, demanda :

— Où donc courez-vous si vite?.. la nuit?.. car il va faire nuit dans cinq minutes!

— Je viens de Baden et je rentre pour dîner.

— Vous avez bien le temps!.. vous ne dînez qu'à huit heures.

— Et il est?

Le vicomte tira sa montre :

— Six heures et demie... Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— Oui,.. je vous le permets.

— Prenez garde,.. il y a un trou là!.. à gauche!.. C'est qu'on ne voit ni ciel ni terre!

La nuit était venue très vite. Jean marchait tout près de Mme de Gueldre, la frôlant à chaque pas. Et elle se sentait heureuse d'être seule avec lui, perdue dans cette grande plaine sombre où apparaissaient, comme de grosses boules plus sombres encore, les touffes de genêts et d'ajoncs. Au loin, on distinguait vaguement la nappe grise de la mer, se détachant en clair sur l'horizon d'un noir d'encre.

— C'est très beau!.. dit Liane, qui s'arrêta.

— N'est-ce pas? fit M. de Guibray, moi je trouve ça superbe!.. seulement je n'ose pas le dire,.. on se moquerait de moi!

Elle eut envie de lui sauter au cou. C'était, depuis qu'elle le connaissait, la première fois qu'elle le devinait vraiment sincère, montrant en même temps le côté élevé et le côté mesquin de sa nature: son admiration du beau, arrêtée et refoulée par la crainte folle du qu'en dira-t-on.

Machinalement Liane répéta :

— Oh!.. oui!.. c'est beau!

De son bras, le vicomte avait entouré les épaules de Mme de Gueldre, et il l'amenait ainsi contre lui, toute vibrante d'émotion et d'amour.

Brisée, elle s'assit au bord du chemin, et il s'assit près d'elle, l'appuyant sur son cœur. Et ils restèrent là tous deux, la nuit, à un kilomètre de toute habitation; près d'une lande, où pas un Breton ne se hasarde après le coucher du soleil. Mais un oiseau

remua dans les genêts, et brusquement Guibray se leva, inquiet, nerveux, repoussant Liane et disant :

— Quelqu'un!.. Voilà quelqu'un!.. venez, ne restons pas là!..

Elle le suivit docilement. Il marcha un instant sans parler, puis tout à coup :

— Savez-vous que vous me rendriez fat si j'avais des dispositions à le devenir?

Elle crut qu'enfin il comprenait à quel point elle était à lui, et elle s'en réjouit.

Il continua :

— Pourquoi donc, encore une fois, êtes-vous si gentille pour moi?.. Jamais,.. jamais je n'oublierai combien vous avez été gentille!

Elle sourit tristement. Gentille?.. alors donner tout son cœur, toute sa vie, tout son être,.. c'était être gentille?..

Non! elle s'était réjouie trop tôt! le malentendu continuait.

Il reprit :

— Vous êtes une adorable femme!

— Bah! fit-elle découragée, vous n'en savez rien!.. Vous ne me connaissez pas!.. je suis peut-être insupportable, qui sait?

— Non,.. c'est impossible!.. si j'avais eu l'honneur d'être le mari d'une femme comme vous, je ne lui aurais demandé qu'une chose...

— Laquelle?

— Ne pas m'éclabousser.

Des larmes, de colère cette fois, montèrent aux yeux de la marquise. — Éclabousser?.. qu'entendait-il donc par là?.. Alors, c'était bien vrai, il la prenait pour une femme à aventures!.. elle voulait protester, mais elle pensa :

— A quoi bon?.. il ne me croirait pas?

Elle s'arrêta, et tendant la main à Guibray :

— Au revoir,.. je vais vous quitter là!.. Voici la grand'route!..

Avant de rentrer, elle baigna son visage à une des fontaines du parc, et elle fit cette remarque :

— J'ai pleuré depuis deux mois plus que dans tout le reste de ma vie!

Puis, se moquant d'elle-même, elle ajouta :

— Et je crois que j'ai fini de rire!

GYP.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

JUIFS ET L'ANTISÉMITISME

LES GRIEFS CONTRE LES JUIFS.

I.

LE GRIEF RELIGIEUX.

Il y a, dans le monde, sept ou huit millions de juifs, dispersés au milieu de quatre ou cinq cents millions de chrétiens ou de musulmans. Toute la question dite sémitique est déjà dans le rapprochement de ces chiffres. Par ce temps de démocratie, où le nombre veut être tout, le juif montre que le nombre n'est pas toujours tout. Dangereuse leçon pour qui la donne ! Les « sémites » tiennent bien de la place pour être si peu. Il me semble entendre la foule leur dire : « Tu en prends plus que ta part ! »

Voici déjà un siècle que l'émancipation des juifs a été proclamée par la révolution française. Le décret d'affranchissement est du 27 septembre 1791, c'est-à-dire de l'avant-dernière séance de l'assemblée constituante (1). Ce jour-là, comme d'habitude, la

(1) L'émancipation des juifs était le corollaire du premier article de la Déclaration des droits de l'homme : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en

révolution française croyait bien légiférer pour l'humanité. La prétention, cette fois au moins, n'était pas vaine. Le décret de la constituante a fait son tour du monde. Des *ksour* du Maghreb africain aux campemens des steppes de l'Asie, les tentes de Jacob ont retenti de l'écho de la salle du Manège. Ce 27 septembre 1791, qui ne nous rappelle rien, à nous chrétiens, est une des dates cosmopolites de la révolution. C'est le 14 juillet de toute une race ; et la bastille renversée en cette pâle journée d'automne avait de plus hautes et plus vieilles murailles que celle du faubourg Saint-Antoine. Voici encore un centenaire; de tous ceux que nous a légués la révolution, aucun peut-être ne sera célébré en plus de langues mortes ou vivantes.

Heureuse ou néfaste, la France a pris, en septembre 1791, une initiative qu'ont suivie successivement presque toutes les nations. A vrai dire, elles n'y ont pas mis grande hâte. La plupart ne nous ont imités qu'à long intervalle, et, comme pour une besogne qui répugne, en s'y reprenant à plusieurs fois. L'Angleterre n'a achevé l'émancipation de ses juifs qu'en 1849 et 1858 ; le Danemark, qu'en 1849 ; l'Autriche-Hongrie, qu'en 1867 ; l'Allemagne, en 1869 et 1871 ; l'Italie, en 1860 et 1870 ; la Suisse, en 1869 et 1874 ; la Bulgarie et la Serbie, en 1878 et 1879. La Russie et la Roumanie à une extrémité de l'Europe, l'Espagne et le Portugal à l'autre, sont seuls à n'avoir pas encore suivi notre exemple.

Si tardives ou timides que fussent, à cet égard, les décisions des gouvernemens étrangers, la question, pour nous, Français, était bien définitivement tranchée, et cela, pour le globe, en même temps que pour la France. C'était, personne n'eût osé le contester, un des résultats acquis de la révolution. Il n'y avait plus, à nos yeux, de question juive. Et voilà qu'avant qu'un siècle fût écoulé, ce qui semblait accepté de tous les Etats modernes était, autour de nous et chez nous-mêmes, bruyamment remis en question. Encore un problème que les générations antérieures croyaient à jamais résolu et qui vient, de nouveau, se poser devant les générations nouvelles. Comme il arrive souvent, la réaction contre l'œuvre de la révolution se produit à l'heure même où cette

droits. » Les juifs de France, dirigés par Cerf Berr et Beer-Isaac Berr, l'avaient bien vite compris. Ils eurent dans l'Assemblée des avocats divers et puissans : Mirabeau, l'abbé Grégoire, Talleyrand, Clermont-Tonnerre, Robespierre, Duport. L'opposition n'en fut pas moins vive, de la part de Rewbell et des députés de l'Alsace surtout. C'est pour cela que la Constituante ne se décida à reconnaître aux juifs les droits de « citoyens actifs » qu'à la veille de se dissoudre. Voyez l'abbé Jos. Lémann : *la Prépondérance juive :* 1re partie, *Ses origines,* ch. IV-IX; Paris, 1889. — Graetz : *Geschichte der Juden,* t. XI, ch. V. — Théod. Reinach : *Histoire des Israélites,* liv. V, chap. II. — Cf. Eug. Seinguerlet : *Strasbourg pendant la Révolution;* Paris, 1886.

œuvre semblait achevée et entrée dans les mœurs. C'est que, ici encore, contre la sentence de la raison abstraite, se sont insurgés les passions et les intérêts.

« Le 27 septembre 1791, un homme dans un costume antique, un vieillard à barbe de neige, au regard fixe et étrange comme celui d'une statue de marbre, écoutait haletant, » à la porte de l'assemblée constituante, comme si un seul mot prononcé dans cette salle devait mettre un terme à ses souffrances, et, après une fatigue de deux mille ans, donner le repos à sa vieillesse. C'est ainsi, sous les traits légendaires du Juif errant, qu'un poète allemand (1) a peint l'attente d'Israël, le jour de son émancipation. Ahasvérus, à qui la France avait dit : « Repose-toi, » doit-il reprendre son bâton de voyage? et, après avoir cru trouver un foyer et une patrie, lui faudrait-il recommencer sa marche sans fin, en éternel étranger?

I.

On s'imagine souvent que la grande majorité des juifs du globe, des juifs de l'Europe, du moins, est en possession de l'égalité et de la liberté civiles. C'est une erreur. Les israélites qui jouissent des droits de citoyens sont probablement encore en minorité. La plus grande partie de la postérité d'Abraham est toujours soumise à des lois d'exception.

Il n'y a plus que deux États, en Europe, qui refusent de reconnaître aux juifs les droits accordés aux chrétiens (2); mais ces deux États, la Russie et la Roumanie, contiennent plus de juifs que tout le reste de l'Europe ensemble. L'un d'eux, l'empire russe, renferme peut-être, à lui seul, la moitié des juifs du globe.

On ne sait quel est exactement le nombre total des israélites. On peut l'évaluer, croyons-nous, à 8 ou 9 millions; à 7 ou 8 pour l'Europe seule. Sur ce chiffre, la Russie en possède 3 ou 4 millions; quelques-uns disent 5 millions, voire 6 millions. Le nombre réel des juifs de l'empire russe est inconnu (3). Si nous le connaissions, nous pourrions fixer, à quelque cent mille âmes près, la force numérique d'Israël.

Le territoire russe, sous les premiers Romanof, était encore interdit aux juifs; la Russie, aujourd'hui, renferme plus de juifs

(1) Louis Wihl, d'après Jos. Lémann : *la Prépondérance juive*, 1re part., p. 244.

(2) Nous laissons de côté ici l'Espagne et le Portugal, où il n'est pas resté de juifs indigènes. Si, dans ces deux états, il n'y a plus de lois spéciales contre les israélites, si quelques juifs y sont venus du dehors, ils n'auraient pas encore la liberté d'y ouvrir publiquement une synagogue.

(3) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III; *la Religion*, liv. IV, ch. III.

qu'aucun autre état. C'est un héritage de la Pologne, devenue, au moyen âge, le centre d'Israël. Après l'empire russe, les deux états de l'Europe qui comptent le plus d'habitans israélites sont les deux autres puissances co-partageantes de la Pologne, l'Autriche et la Prusse. L'Autriche-Hongrie seule a 1,650,000 ou 1,700,000 sujets juifs : la Galicie en possède environ 700,000; la Hongrie, 650,000; la Bohême, 100,000. Après l'Autriche-Hongrie, vient l'empire d'Allemagne, avec 600,000 israélites, dont les deux tiers dans le royaume de Prusse.

Les descendans de Jacob sont beaucoup moins nombreux dans les autres états de l'Occident ou de l'Orient. Ils sont environ 100,000 en Angleterre; — un peu moins, peut-être 80,000 en France, dont les trois quarts à Paris; — à peu près autant en Hollande, dont la moitié à Amsterdam; — 50,000 en Italie, particulièrement dans l'Italie du Nord et du centre. Il n'y a guère que 9,000 ou 10,000 juifs en Suisse; 6,000 ou 7,000 en Belgique; 5,000 en Danemark; 3,000 en Suède; quelques centaines en Norvège. En Espagne et en Portugal, où vivaient, avant le xve siècle, un million peut-être d'israélites, les juifs indigènes ont été chassés ou baptisés : il en est revenu de 1,500 à 1,600, abrités à Gibraltar sous le drapeau anglais. Dans l'orient de l'Europe, la Turquie compte environ 120,000 juifs; — la Grèce, 5 ou 6,000, la plupart à Corfou ; — la Bulgarie, 20,000 ; — la Serbie, 5,000 ; — la Roumanie, moins de 300,000 selon les israélites, plus de 400,000 selon certains Roumains (1).

Dans les autres parties du monde : en Asie, leur berceau; en Afrique, où ils avaient des colonies dès l'antiquité; en Amérique et en Océanie, où ils émigrent à notre suite, le nombre des Juifs est notablement moindre. Toute l'Asie en compte à peine 300,000, dont la majeure partie dans l'empire ottoman, en Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine même, où les Juifs, revenus peu à peu d'Occident, après une absence de douze ou treize siècles, dominent de nouveau à Jérusalem. Les ethnologues en ont reconnu quelques milliers en Perse, en Asie centrale, dans l'Inde et jusqu'en Chine; là se sont conservés mystérieusement quelques débris d'antiques colonies d'Israël. En Amérique, où, chaque année, des milliers d'immigrans juifs vont chercher un refuge contre les vexations de certains gouvernemens d'Europe, il y aura bientôt, sans doute, un

(1) Voyez notamment, dans le *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* de M. Vivien de Saint-Martin, le savant article : *Juifs*, de M. Isidore Loeb. Si les chiffres que nous donnons ici sont parfois plus élevés, c'est que nous avons cru devoir tenir compte de l'imperfection des statistiques en certains pays, en Russie, par exemple; et, en d'autres, comme l'Angleterre ou la France, de l'augmentation récente des israélites par l'immigration.

demi-million d'israélites, la plupart dans l'Amérique du Nord. Quant à l'Australie et aux îles du Pacifique, les juifs ne font que commencer à s'y établir; on n'en compte peut-être pas encore 20,000, débarqués depuis moins d'un quart de siècle.

On voit que, à aucune époque, Israël n'a été aussi dispersé que de nos jours. Jamais il n'a possédé pareille ubiquité; il est en quelque sorte présent partout, dans tous les pays de civilisation du moins. C'est pour le sémite circoncis, autant que pour l'aryen baptisé, que Colomb et Gama ont découvert des mondes nouveaux. Le juif est monté dans l'entrepont de nos vaisseaux, et il fait, de compagnie avec nous, le tour et la conquête du globe. On voit, en même temps, que, pris en gros, les juifs sont aujourd'hui une population essentiellement européenne : la grande majorité d'entre eux habite l'Europe ou les colonies de l'Europe; et en maintes régions de l'Asie ou de l'Afrique, tout comme en Palestine, la plupart des juifs sont venus d'Europe, apportant avec eux des langues européennes.

Tous ces chiffres, même pour l'Europe, ne sont qu'approximatifs. Une chose, seulement, paraît certaine : jamais il n'y a eu autant de juifs. Presque partout le nombre des juifs tend à augmenter, et non-seulement leur nombre absolu, mais leur nombre relatif, la proportion des juifs aux chrétiens. Dans l'orient de l'Europe, la population juive s'accroît par l'excédent continu des naissances sur les décès. Dans l'occident de l'Europe, comme en Amérique, la population israélite augmente surtout par l'immigration, par l'afflux des juifs, entraînés de l'est à l'ouest, des pays où ils sont le plus nombreux, vers les pays où ils sont le moins nombreux et où la loi ou les mœurs les laissent plus libres. L'occident les attire par un double aimant : par ses richesses et par ses libertés.

Le centre de gravité d'Israël est dans l'ancienne Pologne et les contrées voisines de Russie, de Roumanie, d'Autriche-Hongrie. En 1772, les recensemens officiels donnaient, pour toute la population juive de Pologne et de Lithuanie, le chiffre de 308,500 âmes. Un écrivain polonais estimait que le nombre de ces juifs montait, en réalité, à 450,000 (1). Aujourd'hui, les descendans de ces 450,000 juifs polonais sont plus de dix fois, peut-être quinze fois plus nombreux. On ne saurait guère évaluer leur postérité actuellement vivante, dans les trois empires héritiers de la Pologne, à moins de 5 ou 6 millions d'âmes. A juger de l'avenir prochain par le passé le plus récent, le judaïsme n'est pas près de disparaître. Il

(1) T. Czacki : *Rosprawa o Zydach;* Vilna, 1807, p. 216. — Cf. Brafmann : *Kniga Kagala*, t. I, p. 307.

y a, au centre de l'Europe, un vaste réservoir de juifs dont le trop-plein tend à s'écouler vers l'ouest.

Ces fils de l'Orient, originaires de l'Asie, sont arrivés de l'Occident (1). Ils sont venus de l'Allemagne, vers le milieu du moyen âge, fuyant les persécutions partout soulevées contre les juifs sur la route des croisés. Ils ont multiplié à l'ombre des sapins de la Vistule et du Dniéper, comme, au temps des Pharaons ou des Ptolémées, sous les palmiers du Nil. Un des traits caractéristiques de la race, qu'expliquent sans doute ses migrations successives, c'est sa faculté d'acclimatation sous tous les ciels. Le juif vit partout et multiplie partout.

A considérer la répartition actuelle des israélites sur le globe, on croirait que le berceau de la maison d'Israël a été la Mazovie (2). Pour n'en être pas persuadé, il ne faut rien moins que les témoignages précis de l'histoire. Et, de fait, si les terres polonaises n'ont pas été le point de départ historique de Juda, elles en sont devenues le centre géographique. C'est de ce nouvel Israël sarmate que, sous le stimulant de vexations et de souffrances à peine inférieures à celles endurées par leurs pères, les juifs modernes essaiment, sous nos yeux, en Europe et en Amérique. Le vent de persécution qui, depuis des siècles, chasse la poussière d'Israël, d'orient en occident et du midi au septentrion, a soulevé, de nouveau, les débris des tribus : le vent s'est seulement retourné. Après avoir poussé les pères, d'occident en orient et du sud à l'aquilon, de France en Allemagne, d'Allemagne en Pologne, l'orage menace de rejeter les fils vers l'occident. Les courans séculaires des migrations juives tendent à changer de direction. Le chemin de l'est, du *far-east* de notre continent, est barré par une épaisse levée, les lois russes, qui, ainsi qu'une digue artificielle, ferment aux juifs l'intérieur de l'empire; force leur est de refluer vers l'ouest. Les vieux états de l'Europe, comme les jeunes états de l'Amérique, risquent ainsi de voir arriver sur eux, telle qu'un brusque mascaret, une longue vague d'immigrans juifs.

Avec le nombre et l'importance des juifs croissent les antipathies et les jalousies contre les juifs. De là l'antisémitisme. A l'occident, non moins qu'à l'orient, — en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en France même, aussi bien qu'en Russie, en Roumanie, en Algérie,

(1) Nous verrons qu'en Pologne ou en Petite-Russie ces juifs d'Occident ont pu se rencontrer avec des juifs ou des prosélytes juifs, établis dans les steppes russes.

(2) Il est difficile de ne pas avoir cette impression devant les cartes qui montrent la densité relative de la population israélite sur notre continent. Voyez, par exemple, une carte publiée par l'*Anglo-Jewish Association*, dans son rapport pour l'année 1888.

la question pédantesquement appelée sémitique a surgi devant des générations qui se seraient crues étrangères à pareilles disputes.

En Occident, comme en Orient, la question a plusieurs faces. On peut l'envisager sous trois aspects principaux, dont l'importance relative varie suivant les diverses contrées et les différentes époques. C'est, à la fois, une question religieuse, une question nationale, une question économique ou sociale. La complexité en fait l'acuité. Entre le juif et le chrétien, entre « le sémite et l'aryen, » se dressent, ensemble ou tour à tour, l'intolérance religieuse, l'exclusivisme national, la concurrence mercantile, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus propre à diviser et à passionner les hommes. L'antisémitisme est, en même temps, une querelle d'églises, un conflit de races, une lutte de classes. Il a sur les peuples trois prises diverses. De cette façon, s'explique son apparition simultanée en des pays si divers, à la fin du siècle de Pasteur et de Renan.

L'antisémitisme n'est pas uniquement un phénomène de rétrogradation, un fait d'atavisme. Si c'est un revenant d'un autre âge, il n'a pas eu de peine à s'équiper à la moderne. Tout en lui n'est pas ancien et suranné. Il est de son temps, il connaît le jargon du jour, il a passé par les universités allemandes, étudié Darwin et servi sous Bismarck; il a quelque idée de Malthus et des économistes, surtout des « socialistes de la chaire; » il se plaît à invoquer « les lois de l'histoire, » il sait au besoin citer les auteurs à la mode et ne dédaigne point, à l'occasion, de faire le pédant. L'ébréophobie, chez lui, n'est pas seulement un rôle, une attitude; il est de bonne foi. Il croit, tout le premier, au péril qu'il signale. C'est que, il faut bien le dire, la haine contre les juifs a trouvé des alimens nouveaux dans les idées nouvelles. Politiques, scientifiques, économiques, nos modernes théories lui ont fourni des armes qu'on n'aurait pas crues faites à son usage. Il s'est trouvé que l'émancipation des juifs, accomplie par la révolution, était indirectement menacée par les luttes et les passions issues de la révolution. De quoi a été rempli le XIXe siècle, si ce n'est des luttes religieuses, des luttes nationales, des luttes économiques? Autant de côtés par où l'antisémitisme se rattache intimement à l'histoire de notre temps. Et, comme ce triple conflit de croyances, de races, de classes ne semble pas encore près de s'apaiser, on peut prévoir que l'antisémitisme survivra, lui aussi, au XIXe siècle, peut-être bien même au XXe siècle. Certains diraient qu'il durera autant que le juif. En tout cas, il vaut une étude à cette place, moins pour lui-même, peut-être, que pour les questions qu'il soulève en chemin, car il touche à beaucoup, et aux plus graves. Aussi l'examinerons-nous, successivement, sous ses trois aspects principaux, prenant le juif

et le judaïsme, tour à tour, au point de vue religieux, au point de vue national, au point de vue économique.

II.

La différence de religion n'est plus le motif principal des haines contre le juif. Elle ne l'a peut-être jamais été. Dans l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle, comme dans la France de Philippe le Bel, ou dans l'Angleterre de Jean sans Terre et d'Édouard Ier, la religion semble avoir été souvent le masque dont se couvraient, vis-à-vis des juifs, des passions d'un ordre tout terrestre. De nos jours, au contraire, ce serait plutôt l'inverse : le fanatisme est démodé. Si le souci des choses du ciel anime encore parfois les antisémites, ils ont soin de s'en cacher. La plupart se déclarent exempts de toute passion confessionnelle, et on doit les en croire. Il reste, cependant, malgré tout, au fond de l'antisémitisme populaire ou lettré, un résidu d'antipathies religieuses. Chez le chrétien et chez l'israélite, dans l'Europe centrale et orientale notamment, persistent des croyances, des légendes, des superstitions qui contribuent à fomenter entre eux une aversion réciproque. Ni le sceptique, ni l'indifférent n'y échappent toujours. C'est par ce côté surtout que la répulsion pour les juifs est un legs des ancêtres, un fait d'hérédité. Des races conservent longtemps, à l'état d'instinct, des répugnances dont elles ne savent plus bien la cause.

Le moyen âge se croyait en droit de regarder le juif comme un objet de réprobation. Vexer le juif semblait acte de bon chrétien. Il a fallu que les papes le prissent, plusieurs fois, sous leur protection. Encore aujourd'hui, l'ombre de la croix du Calvaire se projette sur Israël dispersé. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que Westminster trouvait des orateurs pour soutenir qu'émanciper le juif, c'était faire mentir les oracles divins (1). Les Juifs n'ont-ils pas crié : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfans? » Peut-être y a-t-il encore des chrétiens qui se croient obligés de faire expier aux juifs l'antique *Crucifige*. Ils ne savent donc plus, ces chrétiens oublieux, que le Christ, sur la croix, disait à son Père céleste : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » Et Jésus disait vrai, et ce n'est pas à ses disciples de révoquer en doute sa parole. L'Évangile n'a jamais enseigné la vengeance, et est-ce à l'homme de se mettre, pour punir, à la place de Dieu? Ainsi l'ont compris les saints les mieux pénétrés des maximes

(1) Voyez Macaulay : *Critical and historical essays*, I; *Civil disabilities of the Jews*.

évangéliques. L'antisémitisme ne saurait se réclamer du christianisme : la haine contre les juifs s'inspire, non du sentiment chrétien, mais d'instincts antichrétiens.

Aussi la croix du Golgotha n'est-elle pas tout le grief du chrétien contre le juif. L'esprit de vengeance et les pieuses rancunes contre les bourreaux du « Fils de l'Homme » ne sont pas les seules prises que la religion puisse offrir aux ennemis des juifs. A défaut de l'Évangile, ils recourent au Talmud. Les alimens que refuse à leur passion le christianisme, beaucoup prétendent les trouver dans le judaïsme. Ils s'en prennent à ses traditions, à ses rites, voire à sa morale.

Il serait d'un ignorant de nier l'importance de la religion et des traditions juives chez les juifs. Le Français, qui ne connaît que les juifs de Paris, s'imagine volontiers que le judaïsme est une religion finie. Il n'en est rien. Les juifs croyans et pratiquans, les juifs judaïsans sont encore nombreux. En Europe même, ils sont assurément en majorité. En dépit de ses trente ou quarante siècles, la vieille loi n'est ni morte, ni mourante. Pour voir quelle vie lui reste, il n'y a qu'à entrer, au coucher du soleil, dans les noires synagogues de Hongrie ou de Pologne, tout éblouissantes de lumière, quand le *hasan*, la tête couverte du *talet*, entonne le chant du Sabbat. La pratique a beau en être malaisée, les rites et les observances d'Israël sont peut-être plus fidèlement observés que ceux d'aucune église chrétienne, quoique, pour des causes analogues, le respect des pratiques cérémonielles tende à diminuer chez les israélites, comme chez les chrétiens. A prendre les centres de la vie juive, on pourrait dire que le juif est encore le plus religieux des hommes. Il est vrai que, pour faire de lui le plus indifférent, il semble souvent qu'il n'y ait qu'à le changer de milieu.

C'est le judaïsme, oserais-je dire, qui a fait le juif. Il a été le moule où ont été coulés, durant des générations, les fils d'Israël. Aussi, pour bien connaître le juif, faudrait-il connaître la religion qui l'a formé, le judaïsme talmudique, avec ses croyances, ses traditions, son rituel minutieux. L'étude en vaudrait la peine; peut-être la tenterons-nous quelque jour. Il serait curieux de rechercher en quoi le judaïsme et la morale juive diffèrent du christianisme et de la morale chrétienne. Ils se ressemblent et ils diffèrent comme la Bible et l'Évangile. Là même où elles sont d'accord, où toutes deux disent même chose, il y a, entre l'ancienne loi et la nouvelle, une différence d'accent, je ne sais quoi de plus tendre, de plus suave chez la fille que chez la mère. Un juif dirait que l'une est plus féminine, l'autre plus virile; que si l'une semble plus divine, l'autre est plus humaine;

que s'il y a plus de cœur et de sentiment dans la loi nouvelle, il y a plus de raison chez l'ancienne. Dans l'ancienne, en tout cas, l'au-delà tient moins de place. C'est peut-être, au point de vue moral, la grande différence entre elles. L'une regarde plus vers le ciel, l'autre tourne davantage les yeux vers la terre. Le judaïsme a moins de penchant au mysticisme et moins de goût pour l'ascétisme; il n'a jamais eu la folie de la croix et du renoncement. Sa foi a un caractère éminemment pratique. C'est là sa supériorité à la fois et son infériorité. Sa morale, son culte, son rituel même, ont pour objet la vie terrestre. Il y a, chez lui, une sorte de positivisme inconscient. Ses observances ne semblent, le plus souvent, que des pratiques hygiéniques, ou se laissent aisément ramener à des règles d'hygiène. — « Faites circoncire vos fils; ils vous en sauront gré, assurait un médecin israélite qui ne croyait qu'à la science; et voulez-vous éviter la tuberculose et les maladies parasitaires, ne mangez que de la viande *kacher*. »

On a beaucoup discuté pour savoir si les anciens Hébreux croyaient à la persistance de la personnalité humaine au-delà des ténèbres du *Schéol*. Que les *cohanim* sadducéens fussent, ou non, les représentans de la tradition, l'immortalité de l'âme est déjà, dans le Talmud, un des dogmes de la synagogue. N'importe, la *Thora*, comparée à l'Évangile, n'en semble pas moins plus préoccupée de la vie présente que de la vie future. A l'inverse de la loi nouvelle, la loi mosaïque nous paraît orientée vers la terre et les jours mortels. Les mystérieuses demeures des élus tiennent moins de place dans les promesses du prophète que dans celles de l'apôtre. L'un fait plus que l'autre songer à ce que l'œil n'a point vu, à ce que l'oreille n'a pas entendu. Le Talmud a beau lui dire que ce monde n'est qu'une hôtellerie au bord de la route, le monde, pour le juif, semble quelque chose de plus réel ou de plus durable que pour le chrétien; ce n'est pas seulement une figure qui passe. Sa religion ne l'oblige pas autant à faire fi des joies et des biens terrestres; elle ne se gêne point pour les lui promettre, comme une récompense. Elle est demeurée une religion faite pour la vie et pour les combats de la vie. Par là, elle n'est point étrangère aux succès du juif dans les luttes de ce monde. Israël doit à sa loi une bonne part de sa force : les biens qu'elle lui a promis, elle les lui a donnés.

Ce n'est point là ce qui, dans le judaïsme, choque le politique ou le philosophe. Tout au contraire, l'utilitarisme moderne lui en saurait gré; il lui donnerait volontiers la préférence sur ses deux grands rejetons, le christianisme et l'islam. Et, pourtant, c'est cette morale israélite que nous osons incriminer. Comment cela? Il semble blasphématoire d'entendre des chrétiens taxer d'immoralité la religion

dont ils tiennent le Décalogue, la loi dont le Christ et les apôtres ont scrupuleusement observé les préceptes. Cette apparente contradiction s'explique de deux façons. Et, d'abord, on peut établir une distinction entre l'antique hébraïsme et le judaïsme moderne, entre la Bible et le Talmud. Puis, l'ancienne loi elle-même, un chrétien peut montrer qu'elle était, avant tout, une loi nationale, propre aux juifs, fondée sur un contrat entre Dieu et Israël, sur une alliance entre Iahveh et son peuple. A cet égard, peut-on dire, l'œuvre du christianisme a moins été d'achever la loi que de l'étendre à toutes les nations. De là, contre les juifs et contre le judaïsme, un double chef d'accusation qui peut se ramener à un seul, car le reproche principal fait au Talmud, c'est qu'il a renforcé l'exclusivisme national, déjà sensible dans la Thora.

Qu'est-ce donc que la morale de la Bible? C'est le Décalogue; c'est même davantage, car les préceptes du Décalogue ont presque tous un caractère négatif, et la morale biblique, chez les prophètes surtout, s'élève incomparablement plus haut. Des israélites ont retrouvé dans l'Ancien-Testament, comme en morceaux épars, presque tout le sermon de la Montagne (1). La grande maxime dans laquelle se résume la morale évangélique : « Aime ton prochain comme toi-même, » est déjà dans le *Pentateuque* (2). Et cet amour du prochain, les docteurs et les rabbins l'ont, depuis Hillel, inculqué de toute façon (3). Le Talmud est même, à cet égard, en progrès sur la Bible; il est plus près de l'Évangile par l'esprit, comme par les dates. — Mais, dit-on, le mot de prochain, sur les lèvres du juif, est équivoque. Dans la bouche du chrétien, dégagé de tout esprit de tribu, aucun doute : le prochain, c'est l'homme de toute race, juif, grec ou barbare. Dans la bouche du juif, le prochain, c'est le juif. L'étranger, le *gher* ou le *goï* n'est pas le prochain. Ce qui est interdit envers le juif est permis envers le non-juif. Ainsi le prêt à intérêt, l'usure, défendu par le *Pentateuque* vis-à-vis des fils d'Israël, est toléré vis-à-vis de l'étranger (4). Et de même du

(1) Ainsi, par exemple, M. Rodrigues : *les Trois Filles de la Bible.*

(2) *Lévitique*, XIX, 18.

(3) Un païen avait dit à Schamaï : « Je me convertirai à ta religion, si tu peux me l'enseigner pendant que je me tiens debout, devant toi, sur un pied. » Schamaï le repoussa. Le païen fit la même demande à Hillel, qui lui répondit : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît; c'est là toute la loi; le reste n'en est que le complément et le commentaire. » — M. Schwab : *le Talmud de Jérusalem*, introduct., p. XXXIX.

(4) Cela même est contesté par plus d'un commentateur. Voyez Rabbinowicz : *Législation civile du Talmud*, t. III, introduct.; et Kayserling : *Der Wucher und das Judenthum;* Pest, 1882.

reste. Le juif a deux morales : une pour ses frères de sang ou de croyance, une pour les autres.

On sent la portée de l'accusation. La qualité d'homme, les droits inhérens à la personnalité humaine, la loi juive, affirme-t-on, ne les reconnaît qu'aux juifs. Les gentils, les *goïm* n'ont pas de droits vis-à-vis d'Israël ; et, envers eux, le juif n'a pas de devoirs. — A cela que répondent les israélites? Ouvrez la Bible, disent-ils, vous y rencontrerez la réfutation de ce mensonge. Voulez-vous des textes? Quoi de plus précis que ce verset : « Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous, comme un indigène au milieu de vous ; vous l'aimerez comme vous-même, car vous avez été étranger dans le pays d'Égypte (1). » Cette prescription est répétée plusieurs fois en termes solennels. La fraternité humaine est partout dans l'Ancien-Testament, à l'origine, comme à la fin des temps ; elle est dans les traditions de la création, aussi bien que dans les espérances messianiques. On pourrait dire que c'est un des dogmes essentiels de l'hébraïsme. L'esprit d'exclusivisme national, dont semblent empreintes quelques pages de la Bible, ne doit pas donner le change. Il faut, ici, distinguer les lois politiques des lois religieuses, ce qui est de l'état juif, et ce qui est de la foi israélite (2). — Passe pour la Bible, disons-nous, encore que pareille distinction soit souvent malaisée ; mais le Talmud? Rabbi Simon ben Johaï n'a-t-il pas dit : « Le meilleur des *goïm*, tue-le. » Et ce n'est pas le seul texte de ce genre. — Il est vrai, répliquent les juifs ; il se trouve, çà et là, dans le Talmud des paroles inspirées d'une sorte de fanatisme national ; mais, avant d'en rien conclure, il faut savoir ce qu'est le Talmud. Le savez-vous? Avez-vous une idée de la *Mischna* et de la *Ghémara?* Connaissez-vous la différence de la *Halakha* et de la *Haggada?* Vous paraissez vous imaginer que le Talmud de Babylone ou de Jérusalem est, pour nous, un livre inspiré, à tout le moins, une règle de foi. Il n'en est rien. Le Talmud n'est qu'une vaste compilation d'opinions, souvent contradictoires, de diverses écoles et de diverses époques. Autour de la *Mischna,* recueil des anciennes décisions rabbiniques, s'est amoncelé, sous le nom de *Ghémara*, un amas énorme et incohérent de commentaires, d'annotations, de gloses, de discussions de toutes sortes. Pour citer le Talmud, il faut en connaître la valeur ; vous ne pouvez lui attribuer plus d'autorité que nous ne lui en reconnaissons nous-mêmes.

(1) *Lévitique*, XIX, 34. Cf. *ibid.*, XXIV, 2 ; *Deutéronome*, X, 18, 19.

(2) Cette distinction entre les dispositions politiques, de leur nature temporaires et caduques, et les lois religieuses données à Israël, pour tous les pays et tous les temps, a été établie ou confirmée solennellement par le grand sanhédrin réuni par Napoléon.

— Sur ce point, les rabbins ont raison. Si nous voulons invoquer le Talmud, il nous faut apprendre ce que c'est, d'où il vient, ce qu'il vaut. Le mieux serait de commencer par le lire. Par malheur, c'est là le difficile. Aucun livre n'est moins accessible : pour s'attaquer à l'original, écrit souvent dans une langue obscure, composite, partie en hébreu (la *Mischna*), partie en araméen de diverses époques (la *Ghémara*), il ne suffit point de savoir l'hébreu. Le juif de Russie ou d'Orient, qui passe sa vie à étudier le Talmud, le déchiffre plutôt qu'il ne le lit. De traductions en langues modernes, il n'en est que d'incomplètes ou d'imparfaites ; et, avec les difficultés de tout genre d'un pareil travail, il serait téméraire d'espérer, de longtemps, beaucoup mieux. Nous avons en français, — en 12 vol. in-8°, — une version récente du Talmud de Jérusalem, le plus ancien, mais aussi le plus obscur, le moins vaste et le moins répandu, celui qui a le moins d'autorité (1).

Essayons-nous de pénétrer dans l'immense dédale de la Mischna et de la Ghémara, nous y trouvons de tout : de la théologie, de la morale, de la politique, de la jurisprudence, de la médecine, de la casuistique. Nous y rencontrons aussi des fables, des légendes, des formules magiques. C'est l'informe encyclopédie des traditions religieuses et juridiques et aussi des rêveries et des préjugés d'Israël vaincu, le tout sous forme de procès-verbaux des séances tenues par les académies rabbiniques. On y trouve souvent rapportées des opinions différentes ; comment s'étonner s'il s'y rencontre des contradictions, du fatras, des idées enfantines ou séniles à côté de pensées sublimes, beaucoup de pierres à côté de quelques perles. Supposons, un instant, nos scolastiques du moyen âge, nos juristes en droit canon, nos hagiographes et notre légende dorée, nos casuistes du XVIe et du XVIIe siècle réunis, sans critique et sans choix, en une sorte de *corpus*. Une pareille somme d'écrits théologiques, approuvés ou non par l'église, serait-elle toujours d'accord avec nos modernes notions de droit et de morale ? Le juif qui prétendrait y chercher la morale chrétienne serait-il embarrassé d'y relever des propositions malsonnantes ? Ne s'est-il point, par exemple, rencontré des théologiens pour enseigner que les princes n'étaient pas obligés de tenir la parole donnée à un hérétique ? Et l'application de cette inhumaine doctrine n'a-t-elle jamais été réclamée par des prêtres du Christ ? Avons-nous seulement oublié ce que la verve de Pascal a fait des subtilités de nos casuistes ? Comment

(1) Traduction de M. Moïse Schwab, de la Bibliothèque nationale ; Paris, Maisonneuve, 1878-1890. — Le Talmud, dit de Jérusalem, est l'œuvre des écoles de Palestine. La Mischna (répétition de la loi, *Deuterosis*) est la même dans les deux Talmuds ; le commentaire, la Ghémara (complément), seul varie.

s'étonner si le Talmud, vieux déjà de quinze siècles, contient des maximes qui choquent notre conscience contemporaine? Ce qui doit nous surprendre, ce n'est pas les erreurs, les puérilités, les âpretés de la Mischna ou de la Ghémara, mais bien plutôt la délicatesse ou l'élévation de certaines de leurs vues, l'ingéniosité de leurs discussions, l'humanité, pour ne pas dire la charité de leurs décisions. Pour juger ces vieux monumens talmudiques, il nous faut les replacer dans le cadre de leur temps, comparer, par exemple, la jurisprudence des rabbins de Babylone ou de Tibériade aux lois des Francs ou des Visigoths, ou mieux encore, aux Pandectes de Justinien, car le Talmud est, avant tout, un *corpus juris*. Force nous est bien alors de reconnaître que l'avantage n'est pas toujours aux chrétiens (1).

« La Ghémara nous offre, le plus souvent, l'apparence d'une mer infinie de discussions, digressions, récits, légendes (2). » Au sein de cette « mer talmudique, » comme disent les docteurs, on distingue deux courans, tantôt parallèles, tantôt opposés, qui se croisent en tout sens. Le premier se nomme *Halakha*, — règle, *norma;* le second s'appelle *Haggada*, — légende, *saga*, recueil des *on-dit* de toute sorte sur toute question. La *Halakha* seule peut faire loi. Culte, dogme, morale, législation civile ou religieuse, elle seule fait autorité, comme expression de la loi orale qui complète la loi écrite, de cette loi orale que les docteurs prétendaient faire remonter également à Moïse et au Sinaï et que, jusqu'à la fermeture des écoles juives, il était, dit-on, interdit de mettre par écrit. La *Haggada*, au contraire, dans son infinie variété, avec ses récits édifians, ses allégories, ses fables orientales, ses homélies, ses curiosités scientifiques, ses discussions astronomiques ou médicales, ses recettes magiques ou pharmaceutiques, la *Haggada*, pour nous la partie la plus curieuse du Talmud, est, pour le juif, sans autorité (3). Elle ne saurait faire loi. « On ne décide pas d'après la *Haggada*, » est-il dit dans le Talmud même. On ne saurait, d'après elle, « ni permettre, ni défendre; ni déclarer pur, ni déclarer impur. » Cette distinction de la *Halakha* et de la *Haggada*, on en sent l'importance; qui veut citer le Talmud doit se garder de les confondre, par ignorance ou par calcul.

Le Talmud, en plus d'une page, témoigne de peu de tendresse pour les *goïm;* mais que sont ces *goïm* maudits par le Talmud?

(1) On sent souvent, du reste, dans les décisions des *rabbis* du Talmud, l'influence du droit romain.

(2) Arsène Darmsteter : *Reliquiæ*, le Talmud. Cerf, 1890.

(3) Voyez, par exemple, Derembourg, art. *Talmud*, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de Lichtenberger.

Ce sont les Grecs d'Antiochus, les Romains de Titus et d'Adrien, les mages des rois Sassanides. Israël, persécuté dans sa nationalité et sa religion, se raidissait contre les ennemis qui menaçaient de l'exterminer. Nombre des sentences tant reprochées au Talmud sont moins des règles de conduite ou des préceptes de morale que des cris de guerre contre les destructeurs du temple et les oppresseurs de Juda (1). Il faut toujours avoir présent que le Talmud de Babylone a été composé entre la chute de Juda et les persécutions des Juifs par le fanatisme des mages. Ses *goïm* sont bien moins des chrétiens que des païens romains ou perses. Quand Simon ben Johaï s'écrie : « Le meilleur des *goïm* (2), tue-le ; le meilleur des serpens, écrase-lui la tête, » les *goïm* que désigne le *rabbi* sont les Romains d'Adrien, les profanateurs de la ville sainte, dont ses yeux ont vu les cruautés ; en appelant sur eux la mort, il est dans le cas de légitime défense : il ne fait que leur appliquer la loi du talion. Certes, de pareils mots ont une âpreté sémitique. Ce n'est pas de tels vœux que faisaient, pour leurs bourreaux, les confesseurs du Christ, saint Polycarpe devant le proconsul de Smyrne, ou la vierge Blandine dans le cirque de Lyon. Mais le vieil évêque et la jeune esclave étaient chrétiens, et nous gardons le droit de croire à la supériorité du christianisme. Entre le martyr chrétien et le réfractaire juif du Ier ou du IIe siècle, il y avait, il est vrai, une différence : le chrétien ne songeait qu'à son Dieu, le juif pensait à son peuple non moins qu'à sa religion. Ce qui parlait en lui, c'était autant la patrie détruite que la foi outragée ; et si la foi peut pardonner, le pardon n'est pas toujours permis au patriote.

Il se trouve, du reste, dans le fatras du Talmud, des passages où le juif n'est guère traité avec plus de douceur que le *goï*. C'est ainsi que rabbi Johannan a dit : « Un homme du peuple juif, déchire-le comme un poisson. » Il y a, dans le Talmud, nombre d'exagérations de cette sorte qu'il serait ridicule de prendre à la lettre. Que des juifs du moyen âge, tenus en servage par les princes et pillés par le peuple, aient appliqué à leurs persécuteurs chrétiens les imprécations du Talmud contre les oppresseurs païens d'Israël, comment s'en scandaliser ? De qui auraient-ils appris à les traiter en

(1) Voyez la *Revue des études juives*, I, 1880, p. 256-259. — Isidore Loeb : *la Controverse sur le Talmud sous saint Louis.*

(2) Le texte édité par M. Berliner (*Raschii in Pentateuchum commentarius ;* Berlin, 1866) porte : « Le meilleur des Égyptiens. » C'est à propos de l'Exode et du passage de la Mer-Rouge, en effet, que le rabbi prononce ces paroles. Dans le traité des *Soferim* (XV, 10), R. Simon B. Johaï dit : « Le meilleur des *goïm*, en temps de guerre, on peut le tuer. » — Voyez Isidore Loeb : *la Controverse sur le Talmud sous saint Louis.*

frères? Pour apprécier les maximes et la conduite des juifs vis-à-vis des *goïm*, il serait peu équitable d'oublier les procédés des chrétiens à l'égard des juifs.

Notre morale chrétienne ne distingue point entre le chrétien et l'infidèle (1). Pouvons-nous dire, pour cela, que nous ayons toujours traité les juifs comme notre prochain? Les chrétiens ne se sont-ils jamais permis contre les juifs ce qu'ils se seraient interdit à l'égard de chrétiens? Cette charité chrétienne qu'un saint François étendait à « nos frères, » les animaux des bois et les oiseaux du ciel, nos pères l'ont-ils témoignée au juif? Si ce dernier a parfois comparé les *goïm* à des animaux impurs, le chrétien est-il demeuré en reste avec « ces chiens de juifs? » En France et dans presque toute l'Europe, il n'y a guère qu'un siècle, les juifs, à l'entrée des villes, étaient assujettis aux mêmes droits que le bétail (2). Et c'était chose naturelle, vu l'estime où les tenaient nos pères. Durant des centaines d'années, notre fraternité chrétienne pour les juifs ne s'est guère manifestée que par le pillage, par la rouelle jaune, par les grilles des ghettos et les bûchers des autodafés. Combien, en les molestant, ont cru faire œuvre pie! Combien, en niant la dette due au juif, ont cru, en conscience que frauder le juif n'était pas manquer au prochain! Faut-il rappeler l'affaire des fausses quittances d'Alsace qui fit tant de bruit à la veille de la Révolution (3)? On a souvent accusé les rabbins, contrairement à la loi d'Israël, d'enseigner que les juifs n'étaient pas liés par leur serment envers les *goïm*. Le même reproche n'a-t-il pas été adressé aux catholiques par rapport aux hérétiques? Si aucun chrétien, à ma connaissance, n'a enseigné pareille doctrine à l'égard des juifs, que de chrétiens se sont fait peu de scrupules de mentir contre le juif! Encore aujourd'hui, en Hongrie, en Pologne, en Russie, en Roumanie, quand un juif comparaît devant la justice, le juge est souvent contraint d'avertir les témoins chrétiens qu'ils sont tenus de dire la vérité, même si la vérité est favorable au juif. Ainsi, par exemple, à Tisza-Eszlar, en 1883.

(1) L'exclusivisme national ou religieux reproché à l'Ancien-Testament, l'Évangile, cependant, pour qui veut y regarder de près, n'en est pas toujours absolument dégagé. Il s'y rencontre des paroles comme celles-ci : *Non est bonum sumere panem filiorum et mittere canibus* (Math., xv, 26; Marc, vii, 27). Et cette parole d'inspiration judaïque, dite au profit des juifs, a plus d'une fois, au moyen âge, été retournée contre eux.

(2) Ce droit de péage ou *leibzoll* n'a été aboli que par Louis XVI. Voyez, par exemple, M. l'abbé Jos. Lémann : *l'Entrée des israélites dans la société française*, 1886, chap. Ier.

(3) Voyez Graetz : *Geschichte der Juden*, t. xi, ch. ii. — Jos. Lémann : *ibid.*, liv. i, ch. ii.

En pareille matière, les préceptes de la religion ou de la morale ont moins d'empire que les mœurs. Ce qu'il faut accuser, ce n'est point l'enseignement des rabbins, des curés ou des popes, c'est une sorte de perversion réciproque de la conscience juive et de la conscience chrétienne par des siècles de rancune et de mauvais vouloir mutuel. Pour que nous soyons en droit de demander au juif de nous traiter en frères, il nous faudrait montrer au juif un peu de cette charité chrétienne dans laquelle se résument la loi et les prophètes.

Les docteurs qui relèvent laborieusement dans le Talmud les traces des haines judaïques oublient trop souvent et l'époque où a été composé le Talmud, et la façon dont il a été rédigé, et le degré d'autorité que lui reconnaît la synagogue. Le Talmud, nous l'avons dit, n'est que le procès-verbal des opinions des écoles rabbiniques entre le Ier siècle avant notre ère et le IVe ou Ve siècle après Jésus-Christ. Ce qu'il y faut chercher, c'est la pensée juive à la veille et au lendemain de la chute de Jérusalem. Dans toute sa longue histoire, Israël n'a pas connu d'époque plus tourmentée. Pendant que ses *rabbis* compilaient la Mischna ou la Ghémara, il traversait la grande crise de son existence. Il passait, malgré lui, sous le dur laminoir romain ou perse, de l'état de nation à l'état de religion. Après avoir été, durant des siècles, un peuple compact, il allait devenir une tribu religieuse éparse dans le monde. De pareilles mues ne s'opèrent pas sans souffrances, ni sans résistances. Il semblait que, le Temple renversé, le culte de Jéhovah ne pût survivre à son peuple; que Juda, chassé de son héritage et dispersé aux quatre vents, dût périr tout entier. N'allait-il pas disparaître au milieu des nations et se perdre dans l'océan des gentils, sur lequel flottaient au loin ses épaves?

Le grand souci des docteurs fut de sauver, l'une par l'autre, la religion et la nationalité; toutes deux leur semblaient indissolublement liées. Qui eût osé prévoir que l'une saurait survivre indéfiniment à l'autre? De là, en même temps, l'exclusivisme national et le ritualisme excessif du Talmud. Pour assurer le salut d'Israël, il fallait enchaîner les juifs les uns aux autres et séparer le juif des gentils. Les *rabbis* le comprirent. Le Talmud fit de la religion un ciment à la fois et un isolant; entre le juif et le *goï* s'interposa une muraille de rites. Israël, démantelé, tombait en morceaux; pour empêcher ses débris de se réduire en poussière, les docteurs l'entourèrent et, pour ainsi dire, le cerclèrent de liens multiples et solides, de pratiques minutieuses, d'observances étroites. Par là, le Talmud a donné aux juifs une consistance qui, dans la dispersion, les a préservés de se dissoudre au milieu des peuples environ-

nans. Israël a été sauvé par son rituel : le Talmud l'a fait durer, en l'immobilisant pour quinze siècles.

Ces rites, ces observances, qui nous semblent parfois puérils, Israël leur a dû la vie. Mais ce rituel, renforcé par le Talmud, n'enchaîne pas le juif jusqu'à la fin des temps. Les pratiques qui tendent à l'isoler des peuples, parmi lesquels il habite, le juif peut s'en dégager. Nous nous représentons le Talmud comme un code immuable, qui régit à jamais la société juive. Nous nous trompons. Le juif, à mesure qu'il lève la tête en dehors de son milieu traditionnel, s'affranchit peu à peu de l'autorité du Talmud. Les préceptes, qu'il tenait naguère pour obligatoires, lui semblent facultatifs. Comme il n'y a pas, dans le judaïsme d'Église, de pape ou de concile, pour juger ce qui doit être conservé et ce qui peut être modifié, les communautés israélites jouissent, en fait, d'une grande liberté. Les observances que pratique scrupuleusement le juif de Vilna ou de Berditchef, l'israélite de Paris ou de Londres peut les négliger. On voit combien il est erroné de nous figurer les juifs comme rivés à perpétuité au Talmud, à son rituel ou à ses maximes.

La vérité, c'est que le Talmud perd peu à peu de son empire. Le temps est proche où, pour la plupart des israélites, la Mischna ne sera plus qu'un monument archéologique. Peut-être ne faudra-t-il, pour cela, qu'un ou deux siècles. Déjà, le Talmud ne garde toute sa puissance que dans les contrées où la loi ou les mœurs maintiennent le juif dans l'isolement. C'est, le plus souvent, l'exclusivisme des chrétiens qui entretient l'exclusivisme juif et prolonge le règne du Talmud. En Orient même, en Roumanie, en Russie, croît, à chaque génération, le nombre des juifs qui en secouent le joug. Jusque parmi les plus fanatiques, le cabalisme des *Hassidim* a été une réaction contre les excès du ritualisme talmudique. Quant à l'Occident, à la France, à l'Angleterre, à l'Italie, à la majeure partie de l'Allemagne, la plupart des juifs ignorent le Talmud. Demandez aux israélites de votre connaissance ce qu'ils en savent. — Eh! où voulez-vous que nous ayons étudié le Talmud? vous répondront-ils ; on ne l'enseignait ni au lycée ni à l'École de droit ; il n'y a ni place, ni temps pour lui dans nos programmes d'enseignement. Et vous, avez-vous lu saint Thomas ? Eh bien ! Le Talmud, c'est l'affaire des rabbins, comme la *Somme* est l'affaire des curés. — Et, parmi les rabbins même, les vieux juifs d'Orient se plaignent de la décadence des études talmudiques. « Ils connaissent à peine la Mischna! » me disait, avec dédain, un jeune *talmid* des juiveries russes.

Pour grande que soit l'importance historique des Talmuds, le ju-

daïsme ne leur est pas enchaîné. Parce qu'il a été immobile pendant quinze siècles, il nous paraît immuable : ce n'est pas une raison. Rien ne le condamne à demeurer pour jamais enroulé dans les feuillets du Talmud. Après avoir été la religion la plus étroite et la plus servile, il peut devenir la plus libre. Il en a la prétention. Stationnaire depuis la chute d'Israël, il se vante d'être la plus progressive des religions, la moins captive du rituel, la plus apte à toutes les transformations. Les chaînes qu'il porte, il se les est forgées, elles n'adhèrent pas à sa chair ; il peut les rompre ou les laisser tomber.

Quelques textes du Talmud ne suffisent point à condamner le judaïsme. Où est la religion qui résisterait à pareil procédé de dissection ? La virginale pureté de la morale évangélique n'en sortirait pas intacte. Quelques sentences, extraites de la Mischna ou de la Ghémara, ne prouvent pas plus la corruption de la morale juive que ne prouvent la perversion de la conscience catholique quelques maximes tirées de nos casuistes. La guerre d'embûches, faite aux juifs avec ces armes d'école, est une guerre de polémiste, puérile à la fois et pédantesque, telle que les chrétiens se la sont plus d'une fois faite entre eux. Le juif, pour se défendre, n'aurait guère qu'à faire appel au catholique contre le protestant, au protestant contre le catholique, à tous deux contre l'orthodoxe. Aux « Judaïsme dévoilé » publiés, depuis des siècles, dans toutes les langues (1), que de « Papisme dévoilé » ou de « Protestantisme démasqué » feraient pendans, depuis trois cents ans ! La science, d'habitude, n'a rien à voir dans les productions qui portent de pareilles étiquettes. Juive ou chrétienne, peu importe l'officine d'où elles sortent. Pour extraire des doctrines de la Réforme les thèses les plus immorales, il n'y a qu'à presser certaines maximes des réformateurs. Des théologiens allemands en ont fait l'aveu (2) : qui voudrait traiter les écrits de Luther comme Rohling (3) et ses émules ont traité le Talmud, prouverait sans peine

(1) L'ouvrage d'Eisenmenger : *Entdecktes Judenthum* (Kœnigsberg, 1711), offrait ainsi, dès le début du XVIIIe siècle, une compilation des inepties ou des bizarreries que l'on peut relever dans le Talmud. Eisenmenger avait été déjà devancé, au XVIe siècle, par Pfefferkorn, un renégat que combattit Reuchlin.

(2) Ainsi, M. F. Delitzsch, professeur de théologie à l'Université de Leipzig, *Rohlings Talmudjude beleuchtet*, traduit en russe, sous ce titre : *Slavo pravdy o Talmudé.*

(3) Le docteur Rohling, auteur de *Der Talmudjude* (Munich, 1878). Cet ouvrage, récemment imité en français, a donné lieu, de la part d'un rabbin de Vienne, le docteur Bloch, à un procès où ont été démontrées les inexactitudes de Rohling. Voyez *Zur Judenfrage nach den Akten des Prozesses Rohling-Bloch*, par Jos. Kopp ; Leipzig, Jul. Klinkhardt, 1886.

que le luthéranisme n'est qu'un tissu d'inepties et de grossièretés (1).

Ce n'est point avec des textes tronqués ou des maximes isolées qu'on peut juger une religion et une doctrine. Cette méthode, il est vrai, les adversaires du christianisme, — et parmi eux, certains juifs, — ne se sont pas fait scrupule de l'appliquer à l'Église, à la papauté, aux ordres religieux. Mais, si pareil procédé a peu de valeur contre le catholicisme, il ne vaut pas mieux contre le judaïsme. Les chrétiens l'admettent-ils pour le Talmud, que personne ne prétend inspiré, il le leur faut accepter pour la Bible, dont chrétiens et juifs reconnaissent l'autorité. De semblable attaque, la Bible ne sort pas toujours plus indemne que le Talmud. Certains antisémites n'ont pu se tenir de s'en prendre à elle, oubliant que viser le juif, à travers la Bible, c'était risquer de toucher le Christ. Ils ne songent pas, ces pieux adversaires d'Israël, qu'à pareille escrime ils ont eu pour devancier un illustre maître d'armes. Voltaire, le grand moqueur, n'a-t-il pas démontré, avant eux, « qu'aucun peuple n'avait jamais eu des mœurs plus abominables que les juifs? » N'a-t-il pas, quelque part, un chapitre intitulé : « Que la loi juive est la seule dans l'univers qui ait ordonné d'immoler des hommes (2)? » Je le signale aux antisémites qui ne le connaîtraient point. Mais, en s'en prenant ainsi aux juifs et à la Bible, Voltaire savait à qui il en avait.

Il en est des religions comme des vieilles églises de pierre ou de marbre. Pendant que la prière s'agenouillait sur leurs dalles, on vivait, on jouait, on se battait autour d'elles, et parfois jusque sous leurs voûtes. Plus d'une a été envahie par les hommes de guerre, et a vu ses tours changées en donjons, et ses nefs transformées en forteresses. Comment s'étonner si leurs murailles gardent encore la marque des assauts qui leur ont été livrés? Ainsi des religions ; elles, non plus, n'ont pu traverser les siècles sans en subir les contacts et les souillures ; elles, aussi, ont parfois été converties en citadelles et en châteaux forts ; n'allons pas crier au scandale, s'il leur en reste parfois des taches de sang ou de boue. Le judaïsme talmudique a été, durant deux semaines de siècles, la place forte, et comme le réduit d'Israël : la Ghémara était son rempart. Rien de surprenant, si elle est encore, çà et là, hérissée de palissades. C'est un long siège qu'Israël a soutenu dans cette enceinte de textes et de rites élevée par ses rabbins,

(1) La démonstration a, du reste, été faite plusieurs fois, pour Calvin, comme pour Luther, par les polémistes catholiques. Je citerai, entre autres, la *Vie de Luther* et la *Vie de Calvin*, d'Aubin.

(2) *Œuvres de Voltaire*, édit. de 1775, t. XXXVIII.

après le renversement des murs de Sion par les catapultes de Titus. Quelle religion a été assaillie d'autant d'ennemis ? et quelle est, avant la nôtre, l'époque où le judaïsme eût pu désarmer? Il lui fallait, pour cela, être sûr de la paix ; et, aujourd'hui même, en est-il partout assuré? Ne lui reprochons donc pas trop un fanatisme attisé par notre intolérance. Nous n'avons pas le droit de marquer à jamais le front du juif de telle ou telle maxime du Talmud. Autant vaudrait faire défense au catholique d'enlever du parvis de ses cathédrales l'échafaud des autodafés, ou lier à perpétuité le calviniste au poteau du bûcher de Servet.

III.

Il serait curieux de faire l'histoire du juif à travers la littérature et le *folk-lore* du moyen âge. C'est un personnage qui a toujours frappé l'imagination du peuple. Elle en a eu souvent une vision fantastique. Encore aujourd'hui, il y a des terreurs superstitieuses dans la répulsion populaire à l'égard du juif. Pour les foules d'une moitié de l'Europe, le juif est demeuré un être mystérieux en possession d'arcanes redoutables. Il tient du sorcier. Ce n'est pas jeu de mots, si les assemblées de sorcières portent le nom de sabbat. Pour les masses, les traités du Talmud, brûlés par saint Louis, étaient un grimoire magique; les bizarres lettres hébraïques semblaient des caractères cabalistiques. Le juif était de droit le maître des sciences occultes. Il lui en reste toujours quelque chose. On le soupçonne facilement d'accointances diaboliques. On lui prête volontiers les actes les plus étranges, car le juif n'est pas un homme comme un autre.

En Orient, en Occident même, l'ignorante crédulité des peuples alimente encore leurs haines contre le juif. Il court sur son compte des légendes dont la barbare naïveté jure avec l'esprit et les traditions du judaïsme. Que de juifs le moyen âge a brûlés pour avoir, de nouveau, crucifié le Christ en transperçant, de leur canif, une hostie consacrée! C'est pourtant là une de ces fables dont la donnée même trahit la fausseté. Un juif qui ne croit ni à la divinité du Christ, ni à sa présence invisible sous le voile du pain, n'a pas la sacrilège curiosité de lacérer l'hostie, pour voir s'il en sortira du sang. Pareille impiété ne peut germer que dans une tête chrétienne. Il en est à peu près de même d'une autre fable encore vivante dans les trois quarts de l'Europe.

On a remarqué, en Russie et en Orient, que les mouvemens populaires contre les israélites éclataient, de préférence, à l'approche des fêtes de Pâques. Aujourd'hui, de même qu'à l'époque

des croisades, cette concordance tient peut-être moins au penchant des masses incultes à venger le divin crucifié sur les descendans de ses bourreaux, qu'aux meurtrières légendes répandues dans le peuple sur la pâque juive. On sent que nous voulons parler de l'inepte accusation qui, depuis des siècles, a coûté la vie à tant d'israélites de tout pays, sans qu'aucun juif, en aucun temps, ait pu être convaincu de culpabilité.

En Russie, en Pologne, en Roumanie, en Bohême, en Hongrie, le menu peuple s'imagine que les juifs ont besoin de sang chrétien pour préparer les pains azymes de leur pâque. N'avons-nous pas eu la honte, en France même, durant les élections municipales de 1890, de voir cette criminelle calomnie affichée publiquement, par des agitateurs anonymes, sur les murs de Paris? Dans les villages, dans les villes même de la Hongrie, de la Roumanie, de la Russie contemporaines, où se retrouvent si souvent, sous un mince vernis de civilisation moderne, les idées et les croyances du moyen âge, le paysan ou l'ouvrier ne doute pas qu'il ne faille réellement aux juifs, pour la célébration de leur pâque, du sang de veines chrétiennes. Il ne sait point, le paysan magyar ou le *moujik* russe, que, au témoignage de Tertullien et de Minucius Felix, la même absurde et odieuse accusation a été jetée aux premiers chrétiens par les païens, dont la malveillante curiosité prenait, sans doute, pour un sacrifice de chair et de sang la mystique immolation de l'agneau eucharistique. Chaque fois qu'il vient à disparaître un enfant chrétien, chaque fois que, dans une rivière ou dans les fossés d'une ville, la police découvre le cadavre d'un jeune garçon ou d'une jeune fille, la voix populaire dénonce le couteau du *schächter,* du sacrificateur juif, alors même que le corps ne porte aucune trace de violence. Cela est si connu qu'on a vu des assassins traîner les restes de leur victime dans les ruelles du quartier juif, sûrs de dérouter par là les soupçons et les colères de la foule.

Tout le moyen âge a cru à cette légende. Elle a été mise en vers ou en prose, témoin les contes de Chaucer. Rien de tenace comme de pareilles fables. Aussi n'était-ce pas un fait isolé, au XIXe siècle, le procès qui, en 1883, donna une éphémère célébrité à la bourgade hongroise de Tisza-Eszlar. L'accusation portée contre les juifs de Tisza-Eszlar a été maintes fois lancée, depuis moins de cinquante ans, contre les juifs de Syrie, d'Égypte, de Roumanie, de Russie. En 1880, c'était à Koutaïs, en Transcaucasie; en 1881, c'était à Alexandrie d'Égypte; hier encore, en 1890, c'était à Damas, déjà illustrée, en 1840, par une accusation du même genre. Je pourrais citer plusieurs de ces tristes affaires en Russie, à Sa-

ratof notamment, sous l'empereur Nicolas et sous l'empereur Alexandre II. A certaine époque, elles étaient si fréquentes, et le mal-fondé de la plainte était si bien établi, que l'administration impériale avait défendu d'y donner suite. Il faut dire que, en Russie, l'accusation semblait d'autant plus naturelle qu'une ou deux sectes russes ont, sans plus de raison peut-être, été soupçonnées de pratiques analogues à celles reprochées aux juifs (1).

Dans toutes ces causes de meurtre rituel, l'accusation repose, d'ordinaire, sur la légende. « Qui donc, si ce n'est les juifs, pouvait avoir besoin de tuer cette jeune fille? » demandait un témoin du procès de Koutaïs, en 1880. Tel est le raisonnement des foules, au pied du Caucase, non moins que dans la Puszta hongroise. Les enquêtes médicales ou judiciaires ne peuvent les détromper. C'est en vain qu'en Russie, comme en Hongrie, comme partout où il y a eu procès régulier, devant un tribunal chrétien ou musulman, force a bien été aux magistrats, les moins bien disposés envers Israël, de reconnaître l'innocence des juifs. Cette innocence, la passion obstinée des antisémites ne veut pas l'admettre; ils préfèrent soupçonner les juges chrétiens de se laisser corrompre par l'or d'Israël. Peu leur importe que l'inique accusation ait été réfutée dans tous les pays et en toutes les langues (2). Le plus curieux, c'est que parmi les savans qui en ont démontré l'inanité, il s'est rencontré un pape, et non l'un des moindres pour la science ou l'esprit critique (3). Déjà, en plein moyen âge, les papes Grégoire IX et

(1) Voyez *l'Empire des tsars et les Russes*, t. III, *la Religion*, liv. III, chap. IX.

(2) On peut citer, en russe, M. D. A. Chwolson, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg : *O nékotorykh srednevekovykh obvineniakh protif Evréef;* Saint-Pétersbourg, 1880, 2e édit., et M. Jér. Lioutostanski : *Vopros ob oupotréblénii Evreiami sectatorami kristiansk. krovi*, etc.; Moscou, 1876; — en allemand, Jos. Kopp : *Zur Judenfrage;* Leipzig, 1886, IIIe partie; — en italien, Corredo Giudetti : *Pro Judæis : Riflessioni e documenti;* Turin, 1884; — en anglais, le *Nineteenth Century*, novembre 1883, etc.

(3) Le pape Clément XIV, Ganganelli, alors consulteur du saint-office romain. Les juifs de Iampol, en Pologne, avaient été accusés, en 1756, d'avoir assassiné un chrétien pour employer son sang à la confection de leurs pains azymes. Dans leur détresse, ils ne craignirent pas d'invoquer l'intervention du saint-siège. L'étude de la question fut confiée par le pape Benoît XIV à Ganganelli. Le savant franciscain rédigea un long rapport dans lequel il conclut à l'inanité de l'accusation portée contre les juifs, après avoir examiné un à un les principaux cas de meurtre rituel, reprochés aux israélites depuis des siècles. Ces conclusions furent adoptées par la curie romaine, qui chargea le nonce du pape à Varsovie de protéger les juifs contre pareille calomnie. Le mémoire de Ganganelli, dont une copie a été retrouvée dans les archives de la communauté israélite de Rome, a été publié, en allemand, par le docteur Berliner, sous le titre de *Gutachten Ganganelli's* (*Clemens XIV*) *in Angelegenheit der Blutbeschuldigung der Juden;* Berlin, 1888; — et en italien, par M. Isidore Loeb : *Revue des études juives;* Paris, avril-juin 1889.

Innocent IV, l'un en 1235, l'autre en 1247, par une bulle datée de Lyon, avaient publiquement condamné cette calomnie, si bien que, trois siècles plus tard, les compilateurs protestans des *Centuries de Magdebourg* affirmaient que le pape Innocent IV s'était laissé acheter par les juifs.

Comme ils ne trouvaient rien dans le Talmud à l'appui de leur thèse, les ennemis des juifs ont prétendu que le meurtre rituel s'inspirait des superstitions cabalistiques. Ils ont imaginé de donner, comme preuve du pieux cannibalisme des juifs, une ou deux métaphores du livre du *Zohar,* le code de la Cabale du moyen âge, aujourd'hui encore en honneur parmi certains juifs, près des *Hassidim* notamment. D'autres ont cité le témoignage, naturellement suspect, de néophytes israélites convertis à la foi chrétienne; mais la plupart des juifs baptisés, comme le constatait déjà Ganganelli, ont rendu, en faveur de leurs anciens coreligionnaires, un verdict d'acquittement. De toutes les religions auxquelles ont été imputées des pratiques sanguinaires, le judaïsme semblait celle qui prêtait le moins à pareil soupçon. Ne sait-on pas que la Loi interdit aux juifs de se nourrir de sang? que pour eux tout aliment qui contient du sang est *taref,* c'est-à-dire impur, si bien qu'il ne leur est permis d'user que de viandes saignées? La prohibition de l'Écriture est formelle; elle est rigoureusement confirmée par le Talmud, elle est strictement maintenue par l'usage et par les boucheries juives, qui vendent la viande *kacher.* La répulsion des juifs pour le sang est telle qu'un savant allemand a cru ne pouvoir en donner idée qu'en empruntant une comparaison aux superstitions polynésiennes; il a osé dire que, pour les juifs, le sang était *tabou.* Aux yeux des foules russes ou hongroises, il n'en reste pas moins acquis que les rabbins saignent les enfans chrétiens, afin d'en employer le sang à la confection des pains de la pâque.

Au lieu d'une inspiration juive, on reconnaît encore ici les vieilles superstitions populaires. Le sang y tenait une grande place. Sorciers et nécromanciens étaient en quête de sang humain. L'imagination du moyen âge croyait à la vertu mirifique du sang; elle a prêté ses croyances aux juifs. Quand il serait jamais démontré que, à Trente ou ailleurs, le couteau des juifs ait, « par haine de la foi, » immolé des enfans chrétiens, tels que les bienheureux Simon et André, des *Acta sanctorum* (1), je ne saurais voir dans de pareils

(1) Deux enfans sont honorés par l'Église comme martyrs des juifs : l'un, le bienheureux Simon de Trente, mis à mort en 1475; l'autre, le bienheureux André de Rinn (diocèse de Brixen), tué en 1462. Il est à noter que le premier a été béatifié en 1588, le second, seulement, en 1753. Ganganelli, tout en admettant l'authenticité de ces deux meurtres, remarque lui-même, dans le mémoire mentionné plus haut, que la curie romaine n'a autorisé que tardivement le culte de ces deux martyrs.

infanticides que des crimes privés, ou des actes de *vendetta* pour les vexations et persécutions endurées par les fils de Jacob. Car, pourrions-nous l'oublier? l'inhumanité de nos ancêtres envers les juifs était bien faite pour leur suggérer les vengeances les plus barbares. Quant à ce qui est des enfans, en particulier, l'histoire ne nous donne pas toujours le beau rôle. S'il n'a jamais été légalement prouvé que le fanatisme des juifs ait égorgé des enfans chrétiens, il est, hélas! hors de doute que, durant des siècles, les chrétiens des deux rites se sont fait peu de scrupule d'arracher au juif ses fils et ses filles, — non, il est vrai, pour leur ouvrir les veines, mais, ce qui n'était pas moins cruel au cœur de parens juifs, pour les arroser de l'eau du baptême. Ici, les témoignages abondent. Il ne s'agit plus de crimes supposés, accomplis en secret dans les ténèbres, mais de ravissemens d'enfans effectués au grand jour, sous la protection des lois et sur l'ordre des autorités; et cela, en certains états, en Espagne et en Portugal notamment, par milliers et dizaines de milliers. Quant aux exemples moins anciens d'un pays voisin, il nous répugne d'en parler : il est tel nom que, pour un catholique, le mieux est de laisser oublier.

IV.

Le chrétien des classes éclairées n'a pas, contre le juif, les préjugés archaïques du populaire. Dans l'Europe orientale même, en Hongrie, en Roumanie, en Russie, la mince couche cultivée, « l'intelligence, » comme disent les Russes, sait que le juif ne vole pas les enfans pour les livrer au couteau du *schohet*, et que, pour fêter la pâque hébraïque, la synagogue n'a pas besoin de sang chrétien. Catholiques, protestans, orthodoxes, ont contre le juif un autre grief, moins enfantin ou moins grossier. Ils l'accusent d'être l'ennemi né de ce qu'ils appellent « la civilisation chrétienne. » De toutes les accusations portées contre Israël, c'est peut-être, par son vague même, une des plus graves.

S'il n'est pas vrai que, dans ses rites secrets, le juif talmudiste se délecte à répandre le sang chrétien, les juifs, dit-on, les juifs « progressistes, » spécialement, font pis encore : ils s'acharnent à mettre en pièces la foi, la morale, la civilisation chrétiennes. Non contens de jouir de la tolérance moderne, ils s'efforcent, ouvertement ou clandestinement, de « déchristianiser » l'Europe et les sociétés contemporaines. Ainsi envisagé, le judaïsme est un agent de décomposition, au point de vue moral et religieux, aussi bien qu'au point de vue économique, ou au point de vue national : c'est un dissolvant des vieilles sociétés chrétiennes.

Allemagne évangélique, Russie orthodoxe, France ou Autriche catholique, le juif est partout dénoncé comme le plus zélé démolisseur de ce qu'on se plaît à nommer l'état chrétien et la culture chrétienne. En s'attaquant aux juifs et au judaïsme, chrétiens de toute confession prétendent, avec le pasteur Stoecker, ne prendre l'offensive que pour se défendre. Il est des hommes qui s'ingénient à découvrir partout dans l'histoire des ressorts cachés, qui croient aux longs desseins mystérieusement suivis à travers les siècles; ceux-là vont jusqu'à se représenter « les princes de Juda » comme les éternels instigateurs de la guerre séculaire faite au Christ, à l'Église et à l'esprit chrétien (1). Pour eux, l'ancien peuple de Dieu, en révolte contre son Messie, est devenu l'ennemi de la cité de Dieu, dont il sape sourdement les fondemens, et sur les ruines de laquelle il compte asseoir la domination d'Israël. Les juifs sont les initiateurs, les apôtres et les bailleurs de fonds de la grande « anticroisade » menée dans le monde moderne contre les traditions et les institutions chrétiennes. De cette manière, l'antisémitisme est, en quelque sorte, la contre-partie de l'anticléricalisme; c'est une autre forme de *Kulturkampf,* un *Kulturkampf* retourné contre les adversaires, secrets ou avoués, de la culture chrétienne.

Tel est bien, en effet, un des facteurs de l'antisémitisme. On le reconnaît au pays et à l'époque où il a fait son apparition. Ce n'est point par hasard qu'il est né dans l'Allemagne du prince Bismarck, au plus fort du conflit du nouvel empire et de la hiérarchie catholique. Pendant que la presse libérale allemande, conduite, en partie, par des juifs, donnait l'assaut à l'Église, les assiégés, ayant cherché le point faible des lignes d'investissement, firent une sortie dans la direction de la synagogue, là où campaient les troupes commandées par le juif Lasker. C'était de bonne guerre; pareille diversion était suggérée par la composition des deux armées. Aussi tend-elle à devenir une des manœuvres classiques des modernes campagnes anticléricales. Le juif, qui semblait en devoir être le bénéficiaire, risque ainsi d'être la victime de la guerre au christianisme. L'événement montre que ce n'est pas toujours, pour lui, un jeu sans péril de soulever des luttes confessionnelles, ou de s'y mêler. L'imprudent! il n'a guère que des horions à y gagner. Les traits lancés par lui, ou par les siens, contre « les cléricaux » menacent de se retourner contre Israël. Il n'est pas bon, pour le juif, qu'on se demande quels yeux peuvent être offusqués de l'ombre inoffensive de la croix, et quelles mains ont intérêt à

(1) Voyez, par exemple, *les Juifs nos maîtres,* par Chabaudy; Paris, 1882.

effacer de nos vieux pays les nobles et chers emblèmes de la religion de nos pères.

« Comment, me disait un Allemand de Silésie, voudriez-vous nous empêcher de rendre au Talmud les coups portés à l'Évangile? L'appel fait à l'État contre notre clergé et nos associations chrétiennes, n'avons-nous pas le droit de le faire à l'État et au peuple contre les rabbins et les associations juives? La tolérance qu'il réclame pour lui, qui est minorité, qu'Israël nous la montre à nous qui sommes la majorité. Autrement, il s'entendra de nouveau crier : *Hep! hep!* (1) par les millions de chrétiens qui s'imaginent encore que le meilleur présent qu'ils puissent faire à leurs enfans, c'est un évangile et une croix. » Et ce langage n'est pas seulement celui des croyans, je l'ai retrouvé sur les lèvres de sceptiques ou d'indifférens qui, en face du juif, se prenaient à se rappeler qu'ils étaient chrétiens.

L'anticléricalisme a donc été, par contre-coup, un des principaux fauteurs de l'antisémitisme. En plus d'un pays, les juifs s'en sont plus ressentis que les catholiques. A ceux qui dénonçaient l'Église comme un corps étranger, obéissant à un chef étranger, les catholiques devaient être portés à répondre en dénonçant les juifs comme des intrus de race étrangère, sans patrie et sans patriotisme. A ceux qui, en Allemagne, par exemple, accusaient les sujets spirituels du pape d'être, de cœur et d'âme, des « ultramontains, » rebelles à l'esprit germanique, les catholiques devaient être enclins à répliquer en accusant « les sémites » d'être réfractaires à l'esprit allemand et à la *deutsche Kultur*. — « Front contre Rome! » avait dit, un jour, en 1879, au plus fort de la bataille du Kulturkampf, une des feuilles de Berlin dirigée et rédigée par des israélites. A ce cri de guerre, l'organe du « Centre ultramontain, » la *Germania*, ripostait par un autre cri de guerre : « Front contre la nouvelle Jérusalem! » C'est ainsi que, de tout temps, l'intolérance appelle l'intolérance : *abyssus, abyssum*...

« Le peuple allemand a enfin ouvert les yeux, continuait la *Germania :* il voit que le véritable *Kulturkampf,* la vraie lutte pour la civilisation, c'est le combat contre la domination de l'esprit et de l'argent juifs. Dans tous les mouvemens politiques, ce sont les juifs qui jouent le rôle le plus radical et le plus révolutionnaire, faisant une guerre à outrance à tout ce qui reste encore de légi-

(1) *Hep! hep!* cri traditionnel contre les juifs en Allemagne. On en a donné diverses explications plus ou moins fantaisistes; on a ainsi voulu y retrouver les initiales des mots : *Hierusalem est perdita.* Ce n'est peut-être, selon l'hypothèse de M. Isidore Loeb, qu'une corruption du mot : *Hebe! heb!* « arrêtez! tenez-le! » encore employé dans ce sens en Alsace et dans les pays rhénans.

time, d'historique et de chrétien dans la vie nationale des peuples (1). »

Et cette terrible accusation, les catholiques, contraints de faire face au prince Bismarck et à ses naïfs alliés, les nationaux-libéraux, n'étaient pas les seuls à la porter contre Israël. L'Allemagne protestante faisait écho à l'Allemagne catholique. Les piétistes prussiens, inquiets de voir les coups dirigés contre la hiérarchie romaine atteindre, par-dessus les mitres épiscopales, la croix et l'évangile, ont même peut-être été les plus ardens prédicateurs de la nouvelle croisade (2). La *Kreuz-Zeitung* dépassait en zèle la *Germania*. Et, en dehors de l'Allemagne, en des états où pareil grief semblait hors de place, des écrivains orthodoxes le reprenaient à leur tour. La *Rous*, du Moscovite Aksakof, faisait la partie slave dans le quatuor cosmopolite de l'évangélique *Gazette de la croix*, de l'ultramontaine *Germania* et de la romaine *Civiltà Cattolica*. Pour le protestant prussien, pour le catholique autrichien ou français, pour l'orthodoxe russe, c'était donc bien un *Kulturkampf* que la guerre contre Israël. Il ne s'agissait de rien moins que de conserver, aux peuples modernes, les bienfaits de la civilisation chrétienne, en enrayant ce qu'on appelle « la judaïsation » des sociétés européennes. Pour tous, Slaves, Latins, Germains, Magyars, le juif, l'odieux parasite, était le microbe léthifère, la bactérie infectieuse qui porte le poison dans les veines des états et des sociétés contemporaines.

V.

Que vaut cette accusation? Et pour en discerner le bien ou le mal fondé, faut-il longtemps la discuter? Et d'abord, est-elle d'accord avec l'histoire? avec ce qu'il y a de plus brutal dans les faits, avec les chiffres et les dates? Puis, n'est-ce pas grandir démesurément Israël et attribuer au juif un empire outré que de voir en lui l'inspirateur et comme le souffleur de l'esprit du siècle? On eût assurément surpris Voltaire et Diderot en leur annonçant qu'ils n'étaient que les précurseurs ou les agens inconsciens des juifs. Rejeter sur la juiverie et sur le judaïsme l'ébranlement de certaines notions morales, religieuses, sociales, politiques, n'est-ce pas tenir peu de compte de l'histoire du développement des « idées modernes? » Ne serait-ce point, de la part des peuples

(1) *Germania*, 10 septembre 1879.

(2) Je pourrais citer comme exemple le discours du pasteur Stoecker au Landtag prussien, le 22 mars 1880. Cf. les écrits de M. le professeur Treitschke.

chrétiens, oublier leurs propres péchés pour en charger, avec Israël, un bouc émissaire?

Quelque opinion qu'on ait de « l'esprit moderne, » il est malaisé d'en donner aux juifs la louange ou le blâme. Israël était encore parqué derrière les grilles du ghetto, que les assises traditionnelles des sociétés chrétiennes étaient déjà sapées par des mains qui n'avaient pas été en apprentissage chez les rabbins.

Je ne l'ignore point, les accusateurs des juifs peuvent ici produire des témoins juifs. Le reproche qui leur a été solennellement jeté du haut de la chaire luthérienne ou de la tribune prussienne, certains « sémites » l'ont fièrement relevé, s'en parant comme d'un titre à l'estime des peuples. Tel fils émancipé de Jacob n'a pas craint de nous montrer, dans ses sordides aïeux de la *Judengasse*, les lointains pionniers de la Révolution et les secrets instrumens de la libération de l'esprit humain. Au peuple qui a eu la gloire unique de donner au monde la religion, on a voulu faire gloire de lui avoir donné le rationalisme, nous le représentant défaisant d'une main ce qu'il avait fait de l'autre. Du peuple qui, durant vingt-cinq ou trente siècles, s'est obstiné à tout fonder sur le Livre et sur la parole du Dieu vivant, on a prétendu faire le maître du scepticisme et le mystérieux précepteur de ceux qui ont brisé l'autorité du Livre et qui nient que Dieu ait jamais parlé. « Le juif, dit un brillant écrivain, a été le docteur de l'incrédule; tous les révoltés de l'esprit sont venus à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il a été à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphème du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon (1). » Cela peut être vrai; mais est-ce bien dans cet atelier d'outre-monts qu'ont été forgées les armes du rationalisme moderne ou qu'ont été fondues les doctrines qui ont transformé les sociétés européennes?

Quelques perspectives que ses *rabbis* aient ouvert çà et là aux débiles sciences du moyen âge, ce n'est pas Israël qui a donné le branle au monde moderne. Pour ingénieux et subtil que soit le génie juif, s'il vient s'attribuer l'évolution des sociétés modernes, le juif se vante. Ce n'est pas son travail de taupe qui a fait pencher les flèches des cathédrales gothiques, ou se lézarder les murs des châteaux des Valois et des palais des Bourbons. Pour avoir été l'instigateur du monde moderne, il ne suffit pas d'avoir nié l'éternité du monde du moyen âge. Le juif a le droit de se vanter de n'avoir pas courbé le front devant les dieux des nations, « que leur nom fût Christ, Jupiter ou Baal. » Par sa seule existence, il a, durant vingt siècles, protesté contre l'ordre ancien et contre

(1) M. James Darmsteter : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, 1881, p. 16.

la société chrétienne, qui ne lui eût pas fait plus de place qu'à l'hérétique, s'il n'eût paru le gardien providentiel du Livre et le témoin involontaire des prophètes. Le juif a été le vrai protestant; il a été l'intransigeant qui ne pactise point, le réfractaire au dogme et à la tradition. Mais, visible ou latente, timide ou téméraire, sa protestation a été réduite au silence par la flamme du bûcher qui a consumé ses docteurs et ses livres. Eût-elle été entendue, eût-elle été plus forte ou plus libre, ce n'est pas la voix du juif qui eût fait nos révolutions, car sa protestation s'appuyait sur la tradition, et ce n'est point au nom de la tradition que s'est faite la révolution qui a renouvelé la face de la terre.

Qu'on prenne les hommes dont, depuis trois siècles, les mains ont ébranlé les colonnes du palais ou du temple, combien de juifs, parmi eux, ou de disciples de juifs? Qu'on fasse la classification des sciences modernes, de celles qui ont fourni à nos pères « les instrumens d'émancipation de l'esprit, » sciences naturelles ou historiques, — quelles sont, à proprement parler, les sciences juives, les sciences dont les juifs ont été réellement les initiateurs? Est-ce l'histoire? est-ce la philosophie? Sont-ce la physique ou la chimie modernes? Serait-ce la physiologie, ou cette nouvelle venue au nom pédantesque, la sociologie? Je vois bien des savans juifs, je ne vois nulle part de science juive. Serait-ce l'exégèse religieuse dont les juifs, en tant que gardiens de la Bible, semblaient avoir la vocation? Cette critique des livres sacrés dont Israël possédait seul la clef, le juif moderne l'a laissée aux protestans; si ses ancêtres l'avaient préparée de loin, aux XIe ou XIIe siècles, avec Raschi et ses émules, leur œuvre avait été reléguée au ghetto; et, au XVIe siècle même, le rôle des rabbins s'est borné à fournir des traducteurs à Luther et à Reuchlin. Qu'est-ce, si nous envisageons les multiples et mobiles systèmes dans lesquels l'ondoyante et informe pensée moderne s'est efforcée de se formuler? Lequel de ces systèmes est juif? Est-ce le positivisme, l'évolutionisme, le déterminisme, le pessimisme? Si souple et si robuste, si patient, si varié, si merveilleusement apte à tout que soit son génie, le juif n'a pu avoir sur la formation de la société moderne qu'une influence secondaire et, à tout prendre, minime. Que la faute en soit, pour une bonne part, aux persécutions et aux humiliations dont il a été victime, qu'elle soit plus à nous qu'à lui, peu importe. Le résultat est le même. Israël eût péri tout entier sur les *quemaderos* de Castille que sa disparition n'eût pas retardé, de cent ans, l'avènement de la société moderne. Amis ou adversaires du juif lui prêtent une fonction qui n'est pas la sienne, quand ils s'obstinent à voir en lui l'obscur ferment qui a fait lever dans le monde ce que nous

appelons les idées modernes. Le germe en était déjà dans la civilisation classique.

A qui veut l'envisager dans le cours des siècles, la transformation des sociétés européennes apparaît comme une évolution intérieure, naturelle, organique, œuvre spontanée des forces génératrices de notre civilisation. Des influences extérieures en ont pu hâter le développement interne ; elles n'en ont pas créé le ressort vivant ; et parmi ces influences, celle du juif n'a été ni la seule, ni peut-être la plus puissante. Ce qui a fait le monde moderne, la renaissance, la réforme, la révolution, ce n'est ni le juif, ni l'esprit juif; c'est quelque chose de plus général et de plus subtil ; c'est l'esprit d'analyse, c'est l'esprit d'examen, c'est l'esprit scientifique dont les premiers tâtonnemens ou les premières leçons nous viennent, non de la Judée, mais de la Grèce ; et s'ils nous sont un jour revenus par les Juifs ou les Arabes, ils n'en provenaient pas moins des Grecs. Il y avait à l'œuvre dans notre vieille civilisation chrétienne, civilisation composite, aux origines hybrides, d'autres acides que le corrosif juif. Chose à noter, l'action, apparente ou latente, des juifs dispersés, grande ou du moins réelle au moyen âge, a été en décroissant à mesure que s'accélérait le mouvement qui emportait le monde moderne. Encore discernable çà et là, dans l'ombre, à la renaissance et à la réforme, la maigre silhouette du juif avait presque disparu des coulisses de l'histoire, quand éclata la Révolution. L'époque du grand écroulement est peut-être, de toutes, celle où les sociétés humaines ont le moins senti la main du juif (1).

Où était le juif dans le Paris du XVIIIe siècle ? — Ils étaient encore à peine, sous Louis XVI, trois ou quatre cents juifs du Midi ou de l'Alsace, blottis dans les faubourgs. Et cependant, à le bien flairer, notre XVIIIe siècle français doit avoir, pour les antisémites, comme une vague odeur de ce qu'ils appelent « l'esprit juif. » Serait-ce que, à notre insu, d'Alembert, Diderot et les encyclopédistes auraient été les élèves d'un *Talmud-Tora ?* Toujours est-il que la ressemblance est frappante. Les reproches adressés aux juifs et à la « littérature sémitique » par un Stoecker ou un Treitschke, on pourrait les faire, que dis-je ? on les a faits, pièces en main, à la littérature, à la science, à la philosophie de la France monarchique, avant la chute de la royauté. « Le XVIIIe siècle, disait récemment un des jeunes maîtres de la critique, n'a été ni chrétien, ni français (2). La brusque extinction de l'idée chré-

(1) Nous ne dirons rien ici de l'action attribuée aux juifs dans les sociétés occultes; nous aurons plus tard l'occasion d'y revenir.

(2) M. Em. Faguet : *Dix-huitième siècle*, avant-propos, 1890.

tienne, la diminution progressive de l'idée de patrie, tels ont été les deux signes caractéristiques de l'âge qui va de 1700 à 1790. » Il a eu l'horreur de l'autorité spirituelle ou matérielle ; il a détesté toute hiérarchie et fait fi de la tradition ; il a été cosmopolite, et indifférent à l'endroit de la grandeur du pays ; « il a été antifrançais comme il a été antichrétien, et par là même, il a vu un notable abaissement du sens moral, qui ne pouvait guère aller sans un certain abaissement de l'esprit littéraire et de l'esprit philosophique. » A entendre l'historien critique du XVIIIe siècle, ne croirait-on pas entendre l'antisémitisme protestant, catholique ou orthodoxe, dénonçant l'esprit juif, la presse sémitique, la judaïsation des sociétés? N'est-ce pas là, en quelques mots, nos principaux griefs moraux, religieux, politiques contre le juif et le judaïsme?

Et ce n'est pas simple coïncidence. L'esprit de négation, l'esprit de révolte ou de scepticisme, que nous nous plaisons à attribuer aux juifs, le juif peut en être imbu, il peut s'en faire le propagateur, il n'en est pas l'inspirateur. Il l'a reçu de nous, de nos pères de sang « aryen » et d'éducation catholique ou protestante. La torche qu'on l'accuse de promener dans le monde chrétien, le juif ne l'a pas allumée, il l'a prise de mains chrétiennes.

Ni notre XVIIIe siècle, ni notre Révolution française, n'ont été le produit du judaïsme. Le juif a le droit d'exalter la Révolution ; nul ne saurait s'étonner qu'il lui dise : « Hosannah ! » N'est-ce pas elle qui l'a délivré et tiré de la servitude d'Égypte? Il lui est permis d'y voir la main vieillie de Jéhovah, et d'y vénérer « le divin en action. » Que dans les transports de son lyrique enthousiasme, le juif reconnaissant égale, avec M. J. Darmsteter, « la Montagne révolutionnaire au Horeb ; » qu'il admire dans « Moïse un conventionnel parlant du sommet de la Montagne ; » qu'il déclare que « la révélation a parlé le même langage sur la crête du Sinaï et dans les salons du XVIIIe siècle (1), » je ne m'en scandalise point, quoi qu'en puisse penser la synagogue. Libre au juif de croire « que ce qui triomphe par Voltaire, c'est la Bible criblée d'épigrammes par Voltaire. » Libre à lui surtout de reconnaître dans la Révolution l'accomplissement des antiques prophéties d'Israël. A cela, je ne contredis point ; mais parce que, du Moriah ou du Carmel, un Isaïe a vu surgir au loin, dans la brume des siècles, une ère de fraternité universelle, cela ne fait pas qu'Israël ait été le principal ouvrier de la réalisation, hélas ! encore bien incomplète, des mystérieuses visions de ses voyans. Il se peut, comme on nous l'affirme, que le langage de Jérusalem soit celui de l'Europe moderne ; mais quand « le *Credo* du monde nou-

(1) M. James Darmsteter : *Joseph Salvador*, p. 52 ; cf. p. 28, 29.

veau ne serait que le *Credo* du vieux monde hébraïque, » ce n'est pas Jérusalem, ce n'est pas, en tout cas, le juif moderne, qui l'ont appris à l'Europe. Quand il se vante d'avoir ouvert au monde les voies de la liberté et de l'égalité, quand il réclame, pour ses rabbins, la gloire d'avoir été les précepteurs des philosophes et les inspirateurs des Droits de l'homme, le juif fait une confusion. Il confond l'ère moderne et l'antiquité, la synagogue ou la *Schule* avec le temple du Moriah; il confond les *hakham* et les docteurs du Talmud avec les prophètes en Juda ou en Éphraïm, — et le ghetto avec la colline de Sion.

Certes, le judaïsme, ou mieux, l'hébraïsme peut revendiquer sa part dans la lente éclosion des idées qui, après des siècles de servitude, ont émancipé Israël. Comme la Grèce, comme Rome, plus qu'elles deux peut-être, l'aride Judée a, elle aussi, jeté dans le monde plusieurs des semences, qui, demeurées vivantes à travers les âges, ont abouti à la germination de la société moderne. Le juif a le droit de nous le rappeler, quand nous semblons en train de l'oublier. Il y a des pierres de Palestine dans les substructions de nos sociétés nouvelles. Nous le disions ici même, il y a quelque dix-huit mois, par la bouche d'un juif (1). A plus d'un égard, la Révolution n'a été qu'une application de l'idéal qu'Israël avait apporté au monde. L'idée de la justice sociale est une idée israélite. L'avènement de la justice sur la terre a été le rêve de Juda. Le dernier historien d'Israël nous le remémorait récemment encore. Pour trouver la source première de 1789, il faut creuser par-dessous la Réforme et la Renaissance; il faut remonter par-delà l'antiquité classique et l'Évangile, jusqu'à la Bible, à la *Thora* et aux prophètes. En ce sens, il est vrai que le nouveau décalogue des Droits de l'homme procède des tables rapportées du Sinaï, et que la nuit du 4 août a été un lointain et involontaire écho du Horeb.

Mais cette part d'Israël dans la formation des sociétés nouvelles, elle ne revient point au juif du moyen âge ou de l'ancien régime, méprisé, abaissé, avili; elle revient aux livres hébreux devenus le patrimoine des peuples chrétiens. La Révolution et la société moderne ont-elles des maîtres parmi les juifs, ce n'est point les docteurs en Talmud des Askenazim ou des Sephardim, ce sont les vieux *nabis* d'Israël, les Isaïe, les Jérémie, les Ézéchiel, qui, à leur manière, ont été de grands révolutionnaires. Si la Réforme elle-même et, avec la Réforme, les libertés anglaises ou américaines tiennent au judaïsme, c'est par la Bible et non par le juif, c'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1889 et le *Banquet du Centenaire de* 1789, dans notre volume : *la Révolution et le Libéralisme;* Hachette, 1890.

par le vieux livre, lu le soir, à haute voix, en famille, et non par les débris vivans des douze tribus. A l'époque de leur révolution, il n'y avait de juifs ni en Angleterre, ni en Amérique, si bien que l'on pourrait dire que les pays les plus soumis à l'ascendant des Hébreux sont ceux où le juif a eu le moins d'action. C'est bien dans la Bible, semble-t-il, que Jurieu et les pasteurs protestans, en cela les maîtres de Rousseau, ont découvert le principe de la souveraineté du peuple; mais, pour le trouver, ils n'ont pas eu besoin d'aller chercher dans la *Judengasse*. C'est à la Bible, c'est au *Peutateuque* et aux *Juges* que, s'il en faut croire un Américain, lui-même israélite (1), les fondateurs de l'Union américaine ont emprunté le modèle de leur constitution populaire et fédérale; mais, pour cela, les Adams et les Madison n'ont pas eu à prendre leçon des juiveries de l'Europe ou de l'Afrique.

Nous faisons souvent honneur aux peuples protestans et à la Réforme de ce que, en bonne justice, il serait plus équitable d'attribuer à la Bible et aux Hébreux, — je ne saurais dire aux juifs. A l'Orient comme à l'Occident de l'Atlantique, le juif moderne, le petit juif du ghetto n'a guère rien à revendiquer dans la genèse des idées qui ont changé la face du monde. Loin d'y avoir donné l'impulsion, le judaïsme en a subi le contre-coup. Ici, comme en beaucoup de choses, le juif a moins été initiateur qu'imitateur. Pour s'ouvrir aux idées nouvelles, il lui a fallu se dépouiller de ses anciennes notions judaïques. Il était si bien lié et garrotté par le Talmud et les observances rituelles, que, si nous n'avions tranché ses liens, ou si nous ne lui avions prêté des ciseaux et des limes pour les couper, il n'aurait peut-être jamais eu la force de les briser. J'incline à croire, quant à moi, que, livré à lui-même et moralement isolé du chrétien, le juif talmudiste eût eu autant de peine à se dégager de ses traditions judaïques et à s'émanciper du joug des Talmuds que le musulman à s'affranchir des chaînes du Coran. Chez Israël aussi, la loi civile faisait corps avec la loi religieuse et, comme dans l'Islam, le Coran, chez lui, le Talmud était le code de l'une et de l'autre. Si mobile, si flexible, si prompt à tout comprendre et à tout s'assimiler, si curieux de tous les progrès et de toutes les innovations que se montre à nous, en Occident, le juif civilisé, il me semble que, confiné dans les juiveries de ses pères, enveloppé d'une atmosphère purement juive, il fût demeuré stationnaire. Il y était, pour ainsi dire, condamné par le

(1) M. Oscar S. Strauss, ministre des États-Unis en Turquie : *les Origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique*, ouvrage traduit en français avec préface de M. E. de Laveleye. Paris, 1890; Alcan.

formalisme pharisaïque de la Mischna et de la Ghémara, par ce réseau de prescriptions sans fin qui l'enlaçait de tous côtés, par cette étroite règle d'une vie où tout était prévu et réduit en formules, où chaque jour, chaque heure le mettait « en présence d'un commandement, d'une *Mitsva* à accomplir. » Pour l'arracher à un pareil esclavage, il lui fallait l'aide du dehors. Ainsi en a-t-il été. Ce n'est pas des juiveries qu'a soufflé l'esprit qui a transformé le juif en homme moderne; et là même où les murailles du ghetto étaient tombées, l'esprit nouveau n'a pas vaincu, sans résistance des rabbins. Ne renversons pas les rôles : au rebours de ce que nous voudraient persuader tels sémites et tels antisémites, presque également enclins à magnifier Israël, ce n'est pas le juif qui a émancipé la pensée chrétienne, c'est la pensée chrétienne ou, si vous aimez mieux, la pensée « aryenne » qui a émancipé le juif.

Sans Descartes, je n'imagine pas de Spinoza; et sans Voltaire ou sans Lessing, je doute qu'il y eût eu un Moïse Mendelssohn. De même, en remontant plus haut, sans Platon et les Grecs, y aurait-il eu un Philon ? Et sans Aristote ou sans les Arabes, y aurait-il eu un Maïmonide? A toute époque, êtes-vous tenté de conclure, le génie juif, pour prendre son vol, a eu besoin d'être lancé par autrui : on dirait que ses ailes ne peuvent s'ouvrir toutes seules; qu'il leur faille, pour se déployer, un secours étranger. Peut-être cela tient-il au poids de la tradition qu'il lui faut soulever. Mais ce n'est pas ce que nous voulons examiner en ce moment. Il nous suffit de montrer que, aux temps modernes, le juif a reçu l'impulsion, au lieu de la donner. Dans toutes les communautés juives abandonnées à elles-mêmes, les ultra-conservateurs, « les obscurans » l'ont emporté. Ainsi, du moins, aux deux ou trois derniers siècles. Loin de sortir de la synagogue, les idées nouvelles ont eu peine à s'y glisser. Elle s'était, pour ainsi dire, calfeutrée dans ses traditions; en Pologne, en Hongrie, en Allemagne même, presque partout, elle avait fait comme dans les pays du nord, où à l'entrée de l'hiver on mastique les fenêtres pour se préserver de l'air du dehors. Les plus illustres de ses enfans ont été anathématisés par la synagogue; et le *Hérem*, aux imprécations terrifiantes, a été lancé contre tous les novateurs. Baruch Spinoza, au XVIIe siècle, était mis en interdit par la communauté juive la plus éclairée du globe. Moïse Mendelssohn, l'original du *Nathan le Sage* de Lessing, voyait, en plein XVIIIe siècle, son Pentateuque et ses Psaumes allemands condamnés par les rabbins allemands et polonais. La synagogue de Berlin repoussait les livres en langue vulgaire; elle expulsait un de ses membres pour avoir lu un livre allemand. Askenazim ou Séphardim, la foule des juifs des deux rites

avait les philosophes et les maximes des philosophes en horreur. Les sciences profanes leur étaient suspectes (1). Pendant que les salons de Paris discutaient la philosophie de Descartes ou la prochaine régénération de l'homme, les juiveries de l'est ou du centre de l'Europe rêvaient d'utopies cabalistiques, s'abandonnant aux folies du hassidisme, se passionnant pour ou contre les faux Messies, les Franck ou les Sabbataï (2).

VI.

Partout, en Orient comme en Occident, c'est du dehors, c'est grâce aux falots des *goïm* que les idées nouvelles et « les lumières » ont pénétré dans les étroites ruelles du ghetto et percé les ténèbres de la *Judengasse*. Et comment en eût-il pu être autrement après des siècles de séquestration et d'avilissement? Quelle que soit l'élasticité du juif, le ressort d'Israël était comme brisé. Sur lui pesait le double poids de ses lourdes traditions talmudiques et des défiances d'une société hostile. Comme aux âges qui avaient suivi la chute du Temple, le juif, ramassé sur lui-même, s'était cloîtré dans ses rites et ses observances traditionnels. Vers 1700, Juda était peut-être redevenu plus juif qu'il ne l'était à la veille des croisades. Ce qu'était le juif européen, quelque trente ou quarante ans avant la révolution, il nous est facile de nous le représenter. Nous n'avons qu'à regarder vers l'est, là où les juifs vivent encore en masses compactes, séparés des chrétiens par des barrières morales ou matérielles. Rien ici ne vaut la vision directe des choses et des hommes. A parcourir les sordides Sions de l'est, à en suivre les habitans dans leurs longues lévites luisantes, on sent les répugnances héréditaires du juif, abandonné à lui-même, pour les innovations et les nouveautés. A ce titre, comme ses pères, les Béni-Israël, c'est encore un Oriental. Le miracle, nous y reviendrons, c'est la promptitude de sa métamorphose sous la magique baguette de notre culture occidentale.

Qui ne connaît pas les grandes juiveries contemporaines où les fils de Juda, rassemblés par milliers, vivent en tribu, *more judaïco*, ne connaît pas le juif. Ce n'est guère que là, en Bohême, en Ga-

(1) Voyez notamment l'autobiographie du rabbin philosophe, Salomon Maimon, publiée en 1792-93, par R.-P. Moritz, sous ce titre : *Salomon Maimons Lebensgeschichte*. Cf. Arvède Barine : *un Juif polonais, Revue* du 15 octobre 1889.

(2) Le XVIIe et le XVIIIe siècle ont, en effet, été l'époque des faux Messies, et aussi de la diffusion du hassidisme ou néo-cabalisme, encore dominant dans nombre de communautés. Voyez Graetz : *Geschichte der Juden*, t. X, ch. VI-XI.

licie, en Lithuanie, en Petite-Russie, en Moldavie, que nous trouvons le juif demeuré juif. Or, prenez ces juifs du centre et de l'orient de l'Europe, ces juifs judaïsans des grandes juiveries. Est-ce le juif polonais, le juif de Russie ou de Roumanie qui vous semble un artisan de nouveautés? Regardez-le bien. Est-ce lui ou ses pareils qui ont pu pousser le monde moderne dans des routes non frayées? Est-ce lui que vous soupçonneriez de mettre en péril la civilisation chrétienne? Le malheureux! il est, pour cela, trop abaissé, il est trop pauvre, il est trop ignorant, il est trop indifférent à nos querelles religieuses ou politiques. Interrogez-le; il ne vous entendra point. Mais ce n'est pas tout; il est pour cela trop juif, trop religieux, trop dévot, trop traditionnel, trop conservateur en un mot.

C'est ici un point sur lequel il faut insister. Force nous sera, plus d'une fois, d'y revenir encore. Il n'y a peut-être rien au monde de plus obstinément conservateur que le juif talmudiste. En fait d'attachement aux mœurs des ancêtres et à la coutume, il en remontrerait au mandarin chinois, aussi bien qu'au moujik russe. Cet homme, qu'on nous représente comme l'adversaire naturel de la tradition, a pour constant souci de se conformer à la tradition. Là où le juif est resté juif, ni les gouvernemens, ni la société chrétienne n'ont rien à redouter d'Israël. Remarquez-le bien, les pays où l'on se plaint de « la judaïsation » des sociétés contemporaines sont précisément ceux où les juifs sont demeurés le moins juifs. Pour qu'il devienne un dissolvant religieux ou politique, il faut, si je puis ainsi parler, que le juif soit « déjudaïsé. » L'observation est facile à faire en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en France même, aussi bien qu'en Russie ou en Orient: s'il est des juifs qu'on puisse accuser d'être les zélateurs de l'esprit de négation et de destruction, c'est, d'habitude, des juifs émancipés du judaïsme, des juifs qui, au contact des chrétiens, ont dépouillé les croyances et les traditions d'Israël. Cet israélite moderne, qu'on nous peint comme l'agent de corruption de notre civilisation chrétienne, est lui-même un produit de notre civilisation. Le virus qu'il charrie dans les veines de nos sociétés, il ne l'a pas sécrété; il ne porte la contagion que parce qu'il en a été infecté.

Prenons les pays où ce que nous appelons les idées modernes n'a encore entamé que l'écorce, la Russie, par exemple. Est-ce vraiment les juifs de Vilna en longue houppelande et en grandes bottes qui menacent le régime autocratique et la « civilisation orthodoxe? » A qui le fera-t-on croire? Je connais cependant, à Pétersbourg ou à Moscou, des hommes qui ne seraient pas fâchés de nous le persuader. Après la défunte *Rous* de feu Aksakof, c'est le *Grajdanine* du prince Mechtchersky. Il s'est même trouvé, auprès du

tsar, des hommes d'état pour exprimer, à cet égard, les appréhensions de leur loyalisme monarchique ou de leur conscience chrétienne. Ainsi, notamment, un des premiers dignitaires de l'empire, le haut-procureur du très saint-synode, M. Pobédonostsef, ancien précepteur de l'empereur Alexandre III, et aujourd'hui encore le principal conseiller de son impérial élève pour les affaires religieuses. C'était en 1881, à l'époque des troubles antisémitiques du sud de la Russie. Les boutiques et les maisons des juifs étaient mises à sac. Des bandes d'émeutiers, accourues du nord, annonçaient au peuple qu'un ukase impérial ordonnait le pillage de « ces coquins d'Hébreux. » Une députation d'israélites était venue au très saint-synode solliciter, pour les victimes, l'appui du haut-procureur. M. Pobédonostsef, en lui faisant l'honneur d'écouter ses doléances, crut devoir déplorer devant elle que les juifs instruits fissent usage de leurs lumières « pour ébranlér les fondemens de la société et répandre dans le peuple des doctrines funestes (1). »

Un tel reproche jeté, à pareille heure, aux juifs russes se trompait d'adresse. Les douanes impériales, secondées par une double et triple censure, n'ont-elles pu défendre les frontières de l'empire contre l'entrée en fraude des négations de l'Occident, ce n'est certes pas la contrebande juive qui a importé dans la sainte Russie ces denrées prohibées. Si le juif a été un courtier d'idées, ce n'est point dans la Russie contemporaine. Rabbins ou banquiers n'eussent pas été retenus par le respect, que les interlocuteurs israélites du haut-procureur eussent pu répondre au grief de M. Pobédonostsef en renvoyant à la Russie orthodoxe l'accusation portée contre les fils de Juda. Les vieux juifs à longue barbe et à longues boucles des juiveries de l'ouest eussent pu lui demander ce que les gymnases impériaux et le contact des chrétiens avaient fait de l'âme de leurs fils et de leurs filles. Un romancier russe, Ivan Tourguénef, si je ne me trompe, a mis en présence d'un procureur de province un juif de l'ouest, dont le fils est compromis dans une conspiration (2). La réponse faite au magistrat par le vieux Abraham, les juifs de Russie ne seraient pas seuls en droit de l'adresser à leurs accusateurs. Ce que, avec un rare don de divination, l'écrivain russe a mis sur les lèvres du juif de Lithuanie, bien des

(1) Ce fait, emprunté au journal hébreu *Hamelits*, 12 mai 1881, est rapporté dans le numéro 13 des *Feuilles jaunes* de la même année, sorte de feuillets volans publiés, durant les troubles antisémitiques de Russie, par les comités israélites.

(2) *Dans le cabinet du procureur* (*V kaméré prokourora*), récit anonyme traduit pour la *Revue politique*, 16 avril 1881. — Nous avons donné, dans *l'Empire des tsars et les Russes* (t. III, liv. IV, ch. III), les raisons qui expliquent la participation de certains juifs aux complots des nihilistes. Nous y reviendrons ici même.

coreligionnaires de Samuel Abraham eussent pu le répéter, en Occident aussi bien qu'en Orient (1). Les juiveries de Russie ne sont pas les seules où les pères ou les grands-pères aient parfois peine à reconnaître leurs enfans.

Il nous faut ici cesser un instant de songer à nous-mêmes. Nous ne nous préoccupons, d'habitude, que de l'influence des juifs sur nos sociétés chrétiennes ; nous ne nous inquiétons guère de l'action de notre culture moderne sur les juifs et sur le judaïsme. Autrement, nous verrions que, si le juif semble parfois un dissolvant de nos sociétés chrétiennes, le chrétien ou « l'aryen » est un bien autre dissolvant pour le judaïsme. Israël, qui a résisté à vingt siècles de compression, est mis en péril par la civilisation qui l'a émancipé. De tous les ennemis auxquels il a survécu, de Pharaon ou de Nabuchodonosor à Titus, et d'Adrien à Torquemada, aucun n'a été, pour lui, aussi redoutable que cette société moderne, la première à lui sourire. Nos idées modernes, notre critique, nos sciences « aryennes » sont en train de ruiner les traditions et les mœurs juives. Le judaïsme survivra-t-il longtemps à leur ruine? Il se peut ; mais, pour la synagogue, le problème est non moins grave que pour le christianisme. Il se fait, à cette heure, à notre contact, un travail intérieur de désagrégation dans le sein du judaïsme ; quel en sera le dernier terme? Nous ne savons.

Il y a ainsi, du juif au non-juif, et du *goï* au fils de Jacob, une action réciproque, en apparence également dissolvante, mais, à tout prendre, plus menaçante pour le juif que pour le *goï*. Qu'est-ce qui a conservé le juif à travers les siècles et l'a empêché de disparaître au milieu des nations? C'est sa religion ; c'est, nous l'avons dit, le rituel, les observances et les pratiques minutieuses dont l'avait enveloppé le Talmud. Or, ces rites protecteurs, cette cuirasse ou cette carapace d'observances qui l'a défendu durant deux mille ans, et que rien ne pouvait transpercer, notre esprit occidental l'a entamée ; il est en train de la faire tomber morceau par morceau. Le judaïsme, et le juif avec lui, dépouillé de ses enveloppes protectrices, est pour ainsi dire mis à nu. Ainsi dénudé et comme à vif, saura-t-il résister à l'action corrosive de nos acides modernes, dans lesquels il est plongé, comme dans un bain? Et si le judaïsme, débilité, venait à se décomposer et à se dissoudre, qu'adviendrait-il du juif? Formé et sauvegardé par sa religion, le juif ne risque-t-il point de s'évanouir avec le judaïsme?

(1) « Nos enfans n'ont plus nos croyances ; ils ne prient plus avec nos prières et ils n'ont pas davantage vos croyances ; ils ne prient pas non plus avec vos prières ; ils ne prient jamais et ne croient à rien. » (*Dans le cabinet du procureur.*)

Le reproche que le pasteur luthérien ou le pope orthodoxe adresse volontiers à l'israélite, on voit que les rabbins seraient en droit de le retourner au chrétien. Eux, aussi, peuvent s'inquiéter. Plusieurs le sentent et le confessent. J'en ai rencontré, dans les juiveries de l'Est, qui redoutaient de voir tomber les barrières artificielles encore dressées entre leurs frères et les gentils, préférant l'humiliation et la gêne de lois restrictives à nos libertés corruptrices. Ils se disaient que tout peut-être n'est pas profit pour Israël dans cette civilisation qui semble lui ouvrir le monde. Là où d'autres saluent le triomphe de Sion, ils se demandaient s'il ne fallait pas voir dans sa victoire le prélude de sa chute, et si l'émancipation de Juda ne devait point aboutir à la submersion de Juda, lentement englouti par les nations.

Entre le juif et le non-juif, entre « le sémite » et « l'aryen, » il y a toujours cette différence que ce sont bien nos idées et notre culture aryenne, germano-latine, qui risquent de désagréger le judaïsme, tandis que les doctrines qui menacent le christianisme et rongent nos sociétés chrétiennes n'ont rien de spécifiquement sémite. Allez voir chez les Arabes. Le mal que nous l'accusons de nous apporter ou de nous transmettre, le juif l'a gagné chez nous. A cet égard, il en est de l'Orient comme de l'Occident, et de la Russie comme de nous-mêmes. Scepticisme, matérialisme, nihilisme, loin d'être des produits juifs, ne sont, chez les juifs qui en sont infectés, qu'un signe et une suite du rapprochement des races; ils attestent le contact du juif avec nous. Ici, comme presque partout, et dans le monde moderne aussi bien qu'au moyen âge, le juif n'a été qu'un agent de transmission, un courtier. Les denrées intellectuelles qu'il nous offre et nous débite, elles ne sont pas d'habitude de sa fabrication; elles ne sortent pas de chez lui; il les a prises chez nous, dans nos ateliers ou nos laboratoires. Tout au plus, leur donne-t-il une façon, un apprêt. On répète souvent que le juif ne produit rien, qu'il n'est jamais qu'un intermédiaire. C'est peut-être ici que cela est le plus vrai.

Sous ce rapport même, l'on me semble outrer l'influence du juif. S'il a parfois le monopole de la banque, il n'a pas celui du colportage des idées. Rien ne nous oblige à nous en approvisionner chez lui. Il est peu équitable d'attribuer à l'ironie juive, au scepticisme israélite, à l'esprit sémitique, la diffusion de doctrines que, souvent, le juif ne nous sert que parce qu'elles sont à notre goût, et qu'elles font recette. Ici encore, avec ses vieux instincts de trafiquant, il obéit à la loi de l'offre et de la demande.

Entre l'esprit juif et l'esprit chrétien, entre l'ancienne loi et la nouvelle, là où toutes deux ont gardé leur empire, il s'en faut que

l'antagonisme soit aussi grand qu'on veut parfois l'imaginer. A la façon dont certains chrétiens parlent de l'esprit juif et du judaïsme, on dirait que la Bible et l'Évangile n'ont rien de commun. On semble ne plus se souvenir que tous deux ont au fond même Dieu, même décalogue, même morale. Le juif et le chrétien seraient également fidèles, l'un à l'Évangile, l'autre à la Thora, qu'entre eux il y aurait moins de contrastes que de ressemblances. S'il n'y avait, dans nos sociétés modernes, d'autre changement que la substitution, à une civilisation purement chrétienne, d'une civilisation juive ou judéo-chrétienne, l'idée de Dieu, l'idée morale et religieuse continuerait à planer sur nos sociétés. Est-ce la peine de montrer qu'à cela ne se borne pas la transformation en train de s'accomplir dans notre monde occidental? qu'il y a autre chose dans l'évolution de la pensée et de la société modernes qu'un retour de l'Europe vers Jérusalem? Bien aveugle qui n'y verrait que la tardive revanche de la synagogue sur l'église, et la défaite de la croix par le chandelier à sept branches!

Ne parlons donc pas de « la judaïsation » des sociétés chrétiennes. Si les chrétiens étaient demeurés plus chrétiens, le juif aurait peu de prise sur le chrétien. Ce que vous appelez « la judaïsation » de nos sociétés modernes, chrétiens et israélites pourraient également l'appeler, — passez-moi le barbarisme, — la *paganisation* de nos sociétés. « Aryens et sémites, » chrétiens déchristianisés et juifs déjudaïsés, en reviennent, pratiquement, à une sorte de paganisme inconscient. Telle est la vérité : Sem et Japhet, poussés par le même vent, glissent côte à côte sur la même pente. Nos lourdes races occidentales, que l'Évangile avait péniblement arrachées au culte de la matière et de la force, sont en train de retomber dans leur antique naturalisme, dépouillé, cette fois, de la parure mythique qui le couvrait d'un voile de poésie. Et Israël lui-même, choisi pour conserver la notion du Dieu vivant, Israël que, aux anciens jours, ses prophètes avaient déjà tant de peine à disputer aux autels de Moloch ou de Baal, Israël, énervé par la fortune et las d'attendre le Messie de justice, semble, comme Salomon vieillissant, oublier l'alliance avec l'Éternel pour offrir des parfums sur les hauts lieux aux idoles étrangères, à Kamosch et à Astarté.

Y a-t-il dans le déclin de l'idée chrétienne une revanche d'un culte sur un autre et d'un passé lointain sur le passé d'hier, c'est celle du vieux paganisme, du paganisme immortel, diraient nos néo-païens, prêt à triompher également de la Thora et de l'Évangile, de Jéhovah et de Jésus. Ce qui est en conflit avec l'esprit chrétien, c'est moins encore la science nouvelle et l'esprit mo-

derne avec ses confuses aspirations, que les vieux instincts païens, les concuspiscences de la chair et l'orgueil de la vie, de nouveau débridés par les siècles. L'idolâtrie de la nature, l'idolâtrie de l'homme érigé en Dieu, tel est le nouveau culte auquel semble revenir notre civilisation occidentale; et cette fausse religion de l'humain substitué au divin, elle répugne peut-être encore plus à la Bible qu'à l'Évangile, au Sinaï qu'au Calvaire. Individuelle ou collective, l'apothéose de la créature est la négation formelle du judaïsme : « Je suis l'Éternel, ton Dieu, a dit Jéhovah, et tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. »

— Soit, dira quelque antisémite; le juif n'est ni le seul, ni peut-être le principal agent de la déchristianisation des sociétés contemporaines. Le judaïsme risque de périr, victime lui-même de la guerre faite par les siens au christianisme et à l'idée chrétienne. Mais, quand nous parlons de la judaïsation des sociétés et de la décomposition des nations européennes par le juif, ce que nous avons en vue, ce n'est pas tant le judaïsme comme religion, que le judaïsme comme race; c'est moins le juif que le sémite. Israël nous apparaît comme une tribu étrangère campée au milieu des peuples modernes, et les menaçant à la fois d'assujettissement moral et d'asservissement matériel. Ce qu'il met en péril, ce n'est pas seulement la religion, c'est la nationalité. Laissons de côté la civilisation chrétienne : le juif agit, comme un dissolvant, sur quelque chose qui nous tient non moins au cœur, sur notre culture nationale, sur notre génie historique, sur notre âme française, slave, allemande. — Derrière le grief religieux, en surgit ainsi un autre, en réalité connexe, le grief national, plus grave peut-être encore, parce que plus général, parce qu'il touche un plus grand nombre d'hommes, et cela, dans ce qu'ont de plus sensible les peuples modernes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

EMPEREURS ET IMPÉRATRICES

D'ORIENT

II[1].

L'IMPÉRATRICE BYZANTINE.

Gustave Schlumberger, de l'Institut, *Un empereur byzantin au Xe siècle, Nicéphore Phocas*, 1 vol. in-4° de 781 pages, avec 4 chromolithographies, 3 cartes et 240 gravures dans le texte. Paris, 1890; Firmin-Didot.

I.

Qu'était-ce, à Byzance, qu'une impératrice, une *Augusta*, une *Basilissa?* A priori, toutes les origines dont procédait la civilisation byzantine conspiraient à rendre nul le rôle politique de la femme. L'idée romaine faisait d'elle une éternelle mineure, lui interdisait le forum, ne permettant la rue qu'à la courtisane, enfermant la vierge noble ou la *matrona* dans son palais, ne l'en laissant sortir qu'en litière fermée, assignant pour unique domaine à son activité l'administration de sa maison et les ouvrages d'aiguille. L'idée grecque, non moins sévère, la condamnait à la reclusion du gynécée. L'idée orientale ajoutait au gynécée des grilles, des voiles, le sabre des eunuques, et le transformait en harem. Dans la Russie moscovite, le harem s'appelle le *terem*, à l'étage supérieur de la maison, et le voile s'appelle la *fata*. Mais

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

les grilles, les voiles, les lois, les mœurs, les préjugés n'ont pu, ni dans la Rome républicaine ou impériale, ni dans la Grèce de Périclès et des successeurs d'Alexandre, ni dans la Moscou des tsars, ni dans quelque pays d'Orient que ce puisse être, retirer toute action à la femme. Cette action y a été plus indirecte ou plus dissimulée qu'en Occident, mais à peine moins énergique. La Grèce alexandrine a eu Roxane. Rome a eu les Julie et les Agrippine, et Victoria, « la mère des légions, la mère des camps, » qui lui donna trois empereurs, et Hélène, qui assura le triomphe du christianisme dans l'empire. L'Asie a connu les Nitocris, les Sémiramis, les Parysatis. L'Égypte a été gouvernée par Hatasou, fille et sœur des Thoutmès, et par Cléopâtre. La Syrie a obéi à Zénobie, l'Inde à des begums ; la Turquie a subi les caprices des Roxelane et des sultanes validés. A Moscou, la tsarévna Sophie, dissimulée derrière le double trône de ses deux frères, a dirigé la diplomatie et les armes russes, frayant ainsi la voie aux impératrices du XVIIIe siècle.

A Byzance il en fut de même. Cela commence par Pulchérie, la fille aînée d'Arcadius. A quatorze ans, comme son père venait de mourir et que son frère n'était qu'un petit enfant, le préfet Anthémius la salue Augusta et lui remet le pouvoir. Pour se consacrer plus entièrement aux soins du gouvernement, elle fait vœu de virginité et engage ses sœurs à l'imiter. Elle administre au nom de son frère Théodose II, veille à son éducation, travaille à en faire un prince pieux et appliqué, mais sans réussir à vaincre sa paresse et sa frivolité. Elle le marie à Athénaïs, fille du philosophe athénien Léontios.

Celle-ci est une lettrée, une dilettante de dévotion, qui traduit en vers une partie de l'Ancien-Testament, fait des pèlerinages aux lieux saints et en rapporte de précieuses reliques, entre autres le portrait « authentique » de la Vierge par saint Luc. Naturellement, les deux belles-sœurs ne peuvent s'accorder, et Pulchérie, cédant à la passion de son frère pour sa femme, se retire de la cour. L'impératrice ne jouit pas longtemps de son triomphe : elle avait un faible pour Paulin, le maître des offices. Un jour, un pèlerin venu d'Asie offre à Théodose une pomme d'une grosseur et d'une beauté extraordinaires. Le galant empereur en fait présent à sa femme ; la tendre impératrice l'envoie aussitôt chez Paulin ; celui-ci, voulant faire sa cour au prince, lui apporte le cadeau. Théodose, fort surpris, demande à sa femme ce qu'elle a fait de la pomme. « Je l'ai mangée, » répond-elle sans hésiter. Théodose insiste ; elle jure sur la tête de l'empereur qu'elle a dit la vérité. Paulin, quoiqu'il pût être innocent, fut exilé, puis cruellement supplicié. L'impératrice obtint la permission de se retirer à Jérusalem. Elle

y commit sans doute de nouvelles frasques, car le comte Saturnin reçut l'ordre de mettre à mort deux ecclésiastiques dont les visites à l'Augusta furent jugées trop fréquentes. Pour se venger, elle fit assassiner Saturnin, tomba dans une disgrâce plus complète, fut dépouillée des honneurs impériaux et acheva ses jours dans l'obscurité.

Pulchérie avait repris l'influence sur son frère, et, avec elle, toute l'autorité. A la mort de ce prince, elle donna la couronne avec sa main au sénateur Marcien, un vaillant soldat, lui faisant jurer que, malgré son titre d'époux, il respecterait sa chasteté. Elle termina sa vie dans les bonnes œuvres, et de ce couple exemplaire l'Église fit une paire de saints.

La fille de Léon Ier, Ariadne, créa successivement deux empereurs : son premier mari, Zénon l'Isaurien, sur la tête duquel elle fit placer la couronne par les mains de leur fils, encore en bas âge; puis son second mari, Anastase le Silentiaire, qu'elle n'admit à l'empire et à son lit qu'après qu'il eut signé une profession de foi orthodoxe. Dans l'intervalle, la veuve de Léon Ier, Vérine, avait essayé de faire aussi valoir son droit à transmettre le pouvoir et avait couronné son frère Basiliskos. Celui-ci fut battu par les partisans d'Ariadne, bloqué dans une église, d'où il sortit sous la promesse qu'il serait épargné; l'engagement fut tourné, car l'usurpateur fut jeté avec sa femme et ses enfans dans une citerne où on les laissa mourir de froid et de faim. Cette énergique Ariadne n'était pas tendre. Elle avait eu à se plaindre de son premier mari, Zénon, qui gouvernait mal et était sujet à des accès d'épilepsie : on prétend qu'elle profita d'un de ces accès pour le faire enterrer vivant; lorsqu'on ouvrit son tombeau, quelque temps après, on trouva le cadavre tordu par les convulsions de la faim et ses bras à moitié dévorés.

L'histoire de Théodora, la fille du montreur d'ours Akakios et la femme du grand Justinien, est trop connue pour que nous y insistions.

Sophie, nièce de Théodora, avait épousé Justin II, le successeur de Justinien. A la mort de son mari elle comptait, elle aussi, pouvoir disposer de l'empire. Elle avait jeté les yeux sur Tibère, auquel elle voulait offrir la couronne avec sa main. Par malheur, quand Tibère eut été proclamé, l'Augusta apprit qu'il était déjà marié. Elle parut se résigner, obtint qu'on lui laissât les honneurs impériaux avec la jouissance d'un palais; mais ensuite elle complota contre l'ingrat et fut réduite à la vie privée.

Une fille de ce même Tibère, à la mort de son père, assura la couronne à Maurice. Elle vit, après l'usurpation de Phocas, son mari et ses cinq fils égorgés; elle-même, avec ses filles, fut jetée

dans un couvent; accusées de conspirer contre le tyran, elles furent torturées et mises à mort.

Héraclius, qui vengea sur Phocas le meurtre de Maurice et de tous les siens, subit l'influence de sa mère Épiphania. Il eut successivement deux femmes; l'une, Eudokia, qui mourut en lui laissant une fille et un fils, appelé Constantin le Jeune; l'autre, Martina, qui était sa cousine germaine par sa mère, et qui joua un grand rôle. Elle fut une marâtre pour les enfans du premier lit, fit couronner, du vivant de son mari, son fils Héracléonas. Celui-ci était difforme, comme ses frères, étant tous nés d'un mariage incestueux suivant les lois de l'église grecque. Martina fut cependant obligée d'exécuter le testament de son mari, qui léguait l'empire conjointement à Constantin le Jeune et Héracléonas. Le premier ne tarda pas à mourir, et, sous le nom du second, elle prétendit exercer directement le pouvoir. Les sénateurs s'indignaient d'obéir à une femme qu'ils auraient voulu voir se renfermer dans le gynécée. Le généralissime des armées d'Asie accusa Martina d'avoir empoisonné son beau-fils, et, au nom des enfans de celui-ci, fit un *pronunciamiento*. Martina et Héracléonas furent déposés, traduits devant le sénat, qui les jugea coupables. L'une eut la langue coupée, l'autre les yeux crevés.

Après l'extinction de la famille d'Héraclius, avènement de la dynastie isaurienne avec Léon III. Le second empereur de cette dynastie, Constantin Copronyme, épousa la fille du khagan des Khazars, baptisée sous le nom d'Irène. Le troisième, Léon IV, n'étant que prince impérial, épousa une Athénienne également nommée Irène. On ne sait rien sur la famille de celle-ci; mais elle allait être un des plus grands souverains de Byzance. Du vivant de son mari, elle avait déjà sa politique à elle. Léon IV avait adopté les principes des iconoclastes; mais dans le gynécée impérial les images proscrites et leurs défenseurs étaient recueillis et honorés. Un jour, l'empereur trouva chez sa femme des tableaux de sainteté; il la disgracia et fit mettre à la torture les officiers du palais qu'il accusait de complicité dans cette dévotion séditieuse. Restée veuve en 780, gouvernant l'empire au nom de son fils Constantin, âgé de dix ans, Irène dompta les complots et les rébellions avec une énergie impitoyable. Elle entra en relations avec Charlemagne et essaya d'obtenir de lui une de ses filles, Rothrude, pour le jeune Basileus. Le règne d'une femme était nécessairement celui des eunuques. L'un d'eux, Théodoros, est envoyé pour réprimer la rébellion du gouverneur de Sicile; un autre, Jean, est vainqueur des Arabes; un troisième, Staurakios, soumet les tribus slaves de la Hellade et reçoit les honneurs du triomphe à l'Hippodrome; un quatrième,

Élysée, est chargé de l'ambassade à Charlemagne et enseigne à Rothrude la langue grecque et les manières de la cour. Le grand acte d'Irène, qui fut sa revanche sur la tyrannie de son défunt mari, la revanche du sentiment féminin sur l'idée iconoclaste, que soutenaient encore le sénat et les chefs militaires, ce fut la convocation du fameux concile de Nicée : il rétablit le culte des images.

Le fils d'Irène avait déjà vingt ans et continuait à se montrer d'une docilité exemplaire. En 788, le projet de mariage avec Rothrude ayant été rompu, elle le força d'épouser une fille du thème arméniaque, nommée Maria. Ce mariage semble avoir émancipé Constantin : nous le voyons conspirer contre sa mère et l'eunuque Staurakios, le confident et le généralissime de la Basilissa. Avertie par Staurakios, elle fit de vertes remontrances à son fils, s'emporta jusqu'à le frapper au visage, lui enjoignit de se tenir renfermé dans le palais, exigea des troupes le serment de n'obéir qu'à elle seule. La garnison de Constantinople y consentit; mais les légions du thème arméniaque, obéissant peut-être à quelque appel de la jeune impératrice, s'y refusèrent et prirent les armes. La révolte s'étendit : partout les soldats, las d'obéir à une femme, s'insurgèrent contre leurs officiers et demandèrent à grands cris Constantin. L'émeute devint une révolution.

Staurakios fut tonsuré et exilé, Irène se retira dans un château fort avec ses richesses, et Constantin gouverna. Il gouverna fort mal, se fit battre par les Bulgares, et le sentiment de sa propre incapacité ou le revirement de l'opinion publique le portèrent à rappeler Irène et même Staurakios. Les affaires n'en allèrent pas mieux : les Bulgares furent encore vainqueurs ; les quatre oncles paternels du jeune empereur conspirèrent et eurent les yeux crevés ou la langue coupée; les Arméniaques, qui naguère lui avaient rendu le pouvoir, se soulevèrent contre le rappel de Staurakios; il fit aveugler leur chef et répudia sa femme Maria, suspecte d'avoir pris part aux menées de ses compatriotes. Un second mariage, avec une certaine Théodote, *cubiculaire* ou femme de chambre d'Irène, amena une nouvelle brouille avec sa mère. Celle-ci se jeta dans le parti des mécontens, distribua de l'argent et provoqua une révolution qui renversa son fils. Pour mieux prendre ses sûretés contre le prince détrôné, elle employa le moyen qui était classique à Byzance et que l'influence grecque avait fait adopter dans la Gaule carolingienne : on lui creva les yeux. L'opération se fit avec tant de barbarie qu'il en mourut.

Irène règne de nouveau, et, ce que l'on n'avait pas encore vu à Byzance, ce n'est pas au nom d'un mari ou d'un fils, comme Pulchérie ou Martina, c'est en son propre nom. Elle n'est plus impératrice, mais *empereur*, comme Marie-Thérèse fut *le roi* des Ma-

gyars. Ses Novelles portent comme en-tête : « Irène, grand Basileus et Autocratôr des Romains. » De nouveau le pouvoir est délégué à des eunuques, Staurakios et Aétius. Le règne de cette princesse usurpatrice, souillée du sang de son fils, ne fut pas sans gloire. Charlemagne rechercha sa main, et le pontife de Rome travaillait à ce mariage, qui eût refait l'unité de l'Église chrétienne et de l'empire romain. A la fin, l'aristocratie byzantine fut soulevée d'un nouveau sentiment de révolte contre le règne d'une femme. Profitant d'une maladie d'Irène, alors retirée dans sa campagne d'Éleuthère, sept patrices formèrent un complot et proclamèrent l'un d'eux, le grand-logothète Nicéphore. Irène, arrêtée dans sa villa, obtint seulement de se retirer dans un couvent qu'elle avait bâti dans une île voisine de Constantinople. Bientôt Nicéphore, craignant qu'elle ne sortît une seconde fois de sa retraite, l'exila dans Lesbos. Elle y mourut après quelques mois de captivité, absoute par l'Église orthodoxe, qui s'obstinait à ne voir en elle que la restauratrice du culte des images, « la pieuse Irène d'Athènes. »

Un rôle analogue, sous la dynastie phrygienne, fut dévolu à Théodora, fille d'un officier du thème de Paphlagonie et femme de l'empereur Théophile. Ce prince, comme ses trois prédécesseurs, détruisait partout les images et faisait brûler les mains aux moines qui les peignaient. De nouveau, l'orthodoxie proscrite trouva un refuge dans le gynécée impérial, auprès de la vieille impératrice Euphrosyne et de la Basilissa Théodora. Celle-ci faillit être trahie une première fois par un nain du harem qui parla au Basileus des « belles images » de l'Augusta; elle réussit à persuader à l'empereur que son bouffon avait pris des miroirs pour des tableaux, et l'indiscret fut fouetté. Un autre jour, une des filles de l'empereur lui raconta qu'Euphrosyne, après avoir distribué des friandises aux petits enfans, leur faisait baiser des poupées (*ninia*) qu'elle tenait cachées sous son lit.

Ces poupées ne demandaient qu'à sortir du gynécée et de dessous le lit de l'impératrice douairière pour reparaître sur tous les autels de l'Orient. Le premier soin de Théodora, quand la mort prématurée de son mari la laissa régente sous le nom de son fils, fut de convoquer le concile de Constantinople (842), et, comme celui de Nicée, il rétablit le culte des images. Le patriarche iconoclaste fut déposé et reçut deux cents coups de fouet; les évêques tremblèrent, les moines et le bas clergé exultèrent; les confesseurs, les martyrs du règne précédent, les pieux artistes aux mains brûlées reparurent à la cour. L'un d'eux, Théophane, sur le front duquel le défunt empereur avait fait imprimer au fer rouge des vers injurieux, fut invité à une sorte de banquet des victimes que présidait l'impératrice. Celle-ci exprimait le regret devant Théophane de ne

pouvoir effacer de son front ces traces de la persécution : « Non! non! s'écria-t-il, j'ai juré à votre mari que je les lui ferais lire devant le tribunal de Dieu, et je lui tiendrai parole. » Théodora n'avait pas intérêt à ce que le prince dont elle tenait le pouvoir fût voué à un anathème éternel. Toute en larmes, elle supplia le martyr d'oublier son injure, l'assurant que son mari s'était rétracté à ses derniers momens et avait baisé les saintes images. L'Église accepta ce pieux mensonge : elle consentit à prier pour l'âme de l'empereur et à faire espérer à sa veuve qu'il serait sauvé, sinon par ses mérites, au moins par ceux de sa femme. Le règne de cette autre Irène fut aussi fameux que celui de la première : son général-eunuque Théoktistos fut battu en Crète par les Arabes, mais les Bulgares se convertirent à la religion de Byzance et l'on essaya d'évangéliser les tribus manichéennes ou idolâtres de la péninsule des Balkans. La Basilissa, qui, déjà du vivant de son mari, exerçait le commerce de mer et même faisait la contrebande, amassa un trésor considérable. Elle perdit le pouvoir par un coup d'État de son fils Michel. Il fit assassiner Théoktistos et enjoignit à sa mère de rendre ses comptes. Elle n'essaya pas de résister, mais elle pria le sénat d'assister à l'inventaire de son trésor et ensuite se retira dans un monastère. Si résignés que fussent désormais les Byzantins à l'autorité d'une femme, dès qu'une autorité masculine se révélait, la première n'avait qu'à disparaître.

Le fils de Théodora était Michel l'Ivrogne. Il ne mit pas plus de onze mois à dissiper les épargnes de sa mère et à faire fondre sa vaisselle d'or et d'argent. C'était un débauché de toute façon. Sa mère, pour l'arracher aux séductions d'une certaine Eudokia, la fille d'Inger, l'avait marié à une autre Eudokia, la fille du Décapolite. Il n'en continua pas moins à entretenir des relations avec la première. Pour les rendre plus faciles, il imagina de la marier à Basile le Macédonien, et ce futur fondateur d'une grande dynastie dut se prêter à la honteuse combinaison. On assurait même que les deux fils aînés de Basile, dont l'un devait être l'empereur Léon VI, n'étaient pas les enfans de leur père, mais ceux de Michel.

Léon VI a fait aussi beaucoup parler de lui, chapitre des femmes. Ses Novelles, avec la dernière énergie, proscrivent les troisièmes noces et les flétrissent : « Les brutes elles-mêmes, quand elles ont perdu leur femelle, se résignent au veuvage, à la différence des hommes qui, sans pudeur, procèdent à un second mariage et qui, non contens de ce péché, passent du second mariage à un troisième. » Or, si l'Église grecque a fait une sainte de Théophano, la première femme de Léon VI, c'est apparemment pour récompenser la résignation avec laquelle elle supporta les désordres de son mari. Quand elle mourut, l'austère législateur, après l'avoir

pieusement ensevelie et avoir allumé autour de ses reliques un millier de cierges, s'empressa d'épouser Zoé, fille de Stylianos, avec laquelle il vivait depuis longtemps en état de concubinage. Zoé morte, il convola en troisièmes noces et épousa une certaine Eudokia. Enfin, veuf pour la troisième fois, il prit pour maîtresse Zoé Carbonopsina, et, quand elle fut mère d'un enfant mâle, en fit une Augusta. Celle-ci, devenue la tutrice de son fils Constantin VII, paraît avoir été d'une conduite irréprochable. Il en fut de même pour Hélène, l'épouse de ce savant empereur. Mais avec le fils de celui-ci, le futur Romain II, la chronique du harem s'enrichit de nouvelles histoires.

Ce sont précisément celles que nous raconte M. Schlumberger. Ce Romain, étant encore très jeune, avait été fiancé avec Berthe, fille naturelle d'Hugues, roi d'Italie. La jeune Italienne entra dans le gynécée impérial, mais mourut avant que le mariage eût pu être célébré. Le père et la mère de Romain autorisèrent alors son union avec une certaine Théophano, que Léon le Diacre déclare la plus belle, la plus séduisante et la plus raffinée de toutes les femmes. Elle était née dans l'échoppe de son père, le cabaretier Cratéros (c'est-à-dire Grande-Coupe, un vrai sobriquet de marchand de vin). Son vrai nom n'était même pas Anastasie, mais plutôt Anastaso, un nom de servante. Où et comment Romain l'avait-il connue et par quel enchaînement de circonstances put-elle passer du cabaret paternel au gynécée du Palais-Sacré? C'est ce que nous ignorons. Ce ne sont pas les historiens officiels qui nous renseigneront à ce sujet, car voici ce que nous lisons dans le chroniqueur patenté : « L'empereur choisit pour son fils Romain une épouse de noble naissance, Anastasie, fille de Cratéros, et qui prit le nom de Théophano; le Basileus Constantin et l'impératrice Hélène se réjouirent d'avoir pu donner à leur héritier une fille d'une aussi vieille race.» Théophano, astucieuse, perverse, très intelligente, exerça une influence despotique sur son mari et même sur son beau-père. Dès lors, elle fit passer au second plan la mère et les sœurs de son mari. A peine le vieil empereur eut-il expiré et eut-il été pompeusement couché dans son sarcophage de porphyre rouge à l'église des Saints-Apôtres, Théophano exigea l'éloignement de l'impératrice-mère et de ses cinq filles. Le nouvel empereur résista en ce qui concernait sa mère, mais céda pour ses sœurs. Comme elles n'avaient point la vocation du cloître, ce fut un arrêt cruel que celui qui les chassait du palais paternel pour y faire place à une parvenue et qui les condamnait à échanger les joies du foyer, les splendeurs de la cour, les somptueux vêtemens impériaux contre la reclusion dans un monastère et la robe sombre des nonnes. Il fallut que les eunuques du palais les fissent entrer presque de force dans

les litières de voyage. Par un raffinement de haine, Théophano leur avait assigné des retraites différentes : trois furent internées au couvent d'Antiochos et deux au monastère de Myrelæon. Le moine Jean avait été chargé de présider à leur prise de voile; il leur coupa les cheveux et leur adressa les plus touchantes exhortations. « Mais, nous dit le chroniqueur, le bon moine n'eut pas plutôt le dos tourné que les jeunes personnes, jetant leurs habits religieux, se refusèrent à les reprendre et se remirent à manger de la viande. »

La belle-mère annulée, les belles-sœurs exilées, Théophano restait maîtresse du Palais-Sacré. De son mari, déjà naturellement disposé à la paresse, elle fit un empereur fainéant : il vécut entouré d'eunuques, de bateleurs, d'histrions, de comédiennes et de chanteuses. Les excès de toute nature ruinèrent promptement sa santé. Il mourait à vingt-quatre ans, laissant Théophano veuve avec deux fils, Constantin et Basile, et deux filles, Théophano, qui devait épouser un jour Otton II d'Allemagne, et Anna, qui devait épouser le grand-prince de Russie, Vladimir. Autour d'une jeune Basilissa, les intrigues de palais reprirent de plus belle. L'eunuque Bringas s'arrogea une autorité tyrannique. Pour s'en affranchir, l'impératrice jeta les yeux sur Nicéphore Phocas, « domestique des Scholæ d'Orient, » c'est-à-dire généralissime des armées d'Asie. Il possédait ce commandement presque comme un patrimoine, l'ayant reçu de son père le vieux Bardas et le partageant avec son frère Léon. C'était un Arménien, qui avait passé sa vie dans les camps, fameux pour avoir reconquis la Crète sur les Arabes et pour avoir battu les émirs d'Alep et de Mossoul, aussi brave guerrier qu'habile capitaine, aimant avec passion son métier, soldat avant tout, de plus très religieux et d'une dévotion exaltée, chaste et sobre, s'exténuant de jeûnes comme un moine, faisant sa société d'ascètes et de pénitens, ne mangeant jamais de viande, ne buvant jamais de vin, couchant sur la dure avec un cilice. Ce cilice était un héritage de son oncle maternel, Michel Maléinos, mort en odeur de sainteté. Quelle sympathie avait pu porter l'un vers l'autre le montagnard inculte, le soldat rude et dévot, et l'impératrice raffinée et vicieuse? c'est ce qu'on sait assez mal. Nicéphore avait été le parrain d'un ou de deux des enfans de Théophano et de Romain II. La beauté de la Basilissa avait fait sur lui une impression profonde. Il l'aimait, et l'on prétend que, du vivant même de Romain, il avait eu avec elle des relations coupables. Elles durent reprendre quand il vint à Constantinople jouir des honneurs du triomphe pour ses victoires de Syrie. Bringas les soupçonna et fit mander le vainqueur au palais : Nicéphore estima plus prudent de se réfugier à Sainte-Sophie, où il était couvert par le droit d'asile. Puis il trouva moyen d'en sortir, reçut du patriarche et du sénat des

pouvoirs exceptionnels et repassa en Asie pour se mettre à la tête de son armée victorieuse. Ses lieutenans, surtout son compatriote Jean Zimiscès, l'engagèrent à mettre fin au gouvernement de Bringas et à s'emparer de l'empire. Ses soldats lui chaussèrent de force les brodequins de pourpre, lui passèrent au cou le collier de commandement, le hissèrent sur un pavois et crièrent : « Longue vie à Nicéphore Auguste! » Un autre cri suivit celui-là : « *Eis tèn Polin!* (A la Ville!) » En peu de jours, l'armée d'Asie eut franchi le Bosphore, tandis qu'une insurrection contre Bringas éclatait à Byzance. Le nouvel empereur, en grand appareil militaire, entra par la Porte d'Or et se rendit à Sainte-Sophie, parmi les acclamations du peuple et des soldats. Là, le patriarche Polyeucte procéda, suivant les rites, au couronnement. Remarquons que Nicéphore n'usurpait point l'empire, car il s'était engagé par serment à respecter les droits des porphyrogénètes Constantin et Basile : il leur était simplement associé dans l'exercice du pouvoir impérial et devenait en outre leur tuteur. Les jeunes princes, avec leur mère, présidèrent, assis sur trois trônes d'or, à la cérémonie du sacre.

Au physique, M. Schlumberger, d'après les chroniqueurs, fait de Nicéphore le portrait suivant : « environ cinquante ans ; un teint olivâtre, hâlé par le soleil d'Asie; des cheveux noirs, abondans et longs; un regard pensif et triste, brillant d'un feu sombre sous d'épais sourcils ; le nez moyen et fortement busqué à son extrémité; la barbe rare et courte, légèrement grisonnante ; de petite taille, gros, presque replet; la poitrine et les épaules très larges. »

C'était ce quinquagénaire robuste et bien conservé que la gracieuse impératrice avait accepté pour époux et pour maître. Trente-quatre jours après la révolution, le mariage fut célébré suivant les rites accoutumés. La cérémonie fut un moment troublée par les scrupules du patriarche, qui imposa aux nouveaux époux la pénitence dont l'Église frappait les secondes noces, et qui ensuite prétendit les obliger à se séparer, parce que Nicéphore avait tenu sur les fonts baptismaux les enfans de Théophano. Dans les idées du clergé grec, cela constituait un lien de parenté mystique; l'union entre la mère et le parrain devenait un inceste. Heureusement il se trouva un prêtre pour affirmer par serment que le fait était faux, et le patriarche consentit à l'en croire.

M. Schlumberger a essayé, non sans quelque indiscrétion, de dépeindre la passion dont le nouvel empereur était épris pour sa souveraine d'hier :

Dès qu'il en avait fini avec les supplices renaissans de l'étiquette, il accourait au discret gynécée rejoindre sa belle et tant aimée Théophano. La créature superbe et câline savait chaque jour lui inspirer un

amour nouveau, plus violent. Lui, si austère, si rude, dur aux autres et à lui-même, devenait auprès d'elle tendre et prodigue. Tous les chroniqueurs insistent sur les richesses dont il la comblait. Il ne savait assez l'accabler de dons sans cesse renouvelés. Bijoux précieux, pièces d'orfèvrerie, chefs-d'œuvre des joailliers de Byzance ou des plus renommés orfèvres d'Alep et de Damas, pièces de soie ou tapis de Perse à grand ramage, meubles et vaisselle d'argent, reliques très insignes enfermées dans des coffres très précieux, palais et villas sur le Bosphore, fermes en Asie, domaines de la côte de Thrace, chars d'apparat faits d'or, d'ivoire et de bois précieux, chevaux d'Arabie ou de Hongrie, eunuques de toute rareté, acquis à grands frais aux quatre coins du monde, rien n'était trop coûteux, rien n'était trop beau pour être offert par lui à sa Basilissa bien-aimée.

Peut-être y a-t-il lieu ici de conclure moins à la passion prodigue de Nicéphore qu'à l'avidité de Théophano, qui entendait prendre sa large part dans le butin de l'empire.

Ce n'était point pour faire de Nicéphore un Brutus galant et un Caton dameret que les ordres de l'empire s'étaient accordés à lui décerner le pouvoir et que le patriarche Polyeucte avait toléré son mariage. C'était bon pour des empereurs légitimes, comme Constantin VII ou Romain II, de faire les rois fainéans : Nicéphore était tenu d'être avant tout un *imperator*, un chef des légions. Ses goûts et son tempérament l'y poussaient : nous le voyons presque aussitôt s'éloigner du gynécée et du palais, endosser l'armure comme au temps où il n'était qu'un simple officier, traverser avec ses soldats les déserts de sables, les pays de soif, les âpres défilés du Taurus et du Liban, conquérir la Mésopotamie et la Syrie, tandis que sa politique met aux prises, sur le Danube, les Bulgares et les Russes, et que ses lieutenans guerroient en Italie contre les vassaux révoltés et les envahisseurs tudesques.

Théophano se lassa-t-elle d'un époux qui n'était presque jamais auprès d'elle? Les victoires de Nicéphore ne purent-elles dissimuler les rides qui avec elles se multipliaient sur son front? Jugea-t-elle un peu sots les scrupules religieux qui le reprenaient de temps à autre, quand il recommençait à s'abstenir de viande, à jeûner et à coucher dans le cilice de l'oncle Maléinos? Trouvait-elle qu'il était aussi par trop un soldat, par trop dénué d'esprit, d'élégance, sentant par trop le harnais, trop rude de manières et trop brutal (un écrivain arabe assure qu'il la battait)? Craignit-elle que Nicéphore ne voulût dépouiller de la pourpre ses deux pupilles, et l'affection maternelle la fit-t-elle passer sur toute autre considération? Ou bien une nouvelle passion pour un héros plus jeune de dix ans lui fit-elle oublier cette première inclination, dans laquelle étaient entrées tant de

considérations politiques? Quoi qu'il en soit, un complot se forma contre Nicéphore; il eut pour chef celui qui avait le plus contribué à le faire empereur, son compagnon d'armes et son émule de gloire, Jean Zimiscès; l'impératrice connut la conspiration, l'encouragea et promit à Zimiscès d'être sa femme s'il la débarrassait de son mari. Elle était liée avec lui par une intrigue galante, comme elle l'avait peut-être été avec Nicéphore du vivant de Romain II. « Zimiscès, nous dit M. Schlumberger, pour s'unir à l'impératrice dans de criminels rendez-vous, avait à traverser chaque soir le Bosphore dans une barque et se perdre ensuite dans le dédale des bâtimens palatins, se confier à la discrétion d'eunuques et d'esclaves, courir le risque, dans le cas où l'intrigue serait découverte, de supplices atroces et d'une mort ignominieuse. » L'éternelle tragédie de Clytemnestre armant contre Agamemnon la main d'Égisthe se renouvela une fois de plus. Par une nuit de décembre, l'impératrice fit entrer les conjurés dans l'enceinte du palais et les cacha dans les appartemens secrets. Elle-même se rendit auprès de Nicéphore pour l'occuper et endormir ses soupçons, lui persuada de laisser ouverte la porte de son *cubiculum;* elle l'épia quand il succomba au sommeil et donna le signal aux assassins. Sur le cadavre mutilé du vaillant empereur, Zimiscès chaussa les brodequins de pourpre, et les conjurés se répandirent dans le palais en criant : « Longue vie à Jean Autocratôr ! »

Théophano fut trompée dans ses calculs amoureux ou ambitieux. Zimiscès, une fois empereur, réfléchit. Il se dit apparemment qu'elle n'était plus jeune, qu'elle était mère de quatre enfans et veuve de deux maris; qu'elle n'avait pas de naissance et ne lui apporterait aucun droit; que ce n'était pas la peine d'affronter le courroux du patriarche Polyeucte, qui allait tonner contre les troisièmes noces; que, s'il fallait une expiation du régicide, il valait mieux qu'elle tombât sur Théophano que sur lui. Il refusa comme épouse celle qu'il avait convoitée comme maîtresse; et, délaissant la fille de Cratéros, il épousa Théodora, une vraie princesse, une Porphyrogénète, une fille de Constantin VII, jadis expulsée du palais par la jalousie de Théophano. Le patriarche Polyeucte exigea, pour couronner Zimiscès, que celle-ci fût éloignée du palais et les autres complices exilés : le nouvel empereur souscrivit à ces conditions. L'impératrice déchue fut reléguée dans l'île Protée. Elle s'en échappa quelque temps après et vint accabler l'ingrat de reproches et d'injures, qui lui valurent seulement une captivité plus étroite.

Sous Zimiscès, sous le belliqueux porphyrogénète Basile II, l'empire retentit du fracas des victoires; les camps ont la prépondérance sur le palais, et les femmes ne font plus parler d'elles. Après

la mort de Basile et de son frère Constantin, de nouveau elles disposent de la couronne. La légitimité de la dynastie macédonienne, que n'avaient pu ébranler, qu'avaient au contraire confirmée les intrusions des Lécapène pendant la minorité de Constantin VII, les intrusions de Nicéphore Phocas et de Zimiscès pendant la minorité de Basile et Constantin, est si bien établie désormais que le principe d'hérédité est reconnu même dans la personne des filles. On avait vu autrefois des empereurs s'associer des empereurs ou tolérer leur usurpation pour qu'ils les aidassent à soutenir le fardeau du pouvoir; maintenant ce sont des impératrices qui choisissent des maris pour parer aux mêmes nécessités. Constantin VIII n'avait d'autres héritiers que ses trois filles : Eudokia, qui se fit religieuse; Zoé, qui avait déjà cinquante ans, mais qui montrait du tempérament; Théodora, qui voulut rester vierge. Avant de mourir, cet empereur fit appeler un de ses meilleurs généraux, Romain Argyre; gracieusement il lui donna le choix ou d'avoir les yeux crevés ou d'épouser Zoé. Romain ne savait que répondre, étant déjà marié; sa femme le sauva en entrant dans un monastère. A la mort de son redoutable beau-père, Romain III se trouva prince époux. Son rôle était de guerroyer contre les Sarrasins, tandis que Zoé, très jalouse de ses droits, gouvernait effectivement et tenait dans une étroite captivité sa sœur Théodora. Un caprice amoureux de Zoé abrégea les jours de Romain et donna aux Byzantins un nouveau maître. L'histoire en est tellement étrange, tenant à la fois du conte de Boccace et du drame shakspearien, elle jette une lumière si vive sur les mystères du Palais-Sacré, qu'il faut citer textuellement (toutefois en adoucissant les expressions par trop crues) le récit du chroniqueur Zonaras :

Romain se promettait une longue vie et un long règne; et, quoiqu'il fût déjà sexagénaire, il rêvait de transmettre l'empire à des successeurs issus de ses reins. Il ne pouvait se persuader que l'impératrice, âgée de cinquante ans au moment de son mariage, fût impropre à lui donner des héritiers, et il travaillait ardemment à obtenir ce résultat. Même il usait de certaines drogues, obligeait sa femme à porter certaines amulettes qui pouvaient contribuer à la rendre féconde, l'impératrice se prêtant à tout avec la plus grande complaisance et ne répugnant pas aux formules magiques et aux incantations. Rien n'y fit, et, voyant qu'il ne pouvait réaliser ses vœux, n'étant guère d'ailleurs de complexion amoureuse, — l'âge contribuant encore à amortir ses feux, — et n'ayant jamais eu pour sa femme un goût très vif, Romain se prit à la négliger de plus en plus. Quelques années se passèrent; et, tandis que son éloignement augmentait pour l'impératrice, celle-ci, qui était d'un tempérament ardent et qui s'irritait d'être dédaignée,

prit en haine son époux. Or Romain avait en son particulier un eunuque nommé Jean. Le frère de celui-ci, Michel, avait reçu de la nature une beauté ravissante. A la prière de Jean, le Basileus avait admis Michel parmi les serviteurs de sa chambre à coucher. La Basilissa s'éprit d'un amour très vif pour celui-ci, et la vue quotidienne de sa beauté l'enflammait d'une ardeur croissante. Auparavant elle haïssait l'eunuque Jean ; maintenant elle le faisait venir à chaque instant, s'entretenait familièrement avec lui, l'accablant de questions sur son frère Michel. Comme cela se répétait souvent, l'eunuque, en homme avisé, comprit qu'elle était amoureuse de son frère. Il engagea celui-ci à la voir et, si elle lui faisait des avances, à ne pas craindre de la caresser, de l'embrasser et de l'étreindre. Que vous dirai-je de plus? Les deux amans en vinrent au fait, et les choses allèrent si loin que la passion de cette femme ne fut plus un mystère pour personne : on s'en entretenait non-seulement dans le palais, mais dans les carrefours de Constantinople. L'empereur était seul à l'ignorer. Quand Romain était couché dans le même lit que l'impératrice, il ordonnait à Michel de chatouiller ses pieds à lui; mais qui croira qu'il ne touchait pas aux pieds de l'impératrice? L'empereur se faisait ainsi le complaisant et le concubin de leurs amours. A la fin, sa sœur Pulchérie et d'autres encore lui révélèrent l'histoire et l'engagèrent à prendre garde. Il se contenta d'interroger l'inculpé et de lui demander s'il était vraiment l'amant de l'impératrice. Michel nia énergiquement, et Romain le força de confirmer ses dénégations par un serment. Michel n'ayant pas hésité à se parjurer, le Basileus se persuada qu'on avait calomnié ce bon serviteur. Or, du jour où il eut commis ce parjure, Michel fut, dit-on, en proie à une maladie affreuse. A certains momens, son esprit se dérangeait, ses yeux se convulsaient, tout son corps était pris de tremblemens, jusqu'à ce qu'il roulât par terre. Puis il revenait à lui. Ces accès se produisaient fréquemment, parfois en la présence même de l'empereur, qui était pris de compassion pour lui, se persuadant d'autant plus que l'accusation était fausse, car un tel homme ne pouvait ni aimer ni être aimé. Quelques-uns prétendent que l'empereur pénétra le secret de leurs amours, mais que, sachant combien sa femme était ardente et folle, il toléra sa passion pour Michel, de peur qu'elle ne prît plusieurs amans. A la fin, il tomba lui-même malade, avec la figure enflée, l'air d'un mort, la respiration haletante et pénible, les cheveux lui tombant de la tête. On pensait que ce mal lui était venu d'un poison qu'on lui avait fait prendre. Un jour il entra dans le bain du palais, sans que personne portât ni soutînt ce moribond. C'est là que la tragédie s'accomplit : on dit que certains lui tinrent la tête longtemps sous l'eau et qu'on le rapporta presque mort sur son lit. Quand le bruit s'en répandit dans le palais, l'impératrice accourut, pleurante et gémissante, et ne se retira qu'après s'être assu-

rée du décès, l'empereur ayant rendu, avec le souffle, un liquide tout noir. Alors elle employa tous ses efforts à placer Michel sur le trône impérial. Vainement ses serviteurs, qui avaient été les ministres de son père, lui conseillèrent de laisser au moins passer quelque délai. Elle ne voulut entendre à rien, et se hâta au contraire d'en venir à ses fins, stimulée surtout par l'eunuque Jean, frère de Michel. Jean, lui parlant en secret, ne cessait de lui représenter qu'ils étaient tous perdus si l'affaire souffrait le moindre retard. Elle revêtit donc Michel des ornemens impériaux, le fit asseoir avec elle sur le trône, et ordonna à tous les assistans de l'acclamer et de se prosterner devant lui. On prétend que, dans la même nuit, le patriarche Alexis, appelé en toute hâte, bénit le mariage de Zoé et Michel, prit part à la proclamation du nouvel empereur et assista à la mise en linceul de l'ancien.

Zoé ne fut pas heureuse avec son second mari, toujours en proie à sa maladie noire, à des accès d'épilepsie, à des crises de remords, s'efforçant à racheter son crime par des pèlerinages aux sanctuaires en renom, abandonnant à son frère l'eunuque l'administration de l'empire, le laissant étendre même sur l'impératrice son despotisme violent et tracassier, tandis que les barbares ravageaient les provinces. Michel ne se reprit qu'une seule fois pour marcher contre les Bulgares et les battre. Il revint mourir à Constantinople.

Lui mort, l'eunuque Jean entreprit d'imposer à l'impératrice un maître de son choix : c'était un neveu à lui, et comme lui un grossier Paphlagonien, qui avait été calfat sur les chantiers du port. Il devint l'empereur Michel *le Calfat*. Il était trop jeune pour que Zoé osât l'épouser ; elle se contenta de l'adopter, en lui faisant jurer, à la table de communion, de la traiter comme une mère. Le parvenu fut ingrat pour tout le monde : il exila son oncle Jean et fit eunuques plusieurs de ses parens dont il redoutait l'ambition ; puis il relégua l'impératrice dans l'île de la Princesse, où elle fut internée dans un monastère. Tels étaient le respect et l'affection du peuple pour le sang de la dynastie macédonienne, que, malgré les crimes et les folies de Zoé, tout Constantinople s'insurgea. Les uns mirent à leur tête le patriarche Alexis, les autres tirèrent de son couvent la vieille Porphyrogénète Théodora. Un monastère où l'empereur s'était réfugié fut, malgré le droit d'asile, pris d'assaut, et le Calfat, traîné sur la place du Sigma, eut les yeux crevés.

Zoé, ramenée dans Byzance, partagea le trône avec Théodora. Les deux princesses ne s'accordèrent pas longtemps ; Théodora rentra dans son monastère, et Zoé se mit en quête d'un mari. La triple expérience qu'elle venait de faire avec Romain III et les deux Michel, les prohibitions de l'Église contre les troisièmes noces, ne

purent l'arrêter. Elle croyait se dévouer ainsi au salut de l'empire. Du moins, elle voulut s'assurer d'un époux obéissant et souple : elle avait jeté les yeux d'abord sur un certain Dalassène, qu'elle écarta comme étant d'humeur trop indépendante ; puis sur un certain Artoclinès; mais il était marié, et sa femme refusait d'imiter le dévoûment de celle de Romain Argyre. Enfin, le choix de Zoé s'arrêta sur Constantin Monomaque, qu'elle avait autrefois comblé de ses bienfaits, peut-être de ses faveurs les plus intimes, et que son second mari, sans doute dans un accès de jalousie, avait exilé. La Porphyrogénète courait sur ses soixante-cinq ans : son âge et ses mœurs la rendaient peu séduisante ; pour être empereur, Monomaque accepta sa main. Aussi dissolu que Zoé, il ne sut même pas garder les apparences. Il avait pour maîtresse une jeune veuve, de la noble famille des Skléros, qui l'avait suivi dans son exil. Il l'amena dans le palais, imposa sa présence à sa femme, la traita sur le même pied que celle-ci et entreprit de la déclarer Augusta. Une fois encore le peuple s'insurgea, en criant : « Nous ne voulons pas de la Sklérène pour impératrice ! Nous ne voulons pas qu'on fasse mourir pour elle nos mères les Porphyrogénètes ! » Zoé fut obligée de se montrer et de parler à la foule pour épargner à Monomaque et à sa maîtresse le sort du Calfat. Puis ce fut une barbare, une princesse des Alains, amenée comme otage à Constantinople, que le mari volage introduisit dans le palais, lui accordant un train royal et le titre d'Augusta. La fin seule de Constantin (1055) mit un terme à ses débordemens.

Dans l'intervalle, la vieille impératrice était morte. Le trône se trouva donc vacant. On y plaça l'autre fille de Constantin VIII, Théodora. Elle gouverna sagement, l'amour des Byzantins pour le sang royal lui rendant la tâche facile, décourageant les fauteurs de complots civils ou militaires. Elle avait soixante-quinze ans ; des moines lui prédisaient qu'elle vivrait jusqu'à cent ans ; mais ses eunuques, mieux au fait, reconnurent en elle les signes d'une fin prochaine. Ils la décidèrent à donner l'empire avec sa main à un vieillard nommé Michel Stratiotique. Ce fut une transmission du pouvoir plutôt qu'un mariage, car quelques jours après (1056) Théodora mourait. Avec elle finissait la race de Basile le Macédonien, qui, — durée inouïe dans les annales byzantines, — avait occupé le trône pendant cent quatre-vingt-neuf ans.

Cet aperçu de l'histoire du gynécée byzantin suffit à montrer combien l'influence des femmes sur les destinées de l'empire fut considérable à Constantinople ; elle le fut plus qu'en aucun autre pays chrétien ou musulman ; elle est un des caractères les plus saillans de l'histoire grecque au moyen âge. Combien de fois l'empire du grand Constantin n'a-t-il pas été gouverné par des

femmes ! Plus souvent encore elles ont eu la couronne en dépôt et l'ont donnée avec leur main. La cause de ce phénomène est la même qui a donné quatre impératrices à la Russie du XVIIIe siècle. Ici et là, c'est parce que l'empire manquait d'institutions stables et que la loi européenne de succession, l'hérédité de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, n'y était pas explicitement reconnue. Les intrigues de harem ou les mariages de princesses furent donc un des moyens de transmission du pouvoir, au même titre et aussi souvent que l'entente de l'aristocratie et du clergé, les usurpations militaires ou les révolutions de la rue.

II.

Ce que nous avons vu jusqu'à présent, ce sont des femmes faisant des empereurs ou les défaisant : il reste à montrer comment un empereur pouvait faire une impératrice. Ici encore, c'est l'arbitraire qui domine. Malgré la rigueur apparente des lois, des mœurs, du cérémonial, le caprice du prince était souverain. Il ne se croyait pas obligé, comme en Occident, à faire choix d'une épouse seulement dans les familles d'une noblesse égale à la sienne, dans les dynasties princières ou royales, à blason compliqué et à généalogie remontant au déluge. Les empereurs de Byzance ne craignaient pas, comme nos rois de France, de se « mésallier. » Toute femme pouvait devenir impératrice, comme tout homme pouvait aspirer au pouvoir suprême. A Constantinople, on peut voir ce qui ne s'est vu chez nous que dans les contes de fées : des rois épousant des bergères. Ils ont même choisi beaucoup plus bas.

Le futur empereur Justin, n'étant encore que simple officier, avait pour femme Lupicina (1), une paysanne du Danube, une barbare comme lui ; devenu « le maître du monde, » il ne voulut point la renier, et sur la tête de la commère qui depuis si longtemps faisait bouillir sa marmite de soldat, il posa la couronne impériale. On sait dans quel monde son neveu, le grand Justinien, est allé chercher Théodora. Théodose II a épousé la fille d'un professeur de philosophie d'Athènes ; une autre Athénienne est devenue la bru de l'empereur Nicéphore Ier. Justinien II et Constantin Copronyme ont fait impératrices des Khazares, Monomaque une Alaine. Deux fois au moins, avec Rothrude et Berthe, il a été question de fiancées d'Occident. Toutes les provinces de l'Europe, Attique ou Paphlagonie, Arménie ou Phrygie, ont fourni leur contingent de Basilissæ. Si les empereurs se sont abaissés parfois à des

(1) Encore un nom slave : *Lioupkina* ou *Lioubkina;* même racine que *lioubor*, amour.

femmes d'abjecte condition, le plus souvent ils ont épousé des filles de fonctionnaires, placés plus ou moins haut dans la sacrée hiérarchie. Un médiocre employé pouvait devenir beau-père d'empereur, et les chefs des tribus barbares en rêvaient sous leurs tentes de feutre.

Une coutume singulière présidait parfois à ces choix; elle nous est connue par le mariage de Théophile, le fils de Michel le Bègue. Quand il eut succédé à son père, sa belle-mère Euphrosyne envoya des messagers dans toutes les provinces et fit venir au Palais-Sacré les plus belles filles de l'empire. Elle les réunit dans une des salles les plus magnifiques, le *triclinium* de la Perle, et remettant à son beau-fils une pomme d'or, lui dit : « A celle qui te plaira le plus donne la pomme. » Il y avait parmi les concurrentes une vierge de noble famille, nommée Icasie. Le jeune empereur, étonné de sa beauté, s'approcha d'elle et, en manière de compliment, lui dit : « Les femmes ont causé beaucoup de maux. » — « Oui, mais elles sont la source de beaucoup de bien, » répondit vivement Icasia. Théophile fut choqué de cette promptitude de repartie. Soit qu'il fût encore un sot, soit que ses instincts de futur despote fussent déjà éveillés, tant d'esprit l'effraya; et, dit le chroniqueur, « déconcerté et blessé de ces paroles, » il laissa Icasia et donna la pomme à Théodora, fille d'un chef militaire de Paphlagonie. Icasia, qui avait touché de si près à la couronne, se retira dans un monastère qu'elle-même avait fondé. Elle y vécut en femme pieuse et en femme de lettres, à la mode de Byzance, composant des récits édifians et des cantiques.

Brunet de Presle, le savant helléniste, estimait que ce récit n'avait aucun fondement historique et qu'il n'y fallait voir qu'un échantillon du goût romanesque des chroniqueurs de cette époque. On peut n'être point de son avis : le fait est rapporté, avec les détails les plus précis, par plusieurs auteurs. On peut citer un second trait du même genre, qui ne se trouve pas dans les chroniqueurs byzantins actuellement connus de nous, mais qui nous est conservé dans un des plus anciens livres slavons traduits du grec, la *Vie de Philarète le charitable*. Il y est raconté que la grande Irène, voulant marier son fils Constantin, fit venir à Byzance dix jeunes filles, les plus belles de l'empire, parmi lesquelles Marie, la fille de Philarète. Celle-ci, qui avait l'âme bonne et l'esprit avisé, proposa aux autres concurrentes de s'engager par une promesse réciproque : celle qui serait choisie se souviendrait de ses compagnes et les marierait honorablement. Une seule, Gérontéia, par excès d'orgueil et certitude du succès, refusa de s'engager. Elle fut cependant éliminée. Marie fut choisie et tint parole à ses rivales. Du reste, Euphrosyne ou Irène, en instituant ces concours

de beauté, avaient pour elles des précédens respectables et les exemples de l'antiquité biblique, alors en grand honneur à Byzance. N'est-ce pas ainsi qu'Assuérus avait choisi Esther « entre mille beautés ? » Louis le Débonnaire, contemporain du Basileus Théophile, aurait, au dire de l'*Astronome*, procédé de même pour son second mariage : *undecumque adductas procerum filias...* Les tsars de Moscou, qui s'inspiraient aussi de la Bible et en tout imitaient Byzance, n'eurent garde de négliger une coutume si bien en harmonie avec les traditions du despotisme oriental. On a conservé le texte des circulaires qu'ils adressaient à tous leurs gouverneurs, leur enjoignant de faire un choix parmi les plus belles filles de leur province et de les envoyer à Moscou, menaçant des plus terribles châtimens les nobles qui cacheraient leurs filles et ne les remettraient pas à leurs messagers. Sur cette élite rassemblée de tous les points de l'empire au vieux Kremlin, on faisait un nouveau choix, puis un autre encore, jusqu'à ce que le prince n'eût plus en présence qu'une douzaine de beautés entre lesquelles il était permis d'hésiter. Avant la décision dernière, des sages-femmes étaient appelées à donner leur avis motivé. Ivan le Terrible, lors de ses troisièmes noces, n'avait pas convoqué moins de deux mille jeunes filles. Il est à remarquer que le premier prince russe qui inaugura cette coutume fut Vassili Ivanovitch, père du *Terrible* et fils de cette Sophie Paléologue qui importa en Moscovie les usages byzantins, avec l'aigle à deux têtes des Basileis et les prétentions à l'empire de Constantin. Les analogies entre les deux civilisations sont si frappantes qu'au harem de Moscou comme au Palais-Sacré de Byzance, l'aristocratie déplorait que la fantaisie matrimoniale des princes descendît parfois si bas. Les chambellans du premier Romanof disaient de sa femme : « Nous n'avons pas une souveraine bien chère ; elle portait autrefois des bottes jaunes comme les paysannes ; maintenant, Dieu l'a élevée. » Des deux femmes du tsar Alexis, l'une était fille d'un simple domestique et avait fait la cueillette des champignons dans les bois pour aller les vendre au marché ; l'autre avait été reçue presque par charité chez le boïar Matvéef, et on l'avait vue marcher en *laptis*, c'est-à-dire en sandales d'écorce tressée.

Souvent la fiancée royale, comme si une situation tellement nouvelle lui donnait une nouvelle vie, changeait de nom. Athénaïs, fille du philosophe athénien Héraclite, devint Aelia Eudoxia, en épousant Théodose II. Lupicina, la femme de soldat, quand Justin Ier fut parvenu à l'empire, reçut des factions du cirque le nom auguste d'Euphémia. Les princesses khazares mariées à Justinien Rhinotmète et à Constantin Copronyme s'appelèrent Théodora et Irène. Anastaso, l'héroïne du récit de M. Schlumberger, mariée

à Romain II, changea ce nom de servante en celui de Théophano. L'Italienne Berthe avait reçu celui d'Eudokia. Même usage à Moscou : là non-seulement la fiancée, mais parfois son père même, devenu le beau-père d'un tsar, recevaient de nouveaux prénoms : ainsi le père de la première épouse de Pierre le Grand, Ilarion Lapoukhine, prit celui de Feodor. A Byzance, on avait créé un titre spécial pour le beau-père du prince : celui de *Sébastopator*.

D'où qu'elle vînt, la fiancée du Basileus était aussitôt entourée de dignitaires eunuques ; elle recevait les *entrées* successives, dans le même ordre où leurs maris étaient reçus par l'empereur, des patriciennes à ceinture, des protospatharissæ et spatharissæ, hypathissæ (femmes des consuls), stratorissæ, comitissæ, femmes des généraux, des officiers, des scribes, etc. Avant même le mariage, elle était saluée du titre de Basilissa et traitée en souveraine. Elle logeait dans l'Augustéon, la partie du palais réservée aux Augustæ. Les princesses de la famille impériale lui chaussaient les brodequins de pourpre. On la revêtait des ornemens impériaux, et la nouvelle souveraine, peut-être la fille d'un barbare, d'un homme de peine ou d'un petit employé, d'un montreur d'ours ou d'un cabaretier, était parée de ces bijoux célèbres, historiques, trois fois sacrés, qu'avaient portés des générations d'impératrices et de porphyrogénètes. Quand le contrat de mariage avait été rédigé, quand l'empereur avait passé l'anneau de fiançailles au doigt de l'épousée, on procédait aux cérémonies très compliquées du mariage et du couronnement. Ou plutôt, comme le mariage, dans les rites de l'Église d'Orient, a pour symbole principal la couronne posée sur la tête des époux, c'était d'un double couronnement qu'il s'agissait : l'un nuptial, l'autre politique. Les écrivains byzantins emploient deux mots pour les distinguer : *stephanôma* et *stepsimos*. Et, chose singulière, c'est le *stepsimos* qui précède le *stephanôma*. L'impératrice est déjà Augusta avant d'être la femme de l'Auguste.

Jusqu'à la période des Comnènes, où les idées occidentales prévalurent à Constantinople, la double cérémonie s'accomplissait non pas au grand jour, sous les voûtes de Sainte-Sophie, mais dans le mystère du Palais-Sacré. Les idées grecques d'alors, qui imposaient à la femme une vie de reclusion, ne se seraient point accommodées d'une pompe aussi publique. C'était donc dans quelque église du palais ou très voisine du palais, parfois dans un des salons transformé en oratoire, que la fiancée était d'abord couronnée impératrice, puis mariée.

Voici une description de couronnement au xe siècle. Dans le grand salon de l'Augustéon, sur des sièges d'or que leur ont ap-

portés les sénateurs, sont assis l'empereur ou les empereurs, s'il y en a le père et le fils. Le patriarche, averti par les silentiaires, sort de l'église palatine de Saint-Étienne. L'Augusta, avertie par le préposé aux cérémonies, sort de sa chambre à coucher. A part les empereurs, le patriarche (qui est parfois, lui aussi, un eunuque) et quelques dames de la cour, il n'y a là que les officiers « sans barbe » du palais : silentiaires, ostiaires, cubiculaires. Le patriarche prend alors la chlamyde de pourpre, étendue sur une table, la bénit et la remet à l'empereur. Les cubiculaires, avec une décente dextérité, habitués à tous les raffinemens de la pudeur officielle, ôtent à l'impératrice son vêtement, l'étendent comme un voile pour cacher ses épaules à tous les assistans ; l'empereur ou les empereurs revêtent l'Augusta de la chlamyde ; sur la chlamyde on passe les longs vêtemens d'étoffe d'or, le grand manteau multicolore brodé de perles et de rubis. Le patriarche bénit la couronne ; il bénit les *præpendulia*, nœuds et chaînes de diamans et de pierreries qui en forment le double appendice. Les empereurs posent la couronne sur la tête de l'Augusta, y attachent les præpendulia qui caressent ses joues de leurs ondulations scintillantes et font à sa beauté un cadre lumineux. Sur cette beauté, on jette un voile, le *flammeum*. L'impératrice s'assied entre son fiancé et son beau-père. Alors seulement on introduit les grands qui viennent chanter les *polychronia*, puis leurs femmes par *entrées* successives. Chacune de ces personnes s'avance, précédée par les ostiaires armés de leurs verges d'or ornées de perles, soutenue à droite et à gauche par les silentiaires. Trois fois elle se prosterne, le visage contre terre ; elle embrasse les genoux de l'Augusta, puis les genoux des empereurs, comme pour les remercier de lui avoir donné une telle maîtresse.

Reste à faire au peuple, — c'est-à-dire au peuple officiel, aux *factions*, — la présentation de la nouvelle souveraine. Une des cours du palais aboutit à une double terrasse, au bas de laquelle se tient « le peuple. » L'impératrice traverse cette cour et s'arrête sur la terrasse supérieure, tandis que les eunuques et les grands descendent sur la terrasse inférieure. Elle reste seule, tout en haut, debout, dominant toute cette foule. C'est le moment solennel : rappelez-vous le coup de théâtre d'*Esclarmonde*. Isis va se révéler ; le *flammeum* va tomber ; Byzance va savoir quel visage resplendit sous le diadème à triple rang de perles et s'encadre entre les præpendulia de diamans. Les acclamations, les *polychronia*, les cris de : *Sainte! Sainte! Sainte!* éclatent dans un enthousiasme savamment réglé. C'est là ce qu'on appelait l'*anacalypterion*, la révélation.

On procède ensuite aux cérémonies du mariage. Ici on retrouve les anciens et poétiques usages grecs. Des fleurs partout ; la cou-

ronne qu'on pose sur la tête des mariés n'est plus d'or et de pierreries, mais de fleurs ; les factions couvrent de fleurs le lit bientôt nuptial : « de fleurs des champs, » est-il dit dans leurs hymnes. Il y a, dans cette partie du rituel, bien plus de liberté, de laisser-aller, de bonne humeur que dans la première. Seulement, le *paranymphe* qui conduit la mariée à l'autel est nécessairement un officier « sans barbe. » Toute la nuit, un parent des nouveaux époux, le *thyrôros*, se tient en sentinelle à leur porte; peut-être, comme en Moscovie, à cheval, l'épée nue à la main, pour éloigner les malveillans et les méchans esprits. Le troisième jour, l'impératrice sort en grande pompe pour aller prendre le bain symbolique au palais de la Magnaure. La publicité donnée à cette démarche contraste même avec l'idée grecque du gynécée et la rigoureuse pruderie de l'étiquette byzantine. C'est en grand appareil, avec une foule de serviteurs portant ostensiblement des peignoirs, des linges, des bassins, des vases et des cassolettes à parfums, que la Basilissa traverse les vergers de la Magnaure pour se rendre à la piscine. Trois dames, en avant et aux deux côtés de l'impératrice, tiennent des pommes rouges, ce symbole païen de l'amour, mais ornées de perles. Les factions font la haie, poussant des acclamations. Et comme si cela ne suffisait pas pour ameuter la curiosité publique, des chanteurs et des comédiens se joignent au cortège. Chose plus singulière, les consuls, les sénateurs, les hauts dignitaires accompagnent l'impératrice jusqu'à la porte du bain, attendent en dehors qu'elle ait terminé ses ébats, puis la ramènent jusqu'à la chambre nuptiale.

Désormais, la nouvelle impératrice habite dans le palais les splendides appartemens bâtis par l'empereur Théophile, aux dalles de marbre blanc, aux murailles de mosaïques sur fond d'or, aux plafonds d'or soutenus par des colonnettes. Sa chambre à coucher, c'était ce merveilleux *Mousikos* (l'Harmonie), dont le pavé, de marbres multicolores, semblait « une prairie émaillée de fleurs, » dont les murs étaient tapissés de mosaïques de marbre, où cinq colonnes de marbre soutenaient le dais du lit impérial. Quand elle fera ses couches, ce sera dans le palais de Porphyre, afin que ses enfans, filles ou garçons, soient des « porphyrogénètes » et possèdent toute la quantité de légitimité que comporte la constitution byzantine. Elle est impératrice, elle est Augusta, Basilissa, Despoïna (maîtresse); on la traite de Royauté et de Majesté; elle porte la couronne et le sceptre en forme de branche de lis, symbole de pureté. Quel qu'ait été son père, elle est « d'origine divine » et presque une divinité. Tout ce qui lui appartient est sacré, comme ce qui appartient à l'empereur. Elle figure sur les monnaies à la gauche de son époux, au-dessous

d'un Christ qui étend ses mains sur leurs têtes. On a vu des empereurs accorder à des Augustæ le droit de battre monnaie, comme Constantin à sa mère Hélène. On en a vu leur élever des statues sur les places publiques, comme Théodose II à Eudokia sa femme. Suivant les circonstances, l'Augusta pourra disposer de l'empire ou être *empereur* pour son propre compte. Sa vie, inséparable de celle de son époux, est toute de représentation, de processions, de réceptions, d'offices religieux. Elle a sa maison à elle, mais uniquement composée d'eunuques ou de femmes ; comme le prince, elle a son préposé, ses silentiaires, ses ostiaires, ses cubiculaires, ses protospathaires armés de hallebardes et ses spathaires armés de sabres. Tous sont désignés par le choix de l'empereur avec le consentement de l'impératrice, car on comprend que le mari n'ait voulu s'en fier à personne pour le choix de serviteurs honnêtes et fidèles, si difficile à faire dans cette valetaille immense et corrompue du palais ; et la femme de César ne doit pas être soupçonnée. Ce n'est pas que ce personnel fût difficile à recruter ; beaucoup de parens mutilaient leurs enfans mâles pour leur assurer l'accès aux emplois du palais ou même de l'église. De cette catégorie de serviteurs spéciaux sont sortis des ministres, des généraux, des amiraux, des patriarches. Enfin, l'Augusta avait sa flottille à elle, composée de navires noirs et rouges sous le commandement de l'*o tès trapezès*.

Outre ses officiers imberbes, l'impératrice avait sa maison féminine, à la tête de laquelle était la *patricia zôsta*, la patrice à ceinture. Celle-ci était un des premiers personnages de l'empire : elle avait le droit de s'asseoir à la table même du Basileus, honneur réservé à six dignitaires seulement. Elle prenait l'investiture des propres mains du souverain, ce que n'avait pu obtenir le préfet de la ville. Elle recevait de lui un manteau dalmate (ou dalmatique), une sorte de corsage ou de cuirasse, un *maphorion* (ou mantille) blanc ; enfin, ce qui était l'insigne de sa dignité, une ceinture ou baudrier (*zonè*, *lôron*), insigne d'un caractère si auguste que la personne qui s'en trouvait revêtue était dispensée de se jeter à plat ventre devant le prince : ce droit équivalait au droit castillan de se couvrir devant le roi. Sous la direction de cette haute dame, venait d'abord une *protovestiaria*, car l'impératrice avait comme l'empereur son vestiaire, qui comprenait son trésor ; puis une *primiceria*, des *cætonissæ* (pour les salons, *cætones*), des *cubiculaires* ou femmes de chambre (les *odalisques* de l'Orient musulman). Ces emplois étaient naturellement brigués par les plus nobles dames de l'empire. Revêtues des plus riches étoffes, tissus des fabriques anatoliennes ou péloponnésiennes, soieries des manufactures impériales, mousselines de Perse, pelisses de Khazarie et de Russie,

parées de bijoux syriens ou byzantins, coiffées du majestueux *propolôma*, en forme de tour de ville, évasé comme le *kakochnik* russe, orné de perles, de pierreries et d'icônes, elles formaient à l'Augusta un splendide cortège. Cette cour de femmes était tout à fait séparée de celle du Basileus, et sans doute plus animée, plus vivante, plus remplie d'intrigues, gazouillante et papotante comme un harem musulman ou comme le couvent du *Domino noir*. Là, parmi les eunuques à mine truculente, aux longues robes de soie, aux sabres nus, circulaient, dans la liberté intime du gynécée, le voile relevé, toutes les beautés de l'Orient : les yeux de gazelle de l'Asie et les yeux bleus du Nord, les Grecques élégantes de Byzance, de l'Attique, des îles, les barbares ou demi-civilisées des pays francs, slaves, turcs, arméniens, arabes, que des généraux grecs avaient épousées au cours de leurs campagnes ou que des Augustæ exotiques avaient amenées à leur suite. Seuls, les princes de la famille impériale, les hommes « sans barbe, » le patriarche, de vieux prêtres, des mendians, des pèlerins, des moines, avaient accès dans cet intérieur.

C'était d'ailleurs le régime en vigueur dans toutes les maisons nobles, comme dans le palais même de l'empereur. Dans la rue, les femmes ne cheminaient qu'enfermées dans des litières. Si elles accompagnaient leurs maris à l'armée, c'était en des espèces de tentes ambulantes, portées à dos de mule ou de chameau, comme dans la *Smala* d'Horace Vernet. Dans les églises mêmes, c'était de galeries grillées, au premier étage, qu'elles entendaient la liturgie. Un fait qui montre le respect des Byzantins pour le principe de la séparation des sexes, c'est que les *Basiliques* de l'empereur Basile interdisent de mettre une femme en prison : accusée ou coupable, c'est dans un couvent, sous la garde de femmes, qu'elle doit attendre ou subir sa peine.

Mais derrière ces voiles, ces grilles, ces cloîtres (*cancelli*), que de mystères pouvaient se cacher! Drames d'amour, crimes domestiques, rien ne transpirait au dehors. Le gynécée byzantin, comme le harem ottoman, le terem russe, la zenana hindoue, restait muet. Ces murs coquets étaient discrets. Et cependant, tout cet appareil de précautions et de reclusion n'en favorisait que mieux certaines intrigues. Sous les longs voiles des femmes, pouvaient s'introduire dans le palais non-seulement des messagères d'amour, mais aussi des amans, et aussi des conspirateurs et des assassins. Quand, sous des empereurs énergiques, le gynécée était sevré de toute participation aux affaires politiques et aux affaires religieuses, comment occuper ou tromper l'oisiveté du *Mousikos*? « Ah! trois fois heureux, s'écrie M. Schlumberger, qui pourrait retrouver le journal de l'existence de Théophano, Basilissa très auguste, avec

son immense cortège de femmes, d'eunuques, de cubiculaires! » Oui, assurément; mais ce n'est pas toujours ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire qui nous est conservé par les monumens. Un traité de cuisine ou de cosmétique byzantines ferait mieux notre affaire que maints récits de batailles. Parmi les Augustæ, il y a eu tous les types imaginables de femmes; des femmes politiques, comme Irène l'Athénienne; des femmes de lettres, comme Eudokia, à qui on a pu attribuer le *Violarium*, ou comme Anne Comnène, qui écrivit la Vie de son père; des femmes galantes, comme Zoé la Porphyrogénète; et d'autres, confites en pureté et dévotion, comme sa sœur Théodora; et d'autres qui ne songeaient qu'à inventer des combinaisons de parfums, des raffinemens de toilette, des recherches de vêtement et de coiffure pour révolutionner le tout-Byzance féminin; celles dont on ne parlait pas et celles dont on parlait trop; celles dont la porte ne s'ouvrait qu'aux moines martyrs et aux prêtres zélateurs, celles qui admettaient les bateleurs et les diseurs de bonne aventure, et celles dont la fenêtre laissait passer de temps à autre un fardeau humain cousu dans un sac, qu'engloutissaient les flots silencieux du Bosphore.

Dans cette étude, je me suis comme enfermé dans le palais impérial; mais le beau livre de M. Schlumberger révélera bien d'autres aspects de la vie byzantine au lecteur curieux. Il lui montrera les légionnaires applaudissant du sabre sur le bouclier, comme les Francs de Mérovée, les harangues enflammées de l'*imperator;* la solide infanterie régulière et les lourds escadrons cataphractes, couverts d'écailles d'airain, brisant l'élan des légers cavaliers arabes; les forteresses attaquées avec toutes les ressources de la plus savante poliorcétique; les prises d'assaut, les excès des soldats du Christ, la terreur du nom romain répandue sur les rives de l'Euphrate et du Jourdain, la croisade grecque précédant les croisades des Godefroy de Bouillon et des Richard Cœur-de-Lion. Ce livre montrera, une fois de plus, combien nos jugemens sommaires sur la civilisation byzantine sont incomplets et souvent injustes; combien elle était loin de cette monotonie qui avec l'ennui semble découler des secs récits des chroniqueurs; combien elle était, au contraire, variée, multiple, vivante; combien plus semblable à celle de nos capitales modernes qu'à celle de nos ancêtres à demi barbares, contemporains des grands empereurs byzantins. Non-seulement Constantinople était alors presque la seule ville, digne de ce nom, qu'il y eût en Europe; mais elle était vraiment le Paris du moyen âge.

ALFRED RAMBAUD.

LES

ALTÉRATIONS DE LA PERSONNALITÉ

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENS

I. Th. Ribot, *Maladies de la personnalité*. Paris, 1884. — II. Fr. Paulhan, *l'Activité mentale*. Paris, 1889. — III. Pierre Janet, *l'Automatisme psychologique*. Paris, 1889. — IV. Gurney, Myers, *Proceedings for psychical Research*. Londres, de 1885 à 1890. — V. Bourru et Burot, *les Variations de la personnalité*. Paris, 1888. — VI. Azam, *Hypnotisme, double personnalité*, etc. Paris, 1887.

Il se produit en ce moment, dans le domaine de la psychologie expérimentale, un fait bien curieux; de nombreux observateurs, qui n'appartiennent ni à la même école, ni au même pays, qui n'expérimentent pas sur le même genre de personnes, qui ne se proposent pas le même objet d'expérience, arrivent, sans le savoir, au même résultat; ils constatent qu'en dernière analyse une grande quantité de phénomènes psychologiques s'expliquent par une maladie de la personnalité, qui consiste dans un dédoublement, ou plutôt un morcellement du moi: l'unité normale de la conscience est brisée; il se produit plusieurs consciences distinctes, dont chacune peut avoir ses perceptions, sa mémoire et jusqu'à son caractère moral.

Parmi les premiers observateurs qui ont reconnu l'existence de ces phénomènes singuliers de désagrégation mentale, nous citerons deux psychologues anglais, M. Gurney, auquel on doit de bonnes études sur la mémoire des personnes en somnambulisme, et M. Myers, qui a minutieusement analysé l'écriture automatique

des spirites et des médiums. Peu de temps après eux, en France, M. Charles Richet a entrepris, sur la transmission mentale, des expériences au bout desquelles il a trouvé le phénomène de dédoublement. M. Pierre Janet, dont on connaît les nombreuses études sur l'hypnotisme et la suggestion, est arrivé au même résultat que les précédens observateurs; et de plus, on lui doit une théorie très complète et très soigneusement construite de la désagrégation de conscience. Sans connaître cette théorie, M. Bernheim et M. Liégeois l'ont confirmée par leurs expériences sur certaines suggestions à forme négative, et ils n'hésitent pas à expliquer plusieurs détails de leurs expériences par un dédoublement du moi. Enfin, s'il m'est permis de citer mon nom et mes études, je rappellerai qu'ayant commencé, avec la collaboration de M. Féré, des expériences sur l'insensibilité hystérique, j'ai été tout surpris de rencontrer ce même phénomène de dédoublement, que je ne cherchais pas, et dont la réalité, faut-il le dire, ne me paraissait pas encore bien démontrée. Ces dernières recherches ont été confirmées récemment par celles de MM. Babinski, Onanoff, et de plusieurs autres auteurs.

D'autre part, les cas si intéressans de dédoublement spontané de la personnalité, qui ont été recueillis par M. Azam, M. Dufay, et tout récemment par MM. Bourru et Burot, Proust, Charcot, Pitres, etc., viennent apporter une contribution importante à la théorie de la désagrégation mentale, en nous montrant que la division de conscience n'est point, comme on pourrait le croire, un produit artificiel d'une suggestion maladroite, et que cette division peut s'opérer spontanément chez des personnes qui n'ont été soumises à aucune expérience.

Enfin, nous rappellerons les noms de quelques auteurs auxquels on doit soit des observations isolées, soit des idées théoriques se rattachant à la même question : ce sont MM. Ribot, Paulhan, Beaunis, William James, Max Dessoir, Héricourt, etc.

Nous allons chercher à dégager les conclusions des études précédentes ; ce que nous désirons exposer, ce n'est pas une théorie personnelle à un auteur, c'est une œuvre collective, produite par le concours de tant d'observateurs différens, qu'elle revêt aujourd'hui un caractère impersonnel.

I.

Commençons notre étude, en décrivant les expériences capables de mettre en lumière le dédoublement de la personnalité chez les malades atteints d'hystérie.

Un grand nombre de ces malades, considérés à l'état de veille et en dehors de leurs crises convulsives, présentent un stigmate, connu depuis fort longtemps, mais dont on n'a compris la valeur réelle que dans ces dernières années ; ce stigmate, — qu'on appelait autrefois la *marque* des possédés ou la *griffe* du diable, — c'est l'insensibilité. Le siège et l'étendue de l'insensibilité hystérique sont très variables ; elle peut occuper le corps tout entier, ou la moitié du corps, ou un seul membre ; parfois elle se limite à une région très peu étendue ; c'est, par exemple, un centimètre carré du tégument qu'on peut piquer, pincer, brûler, exciter de la façon la plus énergique sans provoquer la moindre sensation de douleur.

La réalité de cette abolition des sensations peut être mise hors de doute au moyen d'épreuves variées ; il existe même, en dehors de toute expérience, certains signes physiques qui accompagnent fréquemment, non toujours, la perte de la sensibilité chez les hystériques. Les principaux de ces signes sont : l'abaissement de la température locale, l'absence d'hémorrhagie après les piqûres, la diminution de la force musculaire volontaire, la forme de la contraction musculaire, l'absence de fatigue, le retard du temps de réaction, et enfin l'absence de cri de douleur ou de mouvement de surprise, lorsqu'une excitation forte et brusque est portée sur la région insensible, sans que le malade en soit averti. Aucun de ces signes n'est constant ; mais la présence de quelques-uns suffit, le plus souvent, pour enlever à l'expérimentateur la crainte de la simulation.

On s'est longtemps mépris sur la vraie nature de l'insensibilité hystérique. Ce n'est pas, comme on l'a cru, une insensibilité véritable ; la sensation n'est pas détruite ; c'est une insensibilité par inconscience, par désagrégation mentale ; en un mot, c'est une insensibilité psychique qui provient directement de ce que la personnalité du malade est altérée ou même complètement dédoublée. L'étude attentive de ce phénomène, si banal dans l'hystérie, va donc nous permettre de regarder de près un exemple tout à fait remarquable de désorganisation de la personnalité.

Voici une jeune fille hystérique dont le bras droit est complètement insensible ; nous l'avons soumise aux épreuves que nous venons d'indiquer, et il a été possible de s'assurer que son insensibilité n'est pas le résultat d'une simulation. Nous n'avons pas besoin d'hypnotiser la malade ou de lui faire subir une préparation quelconque ; nous allons l'étudier dans son état normal, pendant la veille ; la seule précaution nécessaire consiste à lui cacher la vue de son bras insensible en le ramenant derrière son dos, ou en le pla-

çant derrière un écran. L'expérience étant ainsi disposée, il nous sera facile, — au moins dans certains cas, — de provoquer à l'insu de la malade des mouvemens intelligens dans son bras insensible. Nous allons assister à l'éveil d'une intelligence inconsciente, nous pourrons entrer en communication avec elle, la diriger, la forcer à résoudre des problèmes, et tous ces phénomènes, qui supposent des perceptions, une mémoire, et en un mot de véritables opérations psychologiques, se développeront sans que la malade en ait conscience.

Sans doute, l'existence de mouvemens inconsciens chez les hystériques n'est pas faite pour nous étonner; chacun de nous, en se surveillant lui-même avec un soin suffisant, surprend des séries d'actes automatiques qui s'accomplissent sans volonté et sans conscience. Marcher, s'asseoir, tourner la page d'un livre, sont, en grande partie, des actes inconsciens. Mais il est difficile d'étudier, chez une personne normale, les caractères et surtout l'étendue de l'activité mentale inconsciente; cette activité se montre surtout routinière, faite d'habitudes, vivant de répétitions; elle se développe peu, et presque jamais elle n'arrive à la dignité d'une personnalité indépendante. Les conditions d'étude sont bien plus favorables lorsqu'on s'adresse à certains sujets hystériques, spécialement à ceux qui ont été fréquemment hypnotisés; supposons que nous avons sous les yeux un de ces sujets d'élite, et voyons ce qui se passe.

En premier lieu, si on imprime un mouvement quelconque à un membre insensible, ce mouvement a une tendance à se répéter, à se prolonger indéfiniment. Prenons un doigt, fléchissons-le plusieurs fois de suite, puis abandonnons-le; nous le verrons continuer le mouvement de flexion pendant quelques instans. Il en sera de même si on agit sur l'articulation du poignet ou sur celle du coude. Pour comprendre toute la délicatesse de ces mouvemens inconsciens, il faut mettre un crayon dans la main insensible et faire écrire à cette main une lettre, un mot ou une phrase entière, comme s'il s'agissait d'un enfant à qui l'on enseignerait l'écriture. La main de l'hystérique suit docilement, sans raideur, le mouvement qu'on lui imprime; elle le devance quelquefois et semble chercher à le deviner. Quand on l'abandonne, il arrive souvent qu'elle reste en position, tenant avec fermeté le crayon entre le pouce et l'index rapprochés; au bout d'un instant, elle répète le mouvement qu'on vient de lui communiquer; elle écrit de nouveau la lettre, le mot ou la phrase; elle l'écrit plusieurs fois de suite, sans se lasser, et il faut parfois que l'observateur intervienne et enlève le crayon, ou immobilise la main en

pressant dessus pour faire cesser ce mouvement de l'écriture; j'ai vu un jour les mouvemens communiqués persister plus d'un quart d'heure avant de s'épuiser.

Comme l'intelligence de la malade reste complètement étrangère aux effets de l'expérience et que, si on a pris les précautions voulues, la malade ne se doute même pas que sa main insensible tient un crayon et écrit, on pourrait penser, de prime abord, que la répétition des mouvemens est un acte purement automatique et machinal; mais un observateur attentif ne sera pas de cet avis; il saisira bien vite, dans la manière dont la main insensible exécute le mouvement, certains signes qui révèlent une intelligence. En voici un exemple : nous faisons écrire un mot connu, dont nous altérons volontairement l'orthographe; il est intéressant alors de surveiller le mouvement de répétition; au moment où la main arrive à la lettre inexacte, elle s'arrête, semble hésiter; puis tantôt elle passe outre, reproduisant l'erreur, tantôt, au contraire, elle la corrige et rétablit le mot avec son orthographe exacte. L'intelligence qui dirige le mouvement inconscient se révèle encore bien clairement lorsqu'on place dans la main insensible des objets connus dont le contact est capable de réveiller un souvenir; la main tâte l'objet jusqu'à ce qu'elle l'ait reconnu, comme le témoignent les mouvemens très variés qu'elle exécute. Si on engage les deux premiers doigts dans les anneaux d'une paire de ciseaux, la main ouvre les ciseaux et les referme vivement; elle semble chercher à couper; un dynamomètre est-il placé dans la main d'une malade qui connaît l'emploi de cet instrument, les doigts se fléchissent et se mettent à serrer; enfin, un simple crayon est-il glissé entre le pouce et l'index, ces deux doigts se rapprochent, les autres se plient et la main entière prend l'attitude nécessaire pour écrire; parfois elle écrit spontanément quelques mots sans que la malade le sache. Alors, il n'y a plus de doute, c'est bien une intelligence inconsciente qui entre en scène.

Il faut la voir à l'œuvre, cette intelligence inconsciente, quand on fait subir au membre qui paraît insensible des excitations violentes, comme des pincemens ou des brûlures; la main exécute alors, dans certains cas, de curieux mouvemens de défense ou de fuite. Une boîte d'allumettes est mise un jour dans la main ouverte de l'un de ces sujets : au bout de quelques secondes, la main entoure la boîte, la retourne, la palpe de toutes les façons, paraît la reconnaître, prend une allumette, la frotte, l'enflamme, et l'incline un peu; puis les doigts reculent, comme s'ils fuyaient devant la chaleur, et quand la flamme est tout près, ils se desserrent et laissent tomber l'allumette.

En présence de mouvemens aussi complexes et aussi bien adaptés, l'idée d'une simulation possible viendrait naturellement à l'esprit, si on ne se rappelait pas que, par suite du dispositif de l'expérience, la malade ne voit ni sa main, ni son bras, et que tout le membre est complètement insensible.

En résumant brièvement ce qui précède, nous voyons que les opérations inconscientes qu'on peut provoquer chez une hystérique insensible ne se réduisent pas à quelques petits actes automatiques et insignifians. Ces actes peuvent être fort complexes; ils supposent des perceptions, de la mémoire, du raisonnement, de l'imagination; ils nous révèlent donc qu'il existe chez ces sujets une intelligence qui est autre que celle du moi normal, et qui agit à côté de ce moi, sans son concours et même à son insu. C'est là une conclusion nécessaire, elle s'impose, et, de quelque façon qu'on conçoive cette intelligence secondaire, accessoire, parasite en quelque sorte, il est certain qu'elle existe et qu'elle agit.

Nous lui avons donné le nom d'inconsciente. Le mérite-t-elle bien? Oui, sans doute, c'est une intelligence inconsciente, si on la considère dans ses rapports avec le moi du sujet; elle est inconsciente pour ce moi, qui ne la connaît pas; mais est-elle inconsciente pour elle-même? Ou bien, est-elle douée de conscience et doit-on la considérer comme une personnalité véritable?

Je crois qu'il serait bien difficile de résoudre cette importante question de psychologie, si l'on restait dans les limites des expériences précédentes; mais il est possible d'élargir ces limites en employant la méthode que M. Pierre Janet a imaginée pour étudier les phénomènes que nous cherchons à faire comprendre.

M. Pierre Janet est arrivé à reproduire ces phénomènes chez des malades qui n'ont point d'insensibilité; il a suppléé au défaut d'insensibilité en provoquant un état de distraction. A première vue, on pourrait croire qu'il n'y a rien de commun entre une distraction de l'esprit et une insensibilité de la peau, et que, par conséquent, l'un de ces phénomènes ne remplace pas l'autre; mais si nous réfléchissons un moment sur les effets d'une distraction de l'esprit, nous verrons qu'il existe une relation très étroite entre ces effets et la perte de conscience. L'observation vulgaire nous apprend que, quand notre attention est fixée avec force sur un objet, nous devenons insensible à tout le reste; pendant que nous faisons une lecture attachante, le monde environnant nous devient étranger et on peut causer autour de nous sans que nous entendions le bruit des paroles. Un malade hystérique est, par rapport à sa main insensible, dans un état de distraction permanente; l'effet est le même que s'il ne pensait jamais à sa main, s'il s'en désintéressait com-

plètement, s'il fixait ailleurs tout ce qu'il a d'attention. La distraction, dirons-nous, est une insensibilité passagère, et, à l'inverse, l'insensibilité est une distraction permanente.

L'expérience a démontré l'exactitude de ces vues théoriques. M. Pierre Janet a fait voir combien il est facile de distraire les hystériques; dès que l'attention de ces malades est retenue sur un point, on provoque en eux une foule de perceptions, de mouvemens et d'actes, dont leur moi n'a pas conscience. Ainsi, pendant qu'ils causent avec une autre personne, on peut souvent s'approcher d'eux, toucher par derrière leur épaule, prendre leur bras, le pincer, le soulever en l'air sans qu'ils s'en aperçoivent. Ce procédé de la distraction permet d'entrer directement en relation par la parole avec ce que nous avons appelé l'intelligence inconsciente de ces malades; il suffit de distraire le sujet, puis de lui parler à voix basse : le sujet n'entend rien, mais cette intelligence seconde qui est en lui écoute; puisqu'on lui parle, on lui donnera des ordres et des suggestions; on conviendra, par exemple, qu'elle répondra par écrit à ce qu'on lui demande, ce qui permet d'entretenir avec elle de longues conversations, et pendant ce temps la personnalité principale ne voit rien, n'entend rien, ne se doute de rien. M. Pierre Janet a publié quelques-unes de ces conversations; il suffit de les lire pour se convaincre que l'intelligence seconde raisonne, lie ses idées, a ses manières propres de penser et de sentir; elle sait même qui elle est, accepte ou refuse un nom et se distingue, en tout cas, de l'autre personnalité. A ces signes, on est forcé de reconnaître qu'elle est douée de conscience et qu'elle est capable de réunir tous les élémens d'une personnalité complète. Nous voici donc amenés, par toute une série d'expériences, à cette conclusion importante : plusieurs personnalités morales, ayant chacune conscience d'elle-même, peuvent vivre côte à côte, sans se confondre, dans le même organisme.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que d'hystériques ; on aurait tort d'en conclure que les phénomènes de division de conscience ne s'observent que chez ces malades. L'hystérique ne doit être considéré que comme un sujet de choix, agrandissant des phénomènes qui sont, dans une certaine mesure, présens chez tous. J'ai pu m'assurer, à plusieurs reprises, sur des personnes nullement hystériques, qu'on peut trouver chez elles un rudiment de la désagrégation de conscience. Par exemple, il est relativement facile de leur faire répéter des mouvemens communiqués sans qu'elles en aient conscience. Si l'on place un crayon dans leur main, si on les prie d'abandonner cette main à l'expérimentateur sans opposer de résistance, et sans exécuter de mouvemens volontaires, on peut

constater qu'au bout de quelque temps, la main de la personne répète inconsciemment le mouvement qu'on lui communique ; la personne perçoit ce mouvement, mais elle ne le croit pas spontané et s'imagine que c'est l'expérimentateur qui conduit sa main. Quelques autres expériences analogues démontrent la possibilité de produire chez une personne normale une rupture temporaire de l'unité de conscience. Les études que nous faisons en ce moment ont par conséquent une portée générale.

II.

Pendant l'état de veille, les deux personnalités que nous venons d'apprendre à connaître jouent chacune un rôle bien différent. L'une est en pleine lumière, sur le devant de la scène; c'est celle qui nous parle par la bouche du sujet; c'est celle que tout le monde connaît. L'autre reste dans la coulisse; elle se dissimule, et pour reconnaître son existence, il faut recourir à des procédés d'expérimentation délicats et minutieux.

Mais il arrive, dans des conditions spéciales, que le rapport de ces deux personnalités est complètement renversé, et que la personnalité prime rentre dans la coulisse, tandis que la personnalité seconde vient occuper le devant de la scène.

C'est ce qui se passe dans l'état de somnambulisme provoqué, comme l'ont montré MM. Gurney et Pierre Janet par des moyens différens. L'hypnotisation paraît avoir pour effet d'anéantir temporairement la personnalité principale, et de laisser le champ libre à des personnalités secondaires; celles-ci en profitent pour régner sur un domaine qui, normalement, ne leur appartient pas.

On provoque le somnambulisme chez une personne par plusieurs moyens bien différens, un bruit monotone et prolongé, la contemplation d'un point fixe ou d'un objet brillant, une excitation brusque, etc.; on peut aussi suggérer l'idée de sommeil, c'est-à-dire ordonner au sujet de dormir, ou le convaincre qu'il va s'endormir, et ce dernier moyen est le plus efficace de tous. Du reste, tous les procédés d'hypnotisation qu'on a imaginés sont empreints du plus grossier empirisme, et nous ignorons complètement pourquoi et comment le somnambulisme se produit. Nous connaissons seulement quelques recettes utiles.

Le somnambulisme est une vie psychologique nouvelle; on peut le distinguer de la vie normale par plusieurs caractères; souvent, l'état de la sensibilité se modifie; chez l'hystérique,

telle partie du corps, qui était insensible pendant la veille, peut redevenir active pendant l'état de somnambulisme; l'orientation des idées, le caractère, peuvent aussi se modifier; mais le signe le plus important de l'état nouveau est fourni par la mémoire. Très souvent, lorsque la personne mise en somnambulisme revient à la vie normale, elle éprouve une grande difficulté à se rappeler les événemens qui se sont produits pendant son sommeil artificiel; et quelquefois, elle ne se rappelle absolument rien; l'oubli au réveil est si fréquent que les anciens magnétiseurs l'avaient remarqué et en avaient fait une des preuves du somnambulisme; et, bien qu'on puisse rappeler le souvenir par suggestion ou autrement, cela n'ôte rien à la valeur de ce phénomène naturel d'oubli. Il faut ajouter que, si on replace une seconde fois la même personne en somnambulisme, elle pourra, le plus souvent, retrouver les souvenirs du somnambulisme antérieur; et si on recommence l'expérience plusieurs fois, on arrivera à donner à cette personne, par un procédé tout à fait artificiel, deux vies psychologiques bien distinctes; d'abord, la vie normale, coupée par des périodes de somnambulisme, et dont la continuité est assurée par la mémoire; et à côté, la vie somnambulique, dont les différentes périodes se trouveront reliées également les unes aux autres par la mémoire; la différence de ces deux existences consistera principalement en ceci, que pendant la veille la mémoire du sujet n'embrasse que les événemens de la veille, tandis que, pendant le somnambulisme, il se souvient non-seulement des somnambulismes antérieurs, mais aussi des états de veille.

Ces observations ont été faites sur un très grand nombre de personnes; aussi la réalité du somnambulisme et de l'état particulier de la mémoire qui l'accompagne ne se discute plus aujourd'hui; cependant, il ne faut pas perdre de vue que, si la *vérité générale* de ces phénomènes est admise par tous, nous manquons souvent de preuves matérielles pour démontrer que, dans un cas donné, une personne est réellement en somnambulisme et non pas à l'état de veille.

Nous venons de supposer qu'on pouvait donner à une personne une vie somnambulique artificielle en l'hypnotisant à des momens successifs, et nous avons vu que ce procédé aboutirait à un dédoublement de la personnalité. Cette forme de dédoublement se rapproche de celle que nous avons pu étudier chez l'hystérique à l'état de veille; elle en diffère cependant par plusieurs points, surtout par ce fait que les deux personnalités alternent, tandis que pendant la veille elles coexistent.

Les observations de M. Gurney et de M. Janet vont nous mon-

trer que ces deux formes de dédoublement sont réductibles l'une à l'autre, et que la personnalité seconde de l'état de veille ne fait qu'un avec la personnalité qui se développe pendant les somnambulismes. Voici d'abord une expérience bien intéressante de M. Gurney. On a dit un nom, cité un fait, prononcé une phrase devant la personne mise en somnambulisme; puis on la réveille, on l'interroge et on constate qu'elle ne se souvient de rien. Mais si on met une plume dans sa main et qu'on attire son attention ailleurs, la main va écrire automatiquement le mot prononcé pendant le somnambulisme. La personnalité seconde, qui existe à l'état de veille, et qui dirige les mouvemens de cette main, est donc au courant de ce qui s'est passé pendant le somnambulisme.

M. Pierre Janet a imaginé un autre genre d'expérience qui est la contre-épreuve de celle de M. Gurney. Au lieu de chercher à retrouver pendant la veille un souvenir somnambulique, il a cherché à réveiller pendant le somnambulisme un souvenir appartenant à la personnalité seconde de l'état de veille. Nous avons dit déjà, — mais nous le répétons, pour être plus clair, — que lorsqu'on fait écrire un mot à la main insensible, cachée derrière l'écran, ou qu'on adresse une suggestion au sujet éveillé, après l'avoir distrait, il n'a conscience d'aucun de ces faits; il ne sait ni quel mot on lui a fait écrire, ni quelle suggestion on lui a donnée. Eh bien, il suffit de le placer en somnambulisme et de l'interroger sur ces différens points pour constater, dans certains cas, que le souvenir est bien présent; c'est la preuve que la personne à laquelle on parle pendant le somnambulisme est la même qui, pendant la veille, perçoit les mouvemens de la main, en apparence insensible, et entend la suggestion murmurée à voix basse.

Arrivés à ce point de notre étude, nous sommes devenus capables de comprendre les observations telles que celles de M. Azam, de M. Dufay, qui ont passé, jusque dans ces derniers temps, pour de véritables curiosités psychologiques; elles ne doivent nous apparaître maintenant que comme le grossissement d'un phénomène banal. En effet, le somnambulisme, que nous avons appris à provoquer artificiellement dans nos laboratoires, peut se manifester parfois spontanément, c'est-à-dire en dehors de l'intervention d'une personne; le sujet, en entrant dans cette seconde existence, présente les modifications mentales que nous avons déjà décrites; sa sensibilité et surtout sa mémoire peuvent se modifier; en un mot, une personnalité nouvelle se manifeste; et quand ce même sujet sera revenu à sa condition première, il ne pourra rien dire de ce qu'il a vu et fait dans sa condition seconde, quoique celle-ci ait pu durer des jours, des mois et même des années. Or, l'état que

nous venons de résumer brièvement, c'est l'état de Félida, la célèbre malade d'Azam, c'est l'état de tant d'autres; nous passons sur les détails, nous négligeons les anecdotes, pour nous en tenir à l'essentiel. On comprend maintenant que ces personnalités nouvelles qui font ainsi irruption dans la vie normale de certains malades, qui les arrachent à leurs habitudes, qui les incitent à voyager, qui leur font contracter des dettes et commettre des délits, et qui disparaissent ensuite sans même laisser après elles le souvenir de leur passage, on comprend, disons-nous, que ces personnalités bruyantes et tapageuses ne sont pas autre chose que la personnalité seconde, qui est toujours présente, quoique invisible, chez le sujet éveillé, et qui se développe pendant le somnambulisme artificiel. S'il pouvait, du reste, subsister le moindre doute à cet égard, nous rappellerions l'effet bien connu de l'hypnotisation, qu'on pratique aujourd'hui sur les sujets de ce genre lorsqu'on a quelque intérêt à connaître les actes qu'ils ont accomplis pendant leur crise de somnambulisme spontané; il suffit souvent de les mettre en état de somnambulisme et de les interroger pour que les souvenirs de la crise puissent être réveillés.

Nous n'insistons pas sur les différences qui peuvent exister entre les somnambulismes spontanés et provoqués, ni sur les conditions physiologiques qui sont nécessaires à l'apparition de ces états; toutes questions qui sont loin d'être complètement élucidées. Mais, d'une manière générale, on peut dire que l'étude des somnambulismes fournit de nouveaux documens à la théorie de la division de conscience.

III.

C'est aussi la division de conscience qui a permis d'expliquer, au moins en partie, un phénomène de suggestion qui a été longuement étudié dans ces dernières années et qu'on a désigné successivement sous les noms d'anesthésie systématique, d'hallucination négative, de perception inconsciente, etc. On connaît le phénomène; il consiste à supprimer, par suggestion, la perception consciente d'une personne ou d'un objet présens; le sujet, docile à ce commandement, affirme qu'il ne voit plus, qu'il ne sent plus, qu'il n'entend plus l'objet supprimé. Si on lui a affirmé, par exemple, qu'une des personnes qui assiste réellement à l'expérience n'existe pas ou est partie, il cesse de voir cette personne;

il ne prend pas la main qu'elle lui tend; il n'écoute pas et dit même qu'il n'entend pas les paroles qu'elle lui adresse; si elle se place devant lui quand il marche, il ne se détourne pas, la heurte sans en avoir conscience et peut même la renverser. Pendant ce temps, le sujet reste en relation avec toutes les autres personnes et tous les autres objets qui l'entourent.

Les psychologues ont fait avec un vif intérêt l'étude de cette abolition d'une perception sensorielle; ils ont multiplié les expériences susceptibles de montrer comment l'abolition se produit. La plus instructive peut-être de ces expériences a consisté à supprimer par suggestion un objet pris dans une collection d'objets semblables; voici comment on a procédé. L'expérimentateur a un paquet de cartons blancs, tous semblables; il en prend un, le montre au sujet et affirme qu'au réveil le sujet ne verra pas ce carton; quand la suggestion réussit bien, on voit le sujet qui, réveillé, prend chacun à son tour les cartons qu'on lui présente; il les prend tous, sauf celui qu'on a rendu invisible. Ce résultat est bien intéressant. Comment le sujet peut-il savoir que c'est ce carton-ci et non celui-là qui a été supprimé? Pour qu'il ne commette pas de méprise et de confusion, il faut qu'il se laisse guider par quelque détail du carton, un grain, un accident du papier, enfin un point de repère quelconque. Quelle que soit l'explication qu'on adopte, on est bien obligé de supposer que le sujet *reconnaît* le carton invisible; s'il ne le reconnaissait pas, il le verrait comme les autres; il est donc obligé de le reconnaître pour ne pas le voir.

Ces expériences ont conduit les psychologues à admettre que la perception de l'objet invisible n'est pas matériellement abolie; elle n'est abolie que d'une façon toute relative pour la conscience du sujet; en d'autres termes, elle prend la forme d'une perception inconsciente. Une expérience récente de M. Bernheim est venue confirmer cette interprétation. M. Bernheim a constaté que, lorsqu'un sujet reçoit la suggestion de ne pas voir une personne et que la suggestion a réussi, on peut, par une suggestion nouvelle, non-seulement supprimer l'effet de la première, c'est-à-dire rendre visible la personne invisible, mais encore ramener dans l'esprit du sujet le souvenir des paroles prononcées par cette personne à un moment où le sujet semblait ne pas l'entendre; mais pour se souvenir il faut avoir perçu; pour que le sujet puisse répéter la parole prononcée, il faut qu'il l'ait entendue. La défense de l'expérimentateur ne supprime donc ni la sensation ni la perception; elle produit, au moins dans certains cas, un effet beaucoup plus superficiel; elle rend inconscient ce qui était conscient; elle crée une cécité et une surdité de nature purement psychique.

C'est à la même conclusion qu'aboutissent les expériences de M. Pierre Janet sur la division de conscience, et il est intéressant de voir des observateurs qui travaillent dans un esprit complet d'indépendance arriver au même point sans s'être cherchés. M. Janet a montré le parti qu'on peut tirer des procédés de distraction pour savoir ce que deviennent les perceptions interdites par suggestion. Nous avons dit déjà que si l'on parle à voix basse à une personne pendant un état de distraction, on peut arriver à se mettre en relation avec la seconde personnalité qui est en elle sans que la première s'en doute. On peut entretenir une conversation suivie avec cette seconde personnalité, obtenir d'elle des réponses écrites et avoir des renseignemens sur ses états de conscience, notamment sur ses perceptions. L'emploi de ce procédé d'étude montre que lorsqu'une personne obéit à la suggestion de ne pas percevoir un objet, la perception interdite passe dans le domaine de la personnalité seconde. Donnons, par exemple, à une hystérique l'ordre de ne pas voir au réveil une photographie qui est placée devant elle sur la table; nous pourrons nous assurer que, tandis que la malade (personnalité prime) déclare qu'elle ne voit rien et qu'il n'y a rien sur la table, la seconde personne voit le portrait et peut le décrire dans tous ses détails. C'est donc elle qui a accaparé la perception de l'objet. La personne A ne le voit plus, la personne B continue à le voir. La suggestion n'a rien détruit, elle n'a fait que déplacer un état de conscience.

Nous n'affirmerons pas que tout le problème soit éclairci par les expériences précédentes; bien des points restent encore obscurs; mais on ne peut manquer d'être frappé par l'accord des observations, et il est curieux de voir des auteurs qui, comme M. Bernheim, après avoir soutenu avec une grande énergie qu'il n'y a que de la suggestion dans toutes les expériences psychologiques par l'hypnotisme, viennent cependant apporter, eux aussi, leur preuve à la théorie de la division de conscience.

IV.

Il nous reste à parler d'une dernière forme que peut revêtir le phénomène de la division de conscience : c'est le spiritisme.

Obligé de traiter ici en quelques mots une question très complexe, nous devons nous en tenir à l'essentiel, négliger tout ce qui est accessoire et anecdotique et chercher à dégager les faits fondamentaux qu'on retrouve à peu près dans toutes les expériences dites spiritiques.

En se plaçant à ce point de vue, on peut considérer comme démontré que dans certaines conditions plusieurs personnes, et notamment celles qu'on appelle des médiums, arrivent à exprimer de différentes façons, et souvent sans en avoir conscience, une pensée qui n'est pas la leur.

Les adeptes de la doctrine admettent sans difficulté que cette pensée provient des *esprits*, et que ceux-ci emploient les médiums comme instrumens pour entrer en relation avec des personnes vivantes. Nous n'avons pas à rechercher ce que sont les esprits, ni s'ils existent; c'est un côté de la question qui ne nous appartient pas, et que nous négligeons volontairement.

Les conditions dans lesquelles les médiums opèrent ont varié avec les époques. Au début du spiritisme, les prétendus esprits communiquaient avec les vivans en frappant des coups dans les meubles ou dans les murs. On convenait, paraît-il, avec eux qu'un coup frappé voulait dire oui, deux coups voulaient dire non, et ainsi de suite; de cette façon, on pouvait les interroger et lier conversation avec eux. Quelle était la nature de ces bruits? Comment se produisaient-ils? On ne l'a jamais su au juste. Passons. Bientôt les esprits ont adopté d'autres moyens pour se faire entendre : d'abord, ils ont eu recours à une table, sur laquelle plusieurs personnes posent leurs mains; la table tourne, son pied se soulève, frappe le sol, et, d'après le nombre des coups frappés, on peut connaître la pensée des esprits. Ici, nous comprenons mieux ce qui se passe, car il a été démontré que les opérateurs communiquent une impulsion à la table, sans en avoir conscience et en restant d'une parfaite bonne foi. Enfin, par une dernière simplification, on a supprimé la table et on a placé dans la main du médium une plume qui s'est mise à écrire toute seule, sous la dictée de l'esprit, sans que le médium eût conscience de ce qu'on lui faisait écrire. C'est sous cette forme que l'interrogation des esprits s'est pratiquée couramment, et nous nous en tiendrons à cette dernière expérience, dont nous allons essayer de faire l'analyse psychologique.

Depuis longtemps, les adversaires du spiritisme, ceux du moins qui ne l'ont pas simplement combattu en accusant les spirites de supercherie, ont cherché à mettre en lumière l'importance et la force des mouvemens inconsciens que chacun de nous peut exécuter; et on a pensé même que l'écriture des médiums résulte de mouvemens de cet ordre.

M. Chevreul, qui est entré le premier dans cette voie, a fait une expérience aujourd'hui bien connue et souvent répétée, l'expérience du pendule explorateur. Si l'on tient au bout du doigt un pendule, composé d'un anneau suspendu par un fil, et qu'on soit

résolu à garder le doigt complètement immobile, néanmoins, le pendule exécute des oscillations toutes les fois qu'on se représente avec vivacité un mouvement; les oscillations ont lieu dans le sens du mouvement représenté, ce qui prouve bien l'influence involontaire d'une pensée sur les mouvemens de la main. Cette expérience a paru longtemps suffisante pour expliquer tous les phénomènes du spiritisme : une pensée qui obsède l'esprit du médium, puis un mouvement inconscient de sa main traduisant cette pensée obsédante, c'en était assez, semblait-il, pour ramener tout ce qu'il y avait de vrai dans le spiritisme aux lois physiologiques connues. Les faits qui ne rentraient pas dans cette explication étaient mis sur le compte de la fourberie.

Nous sommes devenus aujourd'hui un peu plus exigeans; nous ne nous contentons pas de ces à-peu-près ; et tout en reconnaissant que l'expérience de M. Chevreul ne manque pas d'ingéniosité, nous ne croyons pas qu'elle contienne le dernier mot du spiritisme.

Représentons-nous aussi exactement que possible ce qui se passe dans la réalité; et, pour guide, prenons M. Myers, qui a fait de remarquables études sur cette question. Le médium honnête et convaincu ne fait pas seulement des expériences publiques; il interroge aussi l'esprit pour son propre compte, quand il a besoin d'un renseignement ou d'un conseil. Il s'assied, prend la plume, et pose mentalement une question à l'esprit : puis il attend la réponse avec recueillement. Au bout de quelque temps, sa main s'agite; elle court sur le papier, traçant des caractères espacés et parfois peu lisibles, Souvent, le médium perçoit mal le mouvement de sa main; il ne peut pas deviner ce qu'elle écrit, et parfois il ne sent même pas qu'elle écrit. Tout se passe comme si, à ce moment là, la main devenait temporairement insensible. C'est si vrai qu'un observateur soigneux, M. William James, ayant été témoin de cette sorte d'invocation, a pu toucher et même piquer profondément la main du médium, au moment où celle-ci écrivait la réponse de l'esprit, sans que le médium ait perçu la moindre sensation.

Ce n'est pas tout; l'écriture automatique n'est réellement qu'une partie insignifiante du phénomène spiritique; ce qui est plus important que le mouvement de la main, c'est la pensée qu'elle traduit; les caractères tracés, ne l'oublions pas, ont un sens; c'est une suite de phrases, tout un discours. Or, le médium n'a pas plus conscience de ces pensées qu'il n'a eu conscience du mouvement de l'écriture. Il s'est borné à poser une question; pour qu'il connaisse la réponse, il faut qu'il se relise. Ajoutons que, souvent,

il ne peut pas se relire sans l'assistance d'une autre personne, tant l'écriture est indistincte. Il peut commettre dans sa lecture des erreurs qui seront rectifiées un peu plus tard par une nouvelle intervention de l'esprit. La réponse peut être d'une nature bizarre, inattendue ; parfois c'est une plaisanterie ou même une grossièreté qui étonnent d'autant plus le médium qu'il avait fait une demande sérieuse ; enfin, la réponse peut prendre la forme d'un anagramme ; elle peut contenir des faits oubliés par le médium, etc. Bref, tous ces caractères indiquent que l'écriture automatique provient d'une pensée autre que la pensée consciente du médium. Il y a en lui, à un certain moment, deux pensées qui s'ignorent, et qui ne communiquent entre elles que par les mouvemens automatiques de l'écriture ; disons plus exactement : il y a deux personnalités coexistantes ; car la pensée qui dirige l'écriture automatique n'est point une pensée décousue, elle a un caractère à elle, et même elle porte un nom, le nom donné à l'esprit qu'on a évoqué.

Le lecteur qui a suivi la description de la désagrégation mentale chez certains hystériques n'aura pas de peine à reconnaître que l'hystérique et le médium se trouvent dans des conditions mentales de même ordre. Nous avons vu qu'il existe chez l'hystérique, même à l'état de veille, une seconde personnalité obscure, à côté de la personnalité principale lumineuse. Pour révéler cette seconde personnalité, il suffit d'exciter les régions insensibles du corps, par exemple, de mettre un crayon dans la main insensible ; on peut encore distraire le sujet, et ensuite parler à voix basse à cette seconde personnalité sans que la première entende. Il est donc facile de reproduire chez l'hystérique ce dédoublement mental qui se produit spontanément chez le médium pendant les évocations d'esprits. Que faudrait-il de plus pour faire de l'hystérique un médium ? Que faudrait-il pour que les personnalités multiples qui sont en lui se missent à converser et à échanger des questions et des réponses par l'intermédiaire de l'écriture, comme dans une séance de spiritisme classique ? Il faudrait bien peu de chose, l'expérience l'a démontré souvent, et on sait aujourd'hui que les hystériques, ou d'une façon plus générale les somnambules, forment d'excellens médiums.

L'étude du spiritisme nous fournit donc un dernier exemple de division de conscience, et peut-être le meilleur de tous, car les manifestations spiritiques ont le caractère de phénomènes spontanés, qui ne sont pas provoqués par la suggestion inconsciente d'un opérateur, et ne sont pas le produit artificiel d'expériences de laboratoire.

Nous savons maintenant, au moins en partie, ce que c'est que la

désagrégation mentale. De tout ce qui précède, il est permis de conclure que notre conscience n'embrasse pas et ne connaît pas tous les phénomènes psychologiques qui se produisent dans notre organisme. A côté des successions d'idées, d'émotions et de mouvemens, dont nous prenons connaissance, dont nous saisissons l'enchaînement logique, et qui constituent, par leur ensemble, notre moi, il peut exister des successions de même nature, c'est-à-dire des opérations intelligentes et conscientes pour elles-mêmes, qui s'accomplissent sans notre concours et même à notre insu.

Sans doute, il y a plusieurs siècles qu'on connaît et qu'on a décrit l'activité inconsciente de l'esprit ; les études récentes ne nous ont appris, peut-on dire, aucun phénomène absolument nouveau ; mais elles nous ont fait mieux comprendre ceux que nous connaissions déjà ; elles nous ont montré d'abord que cette activité inconsciente, qui tantôt collabore avec l'activité de notre moi, tantôt travaille silencieusement pour son propre compte, n'est inconsciente que dans un sens tout relatif ; elle est ignorée de notre moi, voilà ce qui la fait paraître inconsciente, et ce qui lui donne l'apparence d'un mécanisme automatique. En second lieu, elle ne se compose pas seulement d'états désagrégés, sans lien les uns avec les autres ; ces états peuvent se coordonner, se grouper de différentes manières, et, en évoluant dans certaines conditions pathologiques que nous avons indiquées, devenir des personnalités. Nous sommes ainsi ramenés à cette vieille idée, si souvent développée par les philosophes et les moralistes de tous les temps, qu'il existe en chacun de nous plusieurs personnes morales.

ALFRED BINET.

LA

TRIPLE ALLIANCE

En 1879, l'Allemagne a conclu avec l'Autriche un traité d'alliance défensive ; l'Italie y a accédé en 1882. Ce triple accord est-il bien, comme on l'affirme, un pacte de paix, une conception diplomatique n'ayant d'autre objet que de la garantir à l'Europe, désireuse assurément de la conserver ? Cette pensée si louable, les arrangemens qu'elle a suggérés, n'auront-ils pas des conséquences imprévues, bien différentes de celles qu'on en espère ? Cette question s'impose à tous les esprits soucieux de l'intérêt public : elle les trouble, et les inquiète, pourrions-nous ajouter. Nous essaierons de l'examiner sans avoir la prétention de la résoudre. Nous rechercherons sous l'influence de quelles circonstances, en vue de quelles nécessités et dans quelles prévisions, les trois puissances se sont mutuellement engagées. Nous étudierons la situation qu'elles ont créée, les obligations qu'elle leur impose, celles qu'elle impose aux autres puissances, pour dégager, des faits connus, le véritable caractère des conventions qui les lient, ainsi que pour en apprécier les résultats éventuels. La tâche est ardue : il est téméraire de l'aborder, nous ne nous le dissimulons nullement. Nous l'entreprenons cependant, n'ayant d'autre dessein que de contribuer à élucider un état de

choses qui a ses périls; périls qu'on aperçoit aisément si on veut être sincère. C'est, en effet, la paix armée que les trois puissances ont organisée, et la paix sous les armes est-elle durable? Les traités qui ont été signés à Vienne et à Berlin ne seraient-ils pas plutôt un présage de guerre; préserveront-ils le continent de nouvelles calamités? C'est particulièrement à ce point de vue que nous nous proposons de les envisager.

Tout le démontre: M. de Bismarck a été l'initiateur de ces stipulations conventionnelles. Elles ont été conçues et libellées à l'avantage de l'empire germanique, qui en est le principal bénéficiaire. On conçoit aisément que le chancelier allemand ait eu, le premier, la pensée de cette entente, et qu'il ait mis tous ses soins à la réaliser. Mais à quel moment et dans quelles circonstances son esprit si fécond s'est-il arrêté à ce projet; comment a-t-il été conduit à l'offrir à l'Autriche? On sait aujourd'hui que, durant le cours des négociations ouvertes à Nikolsbourg, en 1866, il survint un grave dissentiment entre le roi Guillaume et son premier ministre. Le souverain voulait imposer à l'Autriche des sacrifices que M. de Bismarck jugeait exagérés et impolitiques. Le ministre était-il dominé par la nécessité de s'accorder rapidement avec l'ennemi de la veille afin de pouvoir en toute liberté combattre celui du lendemain, en laissant le terrain libre de tout obstacle insurmontable à un accord ultérieur entre les deux cours de Berlin et de Vienne? Ses adulateurs lui ont attribué tous ces calculs, toutes ces prévisions dont un avenir prochain devait mettre la sagesse en pleine lumière. S'il faut les en croire, sa prévoyante sagacité sut déposer, dans le traité de paix, le germe des conventions qui assurent aujourd'hui à l'Allemagne le concours armé de l'Autriche. Aux hommes que la fortune a prédestinés aux grandes choses, on attribue aisément la vertu de prévoir les événemens et de s'y préparer de longue main. Le génie a certainement de ces vues lointaines et providentielles. Quoi qu'il en soit, il est constant que le futur fondateur de l'empire allemand maîtrisa, à Nikolsbourg, les convoitises du roi. Malgré les efforts de l'état-major, il détermina le souverain à abandonner sa prétention d'arracher à l'empereur François-Joseph une concession territoriale. Conclue dans ces conditions, la paix respectait l'intégrité de l'empire des Habsbourg, et ne laissait, après elle, aucune plaie incurable. L'avenir restait ouvert à une réconciliation, à des arrangemens que des intérêts communs et nouveaux pouvaient commander.

Des préoccupations du même ordre auraient assiégé à Versailles l'esprit de M. de Bismarck. Il y aurait eu les mêmes visions. Il aurait, a-t-il raconté lui-même, après les premiers succès des ar-

mées allemandes, considéré comme une exigence malhabile, et pleine de périls pour l'avenir, la double mutilation qui fut, à la conclusion de la paix, infligée à la France. Strasbourg est la porte de notre maison, aurait-il dit, et nous sommes tenus de revendiquer l'Alsace, qui est une terre allemande. Mais si son opinion eût prévalu, la France aurait conservé la Lorraine. Vainqueur de l'état-major à Nikolsbourg, M. de Bismarck aurait été, à son tour, vaincu à Versailles. Vingt années se sont écoulées depuis lors, et l'événement n'a pas encore démontré qu'il n'ait pas été, dans l'une comme dans l'autre occasion, le plus sage et le plus avisé des conseillers du roi Guillaume.

On peut donc admettre qu'en négociant la paix à Nikolsbourg, M. de Bismarck a pressenti qu'il serait un jour possible, qu'il serait même opportun de renouer des rapports intimes avec l'Autriche en reconstituant la solidarité des temps antérieurs, et il est permis de croire que, dans cette prévision, il a sagement mis des limites à l'ambition de son maître. Il est arrivé, en effet, que l'Allemagne, sous l'empire de complications nouvelles, a jugé nécessaire de renverser l'orientation de sa politique et de chercher à Vienne le concours, les sympathies, et pour tout dire, le point d'appui qu'elle avait toujours trouvé à Saint-Pétersbourg. Pour bien apprécier cette grave évolution, pour en déterminer les causes et le caractère, il importe de remonter à l'origine des événemens qui ont fait la grandeur de la Prusse, à la genèse de l'œuvre entreprise par le roi et par son premier ministre.

I.

La guerre de Crimée n'eut pas seulement pour résultat de désarmer la Russie en Orient; elle en eut un autre bien plus durable, celui de rompre l'union des trois cours du Nord, la sainte alliance. En débutant à Francfort, M. de Bismarck dut se convaincre que la Prusse était isolée en Europe, et qu'en Allemagne elle devait se résigner à subir l'humiliante domination de l'Autriche qui « seule, au dire de son premier ministre, le comte Buol, devait avoir, dans la confédération, une politique indépendante. » Le patriotisme de M. de Bismarck se révolta. Inquiet et vigilant, il observait attentivement, du poste où il était placé, l'attitude des puissances. Il signala les bruits d'un rapprochement, d'un accord entre l'empereur Alexandre et l'empereur Napoléon, d'une entrevue qui devait réunir prochainement ces deux souverains à Stuttgart. Il conjura

son gouvernement d'aviser. Que lui suggérait ce téméraire? De s'unir à la France dans une étroite alliance (1).

Quand on se reporte à cette année 1857, quand on se souvient qu'on avait longtemps hésité, à Berlin, avant de reconnaître la restauration de l'empire avec Napoléon, troisième du nom; que M. de Bismarck lui-même sortait à peine de la sainte phalange des plus purs féodaux, dont il avait partagé toutes les erreurs, on est surpris de la hardiesse et de la nouveauté de la conception. Aussi blessa-t-elle profondément la cour de Sans-Souci. Blâmé par le général de Gerlach, le confident et le conseiller intime de Frédéric-Guillaume IV, M. de Bismarck se réserva pour le nouveau règne.

On sait avec quels desseins Guillaume Ier est monté sur le trône. « Avant d'entreprendre une guerre au sud ou à l'est du royaume, avait écrit le grand Frédéric, tout prince prussien doit, à tout prix, s'assurer la neutralité de la Russie, s'il ne peut obtenir son appui. » Le futur empereur se souvint de la recommandation de son glorieux ancêtre, et, peu après son avènement, il confia à M. de Bismarck le soin de l'aider à remplir ce premier point de son programme. Appréciant, à toute sa valeur, le dévoûment de ce serviteur méconnu, le mérite de ce diplomate batailleur et décrié, il en fit son ambassadeur auprès de l'empereur Alexandre.

Du caractère de M. de Bismarck, on ne connaissait alors qu'un trait, le plus saillant, celui qui l'a mis en relief dès son entrée dans la vie publique : une activité rapide, frondeuse, qui ne dissimulait ni son but, ni les moyens de l'atteindre dont il avait donné le spectacle retentissant soit à Berlin, soit à Francfort. L'ardeur de sa constante effusion, l'outrance de son langage, ne semblaient pas l'avoir désigné pour une mission délicate qui exigeait, avant tout, la mesure, la discrétion, la souplesse dans la parole autant que dans les actes et dans la tenue, toutes les aptitudes, en somme, dont M. de Bismarck paraissait dépourvu. Il sut néanmoins jus-

(1) Dans deux rapports des mois de mai et de juin 1857, dont les conclusions sont longuement motivées. « La Russie se rapproche visiblement de la France, écrivait-il, il faut la prévenir. En arrivant tardivement dans cette entente, la Prusse n'y occupera plus qu'un rang secondaire. » Mais s'unir à la France, n'est-ce pas pactiser avec la révolution? M. de Bismarck prévoit l'objection et y répond résolûment. « Si les Bonaparte, dit-il, sont sortis de la révolution, ils l'ont domptée... La maison de Bourbon, même sans Philippe-Égalité, a plus fait pour la révolution que les Bonaparte. » Et invoquant tous les intérêts, tous les précédens qui autorisaient la Prusse à oublier le passé, à ne songer qu'à l'avenir : « la chemise, ajoute-t-il, est plus près que le pourpoint, » et il est urgent, si on a quelque ambition, de s'entendre avec Paris pour s'assurer une place convenable dans une alliance franco-russe, et des garanties contre la domination de l'Autriche. (*Lettres politiques de M. de Bismarck*, p. 279 et suiv.; Ollendorf, éditeur.)

tifier la confiance de son souverain. Ce violent, cet impérieux se convertit; il se révéla, à Saint-Pétersbourg, un doux charmeur, un rêveur attrayant; il plut à l'empereur Alexandre. Esprit méditatif et contenu, ce monarque ne pouvait être séduit que lentement, à l'aide d'insinuations patientes : M. de Bismarck y mit le temps et y parvint.

Il avait retrouvé à Saint-Pétersbourg le prince Gortchakof, récemment appelé à diriger la chancellerie de l'empire. Il l'avait connu et étudié à Francfort. Des vues communes, une profonde animosité contre l'Autriche, les avaient rapprochés. L'un ne lui pardonnait pas la part qu'elle avait prise à l'abaissement de la Russie en Orient; l'autre méditait déjà de l'expulser de l'Allemagne. L'entente entre eux se trouvait établie par leurs dispositions respectives autant que par les intérêts qui leur étaient confiés. M. de Bismarck la cultiva assidûment. Il savait le chancelier russe pénétré de sa valeur personnelle; il le flatta, il fit luire à ses yeux la gloire qui s'attacherait à son nom, les brillans services qu'il rendrait à son pays en entreprenant d'effacer la trace de ses récens revers. L'obstacle était à Vienne; il était dans l'ambition de l'Autriche, qui, redoutant l'influence de la Russie sur le Danube et dans les Balkans, ne cesserait d'employer tous ses efforts pour en entraver l'action. Elle n'avait eu aucun autre but durant la guerre d'Orient, et l'attitude hostile et tracassière de ses représentans au congrès de Paris l'avait surabondamment démontré. Telle était la politique qu'il devait combattre, lui disait-il, et il lui offrait, en toute occasion, le concours de la Prusse.

Variant ses paroles et déployant la même habileté, tantôt auprès du souverain, tantôt auprès du ministre, il parvint à dissiper la défiance que l'ambiguïté de la conduite du cabinet de Berlin et son abstention incorrecte pendant la guerre d'Orient avaient fait naître dans leur esprit. Le roi Guillaume, d'ailleurs, secondait ses efforts en répudiant une politique à laquelle il était resté personnellement étranger et dont il déclinait la responsabilité. Il y employait cette aménité douce et insinuante dont il avait le secret et qui lui a valu de pouvoir exercer sur son neveu, aux heures les plus décisives et les plus solennelles de son règne, une influence qui a été si funeste à la Russie elle-même. Quand M. de Bismarck fut rappelé de Saint-Pétersbourg, au printemps de 1862, sa tâche était remplie : il laissait la cour de Russie dans des dispositions cordiales et bienveillantes dont il se proposait, de concert avec son souverain, de tirer un bon parti à la première occasion.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Envoyé de Saint-Pétersbourg à Paris en 1862, M. de Bismarck ne fit en France

qu'un court séjour. Peu de mois après, il était rappelé à Berlin, et, en septembre de la même année, le roi lui confiait la présidence de son conseil, avec le ministère des affaires étrangères. A ce moment la Pologne s'agitait; elle revendiquait les institutions nationales stipulées par les traités de 1815. Bientôt des troubles éclatèrent, et le gouvernement prussien, fidèle aux assurances que M. de Bismarck n'avait cessé de prodiguer durant son séjour à Saint-Pétersbourg, désireux de s'assurer les sympathies de l'empereur Alexandre, offrit à la Russie le concours de ses armes. Le 8 février 1863, les deux puissances signaient un acte secret ayant pour objet la prompte répression du mouvement polonais. Cette première négociation fut le premier succès de M. de Bismarck ; il solidarisait dans le présent et pour l'avenir les intérêts des deux puissances. Il y avait attaché un prix d'autant plus grand que l'Autriche tenait une conduite bien différente. Elle avait toléré, en effet, que l'une de ses provinces, la Galicie, devînt l'arsenal de la révolution. Cette situation tant convoitée, et dont M. de Bismarck avait été chargé de poser les bases à Pétersbourg, était désormais conquise et solidement établie. La Prusse avait repris ses rapports intimes avec la Russie. L'Autriche, au contraire, avait aggravé ses torts, et plus profondément mécontenté la cour de Saint-Pétersbourg. On le vit bientôt dans l'affaire des duchés et plus tard durant la guerre que, déjà à Berlin, on méditait de faire à l'empire des Habsbourg.

II.

A la faveur des troubles qui agitèrent l'Europe en 1848 et des difficultés que la révolution créait à l'Autriche, la Prusse avait occupé le Holstein et envahi le Schleswig. Après avoir vaincu l'insurrection hongroise, l'empereur Nicolas, allié de la maison Holstein-Gottorp, et pouvant revendiquer des droits éventuels sur une partie des possessions danoises, somma son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, de rappeler ses troupes; et on signa à Londres le traité de 1852, qui garantissait au roi de Danemark l'intégrité de ses états. Mais l'esprit de conquête, loin de désarmer à Berlin, devait au contraire s'affirmer hardiment avec le nouveau règne. En prenant possession du trône, Guillaume Ier adressa, à l'ouverture des chambres, un éclatant témoignage de sa sympathie aux Allemands des duchés. La question danoise, malgré le traité de 1852, était encore pendante devant la diète. Certain de ne plus rencontrer

l'hostilité de la Russie, M. de Bismarck s'en empara. On sait comment il l'a résolue. C'est une histoire à la fois bien étrange et peu édifiante que celle des négociations qui ont précédé la conquête des provinces de l'Elbe. Elle a été écrite (1) et elle mérite d'être méditée par quiconque désire apprendre comment s'accomplissent les destinées des peuples. On y voit M. de Bismarck préluder à son œuvre avec toutes les audaces d'un homme d'état sans faiblesses. Nous n'en retiendrons ici que ce qu'il importe de démontrer.

La Russie, reconnaissante du secours que la Prusse lui prêtait militairement et diplomatiquement (2) en Pologne, pendant que l'Angleterre, la France et l'Autriche cherchaient à se concerter, vainement d'ailleurs, pour entraver sa liberté, se prêta à toutes les convoitises du cabinet de Berlin. Pour lui complaire, elle oublia les droits éventuels de la maison des Romanof, naguère revendiqués si hautement par l'empereur Nicolas. Elle ne s'en tint pas à l'abstention; elle seconda toutes les prétentions que la Prusse mit en avant pour occuper d'abord le Holstein, pour envahir ensuite le Schleswig, neutralisant ainsi l'action des cabinets de Paris et de Londres dans la défense du Danemark. Ces faits sont désormais acquis à l'histoire, et ils démontrent que le roi Guillaume a dû au bon vouloir du cabinet de Saint-Pétersbourg les premiers succès de ses armes et de sa diplomatie. L'Angleterre et la France avaient le devoir de rappeler la cour de Berlin au respect du traité de Londres; la Russie s'y était également engagée. Les trois puissances y avaient le même intérêt. Leur union, une entente loyale, eût suffi pour arrêter dans son essor l'ambition de la Prusse. Mais les cabinets de Paris et de Londres ne réussirent pas à concerter leurs efforts, à adopter une politique commune, séparés qu'ils étaient par des dissentimens nés de la guerre d'Italie et par la réunion de la Savoie et de Nice à la France. La Russie, de son côté, séduite par des assurances fallacieuses, entraînée par les ressentimens qu'elle nourrissait contre l'Autriche, offensée par les

(1) *Études de diplomatie contemporaine*, par M. L. Klaczko; Furne, Jouvet et Cᵉ.

(2) Au mois d'octobre 1863, le gouvernement anglais résolut de déclarer la Russie déchue de ses droits sur la Pologne, droits qui lui avaient été concédés en 1815 à des conditions, prétendait-il, qu'elle avait cessé de remplir. Le cabinet de Berlin s'interposa et lui fit représenter par son ambassadeur à Londres que, s'il désirait le maintien de la paix européenne, il devait renoncer à une détermination qui, attribuant implicitement à la Pologne la qualité d'état belligérant, devait être considérée par le gouvernement du roi comme « attentatoire aux droits de la Prusse. » C'était poser le *casus belli*. Le courrier porteur de la notification de l'Angleterre était en route pour Saint-Pétersbourg. Lord John Russell le rappela par le télégraphe.

représentations de l'Angleterre et de la France, par l'accord qu'elles négociaient entre elles et avec la cour de Vienne pour lui arracher, en Pologne, des concessions qui blessaient son orgueil, la Russie, disons-nous, n'intervint dans l'affaire des duchés que pour faciliter l'œuvre entreprise par M. de Bismarck et par son souverain.

A la vérité, M. de Bismarck recueillait le fruit de la merveilleuse habileté qu'il avait déployée durant sa mission à Saint-Pétersbourg et de la prévoyante résolution avec laquelle il avait marqué l'attitude de la Prusse devant l'insurrection polonaise. Sous le règne de l'empereur Nicolas, et avec le comte de Nesselrode, son fidèle chancelier, le gouvernement du roi de Prusse eût-il été si bien secondé? En 1832, la Russie avait dompté sur les bords de la Vistule, sans l'assistance de son voisin, une révolte autrement redoutable que celle de 1863, et nous avons vu avec quelle hauteur ce souverain, décidé à maîtriser les convoitises de l'Allemagne, à sauvegarder les intérêts de son empire dans la Baltique, mit les Prussiens en demeure d'évacuer les duchés, dont ils s'étaient emparés pendant que ses armées sauvaient la monarchie de Habsbourg dans les plaines de la Hongrie.

Mais l'Autriche, pensera-t-on, comment a-t-elle subi la pression de Berlin? Sa docilité s'explique et se comprend aisément. L'homme d'état autrichien qui avait imposé à la Prusse l'acte de contrition que son premier ministre était allé faire à Olmütz, le prince de Schwarzenberg, était mort. Il avait eu plusieurs successeurs; il n'avait pas été remplacé. Lui seul aurait pu se mesurer avec le junker de la Marche de Brandebourg, et c'eût été un spectacle attachant de voir ces deux vaillans lutteurs, également énergiques, également audacieux, brûlant du même patriotisme, se disputer l'hégémonie en Allemagne. Mais, depuis que le restaurateur de la monarchie autrichienne avait disparu, l'empereur François-Joseph avait perdu la Lombardie, et il n'était pas sans inquiétude pour la Vénétie revendiquée par les Italiens. Dans ces conditions, l'hostilité de la Russie lui faisait un devoir de ménager les sympathies de ses confédérés, ses alliés dans un nouveau conflit. Or l'Allemagne entière, princes et peuples, avait épousé passionnément la cause des duchés. L'Autriche ne pouvait donc la déserter. Il lui fallut suivre la Prusse dans la campagne entreprise contre le Danemark. Elle s'imaginait, au surplus, que sa participation lui permettrait de contrôler, d'entraver les vues de la cour de Berlin. Elle se trompait. Elle dut suivre la Prusse jusqu'au démembrement du Danemark. Déclarant sans valeur les titres des prétendans, dont elles avaient pourtant pris la défense, sans s'arrêter

à l'autonomie des duchés qui avait été, dès l'origine, le point capital du débat entre le gouvernement danois et l'Allemagne, les deux puissances contraignirent le roi Christian IX, en menaçant le Jutland, à leur faire l'abandon de ses droits sur le Holstein et le Schleswig. Elles le dépouillèrent.

La souveraineté indivise de ces territoires et leur occupation simultanée par les troupes des deux acquéreurs dérangeaient les calculs de M. de Bismarck. En 1865, il fit agréer ou plutôt il imposa au cabinet de Vienne un arrangement qui fut conclu et signé à Gastein, en vertu duquel chacune des puissances administrerait séparément un des duchés sans préjudice de leurs droits souverains et respectifs sur la totalité des pays conquis. Cet accord fut sévèrement jugé à Londres et à Paris. « Sur quels principes, disait M. Drouyn de Lhuys, dans une circulaire rendue publique, repose donc la combinaison austro-prussienne? Nous regrettons de n'y trouver d'autre fondement que la force, d'autre justification que la convenance réciproque des deux copartageans. » Le prince Gortchakof s'abstint de toute manifestation. Ce silence du cabinet de Saint-Pétersbourg était significatif. La France et l'Angleterre avaient assurément un intérêt évident au maintien de l'intégrité du royaume danois, mais celui de la Russie était d'un ordre supérieur; il se liait directement à la sécurité de l'empire, et elle regrette sans doute aujourd'hui d'en avoir fait le sacrifice, d'avoir livré le port de Kiel à l'Allemagne.

Nous nous sommes arrêté, un peu longuement peut-être, sur ce premier exploit de la politique prussienne. Mais il fut le premier anneau de la chaîne qui riva la Russie à la Prusse jusqu'au moment où elle se brisa, où les amis devinrent des adversaires, si bien que M. de Bismarck imagina la triple alliance qui est l'objet de notre étude. Il importait donc, pour déduire les effets de leurs causes, de rappeler, en les précisant, les circonstances qui ont uni les deux cours.

III.

Dans les calculs du gouvernement prussien, l'affaire des duchés n'était que le prologue du drame dont le dénoûment devait se jouer en Allemagne. Le moment approchait d'aborder la solution suprême rêvée à Berlin, de déposséder l'Autriche de l'influence séculaire qu'elle exerçait sur ses confédérés. Le roi se chargea d'aiguiser l'épée qui devait assurer la victoire, le ministre de faire

surgir l'occasion d'un conflit. Le pacte de Gastein était à peine exécuté qu'on fit au cabinet de Vienne une sorte de procès de tendance. Incriminant tous ses actes dans le Holstein qu'il administrait, l'attitude, et même les paroles de ses agens, M. de Bismarck l'accusa de pactiser tantôt avec les populations, tantôt avec les prétendans, au détriment des droits acquis à la Prusse. Il ouvrit une correspondance diplomatique calculée pour irriter l'Autriche et provoquer des dissentimens. Pour mieux l'inquiéter, il ne dissimula pas ses intentions. Le gouvernement de l'empereur François-Joseph était averti, et à la véhémence des reproches du ministre prussien, il opposait une prudente réserve. « L'Autriche ne veut pas la guerre, disait un diplomate à M. de Bismarck, et elle évitera de vous en fournir le prétexte. — J'ai plein mon sac, répondait le futur chancelier, de prétextes et même de causes plausibles. Quand le moment sera venu, elle éclatera sans même surprendre personne. » On atteignit ainsi les premiers mois de 1866. Les fusils ne partant pas dans les duchés, malgré tout le desir qu'on avait d'y faire naître un incident, M. de Bismarck souleva à Francfort la question de la réforme fédérale. De tous les prétextes qu'il avait dans son sac, il choisit celui qui devait mettre le plus rapidement les deux puissances aux prises, et, ainsi qu'il l'avait prédit, la guerre survint comme une nécessité inéluctable.

Il ne faudrait pas croire cependant que Guillaume Ier et son ministre aient engagé une si redoutable partie sans en avoir pesé les chances, sans en avoir prévu les périls. « Dieu n'est jamais avec l'agresseur, » avait dit, en 1812, l'empereur Alexandre au moment où Napoléon envahissait la Russie. Se souvenant de cette parole qu'il avait recueillie dans sa première jeunesse et mûrement méditée, le roi l'avait comprise dans son programme. Il désirait la guerre aussi ardemment que ses conseillers, il l'avait préparée en consacrant tout son temps et tous ses soins à la puissante organisation de son armée, mais il ne voulait ni en prendre ouvertement l'initiative, ni en assumer la responsabilité : il ne voulait pas paraître l'*agresseur*. Son ministre ne négligea rien pour apaiser sa conscience alarmée, et l'Autriche y contribua elle-même en déclinant la réunion d'un congrès. Et quand, après Sadowa, le roi rentra victorieux dans sa capitale, il se crut autorisé, en ouvrant les chambres, à remercier la Providence de la grâce qui avait aidé la Prusse à détourner de ses frontières *une invasion ennemie*.

Est-ce bien à la Providence qu'il devait offrir l'expression de sa gratitude, n'est-ce pas plutôt à la France et à la Russie? L'une

et l'autre de ces deux puissances pouvaient également, sans tirer l'épée, mettre obstacle aux projets conçus à Berlin. La concentration d'un corps d'armée sur le Rhin ou sur la Vistule aurait désarmé la Prusse et prévenu les hostilités.

Tout a été dit sur la politique de la France à cette époque, et nous ne pourrions l'apprécier ni la défendre ici sans sortir de notre sujet. Que dirons-nous de la politique de la Russie? Le gouvernement prussien lui avait prêté une assistance précieuse dans l'affaire de Pologne; mais elle avait largement acquitté sa dette dans la question des duchés; elle lui avait sacrifié, dans une large mesure, ses intérêts dans la Baltique. Comment, dès lors, a-t-elle toléré l'inqualifiable agression dirigée contre l'Autriche? Comment a-t-elle permis à la Prusse de renverser à son profit un ordre de choses établi avec l'accord unanime des puissances au congrès de Vienne, grâce auquel la cour de Saint-Pétersbourg avait pu exercer, pendant un demi-siècle, une influence prépondérante en Allemagne? C'est que rien n'avait pu détourner, devons-nous croire, le cabinet russe de la voie où il s'était engagé depuis que les puissances occidentales, d'accord avec l'Autriche, avaient menacé de déclarer le tsar déchu de ses droits souverains en Pologne: son attitude, au début de la guerre, fut le gage des prochains succès de l'armée prussienne. Le roi Guillaume et M. de Bismarck s'en sont-ils souvenus quand la fortune les eut comblés de ses faveurs? A leur tour se sont-ils montrés pleins de gratitude comme l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof après la répression de l'insurrection polonaise? C'est ce que nous rechercherons plus loin. Retenons, pour le moment, que la Prusse a dû à la bienveillance de la Russie de pouvoir disputer à l'Autriche et lui ravir le sceptre de la toute-puissance sur les pays teutoniques.

A la vérité, le canon de Sadowa retentit à Saint-Pétersbourg comme à Paris. Dans l'une comme dans l'autre capitale on comprit que la monarchie des Habsbourg, expulsée d'Allemagne, laisserait un vide immense qui serait comblé par l'insatiable ambition de la Prusse. L'opinion publique ne se méprit nulle part. La France et la Russie avaient été vaincues, comme l'Autriche, dans les plaines de la Bohême. Le gouvernement de l'empereur Napoléon voulut, mais trop tard, revendiquer les compensations qui lui avaient été promises. De son côté, le gouvernement de l'empereur Alexandre proposa de régler, dans un congrès, les conditions de la paix. Nous verrons M. de Bismarck, mis en présence du traité de San-Stefano, user de cet expédient diplomatique pour réduire les concessions que la Russie victorieuse avait arrachées au gouvernement du sultan. Mais s'il lui a convenu de l'invoquer en 1877, il

avait tout intérêt à le décliner en 1866. Le péril cependant était pressant. L'Autriche avait été terrassée, mais elle pouvait encore offrir à des alliés un puissant contingent formé des vainqueurs de Custozza. La France, inquiète et troublée, se montrait exigeante. Si la Russie désabusée devenait hostile, la Prusse pouvait se trouver en présence d'une coalition formidable ; elle pouvait être tenue, dans tous les cas, de comparaître devant une réunion des puissances qui auraient mis à ses prétentions les limites commandées par leur sécurité respective. Que fit le cabinet de Berlin pour conjurer de si graves difficultés? Il entreprit de prévenir l'entente des puissances, et pendant que, pour gagner du temps, M. de Bismarck négociait *dilatoirement* avec la France, comme il l'a dit, on usa de tous les moyens pour désarmer la Russie, pour ressaisir sa bienveillance, et consolider des relations qui menaçaient de se rompre. La Russie reconquise, la Prusse, pensait-on, n'avait plus aucune compétition à redouter.

On envoya à Saint-Pétersbourg l'homme des missions confidentielles, le général de Manteuffel. Esprit délié et insinuant, caractère sympathique et correct, ce piétiste cuirassé n'avait jamais dérogé. Sans les désavouer publiquement, il n'avait, en aucune occasion, pactisé avec les procédés usités par le cabinet de Berlin depuis que M. de Bismarck le présidait. Sa droiture en avait même fait le rival du premier ministre. Il avait mérité et conquis la confiance de son souverain et l'estime de l'empereur Alexandre, qu'il avait eu souvent l'occasion d'approcher. On n'aurait pu choisir un agent mieux préparé et en meilleure situation pour séduire et apaiser la cour de Russie. Si peu enclin qu'il ait toujours été à maîtriser ses animosités personnelles, M. de Bismarck le désigna lui-même au roi pour cette tâche si délicate et d'un si haut intérêt. Déposant son commandement d'une armée en campagne pour reprendre son rôle de diplomate, M. de Manteuffel partit donc muni d'une lettre autographe du roi et des instructions du président du conseil.

On sait qu'il s'en acquitta à l'entière satisfaction de son maître. Il n'était pas encore de retour à Berlin que la Russie en effet renonçait à sa proposition de réunir les puissances au congrès, et la diplomatie constatait que les rapports des deux cours avaient repris leur caractère de parfaite intimité. On remarqua notamment que le représentant du tsar à Berlin, alarmé par les succès des armées prussiennes, fut soudainement mandé à Saint-Pétersbourg, et qu'il en revint totalement rassuré, affectant une tranquillité que n'ont troublée, depuis lors, ni les revers des princes allemands alliés à la maison de Russie, ni le développement que la Prusse,

la paix faite, se hâtait de donner à sa puissance militaire. Toutes ces circonstances démontrèrent aux moins clairvoyans que l'accord était pleinement rétabli entre les deux gouvernemens. On les vit d'ailleurs, à dater de ce moment, marquer plus visiblement leur politique, la Prusse en Allemagne, la Russie en Orient. « Je ne lis jamais, disait M. de Bismarck, la correspondance du ministre du roi à Constantinople, » quand on éveillait son attention sur des éventualités imminentes en Turquie.

Ce fut une heure décisive et fatale que celle où le général de Manteuffel triompha des hésitations de la Russie. Il s'est écoulé un quart de siècle depuis lors, et l'Europe en est, aujourd'hui comme au premier jour, troublée et réduite à redouter les plus graves complications. Comment l'empereur Alexandre et le prince Gortchakof, ayant eu, un instant, la claire vision des dangers auxquels la Prusse agrandie exposait déjà la paix et l'équilibre européen, comment ont-ils pu se déterminer à reprendre et à continuer une politique non moins regrettable pour la Russie elle-même que pour les autres états du continent? La Prusse n'avait-elle pas donné la mesure de sa puissance militaire et de son ambition? Faut-il supposer que le général de Manteuffel avait été autorisé à ouvrir de nouveaux horizons, à promettre des compensations, à renouveler, en les précisant, les assurances d'une entente commune en Orient? M. de Bismarck ne s'est-il pas montré, en mainte occasion, prodigue d'engagemens aléatoires? Comment concevoir d'ailleurs et justifier autrement la conduite de la Russie? Ce qui est certain, c'est que le gouvernement prussien put, dès lors, poursuivre, en toute sécurité, le cours de ses succès. Bientôt, en effet, il ne déguisa plus ses projets. Le traité de Prague lui avait valu d'importantes annexions; il lui avait permis en outre d'étendre son influence sur tous les états de l'Allemagne du Nord et de fondre dans ses armées leurs contingens militaires. Il voulut davantage: il se proposa de placer, sous son hégémonie, les états du sud et de tenir dans sa main l'Allemagne entière des Alpes à la Baltique.

Le roi et son premier ministre, toutefois, ne se dissimulaient pas qu'en franchissant le Mein, au mépris des préliminaires de Nikolsbourg, la Prusse se heurterait à la France; que, pour couronner l'œuvre commencée, il faudrait entreprendre une nouvelle guerre. On se mit en mesure de la soutenir, et, quand on y fut bien préparé, quand le moment parut opportun, on la provoqua fort habilement, avec la certitude que la Russie contiendrait l'Autriche et qu'elle observerait une attitude bienveillante.

L'empereur Alexandre était, en 1870, comme il l'avait été

en 1866, l'arbitre de la paix et de la guerre. Il voulut la paix; nous devons ce témoignage à la mémoire de ce souverain. Il s'y employa avec une entière loyauté à l'origine des négociations provoquées par la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. La correspondance de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Fleury, ne laisse aucun doute à cet égard. Nous devons avouer toutefois que le tsar, abusé par les habiletés du roi son oncle, égaré par les conseils du prince Gortchakof, ne persévéra pas dans ce sentiment. « La Russie ne saurait éprouver aucune alarme de la puissance de la Prusse, » avait dit le chancelier russe au représentant de l'Angleterre avant l'ouverture des hostilités. Ce fut son programme pendant toute la durée de la guerre, et il le fit agréer par son souverain. La guerre éclata donc, et la Prusse put l'entreprendre et la poursuivre en pleine possession des sympathies de la Russie. Soit avant, soit pendant l'investissement de Paris, le prince Gortchakof pouvait provoquer un congrès. Il y fut convié timidement par l'Angleterre, plus fermement par l'Autriche qui lui suggéraient de convertir la ligue des neutres en ligue des médiateurs. Il déclina ces ouvertures. Par une contradiction familière à l'esprit humain, il eut cependant le pressentiment des mécomptes auxquels sa politique exposait les intérêts de son maître. Il voulut prendre des gages. Dans une convention annexée au traité conclu à Paris en 1856, la Russie et la Porte s'étaient engagées, sous le contrôle des autres puissances, à n'entretenir dans la Mer-Noire qu'un nombre limité de bâtimens de guerre. Après les premiers revers des armées françaises, le chancelier russe déclara, sans entente préalable, au mépris du droit public, la Russie affranchie de cette obligation et libre de reconstituer, dans ces eaux, ses forces maritimes.

La Prusse appuya et défendit la détermination du prince Gortchakof. Ses armées combattaient du Rhin à la Loire. On était au moment où l'abstention sympathique de la Russie lui était le plus nécessaire. M. de Bismarck l'aurait payée de concessions d'une bien autre importance. S'il avait été doué de plus d'audace et de plus de prévoyance, le successeur du comte Nesselrode aurait exigé d'autres compensations et d'autres garanties. Il eût été secondé par tous les cabinets, et de concert avec eux, il aurait, sans violences, sans ébranler l'autorité des traités, relevé la Russie de toute limitation mise à sa puissance en Orient, et obtenu de plus précieux avantages en contraignant la Prusse à signer une paix acceptable pour la France, compatible avec l'indépendance de l'Autriche, et sans danger pour la légitime influence de sa cour en

Europe. Il avait donné toute sa confiance à son collègue de Berlin; il préféra la lui continuer et conquérir des droits éclatans à sa gratitude. De tout ceci, et pour rester dans les limites de notre étude, nous n'entendons encore déduire qu'une conclusion, c'est que, sans l'appui moral et diplomatique de la Russie, la Prusse, sous le règne d'un prince dont la prudence maîtrisait l'ambition, n'eût osé entreprendre trois guerres avec la confiance de triompher de ses ennemis; qu'elle lui est redevable, par conséquent, de tous ses succès. Le roi Guillaume l'a reconnu lui-même. Les préliminaires de paix ont été signés à Versailles le 27 février 1871, et le même jour il en faisait part à l'empereur Alexandre dans une lettre qu'il terminait ainsi : « ... La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes. Que Dieu vous en tienne compte et vous bénisse.

Pour toujours votre reconnaissant

GUILLAUME. »

Nous verrons si la Prusse, Guillaume régnant, a gardé la mémoire des services reçus.

IV.

Ici s'arrête la longue période de l'union qui a lié la cour de Saint-Pétersbourg à celle de Berlin. La Prusse avait vaincu la France; elle lui avait ravi deux provinces et cinq milliards; elle croyait avoir tari ses ressources pour longtemps et rendu son relèvement difficile et lointain. Elle tenait, d'autre part, l'Allemagne entière dans sa main, l'Allemagne désormais affranchie de la domination que les tsars y avaient exercée. Elle se sentait en mesure de contenir au besoin la Russie. Ce double résultat suffisait au patriotisme de M. de Bismarck et de son souverain, à la solidité de l'œuvre commune. Comme son maître, le chancelier n'entendait pas le compromettre en secondant les projets du cabinet russe, qu'il avait lui-même constamment encouragés, soit pendant son ambassade à Saint-Pétersbourg, soit lors de la mission du général de Manteuffel. Il avait exprimé à sa guise sa pensée tout entière en rentrant en Allemagne. « Les préliminaires signés à Versailles, avait-il dit, nous garantissent cinquante années de tranquillité. » C'était déclarer que, la Prusse étant triomphante et satisfaite, la paix du monde ne devait plus être troublée, que le concours de

la Russie ne lui était plus nécessaire, que l'intimité devenait un fardeau, qu'il convenait de le déposer. Ce fut le nouveau programme du roi, dont l'exécution resta confiée au génie de M. de Bismarck. L'a-t-il rempli au gré de son maître et à l'avantage de son pays? Ce que nous pouvons en dire ici, c'est qu'il en est issu l'état actuel de l'Europe. L'histoire appréciera l'œuvre et l'ouvrier. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point. Nous anticiperions sur les événemens.

Quelle était cependant, à ce moment, la situation respective de la Prusse et de la Russie? La campagne des duchés avait valu à la maison des Hohenzollern l'acquisition du Holstein et du Schleswig. Avec ces provinces, le port de Kiel, la clé de la Baltique, passait, des mains d'une nation amie ou neutre, entre celles d'une puissance envahissante, fidèle à son principe, celui de tous ses ancêtres : *Ubi bene, ibi patria*, pouvant désormais faire du Sund un Bosphore du nord et fermer à la marine russe l'accès de l'Atlantique. La guerre faite à l'Autriche lui avait valu d'autres et de plus notables agrandissemens; elle s'était annexé des royaumes, des duchés, des villes libres. Laissant aux autres états de l'Allemagne du nord un semblant d'autonomie et d'indépendance, elle leur avait imposé un état fédératif dans lequel elle s'était réservé la part du lion. Elle avait arraché aux états du midi, les menaçant de sa colère, des traités qui les mettaient à sa merci. Survint la guerre de France, et l'Allemagne s'agrandit de l'Alsace et de la Lorraine. Couronnant l'œuvre si bien achevée, on releva l'empire germanique pour mieux assurer la domination des héritiers de Frédéric le Grand, en prenant soin d'imposer à la nation vaincue une contribution sous le poids de laquelle elle pouvait succomber. Telle fut la part de la Prusse. Quels avantages furent acquis à la Russie? Le vœu du prince Gortchakof était exaucé. L'Autriche avait été vaincue et humiliée. Il avait eu la satisfaction de rayer du droit public la disposition, subie en 1856, neutralisant la Mer-Noire, clause qui, en réalité, ne neutralisait rien, ainsi qu'il l'a dit lui-même. Vains et stériles succès qui n'apportaient ni une satisfaction ni des garanties. Qu'en pensait-on sur les bords de la Néva? Pendant que M. de Bismarck jugeait opportun de clore l'ère des conquêtes, on jugeait, au contraire, que le moment était venu de régler les comptes, d'établir la balance des bénéfices. Que fit la Prusse? Elle se déroba, usant de douces paroles, de moyens dilatoires pour ajourner toute résolution, tout accord nouveau. La fidélité du gouvernement russe à la politique qui l'a si longtemps lié à la Prusse, les communications échangées publiquement, les toasts portés aux banquets avaient égaré l'opinion publique dans

tout l'empire moscovite. On s'était persuadé que l'empereur Alexandre recevrait le prix de l'assistance qu'il avait prêtée au roi Guillaume, et l'on s'imaginait que la Russie, avec l'aide de ce souverain reconnaissant, trouverait, sur le Danube et sur le Bosphore, de légitimes compensations. Dans son exaltation, le sentiment national croyait sincèrement l'heure arrivée d'exécuter le testament de Pierre le Grand. Cette conviction était universelle. Aussi la surprise fut-elle douloureuse et le mécontentement profond quand on pressentit que la Russie serait éconduite à Berlin, comme la France l'avait été en 1866, et que l'équilibre européen resterait rompu au profit exclusif de la Prusse. On vit ainsi, à la clarté des faits accomplis, l'Allemagne se dresser, colossale, sans contrepoids, la France et l'Autriche étant réduites pour longtemps à panser leurs blessures. Les illusions si généralement caressées se dissipèrent et le prince Gortchakof, le cœur plein d'amertume, dut s'avouer que sa politique avait manqué de clairvoyance. Il se recueillit de nouveau, cette fois pour méditer sur les fautes commises et pour en conjurer les conséquences.

Pendant les premiers temps qui suivirent le rétablissement de la paix, on s'observa. On se montra réservé d'un côté, on fut caressant et même obséquieux de l'autre. Les rapports restèrent courtois, mais une défiance intense les traversait sans cesse. Pour vaincre ce sentiment, devenu général et même tangible dans tout l'empire russe, le roi Guillaume entreprit, au mois d'avril 1873, le voyage de Saint-Pétersbourg, voulant témoigner à son auguste neveu, et dans sa capitale, la reconnaissance dont son cœur, disait-il, était profondément pénétré. Il y résida deux semaines; il y fut brillamment accueilli et fêté. Mais il rentra à Berlin convaincu que, cette fois, il n'avait séduit personne, qu'il avait laissé derrière lui un ressentiment incurable. Il en eut bientôt la preuve la moins équivoque.

La France avait acquitté sa dette, payé cinq milliards avec une aisance qui trompa toutes les prévisions et déconcerta M. de Bismarck lui-même. Les premiers efforts du gouvernement de la république pour équilibrer le budget et reconstituer les forces militaires du pays donnaient, en effet, des résultats inespérés. On prit l'alarme à Berlin, et bientôt, en 1875, on se demanda si l'intérêt du nouvel empire, si sa sécurité ne commandaient pas de mettre obstacle, par les armes, au relèvement de l'ennemi héréditaire qu'on croyait avoir terrassé pour longtemps. Ce fut l'avis de M. de Moltke, plus encore que celui du chancelier. « Nous ne pouvons perfectionner, aurait dit le célèbre maréchal, nos moyens d'attaque, et la France améliore chaque jour son système de défense. L'heure

décisive est venue. Plus tard, la guerre coûterait aux deux nations cent mille hommes de plus. Pour l'empêcher de devenir exterminatrice, il faut la faire à l'instant même. Ce n'est pas seulement comme général et comme Allemand que je parle, c'est comme homme et comme chrétien. » Ce guerrier implacable veut pousser la guerre à outrance quand il la conduit. Il l'a prouvé devant Sedan. Il la réclame avec non moins de passion quand la paix y a mis un terme et que les peuples respirent (1) ; il la conseille comme croyant et dans un sentiment de sollicitude pour deux nations dont il a versé le sang à longs flots. Étrange nature, qui rappelle celle des envahisseurs, ses ancêtres. Ses contemporains ne lui doivent pas seulement les guerres passées ; ils lui seront également redevables des guerres futures. Nous avons dit les luttes que M. de Bismarck dut soutenir contre lui à Nikolsbourg et à Versailles. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français fut averti par le cabinet de Saint-Pétersbourg du nouveau péril qui nous menaçait. Désabusée et inquiète, la Russie était, cette fois, bien résolue à ne pas tolérer un nouvel envahissement de la France. L'empereur Alexandre en donna lui-même l'assurance à notre ambassadeur, le général Leflô (2). Devant cette attitude du tsar et de son gouvernement, on renonça à tout projet d'agression. Quiconque a étudié l'histoire de ces temps si récens n'en sera pas surpris. Guillaume Ier, qui touchait d'ailleurs aux dernières limites de la vieillesse, ne devait pas se résoudre à entreprendre une guerre durant laquelle il aurait eu à redouter l'hostilité de la Russie. Vainement on aurait tenté de l'y entraîner. M. de Bismarck se hâta de désavouer les intentions qu'on prêtait à la Prusse. Il le fit avec hauteur et avec éclat, comme un homme d'État dont on a surpris les secrets, dans un mode blessant pour le prince Gortchakof, qui voulait, dit-il, se donner le mérite d'avoir sauvé la France d'un grave danger. « Je ne me suis jamais détourné de la Russie, a-t-il dit ; c'est elle qui me repoussait et me plaçait parfois dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité personnelle et celle de l'Allemagne. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakof me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. »

(1) En 1867, un an après la guerre faite à l'Autriche, M. de Moltke voulut diriger contre la France les armes victorieuses de la Prusse, insistant, avec toute l'autorité qu'il avait conquise, pour saisir le prétexte qu'en fournissait l'affaire du Luxembourg. (*M. Henri des Houx chez M. de Bismarck.*)

(2) Voir, dans les journaux de mai 1887, le récit de cet incident, publié par le général Leflô lui-même.

Assurément, ces sentimens regrettables, dont les hommes d'état devraient toujours se défendre, ont joué un rôle lamentable dans les luttes qui, de nos jours, ont ensanglanté l'Europe. Mais en ce moment la Russie ne s'en inspirait nullement, il faut le reconnaître. Elle avait d'autres vues, d'autres préoccupations, qui lui étaient imposées par les agrandissemens de la Prusse, par l'intention bien arrêtée du cabinet de Berlin de ne lui faciliter aucune compensation, de ne lui donner aucune garantie. M. de Bismarck n'en ressentit pas moins profondément la dénonciation dont il avait été l'objet. Son cœur n'a jamais été accessible à la rémission des offenses ; le génie lui-même paie son tribut à la faiblesse humaine, on l'a vu dans le procès du comte d'Arnim, dans celui fait au docteur Geffken ; on l'a vu surtout plus clairement depuis qu'il a perdu le pouvoir, et on a pu en juger à la vivacité et à l'intempérance de son langage, fait pour surprendre ses propres adversaires et affliger ses plus enthousiastes admirateurs. En 1875, son irritation se conciliait-elle avec les exigences de sa tâche? Était-il utile, opportun de rompre avec la Russie? On ne saurait encore l'affirmer à l'heure présente. Ce qui est certain, c'est qu'il se montra sensible à la blessure faite à son orgueil, et qu'il résolut de rechercher des amitiés ailleurs. Répudiant le long passé pendant lequel ils avaient conspiré ensemble, les deux chanceliers en vinrent ainsi à briser les liens qui les avaient unis, et nous les retrouverons désormais en état de constante hostilité. A dater de cet incident, en effet, la Prusse modifia sa politique, poursuivit des combinaisons nouvelles, et, après de longs efforts, parvint à fonder la triple alliance. La pensée de cet accord a germé, en 1875, dans l'esprit de M. de Bismarck. La réalisation en était difficile; sous le poids de ses désastres, l'Autriche se montrait rebelle aux doucereuses suggestions de son vainqueur. Les résistances qu'on lui opposait à Vienne ne détournèrent pas M. de Bismarck du but qu'il s'était proposé; il attendit et il trouva le moyen de les surmonter. Voyons comment il procéda.

V.

Dans le cours de cette même année, une insurrection éclata en Herzégovine. Ce mouvement s'étendit bientôt à la Bosnie pour se propager ensuite en Bulgarie. On a prétendu que ces troubles avaient été soutenus, sinon provoqués par la caisse des reptiles : rien ne nous l'a démontré, et nous ne mentionnons ce bruit que

comme un indice des dispositions qu'on prêtait à M. de Bismarck, qui aimait, croyait-on, à créer en Orient des difficultés à son collègue de Saint-Pétersbourg. Le gouvernement turc fit de vains efforts pour rétablir l'ordre dans ses provinces insurgées. Ses troupes n'y parvenant pas, il eut recours à une répression impitoyable qui souleva l'indignation du sentiment public et des cabinets en Europe. Les puissances s'émurent. Il s'ensuivit de longues et laborieuses négociations qui mirent en présence la Russie et l'Angleterre, l'une obéissant à des traditions séculaires qui lui commandaient de défendre ses coreligionnaires, l'autre s'inquiétant des dangers qui menaçaient, de nouveau, l'intégrité de l'empire ottoman.

Pendant qu'elles prenaient ainsi position devant ces complications nouvelles, la Prusse s'effaçait. En décembre 1876, on réunit une conférence à Constantinople. Elle échoua par le refus de la Porte d'agréer la participation des puissances à l'exécution des mesures destinées à assurer de solides garanties aux chrétiens. On signa à Londres, en mars 1877, un protocole qui resta lettre morte; le gouvernement turc, n'ayant pas été convié à y participer, en déclina les dispositions. Le mal cependant s'aggravait : le Montenegro et la Serbie étaient intervenus dans la lutte en s'alliant aux populations révoltées. Devant cette situation, la Russie prit les armes. Au mois d'avril, ses troupes envahirent l'empire ottoman. Nous n'avons pas à raconter la lutte des deux empires; nous rappellerons seulement qu'elle se termina par le traité signé à San-Stefano, en présence de la flotte anglaise accourue devant Constantinople et mouillée dans la mer de Marmara. La Prusse fut plus réservée; elle ne se livra à aucune manifestation. M. de Bismarck savait que la Grande-Bretagne avait en Orient des intérêts qui se confondaient avec ceux de la Turquie; il lui laissait volontiers l'initiative des premiers avertissemens qu'il croyait opportun de faire entendre à la Russie. Il savait surtout que rien ne pouvait s'accomplir définitivement, ni dans l'empire ottoman ni ailleurs, sans le concours ou l'adhésion de la puissante Allemagne, notamment si elle s'unissait à l'Angleterre. Dans cette double conviction, il ne mit obstacle ni à la guerre, ni à la paix. De tous les premiers ministres, il fut celui qui s'imposa la réserve la plus absolue. Sollicitée par la Porte, au plus fort de la lutte, ainsi que les autres puissances, d'interposer sa médiation, la Prusse se hâta de décliner les instances du sultan. Seule, l'Angleterre tenta d'offrir ses bons offices aux belligérans, marquant chaque jour davantage sa sollicitude pour la Turquie et assumant de la sorte le rôle que le chancelier allemand lui avait assigné dans ses calculs.

Que portait le traité de San-Stefano? Il stipulait des avantages nouveaux et précieux pour toutes les races chrétiennes de l'empire ottoman : l'indépendance pour les unes, pour les autres l'autonomie ou des garanties solennelles. Outre une double rectification de frontières, la Russie obtenait, avec une contribution de guerre, le droit de contrôler l'exécution des concessions faites à ses coreligionnaires. Elle reconstituait, par ces arrangemens, son action et son influence mutilées par le traité de 1856, après la guerre de Crimée. Le cabinet de Londres s'empressa de relever que ces avantages étaient en contradiction avec les engagemens que la Russie avait contractés au congrès de Paris; il déclara qu'il ne pourrait, dès lors, admettre la valeur des dispositions arrêtées à San-Stefano qu'à la condition qu'elles seraient soumises, sans en excepter aucune, à l'examen et à l'agrément de toutes les puissances intéressées. Le moment était venu pour l'Allemagne de prendre parti pour ou contre la cour de Saint-Pétersbourg, de renouer avec elle ses relations gravement compromises, de solidariser de nouveau leurs intérêts respectifs ou de s'engager définitivement dans une autre voie et dans d'autres accords. Avec l'aide du roi Guillaume et de son habile chancelier, la Russie aurait pu, comme l'avait fait la Prusse, à deux reprises, grâce à l'empereur Alexandre et au prince Gortchakof, refuser de comparaître devant les puissances assemblées en congrès et revendiquer à son tour l'intégralité des concessions qu'elle avait obtenues de la Porte, au prix des plus douloureux sacrifices, après une guerre longue et meurtrière. Uni à celui des tsars, l'empire allemand, de son côté, n'aurait pas eu à redouter les colères de la Grande-Bretagne; mais on avait arrêté à Berlin des résolutions qui restèrent immuables. Le roi avait oublié la dette contractée envers son auguste neveu et restée en souffrance; le chancelier ne se souvenait que de l'attitude et des procédés récens de son collègue de Saint-Pétersbourg. Ils préférèrent le congrès, parfaitement édifiés sur les exigences que l'Angleterre y apporterait. La Russie dut s'y résigner et en agréer la proposition. Abandonnée par la Prusse, elle ne pouvait braver l'hostilité du cabinet britannique, devant l'Autriche réduite et l'Italie disposée à subir l'impulsion qui leur serait donnée soit de Londres, soit de Berlin.

Le congrès se réunit sous la présidence du prince de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier,* comme il l'a dit, faisant la part de chacun au préjudice de celle de la Russie, sans oublier la France, dans un dessein profitable à l'évolution qu'il avait imprimée à sa politique, et sur lequel nous reviendrons plus loin. Les stipulations du traité de San-Stefano furent rema-

niées dans leur ensemble et on en arrêta de nouvelles qui renversaient la situation garantie au cabinet de Saint-Pétersbourg par les arrangemens conclus directement avec la Porte. Au contrôle qu'il s'était réservé sur l'exécution des mesures prises en faveur des chrétiens, on substitua notamment celui de l'Europe. On constitua des commissions qui en ont assumé les devoirs en dépossédant la Russie du rôle de puissance protectrice qu'elle croyait avoir reconquis par la victoire. Pour mieux atteindre ce résultat, on exigea l'évacuation, à courte échéance, des provinces turques occupées par les armées du tsar. Mais la clause capitale et inattendue, que rien n'autorisait ni ne faisait prévoir, celle qu'il importe de relever parce qu'elle a donné naissance à des difficultés qui troubleront sensiblement, pendant longtemps, l'état politique de l'Europe, ce fut la clause libellée en deux lignes et ainsi conçue : « Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. » (Art. 25.) La forme de cette disposition n'était qu'un astucieux euphémisme. En réalité, le sultan était dépouillé, par ses amis, de ces provinces, qui avaient cependant pris les armes pour revendiquer leur autonomie et nullement pour changer de maître. L'Autriche-Hongrie, au contraire, sans avoir tiré l'épée, sans qu'il lui en eût coûté le moindre sacrifice, était mise en possession de territoires destinés à donner un nouveau relief à son influence en Orient. Conçue par M. de Bismarck, toujours fertile en expédiens imprévus et ingénieux, cette combinaison fut proposée, à l'assemblée, par l'un des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, lord Salisbury.

Rien ne pouvait démontrer plus clairement l'entente concertée entre le cabinet de Berlin et celui de Londres. Toute illusion était désormais interdite aux négociateurs de l'empereur Alexandre. C'est en effet, et uniquement, dans la pensée d'atteindre les intérêts de tout ordre de la Russie, que les prétendus protecteurs de la Turquie imaginèrent de lui infliger cette mutilation pour en doter l'empire d'Autriche, le véritable compétiteur de l'empire russe dans la péninsule des Balkans. Cette mesure promettait à l'Angleterre un concours plus puissant et plus efficace contre toute nouvelle tentative de la cour de Saint-Pétersbourg en Orient. Elle garantissait à l'Allemagne le libre parcours du Danube, sa voie la plus directe pour son trafic avec la Mer-Noire et l'Asie. Mais M. de Bismarck avait, en outre, d'autres vues : il voulait obliger le vaincu de Sadowa, lui faire oublier ses désastres en les réparant en partie et le contraindre à s'allier étroitement à l'Allemagne. Il opérait son mouvement qui portait de Saint-Pétersbourg à Vienne la base et le point d'appui de sa politique. La stipulation dont il avait été l'ini-

tiateur lui en offrait le moyen le plus certain et le plus prompt. Il mettait l'Autriche-Hongrie à sa merci. En possession de la Bosnie, cette puissance dévenait limitrophe de la Bulgarie; elle l'était déjà de la Serbie et du Montenegro : elle pouvait donc exercer, sur tous les nouveaux états formés des débris de l'empire ottoman, entre le Danube et la mer Égée, une influence prépondérante. Elle était désormais la sentinelle avancée de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais, par cela même, elle consentait à se constituer l'adversaire irréconciliable de la Russie. L'événement, au moment même où nous écrivons, prouve combien les calculs du chancelier allemand étaient fondés, et avec quelle sagacité il s'est servi de l'Angleterre et de l'Autriche elle-même durant les négociations qu'il a présidées à Berlin.

M. de Bismarck sortait donc du congrès maître indépendant et absolu de la situation qu'il avait créée. Il pouvait, à son gré, se rapprocher de la Russie à l'aide de concessions que son ingéniosité aurait aisément trouvées au besoin (1), ou bien inféoder l'Autriche-Hongrie à sa politique. On sait le parti qu'il a pris. Disons encore, pour rester dans la vérité des choses, que l'Angleterre, dans sa défiance, avait eu soin, avant d'aller à Berlin, et ne voulant pas en revenir les mains vides, de prendre le gage qui convenait le mieux à ses intérêts. Elle avait arraché à la Porte la cession de Chypre, lui donnant accès en Syrie d'un côté, de l'autre à la sortie du canal de Suez dans la Méditerranée. Cette acquisition fut dissimulée, sans tromper personne, dans un traité d'alliance défensive. La Grande-Bretagne promettait, ce qui constituait une obligation illusoire, de garantir à la Turquie ses possessions *asiatiques, et afin de la mettre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de cet engagement, le sultan assignait cette île pour être occupée et administrée par elle.* Ce n'est pas autrement, on l'a vu, que l'Autriche a acquis l'Herzégovine et la Bosnie. La diplomatie possède des formules qui lui permettent de déguiser, sous les apparences d'une occupation temporaire, des spoliations définitives et injustifiables. Le cabinet de Londres ne s'était pas aventuré dans cette négociation sans en avoir fait la confidence à celui de Berlin qui en resta l'unique dépositaire. Ne voulant pas laisser s'accréditer qu'il avait été pris au dépourvu, M. de Bismarck fit dire par son organe avoué, *la Gazette de l'Allemagne du Nord,* dès que l'affaire fut ébruitée, que, « au point de vue de la *civilisation géné-*

(1) Le cabinet de Saint-Pétersbourg lui en a fourni l'occasion. Le comte Schouvalof lui offrit de conclure un traité d'alliance formelle. Il déclina cette proposition. C'est du moins ce qu'il a révélé lui-même à l'un des nombreux interlocuteurs qu'il a reçus à Friedrichsruhe.

rale et du progrès, on ne peut que donner son assentiment à cette mesure. Nous ne croyons pas nous tromper en admettant que notre gouvernement avait été averti, *à l'avance*, de la convention, sans qu'on l'ait invité à donner son avis. » Il suffisait à l'homme d'état prussien de bien établir que sa vigilance n'avait pas été surprise. Il jugeait superflu de convenir qu'il avait tout autorisé. Il n'en resta pas moins certain que les plénipotentiaires de la reine Victoria et ceux de l'empereur Guillaume étaient arrivés au congrès après s'être concertés sur les graves problèmes qu'ils avaient mission de résoudre. La Russie avait été condamnée avant même d'être entendue.

De l'état de suspicion où l'avait placé, en 1875, la témérité du cabinet de Saint-Pétersbourg, l'implacable chancelier allemand, qui n'avait dépouillé, qui ne dépouillera jamais le Junker résolu et véhément de ses jeunes années, a pris une revanche éclatante. Il a vaincu la Russie sans la combattre, il a humilié le prince Gortchakof devant un aréopage européen, il a goûté le plaisir des dieux, toujours si cher à son âme ardente et passionnée ; douce et suprême satisfaction qu'il a constamment recherchée durant sa longue et glorieuse carrière. Mais, en cette occasion, a-t-il bien servi son pays et son roi? On est autorisé à en douter devant les efforts incessans tentés par le nouvel empereur, dès le lendemain de son avènement, pour apaiser la Russie et combiner un rapprochement entre les deux cours si étroitement apparentées. Tel ne semble pas être, d'ailleurs, le sentiment général de l'Allemagne. Sous le gouvernement, nous pourrions dire sous le règne de M. de Bismarck, il y avait encore des tribunaux à Berlin : il n'y avait plus de juges à certains égards. Quiconque osait blâmer sa politique extérieure s'exposait à être poursuivi pour offense envers sa personne ou pour crime de haute trahison. Pour l'avoir essayé, des publicistes ont connu la prison et quelquefois la détention dans une forteresse. Il parvint ainsi à imposer la discrétion, sinon le silence. Depuis sa chute, les langues et les plumes se sont déliées; ses subalternes dans la presse l'ont eux-mêmes abandonné, et l'on sait avec quelle hauteur il les a couverts de son mépris. Une brochure a paru à Leipzig qui a exprimé, sans mesure, le sentiment des mécontens (1). « M. de Bismarck, y lit-on, essaie en vain de donner le change;... il est l'auteur d'une rupture irrémédiable entre la Russie et l'Allemagne... C'est la Russie qui a fait la grandeur de la Prusse... En 1870, l'arme au bras sur la Vistule, elle

(1) Elle porte pour titre : *Comment le duc de Lauenbourg* (le prince de Bismarck) *a provoqué l'entente de l'empire russe et de la république française.*

protégea la frontière du Rhin... Par le traité de San-Stefano, la Russie se flatta de récolter les avantages qu'une guerre heureuse et sanglante lui donnait le droit de revendiquer : le traité de Berlin en annula, presque en entier, les dispositions... Si, au congrès, Gortchakof a demandé peu, s'il s'est résigné à voir l'Autriche-Hongrie, l'adversaire de la Russie, prendre la position prééminente dans la péninsule balkanique, c'est qu'il s'y trouva aux prises avec une coalition et que le *seul ami puissant* sur lequel il croyait pouvoir compter se déroba... Elle (la Russie) est pacifique, mais elle commande le respect... Elle sait qu'à l'heure du danger elle pourra se fier à une puissance amie dont l'alliance n'a nul besoin d'être ratifiée par une convention écrite... La Russie, d'autre part, ne jouera plus désormais le rôle de 1870 ; elle n'assistera pas, les bras croisés, au démembrement de la France... » Voilà ce que l'on pense, voilà ce que l'on écrit aujourd'hui en Allemagne. Nous n'avons pas dit autre chose. Cette publication, qui a eu un grand retentissement dans l'opinion et dans la presse, a-t-elle été inspirée? Rien ne le prouve ; mais la circulation n'en a pas été interdite, et la plupart des journaux en ont donné de longs extraits. Il se dégage de cette double circonstance un symptôme qu'il est certainement permis de noter en passant.

Ces mêmes vérités que l'on prodigue maintenant, sur les bords de la Sprée, au restaurateur de l'empire germanique, retiré dans ses domaines, la presse russe, interprète du sentiment national, les lui avait fait entendre pendant les dernières années de sa domination. Il en faisait contester l'exactitude par la puissante publicité qui était à sa solde. Il a saisi toutes les occasions pour les démentir ou les redresser lui-même, pour établir qu'en toute occasion il s'était montré le meilleur ami de la Russie, notamment au congrès de Berlin. Il a tout affirmé ; il n'a rien démontré. Les faits acquis ne le comportaient pas. A l'exception du Montenegro, en effet, resté fidèle, malgré tout, aux tsars, ses bienfaiteurs, les provinces que partage le Danube, — dont deux ont été érigées en royaumes indépendans, avec des augmentations de territoires, pendant que la troisième était constituée en principauté autonome, — ces provinces, pouvons-nous dire, qui doivent tout, de longue date, au sang des armées russes versé à flots pour les tirer du servage, étaient déjà, par un effet inéluctable des résolutions prises au congrès de Berlin, l'une, la Serbie, sous le joug de l'Autriche ; l'autre, la Roumanie, manifestement réfractaire à toute intimité avec le cabinet de Saint-Pétersbourg : quant à la troisième, la Bulgarie, qui a été comblée de bienfaits de toute sorte, elle emploie, ou plutôt ses gouvernans ne cessent d'employer tous leurs efforts à les méconnaître. De telle

façon que la Russie, leur émancipatrice, est aujourd'hui dépouillée de toute influence dans ces contrées au profit de l'Autriche, au profit de l'Allemagne, dira-t-on avec plus de raison. S'il en est ainsi, et personne, croyons-nous, ne saurait nous contredire, M. de Bismarck est-il fondé à revendiquer le bénéfice de sa sollicitude pour les intérêts de l'empire russe? N'est-ce pas ajouter la dérision à l'hostilité? Mais un homme d'état de sa trempe, parvenu au faîte de la puissance, peut impunément lancer des paroles téméraires; la crédulité publique les écoute sans s'en émouvoir, quand elle n'y applaudit pas.

VI.

Il est dû à M. de Bismarck un hommage qu'il ne nous coûte nullement de lui rendre. L'œuvre pétrie de ses mains délimitait, avec une précision mathématique, pouvons-nous dire, la position respective des parties contractantes. C'est ainsi que les choses furent appréciées à Saint-Pétersbourg et ailleurs. C'est ainsi qu'il l'a compris lui-même. Chaque puissance savait quels étaient, quels pouvaient être éventuellement ses amis ou ses adversaires et comment on se comporterait désormais. Par un étrange caprice du sort, la Russie dut, après ses victoires, comme la France après ses défaites, se cantonner dans son isolement, et, comme elle, pourvoir à sa sécurité en reconstituant ses forces militaires, en leur donnant tout le développement qu'elles pouvaient comporter. La confiance ne lui étant plus permise, elle s'empressa de mettre ses frontières à l'abri d'une surprise en les couvrant de forts contingens tirés des armées qui évacuaient la Turquie. On voulut voir, dans cette mesure, à Vienne surtout, une démonstration qui n'avait rien de pacifique. On se souvient des récriminations de la presse autrichienne, et si nous les rappelons, c'est parce qu'elles marquent l'origine des armemens qui devinrent, depuis lors, la loi commune de tous les états en Europe. L'Allemagne en prit elle-même l'initiative sous le prétexte qu'on armait outre mesure au nord et à l'ouest de l'empire.

Pendant que les états-majors s'agitaient, le chancelier ne restait pas inactif. Il se hâtait de mettre à exécution ses projets d'alliance. Au moment où il rendait inévitable un rapprochement entre l'empire de Russie et la république française, il avait, avons-nous dit, songé et pourvu à cette éventualité. Calculateur habile et prévoyant, il avait séparé irrémissiblement l'Autriche et la Russie, et placé la première de ces deux puissances dans l'impérieuse nécessité de s'unir à l'Allemagne et en quelque sorte de lui appartenir. Il de-

manda à Vienne le prix des acquisitions qu'on lui devait et offrit au gouvernement austro-hongrois de conclure un accord défensif. Le cabinet de Vienne ne pouvait le décliner. Il est vraisemblable même qu'il le souhaitait pour s'abriter derrière l'Allemagne contre les colères de la Russie. On débattit longtemps cependant les clauses de ce rapprochement. On voulait à Berlin une entente engageant les parties pour toute éventualité, les prémunissant contre la Russie et la France également. Tout conflit de l'Allemagne ou de l'Autriche, avec l'une ou l'autre de ces deux puissances, devait constituer le *casus fœderis*. Nous avons assumé, répondait-on à Vienne, une situation qui nous commande de nous couvrir contre une agression de la Russie. L'opinion publique, dans tout l'empire austro-hongrois, comprendra, comme tous les cabinets de l'Europe, que nous nous unissions à l'Allemagne dans cette prévision, et on n'y verra qu'une mesure purement défensive. Le traité aura donc tous les caractères d'un arrangement pacifique. Aucune question ne nous met, au contraire, en dissentiment avec la France; nous n'avons aucune raison plausible de prendre envers elle une attitude défiante; en la visant, nous nous rendrions coupables d'un acte injustifiable de malveillance, sinon d'hostilité. M. de Bismarck se rendit à Vienne, intervenant de sa personne pour vaincre les résistances qu'on lui opposait. Le comte Andrassy maintint sa manière de voir et offrit sa démission. Le chancelier allemand dut se résigner à conclure le traité qui porte la date du 7 octobre 1879 (1).

Que stipule-t-il? Le nom de la France n'y est pas prononcé. L'article 1er porte que, si l'un des deux empires est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. S'il est attaqué par une autre puissance (art. 2), l'autre partie contractante s'engage à observer une neutralité bienveillante. Si la puissance *attaquante* était soutenue par la Russie (art. 3), l'obligation de se prêter une assistance réciproque, prévue dans l'article 1er, entrerait immédiatement en vigueur. Comme on le voit, le traité est conçu et libellé explicitement contre la Russie; elle y est nommée deux fois, pendant que le nom de la France n'y est pas prononcé. On se prémunit contre elle; et les deux empires d'Allemagne et d'Autriche devront prendre les armes et la combattre, soit qu'elle prenne l'initiative d'une agression, soit qu'elle seconde, à un degré quelconque, l'effort d'une autre puissance. Cette puissance, rien ne la désigne; c'était un soin superflu. Mais cette omission volontaire, exigée cer-

(1) Voir un article récent de la revue allemande *Nord et Sud*.

tainement par le cabinet de Vienne, n'est pas moins digne de remarque. Ce qui l'est davantage, ce qu'il importe de retenir, c'est la distinction établie entre le cas d'une guerre avec la Russie et celui où elle éclaterait avec la France. Dans le premier, les deux alliés se doivent un concours réciproque et absolu, quel que soit celui qui serait attaqué. Dans le second, le contractant qui ne se trouverait pas directement engagé dans le conflit dès le début n'aurait point, la Russie s'abstenant, à y participer. Son unique devoir consisterait à prendre et à garder une attitude bienveillante. Est-ce à dire que, si une lutte nouvelle survenait entre la France et l'Allemagne, nous pourrions compter sur la neutralité de l'Autriche? Tel n'est pas notre sentiment. L'esprit et la portée des clauses conventionnelles, quels qu'en soient les termes, se modifient avec les circonstances, et personne n'ignore que, de notre temps, elles comportent toutes les interprétations. La foi des traités, ce principe si respectable de la solidité des relations internationales, de la sécurité des peuples et de la paix générale, a subi de bien graves atteintes depuis que la force a plus d'empire que le droit, et le gouvernement qui en ferait aujourd'hui la règle invariable de sa conduite et de ses déterminations s'exposerait aux plus redoutables mécomptes (1).

Le traité signé à Vienne, en 1879, resta secret en ce sens que, si on en connaissait l'objet, on en ignorait la teneur et les condi-

(1) Le préambule du traité austro-allemand porte : « Considérant que les deux monarques seront à même, par une alliance solide des deux empires, dans le genre de *celle qui existait précédemment,* d'accomplir ce devoir » (celui de veiller à la sécurité de leurs états). Cette solide alliance, qui existait précédemment, a-t-elle empêché la Prusse de déclarer la guerre à l'Autriche sans cause et sans provocation, uniquement pour satisfaire sa cupidité? « Les deux souverains, ajoute le préambule, se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive quelconque à leur accord purement défensif, ont résolu de conclure une alliance de paix et de protection réciproque. » M. de Bismarck étant premier ministre, la Prusse a violé le traité de 1852 garantissant au Danemark l'intégrité de ses territoires; — le traité de 1856, en encourageant (il l'a avoué) la Russie à s'affranchir de la clause qui neutralisait la Mer-Noire; — le traité prusso-italien de 1866, en concluant la paix avec l'Autriche à Nikolsbourg sans la participation et malgré les protestations de son allié; — le traité de Prague de la même année, en imposant aux états de l'Allemagne du Sud, auxquels il assurait une situation *libre* et *indépendante,* en leur imposant, disons-nous, des conventions qui plaçaient toutes leurs forces militaires, sans distinction, sous le commandement direct et absolu du roi. Qui garantirait désormais à l'Europe que la Prusse s'abstiendra de contraindre l'Autriche, si tel est son intérêt et quand elle jugera le moment opportun, à convertir leur accord *pacifique* en alliance *offensive?* Après avoir été témoins des violences commises, des engagemens méconnus, ne pourrions-nous pas, au contraire, répéter avec Hamlet : Des *mots!* des *mots!* des *mots!* si de pareilles choses, ainsi écrites, ne commandaient le respect, même quand elles inspirent la défiance.

tions. Soudain, le 3 février 1888, il est livré à la publicité. Il avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu l'accession de l'Italie. On ne décèle cependant que le texte primitif, élaboré entre M. de Bismarck et le comte Andrassy, le seul que nous connaissions encore, sans faire nulle mention des signatures échangées postérieurement à sa date soit avec le cabinet de Vienne, soit avec celui de Rome. A quelle nécessité a-t-on obéi? que se proposait le chancelier allemand? On n'en a donné qu'une explication. La voici : à l'ouverture de la session du Reichstag, il avait présenté un projet de loi demandant un crédit supplémentaire de 280 millions de marks pour les services militaires. Comme l'opinion publique, l'assemblée fédérale l'accueillit avec un sentiment de surprise et de défiance. L'armée allemande, disait-on, est, de toutes les armées de l'Europe, la plus puissante par le nombre et l'armement autant que par son organisation; c'est donc la guerre que l'on prévoit, que l'on veut à date prochaine! Le chancelier aurait rencontré l'incrédulité si, après nos défaites, il avait encore évoqué le spectre de l'ennemi héréditaire. Il prit le parti de démontrer au pays et à ses représentans, qu'il voulait la paix et non la guerre, et il plaça sous leurs yeux le traité conclu avec l'Autriche. Mais pour assurer la paix, il entendait mettre l'Allemagne en mesure de ne pas redouter la guerre, et ne rien négliger pour la rendre, si elle s'imposait, désastreuse à ses adversaires. Peu de jours après, le 6 février, le projet de loi vint en discussion, et il prit la parole pour développer ce double thème. Il fut courtois pour le tsar : « J'ai pu me convaincre, dit-il en débutant, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant des guerres agressives en général. Je n'ajoute pas foi à la presse. Je me confie, et j'y crois, à la parole du tsar... La Prusse doit de la reconnaissance à la Russie depuis 1813. Le solde en a été beaucoup utilisé sous le règne de l'empereur Nicolas, et je puis dire qu'il a été épuisé à Olmütz; mais nous avons conservé notre amitié à la Russie et nous lui sommes reconnaissans de son attitude en 1866 et en 1870. A cette dernière occasion, nous pûmes encore lui rendre service en lui procurant, par nos victoires, la main libre dans la Mer-Noire... Nous nous efforçons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui... » Parallèlement à cette thèse et en les entrelaçant, le chancelier a longuement développé celle de la paix : « ... Nous voulons son maintien, a-t-il déclaré. Nous voulons la conserver avec tous nos voisins, notamment avec la Russie... Nous

ne nous imposons pas ; nous essayons seulement de renouer les anciennes relations amicales... Si la guerre éclate, le feu devra être mis aux poudres par d'autres; ce n'est pas nous qui le mettrons... » Mais, selon lui, il est une nécessité impérieuse à laquelle l'Allemagne ne peut se soustraire ; elle doit être aussi forte que son intérêt l'exige et que sa puissance le comporte, toujours prête et en état de défendre l'empire de toutes parts à la fois. « Le projet de loi, ajoute-t-il, nous apporte un appoint considérable de troupes formées : il consolide la ligue de la paix comme si une quatrième puissance, avec 700,000 hommes, y accédait. L'opinion publique se tranquillisera en pensant que, si nous sommes attaqués simultanément de deux côtés, nous pourrons diriger un million d'hommes sur chaque frontière en gardant en réserve un troisième million... Si nous n'en avons pas besoin, tant mieux. Nous ferons tout pour qu'il en soit ainsi... Nous, Allemands, a-t-il dit en terminant, nous craignons Dieu, mais rien autre chose au monde, et cette crainte de Dieu nous fait *aimer* et *cultiver* la paix. Celui qui la violera pourra se convaincre que l'amour de la patrie, qui, en 1813, appela la population entière de la Prusse, amoindrie et exténuée, aux armes, anime aujourd'hui toute la nation allemande, et que celui qui l'attaquera la trouvera unie, armée, et verra que chaque guerrier porte en son cœur la ferme croyance que Dieu est avec nous. » Nobles et fières paroles dont on ne saurait méconnaître l'accent chrétien et patriotique, mais qui ne causent pas moins une vive surprise quand on songe que l'homme d'état qui les a proférées a voulu et fait trois guerres en six ans, qu'il a mis le feu à l'Europe, de la Baltique au Danube et du Danube à la Loire ; langage d'un néophyte, dira l'histoire, converti à Dieu et à la paix après avoir récolté, sur les champs de bataille, une riche moisson de succès et de gloire.

Le discours du chancelier passionna l'assemblée et mit fin à la discussion ; la loi fut votée par acclamation. Il avait triomphé des hésitations du parlement et obtenu les crédits demandés par le ministre de la guerre. Était-ce le but unique qu'il se proposait ? N'avait-il pas en vue également de tenter un effort pour détendre ses relations avec la Russie, pour avertir en outre ses alliés qu'il était encore des éventualités qui lui permettraient de se réconcilier avec l'empire du Nord, si, de leur côté, ils ne s'imposaient pas, comme l'Allemagne, les sacrifices exigés par l'intérêt commun ? Avec un esprit aussi délié, tout est vraisemblable. Il est même à remarquer que les plus sérieux efforts de l'Italie, pour améliorer les conditions de sa puissance militaire, datent de cette époque ; que de cette époque date également l'immixtion de l'état-

major allemand dans les mesures essentielles qui ont été prises à Rome.

Mais si les déclarations, tour à tour pacifiques et hautaines, du chancelier allemand ont été entendues et comprises en Italie et même en Autriche, qu'en a-t-on pensé, comment les a-t-on appréciées à Saint-Pétersbourg? Ont-elles touché l'opinion publique, ont-elles redressé l'attitude du cabinet russe? Aucunement. La presse, soumise, dans une certaine mesure, au contrôle de l'autorité administrative, a persisté dans le jugement qu'elle avait porté sur la conduite tenue au congrès de Berlin par l'ancien et ingrat allié. Le gouvernement du tsar ne changea rien à son programme. Se renfermant dans sa dignité, il redoubla d'efforts, sans bruit et sans ostentation, pour couvrir ses frontières et perfectionner son outillage militaire. La publication du traité d'alliance, le soin que M. de Bismarck mit à en faire ressortir le caractère pacifique, ne modifièrent, sous aucun rapport, l'état des choses, la position prise par chacune des puissances intéressées.

VII.

Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'empire de quelles nécessités le cabinet de Vienne a signé le traité d'alliance. Repoussée, on s'en souvient, par la Russie, qui ne sut pas oublier son ingratitude, vaincue par la Prusse, déchue de la haute position qu'elle avait pendant longtemps occupée en Allemagne, l'Autriche était dépossédée de sa sphère d'action en Occident. Elle devait nécessairement orienter sa politique et ses efforts à l'est de ses états pour raffermir et étendre son influence sur les populations slaves de son empire et des contrées voisines. M. de Bismarck lui en fournit le moyen en lui offrant d'occuper deux provinces de la Turquie. Elle ne pouvait décliner une proposition qui, dans une certaine mesure, devait la relever de ses désastres récens. Les difficultés de sa situation expliquent donc et justifient, si l'on veut, sa conduite et l'accord conclu avec l'Allemagne. Mais M. de Bismarck n'entendait pas se borner à son concours; il voulait s'assurer également celui d'une puissance que tous ses intérêts désignaient comme l'adversaire de l'Autriche et l'alliée de la France. Nous avons nommé l'Italie.

Des événemens d'une portée immense avaient profondément troublé les rapports des quatre plus grandes puissances du continent et leur avaient imposé l'obligation de veiller à leur sécurité. La guerre n'avait pas seulement mutilé la France; elle l'avait laissée désarmée. Le premier devoir de son gouvernement était de

reconstituer son état militaire, et de l'établir solidement pour conjurer de nouveaux périls. Quoique sortie victorieuse de la guerre entreprise contre la Turquie, la Russie, abandonnée par ses amis de Berlin, était elle-même tenue de pourvoir à sa défense. Nous avons exposé les difficultés de l'Autriche placée entre l'animosité du cabinet de Saint-Pétersbourg et les exigences de celui de l'empire germanique. L'Allemagne, de son côté, entendait préserver de toute atteinte la prépondérance conquise après deux grandes guerres et en consolider la stabilité à tout prix. Ces puissances avaient, toutes également, bien qu'à des degrés divers, un intérêt de premier ordre à se couvrir contre des éventualités pour lesquelles l'équilibre nouveau de l'Europe ne leur offrait pas de garanties suffisantes. L'Italie était-elle en présence de nécessités de même nature? Son unité était-elle menacée? Avait-elle seulement des adversaires qui pouvaient nourrir le dessein de mettre son indépendance en péril, de lui disputer la légitime part d'influence qu'elle était désormais en droit de revendiquer dans les conseils des puissances? On comprend la politique de M. de Bismarck; elle est simple et nette; on en distingue la pensée et le but. On conçoit et on saisit facilement celle du cabinet de Vienne. On n'aperçoit pas et on cherche vainement les motifs ou les considérations qui ont pu déterminer l'Italie à aliéner sa liberté d'action. Elle s'est cependant alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, unies elles-mêmes contre la France et la Russie. Voyons dans quelles circonstances elle en est venue à prendre une si grave résolution.

Nous l'avons vu dans le cours de cette étude, la reconnaissance pèse lourdement à la conscience des peuples comme des gouvernemens (1). Le souvenir des services rendus par la France troublait les Italiens. Le prestige des victoires, remportées sur les Autrichiens par les deux armées réunies, nous restait acquis. On en ressentait, dans la péninsule, une humiliation qui blessait le sentiment national. Cette disposition des esprits fut aggravée par d'autres causes. Il ne suffisait pas aux Italiens d'avoir fondé l'unité du royaume; ils avaient une dernière ambition : ils voulaient établir leur capitale à Rome. La France, jusqu'à la chute de l'empire, y mit obstacle, et l'allié de la veille devint l'adversaire du lendemain. Les organes de la presse française ne mettaient que plus d'insistance et moins de mesure à rappeler la dette contractée par l'Italie, et, sans égard pour la vanité d'un peuple jeune et susceptible, ils

(1) On se souvient des paroles prophétiques du prince de Schwarzenberg. La Hongrie, insurgée, avait été soumise grâce à l'assistance armée de la Russie : « L'Autriche, dit-il, étonnera le monde par son ingratitude. »

ne lui ménageaient ni les remontrances ni les avertissemens. Survint la guerre de 1866, et les Italiens, atteints dans leur orgueil par la défaite de Custozza, durent, en outre, se résigner, après de vaines négociations, à recevoir la Vénétie des mains de la France, à laquelle l'Autriche en avait fait la cession avant l'ouverture des hostilités. Sous l'influence de ces divers incidens, l'Italie en vint à méconnaître ses plus précieux intérêts et ses véritables amis. Profitant de nos revers, elle s'empara de Rome, et dans la conviction qu'elle le devait aux victoires des armées allemandes, elle prit, en 1870, l'initiative de la ligne des neutres qui isola la France en Europe pendant toute la durée de la guerre. Elle avait ainsi secoué le poids de sa gratitude et déplacé ses sympathies. On vit alors des hommes politiques qui ne connaissaient que la route de Paris prendre celle de Berlin.

On ne tarda pas à concevoir d'autres projets. Parvenue au rang de grande puissance, l'Italie, pensait-on, devait en assumer les charges, en avoir toutes les ambitions. Pour s'acquitter de ses nouveaux devoirs, elle était tenue d'asseoir sa puissance militaire sur de plus larges bases, de posséder un puissant armement maritime lui permettant d'occuper dans la Méditerranée la position et d'y exercer l'influence qui lui revenaient. Elle devait porter ses efforts en dehors, protéger son commerce et sa navigation, leur assurer de nouveaux débouchés, fonder des colonies. Venise, Gênes, Pise, Florence, avaient, tour à tour, possédé le monopole du trafic avec les échelles du Levant; elles y avaient établi des comptoirs, elles y avaient exercé la souveraineté. Ce passé glorieux, évoqué à juste titre, ouvrait aux esprits des horizons inattendus. On voulut faire grand comme tous les peuples sortant d'un long sommeil, produit d'une longue servitude.

Tels étaient les vœux de l'opinion publique et les dispositions du gouvernement italien quand se réunit le congrès de Berlin. M. de Bismarck, en l'ouvrant, n'y apportait pas seulement l'intention bien arrêtée de remanier le traité de San-Stefano, et de doter de deux provinces l'Autriche, son alliée nécessaire; il voulait aussi conquérir l'Italie et la séparer irrémissiblement de la France en lui offrant la Tunisie. M. de Bulow, ministre des affaires étrangères en ce moment, fut chargé de pressentir le comte Corti, le premier plénipotentiaire italien. Cette tentative n'eut pas le succès qu'on en espérait. Après avoir pris les instructions de son gouvernement, le représentant du cabinet de Rome déclina l'ouverture. « Vous avez donc un grand intérêt à nous brouiller avec la France, » dit-il à l'organe du chancelier en mettant fin à l'entretien. Cairoli, le sagace et indomptable patriote, était alors président du conseil. Il répu-

gnait à tout son passé de servir les vues du cabinet de Berlin et de rendre l'Italie l'obligée de l'Allemagne qu'il avait toujours si noblement combattue. Il vit le piège et il l'évita (1). Cet échec n'était pas pour rebuter une volonté aussi ferme que celle de M. de Bismarck. Il ne se découragea pas en effet. Éconduit par l'Italie, il s'adressa à la France. Que dit-il à nos plénipotentiaires? Nous l'ignorons, mais on sait que notre résolution d'occuper la régence rencontra l'adhésion et les encouragemens du chancelier. Le traité signé au Bardo souleva, en Italie, la plus vive irritation. Nous nous fussions emparés d'un territoire italien que nous n'aurions pas été l'objet de plus acerbes récriminations. On ne tint compte d'aucune des considérations qui nous faisaient un devoir de prévenir toute contiguïté avec une puissance européenne, sur nos frontières de l'Algérie, qui eût été la source de conflits permanens. Provoquée par la colonie italienne de Tunis, déçue dans ses espérances, atteinte dans ses intérêts, cette agitation fut entretenue et envenimée par les adversaires du cabinet. Cairoli dut résigner le pouvoir et Depretis fut chargé de former un nouveau ministère. Suscitées par M. de Bismarck, les circonstances qui avaient accompagné la chute de l'ancien cabinet et l'avènement du nouveau lui offraient l'occasion et le moyen d'atteindre le but qu'il poursuivait. L'Italie accéda en 1882 au traité de Vienne. La triple alliance était constituée. Ce que le chancelier n'avait pu obtenir en excitant la convoitise des Italiens, il l'obtint en éveillant leur jalousie. Ce ne fut pas toutefois sans soulever de rares, mais d'énergiques protestations. Des officiers brisèrent leur épée; des voix s'élevèrent au sein du parlement pour dénoncer au pays un accord si contraire à ses intérêts, celle de M. Crispi, notamment, que la grâce d'état n'avait pas encore touché.

Si elle ne constituait pas un acte d'hostilité, l'accession de l'Italie au traité d'alliance n'en était pas moins un acte inspiré par la défiance et manifestement dirigé contre la France. Depretis ne le dissimula pas, mais, voulant en atténuer la portée, il prit et observa une attitude réservée et conciliante. Il mit même quelque empressement à répudier hautement toute pensée de malveillance

(1) Durant le cours des négociations préliminaires qui précédèrent la réunion du congrès de Berlin, le baron de Haymerlé, représentant le cabinet de Vienne à Rome, fut chargé d'offrir à Cairoli de se concerter en vue de permettre à l'Italie et à l'Autriche de s'assurer mutuellement certains avantages, et il fit allusion à la Tunisie. « L'Italie, lui fut-il répondu, entrera au congrès avec les mains libres, voulant en sortir avec les mains nettes. » Cet incident diplomatique prouve bien que l'accord existait déjà entre Vienne et Berlin et que l'on voulait s'assurer le concours de l'Italie au détriment de la France.

et surtout d'agression. Durant son long ministère, il sut conserver aux rapports des deux pays le caractère d'une constante courtoisie. Cependant ses adversaires s'agitaient, M. Crispi les menait et se faisait remarquer par la violence de ses accusations. En 1884, à Parme, il déclarait que « l'Italie n'aurait de repos que quand elle aurait vengé le meurtre d'Oberdank. » Au parlement, il restait l'implacable ennemi de la politique nouvelle dont les premiers initiateurs avaient été d'ailleurs les hommes de la droite qu'il avait toujours combattus. Dans une séance mémorable, il lança au chef du cabinet cette sanglante injure : « Vous vous êtes constitué, leur dit-il, le gendarme de l'Allemagne! » Il en vint à préparer, avec ses amis, désireux comme lui d'arriver au pouvoir, une publication, une sorte d'appel au pays ou d'acte d'accusation contre le ministère. Depretis s'en émut et conjura le péril. Il offrit à M. Crispi le ministère de l'intérieur. Voici comment le dernier président du conseil a raconté lui-même cet incident : « Lorsqu'en mars 1887, a-t-il dit à la chambre, Depretis m'invita à entrer dans son ministère, je demandai lecture du traité de 1882 qui venait d'être renouvelé, afin de me régler en conscience. L'ayant jugé défensif et non offensif, je fus pleinement satisfait et j'acceptai. » Comme on le voit, sa conversion fut en quelque sorte instantanée. Cet irrédentiste endurci, ce patriote intransigeant envisageait la veille le traité d'alliance comme une œuvre maudite; il en était le lendemain pleinement *satisfait*. Le pouvoir a des séductions auxquelles les plus fermes esprits ne résistent pas toujours. Membre du cabinet, M. Crispi y conquit, du premier jour, l'autorité que comporte un caractère audacieux et entreprenant. La santé de Depretis était gravement atteinte ; il succomba bientôt. Rallié à sa politique, orateur écouté et influent à la chambre, M. Crispi était tout désigné pour constituer un nouveau ministère. Le roi lui en confia le soin.

Élevé à l'école de Mazzini et de Garibaldi, le nouveau président du conseil en avait été longtemps l'un des plus constans affiliés. Il a rejoint l'un à Londres et suivi l'autre en Sicile, disciple toujours ardent et fidèle. Comme eux, il a toujours eu le goût des témérités et il ne semble pas l'avoir perdu. En toute occasion, il a hardiment abordé les difficultés qu'il a rencontrées sur son chemin. Devenu, soudain, le chef du gouvernement de son pays, après une longue vie passée dans l'opposition, avec des sentimens et des antécédens qui ne l'avaient pas préparé à sa nouvelle mission, il se trouva en présence d'une situation hérissée, pour lui, d'exigences contradictoires. Il lui fallait cependant prendre un parti, affirmer une politique. Ce républicain obstiné, cet ennemi irréconciliable des

anciens dominateurs de l'Italie, rompant avec son passé, sans souci de l'opinion de ses frères d'armes, arbore le drapeau de la triple alliance, prenant pour point d'appui le sentiment dominant en Italie, chaque jour plus hostile à la France et plus sympathique à l'Allemagne. Le pouvoir était à ce prix, et il voulait le garder. Avec une égale hardiesse, il conforma sa conduite et ses actes à sa résolution. Désireux de se faire agréer à Berlin, il prit une attitude altière avec la France. Depretis, en dénonçant le traité de commerce, se proposait surtout d'en remanier les stipulations. Des négociateurs, suivant les assurances qu'il en avait données, avaient été désignés. Ils arrivèrent à Paris, et les pourparlers étaient ouverts quand M. Crispi, parvenu à la présidence du conseil en août, prend, en septembre, le chemin de Friedrichsruhe qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait frayé ni connu, et de la résidence même du chancelier allemand, il enjoint aux commissaires italiens d'arrêter les négociations et de rentrer à Rome. Il payait ainsi, avant même de l'avoir obtenue, la faveur qu'il sollicitait. Que se proposait-il ? Il voulait entrer, de sa personne, dans les confidences de l'homme puissant, s'élever à la hauteur de M. de Kalnoky, qui l'avait précédé de quelques jours, partager avec lui le privilège des entretiens secrets et retentissans à la fois ; faire, comme on l'a dit, figure de chancelier ; prendre rang parmi les hommes d'état de premier ordre, et par là raffermir solidement sa position en Italie. Il reçut un accueil qui répondit à ses espérances. La presse officieuse de Berlin salua, de ses acclamations, le grand patriote, le véritable successeur de Cavour. Il fit à Rome une rentrée triomphale. Ses journaux, reprenant les éloges dont l'avaient comblé ceux de Berlin, affirmèrent que, grâce à lui, l'Italie avait désormais conquis, dans le conseil des empires, la place désertée par la Russie. L'amour-propre national en fut vivement flatté, et M. Crispi put, la tête haute, monter au Capitole.

Assurément, il n'avait pas quitté Friedrichsruhe sans prendre des engagemens. Il devait des gages garantissant qu'il les tiendrait; il les donna. Sur les instances du gouvernement français, le traité de commerce, arrivant à échéance le 31 décembre 1887, fut prorogé de deux mois (1). Dans son désir de conjurer une solution également regrettable pour les deux pays intéressés, il voulut mettre à profit ce dernier et suprême délai ; il envoya à Rome M. Teisserenc de Bort en lui confiant la mission de renouer les

(1) La France avait demandé de le proroger de six mois dans une intention évidemment conciliante. M. Crispi s'y refusa. (Voir, au livre vert pour les affaires commerciales, les dépêches adressées au général Menabrea, numéros 52 et 54.)

négociations. Notre commissaire tenta vainement d'accomplir sa tâche. Ses efforts se heurtèrent à un parti irrévocablement pris, et il fut, en quelque sorte, éconduit. M. Crispi a prétendu que la conduite du gouvernement italien, en cette affaire, lui avait été imposée par la conviction que la France dissimulait son intention de ne pas renouveler la convention. Sur quelles données cette conviction était-elle fondée? On ne l'a jamais dit, et l'incident que nous venons de rappeler démontre le contraire. Nous pouvons en invoquer un autre non moins probant. Le 15 décembre 1866, le jour même où le traité était dénoncé par l'Italie, le sénat français, d'accord avec le gouvernement, repoussait une proposition tendant au même résultat et due à l'initiative de l'un de ses membres. M. Crispi a également allégué que le tarif général, suivi bientôt d'un tarif différentiel, promulgués à Rome, avaient l'un et l'autre un caractère purement défensif. Quelle en était cependant la portée? Ils fermaient notablement le marché italien à nos importations. Lequel des deux gouvernemens a pris, le premier, des dispositions d'une si déplorable rigueur? « Le tarif *différentiel*, a dit M. Crispi à la tribune, fut établi par nous *seulement* en réponse à un tarif analogue mis *précédemment* à exécution par la France contre les produits italiens. » Le président du conseil italien oublie le tarif général dont le tarif différentiel a *seulement* aggravé les dispositions. A quelle date le premier de ces deux tarifs a-t-il été inséré au *Journal officiel* à Rome? En juillet 1887, six mois avant l'expiration du traité. A quelle date les chambres ont-elles voté, de leur côté, un tarif *général*? Est-ce *précédemment*, comme M. Crispi aurait voulu le faire croire à l'aide d'un artifice de langage? Ce fut le 15 décembre de la même année, près de six mois après la publication du tarif général italien et quinze jours *seulement* avant l'échéance stipulée du traité de commerce. C'est donc à Rome qu'on a pris, longtemps à l'avance, l'initiative des mesures prohibitives. La responsabilité de l'étrange situation, faite à deux nations également intéressées à continuer leurs paisibles transactions, incombe exclusivement au gouvernement italien.

M. Crispi a-t-il manifesté des dispositions plus conciliantes en d'autres occasions? a-t-il témoigné le désir d'entretenir avec la France des rapports politiques d'une parfaite et sincère amitié? La presse officieuse de Rome et de Turin a prêté au gouvernement de la république les plus ténébreux projets. Elle a dit, et elle répète encore, qu'il médite un coup de force tantôt sur Tripoli, tantôt sur la Spezzia elle-même; elle a prétendu que nous nous préparions, en Tunisie, à mettre la main sur la Sicile. Elle ne cesse de nous attribuer un dessein qui, pour elle, est plus noir encore; nous menaçons,

assure-t-elle, l'unité et l'indépendance de l'Italie en encourageant les illusions du saint-siège, dont la France veut rétablir le pouvoir (1). On ne réfute pas de pareilles insanités. Mais il nous sera permis de constater qu'on ne cesse de les articuler en Italie, et que le sentiment public en est visiblement et de plus en plus troublé. M. Crispi a-t-il pris soin de démentir ces bruits, d'en relever la puérilité? N'est-ce pas le devoir d'un homme d'état de redresser l'opinion égarée et de rendre hommage aux loyales intentions d'un pays voisin si souvent, si obstinément accusé, par des organes officieux, de préméditer des actes de violence? Que penserait-il, si chaque matin et chaque soir, nos journaux les plus accrédités affirmaient qu'on organise, à la Spezzia, une descente à Nice ou sur les côtes de la Corse, que l'Italie pactise avec les partis en France pour renverser la république, sans que le gouvernement français fît un effort quelconque pour mettre fin à des allégations aussi mensongères? Tolèrerait-il que la probité politique de l'Italie fût ainsi, chaque jour, mise en cause et en suspicion? A-t-il, pour celle de la France, les ménagemens que commandent les saines traditions internationales? Il n'a pas seulement, par son abstention, encouragé ses plus ardens défenseurs en Italie à irriter les susceptibilités nationales dans l'un et l'autre pays, il y a contribué lui-même par son langage acerbe, par son attitude hautaine, toutes les fois que, dans le cours ordinaire des choses, il a surgi un désaccord entre Paris et Rome. On se souvient, pour n'en citer qu'un seul, de l'incident de Massaouah. La France osa présenter quelques observations dans l'intérêt des négocians grecs résidant dans cette île sous la protection de notre consul et dont le commerce avait été frappé de taxes qu'ils n'avaient jamais acquittées. L'affaire n'avait aucune importance et ne pouvait donner lieu à un différend sérieux. Il était aisé d'y mettre fin rapidement et sans bruit; il eût suffi d'échanger quelques explications amicales. M. Crispi voulut voir, dans la démarche du gouvernement de la république, un attentat à la souveraineté de l'Italie. Il en saisit tous les cabinets de l'Europe par des communications dont la forme, plus encore que le fond, étonna les chancelleries accoutumées à moins d'acrimonie et à plus de circonspection. A l'entendre, « la France laisserait croire que les progrès pacifiques de la nation italienne semblent une diminution de sa puissance et de son autorité. » Ce qui n'a aucun sens ou signifie que la France, jalouse de l'influence et

(1) A propos des récentes déclarations du cardinal Lavigerie, un journal ministériel, le *Capitan Fracassa*, publiait un article ayant la prétention d'établir que l'accord entre la république française et la papauté était un fait accompli et que le moment d'aviser était venu pour le gouvernement italien.

des conquêtes de l'Italie, essaie méchamment d'y mettre obstacle. Notre intervention en faveur des sujets du roi de Grèce, justifiée au point de vue du droit international, n'était pas faite pour provoquer une si bruyante manifestation. Mais M. Crispi voulait plaire à Berlin, et flatter l'orgueil national en Italie. Il y fut d'ailleurs encouragé par le prince de Bismarck, désireux d'envenimer chaque jour davantage les rapports de la France et de l'Italie (1). Sagement, le cabinet de Paris n'usa pas de représailles, laissant au ministre italien le bénéfice de ses aménités diplomatiques, et l'affaire n'eut pas d'autre suite.

En s'engageant dans cette voie, à quelle pensée obéissait M. Crispi, quel était son but? Esprit pénétrant et pratique, a-t-il prévu que l'Italie, en s'endormant dans une paix coûteuse, s'exposait à un réveil redoutable? qu'il arriverait un moment où ses forces ne seraient plus à la hauteur de ses sacrifices? Dans cette persuasion a-t-il voulu, comme on lui en a prêté l'intention, hâter les événemens, et, à l'aide d'une complication cherchée, susciter une guerre qui aurait mis les choses à point et à son gré? Rien ne nous autorise à le croire. L'homme d'état qui mettrait aux prises une moitié de l'Europe contre l'autre, également et formidablement armées, sans y être impérieusement contraint par le salut de son pays, serait un criminel que les peuples auraient le droit de vouer aux malédictions des générations présentes et futures. Tel est certainement, nous ne voulons pas en douter, le sentiment de M. Crispi lui-même. S'il en est ainsi, que n'imite-t-il son prédécesseur? Depretis a conseillé à son souverain de s'allier aux empereurs d'Autriche et d'Allemagne; mais il n'a jamais cessé d'user de la plus entière correction dans ses rapports avec le gouvernement français. Il a dénoncé le traité de commerce, mais dans la pensée seulement d'en imposer la revision à la France. M. Crispi a suivi la même politique en lui donnant un autre caractère. Avec Depretis elle affectait d'être conciliante sans être amicale; avec son successeur, elle devient militante quand elle n'est pas agressive. Hâtons-nous de le dire cependant; durant ces derniers temps, M. Crispi a paru vouloir atténuer la rigueur de ses procédés. Dans ses entretiens comme dans ses plus récens discours, on ne relève aucune de ces allusions qu'il s'était permises en d'autres occa-

(1) On lit dans un rapport de l'ambassadeur d'Italie en Allemagne publié par le livre vert: « En suite des ordres du prince de Bismarck, le comte de Münster reçoit l'instruction, dans le cas où M. Goblet lui parlerait de l'incident de Massaouah, de laisser entendre qu'il serait prudent, de sa part, de ne pas envenimer les choses, car si l'Italie se trouvait engagée dans de graves complications, elle n'y resterait pas isolée. »

sions. Il aime la France, a-t-il dit à Naples, « la France, ce sympathique sourire de la civilisation moderne, » a-t-il ajouté à Florence. A quelles causes convient-il d'attribuer ce retour à un langage moins hostile, sinon plus cordial (1)? Serait-ce aux embarras financiers et économiques qui agitent le pays et troublent le gouvernement lui-même, ou bien M. Crispi a-t-il dû se convaincre que les souverains, alliés de l'Italie, désirent sincèrement conserver à leurs peuples les bienfaits de la paix, et qu'il serait, en ce moment, superflu et même dangereux de courir les aventures? La retraite de M. de Bismarck n'a-t-elle pas aussi exercé une influence salutaire sur l'état d'esprit du président du conseil italien? Toutes ces circonstances ont peut-être contribué à un apaisement qui sera durable, si on le veut loyalement à Rome, en dépit des engagemens que l'Italie a contractés.

VIII.

Quels sont ces engagemens, quels avantages en peut-on attendre, quels en sont les charges et les périls? Par quels argumens enfin a-t-on justifié la participation de l'Italie à la triple alliance? Nous ne connaissons qu'un seul traité ou plutôt qu'un texte, nous l'avons dit : celui que l'Allemagne a signé avec l'Autriche en 1879. L'Italie y a-t-elle simplement accédé ou bien y a-t-on ajouté des stipulations nouvelles et particulières? C'est le secret des contractans et nous n'avons pas la prétention de le pénétrer (2). Restons donc dans l'hypothèse que le gouvernement n'a assumé d'autres obligations que celles qui ont été concertées entre les deux empires à l'origine.

Nous avons raconté dans quelles circonstances l'Allemagne et l'Autriche se sont alliées. Après avoir mutilé la France, l'Allemagne, il faut ici le répéter, avait dépouillé la Russie de la plupart des avantages dus à ses victoires. L'Autriche, de son côté, avait recueilli les bénéfices d'une guerre qu'elle n'avait pas faite, et sans qu'il lui en eût coûté ni un homme, ni un florin, elle avait été mise en possession de l'influence que la cour de Saint-Pétersbourg

(1) Il est toutefois à remarquer que les organes de la presse italienne qui lui sont dévoués n'ont, jusqu'à présent, aucunement atténué ni la vivacité ni la malveillance de leur polémique.

(2) En rapprochant les termes du traité de 1879 de la déclaration que le comte de Münster avait été chargé de notifier éventuellement à M. Goblet à propos de l'affaire de Massaouah, on pourrait peut-être conclure que l'Italie a obtenu des garanties que l'Allemagne n'a pas stipulées avec l'Autriche, au moins en ce qui concerne la France. Voir la note à la page précédente.

exerçait dans les Balkans. Les deux empires du centre de l'Europe, les deux complices, pourrions-nous dire, avaient un intérêt commun à maintenir cet état de choses, et on conçoit qu'ils se soient unis pour mettre à l'abri de toute atteinte l'équilibre nouveau qu'ils ont fondé au détriment de la France en Occident, au détriment de la Russie en Orient. L'Italie était-elle, de son côté, tenue d'aviser? avait-elle des acquisitions nouvelles à préserver, des périls à prévoir et à conjurer? Dans les explications qu'il a données, le gouvernement italien a toujours été d'une sobriété et d'un laconisme qui n'ont jamais permis d'élucider clairement ni la cause, ni le but de sa détermination. Interpellé, voici ce qu'en a dit M. Crispi : « La politique que nous entendons poursuivre est une politique de paix et non de guerre ; elle ne peut être combattue que par ceux qui estimeraient que l'Italie serait mieux si elle était *isolée*... Ce n'est pas le traité d'alliance qui nous incite aux armemens... Ils ont, pour seul objet, la défense de nos droits et de nos *frontières*. » (Séance du 15 mai 1890.)

Au dire de son premier ministre, l'Italie se serait donc alliée à l'Allemagne et à l'Autriche, non dans l'intérêt de sa grandeur, mais pour garantir l'intégrité de son territoire, et, pour ne laisser aucun doute sur l'ennemi redoutable, il a rappelé incidemment le traité de Campo-Formio qui livra la république de Venise au vaincu de Rivoli et de Montenotte. Comment, la France sortant de l'année terrible, ne pouvant avoir d'autre souci que de consacrer tous ses efforts et toutes ses ressources à réparer ses désastres, la France aurait eu, en présence de l'ennemi de la veille, victorieux et puissamment armé, la pensée de s'en prendre à l'Italie? Et pourquoi donc aurait-elle conçu ce dessein à la fois chimérique et coupable? Est-ce pour réparer ses pertes sur le Rhin? Mais, en 1882, quand l'Italie a engagé sa signature, notre armée était en pleine formation, ses cadres n'étaient pas plus complets que son armement. Aurions-nous pu, d'ailleurs, franchir les Alpes sans l'assentiment de l'Allemagne et nous l'aurait-elle donné? Nous serions-nous concertés avec le saint-siège pour démembrer le royaume que nous avions contribué à fonder, et aurions-nous voulu, voulons-nous encore, comme on ne cesse de l'affirmer, rétablir le pouvoir temporel du pape? N'est-ce pas en Allemagne qu'on rencontre un parti catholique fortement organisé, avec lequel le pouvoir est tenu de compter, qui réclame la rentrée des jésuites et affirme hautement son intention de contribuer à remettre le saint-père en possession de Rome et de son territoire? Prêter de pareilles intentions à la république française, à un gouvernement de laïcisation, c'est abuser étrangement de la crédulité publique. En évoquant le traité de

Campo-Formio, M. Crispi s'est permis une sorte d'anachronisme international qui n'a trompé personne ; il a confondu deux époques sans aucune analogie, supprimé tout un siècle dans l'histoire de la France et de l'Italie, durant lequel le premier empire a jeté les bases de l'unité italienne en érigeant un royaume national dans le nord de la péninsule, durant lequel le second a gagné la bataille de Solférino qui a permis de la constituer définitivement. On est, à bon droit, surpris d'entendre le chef d'un gouvernement représentatif tenir un pareil langage, et on est tenté de dire, après M. Gladstone, ce doyen du parlementarisme, « ce serait grotesque si ce n'était funeste (1). »

Avec la doctrine de M. Crispi sur les alliances, aucun état, en effet, ne pourrait se sentir en sûreté s'il se bornait à entretenir d'amicales relations avec tous ses voisins indistinctement. La défense de ses *frontières* exige qu'il s'assure l'assistance des uns pour se couvrir contre l'avidité des autres. C'est un principe de droit public fondé sur la défiance que les maîtres de la science n'avaient pas enseigné jusqu'à nos jours. S'il était généralement observé, il diviserait l'Europe en deux ou plusieurs groupes, armés les uns contre les autres et toujours prêts à en venir aux mains. La conception serait-elle heureuse, le résultat louable? Des alliances ont été conclues de tout temps; elles étaient offensives quand les puissances contractantes visaient une combinaison immédiate, des avantages prévus et déterminés. La Prusse s'est unie à l'Autriche pour envahir le Danemark et le dépouiller. Les alliances ont été défensives quand on a pressenti un danger qu'il était urgent de prévenir ou de combattre. C'est le cas, dans une certaine mesure, de l'union austro-allemande. Mais encore une fois, qui menaçait l'Italie, à quels périls son unité, son indépendance, étaient-elles exposées? Elle vivait en parfaite harmonie avec tous ses voisins, nulle nécessité ne lui faisait un devoir d'aliéner sa liberté d'action, de prendre position, dès aujourd'hui, dans les luttes prochaines si elles doivent éclater. Quelle autre puissance a songé à contracter des obligations, à se lier pour des éventualités qui heureusement ne sont pas imminentes? Rien ne compromettait le présent, pourquoi a-t-elle engagé l'avenir? Sait-elle ce qu'il lui réserve, et n'eût-elle pas été mieux inspirée en préférant attendre les événemens pour se comporter selon les circonstances et au gré de ses intérêts? Sans raison, sans urgence, pourquoi l'Italie s'est-elle obligée, même éventuellement, à tirer l'épée contre la France, à garantir à l'Allemagne la paisible possession de l'Alsace et de la Lorraine, à l'Autriche l'in-

(1) *Contemporary review.*

tégrité de son territoire, y compris Trieste et le Trentin? Ah! si les Silvio Pellico, si les Confalonieri et tous les martyrs qui ont laissé leurs os dans les cachots du Spielberg, si les Cavour et tous les illustres initiateurs de la délivrance de l'Italie, pouvaient sortir de leur tombe, avec quelle indignation ils flétriraient une politique qui a ressoudé la chaîne des temps malheureux!

Mais si les deux argumens, les seuls qu'on a invoqués jusqu'à présent, ne supportent pas la discussion, si l'Italie n'a rien à redouter de la France, si l'isolement avec ses prétendus dangers est un sophisme plus captieux que diplomatique, quels avantages le gouvernement italien a-t-il eus et a-t-il encore en vue? S'est-il allié aux puissans pour prendre part à la curée? M. Crispi proteste contre une aussi injurieuse imputation. Le traité stipule cependant des devoirs, impose des charges. Quelles en seront les compensations, et est-il bien certain de les obtenir?

En 1866, à l'aide d'expédiens analogues à ceux qu'il a employés pour prendre l'Italie dans son filet diplomatique, M. de Bismarck signait, avec les états de l'Allemagne du Sud, des traités d'alliance *défensive*, impliquant, par conséquent, au premier chef, la garantie que leur indépendance souveraine ne souffrirait aucune atteinte. Quatre ans après, à Versailles, les princes de ces états, qui avaient pourtant, comme ils s'y étaient engagés, fidèlement mis leurs armées à la disposition du roi de Prusse, prenaient rang parmi les vassaux de ce même souverain, acclamé empereur d'Allemagne. Nous n'entendons pas, en rappelant ce fait historique et indéniable, dire que tel sera le sort du roi d'Italie. Il est absolument loin de notre pensée de lui faire une si grave offense. Nous voulons seulement montrer, par un exemple frappant, ce que deviennent les engagemens les plus solennels entre deux puissances de force inégale, et combien il est imprudent, pour le plus faible, de s'allier au plus fort. S'ils voulaient se souvenir des bons comme des mauvais procédés, les Italiens pourraient eux-mêmes nous l'apprendre. L'un d'entre eux, un lucide et prévoyant patriote celui-là, leur remontrait, l'an dernier, dans une publication dont ils devraient faire leur bréviaire national (1), avec quel souci ils devraient se défier de la Prusse. Ils y verraient que le roi Guillaume a été, de tous les souverains de l'Europe, le dernier à reconnaître le nouveau royaume, qu'il s'y est déterminé sur les instances de la France et pour ne pas se séparer de l'empereur de Russie; ils y verraient que le cabinet de Berlin a pris, dans

(1) L'*Italia*, attribuée à M. Visconti-Venosta, qui cependant n'en a pas confessé la paternité, que nous sachions.

des communications officielles, hautaines et blessantes pour la dignité du roi Victor-Emmanuel, la défense des princes déchus dont les populations se donnaient au Piémont. Ils sauraient qu'en 1865, pour obtenir la participation de l'Autriche en Danemark, M. de Bismarck lui avait promis le concours de l'armée prussienne en Vénétie, au cas où la France interviendrait pour appuyer une agression de l'Italie, renouvelant ainsi, en la prenant pour son compte, la clause de Campo-Formio que M. Crispi a si légèrement invoquée. Mais ce qui mérite plus particulièrement leurs méditations, c'est l'histoire du traité prusso-italien, traité d'alliance offensive et défensive conclu à Berlin en 1866 (1). Cet acte était signé depuis quelques jours seulement que M. de Bismarck, croyant tout à coup devoir se défier du cabinet de Florence, déclarait à ses négociateurs que, dans l'opinion du roi Guillaume, il n'engageait que le roi Victor-Emmanuel. Si l'Autriche, leur dit-il, se borne à attaquer l'Italie, la Prusse ne vous doit aucune assistance ; si elle dirige son agression contre nos frontières, l'Italie nous doit le concours immédiat de toutes ses forces armées. L'interprétation n'était pas seulement léonine, elle était une offense à la bonne foi du gouvernement italien, commise en présence d'un texte qui ne comportait aucune ambiguïté. Cependant la guerre survint et, après Sadowa, on ouvrit des pourparlers pour la négociation d'un armistice. Le traité d'alliance stipulait qu'il ne serait conclu ni armistice ni paix que du consentement des deux parties. M. de Bismarck reçut, à Nikolsbourg, les plénipotentiaires autrichiens, négocia et signa, avec eux, un armistice et des préliminaires de paix qui n'omettaient rien de ce que devait contenir plus tard le traité définitif de Prague, sans la participation et en dépit des protestations du comte de Barral, le représentant de l'Italie, présent au quartier-général prussien. Dérision amère, l'article 1 des préliminaires était ainsi conçu : « Le roi de Prusse prend *l'engagement de décider* le roi d'Italie, son allié, *à donner son approbation* aux préliminaires de la paix et à l'armistice dès que, par une déclaration de l'empereur des Français, le royaume vénitien aura été mis à la disposition du roi d'Italie. » La publication à laquelle nous empruntons ces faits, qui sont d'ailleurs d'une notoriété navrante pour la dignité du gouvernement italien, ajoute : « Du roi Guillaume, nous ne dirons qu'un mot : le concours loyal de l'Italie (2) lui avait permis de devenir le plus puissant

(1) Elle est d'ailleurs racontée, avec toutes les pièces officielles à l'appui, dans la publication du général Lamarmora : *Un po più di luce.*

(2) Avant l'ouverture des hostilités, l'Autriche avait offert à l'Italie, par l'intermédiaire de la France, de lui abandonner la Vénétie, si elle consentait à dénoncer le

souverain de l'Europe, et il eut la discourtoise ingratitude de ne pas même prononcer le nom de son allié dans le discours qu'il lut le 5 août suivant au parlement prussien. » Le roi n'eut pas plus de déférence pour le souverain de l'Italie que M. de Bismarck n'en avait témoigné à son ambassadeur. La France en a-t-elle jamais usé de la sorte avec son allié de 1859? Elle a pris soin de ses propres intérêts dans le nord de l'Afrique, elle a défendu ceux de son commerce et de son industrie; elle n'a jamais manqué à la foi jurée. Elle s'est unie à l'Italie pour l'aider à secouer le joug de la domination étrangère. A-t-elle jamais eu la pensée de s'allier contre elle à une autre puissance?

Le traité de la triple alliance sera-t-il plus loyalement exécuté? Nous laissons aux Italiens le soin de répondre à cette question. S'ils tiennent compte des enseignemens de l'histoire, si le passé sert à éclairer l'avenir, ils reconnaîtront, avec nous, que les vœux leur sont, à cet égard, plus permis que les espérances. Dans tous les cas, si la guerre éclate et qu'elle soit heureuse pour les alliés, l'Allemagne, ils auraient grand tort d'en douter, se ferait la part du lion. La mer Adriatique deviendrait certainement un lac germanique. La Grande-Bretagne, qu'on ne prend jamais au dépourvu, elle l'a encore prouvé au congrès de Berlin, ferait de la Méditerranée un lac anglais. Quels que soient les avantages qu'on attribuerait à l'Italie, ils ne compenseraient pas ceux que se distribueraient ses copartageans, les bénéfices devant être proportionnés, dira-t-on, à l'importance des forces déployées par chacun d'entre eux. M. Crispi a parlé de Campo-Formio; que ne songe-t-il aux traités de Vienne! Ils sont d'une date plus récente; l'Italie y fut envisagée comme une expression géographique et mise en lambeaux, afin d'en disposer plus à l'aise. C'est à Berlin qu'on se réunirait cette fois, et l'esprit de domination y présiderait, plus énergiquement encore qu'en 1815, aux délibérations de ce nouveau congrès. L'Italie en sortirait agrandie peut-être, mais relativement diminuée, sans contrepoids pour se défendre contre le colosse qu'elle aurait contribué à élever au centre de l'Europe, sans la France, réduite à l'impuissance, qui lui a cependant souri dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Si le sort des armes trahissait les alliés, l'Allemagne battue aurait-elle, pour l'Italie, plus d'égards que la Prusse victorieuse lui en a témoignés à Nikolsbourg? Ne la sacrifierait-elle pas volontiers, et avec em-

traité d'alliance. Malgré les plus vives instances du cabinet de Paris, celui de Florence déclina la proposition, considérant que la loyauté lui faisait un devoir de remplir ses engagemens. M. de Bismarck et son souverain ne l'ignoraient pas. S'en sont-ils souvenus à Nikolsbourg?

pressement, pour obtenir la paix à des conditions moins onéreuses ? N'est-ce pas ainsi que les choses se sont passées toutes les fois que les vaincus étaient inégalement puissans ?

IX.

Mais sans envisager plus longtemps de si redoutables éventualités, voyons de quel poids la triple alliance pèse déjà sur l'Italie, ce qu'elle lui coûte pendant la paix. Durant la période de son émancipation, elle dut s'imposer les plus lourds sacrifices pour faire face aux dépenses que nous appellerons de premier établissement. Elle a émis 10 milliards d'emprunts qui ont été négociés à Paris. Son budget des dix premières années s'est soldé annuellement par un déficit moyen de 334 millions. En 1871, il n'était plus que de 47. Il disparaissait totalement en 1875, pour faire place à un excédant de recettes permanent qui se chiffrait par 51 millions en 1882, l'*anno d'oro*, comme on a appelé cette même année, malgré, qu'on le remarque, une réduction de 100 millions d'impôts environ. Cet état de constante prospérité permit d'abolir le cours forcé.

En cette même année 1882, le traité d'alliance fait son apparition avec son cortège de dépenses extraordinaires, avec l'immixtion de l'état-major allemand, avec l'obligation d'augmenter les unités de l'armée et de la marine, de former les bataillons alpins, de construire les chemins de fer stratégiques. Aussitôt le déficit se redresse et ressaisit le budget italien; il s'en empare pour y régner désormais en maître. Telle a été la première conséquence de la triple alliance. Elle en engendra bientôt un autre : la dénonciation du traité de commerce avec la France, et, en dépit des tarifs, les recettes des douanes subirent une réduction notable dont tous les efforts de l'administration n'ont pu atténuer la constante progression (1). Ainsi la politique, inaugurée par Depretis, continuée par M. Crispi en l'accentuant sensiblement, a eu, dès l'origine, ce double résultat d'augmenter les dépenses et de diminuer les ressources du trésor. Ceci ressort clairement de toutes les publica-

(1) Exportations en 1887 (métaux précieux compris) 1.109 millions.
— en 1888 — 967 —
Différence en moins 142 millions.

On a vu que le traité a cessé d'être en vigueur le 31 mars 1888. Cette différence ne porte donc que sur les dix derniers mois de l'année.

tions statistiques insérées au *Journal officiel*, et a été, au surplus, mis en pleine lumière par l'exposé que le ministre des finances a présenté, à la chambre, dans la séance du 27 janvier 1890. M. Perazzi avouait, pour les budgets ordinaires et extraordinaires réunis, un découvert total de 461 millions (1). Pendant les dix premiers mois de 1890, d'après les derniers documens que nous avons pu consulter, les exportations, sans avoir jamais cessé de décroître, ont encore baissé de 76 millions. Mais ceci n'est pas pour embarrasser le président du conseil. Que me parlez-vous, a-t-il dit, des charges qui pèsent sur le pays ? que dépense, en somme, l'Italie pour l'entretien d'un état militaire qui la fait « l'égale de l'Autriche et de l'Allemagne? A peine 18 francs par habitant, tandis que l'Allemagne en paie 19 et la France 35. » M. Crispi a la faculté de comprendre singulièrement les questions économiques et de les présenter. Sans contrôler ces chiffres, dont l'exactitude, à première vue, nous paraît contestable, nous nous permettrons de lui faire remarquer que la capacité contributive de chaque habitant, quand on la compare à celle de l'habitant d'un autre pays, doit être évaluée en raison directe de la richesse générale de chacun des deux, et un bon économiste lui démontrerait peut-être que les 35 francs payés par un Français lui sont moins lourds que les 18 qui pèsent sur un Italien. S'il veut consulter les tableaux des prix de la main-d'œuvre des deux côtés des Alpes, il obtiendra un premier aperçu qui l'éclairera suffisamment. Quoi qu'il en soit, on a vu ce qu'a produit en Italie l'abrogation du traité de commerce ; en France, au contraire, les recettes et les exportations n'ont cessé de progresser malgré le tort qui en est résulté pour nos transactions avec la Péninsule. La France endurerait, au besoin, de nouvelles charges ; l'Italie le pourrait-elle? On doit en douter après les déclarations dont M. Crispi a émaillé le récent discours qu'il a prononcé à Turin et que l'on peut résumer en deux mots : pas d'emprunts, pas de nouveaux impôts. Il est vrai de dire qu'il parlait à la veille des élections.

Pourquoi s'alarmer, au surplus ? nous disent les alliés. Nous nous sommes unis pour maintenir la paix, pour l'imposer au besoin, nous repoussons hautement toute pensée d'agression. On ne saurait être plus affirmatif que l'a été M. de Bismarck, à cet égard, en toute occasion, et si déshabitués que nous soyons de cette confiance que devrait toujours inspirer la parole d'un premier ministre,

(1) M. Gianpietro, député, qui a été rapporteur du projet de loi sur les contrats, un économiste fort distingué, évalue à 1 milliard les découverts réunis des trois dernières années.

nous aimons à croire qu'il a exprimé sa pensée tout entière. Nous sommes également persuadés que son successeur, fidèle interprète des intentions de son souverain, se consacre à la même politique. L'ambition de l'Allemagne n'est-elle pas amplement satisfaite? Quel intérêt pourrait l'entraîner dans de nouveaux conflits? Au point où en sont les choses aujourd'hui, qui oserait s'en remettre aux caprices de la fortune? La guerre n'est-elle pas aussi redoutable pour les peuples auxquels elle a donné la victoire, que pour ceux qui ont subi la défaite? Assurément ce n'est pas l'Autriche qui voudrait courir de si périlleuses aventures. Quant à l'Italie, nous avons dit ce que nous pensons de ses intentions, et ce n'est pas nous qui lui attribuons des velléités inavouables; ce sont les adversaires, de gauche et de droite, de M. Crispi qui lui prêtent « des desseins belliqueux dont la chute du grand chancelier a rompu la trame (1). »

C'est donc la paix qu'on veut; nous n'y contredisons pas. Mais on veut une paix armée, avec des charges qui irritent et écrasent les populations, et on en rejette la responsabilité sur qui? Sur la France. Qu'a-t-on dit? La France arme, elle nourrit la pensée de la revanche; elle nous contraint à redoubler nos efforts pour conserver notre supériorité et rester en mesure de repousser une agression. Dérisoire façon de rendre hommage à la vérité. Au sortir de la dernière guerre, il ne restait à la France que les débris de ses armées; elle était dépourvue d'armes et d'approvisionnemens; le vainqueur avait tout emporté, outre les milliards. Elle se mit courageusement à l'œuvre pour tout reconstituer, comme l'exigeaient le soin de sa défense, le sentiment de sa grandeur, l'ambition légitime de reprendre son rang parmi les grandes puissances. Elle a entrepris cette immense tâche sans forfanterie, dans le silence de son deuil, en s'imposant, sans marchander, les lourds sacrifices qu'elle comportait. Elle n'a pas commis d'autre crime, qui oserait l'en blâmer? Devait-elle à ses ennemis de la veille de rester à leur merci, et s'en remettre, pour ses destinées futures, à leur générosité éprouvée? Si déçu qu'on fût en Alle-

(1) Au congrès des radicaux présidé par le comte Pauciani. D'autre part, on lit dans l'*Italia*, œuvre d'un conservateur : « Il fallait au sombre génie qui dirige la politique allemande que l'Italie fît mieux que de se ruiner dans ses finances publiques; il lui fallait qu'elle se sentît aussi ruinée dans sa fortune privée et que, *per fas et nefas*, elle pût attribuer cette ruine à une puissance voisine avec laquelle, dans l'intérêt militaire de l'Allemagne, il voulait la voir à tout jamais et mortellement brouillée.

« Et il a trouvé, pour cette œuvre abominable, un ministre italien, voué à ses ténébreux vouloirs, un ministre dont il a surexcité la vanité personnelle au point de l'aveugler complètement, en lui faisant consommer la rupture de relations commerciales qui étaient la source du bien-être de plusieurs millions de familles italiennes. »

magne en voyant la France réparer rapidement les ruines de la guerre, on ne crut pas opportun, pendant les premières années qui suivirent le rétablissement de la paix, d'augmenter les forces militaires du nouvel empire. Cette nécessité est née de la politique inaugurée par M. de Bismarck au congrès de Berlin, et c'est à l'Allemagne que revient la responsabilité de l'état actuel des choses en Europe. Il ne saurait être imputé à la France.

Quel est cet état et où conduit-il? Nous n'avons pas à raconter les armemens de l'Allemagne. Le Reichstag en a assez souvent retenti. Chacun sait d'ailleurs qu'on a formé de nouveaux corps d'armée, qu'on a plusieurs fois renforcé les troupes groupées en Alsace-Lorraine. La dernière campagne parlementaire de M. de Bismarck, après bien d'autres, eut pour objet le septennat et une augmentation de 40,000 hommes pour l'armée active. Son successeur a livré sa première bataille pour obtenir du parlement des crédits extraordinaires imputables au ministère de la guerre. On annonce que M. de Caprivi en sollicitera de nouveaux dans la prochaine session. L'empire austro-hongrois a fait de son mieux pour étendre et consolider sa puissance militaire. L'Italie a rivalisé d'ardeur avec ses alliés. Nous avons vu en quelle pénurie elle a mis ses finances; son gouvernement, cependant, ne semble nullement disposé à modérer son désir de les imiter. On fera peut-être quelques économies sur les travaux publics, sur les dépenses fructueuses et utiles à la richesse du pays; on ne réduira pas sensiblement les allocations demandées par les ministres de la guerre et de la marine (1). Comme une calamité épidémique, cette fièvre ruineuse a gagné tous les états de l'Europe, grands et petits. L'Angleterre elle-même a décidé de consacrer 500 millions au développement de sa puissance maritime.

Quand s'arrêtera-t-on dans cette voie? Rien ne permet de le prévoir. Peut-on espérer qu'il viendra un moment où un désarmement conventionnel s'imposera, par la force des choses, à toutes les puissances? « Chimère, répondait naguère M. de Bismarck à l'un de ses visiteurs, on se méfiera, on n'aura jamais confiance dans la loyauté de son voisin. Qu'on stipule un contrôle, et voilà le *casus belli* perpétuellement trouvé. » L'Europe est donc vouée aux grandes armées toujours plus nombreuses, plus onéreuses pour les contribuables, plus funestes à l'industrie et à l'agricul-

(1) La nouvelle loi sur le recrutement, si elle est votée, ajoutera 150,000 hommes à l'armée active, 200,000 à la milice mobile, 300,000 à l'armée territoriale, soit 650,000 hommes qu'il faudra pourvoir de l'armement et de l'équipement nécessaires, ce qui exigera une dépense de 150 millions sans compter les approvisionnemens proportionnels.

ture, tarissant toutes les sources de la prospérité générale. « C'est une autre forme de la guerre, a avoué l'ancien chancelier à son interlocuteur, qui était un Français, la guerre à coups de louis d'or. De quoi vous plaignez-vous? Plus longtemps que d'autres, votre riche nation est capable de la supporter, et la victoire est à celui qui tiendra le plus longtemps. » En tenant ce langage, le solitaire de Friedrichsruhe n'a-t-il pas confessé les imperfections, disons mieux, les dangers de son œuvre? Loin du pouvoir, son génie lui a-t-il révélé qu'il a lancé son pays, et l'Europe avec lui, dans une voie sans issue pacifique, ou qui, dans sa propre pensée, aboutit à la ruine, sinon à la guerre? Les louis d'or s'épuisent en effet; la patience et la résignation des peuples, comme celles des gouvernemens, ont des limites. Qu'arrivera-t-il quand les sacrifices excéderont les ressources? Et ce jour viendra fatalement, car l'organisation des masses combattantes, avec leur armement, est aujourd'hui une opération qui relève de la science, dont le propre est de les perfectionner sans cesse. Le fusil, le canon, le vaisseau, les munitions, avec leurs matières explosibles, inventés, fabriqués, construits ou préparés hier à grands frais, sont demain des moyens de destruction insuffisans, et il faut les remplacer par un outillage nouveau pour rester aussi solidement armé que son voisin. C'est une lutte sans trêve et sans fin qui dévore, dans chaque pays, le fruit du travail national au préjudice de toutes les classes de la population. Comment s'étonner, dès lors, si les moins fortunés s'agitent, si les socialistes, malgré des lois draconiennes, arrivent plus nombreux au Reichstag à chaque législature? L'Allemagne est peut-être, de tous les pays, celui où cette situation provoque les plus vives colères, les plus véhémentes polémiques (1). M. de Bismarck ne s'est-il pas oublié lui-même, a-t-il eu des accens dignes de lui, d'un homme d'état désireux d'exercer une influence salutaire sur l'opinion publique égarée, quand il disait dans son dernier discours : « On ne fait pas la guerre par haine, autrement la France serait en guerre permanente, non-seulement avec nous, mais aussi avec l'Angleterre et l'Italie, car elle les hait toutes deux. » M. de Bismarck se trompe, la haine n'est pas un sentiment

(1) Il a paru, en Allemagne, au mois d'avril dernier, une publication, ayant pour titre : *Videant consules* et qui reste attribuée à un général, ancien ministre de la marine. Elle a pour objet de démontrer que la guerre doit nécessairement éclater, et avant longtemps, avec la France, mais surtout avec la Russie, « ce véritable ennemi national qui opprime tout ce qui est allemand, qui détient indûment les provinces baltiques, ces pays conquis à l'influence germanique au prix du sang allemand... ce boulevard de l'Allemagne... où la barbarie russe, avec sa corruption, avec ses fonctionnaires dégénérés, prend la place de l'antique équité et de la civilisation... »

qui trouve facilement accès en France. Quel autre pays a donné à ses voisins des preuves plus éclatantes de sympathie et de désintéressement? On a vu le drapeau de la France partout où il y a eu une noble cause à défendre. Y a-t-on rencontré celui de la Prusse? Qu'a-t-il fait, d'ailleurs, pour désarmer nos ressentimens? A-t-il ménagé la dignité du vaincu de l'année néfaste? A-t-il eu de meilleurs procédés pour la Russie, si longtemps son alliée docile? S'inspirant du sentiment qu'il nous prête, il a vu partout des agens secrets, un espionnage organisé; il a expulsé de l'empire allemand, sous divers prétextes, des sujets russes par milliers. La Russie n'a pas relevé la rigueur de cette mesure, elle a usé de représailles. A Berlin, on s'en est pris alors aux valeurs russes, on en a entravé la négociation, elles se réfugièrent à Paris; on sait l'accueil qu'elles ont trouvé sur notre marché financier. D'autres dispositions ont été prises des deux côtés, toutes également inspirées par l'animosité, et l'Europe, inquiète, assiste au spectacle que lui donnent, au nord, l'Allemagne et la Russie; au midi, la France et l'Italie, puissances limitrophes, en état permanent d'hostilités administratives et économiques, se livrant à une guerre de tarifs qui n'a jamais été un présage de relations pacifiques.

Et voilà la paix que la triple alliance nous offre et qu'elle entend mposer. Paix qui entraîne les gouvernemens aux mesures excessives et irritantes, paix qui exaspère les esprits et écrase les populations, « paix lourde et ruineuse, » de l'aveu de M. de Bismarck lui-même, « préférable, a-t-il ajouté, à la ruine qui suit une guerre, même heureuse. » Que ne parlait-il ainsi avant d'infliger les calamités de la guerre au Danemark, à l'Autriche, à la France! A quel prix, au surplus, obtient-on cette paix *ruineuse?* En solidarisant les intérêts des contractans, l'accord des trois cours a solidarisé les intérêts respectifs d'autres puissances. La France et la Russie n'ont conclu aucun traité; elles sont néanmoins étroitement unies par le sentiment de leur mutuelle sécurité, lien plus solide assurément que la sympathie qui a rapproché l'Italie de l'Autriche. La triple alliance a ainsi partagé le continent en deux camps constamment sous les armes, et prêts, de part et d'autre, à s'entrechoquer. Est-ce une paix bien garantie, est-ce la paix qui engendre la confiance, qui encourage le travail et les échanges, qui rapproche les peuples et participe à leur bien-être? Est-elle durable enfin? L'Europe peut-elle en faire les frais indéfiniment? Avec les charges qu'elle exige, ne conduit-elle pas à la guerre, à une lutte d'autant plus meurtrière que les combattans seront plus nombreux et plus formidablement armés? C'est cependant à ces effroyables calamités, si on ne parvient à les conjurer, que la triple alliance a

voué le monde civilisé. Telle est la douloureuse pensée qui se dégage, quoi que l'on pense et que l'on veuille, de l'œuvre élaborée par les trois cours. L'intérêt général de l'Europe la désavoue et la condamne.

X.

Quand on a suivi pas à pas M. de Bismarck dans sa longue carrière, on ne peut s'empêcher d'admirer les puissantes et merveilleuses facultés qu'il a mises au service de son roi et de son pays pendant les quinze premières années de son ministère. Il débute à Francfort, et du premier jour son regard sonde l'avenir comme le présent, et il en dégage le programme qu'il a si brillamment rempli. Appelé à diriger la politique de la Prusse, il aborde successivement toutes les questions avec une confiance que n'ébranlent ni la virulente opposition de la chambre élective, ni l'attitude des autres cabinets. Dans l'affaire de Pologne, il séduit la Russie et fait reculer l'Angleterre. Lord Palmerston et lord John Russell, ces deux fiers champions, se dérobent devant son audace. Sans s'attarder aux nébuleuses doctrines des professeurs allemands, aux revendications des prétendans, il résout par les armes, au profit de son maître, l'éternelle question des duchés et il démembre le Danemark, dont la Prusse avait pourtant garanti l'intégrité. Après avoir entraîné l'Autriche dans cette première campagne, il se retourne contre elle, l'isole, la combat et triomphe à Sadowa, grâce à la neutralité de la Russie et de la France, qu'il avait eu l'habileté de s'assurer. Il lui restait un dernier adversaire à vaincre, la France. Il s'y prépare en obtenant le concours des états de l'Allemagne du Sud, pendant que l'état-major forge l'arme du combat. Quand le moment de recourir à l'emploi de la force lui semble venu, il imagine la candidature du prince de Hohenzollern et amène le gouvernement français, aux yeux de l'Europe étonnée, à prendre l'initiative de la guerre. La victoire récompensa sa prévoyante duplicité. *Sic itur ad astra.* La morale en a gémi, mais il lui a été donné de relever l'antique empire germanique. Sans nul doute, les fautes de ses adversaires lui ont facilité le succès; lui-même n'en a commis aucune jusqu'au couronnement de son œuvre; et si à ce moment il fût descendu du pouvoir pour aller, en sage, méditer sur les grandes choses qu'il avait faites, il serait resté non-seulement comparable, mais supérieur, à certains égards, aux hommes qui ont tracé un sillon ineffaçable dans la vie des peuples.

Avoir tout été et ne plus rien être, c'était abdiquer; héroïque effort que ne comportaient ni son tempérament ni la nature de son

esprit. Il en eut la pensée, cependant, assure-t-on; il ne sut ou il ne put s'y résoudre. Il doit le regretter. Il a préféré, sans autre ambition peut-être, consacrer la fin de sa vie à consolider l'édifice sorti de ses mains. Mais l'inconstante fortune lui a infligé l'obligation de se démettre et de subir l'abandon, nous ne dirons pas outrageant, de la presse qui lui avait si servilement obéi. C'est que, avec l'empire réédifié, commence ce qu'on nous permettra d'appeler sa seconde manière, la période de son ministère durant laquelle son génie s'est égaré. A l'intérieur, il soulève le Kulturkampf, dont il n'est pas sorti à son avantage. Il pose les plus redoutables problèmes économiques en se faisant l'initiateur du socialisme d'état, devenu un sujet de vives inquiétudes pour les uns, d'aveugles aspirations pour les autres. Il n'a, en réalité, résolu aucune question; il a laissé le pays livré à une agitation dont le nouveau souverain a dû se préoccuper. A l'extérieur, il n'a pas ménagé la France; il l'a menacée avec la pensée de la maintenir dans un état de constante infériorité. Il n'a pas prévu, cette fois, que la Russie, alarmée à son tour, ne lui laisserait plus les mains libres. S'en étant convaincu, il s'en irrita. L'ami des temps heureux, si dévoué, si constant, lui devint suspect. Il s'en éloigna pour courir à d'autres amitiés. Il fut ainsi amené à desservir la Russie, à combler l'Autriche de ses faveurs. Il s'y employa passionnément au congrès de Berlin. Mais, dès ce moment, l'Allemagne n'avait pas seulement à monter la garde sur sa frontière de l'ouest, il lui fallait aussi compter avec le puissant empire du nord. Au lieu d'un adversaire, elle en avait deux. Et nous avons vu le chancelier rechercher des appuis, s'appliquer ardemment à isoler la France, s'unir à l'Autriche, puis à l'Italie, organiser enfin, de toutes pièces, la triple alliance. Combinaison malheureuse pour les générations présentes, fertile en périls pour les générations futures. Il a ainsi plus profondément creusé l'abîme qui sépare l'empire germanique des deux puissances rivales; il a semé la haine, pour lui emprunter un mot dont il a fait un si regrettable usage, entre l'Autriche et la Russie, entre la France et l'Italie. Qu'en récoltera l'Allemagne? L'avenir le dira; mais l'avenir n'est pas moins sombre et chargé de menaces pour elle que pour ses voisins. Voilà l'œuvre dernière de M. de Bismarck.

Qu'elle serait immense et radieuse, la gloire du prince qui entreprendrait d'épargner à l'Europe les malheurs auxquels elle est exposée! L'homme de fer a déposé le fardeau qu'il a porté trop longtemps pour lui-même comme pour ses contemporains. Ne surgira-t-il pas un homme nouveau, un génie, celui de la paix, d'une paix véritable, qui rendrait le repos et la sécurité aux nations?

Est-il donc impossible que les puissances s'assemblent dans un sentiment de cordialité et de sacrifice? La diplomatie a dénoué des situations plus compliquées. Elle a des ressources redoutables; on l'a vu au congrès de Berlin, qui a été le triomphe de l'égoïsme et de la cupidité, mais elle en possède de précieuses, et elle réparerait ses torts en entrant dans des transactions destinées à rétablir l'harmonie sur le continent, à asseoir l'équilibre européen sur des bases équitables, en apaisant des regrets légitimes et d'indestructibles espérances. N'est-ce qu'un rêve? Qui nous reprochera de le former!

Ces pages étaient écrites quand, soudain, est survenue la chute de M. Crispi. La retraite du ministre italien est-elle plus volontaire que celle du grand chancelier? Elle ne l'est ni plus ni moins, mais par d'autres causes. M. de Bismarck était trop puissant pour un jeune souverain fier de la gloire de ses aïeux, passionnément épris des traditions de sa maison. L'un des deux devait consentir à la mutilation de son autorité ou abdiquer. Le maître revendiquant le plein exercice de tous ses droits, le serviteur s'est incliné; il s'est démis de toutes ses fonctions. M. Crispi se démet, à son tour, du rôle qu'il avait assumé. Ce n'est certes pas la couronne qui lui a imposé cette détermination. Il n'existait aucun dissentiment entre le président du conseil et le souverain. Il est à remarquer, d'autre part, qu'au moment où M. de Bismarck est descendu du pouvoir, rien, dans la situation intérieure ou extérieure de l'empire, ne l'exigeait. Comme son prestige, son crédit en Europe était immense : il possédait, en outre, l'entière confiance de l'Allemagne. En toute occasion, il s'était employé à convaincre les cabinets et l'opinion publique de son amour de la paix, de sa ferme résolution de la maintenir. On a vu en quels termes retentissans il l'a affirmé dans le dernier discours qu'il a prononcé au Reichstag. M. Crispi était-il en si belle posture? Sa politique reposait sur un prétendu danger qui, menaçant les frontières du royaume, imposait au gouvernement le devoir de se mettre en mesure de le conjurer. L'accession de l'Italie à la triple alliance, disait-il, n'a jamais eu un autre objet. Il justifiait ainsi les armemens auxquels il consacrait toutes les ressources de son pays, sans crainte de l'obérer. Le danger était cependant imaginaire. Personne ne pouvait en être plus convaincu que lui-même. Nourrissait-il, en les déguisant, de hautes et coupables ambitions? Rêvait-il, pour l'Italie, le premier rang parmi les nations latines? Y a-t-il été encouragé dans les entretiens confidentiels de Friedrichsruhe? Il nous le dira peut-être lui-même un

jour; mais nous avons relevé et nous retenons que son interprétation du traité d'alliance, qui n'est pas celle de son prédécesseur, date de la première visite qu'il a faite au chancelier allemand. Il n'a pu cependant se dissimuler un instant que l'Italie ne pourrait supporter longtemps des charges hors de toute proportion avec sa puissance financière et économique. Il croyait donc que la paix armée est une chimère et que le conflit était imminent. Son attitude à l'égard de la France, depuis le premier jusqu'au dernier jour de son ministère, autorise à le penser. Dans tous les cas, il n'a pas suffisamment tenu compte de cette considération, c'est qu'entre trois alliés, le dernier mot, les résolutions viriles n'appartiennent jamais au plus faible, qui, une fois lié, relève de la volonté du plus fort. Il a, à la vérité, par sa turbulente diplomatie, agité parfois l'Europe, alarmé l'opinion publique. Mais à quel prix? L'Italie le sait, et, du nord au sud, elle exige la réduction des dépenses, une atténuation des lourds sacrifices que sa politique lui imposait. Dès ce moment, l'heure de la retraite avait sonné pour ce ministre, hier encore en possession d'une autorité incontestée. Il s'y est résigné à sa guise, par un éclat parlementaire. Ce n'est pas ainsi que M. de Bismarck, dont la gloire l'a visiblement troublé, a déposé les rênes du pouvoir. L'un a succombé sous le poids de ses fautes, l'autre sous l'excès de sa puissance et des services rendus.

Quelles seront les conséquences de cet événement qui, assurément, a une grande importance? Avec le ministre qui en était l'incarnation, le système lui-même disparaîtra-t-il? Nous avons dit dans quelles circonstances et sous l'influence de quels incidens le peuple italien, égaré par une presse mal inspirée, s'est engagé lui-même dans des voies nouvelles. Fier de sa récente émancipation, toute investigation dans ses affaires, toute apparence de tutelle l'irritait. Le souvenir des services reçus l'importunait. La France l'avait aidé à secouer ses chaînes, il s'en est éloigné. Mais s'il est susceptible et jaloux, facile aux emportemens comme tous les peuples méridionaux, il est doué d'un sens politique vivace et pénétrant. Quand il se trompe, il se ravise. La crise qu'il traverse lui révélera-t-elle l'étendue des fautes commises, lui démontrera-t-elle que, dans l'état actuel des choses en Europe, il n'a rien à redouter de ses voisins et qu'il ne saurait plus longtemps soupçonner leurs intentions? Nous voulons le croire. L'Italie peut, en effet, prospérer et consolider sa puissance sans se commettre dans des dissentimens, devant lesquels il lui importe, au contraire, de réserver son entière liberté d'action.

Les craintes qu'on lui a inspirées pour la sécurité de ses fron-

tières n'ont jamais été qu'un moyen de conquérir et de conserver le pouvoir. Née d'hier, tout lui commande d'employer ses efforts, toutes ses ressources, à se constituer solidement en encourageant son industrie, en protégeant son commerce, en n'omettant rien pour largement ouvrir à l'activité nationale les sources de la prospérité publique. Elle a, dans les lettres, dans les arts, dans la politique, un passé glorieux. Grande puissance désormais, pourquoi ne vivrait-elle pas de sa propre vie, au lieu d'aliéner une part quelconque de sa liberté dans des conditions d'une réciprocité inégale, quoi qu'en ait dit M. Crispi; pourquoi n'entretiendrait-elle pas, avec tous les états de l'Europe indistinctement, des rapports d'une entière cordialité? Si incorrecte qu'ait été la conduite du ministre déchu, la France n'en garde aucun ressentiment. Fidèle à sa vieille amitié, obéissant d'ailleurs à ses intérêts, elle ne refusera certainement pas de renouer des négociations et d'arriver à des arrangemens qui permettraient aux deux pays de reprendre leurs échanges si inopportunément entravés pour l'un comme pour l'autre; soucieuse de son indépendance et de sa liberté, respectueuse de celles d'autrui, elle n'ambitionne pas d'autres accords. S'il est une Italie qu'on a trop entendue, comme on l'a dit, il en est une autre qu'on n'a pas entendue assez et qui a conservé à la France toutes ses sympathies. Quiconque a traversé les Alpes a eu l'occasion de s'en convaincre. La crise, au surplus, est arrivée à sa fin; elle a été dénouée par la force même des choses. Il appartient aux nouveaux conseillers du roi Humbert de redresser la situation compromise par leurs prédécesseurs, de remettre, si nous pouvons nous exprimer ainsi, la pyramide sur sa base. Combler le déficit, réduire les dépenses, équilibrer le budget, atténuer les impôts, faciliter à la production nationale l'accès de nouveaux marchés, celui de la France notamment, tel sera, sans doute, leur programme; ils ne peuvent en concevoir un autre. La tâche peut être laborieuse, elle n'est pas difficile. Comme le pays, trop longtemps soumis à des épreuves imméritées, les chambres seconderont une politique à la fois réparatrice et féconde en heureux résultats. En s'en constituant les initiateurs, M. de Rudini et ses collègues justifieront, avec la confiance du souverain, l'attente de tous les amis de l'Italie.

* * *.

LA

FIN D'UNE RACE

L'INSURRECTION DES SIOUX.

I.

Le 3 décembre 1890, le sénat des États-Unis était appelé à voter sur une proposition du sénateur Manderson : elle autorisait le ministre de la guerre à remettre à chacun des gouverneurs du nord et du sud Dakota et du Nébraska mille carabines et cinquante mille cartouches. Ces armes et ces munitions devaient être distribuées par eux aux colons de leurs États respectifs, menacés d'un soulèvement des Sioux.

Depuis deux mois on l'attendait et on le redoutait. Depuis deux mois les agens commis à la surveillance des Indiens adressaient à Washington des dépêches alarmantes. Les troupes se massaient autour des réserves, les colons effrayés abandonnaient leurs fermes, et ceux qui restaient demandaient des armes. Pressé d'agir, le sénat ne discutait pas; la mesure s'imposait. Dans le silence général une voix s'éleva, celle du sénateur de l'Indiana, M. Voorhees : « Je ne viens pas, dit-il, m'opposer au vote de la résolution que

l'on vous soumet. Les fautes commises l'ont rendue nécessaire; mais, avant le vote, je tiens à dire ce que je pense de la politique du gouvernement vis-à-vis des Indiens. Elle est, à mes yeux, une honte pour l'humanité, un crime devant Dieu. » Sur l'auditoire attentif sa voix vibrante fit passer un frisson. « Si l'on requérait, ajouta-t-il, l'ouverture d'un crédit pour distribuer des rations aux Sioux affamés, on ferait œuvre plus utile et plus chrétienne. Quand un major-général de notre armée déclare lui-même que la faim seule menace de déchaîner sur nous les horreurs d'une guerre indienne, j'estime que le gouvernement est criminel de ne rien trouver d'autre à nous demander que des armes pour achever l'œuvre de la faim. Que faites-vous donc ici, vous qui représentez ce gouvernement, vous qui savez que depuis deux ans les Sioux ne reçoivent ni les rations promises, ni les indemnités stipulées en échange de leurs terres? Vous venez nous apporter des lois électorales destinées à vous maintenir au pouvoir; vous nous demandez des armes pour les colons dont votre politique inhumaine compromet la sécurité, et ces armes, nous ne pouvons vous les refuser sans exposer les colons à un massacre, mais vous ne nous demandez pas ce que vous devez, ce que les traités et l'humanité exigent. A vous incombe la responsabilité du sang qui va couler (1). »

Les situations fausses rendent les hommes timides. Devant cette virulente apostrophe de l'un des représentans du parti démocrate, le sénateur Hawley, président du comité des affaires militaires, hésita; nier les faits était impossible. Le général Miles avait, en effet, déclaré que les Sioux prenaient les armes, acculés à l'insurrection par la misère, la faim et le froid, et la compétence du général ne pouvait être mise en question. Le représentant du parti au pouvoir se borna donc à prier le sénateur Dawes, président du comité des affaires indiennes, de répondre au sénateur de l'Indiana, et M. Dawes lut un long rapport officiel. Le lendemain, le secrétaire de l'intérieur demandait à la chambre des représentans l'ouverture d'un crédit de 500,000 francs pour l'achat de rations destinées aux Sioux.

L'éternelle question des Indiens surgissait à nouveau. Il n'y avait guère plus d'un an qu'elle avait passionné les États-Unis et étonné l'Europe. Le 22 avril 1889, à midi, le *Springer Bill* ouvrait aux *settlers* américains l'Oklohama, « la belle terre, » territoire indien autour duquel 50,000 colons bivouaquaient depuis des semaines, attendant avec impatience le moment de se ruer sur la proie promise à leur avidité. A l'heure dite, emportés par un mouvement irrésistible, s'écrasant entre les lignes de troupes trop

(1) *Report of congressional proceedings*, décembre 1890.

lentes à se replier, ils envahissaient la *réserve*, couvrant le sol de tentes, dressant en hâte les maisons de bois qu'ils traînaient après eux, édifiant une ville là où la veille était le désert. M. A. de Chanclos a raconté ici même ce curieux épisode de la colonisation américaine (1).

Depuis près d'un demi-siècle, pas une année ne s'était écoulée sans amener avec les Indiens quelque complication nouvelle. Ces premiers occupans du sol, dépossédés par la civilisation envahissante, refoulés toujours plus avant dans l'ouest, acculés aux montagnes Rocheuses que l'Américain franchissait, débordant sur le versant du Pacifique, refusaient de quitter leur terre natale, protestaient et se soulevaient.

Ils avaient le droit pour eux; ils avaient contre eux le nombre, la force et la supériorité intellectuelle. D'où venaient-ils? d'Asie, très vraisemblablement. Le détroit de Behring n'est guère plus large que la Manche; il gèle une partie de l'année, et les Tchoukas, l'été dans leurs canots, l'hiver avec leurs traîneaux, le franchissent en peu d'heures, passant d'Asie en Amérique, trafiquant avec l'un et l'autre continent. Ce point de départ de la race ne fut longtemps qu'une hypothèse, mais les découvertes récentes la confirment, et elle rend compte de la prédominance du type asiatique ou mongol chez les Indiens.

Quel était leur nombre quand l'Européen débarqua en Amérique? Sur ce point l'imagination s'est donné libre carrière. Le général Custer a parlé de dizaines de millions, mais le sol des États-Unis n'eût pu les nourrir. Schoolcraft, posant en principe que 8,000 acres de terres incultes étaient nécessaires pour un nomade vivant de la chasse, a conclu que leur nombre ne pouvait excéder 250,000, mais outre qu'alors, et il y a trente ans à peine, les bisons erraient en troupeaux immenses dans les plaines de l'ouest, où le général Sheridan voyait la marche de son armée retardée par une bande de plus de 100,000 de ces animaux, la découverte, en 1852, par le lieutenant J.-H. Simpson, des *pueblos* du Nouveau-Mexique, ainsi que les recherches sur les anciens *Mount Builders*, ont mis hors de doute que les Indiens ne vivaient pas exclusivement de la chasse et de la pêche, mais aussi qu'ils cultivaient le sol, bien que d'une façon grossière. On a donc pu estimer qu'à l'époque où les colons européens prirent contact avec les Indiens, le nombre de ces derniers pouvait s'élever à près d'un million, réparti sur les 9,212,273 kilomètres carrés qui représentent la superficie actuelle des États-Unis.

(1) *Peaux-Rouges et Visages pâles.* Voyez la *Revue* du 15 juin 1889.

Du dernier recensement il résulte qu'ils sont au nombre de 246,000, noyés dans une population de race blanche de plus de 50 millions. Il y a un demi-siècle, les statistiques du général Cass accusaient un total de 458,000 ; en cinquante années ils auraient donc décru de moitié. Non par le fait d'une dépopulation systématique, non par le fait du mauvais vouloir d'un gouvernement désireux d'en finir avec des complications sans cesse renaissantes, mais par le contact avec une civilisation involontairement meurtrière des autochtones nomades, par le simple jeu des rouages administratifs, militaires et sociaux d'une race en pleine expansion. A aucune époque de son histoire, le gouvernement américain, en tant que gouvernement, ne s'est montré dur et inhumain pour l'Indien. Il a obéi, et il obéit encore, à d'inéluctables fatalités ; il a voulu et il veut protéger la race inférieure et faible, mais il ne peut ni ralentir, ni moins encore enrayer le mouvement de colonisation et de mise en valeur du sol. On n'arrête pas brusquement une locomotive lancée à toute vapeur; elle broie le caillou trop friable pour la faire dérailler, elle écrase, dans sa course rapide, celui qui ne l'entend ni la voit; elle n'est ni sympathique ni cruelle, elle est une force et brise ce qui lui fait obstacle.

A chaque pas qu'il faisait en avant, l'Américain se heurtait à l'Indien. Il le retrouvait dans les plaines du Texas et dans celles de l'Indiana, dans l'Ohio, l'Illinois et la région des Grands-Lacs; il le retrouvait en deçà et au-delà des montagnes Rocheuses. Sur les terrains de chasse de l'Indiana, le *settler* élevait sa *log cabin* que remplaçait bientôt une maison solide; dans le champ qu'il défrichait, le soc de sa charrue ramenait à la surface les ossemens des ancêtres de la tribu et, témoin impuissant de l'involontaire profanation, l'Indien s'armait, tuait et brûlait, traqué à son tour comme une bête fauve par le *settler* menacé ou ruiné. Tous deux luttaient pour l'existence, l'un avec le désespoir de l'opprimé, l'autre avec la conscience de son rôle de soldat du progrès, chacun avec ses armes, et elles n'étaient pas égales.

A cela, quel remède ? A quelle mesure s'arrêter pour concilier d'inconciliables intérêts, pour laisser libre carrière à la colonisation agissante et envahissante, pour protéger l'Indien contre ses violences? On crut l'avoir trouvé dans la création des Réserves indiennes, de vastes territoires surveillés, dans lesquels l'Indien parqué vivrait à l'abri.

Mais, dès le début, on se heurtait à une insurmontable difficulté que la force seule pouvait trancher. L'Indien tenait, par toutes les fibres de son être, à sa terre natale, au sol où dormaient ses pères. Comment le décider à l'échanger contre un autre? Puis, l'Indien

était libre, libre d'aller et de venir à sa guise ; la loi lui reconnaissait des droits, les traités primitifs lui en garantissaient le respect. S'il n'était pas citoyen américain, s'il était, de par ces lois et ces traités, *pupille* des États-Unis, le gouvernement s'était engagé à le protéger ; il avait, vis-à-vis de l'Indien, les devoirs d'un tuteur, non les droits d'un maître, et les précédens judiciaires, dont le plus important était la décision de la cour suprême dans le procès des Cherokees contre l'état de Georgie, limitaient expressément les pouvoirs de l'exécutif dans ses rapports avec les Indiens (1). Ceux-ci le savaient : « Je suis allé à Washington, disait le chef de la tribu des Nez-Percés, et j'ai demandé aux chefs blancs de quel droit ils disaient qu'un Indien devait résider ici plutôt que là, alors que l'homme blanc allait où il voulait, et les chefs blancs n'ont su que me répondre. »

Il n'y avait rien à répondre, en effet. Le droit et les traités étaient du côté des Indiens. Pour les parquer dans les Réserves, pour les contraindre à n'en pas sortir, il fallait, ou violer la légalité, ou les amener par la persuasion et les promesses, par les privations ou les menaces, à se soumettre. Que valait un consentement ainsi obtenu et dont les Indiens étaient libres d'appeler devant la cour suprême, gardienne de la constitution et des traités ?

Ces Réserves enfin, dans lesquelles on les parquait, qu'étaient-elles sinon des îlots autour desquels venait battre le flot montant de l'émigration vers l'ouest ? Cette émigration avançait chaque année, et ces Réserves étaient autant d'obstacles qu'il lui fallait tourner, d'immenses territoires que le colon convoitait, s'irritant de les voir incultes, alors qu'il lui fallait pousser plus loin, à la recherche de terres moins fertiles. Sur ce sol en friche, impuissant à nourrir quelques milliers de nomades, des millions de blancs eussent vécu, prospéré, édifié de grandes villes, semé des villages et des fermes, tracé des routes, jeté des ponts, construit des chemins de fer et, pour passer, il fallait remonter au nord ou descendre au sud, laisser incultes des provinces, respecter des campemens de sauvages en pleine civilisation, perpétuer entre les *settlements* ces barrières au progrès, aux communications faciles et promptes. Puis, une heure venait où la nécessité faisait loi ; la Réserve était condamnée à disparaître ; il fallait la reporter plus loin, déplacer la misérable tribu indienne, ses maigres troupeaux, ses wigwams et sa population affamée.

Les bisons se faisaient rares ; ils fuyaient, eux aussi, devant le colon, décimés par les Indiens et par les blancs. Ils franchissaient

(1) *Reports supreme court. Indian treaties statutes at large*, vol. VI.

les montagnes Rocheuses où ils périssaient en grand nombre ; les survivans descendaient dans les plaines du Pacifique.

Pourquoi ne s'arrêterait-on pas à cette barrière naturelle des montagnes Rocheuses qui laissait aux États-Unis la plus grande moitié du continent? Pourquoi n'abandonnerait-on pas l'autre versant à l'Indien? Là, du moins, il vivrait à sa guise et cesserait d'être un obstacle au progrès. S'il était inique de l'exiler par-delà ces monts, ce ne l'était pas plus que de le dépouiller de son sol et de ses droits, que de le condamner à vivre dans l'enceinte des Réserves. On pouvait, par des subsides réguliers, atténuer la rigueur de cette mesure, et, en échange de l'exil qu'on lui imposerait, assurer sa subsistance, lui fournir le bétail, les couvertures et les rations qu'on lui distribuait déjà.

Mais les *settlers*, avides de terres nouvelles, impatiens de pousser par-delà les montagnes Rocheuses, n'y voulaient entendre. Le gouvernement hésitait, ses hommes d'état tenaient alors pour dangereuse une extension du territoire encore peu peuplé de l'Union. Jefferson s'y était opposé ; l'impétueux Jefferson lui-même l'avait déconseillée et Benton, inspiré par lui, écrivait en 1825 : « Les montagnes Rocheuses sont notre frontière naturelle ; sur leur plus haute cime doit s'élever l'antique et immuable statue du Dieu terminus. » En 1844, M. Winthrop, du Massachusetts, soutenait la même opinion, et M. Duffie, sénateur de Géorgie, disait au sénat : « Je remercie Dieu d'avoir élevé la muraille des montagnes Rocheuses. Si, là où elle se trouve, il n'existait qu'un talus de cinq pieds de hauteur et qu'il n'en coûtât que cinq dollars pour le niveler, je refuserais les cinq dollars (1). » Webster lui-même, en 1847, dans un discours à Springfield, parlant du traité qui donnait aux États-Unis le Texas, la Californie, l'Arizona, le Névada, l'Utah, le Kansas et le Nouveau-Mexique, disait : « Le Mexique se tient pour lésé, mais c'est nous qui le sommes. Qu'avions-nous besoin de ces provinces ? »

Ni le pouvoir exécutif, ni le congrès n'étaient favorables à la politique annexionniste, dans laquelle ils voyaient un éparpillement des forces vives du pays ; mais ni l'un ni l'autre ne pouvaient arrêter l'irrésistible élan. Ils hésitaient encore devant la barrière des montagnes Rocheuses, ils rêvaient, sur l'autre versant, une république sœur, indépendante et alliée, à demi indienne, et cela au moment même où éclatait la nouvelle de la découverte de l'or en Californie et où l'immense exode de l'est à l'ouest emportait les dernières irrésolutions. « Soit, donc, s'écriait Stephen Douglas, le

(1) *Discussion of the Oregon question. Reports of* 29 *th. Congress, and appendix.*

sort en est jeté. La république aura les deux océans pour frontières; il est désormais inutile d'en tracer d'autres sur les cartes. » Non-seulement la question indienne restait sans solution, mais elle se compliquait par l'afflux de l'immigration étrangère et par l'addition de 145,000 Indiens disséminés dans les états du Pacifique.

Ici, plus encore qu'ailleurs, ils gênaient, et, moins qu'ailleurs, les considérations de justice et d'humanité devaient prévaloir. Les aventuriers du monde entier envahissaient la terre de l'or livrée à l'anarchie. L'Indien ne pouvant être un instrument, un esclave, restait un obstacle; on le supprima. Nulle part le mot cruel : *good Indian*, *dead Indian* (bon Indien, l'Indien mort), ne trouva autant d'écho, et, lorsque dix ans plus tard, on créa les réserves de Téjon, de Fresno, de Mendocino, de Nome-Cut, tout au plus recueillit-on 2,000 Indiens échappés aux balles des émigrans, et encore 150 Indiens parqués à Nome-Cut, ayant chassé de leur réserve le bétail des *settlers*, qui dévastait leurs champs de maïs, furent tués jusqu'au dernier par les *settlers* qui convoitaient leurs terres. A Mattole, on les tuait pour la même raison, et 60 d'entre eux qui refusaient de se laisser interner dans la réserve Mendocino étaient massacrés par la milice de l'État chargée de les y conduire (1).

Antérieurement à la conquête américaine et à la découverte de l'or, les Indiens, groupés autour des missions mexicaines, vivaient en paix dans un état de demi-servage. Les jésuites d'abord, les franciscains ensuite, les employaient aux travaux des champs, à la construction des églises, allouant à chacun d'eux non un salaire dont ils n'auraient su que faire, mais des vivres, des vêtemens et le terrain nécessaire à leur bétail. De ces nomades misérables ils avaient fait des convertis sédentaires, résignés à leur sort, à tout prendre tolérable. Mais les terrains qu'ils occupaient avaient été, après la conquête, déclarés terres de l'État. Apathiques et indifférens, les Indiens continuaient à y vivre, se considérant comme tenus de rendre aux fermiers, nouveaux propriétaires du sol, les mêmes services qu'ils rendaient aux missionnaires. Attachés à la glèbe, ils passaient, avec elle, en d'autres mains, mais se considéraient comme légitimes propriétaires de leurs enclos particuliers. Ils l'étaient, en effet, et par droit de préemption et par prescription; ils l'étaient d'autant plus que les missionnaires n'avaient jamais été que gérans des terres indiennes qu'ils administraient au mieux des intérêts de tous, et qu'en 1834 un décret du gouvernement mexicain avait reconnu et confirmé aux Indiens leurs droits de propriété particulière et aussi de propriété collective et indivise

(1) *Reports on California agencies*, 1859-1860.

des présidios. Ils n'en furent pas moins dépossédés, chassés dans les montagnes, et ce ne fut qu'en 1883, sur l'initiative d'une femme de grand cœur, Mrs Hunt-Jackson, que justice fut enfin rendue aux rares survivans (1).

A l'ouest comme à l'est des montagnes Rocheuses, les mêmes causes produisaient les mêmes effets. L'antagonisme des deux races s'accentuait, et l'inévitable résultat rendait l'Indien plus désespéré, le blanc plus impatient d'en finir. Les torts n'étaient pas tous du côté de celui-ci, ni l'agression toujours de son fait. Bien des colons innocens payèrent de leur vie des actes d'iniquité qu'ils blâmaient; d'odieuses tortures infligées par les Indiens à des femmes et à des enfans exaspéraient contre eux l'opinion publique. Ils frappaient en aveugles et l'atrocité de leurs vengeances faisait oublier l'intensité de leurs souffrances. Vainement le gouvernement s'interposait; il était souvent trop tard. Les événemens paralysaient ses efforts, et son intervention pour prévenir un conflit aboutissait presque toujours à une expédition militaire pour réprimer une insurrection.

Puis, la détestable coutume de considérer les emplois publics comme le butin du parti politique au pouvoir fait, des fonctions d'agens des réserves indiennes, la récompense de politiciens influens. Ces fonctions sont lucratives; on s'y enrichit rapidement au détriment de l'Indien lésé et du gouvernement trompé. La fraude s'y pratique sur une colossale échelle; pas un rapport annuel au congrès qui ne la signale. En 1873, le comité d'enquête conclut en suppliant le gouvernement de prendre d'énergiques mesures « pour débarrasser le service indien des *bandits* qui l'exploitent, volant à la fois le trésor public et l'Indien (2). » En 1874, le rapport constate que « l'agent des Cheyennes reçoit des rations, de l'argent, des couvertures et des vêtemens pour 3,905 Indiens, alors qu'en réalité la réserve n'en contient que 2,077; il s'approprie le surplus, soit, par jour, la subsistance et l'entretien de 1,828 Indiens. Celui des Arapahoes déclare 2,366 Indiens sur la réserve; il n'en a que 1,304; en moins d'un an il s'est enrichi. S.-C. Haynes écrit : « Les Indiens meurent de faim, car les agens ne se contentent pas de demander à l'État plus de rations et d'argent qu'ils n'ont d'hommes; ils gardent l'argent et suppriment les rations de ceux qu'ils ont. Pendant deux mois, les Piégans ont vécu d'écorces d'arbre, et pendant ces deux mois 200 ont succombé aux privations (3). »

Car, plus encore que les violences des blancs, que l'iniquité des

(1) *Mission Indians*, par Mrs Hunt-Jackson. *Century*, vol. XXVI.
(2) *Report of committee of Indian frauds*, 1872-73.
(3) J.-P. Dunn, *Massacres of the Mountains*. Harper brothers, New-York.

lois qui dépossédaient de leurs terres les légitimes propriétaires du sol, l'établissement des réserves a porté à son comble l'exaspération des Indiens. Le nomade dépouillé y voyait un attentat à sa liberté, son dernier bien. Il ne comprenait ni le souci du gouvernement de l'isoler du colon, ni son désir de l'amener à la vie sédentaire et agricole, de le gagner à la civilisation. Parqué dans la réserve, exploité, affamé par des agens sans entrailles, il se tenait pour condamné à une mort lente et préférait mourir en se vengeant. De toutes les mesures prises par le gouvernement américain, aucune n'a été plus funeste que celle-ci, inspirée cependant par un sentiment d'humanité. A l'origine de tous les soulèvemens, on retrouve la réserve, et l'acharnement que les Indiens apportèrent dans leurs luttes inégales prouve l'intensité de leurs haines. S'ils ne furent ni assez forts, ni assez nombreux pour mettre la république en péril, ils furent assez vaillans pour infliger parfois à ses troupes des pertes sensibles.

Sans grand retentissement au dehors, ces guerres indiennes n'en furent pas moins sanglantes. Guerres d'embûches et de surprises, sans quartier ni merci, elles abondent en faits héroïques. Un épisode, entre beaucoup d'autres, mettra en relief la tactique des Peaux-Rouges et les périls que devaient affronter leurs adversaires.

C'était en 1879. Les Indiens-Utes étaient cantonnés dans une réserve, située sur le Haut-Missouri, à grande distance de tout centre de civilisation, complètement en dehors et au nord de la ligne qui reliait les états de l'Atlantique à ceux du Pacifique. De nombreux symptômes de mécontentement s'étaient manifestés parmi eux, et, au mois de septembre, l'agent de la réserve expédia une dépêche au poste militaire le plus rapproché pour demander des renforts, sans lesquels il estimait, disait-il, que sa vie et celle de ses subordonnés étaient en danger sérieux. Il ne se trompait pas. Deux jours plus tard, les Indiens l'assassinaient, lui et les siens. La dépêche arrivait en ce moment même à destination, et le major Thornburgh recevait ordre de partir immédiatement à la tête de trois compagnies de cavalerie. Les Indiens l'attendaient au défilé de la Rivière-Blanche, à 25 milles en avant du fort de la Réserve. Suivant leur tactique invariable, ils laissèrent les troupes s'engager dans le défilé surplombé des deux côtés par des rochers derrière lesquels ils étaient tapis.

Tout à coup, et sans que rien eût annoncé la présence de l'ennemi, une décharge de mousqueterie éclata sur la tête du convoi, tuant les mules et les bœufs et fermant complètement l'étroit passage. Les premières charrettes, ne pouvant plus avancer, barraient

la route à celles qui suivaient. En même temps, un corps d'Indiens se glissait entre l'arrière-garde et le convoi, abattant à coups de fusil les attelages des derniers wagons et empêchant ainsi une volte-face. Le convoi tout entier, composé de trente-cinq grandes charrettes d'ordonnance, portant les vivres, effets de campement et munitions de la colonne, se trouvait enfermé dans le défilé. Du haut des rochers, les Indiens fusillaient les attelages effarés et leurs conducteurs sans défense.

Coupé de ses communications avec son arrière-garde, le major Thornburgh rallia une partie de ses hommes, chargea les Indiens et réussit à faire une trouée; mais quand, à la tête de son arrière-garde, il revenait sur ses pas, une balle l'atteignit en pleine poitrine et le renversa au milieu du défilé. Sous les ordres du lieutenant Price, la colonne parvint à rallier le convoi; mais, enfermée dans cet étroit espace, exposée, sans pouvoir y riposter, à un feu plongeant, elle perdit en quelques minutes 45 hommes de son effectif et la plupart de ses chevaux. A l'entrée, comme à la sortie du défilé, se dressait une barricade de wagons démontés qui fermait toute issue. Resserrés dans ce passage où ils pouvaient à peine se mouvoir, encombrés de compagnons morts ou mourans, d'animaux agonisans, mitraillés par des ennemis invisibles, les soldats perdirent un moment tout espoir.

A la voix du lieutenant Price, la discipline et le sentiment du devoir se réveillèrent. Sur son ordre, les survivans se glissèrent sous les charrettes, les défoncèrent, en sortirent des pioches et des munitions et se mirent à creuser des trous dans lesquels ils s'abritèrent, ainsi que les barils de poudre, dont l'explosion pouvait achever le désastre. Manœuvrées par en dessous, les charrettes formaient une sorte de dôme qui les garantissait contre la mousqueterie des Indiens. Ils avaient des vivres et de la poudre, mais ce qui rendait leur situation intolérable, c'était le manque d'eau d'une part, et de l'autre, les cadavres d'hommes et d'animaux, les plaintes des mourans, les gémissemens des blessés. La situation n'était pas tenable longtemps. Un homme de cœur s'offrit pour tenter une aventure désespérée. J.-P. Rankin, l'un des éclaireurs de la colonne, parvint, en se glissant sous les wagons, jusqu'au lieutenant Price et lui demanda de l'autoriser à aller chercher des secours.

Le poste militaire se trouvait à cent milles de distance. Rankin proposait d'attendre la nuit et de gagner l'entrée du défilé. S'il parvenait à éviter les balles des Indiens, il se faisait fort, une fois en rase campagne, de leur dérober un de leurs chevaux et de porter un message du lieutenant Price. Lui-même guiderait les

renforts. Son offre fut acceptée; Price écrivit au crayon, sur son carnet, les lignes suivantes :

« *Au capitaine Bisbee, commandant le fort Steele.*

« 29 novembre 1879.

« L'existence des survivans de la colonne du major Thornburgh dépend de la hâte avec laquelle vous expédierez des secours.

« PRICE. »

Rankin partit à minuit. A travers des périls sans nombre, il parvint à atteindre l'entrée du défilé, à capturer un cheval et à gagner la plaine. En route, il rencontra une compagnie nègre du capitaine Dodge, qu'il expédia en toute hâte au lieutenant Price. On lui procura un second cheval qui, en arrivant au fort Steele, tombait pour ne plus se relever. Le même jour il remontait en selle, guidant une colonne de six compagnies, commandée par le général Merritt. Arriverait-on à temps? Le capitaine Dodge disposait d'un faible effectif. Avait-il réussi à rejoindre les assiégés et au prix de quels sacrifices? Laissons la parole à l'un des soldats du lieutenant Price.

« Nous étions à bout de forces. Depuis trois jours, captifs dans ce maudit défilé, nous ne savions pas si notre messager avait pu gagner le large. Le matin du quatrième jour, à l'aube, nous entendons du bruit. Nous craignions une charge des Indiens pour nous achever et nous crûmes que c'étaient eux qui s'abattaient sur nous. Nous allions faire une dernière décharge, quand une voix cria en anglais : « Ne tirez pas! » Celui-là l'a échappé belle, et vous pouvez me croire quand je vous dirai que nous étions fous de joie en reconnaissant notre uniforme porté par une cinquantaine de nègres. Comment, en entendant nos cris, en nous voyant sortir de nos trous, les Indiens n'ont-ils pas tiré? Je n'y comprends rien encore. Nous avions perdu la tête et nous nous exposions à une mort imminente. Croiriez-vous que nous avons embrassé les *brunettes*, — sobriquet donné aux troupes nègres, — que nous les avons emmenés dans nos trous, que nous avons mangé, dormi avec eux. Nous manquions d'eau; on ne pouvait s'en procurer que la nuit, en allant la chercher à un ruisseau qui traversait le défilé et en s'exposant dix fois à être tué. Eh bien, le lendemain de l'arrivée des nègres, j'avais la fièvre, ayant été blessé au bras; la

soif m'avait tenu éveillé toute la nuit et me faisait délirer. Savez-vous ce que fit mon compagnon nègre? Il prit deux seaux et, en plein jour, s'en fut les remplir : il faut bien que quelqu'un y aille, disait-il. On lui tirait dessus ; il esquivait les balles, grognant de ce que les Indiens lui faisaient perdre une partie de son eau. »

Si le renfort amené par le capitaine Dodge ne permettait pas au lieutenant Price de tenter une sortie et de dégager ses hommes, il raffermissait le moral des assiégés. On savait que Rankin avait réussi et qu'un secours était proche. Le surlendemain, en effet, la fusillade éclatait à l'entrée du défilé. Le général Merritt et ses troupes prenaient les Indiens à revers, les débusquaient des hauteurs et pénétraient enfin dans ce cloaque empesté par l'odeur des cadavres et jonché de victimes. « Je vois encore, écrit un témoin oculaire, le général Merritt, pâle de fatigue et d'anxiété, vêtu d'un grand ulster gris, s'avançant vers nous et se découvrant. Il y avait des larmes sur ses joues bronzées et, en s'approchant de Price, il lui tendit les bras. Price l'embrassa, cela nous parut tout naturel et, jusque-là silencieux, nous poussâmes un hourra formidable, qui retentit comme une décharge d'artillerie dans cet infernal défilé dont le souvenir me hante encore (1). »

II.

De toutes les peuplades indiennes des États-Unis, celle des Sioux était la plus nombreuse ; elle est aussi la plus belliqueuse. Son véritable nom est *Dakota,* celui de Sioux n'étant qu'une abréviation de *Nadovessioux*, terme de mépris par lequel les désignaient les Algonquins. Il y a soixante-dix ans, après un siècle de luttes incessantes, soutenues contre ces derniers et aussi contre les Hurons et les Chippeways, la peuplade des Sioux était réduite à 13,000 âmes; depuis, et malgré ses conflits avec les colons, ses combats avec les troupes régulières, elle s'était relevée au chiffre de 50,000, attestant ainsi sa vitalité puissante. C'est en vain que la France et l'Angleterre au XVIIIe siècle, les États-Unis au XIXe, ont tenté de soumettre les Sioux ; ils se sont toujours montrés réfractaires au joug, très attachés à leur domaine, dont ils n'ont été dépossédés que peu à peu, en vertu de traités rarement observés, d'engagemens plus rarement tenus.

Ce domaine était immense ; sa superficie, au temps où les Sioux formaient une grande peuplade, dépassait celle de la France,

(1) *Report of lieutenant Price. Papers and evidence from war department*, 1880.

de l'Angleterre et de l'Allemagne réunies. Quand, il y a deux siècles, les premiers missionnaires français, venus du Canada, pénétrèrent sur le territoire des Sioux, il comprenait alors ce qui est aujourd'hui le Minnesota, le nord et le sud Dakota, presque tout le Wisconsin, une grande partie de l'Iowa et du Nébraska (1). La peuplade se composait de seize tribus; il n'en subsiste plus que sept dont les plus importantes sont : les Brûlés, les Black-feet ou Pieds-Noirs, les Sans-Arcs, les Solitaires. Au sud, les Sioux se heurtaient aux Chippeways, leurs ennemis héréditaires, mais dans l'ouest ils pouvaient s'étendre et ils atteignaient le Haut-Missouri. Leur premier traité avec les États-Unis date de 1837 ; il cédait à la République les terres à l'est du Mississipi. En 1851, par un nouveau traité, les Sioux consentaient à reporter leur frontière en arrière du Minnesota.

Jusque-là leurs rapports avec le gouvernement américain avaient été pacifiques et cordiaux. Ils cessèrent de l'être par le fait de la non-exécution des clauses du traité de 1851 par les agens américains. En 1854, les Sioux, irrités, surprirent et massacrèrent un détachement de troupes des États-Unis; le général Harney en tira vengeance, et une nouvelle convention fut signée. Elle subsista jusqu'en 1862, où éclata un nouveau soulèvement, occasionné, cette fois, par les empiétemens des colons sur leurs terres. Les Sioux réclamèrent; une enquête ordonnée n'aboutit pas. Ils prirent alors les armes, ravageant et pillant les fermes des *settlers*, dont plus d'un millier furent massacrés, les femmes et les enfans faits prisonniers. De nouveau, le général Harney fut envoyé contre eux. Une répression sanglante s'ensuivit; après la défaite, les exécutions sommaires. Les Sioux, vaincus, se dispersèrent : les uns émigrèrent au Canada, les autres se réfugièrent dans les Black-Hills, leur terre sacrée, alors déserte; le plus grand nombre fut interné dans les réserves.

Les limites en furent définitivement fixées par le traité de 1868, aux termes duquel le gouvernement des États-Unis concédait aux Sioux, à titre de réserve, toute la partie du Dakota à l'ouest du Missouri et au sud du 46e degré de latitude. L'article 16 de ce traité était ainsi conçu : « Les États-Unis s'engagent, par les présentes, à considérer et à respecter, comme territoire indien, la terre située au nord de la rivière North-Platte et à l'est du Big-Horn; ils s'engagent à ne permettre l'accès dudit territoire à aucun blanc sans l'assentiment des Indiens, à n'autoriser aucun blanc à s'y établir ou à le traverser. » Mais, en négociant ce traité,

(1) *Indian titles to land. Commentaries on American law,* vol. III.

le gouvernement américain n'avait prévu ni l'afflux de l'émigration dans le Dakota, ni la découverte de mines d'or dans la région des Black-Hills, ni les conséquences de l'achèvement du chemin de fer du Pacifique. Les villages et les villes ne tardèrent pas à surgir autour du territoire indien : Rapid-City, où se concentraient les banques et les magasins d'approvisionnemens des mineurs envahissant les Black-Hills; Pierre-City, plus importante encore; Mandan, centre industriel; Bismarck-City, capitale du Nord-Dakota. Les fermes se multipliaient; les colons demandaient des terres et une voie de communication avec le Wyoming. Les Indiens tenaient les terres, et la voie de communication devait emprunter leur territoire. Enfin, la région des Black-Hills, sur laquelle débordaient les chercheurs d'or, était, aux yeux des Sioux, terre sainte. Ils n'entendaient pas la céder, et, au gouvernement qui offrait de la leur acheter au prix de 30 millions, payables en quinze annuités, ils répondaient par un refus dédaigneux. Invités à faire des propositions, ils demandèrent 250 millions, sachant bien qu'on ne les leur donnerait jamais.

Ils ne les obtinrent pas, et, dans leur rapport à Washington, les négociateurs américains déclarèrent n'avoir pu faire entendre raison aux Sioux. Ils terminaient par ces mots significatifs : « Nous avons tout lieu de croire que les Sioux n'apprécieront la magnanimité du gouvernement que le jour où ils sentiront sa force, » et ils concluaient en invitant le pouvoir exécutif « à maintenir son offre et à contraindre les Indiens à l'accepter (1). »

L'âme de la résistance était l'un des chefs sioux, *Sitting-Bull*, le « Taureau-Assis, » celui-là même qui a donné le signal de la récente prise d'armes. Il passait pour l'un des plus vaillans de sa tribu. Né en 1837, il s'était acquis, dès l'âge de dix ans, la réputation d'un habile chasseur de bisons. Son père, *Jumping-Bull*, alors chef des Sioux, était riche; il possédait de grandes terres et de nombreux troupeaux. Aussi son fils, *Sacred-Stand*, comme on l'appelait alors, abandonnait-il aux plus pauvres de ses compatriotes le butin de sa chasse. A quatorze ans, il tuait et scalpait son premier ennemi et prenait le nom de *Tatanka-Yotanke*, le « Taureau-Assis, » qu'il garda depuis. Telle était sa popularité et son incontestable bravoure qu'à la mort de Jumping-Bull il fut proclamé chef des Sioux. En lui s'incarnaient les instincts de sa race; il en avait les croyances superstitieuses, l'attachement au sol natal, la haine pour les envahisseurs. En 1876, il comptait

(1) *Rapport des délégués chargés de traiter de l'acquisition des Black-Hills. Documens exécutifs*, 1875-76, vol. IV.

déjà à son actif vingt-trois faits de guerre peints sur ses robes de buffle. Ces dessins, que nous avons sous les yeux, sont des plus curieux. Ils représentent Sitting-Bull scalpant ses ennemis, capturant leurs chevaux, emportant d'assaut deux villages crow. Il ne devait pas s'en tenir là, et quand le gouvernement américain, décidé à passer outre à la résistance des Sioux, donna ordre, en 1876, au général Crook d'entrer en campagne, Sitting-Bull, sommé de se soumettre, répondit : « Viens me prendre. Je t'attends. »

La campagne fut longue, et Sitting-Bull y joua un rôle important. Le général Sheridan dirigeait les troupes américaines. Par ses ordres, trois colonnes, parties du Montana, du Dakota et de la Rivière-Platte, devaient aborder simultanément le territoire des Sioux et y effectuer leur jonction. Emporté par son ardeur, le général Custer, commandant l'une des colonnes, précipita son mouvement et vint se heurter à Sitting-Bull, qui feignit de battre en retraite pour attirer plus avant son adversaire. Pendant plusieurs jours, reculant devant lui, il vint enfin camper dans un défilé dont il fit occuper les hauteurs par une partie de ses *braves*. Laissant dans la nuit ses tentes montées, ses feux allumés et des mannequins d'Indiens postés à l'affût, il se porta, par une marche rapide et silencieuse, sur les derrières de Custer. Au point du jour, ce dernier, prévenu par ses sentinelles que les Indiens étaient encore dans leur camp, prit la tête de sa colonne et s'engagea dans le défilé. Accueilli par un feu plongeant, il voulut reculer; il était trop tard, Sitting-Bull lui coupait la retraite. Le général Custer tomba mortellement atteint, et son détachement, malgré une résistance désespérée, fut en entier massacré. Un seul homme échappa, Curly, éclaireur crow, qui apporta la nouvelle du désastre. Traqué par des forces supérieures, Sitting-Bull tint encore la campagne pendant plusieurs mois, et quand les Sioux durent mettre bas les armes, il réussit à se réfugier avec quelques-uns des siens sur le territoire du Canada. Sommé par le gouvernement américain d'adhérer au nouveau traité imposé aux Sioux et de rentrer dans sa réserve, il se contenta de répondre : « Le gouvernement a déjà conclu cinquante-deux traités avec les Sioux, et il n'en a pas observé un seul (1). » Ce ne fut qu'en juillet 1881 que, voyant sa petite troupe réduite, par la faim et les privations, à 45 hommes, 67 femmes et 73 enfans, il se décida à faire sa soumission et à ratifier, contraint et forcé, la cession des Black-Hills; il stipulait, toutefois, qu'il garderait ses armes.

(1) *Rapport du comité chargé de négocier avec Sitting-Bull. Documens exécutifs*, 1877-78, vol. VIII.

Le territoire indien dans lequel on l'internait, ainsi que 2,829 Sioux faits prisonniers, est, depuis 1889, diminué de moitié. Il ne forme plus un tout compact, mais quatre réserves distinctes : Standing-Rock et Cheyenne-River au nord, Pine-Ridge et Rosebud au sud. Entre elles et autour d'elles, les colons ont défriché le sol et créé des fermes. En échange des terrains pris aux Sioux, le gouvernement s'engageait à leur payer 70 millions de francs et à leur allouer des rations régulières. Il avait compté sans les exactions des agens indiens.

Nous ne voudrions pas être injuste envers un grand pays qui, en maintes circonstances, s'est inspiré des idées d'humanité, qui a beaucoup fait pour prévenir les conflits entre les Indiens et les blancs, pour civiliser les premiers et contenir les seconds. Il personnifie, en Amérique, la colonisation dans sa période ascendante et dans sa phase militante, dans sa lutte avec la nature et avec les obstacles. Comment concilier les devoirs que ce rôle lui impose et ceux que lui crée sa position vis-à-vis des Indiens? Il s'est approprié leur sol, et, entre les mains de la race blanche, ce sol fructifie et ses produits viennent grossir, pour une part importante, l'actif de l'humanité. Qui pourrait prétendre qu'une restitution, même partielle, même infinitésimale, d'une terre défrichée, labourée, ensemencée, soit désormais possible aux mains de l'Indien; que la ferme doive disparaître, le colon émigrer, les bâtimens crouler, les landes et la forêt recouvrir les champs conquis? Et, d'autre part, l'Indien a des droits que l'on ne saurait méconnaître et qui ont trouvé aux États-Unis, dans tous les partis et dans tous les rangs, des avocats éloquens et convaincus. En théorie, le système des réserves a pu paraître humain et de nature à donner satisfaction au colon et à l'Indien; en pratique, il est injuste, il n'est possible qu'avec le libre assentiment de ce dernier, et cet assentiment qu'il refuse suppose un degré de civilisation qu'il n'a pas. Il est inique avec l'organisation actuelle, avec le recrutement parmi les politiciens d'agens cupides, impatiens de s'enrichir dans le court délai d'une administration présidentielle.

Nous avons noté plus haut ce que disaient, il y a quinze ans, les rapports des inspecteurs. Que disent, aujourd'hui encore, les comités d'enquête, les journaux les plus autorisés, les hommes les plus compétens? A quelle cause attribuent-ils le soulèvement actuel? Sur un point, ils sont tous d'accord, et l'unanimité de leur témoignage le rend écrasant. Le général Miles dit en termes identiques ce que le révérend père Stéphan, directeur des missions catholiques indiennes, écrit de son côté, ce que reconnaît le major-général Schofield, ce que les Sioux déclarent dans leur lettre au

président de la république : « Père puissant, quand nous avons cédé les Black-Hills, tu as dit, dans le traité, que nous aurions trois livres de bœuf par jour, c'est-à-dire trois livres à chacun. On ne nous les donne pas. Nous mourons de faim et nous te supplions de tenir ta promesse. Pour trente hommes, on nous donne un bœuf, et cela pour dix-huit jours. Si tu ne nous crois pas, envoie quelqu'un ici et aussi de quoi nous rendre près de toi : notre chef et cinq de nous iront et te diront ce qu'il en est. Si tu refuses notre requête, à tout le moins donne-nous un officier pour agent. » Et l'inspecteur chargé de faire une enquête sur les faits déclara « qu'en un seul mois, les rations de bœuf ont été diminuées de deux millions de livres (1). »

Un autre écrit : « Les rations pour la réserve de Rosebud ont été, cette année, réduites de 1,500,000 livres ; un soulèvement est à craindre. Un missionnaire m'informe que l'exaltation religieuse qu'on signale parmi les Indiens est due, en réalité, à la faim. Est-il vrai que les réductions de rations soient ordonnées par le bureau des affaires indiennes? On prétend que, prévoyant le retour des démocrates au pouvoir, il entend laisser à la charge de la prochaine administration la demande d'un crédit pour parer au déficit. » Les Sioux, écrit un autre, « savent que le général Crook, leur vainqueur dans la dernière guerre, mais aussi leur ami et leur médiateur après la guerre, est mort. Ils voient le traité inexécuté, leurs rations réduites, et, autour d'eux, les fermiers prospères sur les terres qu'ils ont cédées, alors qu'eux-mêmes souffrent du froid et de la faim sur leurs réserves; mais ils savent aussi qu'ils tiennent dans leurs mains la vie de milliers de colons, hommes, femmes et enfans. Ils ont des armes et des chevaux; ils ont les 1,500 carabines Remington que l'astucieux Sitting-Bull a gardées en 1881. Il prévoyait déjà qu'un jour ou l'autre il en aurait l'emploi (2). »

Incurie de l'administration, lenteur du congrès à voter les fonds pour le paiement des terres, concussions des agens, conspiraient, avec la misère et le froid, à rendre intenable la situation des Sioux parqués dans les réserves du Dakota. Celle des Indiens des réserves de Sisseton était aussi désespérée. Le rapport des délégués constatait l'épuisement des crédits ; l'une d'elles n'avait de disponible que 2,000 dollars pour pourvoir à la subsistance de 1,200 Indiens pendant six mois d'un hiver qui s'annonçait rigoureux, soit moins d'un sou par tête et par jour.

(1) *Evidence before committee of Indian affairs and Indian frauds.*
(2) *New-York Herald,* 24 décembre 1890.

Acculés à une pareille misère, il ne restait aux Indiens qu'à se résigner à mourir de faim, à prendre les armes ou à vendre leurs terres. Ainsi firent les Crows. Le 9 décembre 1890, ils cédaient au gouvernement un tiers de leur réserve, 750,000 hectares, moyennant la somme de 948,000 dollars (4,740,000 fr.). Deux syndicats puissans, ayant à leur tête MM. Snyder et Blair, grands capitalistes, se disputaient à coups de millions le territoire des Cherokees. Le gouvernement en avait offert 35 millions de francs; MM. Snyder et Blair couvraient son enchère, ce dernier offrant jusqu'à 100 millions.

Mais les Cherokees, ainsi que la plupart des tribus indiennes, refusaient d'aliéner ce qui leur restait de terres, les Sioux surtout, qui n'avaient pas encore touché le prix stipulé pour une partie des leurs. Les chefs sioux n'avaient pu, lors des négociations, obtenir l'assentiment de leurs Indiens qu'en prenant, vis-à-vis des principaux d'entre eux, des engagemens que le retard du paiement les mettait hors d'état de tenir. Ils attribuaient ce retard au mauvais vouloir des agens par les mains desquels les sommes dues devaient passer et qu'ils accusaient de s'en attribuer une bonne part. Plutôt que de consentir une nouvelle cession, mieux valait courir la chance des armes et d'un soulèvement général. Ainsi pensait Sitting-Bull, que les Indiens pressaient de se mettre à leur tête; ils se rappelaient sa victoire sur Custer et ce qu'il avait pu faire avec quelques centaines de guerriers; lui-même sentait se réveiller ses vieilles haines, et une circonstance singulière, bien propre à agir sur sa nature superstitieuse, emportait ses dernières hésitations.

III.

Une rumeur, vague d'abord, de l'apparition d'un prophète, circulait parmi les Indiens. Elle se précisait et prenait corps : des Cheyennes, des Black-feet, des Shoshones l'avaient vu, lui avaient parlé. Ce n'était pas un prophète, mais le messie attendu. On désignait sa mère; elle avait nom Walutawin, « femme rouge, » mariée à Jikpoga, membre de la tribu des Sioux et du campement de Watopki; elle-même était originaire du Manitoba. Les autorités militaires s'émurent; cet élément nouveau menaçait de compliquer une situation difficile; il importait, si possible, d'étouffer ce germe de surexcitation religieuse. Bien qu'elle n'eût commis aucun délit, Walutawin fut arrêtée et dut comparaître devant l'agent de la

réserve, Mac Laughlin; on espérait obtenir d'elle quelque aveu d'imposture, à tout le moins des renseignemens sur la retraite de son fils. Elle se présenta avec assurance. A la première question qui lui fut posée : « Qui êtes-vous et quel est votre nom? » elle répondit sans hésitation : « Je suis la mère de Christ, descendu de nouveau sur cette terre pour la reconstruire. Elle appartiendra désormais à l'Indien, son peuple élu; elle s'étendra beaucoup plus loin dans l'ouest, recouvrant les grandes eaux du soleil couchant. L'est, avec les blancs qui l'habitent, sera englouti. Sur la terre nouvelle de l'ouest erreront, comme autrefois, de grands troupeaux de bisons; les Indiens morts ressusciteront et désormais vivront en paix. Nul n'aura le droit de leur dire: « Fais ceci, va là. » Puis, traçant sur le sol une ligne imaginaire, elle fit le geste de la franchir et reprit : « Alors il n'y aura plus de réserves; le grand chef des blancs ne dira plus aux Indiens : « Revenez ici, rentrez dans vos enclos. » Et avec l'éloquente mimique de sa race, donnant à ses traits réguliers une expression de douleur et de honte, elle repassa la ligne imaginaire, personnifiant l'insurmontable répugnance de l'Indien condamné à vivre dans des limites imposées. Aux questions qui lui furent faites pour découvrir la retraite de son fils, elle opposa un silence absolu, et son visage, redevenu impassible, ne trahit aucune émotion quand on la ramena dans sa prison.

Loin de calmer le fanatisme des Indiens, cette scène, à laquelle nombre d'entre eux assistaient, ne fit que l'enflammer. Les prophéties se multipliaient; l'heure approchait, disait-on, et le messie annonçait que les événemens prédits s'accompliraient « avant que l'herbe nouvelle eût trois doigts de hauteur, » c'est-à-dire au printemps de 1891. En attendant, les Indiens devaient se préparer, par des danses religieuses, à hâter l'avènement de l'ère promise.

Quel était ce messie? Ceux-mêmes qui l'avaient vu ne pouvaient le dire. Il n'apparaissait que voilé, nul ne connaissait ses traits. Il se montrait tantôt sur un point, tantôt sur un autre, et ses apparitions, presque simultanées dans des localités éloignées, firent supposer qu'il avait des complices. Il éludait toutes les recherches, et les *scouts* les plus habiles ne parvenaient pas à le surprendre. Les *scouts*, espions ou éclaireurs, recrutés par les Américains parmi les Indiens eux-mêmes, bien payés et bien traités, constituent, en temps de paix, un corps de police; en temps de guerre, ils servent de guides aux troupes, et, par leur sagacité, déjouent souvent les embûches et les pièges tendus par leurs compatriotes. Eux-mêmes, cette fois, étaient en défaut; leurs rapports concordaient sur la gravité de la situation, sur les progrès que faisait, parmi les In-

diens, la croyance aux prophéties du messie, mais ils ne savaient où le prendre. Les danses prescrites par lui étaient religieusement observées, et ces danses, qui rappelaient par leurs poses extatiques et leurs mouvemens vertigineux les danses asiatiques, agissaient puissamment sur l'imagination et les nerfs de ceux qui s'y livraient. Les Indiens se réunissaient de nuit dans les clairières, et, entraînés par le rythme et les chants, formaient de gigantesques rondes, tournoyant pendant des heures, ne s'arrêtant qu'affolés et épuisés.

Chargé d'ouvrir une enquête au sujet de ce prétendu messie, le général M.-A. Miles, commandant en chef la division du Missouri, terminait son rapport par ces mots : « Nul doute pour moi que les Indiens ne soient sincères dans leur croyance au messie ; plusieurs l'ont certainement vu. Des bandes d'Indiens ont quitté leur tribu, se rendant dans l'ouest, vers une localité qui serait, autant que je puis conjecturer, dans le Névada, et là, ils ont vu un homme voilé, qu'ils disent être le messie, et avec lequel ils se sont entretenus. Je suis porté à croire que ce prétendu messie est personnifié par différens individus, car les Cheyennes affirment qu'il leur a parlé dans leur langue, les Sioux dans la leur et les délégués des autres tribus font les mêmes déclarations. A tous il a fait des prédictions identiques, à savoir que le jour approchait où l'on ne ferait plus usage d'armes à feu. Les Indiens morts ressusciteraient, les bisons reviendraient, la race rouge habiterait l'ouest, l'est replié engloutirait les blancs. Parmi les sectateurs du messie, le plus ardent et le plus dangereux est Sitting-Bull, qui, à un plus haut degré qu'aucun autre chef, représente la race indienne (1). »

Des renseignemens ultérieurs ont, depuis, précisé le rôle de ce messie, représenté, au début, comme un fanatique, appelant les Indiens aux armes et prêchant un soulèvement général. C'était un membre de la tribu des Pah-Utes, habitant près du lac Walker, un rêveur contemplatif et pacifique, dont la misère et les souffrances des siens avaient troublé l'esprit. Profondément imbu de sentimens religieux, comme la plupart des Indiens, qui, par ce trait encore, attestent leur origine asiatique, il attribuait les maux de ses compatriotes à la colère du Grand-Esprit. Doux par nature, il prêtait à son Dieu sa propre douceur. Il le croyait irrité contre les Indiens parce qu'ils étaient toujours en guerre entre eux et avec les blancs ; il prêchait la paix, la résignation, et aussi l'attente prochaine de jours meilleurs. Le Grand-Esprit les lui avait annoncés ; il dépendait des Indiens d'en hâter l'accomplissement, en s'abstenant

(1) *New-York Herald*, 12 novembre 1890.

d'actes de violence, en priant ardemment. Au nombre de leurs habituelles cérémonies religieuses figuraient les danses sacrées. Il invitait ses auditeurs à les multiplier et, par leurs sollicitations, à fléchir la colère divine. Il n'est pas douteux que les délégués des Cheyennes, des Sioux, des Arapahoes, des Utes, des Navajoes, des Bannocks, successivement envoyés par leurs tribus auprès du messie, n'aient, ou comme ceux des Sioux, complètement dénaturé le sens de ses exhortations, ou, comme ceux des Cheyennes, laissé planer une certaine ambiguïté sur ses paroles. Une doctrine qui invitait à la résignation, à la patience, à la paix, n'était pas, dans les circonstances présentes, pour rallier des adhérens. On s'en tint donc aux prédictions faites, à leur réalisation prochaine; elles répondaient mieux aux impatientes espérances des Indiens et aux désirs des chefs.

Par une singulière coïncidence, ces prophéties du messie indien cadraient exactement avec celles des mormons. Elles aussi annonçaient de grands événemens pour les mêmes temps. Dès 1832, Joseph Smith avait prédit l'apparition d'un messie en Amérique, lequel, comme Moïse, devait relever son peuple et le guider hors de la terre d'Égypte (1). La date même de sa venue était indiquée dans la section 130 des prophéties de Joseph Smith, aux versets 14 et 15, en ces termes : « Et je priais le Seigneur avec ardeur, lui demandant quand viendrait ce Fils de l'homme, et une voix me répondit : — Joseph, mon fils, si tu vis jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, tu verras de tes yeux le Fils de l'homme. Que cette réponse te suffise et ne m'interroge plus à ce sujet. » Né le 23 décembre 1805, Joseph Smith, s'il n'eût été assassiné le 27 juin 1844, aurait eu quatre-vingt-cinq ans le 23 décembre 1890.

Ainsi que les Indiens, les mormons s'attendent à d'importans événemens en 1891. Dans l'assemblée annuelle des *elders*, ou anciens, tenue le 4 octobre 1889 à Salt-Lake-City, le président Woodruff et les anciens B.-H. Roberts, Morgan et Thatcher ont successivement pris la parole pour rappeler les promesses faites et inviter les chefs mormons à redoubler de ferveur et de zèle pour mériter les grâces prochaines.

Y a-t-il là autre chose qu'une coïncidence accidentelle? On peut l'admettre. Les liens entre les mormons et les Indiens sont étroits; entre l'Utah et les Réserves les rapports sont fréquens; l'Indien et le mormon ont mêmes griefs et même haines. L'un et l'autre se tiennent pour dépossédés; le mormon de ses terres du Missouri, l'Indien de ses territoires de l'ouest. Dès le début de leur exode

(1) *Times and Seasons;* Liverpool, 27 novembre 1832.

dans l'Utah, les mormons se sont appliqués à se concilier les Indiens, dont l'hostilité leur eût été fatale et qui, plus nombreux alors qu'aujourd'hui, s'interposaient entre eux et leurs persécuteurs. Répudiant le nom d'Américains pour ne garder que celui de mormons, ils firent alliance avec les tribus, se servant d'elles pour écarter de l'Utah et rejeter dans le sud, par la crainte du pillage, les convois d'émigrans en marche vers l'ouest. Les Américains accusent les mormons d'avoir eu recours aux Indiens pour commettre des meurtres dont ils déclinaient la responsabilité, aidant les coupables à se dérober aux poursuites.

L'entente datait de 1846. A cette époque, les mormons en route pour l'Utah, avertis que leur temple de Nauvoo, dans l'est, avait été livré au pillage, et que leurs frères du Missouri, chassés de leurs terres, venaient les rejoindre, sans vivres et sans provisions, s'arrêtèrent à Kanesville, dans les plaines, pour les attendre. Ils y seraient morts de faim et de froid s'ils n'avaient trouvé un accueil hospitalier chez les Pottawatamies et les Omahas, ennemis des Américains et qui voyaient dans ces fugitifs des frères d'infortune (1). N'était-ce pas là d'ailleurs le commencement de réalisation des prophéties mormones : « Les Lamanites, c'est-à-dire les Indiens, aideront à bâtir le temple sur lequel reposera la gloire de Jéhovah; » et ces prophéties n'ajoutaient-elles pas : « La race indienne est race d'Israël, comme telle elle est rachetée ; elle sera la hache de combat de l'Éternel. »

Que les Indiens aient emprunté aux mormons leur croyance dans la venue d'un nouveau messie, cela est d'autant plus vraisemblable qu'ainsi que toutes les races opprimées ils ont, de longue date, et bien avant le schisme mormon, mis leur suprême espoir dans l'apparition d'un vengeur. Les prophéties des mormons confirmaient donc leurs propres traditions ; elles assignaient à leur attente une date prochaine. Que les mormons aient encouragé la crédulité des Indiens, cela aussi est vraisemblable, étant donnée leur foi aux prédictions de Joseph Smith. Qu'en cette circonstance ils aient, comme on les accuse de l'avoir déjà fait, poussé les Indiens à se révolter et spéculé sur leurs souffrances et leur fanatisme, rien ne le prouve. Les chefs mormons sont trop intelligens pour avoir cru que quelques milliers d'Indiens pourraient opposer une résistance sérieuse aux troupes fédérales et retarder la colonisation du Far-West.

Là, en effet, n'était pas le danger. Il était purement local, limité au voisinage même des stations, à ces villes nouvelles, à ces fermes, à ces camps de mineurs, à ce coin de civilisation récente qui pou-

(1) Jules Rémy, *Voyage au pays des mormons*, t. I, p. 368; Hachette et Cie.

vait disparaître demain, quitte à renaître de ses cendres. Il était dans l'effet moral, dans la constatation d'impuissance à résoudre la question indienne, dans les représailles qui suivraient la révolte et qui paraîtraient d'autant plus cruelles que la lutte serait plus inégale. Il était surtout dans les légitimes griefs des Indiens, dans l'impossibilité de concilier les exigences des colons et les droits des premiers occupans du sol. Ces considérations d'ordre moral, d'humanité, de justice, pèsent d'un grand poids sur les résolutions du gouvernement et sur l'opinion publique. Pas un journal qui ne s'en fasse l'écho, pas un publiciste important qui ne s'en fasse l'avocat. Si le gouvernement masse des troupes autour des Réserves et de la ville de Mandan menacée, il multiplie aussi les enquêtes, et les Indiens n'ont peut-être pas d'amis plus sincères que ces officiers de l'armée prêts à entrer en lutte avec eux, tout en maudissant les fautes commises qui rendent la lutte inévitable.

Ils n'étaient pas seuls, d'ailleurs, à s'entremettre. Une femme, Mrs C. Waldon, sollicitait de la Société de protection des Indiens la mission de se rendre auprès de Sitting-Bull, le chef des Sioux, et de l'amener à user de son influence pour prévenir la guerre. Elle mettait au service de la Société et de son œuvre un dévoûment sincère et une grande fortune. Pendant plusieurs mois, malgré les dangers qu'elle courait, elle vécut au milieu des Sioux, et la lettre qu'elle écrivait, quelques jours avant les événemens qui devaient amener la mort du vieux chef, prouve l'énergie de ses efforts. « Dans la dernière entrevue que j'eus avec Sitting-Bull, dit-elle à la date du 10 novembre 1890, je le pressai ardemment de pacifier les Sioux. Il haussa les épaules et me répondit : « Que puis-je faire ? Les agens nous traitent trop mal. Pour moi, je suis trop vieux maintenant, lassé de tout ce que je vois ; quoi qu'il arrive, je préfère mourir. » Les Sioux, ajoute-t-elle, sont exaspérés, on ne leur paie pas leurs terres, on ne leur donne pas leurs rations, on n'a même pas encore tenu la promesse faite, en 1875, d'une indemnité pour les 7,000 chevaux qu'on leur a confisqués. » Elle insiste surtout sur ce fait que les Indiens dont on a le plus réduit les rations sont les Uncapapas, le clan familial du chef des Sioux, et elle accuse hautement M. Laughlin, agent de la Réserve de Standing-Rock, d'avoir ainsi voulu se venger de Sitting-Bull et le pousser aux extrémités.

Il y était résigné, plus encore que résolu. Avec ses forces, il sentait décroître son prestige, et il devait compter, dans sa tribu même, avec un élément nouveau, un produit hybride, résultat du contact des deux races : les *Indian Bucks*. On désigne ainsi de jeunes Indiens, nés sur les Réserves, répugnant à la vie sédentaire

et au travail des champs, accoutumés à vivre des rations allouées à la tribu, habiles à éluder une surveillance difficile à exercer sur d'aussi vastes espaces. Experts dans les ruses indiennes, ils franchissent en petites bandes les limites des réserves, fondent à l'improviste sur les fermes isolées qu'ils pillent, enlevant les chevaux et le bétail. Leurs compatriotes n'ont garde de les dénoncer; ils les tiennent pour des *braves* et vantent leurs exploits. Les *Bucks* aiment la parure, comme tous les Indiens; ils affectent des allures nonchalantes pour déjouer les soupçons; ils critiquent l'inertie des chefs et représentent l'élément actif de la tribu. Au contact de certains blancs, et surtout des rôdeurs de prairies, ils ont pris le goût de l'eau-de-vie, du jeu, des orgies, du vol, le mépris de la vie humaine; ils n'ont gardé de l'Indien que ses vices, sur lesquels ils ont greffé ceux des blancs. S'ils ne forment pas la majorité, ils ne laissent pas d'avoir leur part d'influence et sont toujours prêts à se rallier autour de celui des chefs qui leur donnera, le premier, le signal de la révolte et du pillage.

Puis des idées nouvelles s'infiltrent dans ce monde indien; des récits étranges, merveilleux, viennent troubler ces imaginations mobiles. Les échos de l'Europe se répercutent jusque dans ces régions lointaines, et ce n'est pas l'un des faits les moins curieux à noter que l'impression produite sur les Sioux par notre Exposition du centenaire, et aussi de voir mêlés aux événemens qui s'accomplissent les noms de Buffalo-Bill et de ses compagnons.

Le 13 novembre 1890, le vapeur *Belgenland* ramenait à Philadelphie 39 Sioux, de la tribu des Ogallala, revenant d'Europe, où ils avaient passé deux années. Tout Paris a pu les voir aux représentations données, pendant l'Exposition, par le *Salsbury wild West show*, dirigé par Buffalo-Bill, de son vrai nom Cody. A peine débarqués, ils rejoignaient les Sioux dans le nord Dakota, et Buffalo-Bill envoyait au *New-York Herald*, de Mandan, la ville la plus menacée au cas d'une prise d'armes indienne, un télégramme daté du 1er décembre 1890, dans lequel il donnait son avis sur la situation. « En réponse à la dépêche, disait-il, par laquelle vous me demandez ce que je pense de la ferveur religieuse actuelle des Indiens, je vous dirai que je viens de passer quelques jours parmi les Sioux de Sitting-Bull. Quand je suis parti hier, ils se livraient avec ardeur, hommes, femmes et enfans, à leurs danses sacrées. Ils danseraient, disaient-ils, tout l'hiver, ou mourraient, — ce dont ils n'avaient souci, assurés de renaître au printemps et de traverser ainsi, sans souffrance, une période de faim et de froid. Ici, Sitting-Bull est le chef et l'inspirateur de la révolte. La situation est des plus graves. Si nous étions au printemps, la lutte serait déjà en-

gagée. Les Sioux sont bien montés, bien armés, et des milliers de vies sont en danger. Les troupes arrivent; le général Miles les commande, et nul mieux que lui n'est à la hauteur de sa tâche. Les Indiens attendent le messie. L'hiver commence et s'annonce rigoureux (1). »

Peu après, Buffalo-Bill recevait ordre du général Miles de procéder lui-même à l'arrestation de Sitting-Bull; mais, soit que le concours des Sioux qu'il ramenait parût douteux, soit que son intervention ait semblé compromettante, une dépêche du président intervint, annulant l'ordre du général Miles, et Buffalo-Bill, alors à vingt milles de distance du campement indien, dut suspendre sa marche. L'arrestation de Sitting-Bull fut confiée à la police indienne, aux scouts.

Nous avons dit ce qu'ils sont. Leurs rapports ne laissaient aucun doute sur les résolutions du vieux chef. Il se préparait à lever son camp et à se mettre en marche avec ses Indiens, pour rejoindre dans les *Bad-Lands* une autre tribu sioux qui lui amenait des renforts. Son parti était pris ; il ne se faisait pas d'illusions sur l'issue d'une lutte, si elle s'engageait, mais il en gardait encore sur la possibilité de gagner le nord-ouest et d'y attendre les temps prédits par le messie. Dans quelle mesure partageait-il aussi la croyance des siens, qu'il n'avait rien à redouter des balles des blancs et que le Grand-Esprit des Indiens le protégeait contre elles? Son existence aventureuse, la façon presque miraculeuse, dont il était sorti sain et sauf des plus grands périls, avaient impressionné son esprit superstitieux ; aussi lorsque, le 15 décembre, on lui signala l'approche des scouts, il ne témoigna aucune émotion. Ils arrivaient, suivis à distance de deux escadrons de cavalerie et d'un bataillon d'infanterie, commandés par le colonel Drum.

Les Sioux, armés de carabines Winchester et de revolvers, démontaient leurs tentes et se préparaient au départ. A la vue des scouts, pour lesquels ils professent une haine d'autant plus vive qu'ils sont leurs compatriotes, et, à leurs yeux, des traîtres, ils se groupèrent autour de leur chef, et, sans ordre, firent feu. Leur première décharge abattit les scouts d'avant-garde, les autres ripostèrent, pendant que l'un d'eux, s'emparant d'un cheval indien, courait hâter la marche des troupes dont l'arrivée fut le signal d'une mêlée générale. Amenée en ligne, l'artillerie ouvrit le feu sur les Sioux, mais ils tinrent pied pendant qu'une bande de guerriers entourait Sitting-Bull, cherchant à l'entraîner. Cerné par les troupes, il fut fait prisonnier, ce que voyant, les Sioux reprirent l'offensive

(1) *New-York Herald*, 3 décembre 1890.

pour dégager leur chef, que deux balles jetaient bas : l'une lui brisait l'épaule, l'autre lui traversait le cœur. A ses côtés tombaient son fils Black-Bird et ses meilleurs soldats.

La mort de Sitting-Bull mit fin au combat. Pendant qu'une poignée d'Indiens se faisaient tuer pour disputer aux Américains le corps du chef, les autres, bien montés, s'enfonçaient dans l'ouest sous la conduite de Big-Foot, chef d'une des tribus, sans que l'on tentât de les poursuivre. Ce ne fut que le lendemain qu'on lança derrière eux de la cavalerie, mais ordre était déjà transmis par le télégraphe aux détachemens échelonnés de barrer le passage aux Indiens et de les refouler sur les Réserves. Le général Miles avait habilement pris ses mesures et il était en droit d'espérer que ce court et sanglant combat terminerait les hostilités.

L'exode des Sioux allait donc se heurter à des forces imposantes, commandées par le général Forsyth, qui, du nord et du sud, convergeaient pour les envelopper. Les Sioux ne pouvaient les gagner de vitesse, leur marche étant ralentie par cinquante et un wagons qu'ils emmenaient avec eux, par les femmes et les enfans qui les accompagnaient. Les scouts, lancés en éclaireurs, n'eurent pas de peine à suivre leur trace, et, le 21 décembre, arrivés à Cherry-Creek, les Indiens trouvèrent en face d'eux une division d'infanterie soutenue par une batterie de mitrailleuses et le 8e régiment de cavalerie déployé sur leurs flancs. Le passage était impossible; ils capitulèrent sans rien stipuler d'autre que des rations de vivres.

Ordre fut donné de procéder au désarmement. Entourés par les troupes, dominés par le feu plongeant de l'artillerie mise en ligne sur les hauteurs, les Sioux s'assirent en cercle, déposant leurs carabines devant eux. Mais quand, les rangs des soldats s'ouvrant, ils virent de nouveau apparaître les scouts, chargés de recevoir leurs armes, un murmure prolongé se fit entendre. Leur haine contre ceux qu'ils considéraient comme traîtres à leur race et assassins de leur chef se réveillait. Dans un irrésistible élan de colère, ils reprirent leurs fusils. Les premiers scouts furent tués, ceux qui suivaient se jetèrent à plat ventre pour permettre aux troupes de tirer par-dessus eux. Tout coup portait dans cette masse profonde d'hommes, de femmes et d'enfans, mais telle était l'exaspération des Sioux qu'ils se ruaient sur les soldats, cherchant à se frayer une issue. Sous leur effort la ligne pliait; le général Forsyth donna l'ordre aux mitrailleuses d'ouvrir leur feu. Pendant plus d'une heure, les Indiens luttèrent en désespérés dans ce cercle de feu. Ils se firent tuer jusqu'au dernier, hommes et femmes, six enfans survécurent à ce combat, qui ne coûta que 75 hommes aux troupes régulières, mais qui anéantit l'élite des Sioux.

Ce n'était ni ce qu'avait voulu le général Miles, ni ce que désiraient le président et son cabinet. Les uns et les autres aspiraient à une solution pacifique. Si la répression s'imposait, les idées de justice et d'humanité dominaient; la mort de Sitting-Bull était regrettable, plus regrettable encore le massacre de Cherry-Creek, et l'on redoutait le retentissement qu'il aurait parmi les Indiens ralliés, qui non-seulement avaient refusé de faire cause commune avec les Sioux, mais avaient envoyé auprès d'eux des délégués pour les amener à conclure la paix. Quand la nouvelle en parvint aux *Indiens amis,* comme on les désigne, campés autour des agences, presque tous s'éloignèrent en silence, se hâtant de rejoindre leurs tribus; d'autres, en plus petit nombre, se peignirent le visage en signe d'hostilité, et, s'éparpillant en tirailleurs autour des agences, essayèrent de les incendier. Elles étaient bien gardées, et ces tentatives n'aboutirent qu'à coûter la vie à quelques scouts et à quelques Indiens.

Quand on apprit ces événemens à Washington, l'émotion fut profonde. Les détails qui suivirent : le massacre général des Sioux, le feu des mitrailleuses ouvert sur des femmes et des enfans, révoltaient l'opinion publique. Le président ordonna une enquête, et, usant de ses pouvoirs, suspendit de ses fonctions actives le général Forsyth, appelé à Washington pour y rendre compte de ses actes. Mais on ne pouvait suspendre les opérations militaires, ni compter sur des mesures disciplinaires pour désarmer les Indiens révoltés, pour ramener les Indiens amis. Il importait d'en finir avec les Sioux, dont 4,000 tenaient encore la campagne. Ce n'était plus qu'une bande d'affamés, sans chef et sans cohésion, mais qui pouvait se recruter de tous les mécontens. Il était facile de les écraser, il était politique et humain de les épargner. Le général Miles le comprit : anxieux d'éviter l'effusion du sang, manœuvrant avec habileté, évitant les rencontres partielles, resserrant peu à peu les Sioux dans un cercle de canons et de baïonnettes, il les contraignait, le 16 janvier 1891, à mettre bas les armes.

Cette campagne, heureusement menée, paralysait tout mouvement général. Des insurrections partielles peuvent encore éclater, d'autres tribus indiennes peuvent encore se soulever, mais les coups portés aux Sioux sont de ceux dont les Sioux ne se relèveront pas. Leur race semble appelée à disparaître; le contact avec la civilisation achèvera l'œuvre des armes de la civilisation. Inhabile à s'adapter à un mode d'existence nouveau, de nomade à devenir sédentaire, l'Indien n'a plus de place sur ce continent qui fut sien. Là où il dressait ses tentes s'élèvent de grandes cités; ses terrains de chasse sont convertis en fermes et en vergers; sa

forêt est défrichée et les bisons ont disparu. Sur les eaux des grands fleuves, les steamers américains, villes flottantes, remplacent les pirogues indiennes; ils sillonnent les grands lacs, et, sur la rive où erraient les Mohicans, Chicago, aujourd'hui peuplée de plus de 500,000 habitans, convie le monde entier à une exposition universelle.

La civilisation a vaincu, et le continent américain lui appartient. Que reste-t-il à l'Indien? Le vague espoir, bientôt déçu, d'une ère nouvelle, d'un retour à un passé qui ne renaîtra pas. Ses soulèvemens, ses prises d'armes, sont les convulsions d'une race à l'agonie, les derniers soubresauts d'un moribond. La force en a eu raison, la force a eu son heure; la justice et l'humanité attendent encore la leur. Aux États-Unis, bien des voix s'élèvent pour la réclamer, et parmi les plus éloquentes, les plus émues, se font entendre celles des officiers qui, dans ces luttes obscures, ont maintes fois exposé leur vie. A la Maison-Blanche comme au congrès, dans les villes comme dans les camps, on répugne aux mesures de rigueur, et un grand courant de pitié balaie les dernières colères avec les dernières craintes.

Est-il trop tard pour sauver quelques débris de cette race? Si peu nombreux que soient les Indiens gagnés à la vie sédentaire de l'agriculteur, pourraient-ils, étant donnée la vitalité puissante dont ce peuple a fait preuve, se maintenir et s'accroître, et, parmi les nationalités multiples qui habitent le Nouveau-Monde, occuper, eux aussi, une place sur leur sol natal? Ou bien doit-on se résigner à voir, en Amérique comme en Océanie, la race indigène fondre au contact de cette civilisation dont nous sommes fiers, dont nous exaltons l'humanité, et dont les faibles, trop souvent, n'ont senti que la force?

C. DE VARIGNY.

CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. Garofalo, président du tribunal civil et pénal de Ferrare, la lettre suivante :

Ferrare, le 29 janvier 1891.

Monsieur,

M. Desjardins, à qui je m'étais adressé pour en obtenir une rectification à son article *Crimes et peines*, m'écrit que vous m'autorisez à vous envoyer une note rectificative, tout en vous réservant d'apprécier si elle peut être insérée dans *la Revue*.

Je me suis empressé de préparer cette note et je vous l'envoie ci-jointe, libre à vous d'en modifier la forme, pourvu qu'il soit clairement expliqué que je n'ai jamais exprimé les idées qui m'ont été attribuées.

Je ne réponds pas aux critiques ni aux appréciations. Je ne fais que prouver de n'avoir pas dit ce qu'on m'a fait dire. C'est pourquoi j'espère que vous aurez la bonté d'insérer ma courte réponse.

Permettez-moi donc de vous en présenter mes remercîmens, et veuillez agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

R. Garofalo.

La Revue des Deux Mondes m'a fait l'honneur de s'occuper de mon livre (*la Criminologie*) dans le numéro du 1er janvier 1891, article *Crimes et peines*, par M. Desjardins.

Je demande la permission d'occuper, pour un instant, les lecteurs de *la Revue*, afin de rectifier deux assertions : l'une aux pages 186-187, l'autre à la page 185.

M. Desjardins a cru que, pour appliquer dans toute sa rigueur l'idée darwiniste de la sélection, j'ai proposé d'empêcher la transmission héréditaire des penchans criminels, moyennant *l'éviration* des délinquans les plus féroces et abrutis. Il s'en faut de beaucoup que je me sois laissé entraîner à avancer une proposition de ce genre. Il y a certainement malentendu. M. Desjardins cite la page 269, sans dire s'il parle de la première ou de la deuxième édition de mon livre. Or la page 269 de la deuxième édition s'occupe d'un autre sujet. Celle de la première édition contient les lignes suivantes :

« L'antiquité punissait implacablement les fils pour les fautes de leurs pères. Notre époque, plus civilisée, devrait seulement empêcher la procréation d'individus qui, suivant toute probabilité, seront des êtres méchans et abrutis.

« Notre époque ne doit pas punir les enfans des délinquans, mais elle devrait empêcher qu'ils naissent; elle devrait produire, par la mort des délinquans, ou par *l'isolement perpétuel de leur sexe*, une sélection artificielle par laquelle la race serait moralement améliorée. »

Ce qui suit constate le fait que l'humanité est de nos jours plus douce, moins passionnée et qu'elle résiste mieux aux instincts violens et brutaux, qu'il n'en était aux siècles passés, et que les moyens énergiques employés auparavant contre les criminels ont eu, sans doute, leur part à l'épuration de la race.

Il est évident par là que non-seulement je n'ai pas fait la proposition que l'on m'attribue, mais qu'une idée pareille ne m'est pas même venue à l'esprit; le mot « isolement de leur sexe » le prouve. On ne détruit pas ce qu'on isole. C'est un équivalent, — répondra-t-on. Soit, mais cet équivalent n'est pas une mesure brutale et indigne d'un peuple civilisé, mesure à laquelle je n'ai pas à me reprocher d'avoir songé, encore moins de l'avoir proposée.

M. Desjardins écrit, page 185 : « M. Proal, conseiller à la cour d'Aix, et l'un des adversaires de la nouvelle école, blâme à bon droit le magistrat napolitain de citer avec admiration les terribles exécutions d'Henri VIII et d'Élisabeth qui, en débarrassant la société des *mendians* et des *vagabonds*, ont opéré sur le sol anglais une sélection importante, et d'avoir fait des vœux pour que l'œuvre d'épuration fût continuée. »

Je ne sais pas où M. Proal, et après lui M. Desjardins, ont trouvé cette admiration et l'expression de ces vœux de ma part, à propos des *mendians* et des *vagabonds*. Je cite la page 264 (1re édition de la *Criminologie*, qui est identique à la page 286 de la 2e édition française).

« Il n'y a pas de doute que l'oisiveté et le vagabondage ne doivent être considérés comme des délits sociaux, puisqu'ils font présumer tous les autres; et il est certain aussi que l'habitude de l'oisiveté est une de celles dont on ne peut facilement triompher. *Dans l'acception rigoureuse* de la logique, les lois sanguinaires de l'Angleterre au XVIe siècle *seraient donc justifiées*. Et malgré cela, *nos sentimens les plus intimes protestent* contre l'homicide légal de celui qui n'est convaincu que de vagabondage. *Ces malheureux pendus* par Henri VIII et Elisabeth, s'ils avaient eu plus de chance, *n'auraient pas été insusceptibles d'adaptation*. Cela a été prouvé par leurs successeurs du XVIe siècle qui, sous des rois plus humains, furent déportés en Amérique, et par ceux du XIXe siècle qui ont créé l'Australie. Pendant que la théorie de l'intimidation ne faisait que détruire, la théorie de l'adaptation donnait naissance à des colonies utiles qui devinrent bientôt riches et puissantes. »

Et plus loin, page 272 : « L'*émigration forcée* des vagabonds anglais aux colonies n'a pas été pour rien dans l'épuration de cette race qui a aujourd'hui, du moins dans la haute criminalité, des chiffres infiniment plus petits que ceux de l'Europe centrale et méridionale. *Si les supplices* d'Henri VIII et d'Élisabeth ont réalisé une sélection, *la déportation* du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe siècle *n'a pas interrompu cette œuvre*. C'est qu'il s'agit de distinguer les criminels typiques, insusceptibles de toute adaptation, de ceux pour lesquels une adaptation nouvelle est possible, de sorte que, pour ceux-ci, une élimination partielle réalise de même la sélection, par rapport au milieu d'où ils ont été arrachés. »

Je pense que c'est plus que suffisant pour prouver : 1° que, tout en constatant l'effet de l'extermination des déclassés et des vagabonds sous Henri VIII et Élisabeth, je l'ai vivement blâmée, en lui opposant d'autres moyens d'épuration qui ont eu le même succès final sans remplir l'Angleterre d'échafauds; 2° que je n'ai pas fait de vœux pour une reprise de pendaisons, mais pour qu'il n'y ait pas de relâche dans la lutte de l'état contre la criminalité, avec les moyens conseillés par l'expérience et par l'humanité.

Cela regarde, — bien entendu, — les mendians et les vagabonds; quant aux assassins, je n'ai pas à justifier mon opinion, favorable à la peine de mort.

R. Garofalo.

Paris, 5 février 1891.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ma réponse à la note de M. Garofalo :

« Notre époque, a dit M. Garofalo, ne doit pas punir les enfans des délinquans, mais elle devrait empêcher qu'ils naissent. » Je reconnais que l'honorable magistrat n'a pas indiqué, parmi les moyens employés pour atteindre ce but, comme l'ont fait certains anthropologues, l'emploi d'une opération chirurgicale, et je suis heureux de constater qu'il refuse de pousser à cette extrême conséquence sa théorie de la « sélection artificielle. »

Je n'étais pas le seul, parmi les écrivains français, à m'être trompé sur les intentions de M. Garofalo. Comment avons-nous été conduits à cette interprétation qu'il désavoue? C'est que nous n'apercevions pas un autre moyen efficace d'empêcher la « procréation. » L'auteur de *la Criminologie* répond qu'il a signalé deux moyens de l'empêcher : « la mort des délinquans, l'isolement perpétuel de leur sexe. » Laissons de côté la mort, qui ne peut être appliquée, même dans le système le plus draconien, qu'à un très petit nombre. Est-ce qu'on peut détenir perpétuellement tous les délinquans pour les empêcher d'avoir des enfans ? Non, sans doute, et M. Garofalo me contredira d'autant moins sur ce point, qu'il propose de remplacer l'emprisonnement par la déportation : la déportation serait la pierre angulaire du nouveau système répressif. (Voir *la Criminologie*, édition française de 1888, p. 238, 395, 398, 402 et 403.) Or il nous paraît absolument impossible d'organiser pour ces légions de déportés un système de surveillance diurne et nocturne qui prévienne tout rapprochement entre les deux sexes.

En second lieu, M. Garofalo me reproche d'avoir écrit qu'un autre criminaliste français le blâmait à bon droit de citer avec « admiration » les terribles exécutions d'Henri VIII et d'Élisabeth. En déclarant que les soixante-douze mille pendaisons d'Henri VIII seraient « justifiées » dans l'acception rigoureuse « de la logique, » M. Garofalo se défend d'avoir « admiré, » et je lui donne bien volontiers acte de ses réserves. Mais la question de savoir jusqu'à quel point un historien justifie un événement historique et dans quel esprit il en parle appartient à la critique. Je n'ai pas d'autre explication à donner.

Votre bien dévoué,

A. Desjardins.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Qui donc a pu prétendre qu'après tant de débats irritans, d'acrimonies et de violences, le moment pourrait être venu d'en finir avec les guerres de partis pour s'occuper des vraies et sérieuses affaires de la France? Qui donc a pu croire que ce serait encore, après tout, la politique la plus sensée, la plus intelligente, la mieux faite pour désintéresser, pour pacifier et rallier l'opinion ?

Eh oui ! on a pu le dire, on a pu le croire et on le croit encore. C'est certainement le vœu, c'est l'intérêt du pays, qui, dans sa naïveté, ne sait pas le plus souvent pourquoi on l'agite, et qui ne demande qu'à vivre tranquille. C'est la pensée persévérante des esprits désintéressés et prévoyans qui sentent bien qu'on ne soumet pas indéfiniment et impunément une grande nation à ce régime des guerres intestines, des dissensions meurtrières; mais voilà la question! Ce n'est plus l'affaire des partis, des irréconciliables de tous les partis, qui vivent de l'agitation perpétuelle et de la guerre. Si on s'était fait l'illusion qu'ils se résigneraient facilement à désarmer, l'illusion n'aura pas été longue. A peine les partis extrêmes voient-ils poindre cette idée d'une pacification possible, d'un commencement de trêve, ils se hâtent de reprendre les armes. Ils se remettent à l'œuvre, saisissant toutes les occasions, s'étudiant à envenimer les divisions, à raviver les haines, à multiplier les impossibilités, mettant les passions et les préjugés de secte dans les plus simples affaires, jusque dans la fixation d'un jour de repos dans la semaine. De fait, on en revient plus que jamais à cet état de tension indéfinie où, parmi les maîtres du jour, les violens sont sûrs d'avoir le dernier mot, où les modérés craignent de se compromettre par une concession, et où le gouvernement lui-même hésite à exprimer une opinion, s'il a une opinion. C'est une histoire qui recommence sans cesse; c'est l'histoire de la peur de

la paix se manifestant tantôt à propos d'une œuvre dramatique interdite au théâtre, tantôt à propos d'une loi sur le travail des femmes, et, s'il y a, à travers tout, des incidens sérieux, il y en a vraiment parfois d'une puérilité presque comique.

Qu'est-ce que cette aventure du *Thermidor* de M. Sardou, qui serait déjà oubliée si elle n'avait pris à l'improviste une autre signification ? Au fond, c'était assurément l'affaire la plus simple du monde. Il aurait suffi d'un peu de tranquille fermeté pour sauvegarder, comme on l'a dit, la liberté de l'art dramatique aussi bien que l'ordre public médiocrement menacé, et dans tous les cas, si des explications devaient se produire en plein parlement, elles ne semblaient pas destinées à dépasser des proportions assez modestes. Là-dessus survient M. Clémenceau avec l'intention évidente de grossir l'incident et de s'en servir dans un intérêt politique. M. Clémenceau ne s'en est pas caché, il s'est plu, sous prétexte de défendre l'indivisibilité de la révolution française, à tout confondre, 1789 et 1793; il a pris un âpre et dangereux plaisir à remuer les souvenirs les plus douloureux, à raviver de vieilles passions, de vieux ressentimens, à parler des émigrés, de la Vendée, pour arriver à cette conclusion étrange, qu'on n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'il y a un siècle, que la lutte continue, que la révolution doit toujours se défendre. Cette déclamation d'une véhémence ardente et calculée, on la connaît, elle n'a rien de nouveau, elle résume et concentre toutes les banalités de la rhétorique révolutionnaire. Elle a de plus un inconvénient: elle ressemble aujourd'hui à un anachronisme, elle ne répond plus à rien de réel. Est-ce que la société française, refaite par la révolution et, il faut l'ajouter, par Napoléon, est aujourd'hui ce qu'elle était il y a un siècle dans le feu des grandes luttes? Est-ce qu'il y a quelque part une émigration, une Vendée? Est-ce que toutes les classes françaises, si on peut se servir encore de ce mot de classes, ne sont pas pétries dans le même moule national comme elles se sont confondues, quand il l'a fallu, sous le même drapeau? Mais au contraire, ce qui fait la supériorité de la France, ce qui serait sa force et sa garantie dans des crises nouvelles, c'est justement d'être délivrée de ces divisions sociales, de ces antagonismes intimes qui sont la faiblesse d'autres grands empires! N'importe, M. Clémenceau a lancé un de ces manifestes de guerre qui ont toujours leur effet sur les esprits faibles, sur les républicains timides, et ce qu'il y a de curieux, c'est que, lorsque M. le comte Albert de Mun, avec une généreuse émotion, a demandé au gouvernement s'il acceptait la solidarité des idées de M. Clémenceau, le gouvernement n'a pas pu se décider à répondre bien nettement. Il n'a pas défendu les « excès » de la Terreur, on ne peut pas lui faire l'injure de supposer qu'il en ait eu seulement la pensée. Il est resté assez vague dans ses explications. Il a parlé de gouverner avec

le parti républicain, sans décliner la confiance protectrice de M. Clémenceau. Il s'est tiré habilement d'affaire. Au fond, quelle qu'ait été sa pensée intime, ce qu'il a craint, ce que nombre de républicains ont craint avec lui, c'est d'être suspects de velléités modératrices. C'est la moralité de l'incident, et la moralité survit à l'incident lui-même.

Ce que les républicains redoutent le plus aujourd'hui, en effet, c'est de paraître faire quelque concession aux plus simples idées de modération, même à la plus simple raison, et ils viennent de le montrer dans une discussion récente avec une naïveté qui touche au ridicule. Il s'agit d'une de ces lois nouvelles de protection sociale sur le travail des femmes, des jeunes filles, des enfans dans les manufactures et même dans les ateliers privés. Les divisions de partis, — la république et la monarchie ne sont rien ici, — puisque M. le comte de Mun est, avec la commission républicaine, un des plus ardens et des plus éloquens défenseurs du projet. Ce qu'il y a de délicat et presque d'insoluble tient à la nature de ces lois, au principe même de ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme d'état. La difficulté est de concilier les droits de la liberté et les droits de protection que l'État a le devoir d'exercer. Protéger les femmes, les filles mineures, les enfans dans leur vie d'industrie, limiter pour eux les heures de travail, décréter l'obligation d'un mois de repos pour les mères en mal d'enfant, c'est bientôt dit. Rien de plus humain, en apparence, rien aussi de plus compliqué. Imposer d'autorité, sans distinction, le mois de repos à des femmes récemment accouchées, c'est supprimer le pain de chaque jour. Y suppléera-t-on par des indemnités légales? Où cela peut-il conduire? On entre ainsi dans une voie où éclate à chaque pas le danger des réglementations à outrance, où se pressent les impossibilités et les problèmes; mais une des chinoiseries les plus imprévues, les plus étonnantes de cette discussion est certainement ce qui s'est passé au sujet de la fixation du jour de repos hebdomadaire. On est ici vraiment en pleine comédie!

Où donc, penserez-vous, est la difficulté? Dès qu'on tient à mettre le sceau de l'obligation légale au repos hebdomadaire, le jour n'est-il pas tout désigné, tout fixé d'avance par les habitudes, par le consentement universel? Voilà justement la terrible question! Ces républicains, qui tranchent si lestement les plus délicates questions du travail, ne peuvent se décider à inscrire le dimanche dans leur loi! Le mot seul brûle leurs lèvres, et le président de la commission vient dire gravement que ce qu'on leur demande, c'est « un acte de confession religieuse et un acte de contrition, » une capitulation du laïcisme, quoi encore? Une résurrection de la loi de 1814 sur l'observation du dimanche! Est-ce bien possible? Mais enfin, cet honnête dimanche, il est dans les traditions, il est dans les usages de tous les temps et de tous les pays. Il est tellement entré dans la vie populaire qu'on n'a jamais pu le rem-

placer, que la révolution elle-même y a échoué. Il est mêlé à tout, aux mœurs comme à la législation. Il est dans les articles organiques du Concordat, dans toutes les lois sur le travail des enfans, sur l'apprentissage, dans des lois scolaires récentes. C'est le jour férié pour toutes les administrations, pour tous les services, pour les échéances, pour les actes judiciaires. Bien mieux encore! la loi reconnaît les plus grandes fêtes catholiques, l'Ascension, la Toussaint, Noël; la république elle-même, dans ces dernières années, y a ajouté de son propre mouvement les lundis de Pâques et de la Pentecôte, classés parmi les jours fériés. N'importe! Ce dimanche ne dit rien de bon, c'est un jour clérical! On prendra le jour qu'on voudra, la loi nouvelle ne le dira pas ; elle aura fait sa petite manifestation laïque! Et si les chefs d'industrie choisissent leur jour suivant leur fantaisie, si les membres d'une même famille d'ouvriers, appartenant à des usines différentes, ont aussi des jours de repos différens, où ira-t-on? A quel absurde gâchis va-t-on arriver? Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est l'embarras de cette infortunée commission, interpellée de toutes parts, pressée de dire son dernier mot, se débattant dans toutes sortes de contradictions et de subterfuges, sentant bien que le dimanche est le jour naturel du repos, mais n'osant l'avouer et finissant par ne plus rien répondre. Le gouvernement, représenté par M. le ministre du commerce, n'a pas été plus explicite. Ces singuliers laïcisateurs ne se sont pas doutés qu'ils donnaient devant le pays une des représentations les plus ridicules de la puérilité de leurs préjugés et de leur impuissance.

Au fond, le secret de tout, c'est que les républicains de la majorité de la chambre ne savent pas prendre leur parti et avoir une opinion. Ils craignent d'avoir l'air de faire des concessions, de paraître livrer la république, dont ils prétendent rester les maîtres, et, retranchés dans leurs méfiances, dominés par les radicaux, ils semblent plus que jamais disposés à recommencer ou à poursuivre leurs guerres de secte; mais il fallait donc le dire au moment des élections.

Chose étrange, éternelle inconséquence des partis! Au moment des élections, la plupart des républicains ne parlaient que d'apaisement et de conciliation ; ils s'étudiaient à rassurer l'opinion par des promesses de modération. Les conservateurs à leur tour, il est vrai, s'efforçaient d'atténuer leurs programmes. A part quelques fidèles inflexibles de la monarchie, ils ne parlaient ni de royauté, ni de restauration ; ils se bornaient à se présenter comme les gardiens des intérêts conservateurs sans mettre en cause la république. Aujourd'hui, à mesure qu'on s'éloigne du scrutin, il y a dans les deux camps ou, si l'on veut, parmi les impatiens des deux camps une sorte de retour à la politique de guerre et d'irréconciliabilité. Est-ce que ce n'est pas là l'évidente justification de la tentative que poursuivent en ce moment même M. Piou et ses amis pour relever entre les partis extrêmes le drapeau de la paix morale

et des garanties libérales en restant dans la constitution, en s'inspirant des sentimens du pays aux élections dernières? M. Piou et ceux qui marchent avec lui ne peuvent assurément s'y méprendre; ils savent bien qu'ils sont exposés à essuyer le feu des deux camps opposés. M. le comte d'Haussonville, avec une éloquence élégante et polie, avec la chaleur des belles convictions, faisait récemment à Nîmes le procès de ce qu'on appelle aujourd'hui la droite constitutionnelle. Les radicaux, à leur tour, n'ont pas assez de sarcasmes pour cette opposition nouvelle. Il n'y a qu'un malheur. Qu'ont donc fait depuis quelques années les royalistes irréconciliables pour la cause monarchique, pour la cause conservatrice? Ils ont eu des mécomptes et ils ont commis des fautes qui ne justifient peut-être pas leur sévérité à l'égard des autres. Qu'ont fait de leur côté les radicaux avec leur politique et leur arrogance pour la république? Ils l'ont conduite à un point où elle a failli être emportée dans une aventure déshonorante. M. Piou et ses amis s'inspirent d'un sentiment plus juste, plus modeste et surtout moins bruyant de la réalité des choses. Ils ne se hâtent pas; ils ne promettent que leur bonne volonté, et pour une entreprise qui commence, ils auront déjà assez fait s'ils réussissent à montrer au pays qu'il y a toujours des hommes prêts à porter le drapeau de la paix morale et des idées libérales pour l'honneur et le crédit de la France.

Bien que l'apparence des choses reste la même en Europe et qu'à première vue les rapports internationaux, les alliances, les intérêts, les antagonismes soient aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, on ne peut pas dire que rien n'est changé, que rien ne change dans les affaires du monde. Il suffit au contraire d'un peu de clairvoyance et de réflexion pour s'apercevoir que tout change et se transforme avec les circonstances. Il est certain que des questions nouvelles se produisent, que de vieilles combinaisons perdent de leurs forces, que les situations se déplacent, que les relations se modifient, et comme les choses, les hommes se succèdent sur la scène publique.

Sans doute, dans les grandes affaires de l'Orient et de l'Occident de l'Europe, les cabinets gardent leurs points de vue, leur direction, parce qu'ils ont des intérêts permanens, une politique de tradition. Est-ce qu'il y a quelques années cependant, est-ce qu'il y a peu de temps encore on paraissait si bien s'entendre entre l'Autriche et la Russie? Aujourd'hui le prince héritier de la couronne d'Autriche, l'archiduc François Ferdinand, va à Saint-Pétersbourg, où il trouve une brillante hospitalité. On lui donne des fêtes de cour, le cordon de Saint-André, un régiment de dragons. Bref, il est accueilli en prince bienvenu, et si ce n'est pas le signe d'un bien intime rapprochement politique entre l'Autriche et la Russie, c'est du moins la preuve qu'on n'en est plus, comme il y a quelques années, aux concentrations militaires sur la frontière de Galicie. — Sans doute, l'empire d'Allemagne sous Guil-

laume II reste toujours, d'une certaine manière, ce qu'il était sous l'empereur Guillaume Ier. Il a la même politique, les mêmes alliances, les mêmes intérêts. Qui pourrait dire cependant que c'est absolument le même empire? Guillaume II introduit dans les affaires allemandes un esprit nouveau, des allures nouvelles. Il veut être l'empereur réformateur, socialiste, rénovateur des écoles en même temps que l'empereur soldatesque et chrétien. Non-seulement il remue tout, abordant d'une humeur intrépide les problèmes les plus scabreux ou les plus variés; mais il tient visiblement à tout rajeunir autour de lui, les hommes comme les choses. Et il ne s'arrête pas, il aime le mouvement et le changement! Il a commencé par se débarrasser lestement de M. de Bismarck, qui le gênait et qui en est aujourd'hui, dans sa retraite un peu désertée, à une fronde morose peu digne de son passé et de son âge. Depuis, l'infatigable empereur a renouvelé plusieurs fois son ministère; il en est à son troisième ou quatrième ministre de la guerre. Il avait placé à la tête du grand état-major-général de l'armée, comme successeur de M. de Moltke, le comte Waldersée, qu'on croyait le chef prédestiné, le favori impérial : voici cependant que le comte Waldersée, après moins de deux ans, a perdu à son tour la faveur; il vient d'être envoyé, par une disgrâce peu déguisée, à un commandement de province, à la place du général Leczinski, coupable d'avoir reçu avec des honneurs particuliers l'ancien chancelier, le premier des disgraciés, l'impatient solitaire de Friedrichsruhe.

Fonctionnaires et généraux ne font que passer, et cette éclipse successive des hommes n'est point, à coup sûr, le signe le moins curieux du changement des choses en Allemagne; mais ce n'est pas seulement en Allemagne que tout change. La chute de M. Crispi en Italie est, certes, un des incidens les plus significatifs de cette situation nouvelle, de ce qu'on pourrait peut-être appeler une phase de transition dans la politique et les affaires de l'Europe.

Oui, vraiment, le prépotent Italien de ces dernières années, le bouillant président du conseil du roi Humbert, M. Crispi lui-même, est tombé avec éclat! Il est tombé tout à coup, non pas disgracié par son prince, mais désavoué par son parlement, dont il croyait pouvoir disposer, par le pays qu'il se flattait de gouverner en maître. Il n'avait cependant rien négligé pour prolonger son omnipotence. Il avait fait, il n'y a que quelques mois, des élections qu'il avait savamment préparées par des discours, par beaucoup de promesses, et qui semblaient, en lui donnant une majorité, assurer son règne. Il avait seulement oublié que les majorités sont changeantes, que les façons dictatoriales ne réussissent pas toujours, qu'on ne tranche pas toutes les difficultés avec des jactances. A peine la chambre nouvelle était-elle réunie, on ne tardait pas à s'apercevoir que la majorité obtenue aux élections arrivait toute disposée à soutenir le ministère, mais aussi à prendre au sérieux les pro-

messes d'économies, qu'une partie de cette majorité, la droite, ne se prêterait plus à toutes les fantaisies du président du conseil. A tout instant, à propos du rétablissement du vote uninominal réclamé par la chambre, à propos d'une nouvelle organisation provinciale proposée par le ministère ou de l'exposé financier de M. Grimaldi, on voyait poindre le dissentiment. M. Crispi a-t-il senti le péril et a-t-il voulu essayer son pouvoir sur la chambre, soumettre les oppositions naissantes en les défiant? A-t-il cédé à quelque violence soudaine de tempérament? Est-ce calcul? Est-ce faute de tact? Toujours est-il que, le 31 janvier, en pleine séance, à l'occasion d'une surtaxe proposée par le ministre des finances et même appliquée avant d'être votée, M. Crispi s'est livré aux plus violens excès de langage contre les anciens gouvernemens, contre ceux-là mêmes qui ont fait l'Italie. Le vieux révolutionnaire s'est réveillé en lui! Aussitôt une émotion extraordinaire s'est emparée de la chambre. Un des ministres, M. Finali, qui a figuré dans les cabinets d'autrefois accusés de servilité, a quitté le banc ministériel. M. Luzzatti, rapporteur et défenseur de la loi de surtaxe, a déclaré abandonner le projet. Calcul ou maladresse, M. Crispi a payé sur le coup son intempérance. Il a péri, frappé par une majorité de plus de 60 voix, dans une échauffourée provoquée par lui!

C'est un incident imprévu qui a décidé brusquement la chute de M. Crispi. Au fond, le premier ministre, qui a dépouillé l'habit du vieux conspirateur mazzinien pour frayer avec les chanceliers et les empereurs, n'a pas péri pour si peu. Il est tombé sous le poids des difficultés de toute sorte qu'il s'est créées à lui-même, qu'il a créées à l'Italie par ses procédés de politique intérieure et de politique extérieure. M. Crispi s'est trop cru le maître. Il s'est complu dans son omnipotence d'occasion, prenant pour lui la diplomatie et le ministère de l'intérieur, jouant pour le reste avec ses collègues comme avec le parlement, imposant sa volonté, son humeur irascible et hautaine, déplaçant brutalement les hommes. Il a abusé du pouvoir, — et il a fini par amasser contre lui les antipathies, les ressentimens, les résistances qui devaient éclater un jour ou l'autre; mais c'est surtout par sa politique extérieure qu'il a accumulé les complications. Ce n'est pas lui, sans doute, qui a créé la triple alliance, il l'a poussée à bout, sacrifiant les vrais intérêts de l'Italie, ses finances, son industrie, son commerce à un mirage de grandeur factice. Il s'est fait une sorte de point d'honneur d'exercer son humeur querelleuse et d'envenimer les méfiances de son pays à l'égard de la France, au risque de compromettre des relations traditionnelles utiles pour les deux peuples. Il a joué au Bismarck transalpin, — et le jour où le chancelier allemand a disparu, cessant de le couvrir de sa grande ombre, il est resté seul avec les difficultés qu'il avait créées, avec le déficit dans le budget, avec le commerce compromis, avec les dépenses militaires démesurées contre

lesquelles l'opinion italienne s'élève aujourd'hui. Vainement il a essayé jusqu'au bout, jusqu'à la dernière heure, de pallier les embarras de sa politique par ses diversions ordinaires, par les faux bruits sur les mouvemens de la France aux frontières tripolitaines; on ne s'est plus laissé prendre à cette tactique assez puérile. Il est tombé parce qu'avec son système il ne pouvait pas aller plus loin sans péril pour l'Italie.

Restait à remplacer M. Crispi dans une situation qui, nous en convenons, n'a rien de facile. Naturellement, c'était avec les élémens réunis contre l'ancien président du conseil que devait se former un nouveau ministère. L'homme qui a été, dès le premier instant, appelé par le roi et qui reste, en définitive, le chef du nouveau cabinet, est le marquis di Rudini, Sicilien comme M. Crispi, engagé depuis longtemps dans la politique, familier avec le parlement et appartenant à la droite, à ce qu'on appelle aujourd'hui la droite, transformée et rajeunie. M. di Rudini ne pouvait pas songer, et il ne paraît pas avoir songé un instant à faire un ministère de parti, d'une couleur tranchée. Il s'est entendu avec un des anciens chefs de la gauche, M. Nicotera, qui entre au ministère de l'intérieur, — avec M. Luzzatti, un des plus éminens économistes de l'Italie, qui prend la direction du trésor, — avec M. Ferraris, sénateur, ancien syndic de Turin, — avec M. Colombo, M. Villari, — avec M. Chimirri, qui a défendu les intérêts religieux dans la discussion sur les œuvres pies. Quelle sera la politique de ce ministère? Ce serait évidemment une naïveté de croire qu'il va se détacher de la triple alliance, et les journaux italiens, défenseurs du nouveau cabinet, prennent une peine bien inutile en s'étudiant d'avance à dissiper les illusions qu'on pourrait se faire en France sur ce point. L'essentiel est que le nouveau ministère italien semble disposé à pratiquer cette alliance dans un esprit plus pacifique et à mettre plus de bonne volonté dans ses relations avec la France, — qu'il paraît avant tout décidé à s'occuper des finances, des économies nécessaires, des réductions de dépenses, et même à adoucir ses rapports avec le Vatican. C'est déjà un beau programme Le ministère de M. di Rudini réussira-t-il à le réaliser? Ce n'est certainement pas la France qui lui créera des difficultés. La France, qu'on met en garde contre les illusions, ne peut que suivre avec intérêt les tentatives qui seront faites pour redresser la politique et relever la fortune de l'Italie par la paix profitable à tous les peuples.

Ainsi vont les choses! Au moment où une crise ministérielle éclatait au-delà des Alpes, une crise électorale se dénouait dans l'autre péninsule du Midi, au-delà des Pyrénées. Au jour fixé, le scrutin s'est ouvert pour le renouvellement des cortès : les élections espagnoles sont maintenant un fait accompli, connu et déjà commenté.

On ne peut pas dire que cette première expérience du suffrage universel récemment rétabli en Espagne ait remué bien profondément les

populations. Les abstentions paraissent avoir été assez nombreuses, surtout dans les campagnes ; les nouveaux électeurs ont mis peu d'empressement à exercer leurs droits. C'est là un premier fait. Un autre fait caractéristique, c'est que, sauf dans quelques contrées comme la Catalogne où les passions sont ardentes et opiniâtres, les élections se sont accomplies sans trouble, sans conflit sérieux, sans bruyantes manifestations extérieures. Les partis se sont assurément agités pendant quelques jours, la lutte a pu être vive dans certaines régions, à Madrid et dans quelques autres villes : la masse du pays est restée calme. La journée du vote, à part quelques incidens qui se sont produits à Barcelone, a été une journée de paix en Espagne. Quant au résultat, il n'a pas été absolument une surprise, il était pressenti d'avance : c'est un succès évident pour la monarchie constitutionnelle et pour le ministère conservateur qui a présidé à ces élections. On ne peut, sans doute, jamais prévoir ce que deviendra une assemblée composée de beaucoup d'hommes nouveaux, et on peut encore moins se fier aux évaluations intéressées des partis. D'après toutes les apparences ou les vraisemblances cependant, sur un peu plus de 400 élus, la majorité ministérielle compte de 260 à 280 voix. Les libéraux qui suivent le drapeau et la fortune de M. Sagasta paraissent être au nombre de 80. Il y a aussi quelques groupes dissidens ou indépendans ralliés autour de M. Martos ou de M. Romero Robledo. Les carlistes comptent à peine. Les républicains enfin ont eu leurs avantages au scrutin, avantages limités, partiels, mais encore suffisans ; ils ont de 25 à 30 représentans avec leurs principaux chefs, M. Castelar, M. Pi y Margall, M. Ruiz Zorrilla, peut-être M. Salmeron. A dire vrai, l'entrée de ce petit bataillon de la république dans les nouvelles cortès ne laisserait pas d'avoir sa gravité, si ces républicains n'étaient pas eux-mêmes fort divisés et si leur succès n'était pas compensé ou atténué par une immense majorité monarchique sortie du dernier scrutin.

Ce qui reste en définitive, tout bien compté, c'est une chambre où la majorité conservatrice est assez forte pour que le ministère puisse gouverner sans embarras et où l'opposition est assez sérieusement représentée pour que les garanties libérales ne puissent être en péril. Après cela, que les vaincus du scrutin du 1er février s'étudient aujourd'hui à pallier leur défaite en l'attribuant aux excès de la pression officielle, il faut s'y attendre. C'est une histoire invariable, plus invariable encore en Espagne que dans tout autre pays. Les dernières élections seront certainement l'objet de vives contestations devant le congrès ; elles ont déjà motivé des réclamations adressées à cette bizarre junte supérieure créée à Madrid pour veiller sur la pureté du suffrage universel. Il a pu, il a dû y avoir des excès de zèle, des abus d'autorité, des pressions locales : c'est possible, c'est vraisemblable ; mais on ne peut s'y tromper, le succès du gouvernement est dû à des

causes plus sérieuses, plus avouables. Il s'explique parce que l'habile chef du ministère, M. Canovas del Castillo et ses collègues, M. Francisco Silvela, le duc de Tetuan, ne sont pas des hommes de réaction. Ils n'ont ni désavoué ni rétracté les réformes accomplies avant eux, et même le président du conseil a laissé entrevoir des projets de réformes sociales qui peuvent sembler hardis. S'ils sont protectionnistes, ils le sont avec beaucoup de libéraux eux-mêmes, surtout avec le pays qui a pu leur donner librement ses votes. Le succès du ministère s'explique aussi par les divisions de ses adversaires, et c'est ici une des particularités les plus significatives de ces dernières élections espagnoles. Il est possible, en effet, que, s'il y avait eu une entente décidée entre les libéraux amis de M. Sagasta et les républicains, le résultat du scrutin eût été différent. La coalition aurait pu avoir quelques avantages électoraux de plus; elle aurait dû ces avantages à une équivoque dissimulant, sous une tactique électorale, un péril pour les institutions. C'est précisément cette équivoque que M. Sagasta paraît s'être refusé à accepter. Il s'est gardé de se compromettre dans une alliance dont le dernier mot serait une révolution. Il a voulu, pour tout dire, en restant libéral, rester strictement dynastique, demeurer avec son parti, fût-il pour le moment diminué, le ministre possible d'une situation nouvelle. C'est là le fait peut-être le plus caractéristique des dernières élections espagnoles. C'est ce qui a servi sans doute le ministère; c'est certainement aussi, de la part de M. Sagasta, l'acte d'un chef de parti prévoyant, attentif à ménager l'autorité d'une régence qui, jusqu'ici, n'a été pour l'Espagne qu'une garantie contre des convulsions nouvelles, sans être un obstacle aux progrès libéraux du pays.

Est-ce une simple coïncidence? y a-t-il eu quelque rapport entre les élections qui se préparaient en Espagne, qui étaient censées émouvoir l'opinion, et l'échauffourée républicaine qui a éclaté tout à coup dans le royaume voisin, en Portugal? Toujours est-il que, la veille même des élections espagnoles, la sédition a envahi la grande ville commerçante et industrielle de Porto. Quelques régimens ou, pour mieux dire, quelques détachemens de soldats et de douaniers ont levé le drapeau de l'insurrection et pris les armes au nom de la république lusitanienne ou ibérique. C'est le début de tous les mouvemens militaires qui se sont si souvent produits en Espagne et même en Portugal! Le mouvement de Porto n'a pu, heureusement, aller bien loin. A peine ces soldats révoltés se sont-ils mis en marche pour aller s'emparer de la préfecture et de l'hôtel des télégraphes, ils ont été arrêtés par deux compagnies de garde municipale qui ont ouvert le feu. Un véritable combat s'est engagé dans les rues, et à en juger par la durée du combat, par le nombre des victimes, il a dû y avoir quelque acharnement, les insurgés n'ont pas dû céder du premier coup. Les

troupes fidèles sont restées maîtresses du terrain ; l'insurrection a été dispersée, chassée de l'hôtel de ville, où elle avait trouvé un dernier refuge, et la paix a été rendue à la cité, un instant troublée. On a eu raison de l'émeute soldatesque de Porto. Le fait n'existe pas moins, et sans vouloir rien exagérer, on pourrait se demander si ce mouvement qui, après tout, a avorté, était un mouvement isolé, s'il n'avait pas des ramifications dans d'autres villes, si, en se prolongeant de quelques heures, il n'aurait pas trouvé de l'écho jusqu'à Lisbonne. Le gouvernement lui-même a eu visiblement quelque soupçon, puisqu'il ne s'est pas borné à une répression ordinaire, au jugement des insurgés qu'il a pu prendre; il s'est hâté, de plus, de se mettre en défense par des arrestations préventives, par la suspension de la liberté de la presse, par la suppression des journaux républicains, étendant ces mesures de sûreté à tout le royaume. C'était peut-être de la prudence: c'est aussi la preuve qu'on a été singulièrement ému à Lisbonne.

Qu'en faut-il penser réellement? Ce n'est point sans doute par elle-même que cette échauffourée de Porto a pu être un danger, puisque la répression a été complète et décisive sur l'heure, avant même que le gouvernement ait eu le temps de prendre des mesures exceptionnelles. Elle n'a évidemment de gravité que parce qu'elle se lie à une situation troublée, parce qu'elle est un mauvais symptôme. Au fond, c'est de cela qu'il s'agit. Que ce mouvement, dans ses apparences, dans son explosion immédiate, n'ait été, comme on l'a dit, que la mutinerie de sous-officiers mécontens de leur sort et aspirant à être officiers, cela se peut. Il n'a été dans tous les cas possible et il ne s'est produit sous le drapeau de la république que parce que les circonstances ont créé dans le petit royaume un assez dangereux état moral, parce que les surexcitations, l'indiscipline, les propagandes révolutionnaires ont pénétré partout, jusque dans l'armée. Il est certain que, sans être nombreux en Portugal, les républicains s'agitent singulièrement depuis quelque temps. Ils ont leurs associations, leurs journaux, leurs réunions, leurs affiliations secrètes, et ils se livrent aux plus étranges violences contre le gouvernement, contre la monarchie, contre le roi. Les républicains portugais ont été sans doute encouragés et excités par le succès de la révolution brésilienne. Ils ont été exaltés par cet exemple de la république au Brésil; mais ce qui les a surtout servis dans leur agitation et dans leurs propagandes, c'est cette malencontreuse affaire avec l'Angleterre, qui a si vivement blessé le patriotisme portugais, qui a déjà provoqué la chute d'un ministère à Lisbonne et est loin d'être finie. Les républicains se sont hâtés d'exploiter sans mesure ce cruel incident, de profiter de l'émotion publique, en irritant autant qu'ils l'ont pu le sentiment national, en représentant roi et ministres comme prêts à livrer l'honneur du pays.

C'est là le danger et il risque de subsister tant que cet incident

anglo-portugais pèse sur un petit pays qui a de la fierté, tant qu'il peut servir de prétexte aux agitateurs. Que peut faire le gouvernement dans ces conditions? Il est obligé d'abord de réprimer des séditions qui, si elles réussissaient, ne feraient certainement qu'aggraver la situation et préparer au Portugal des humiliations plus cruelles. D'un autre côté, il est réduit à poursuivre une négociation inégale et ingrate avec l'Angleterre. Il a obtenu la prolongation d'une sorte de trêve consentie à Londres pour arriver à quelque transaction. Malheureusement, dans l'intervalle sont survenus de nouveaux incidens qui ont tout compliqué, des conflits plus irritans entre la compagnie anglaise du sud africain et la compagnie portugaise de Mozambique, au sujet de territoires disputés sur le Zambèze, et la question de délimitation entre la sphère d'action britannique et la sphère d'action portugaise est devenue plus douteuse que jamais. Le Portugal invoque ses vieux droits historiques, ses droits d'ancienne suprématie sur ces contrées de l'intérieur de l'Afrique; la compagnie anglaise, représentée par M. Cecil Rhodes, qui est en même temps premier ministre de la colonie du Cap, invoque le droit de conquête, le droit d'une occupation récente accomplie de vive force. Lord Salisbury soutiendra-t-il les prétentions de la compagnie anglaise appuyées par de puissantes influences de cour? Sentira-t-il la nécessité, ne fût-ce que par prudence politique, de ne pas pousser à bout un petit pays blessé dans son orgueil comme dans ses droits? Si le ministère portugais n'obtient rien, il sera bien obligé de céder; mais alors il risque de se retrouver désarmé devant une opinion plus émue et plus irritée que jamais, en face d'agitations nouvelles dont l'échauffourée de Porto n'aura été peut-être que le prélude.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le grand succès de l'emprunt national de 869 millions n'a pas ranimé, comme on l'espérait, l'activité des affaires sur notre marché. Quelques optimistes avait compté sur l'ouverture immédiate d'une brillante campagne de hausse. Il est probable que la spéculation a bien plus sagement agi en abandonnant pour un temps aux capitaux de placement la direction des mouvemens de cours.

Il fallait d'abord, en effet, traverser l'épreuve de la première liqui-

dation mensuelle qui suivrait l'emprunt. Les reports avaient atteint fin décembre un taux exceptionnellement élevé; mais tous les fonds disponibles étaient réservés pour l'emprunt; la cherté extraordinaire de l'argent n'était donc qu'un accident passager. On pensait même que les reports tomberaient à un niveau très bas, fin janvier. Il n'en a pas été tout à fait ainsi. On a coté en moyenne 19 centimes sur le 3 pour 100 ancien, 9 sur l'emprunt, 23 sur l'amortissable, 26 sur le 4 1/2, taux encore élevés, sinon excessifs. Aussi le 3 pour 100, compensé le 2 février à 95.25, reculait-il le même jour à 95 fr. 07, l'emprunt à 93. 65, l'amortissable à 94.65, le 4 1/2 à 104.62.

Les deux premières semaines de février, malgré le défaut d'activité dans les transactions, ont vu, par la seule force des achats de l'épargne, nos fonds publics regagner parallèlement et assez vite le terrain abandonné. Si l'on compare les cours cotés en liquidation le 2 février avec ceux de la clôture du 12, on constate une hausse de 0 fr. 65 sur le 3 pour 100 ancien, de 0 fr. 30 sur le nouveau, de 0 fr. 50 sur l'amortissable, et de 0 fr. 57 sur le 4 1/2.

Si l'on prend comme point de comparaison les cours de compensation, l'avance se ramène respectivement sur les trois premiers fonds à 47, à 15 et à 30 centimes, mais elle s'élève à 75 centimes sur le dernier, qui a retrouvé ainsi quelque faveur par suite du détachement du coupon trimestriel le 2 février. Si enfin on retranche de ces différences le montant des reports moyens cotés en liquidation, l'écart en bénéfice pour les acheteurs n'est plus, courtage non compris, que de 28 centimes sur le 3 pour 100, de 6 sur l'emprunt, de 7 sur l'amortissable, de 49 sur le 4 1/2.

Il n'en reste pas moins que sur nos fonds publics, en l'absence de tout effort apparent de la spéculation, et malgré les très hauts prix déjà atteints, l'amélioration est déjà sensible. Il ne saurait se présenter de conditions plus favorables pour le classement de l'emprunt qui, comme chacun le sait, est resté pour une bonne partie aux mains des banquiers.

Les circonstances extérieures ont été, au surplus, des plus propices pour une avance générale des prix des valeurs mobilières. Le calme est absolu au dedans et au dehors. Aucune question politique ne suggère l'ombre d'une préoccupation. Les grandes Banques d'État ont abaissé partout le taux de l'escompte. A Londres, l'abondance de l'argent est telle que la Banque d'Angleterre a décidé de ne point user de la faculté qu'elle s'était réservée de proroger de trois mois le remboursement des 75 millions en or empruntés en novembre dernier à la Banque de France. Malgré la réduction du taux de l'escompte officiel à 3 pour 100, l'encaisse a reçu de tels accroissemens que déjà 2 millions de livres sterling ont quitté l'Angleterre pour la France et que les 25 derniers millions de francs doivent être en route au mo-

ment où nous écrivons. Le remboursement effectué, la réserve de la Banque d'Angleterre dépassera encore 15 millions de livres sterling.

La Banque de l'empire d'Allemagne a réduit, de son côté, le taux de l'escompte à 3 1/2 pour 100. Du 31 décembre 1890 au 23 janvier 1891, l'encaisse métallique de cet établissement a été portée de 758 millions de marks à 828 millions, et la circulation des billets a été ramenée de 1,102 à 958 millions, le montant du portefeuille, de 613 à 483 millions, celui des avances sur titres, de 146 à 81 millions.

La Banque austro-hongroise a également réduit le taux de son escompte. Ces témoignages simultanés d'une rare abondance de capitaux ont eu pour conséquence naturelle une avance générale des prix des fonds internationaux.

Les titres de la dette russe 4 pour 100 or ont monté de plus d'un point et atteint le pair de 100 francs. La Banque de Paris, ayant acquis un stock de 4 1/2 intérieur en roubles-papier, l'a offert à sa clientèle à peu près au pair (cours de Saint-Pétersbourg, répondant au prix de 73.50 en or à Paris). Il lui a été demandé en quelques jours le double du montant dont elle pouvait disposer. Le rouble-papier, enfin, tenu systématiquement entre 235 et 236, semble disposé à atteindre prochainement de plus hauts cours et cote déjà 238.

Le Hongrois s'est avancé d'une unité, de 92 3/4 à 93 3/4; là encore quelques emprunts 5 0/0 vont être convertis. L'Unifiée a été portée de 492.50 à 497.50, l'Extérieure de 75.90 à 77 1/4, les Billets hypothécaires de Cuba de 473.25 à 478.75. Pour l'Égypte comme pour l'Espagne, ces mouvemens annoncent la proximité d'une opération financière. D'une part, la conversion des Domaniales va revenir sur le tapis; de l'autre, la Banque de Paris prépare la continuation de l'opération commencée l'an dernier pour la conversion des billets de Cuba 6 pour 100 en titres 5 pour 100. Pour l'Espagne enfin, l'époque d'un grand emprunt de liquidation apparaît désormais prochaine.

L'Italien se tenait assez péniblement à 92.40 lorsque M. Grimaldi fit à la chambre des députés à Rome son exposé financier, si froidement accueilli, et M. Crispi cette violente sortie contre ses adversaires politiques qui lui a coûté immédiatement sa situation prépondérante dans le royaume. La chute de cet homme d'état a valu à la rente italienne 1 fr. 60 de hausse. Le public capitaliste voyait en lui l'incarnation d'un système politique fastueux et dépensier qui, après avoir conduit les finances italiennes au déficit chronique, menaçait de les conduire à la ruine complète.

Les valeurs turques se sont avancées sans bruit, constamment recherchées par des capitaux à la fois peu timorés et très avisés. Le 1 pour 100 est en hausse de 0 fr. 35 à 19.45, la Privilégiée ottomane de 5 francs à 421.25, l'obligation des Douanes de 2.50 à 461.25, la Banque de 3.75 à 623.75.

Le Portugais a végété entre 55 1/4 et 55 1/2. L'insurrection d'Oporto n'a été qu'une échauffourée domptée en quelques heures, mais les relations sont toujours tendues entre les cabinets de Lisbonne et de Londres, et, aussi longtemps qu'il en sera ainsi, il n'y a pas à songer à l'émission de l'emprunt dont le trésor portugais a cependant un si urgent besoin.

Le gouvernement impérial allemand vient de décider l'émission, pour le 20 courant, d'un emprunt de 450 millions de marks. On sait que l'émission faite l'an dernier en rente 3 pour 100 à 87.50 n'a eu qu'un succès très relatif, et que le stock créé est resté à peu près complètement aux mains des banquiers. Ce fonds est coté à 86.50, soit une unité au-dessous du pair. Le type aujourd'hui choisi est encore le 3 pour 100. Mais le prix d'émission n'est plus que de 84.40. Des dépêches de Berlin annoncent que jeudi, pour la première fois, le fonds qui va être émis a fait l'objet de transactions à la Bourse. Les demandes ont élevé le prix à 86; on prépare ainsi au titre nouveau une prime de 1.40 pour 100. La banque de l'empire a réduit, vendredi 13, le taux de l'escompte à 3 pour 100. Cet abaissement est en relation directe avec l'opération d'emprunt.

L'accueil nettement favorable fait par l'opinion publique au projet de loi du gouvernement portant prorogation du privilège de la Banque de France de 1897 à 1920 a déterminé des achats d'actions de notre grand établissement de crédit, au-dessus de 4,300. La commission nommée par la chambre pour l'examen de ce projet a élu M. Léon Say pour son président. Après avoir entendu le ministre des finances, elle a décidé de recevoir pendant un court délai toutes les communications qui lui seraient adressées sur la question par les chambres de commerce et par toutes personnes ou associations intéressées. La majorité de la commission est d'ailleurs acquise aux grandes lignes du projet ministériel, et les modifications qui pourront être introduites dans la contexture du projet ne porteront que sur des détails.

Parmi les valeurs, l'épargne a très visiblement manifesté depuis quelques jours sa partialité pour quelques titres et son indifférence au moins passagère pour certains autres. Elle laisse encore la Banque de Paris à 836.25, le Crédit lyonnais à 825, le Comptoir national d'escompte à 660, la Banque d'escompte à 555, le Gaz à 1,465, le Suez à 2,435. Mais elle a porté le Crédit foncier de 1,283.75 à 1,290, le Paris-Lyon de 1,515 à 1,540, le Nord de 1,857.50 à 1,880, l'Orléans de 1,542.50 à 1,570, le Midi de 1,310 à 1,325, l'Est de 905 à 920, l'Ouest de 1,060 à 1,085, la Société générale de 505 à 515, le Saragosse de 308.75 à 315, la Banque ottomane de 617.50 à 623.75.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PERIODE. — LXIe ANNEE.

JANVIER. — FÉVRIER.

Livraison du 1er Janvier.

L'Institutrice, deuxième partie, par M. Adrien CHABOT. 5

Un Ennemi de Descartes. — Gisbert Voet, par M. Joseph BERTRAND, de l'Académie française. 45

La Caisse des dépots et consignations, par M. A. MOIREAU. 68

Dans l'Inde. — I. — En Mer, Ceylan, le Bouddhisme, par M. André CHEVRILLON. 89

Une Cour de la Haute-Italie a la fin du XVe siècle. — II. — Ludovic Le More et Léonard de Vinci, par M. Eugène MÜNTZ. 114

Empereurs et Impératrices d'Orient. — I. — L'Empereur byzantin, par M. Alfred RAMBAUD. 145

Crimes et peines, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. . . . 167

L'Empereur Guillaume II et ses Vues sur la réforme de l'enseignement secondaire, par M. G. VALBERT. 198

Revue littéraire. — La Critique impressionniste, par M. F. BRUNETIÈRE. . 210

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225

Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Janvier.

Études diplomatiques. — Fin de la guerre de la succession d'Autriche. — II. — Premières opérations des armées de Flandre et d'Italie, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 241

L'Institutrice, troisième partie, par M. Adrien CHABOT. 272

Dans l'Inde. — II. — Pondichéry et Calcutta, l'Himalaya, Bénarès, par M. André CHEVRILLON. 310
La Morgue de Paris, par M. Ernest CHERBULIEZ. 344
Le Procès des Templiers, d'après des documens nouveaux, par M. Ch.-V. LANGLOIS 382
La Jeunesse de La Fayette, première partie, par M. A. BARDOUX, de l'Institut de France 422
Revue dramatique. — Théatre du Gymnase, *l'Obstacle*, de M. Alphonse Daudet. — Comédie-Française, *une Conversion*, de M. de Courcy, par M. Camille BELLAIGUE. 459
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Février.

De Paris au Tonkin par terre, notes de voyage, par M. le prince Henri M. d'ORLÉANS. 481
Études diplomatiques. — Fin de la guerre de la succession d'Autriche. — III. — Bataille de Lawfeldt, Combat de l'Assiète et Mort du chevalier de Belle-Isle, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 524
L'Institutrice, dernière partie, par M. Adrien CHABOT. 549
La Naissance d'une légende. — La Reine Louise de Prusse, par M. M. PALÉOLOGUE. 600
Dans l'Inde. — III. — Bénarès, la Ville, le Brahmanisme, l'Hindouisme, par M. André CHEVRILLON. 632
Octave Feuillet, par M. F. BRUNETIÈRE. 664
William Booth, général de l'Armée du salut, et son livre sur l'extinction du paupérisme, par M. G. VALBERT. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Février.

Une Passionnette, première partie, par GYP. 721
Les Juifs et l'Antisémitisme. — Les Griefs contre les juifs. — I. — Le Grief religieux, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. . . 772
Empereurs et Impératrices d'Orient. — II. — L'Impératrice byzantine, par M. Alfred RAMBAUD 814
Les Altérations de la personnalité, d'après les travaux récens, par M. Alfred BINET. 839
La Triple alliance. 856
La Fin d'une race. — L'Insurrection des Sioux, par M. C. de VARIGNY. . . 912
Correspondance. — Lettres de M. Garofalo et de M. Arthur Desjardins. . 940
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 944
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

3 9090 007 517 713